Inches 1 2 3 4 5 6 7 8

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

Centimetres

# Colour Chart #13

DANES-PICTA.COM

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

Part Code ST1316

DANES-PICTA.COM

C M Y K

B 11 12 13 14 15 17 18 19

Grey Scale #13

R G B WH GR BL

A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11

# ŒUVRES

DE

# CAPEFIGUE.

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, nº 8.

# ŒUVRES

DE

# CAPEFIGUE.

## FRANÇOIS Ier

ET

## LA RENAISSANCE.

**Bruxelles.**

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Cie.

—

1845

Biblioteka Wojsk. Akad. Polit.
im. F. Dzierżyńskiego
3393/3

# FRANÇOIS Ier

ET

# LA RENAISSANCE.

Le règne de François Ier et l'époque non moins splendide de la Renaissance sont inséparables dans l'esprit des artistes comme dans les recherches de l'érudit. La peinture a plus d'une fois reproduit le noble spectacle du roi de France pressant les mains mourantes de Léonard de Vinci; et Léon X ferma les yeux à Raphaël d'Urbin dans cette chambre funèbre où peuple, pontife et cardinaux se pressaient autour du grand artiste.

C'est qu'il y eut à cette époque un enthousiasme difficile à décrire, un entraînement vers les arts que nul travail historique ne peut rendre. A côté de ce tableau, il n'y a qu'une ombre : la Réforme de Luther, froide et dogmatique, se résumant en petites thèses d'érudit, en commentaires de scoliaste ; l'art reste catholique, et il faut se souvenir que les indulgences qui soulevèrent la prédication luthérienne, étaient destinées à la construction d'un chef-d'œuvre d'art, Saint-Pierre de Rome.

Dans le règne de François Ier il y a plusieurs aspects; la politique du XVIe siècle s'y révèle d'abord dans sa lutte avec Charles-Quint; François Ier, c'est le débris du moyen âge ; c'est la chevalerie, ou l'esprit de conquête à coups de lance et d'épée (que maudits soient les arquebuses, coulevrines et fauconneaux !); Charles-Quint, c'est la politique rationnelle, admirable dans ses prévoyances, forte dans ses conceptions, et visant pour ainsi dire à l'unité réalisée une seule fois dans notre histoire par la grande image de Charlemagne. La lutte est vive, profonde, continue : entre ces deux caractères, il n'y a pas de paix absolue ! tout est trêve; à Pavie, François Ier, foulé aux pieds des chevaux, captif à Madrid, néanmoins se relève encore pour combattre son puissant adversaire.

Au point de vue philosophique, c'est la lutte de la Réforme contre l'Église catholique ; s'il y a plus d'une tentative de conciliation essayée par Érasme, OEcolampade, Mélanchthon, l'unité ne peut être rétablie. Et qu'on ne dise plus que c'est ici le triomphe de la liberté contre le despotisme, de la philosophie sur la croyance ; Luther est bien plus profondément esclave des textes, bien plus servile explicateur de l'Ancien et du Nouveau Testament que les docteurs catholiques. Il y a un admirable aspect sous lequel il faut envisager le concile de Trente : c'est le service qu'il rendit à la science et à la philosophie sous l'impulsion des hautes intelligences, des immenses érudits que le catholicisme envoya dans cette grande assem-

blée. Je ne sache pas d'histoire plus belle à faire que celle de ce concile, et s'il ne triompha pas d'une manière absolue, c'est que Luther avait déchaîné contre l'Église les passions charnelles des princes. Aux électeurs il avait dit : « Vous pouvez prendre plusieurs femmes; la bigamie n'est pas défendue. » Au roi d'Angleterre il avait dit : « Vous pouvez répudier Catherine d'Aragon pour choisir une épouse plus jeune selon votre caprice, » et cette jeune femme montera plus tard sur l'échafaud. Aux barons il avait dit : « Pillez les monastères et videz la coupe des festins dans les vieux réfectoires, sur les débris des saints mutilés. » La Réforme fut le déchaînement des sens contre la pensée morale; et ceci n'est pas la liberté.

En ce qui touche les arts, le catholicisme est comme un magnifique coloris qui se reflète sur toute la Renaissance; c'est la Vierge pure et chaste reproduite dans les images divines de Raphaël; c'est le Jugement dernier de Michel Ange, les dômes de Milan, la Chartreuse de Pavie. Tandis que les luthériens iconoclastes brisent les statues, pillent et brûlent les monastères, les papes protégent les artistes; ils font ciseler des coupes par Benvenuto Cellini, ils couvrent les murailles des fresques du Tintoret, du Guerchin, de Léonard de Vinci et de Raphaël : bas-reliefs, tableaux admirables, Christ expirant sur la croix, Assomption de la Vierge, sainte Cène de Jésus, basiliques, coupoles, tout est l'œuvre du catholicisme; et voilà pourquoi les artistes au cœur noble, à l'imagination brûlante, deviennent croyants et s'agenouillent devant cette Rome, la source de tout coloris et de toute œuvre de génie.

L'écueil de tout livre sur le XVI^e^ siècle sera, je le crains, de heurter les opinions admises. On a écrit jusqu'ici dans certaines formules consacrées, sur les bienfaits de la Réforme, et ces choses-là sont enseignées avec un parti pris de ne pas céder même devant les monuments contemporains. Toutefois un caractère marquera d'une certaine magnificence la jeune génération qui s'élève, c'est que malgré l'éducation que lui imposent forcément les écrivains un peu surannés de l'école du XVIII^e^ siècle, elle écoute tout, juge tout, avec une sérénité de conscience, une impartialité de conviction qui ne se forme aucun jugement *à priori*. C'est parce que je rends à cette génération une pleine et entière justice, que je vais aborder pour la seconde fois ce XVI^e^ siècle que j'avais jugé sous le point de vue religieux et philosophique dans mon travail *sur la Réforme et la Ligue;* je touche dans ce nouveau livre les deux vastes questions de la Renaissance et du règne de François I^er^.

Avant tout, il est important de bien définir les mots : y a-t-il eu une seule époque de renaissance, et les ténèbres ont-elles jeté un voile absolu sur l'Europe chrétienne jusqu'au XVI^e^ siècle? L'opinion que tout s'est révélé avec la Réforme, a été soutenue par les écrivains sceptiques tels que Robertson et Roscoë : lorsqu'ils ont décrit cette période, ont-ils compris et jugé exactement le moyen âge? L'erreur capitale de Robertson surtout a été de flétrir par un même dédain tout le temps qui s'écoula du Bas-Empire jusqu'à Luther, et de comprendre sept siècles sous un même anathème de barbarie. D'après quelques passages de chartes recueillis pêle-mêle dans Du Cange, Robertson a peint la société du moyen âge sous une couleur uniforme, pour en conclure que la lumière n'était apparue qu'avec le protestantisme.

Ce point de vue est radicalement faux; il y a eu dans le moyen âge des temps lumineux et des époques de ténèbres comme toujours, et l'on pourrait y compter jusqu'à trois grandes civilisations : celle qui fut tentée sous l'empire de Charlemagne; puis, les deux belles périodes des XIII^e^ et XV^e^ siècles. La plus magnifique de toutes ces époques, c'est la rénovation artistique qui produisit tant de merveilles, les cathédrales, les poëmes de chevalerie, toutes choses que nous admirons encore comme des perles précieuses dans notre histoire. Il ne faut pas ainsi jeter anathème, et parce que quelques chartes, après les ravages des Normands et des Huns, constatent l'état lugubre et fatal d'une génération, on ne doit pas conclure que le siècle des tournois, de la chevalerie, que le temps des communes de Flandre et des écrivains tels que Froissart, fut une époque barbare que la Réforme et la Renaissance sont venues grandir et purifier.

Ces préjugés, je me propose de les combattre, surtout par un genre de documents dédaignés par les historiens, et que je place toujours au-dessus de tous les autres dans mes travaux; je veux parler des pièces, chartes, autographes émanés des princes, des papes, ou les dépêches des hommes politiques qui prirent tant de part aux luttes de ce temps. Jusqu'ici on s'est exclusivement servi des Mémoires et des histoires toutes faites, tels que les Annales de Paul Jove, l'historien politique (un peu corrompu comme son temps), puis des remarquables écrits de Guichardin et de Machiavel; par ce moyen on s'est dispensé de beaucoup de lectures et de beaucoup de peines, et surtout de recourir aux sources. A l'aide des Espagnols Sandoval et Vera, on pourrait également retracer sans peine le règne de Charles-Quint.

Il y a surtout Leti, le vieillard érudit qui, à soixante et dix ans, entreprend l'histoire du grand empereur; « œuvre, comme il le dit lui-même, d'un corps qui est presque hors du monde et peut disparaître à tout moment. Aussi, ajoute-t-il, je ne me crois plus obligé de suivre la maxime qu'en écrivant on doit garder des ménagements et des mesures. » Je place Leti bien au-dessus de Robertson, l'historien dogmatiseur, justement tombé en discrédit en Angleterre comme Hume et Smollett. Avec ces travaux seuls, il est facile d'accomplir un travail vulgaire sur le XVI^e^ siècle. Parlerai-je de M. Gaillard, esprit si médiocre, pauvre homme si tiraillé dans son érudition, beau diseur, ma foi, de lieux communs humanitaires? M. Gaillard est philosophe, mais avec cela il est historiographe du roi et pensionné, ce qui le met à une torture épouvantable quand il veut écrire un fait ou porter un jugement. Admirateur de Voltaire, comme lui il voudrait faire du scepticisme, mais il a besoin de ménager la cour, les grands, le clergé, de sorte que ses volumes si enflés ne contiennent rien que quelques réflexions boursouflées dans le beau style du temps.

L'objet du présent livre n'est que de placer en présence des lecteurs une série de documents originaux, de pièces authentiques, qui, je l'espère, pourront modifier les idées qu'on a jusqu'ici jetées sur François I^er^, et en général sur le XVI^e^ siècle. Ce travail a été fort simple; il m'a suffi de prendre les grandes collections Dupuy, Béthune, Colbert, Fontanieu, et de rechercher là toutes les pièces originales que ces hommes patients et consciencieux ont recueillies; et avec ces pièces, j'ai dû comparer les registres de l'hôtel de ville, les documents espagnols de Simancas, les archives d'Augsbourg, de Vienne, de Munich, de Venise, de Florence, Gênes et Milan; de pénétrer aux grandes sources du Vatican, de manière qu'à l'aide de ces pièces on puisse rétablir l'histoire de François I^er^ et de la Renaissance; non plus en empruntant les opinions de quelques Mémoires, mais avec les pièces officielles elles-mêmes. J'ai tenté d'accomplir ce que font les antiquaires pour restituer les monuments grecs ou égyptiens; j'ai arraché les derniers fragments de pierre pour élever un édifice.

Que si les opinions que j'émets sur ces pièces ne sont pas exactes, comme les documents restent sous les yeux du lecteur, il lui sera toujours facile de s'en former d'autres. Qui pourrait s'en plaindre? Je n'ai pas l'orgueil d'imposer mes œuvres aux générations futures. Ces générations viennent après nous pour nous juger, et de nos œuvres que restera-t-il? les seuls documents du passé, et c'est seulement ce qui les fera vivre.

Certes, nul règne n'a plus d'attraits pour l'imagination et l'étude que celui de François I^er^; je m'y suis livré avec une passion qui tient à mes goûts; il n'est pas un lieu de bataille en Allemagne, en Italie, que je n'aie parcouru, pas une ville que je n'aie saluée pour retrouver les traces de ce règne. Visitez Milan, Gênes, Venise, Rome, vous qui voulez connaître l'histoire du XVI^e^ siècle; parcourez aussi l'Espagne, les archives de Séville et de Simancas, et vous serez émerveillé des points de vue nouveaux qui vous viendront à l'esprit avec les couleurs du temps. Combien de fois je me suis promené autour des murs de Pavie pour retrouver les traces de ces nobles chevaliers morts sous l'étendard de France! Et au moment où j'écris ces lignes, la vieille basilique de Santo-Michaelo (œuvre aussi antique que les ariens) sonne à plein glas pour un convoi funèbre que les pénitents mènent à travers ses rues tor-

tueuses. Oh ! c'est bien encore ici la Pavie de Charlemagne, du roi Didier et des Lombards, avec sa belle université où les étudiants se pressent dans les galeries tapissées des tombeaux des maîtres en jurisprudence, médecine et arts libéraux ; c'est bien surtout la Pavie de François Ier lorsqu'il succomba et que le marquis de Lannoy vint lui demander son épée trempée de sang ennemi. Nobles et vieilles images, soutenez-moi dans l'œuvre que je vais entreprendre.

Pavie, le 20 juin 1644.

# FRANÇOIS Ier

ET

# LA RENAISSANCE.

## CHAPITRE PREMIER.

### LA SOCIÉTÉ AU XVe SIÈCLE.

Ardeur religieuse après l'an mille. — Fondation des églises. — Les cathédrales. — Transformation des basiliques.—L'Allemagne.—La France. — L'Italie.— Les corporations. — Les cités. — Vie bourgeoise. — Les arts. — Métiers. — Enluminure. — Orfévrerie. — Les nielles. — Le stéréotype. — Imprimerie.—La réforme est le retour vers la barbarie. — Brisement des statues. — Proscription des arts et du luxe. — Apparition des grands maîtres catholiques. — Écoles italienne, allemande et flamande.

### 1400-1500.

Le XIVe siècle finissait; après les tristesses de l'an mille et le lamentable gémissement de toute une génération agenouillée devant la crainte de la fin du monde, il s'était fait un invincible retour vers la pensée catholique : ce fut le temps des fondations religieuses, des oratoires au désert, des basiliques dans les cités, de ces églises primitives que l'on voit encore avec le baptistère au dehors, le Campo-Santo abrité sous les voûtes sépulcrales avec les épitaphes brisées et les figures hautes des abbés et des chevaliers mutilées par le temps (1). Le XIIIe et le XIVe siècle furent de grandes époques de rénovation dans la pensée et les résultats de l'art chrétien ; alors s'élèvent avec une indicible ardeur ces magnifiques églises, monuments municipaux, joie et orgueil des cités ; les générations fidèles veulent pétrifier les douces légendes chrétiennes, la vie de Jésus-Christ, le sauveur du monde, de sa divine mère, Dieu le père en sa majesté, le jugement dernier, les peines du damné et les félicités du ciel : ici, les vierges folles et les vierges sages; là, les démons tentateurs aux figures hideuses ou bizarres. Sous ces voûtes majestueuses le peuple vient chercher ses émotions, depuis le baptême qui le purifie, jusqu'au jour des funérailles lorsque le chant des morts se fait entendre; sur ces tombes vieillies et brisées, le baron reste debout quand les siècles ont passé sur sa tête; et la figure des abbés, usée par dix générations agenouillées, apparaît encore sur les dalles et vous regarde de ses yeux fixes et ternis par la mort.

(1) Le bel œuvre de la *Gallia christiana* doit être toujours consulté sur la fondation des églises. J'ai décrit cette curieuse réaction de l'an mille dans mon livre sur *Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe-Auguste*. Le Campo-Santo de Pise et la cour sépulcrale qui précède la basilique de Saint-Ambroise à Milan, peuvent donner une idée exacte des basiliques.

Du XIIe au XIVe siècle s'élevèrent, par un indicible et mystérieux concours, ces magnifiques cathédrales, avec une même spontanéité, en France, en Allemagne, en Italie : un maître d'architecture chef de confrérie d'ouvriers réunissait autour de lui d'habiles compagnons, et, grâce à leur zèle pour Dieu, à leur intelligence de l'art de la maçonnerie, on voyait les blocs de pierre s'élancer dans les airs et se façonner en flèches dentelées. Les légendes rehaussaient l'éclat du monument (1); nul que les anges n'avait pu contribuer à ces merveilles, escarboucles brillantes au milieu de la cité; quelle lutte n'avait-il pas fallu soutenir contre l'esprit de ténèbres, qui avait brisé de ses noires ailes les premières assises de la basilique ! A Cologne, à Strasbourg, le diable s'était mêlé à toutes les disgrâces des compagnons; si la foudre avait sillonné le faîte de l'édifice, si un pauvre ouvrier s'était précipité des échelles suspendues, c'était le démon maudit qui voulait empêcher la glorieuse maison de Dieu de s'élever comme un hymne au Très-Haut. Aussi les cathédrales devinrent-elles la grande préoccupation de la cité; chaque compagnonnage accourait y étaler ses chefs-d'œuvre. Y avait-il un bon ouvrier mécanicien, il devait gagner ses titres à la maîtrise par la confection d'une belle horloge qui sonnât les heures avec le carillon tintant, et les rois qui sortaient trottillant à cheval, et le coq qui réveillait le quartier à chaque heure (2). Les charpentiers construisaient les machines pour élever les pierres à des centaines de toises au-dessus du sol; si les maîtres sculpteurs façonnaient mille figures gracieuses ou grimaçantes, les peintres sur vitraux dessinaient les plus belles scènes de la Genèse et de la vie du Christ en mille couleurs, rouge et bleuâtre, se reflétant comme un coloris céleste sur les figures de la Vierge et des saints, au milieu de la basilique.

Les grandes œuvres de l'art, nées spontanément dans la période que je viens de dire, n'eurent pas le même caractère en France, en Allemagne et en Italie; les cathédrales, sans différer dans leur plan, ont un type plus ou moins grave. Ici, profusion de statues et d'ornements; là, sévérité simple et majestueuse dans l'exécution. Les statues de Reims, qui, revêtues de leur longue robe de pierre, rangées autour du portail, semblent braver le temps, ont quelque chose des traditions carlovingiennes et diffèrent essentiellement des chevaliers qui ornent les cathédrales de Cologne, de Saint-Étienne de Vienne, et de la Vierge de Munich; et quant au merveilleux dôme de Milan, c'est un colifichet de géant, un splendide écrin de pierreries, qu'il faut retremper dans la sévère architecture de Saint-Ambroise et de la Monza (3). Ce qui distingue surtout les basiliques allemandes, c'est la profusion des tombeaux et des images de la mort; placées au milieu d'un vieux Campo-Santo, leurs murailles sont entourées de sépulcres et d'inscriptions funéraires surmontées de ces armoiries au cimier, au griffon et à la licorne, qui rappellent les farouches chevaliers des Sept-Montagnes du Rhin; au centre de l'église, il n'y a que tombes où, debout, les barons prient éternellement; le ver du sépulcre ronge ces débris de chair que se disputent les rats immondes, et pour enseignement ces solennelles sentences de l'Écriture : « Les heures coulent, la vie seule ne retourne pas (4). » En Italie, la cathédrale, joyeuse comme le soleil, a dépouillé le vieux caractère de basilique; elle s'élève comme une grande coupe d'or artistement ornée de pierreries au milieu d'un festin; tandis qu'en France, où la légende plaît et impressionne, la cathédrale jette sur ses poétiques vitraux les longues histoires, les récits et les sentences de morale, les paraboles du Christ, qui éclairent et sanctifient les générations.

Tous les compagnons de la cité mettaient les mains au grand œuvre, et le système des corporations aidait singulièrement cette belle unité d'architecture. Aucune force industrielle n'agissait alors isolée : la cité, la corporation, la famille, ainsi était la hiérarchie; la vie bourgeoise se concentrait symétriquement, et les longues méditations des nuits produisaient les chefs-d'œuvre. A cette époque du XIVe siècle, il se produit évidemment un grand effort dans tous les arts; l'enluminure des manuscrits prend une teinte plus hardie, plus gracieuse; les figures roides et byzantines aux riches ornements qui dominent jusqu'au XIe siècle, ont disparu; les traits barbares ont également fait leur temps; les miniatures du XIVe siècle sont presque toutes artistement combinées, les ornements ont un indicible caractère de perfection, les personnages sont groupés avec art, les points de perspective habilement saisis. Ce n'est point l'époque de la Renaissance qui influe sur cette rénovation; les peintures

(1) La légende sur la cathédrale de Cologne est bien connue, et on la récite dans tous les pèlerinages sur le Rhin. C'est un grand spectacle que donne la Prusse en continuant cette splendide basilique, et peut-être bien prépare-t-elle ainsi, sans le vouloir, l'unité catholique de l'Allemagne.

(2) Strasbourg vient de voir un chef-d'œuvre de patience comme au moyen âge, et, la dernière fois que je traversai la vieille cité, le peuple se portait à la basilique pour saluer les beaux cavaliers de la nouvelle horloge.

(3) J'ai passé bien des heures à Vienne à la face de ces barons mutilés par le temps, qui semblent garder le porche de la cathédrale de Saint-Étienne. La piété allemande a quelque chose de saint et de mystique.

(4) C'est dans une des nefs de la cathédrale de Saint-Étienne, à Vienne, que se trouve cette épitaphe. Au reste, si l'on veut se faire une belle idée des armoiries allemandes sur les sépultures, il faut faire le tour à l'extérieur de la cathédrale de Munich; les murailles sont recouvertes des plus somptueuses décorations de la mort. Oh ! que j'abandonnais souvent le Munich moderne avec ses richesses artistiques, pour contempler ces blasons des trépassés !

de Carlo Cimabue (1), le Florentin, ou de Giotto (2), tracées sur le Campo-Santo, ne se sont point détachées de ces murailles pour se révéler aux pieux enlumineurs des scènes de chevalerie. Tommaso Guidi et Maturino Caravaggio (3) n'avaient pas quitté leur atelier pour voyager en grands maîtres. C'est donc comme spontanément et par un mouvement naturel que se fait la rénovation du XIVe siècle (4). Les sculpteurs de pierres, qui groupaient avec une hardiesse de composition remarquable ces myriades de figures sous les ogives, n'empruntaient pas leurs inspirations à l'art grec ou romain; elles partaient même d'une source tout à fait différente; l'art grec antique concentrait toutes ses idées sur la perfection des formes, parce que le principe religieux était tout sensuel; l'art chrétien faisait résulter au contraire sa force, sa puissance, de la pensée morale; le sculpteur tenait moins à la forme qu'à la religion de son œuvre; sa peine, son soin étaient de grouper ses personnages de manière à exprimer une scène, un exemple, un sentiment qui refrénât le méchant et consolât le bon; en un mot, la triple pensée de Dante, l'enfer, le purgatoire et le ciel.

Toute la vie de métier était comme une grande méditation de l'art; on s'absorbait dans un Christ d'ivoire; le manuscrit, une fois écrit et colorié par la fantaisie de l'artiste, passait dans les mains de l'orfévre, et ce que le sculpteur osait sur la pierre, l'orfévre le réalisait sur l'or et les métaux; l'enchâssement des pierreries (5), cette habile distribution de l'escarboucle sur la soie, de l'émeraude, de la topaze sur les coupes d'or, d'azur ou d'argent, produisait des merveilles. Sous cette face, l'art s'était maintenu splendide, car dès la première race les orfévres achevaient de belles œuvres; les produits du XIVe siècle, si remarquables de travail, les coupes en forme de châteaux aux tours pavillonnées, les reliquaires si beaux, tels que la châsse des trois mages de Cologne, les ciboires et les ostensoirs de la Monza, étaient l'œuvre patiente des orfévres florentins : dans ces rues étroites de l'Arno, où se cachent encore aujourd'hui quelques-uns de ces vieux hommes de métiers, vivait alors toute une corporation d'orfévres, habiles ciseleurs, à qui les nielles et les gravures doivent leurs chefs-d'œuvre; les premiers essais montrent une entente fort avancée de dessin (6); il est à croire même que, longtemps avant l'imprimerie, l'art de mouler les lettres, de stéréotyper les caractères (7), était connu; il en reste aujourd'hui des témoignages irrécusables. La gravure sur bois, sur la cire et sur le plomb, a précédé l'imprimerie telle qu'elle fut trouvée à Mayence par Guttenberg dont la statue domine la grande place; et la seule découverte véritable fut la mobilité des caractères, qui permettait de se servir des mêmes lettres à plusieurs fins et de multiplier ainsi les livres.

Ces corporations d'ouvriers, maîtres ès arts, se rattachaient à toutes les industries; il suffit de parcourir les miniatures des manuscrits ou de lire attentivement les statuts des corporations pour reconnaître l'état merveilleux et florissant de l'industrie en Flandre, en Italie, où gouvernaient les républiques marchandes. La plupart des beaux monuments qui rayonnent encore dans les riches cités de Pise, de Florence, les dômes de marbre bariolés de noir, de rouge, de blanc, furent payés par les marchands de draps à la suite d'un vœu; et les Médicis, qui s'élevèrent à la splendide dignité ducale sur le plus noble sol de l'Italie, cette famille illustre qui produisit le duc Laurent et le pape Léon X, n'était-elle pas issue de marchands? A Venise, à Gênes, l'origine de toute force, de toute puissance, était encore dans les relations du commerce; l'esprit municipal se mêlait aux transactions mercantiles, et les statuts de Marseille, les lois d'Oléron, le consulat de la mer, comme le code rhodien, peuvent donner une idée juste et forte de la puissance commerciale de toutes ces républiques. L'esprit des cités de Flandre était non moins actif, non moins appliqué aux vastes produits de l'industrie : corporations bruyantes, elles avaient tant de fois pris les armes contre les ducs de Bourgogne! Les communes de Gand, de Bruges, de Liége, n'étaient-elles pas composées d'ouvriers, de tisserands, trélileurs de soie et d'or, faiseurs d'armures? Si le vêtement du serf et du moine (le serf de Dieu) était uniformément tissu de bure grossière, il n'en était pas ainsi de la parure des barons, des nobles dames, en soie, velours, camelot; les riches pierreries y scintillaient sur leur poitrine, à leur ceinture, depuis le justaucorps de chasse jusqu'aux armures de

(1) Carlo Cimabue, né à Florence en 1240, mourut en 1300.

(2) Giotto, né aussi à Florence en 1276, mourut en 1336.

(3) Tommaso Guidi et Maturino Caravaggio, nés tous deux en 1417, moururent l'un et l'autre en 1443.

(4) La Bibliothèque royale de Paris possède plus de cent manuscrits à miniatures des XIVe et XVe siècles, admirables de dessin et de coloris. Le *Tite-Live*, n° 10; la *Bible* dite *des Pauvres*, n° 6829; et, pour la variété de l'art, les grisailles de la *Vie de sainte Catherine*, n° 340, me paraissent autant de merveilles.

(5) Voyez, sur l'art florentin, les mémoires un peu fanfarons de Benvenuto Cellini et ses *Due trattati, uno intorno alle otto principali arti dell' oreficeria, l'altro in materia dell' arte della scultura*; Florence, 1568, in-4°.

(6) La plus ancienne des nielles me paraît l'épreuve de la Paix (*Pax Eucharistiæ*), 1452, de Maso Finiguerra.

(7) La bibliothèque si riche de Munich a des stéréotypes fort antiques, et l'obligeance infinie de M. Foringer, bibliothécaire, m'a mis à même de visiter ces trésors. A Paris, on possède les premiers livres imprimés à Venise, Rome, Lyon; la date la plus ancienne me paraît 1450; les richesses de la Bibliothèque du roi sont innom-

guerre, tellement travaillées en belles figures, que l'on dirait le bouclier d'Achille, tel que le décrit le vieil Homère (1).

Depuis le XIVe siècle, cette société du moyen âge était profondément agitée par les doctrines hardies et l'esprit de réforme; j'ai décrit dans un autre ouvrage le mouvement des imaginations et des intelligences avant la réforme de Luther; mais sous le point de vue de l'art, de l'industrie et de tout ce qui grandit une nation, la réforme de Luther fut un véritable pas en arrière, un retour vers la barbarie froide et raisonneuse. Le premier dogme de Luther fut l'abolition du culte des images, violemment dénoncé comme une idolâtrie : des mains furieuses déchirèrent les riches enluminures des manuscrits et des missels pour y substituer le texte nu et décharné de la Bible. Dans leur rage iconoclaste, les luthériens portèrent les mains sur les statues des saints qui ornaient les sanctuaires, sur les légendes pétrifiées qui bravaient les siècles sous les splendides portiques (2). Si leur rage n'avait pas trouvé d'obstacle, les générations seraient aujourd'hui privées de ces merveilles, les villes ne pourraient plus les montrer avec orgueil à l'étranger ébloui; ennemis de tout luxe, de tout ornement pompeux, les réformateurs auraient également éteint les premiers efforts du commerce et de l'industrie qui se déployaient dans leurs magnificences; car tous portaient des vêtements sévères, en simple bure : point de riches ceintures de pierreries travaillées, de robes soyeuses et traînantes; la femme huguenote se parait de linon blanc sur une robe noire, simple et sans ornement, comme on le voit encore dans les portraits de Marguerite de Navarre. Un sentiment de tristesse et de froideur se répandait autour de cette atmosphère de la réforme; les légendes dorées avaient disparu, et avec elles, les pompes si puissantes sur les imaginations; on donnait à chacun une liberté sombre et austère de discussion; on substituait à l'élément si chaud de la foi et du catholicisme un ergotisme de texte, de discussions d'érudits à la façon de Luther et de Calvin; le peuple détruisait les souvenirs les plus religieux, les plus riches. En supposant le triomphe complet, absolu de la réforme, l'industrie et les arts auraient été comprimés dans leurs instincts les plus nobles.

Heureusement que l'école des artistes catholiques gardait partout sa foi et son imagination colorée. Quand la multitude huguenote se précipitait avec une fureur sauvage sur les plus beaux monuments des arts, l'Italie, se préservant de la fatale doctrine, voyait se déployer cette magnifique école qui conserva l'enthousiasme avec une foi religieuse si ardente. Au temps des premières discussions de la réforme, brille et se montre dans toute sa grâce naïve Léonard de Vinci (3), le peintre florentin, musicien exquis, brave à coups d'épée, véritable expression du moyen âge chevaleresque, jeune homme ardent à l'œuvre sous son maître André Verrochio; il trace pour le réfectoire des Dominicains cet admirable tableau de la Cène, sublime composition où il fit ses belles têtes d'apôtres; mais arrivé au visage du Christ, il le laisse en ébauche, tant il trouve l'esquisse au-dessous de la pensée divine qui devait briller aux traits du Sauveur du monde. A côté de Léonard de Vinci, et comme son camarade d'atelier, travaillait Pietro Vanucci, si célèbre sous le nom du Pérugin (4); lui aussi consacre ses pinceaux aux légendes catholiques : son premier tableau ne retrace-t-il pas les saints parents de Jésus-Christ? Il multiplie les Descentes de croix, les Assomptions de la Vierge, et cette sainte Famille de la Chartreuse de Perugia qui annonce la manière de Sanzio. Et Michel-Ange Buonarotti (5), le peintre anatomiste, où va-t-il chercher ses grandeurs, ses inspirations, les vastes sources de son intelligence? Issu d'illustre maison, élevé dans un cloître religieux, en face des cadavres humains dont il étudiait la dernière pulsation, Michel-Ange compose à quatorze ans son œuvre de début, ce Christ en bois d'une expression déchirante; son premier groupe de marbre, c'est la Vierge de la Pitié; sa magnifique fresque de la chapelle Sixtine, ce terrible jugement du grand Dieu, cet effrayant spectacle de damnés qui vous glace, cet entrelacement d'hommes, n'est-ce pas encore une œuvre toute catholique tracée sous l'inspiration du souverain pontife Jules, si passionné pour les arts qu'il se met en colère ou s'apaise à raison que l'artiste capricieux se repose sous le doux soleil de sa villa, ou qu'il reprend ardemment son travail (6)? Et Sanzio, le divin Raphaël (7), à quel culte consacre-t-il son sublime pinceau? n'est-ce pas surtout à la Vierge, à

brables sous ce rapport. La bibliothèque de l'Arsenal est aussi un précieux dépôt pour les vieilles éditions italiennes, grâce aux soins du marquis de Paulmy.

(1) Les armures du XIVe siècle deviennent rares; celles du XVIe sont un peu colifichet; au reste les miniatures les reproduisent à merveille. Je ne sache rien de plus beau, sous ce rapport, que les figures d'airain des empereurs qui entourent le tombeau de Maximilien, à Insprück.

(2) C'est à Anvers surtout que se révèlent les ravages iconoclastes de la Réforme. Voyez mon travail sur *la Réforme et la Ligue*.

(3) Leonardo da Vinci, né près de Florence, en 1452, mourut en 1519.

(4) Pietro Vanucci Perugino, né à Perugia, en 1446, mourut en 1524.

(5) Buonarotti Michel-Angelo, né à Florence, en 1474, mourut en 1564.

(6) C'était une idée fort répandue que ce jugement dernier dans toute la génération d'artistes du XIIe au XVe siècle. J'ai trouvé une miniature de la fin du XIVe siècle (Bib. du roi, Mss.), fort curieuse, au reste, si on la compare aux fresques du Campo-Santo de Pise, où Michel-Ange a évidemment puisé quelques-unes de ses poses et de ses entrelacements anatomiques.

(7) Sanzio Raffaello d'Urbino, né en 1487, mourut en 1520.

la religion de l'enfant Jésus; cette Vierge, il la place partout, il en éternise les traits divins; tandis que la réforme nie la divinité de Marie, discute cette pureté du sein qui nourrit le Christ, Sanzio, le grand artiste, la rend visible comme une image sublime, éternellement gardée par la mémoire de toutes les mères qui aiment et souffrent.

Si de la peinture nous passons aux ouvrages sculptés, à quoi s'applique encore la pensée des artistes? à la foi, à la grandeur catholique. Buonarotti, Sanzio, peintres, sculpteurs, architectes, dessinent, gravent et bâtissent avec une égale puissance, et toutes leurs œuvres sont consacrées à la grandeur de l'Église. C'est que l'imagination brûle à l'aspect des légendes et des histoires du Christ, de la Vierge et des saints: splendides poëmes! A Florence, à Pise, à Rome, orfévres, tisseurs de soie et d'or travaillent pour l'Église; s'il se grave une nielle, c'est une sainte Famille; si un vase ciselé sort de la main d'un habile ouvrier, c'est pour se transformer en ciboire ou en ostensoir; l'Église reste le principe de toute science, de toute vie artistique; en dehors, le protestantisme froid, raisonneur, ne produit que des commentaires sur la Bible et des livres imprimés avec un grand soin de ponctuation, à Venise, à Brescia, avant que les Elzévirs se révèlent à Amsterdam dans la pureté de leur texte.

En Allemagne, à l'époque où la foi n'a pas encore été ébranlée, l'art domine avec un caractère de sérénité et de candeur. Du XIII^e^ au XV^e^ siècle, l'architecture, la peinture conservent le type chaste et grave qu'on retrouve surtout dans les cathédrales de Bâle et de Vienne; là se dessinent ces vierges au teint pâle, aux yeux si beaux; ces paysages de crèche sous un ciel bleu qui rappellent la première manière de Raphaël; ces barons agenouillés, les mains hautes et jointes pour la prière, et ces offrandes de femmes richement vêtues d'or, un peu roides et empesées. Quand la réforme éclate, cette manière disparaît presque entièrement, et l'on peut trouver dans la vie d'un grand artiste, Albert Durer (1), cette transformation de l'art en Allemagne. Albert Durer, né fervent catholique, fils d'un digne roturier de Nuremberg, membre d'une pieuse confrérie, signale sa première manière dans la sculpture et la peinture, par sa belle *Adoration des Mages*, *la Vierge à la couronne de roses*, son *Supplice de plusieurs Martyrs*, *l'Ecce homo*, *le Christ sur la montagne des Oliviers*. Il y a dans toutes ces œuvres de l'imagination, de la poésie; car l'âme de Durer est alors croyante et catholique. Mais la réforme vient jeter le doute, le raisonnement au cœur de l'artiste; dès lors il n'a plus en lui ce feu qui brûle, cet enthousiasme qui illuminait toutes ses œuvres; il devient froid de coloris, il se jette dans l'école flamande et multiplie les portraits. Cette école flamande est peut-être ce qui marque le plus profondément l'influence matérialiste que la réforme exerce sur les arts. Il faut toujours une issue à la pensée, un débouché au talent qui s'agite sous les étreintes; quand la légende catholique fut enlevée aux ferventes populations des Pays-Bas, la peinture se limita dans le portrait et dans la reproduction des scènes techniques et matérielles; l'école hollandaise cherche sa poésie dans une certaine manière de bouffonnerie et de grande kermesse, que Téniers a depuis immortalisée.

Il paraît donc incontestablement résulter des monuments encore debout à la face du soleil, que les XIII^e^ et XIV^e^ siècles furent les véritables époques de travail pour les arts comme pour les sciences; les cathédrales s'élèvent et se façonnent tout à fait en dehors de l'influence grecque ou romaine; l'art prend une nature spéciale pour chaque nationalité allemande, française ou italienne; il produit ses maîtres, ses ouvriers. Les corporations de tailleurs de pierres, de ciseleurs, n'empruntaient que de passagères inspirations aux vieux monuments de Byzance et de Rome (2); tout vient chez ces dignes ouvriers de leur foi ardente qui crée les miracles de leur œuvre. Si l'église de Saint-Marc à Venise est tout empreinte des souvenirs de la Grèce; si la grande basilique de Milan rappelle dans ses statues anatomiques (3) les temps de renaissance, l'époque de rénovation, il n'en est pas ainsi des cathédrales de Cologne, de Strasbourg, d'Amiens, de Chartres ou de Reims, qui gardent l'empreinte sévère et toute sérieuse des monuments du moyen âge. Les vieux manuscrits coloriés, les vitraux qui brillent en saintes légendes pour raconter les premières scènes du christianisme, l'orfévrerie des châsses et des vases ciselés; ces œuvres si diverses, si prodigieuses ont un caractère natif et tout national qui ne vient point d'un emprunt aux souvenirs de l'antiquité. Vous chercheriez en vain les vastes colonnades des temples romains, cet idéalisme de formes de l'architecture grecque; l'ouvrier ne s'en inquiète pas; son souci, sa préoccupation pieuse et sainte, c'est de reproduire la moralité de son tableau, de faire pénétrer une pensée de terreur ou de joie, à l'aspect des damnés ou des bienheureux; l'Écriture sainte, les légendes du Christ demeurent là éternellement sous les portiques des cathédrales.

(1) Albert Durer, né à Nuremberg en 1471, y mourut en 1528.

(2) Il faut encore parcourir les miniatures des Mss. pour prendre une juste idée de la manière de bâtir les grands monuments du XIV^e^ siècle. C'est la véritable étude des mœurs.

(3) Les cariatides que l'on trouve si fortement jetées aux coins de la cathédrale du côté de la place du Dôme, à Milan, me paraissent de véritables études d'anatomie.

Les trois grands faits qui ont changé la face de la civilisation du XIIIe au XVe siècle : la boussole, la poudre à canon, et la découverte de l'Amérique, se sont produits en dehors de toute influence de l'antiquité ; ils furent les résultats de la réflexion profonde de l'esprit sur lui-même. Quelques savants qui, sous la conduite de Lascaris (1), vinrent se réfugier aux universités d'Italie, rendirent sans doute des services à la science d'érudition, ils devinrent les grands ponctuateurs des textes, les traducteurs des ouvrages de philosophie; ils préparèrent les corrections importantes aux textes imprimés à Venise, Bologne ou Amsterdam; mais là se borna toute leur influence. L'action de la réforme arrêta surtout la spontanéité native de l'art en lui donnant quelque chose de sec et de matériel ; le prétexte même de la prédication de Luther ne fut-il pas la vente des indulgences, et le produit de ces indulgences n'était-il pas destiné aux artistes et aux ouvriers qui élevaient la basilique de Saint-Pierre? Cet impôt catholique des indulgences avait été spécialement destiné pendant tout le moyen âge aux grandes constructions de cathédrales; si ces magnifiques monuments religieux ombragent encore les grandes cités de leurs flèches élancées vers les cieux, on le doit surtout aux indulgences; elles attiraient sur le parvis de la basilique future les corporations de tailleurs de pierres, de maçons, de charpentiers, de vitriers, qui se liaient par serment aux grandes œuvres; le salaire était petit, mais la foi grande; on rachetait ses fautes par le travail. Lorsque le sentiment de pénitence entrait au cœur d'un baron, s'il n'allait en Palestine combattre les mécréants, il prenait le sac de l'ouvrier, la besace du compagnon; et les légendes ne racontent-elles pas que telle était la pénitence que Renaud de Montauban s'était imposée? Noble paladin, neveu de Charlemagne, il avait pris néanmoins la truelle de maçon pour élever la cathédrale de Cologne (2): quoi de plus doux, de plus saisissant que cette idée de racheter les peines de l'enfer pour ce qu'on a aimé, une mère tendre, un ami, une noble existence qui s'est unie à la vôtre? Les indulgences qui rachetaient les fautes de ses proches, de ses amis, étaient la plus suave des consolations, le plus tendre des dévouements. Rien ne créait une plus sainte fraternité que ce travail commun des ouvriers, que ce compagnonnage où l'on se secourait dans la vie comme dans la mort. Les cités des rives du Rhin, de la Meuse où s'élevaient ces cathédrales, virent alors ces associations d'ouvriers qui par des signes mystérieux se comprenaient pour s'aimer dans le travail, pour se secourir dans la prière des trépassés; car pour le pieux catholique, la mort n'était qu'une existence nouvelle et purifiée.

La réforme attaqua de front toute cette vieille société avec ses peines et ses jouissances : plus de purgatoire, plus d'images, plus de culte de la Vierge; guerre à tout ce qui cherche à reproduire les traits du Christ; plus de retraite dans les monastères, plus de dévouement à l'existence ascétique; et à leur place l'ardente lecture de la Bible et un libre cours aux sens. Ici les anabaptistes en armes qui brisent les idoles (et ils appellent idoles les magnificences de la sculpture), là un moine qui s'unit à une religieuse, un électeur qui répudie ses femmes; un roi tout de chair, au ventre proéminent, qui rompt avec le pape pour marcher avec plus de liberté sur le corps d'une femme toute d'exaltation et d'amour. A côté de cette fatale et étrange révolution, l'école catholique produit et conserve ses grands maîtres, Léonard de Vinci, le Pérugin, Sanzio Raphaël, Michel-Ange le Primatice, et c'est au milieu de cette lutte de doctrines, de sciences, d'arts, de grandes et de petites choses que se développe l'enfance de François Ier.

(1) Constantin Lascaris, parti de Constantinople en 1454, fut accueilli à Milan par François Sforza, et mourut à Messine, en 1493.

(1) J'ai donné cette légende dans mon travail sur Charlemagne.

## CHAPITRE II.

### LES ÉTATS DE L'EUROPE A L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier.

Importance de l'Italie. — Venise. — Florence. — Milan. — Gênes. — Naples. — La Sicile. — Les papes. — L'Empire d'Allemagne. — La Pologne. — La Hongrie. — Les cantons suisses. — Les cités de Flandre. — Les Pays-Bas. — L'Angleterre. — L'Espagne. — Les Turcs. — Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Forces militaires. — Marine. — Intérêts divers. — Motif de guerre. — Origine et développement de la politique italienne. — Les idées de Machiavel.

### 1450-1510.

Les révolutions politiques, qui élèvent ou brisent les États, ont privé l'Italie de sa puissance morale, de l'influence qu'elle exerçait sur la destinée du monde; heureuse par son sol, riche de sa fertilité, grande encore dans son abaissement, elle n'occupe plus l'Europe que par ses magnifiques souvenirs; ses ruines splendides retracent le passage d'une vaste civilisation, les empreintes de sa grandeur et de sa liberté agitée; sur les fronts brunis de ses habitants,

on lit d'ardentes pensées, de généreuses résolutions; mais l'Italie, telle qu'elle est aujourd'hui, ne peut donner qu'une bien faible idée de ce qu'elle fut au XV^e^ siècle, et de cette puissance qui semblait rappeler la Rome antique.

Le pèlerin qui visite Venise se sent mélancoliquement ému lorsqu'il parcourt ce palais du doge, cette place où brille le Lion de Saint-Marc, ces merveilles désertes, lorsqu'il salue à l'arsenal ce Bucentaure copié, vaine image d'une domination qui n'est plus (1). Au XV^e^ siècle, Venise était la première puissance maritime et commerciale : retranchée dans ses lagunes, elle s'était successivement étendue, comme les flots de la mer, sur la terre ferme. Elle hissait son pavillon sur l'Istrie, la Dalmatie, l'Illyrie; Vérone était sa place forte; elle avait des alliés, des sujets, et tant l'orgueil avait enivré le cœur de ses patriciens, qu'elle avait défié l'Europe tout entière, lors de la ligue de Cambrai. Son gouvernement était fort, car il n'y a que la dictature qui produise de grandes choses; ses nobles, ses sénateurs, portaient avec eux-mêmes ce patriotisme exalté qui n'hésite jamais devant les résolutions les plus énergiques, quand le salut public en impose le devoir. Si quelques-uns de ses doges voyaient comme Dandolo leurs images briller sur les places publiques, le corps ensanglanté de Marino Faliero roulait au pied de l'escalier des Géants (2). Le gouvernement de Venise propageait tout exprès l'idée fort exagérée de sa police vigilante, de son bravo masqué, de ses plombs ardents, de ses cachots mystérieux sous le pont des Soupirs, de ses bouches de fer dénonciatrices, de son terrible Conseil des Dix. C'est toujours par la terreur que les pouvoirs mènent les populations à l'obéissance, quand la dictature s'élève et qu'elle veut exercer sa force. Toutes les souverainetés appelaient l'alliance de Venise ou bien la combattaient à outrance, et la ligue de Cambrai pouvait donner une idée des jalousies qu'inspirait le diadème resplendissant de la reine des mers. La politique de Venise était de s'assurer la prépondérance politique sur l'Italie; tel était le but de ses alliances; et comme elle redoutait moins la France que les Allemands, elle avait tendu la main à Louis XII et inscrit son nom sur le livre d'or (3).

Florence devait son éclat à une de ces grandes races qui créent la nationalité d'un peuple; dans une république toute marchande, où les tisseurs de laine élevaient des monuments de la grandeur et de la magnificence du Dôme (4), il était simple, naturel que la domination appartînt à une famille de commerçants, et telle était l'origine des Médicis; jamais puissance morale ne s'était plus légitimement créée et transmise dans une succession d'hommes et de caractères éminents. Cosme de Médicis (5) avait mérité le titre de *Père de la patrie*, que le peuple lui donna spontanément dans une sorte de triomphe naïf. Laurent et Julien (6), ses petits-fils, saisirent une dictature plus ferme et plus visible. La conjuration des Pazzi éclata, Julien périt sous le poignard; et le peuple, inquiet autour de cette robe ensanglantée, proclama l'absolu pouvoir de Laurent de Médicis, le protecteur des lettres et des arts; puis, toujours capricieuse, la multitude frappa le pouvoir qu'elle avait créé; Pierre de Médicis, fils et successeur du *Père des muses*, fut exilé de Florence, et il ne dut ce qui lui restait de grandeur sur la Toscane qu'à la politique habile et au crédit de l'illustre cardinal Jean de Médicis (7), qui porta si noblement la tiare sous le nom de Léon X.

Cette Toscane, terre si riche et si heureuse, voyait fleurir les arts, l'industrie la plus avancée; si Venise était renommée pour ses ornements de perle, ses arabesques, ses ouvrages tissus d'or et de soie, et pour ses premiers essais dans l'imprimerie, Florence était non moins célèbre par ses graveurs d'or, ses ciseleurs sur argent, ses étoffes de laine, et par cette école d'artistes qui s'appliquait depuis l'art de graver sur bois jusqu'aux nielles, depuis les fresques du Campo-Santo jusqu'aux tours suspendues de Pise qui penchent leur sommet sur vos têtes; image d'une grandeur morte, comme un saule pleureur sur des ruines.

A Florence, le génie du commerce a créé la souveraineté d'une race; à Milan, ce fut la force de la guerre, l'énergie d'un condottiere. Giacomuzzo Sforza (8), d'origine agreste, avait jeté sa cognée dans un chêne pour savoir s'il serait soldat, et l'oracle répondit qu'il le serait grand et fort; cette révélation de la destinée arrive à tous, et le meilleur oracle c'est la tête et le

(1) Cependant l'arsenal de Venise contient de beaux et d'antiques souvenirs de ses guerres contre les musulmans.

(2) L'escalier des Géants est la partie la mieux conservée du palais ducal à Venise.

(3) L'origine des négociations entre Venise et la France remonte aux conquêtes de Charles VIII à travers l'Italie.

(4) La corporation des marchands de laine, si renommée dans les statuts des villes, fit élever le dôme de Florence. Les corporations formulent le moyen âge.

(5) Cosme de Médicis, fils de Jean de Médicis, tige de cette maison féconde, et de Picarde de Bueri, mourut à Florence, le 1er août 1464, âgé de 75 ans, laissant de Contesine de Bardi, sa femme, Pierre de Médicis qui, l'an 1460, fut pourvu de la charge de gonfalonier.

(6) Laurent et Julien, après la mort de Pierre, leur père (1472), furent déclarés princes de la république de Florence. Julien fut assassiné le 26 avril 1478.

(7) Jean de Médicis, né à Florence le 11 décembre 1475, était fils de Laurent le Magnifique; nommé cardinal à 13 ans, par Innocent VIII, il ne reçut cependant les premiers ordres que quatre ans après.

(8) Giacomuzzo Sforza, né le 10 juin 1369, dans la Romagne, se

cœur (1). Giacomuzzo Sforza se fit condottiere, métier lucratif et grand dans les guerres de république à république; il servit donc tour à tour les Florentins, les Pisans, en Lombardie, en Toscane, à Naples. Vieux chef de guerre, on le vit partout sous sa pesante armure, et sa puissance fut si redoutée que les possédants fiefs se disputèrent à qui lui donnerait sa fille; et le condottiere devint baron territorial comme cela s'était toujours produit à l'origine de la féodalité. Sa succession de terre et d'épée passa comme droit à son fils naturel et bâtard François-Alexandre Sforza, qu'il avait eu dans le désordre de sa première vie; enfant, il se jouait avec les arquebuses et les longues épées; jeune homme, on le voit tour à tour à Naples, en Lombardie, dans la marche d'Ancône, portant des coups terribles de sa main de fer; enfin, il devient si grand que, bâtard et simple condottiere, il épouse Blanche de Visconti, de cette noble race qui régnait sur le duché de Milan; proclamé duc par la force et l'énergie de son caractère, il continua dans sa race cette souveraineté brillante sur le Milanais (2). Quand on veut se faire une juste idée de cette famille de Sforza, de la grandeur de son génie, de la puissance de son caractère, il faut consulter l'historien Guicciardini; lui seul nous fait revivre ce Galéas Sforza, esprit supérieur; ce Ludovic, surnommé le More (3), qui appela Charles VIII à son aide, trahison que l'histoire nationale flétrit à la face de la postérité. Après lui, Louis XII fut proclamé par le peuple duc de Milan; beau lot pour la France, escarboucle brillante pour sa couronne! On s'est toujours demandé quelle puissance d'entraînement avait poussé les conquérants milanais. Connaissez-vous quelque chose de comparable à la magnificence de cette terre qui s'étend depuis Florence jusqu'aux Alpes? Quand on l'a vue une fois, on voudrait la voir toujours, et pour poser sur sa tête la couronne ducale, quel coup téméraire ne tenterait-on pas!

Gênes formait un gouvernement comme Venise; mais, par un de ces revers de fortune qui secouent les États, la république génoise avait vu sa décadence au moment où Venise grandissait. Ils étaient passés ces temps où les galères de Doria menaçaient Venise jusque dans ses lagunes; où le lion de Saint-Marc humilié secouait tristement sa crinière sur sa colonne ébranlée; les doges alors n'osaient se hasarder au delà du Lido et de la Giudecca, car les hardis matelots de Gênes s'étaient avancés un jour jusque dans le grand canal.

Depuis, le gouvernement génois s'était affaibli par les mêmes causes qui avaient glorifié la dictature vénitienne. Nulle grandeur n'est possible avec les petites jalousies de la démocratie, les luttes intimes de familles et de maisons. A Venise, il n'y avait qu'une pensée, qu'une force; le conseil des Dix, véritable institution de salut public, pouvait tout, même faire rouler la tête de ses doges au pied de l'escalier des Géants. A Gênes, dans un sénat incessamment divisé, chaque famille gardait sa force aux dépens de l'unité publique; il y avait des caprices parmi le peuple comme parmi les grands. Venise, création factice, vaisseau jeté sur l'Adriatique avec l'ambition de s'assurer l'empire des mers, donnait beaucoup au pouvoir, parce que le pouvoir avait beaucoup à faire; mais à Gênes la nature avait été trop prodigue pour que les hommes n'eussent pas un peu de mollesse dans le labeur politique. Lorsque les sénateurs passaient leur temps aux délicieuses villas qui couronnaient la cité, lorsque le jasmin, le citronnier se balançaient amoureusement sous les arceaux des palais de marbre, au doux murmure des cascades, était-il possible de trouver dans le patriciat cette énergie que donne une nature sauvage, factice ou ingrate? Les difficultés de vivre créent la vigueur d'action, et le cœur qui étouffe, fait pour respirer des efforts inouïs. Gênes donc s'était ramollie par la naturelle influence de son sol et de son ciel; divisée en mille partis, elle songeait à se placer sous la protection de la couronne de France, et les sénateurs signaient, en écrivant à Louis XII, *nous les fidèles sujets du roi très-chrétien* (4).

Cette mollesse de cœur sous un horizon bleu et les tièdes vents du golfe n'avaient jamais permis à Naples de se gouverner par lui-même; sa couronne était disputée par les maisons d'Aragon, de Provence, tandis que les rois de France revendiquaient ce bel héritage. Le chevaleresque Charles VIII n'était-il pas parti en preux et noble chef pour la Pouille et la Sicile, comme aux temps des Robert ducs de Normandie, maîtres suprêmes des fiefs. Jamais souveraineté n'avait été plus disputée; l'Empire, Rome,

noya dans le fleuve Pescara, à peine âgé de 54 ans, en voulant le traverser pour secourir la ville d'Aquila.

(1) Consultez les admirables livres de Guicciardini, que je considère comme notre maître à tous: j'ai eu le bonheur de me procurer une vieille édition contemporaine (Florence 1571). Je le place à côté de Tacite dans mes études.

(2) François Alexandre Sforza, né en 1401, épousa en 1441 Blanche, fille naturelle de Philippe Visconti, duc de Milan; le duc mourut sans héritiers, et, en 1447, les Milanais se formèrent en république dont Sforza devint le chef; mais trois ans après, il se fit proclamer lui-même duc de Milan, et mourut le 8 mars 1466. Galéas, son fils, né en 1444, lui succéda et mourut assassiné le 26 décembre 1476.

(3) Ludovic-Marie Sforza, né en 1451, était frère de Galéas, mort assassiné, en laissant le duché à son fils Jean Galéas, âgé de 8 ans; Ludovic exerça alors la régence avec la plus grande autorité, mais son neveu, qu'il tenait enfermé dans le château de Pavie, étant mort en 1494, il lui succéda. Ludovic, fait prisonnier en 1500, fut envoyé en France, où il mourut en 1510.

(4) *Voyez*, dans la collection Fontanieu (MSS. Bib. Royale), les lettres du sénat à Louis XII, no 4.

les rois de France prétendaient également dominer Naples, et étendre leur suzeraineté sur la Sicile. Un caractère à part se faisait remarquer parmi ces populations ardentes et affaiblies à la fois : presque toujours le vainqueur y était accepté avec enthousiasme; quelques pièces de monnaie jetées aux lazzaroni, des ornements donnés aux églises, des fêtes, des pompes ou des spectacles faisaient saluer les conquérants; quand le joug était long, il pesait; une certaine inquiétude se manifestait, et la révolte des populations ardentes en finissait avec le dominateur. Ainsi toujours avaient été les Napolitains et les Siciliens, image du feu qui éclate au Vésuve et sur le mont Etna. Au reste, les rois de France prétendaient à un droit de succession naturelle sur le royaume de Naples; Charles VIII (1) l'avait invoqué par la conquête, Louis XII par son parlement, et les entraînements de François Ier pour le Milanais et l'Italie n'avaient-ils pas pour dernier but la conquête et la possession de Naples et de la Sicile?

Quand on veut juger la papauté, si habile et si haute au XVe siècle, il faut voir, dans cette grande dictature de la foi, deux caractères bien distincts : le souverain temporel des provinces d'Italie et le chef spirituel de l'Église. Sous ce premier aspect, la papauté se fait une immense idée d'elle-même et de sa destinée; elle se pose comme la protectrice de la liberté et de la nationalité italiennes; et, à cet effet, elle adopte le système de pondération qui la porte tour à tour à rechercher l'alliance des empereurs, des rois de France et des Vénitiens. La papauté est l'institution véritablement italienne avec toutes ses traditions, elle en perpétue la force; quand elle voit les Allemands, maîtres des Alpes, prêts à se précipiter sur le midi de l'Italie, le pape invoque l'alliance de la France; lorsque, par contre, ce sont les lances du Poitou, de l'Anjou ou du Parisis qui se montrent bariolées dans le duché de Modène, de Ferrare ou les légations, alors la papauté recourt aux Suisses, aux Allemands, parce qu'elle veut qu'avant tout l'Italie soit à elle-même sous l'aile des pontifes : la ligue de Cambrai est-elle autre chose qu'un grand mouvement pontifical, pour empêcher l'Italie de reconnaître ses maîtres dans les Vénitiens alors trop puissants, trop impératifs? Le pape est l'habile représentant de la liberté italienne et de sa nationalité; comme les actes que cette position politique commande nuisent souvent au caractère grave, universel et religieux de la papauté, on ne s'expliquerait jamais la destinée du pontificat pendant la période du XIVe au XVe siècle, si l'on ne se pénétrait d'abord de cette distinction nécessaire.

(1) J'ai toujours pensé que ce serait un admirable sujet d'histoire épique que l'expédition de Charles VIII à Naples.

Les plus constants adversaires de la papauté, les conquérants les plus avides de l'Italie, les empereurs d'Allemagne conservaient leur caractère impératif. Si les papes avaient voué une haine profonde à la maison de Souabe, c'était moins de personne à personne que parce qu'ils savaient bien que les empereurs en voulaient à l'indépendance italique. Les querelles religieuses entre le sacerdoce et l'Empire touchaient moins la tiare et le sceptre que la domination de l'Italie. Chaque fois que l'Allemagne paisible pouvait disposer de ses forces, on voyait le sommet des Alpes couvert de ces *graffs* et de ces *herzogs* aux armures impénétrables, et cette nuée d'hommes de fer se précipitaient la lance haute dans les plaines du Milanais. A ce temps l'Empereur n'était pas encore assez puissant, assez maître de l'Allemagne pour disposer seul des électeurs; le corps germanique formait un groupe d'États sans unité : ici des évêques puissants comme les graffs, là des électeurs qui traitaient à part avec les rois d'Angleterre et de France; puis enfin ces margraves, ces burgraves féodaux qui cachaient leur puissance dans les châteaux aujourd'hui en ruine sur les sept collines du Rhin. Ces terres de Souabe, cette forêt Noire, si fertile en traditions, étaient remplies de vieux soudards qui prenaient service dans les lansquenets, rude infanterie aux guerres de princes ou de républiques, et dont nous voyons encore l'image dans les peintures d'Albert Durer, ou sur les vitraux des églises à Saint-Sébald de Nuremberg, la ville des métiers.

C'était également comme rude infanterie couverte de fortes armures que les Suisses comptaient dans les armées d'Europe; depuis leur terrible choc contre la maison de Bourgogne, ces fiers paysans s'étaient organisés en cantons, comme les confédérés de l'Empire. De toutes parts on recherchait leur alliance; Louis XI les avait aidés et s'en était servi contre ses cousins de Bourgogne; ils avaient tour à tour secondé et combattu Louis XII; l'ambition était entrée au cœur de ces agrestes montagnards; ils avaient vu le Milanais, et l'aspect de ces belles terres si fertiles sans labour, sans travail, les avait séduits au point de leur en faire désirer la conquête; les pics des montagnes, le bêlement des troupeaux conservaient bien encore leur charme sur ces imaginations simples; mais, rudes et avides paysans, ils aimaient le son des écus au soleil d'or en véritables condottieri, toujours au service de ceux qui les payaient le mieux; tantôt pour les Sforza de Milan, tantôt pour les empereurs, pour ou contre les rois de France; et en ceci ils étaient bien ingrats, car ne devaient-ils pas leur affranchissement, le maintien de leur liberté au roi Louis XI, ennemi naturel de la maison de Bourgogne? Chacun ménageait les Suisses, capricieux et intéressés, mais la meilleure infanterie; leurs carrés de piques et

Bibliothèque nationale, Réserve Fol.

d'arquebuses n'avaient pas encore éprouvé d'échec, surtout dans cette manière de se précipiter sur l'artillerie, d'enclouer les pièces en étouffant de leur masse les canonniers, puis se reformant en carrés de lances ou de piques (1). Les Suisses résistaient comme un mur impénétrable aux charges de la cavalerie. Quelques gravures contemporaines nous reproduisent ces troupes d'Helvétie aux casques de fer, à l'arquebuse à rouet sur l'épaule; leurs figures de soudard est terrible, leur longue barbe descend sur leur poitrine, leurs cils épais se mêlent à leurs moustaches souvent grises et crépues; ils portent des justaucorps et de larges culottes, des fraises comme plus tard les Navarrais de Henri IV; puis leur mèche d'arquebuse est suspendue à leur ceinturon de cuir avec la gourde à poudre, au fermoir de cuivre.

Autant les Suisses étaient intéressés, amateurs de bons écus, autant il y avait de générosité et de noble chevalerie dans les deux nations de Pologne et des vieux Hongres; pour eux la guerre était devenue une sorte de croisade contre les Turcs; ils ne s'inquiétaient ni de subsides, ni de conquêtes; jetés comme une barrière sur les limites de la chrétienté, ils se chargeaient de la défendre contre les hordes aux cimeterres étincelants. Il y avait eu là bien des saints couronnés et des martyrs. Qui aurait jamais dit que les Hongrois, la terreur des églises au xe siècle, convertis par saint Étienne, deviendraient les plus zélés défenseurs de la chrétienté? Ainsi Dieu avait changé la face du monde; les Polonais et les Hongrois, les plus nobles troupes de cavalerie, chargeaient fièrement les janissaires, et ces deux peuples préservèrent alors l'Europe de l'invasion des barbares; sans eux, qui aurait pu résister à ces myriades d'enfants du prophète débordant sur l'Allemagne?

La puissance turque était parvenue à son apogée de grandeur; de nation asiatique, elle aspirait à devenir européenne en campant sur le Danube. Il y a dans ce vaste fleuve qui roule ses eaux majestueuses à travers tant de peuples, quelque chose de providentiel; il fut l'obstacle opposé à la barbarie; les chaînes suspendues en trophées à l'arsenal de Vienne (2) constatent que le génie de la destruction ne put jamais captiver ses flots tourmentés et rapides. A ce moment, cette puissance musulmane n'est point encore entrée dans le mouvement diplomatique européen; déchaînée par la conquête, rien ne la comprime ou ne l'arrête; on cherche à la combattre, à la vaincre, mais non encore à l'appeler comme aide et appui dans la marche des intérêts. Les premières relations avec la Porte Ottomane datent de François Ier; elles ne remontent pas au delà; la ferveur religieuse ne fut plus dès lors un obstacle aux desseins de la diplomatie; l'esprit du moyen âge se transforme!

Cette ferveur de religion et de chevalerie était gardée chaste et pure par de braves chevaliers qui devaient bientôt braver dans Rhodes toute la puissance de l'Asie. L'esprit des croisades n'était pas entièrement éteint, il survivait dans quelques-uns de ces ordres nés en Palestine sous la domination de la France; les templiers avaient disparu sous un coup de sceptre de Philippe le Bel; le choc fut rude, mais les hospitaliers, héritiers de la mission des templiers, avaient saisi l'étendard de la croix, comme dans les batailles, lorsqu'un chevalier tombait le gonfanon au poing, un autre se levait pour le porter haut. Réfugiés à Rhodes, les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient à soutenir un siége terrible; toutes les forces du croissant allaient se réunir pour les dompter. Rhodes succomba; mais on peut reporter à cette époque le véritable réveil de l'Europe chrétienne contre la puissance ottomane. Souvent il arrive qu'un dernier coup de résistance, de gloire et de désespoir change l'esprit des empires et fait naître d'autres héroïsmes. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem sauva l'Europe au xve siècle, et cette Europe ingrate les laissa tomber à une période d'égoïsme et de personnalité.

Il faut distinguer, dans le mouvement de l'islalisme contre la chrétienté, deux époques très-séparées : la première, irruption brisée par Charles Martel à Poitiers, toute sarrasine et moresque, se termine en Espagne par l'expulsion des Mores et les édits de Ferdinand et d'Isabelle. Le second âge, celui de l'invasion ottomane, subit son point d'arrêt au siége de Rhodes. Règne ferme et brillant que celui de Ferdinand et d'Isabelle (3), véritable origine de l'unité espagnole! On ne peut refuser à la splendide époque du gouvernement des Mores une certaine action sur la science et les arts; j'ai lu, voyageur enthousiaste, ces vers de poëtes écrits sur l'Alhambra qui rappellent la gloire et les grandeurs du califat; les almacens de Valence, de Grenade et de Cordoue respirent le souvenir d'une civilisation avancée. Mais avec l'em-

(1) Les bas-reliefs du tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à Saint-Denis, peuvent donner une idée de la manière de combattre des Suisses; on peut les comparer avec les autres bas-reliefs du mausolée de Maximilien, à Insprück; ils appartiennent à la même manière et au même temps.

(2) Ces chaînes tiennent presque toute la cour de ce bel arsenal de Vienne. Bonaparte fit également l'expérience de tous les dangers qu'offre le Danube, dans sa campagne de 1809, à l'île de Lobau. *Voyez* mon travail sur *l'Europe pendant le règne de Napoléon*. — Bruxelles, Société belge de librairie Hauman et Ce.

(3) Ferdinand V le Catholique, né le 10 mars 1452 de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, monta sur le trône de Castille, en 1474, après la mort de Henri IV, du chef d'Isabelle, sœur de ce roi, née en 1451, qu'il avait épousée (1469). Jean II, son père, étant mort (1479), Ferdinand réunit au royaume de Castille celui d'Aragon. Isabelle mourut en 1504, et Ferdinand beaucoup plus tard.

pire sarrasin l'unité espagnole aurait disparu. Si les vieux chrétiens n'avaient conservé leur foi et leur force nationale dans les montagnes des Asturies, l'Espagne n'aurait été qu'un fief de l'Afrique, et ses riches cités auraient obéi aux fils du prophète.

C'est donc aux fermes mesures de Ferdinand et d'Isabelle que l'Espagne dut sa délivrance; l'inquisition surtout fut le plus énergique et le plus patriotique instrument pour assurer le triomphe de la nationalité espagnole. Si l'inquisition avait été admise en France, elle aurait préservé la patrie (en conservant l'unité de la foi) de ces guerres civiles du XVIe siècle où tant de sang fut répandu. Dans les crises on a besoin de ces moyens extraordinaires; le signe de chrétien était celui de la patrie; en Espagne, l'homme qui ne s'agenouillait pas devant les églises était un traître, un ami des Mores; on devait le proscrire et le frapper. C'est donc Ferdinand, Isabelle et l'inquisition qui firent les destinées de l'Espagne et préparèrent le règne immense de Charles-Quint.

L'Angleterre s'était dévorée dans les guerres civiles de la Rose rouge de Lancastre et de la Rose blanche des York. Ces guerres de couleurs et de symboles se reproduisent à tous les temps; le vert, le bleu, le rouge n'étaient-ils pas des signes de faction à Constantinople? et lorsqu'on parcourt aujourd'hui les rues de Florence et de Pise, le blanc et le noir ne bariolent-ils pas encore ces églises qui virent les partis en armes? Dès que l'Angleterre ne déborda plus sur le continent par la guerre, elle s'agita jusque dans ses abîmes les plus profonds; enfin, comme le dit un vieux poëte anglais : « Les deux roses s'étaient formées en bouquet, et de cette tige réunie était né Henri VIII (1), » l'homme de chair et de sang. L'Angleterre disposait de grandes forces; sa chevalerie, d'origine normande et saxonne, était ferme au champ de bataille; rien n'égalait les archers du pays de Galles quand ils se déployaient aux champs; leurs arbalètes lançaient des dards vigoureux. Depuis que la poudre avait changé les combinaisons de la guerre, les Anglais avaient apporté une attention active et profonde à l'artillerie; les premiers, ils s'étaient servis de canon : quel ravage les longues couleuvrines n'avaient-elles pas fait dans les rangs pressés de la chevalerie! Pour combattre et anéantir cette influence de l'Angleterre, la France avait servi les haines si antiques des Écossais contre les Saxons et les Normands; plus d'une fois les Anglais avaient essayé la domination de l'Écosse, alors sous le gouvernement des Stuarts (2), race mélancolique unie à la France par une vieille affection de peuple et par les services que les Écossais avaient rendus sous Charles VII, quand la couronne de France, violemment ébranlée par les Bourguignons et les Armagnacs, était tombée aux mains des Anglais. Une compagnie écossaise servait comme garde personnelle du roi autour du drapeau fleurdelisé.

Le moyen âge fut le temps des franchises de villes et de la liberté municipale quand il n'existait aucun système de centralisation, aucune force supérieure autour de laquelle toutes les autres vinssent se grouper; les villes municipales formaient comme une fédération, et ce qui existait en Italie, ce faisceau de villes indépendantes, républicaines, se produisait également en Allemagne, en Flandre, comme aux bords de la Baltique.

L'Europe, aux XIIIe et XIVe siècles, offrait deux idées également puissantes en face l'une de l'autre : la féodalité et la municipalité; elles marchaient ensemble sans se heurter comme la vassalité et la corporation. A côté des châteaux qui couronnaient les montagnes, se plaçaient les villes libres avec les corporations marchandes : graffs et syndics, barons et maîtres, toutes ces idées se mélangeaient dans l'organisation sociale et politique. En Flandre surtout, le grand système des franchises communales existait dans sa force; les bourgeois admettaient bien la souveraineté de leur duc ou comte, mais nul syndic de Gand, de Courtrai, de Bruxelles, n'eût sacrifié les priviléges de la ville à son suzerain féodal ou à sa dame, car femme succédait au fief de Flandre (3). Qui n'avait alors souvenir des glorieuses défenses de Lille et de Courtrai contre les ducs de Bourgogne? c'est qu'avant tout, les corporations tenaient à leur liberté, à leurs priviléges, à leurs bannières. On trouvait de ces statuts dans les villes hanséatiques comme dans l'île de Wisby, dans les cités libres de Cologne comme au pied des Pyrénées où les *ricos-hombres* d'Aragon et de Navarre étaient si fiers de leurs *fueros*, avant l'énergique joug de Charles-Quint.

Cependant, on ne pouvait se dissimuler que l'état social tendait à se modifier par de grandes causes; le siècle paraissait profondément agité. Les vastes découvertes destinées à remuer les générations ne produisent pas d'abord tous leurs effets; il y a pour elles un temps d'arrêt qu'elles consacrent à se perfectionner et à s'organiser; puis elles débordent apportant avec elles-mêmes leur principe de bien et de mal. Depuis le XIIIe siècle, la science de la guerre était en possession de la poudre; le génie de la destruction s'était emparé de cette force, décrite déjà par Bacon, comme

(1) Henri VIII, fils de Henri VII et d'Élisabeth d'Angleterre, était né en 1492.

(2) Jacques IV, fils de Jacques III, lui succéda au royaume d'Écosse, le 11 juin 1488, âgé de quinze ans, et épousa, en 1503, Marguerite d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Ce fut par ce mariage que la couronne d'Angleterre passa dans la maison de Stuart, en 1603, après la mort de la reine Élisabeth.

(3) Le droit féodal était ici en toute sa vigueur.

un principe terrible (1). On ne renonça pas d'abord à l'arc vigoureusement tendu, à la lance, à l'arbalète; mais dans chaque corps de bataille, on arma les compagnies de pied de lourds tubes, sortes d'arquebuses à rouet; les longues coulevrines vinrent ensuite, telles qu'elles sont reproduites aux manuscrits du xve siècle (2).

La vieille tactique militaire dut alors se modifier; les corps de combat se formaient de masses de fer pressées, chevaux et hommes, sous le gonfanon du souverain; au devant de ces masses, et pour engager la bataille, on plaçait des compagnies d'archers agiles, vigoureux, qui lançaient des traits ou flèches. Ces troupes, très-fortement exercées dans les comtés de Sussex et de Cambridge, avaient presque toujours assuré la victoire aux Anglais. Depuis que l'arquebuse avait succédé à l'arc, on dut modifier l'ordre des combats. Les corps de chevaliers bardés de fer furent conservés (la féodalité n'était point morte encore, et tout noble voulait servir à cheval). Mais comme les coulevrines ne respectaient ni casques, ni hauberts, ni cuirasses, on dut opposer artillerie à artillerie, et organiser une infanterie d'arquebusiers destinés à s'élancer sur les canons immobiles comme leurs affûts; là furent tout l'art et le courage des lansquenets suisses. Quand la bataille commençait, ils s'attachaient à faire bonne prise des canons en courant vers l'artillerie; une fois maîtres de ce moyen décisif des batailles, la cavalerie pouvait donner à l'aise, et ses fortes lances jetaient partout le désordre (3).

L'invention de la boussole, le passage à travers le cap des Tempêtes décrit par Camoëns, la découverte de l'Amérique, tendaient également à bouleverser tous les rapports de puissances et de relations. Avant ces merveilleuses conquêtes de l'homme, tout le commerce se concentrait dans le double bassin de l'Adriatique et de la Méditerranée; les croisades avaient jeté les idées, les émotions et les intérêts vers l'Orient. De là étaient nées les puissances de Venise, de Gênes, d'Amalfi, et même la grandeur des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les destinées de l'empire ottoman, la puissance des États barbaresques, se rattachaient aussi à cette direction de toutes les pensées vers l'Orient. Les Turcs n'étaient-ils pas les maîtres du vaste littoral qui séparait l'Europe de l'Asie? Rien ne pouvait s'accomplir que par eux.

Les nouvelles découvertes déplacèrent les idées et les intérêts; Gênes et Venise n'étant plus sur la route des grandes destinées de la génération, tôt ou tard elles devaient s'éteindre. Le diadème des deux mondes rayonnait sur la tête des vieux rois de Castille, à peine délivrée du joug des Mores; les siècles bouleversent ainsi les puissances, les élèvent ou les abaissent tour à tour. La loi du perfectionnement et du progrès continu est une de ces chimères d'or qu'il faut laisser comme distraction et orgueil aux peuples pour leur faire oublier la tristesse de leurs destinées, qui est de rouler incessamment et sans espoir le rocher de Sisyphe. Cependant au xve siècle les choses n'en sont point complétement arrivées là; l'Italie, l'empire ottoman, sont encore de grandes puissances en jeu dans le mouvement politique. Il faut de longues années pour déplacer les rapports de peuples; on ne s'élève ni on ne tombe dans un seul jour; la providence de Dieu n'est pas aussi pressée que l'impatiente vanité des hommes.

La réforme de Luther donna également sa direction désordonnée à la politique; elle fit pénétrer une lutte religieuse dans les questions de prépondérance civile. Le corps germanique, déjà si divisé, se morcela dans des querelles intimes; les intérêts protestants et catholiques se placèrent en face pour combattre; les idées du moyen âge s'affaiblirent profondément. Les masses renoncèrent aux fraternités de corporations et de confréries; et, s'il se forma des associations, elles furent turbulentes et dévastatrices à la manière des anabaptistes. Le principe d'autorité et d'obéissance ne reposa plus désormais sur une idée morale ou religieuse, sur des rapports mystiques et touchants, mais sur la force matérielle; les rois, s'affranchissant de tout devoir de famille, ne respectèrent plus ni les lois domestiques ni celles des propriétés, et les sujets se révoltèrent par la raison qu'ils étaient les plus forts. Le droit public se modifie entièrement; il commence à se former une école diplomatique qui balance tous les intérêts pour les invoquer au profit des nationalités égoïstes; devant la politique la fraternité chrétienne s'affaiblit et tombe (4).

Cette école diplomatique a l'Italie pour berceau; rarement les puissances superbes recourent aux négociations; elles imposent leur volonté par cela seul qu'elles ont le glaive en main. La force n'a pas besoin de s'assouplir; en Italie, il n'y avait aucune puissance qui possédât une plénitude de moyens suffisants pour imposer sa loi; toutes devaient donc chercher leur crédit dans une certaine sphère de négociations, et c'est ce qui donna la vie active à la diplomatie que Machiavel (5) mit en précepte. Il arrivait en Italie ce qui se manifeste toujours là où il y a peu d'énergie; il se révélait un besoin de trahison, de manœuvres

(1) *Voyez* mon travail sur le siècle de *Philippe-Auguste*. — Bruxelles, Société belge de librairie Hauman et Ce.

(2) *Voyez* les MSS. à miniatures de la Bibliothèque royale.

(3) Les bas-reliefs d'Insprück, je le répète, me paraissent bien remarquables pour l'histoire militaire du xvie siècle.

(4) J'ai raconté cette grande révolution dans mon travail sur *la Réforme*.

(5) Nicolas Machiavel, né à Florence, le 3 mai 1469, y mourut le 22 juin 1527.

secrètes, un perpétuel changement dans les alliances, les traités, de manière que la parole humaine n'était plus qu'un jeu. Le génie de Machiavel n'inventa rien de neuf; il raconta, fidèle historien, les faits qu'il avait sous les yeux; et les prenant comme éléments d'une théorie, il en fit sortir quelques principes généraux qui paraissent odieux parce qu'on en détache les événements contemporains. Il ne faut jamais lire les livres de Machiavel isolés, sans les rapprocher et les comparer à la poésie de Dante qui en est comme la clef. Dante a peint le sens moral de l'Italie; il a révélé ses plaies de corruptions, ses actes atroces, les trahisons de ses gouvernants et de ses peuples; son *Enfer* n'est que la peinture fatale de sa patrie. Quand on s'est bien pénétré de cette douleur énergique, quand on a parcouru les dédales de ce poëme, où brille d'une sombre lueur la tour d'Ugolin, alors on peut lire Machiavel, et le trouver moins théoricien que politique d'application.

En toute circonstance, les livres de Machiavel sont les plus importants morceaux d'histoire à côté des magnifiques compositions de Guichardin. C'est donc en Italie, et au xve siècle, qu'on doit reporter l'origine d'une véritable école diplomatique, qui s'est agrandie depuis en s'appuyant sur des principes plus larges et plus justes; car les États et les peuples forts d'eux-mêmes ont moins besoin de supercheries. En toute hypothèse, l'Italie devait se défendre par sa finesse et son habileté; n'était-elle pas le champ de bataille où la force faisait incessamment ses appels aux armes et donnait ses cartels?

## CHAPITRE III.

### LA FRANCE, LES PRINCES ET LES INTÉRÊTS CONTEMPORAINS, A L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier.

Le système féodal. — Les grands vassaux. — Principauté territoriale de la France — La noblesse. — La chevalerie. — Les châteaux. — Mœurs. — Passe-temps de guerre. — Esprit de judicature. — Les parlements. — La basoche. — Influence de Louis XII. — Les armées. — Les négociations. — Finances. — Revenus. — Mœurs. — Chasses. — Forêts. — Fiefs du domaine. — Princes régnants à la mort de Louis XII. — Le pape. — L'Empereur. — Le roi d'Espagne. — Le roi d'Angleterre. — L'Italie. — Florence. — Milan. — Venise. — Droits prétendus par les souverains. — Généalogies. — Héritages. — Naples. — La Sicile. — Gênes. — Esprit de conquêtes.

### 1500-1514.

Les forces de la France allaient agir dans un splendide cercle de puissance et d'énergie au commencement du xvie siècle; si Louis XII les avait comprimées dans un système pacifique et de judicature, la France chevaleresque éprouvait un désir immense de se montrer sur un vaste champ de bataille. Depuis l'avénement de Philippe-Auguste, la royauté avait fait d'incessants efforts pour arriver à un résultat de centralisation; les crises s'étaient succédé, et lorsque Louis XI abaissa la tête des grands vassaux, les derniers débris de la force féodale résistèrent seuls au courroux de la royauté. Depuis, la puissance si brillante des ducs de Bourgogne était anéantie; les comtes de Provence, les ducs de Bretagne avaient disparu; tous ces fiefs étaient venus à la couronne par héritage, confiscation ou conquête, trois grands moyens de réunion qui avaient admirablement servi la royauté dans ses destinées. Le principe territorial était alors qu'il n'y avait d'autre suzerain que le roi; on ne reconnaissait pas en France une autorité égale au prince; tous les droits venaient se concentrer à la tour du Louvre; on ne voyait plus de résistances capables de s'opposer à son autorité, et les ducs de Bourgogne semblaient avoir épuisé les forces et les grandeurs féodales. Il y avait bien encore une noblesse, mais la féodalité comme résistance politique avait disparu.

La noblesse était issue, dans son principe, du système féodal; originairement la terre avait constitué le titre, comme les belles actions, les alliances et la vieille fantaisie des ancêtres avaient composé le blason de race. Les choses étaient changées depuis; s'il y avait encore des nobles par l'origine des fiefs, plusieurs devaient leurs titres à la volonté royale; on n'attribuait pas tout aux coups de lance et d'épée; le suzerain créait des nobles; les infiniment petits, il les faisait grands même par caprice (1). Restait comme épuration la chevalerie qui jetait un éclat si vif sur les mœurs de la noblesse : à mesure que la féodalité s'en allait, la chevalerie déployait les magnificences de son institution. C'est dans la période du xve au xvie siècle que se montre dans tout son éclat le cérémonial de la chevalerie; les temps purement féodaux offrent trop de violence pour que des règles d'honneur puissent être réunies dans un code; on donne des coups de lance et d'épée; on renverse des

(1) Louis XI fut le grand multiplicateur des lettres d'anoblissement; il les donna quelquefois à tous les magistrats des villes simultanément. *Voyez* les t. XVII et XVIII de la *Collection du Louvre.*

batailles épaisses de lances, mais le culte des femmes, de la faiblesse et de l'honneur ne remonte pas au delà de Charles VII; alors s'écrivent les romans de *Jehan de Saintré et la Dame des belles Cousines, le Vœu du Héron;* alors s'enluminent les belles miniatures des tournois du roi René (1), pieux et galant instituteur des règles de chevalerie : l'enfant noble est page d'abord; presque au sortir de la garde de sa mère, il sert le chevalier son seigneur dans les festins, lui donne l'eau pour se laver, le vin d'honneur ou l'hydromel qui réjouit l'âme; il doit se montrer assidu à la chasse, lui présenter la hure du sanglier ou le faisan doré que l'épervier vient de saisir de ses durs éperons; le jeune page fait la lecture aux dames agenouillé devant elles, car il doit s'habituer à ce culte de dévouement et d'honneur. A quatorze ans il devient écuyer, et commence ainsi la vie active des batailles; alors il s'attache à quelque vaillant chevalier qui a fait ses preuves dans mille combats; il quitte les doux enseignements des dames pour les périls de la guerre; il n'a pas assez d'us et de prud'homie pour requérir l'ordre de chevalerie, pour cela il faut qu'il attende sa vingt et unième année. A cet âge il a fait ses preuves et il choisit son parrain; le plus beau titre n'est-il pas celui de chevalier? Il n'est roi ni prince qui le dédaigne, et combien de fois le preux Bayard ne fut-il pas parrain de chevalerie (2)!

La vie de noblesse se concentrait dans ces châteaux dont nous possédons encore quelques beaux débris; en laissant à la bourgeoisie et aux marchands les cités populeuses et bruyantes, le noble préférait la solitude profonde, sur les coteaux, au milieu des forêts, sur la cime des rochers, avec la chasse lointaine, l'étang empoissonné, et la vaste prairie où paissaient les coursiers et cavales; là il pouvait déployer le luxe des cours plénières. Écoutez les fanfares des cors, trompettes et buccines; elles annoncent les grandes solennités des tournois : voyez arriver cet écuyer au justaucorps serré, aux armes de son seigneur sur la poitrine; le pont-levis s'abaisse, et bientôt, dans la salle des hommes d'armes, il présente, un genou en terre, la charte ployée et scellée. Quelle joie éclate sur tous ces visages de chevaliers impatients de se signaler! On se met en marche par groupe, chacun son blason bien voyant, car il faut montrer qui l'on est et de quelle race vaillante on sort; quelques-uns pourtant, voulant rester inconnus et se faire remarquer seulement par la force des coups, choisissent des armes brunies, sans couleur, sans blason; on les distinguera par le nom du chevalier au panache noir, à la devise de tristesse ou de joie; et s'ils sont de vigoureux jouteurs cela suffira. Quelle activité dans ces châteaux où maintenant se balance l'ivraie au souffle des grands vents sur les tours brisées par les âges! Quelle foule autrefois dans ces ruines que je contemple en écrivant ces lignes (3), où l'on n'entend plus aujourd'hui que le cri des oiseaux de nuit! Le tournoi va commencer! Accourez, chevaliers! Que de nobles dames sur cette grande estrade couverte de tapisseries flamandes! Savez-vous qu'il y a des hommes qui frappent dru et ferme! A qui appartient ce grand coup de lance? Quelles épées se brisent en éclats sur la visière? Il y a là bien de vaillants hommes : honneur à leur race!

Tels étaient les passe-temps des nobles hommes lorsque la guerre ne les appelait pas aux lointaines batailles. La guerre était, en effet, leur élément, leur vie entière; il n'y avait dans la société de profession élevée que celle des armes; quiconque n'osait présenter sa poitrine aux ennemis n'était pas digne de ce nom de gentilhomme, titre de loyauté et d'honneur. Toutefois, depuis le règne de Louis XII spécialement, s'élevait la judicature, ordre d'État qui visait aux honneurs de la chevalerie. Bon justicier, roi d'ordonnances et d'arrêts, Louis XII avait considérablement grandi l'autorité parlementaire, pour opposer les arrêts de cour aux hommes de violence.

Chancelier, présidents et conseillers, étaient tous fort respectés, car ils avaient alors bien servi le roi, clercs en sciences et en lumières. C'était à coups de sentence du parlement que la plupart des réunions de fiefs à la couronne s'étaient accomplies. Y avait-il une tête assez rebelle pour faire ombrage à la couronne? les parlements n'hésitaient jamais à l'abattre. En général, fort dociles, les parlementaires avaient pour mission de grandir l'autorité royale, qui, à son tour, les accablait de concessions; le chancelier de France fut toujours féal et chevalier de plein droit; les présidents furent les égaux des pairs; le mortier fut aussi exalté que les heaumes et les casques, et le sceptre de justice fut placé à côté de l'épée du guerrier. A la première réquisition du sire roi, les gens de justice confisquaient les fiefs, prononçaient arrêt de mort contre les rebelles, et enregistraient ces édits pourraser et semer de sel telle châtellenie insolente (4). Depuis Louis XII, la judicature s'était donc fort étendue; autour d'elle se groupaient les cours des finances et des comptes, les avocats, procureurs, légistes en droit, et par-dessus tout, les clercs de la basoche, si

(1) Je ne sache pas de plus belles miniatures que celles du MS. des *Tournois du roi René* (Bibliothèque royale).

(2) Le bel ouvrage de Sainte-Palaye sur *la Chevalerie* peut dispenser de toutes preuves; quels hommes que les Sainte-Palaye, les Foncemagne, etc., dignes successeurs de Ducange dans la vieille Académie des inscriptions! (3) J'écris ceci sur les belles ruines du château de Pierrefonds (septembre 1842). (4) Ces sortes d'arrêts parlementaires se multiplient de 1467 à 1650 surtout.

rieurs et amusants dans les rues de la Cité quand ils faisaient *festes et esbattements*.

S'il y avait des chevaliers ès justice, il existait aussi des nobles ès sciences; Charles VII avait fort aimé les érudits, les poëtes, les universitaires, et autour de lui on ne voyait que bacheliers et chevaliers ès sciences. L'université s'était donc déployée avec toutes ces branches de royaux lignages et sa famille de savants. Il y avait déjà des écrivains de toute sorte, indépendamment des poëtes comme Alain Chartier (1) et des chroniqueurs comme Froissard (2). Je ne sache rien au-dessus de ces belles pages écrites, et pourtant tous deux étaient en dehors de l'université latine. Cette fière dame à la robe noire et pédante, avide de toute domination, se faisait peindre les mains pleines de fleurs dans le beau castel de la science, et cette science consistait dans les arts libéraux, ses enfants les plus chéris. Qui ne connaissait dame Rhétorique avec son discours fleuri, et la Philosophie, si fière d'elle-même, avec ses syllogismes et ses arguments, dame Physique, et la docte Théologie, le complément et l'explication de toute la science? A cette belle source venaient s'abreuver les étudiants de tout pays, dans leur quartier au delà de la Seine, vers la tour de Nesle, jeunes hommes espiègles, tapageurs, exempts de toute police, avec leurs priviléges, leurs juridictions, jouant de bons tours aux bourgeois et bourgeoises. Si la basoche était lourde et empesée dans ses folies et processions, les écoliers en l'université avaient un laisser aller dans leurs jeux fort divertissant; ils écoutaient les leçons de leurs maîtres. Chaque philosophe, chaque médecin ou rhéteur avait ses élèves; on commençait à disséquer le cadavre, à étudier l'anatomie; la judicature elle-même développait ses progrès, car les lois et les Pandectes venaient d'être découvertes, et ces beaux monuments de Rome antique étaient le sujet de dissertations infinies. Libre une fois de ses études, il fallait bien que l'étudiant folâtrât aux dépens et préjudice des habitants trop paisibles pour ses jeux.

Les finances avaient créé une autre classe presque privilégiée. Au vieux temps, juifs et financiers se confondaient dans une même et commune dénomination. Le roi avait ses revenus propres, ses domaines, ses fermes, ses forêts dont il recevait le produit; et quand le besoin s'en faisait vivement sentir, il recourait à l'emprunt, à l'usure. Plus tard l'impôt devint régulier; la guerre appela l'aide des receveurs, un contrôle des comptes et des moyens d'examen; et c'est ce qui créa la classe des financiers, bientôt élevée au niveau des parlementaires; il fut créé une cour des aides, comptes et finances, comme il y avait un parlement : ce qui constitua une hiérarchie de financiers, receveurs, gardes du trésor, places fort périlleuses, car tous pressuraient le pauvre peuple et devaient satisfaire la royauté toujours un peu prodigue de ses deniers; et puis quand ils étaient bien odieux, le roi les sacrifiait aisément à la multitude qui saluait leur corps bien et dûment pendu à Montfaucon. Au reste, parlementaires, financiers, gens de science, sortaient tous de la bourgeoisie; la plupart des nobles dédaignaient ce qui n'était pas gloire et conquête; la justice, ils la cherchaient dans l'épée; l'argent n'était pour eux qu'un moyen d'éclat de fêtes et tournois; la science, il n'en était qu'une seule, la guerre, et ils y excellaient d'estoc et de taille. La bourgeoisie restait donc en pleine possession de ces forces diverses de la société; tout ce qui était clerc en robe venait d'elle; or, cette classe grandissant toujours, il devait en résulter un déplacement dans la puissance publique; la société, de féodale qu'elle était, deviendrait royale d'abord pour se faire ensuite complétement bourgeoise.

La royauté, depuis Louis XI, avait cette tendance spéciale de bourgeoisie; la noblesse, trop fière et trop haute pour accorder une obéissance absolue, avait ses volontés, ses exigences, ses caprices de haut baronnage. En général un pouvoir va toujours droit à la résistance qui le blesse, pour la combattre, et à la force qui le sert, pour s'y appuyer. C'est son instinct : la lutte une fois engagée avec la féodalité, il fallait nécessairement appeler la bourgeoisie, la judicature, les financiers à l'aide de la couronne; et Louis XII accomplit cette révolution.

La royauté dès lors ne garda plus de la féodalité que les formes essentiellement militaires; le roi, devenu le premier des gentilshommes de son royaume, en conserva les mœurs et les manières; ne faisant que des temps d'arrêt et de passage dans les châteaux du Louvre et du Parisis, il vécut à Amboise, Fontainebleau, Compiègne, ses maisons royales, sortes de rendez-vous de chasse dans les vastes forêts. Ce n'étaient pas encore de beaux palais aux murs pacifiques, mais de véritables demeures féodales, avec les donjons et les tourelles, les cours aux tournois jetées au milieu des bois séculaires : les pages y élevaient les faucons pour la chasse, les chiens courants qui jappaient à côté de la faisanderie. Quand le roi n'était pas à la guerre, son doux passe-temps était de courir le cerf ou le sanglier; avant que le soleil dorât l'horizon, le son du cor se faisait entendre dans la forêt :

(1) Alain Chartier, né en Normandie en 1386, après avoir terminé ses études à l'université de Paris, fut nommé par Charles VI clerc notaire et secrétaire de sa maison, charge que lui conserva Charles VII. On ignore l'époque précise de sa mort. Duchesne a donné une édition complète de ses œuvres; Paris, 1617, in-4o; la plus rare est celle de Galliot Dupré, 1529, in-8o.

(2) Jean Froissard, né à Valenciennes en 1333, après une vie errante et aventureuse, termina ses jours en Flandre, vers l'an 1400. Le

rois, princes, nobles hommes, étaient à cheval, battant les buissons et les épais taillis. Cette vie maintenait une certaine force de corps, une souplesse de membres nécessaires pour les grands jours de bataille. Ces mœurs, communes à toute la noblesse de l'Europe, créaient une solidarité de courtoisie et faisaient de tous les chevaliers autant de frères d'armes, sauf les démêlés d'épée dans les jours de combat.

A la mort de Louis XII, quand un nouveau droit public allait apparaître par tant de causes diverses, l'Europe saluait des souverains d'un caractère remarquablement supérieur. L'empereur Maximilien (1) portait dans les émaux de son blason : « Bourgogne et Portugal, » et son sang recélait à la fois l'impétuosité qui brise les obstacles, et ce flegme qui sait attendre le dénoûment. Le voyageur qui passe aujourd'hui à Insprück, la pittoresque ville des montagnes, visite la sépulture des ducs d'Autriche; au milieu de ces vieux ducs blasonnés, tout de fer et d'acier, s'élève le tombeau de Maximilien, curieux monument par ses bas-reliefs de marbre, chefs-d'œuvre qui disent toute la vie du grand empereur. Jeune homme, Maximilien épouse cette Marie de Bourgogne que tous les princes de l'Europe désiraient, et que Louis XI ne sut pas retenir; maître de cette magnifique succession, il convoite la Bretagne et se fiance avec Anne de Bretagne. Plus heureux, Charles VIII réunit habilement cette province à la monarchie, et les noces se célèbrent au château de Chambord. Maximilien tourne alors les yeux vers l'Italie; il veut se poser comme le grand obstacle aux conquêtes des rois de France : que lui importent la naissance, l'illustration? il est assez noble par lui-même; ce qu'il lui faut, c'est une digue à l'impétuosité française, et il épouse la nièce de Ludovic Sforza, duc de Milan, la plus fabuleuse fortune de condottiere. Ces Sforza, têtes fortes et de grand conseil, ont créé Milan et ses grandeurs; la ville s'est élevée avec ses merveilles de sculpture que témoignent les gigantesques cariatides du dôme, chefs-d'œuvre d'études musculaires à la manière de Michel-Ange.

Fier homme que Maximilien, caractère de fer qui ne refuse jamais de croiser sa forte épée! Un preux champion part du château de Fontainebleau, ainsi qu'on le voit aux romans de chevalerie, pour défier les barons d'Allemagne, grands et petits, dans une joute; Maximilien ne s'informe pas ce que peut être ce jouteur inconnu : est-il roi, simple chevalier? qu'importe! il s'élance dans la lice et fait rouler dans la poussière le champion assez imprudent pour insulter tout le baronnage d'Allemagne. Prince habile dans ses alliances, lui-même s'est tant grandi par les mariages, qu'il prépare avec soin l'union de son fils Philippe, avec Jeanne, l'héritière d'Aragon et de Castille (2) afin de réunir toutes les grandeurs dans une seule maison! Maximilien est le puissant promoteur de la ligue de Cambrai; il y perd l'Istrie et la Dalmatie, car Venise sort glorieuse de ce péril, et, avec l'appui de la France, elle dissout la ligue fatale. A cette époque, deux noms grandirent démesurément en Italie; et le palais des doges à Venise retrace le souvenir de Trivulce (3) et de l'Alviane (4), si remarquables chefs de guerre.

A côté de l'Empereur, rayonne le pape. La tiare, pendant le règne de Maximilien, couronna le front de trois pontifes : Alexandre VI (5) (Borgia), Pie III (François Piccolomini), et Jules II qui gouverne l'Église presque à l'avénement de François Ier. On a résumé tous les crimes dans Alexandre VI, sans discuter les témoignages et les preuves; on a été aise de créer le Néron de la papauté, à l'époque où la réforme jetait ses déclamations furieuses contre les papes; la critique a procédé pour Alexandre VI comme pour les douze Césars; elle a pris pour témoignage Guichardin, comme les classiques ont adopté Suétone et Tacite, vieux patriciens qui déclamaient contre la tyrannie. Alexandre VI, de la race des Borgia, vigoureux défenseur de la liberté et de la nationalité italiennes, dut être habile, parce qu'il avait en face deux puissances en armes qui se disputaient cet héritage, Maximilien et Charles VIII; il dut être souvent inflexible, parce qu'il avait une nationalité à sauver.

plus beau manuscrit de ses *Chroniques* se trouve dans la bibliothèque publique de Breslau; il est en 4 volumes de vélin, d'une écriture nette avec des enluminures superbes.

(1) Maximilien, né à Gran le 22 mars 1459, de l'empereur Frédéric IV et d'Éléonore de Portugal, couronné roi des Romains à Aix-la-Chapelle, le 9 avril 1486, succéda à son père en 1493. Il avait épousé à Gand, le 20 août 1477, Marie de Bourgogne, qui mourut en 1482; Charles VIII s'étant marié avec Anne de Bretagne, en 1489, unie cependant par procureur à Maximilien, l'Empereur épousa, en 1494, Blanche-Marie, veuve du duc de Savoie et nièce de Ludovic Sforza (le More), qui recevait alors l'investiture du duché de Milan, Jean Galéas, son neveu, venant de mourir.

(2) Philippe, né à Bruges, le 22 juillet 1478, épousa Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, le 21 octobre 1496. Couronné roi de Castille en avril 1506, il mourut trois mois après à Burgos, laissant Charles-Quint, son fils, pour successeur.

(3) Jean-Jacques Trivulce, né vers 1447, fit ses premières armes sous François Sforza, duc de Milan, qui l'envoya ensuite avec son fils Galéas servir en France le roi Louis XI. Quand Louis XII se fut emparé du Milanais, il en devint gouverneur avec le titre de maréchal de France.

(4) Barthélemy Alviano commença sa carrière par une campagne dans les Alpes Juliennes, en 1508, contre l'empereur Maximilien. Fait prisonnier par Louis XII, à la bataille de Ghiaradadda, le 14 mai 1509, il ne recouvra sa liberté qu'en 1513, par l'alliance de Venise avec la France.

(5) Rodrigue Borgia, né à Valence en Espagne, fut créé cardinal en 1455 par Callixte III, son oncle maternel; élu pape le 11 août 1492, il mourut le 18 août 1503.

Borgia passa donc incessamment de l'une à l'autre alliance pour préserver la vieille terre d'Italie du joug de l'étranger, et ce qu'on appela perfidie ne fut que ce patriotisme exalté qui, faible dans les moyens militaires, voulut sauver le pays par l'astuce. La faute de ces papes des xve et xvie siècles fut d'être trop patriotes et pas assez universels, d'être plus citoyens que catholiques : quant aux fantasmagories d'inceste, de poison, il n'est pas de têtes un peu hautes sur lesquelles les opinions ennemies, les passions contemporaines ne les jettent à plaisir; la crédulité a besoin du drame, et l'on en trouve dans les crimes de ceux qui nous dépassent de quelques coudées.

Pie III (1) s'assied à peine sur le trône pontifical, et cède la triple couronne à Jules II (2), ce pape politique qui refait le patrimoine de saint Pierre, déchiré en lambeaux; une fois rétabli, plein d'idées souveraines, Jules II conçoit le vaste plan d'une basilique si belle, si grande, qu'elle sera posée pour ainsi dire comme la tête de l'Église du monde. Bramante Lazzari jette les premiers fondements de Saint-Pierre de Rome que doivent achever Sanzio et Buonarotti. Jules II, le protecteur des artistes, consacra sa vie à cette œuvre, pensée si merveilleuse et si vaste, contre laquelle la réforme s'éleva avec son puritanisme. On dirait que la papauté, à une époque tout artistique, veut s'emparer de cette noble couronne pour l'ajouter à toutes les autres, et c'est à ce moment que se révèle au siècle Jean de Médicis, si grand sous le nom de Léon X.

A ce temps le sceptre des Anglais était aux mains de Henri VIII (3), l'héritier des maisons de Lancastre et d'York; bien jeune encore, il avait succédé au trône, et, brillant de vie et de force, il épousait Catherine d'Aragon, avec l'espérance de conquérir les terres de Guienne par le concours des archers méridionaux : la Guienne, la Gascogne n'avaient cessé d'être l'objet de convoitise des Anglais. Ces terres chaudes du midi étaient pour eux une espèce d'Italie; si les Français aimaient tant à saluer Milan, Brescia, Florence, Rome et Naples, les Anglais désiraient avec passion Bordeaux, Angoulême, Saint-Jean-d'Angely. Ce mariage avec l'héritière d'Aragon avait donc pour objet de reconstituer l'influence méridionale de l'Angleterre, et déjà plus de mille lances avaient apparu sur le continent. Henri VIII, riche de tant d'héritages, pouvait devenir un ami précieux ou un adversaire redoutable pour la couronne de France, car sa politique le liait aux villes de Flandre, au nord et aux municipalités méridionales.

Aragon et Castille ne formaient pas encore une même suzeraineté, et l'Espagne offrait les vestiges du vieux morcellement des royautés chrétiennes. Ferdinand V le Catholique et Isabelle, de grande mémoire, allaient descendre dans la tombe, réunissant sur leurs têtes de brillantes couronnes; et, sous le marbre du sépulcre à Grenade, ils seraient semblables à ces comtes, à ces rois qui, le diadème en tête, reposent sur les dalles de la cathédrale de Burgos. Cette Espagne se morcelle de nouveau : Philippe Ier, fils de Maximilien, devient roi des Castilles, et Ferdinand se pare de la couronne d'Aragon. Au-dessus d'eux tous brille Ximénès (4) : le Cid et Ximénès me paraissent les grandes physionomies de l'Espagne avant Charles-Quint; l'un brise les Mores à coups de lance, et préserve la patrie; l'autre, secondé par l'inquisition, active l'œuvre de la nationalité et de l'unité espagnoles, et prépare le règne de Charles-Quint. Tout cela s'accomplit à travers la plus poétique histoire : ici le grand capitaine Gonzalve de Cordoue (5), le conquérant de Naples; là cette Jeanne la Folle avec ses légendes de dévouement pour le cadavre d'un époux. A Tordesillas Jeanne mourut (6), et à Grenade j'ai salué son tombeau tout à côté de celui de Philippe Ier, époux bien-aimé; les chastes flancs de la folle portèrent Charles-Quint.

A Naples, l'Espagne règne par les princes d'Aragon; Gonzalve en a fait la conquête, et la bannière de France une fois expulsée, Aragon désormais écartela de Naples et de Sicile. A Milan, règne Maximilien Sforza (7), le promoteur de la ligue de Cambrai; les portes de la cité se sont ouvertes devant lui; mais

(1) François Piccolomini, neveu du pape Pie II, était cardinal de Sienne lorsqu'il fut élevé au saint-siége, après la mort d'Alexandre VI; élu le 22 septembre 1503, il mourut le 18 octobre suivant.

(2) Julien de La Rovère, né près de Savone, et neveu du pape Sixte IV, était évêque d'Avignon et cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens lorsqu'il fut élu le 1er novembre 1503. Il mourut dans la nuit du 20 au 21 février 1513, âgé de soixante et douze ans.

(3) Henri VIII succéda à son père le 22 avril 1509, et consomma son mariage, le 7 juin suivant, avec Catherine d'Aragon, quatrième fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle.

(4) François Ximénès de Cisneros, né dans la Castille en 1437, fit ses études à l'université de Salamanque; quoique grand vicaire de Siguença sous le cardinal de Gonzalès de Mendoza, il entra chez les cordeliers de Tolède, où ses sermons firent tant de bruit que la reine Isabelle le choisit pour confesseur. Le cardinal Gonzalès, devenu archevêque de Tolède, le désigna en mourant pour son successeur, dignité qu'il n'accepta que sur l'ordre du pape. Ferdinand VI venait de lui faire avoir le chapeau et le titre de cardinal d'Espagne.

(5) Gonzalve Hernandez y Aguilar de Cordoue, né à Montilla, petite ville près de Cordoue, le 16 mars 1443, servit à quinze ans sous les ordres de son père, le maréchal don Diego de Cordoue, contre les Mores de Grenade, à la tête d'une compagnie de gens d'armes; son courage héroïque lui valut d'être armé chevalier sur le champ de bataille, en 1460, par le roi de Castille Henri IV.

(6) Le 12 avril 1555.

(7) Alphonse Ier, né le 21 juillet 1476, avait épousé Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI, en 1502 (il était son quatrième mari), et succéda à son père en 1505.

Louis XII n'a-t-il pas été duc de Milan, et ses droits ne seront-ils pas invoqués par les chevaliers de France? Maximilien Sforza vient de donner Parme et Plaisance au pape Léon X, et les Farnèse ne gouvernent point encore ces gracieux jardins de l'Italie. Mantoue, la ville de Virgile, où le saule pleureur abaisse sa longue chevelure, obéit au marquis Jean François II (1) qui se voue au service des Vénitiens, les véritables suzerains de l'Italie au xve siècle. Le noble duché de Ferrare, qui devait voir le malheur du Tasse comme Mantoue saluer les souvenirs de Virgile, restait fief de la maison d'Est; Alphonse, fils d'Hercule, régnait sur cette riche cité, et à ses côtés rayonnait Lucrèce Borgia (2). Si Lucrèce avait été cette femme criminelle dont parlent les pamphlets, un noble fils de la maison d'Est l'aurait-il honorée de son alliance, elle âgée déjà de trente-deux ans? Souvent l'énergie est confondue avec la barbarie; et ne peint-on pas comme des criminels ceux qui veulent faire respecter le pouvoir ou la couronne qui brille? Les Borgia furent des patriotes italiens trop exaltés, et comme il faut en histoire la partie du drame, on les reproduit comme types de la vengeance et de la cruauté.

A Florence, Julien de Médicis et le cardinal Jean viennent de saluer le dôme et d'y revêtir la pourpre de leur vieille maison. A Venise, le doge est ce Léonard Loredano (3) dont on voit le portrait au palais ducal de la main du Titien. Son gouvernement agité avait vu tour à tour la guerre meurtrière contre les Turcs et la ligue de Cambrai, la plus grande crise qu'eut à subir la république: l'étendard de Saint-Marc fut bien longtemps battu par la tempête; la ligue brisée, la France se rapprocha de Venise bientôt rendue à toute sa splendeur. Gênes, livrée à de violentes commotions politiques, voit chaque faction victorieuse élire tour à tour pour doge un marchand de soie, Paul de Novi et Jean Frégose (4); l'influence de la France l'élève ou l'abaisse tour à tour; les sénateurs trop prononcés pour la république, les Adorni, les Luvagna, les San Pietro, les Ornano, les Vacheros, se réfugient en Corse, à Marseille, ville libre comme Gênes (5).

Aussi, sur toute cette Italie, mille droits sont en litige; partout les prétentions peuvent se faire entendre, et, parmi ces droits, ceux de la couronne de France se montrent en première ligne; et quoi de plus naturel que cette ardeur universelle à s'emparer de l'Italie? la terre est belle, le soleil vif et ardent, le ciel bleu; et qui n'invoquerait des droits sur cette contrée que Dieu semble tant favoriser? Les rois de France réclament tout à la fois Naples, Milan et Gênes, en vertu de vieilles chartes et généalogies. Pour Naples, les droits viennent du testament que le comte du Maine avait fait au profit de Louis XI: héritier de la maison d'Anjou, le comte du Maine laissa toute sa terre féodale et droits au prince vieux et rusé, au captateur de ses volontés au lit de mort. Louis XI, un pied dans la tombe, vivement secoué par l'apoplexie, pouvait-il songer à la conquête de Naples? Il ne jeta les yeux au delà des Alpes que pour appeler auprès de lui François de Paule, cette figure sévère qui se place à son chevet pour le préparer à la mort.

Charles VIII trouva les droits sur Naples dans son héritage; prince jeune, fougueux, téméraire, il passe les Alpes avec sa belle chevalerie et ses gonfanons déployés: la course est rapide et brillante; les Français se montrent à Florence, à Rome; tout s'abaisse; et l'on voit bientôt l'étendard fleurdelisé flotter au vent du golfe de Naples. Quoi de plus chevaleresque que le récit de cette expédition dans Philippe de Commines, habituellement plus sérieux que poëte? Naples est aux Français comme à l'époque des chevaliers normands; leurs lances épaisses brillent sur les rivages depuis la grotte de Pouzzole jusqu'à Portici: chaque province, la Pouille, la Calabre, a ses ducs féodaux; le roi partage sa conquête entre ses braves compagnons, selon la vieille loi de France. L'Italie s'émeut à l'aspect d'une conquête si rapide! Les rois vont-ils désormais dominer les grandes souverainetés, Venise, Rome et Florence? Le lion de Saint-Marc donne l'alarme et pousse un cri de délivrance; les Vénitiens préparent une formidable ligue de toutes les souverainetés d'Italie, qui entourent les Français d'une ceinture d'acier; Charles VIII s'ouvre bien un passage par la force de son épée, et la victoire de Fornoue (6) disperse un moment la ligue. Mais que peuvent faire les Français à Naples, entourés de lazzaroni qui annoncent de nouvelles Vêpres Siciliennes? Charles VIII a laissé dans le royaume deux braves capitaines, d'Aubigny et Percy; ils se défendent à outrance; mais Gilbert de Montpensier, qui gouverne en supérieur au nom du roi, est-il de la même trempe? hélas! non: laissant les lances de France toutes pressées dans une seule place par de nombreux ennemis, il capitule; pour avoir la vie sauve, ce chevalier passe sous les

(1) Maximilien Sforza, né en 1491, était fils de Ludovic, dit le More, qui mourut prisonnier de Louis XII. Ce fut en 1512 qu'il recouvra le duché de Milan sur le roi de France.

(2) Jean François II de Gonzague, marquis de Mantoue, né le 10 août 1466, succéda à son père Frédéric Ier en 1484, et épousa Isabelle d'Est, fille d'Hercule Ier, en 1490.

(3) Léonard Loredano fut élu doge le 3 octobre 1501, à l'âge de soixante-trois ans. — (4) Paul de Novi fut élu en 1506, et Jean Frégose en 1512.

(5) C'est à la suite de cet exil que notre famille vint se réfugier à Marseille; plus tard, condamnée pour conspiration avec les Pontevès, sous la minorité de Louis XIV, elle s'établit à Signe (Var), et ne revint à Marseille que sous Louis XV.

(6) Le 5 juillet 1496.

Fourches Caudines, et cède le royaume de Naples sans condition.

Tel est le sort de l'Italie (fatal hommage que les conquérants rendent à ses magnificences), chaque fois qu'on l'a possédée il en reste un long souvenir, un vaste désir de la retrouver, comme une femme aimée. Charles VIII à peine au tombeau, Louis XII et ses plus vaillants capitaines se rappellent que le gonfanon de France se déploya jusque dans la Sicile; plus prudent, le nouveau roi ne va pas en aventureux chevalier traverser les montagnes et les fleuves sans alliés, sans appuis; il s'adresse à Ferdinand le Catholique et lui propose un partage : à l'Aragonais, il donne la Pouille et la Calabre, et lui se réserve Naples et les Abruzzes; ce traité conclu, la conquête s'accomplit. En Calabre paraissent les Espagnols, en même temps que les lances de France brillent à Naples, et la vieille domination s'efface encore.

Maintenant les vainqueurs vont-ils rester en paix en présence d'une si belle proie? Le plus vaillant capitaine de ce temps, Gonzalve de Cordoue, a conduit les Espagnols; il fait naître avec habileté des incidents sur les limites de la conquête; on se dispute les terres pièce à pièce, on en vient aux mains, et les Français, brisés dans les deux batailles de Séminare, en Calabre (1), et de Cérignole (2), dans la Pouille, sont expulsés par les vieilles bandes espagnoles. La vie de Louis XII s'épuisa donc en tentatives impuissantes, et à sa mort, ses droits, restés intacts et légués à d'ardents esprits tout disposés à se faire raison, devinrent un héritage de bataille.

Si les droits de la France sur le royaume de Naples venaient spécialement de la couronne et se rattachaient à sa transmission, ceux de la royauté sur le Milanais étaient pour ainsi dire spéciaux à la maison d'Orléans, dont Louis XII avait porté le blason. Merveilleuse fortune encore que celle de Galéas Visconti! le roi Jean était captif des Anglais après Poitiers; il fallait trouver rançon, et Jean fiança sa fille Isabelle à ce riche Galéas, duc pour ainsi dire des ouvriers en laine dans la grande cité de Milan : un enfant naquit de ce mariage, Valentine, mariée à Louis, duc d'Orléans, deuxième fils de Charles V (3). Depuis, Milan s'était donné à Sforza le condottiere; les révolutions s'étaient succédé; mais en toute circonstance Louis XII, le chef de la branche d'Orléans, avait invoqué ses droits sur le Milanais. Les hommes d'armes de France se montrèrent donc sous le dôme, comme naguère ils avaient brillé au golfe de Naples. On vit le roi de France, revêtu de la pourpre ducale fleurdelisée, pénétrer par la porte triomphale de Milan; les cloches sonnèrent à pleine volée, comme dans les pompes plénières du duc Visconti, et, pour compléter les actes de suzeraineté, Louis XII confia le gouvernement du Milanais à un gentilhomme italien, Trivulce, ennemi de Sforza, car lui était de race noble, caractère fier qui se fit détester. Joyeux compagnons à Milan, les Français y excitent la jalousie et la haine; le peuple se révolte; les Suisses sont appelés à l'aide des Sforza, et, sortis de leurs montagnes, ils deviennent les maîtres du duché de Milan. C'est désormais une lutte entre les montagnards et les chevaliers de France; il faudra bien la vider tôt ou tard en champ clos : croient-ils, avec leurs rudes hallebardes et leurs vêtements tissus des laines de la montagne, insulter longtemps encore les blasons sinople et sable des barons de Touraine, d'Anjou et de Parisis?

Au milieu de la violente guerre civile où s'agitaient les Doria, les Spinola, les Fiesque et les Grimaldi, Gênes s'était donnée à Charles VI comme pour échapper à sa propre liberté. La république ne fut plus dès lors qu'un gouvernement dont le chef était désigné par le roi de France, jamais pourtant sans contestation. Les mêmes troubles si fréquents dans le Milanais se manifestaient également dans l'État de Gênes; les sénateurs chassent le maréchal de Boucicaut, pour proclamer de nouveau la république; et puis, dans leur inconstance, ils se replacent sous le roi Charles VII.

Cette mobilité d'esprit devient si pénible, si fatigante, pour ceux-là mêmes qui les gouvernent, que Louis XI, auquel ils offrent encore la domination de Gênes, leur répond avec bon sens et finesse : « Vous dites que vous vous donnez à moi? Eh bien, moi, je vous donne au diable! » Et il les place sous le gouvernement des Sforza de Milan. Quand les chevaliers de France parurent avec Louis XII dans le Milanais, lorsque la couronne ducale des Sforza fut brisée, le roi de France fit son entrée triomphale à Gênes, comme il avait apparu à Milan, sous le manteau de pourpre et sous un dais porté par les sénateurs, tandis que les jeunes filles agenouillées jetaient des fleurs sous ses pas (4). Mais qui pouvait dompter cette population remuante? La révolte éclate de nouveau; Louis XII accourt en toute hâte; la ville est encore abaissée; trois fois elle secoue la souveraineté de France, et trois fois elle y revient avant la mort du roi.

Il était important de bien faire connaître les droits

(1) Le 21 avril 1503; Antoine de Lève y commandait les Espagnols, et d'Aubigny les Français.

(2) Sept jours après, le 28; Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi de Naples, y fut tué.

(3) Louis de France, premier duc d'Orléans et frère cadet de Charles VI, né en 1371, épousa Valentine en 1389; de ce mariage naquit, en 1391, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, qui fut le père de Louis, né à Blois en 1462, monté depuis sur le trône de France sous le nom de Louis XII, à la mort de Charles VIII.

(4) Il existe sur l'entrée de Louis XII, à Gênes, de curieuses gravures à la Bibliothèque du Roi (Collection des estampes).

et les prétentions de la couronne de France en Italie pour s'expliquer les événements qui vont se dérouler devant nous. Depuis deux siècles, le théâtre de la guerre c'était l'Italie. Louis XII laissait une chevalerie qui avait passé la moitié de son existence au delà des Alpes. On croit que les règnes s'appartiennent et que les gouvernements sont maîtres des circonstances; il n'en est rien. Quand les idées et les habitudes ont pris certaines tendances, il faut les subir. François Ier aurait-il été roi pacifique et bourgeois, qu'il n'aurait pas contenu sa chevalerie impatiente de revoir Naples, Milan, Gênes, en conquérant. Il était entouré de braves capitaines, Charles de Bourbon, la Trémoille, Bayard, Lautrec, Trivulce, la Palice-Chabannes, qui restaient maîtres des batailles, et il fallait répondre à l'ardeur de trois générations belliqueuses. Comme, en définitive, les grandes compagnies de condottieri devaient trouver leur solde, quand elles n'étaient pas pour vous, elles se mettaient contre vous. Au cœur des chevaliers de France, la terre d'Italie était un but, une récompense, un lieu de richesse et d'honneur; tout leur plaisait, le sol et le ciel. Dans leurs vieux châteaux, sous les brouillards des grands étangs et des rivières, ils se rappelaient les horizons du soir, les fêtes de nuit sur les rivages de Gênes et de Naples; tous éprouvaient un indicible entraînement vers l'Italie; c'était moins une question d'héritage que de douces souvenances. Quand donc on accuse les rois de France d'avoir tant de fois passé les Alpes, c'est qu'on ne sait pas assez ce qu'il y avait d'entraînant, de fantastique dans ces impressions qui parlent au cœur des soldats et du peuple : est-il rien de plus fort que la mémoire d'un plaisir passé et perdu, qu'une pensée de jeunesse qu'on veut retrouver? Enfin il se mêlait au cœur de tous ces chevaliers une idée de vengeance et de représailles; la victoire capricieuse et mobile sur le champ de bataille d'Italie n'avait pas toujours salué les armes de France; il fallait retrouver le chemin de la conquête pour venger les injures, appeler en champ clos certain chevalier qu'on avait laissé la lance trop haute. L'histoire doit se placer au milieu de ces idées et de ces émotions pour expliquer le règne de François Ier.

## CHAPITRE IV.

### AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier.

La branche d'Orléans. — Les cadets d'Angoulême. — Naissance et famille de François Ier. — Éducation. — Journal de Louise de Savoie. — Ses amis d'enfance. — Ses jeux. — Mariage de François. — Ses premières campagnes. — Ses coups de lance. — Il prend le titre de duc de Valois. — Navarre. — Picardie. — Guerre contre les Anglais. — Caractère de François. — Son goût d'art et de dépenses. — Mort de Louis XII. — Avénement du nouveau roi. — Le sacre. — Premiers actes de l'avénement. — Chartes et diplômes. — Le duc d'Alençon. — Maison de Bourbon. — Montpensier. — Vendôme. — Carency. — Les légitimés d'Orléans.

### 1494—1515.

Le lignage d'Orléans, dont les comtes d'Angoulême étaient une branche cadette, avait pour origine ce noble duc d'Orléans, si fier, si joyeux, si galant, que le duc de Bourgogne fit frapper à la sortie du palais des Tournelles (1). Ce grand lignage commence ainsi sa vie par le deuil; le duc, mortellement frappé et meurtri, laissa trois fils de Valentine de Milan, fille de Jean Visconti : Charles, qui prit le titre princier de duc d'Orléans, et père du roi Louis XII; Philippe, comte de Vertus, mort sans postérité; enfin, Jean, comte d'Angoulême, qui fut l'aïeul de François Ier. Nul ne peut oublier que dans sa vie d'amour, le duc d'Orléans avait eu un autre fils, le brave comte de Dunois, le grand capitaine, le bâtard d'Orléans, comme il aimait à le dire et à le montrer sur sa devise. L'existence de ce lignage d'Orléans n'avait point été heureuse; Valentine de Milan, l'épouse du noble duc frappé en la rue Barbette, expira de douleur. Pauvre orphelin, son fils invoque en vain la justice du roi; captif à la bataille d'Azincourt, quand les lances françaises tombaient brisées, il demeura vingt-cinq ans en la tour de Londres; le duc de Bourgogne paya sa triste rançon; les deux lignages avaient à se pardonner du sang; un mariage les réunit. En ce triste temps de guerres civiles, il ne fallait pas éterniser les vengeances. Le fils du duc d'Orléans vint à la couronne après la mort de Charles VIII, comme branche collatérale, et il prit le nom de Louis XII.

La branche cadette des ducs d'Orléans s'était personnifiée dans la personne de Jean, comte d'Angoulême; vie triste et fatale! Tout jeune homme encore, il servit d'otage à un traité de rançon du duc d'Orléans, son frère, avec les Anglais; trente-deux ans il vécut ainsi en captivité, et quand le temps vint de la liberté, le comte d'Angoulême dut vendre le comté de Périgord et engager sa terre pour trouver des écus au soleil. Trop éprouvé pour rentrer dans la vie, Jean pratiqua toutes les vertus de la solitude; les pieux habitants de l'Angoumois le vénèrent encore comme un saint, et pourtant s'il saisit une fois sa lourde épée, ce fut pour chasser les Anglais de la Guienne, quand la trompette retentit pour la déli-

(1) La tradition veut que la maison à l'antique tourelle existe encore au coin de la Vieille rue du Temple; Dieu fasse qu'on ne la détruise pas pour percer de grandes et froides rues!

vrance. Le comte Jean, époux de Marguerite de Rohan, d'illustre race bretonne, en eut un fils, Charles, comte d'Angoulême, digne gouverneur de Guienne, et si brillant cavalier, qu'il put un moment épouser la riche héritière de Bourgogne, cette Marie qu'on voit partout dans les vieux portraits, accablée sous sa robe de drap d'or avec perles et pierreries fines et rayonnantes; par la suite, il épousa Louise (1), fille de Philippe duc de Savoie, qui nous a dit elle-même toutes les émotions de sa vie. J'aime ce simple journal de Louise de Savoie, car nulle impression de femme, de mère, ne lui échappe dans la solitude de son château de Cognac en Angoumois. En cette douce retraite naquit, le 12 septembre 1494, François, l'héritier du comte, jeune prince tout de race méridionale, et que Louise de Savoie, dans sa fierté de mère, appelle son roi, son seigneur, son César et son fils : « François, par la grâce de Dieu, roi de France, et mon César pacifique, print la première expérience de lumière mondaine à Congnac, environ dix heures après midi 1494, le douzième jour de septembre. Le jour de la conversion de saint Paul, 25 de janvier 1501, environ deux heures après midi, mon roi, mon seigneur, mon César et mon fils, auprès d'Amboise fut emporté au travers des champs par une hacquenée que lui avoit donnée le maréchal de Gyé, et fut le danger si grand, que ceux qui estoient présents l'estimèrent irréparable. Toutefois Dieu, protecteur des femmes veufves et deffenseur des orphelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut abandonner, cognoissant que si cas fortuit m'eust si soudainement privée de mon amour, j'eusse été trop infortunée. Le 24 d'octobre 1502, le petit chien Hapeguai, qui estoit de bon amour, et loyal à son maistre, mourut à Blevé. L'an 1507, le 22 may, au Plessis à Tours, deux heures après midi, fut confirmé le mariage par parolle de présent entre mon fils et Mme Claude, à présent reine de France. Le jour de la Transfiguration, 6 d'aoust 1508, à un dimanche entre sept et huit heures après souper, en un jardin à Fontevaux, mon fils eut sur le front un coup de pierre fort dangereux. Le jeudi, 14 décembre 1508, à minuit ou environ, mon fils fut griesvement malade; mais il fut tantost guary... Le 22e jour de juin 1511, mon fils fut pris d'une fièvre tierce, et le 27 il arriva à Romans au Dauphiné, et là eut le quart accès de ladite fièvre tierce, qui le print le 28e jour, environ onze heures incontinent après disné. Le 5e jour de juillet 1511, mon fils pensant estre guary de fiebvre tierce, partit de Romans à trois heures avant midy, et chemina jusqu'à Valence. Le 24 de juillet 1511, à douze heures trente minutes, mon fils eut le quint accès de fiebvre récidive, car, à Valence il recheut en la fiebvre tierce, de laquelle il croyoit estre guary quand il partit de Romans.... Le mercredi 11 janvier 1514, je partis de Congnac pour aller à Angoulesme, et aller coucher à Jarnac, et mon fils, démonstrant l'amour qu'il avoit à moy, voulut aller à pied, et me tint bonne compagnie... Le 29 de novembre 1514, mon fils, courant en lice, aux Tournelles, fut blessé entre les deux premières joinctes du petit doigt, environ quatre heures après midi (2). » L'amour de Louise de Savoie pour son fils, ce fanatisme de mère explique la confiance que le roi ne manqua jamais d'accorder à la régente si tendre, si aimante depuis le berceau de son noble François.

L'enfance du duc d'Angoulême sous madame Louise de Savoie se passa au château d'Amboise, manoir antique et de prédilection pour Louis XII; il y menait vie de gentilhomme avec passe-temps; et lorsque Fleuranges (3), le *jeune adventureux*, vint vivre en ce castel, il trouva M. d'Angoulême et de jeunes gentilshommes passant le temps à tirer l'arc, et l'*adventureux* aime à nous dire (4) « comment lui et le jeune sire jouoient à l'escaigne, qui est un jeu venu d'Italie, de quoi on n'use point ès pays de par deçà, et se joue avec une balle pleine de vent qui est assez grosse; et l'escaigne qu'on tient dans la main est faict le devant en manière d'une petite escabelle, dont les deux petits pieds sont pleins de plomb, afin qu'elle soit plus pesante et qu'elle donne plus grand coup; comment M. d'Angoulesme et le jeune adventureux et tout plain de jeunes gentilshommes passoient le temps à tirer l'arc, vous asseurant que c'étoit l'un des plus gentils archers et des plus forts que l'on a point veu de son temps; comment le dict sieur d'Angoulesme et le jeune adventureux laschoient des pants de rets et toute manière de harnois pour prendre les cerfs et les bêtes sauvages; comment ils tiroient de la serpentine avec les petites flèches après un blanc en une porte pour veoir qui tireroit le plus près; comment mon dict sieur d'Angoulesme et Montmorency jouoient à la grosse boule contre le jeune adventureux et Brion; comment ils faisoient des bas-

(1) Louise de Savoie, née au Pont-d'Ain, le 11 septembre 1476, épousa en 1488 Charles d'Angoulême, qui mourut le 1er janvier 1496; elle avait alors vingt ans.

(2) Cet admirable journal de Louise de Savoie se trouve dans l'*Histoire généalogique de la maison royale de Savoie*, par Guichenon, aux preuves; il a été imprimé aussi dans les *Mémoires de Du Bellay*, tome VI, publiés par l'abbé Lambert, Paris, 1753.

(3) Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges, né à Sedan vers 1490, fils de Robert II de la Marck, seigneur de Sedan et de Bouillon, surnommé le *Sanglier des Ardennes*, avait à peine neuf ans lorsqu'il vint à la cour de Louis XII.

(4) Voyez *Histoire des choses mémorables advenues du reigne de Louis XII et de François Ier, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521, mise par escript par Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges et de Sedan, mareschal de France*. Ces Mémoires ont été publiés pour la première fois par l'abbé Lambert, Paris, 1753, in-12.

tillons avec d'autres jeunes gentilshommes, et les assailloient tous armés pour les prendre et défendre à coups d'épée, et entre autres il y en eust un auprès du jeu de paulme à Amboise, là où M. de Vendosme, qui estoit venu veoir M. d'Angoulesme, cuida estre affolé et tout plain d'autres; comment après que mon dict sieur d'Angoulesme et le jeune adventureux, et autres jeunes gentilshommes devinrent un peu plus grands, commencèrent eulx armer, et faire joustes et tournois de toutes les sortes qu'on se pouvoit adviser, et ne feust qu'à jouster au vent, à la selle dessainglée ou la nappe, et croy que jamais prince n'eust plus de passe-temps qu'avoit mon dict sieur; et estre mieux endoctriné, que madame sa mère l'a tousjours nourry. »

C'était le temps de la chevalerie, de la noble éducation des varlets; le maréchal de Gyé (1), le premier gouverneur du jeune comte d'Angoulême, le voyait avec joie déployer la force et la souplesse de ses membres : les déduits d'amour, de chasse et de chevalerie ne disaient-ils pas que c'était la première qualité des fils de race? On lui faisait lire de belles histoires : la Branche aux royaux lignages, les romans de Roland et d'Olivier, de l'Amadis des Gaules; et le jeune comte d'Angoulême y puisait un caractère intrépide et fort. A six ans une haquenée, que le maréchal de Gyé lui avait donnée, l'emporta, le mors aux dents, à travers les campagnes, près le château d'Amboise; et tout le monde crut le jeune prince perdu; « mais Dieu, dit la noble Louise de Savoie, ne me voulut abandonner, cognoissant que si cas fortuit m'eust si soudainement privée de mon amour, j'eusse été trop infortunée. » Le précepteur de François fut un digne gentilhomme poitevin du nom d'Artus de Gouffier-Boisy (2); savant en toutes choses et beau diseur, il possédait la langue latine comme un érudit d'université; et ce fut pour exprimer tout ce qu'avait de bouillant le caractère de son élève, qu'il dessina ce symbole qu'on trouve çà et là dans les monuments de François Ier, une salamandre au milieu des flammes avec cette devise « : Je me nourris et je meurs dans le feu (3). » Toute la vie alors se symbolisait, on aimait à prendre des devises, des blasons significatifs qui disaient un sentiment, une légende, sorte de langue symbolique comme en Orient. Gouffier de Boisy eut le bon esprit de ne pas faire d'un prince seulement un savant, un érudit; brave chevalier lui-même, il lui donna ce goût, cet instinct de bataille, et, par-dessus tout, une curiosité qui allait au-devant de tout ce qui était ardent et neuf.

Il se faisait alors par toute l'Europe une sorte de révolution dans les sciences et dans les arts : si le moyen âge vivait encore dans les mœurs chevaleresques ou dans les habitudes de castel, la société se transformait évidemment. Ces changements n'arrivent pas tout d'un coup, ils se préparent de loin, et l'enfance de François Ier fut tout enveloppée de ces symptômes. A la naïve instruction du XIVe siècle, aux déduits et enseignements de chevalerie, succédait le pédantisme des érudits; le droit romain pénétrait partout avec les *Pandectes;* l'université devenait aussi puissante que la chevalerie, le parlement que la noblesse. Dans les arts, la forme romaine allait dominer; les armées avaient tant de fois franchi les Alpes et salué l'Italie, qu'elles en avaient rapporté les goûts et les enseignements latins; la rénovation s'attachait à tout. François, comte d'Angoulême, reçut dès l'enfance ces impressions vives des choses neuves et saillantes; la vieille société ne plaisait plus à cet enfant que par les hauts faits des ancêtres; sa curiosité l'emportait vers l'avenir indéfini. Puis avec cela il s'élançait bon jouteur dans les tournois, et, à douze ans à peine, il était le plus noble cavalier avec ses jeunes compagnons de jeux et de prouesses; sa taille élancée, sa figure ouverte et généreuse, ses traits fortement marqués de grandeur et de majesté souveraine, le distinguaient même de Montmorency, de Brion, de Fleuranges, ses pages de jeux et d'enfance.

Louis XII avait appelé auprès de lui la comtesse d'Angoulême et son fils; tristement uni à Jeanne de France, il l'avait répudiée pour replacer sur le trône Anne de Bretagne, la digne veuve de Charles VIII; cette princesse « que pour sa vie descripre il fauldroit que Dieu fist ressusciter Cicéron pour le latin, et maistre Jean de Meung pour le françois. » Anne de Bretagne était ainsi devenue véritable reine de France de fait et de droit, car le débonnaire Louis XII disait: « Il faut souffrir beaucoup d'une femme quand elle aime son honneur et son mari (4). »

La comtesse d'Angoulême, aussi altière qu'Anne de Bretagne, comme elle d'illustre maison, supportait avec douleur cette supériorité de la reine. Si la jalousie de pouvoir entre deux hommes est un sentiment vif, ardent, il devient implacable au cœur des femmes :

(1) Pierre, vicomte de Rohan, connu sous le nom de maréchal de Gyé, né vers 1450, était fils de Louis de Rohan et de Marie de Montauban; il fut fait maréchal en 1475 et servit dans toutes les guerres de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII.

(2) Artus de Gouffier-Boisy, fils du sénéchal de Saintonge, fut enfant d'honneur de Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du royaume de Naples.

(3) *Nutrisco et extinguo.* Dans la collection des médailles de la Bibliothèque du Roi, on en trouve une de François Ier, qui représente une salamandre couronnée au milieu des flammes, avec cette légende : *Extinguo, nutrior.*

(4) On voit Louis XII et Anne de Bretagne, l'un et l'autre couchés sur la tombe à Saint Denis; le même sépulcre les réunit : ce monument remarquable est l'œuvre de Jehan Juste.

Anne de Bretagne et Louise de Savoie se détestèrent profondément et la cour en fut agitée. De son mariage avec Louis XII Anne avait eu deux filles; l'aînée, Mme Claude, devait hériter du beau duché de Bretagne, et quel noble mariage pour le comte d'Angoulême! Anne, fidèle à sa haine inflexible, négocia le mariage de Mme Claude avec Charles de Luxembourg, depuis Charles-Quint; mais Louis XII reprit assez de courage pour s'y opposer fermement; il manifesta même toujours une vive amitié pour l'héritier des comtes d'Angoulême. Ce jeune homme et Gaston de Foix, duc de Nemours, devinrent les objets de prédilection au cœur du roi qui avait perdu des fils aussi beaux que ces deux nobles enfants; et quand la mort vint séparer Louis XII de cette Anne de Bretagne qu'il chérissait si ardemment, et lorsque Gaston de Foix lui-même, le foudre de l'Italie (1), lui fut ravi dans sa lointaine campagne, alors concentrant sa tendresse sur le jeune comte d'Angoulême, il lui destina sa fille adorée, Mme Claude de France, qui apporta au duc François la belle province de Bretagne (2). Ainsi le deuil fut un peu suspendu au château de Saint-Germain-en-Laye le 18 mai 1514 : François, alors à dix-huit ans, offrait toutes les conditions d'un parfait chevalier; sa taille était haute et puissante, une indicible grâce environnait sa personne; possesseur du duché de Valois, du comté d'Angoulême, il obtenait, par le chef de sa femme, la Bretagne, les comtés d'Ast, de Blois, d'Étampes, de Vertus, Coucy et Montfort-l'Amaury, et par-dessus tout l'éventualité de la couronne de France.

Sur toutes ces grandeurs et ces particularités de la vie de son fils bien-aimé, il faut encore laisser parler Mme Louise de Savoie : « Le 3 d'aoust 1508, du temps du roi Louis XII, mon fils partit d'Amboise pour estre homme de cour et me laissa toute seule... Les fiançailles de M. d'Alençon et de ma fille Marguerite furent faictes ès mains du cardinal de Nantes à Blois, le jour de Saint-Denis, le 9 d'octobre, à 6 heures 15 minutes après-midy 1509.... Le 1er de février 1510, mon fils fit son entrée à La Rochelle environ 5 heures après-midy.... Le 7e jour de septembre 1512, mon fils passa à Amboise pour aller en Guienne contre les Espagnols, et estoit lieutenant général du roy Louis XII... Le 16e jour de juillet 1513, mon fils, comme subjet du roy Louis XII, partit de Paris pour aller en Picardie contre les Anglois... Le 14 d'octobre 1513, en venant de vêpres de Saint-Léger de Congnac, je entrai en mon parc, et près du dédalus, la poste m'apporta nouvelles fort bonnes du camp de mon fils, lieutenant du roy Louis XII en la guerre de Picardie, sçavoir est que le roy des Romains s'en estoit allé de Tournai, et que le roy d'Angleterre s'affoiblissoit de jour en jour... Le 18e jour de may, à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1514, furent les nopces de mon fils. »

A seize ans, le noble chevalier avait reçu le baptême des armes; les grandes guerres de Louis XII, ces ligues qui soulevaient l'Europe entière contre le roi de France, lui en fournirent l'occasion. Tandis que Gaston mourait en Italie, François, duc de Valois, dirigeait l'armée de Navarre marchant pour soutenir Jean d'Albret contre les Espagnols, et en face de lui, il eut alors don Pèdre de Tolède, le père de celui qui devait devenir le premier et le plus grand capitaine du monde, le duc d'Albe. François finissait à peine cette campagne sur les Pyrénées, que le roi l'appela dans la Picardie alors envahie. La chevalerie de France, toujours si imprudente et si intrépide, avait perdu à la journée de Guinegate vingt boisseaux d'éperons d'or et d'argent; Maximilien et le roi d'Angleterre s'avançaient en bataille pressée sur Paris, et le duc de Valois fut désigné pour arrêter la terrible invasion.

Les forces de France n'étaient pas suffisantes pour lutter contre la ligue; il fallut donc faire une petite guerre de position, et François, duc de Valois, dut se porter sur la Somme pour couvrir la Picardie; situation purement défensive se liant à des négociations commencées à Londres par le duc de Longueville, alors captif et prisonnier. On savait les Anglais mécontents des Allemands, auxquels ils fournissaient de lourds subsides dans un vague dessein. Henri VIII n'était pas un homme de guerre; de gracieuses maîtresses l'enivraient bien autrement que les baisers de la gloire; on proposa le mariage de Marie d'Angleterre avec Louis XII veuf et âgé de cinquante-deux ans; il fut conclu (3). Des fêtes éclatantes signalèrent la paix et l'union des deux couronnes; l'amour presque public de la nouvelle reine pour le duc de Suffolk ne fut point un obstacle à une union toute politique. Temps curieux que cette dernière partie du règne de Louis XII! Le roi regrettait en sanglotant sa chère Anne de Bretagne, et Marie manifestait l'amour le plus effréné pour le duc de Suffolk que ce railleur de Henri VIII avait mis auprès de sa sœur comme l'amant auprès de l'époux. Le mariage à peine consommé, Louis XII mourut désignant François, duc de Valois,

(1) Gaston de Foix, né en 1489, était fils de Jean de Foix et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, qui érigea pour lui, en 1505, le comté de Nemours en duché-pairie. Il venait de remplacer le duc de Longueville dans le commandement de l'armée d'Italie, lorsqu'il fut tué à la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512.

(2) Claude de France, née à Romorantin, en 1499, n'avait que sept ans lorsqu'elle fut fiancée à François de Valois; le mariage s'accomplit à Saint-Germain-en-Laye, le 18 mai 1514.

(3) La paix fut signée le 14 septembre 1514, et le mariage de Louis XII avec Marie se fit à Abbeville, le 9 octobre suivant.

pour son héritier; la loi successoriale l'y appelait d'ailleurs de plein droit, comme le légitime rejeton des cadets dans le lignage d'Orléans.

La loi de France était qu'il ne pouvait y avoir d'intervalle entre les règnes, et selon le vieil adage du droit coutumier, *le mort saisissait le vif*. Toutefois, par un scrupule de conscience, François Ier s'adressa directement à la jeune épouse de Louis XII, la requérant de lui dire si elle avait dans son sein fruit du roi, et Madame lui répondit : « non, qu'elle n'en portoit nul de monseigneur défunt. » Mais il était bien à craindre qu'ardemment éprise du duc de Suffolk, la reine ne donnât un fils, et qu'ainsi la lignée de France ne fût livrée à un bâtard. Ce fut alors que François Ier vint droit au duc, l'invitant, au nom de l'honneur, de ne point s'unir secrètement avec la reine, tant au moins qu'il serait en France; Suffolk donna sa parole de gentilhomme. « Prenez garde; si vous y manquez, vous serez à ma disposition comme criminel de haute majesté. » L'amour l'emporta sur la crainte dans l'esprit du noble duc, et il fut prouvé que la parole de gentilhomme avait été méconnue. Alors François Ier résolut de renvoyer la reine Marie en Angleterre; et bien que tenté un moment de faire un procès criminel au duc, il considéra qu'amour ne se commandait pas, et qu'ensuite s'il faisait procès au favori d'Henri VIII, c'était se brouiller avec l'Angleterre (1).

L'avénement de François Ier est du 1er janvier 1515; le roi n'avait pas vingt ans encore, et il apportait sous la couronne le caractère d'un gentilhomme noble et puissant. Selon le vieil usage de la monarchie, il confirma dans leur office toutes les charges de parlement et de cour (2), Rien n'était alors inamovible; chancelier, connétable, officiers des cours souveraines, tous cessaient l'exercice de leurs fonctions quand le roi descendait aux sombres caveaux de Saint-Denis, comme si moralement tous ces officiers, fidèles compagnons, s'ensevelissaient avec lui dans la tombe. Quelques jours après son avénement, François, salué par tous ses sujets, se mit en marche pour Reims, la cathédrale du sacre (3); la froidure était noire, mais le roi avait hâte d'exercer l'autorité souveraine, et d'après la coutume, elle ne venait complète aux rois que par le sacre. Il désigna pour chancelier Antoine Duprat, premier président du parlement de Paris (4). Le chancelier était le chef des clercs et de justice, et depuis que les parlements et les gens de justice exerçaient un grand crédit, cette dignité devait être exaltée. Le chancelier maître des sceaux pouvait faire ses remontrances au roi, et par là opposer des limites à l'autorité souveraine. Antoine Duprat, fin et rusé, l'homme de confiance, le dépositaire de tous les secrets de Louise de Savoie, était Auvergnat d'origine (5); d'abord avocat à Paris, il s'était fort distingué par l'étude et la parole; protégé par le roi Louis XI, qui se connaissait en gens de valeur, il fut nommé lieutenant général du bailliage de Montferrand, puis maître des requêtes et président à mortier, enfin premier président au parlement de Paris. Dans les dernières années de Louis XII, l'ami et le conseil de Louise de Savoie, il l'avait aidée pour assurer la couronne à son fils; quand François Ier devint roi, il ne fit qu'acquitter une promesse. Étienne Poncher, vieux légiste, dut remettre les sceaux à Duprat, désormais le conseiller le plus intime de la couronne. Il déclara en son serment comme tout chancelier « que lorsqu'on lui apporterait lettres de la part du roi à sceller, s'il ne les trouvait pas justes, il les refuserait et viendrait trouver ledit seigneur pour lui faire remontrances; et si le roi persistait, alors le péché tomberait sur lui. » Simple formule, car rarement le chancelier s'opposait à la volonté royale! Les secrétaires d'État furent encore des hommes d'intimité du roi; son gouverneur Gouffier de Boisy (6) et Florimond Robertet pour les relations à l'extérieur et les finances, les deux postes essentiels dans le nouveau règne.

La guerre! la guerre! n'était-elle pas toute la préoccupation d'un roi si brave? Il fallait donner un chef à la gendarmerie, un souverain d'armes aux dignes compagnons des chevaliers, et le roi choisit le duc de Bourbon, désigné connétable (7); caractère impétueux, mais incontestablement le plus brave des capitaines et le plus digne de les mener au combat. François Ier confirma les trois maréchaux de Louis XII;

(1) Voyez pour tous ces détails le journal *Chronique du jeune adventureux*, Fleuranges, *Cy devise que fist la royne Marie de France après la mort du roy son mary*.

(2) Registres du parlement de Paris, cot. K, fo 1.

(3) François Ier fut sacré à Reims le 25 janvier; il y eut à son entrée à Paris des tournois et des joutes splendides dans la rue Saint-Antoine.

(4) 7 janvier 1514-15. Chambre des comptes, cot. Z, fo 49.

(5) Duprat était né à Issoire, le 17 janvier 1463.

(6) François Ier lui donne aussi la charge de grand maître de France (7 janvier 1514-15). En voici les lettres patentes. (Bib. du Roi, MSS. de Béthune, no 8485, fol. 77.)

« François, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que nous ayans regard et considérations aux bons grands louables vertueux et recommandables services, que notre amé cousin conseiller et chambellan, le sieur de Boisy, nous a par cy-devant dès longtemps fait auparavant notre advènement à la couronne près et à l'entour de notre personne, en la conduite de tous nos principaux affaires, voulant iceux recognoistre envers lui et l'eslever en estat honorable, ainsi que ses vertus le méritent, audit sieur de Boisy pour ces causes, confians en sa prudommie, expérience, loyauté, conduite et grande dilligence, avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, l'estat et office de grand maistre de France, avoir tenir et dorénavant exercer par ledit sieur de Boisy »

(7) 12 janvier 1515. Chamb. des comp., cot. Z, fo 70. Charles, duc de Bourbon, né le 17 février 1490, était fils de Gilbert, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague.

Trivulce, d'origine moitié italienne et française, blason mélangé des deux races; Lautrec (1) et d'Aubigny, prud'hommes au fait des armes. François Ier fit un maréchal de son propre chef, et son choix tomba sur la Palice-Chabannes (2), deux noms qui se mêlaient glorieusement dans les armées et sur le blason, car la Palice, un des capitaines les plus habiles dans les armées, avait brillé même à côté de Bayard. Quant au gouvernement politique, il restait aux mains de Louise de Savoie, la mère de François Ier, non-seulement par un noble et saint respect filial, mais encore par ce que le roi devait à sa tendresse. Femme habile et pénétrante, n'avait-elle pas préparé l'avénement de son fils? Comment avait-elle traversé l'époque si difficile du règne de Louis XII, quand la reine Anne de Bretagne avait voulu arracher la succession au comte d'Angoulême? Rien n'était comparable à la prudence de Louise de Savoie et à l'amour vif et profond qu'elle portait au roi. A côté de ce caractère impétueux de François Ier, il fallait comme tempérament une tête réfléchie pour empêcher les entraînements de la colère et des vives passions.

Un des premiers actes de François Ier fut d'ériger le comté d'Angoulême en duché au profit de cette mère chérie. Ensuite, comme joyeux avénement selon l'usage, il fit un maître en chaque métier; le nombre de ces maîtres était limité, et les corporations fort sévères sur ce point. Le roi céda ce privilége lucratif à Charles, duc d'Alençon, et à Marguerite d'Angoulême sa femme, comme un don d'écus au soleil d'or : était-il marchand qui ne désirât entrer en corporation et passer maître? Quelques jours après, le roi faisait un statut sur le service des gens d'armes et prévôts des maréchaux de France. Sur l'avis du connétable, des capitaines et autres bons personnages de son royaume, le roi ordonnait que lesdites compagnies seraient désormais fournies d'hommes et archers logés en villes closes. « Chaque gens d'armes devait avoir huit suivants, savoir : deux archers, quatre hommes d'armes et deux arquebusiers; il n'y avait plus coffres et bagages que pour les capitaines et porte-enseignes. Nul gens d'armes ne pourra pressurer le pauvre peuple; tous porteront leurs vivres et subsistances : quatre fois l'an ils seront payés en bons écus de la couronne, et cela doit leur suffire. Quand on délogera de garnison, le capitaine le fera crier par trompe, et s'il y a dettes envers les habitants, on les prendra par escrit, et elles seront payées à la prochaine monstre. Nul gens d'armes ne pourra avoir page qui n'ait moins de dix-sept ans, et ceux-ci devront savoir tirer l'arc; dure discipline sera faite contre archers de mauvaise vie ou pillards. En chaque compagnie de cent lances il y aura quarante archers. Les capitaines régleront les vivres, et il sera payé pour un mouton 5 sous tournois, en rendant les peaux et pieds; pour un chapon bien gras, 10 deniers; pour le foin de chaque cheval, 4 deniers, et ils auront un mouton pour huit hommes. En marche, les gens d'armes devront faire quatre lieues; ils n'auront pas de femmes à eux propres; celles qui voudront les suivre ne pourront jamais aller à cheval, mais à pied. Quant à ladite ordonnance, messeigneurs les maréchaux jureront de la faire bien et dûment exécuter. »

Cet édit fut suivi des lettres patentes conçues en termes touchants qui exaltaient noblement la reine mère (3). « Désirant singulièrement montrer notre attention à notre très-chère et très-amée dame et mère, la duchesse d'Angoulême et d'Anjou; considérant que, pendant que sommes demeurés sous sa garde, gouvernement et administration, elle nous a si très-soigneusement et chèrement fait nourrir, et après fait instruire de tout son pouvoir, en toutes bonnes et vertueuses mœurs, et à cette cause pour la raison et notre honneur et devoir sommes bien tenus lui départir et élargir des biens et honneurs de notre royaume; et de notre propre mouvement, grâce spéciale, puissance et autorité royale, octroyé et octroyons, voulons et nous plaît par ces présentes, que à sa première et nouvelle venue et entrée qu'elle fera en toutes les villes et cités de notre royaume, comté de Provence et pays de Dauphiné, elle puisse délivrer et faire délivrer hors des prisons desdits lieux tous prisonniers criminels détenus ez dites prisons, pour quelque cas de crime qu'ils aient commis, et à iceux bailler et faire expédier les grâces rémissions, pardons et abolitions desdits cas, crimes et délits qu'ils confesseront, lesquelles grâces, rémissions et pardons, nous avons dès maintenant pour lors autorisés et autorisons et voulons être d'un tel effet, que si par nous ils étoient donnés; et aussi qu'elle puisse en toutes et chacunes les cités et villes jurées de notre royaume, pays et seigneuries, créer de chacun métier juré un maître, tout ainsi que faisons à notre nouvel avénement. » Par ces lettres, Louise de Savoie est donc élevée à toute la grandeur et la puissance royales. Puis le roi donne des provisions à un légat en France (4). Il était de coutume, dans les vieilles annales, que nul envoyé des papes ne pouvait franchir les frontières sans charte du roi. A peine François Ier vient-il d'élever Charles de Bourbon à la dignité de connétable,

(1) Odet de Foix, connu sous le nom de Lautrec, était cousin de Gaston de Foix, duc de Nemours, tué à Ravenne.

(2) Jacques II de Chabannes, seigneur de la Palice, était grand maître de France, dignité que François Ier lui retira en le nommant maréchal, pour la donner à Gouffier de Boisy. — (3) Données à Compiègne, le 4 février 1514-15, enregistrées le 12 mars au parlement de Paris, vol. K, fo 11.

(4) *Idem*, fo 3.

qu'il lui accorde la charge de gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France (1). Le roi sait sa puissance militaire, son crédit sur les armées, et il veut le retenir auprès de la couronne en le proclamant son plus ferme appui.

A tous les avénements, il y a un besoin de réformes et de réparations d'abus; il faut bien populariser un nouveau règne; le roi veut donc qu'il y ait en tous siéges royaux enquesteurs pour examiner les griefs et doléances du pauvre peuple (2). Voici des priviléges et libertés pour le Dauphiné, réuni depuis un siècle à la couronne (3); priviléges aussi pour les chirurgiens de Paris; abolition du droit d'aubaine en faveur des Suisses résidant en France (4). On doit caresser ces bons compères et confédérés, car les ligues sont mécontentes. Les ménestriers et joueurs d'instruments ne sont pas oubliés dans ces munificences; leurs priviléges viennent d'aussi loin qu'une charte de saint Louis, et les joueurs de vielle, maîtres de singes, n'étaient-ils pas exempts de tous péages, même sur le pont au Change, pourvu qu'ils fissent faire grimaces à leurs singes et rire avec grosses saillies la figure des bourgeois? Le roi, qui vient d'organiser les compagnies des gens d'armes, règle maintenant l'organisation municipale des cités. « Il était notoire que, sous le roi Louis XII, les villes, cités et forteresses, étaient très-mal et petitement réparées : à l'effet de les restaurer, le roi crée un contrôleur municipal; son traitement sera de six deniers pour livre, en proportion de la recette avec la perception centrale (5). » Rien donc n'échappe à la vigilance royale de cet avénement et à l'activité du chancelier Duprat: des priviléges sont accordés aux ouvriers de draps d'or, d'argent et de soie (6); aux lingères de Paris (7); l'Université voit ses priviléges consacrés (8), et les bourgeois obtiennent la confirmation de leurs franchises (9). Ainsi il y a rénovation de tous les priviléges; la royauté se rajeunit et se retrempe dans le sentiment populaire.

François Ier n'était qu'un collatéral fort éloigné de cette maison de Valois éteinte au milieu des guerres civiles, et autour de lui se groupaient encore des vieux rejetons des tiges royales. Comme tous ces princes vont maintenant s'agiter dans un long règne, il faut les suivre et en étudier les lignages et tiges dans ce bel arbre verdoyant. Voyez-vous, sur les vieilles gravures de la bataille de Marignan, ce noble jeune homme qui fait voler mille étincelles des armes de l'ennemi? c'est Charles d'Alençon, issu d'une brave race; sa source de noblesse est René, duc d'Alençon et du Perche, fils aîné de Jean II, descendant de Charles de Valois, frère du roi de France Philippe VI. François Ier le dote du gouvernement de Normandie, car il avait épousé sa sœur, la noble Marguerite d'Angoulême (10). La lignée des Bourbons, éloignée d'un degré en deçà du comte d'Alençon, se liait au trône par Robert, comte de Clermont en Beauvoisis, le sixième fils de saint Louis; elle prit le nom de Bourbon par la femme de Robert, Béatrix de Bourgogne, héritière de Bourbon-l'Archambault, et ce nom de Bourbon lui fut érigé en fief héréditaire, à titre de duché-pairie, par lettres-patentes de Charles le Bel (11). Nul ne le portait en plein sur le blason; elle écartelait de Montpensier, de Vendôme et de Carency. Ce digne connétable au bras fort, celui que François Ier élevait à son côté, était l'aîné de la branche de Montpensier, et par conséquent de la race entière de Bourbon (12). Ai-je besoin de dire que le connétable avait toutes les passions ardentes d'un capitaine de gens d'armes? Aimé de Louise de Savoie, il voulait gouverner avec elle; il n'avait qu'un seul frère, aimable et bon jeune homme, créé duc de Chatellerault (13) et appelé à juger parmi les pairs du royaume.

Il y a en France des noms glorieux comme une tradition de victoire: qui ne se sent ému au souvenir du comte de Vendôme (14) et du comte de Saint-Pol, deux vieux symboles de vaillance, deux frères encore dans la branche du royal lignage de Bourbon! « Car de cette race, dit Brantôme, il n'y en a point de poltrons; ils sont tous braves et vaillants. » François de Bourbon, comte de Saint-Pol (15), était le noble favori de François Ier. Ce caractère plaisait au roi. Imprudent à l'excès, meilleur homme d'armes que général d'expérience, il n'était à l'aise qu'au milieu d'un carré de lances épaisses. Tel était aussi Bertrand de Bourbon-Carency, glorieux et brave jeune homme qui devait tomber aux éclats de la victoire de Marignan.

Honneur encore à deux vieilles familles! pauvreté

(1) Regist. du parl. de Paris, vol. K, fo 21.
(2) Fontanon, p. 445, tome Ier.
(3) Registres de la chamb. des compt. de Grenoble.
(4) Chamb. des compt., cot. Z, fo 248.
(5) Regist. du parl., vol. K, fo 51.
(6) Chamb. des compt., cot. Z, fo 54.
(7) Ier vol. des ordonnances de Henri II, cot. P, fo 352.
(8) Fontanon, t. IV, p. 423.
(9) *Idem*, t. II, p. 1180.
(10) Charles IV, duc d'Alençon, n'avait que vingt ans lorsqu'il épousa, en 1509, Marguerite d'Angoulême, agée de dix-sept ans.
(11) Données au Louvre, en décembre 1327 (V. St.).
(12) Charles devint duc de Bourbon et chef de cette maison, par son mariage, conclu le 10 mai 1505, avec Suzanne, fille de Pierre II, mort sans enfant mâle.
(13) Il fut tué à la bataille de Marignan.
(14) Charles de Bourbon, premier duc de Vendôme, né en 1489, succéda au comte François son père, en 1495. François Ier, après son avénement, érigea le comté de Vendôme en duché-pairie par lettres-patentes du mois de février 1515.
(15) François de Bourbon, frère du duc de Vendôme, né en 1491, prit le titre de comte de Saint-Pol, après la mort de son père, en 1495.

n'éteint pas noblesse! Qu'étiez-vous alors, nobles comtes de Dreux, enfants issus pourtant, par vos ancêtres, de Louis le Gros (1)? vous travailliez la terre, si bien qu'on put vous prendre, un peu plus tard, pour gens de roture et vilains. Fleurdelisez fièrement votre écusson, vous en avez le droit; et vous, brave Courtenay (2), simple enseigne de gens d'armes, vous dont l'ancêtre Louis le Gros allait à Saint-Denis querir l'oriflamme! Souvent ainsi disparaissent les grandes races, et le temps les moissonne de sa faux inflexible.

Bâtard ne fut jamais un mauvais titre en chevalerie pour qui le portait haut; le blason seul le relevait, et beaucoup savaient bien effacer la barre de la pointe de leur épée. Dites-moi tous, nobles de légitime lignée, valiez-vous ce brave bâtard Dunois, « qui sema une telle semence de générosité en sa race qu'elle s'en est toujours ressentie. » Longueville, vous fûtes un bien beau nom aux gens d'armes de France. Accourez tous maintenant, vieux capitaines; il vous faut la guerre, n'est-ce pas? vous vous appelez, vous Chabannes, vous Bayard, vous la Trémoille, vous Trivulce, vous d'Imbercourt, et vous, dignes émules de la maison de Foix, Bonnivet, Montmorency, Brion, Créqui, de Guise! Lorsqu'on avait de tels chefs d'armes, une belle armée et vingt ans, vous vouliez que, roi de France, on ne se précipitât pas, çà et là, où vous appelaient la gloire et les conquêtes!

## CHAPITRE V.

### NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES DE L'AVÉNEMENT.

Traité avec l'Angleterre. — Charte de stipulation. — Négociation avec le prince d'Espagne. — Promesse de mariage. — Inquiétude sur le roi Ferdinand. — Situation avec l'Empire. — Agents en Italie. — Traité avec Venise. — Révolution de Gênes. — Intervention du pape. — Tentative d'une ligue. — Situation vis-à-vis des Suisses. — Menace d'une invasion des montagnards en Bourgogne. — Préparatifs militaires. — Diversion par les Alpes. — Alliance de la Savoie. — Constitution de la régence. — Moyens militaires et financiers.

#### JANVIER A AOÛT 1515.

Le brillant héritage d'une noble chevalerie imposait donc à François Ier l'obligation d'une grande guerre. Les avénements ne s'appartiennent pas, ils sont sous l'impression de certaines nécessités que les princes doivent subir. Le caractère du jeune roi était admirablement disposé à suivre cette impulsion des Bayard, des Trivulce, ou la Palice. Dès les premiers actes de son règne, François Ier a déjà quelque dessein de conquêtes, et pour réussir, il fallait agir, négocier, armer surtout dans le but d'une très-prochaine campagne. L'Italie le préoccupait comme elle avait préoccupé Charles VIII et Louis XII. Quel monarque n'aurait voulu revoir en maître les belles plaines du Milanais, les cités de Gênes, de Pise, de Florence? Le son de la trompette les ravissait tous de joie, et semblables aux nobles coursiers des paladins de Charlemagne, ils soulevaient la poussière et jetaient des regards de feu au premier retentissement d'une guerre au delà des Alpes.

Avant la mort de Louis XII, la paix avait été conclue avec le roi d'Angleterre Henri VIII; ce prince, joyeux compagnon, avait préféré un traité aux embarras d'une guerre qui l'arrachait à ses plaisirs. Henri VIII, prince sanguin, à la face large, au ventre proéminent, quoique bien jeune encore, avait déjà cette paresse de corps que donne l'embonpoint; d'ailleurs, peu content de l'Empereur dans la dernière guerre, il l'avait abandonné pour se rapprocher de la France; peu loyal lui-même, il était tout colère d'avoir été trompé, et l'on pouvait profiter de cette disposition d'esprit pour l'entraîner à une alliance avec la France. Plongé dans la théologie, le roi des Anglais s'était fait savant et dissertait en fort dialecticien sur les passages les plus difficiles des Écritures, à ce point d'écrire contre Luther. On aperçoit déjà la sollicitude qu'apporte François Ier à prévenir toute liaison, toute intrigue d'Henri VIII soit avec l'empereur, soit avec le prince d'Espagne. Il écrit à M. de Lafayette (3), gouverneur de Boulogne, afin qu'il surveille et qu'il arrête même au besoin les agents que Henri VIII, Ferdinand ou le prince Charles d'Autriche pourraient s'envoyer; il veut être sûr qu'il n'est pas trompé par des subtilités politiques. Quand il s'est bien assuré que Henri VIII s'absorbe dans les plaisirs et la théologie, il hâte la conclusion d'un traité de paix avec ce prince, traité tellement complet qu'il embrasse même les questions maritimes : « Afin d'assurer le libre et paisible commerce entre les sujets, il est convenu qu'aucun navire de guerre ou armé en guerre ne pourra sortir des ports de France et d'Angleterre

(1) Robert de France, cinquième fils du roi Louis VI, fut apanagé par Louis VII, son frère, à son avénement en 1137, du comté de Dreux.

(2) Pierre de France, seigneur de Courtenay, était le septième fils du roi Louis VI. Son fils, Pierre II de Courtenay, devint empereur d'Orient en 1216, du chef d'Yolande de Hainaut, sa femme, sœur de Baudoin Ier et de Henri Ier. Cette famille se divise par la suite en trois branches, celle de France, celle d'Édesse, celle d'Angleterre. La dernière seule a survécu. Voyez au reste *De stirpe et origine domus de Courtenay*, Paris, 1607.

(3) *Lettre de François Ier à M. de Lafayette, gouverneur de Boulogne-sur-Mer.* — 3 janvier 1514-15. (Bib. Royale. MSS. de Béthune, vol. coté 8382, fol. 13).

« Mons. de Lafayette. Il a plcu à Dieu appeler à sa part le roy

sans avoir donné caution préalable qu'il ne fera aucune molestation aux commerçants des deux pays, et il ne sera nullement permis à aucun de ces navires de porter des munitions de guerre aux ennemis de l'autre (1). » C'était la plus large application d'un principe bienveillant entre les deux couronnes. Désormais François Ier n'avait rien à craindre de la couronne d'Angleterre; en pleine sécurité vis-à-vis Henri VIII, il pouvait diriger facilement la guerre sur un autre point.

Le roi apporte la même sollicitude à l'égard de cette tête puissante qui se cache encore sous le titre modeste de prince d'Espagne, et qui fut depuis Charles-Quint. Le prince d'Espagne, archiduc d'Autriche, devait au roi foi et hommage féodal pour les comtés de Flandre, d'Artois et de Charolais, succession des ducs de Bourgogne. Charles n'était point encore l'immense empereur, le souverain universel; obligé de contenir ses fiefs agités par les idées nouvelles, plein d'espoir d'obtenir la succession d'Espagne et d'Autriche, il avait besoin d'appui; forcé à se décider entre Henri VIII et François Ier, le caractère du jeune roi de France lui plut davantage; cette chevalerie de cœur et de courtoisie l'avait séduit, lui, tout jeune homme; il désigna le comte Henri de Nassau pour aller faire l'hommage au nom de l'archiduc. Ce comte magnifique était suivi d'une nombreuse assistance, de Michel de Croy, chevalier de la Toison d'or, Michel de Pavie, doyen de l'église de Cambrai, du chancelier et du maître d'hôtel de l'archiduc. Le roi envoya au-devant d'eux le chancelier Duprat, Jean d'Albret d'Orval de la maison de Navarre, le maréchal de Lautrec, et le bâtard de Savoie (2). A l'aspect d'une si brillante compagnie, on devait voir qu'il s'agissait d'une bien autre affaire que d'un simple hommage féodal; il s'y prépara des fiançailles (3). Charles, archiduc d'Autriche, prit l'engagement d'épouser, quand elle aurait atteint l'âge de puberté, Renée de France, fille de Louis XII, et, par suite de cette union, le roi François Ier donnait à la fiancée six cent mille écus, et le duché de Berry comme dot, donations largement motivées « sur la politique d'Aristote, » et cela était dit au contrat rédigé par le chancelier Duprat et Michel de Pavie.

Dès ce moment Charles-Quint témoigne la plus intime confiance à François Ier et à Louise de Savoie, sa mère; il écrit à monsieur son bon père, le roi très-chrétien, pour se disculper de toute machination contre sa couronne : a-t-il à se plaindre de quelque droit méconnu, c'est à François Ier personnellement qu'il s'adresse : « Mons. mon bon père (4), j'envoye par delà mon conseiller maître Jehan Jouglet, présent porteur pour avec le dom Prévost d'Utrecht, mon ambassadeur vers vous, vous dire et remonstrer aucunes choses de ma part touchant et concernant mes droictures et prééminences en mon conté d'Artois esquelles vos officiers nagaires fait aucunes nouvellitez a mon préjudice comme l'entendrez d'eulx plus a plain, vous priant, mons. mon bon père, les vouloir ouyr et croire comme moy mesmes et ordonné que les d. nouvellitéz soient ustés et réparées à la raison, et qui pour l'avenir le semble ne se face, et vous me ferez honneur et plaisir, et a Dieu, mons. mon bon père, qui vous ait en sa sainte garde (5). » Ainsi est simple et modeste la première vie de cet empereur qui souleva le monde contre François Ier.

Les deux princes ne se virent pas personnellement, tout se fit par correspondance et par un échange d'affection toute politique: Charles a quelque crainte que Ferdinand d'Espagne ne dispose de la couronne pour un autre que pour lui-même, et il veut s'assurer l'appui de François Ier. A son tour le roi de France prépare une invasion du Milanais, et serait-il politique de ne pas stipuler une paix au moins momentanée avec un archiduc maître de l'Artois et de la Flandre? Cette disposition d'esprit explique le traité; sera-t-il exécuté dans ses bases, qu'importe? Ce qu'on veut, c'est une trêve de part et d'autre pour quelques années, durant laquelle on se donne tous les témoignages d'une vive affection. Dans la cour plénière d'Amboise active et joyeuse, le comte de Nassau (l'envoyé de l'archiduc Charles), brillant chevalier, s'éprit d'une vive passion pour Claude de Châlons, la sœur de Philibert, prince d'Orange; il l'épousa : de là vient que la maison de Nassau eut longtemps cette belle principauté d'Orange, enclavée comme une escarboucle dans le comtat Venaissin, pierre précieuse au doigt de la papauté. Après la paix ainsi assurée entre François Ier et Charles d'Espagne, les sujets, même marchands, des deux princes purent librement parcourir les terres de Flandre et de France, sans que

mon seigneur et beau-père, de quoy vous ay bien voullu advertir, affin que incontinent vous vous retiriez à Boullogne, et que y fêtes si bien guecte et bonne garde de jour et de nuyct, que inconvénient n'en puisse advenir, et si aucune chose vous survient de nouveau, vous m'en advertirez à toute dilligence, et à Dieu qui vous ait en sa sainte garde. Escript à Paris, le troisième jour de janvier. « *Signé* François. »

(1) Ce traité est du 5 avril 1515. Rec. des Trait., tome II, p. 53. Léonard, tome II, page 125.

(2) René, bâtard de Savoie (depuis légitimé), frère de la duchesse d'Angoulême, comte de Villars, de Tende, etc., gouverneur de Provence, a été la tige des comtes et marquis de Villars.

(3) Traité fait à Paris, le 24 mars 1515, entre le roi de France et le prince d'Espagne.

Ch. des compt. de Lille (pièces trouvées au château de Gand). — Bib. du Roi, MSS. de Colbert.

(4) C'est par respect que Charles lui donne le titre de père.

(5) Biblioth royale, MSS. de Béthune, col. 8489. (Autographe.)

nul pût les en empêcher, ni seigneur, ni péage, ni droit d'aubaine.

Il n'en était pas de même vis-à-vis l'empereur Maximilien; la paix récemment signée n'empêchait aucune de ces sourdes menées qui préparent la guerre. L'Empereur rencontrait les intérêts du roi de France sur deux points, en Allemagne et en Italie; Maximilien était parfaitement informé que le roi de France, en négociations avec les électeurs du corps germanique, leur envoyait des subsides, et que ceux-ci en échange lui fournissaient des lansquenets, gens de guerre aussi hardis, aussi forts que les Suisses. Les ducs de Gueldre, de Lorraine, signaient des traités à part avec la France sans la participation de l'Empire; car la constitution allemande laissait à chacun une sorte de libre arbitre dans la conclusion des alliances. En Italie, les mêmes intérêts se heurtaient entre François et Maximilien; la prétention des empereurs n'était-elle pas l'exercice le plus étendu de leur suzeraineté sur toutes les terres du Milanais, et même sur Rome et Naples? Depuis que les Français s'étaient mêlés aux affaires d'Italie, les droits souverains des empereurs étaient partout contestés : au champ de bataille du Milanais, la guerre décidait de la destinée des peuples; l'Empereur donnait une investiture, le roi de France une autre, et c'était afin de rétablir sa souveraineté que Maximilien venait alors de traiter avec les Suisses; pour s'assurer des secours, il leur avait cédé la partie supérieure du Milanais près des montagnes; protecteurs des Alpes, ils devaient naturellement exiger le salaire d'un si grand service : « Point d'argent, point de Suisses, » n'était-ce pas le dicton de Bayard et de la Palice?

Tout annonçait le dessein de François Ier pour une campagne d'Italie; le roi la couvrait alors d'agents secrets pour sonder les intérêts et pénétrer la volonté de chaque prince. Il était presque sûr des Vénitiens; à travers quelque hésitation, il avait parfaitement aperçu que la sérénissime république avait des intérêts constamment hostiles à ceux des Empereurs, et il n'était pas nécessaire de leur accorder des subsides, des promesses, des engagements. Dans leur opinion, jamais les Français ne pourraient longtemps exercer la souveraineté en Italie; tandis que les Allemands pouvaient incessamment y descendre par la double voie du Tyrol et des Alpes. De là les affections, les sympathies de la république pour la France. Les Vénitiens invitèrent donc le roi à renouveler la trêve qu'ils avaient conclue avec Louis XII, et dans ses plus larges conditions, par un traité de mutuelle garantie, sorte de ligue nouvelle. François Ier fit également pressentir le souverain pontife sur ses intentions dans le cas où le roi ferait valoir ses droits sur le Milanais; il voulait une réponse prompte et décisive.

La position de Léon X n'était pas sans embarras. Issu des Médicis, il avait de naturelles affections pour sa famille, les Laurent, les Julien, qui avaient régné d'une manière si brillante sur Florence; souverain lui-même de Rome et de quelques magnifiques fragments de l'Italie, la nationalité de cette noble terre importait surtout aux papes; enfin, chef de l'Église catholique, il avait intérêt à ne point blesser les princes et les peuples, au moment où la réforme éclatait sous l'ardente prédication de Luther. Ce Léon X, si grand à côté d'un ergoteur si petit, avait des ménagements à garder, car la réforme s'adressait à la science des universitaires, aux passions, aux sens des princes pour les allécher vers le pouvoir absolu. A l'effet d'acquérir cette précieuse alliance de la papauté, François Ier désigna pour l'ambassade de Rome Guillaume Budée (1), savant dans le droit et fort habile négociateur. Pour Rome, centre de toutes les intelligences, principe de toute politique et de toute érudition, le choix de Budée était parfait. Il put voir cette cour pontificale si admirable de splendeur, et lui-même avoue tout l'ascendant qu'exerça sur son esprit Léon X, entouré des grands artistes, à la tête de toute science. Le pape suivit avec une rare habileté les négociations, ne demandant à la France que le plus profond secret, car il ne voulait point rompre avec l'empereur Maximilien au moment où le cri de reforme se faisait entendre en Allemagne.

Assuré de Venise et de Léon X, François Ier porta les yeux sur Gênes; de là devait venir le mouvement; le roi ne pouvait traverser les Alpes follement, sans motif; le prétexte de reconquérir le Milanais aurait soulevé l'Allemagne entière, et il fallait agir avec plus de ménagement. Gênes s'offrit au roi : quel était le prince, en Europe, qui pouvait légalement contester aux rois de France une souveraineté trois fois reconnue et saluée spontanément par les Génois eux-mêmes? Si aujourd'hui la trahison venait seconder les Français, n'était-ce pas toujours par ces moyens que se traitaient un peu les affaires en Italie? Le doge de Gênes, Octavien Frégose, créature des Médicis, avait, il est vrai, à se défendre contre les Adorni et les Fiesque, partisans de la France (2). S'il avait trouvé quelque appui dans les Médicis, il n'aurait pas sans doute rappelé la domination de François Ier; mais de tous côtés environné de complots, il accueillit secrètement un envoyé du connétable de Bourbon qui lui offrit d'échanger son titre de doge contre celui de gouverneur pour le roi de France. En vain Sforza, duc de Milan, toujours éveillé sur les

(1) Guillaume Budée, né à Paris en 1467, avait été déjà envoyé à Rome par Louis XII, dont il était secrétaire.

(2) Paul Jov., *Historiæ sui temporis*, lib. XV.

projets de François Ier, prévient Maximilien et le pape de ce qui se tramait à Gênes, on le crut mal informé, jusqu'à ce qu'une charte même de Frégose annonça la révolution qui devait relever l'étendard fleurdelisé sur les remparts de la république. Dès ce moment pouvait-on douter encore des projets de François Ier sur l'Italie?

Les plus terribles adversaires que le roi devait trouver en commençant une campagne, c'étaient les Suisses (1). Par le dernier traité de paix signé avec la ligue après les grands désastres d'Italie, des concessions immenses avaient été faites aux cantons; maîtres d'une partie du Milanais, leurs terres échancraient la Bourgogne, et la chevalerie courtisait ces gens rustiques bons piquiers, habiles tireurs d'arquebuse. François Ier avait voulu les attirer vers lui à son avénement jusqu'à ce point d'abolir en leur faveur le droit d'aubaine, une des plus lucratives branches des revenus de la couronne. Ceci avait peu touché ces montagnards, dévoués à leurs intérêts et à leur religion pour le pape. Jamais orgueil pareil à celui de ces groupes de lances et d'arquebuses: à leurs yeux ronds à fleur de tête, à leur visage fleuri et bourgeonné de vin nouveau, à leur barbe crépue, on reconnaissait les Suisses; ils avaient adopté les plus dures armes qu'ils forgeaient eux-mêmes dans leurs villes des montagnes; leurs rapières étaient longues; ils portaient pendus à leurs ceintures leurs crochets en bois blanc pour appuyer le canon de leur arquebuse, afin de mieux ajuster et pointer le coup. Comme gens mal appris, ils n'entendaient raison sur rien; et voilà qu'ils menacent même le roi de France de conquérir la Bourgogne, s'il ne voulait pas sur-le-champ exécuter les dernières capitulations.

La chevalerie ne pouvait s'humilier à ce point d'obéir au commandement de ces rustres: en préparant sa campagne d'Italie, François Ier y vit surtout une utile diversion aux projets de conquête des Suisses en Bourgogne. « Voici de quoi vous occuper, braves compères! vous voulez porter la guerre sur les provinces de France, eh bien! ce sera dans le Milanais qu'il faudra vous défendre. Sforza vient d'appeler vos services; serrez donc vos batailles de lances et d'arquebuses. »

Cependant il fallait suppléer à la bravoure et à la discipline de l'infanterie suisse, à l'action de ces bandes intrépides qui attaquaient si vigoureusement les canons et les coulevrines; et ce fut ici l'objet des négociations actives de François Ier avec les reitres et les lansquenets d'Allemagne. Ces braves condottieri du Nord avaient une renommée aussi grande que celle des Suisses; comme eux ils étaient fermes aux batailles. Supposez une cavalerie aussi renommée que celle de France avec Bayard, la Palice, Trivulce à sa tête; puis les bandes de lansquenets et de reitres sous la conduite du duc de Lorraine (2), quelle espérance n'avait-on pas de réussir dans une grande campagne au delà des Alpes! La maison de Lorraine prêta son concours pour cette négociation des reitres; le jeune duc Claude (3) conduisit 6,000 Allemands à la solde du roi. On fit fondre également grand nombre de canons et de coulevrines; depuis un siècle toutes les batailles perdues par les armées de France l'avaient été par une seule cause, la faiblesse de l'artillerie et la mauvaise direction des pièces fixées sur des affûts; l'attention du roi s'était donc portée sur cette cause d'infériorité relative, et il confia la direction de l'artillerie à Jacques de Genouillac (4), gentilhomme gascon fort habile, et qu'il éleva bientôt au poste de grand maître. Genouillac présida lui-même à la fonte des canons et au tir, afin de faire des artilleurs exercés, étudiant toutes les positions des champs de bataille, la manière de défendre les pièces. Sur les 10,000 Gascons que fournissait le roi de Navarre,

(1) François Ier avait écrit aux Suisses pour les détourner de l'alliance avec le pape.—13 juillet 1515. — (Bib. du Roi, Mss. de Béthune, no 8489, fo 53.)

« Françoys, par la grâce de Dieu, roy de France, duc de Millan, seigneur de Gennes, etc. Très-chers et très-grands amys. Nous avons puis naguères entendu la déclaration que notre S. Père le pape a faicte contre nous et comme il a pris la part du roi catholique faisant marcher ses forces, celles des Fleurentins et partie de celles dud. catholique estant à Napples vers Boullongne, en intencion de nous porter dommage et nous travailler en nos estats de Gennes et de Milan, a quoy moyennant l'ayde de Dieu et de nos bons amys alliés et confédérez du nombre desquelz vous tenons les principaulx, nous espérons bien remédier et pourveoir, de sorte que sa mauvaise intention ne sortira son effect et que la roupture d'amitié qu'il a faicte envers nous ne luy tournera à honneur ni prouffit et mesmement qu'elle a esté faitte sans luy en avoir donné occasion ni cause, car nous luy avons esté et encore désirons estre bon et obéissant fils, faisant pour luy et le saint siége tout ce que possible nous a esté et que nous avons cogneu estre à l'onneur bien et utilité de sa sainteté dud. saint-siége et de sa maison. De sorte que jamais n'avons entendu ce qui a ce le peut avoir meu dont il nous a desplen et desplait très-fort. Touttes foys, très-chers et grands amis, désirans nos estatz demouru en bonne scureté, nous vous prions et requérons tant et si affectueusement que faire povons que vous ne veuillez souffrir ni permectre voz gens de guerre et subjectz estant au service de sa sainteté, et qui cy après y pourront estre qu'ilz nous facent en nos estatz aucun trouble ni dommaige, ni que ce l'appetit de sa sainteté, ni autre ayant charge de son armée, ils entrent ne marchent en nos estatz, mais en entretenant leur amytié et alliance les vueillent préserver et conserver comme faire se doibt entre bons, vrays et loyaux amis alliez et confédérez, et que nous vouldrions et desirons faire pour vous en pareil et semblable cas. Très-chers et francs amys notre Seigneur vous ait en sa sainte garde. Escript au Vergy, le XIIIe jour de juillet. »

(2) Antoine, né à Bar, en 1489, succéda au duché de Lorraine, à René II, son père, en 1508.

(3) Claude, né en 1496, cinquième fils de René II, et frère d'Antoine, prit le titre de duc d'Aumale à la mort de son père, en 1508. Il fut par la suite le premier duc de Guise.

(4) Jacques Galiot de Genouillac, seigneur d'Acier, né dans le Quercy, vers 1466, avait fait ses premières armes en Italie sous Charles VIII.

et montagnards comme les Suisses et les reîtres, il y avait 800 bons artilleurs formés sous le grand maître Genouillac, et ils méritaient toute confiance.

Plusieurs causes devaient favoriser les projets de la chevalerie française pour l'invasion de l'Italie, les Suisses n'étaient pas les seuls gardiens des Alpes; la partie qui s'étendait depuis le lac de Léman ou Genève jusqu'à Nice appartenait au duc de Savoie, et François Ier s'en était ménagé l'alliance. Par ce moyen la chevalerie de France n'avait pas besoin de tenter un passage par la Bourgogne, elle pouvait arriver par le Piémont dans le Milanais; la clef des montagnes lui était offerte sans même qu'il fût besoin d'essayer de la prendre de force. Le roi avait également augmenté le nombre de ses galères; Marseille seule pouvait lui en offrir quarante bien équipées. Ainsi, quand la chevalerie tenterait un passage à travers les Alpes méridionales, les galères pavillonnées porteraient un corps de lances à Gênes, qui avait reconnu l'autorité du roi. En vain les Suisses attendraient les Français dans les Alpes bourguignonnes; la forte chevalerie tomberait sans coup férir dans le Milanais par les portes de Nice et de Turin. Un traité d'alliance avec Venise assurait le concours de la république à cette expédition. François Ier lui avait promis l'agrandissement de ses conquêtes en terre ferme, et pour faire une utile diversion, le brave et habile général l'Alviane menait un corps de Vénitiens, d'Albanais et d'Esclavons à travers les campagnes de Vérone et de Vicence jusque dans le Milanais.

Ces projets ne pouvaient être longtemps cachés aux princes et villes d'Italie. Si les Suisses étaient toujours prêts à repousser l'invasion, Sforza avait lui-même assez d'énergie dans le caractère et assez de ruse dans l'esprit pour essayer une résistance; il était d'ailleurs si intéressé dans la cause! Duc de Milan, François Ier passant les Alpes pour revendiquer pour lui-même ce beau domaine, Sforza devait ou subir la loi du vainqueur, ou lui résister. En était-il ainsi du pape, des Médicis, de Florence et des autres princes ou souverainetés de l'Italie? Devaient-ils s'opposer à une invasion dans l'intérêt de ce fils d'aventurier, de ce Sforza qui avait placé sur son front la couronne des ducs de Milan? Le pape Léon X et toute la famille des Médicis répugnaient à voir les Français une fois encore en Italie; ouragan passager, mais terrible! Ces bandes joyeuses et pillardes n'épargnaient rien pour leurs plaisirs; les villes seraient pressurées par la conquête! Ces gens d'armes n'étaient tendres qu'avec les nobles dames, et « les François portoient désordre d'amour dans leurs bagages, » ainsi que le dit Brantôme. Les Médicis se seraient donc prononcés contre ces grandes batailles de lances qui s'avançaient par les Alpes, s'ils n'avaient craint les vengeances du roi de France; ils attendirent donc les événements, laissant à l'Empereur et aux Suisses à prendre parti contre les Français. Or Maximilien était profondément occupé en Allemagne par les premiers désordres de la réforme, et quant aux Suisses, entichés comme ils l'étaient d'une invasion en Bourgogne, ils ne furent tirés de leur erreur que par le mouvement des Français qui s'opérait aux Alpes méridionales. Alors seulement ils se replièrent en toute hâte sur le Milanais pour le défendre et le protéger.

Dans les premiers jours de l'année 1515, le roi se décida pour une campagne d'Italie. Il voulut, brave chevalier, conduire en personne les batailles de gens d'armes comme l'imposait son devoir de chef des gentilshommes (1). Bien que son avénement eût été facile et paisible, il ne pouvait laisser son royaume vide de souveraineté pendant son absence; au milieu des chances de la guerre si diverses et si mobiles (il pouvait mourir au champ de bataille); il fallait un autre lui-même sous la couronne, et la reine mère, cette Louise de Savoie, si attentive, si soigneuse de son enfant, n'était-elle pas la régente naturelle du royaume? La charte de régence et de gouvernement royal rédigée par le chancelier Duprat est certes l'acte le plus étendu pour la constitution d'un gouvernement (2).

Le roi disait « comme pour le juste droict et tiltre que nous avons au duché de Milan, nostre héritaige, et dont nous avons esté investi par l'Empereur; lequel duché est détenu et usurpé par Maximilien Sforza, nostre ennemi et adversaire; ayons par grande et meure délibération fait dresser et mettre sur une grosse et puissante armée où allons en personne pour, moyennant l'aide de Dieu, nostre créateur, et de nos bons et loyaulx serviteurs, amis et confédérés, iceluy réduire en nostre obéissance, considérans que tous les princes et seigneurs de nostre sang nous suivent et accompagnent en ceste nostre dite entreprinse,

(1) Convocation du ban et arrière-ban. — 4 mars 1515. — (Mss. de Béthune, vol. cot. 8362, fol. 37.

« De par le roy,

« Nostre amé et féal nous vous envoyons commission pour faire crier par les villes et lieux de vostre seneschaucée accoustumez de faire criz et publicacions, que les nobles et subjectz à noz ban et arrière ban de vostre seneschaucée ayent a eulx tenir prestz en leurs maisons préparez et garniz de chaûlx et harnois pour nous venir servir quand ils seront par nous mandez. Si vous mandons et commandons très expressément que ensuyvant icelle commission, vous fêtes faire lad. criée et publication et qu'ilz se trouvent prestz de ce qu'il leur fault, sans eulx mectre sur les champs jusques à ce qu'ilz aient très de nous. Si gardez qu'il n'y ait faute. Donné à Paris, le IIIIe jour de mars.

« *Signé* FRANÇOYS. »

(2) Lyon, 15 juillet 1515.—Bibl. du Roi, Mss. de Colbert, pièces originales, in-fo, t. I, no 1, fo 30.

ayons advisé bailler ceste charge et pouvoir à nostre très-chère et très-amée dame et mère la duchesse d'Angoulême et d'Anjou, comme à celle dont avons totale et parfaicte confidence et que savons certainement qu'elle se y saura saigement et vertueusement acquitter par sa prudence pour et la grande et singulière amour et zèle qu'elle porte à nous et icelui nostre royaume, à laquelle nostre dite dame et mère nous laissons bonne et notable compaignie et de bons, grands et vertueux personnages de tous estats, tant pour le fait de la justice, finances que autres, afin de lui aider à conduire les dites affaires, etc. » Le roi constituait donc la régence de sa mère avec droit de justice et de faire venir vers elle parlement et cour; la régente pourrait appeler gens en guerre, ban et arrière-ban, changer les garnisons, disposer de tous états et offices, absoudre les criminels, faire diminution d'impôts et fermes, taxer et ordonner voyages, et même faire assembler gens et états du royaume (1). Cette charte de régence si vaste fut rédigée non par la seule volonté du roi, mais encore par tout le conseil où assistaient le comte d'Alençon, le connétable de Bourbon, MM. de Vendôme, de Gueldres, de Lorraine, le bâtard de Savoie, la Trémoille, Lautrec, Chabannes, noble et brave chevalerie qui allait suivre le roi aux batailles.

Ces batailles elles-mêmes exigeaient des sacrifices de finances, et Louis XII, l'économe, le parcimonieux, avait néanmoins laissé le trésor et l'escarcelle vides : à quel moyen recourir? La faveur de guerre fut si grande que la noblesse elle-même contribua de son sang (ce qui était simple), mais encore de ses deniers et de ses terres. Ces braves serviteurs n'épargnèrent même pas leur argenterie, et il existe plusieurs chartes de donation au roi François Ier, de toute la vaisselle plate d'argent que plus d'un noble conservait en sa huche avec les armoiries de famille (2). A toutes les époques de patriotisme ces choses-là se font naturellement; on sacrifie tout à une idée, à un sentiment enthousiastes. Comme les gens de magistrature ne se montraient pas empressés à faire des sacrifices, le roi leur imposa certain impôt selon leur charge; il vendit même plusieurs de ces charges, ce qui grandit le nombre des magistrats. Ce système fut développé; le chancelier Duprat, homme habile et à ressources, fit reposer cette mesure sur les besoins mêmes de la justice : les parlements et les sénéchaussées n'étaient pas assez multipliés pour répondre à la grandeur de leur tâche; ils reçurent un tiers de membres nouveaux, et cela fit flétrir la mémoire d'un ministre, homme de négociation et de guerre, qui voyait avant tout le succès de l'expédition d'Italie.

Le roi n'était plus absorbé que par sa prochaine campagne au delà des Alpes, et dès le printemps son plan se développa sur des bases vastes et hardies. François Ier, de l'avis des plus anciens chefs de gens de guerre, divisa son armée en trois corps; le connétable, par la prérogative de sa charge, eut l'avant-garde (3) : n'était-ce pas lui qui devait montrer le premier le drapeau fleurdelisé? Le corps de bataille fut au roi : « Droit suzerain doit toujours mener ses nobles, » dit Joinville, et là se trouvaient les corps épars des lances, des lansquenets avec l'artillerie (4); le duc d'Alençon conduisait l'arrière-garde, la pesante cavalerie. Toutes ces nobles bandes s'étaient réunies au delà de Lyon, et l'on fut bien étonné d'apprendre que nulle troupe ne se déployait en Bourgogne.

Les Alpes ne pouvaient être franchies au midi que par deux cols, sorte de boyaux dans les rochers : le mont Cenis et le mont Genèvre, célèbres déjà aux vieilles chroniques, dans les pèlerinages nombreux qui allaient saluer le tombeau des apôtres. Ces deux cols venaient aboutir simultanément au pas de Suse, défilé terrible, et un avis du duc de Savoie annonçait que les Suisses, maîtres de Suse, avaient établi leurs

(1) Demande par François Ier d'une aide de 20,000 liv. à la ville de Paris, ainsi qu'aux autres villes par proportion, pour la défense du royaume contre les Suisses et autres ses contraires (6 mai 1515). — Bibl. du Roi, Mss. de Colbert, vol. 252, in-fol., page 64.

Registre de l'hôtel de ville de Paris.

(2) Prest de sa vaisselle d'argent par Imbert de Baternay à François Ier. (Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 80).

« Je Jacques de Beaune, conseiller du roi notre sire et général de ses finances, confesse avoir cejourd'huy reçu de monseigneur messire Ymbert de Baternay, seigneur du Bouchaige, chevalier de l'ordre dudit seigneur et son conseiller et chambellan ordinaire, une quittance dactée du XVIIIe jour d'avril, signée Babou, faizant mencion que led. maistre Philibert Babou, commis au payement de l'extraordinaire des guerres dud. seigneur, confesse avoir receu de mons. seigneur de Bouchaige la somme de deux cent trente neuf marcs deux onces deux gros et demy d'argent blanc en vaisselle ou en partie des pièces d'icelle à dorure dont il fait prest au roy notre seigneur pour lui ayder à supporter les grands frais qu'il lui est besoing faire ou fait de ses guerres, de laquelle quictance ou du contenu en icelle, je promets à mons. seigneur du Bouchaige luy tenir son compte par ces présentes signées de ma main le IIIe jour d'aoust l'an mil cinq cens et seize.

« De Beaune. »

Cette pièce est précédée de l'état de la vaisselle prêtée.

(3) On comptait à ses côtés les plus braves capitaines de gens d'armes : le duc de Châtellerault, son frère, le maréchal de Chabannes, le prince de Talmon, fils de Louis de la Trémoille, le maréchal Trivulce, l'amiral Bonnivet, Imbercourt, Teligny, le baron de Béarn, le comte de Sancerre. Voyez du Bellay, livre Ier, et Fleuranges : « *Comment le roy François Ier de ce nom, après avoir mis ordre à ses affaires en France, commença à dresser son armée pour aller en Italie.* »

(4) François Ier était accompagné du duc de Lorraine, du duc de Vendôme, du comte de Saint-Pol, du comte d'Albanie, du bâtard de Savoie, d'Orval, de Lautrec, du chevalier Bayard, de Charles, duc de Gueldre, et de son neveu le comte de Guise. Du Bellay, liv. I, et Fleuranges.

gros canons sur la montagne avec sept mille arquebusiers abrités par d'inaccessibles rochers. On devait renoncer à ce passage périlleux, à ces pics du démon qui s'élevaient à des mille pieds. Plusieurs projets furent placés sous les yeux des capitaines : pourquoi n'embarquerait-on pas une grande partie de l'armée sur les galères destinées pour Gênes, tandis que le corps de bataille simulerait une attaque du côté de Suse? Pris à l'improviste par Gênes sur le derrière, forcés de se défendre dans le Milanais, les Suisses abandonneraient leur poste de Suse; attaqués de face et par derrière, leur position n'y serait pas tenable. Ce plan était soumis à trop de chances pour être accueilli : pouvait-on compter assez sur les Génois pour s'aventurer dans une expédition qui dépendrait entièrement de leur concours? Et les Suisses abandonneraient-ils leur position inexpugnable pour défendre la plaine? Ces moyens ne paraissaient pas efficaces; les Alpes seules étaient donc la route naturelle; il fallait chercher un passage, le trouver au besoin à travers les rocs à pics, ou le tracer sur les abîmes comme un vaste pont. Les troupes de Savoie, sous le comte de Morette, qui formaient une hardie avant-garde, s'étaient arrêtées au pied des monts, incapables de franchir cet escalier de géants.

François Ier était à Lyon, entouré de ses plus intrépides capitaines, « semblables, dit la vieille chronique, à des oiseaux de proie captifs. » Il existe une carte des Alpes dressée par l'ordre du roi où les montagnes sont figurées avec les forêts de sapins, les passages, les précipices et les pics couverts d'une neige éternelle. Les Piémontais et les Savoyards, chasseurs de chamois, recevaient des récompenses en écus au soleil toutes les fois qu'ils donnaient un renseignement sur une gorge plus facile à franchir. Enfin un pâtre des montagnes vint se présenter pour guide à toute l'armée, et il connaissait, disait-il, une route à travers les rochers, ardue sans doute, mais praticable avec de la patience et de grands efforts; comme elle traversait les solitudes couvertes de vieux sapins, des glaciers immobiles, les Suisses ne présumeraient pas la marche féerique des Français; le passage s'accomplirait donc à leur insu. Incrédule d'abord, le comte de Morette prêta plus d'attention à ce récit; et lui-même vint parcourir la route. A vol d'oiseau on dessina le tracé de chemin que la gravure du temps nous a conservé, et, aussitôt discuté entre les capitaines, il fut reconnu que les efforts et la persévérance pouvaient ouvrir une route même pour l'artillerie, à travers ces précipices dont l'aspect seul faisait frémir.

Le plan expérimenté du comte de Morette et des gens d'armes fut celui-ci : un corps de pionniers et d'artificiers marcheraient en tête avec la pioche et la poudre; un abîme ouvrait-il ses vastes flancs? on y jetait un pont avec une grande habileté; si un rocher ne permettait pas aux chevaux et à l'artillerie de continuer cette marche de montagnes, les pionniers l'entr'ouvraient avec la pioche et la poudre. On faisait la route, tout en cheminant avec un grand secret, car il ne fallait pas donner l'éveil aux Suisses; les Savoyards se montrèrent très-discrets, car ils détestaient les bons compères d'Helvétie. De plus, afin de tromper la vigilance des troupes d'arquebusiers de Zurich et de Soleure, François Ier avait simulé une démonstration du côté de Suse; des têtes de colonnes s'y étaient montrées de manière à faire croire à une attaque de front, tandis que le passage de l'armée s'accomplissait sur un autre point des Alpes. Qui aurait pu supposer cette marche de la cavalerie couverte de fer sur les pics du chamois? On conduisait les chevaux par le licou, les hommes d'armes s'étaient débarrassés de leurs cuissards, les paysans traînaient les pièces d'artillerie à travers les monts; de temps à autre on entendait des explosions comme des coups de tonnerre; les roches éclataient en se précipitant en débris comme les avalanches d'avril dans les vallées, tandis qu'une autre armée sous le maréchal de la Palice pénétrait par le val de Briançon, route tracée par les bergers de la Durance.

Ainsi, les Suisses en bataille rangée attendaient encore les Français au val de Suse, et les meilleurs capitaines du roi, le connétable, d'Aubigny, Bayard, Montmorency, étaient déjà au delà des monts; les uns dans la vallée de Villefranche, les autres par Briançon sous le brave la Palice, et en même temps une flotte fleurdelisée, sous les ordres d'Aymar de Prie, grand arbalétrier, débarquait une petite armée à Gênes. Le Milanais était donc cerné de tous les côtés. La marche hardie, intrépide des gens d'armes avait rendu impuissante la tactique des Suisses, si bien retranchés dans les rochers de Suse. A quoi allait servir cette position? Ils avaient élevé des retranchements, des batteries, pour arrêter les Français comme des oiseaux mis en cage, ainsi que le disait Prosper Colonne (1). Est-ce que les paladins de François Ier étaient oiseaux de basse-cour ou timides tourterceaux pour se laisser prendre en nichée? Est-ce que l'aigle n'a pas toujours son vol libre et spontané? Avait-on coupé les ailes à l'épervier? Le passage héroïque des Alpes fut accompli silencieusement; il y avait trop longtemps que les lances étaient oisives et le fer de l'épée émoussé. Les capitaines s'inquiétaient partout de la marche de l'ennemi; avait-il quelques corps de troupes détachées? ne serait-il pas bien de lui donner une de ces bonnes journées dont on garde le souvenir? A ce moment les paysans piémontais viennent annoncer que Prosper Colonne, ignorant la marche rapide,

(1) « *Questi Francesi son miei come gli pipioni nella gabia.* »

extraordinaire des Français, est en pleine sécurité dans Villefranche.

Deux gentilshommes, les sires de Beauvais et d'Hallencourt, de la province d'Ile-de-France, prennent une digne résolution et disent à leurs suivants d'armes : « Prosper Colonne n'a-t-il pas crié à son de trompe qu'il nous prendrait comme oiseaux en cage? Et si nous allions le prendre, lui, à notre tour, dans sa cage de Villefranche! » Et ce bon dire fut applaudi. Aussitôt on part sous la direction d'un tireur de chamois (c'était une guerre sur les pics); on pénètre par des gorges profondes, et le silence est si bien gardé qu'on arrive lances baissées sur Villefranche presque au moment où l'on abaisse le pont-levis. Le choc de la lance du sire de Beauvais ébranle les panneaux rouillés de la porte, presque aussitôt brisée en mille éclats; la chevalerie de France est dans la cité. Prosper Colonne, avant qu'il puisse se mettre en défense, est fait prisonnier à table; il n'en peut croire ses yeux : *Sono diavoli!* s'écrie-t-il à plusieurs reprises, et Colonne apprend de la bouche du capitaine ce merveilleux passage des Alpes; et alors il proclame la nature supérieure des Français; il la croit plus haute de dix coudées, cette noble et intrépide race à tous les temps! On apprit aussi qu'Aymar de Prie débarqué à Gênes, bientôt aidé de la république, marchait sur Alexandrie et Tortone pour opérer sa jonction avec les dignes capitaines des montagnes, tandis que l'Alviane, avec les Vénitiens, opérait sur Milan. Maintenant que les gros Suisses gardent, s'ils le veulent encore, le passage de Suse!

Pendant ces opérations militaires d'une si grande hardiesse, François Ier demeurait à Lyon, le point central de la campagne. Cette sorte d'impassibilité du corps des gens d'armes sous le roi en personne s'explique par deux causes. Il fallait d'abord tromper les Suisses, leur enlever toute idée d'une attaque s'opérant au midi : tant que les montagnards verraient le roi à Lyon, ils devaient croire que les armées allaient prendre la route ordinaire par Genève et les monts; puis le roi, placé au centre de tous les corps, en dirigeait la marche (1). La seconde cause tenait aux relations diplomatiques du royaume; on commençait à s'effrayer des projets de François Ier sur l'Italie. Naguère on avait signé la paix; est-ce que le roi allait troubler la chrétienté si profondément agitée par la réforme et l'invasion des Turcs? C'est en ce sens que lui écrit Henri VIII, le roi d'Angleterre (2). Maximilien lui-même menace de prendre parti pour la guerre si François Ier bouleverse les intérêts italiens pour satisfaire son ambition. Charles, le prince d'Espagne, également inquiet des projets de son beau-père, le détourne d'une campagne au delà des Alpes dans les termes les plus pressants, les plus affectueux : « Il a besoin de son concours pour la succession des Castilles; s'il se jette dans la guerre d'Italie, pourra-t-il l'espérer encore? » Pour rassurer ces craintes, pour réunir toutes ses forces, François Ier demeure près d'un mois à Lyon, pendant que les armées se déploient dans les Alpes.

Une fois sûr que tout réussit à souhait, que la jonction de toutes ses forces s'accomplit à merveille dans les plaines du Milanais, le roi quitte Lyon avec l'arrière-garde de dix mille lances, archers ou chevaliers, et apparaît alors de l'autre côté des montagnes avec son gonfanon fleurdelisé!

(1) Comme Bonaparte était à Dijon avant Marengo. Les deux campagnes se ressemblent beaucoup.

(2) On voit que François Ier est inquiet de sa situation; il cherche par toutes sortes de bienveillances à conserver l'amitié de Henri VIII, ce qui résulte de la lettre suivante :

*Lettre autographe du roi à M. de Lafayette*, 1er mars 1515. — (Mss. de Béthune, vol. coté 8532, fol. 33.)

« Mons. de la Fayete je veuil et vous commande que incontinent ces lettres veües, vous mectiez à plaine délivrance Veg. Salviati lequel avez pris venant d'Angleterre, et n'y faites faulte ou difficulté.

## CHAPITRE VI.

### FRANÇOIS Ier EN ITALIE. BATAILLE DE MARIGNANO.

Étonnement des Suisses sur la marche des Français. — Levée de leur camp de Suse. — Divisions entre les chefs. — Négociations. — Convention de Galera. — Attaque soudaine à Marignano. — Ordre de bataille. — Le connétable de Bourbon. — Hésitation des lansquenets. — Charge de la chevalerie. — L'artillerie. — La nuit. — Le réveil. — Intrépidité des Suisses. — Deuxième journée. — Arrivée des Vénitiens. — Retraite des Suisses. — Le roi, armé chevalier par Bayard. — Lettre à Louise de Savoie. — Entrée à Milan.

AOÛT-OCTOBRE 1515.

Les Suisses rustres, montagnards, s'étaient entêtés à attendre, les yeux fixés sur les pics des Alpes, l'arrivée des Français par le val de Suse. Inquiets, turbulents sous leur capitaine, un seul mobile les faisait agir pour une cause : c'était l'argent : ils en manquaient un peu depuis deux mois; Sforza leur en avait bien donné; mais à la fin toute escarcelle s'épuise, même celle du pape, et il avait un arriéré d'écus; cela les mettait de mauvaise humeur. Quand ils apprirent donc que les Français avaient envahi par tous les côtés le Milanais, ils manifestèrent tout haut leur colère : quelques-uns s'arrachaient la barbe et accusaient leurs chefs de trahison. « Les écus ne venoient pas; ils s'étoient loués pour une solde, et ils n'avoient

pas reçu la paye à la dernière montre. » Ces montagnards, sous leur jaquette de bure, n'étaient déterminés par aucun sentiment d'honneur et de délicatesse chevaleresques, et quand ils étaient un peu pris de vin nouveau ils exhalaient leurs plaintes et murmures: le capitaine Albert de La Pierre, qui commandait les Suisses de Berne, quitta l'armée avec tous ses soldats, parce qu'on ne lui donnait pas un millier d'écus arriérés. Quant aux autres Suisses, par belles et grandes promesses, on les entraîna vers Milan; ces braves compères, dirigés par Sforza et le cardinal de Sion (1), Suisse comme eux d'origine, et que la politique de Jules II avait placé au milieu de ses compatriotes, gagnèrent les plaines en pressant leurs lances; ils récitaient, en langue du pays, quelques chants fort méprisants pour les Français et sur la défaite de Novare; ils furent ouïs par Bayard, qui les suivait pas à pas pour les surveiller et en instruire le connétable de Bourbon, le chef véritable de l'armée de France.

Depuis l'arrivée de François Ier dans le Milanais (2), les grandes affaires s'étaient développées par les négociations; le roi alors, à son avénement, ne voulait pas se heurter à la fois contre le pape, l'Empereur, le roi d'Espagne et les Médicis de Florence; les Suisses eux-mêmes n'étaient-ils pas à ménager? et c'était à regret qu'on avait été forcé de les combattre à Novare. Profitant de sa marche merveilleuse et de l'étonnement qu'elle avait jeté en Italie, le roi désirait arriver à son but par les négociations, c'est-à-dire se faire proclamer duc de Gênes et de Milan, sans combattre. Pour cela il fallait apaiser les Suisses en leur donnant quelques centaines de marcs d'argent, reconquérir l'amitié du pape par un traité spécial, enfin assurer une indemnité à Sforza que l'on dépouillait du Milanais. François Ier espérait obtenir tout cela par d'habiles démarches. Ses officiers, pleins d'un grand dévouement, offraient des sacrifices d'argent; en France plus d'un digne bourgeois donna sa vaisselle plate pour en finir avec les Suisses. Tout paraissait convenu; les montagnards avaient envoyé des députés à Galera pour stipuler définitivement les subsides : il était dur sans doute de leur payer 60,000 écus au soleil; mais enfin ils l'exigeaient (3). Pendant toute une journée on chargea des mulets d'argent, car les bons compères attendaient tous réunis à Bufalora les sacs que le roi leur avait promis. Le bâtard de Savoie, le maréchal de Lautrec et une bonne troupe de lances devaient escorter ces cinquante mulets portant de royaux écus; ils étaient en marche déjà, et les grelots se faisaient entendre, lorsqu'un message vint en toute hâte prévenir le bâtard de Savoie de ne pas pousser plus loin. A quelques lieues de là, un terrible choc s'engageait entre les armées.

Le roi avait placé ses tentes de guerre dans la grande plaine de Marignano, bonne position militaire qui commandait à la fois Milan, Pavie et Gênes; à lui devaient se joindre les troupes vénitiennes que l'Alviane lui amenait et qui étaient groupées alors à Lodi, sous les bannières de la république. Marignano n'était pas d'abord un champ de bataille choisi par le roi, mais une simple position pour surveiller les mouvements de l'armée; le connétable, si bon capitaine, avait prévu la possibilité d'une attaque soudaine, et il avait tracé son ordre de combat : l'artillerie au centre, ensuite les rangs pressés des lansquenets, troupes sorties de l'Allemagne; sur deux ailes, comme pour envelopper l'ennemi, la cavalerie qui avait à se venger des mauvais propos des Suisses sur la journée de Novare. Si ces rustres attaquaient les lansquenets, les chevaux de France se déploieraient sur leurs flancs en deux grandes envergures de fer. Tel était l'ordre du connétable. Le roi attendait les bonnes nouvelles de la paix, le merveilleux effet sur les Suisses des mulets chargés d'argent; et, certes, qui aurait pu croire à quelque noire trahison, à une rupture subite du traité?

C'était le 13 septembre, par une belle journée

Et à Dieu Mons. de la Fayete qui vous ait en sa sainte garde. Escript à Lyon le Ier jour de mars.

« François. »

(1) Mathieu Schinner, né en Suisse en 1470, connu sous le nom de cardinal de Sion, fut élevé à l'épiscopat en 1500, et créé cardinal par le pape Jules II, avec le titre de légat et lieutenant général dans la Lombardie.

(2) Lettre de la main de François Ier à madame d'Angoulême — (Bib. du Roi. Mss. de Béthune, no 8546, fol. 2.)

« Madame, sans qui me garde a de vous faire plus longue lettre, sera que je monte asceure à cheval pour la grant trete qu'avouns à faire pour par fere le demourant de la journée, vous asseurant que nous sommes dedans le plus estrange peys où james feut homme de sete coupagnye; mes demayn espère d'estre en la plene de Pyemont avesques la bande que je mène qu'y nous sera grant plesyr, car il nous fache fort de porter les armes parmy ses montaygnes pour se que la plus part du taups nous font estre à pyé et mener nos chevox par la bryde, de quoy le grant mestre est bien mary, et croy quy veu sans que voyons seroyt impossible de croyre de mener gens de seval et grosse artillerye come fesons et croyez ma dame que se n'est sans pene, car sy ne feuse aryvé noustre artillerye grouse feust demeurée; mes Dieu mercy, je l'ammène aveque moy ou byen toust après je ne vous mande ryen de la fete qu'a fete le maréchal de Chabanes et de la pryse de Prospere Coulonne ny osy du lièvement du syège de Silles, remettant tout seur le grant mestre vous avysant que fesons bon guet, quar ne sommes quasynz ou sy lyeus petytes des Souyses, et seur se poynt vous va dire bonsoyr.

« Votre très-humble et très-obeyssant filz,

« François. »

(3) La convention de Galera fut conclue le 8 septembre 1515. — Guicciard., lib. XII. Belcar., lib. XV, no 13. Voyez sur la bataille de Marignan, outre ces deux historiens, Paul Jov., liv. XV, et du Bellay, liv. Ier.

d'automne, quand le vent des Alpes ne souffle point encore avec les pluies qui inondent la plaine. François Ier avait convié sous sa tente l'Alviane, le vieux général des troupes vénitiennes, venu en toute hâte de Lodi, où se trouvait son armée; il lui expliquait le sens de la convention de Galera, lorsque des flots de poussière, s'élevant au loin, annoncèrent l'approche d'une grande armée. Le roi crut d'abord que c'était le corps de lances du chevalier Bayard; mais l'œil exercé de l'Alviane distingua bientôt, à cette marche lourde et sûre, que c'étaient les Suisses des cantons allemands, dont on reconnut bientôt les bannières flottantes.

Que s'était-il donc passé parmi les confédérés pour les déterminer à surprendre l'armée de France en rompant la convention? Quoi! on avait traité à Galera, une trêve était convenue, et voilà qu'au mépris de tous ces engagements, les Suisses se précipitaient sur le champ de bataille, en se raillant de ce qui était promis. On savait bien les montagnards colères, rudes, mal appris, mais on leur croyait un peu de foi : ici les capitaines en avaient tout à fait manqué. Savez-vous quel était leur projet? Parfaitement instruits du départ des mulets chargés d'argent, ils comptaient d'abord s'en emparer et surprendre ensuite le camp des Français en pleine sécurité à Marignano. Heureusement le bâtard de Savoie et Lautrec, instruits à temps, avaient donné contre-ordre pour le départ du convoi à Bufalora. Le connétable de Bourbon, toujours actif et éveillé, avait parfaitement prévu la possibilité d'une surprise des Suisses, et l'ordre de bataille était donné. Quand on vit la poussière s'élever au loin, l'Alviane partit au galop de son cheval pour ramener l'armée de Venise sur le champ du combat; la trompette se fit entendre sous la tente; il y eut une sorte de joie dans toute cette chevalerie de France. Peu satisfaite du traité de Galera, depuis la défaite de Novare, elle avait bien des injures à laver, et une défaite humiliante pesait sur les blasons. Comment n'aurait-elle pas saisi une si favorable circonstance? Il était deux heures environ; le soleil dardait en plein sur la vaste plaine; il n'était pas possible de cacher un seul mouvement, et l'on vit aussitôt le projet des Suisses. Bonne infanterie, ils ne craignaient qu'une chose, le canon; ils savaient que maître Genouillac, fort expert, avait au moins soixante et quatorze bonnes pièces (1); leur plan était donc de se jeter sur l'artillerie, d'enclouer rapidement les pièces ou de les tourner contre la chevalerie de France. Cette méthode de guerre qui se rattachait un peu aux souvenirs des insurrections montagnardes, dans les guerres des ducs de Bourgogne, leur avait toujours parfaitement réussi; et ils comptaient bien sur un nouveau succès; mais devant eux était le connétable, vigilant capitaine, instruit de cette manière trop souvent employée pour qu'on n'en gardât pas mémoire. Voilà pourquoi le connétable avait confié la protection de l'artillerie aux lansquenets, troupes allemandes au moins aussi solides que les montagnards; presque tous recrutés dans la Gueldre, en Lorraine, en Wurtemberg, ces lansquenets étaient les soldats du sire de La Marck et de la maison de Lorraine : on les appelait les sangliers des Ardennes, et certes ils le méritaient bien; nul n'avait de meilleures défenses. Les lansquenets, ennemis jurés des Suisses, jaloux de leur renommée, les recevraient dignement à la pointe de leurs piques; et les rustres une fois ainsi engagés, la chevalerie tombant sur eux les étoufferait sous le poitrail de ses chevaux. Tel était le plan de monsieur le connétable, fruit d'une longue expérience de guerre : au premier son de trompe chacun fut à son poste de bataille, à la face de cette troupe de Suisses s'avançant au grand pas de course, les lances pressées, les arquebuses au vent.

Le premier choc fut terrible; la chevalerie, immobile sur les ailes, avait reçu l'ordre exprès du connétable de se contenir : n'était-ce pas toujours son impatience qui l'avait perdue? Les lansquenets seuls reçurent et rendirent les coups. Ce choc fut si violent que les Allemands, irrésistiblement entraînés, découvrirent quelques pièces d'artillerie; Genouillac, le grand maître, fut obligé de faire prendre les piques aux maîtres et ouvriers des canons. La reculade des lansquenets était, non-seulement la conséquence de l'intrépide ardeur des Suisses, mais encore la suite d'un faux bruit. On disait, parmi tous ces paysans, que les chevaliers étaient aises de les voir s'entr'égorger Suisses et Allemands, parce que le nombre des lansquenets en serait plus petit sous la tente. Le connétable vit donc la nécessité d'une grande charge de chevalerie, pour empêcher les Suisses d'enclouer les canons : il fallait les voir déjà, ces montagnards, à cheval sur les affûts, le marteau en main pour fermer les bassinets et lumignons. A un signal donné, les bandes noires qui entouraient le roi, soldats d'élite que Claude de Guise menait aux batailles, s'élancent à la défense des pièces pour faire honte aux lansquenets. En un clin d'œil ces pièces sont dégagées, et les lansquenets, en rangs pressés, reviennent à leur poste. Leur rage est telle, qu'ils enclouent sur les affûts ceux qui voulaient enclouer les pièces; et à ce moment décisif la chevalerie elle-même se précipite dans la mêlée, la lance baissée comme dans un de ces

(1) « Mais vous pouvez croire que l'artillerie du roy qui estoit de soixante et quatorze grosses pièces leur faisoit ung merveilleux déplaisir. » V. Fleuranges. « *Cy devise de la journée faite à Sainte-Brigide, près de Marignan, laquelle les François gaignèrent contre les Suisses, par un jeur de Sainte-Croix, en septembre.* »

grands combats de géants de l'époque carlovingienne.

Les Suisses, la meilleure infanterie de cette époque, sont à peine entamés, et pourtant les coups sont forts : savez-vous qu'il y a là parmi les gens d'armes le capitaine Bayard, Louis de la Trémoille, le prince de Talmont son jeune fils, et les vieux capitaines Chabannes, Ymbercourt, Teligny, Créquy. Quels rudes coups d'épée ne donnent-ils pas! et cependant les Suisses immobiles les reçoivent à la pointe de leurs piques. Alors Genouillac conseille au roi de faire jouer la grosse artillerie; les longues coulevrines s'agitent comme des serpents de bronze; les charges de chevalerie se succèdent sur les carrés des Suisses, qui s'ouvrent et se referment avec une étonnante vivacité : on dirait de monstrueuses machines composées de mille bras et de mille têtes qu'un seul ressort fait mouvoir. Quand le canon tonne et retentit, le roi se bat comme un simple chevalier; la nuit survient et l'on ne distingue plus amis ou ennemis sur le champ de bataille couvert d'ombre. On se heurte, on se rencontre; le seul cri de reconnaissance pour les troupes du roi, c'est France! Noble nationalité qui inspire de si glorieux exploits!

Nulle confusion ne peut se comparer à celle du champ de bataille; la lune seule l'éclairait; il y eut aux rayons de ce disque argenté une nouvelle prise d'armes; il s'y fit des prodiges, et bien des chevaliers ne revirent jamais le jour. Enfin, comme dans l'*Orlando* de l'Arioste, un nuage obscurcit le disque scintillant de la lune; on se reposa sous les armes sans que nul quittât son poste, comme s'il devait vivre et mourir là. Belle nuit d'armée, où l'on s'était tellement mêlé qu'on ne pouvait distinguer sa nation et son rang! Un groupe de gens d'armes se trouvait ici à côté d'une bande suisse; de braves soldats montagnards campaient au milieu de cavaliers tellement bardés de fer, hommes et chevaux, qu'on aurait dit la muraille d'une forteresse. La place où se trouvait le roi, éclairée d'un seul flambeau qui jetait une couleur sinistre, était des plus périlleuses. A cinquante pas se trouvait la troupe d'élite des Suisses, et l'on voyait les piques briller comme des langues de feu. François Ier s'était fièrement comporté dans la journée; depuis trois heures jusqu'à minuit, debout au fort de la mêlée, il avait brisé trois lances en éclats : chevaliers, écuyers, pages, tous étaient harassés; le soir il demanda instamment à boire, et on lui porta une eau bourbeuse teinte de sang. A peine l'eut-il portée à ses lèvres brûlantes qu'il la rejeta avec horreur. On était si près des Suisses que le grand maître de Boisy fit éteindre le flambeau de poix qui, se reflétant sur le visage du roi, pouvait le faire reconnaître. François Ier, accablé de sommeil, se coucha tout armé sur l'affût d'une coulevrine, et l'on se groupa autour de lui pour attendre le jour (1).

Cette nouvelle journée de bataille fut terrible. A cinq heures, l'aurore poignait à peine que tous cherchèrent à se débrouiller dans cette confusion extrême; chacun reprit son rang de combat; on se reconnut, et le roi, que nul n'avait aperçu depuis le soir, et qu'on croyait foulé aux pieds des chevaux, se montra aux acclamations de ses nobles compagnons d'armes. Les montagnards tenaces venaient alors de recommencer leur attaque furieuse contre l'artillerie; les lansquenets surpris reculaient une fois encore devant une impétuosité si soudaine; le roi ordonne aux bandes noires de M. de Guise d'appuyer les lansquenets; les Suisses paraissent si terribles, si fièrement engagés, que cette brave cavalerie recule aussi. On fait donner le corps de réserve de dix mille Gascons et Navarrois; seuls ils viennent à bout d'épuiser l'ardeur des Suisses. Alors, profitant d'un peu d'hésitation, le grand maître de l'artillerie Genouillac ordonne de redoubler le feu et de placer les grosses coulevrines de manière à prendre par enfilade les rangs pressés de l'ennemi. « On voyoit tomber ces hommes pesants sous les boulets comme les quilles dans un grand jeu, » dit le roi en récitant cette bataille; ces grosses masses de chair semblaient à peine s'en émouvoir. Dans ce carnage affreux, les Suisses tentèrent un mouvement habile; tandis que les corps des batailles soutenaient tout le choc de l'artillerie et de la chevalerie, dix mille des plus braves se détachèrent pour se porter sur l'arrière-garde des Français.

Le connétable de Bourbon avait tout prévu : Maugiron et Cossé, deux noms qui devaient se trouver en face dans la Ligue, attendaient bravement les Suisses, à la tête de leur compagnie d'arbalétriers à cheval (2); ils les chargèrent sur les flancs avec intrépidité jusqu'à ce que l'artillerie fît dans leur rang une large et profonde trouée. Ce dernier et glorieux effort finit la bataille. On vit alors, spectacle magnifique! ces montagnards se regrouper en ordre comme s'il n'y avait pas eu de combat et sonner le clairon de retraite en quittant le champ de carnage, car à ce moment arrivaient les Vénitiens conduits par leur vieux général l'Alviane. Dalmates et Esclavons avaient fait dix lieues depuis la veille; campés à Lodi, ils s'étaient précipités au pas de course pour courir à Marignano à temps encore; l'Alviane, qui avait assisté au premier déploiement des compagnies suisses, arrivait pour

(1) Voyez le récit du *jeune Adventureux* sur cette bataille où lui-même joue un grand rôle. *Mém. de Fleuranges.*

(2) L'arc, l'arbalète et les flèches étaient encore en usage; ces deux compagnies d'arbalétriers firent des merveilles; c'étaient tous des Gascons, et Brantôme parle encore de ces arbalétriers gascons à cheval de son temps.

voir s'accomplir leur entière défaite (1). Dans sa route, inquiet sur les destinées de François Ier, il avait rencontré bien des fuyards annonçant la victoire des Suisses et la ruine entière des Français; dissimulant ses craintes, il avait raillé ces poltrons pour ne pas décourager ses soldats, et il vint assez à temps pour attaquer impétueusement l'arrière-garde des Suisses, qui accueillirent les Italiens, les Dalmates, les Esclavons de la république avec leur fermeté habituelle. Le brave l'Alviane s'était tant fatigué dans cette marche rapide, lui, vieillard de soixante et dix ans, qu'il s'alita et mourut presque le jour de la victoire, fier d'avoir contribué à ce succès du roi de France.

La journée de Marignano fut une belle représaille de chevalerie contre l'infanterie suisse qui l'avait vaincue à Novare; il fallait rétablir la réputation des gens d'armes et ôter aux montagnards l'orgueil insensé de se proclamer invincibles. Nul ne pouvait nier le courage des gentilshommes de France ni leur noble dévouement; mais plus d'une fois l'absence complète de discipline et leur courage désordonné nuisirent à la victoire, comme on l'avait vu à Poitiers, à Azincourt. En Italie, leur défaite récente, à Novare, tenait encore à cette impétuosité, à ce glorieux pêle-mêle, même sous les Bayard, la Trémoille et la Palice, si nobles paladins. En commençant une nouvelle expédition à travers les Alpes, le connétable de Bourbon, la haute tête militaire, réfléchit sur les causes qui avaient amené les malheurs de la dernière guerre. Les armées de France n'avaient pas jusqu'alors de bonne infanterie: les rois, accoutumés à soudoyer les Suisses depuis Louis XI, les avaient constitués la force de leur corps de bataille. De sorte que, lorsque ces bons compères vinrent à leur manquer, leur absence fit un immense vide dans les armées; on dut les remplacer, et nul gentilhomme ne voulait servir à pied (leur vie se liait à celle de leur cheval, noble compagnon de leurs prouesses). Il fallut donc négocier en Allemagne, payer des reîtres et des lansquenets, forte infanterie de corps de bataille: pouvait-on compter comme telle quelques paysans mal armés du Poitou, Saintonge ou Normandie? Rarement ils témoignaient cette haute fierté du cœur qui sait affronter un danger; ils fuyaient à toutes jambes, abandonnant leur rang quand la bataille devenait un peu chaude. Le premier soin de François Ier, en commençant cette campagne, fut donc de négocier avec le comte de la Marck, le duc de Gueldre, pour recruter cette ferme infanterie de Germanie, haineuse et jalouse contre les Suisses; il y joignit les archers de Gascogne que le roi de Navarre amena en Italie, et parmi eux existaient des traditions de victoire; ils disaient que grâce à eux seulement, et non aux Anglais, le prince Noir avait gagné ses meilleures batailles. D'après le conseil de l'Alviane et des Vénitiens, le roi augmenta considérablement son artillerie tant redoutée des Suisses; la chevalerie, comme tout corps pénétré de sa valeur personnelle, méprisait profondément ce moyen mécanique d'obtenir la victoire presque sans péril; l'Arioste, l'expression des dernières grandeurs de la chevalerie et des sentiments du moyen âge, avait jeté ses imprécations contre l'arme meurtrière qui brisait les vieilles armures et les plus héroïques poitrines, sans que la valeur pût témoigner de son héroïsme : noble préjugé, cause de bien des fautes et des ruines, plus encore que des fautes ! Dans cette nouvelle campagne les chevaliers durent céder quelque chose de leur répugnance; les grosses coulevrines parurent dans leurs rangs par masse, et maître Genouillac, à la bataille de Marignano, fut toujours à ses soixante et quatorze pièces longues et effilées qui jetaient toujours des boulets de pierre à plus de mille toises.

Ce feu formidable de l'artillerie n'empêcha pas néanmoins les actes de valeur personnelle et inhérente à l'honneur de la chevalerie; le roi François Ier y montra un impétueux courage, son cheval reçut deux coups de pique, et la pauvre bête, fière de porter le roi, n'en baissa pas le col. François Ier, durant la bataille, était revêtu d'une de ces armures impénétrables, et magnifique de ciselure, telles que l'art les avait perfectionnées au XVe siècle, comme on les voit aux miniatures des tournois du roi René; la lance, la pique, la dague, venaient s'émousser sur ces écailles d'acier, et, depuis l'invention de la poudre, on avait placé entre les bandes de fer des peaux épaisses destinées à amortir les coups de balle. Sur la tête, le roi portait un casque brillant surmonté d'un beau panache qui tombait jusqu'aux épaules; la face était couverte d'un treillage de fer épais et doublé au-dessous même de la visière; la poitrine préservée par la cuirasse brillait éclatante, et les artistes y ciselaient mille figures bizarres et le blason même du chevalier; ses bras étaient préservés par des brassards, ses cuisses par des cuissards de fer à ressorts, laissant la liberté des mouvements, et ses pieds portaient de longs éperons armés encore pour le combat. Ces impénétrables armures donnaient peu de prise aux coups, et il fallait désarçonner un chevalier pour lui faire rendre l'épée. Dans la journée de Marignano, le roi reçut de fortes contusions; mais sa bonne armure (le luxe, la gloire du chevalier) ne put être percée. François Ier n'avait point déguisé son blason pour détourner les coups de sa tête; son écuyer portait à ses côtés le gonfanon de France, et lui avait semé sa cotte d'armes d'azur, de fleurs de lis d'or, et un magnifique rond d'escarboucles en forme de salamandre rayonnait sur son casque. A plusieurs reprises, il

(1) *Mém. de Fleuranges*. C'est un dernier trait de ressemblance avec la bataille de Marengo.

se précipita avec une sorte de coquetterie glorieuse sur les compagnies les plus épaisses et les plus hardies. Si bien qu'après la bataille gagnée, le roi manda les prud'hommes et les plus anciens parmi ses gens d'armes, requérant à tous de lui dire s'il avait mérité l'ordène (l'ordre) de chevalerie. Toute cette génération, alors dans la ferveur des idées chevaleresques, maintenait la foi du moyen âge; et la chevalerie, sa plus rayonnante expression, avait survécu comme le dernier reflet de cette époque de croyance. Au temps des tournois, des passes d'armes, décrits et dessinés par le roi René en son beau livre, nul ne pouvait briller aux nobles cours des dames s'il n'avait sur son front l'empreinte des grandes lois de la chevalerie. « Or, le roi, avant de créer des chevaliers, appela messire Bayard, si lui dit : « Bayard, mon ami, je veux que aujourd'hui soiye faict chevalier par vos mains pour ce que le chevalier qui a combattu à pied et à cheval en plusieurs batailles entre tous autres est tenu et réputé le plus digne chevalier. Or est ainsi de vous que avez en plusieurs batailles et conquêtes vertueusement combattu contre plusieurs nations. » Aux paroles du roy, respond Bayard : « Sire, celui qui est roy d'un si noble royaume est chevalier sur tous autres chevaliers. — Si, dit le roy, Bayard, dépêchez-vous, il ne faut ici alléguer ne loix ne canons, soyent d'acier, cuivre ou de fer. Faite mon vouloir et commandement, si vous voulez estre du nombre de mes bons serviteurs et subjetes.—Certes, répond Bayard, sire, si ce n'est assez d'une fois, puisqu'il vous plaist, je le ferai sans nombre, pour accomplir, moi indigne, votre vouloir et commandement. » Alors preinct son épée Bayard, et dict : « Sire, autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudouin son frère. Certes, vous êtes le premier prince que onques feis chevalier; Dieu veuille que en guerre ne preniez la fuite. » Et puis après, par manière de jeu, cria hautement l'espée en la main dextre : « Tu es bien heureuse d'avoir aujourd'hui à un si vertueux et puissant roi donné l'ordre de chevalerie. Certes, ma bonne espée, vous serez moult bien comme relique gardée et sur toutes autres honorée. Et ne vous porteray jamais si ce n'est contre Turcs, Sarrazins ou Maures. » Et puis feit deux saults, et après remit au fourreau son espée (1). » Beau récit, noble image des mœurs de ce temps; magnifique témoignage de la valeur et d'une modestie mutuelle! Le chevalier devait faire beaucoup et parler peu; on faisait fi des hâbleurs, et Bayard était le modèle de cette noble école de chevalerie.

Encore haletant sur ce champ de victoire, François Ier se souvient de sa mère qu'il aime tant et qui l'a si hautement élevé; à elle il rapporte toutes ses glorieuses actions; il s'empresse de lui écrire le soir même du village de Marignano, et un page porte sa lettre à cette mère, inquiète alors, au château d'Amboise. Le roi, récitant d'abord à sa mère comment, attaqué par les Suisses à l'improviste, il a organisé les corps d'armée pour se défendre, dit tous les détails de la bataille, et on aime à les retrouver dans sa bouche même. « J'étois à un trait d'arc en deux troupes de ma gendarmerie, et à mon dos mon frère d'Alençon avec le demeurant de son arrrière-garde, et notre artillerie sur les avenues. Et au regard des Suisses, ils étoient en trois troupes, la première de dix mille, la seconde de huit mille hommes, et la tierce de dix mille hommes; vous assurant qu'ils venoient pour châtier un prince s'il n'eût été bien accompagné; car d'entrée de table qu'ils sentirent notre artillerie tirer, ils prindrent le pays couvert, ainsi que le soleil se commençoit à coucher; de sorte que nous ne leur fîmes pas grand mal pour l'heure de notre artillerie, et vous assure qu'il n'est pas possible de venir en plus grande fureur ni plus ardemment : ils trouvèrent les gens de cheval de l'avant-garde par le côté; et combien que lesdits hommes d'armes chargeassent bien et gaillardement, le connétable, le maréchal de Chabannes, Ymbercourt, Telligny, Pont de Remy et autres qui étoient là, si furent-ils reboutez sur leurs gens de pied, de sorte avec grande poussière, que l'on ne se pouvoit voir, aussi bien que la nuit venoit; il y eut quelque peu de désordre; mais Dieu me fit la grace de venir sur le côté de ceux qui les chassoient un peu chaudement, me sembla bon de les charger, et le furent de sorte, et vous promets, madame, si bien accompagnés et quelque gentils galants qu'ils soient, deux cents hommes d'armes que nous étions, en défismes bien quatre mille Suisses, et les repoussâmes assez rudement, leur faisant jeter leurs piques et crier : *France!* »

Ce nom de France était ainsi le cri de la nationalité, se déployant magnifique sous l'épée du roi. Bientôt la bataille recommence; le roi raconte comment, aux premières ténèbres de la nuit, il se trompa sur le costume et les armes de ses adversaires, à ce point de prendre les Suisses pour les lansquenets. « Toutefois, quand ce vint à crier France, je vous assure qu'ils nous jetèrent cinq à six cents piques au nez, nous montrant qu'ils n'étaient point nos amis. Nonobstant cela, si furent-ils chargés et remis au dedans de leurs tentes... La nuit nous départit, et même la paille pour recommencer au matin, et croyez, madame, que nous avons été vingt-huit heures à cheval, l'armet à la tête, sans boire ni manger. » Au moment où la bataille se décide, le roi seulement alors commence à se railler des Suisses. « Messieurs les Suisses se sont

(1) Symphorien Champier, *Vie du capitaine Bayard, gentilhomme du Dauphiné*. Paris, 1525, in-4°; 1526, in-8°, et Lyon, 1528, in-4°, goth.

jetés en leurs ordres, et délibérés d'essayer encore la fortune du combat, et comme ils marchoient hors de leur logis, leur fis dresser une douzaine de coups de canon qui prindrent au pied, de sorte que de grand trot retournèrent en leur logis, se mirent en deux bandes, et pour ce que leur logis étoit fort et que ne les pouvions chasser, ils me laissèrent à mon nez huit mille hommes, et toute leur artillerie, et les autres deux bandes les envoyèrent aux deux coins du camp, l'une à mon frère le connétable, et l'autre à mon frère d'Alençon. » Avec sa modestie ordinaire, le roi avoue que l'arrivée des Vénitiens sous leur vieux chef l'Alviane a déterminé la victoire. « Et à cette heure-là arriva Barthelémy Delvian avec la bande des Vénitiens, gens de cheval qui tous ensemble les taillèrent en pièces, et moi étois vis-à-vis les lansquenets qui bombardions l'un et l'autre, et étoit à qui se délogeroit, et avons tenu buté huit heures à toute l'artillerie des Suisses, que je vous assure qu'elle a fait baisser beaucoup de têtes (1). »

Il faut maintenant rassurer une mère tremblante, lui dire quels sont les glorieux compagnons qu'il a perdus à ses côtés, et les nobles exploits qui ont signalé la grande journée. « Et Dieu merci, tout fait bonne chère, je commencerai par moi et par mon frère le connétable, par M. de Vendôme, par M. de Saint-Pol, M. de Guise, le maréchal de Chabannes, le grand-maître, M. de Longueville. Il n'est mort de gens de renom qu'Ymbercourt et Bussy qui est à l'extrémité, et est grand dommage de ces deux personnages. Il est mort quelques gentilshommes de ma maison que vous saurez bien sans que vous le récrive. Le prince de Talmont est fort blessé, et vous veux encore assurer que mon frère le connétable et M. de Saint-Pol ont aussi bien rompu bois que gentilshommes de la compagnie quels qu'ils soient, et de ce j'en parle comme celui qui l'a vu, car ils ne s'épargnoient non plus que sangliers échauffés. Au demeurant, madame, faites bien remercier Dieu par tout le royaume de la victoire qu'il lui a plu nous donner (2). Madame, vous vous moquerez de messieurs de Lautrec et de Lescun qui ne se sont pas trouvés à la bataille, et se sont amusés à l'appointement des Suisses qui se sont moqués d'eux; nous faisons ici grand doute du comte de Sancerre, pour ce que ne le trouvons point. »

Dans la grande histoire des rois et des peuples il n'existe pas un bulletin aussi modestement naïf sur une belle journée militaire; c'est le roi qui l'écrit de sa main; il l'adresse à une mère qui tremble pour son fils, et à peine le roi parle-t-il de lui-même, de ses nobles exploits dans la journée de Marignano, qui lui donne pourtant le Milanais et Gênes. Il y avait longtemps que les Français et les Suisses voulaient se donner une bonne estocade; ils en cherchaient un prétexte, et les montagnards l'avaient fourni par leur avidité à gagner les écus chargés sur les mulets. Marignano fut pour eux une sévère leçon, et ils respectèrent davantage le gonfanon de France !

Cette journée, si on l'étudie avec quelque connaissance de l'art militaire, ressemble considérablement à une autre grande bataille qui, trois siècles plus tard, se donna presque sur le même champ d'honneur. La campagne de 1515, comme celle de 1800 qui se couronne à Marengo, commence par un admirable passage des Alpes à travers les rochers, les gorges et les précipices. L'artillerie est portée à dos de mulet; la cavalerie mène ses chevaux par la bride, et l'on descend tout à coup dans la plaine, semblable à un torrent débordé. Un corps d'armée est à Gênes, comme en 1800 celui de Masséna; et il s'agit de faire sa jonction pour le délivrer. Tout à coup les Autrichiens apparaissent et surprennent Bonaparte à Marengo, comme les Suisses François Ier à Marignano. Le premier choc est terrible, la bataille est douteuse jusqu'à l'arrivée de Desaix qui, ainsi que l'Alviane, accourt pour achever la défaite. Ainsi, dans la marche du temps, les choses ressemblent à elles-mêmes, le cours des âges ne les change pas. Il ne faut pas être trop orgueilleux de son temps, mais de la France entière et de son histoire. Il y a dans tous les siècles un merveilleux enchaînement de gloire qui ne tient pas à une seule époque, mais à toutes. La bataille de Marignano donna le Milanais à François Ier; les Suisses vaincus, il n'y avait plus de puissance forte et redoutable. Le roi fit son entrée solennelle à Milan (3), comme Louis XII, revêtu de son manteau ducal; le

(1) Cette lettre de François Ier est dans la précieuse collection des Mss. de Béthune. — Bibl. Royale.

(2) Louise de Savoie est tout heureuse de cette bonne nouvelle de la bataille de Marignano. En voici une preuve (autographe).

*Lettre de Louise d'Angoulême à M. de la Fayette.* — (Bibl. du roi, Mss. de Béthune, n° 8470.

« M. de la Fayette, j'envoye par ceste poste ung pacquet de lettres à monsieur le président Bapaume, ambassadeur du roy en Angleterre qui est pour les affaires dud. seigneur, je vous prie que incontinent vous le luy envoyez par ung de vos gens en la meilleure dilligence que vous pourrez et au regard de la dépense que il fera led. voyage et semblablement pour les autres que avez faits en semblable par mon ordonnance, je vous en ferais rembourser sans point de faulte.

« Au demeurant, touchant les nouvelles de delà les Monts, les affaires du roy ne peuvent mieux porter qu'elles font, il a depuis en ses mains et obéissance les chasteaux de Millan, de Cremonne, et autres places du duché, ensemble la personne de Maximilien Sforce qu'il envoye en France; et a fait le d. seigneur son entrée en armes en la ville de Millan. Il n'y a autre pour le present sinon que je prie Dieu qu'il vous donne ce que vous desirez. Escript à Amboise le xve jour d'octobre.

« Loyse. »

(3) *Comment, après que le chasteau de Milan feust rendu, et que*

château qui résistait encore s'abaissa devant le gonfanon de France.

Quand la victoire vient à une armée, il est rare qu'elle ne trouve pas des alliés. Avant la bataille de Marignano, quand les Suisses marchaient en bon ordre contre François Ier, toute l'Italie était douteuse. Les armées de Maximilien étaient prêtes à s'ébranler, et les bandes espagnoles se déployaient jusqu'à Parme. Les Médicis de Florence, le pape Léon X, manifestaient hautement leur méfiance contre l'expédition des Français dans le Milanais; au cas même d'une défaite, ils se seraient déclarés leurs ennemis. Tout change après Marignano; le succès a grandi la popularité de François Ier en Italie; on ne défend plus Maximilien Sforza; vaincu, il a mérité son sort; c'est la fatalité du malheur. François Ier, brillant, généreux à Milan, visita la Monza, la vieille basilique de Saint-Ambroise, et il vida son trésor pour contribuer à l'œuvre si nationale du dôme avec ses marbres et ses statues. Populaire dans le Milanais, le roi hâta vivement un traité ou concordat avec Léon X, la haute tête de la politique italienne.

## CHAPITRE VII.

### ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ITALIE, LORS DU PASSAGE DE FRANÇOIS Ier.

Les trois grands écrivains de la première époque. — Dante. — Pétrarque. — Boccace. — Caractère de leurs écrits. — Ils appartiennent au moyen âge. — Source de leurs œuvres. — Ce qu'on appelle la Renaissance. — Philosophie grecque. — Platon. — Écoles. — Universités. — Dispute. — Reproduction des auteurs anciens. — Histoire. — Jurisprudence. — Philosophie. — Langues. — Grec. — Latin. — Les grands fabliaux. — La lignée poétique de Orlandi. — Influence des chroniques et des légendes.

#### XIVe-XVIe SIÈCLE.

C'est à ce passage pourtant si rapide de François Ier en Italie, à cette conquête accomplie pour ainsi dire au pas de course, que l'on rattache l'époque désignée habituellement par le nom de Renaissance. Jamais expression ne fut plus généralisée; il semble qu'avant cette lumière qui brille avec éclat, les arts, les sciences, la littérature, tout fut inconnu à la génération : « alors, seulement débarrassée de ses langes, elle secoue le linceul du moyen âge, elle s'élance vers les destinées intimes; tandis que la réforme de Luther émancipe le genre humain, la raison et la philosophie apparaissent; le peuple sort de son ignorance et de ses préjugés. »

Ainsi ont été écrites mille pages d'histoire, répétées à satiété dans ce réquisitoire contre les vieux temps. Une appréciation plus approfondie peut convaincre les esprits les plus sceptiques que rien n'est plus faux que ce jugement. Loin de là, le moyen âge a réagi sur les plus nobles œuvres de l'Italie, la belle époque de sa littérature en est tout empreinte. La renaissance n'a été qu'une imitation grecque et latine, un plagiat de philosophes, la scolastique en action, le redoublement de l'esprit universitaire; la renaissance est à la littérature colorée du moyen âge ce que la réforme de Luther est au catholicisme, un progrès dans l'esprit disputeur contre les légendes si ardentes et si belles pour la foi et l'imagination pieuse.

Le jugement unanime des hommes d'intelligence et de goût place aux mains de Dante, de Pétrarque et de Boccace, la grande palme de la poésie et de la littérature italiennes; on peut ajouter, pour la pureté de la langue, sainte Catherine de Sienne (1); et cette noble pléiade appartient essentiellement par la pensée et la couleur au moyen âge. Si rien n'est supérieur à l'œuvre de Dante (2), ne doit-on pas reconnaître que l'idée de sa trilogie, que cet enfer du désespoir où les damnés se tordent les membres, que ce purgatoire d'épreuves et d'espérances, et que ce paradis de joie et de plaisir ineffables, appartiennent essentiellement aux idées, aux peintures, aux expressions du moyen âge? Lisez le livre de pierre aux frontispices de chaque cathédrale, ces légendes incrustées aux vitraux sur le jugement dernier; parcourez les manuscrits où se pressent les miniatures coloriées; et quand vous serez ainsi pénétré de l'esprit du moyen âge, relisez Dante; il vous apparaîtra alors comme l'expression vive, puissante de ces images catholiques. Pétrarque (3), c'est le sonnet chevaleresque, le poëte tantôt théologien, tantôt amoureux, qui a lu

*le More feust en France, le roy fist son entrée à Milan tout en armes, la plus belle que feust jamais, et des belles joustes et tournois qui y furent faictes.* » Voy. *Chroniq. du jeune Adventureux.* Fleuranges a confondu ici le More (Ludovic Sforza), mort en 1510 prisonnier de Louis XII avec son fils Maximilien, qui avait recouvré le Milanais en 1512. Par la capitulation du château de Milan (5 octobre 1515), Maximilien céda ce duché à François Ier, en échange d'une pension de 30,000 ducats d'or. Conduit en France, il y mourut quinze ans après.

(1) Voyez une remarquable *vie de sainte Catherine de Sienne*, publiée dans la *Couronne des saintes femmes*, par Mme Valentine de Soucy. Paris, 1842-1843.

(2) Dante Alighieri, né à Florence au mois de mai 1263, mourut à Ravenne le 14 septembre 1321. Quel pèlerin d'Italie n'a vu et salué son tombeau?

(3) François Pétrarque, né à Arezzo le 20 juillet 1304, mourut à Arqua, près Padoue, le 18 juillet 1374; j'y ai admiré son mausolée de marbre chanté par Byron.

*le Castel d'amour*, les romans de chevalerie, comme Alain Chartier. Au milieu de cette cité d'Avignon, aux murailles crénelées, les yeux fixés sur le Rhône, qui roule ses vastes eaux, ardent comme le soleil de Provence, Pétrarque chante sa Laure, comme les trouvères et les troubadours; c'est encore un enfant du moyen âge, un poëte qui s'est empreint des romanceros des XIIe et XIIIe siècles.

Boccace (1), aux contes et nouvelles, le fertile auteur de *Décameron*, qui narre ses licencieuses histoires au milieu de ces dix nobles Florentines, la tête ceinte du laurier des Muses; Boccace ne doit-il pas les plus spirituels de ses récits aux fabliaux des conteurs de Normandie, de Flandre et de Provence? Le chant est doux, le poëte est en verve; mais n'oubliez pas que la source de toute cette poésie, c'est le moyen âge; trouvères et troubadours, venez reconnaître vos lais, vos fabliaux, car vous eûtes également vos enfers, vos paradis, vos purgatoires, vos contes récités aux castels et dans les cours d'amour !

Il nous paraît donc que les trois grands poëtes, les sources de l'orgueil et de la gloire de l'Italie, Dante, Pétrarque et Boccace, appartiennent essentiellement au moyen âge. En quoi consiste donc cette renaissance que François Ier alla chercher dans ses conquêtes, et qu'il rapporta comme un triomphe en France? Les XIIe et XIIIe siècles avaient été marqués de deux sortes d'esprit bien distinctes : l'imagination toute nationale qui parcourait la vaste échelle de l'école toute chevaleresque et des émotions de castel; puis l'esprit scolastique et disputeur qui s'élève dans les thèses entre Aristote et Platon; sorte d'imitation des anciens. Et c'est ce goût des choses de l'antiquité que la renaissance développe avec une énergie, salutaire sous un point, mais bien nuisible sous beaucoup d'autres. Chaque nationalité a son esprit, et certes le moyen âge se révélait dans ses productions; la renaissance fit pour la littérature nationale le même mal que les romans de Cervantes opérèrent sur les mœurs chevaleresques; le bon sens de Sancho est un rationalisme grossier qui tue et brise l'imagination; Don Quichotte, c'est le dernier reflet de ce noble esprit des légendes saintes, colorées. Et tout ce qui est beau et simple dans l'exaltation ne tient-il pas un peu de la folie? Vraiment, s'en railler c'est un crime.

Les auteurs anciens n'étaient pas tout à fait inconnus aux temps d'études monastiques; on voyait dans la bibliothèque des oratoires, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, attachés par des chaînons fermés aux épaisses murailles; les manuscrits étaient précieux, et la rareté des copies leur donnait une richesse plus grande (2).

Cette ardeur pour les anciens remontait jusqu'à l'époque de Charlemagne, et l'on voit les savants qui entouraient le siége de fer et d'or de l'empereur, changer leurs noms pour ceux d'Homère et de Virgile, en souvenir et en honneur de la Grèce et de Rome. Mais si les études pouvaient occuper le loisir de quelques érudits dans les monastères, elles n'avaient rien d'absorbant et d'exclusif; elles laissaient aux œuvres de l'esprit national tout leur développement. Ainsi, fabliaux, poëmes et grands romans des XIIe et XIIIe siècles n'ont aucun rapport avec les formes et l'esprit des anciens, pas plus que dans les monuments architecturaux des cathédrales on ne retrouve les lignes régulières des temples romains. Ce qui caractérise la renaissance, c'est précisément l'anéantissement presque absolu de ce type national; on oublie l'instinct, les créations de peuple, et cela pour l'imitation plastique des anciens.

Cette révolution d'abord s'opère en Italie, vivement impressionnée par la chute de l'empire de Constantinople; l'Italie devient comme un lieu de transition et de passage, un bazar immense où l'antiquité déborde. Les Italiens furent pour la langue grecque ce que les Arabes furent pour la science médicale et la philosophie, des érudits et des traducteurs. Ce point fixé, il sera curieux et très-essentiel de voir quel était l'état des lettres, de la philosophie et de la science universitaire en Italie, quand François Ier parut au delà des Alpes.

La chute de l'empire grec était un événement bien récent encore, et à peine Constantinople venait-il d'abaisser la croix de ses basiliques, que les Turcs campèrent en Europe. Un si vaste événement ne s'était pas accompli tout d'un coup, il venait de loin, et s'était développé comme une terrible décadence; l'empire de Constantinople croulait pièce à pièce, et ses enfants dispersés cherchèrent un refuge, surtout en Italie. Dans ses jours les plus mauvais, l'empire grec n'avait jamais manqué de rhéteurs, de grammairiens et de philosophes (les nations affaiblies en fourmillent). Ces hommes d'étude et de travail vinrent se réfugier à Rome, à Venise, à Florence; le besoin de vivre, les nobles protections qu'ils trouvaient partout, les maintinrent dans cette voie d'étude et d'enseignement. Venise même les employa pour les intérêts de la république; sans cesse en rapport avec l'Orient, elle se servit du grec dans les négociations, ses traités de politique et de commerce; quelques savants ainsi ornèrent l'Académie de Saint-Marc, comme le porphyre et les chevaux de Phidias décorèrent le fronton de son admirable basilique. Il

(1) Jean Boccace, né à Paris en 1313, pendant un voyage de son père, marchand florentin, fut néanmoins élevé à Florence; il mourut près de cette ville, à Certaldo, le 21 décembre 1375.

(2) Voyez en les comparant sur les bibliothèques monastiques ce que j'ai dit dans *Charlemagne*, *Hugues Capet*, et *Philippe-Auguste*.

était dans la destinée de Venise de s'enrichir incessamment des dépouilles de la Grèce, de ses marbres couleur d'émeraude, de saphir, de topaze, de ses dômes et de ses palais orientaux, se reflétant dans les lagunes, comme les minarets de Constantinople dans le Bosphore. A Florence, les Médicis prirent les savants grecs sous cette protection si noble, qui s'attachait à toutes les grandeurs de l'intelligence; la langue grecque devint commune; on l'enseigna dans les universités, on put lire couramment les magnifiques chants d'Homère, les chefs-d'œuvre de philosophie et d'histoire : à Rome les pontifes ordonnèrent que la langue grecque et les sciences antiques entreraient dans l'enseignement des clercs. De là naquit cette ardente passion pour les textes, les ponctuations, les commentaires et les scoliastes.

Les universités jetaient sur l'Italie un vif éclat : sans doute le système universitaire était déjà célèbre en France; les vieilles chroniques nous disent assez la renommée des écoles de Paris : Dante, Pétrarque étaient venus étudier sous les maîtres, et ils en gardaient mémoire alors même que le ciel gris, le peu de commodité des maisons, jetaient dans les âmes une mélancolie invincible. Eux, enfants de l'Italie, accoutumés au ciel du Midi, à la mer qui caresse les rochers, à l'Arno qui passe à travers ces espaliers de vigne, et aux magnifiques campagnes de Milan, ne pouvaient que difficilement s'accoutumer aux jardinets stériles de la montagne Sainte-Geneviève avec le puits et quelques fleurs sans parfum. Et cependant la science de l'université était si grande qu'ils accouraient tous vers la montagne, lieu vénéré des pèlerins et des étudiants italiens, castillans, navarrois, avant le Pré-aux-Clercs. En Italie, les universités jetaient au xve siècle un splendide éclat : Bologne, sous la protection des papes, venait d'ajouter à son vaste enseignement des chaires d'éloquence grecque et latine, sous l'impulsion d'un savant d'origine grecque lui-même, le cardinal Bessarion (1). Padoue, la ville scientifique des États vénitiens, plus antique dans la science que Bologne, ne fut jamais complétement littéraire; la médecine et la théologie furent les sciences particulièrement enseignées. Venise se réserva pour elle-même l'intelligence, la direction des lettres, des arts et de la philosophie; Florence, si orgueilleuse, maîtresse de Pise, voulut anéantir son université; la ville silencieuse, toute remplie de ses richesses d'art, de son dôme, de sa tour penchée, fière de son Campo-Santo, des peintures du Giotto, vit ses étudiants dispersés, et la noble ardeur des Médicis put seule recueillir ces débris; l'université de Pise, par leur concours, devint la reine de la science, comme Florence fut celle de l'art. A Milan, à Ferrare, les études se jetèrent avec avidité sur la littérature grecque; les Sforza et les princes de la maison d'Este rivalisèrent dans cette noble et vaste arène; aujourd'hui Pavie respire encore la vieille science, et les étudiants peuvent se promener sous les vastes couloirs où se voient les épitaphes sur la tombe des plus célèbres docteurs.

Dans ces universités, indépendamment de la philologie grecque, on étudia les diverses formes de la science. Comme dans le moyen âge la théologie eut encore la primauté : partout où il existe une croyance forte, puissante, une religion révélée, la première étude c'est la science de Dieu. On venait de réunir les conciles de Bâle, de Constance. Le catholicisme avait besoin de lutter contre l'esprit de réforme; ceux qui se distinguaient par une grande intelligence, par de fortes études, étaient élevés au cardinalat, et parmi les cardinaux était choisi le pape. Telle était l'ardeur des sciences et des arts que la papauté s'était personnifiée dans Léon X, un Médicis, protecteur de toutes les études, de tous les progrès. De là cette puissante ardeur des esprits pour la théologie. On écrivait des sommaires ou résumés des questions de morale et de dogme; on commentait la Bible, les saintes Écritures. Qui de nous n'a été fortement remué par la lecture des livres saints, de ces psaumes de David, expression de la plus haute philosophie, sorte de cri de désespoir de l'âme désabusée? La philosophie, si longtemps inhérente à la théologie, cessait de se résumer dans la dialectique par la seule action des lettres grecques. Venise était glorieuse de ses trois frères Paul (2), les plus ardents et les plus zélés des dialecticiens; ses universités retentissantes de disputes sur les qualités de l'âme, d'après Aristote, passaient pour les premières du monde; elles subirent néanmoins de profonds changements de méthode par l'étude approfondie du grec. Aristote céda la puissance morale à Platon; on contempla le bien moral en dehors des subtilités de l'école, travail qui se fit, au reste, très-lentement.

Ce fut le vieux Gemistus Plethon, un des réfugiés de Constantinople, qui développa dans Cosme de Médicis le goût si vif, si prononcé pour la philosophie platonicienne. On traitait alors la plus grande question du monde catholique, la réunion des deux Églises grecque et latine, et Gemistus Plethon se jeta dans la lice avec ardeur (3); sa dissertation souleva la vieille querelle entre la philosophie d'Aristote et celle de Pla-

(1) Jean Bessarion, né à Trébizonde, en 1389, fut fait évêque de Nicée, en 1449, cardinal en 1449, et Pie II lui conféra, en 1463, le titre de patriarche de Constantinople; il mourut à Ravenne, le 19 novembre 1472.

(2) Tiraboschi, t. II, p. 248.

(3) Gemistus Plethon, né à Constantinople, brilla d'un vif éclat dans le concile de Florence, tenu en 1439, sous le pontificat d'Eugène IV.

ton. Deux savants grecs, le cardinal Bessarion et George de Trébizonde, répondirent à la thèse de Gemistus Plethon, l'ardent défenseur de l'Église de Constantinople. Pour apprécier la tendance de cette époque vers les études grecques, il est bon de voir quels honneurs, quelle riche destinée étaient réservés aux savants qui, du Bosphore ou même de l'Asie Mineure, venaient s'établir en Italie. Le savant helléniste, que le pape Eugène IV grandit jusqu'à la pourpre romaine, sous le nom de Bessarion, était né à Trébizonde, et depuis son enfance adonné à toutes les études de philosophie. Quand l'Empire fut envahi par les Turcs, il se réfugia en Italie, et sa science de l'antiquité fut si vaste que le pape n'hésita pas à le rattacher à l'Église par le cardinalat. Bessarion, belle et active intelligence, légat du pape à Bologne, y donna une noble impulsion à l'université, en appelant auprès de lui tous les réfugiés de Byzance et de l'Asie Mineure. On parla désormais la langue grecque à Bologne, comme l'italien même. Cette riche bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, si merveilleuse en manuscrits grecs, fut l'œuvre du cardinal Bessarion. Ardent admirateur de Platon et de ses plus nobles pensées, George de Trébizonde (1) n'appartenait point à cette partie des temps chevaleresques. Né dans l'île de Crète, il fut appelé par le pape Nicolas V à la chaire d'éloquence de l'université de Vicence; esprit systématique, il prit le parti d'Aristote, et pour ainsi dire du sensualisme, contre la philosophie de Platon; il dénonça le disciple de Socrate, admirablement défendu par le cardinal Bessarion. Théodore Gaza (2) fut aussi un aristotélien, adversaire implacable de Platon. Ses livres furent enseignés à Florence sous la protection des Médicis.

Ces discussions philosophiques se renfermaient généralement parmi les réfugiés grecs sous la libre et noble hospitalité de l'Italie; mais la popularité et le retentissement qu'elles trouvaient dans les écoles avaient pour résultat de généraliser la langue grecque et les études philosophiques : dès lors les traductions de Platon se multiplient; Marsile Ficin (3) en devient le plus savant interprète, et Laurent le Magnifique le comble de biens à Florence. Alors apparaît aussi ce phénomène de savoir, Pic de la Mirandole (4), déjà prodige de science à cette époque de la vie où d'autres commencent à peine leurs études. Fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole, il put espérer autour de lui les grandeurs de la fortune, et préféra le simple titre de clerc et étudiant de droit canon à l'université de Bologne. Sa vaste imagination embrassa tout d'un grand vol; ses premières études le jetèrent dans la cabale, science de nombres et de signes mystérieux, qui saisit, abîme et préoccupe les âmes ardentes. A vingt-trois ans, Pic de la Mirandole rayonne dans son immensité. A Rome, le siége de la science, à la face du pape Innocent VIII, il pose neuf cents propositions de philosophie, de morale, de politique et d'histoire, offrant de les soutenir contre tous ses adversaires, et en disant ces paroles sa belle physionomie s'animait du plus noble feu. L'étude de la vieille Grèce, de la philosophie et des langues lui fit tout abandonner, et les plaisirs d'amour et la poésie italienne, qu'enfant il avait cultivés; il vint vivre à Florence avec Marsile Ficin et Ange Politien (5), sous la protection brillante de Laurent de Médicis. Il y mourut dans les bras de ses amis, à peine âgé de trente-deux ans. Dieu n'a jamais permis l'infini à l'homme, il a posé des limites à tout, et quand il va trop loin il lui brise l'esprit ou le corps.

La préoccupation de ce temps, désigné sous le nom de la Renaissance, c'est l'indicible ardeur des scoliastes et des commentateurs : le siècle plein de modestie ne produit plus rien de lui-même; on imite et on explique. Éblouie par les magnificences du monde ancien, la génération nouvelle craint de produire elle-même, pour ne pas montrer son infériorité; traduire et commenter, voilà le rôle qu'elle s'impose : ici on fait passer dans la langue latine ou italienne les œuvres de Platon, d'Aristote, d'Homère et de Virgile, et les savants d'université en commentent, en expliquent chaque mot. Les premières œuvres de l'imprimerie, ces magnifiques in-folio, sortis des presses des Aldes, sont tous consacrés à reproduire le texte et la traduction des anciens; les caractères grecs, parfaitement fondus et gravés, conservent encore quelques formes de manuscrits (6); les abréviations nombreuses entrelacent les caractères qui gardent l'empreinte de l'écriture si parfaite du moyen âge. Les Aldes (7) sont eux-mêmes des savants, le serpent qui se roule sur l'azur de leur blason indique la patience et les longues études; tout s'impressionne également en ces temps d'imitation et d'études; le même mouvement qui se produit pour la science et les lettres se manifeste dans les arts, c'est un sentiment plastique poussé aux dernières limites. Les modèles antiques sont devant les

(1) George, né à Candie, en 1396, mais originaire de Trébizonde, dont il prit le nom, vint se fixer en Italie vers l'année 1430, et mourut à Rome, en 1486.

(2) Théodore Gaza, né à Thessalonique, passa en Italie après la prise de cette ville par les Turcs, en 1429, et professa le grec à Sienne, à Ferrare, puis à Rome; il mourut en 1478.

(3) Marsilio Ficino, né à Florence le 19 octobre 1433, mourut le 1er octobre 1499.

(4) Jean Pic de la Mirandole, né le 24 février 1463, mourut le 17 novembre 1494.

(5) Ange Politien, né en Toscane le 14 juillet 1454, mourut le 24 septembre 1494.

(6) Voyez les premières éditions d'imprimerie dont la Bibliothèque du roi est si riche, à Paris.

(7) Alde Manuce, né dans l'État Romain en 1447, est le chef de cette famille célèbre dans l'art de l'imprimerie; le premier ouvrage

yeux de tous ; on s'enthousiasme pour la régularité grecque, pour les études académiques, pour les formes musculaires, que Michel-Ange ciselle jusque dans leurs plus petits détails ; on calque donc pour la poésie, pour la science et pour les arts.

Cet esprit d'érudition et de recherche s'étend à tout, et l'archéologie devient une science neuve pour cette génération, qui jusqu'alors avait cru sans examen. L'honneur en revient à un savant, Flavius Blondus (1), qui le premier fit connaître les antiquités de Rome, les débris du Forum, des temples, les portiques de pierre ou de bronze dans sa *Rome renouvelée* (2) ; plein d'enthousiasme pour le patriciat et les institutions de ces temps, il montre dans *Rome triomphante* (3) les lois, la religion, les coutumes des ancêtres ; et lorsqu'il touche à l'Italie, il compare les vieux temps avec le siècle qu'il a sous les yeux. L'Italie, selon l'érudit, a conservé ses divisions en quatorze provinces, et quatorze peuples se voient encore comme un vestige de l'antique morcellement. Rome ! Rome ! tu préoccupes cette génération, et ta grandeur ressemble à la magnificence de tes édifices ! L'œuvre de Bernardo Ruccellai (4), *de Urbe Roma*, est aussi une description de Rome, et lorsque la gravure vint reproduire les traits fortement accentués de la manière de Michel-Ange, elle s'occupa d'abord de ces monuments de la ville éternelle. A côté des archéologues, les historiens, et en face de la grandeur des consuls et des empereurs, l'immense autorité des pontifes. L'Italie se glorifia de Platina (5), le chroniqueur des papes ; de Matteo Palmieri (6), le chronologiste ; et au-dessus d'eux tous, d'Æneas Sylvius, qui devint pape sous le nom célèbre de Pie II (7). Dans un château voisin de Sienne, la ville de sainte Catherine, un jeune homme était né plein de science et d'avenir ; le cardinal Capranica le distingua bientôt et l'emmena comme secrétaire au concile de Bâle. C'était alors un magnifique spectacle que celui de ces assemblées d'église où se discutaient les plus hautes questions de philosophie, de chronologie et d'histoire ; Æneas Sylvius y prit le goût des grandes affaires ; attaché dès lors à l'empereur Frédéric III, il fut chargé de diverses ambassades et visita l'Écosse, la Hongrie, l'Allemagne, la France. Ce fut en parcourant les librairies des monastères qu'il conçut et réalisa l'idée d'une vaste chronique de Bohême et de ses commentaires sur les affaires d'Italie. Il s'y révèle une rare intelligence des questions positives. Dans les écrits d'histoire ou de politique, l'empreinte de l'homme qui a manié le pouvoir se distingue toujours ; le talent ne remplace jamais la pratique des affaires ; Æneas Sylvius prépare déjà le genre de Machiavel.

L'histoire, telle que l'époque de la renaissance la comprend et la développe, n'a plus aucun rapport avec la chronique simple et naïve du moyen âge. On abandonne les traditions nationales, cette douce et limpide manière de raconter les faits sans pompe, comme on les a entendus et compris ; la chronique, la légende sont délaissées pour des imitations de Tite-Live, de Tacite ou d'Hérodote. L'école italienne subit tout entière cette influence, et chaque ville a son historien et son archéologue. On dédaigna désormais la chronique monastique pour se jeter dans l'imitation des Grecs et des Romains.

Cette même influence réagit sur la jurisprudence après la découverte des *Pandectes*, qui ont plongé l'Italie dans une sorte de ravissement ; on méprise les statuts municipaux, les lois particulières des cités pour l'étude de la loi romaine ; on fonde des chaires pour l'expliquer dans son texte et en pénétrer le sens. Ici apparaît Bartholinus (8), le jurisconsulte, Romain par excellence, le docte explicateur des textes ; né la même année que Boccace, il fut attaché à l'université de Pise. Esprit subtil, de haute portée, pénétrant les sources du droit et de la politique, il définit avec exactitude le sens de la fatale guerre des Guelfes et des Gibelins ; puis il traite tour à tour de la république et de la tyrannie ; ses investigations furent surtout consacrées à la précision des formules qui appelaient une étude particulière du droit civil. Baldinus (9), l'élève de Bartholinus, professa dans l'université de Pérouse, avec un mérite transcendant, l'explication des codes, jusqu'à ce qu'Alexandre d'Imola, le grand feudiste de la renaissance, remplit la chaire ; alors s'élevèrent comme dans une lutte

grec-latin sorti de ses presses, date de 1494. Il mourut en 1515, laissant à Paul Manuce, son fils, le soin de grandir encore sa réputation.

(1) Flavius Blondus ou Flavio Biondo, né à Forli, dans l'État romain, en 1388, mourut à Rome, le 4 juin 1463.

(2) *Romæ instauratæ libri tres*, Ire édit., Vérone, 1482, in-fol.

(3) *Romæ triumphantis libri decem*, Ire édit., Brescia, 1782, in-fol.

(4) Bernardo Ruccellai, né à Florence en 1449, mourut en 1514. Son principal ouvrage, *de Urbe Roma*, a été imprimé pour la première fois dans *Rerum ital. scrip. Florentini*, t. II, p. 755.

(5) Bartolomeo Platina, né près de Crémone, mourut à Rome en 1481, âgé d'environ soixante ans. Ses vies des papes ont été publiées à Venise en 1479, in-fol, sous ce titre : *Excellentissimi historici B. Platinæ in vitas summorum pontificum, ad Sixtum IV pontif. max. præclarum opus.*

(6) Matteo Palmieri, né à Florence en 1405, mourut en 1483. Sa chronologie embrasse depuis l'an 447 jusqu'en 1449. Il en existe une bonne édition, Venise, 1483, in-4°.

(7) Æneas Sylvius Piccolomini, né en 1405, près de Sienne, fut fait évêque de Trieste par Eugène IV, de Sienne par Nicolas V, créé cardinal par Calixte III, puis enfin élevé lui-même au saint-siége, le 27 août 1458. Il mourut le 15 août 1464.

(8) Barthole, né dans la marche d'Ancône en 1313, mourut à Pérouse en 1356.

(9) Pierre Balde, né à Pérouse en 1324, mourut le 28 avril 1400.

deux jurisprudences : la loi romaine et la coutume; l'une provenant de la source antique et naturelle, l'autre, formée par la conquête et se développant par la loi militaire, si puissante au moyen âge.

Pour bien juger l'esprit de la renaissance qui se déployait aux yeux de François Ier en Italie, il faut parfaitement distinguer les genres; Dante, Pétrarque, et Boccace appartiennent essentiellement au moyen âge; l'un, c'est la théologie catholique, le second l'esprit galant et chevaleresque; Boccace est le copiste des fabliaux. La renaissance scientifique n'embrasse que les connaissances de la langue grecque, les études de grammaire, de philosophie : on dévore les textes de Platon, d'Aristote; on veut à tout prix en pénétrer l'esprit de la génération, jusque-là préoccupée de ses légendes, de ses chroniques, de ses lois de chevalerie. La renaissance en Italie, c'est le développement des universités, de la dispute philosophique, des commentaires, une sorte d'abdication de tout esprit spontané, une obéissance au passé, la religion d'Homère, de Virgile, de Tite-Live et de Tacite. Mais les poëtes et les esprits d'imagination vive, ardente, ne veulent point ainsi renoncer aux douces rêveries, et le moyen âge en était plein : voyez comme toute cette famille chevaleresque qui précède l'Arioste et le Tasse se complaît dans les temps de prouesses et de grandes aventures! elle veut en maintenir la croyance. Giusto de Conti est l'imitateur de Pétrarque; ses sonnets célèbrent la belle main de sa dame (1), elle seule attache ensemble à son cœur la mort et la vie; Burchiello (2) a pris pour modèle les fabliaux du moyen âge avec leurs pensées étranges, leurs allures vives, saccadées. Laurent de Médicis est aussi poëte; lui, le protecteur de l'antique littérature, ne dédaigne pas d'imiter les pauvres fabliers et jongleurs : n'est-ce pas une imitation chevaleresque que ce sonnet de Médicis qui compare le feu des yeux de sa dame pénétrant dans les ténèbres de son cœur, à un rayon de soleil qui entre par une fissure dans l'obscure maison des abeilles? Il est, lui, comme l'essaim réveillé, volant çà et là sur le calice des fleurs, jusqu'à ce qu'il ait trouvé sa bien-aimée. Laurent aime les *canzoni*, les triolets, tout ce que les vieux trouvères et les troubadours essayaient avec tant d'ardeur. Voici la chasse au faucon : entendez-vous l'aboiement des chiens, le cri des éperviers? c'est le départ pour la grande levée du gibier; les faucons déploient leurs ailes; va, noble oiseau, rappelle-nous encore ce temps féodal, et les beaux jours perdus de la chevalerie (1). Ange Politien, poëte érudit, veut imiter Virgile, et renonce même quelquefois à la belle langue latine pour la vulgaire. Il n'en est pas ainsi des Pulci (2) qui commencent la riche série des poëmes chevaleresques, close par l'*Orlando Furioso* de l'Arioste; le poëme du *Morgante Maggiore*, également puisé dans la série des romans de Charlemagne et de Roland, appartient au moyen âge encore tout entier sous la plume chaude du poëte. Après Pulci vient le Bojardo (3), comte de Scandiano, gentilhomme lombard aux habitudes frivoles; il chante Roland amoureux, Roland le héros de toutes les chansons de gestes depuis Turpin.

C'est au milieu de cette Italie toute préoccupée de sciences, d'arts, que les Français venaient porter leurs armes depuis Charles VIII; à travers toutes les fatigues de la guerre et toutes les distractions de la conquête, il était impossible que l'aspect de tant de choses nouvelles ne vînt pas préoccuper leur esprit et servir leur goût de nouveauté; habitués aux cités sombres sous le ciel plombé des villes du Nord, ils durent être vivement frappés de ces riants palais que le génie de Martini, de Bramante, de Sansovino, venait d'élever à Milan, Florence et Rome : combien ces villas si ornées, si commodes ne durent-elles pas leur paraître préférables à ces maisons étroites de la rue de la Calandre ou de la Tixeranderie, tristes et mesquines, comme le dit Dante dans ses lettres écrites de Paris? Leur goût dut être vivement excité par la magnificence artistique des Médicis, à la vue de leurs dômes, de leurs palais, de leurs églises; ils virent les toiles si belles du Corrége, du Pérugin, du Titien, et plus tard de Raphaël, de Michel-Ange : de tels modèles devaient donner une grande impulsion aux arts, et, de retour dans la patrie, les imaginations des artistes devaient chercher à les imiter.

## CHAPITRE VIII.

### NÉGOCIATIONS EN ITALIE, LE CONCORDAT DE LÉON X.

Situation de François Ier après la bataille de Marignano. — Puissances diverses de l'Italie. — L'Empereur. — Venise. — Le pape. — La maison d'Aragon. — Négociations avec Léon X. — Le chancelier Duprat. — Entrevue de Bologne. — Question diplomatique. — Le concordat. — Causes qui atténuent toute discus-

(1) *La Bella Mano*, Bologne, 1472, in-8°; Venise, 1492, in-4°.

(2) Burchiello, fils d'un barbier et barbier lui-même, mourut à Rome en 1448.

(3) Voy. *Stanze bellissimi* ou *le Selve d'Amore*, Pesaro, 1513, in-8°, *Poesie volgari*, Venise, Alde, 1534, in-8°, et *Rime sacre*, Florence, 1580, in-4°. L'abbé Sarassi a donné une édition complète des *Poesie del magnifico Lorenzo de Medici*, Bergame, 1763, in-8°.

(5) Bernardo, Luca et Luigi Pulci.

(4) Bojardo, né près de Reggio en 1434, mourut en 1494. Voy. *netti e Canzoni*, Reggio, 1499, in-4°; Venise, 1501, in-4°.

sion. — La réforme. — Les élections. — La pragmatique. — Le concordat au parlement. — Esprit de dispute et de protestantisme.

---

NOVEMBRE 1515 — MARS 1518.

La magnificence de François Ier, cet esprit chevaleresque qui allait au-devant du beau, du grandiose, devait ainsi se complaire à ces nouveautés qui lui rappelaient sa chère Italie; il fallait attirer les savants, les artistes autour de lui, et le roi, avec sa largesse habituelle, jeta l'or à pleines mains. Ses universités, ses écoles, durent avoir le même éclat que les universités de Pise, de Florence, de Pavie et de Padoue. Les habiles ouvriers d'orfévrerie, les ciseleurs de Florence, les poëtes et les savants de Venise furent donc appelés à grands frais autour du roi, et bientôt avec leur aide s'accomplit cette époque de renaissance qui se mêla d'abord au moyen âge, puis domina entière le goût et la mode des générations nouvelles.

La bataille de Marignano, la défaite sanglante des Suisses, l'éclatant courage déployé par la chevalerie, avaient produit une influence notable sur les négociations diplomatiques; depuis le revers de Novare et leurs retraites fréquentes de l'Italie, les Français avaient un peu perdu de cette grande renommée de combats qui partout les précédait comme un noble retentissement : naguère n'avaient-ils pas été vaincus par les Suisses et refoulés même par les Napolitains et les Aragonais? La chevalerie allemande pouvait aussi se vanter de quelques succès de bataille contre nos lances; mais la double et glorieuse journée de Marignano effaça ces déplorables souvenirs. Le jeune roi y avait donné ses nobles passes d'armes et grandi son avénement par des prouesses dignes des romans d'Amadis, de Roland ou des Quatre fils d'Aymon; les Suisses, jusque-là invincibles, s'étaient dispersés sous le canon de M. de Genouillac. Si nul n'avait jamais douté du courage des Français, on mettait toujours en question leur patience dans les combats, leur discipline, leur fermeté, et ils avaient déployé toutes ces qualités militaires dans la plaine de Marignano.

Il résulta donc de ce beau succès des armées de France une admirable situation pour traiter avec les divers gouvernements de l'Italie. Il est dans les conditions des puissances faibles de toujours céder devant la fortune impérative, capricieuse, et quand il y a un vainqueur, elles baissent la tête; aucune d'elles n'était désormais capable de lutter contre la France. A bien considérer la bataille de Marignano, elle n'avait été qu'un engagement militaire entre Suisses et Français; nul Italien ne s'était mêlé aux orgueilleux montagnards; et le seul signe de la cause qu'ils défendaient, c'étaient les clefs de Saint-Pierre empreintes sur leurs vêtements grossiers; aucun des gouvernements d'Italie n'ayant pris une part active à la guerre, tous étaient à même de traiter de la paix. Les troupes impériales de Maximilien assistaient aux événements comme simples spectatrices; il n'y avait pas de guerre déclarée entre l'Empire et la France. Si Maximilien protégeait les Sforza, expulsés par François Ier, cette protection n'allait pas jusqu'à courir les hasards d'une guerre; il aurait fallu pour cela qu'il eût été menacé dans ses fiefs propres et dans son influence politique, et l'Empereur ne se réveilla que plus tard. Venise avait prêté un loyal concours au roi de France, et il était d'une habile politique de s'en souvenir en lui rendant aide. Le vieux général de la république l'Alviane venait de mourir, pour ainsi dire, au service du roi, quelques jours après la bataille de Marignano. L'influence de la France ne pouvait nuire aux Vénitiens, et la grandeur de la république était utile à la monarchie de François Ier; l'étendard aux lis s'unissait aux riches broderies du lion de Saint-Marc, et les érudits rappelaient le symbole de l'Écriture : « le miel des fleurs dans la gueule du lion. » Le nom de François Ier était glorieux à Venise, et plus d'une dame portait ses couleurs dans les noires gondoles sillonnant les lagunes aux fêtes publiques.

Les Médicis de Florence étaient tout entiers sous l'influence du pape, de ce Laurent, noble artiste, qui voulait donner à l'Eglise la souveraineté intellectuelle. Le prédécesseur de Léon X était Jules II, ce pape si patriote, qui, au nom de l'Italie, avait juré haine aux barbares, et par ce mot il entendait tous ceux qui ne parlaient pas la douce langue italienne. Léon X adopta une politique moins rude. Tout en défendant le patrimoine de Saint-Pierre et la suprématie de la tiare, il fut disposé à plus de concessions; son âme élevée, tout orgueilleuse de sa nationalité, n'aimait pas plus les barbares que Jules II, le pontife héroïque; mais il savait que, quand l'orage gronde, la sagesse veut qu'on le laisse passer, Léon X espérait achever son œuvre d'artiste sans être troublé par les bruits de guerre. Le pape se posait incessamment comme médiateur, demandant aux hommes de bataille un peu de répit pour achever Saint-Pierre de Rome, les fouilles antiques, et les jardins de ses palais et de ses villas. Quant à la maison d'Aragon qui régnait sur Naples, c'était comme une race finie dont la chute allait entraîner de nouvelles guerres.

Le canon de Marignano retentissait encore que Léon X songeait déjà à se rapprocher de la France (1).

(1) Le roi ne laisse pas une seule occasion d'instruire sa mère bien-aimée de sa situation en Italie.

« Lettre de la main de François Ier à Mme d'Angoulême. — Bib. des Célest., collect. de M. Menant, audit. et doyen de la chamb. des compt., tome VIII, fol. 84.

« Madame, pour ce que je suys sertayn que ne trouverés facheux

Ce jeune homme couronné, ce *caro figlio* qui avait dormi sur un affût de coulevrine, la nuit du combat, lui paraissait bien redoutable. Maître du Milanais, François Ier songeait à revendiquer le royaume de Naples tant de fois traversé par les Français, et pour conquérir chevaleresquement ce pays à la façon de Charles VIII ou de Louis XII, il devait passer sur les terres pontificales. Or, c'étaient de terribles visiteurs que ces chevaliers de France! Léon X avait envoyé, depuis la victoire de Marignano, auprès de François Ier, un homme fort habile, l'évêque de Tricarico, du nom de Louis de Canosse. Le pape ne lui avait donné pouvoir que pour traiter des questions de territoire, et particulièrement de la restitution de Parme et de Plaisance, que, dans sa volonté énergique d'unité et de nationalité italiennes, Jules II avait réunies au patrimoine de Saint-Pierre.

Pour hâter le traité et arrêter les Français victorieux, après la bataille de Marignano, Léon X écrivit à François Ier, lui laissant entrevoir qu'une conférence intime pourrait mieux terminer les questions que de simples pourparlers par des ambassadeurs. Le nonce eut également l'ordre d'offrir la pourpre romaine au chancelier Duprat si, par son ascendant de science et d'éminentes vertus, il pouvait mettre un terme aux tristes différends qui séparaient l'Église de Rome du roi très-chrétien. Léon X accorda d'abord toutes les questions temporelles : « Parme et Plaisance furent cédées à la France; car, pour lui, son plus vif intérêt c'était de voir son cher fils, de conférer sur cette sorte de schisme que la pragmatique sanction avoit jeté sur l'Église de France. En face de ces intérêts les questions temporelles ne lui paroissoient que médiocres et secondaires. »

François Ier, qui venait de prendre sous la protection de son sceptre la maison de Médicis, accepta les offres du pape (1). La tiare resplendissait de tout son éclat, et le roi très-chrétien espérait obtenir la pacification de ses Églises et une suprématie sur son clergé. D'ailleurs, au caractère chevaleresque du roi, les pompes solennelles, les cérémonies somptueuses, convenaient parfaitement. Lui, qui lisait si souvent les vieux livres de chevalerie, il se souvenait que Charlemagne, le roi des Paladins, était venu à Rome pour se faire couronner des mains d'un autre Léon sous la chape d'or. Il écrivit au pape pour solliciter cette entrevue personnelle : « il y viendroit avec ses clercs, et ses plus braves, ses plus dignes chevaliers tous empressés de rendre hommage au pape. » Plusieurs surtout avaient grandement besoin d'indulgences après une vie si agitée.

Léon X, qui ne s'attendait pas à cette acceptation si prompte, si rapide, fut très-embarrassé de désigner le lieu de la royale visite. S'il avait suivi son penchant pour le luxe et la magnificence des arts et des cérémonies, il eût choisi Rome; il eût aimé conduire lui-même le roi très-chrétien dans la basilique des saints apôtres Pierre et Paul, afin de voir tous ces chevaliers,

l'apointement des Souysses comme je suis seur que dès seteure le savés ne vous saroys dire autre chouse synon que j'ay espérance de bientoust vous rapporter an Frause, l'onneur, la victoyre, le pays et la terre, laquelle a l'aide de vous et de votre fis puisquel est si bien commansée se conservera. Noutre Saint-Père fayt bon sanblant de vouloyr autretenyr le bien de pays. J'ay espérance bientoust de sa propre bouche d'en savoyr son intensyon et cela fait m'an retourneray en sète vyle pour vous aller le plustot quy me sera posyble trouver. Car je vous asseure, madame, que la plus grant anvye que j'aye en ce monde celle qu'a de vous povoyr voyr et ouyr parler.

« Madame, vous avez donné une abaye au frère de Chandyon. J'ay seud l'on luy fayt empechement; vous avés fayt le commansemant, je vous suplye faire la fyn an sorte que sond. frère demeure paysyble.

« Madame, je vous envoie Tranche Lyon, lyeutenant de ma garde qui ma tousjours bien servyt pour se que il ne peut plus porter la poyne de me suyvre. Je l'ay ordonné pour demeurer aveques ma fyle sy vous plest, madame, vous l'y mettrés.

« Votre très-humble et très-hobeissant fis.

« François. »

« Madame, toutes chousses sont faittes juques à sabyfère aus Souysses et a contynues la despance commansée a quoy juques icy vous aves fayt plus que le possyble, je vous supplye parachever et que les estas qu'avez fays pour les moys de décembre et janvier sortet effet, car sans sela je seroys demeure ce que je suys sens ne voudryez et croyés que de ceuste ysy s'est fait et fera ce qu'on pourra. »

A Madame.

(1) Henri VIII, alors grand protecteur de l'Église, avait écrit à François Ier, pour lui recommander le pape, 11 septembre 1515. — Mss. de Béthune, vol. coté 8582, fol. 185.

« Très-hault et très-puissant prince, notre très-chier et très-amé frère et cousin, à vous très-affectueusement et de bon cueur nous recommandons. Votre ambassadeur, icy vers nous, a porté vos lettres dactées au camp le xxme jour du mois d'aoust precedent, le contenu desquelles nous avons bien au long entendu, et vous merchions très-cordialement de l'advertissement que nous faictes de votre bonne prospérité en vos affaires delà les Montz, et en suysmes autant joyeulx que si la bonne fortune estoit venue à nous mesmes, pour la très-singulière delection que vous portons, et nous avez fait grand plaisir de nous avoir adverty combien que nous entendons au dernier de votre lettre qu'il y a quelque différens qui sont en voye de sourdre entre notre très-sainct père le pappe et vous, de quoy serions très-dolens et marris autant qu'il est comprins de votre part et de la notre, traictié de paix comme notre principal confédéré et allié, et toutes fois nous esperons que vous conduyrez envers sa saincteté comme vray et obéissant filz de l'église, et que ne ferez ne attempterez aucune chose allencontre d'icelle. Car au cas que vous le faictes vous pourrez procurer le mal vouloir et desplaisirs de tous autres princes chrétiens, lesquels sont tenuz et nous principalement obligez pour plusieurs considéracions de luy ayder et deffendre comme nous l'avons dit et déclairé en plus oultre à votre ambassadeur, lequel ne faisons aucune doubte vous en advertir bien au long. Priant au surplus notre Seigneur qu'il vous ait, très-hault et très-puissant prince, notre très-cher et très-amé frère et cousin, en sa très-saincte et digne garde. Escript en notre manoir de Olking, le xie jour de septembre, l'an 1515.

« Votre bon frère et cousin,

« Henri. »

baisant de leurs lèvres, noires encore de la poudre de Marignano, le tombeau des saints apôtres : à Rome, la visite de François Ier eût été un hommage. Mais Léon X craignait l'influence que l'aspect d'une cité splendide pourrait exercer sur les imaginations des hommes d'armes : pourquoi l'épée victorieuse ne serait-elle pas maîtresse de ces marbres, de cet or, de ces riches basiliques? et le pape ne se souciait pas d'accueillir d'aussi rudes visiteurs. Choisirait-on Florence? Moins encore, peut-être, car il n'y aurait pas même le respect des chevaliers pour Saint-Pierre et la basilique des martyrs. Florence, si belle et si riche, avec son commerce, ses monuments de marbre, n'avait-elle pas été déjà un objet de convoitise pour Charles VIII et Louis XII? Fort embarrassé du choix, Léon X se décida pour Bologne, récemment cédée à Rome par François Ier; là les Français viendraient jusque sur les terres papales, et l'hommage serait accompli sans danger; le pape ne sortirait pas de son domaine, et l'honneur de la tiare demeurerait préservé.

On vit partir de Milan une longue colonne de lances, que François Ier et le connétable de Bourbon conduisaient en personne; il n'était chevalier qui ne voulût aller à l'entrevue; car tous, mécréants, sacriléges, excommuniés, avaient de grands péchés à se faire absoudre, et le saint-père ne devait avoir garde de refuser cette absolution. Traversant avec rapidité le Milanais, cette troupe de lances vint à Bologne, où le pape les attendait dans toutes les pompes du pontificat. Léon X s'était placé sur une sorte de trône fort élevé, tout incrusté de pierreries, à la forme byzantine, chef-d'œuvre d'art et de ciselure. Le roi s'approcha la tête inclinée, voulut baiser les pieds, la main et la bouche du pape en signe de respect; le pape accueillit le roi la bonté dans les yeux, le sourire sur les lèvres, et lui répéta deux fois ces mots : « *Caro figlio,* » et François, si plein de courtoisie, lui dit : « Mon père très-saint, je suis heureux de voir à la face de moi le souverain pontife, le vicaire de Jésus-Christ. Je suis le fils et le serviteur de Votre Sainteté; me voilà prêt d'exécuter ses ordres. » Alors, avec un admirable à-propos, une heureuse modestie, le pape répliqua : « *Mio figlio ben amato,* ce que vous dites là s'adresse à Dieu, et non à moi, qui en suis le serviteur indigne. »

Là fut tout l'hommage public. Le pape ne fut plus qu'un hôte aimable, spirituel, d'une familiarité si grande que le maître des cérémonies eut plusieurs fois l'occasion de lui remontrer qu'il manquait à sa dignité; le pape voulait se découvrir perpétuellement devant François Ier toujours la tête nue, le maître des cérémonies s'y refusa; le roi en sut gré au pontife, et dans la grand'messe de la basilique, noble et pieux roi de France, il ne dédaigna pas de tenir le pan de la grande chape d'or. Le moment de la communion fut solennel, car toute la chevalerie se pressait dans la basilique. La communion était le signe d'une réconciliation avec Dieu; le pape l'offrit au roi comme à un chrétien préparé; mais, avec une indicible modestie, François Ier déclara ; « qu'il n'était pas assez pur aux yeux de l'Église, et qu'il laissait à ceux de la cour qui étaient en état de grâce l'insigne honneur de communier de la main du pape. » On accourait autour de la sainte table, et le roi désignait de ses doigts gantés ceux qui étaient assez nobles, assez valeureux pour communier de la main de Léon X. La foule s'accrut à tel point qu'un chevalier qui n'avait pu parvenir jusqu'au sanctuaire, s'écria de sa voix retentissante : « Monseigneur et très-saint-père, puisque je ne suis pas assez heureux pour communier de votre main, au moins je veux me confesser à vous; parce qu'il ne m'est pas possible de vous dire mon péché à l'oreille, je vous déclare tout haut que j'ai combattu en ennemi, et autant qu'il m'a été possible, contre le pape Jules II, et que je ne me suis point mis en peine des censures fulminées à cette occasion. » Ainsi s'exprima le preux et loyal chevalier, et la plupart des hommes d'armes qui entouraient le roi tinrent le même langage, car tous avaient servi dans les batailles de lances de Louis XI. Le pape leur donna l'absolution générale en souriant, et François Ier, toujours fier, lui dit : « Saint-père, ne soyez pas surpris que tous ces gens-ci aient été ennemis du pape Jules; car c'était bien aussi le plus grand de nos adversaires, et nous n'avons jamais connu d'homme plus terrible dans les combats. Il aurait été mieux à la tête d'une armée que sur le trône de Saint-Pierre. » C'est qu'en effet nul pape n'avait défendu mieux que Jules II la liberté et la nationalité italiennes contre les envahisseurs que, dans la fierté d'un digne successeur des Césars, il appelait constamment des barbares.

Pendant cette entrevue de Bologne, de grandes affaires furent négociées; le pape et le roi se donnèrent réciproquement parole de respecter leurs possessions mutuelles. Bologne demeura désormais dans le domaine du pape comme le patrimoine de Saint-Pierre; Florence fut assurée aux Médicis avec la dictature souveraine, tandis que Parme et Plaisance restaient au roi comme des adhérents au Milanais. François Ier n'imposa qu'une chose au pontife, ce fut de retirer les troupes papales du service de l'Empereur et de témoigner ainsi sa volonté de briser tout rapport avec les Allemands. Léon X mit une haute importance à détourner les Français de toute expédition contre Naples; pensée qui semblait dominer l'esprit du roi; la rapidité avec laquelle le Milanais venait d'être conquis avait enflé le cœur de cette chevalerie. J'ai déjà dit les vives impressions que le ciel de Naples avait laissées parmi ces hommes de France; ils en rêvaient

comme de la plus belle époque de leur vie, car les vieux gens d'armes avaient servi sous Charles VIII et Louis XII. Il y eut donc pour le pontife une certaine habileté à gagner du temps; il remontra confidentiellement au roi « que des traités légitimes assuraient à Ferdinand d'Aragon le trône de Naples qui, à sa mort, devenait vacant. » Le pape ne se souciait pas de voir à Capoue ces terribles voisins les Français, déjà maîtres de Parme et de Plaisance; le roi d'ailleurs se déclarait le protecteur des vassaux du pape, et Léon X redoutait cette intervention, bienveillante d'abord, mais qui pouvait se changer en une sorte de droit du glaive. Et quels étaient ces vassaux? les ducs de Ferrare de la maison d'Este, tour à tour amis et persécuteurs du Tasse, et le duc d'Urbin que Léon X considérait comme un rebelle. En face de ces intérêts, la tendance de François Ier était donc de se poser en médiateur pour exercer une sorte de suzeraineté sur les petits princes d'Italie : sous ce point de vue, le pape ne devait subir que forcément ce nouveau rôle des rois de France. L'Italie ne pouvait reconnaître pour suzerain qu'un homme de race italienne; et voilà pourquoi Léon cherchait à en investir sa famille, les Médicis.

A ces questions de politique intérieure vinrent bientôt se mêler des difficultés religieuses d'une haute importance. Depuis la pragmatique de Charles VII, la France était considérée par les papes comme frappée d'une sorte de schisme et d'interdit; la pragmatique, œuvre parlementaire, consacrait le principe des élections, tour à tour défendu, modifié et prescrit dans les églises de France. Ce serait reprendre un point historique vingt fois discuté que d'examiner si le système électif (pour les bénéfices) (1) était plus dans l'esprit de l'Église que la désignation royale. Au temps du christianisme persécuté, les fidèles, réunis dans les catacombes, dans les cités tumultueuses de l'Égypte ou de la Judée, élisaient leurs pasteurs; l'exemple en est dans l'Écriture; plus tard on voit les évêques et les pontifes désignés par les empereurs ou les rois. En toute hypothèse historique, les évêques n'étaient définitivement consacrés que par l'envoi du pallium et de la crosse pontificale, signe infaillible de l'unité catholique. Le système électoral avait prévalu longtemps en France, dans les monastères surtout où les dignités restaient au choix des religieux, comme les officiers municipaux au choix du peuple dans les petites républiques du moyen âge. En Angleterre comme en France, ces élections, souvent causes de scandale, offraient le triste spectacle des brigues, et lorsque la réforme des mœurs était imposée aux monastères, ils se hâtaient de choisir parmi eux le plus indulgent des abbés, afin de conserver la mollesse et la douce vie. Les pontifes, gardiens de la discipline, cherchaient à corriger ces vices des élections; et de là souvent les vifs débats entre les moines et les papes. Toute la chronique de Mathieu Pâris (2) est une révélation de ces querelles avec Rome dont Luther devient le symbole audacieux. Ce que veulent donc conserver les souverains pontifes, c'est la légitime faculté de repousser un candidat indigne par ses mœurs ou par son ignorance, c'est enfin le droit absolu du pallium et des annates, qui sont comme la redevance des Églises particulières envers l'Église universelle, un hommage immense à l'unité.

La préférence des rois, pour le choix des bénéfices, tenait plutôt à des questions de finance qu'à la bonne ou mauvaise application des doctrines. L'Église était puissante et riche; chaque évêché avait ses revenus, chaque abbaye ses biens propres; si les élections s'opéraient par les clercs, sans l'intervention royale, tous ces biens seraient régis et administrés en dehors de l'autorité royale : comment le prince serait-il donc appelé à disposer des bénéfices de l'Église? Rien de plus simple, en face du scandale des élections, que de poser ce double principe : 1° le roi désignera les évêques, les abbés possesseurs des bénéfices; 2° comme la première loi de l'Église est l'unité de Rome, le candidat désigné par le roi sollicitera le pallium et la crosse des mains du pape en payant les annates.

Ainsi, le chancelier Duprat avait envisagé la grande affaire de l'Église, dans un traité définitif avec le pape, convention d'autant plus urgente que la rébellion de Luther agitait déjà les écoles. Si l'on avait laissé les élections libres, insubordonnées, sans dictature, un schisme aurait pu surgir au sein des Églises de France! En temps de crise, il faut une autorité souveraine, et le concordat la partageait entre le pape et le roi. Tous les pouvoirs forts n'avaient jamais compris le gouvernement de l'Église en d'autres proportions, et la première application de Louis XI n'avait-elle pas été de révoquer la pragmatique sanction, cet acte qui se liait aux tristes débats de ces conciles de Bâle et de Constance qui portèrent le désordre dans l'Église?

Léon X intéressait François Ier au maintien de la foi, en le plaçant à la tête des bénéfices, et le roi saluait la dictature sainte et protectrice dans les mains du pape. La bulle est une admirable exposition des doctrines catholiques : « Quand le Christ, dit-il, insti-

(1) Un décret porté dans la vingt-huitième session du concile de Bâle, défendait « qu'il ne fût pris à la cour de Rome, et partout ailleurs, aucune chose pour les élections, confirmations d'icelles, présentations, collations, provisions, institutions, installations et investitures de toutes sortes de bénéfices, ni aussi pour les ordres sarrés, bénédiction et envoi du pallium. »

(2) *Voyez* mon travail sur *Philippe Auguste*.

tua son Église, il vit bien qu'il devoit tout instituer par lui-même, et voilà pourquoi il créa les apôtres, et les apôtres fondèrent à leur tour les évêchés, les paroisses; sur les évêques ils placèrent le métropolitain, et par dessus eux Rome; ils voulurent qu'eux tous fussent comme des ruisseaux dérivant de l'éternelle fontaine de l'Église romaine. C'étoit pourquoi les papes avoient mis tant de soins afin d'arracher toutes racines et espines. » Léon X avait en conséquence mûrement réfléchi combien de traités avaient été conclus entre les papes et les rois de France, et particulièrement avec Louis XI, pour l'abolition de la pragmatique (1). Nonobstant ces traités, les évêques et les clercs ne voulaient pas renoncer à l'élection, et néanmoins « les élections qui se sont faictes depuis plusieurs ans en ça ès cathédrales, métropolitaines et monastères du royaume de France à grans dangers des âmes provenoient, en tant que plusieurs se faisoient par abus de puissance séculière, et les autres par précédentes pactions, symoniacles, et illicites, les autres par particulière amour, affection de sang, et non sans crime de parjuremens. Car combien que les électeurs, avant l'élection qu'ils debvoient faire, eussent promis qu'ils debvoient eslire le plus idoyne et suffisant, non pas celuy qui, par prières, promesses ou dons, les avoit sollicitez, et ainsi avant que procéder à l'élection, le jurassent; néammoins, sans observer leur dict serment, au détriment, au préjudice de leurs âmes, ainsi que notoirement nous est apparu, par plusieurs absolutions et réabilitations obtenues de nous et de noz prédécesseurs, à leur dict serment auroient contrevenu. »

Et dans la vue de corriger de tels abus, le pape veut que désormais, dans le royaume, au Dauphiné et au comté de Valentinois, il n'y ait plus d'élections par chapitre; seulement, quand il y aura vacance, le roi de France choisira un grave et scientifique maître, licencié en théologie ou docteur, et ayant vingt-sept ans au moins, et ce candidat capable sera présenté au pape dans les six mois de la vacance, et si le saint-siége ne le jugeait pas tel, le roi ferait un choix nouveau dans les trois mois de la première élection; et quant à ce qui touche au monastère, le roi choisira également les abbés parmi les moines de vingt-cinq ans au moins, et le prieuré sera également conféré à la personne que le roi désignera, à moins que les monastères n'aient d'antiques priviléges d'élections émanés du saint-siége. Le pape renonçait de lui-même à toute réserve personnelle spéciale, et en aucune hypothèse le choix ne viendrait directement de lui. Au reste, les bénéfices dans chaque collégiale ne pouvaient être donnés qu'à gens à résidence et gradués, savoir : après dix ans d'études en théologie, ou sept ans docteur ou licencié en droit canon, et devront justifier desdits grades par lettres authentiques; et, s'il y a concurrence, les docteurs seront préférés aux licenciés, et les licenciés aux bacheliers; les causes ecclésiastiques pourront désormais être terminées dans ce royaume sans recourir en cour de Rome, et lesdites causes devront être jugées dans l'espace de deux années au plus, sous peine d'excommunication; les possesseurs actuels de bénéfices, pourvu qu'ils soient paisibles, ne pourront pas être troublés.

A ces prescriptions, le pape ajoute quelques dispositions disciplinaires pour corriger l'Église : « S'il y a parmi les clercs un concubinaire public, incontinent il sera suspendu, et le supérieur devra l'admonester pour qu'il chasse sa concubine sous peine d'excommunication; et le concubinaire sera celui qui entretient femme suspecte. Pour éviter les abus des excommunications, nul ne pourra y être astreint si la censure n'est lancée par le juge du lieu du domicile (on voit ici l'action du droit romain sur l'Église). On ne mettra plus l'interdit légèrement en certains lieux; s'il y a personne coupable, elle devra être chassée ou expulsée, et immédiatement le service de Dieu sera repris. Et parce que nous considérons la singulière et très-entière dévotion de nostre dict fils le roy François, qu'il a monstré envers nous et ce dict siége apostolique, quand pour nous exhiber la filiale révérence, il a daigné venir en personne en nostre cité de Boulogne, désirant luy gratifier : consentons à l'accord faict par nous avecque luy, et désirons que perpétuellement, inviolablement il soit observé, voulant que le dict accord aye force et vertu de vray contract et obligation entre nous et ledict siége apostolique d'une part, et ledict roy et son royaume d'autre : sans ce que par nous, noz successeurs ou le siége susdict y puisse estre aucunement dérogé par quelconques lettres et graces esmanées ou à esmaner. » Le pape s'engageait en outre à faire confirmer le concordat par le concile de Latran, actuellement convoqué. L'an de l'Incarnation 1516, et le 14e jour des calendes de janvier, cette grande bulle fut scellée (2).

Le sens du concordat de François Ier était facile à comprendre; il se liait spécialement à la situation agitée de l'Église, par suite de la prédication de Luther. L'abus des élections avait rempli les monastères de troubles et de mauvaises mœurs; il y avait

(1) Pie II, en 1461, obtint de Louis XI l'abolition de la pragmatique; mais l'université s'y opposa, et la déclaration du roi ne fut pas mise en exécution. Paul II, en 1467, revint à la charge; Louis XI se laissa encore gagner; sa déclaration passa au Châtelet sans opposition; mais l'université et le parlement ne voulurent pas se rendre. Charles VIII et Louis XII firent exactement observer la pragmatique. Jules II, dans le concile de Latran, lança les foudres de l'Église contre ceux qui la soutiendraient.

(2) Le concordat conclu à Bologne au mois de décembre 1515, et signé à Rome le 16 août 1516, fut enregistré au parlement.

esprit d'ignorance et de disputes, étrange abus des bénéfices. Dans cette agitation de l'Église, il fallait constituer une dictature forte pour assurer de bons choix, un contrôle pour les candidats, et telle fut la base fondamentale du concordat. Le roi dut choisir désormais parmi les docteurs, bacheliers ou clercs capables de recevoir la dignité de l'Église, et il les désignait au pape. Tout se fit donc avec ordre et mesure; plus de disputes, le débat est entre les deux autorités; l'Église se monarchise, elle invoque la dictature, car elle est menacée; la royauté se lie au pape, le catholicisme attire à lui la royauté, le concordat commande la science aux clercs, ils ont trop oublié cette destination. Le pontife si éclairé, un Médicis, leur imposa la nécessité de l'étude; les mœurs sont relachées, Luther et les réformateurs ne se font pas faute de vivre dans le concubinage; Léon X veut que ceux-là soient chassés de parmi les clercs; c'est par la pureté et la sainteté que l'Église doit échapper aux dangers qui la menacent.

Le concordat fut ainsi une loi d'ordre, de morale et de discipline; et pour faire une grande concession au roi, pour lui laisser la pleine et entière souveraineté dans son royaume, le pape restreignit la faculté d'excommunication et d'interdit dont le moyen âge est tout agité encore : n'était-ce pas pour ces temps de jeunesse et de croyance l'arme immense des papes? N'avait-on pas vu des royaumes, des provinces, tout entiers, privés des secours de l'Église, ou de ces émotions religieuses qui faisaient la douceur ou la crainte de la vie? Léon X dirigeait mieux cette arme redoutable; son esprit éclairé semblait deviner qu'il ne fallait pas menacer la puissance des rois en face des périls de la réforme. Pour faire consacrer la dictature des papes, il fallait la partager avec la souveraineté temporelle des rois.

Le concordat, acte de force et d'intelligence de Léon X et de François Ier, heurtait trop d'habitudes pour ne pas soulever d'immenses oppositions; il s'adressait à deux puissances spécialement inquiètes: à l'Église nationale, qui invoquait ses franchises, et au parlement, toujours éveillé sur le maintien de ses prérogatives : Église, université, parlement, plus d'une fois avaient lutté avec Rome. Sans jamais se séparer absolument de la papauté, la majorité des évêques de France tenait à la pragmatique sanction et aux doctrines proclamées par le concile de Constance sur les élections et les libertés de l'Église gallicane, sorte de constitution séparée, protestantisme sans courage. L'Église se rétrécissait dans l'État en abdiquant ce principe d'universalité, caractère divin et social du catholicisme; les parlementaires, gardiens des libertés de l'Église gallicane, soutenaient que tous les actes émanés de la puissance royale devaient être enregistrés au parlement.

Dans cette situation des esprits et afin de gagner l'appui de son parlement, le roi s'était empressé de lui envoyer une charte parcheminée de tout ce que le pape : « avoit octroyé au roi très-chrestien, notre souverain naturel, à Bologne, où ledict seigneur avoit été en personne faire l'obéissance filiale; et premièrement le concordat qui est le plus grand et excellent privilége que sortit oncques du saint-siége apostolique; qu'il luy donna cent quarante et deux mille livres tournois et privilége sa vie durant de pouvoir nommer à toutes églises et monastères du duché de Bretagne; semblable privilége pour le comté de Provence, pareil privilége pour le duché de Milan, la révocation de l'évesché de Bourges, la révocation de l'évesché de Chambéry, une décime, la croisade; privilége que ceux qui suivent la cour pour la réception de tous les sacrements seront réputés être des paroisses où seront situées les maisons esquelles seront logés; la révocation de l'administration de l'évesché de Tournay, baillé à l'évesque d'York; une légation de *latere* pour deux ans en France; absolution générale à tous les sujets du roy de tous les excommuniements laissés par pape Jules à l'encontre d'eux, tant durant le concile de Pise que les guerres qu'il eut contre le feu roy; permission de construire deux églises de l'ordre des Célestins, l'une à Sainte-Brigitte, au duché de Milan, et l'autre en France, à Romorantin; indulgence plénière aux chevaliers de l'ordre qui seront à la messe le jour Sainte-Croix de septembre; bulles par lesquelles annule les impétrations des bénéfices qui seront faits dedans l'an de la présente impétration après la vacation, sous la couleur que la vraye valeur n'a été exprimée; provision par laquelle est enjoint à tous évesques, archevesques et curez de admonester les clercs de porter habit et tonsure, et vivre en la manière contenue en droit, etc., lesquelles monitions générales veut qu'elles soient de tel effet que si estoient particulièrement faictes, et que *post trinam monitionem generalem nisi*, etc., *non gaudeam privilegio clericali*, qui est un beau et singulier privilége en ce royaume (1). »

Ces dons, émanés de la suprématie pontificale, étaient magnifiques, et si le parlement avait compris combien, dans les périls de l'Église attaquée par la réforme, il était essentiel de centraliser son pouvoir, il n'eût pas essayé une formidable opposition. Mais les parlementaires ne raisonnaient pas ainsi : les élections ecclésiastiques plaçaient, pour ainsi dire, les bénéfices entre leurs mains. Presque toujours les

22 mars 1518, par ordonnance et commandement exprès du roy *de expressissimo mandato regis*). Regist. du parl., Ier vol. des François Ier, coté K, fol. 253 — (1) Bibl. Royale, Mss. de M. A. Faur, coté 8470, 2.

cadets de race parlementaire étaient possesseurs des dignités de l'Église, et par le nouveau concordat le roi en prenait, de concert avec le pape, l'absolue disposition. A peine François Ier avait-il revu sa cour de Paris (1), que cette grande affaire du concordat prit une importance de disputes et d'agitation. Devinant toute l'opposition parlementaire, François Ier vint en personne au palais, accompagné du connétable de Bourbon, du prince de la Roche-Guyon, du grand maître de Boisy, du sire de la Trémoille, du chancelier Duprat, nobles chefs qui avaient pris part à la guerre d'Italie et aux négociations. A peine arrivé à son parlement dans son appareil de guerre, le roi fit appeler autour de lui la Tournelle et les Enquêtes; le chancelier Duprat, véritable négociateur du concordat, leur en exposa les bases : « N'étoit-il pas vrai que la *pragmatique sanction* étoit tombée en désuétude et les adhérents à ce concile proclamés schismatiques? » Le royaume allait être jeté en interdit. Or, pour éviter ce grand ravage des âmes, « notre sire avoit conféré avec le saint-père à Bologne, et de cette entrevue étoit résulté un concordat, aussi utile aux universités qu'à l'Église du royaume. » Les Enquêtes se retirèrent sans dire mot. L'avocat du roi le Lièvre rendit compte à la cour de la teneur du concordat; et il fut répondu qu'il serait nommé des commissaires pour examiner le danger d'anéantir les libertés de l'Église gallicane. Ces commissaires, messires André Verius, Nicole Le Maistre, François de Loynes et Pierre Prudhomme, conseillers, déclarèrent d'abord « que la matière étoit trop importante pour être traitée dans une commission de quatre seulement, » et il y fut adjoint six autres commissaires. L'avocat général le Lièvre se rendit appelant du concordat, et voulut que la cour donnât ses arrêts conformes à la pragmatique sanction sans tenir compte des bulles.

(1) François Ier avait averti M. de Lafayette de son prochain retour à Paris.

*Lettre de François Ier à M. de Lafayette*, 23 janvier 1516. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. coté 8382, fol. 25.

« Mons de la Fayete, je vous advise que je suis de retour de mon voiaige d'Italie, et avant mon partement ay donné si bon ordre a mes affaires de dela que j'espère dorénavant avec l'ayde de Dieu y estre aussi bien roy que je suis en mon royaume, dont vous ay bien voulu advertir, a ce que faciez scavoir ma venue à mes bons et loyaulx subgectz et serviteurs en votre charge, vous advisant en demourant que je suis venu passer par ce beau et dévot lieu de la Baume et m'en voys par ce pays de Provence à Lyon pour tirer droit à Paris. Cependant je vous prie de donner tousjours bon ordre au fait de votre voiaige comme avez fait jusques icy, dont ay cause de me louer et contanter de vous, et de ce que vous surviendra de nouveau tant de vostre costé que d'ailleurs, je vous prie me advertir.

« Je vous envoye ung pacquet de lettres que j'escriptz au président Bapaumes, mon ambassadeur en Angleterre, lequel vous lui envoyerez en toute diligence par homme exprez et vous me rendrez service très-grand, en vous dizant à Dieu, Mons. de la Fayete que vous ait en sa garde. Escript à Marseille le xxime jour de janvier.

« François. »

Voici donc la guerre qui s'engage entre la puissance royale et le parlement sur l'organisation ecclésiastique du royaume; le roi soutient le concordat avec fermeté; les parlementaires se jettent dans la défense de la pragmatique sanction, système électoral désordonné en dehors du principe de l'unité. Il fallait en finir avec ces bavards de palais, et le connétable de Bourbon, symbole du parti militaire, apporta d'autorité le concordat de Bologne en demandant qu'il fût enregistré; les parlementaires répondirent par cette parole sacramentelle : « La cour examinera. » Alors le chancelier Duprat vient aux chambres avec tout l'appareil de l'autorité royale : dans ses mains il tient deux livres en beaux parchemins, l'un couvert de drap d'or (l'abolition de la pragmatique), l'autre de damas blanc (le concordat); tous deux portent le scel de plomb, aux armes du pape et du roi. Puis les huissiers annoncent le bâtard de Savoie, fier homme d'armes; il tient haut une charte royale, et il la lit à voix retentissante : « Le roi, souverain seigneur, s'étonne que le parlement se soit refusé à publier le concordat; si voulons et vous mandons que escoutiez nostre oncle de ce qu'il vous en dira par nous, tout ainsi que vous feriez nostre propre personne, et au surplus procédez à l'expédition dudit concordat (2), selon la forme et teneur, et affin que nous puissions sçavoir et bien entendre à la vérité, comme la matière aura esté despeschée et les difficultés qui sey seront, tant en général que en particulier, trouvées. Nous voulons et vous mandons que à la délibération de la matière notre oncle soit présent et assiste avec vous tous, ainsy que nous pourrions faire si y étions en personne, et qu'il n'y ait point de faute, car tel est nostre plaisir. Donné à Amiens le 21e jour de juin. *Signé* François, et plus bas, Robertet. »

Le bâtard de Savoie, tirant son épée, ajouta : «Mes-

(2) Voici les protestations que le parlement rédigea lors de l'enregistrement du concordat :

« .... La cour, toutes chambres assemblées, voyant et considérant les grandes menaces dont on a usé à cet égard, ayant tout lieu d'appréhender sa propre dissolution qui entraîneroit celle du royaume, craignant que si aucunes peines étoient suscitées à l'occasion du délai de la publication du concordat, on ne lui imputât les malheurs qui pourroient arriver; craignant encore que les alliances faites ou à faire avec les autres princes chrétiens ne fussent rompues ou empêchées par le refus d'enregistrement, et après que la cour a fait tout ce qui étoit humainement possible pour obvier à cette publication et enregistrement, par-devant et en présence de sire Michel Blondel, évêque et duc de Langres, pair de France, comme authentique personne elle a protesté et proteste tant en général qu'en particulier, conjointement et divisément, qu'ils n'étoient et ne sont en leur liberté et franchise; et si la publication a lieu ce n'étoit ni de l'ordonnance ni du consentement de la cour, mais par le commandement du roi, force et impressions ci-dessus déclarées, que ce n'étoit point leur intention de juger les procès conformément au concordat, mais de garder, observer comme auparavant les saints décrets de la pragmatique sanction dont le procureur du roi auroit appelé, tant pour et au nom de la cour, que de tous les sujets du royaume, la cour adhérant à ce premier appel et y per-

sieurs, le roi est fort mécontent de vous. » Et le premier président répliqua sans hésiter : « Monseigneur, nous travaillons nuit et jour, sur le dict concordat; au reste c'est une chose bien nouvelle que vostre présence en nos délibérations. » Et le bâtard, les yeux tout colères, se retira, tandis que le parlement désignait une députation pour aller vers le roi remontrer sur ses priviléges méconnus. Elle partit bientôt pour Amiens, cette députation en robe rouge, avec tout le cérémonial capable de frapper les yeux. Le vieux président Jehan de la Haye et Nicole d'Origny se présentèrent à Mme d'Angoulême, la mère du roi, qui leur dit que son fils était chassant au village de Nempont, à deux lieues de Montreuil, et les graves magistrats y coururent. Le roi était après son dîner; il les accueillit d'un bon visage dans une embrasure de croisée; puis, il leur parla fort durement, leur disant « que en sa cour de parlement y avoit aucuns gens de bien, mais aussi il y en avoit qui n'estoient que fous, et qu'il le savoit et les connoissoit, et qu'ils tenoient propos et caquets de lui et de la despense de sa maison, et qu'il estoit roy aussy bien que ses prédécesseurs pour se faire obéir; que ceux de la cour flattoient le feu roy en l'appelant père de justice, et qu'il vouloit autant que justice fust faicte que nul de ses prédécesseurs, et que du temps du feu roy, il y avoit eu gens envoyés hors du royaume pour ce qu'ils n'avoient pas obéi; c'est assavoir un de la cour pour l'abbaye Saint-Denis, et deux pour un évesché de Normandie dont un étoit d'icelle cour; et si on ne luy obéyssoit, il en envoyeroit à Bourdeaux et à Toulouse, et qu'il en avoit de tout pretz plus gens de bien que ceux qui y estoient, qu'il mettroit en leur lieu, et qu'il vouloit que le bastard de Savoye son oncle assistast tout du long à la délibération de la matière des dicts concordats pour luy rapporter en général et en particulier les opinions; et vouloit qu'ils feussent leuz, publiez et enregistrez en ladicte cour, et que ils le seroient (1). » Les députés insistèrent pour obtenir que le bâtard de Savoie ne fût pas présent aux délibérations de la compagnie, toujours secrètes, et le roi reprenant la parole dit à plusieurs reprises... « Il y sera, il y sera, et le dites à la cour. » Les députés lui ayant ensuite demandé si dans le cas où le parlement aurait quelques remontrances à lui faire, il n'agréerait pas qu'il envoyât près de lui, le roi en se retirant leur dit : « Je manderai mes volontés au bastard. » Enfin les députés, avant leur départ, avaient encore demandé au roi s'il voulait écrire à la compagnie, ou les charger de quelques ordres pour elle, et le roi avait répondu *Non* d'une manière impérative (2).

François Ier s'était donc hautement exprimé sur le concordat; il avait menacé son parlement et les gens de loi qui défendaient pied à pied la pragmatique sanction, la charte électorale de l'Église gallicane. La résistance se déploya quelque temps encore; mais les hommes d'armes s'indignaient que les gens de justice fissent opposition et le bâtard de Savoie en était comme le représentant brutal dans le sein même de la cour souveraine. Le parlement se décida donc à enregistrer; « mais d'exprès commandement de Sa Majesté, » sorte de formule déjà consacrée, qui exprimait sa désapprobation. Ce concordat de François Ier et de Léon X devint ensuite la loi du royaume, réglant désormais les rapports des rois avec les papes. Ce fut une forte pensée à la face de la réforme que de créer cette double dictature! On enlevait les idées catholiques au désordre de la pragmatique électorale pour les faire passer sous la loi de l'unité. Le concordat préserva peut-être la France d'un grand schisme qui aurait détruit sa nationalité.

## CHAPITRE IX.

### NÉGOCIATIONS ET GUERRE JUSQU'A LA SUCCESSION DE L'EMPIRE.

Préoccupation de Léon X. — Sa vaste idée d'une croisade contre les Turcs. — Agrandissement de l'empire ottoman. — Offres du pape à François Ier. — Esprit chevaleresque pour la croisade. — Intérêts privés. — Développement de la guerre du Milanais. — Les Allemands au delà des montagnes. — Maximilien devant Milan. — Les Suisses. — Négociations. — Les Vénitiens. — Succession d'Espagne. — Charles d'Autriche. — Intimité avec le roi de France. — Paix avec l'Angleterre. — Nouvelles fiançailles. — Ligue perpétuelle des Suisses. — Développement de l'idée d'une croisade. — Mort de Maximilien.

### 1515—1519.

Avec l'amour immense de l'art, une autre pensée noble, puissante, préoccupait Léon X. Le XIVe siècle avait assisté à l'extension effrayante de l'empire des Turcs; Constantinople voyait ses vieilles tours byzantines couronnées de l'étendard du prophète, et la mer était encore le seul obstacle que Dieu eût laissé entre la chrétienté et de terribles conquérants : que fallait-il pour le franchir? une flotte, d'habiles marins, et les

sistant, appelle de nouveau au pape mieux informé, au premier concile général, et à celui et à ceux auxquels il appartiendra. »

(1) *Procès-verbal des remontrances faictes en la cour du parlement, au mois de mars* 1517 (1518) *sur la publication des concordats d'entre le pape Léon X et le roy François Ier.* — Bibl. Royale, Mss. et in-12 imprimé, no 4426.

(2) Consultez aussi pour tous ces faits, Ms. de M. A. Faur, cot. 8470-2, Bibl. Royale.

Turcs s'exerçaient déjà sur de vastes galères à mille rames. Jamais ne s'était révélée une plus redoutable succession de sultans : après Mahomet II (1), Bajazet II, son fils aîné, que les Francs avaient nommé dans leurs chroniques Lamoraboquin. Les guerres civiles avec Zizim, son frère, avaient seules empêché le déploiement de la puissance ottomane sous ce règne; on vit alors Zizim, prisonnier des chevaliers de Rhodes, tour à tour conduit à Rome et auprès de Charles VIII, comme otage politique et surtout comme moyen de jeter la division dans l'empire ottoman. Le séjour de Zizim en Europe avait créé les premiers rapports diplomatiques entre la chrétienté et les Turcs; Bajazet correspond avec les papes, l'empereur, les chevaliers de Rhodes, sur la destinée de son frère. Depuis la prise de Constantinople, les Turcs étaient devenus puissance active et européenne: maîtres de la Macédoine et de l'Épire, s'ils n'avaient pas encore débordé sur l'Italie, il fallait en rendre grâce à leurs propres divisions, à la noble valeur des chevaliers de Rhodes, à la politique de Venise, et surtout à ces scènes du sérail, à ces massacres d'enfant, de frère, de père; terribles fléaux jetés par la Providence pour sauver l'Europe de ces nouveaux barbares.

Sélim Ier venait de succéder à Bajazet, son père (2), d'une manière violente; le poison avait coulé dans les veines du vieux sultan qui allait chercher un abri comme Dioclétien dans la solitude, à Didimotique; Sélim fait étrangler son frère et son aîné comme il avait fait présenter la coupe empoisonnée à son père; en vain son dernier frère Corkud veut se soustraire à cette cruelle politique en se jetant dans l'étude des lettres et du Coran, Sélim, toujours impitoyable, lui fait envoyer le terrible cordon. Conquérant superbe, il combat incessamment contre les derniers rois de Perse et les sultans d'Égypte; ses armées promènent partout les cimeterres étincelants; maître du Caire, la queue de ses pachas flotte sur le sommet des pyramides, et c'est aux bords du Nil que se fit le terrible massacre des mameluks; trente mille tombèrent dans un seul jour, et les flots du fleuve ensanglantés roulèrent des cadavres pendant vingt-deux heures.

C'était contre Sélim que la chrétienté devait combattre : si Venise et les villes commerçantes d'Italie avaient à ménager les mécréants pour conserver les priviléges du trafic dans les comptoirs du Levant, il n'en était pas ainsi des papes, gardiens de l'Europe chrétienne et de la civilisation du monde. Depuis deux siècles, ils appelaient incessamment le retour de l'esprit de croisades; quand ils provoquaient l'union des deux Églises grecque et romaine dans les conciles, c'est qu'ils voulaient sauver Constantinople et fondre dans une même idée toutes les forces de la catholicité pour ne plus séparer les peuples qu'en deux grandes croyances : d'un côté, les sectateurs de Mahomet avec la barbarie, le glaive ensanglanté; de l'autre, la foi du Christ sous les clefs de Saint-Pierre, avec les arts, les sciences et le noble esprit de la chevalerie, fière aussi de ses coups d'épée et de ses nobles exploits. Grande idée que les croisades des XIe et XIIe siècles, alors affaiblies et dégénérées ! L'Europe était divisée en trop d'intérêts; les rivalités de princes et de territoires restaient trop profondes pour que la pensée pontificale pût s'accomplir; ce qu'on appelait la dictature du pape ne consistait réellement que dans la réalisation d'une pensée d'unité pour préserver l'Europe du schisme et de la conquête des barbares.

Ainsi avait agi Léon X depuis son avénement au pontificat; les républiques d'Italie s'endormaient dans leur prospérité commerciale; les podestats, les comtes, les grandes familles d'Urbin, de Sforza, de Médicis, se disputaient quelques cités, des territoires, tandis que les Turcs menaçaient l'Italie tout entière. Déjà on avait aperçu le croissant sur le rivage; des flottes avaient paru en Sicile, à l'embouchure du Tibre et de l'Arno; la papauté craignait un terrible réveil pour l'Italie. Dans les conférences de Bologne, tandis qu'on discutait le concordat, Léon X s'ouvrit complétement sur ses craintes et ses douleurs à François Ier. Quand il le vit à la tête d'une si belle chevalerie, avec des hommes d'une si fière taille, il dut contempler en lui la force et l'espérance de la chrétienté. Il parla donc d'une croisade contre les musulmans; l'empire grec était tombé par ses divisions et ses fautes; pourquoi s'était-il séparé de l'Église romaine et de la foi de l'Occident? S'il était resté dans l'unité, l'unité l'aurait sauvé; toute la grande chevalerie catholique ne se serait-elle pas armée pour sa cause?

Ce que Léon X offrait à François Ier devait séduire un cœur si fier, une nature aussi entreprenante. Chef de la chevalerie, le roi de France le serait aussi d'une nouvelle croisade; le pape plaçait dans ses mains l'étendard de la croix, et renouvelait la donation faite à Charles VIII sur Constantinople et la Grèce; Léon X reconnaissait la succession des Paléologues aux rois de France, qui prendraient le titre d'empereurs d'Orient. Qu'elles étaient brillantes, ces offres! que de séductions pour ces esprits si pleins d'émotions romanesques! Conquérir la Grèce, c'était s'assurer les plus belles terres du monde, les meilleurs fiefs, les plus riches cités, Constantinople, Trébizonde, Nicée! Nul ne pouvait refuser un tel lot, et moins encore la chevalerie de France. A cette offre étaient jointes de magnifiques concessions : toute croisade donnait droit

(1) Mahomet II, fils d'Amurath II, succéda à son père à l'âge de vingt ans, l'an de l'hégire 855 (1451 de Jésus-Christ). Il mourut le 5 djoumadi, 1 de l'année 886 (2 juillet 1481).

(2) An 918 de l'hégire (1512 de J. C.)

à la levée d'une décime sur les monastères et les clercs, nulle terre consacrée à Dieu ne devait régulièrement d'impôt; mais lorsque le but de la guerre était saint, l'exemption n'existait plus, et chaque église payait la décime pour la croisade. C'était un riche appât dans les nécessités impératives du trésor royal.

Pour arriver à un armement général contre les Turcs, il fallait préparer la paix de l'Europe et une suspension d'armes parmi les princes. Ce but difficile, quelle puissance humaine pouvait l'atteindre? La dernière guerre du Milanais avait montré toutes les vieilles querelles prêtes à se manifester. Au fond, Marignano n'avait été qu'une journée contre les Suisses: ce terrible combat s'était donné entre eux et les lances de France, sans que nulle autre puissance y eût pris part, et cependant toutes étaient à la veille d'hostilités nouvelles. Les troupes de l'empereur Maximilien n'étaient-elles pas aux frontières du Milanais, préparées à l'envahir? en guerre ouverte avec Venise, alliée de la France, l'empereur ne disputait-il pas à la république les fiefs de terre ferme? Quand Henri VIII, le roi d'Angleterre, avait vu François Ier si rapproché des terres du Milanais, il avait également surveillé les côtes de France, et ses hommes d'armes occupaient une partie de l'Amiénois prêts à fondre sur le royaume. Mêmes sentiments d'hostilités en Espagne, à Naples: les maisons d'Aragon et de France ne pouvaient se supporter en face; Charles, archiduc d'Autriche, dans ses protestations d'obéissance et d'amitié filiale pour François Ier, ne cachait-il pas ses desseins d'ambition et son désir d'être soutenu dans la succession de Castille? Dans cette agitation des esprits et des ambitions bouillantes, comment espérer une fusion de toutes ces forces contre les Turcs? Pour cela il aurait fallu une puissante dictature dans les mains du pape, comme au XIe siècle, et la réforme de Luther affaiblissait alors l'éclat de cette immense tiare. A ce point de vue, la réforme était encore une cause de morcellement et de décadence au milieu des intérêts si divers déjà. Les papes seuls eurent la pensée et la volonté de sauver l'Europe de l'invasion des Turcs.

A peine la conquête du Milanais était accomplie par les Français que déjà elle se trouvait compromise; Sforza avait traité avec les Français pour une pension (1), et, comme les Suisses, il avait renoncé au duché de Milan; mais Maximilien, le protecteur et le suzerain de Sforza et du Milanais, n'avait pas ratifié le traité, et par conséquent il se croyait libre de tout engagement. D'ailleurs, l'empereur était en guerre ouverte avec Venise, et souverain impératif, il espérait reconquérir toutes les terres fermes de la république. Or, Venise était la puissante alliée de la France; naguère l'Alviane avait achevé la glorieuse journée de Marignano, et son arrivée sur le champ de bataille n'avait-elle pas décidé du succès? François Ier, ne pouvant abandonner Venise à ses propres forces, lui avait donné Trivulce (2) et les meilleures troupes de ses lances.

La guerre existait donc de fait entre François Ier et Maximilien. Dans ces circonstances, l'empereur résolut d'envahir le Milanais en vertu de ses droits souverains. Ce n'était pas la première fois que les hommes d'Allemagne descendaient dans la Lombardie. Depuis Charlemagne, cette route était frayée à leurs chevaux bardés de fer: par le Tyrol, ils touchaient Vérone, par les chaînes des Alpes le Splugen, le Saint-Gothard, ils étaient à la face de Milan. Maximilien avait pris à sa solde non-seulement les lansquenets et reîtres, mais encore les Suisses des ligues: singulières troupes que ces montagnards, partout engagés, là où il y a de l'argent à gagner, une solde à mettre en leur escarcelle de cuir; sans foi ni loi, les voilà maintenant à la solde de Maximilien pour reconquérir le Milanais, comme ils seront demain à la solde de François Ier.

Avant de repasser les Alpes pour revoir sa cour d'Amboise, le roi avait confié le gouvernement de Milan au connétable de Bourbon. Nul n'avait donné de plus dignes coups d'épée; et puis il avait conçu et exécuté le plan de la bataille de Marignano sur de belles proportions. Le connétable s'était fortifié dans la cité et la citadelle; obligé de prêter secours à Venise, trois cents lances, d'après ses ordres, avaient pris la route de Vérone et de Padoue. Le connétable restait donc à Milan avec bien peu de gens d'armes, lorsqu'on vint lui annoncer la marche rapide de Maximilien et de ses Allemands à travers les Alpes; les Suisses, prenant parti pour lui, venaient essayer une revanche de leur défaite. Quatorze mille d'entre eux avaient pris sous la protection de leurs hallebardes et pertuisanes la cause de Maximilien, pour chasser une fois encore les Français de Milan. Le nombre de lances que commandait le connétable de Bourbon n'était pas assez considérable pour résister; les Vénitiens alliés de la France étaient occupés à se défendre eux-mêmes contre une puissante irruption d'Allemands qui menaçaient Vérone et Brescia. Maximilien ne pouvait choisir un meilleur moment pour témoigner aux Espagnols qu'il défendait vigoureusement leur cause; les idées d'une monarchie universelle germaient toujours dans la tête des empereurs; Maximilien marchait avec l'assentiment de Henri VIII, roi des Anglais,

(1) De 30,000 ducats d'or.

(2) Théodore Trivulce, qu'il ne faut pas confondre avec son oncle le maréchal Trivulce, fut fait lui-même maréchal de France en 1524.

vivement irrité de l'alliance de François Ier avec le roi d'Écosse (1), alliance naturelle et déjà ancienne comme le règne de Charles VII : quels services n'avaient pas rendus les braves Écossais au roi de France exilé, proscrit à Bourges ? Henri VIII poussait donc Maximilien à une irruption soudaine du Milanais, comme à une diversion favorable à la guerre d'Écosse.

A Milan, la chevalerie du connétable de Bourbon était si peu nombreuse que nul ne doutait de la voir forcée d'abandonner sa récente conquête ; rappelant tous les corps qu'il avait dispersés pour défendre l'alliance des Vénitiens, le maréchal de Lautrec abandonna le siége de Brescia pour accourir sous son chef naturel, le connétable de Bourbon. Milan devenait ainsi le point central de tout système défensif, et par une rigueur militaire en rapport avec le caractère du connétable, les mineurs détruisirent les faubourgs de la noble cité, pour que l'armée pût mieux se protéger à l'abri des murailles : de beaux édifices croulèrent ainsi sous la sape des ouvriers ; à l'aspect de ces ruines, les Milanais disaient tout haut : « que ceci se faisait pour satisfaire la jalousie des Vénitiens ; la république du lion de Saint-Marc était envieuse de la grandeur et de la prospérité de Milan. » Dans cette Italie, vaste foyer de discussions et de jalousies, on se vouait de cité à cité des haines terribles que la poésie de Dante a si puissamment retracées. Le connétable ne s'arrêta devant aucune remontrance des citoyens ; sa fermeté étouffa les complots, tandis que la renommée de sa tactique et de sa valeur lui rattachait un parti de Suisses sous le capitaine Albert de la Pierre (2). Tout ce qu'il y avait de guerre alors se faisait par les Suisses ; les véritables batailles se donnaient entre eux, et souvent ils croisaient les hallebardes sur la poitrine de leurs compatriotes. Le Milanais fut sauvé parce que les Suisses de Maximilien ne reçurent pas leur solde de quatre-vingt mille écus : « Qui nous payera ? » disaient ces avares montagnards. En vain l'empereur donna des à-compte, ce n'était pas assez ; il leur fallait tout ; on le leur refusa, et ils se révoltèrent, à ce point que Maximilien fut obligé de les licencier. Cette rébellion mit un terme à l'invasion des Allemands dans le Milanais ; l'étendard fleurdelisé reparut sur les riches cités que l'Empereur avait conquises ; les plus fermes corps de lances se portèrent à la défense de Venise menacée. La possession de l'héritage de Sforza fut complétement acquise aux Français.

Cette puissance de la couronne de France s'étendait avec une indicible activité sous un roi fier et jeune de pensée : la politique commençait à être une science, une étude que Machiavel mettait en axiome. Charles d'Espagne et François Ier, ces deux princes que l'Europe vit ensuite sur tant de champs de bataille, continuaient à se donner les marques les plus vives, les plus sincères, d'une tendre amitié. Charles, l'archiduc, donnait au roi de France le titre de père ; et François lui répondait comme à son cher fils. Toutes les difficultés se traitent personnellement entre eux dans une suite de lettres bien précieuses pour l'histoire (3) : « Monsieur mon père, bien humblement à votre bonne grâce me recommande, écrit Charles au roi François. Après plusieurs longues poursuytes, intercessions et dilligences par moy faictes avec l'Empereur monseigneur et père, lesquelles j'ay continué incessamment depuis le premier traictié fait entre vous et moy, comme l'avez pu cognoistre, j'ay tellement besongné que iceluy Empereur s'est condescendu à prendre appointement et amytié avec vous et que vos ambassadeurs estant ycy et moy avons présentement conclu iceluy appointement à votre désir. Je vous assure qu'il a esté bien dur à l'Empereur de habandonner Vérone et que sans grant paine et grosse despense que j'en ay et aurey à supporter, je n'en fusse venu au bout, et vous prie vouloir considérer que je l'ay fait pour mieulx assurer nostre alliance et la rendre plus ferme, espérant et congnoissant aussy que ce sera le bien de toute la chrétienneté, et que les choses traictées seront mieulx gardées qu'elles n'ont esté le temps passé, croiant fermement que vostre intencion est telle et soyez seur que de ma part n'y aura jamais faulte.

(1) Traité entre François Ier et le roi d'Écosse (1517). — Bibl. du Roi, Mss. de Dupuy, vol. 267.

(2) Fleuranges et du Bellay, liv. I.

(3) *Lettre de Charles d'Espagne à François Ier*, du 9 juin 1516 ou 1517 (autographe). — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8487, fol. 74.

« Mons. mon bon père, j'ay receu les lettres que m'avez escriptes en faveur des manans et habitans de la ville de Tournay, contenant comme ils vous ont averty que plusieurs particuliez d'icelle ville ont quelquefois esté arrestez par mes subjects en Flandre pour les debtes deues par le corps et communansté de la d. ville qui n'est aucunement raisonnable me requerant faire cesser tels et semblables arrêts et ne permettre que les d. habitans et marchans du d. Tournay soient doresnavant arrestez, molestez ou travaillez pour cause d'icelle ; sur quoy Mons. mon bon père, je me suis esclairey des d. arrêts et trouve qu'ils ont esté faitz à requeste... par voye ordinaire de justice pour raison de debtes... procédans... rentes et autres deues par le corps et communaulté de la d. ville au payement desquelles les dits bourgoiz, manans et habitans d'icelle, sont submiz et obligés ; par quoy quant les parties ont requis justice leur estre administrée selon les lettres obligatoires qu'ils en ont des d. de Tournay n'a esté ny seroit licite ne raisonnable de la leur refuser, mais si les d. de Tournay avoient esté ou estoient cy après aucunement foulez et traitez hors termes de raison, j'en feroye voulentiers faire reparation deue et leur administrer si bonne justice qu'ils auroient cause deulx en contenter, dont je vous ay bien voulu advertir priant Dieu vous avoir en sa garde. Escript à Gand le IXe jour de jung.

« Votre bon fils

« Charles.

« A Mons. mon bon père le roy très-chrétien. »

Vous entendrez plus à plain l'issue de cest affaire par vos ambassadeurs qui en reportent la despesche, par quoy sera fin de ma lettre, priant notre Seigneur vous donner bonne vie et longue. Escript à Bruxelles, le VII de décembre de la mein de vostre bon fils CHARLES. »

Cette bienveillance naturelle s'explique par les événements. Une succession venait alors de s'ouvrir, et pour raffermir sur son front la couronne d'Aragon et de Castille, Charles espérait l'appui de François Ier. Ces deux rois avaient entre eux à résoudre de vieilles et puissantes difficultés; la première touchait au royaume de Naples disputé par les maisons d'Aragon et de France. Dans l'entrevue de Bologne avec Léon X, il fut entendu que cette question de Naples serait suspendue jusqu'à la mort du vieux roi d'Aragon et de Castille : n'aurait-on pas le loisir de se disputer plus tard le prix du tournoi sur une tombe? Mais Charles, l'archiduc, venait de succéder à la couronne du vieux roi (1); et n'était-ce pas le moment d'obtenir de François Ier une cession complète de ses prétentions sur Naples en échange de la médiation que Charles d'Espagne lui offrait pour le Milanais auprès de l'Empereur? Comme la France mettait aussi dans les premiers de ses devoirs de protéger les rois de Navarre, François Ier demandait la restitution des terres méridionales usurpées sur le domaine navarrois. Tout ceci appelait un règlement immédiat avant même qu'il ne fût question de saluer Charles d'Autriche comme roi des Espagnes.

Les rapports intimes de François Ier et de Charles, désormais roi d'Espagne, étaient jusqu'ici pleins d'affection, surtout de la part du chevaleresque roi de France; ils ne présageaient pas d'orageuses disputes et un duel à mort sur un champ de bataille. Depuis son enfance, Charles, l'archiduc, avait suivi une politique toute de famille à l'égard de François Ier; il se fiançait avec les filles de la maison de France, l'une après l'autre, de manière à se maintenir toujours à l'aide de ces alliances d'avenir. Quand des contestations furent soulevées à l'avénement de Charles à la couronne de Castille et d'Aragon, on convint d'une réunion de plénipotentiaires pour arrêter les clauses définitives d'un traité entre les princes qui s'appelaient si affectueusement dans leur correspondance. Noyon fut choisi pour le lieu des conférences, et par une attention délicate les rois désignèrent pour leurs plénipotentiaires deux amis, deux savants, les gouverneurs de leur jeunesse : François Ier, le grand maître de Boisy, l'homme de sa confiance et de sa tendresse; Charles d'Espagne, ce seigneur de Chièvres qui lui avait enseigné les premières notions de l'art de la chevalerie, comme Érasme les avait entendues dans son livre *de Amicitia*. François Ier dut se montrer généreux avec un prince qui s'alliait de si près à sa race; il ne demanda ni les Pays-Bas, ni la Franche-Comté, éparpillement du grand-duché de Bourgogne, les deux seules difficultés portèrent sur Naples et le royaume de Navarre. Il fut dit, quant au premier point, que les rois s'en tiendraient au traité conclu entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, sorte de partage de la monarchie de Naples. Toutefois, en faveur de Madame Louise de France (2) fille de François Ier, et de Charles, roi d'Espagne, la portion du royaume de Naples appartenant à la France, reviendrait au roi Charles, à titre de dot.

La politique des alliances par mariage se développait déjà dans la tête de Charles-Quint comme un moyen d'agrandissement. En échange de ces bons procédés, le roi d'Espagne s'engageait sur l'honneur à faire rendre toute justice au roi de Navarre. Le traité de Noyon (3) fut moins une convention politique qu'une alliance de famille, un pacte de mutuelle amitié. La correspondance entre les deux rois, plus

(1) 1516. *Clausula del ultimo testamento del muy alto muy catholico y muy poderoso senor el senor rey don Fernando de muy gloriosa recordacion.* — Bibl. du Roi, Mss. de Mesmes, Int. mémoires des testaments des rois, reines, princes et autres seigneurs tant français qu'étrangers, in-fol., tome XC, no 9438-7, et Mss. originaux de Dupuy, vol. 81, p. 131.

« Por que a nos como Padro y senor, conviene exortar, amonestar, y mandar a la dictia serenissima reina dona Juana nostra primogenita y al dictio illustrissimo principe don Carlos su primogenito nuestro nieto en loque es del cargo suyo y bien de los reynos y senorios y haviendo tant justa y urgente causa proucèr en el buen regimiento y y govierno de aguellos-parades ques de mestros dias loque compte al descargo de la dictia serenissima reyna loqual leguntodo loque de cella havemos prodido conoscer en nostra vida esta muy apartada de entender en governacion ni regimiento de reynos ni tiene la disposicion para ello que convenia loque sabe nuestro senor quanto sentimos y porsa muy necessaria la provision dero para el buen staniento y govierno de los dictios nuestros reynos y senorios y de los poblados enaquellos anos y atodos nuestros progenitores fidelisimos da quien es muy fusto renganos. Muctio recuerdo en nuestra sin para en el iren dellos como en vida lo havemos hecho en loque nos hascydo posiblo haunque no como quisieremos y erantos tenidos con otras grandes occupaciones y cierto y a que de l'impedimiento de la dicha serenissima reyna nostra hija primogenita sentimos la pena como Padro que es de las mas graves que en este mundo. Se puedo ofrecer nos paren *quenlotro* nuestra consiensia estaria muy a graviada y con muctio timor si noprovey e semos en ello como conveniese porende en la mejor via y manera que podemos y devemos. Dexamos y nombramos por governador general de todos los dictios reynos y senorios nostros al dictio al illustrissimo principe don Carlos nostro muy caro nieto, etc. »

(2) Louise de France, née le 19 août 1515, n'avait pas encore un an. Charles était déjà cependant fiancé à Mme Renée, sœur de la reine, par le traité du 24 mars 1515. *Voyez* dans ce volume le chap. V.

(3) Traité de paix, confédération et alliance entre le roi François Ier et Charles, roi de Castille, par lequel est convenu du mariage dudit Charles avec Louise de France, fille aînée de François Ier. Ledit traité fait à Noyon, le 13 août 1516. — Bibl. du Roi,

affectueuse que jamais, est comme l'expression de l'accolade fraternelle (1); ils se donnent les colliers de leurs ordres. Charles envoie à son bon père de fiers chevaux d'Espagne pour figurer aux tournois, et le roi de France lui fait présent de deux ouvrages d'orfévrerie garnis de rubis et d'émeraudes. Reconnu et salué par son peuple, Charles s'empresse de l'annoncer au roi « ..... pour continuation de la fervente amour que je vous porte, j'ai voulu vous faire part que j'ai été proclamé roi dans mes royaumes de Castille, Léon et Grenade, et que j'espère l'être de même en Aragon (2). » Il ajoute qu'il sera toujours fier de lui complaire, de s'entendre avec lui dans les actions de la vie. Ces paroles attendrissaient l'âme chevaleresque de François Ier, tout plein de cette foi, de cette sincérité que donne le courage à qui se sent fort et loyal; nul cœur fier ne se courbe pour dissimuler. Charles-Quint est moins un chevalier qu'un politique, François Ier apparaît comme un dernier reflet du moyen âge. Charles, roi d'Espagne, représente le XVIe siècle, époque de négociations et de diplomatie, à peine vient-il de signer son traité avec François Ier qu'il conclut une alliance peut-être plus intime encore avec le roi d'Angleterre (3), et prépare une ligue entre Henri VIII, l'empereur et l'Espagne. Or, contre qui cette ligue est-elle dirigée? On l'ignore encore, mais son dernier mot n'est-il pas une alliance contre la France et son valeureux roi?

Singulier caractère que ce Henri VIII qui règne sur les Anglais! Sous un corps épais de graisse, il cache un tempérament sanguin et si violent que nul n'ose lui résister; il ne reconnaît pas d'obstacle à l'impétuosité de ses désirs; il a étudié comme un clerc, et il en a pris l'esprit disputeur et sophistique; ardent copiste, il écrit des livres contre Luther. Le feu de ses passions l'entraîne à tous les excès; son sang bouillonne et reflue incessamment vers la tête et le cœur; il aime les femmes avec frénésie; il n'a pas de goût pour la guerre, et dans l'impuissance de se montrer noble cavalier, il préfère traiter par négociations. A peine a-t-il satisfait Charles d'Espagne, qu'il se trouve en présence du roi de France; quelque froideur s'était depuis longtemps manifestée entre les deux couronnes. Henri VIII avait vu avec méfiance l'expédition du Milanais, et bien que François Ier se fût déjà occupé à cette époque de calmer les craintes du roi des Anglais, Henri, dès que l'armée de France fut au delà des Alpes, donna des ordres pour qu'une troupe de lances sous le léopard d'Angleterre prît possession de Tournay, cité mixte et disputée. A peine de retour de la conquête de Milan, François Ier se plaignit de cette infraction à la paix : « A quel titre les Anglais s'emparent-ils de Tournay? » et pour en obtenir la restitution, il envoya une ambassade extraordinaire. Bonnivet, récemment créé amiral (4), son ami, son confident, beau gentilhomme qui, selon Brantôme, «devait réchauffer les froides températures des dames et demoiselles de Windsor et de Wincester;» Bonnivet eut pour instruction de gagner spécialement la confiance du cardinal de Wolsey (5), tête puissante et catholique qui maîtrisait Henri VIII. Le chancelier Duprat avait désigné Bonnivet comme un esprit habile, bon observateur, et il ne se trompa point.

Le résultat de la négociation de Londres fut encore une alliance de famille : si Charles d'Espagne s'était fiancé avec Louise de France, la fille de François Ier, Marie, la fille unique de Henri VIII fut destinée au jeune Dauphin (6). On abusait peut-être de ces alliances de famille qui n'étaient, à vrai dire, que des éventualités; car Marie d'Angleterre avait à peine quatre ans, et monseigneur le Dauphin venait de naître. Ces sortes d'alliances ne constataient alors qu'un immense besoin de la paix; Tournay fut rendu pour une somme d'argent (7), et Henri VIII exigea comme garantie du payement huit otages de grande noblesse, les seigneurs de Morette, de Mouy, de la Meilleraye, de

Mss. de Colbert, vol. 36, reg. en parchem — Rec. de Léonard, tome II, page 138.

(1) *Lettre de Charles d'Espagne à François Ier.*—Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 11. (Autographe.)

« Monsieur mon bon père, par les lettres que par le sieur de la Chan m'avés escriptes, et son raport, ay entendu le bon vouloir en quoy continués tousjours vers moy, dont assés ne vous saroye mercyer, vous assurant, monsieur, que tel me trouverés envers vous, que par le d. de la Chan vous a esté dict, et comme bon fils doit estre sans en rien vouloir diminuer de notre alliance et amitié, que je désire entretenir sur toutes autres, comme plus à plain entendrés par mon ambassadeur et dom Prevost, priant sur ce Dieu, qu'il à vous, Mons. mon bon père, doint la somme de vos désirs. C'est de la main de vostre bon fils.

« Charles. »

(2) Bib. Royale, Mss. de Béth., cot. 8489.

(3) Le 29 octobre 1516, cette alliance portait « que l'Empereur, le roi d'Angleterre et l'archiduc, roi d'Espagne, se secourraient mutuellement contre tout prince qui voudrait attaquer l'un des trois. »

(4) Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, était frère du grand maître Gouffier de Boisy. Il fut élevé à la dignité d'amiral de France, par lettres patentes datées d'Amboise, le 31 décembre 1517.

(5) Le cardinal Thomas Wolsey, né en 1471, dans le comté de Suffolk, était aumônier du roi à l'avénement de Henri VIII, qui le fit bientôt son premier ministre et archevêque d'York.

(6) Promesse faite au roi et à la reine d'Angleterre, par l'amiral Bonnivet, pour le mariage de M. le Dauphin avec la princesse d'Angleterre (20 octobre 1518) — Bib. du Roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4o, parchem., vol. coté 10332-3.

(7) Traité entre le roi François Ier et Henri VIII, roi d'Angleterre, qui rend à la France Tournay, Mortagne et Saint-Amand. Fait à Londres, le 4 octobre 1518. Rec. des traités de Léonard, tome II, page 156. Bibl du Roi, Mss. de Bigot, in-fo, parch., vol. coté 9655-2, pièces 5, 6 et 7.

Montpezat, de Melun, de Mortemart, de Grimault, de Montmorency-Rochepot, et de Hugueville; ces braves chevaliers devaient attendre à Londres l'exécution du payement promis par le roi. Long sans doute serait leur exil, car François Ier n'avait pas force écus d'or!

Ce besoin immense de paix révélait un danger permanent, continu, celui d'une invasion des Turcs en Europe; la présence d'une ruine fatale pour tous déterminait les princes à des alliances religieuses. La clef et la tête de ce mouvement d'union des puissances chrétiennes, Léon X, avait concédé, dans l'entrevue de Bologne, la conduite de la croisade à François Ier. Dans cet immense mouvement de prédication, il fallut réveiller le zèle et réunir les moyens nécessaires pour un grand armement : les corsaires turcs avaient déjà insulté les cités d'Italie, et les janissaires apparaissaient sur le Danube et aux frontières de la Hongrie. Les ordres religieux s'étaient puissamment dévoués à cette œuvre patriotique; et partout des troncs furent placés pour recueillir les aumônes destinées à repousser les barbares; par cette croisade purement défensive, l'Occident allait se lever. Il existe des instructions signées de la main du roi dans le château d'Amboise, au sujet de la croisade, car François Ier veut qu'on environne cette guerre d'une certaine solennité; il faut frapper les yeux pour animer les cœurs d'un beau zèle, d'un noble enthousiasme : les troncs seront donc ornés des saintes images de la Vierge au visage si doux, de Pierre et Paul, les grands disciples du Christ. Le zèle excité par la prédication produisit des miracles de dévouement : le plus beau revenu du roi pendant deux ans, fut le produit de la croisade. Indépendamment des dons volontaires qu'elle réalisa en abondance, comme toute entreprise nationale, elle autorisait la levée d'un décime sur les propriétés cléricales sans distinction; les biens des clercs ne devaient rien habituellement que la prière. En temps de croisade tous devaient concourir, car c'était pour glorifier la croix que l'Europe allait se lever en masse. Le dessein patriotique d'une guerre contre le Turc était alors dans l'esprit du roi sans qu'il dominât toutes les autres pensées; trop d'intérêts paraissaient en jeu dans le mouvement général des souverainetés européennes.

Un plan de croisade rédigé par le roi d'Espagne fut communiqué à toutes les puissances catholiques afin de populariser son avénement et lui donner l'empreinte religieuse d'une résistance de la chrétienté (1) contre l'invasion des barbares. « Il semble, disait-il, que pour ceste année l'on ne pourra envahir ne assaillir le Turcq ne la Turquie à cause que la saison est trop avancée et les princes mal prests, et se pourroit l'on préparer pour l'année à venir faire l'invasion. Il souffira ceste année de pourveoir, garder et deffendre la chrétienté et mettre bonne provision ez lieux plus nécessaires, se comme à Naples, Sicile, la Marche d'Anconne et autres lieulx. Et pour ce faire fauldra mettre sus 25 mille hommes, à savoir 20 mille à pied et 5 mille à cheval, et iceulx départir et mettre ez places et lieulx plus nécessaires. Ceste dépense se furnira par nostre saint père le pape, et par les roys de France et d'Espagne, et aussi par les Vénitiens, Florentins et aultres potentats d'Italie. Et si le Turcq faisoit sa descente en quelque lieu de chrestienté si puissante, que la provision dessus dicte ne feust souffisante, seroit besoing que les princes dessus nommés et aultres roys et princes chrestiens y menissent toute leur puissance. Et quant à Hongrie, la majesté de l'empereur avec les roys de Hongrie, de Bohême, Polonie et toutes les Allemangnes feront la résistance nécessaire de ces costés. » C'est qu'alors le sultan Sélim annonçait partout d'implacables projets contre les nations de l'Europe; vainqueur des Perses et des Égyptiens, il voulait promener son cimeterre étincelant sur l'Italie, la Hongrie et l'Allemagne; et cet appel à la chevalerie pour une croisade avait pour but de repousser la conquête et l'envahissement de la barbarie. L'Europe avait besoin une fois encore de se sauver de l'islamisme, comme à l'époque de Charles Martel.

Tandis que la pensée générale d'une croisade préoccupait l'Europe, François Ier cherchait aussi à conserver sa conquête du Milanais deux fois menacée par les Allemands et les Espagnols. La bataille de Marignano, victoire éclatante sur les Suisses, avait abaissé l'orgueil indomptable des montagnards. Ce résultat obtenu, la politique de la France commandait d'attirer ces mêmes Suisses à une alliance définitive. Quand les Allemands descendraient sur l'Italie, comment la chevalerie de France pourrait-elle défendre le Milanais, si les Suisses demeuraient hostiles (2)? Le principe d'une alliance sûre et définitive triompha, et c'est à quoi tendirent les négociations engagées à Fribourg avec les treize cantons confédérés.

La république de Venise, toute reconnaissante de l'aide des Français pour ses possessions de terre ferme, voulut donner au roi des marques de sa gratitude; et le Conseil des Dix lui vota cent mille se-

(1) *Mémoire concernant le dessein de faire la guerre aux infidèles*, 1517-18.—Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 29.

(2) François Ier, sous la médiation du duc de Savoie, son oncle, avait déjà conclu un traité de paix et d'alliance, avec les cantons de Zurich, Berne Lucerne, Ury, Schwitz, Unterwalden, Zoug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffouse et Appenzel, la ligue grise, la ville et abbé de Saint-Gall et le pays de Valais. A Genève, l'an 1515, le 7 novembre. — Bibl. du Roi, invent. Mss. du trésor des chartes, in-fo, vol. VIII, vol. coté 9425, fol. 312, no Ier.

quins pour la guerre. Les noms du connétable de Bourbon et de Trivulce furent inscrits sur le livre d'or; magnifique témoignage de la gratitude politique. Ces bourses de sequins étaient un beau lot pour François Ier, un appât qu'il pouvait jeter à l'alliance suisse; et ce fut sous cette influence que s'ouvrirent les négociations de Fribourg. Jusqu'ici cinq cantons seulement étaient toujours restés liés à la France: possesseurs de quelques bourgs et terres du Milanais, ils ne voulurent pas les céder, mais la ligue scella ce traité solennel connu depuis sous le nom de *paix perpétuelle* (1), qui assura l'alliance des treize cantons avec le concours des rois de France. Désormais les montagnards, très-largement payés au reste, demeurèrent fidèles et dévoués comme une belle infanterie de bataille.

Si la chevalerie, toujours impatiente de gloire, s'élançait çà et là pour chercher des périls; si l'on trouvait de nobles aventuriers en Danemark, sur les terres suédoises, bravant la neige et les tempêtes; si d'autres brisaient encore quelques lances sur les bords du Rhin ou en deçà des Alpes, les souverains chrétiens, réunis sous l'influence de la papauté, songeaient à la grande croisade contre les Turcs. Les récits qui venaient d'Orient étaient terribles; on parlait de la puissance des janissaires; des myriades de cavaliers sur leurs coursiers bondissants; des spahis, beaux jeunes hommes et corps privilégiés; des Timariots groupés sous l'étendard du prophète à la première convocation, sorte de féodaux dans l'Orient. A ces récits sur les progrès des infidèles, la digne chevalerie chrétienne devait accourir pour briser la lance et l'épée contre les barbares; la croisade partout prêchée soulevait des milliers de bras ; Constantinople et la Syrie apparaissaient comme une terre de merveilles et de miracles. On se préparait au depart pour le printemps, lorsque la nature en fleur ouvrirait les Alpes.

C'était fête aux châteaux ; la chevalerie saluerait comme les ancêtres les terres de la Grèce, l'Hellespont, la Syrie et le tombeau du Christ. On se faisait mille riants tableaux de cette expédition lointaine; la trompette retentissante éclatait en mille chants de départ. Tout à coup on apprend que l'empereur Maximilien, l'un des chefs naturels de la croisade, vient de mourir à Wels (2), après les débats vifs et solennels de la diète d'Augsbourg. Caractère bizarre que celui de Maximilien ; ambitieux de tous les titres comme de toutes les dominations, il avait voulu être pape, et s'était montré théologien dans ses disputes contre Luther. Cette pensée de papauté le préoccupe à ce point qu'il écrit à Marguerite (3) sa fille qu'il va devenir saint, et discute le culte qu'on lui rendra; il renouvelle ainsi les prétentions des empereurs de la vieille Rome, qui, au lit de mort, sentaient « qu'ils devenaient dieux. » Maximilien, le prince le plus extraordinaire de son siècle, avec sa force herculéenne, sa taille de six pieds, reproduisait les géants du moyen âge, le saint Christophe des églises du Rhin et de la forêt Noire ; on ne l'approchait qu'en tremblant, car sa colère était grande, et lorsqu'il brisait son silence habituel, c'était pour s'exprimer d'une bruyante parole; sa voix avait l'éclat du tonnerre et ses yeux lançaient des éclairs ; on aurait dit que la Germanie avait retrouvé son Charlemagne sous sa pesante armure; et avec cela s'enivrant beaucoup, moqueur en paroles et en pensées, érudit des choses du passé, et, comme César, écrivant des commentaires sur les faits de son temps.

Aujourd'hui, dans la cité d'Inspruck, on peut voir encore quelques débris de cette magnifique grandeur; à l'extrémité de la ville, dans un quartier presque ignoré, s'élève une basilique modeste ; on soulève la tenture qui sert de porte, tout à coup on voit devant soi vingt-huit colosses de bronze antique, couverts d'armures, le casque en tête et la grande épée en main. Ils sont là muets avec leurs armoiries allemandes; ce sont les ducs d'Autriche qui font tous cortége autour d'un tombeau. Sur ce cénotaphe gigantesque est couché l'empereur Maximilien (4), lui aussi couvert d'une vieille armure, avec ses éperons aux pieds, ses brassards, ses cuissards, son casque et sa lourde épée. L'admirable artiste a reproduit sur les bas-reliefs toutes les belles actions de Maximilien, les batailles livrées, les siéges accomplis, les entrevues, les traités, et sur toutes choses domine toujours l'empereur, le digne aïeul de Charles-Quint.

Maximilien laissait une immense succession : l'Em-

(1) Fribourg, 29 novembre 1516. Léonard, *Rec. des trait.*, t. II.
(2) Le 12 janvier 1519.

(3) *Lettre autographe de Maximilien à sa fille Marguerite* (1512).

« Très-chère et très-amée fille, je entendu l'avis que vous m'avez donné par Guillain Pingun, notre garde robbe nyées dont nous avons encore pensé dessus, et ne trouvons point pour nulle resun bon, que nous nous devons franchement marier, mais avons plus avant mis notre délibération et volonté de jamais plus hanter faem nue, et envoyons demain M. de Gurec, eveque à Rome devant le pape, pour trouver fachion que nous puyssun accorder avec ly de nous preure pour ung coadjuteur, afin qu'après sa mort pourons etre assuré de avoer le *Papat*, et devenir prêtre ; et après être saint ; et que yl vous sera de nécessité que après ma mort vous serez contraint de me adorer dont je me trouverai bien glorifiues, et à Dieu fuet de la main de votre bon père Maximilianus futur pape, le xvme jour de septembre.

« A ma bonne fille l'archi-duchesse d'Ostrice, donairière de Savoye et en ses mains. »

(4) Maximilien, inhumé après sa mort à Neustadt, fut ensuite transporté à Inspruck, dans l'église de Hofkirche (église de cour), où l'empereur Ferdinand Ier, son petit-fils, lui fit élever le magnifique mausolée qu'on y admire encore aujourd'hui ; il est l'œuvre d'Alexandre Collin.

père d'abord dont le sceptre était dans ses mains, la couronne d'Autriche, la suzeraineté de Hongrie et de Bohême, et puis le grand héritage de la maison de Bourgogne; son fils aîné, Philippe, avait été roi d'Espagne; François était mort enfant, et Marguerite (1), sa fille, révélait une tête prodigieuse de sciences et de gouvernement. Il y avait donc dans cet héritage de belles terres à disputer, et puis cette couronne impériale, toujours élective, et que la mort jetait au milieu de l'Europe comme une pomme de discorde. Deux grands faits allaient ainsi arrêter la croisade chevaleresque contre les Turcs : la prédication de la réforme, guerre implacable à l'unité catholique, puis la mort de Maximilien, qui ouvrait le champ de la discorde à tous les prétendants. C'était un beau lot que la succession de Charlemagne, et plus d'un souverain se croyait assez fort pour ramasser la grande épée!

## CHAPITRE X.

### LA COURONNE IMPÉRIALE, ÉLÉVATION DE CHARLES-QUINT.

La constitution de l'Allemagne. — La période carlovingienne, — saxonne, — franconienne. — Souabe et Habsbourg. — Les électeurs. — Projet de Maximilien pour élire un roi des Romains. — Opposition de la France et de l'Angleterre. — Vacance à sa mort. — Les trois prétendants. — Charles d'Espagne. — François Ier. — Henri VIII. — Négociations respectives. — Envoi des ambassadeurs. — Instructions. — Diète. — Causes de faveur et d'exclusion. — La réforme. — Le sire de la Marck. — Henri de Sickingen. — La diète pour Charles-Quint. — Élection.

### 1518-1519.

Au milieu des bouleversements de l'Europe féodale, la constitution de l'Allemagne avait conservé son empreinte carlovingienne. Tandis que l'hérédité née avec les fiefs s'était consacrée en France, en Angleterre, avec la fidélité saxonne pour une race de rois et la religion du trône, en Allemagne un principe électif s'était maintenu; la nation germanique groupée autour de la couronne et de la boule d'or carlovingiennes, pour espérer une forte unité, avait laissé à ses diètes le choix de l'empereur. Ce principe avait passé lui-même à travers d'incessantes révolutions; après que le grand Charles eût reposé son vaste corps dans la tombe d'Aix-la-Chapelle, l'Empire formé par la conquête s'était éparpillé; la couronne un moment héréditaire devint élective pour Louis le Germanique; les diètes délibérèrent librement : n'était-ce pas le droit commun dans cette vieille Allemagne, l'origine des Germains qui élevaient les rois au bruit de la framée? Quand la race carlovingienne s'épuise et s'éteint, les Allemands réunis choisissent Henri l'Oiseleur, le chef de la famille saxonne, noble race antique comme les forêts; Henri, chasseur intrépide, est l'image de la primitive féodalité.

De la maison de Saxe l'Empire passe dans la race franconienne des bords du Rhin, là où s'élèvent les Sept Montagnes, et où le fleuve, comme un énorme serpent, traverse les plaines, les forêts et les vieilles cités municipales. La race franconienne la plus implacable pour les papes fut l'expression des hommes de fer, lutte contre la pensée d'unité et d'intelligence qui a son siége à Rome. Cette querelle, les empereurs de Franconie la lèguent à la race de Souabe, quand les Guelfes et les Gibelins ensanglantent l'Italie. Enfin, Rodolphe de Habsbourg, tige d'une nouvelle maison, l'origine et la source du droit public germanique, devient le puissant organisateur de l'Allemagne, et à bon droit la couronne rayonne sur son front. Pour résumer encore cette rapide notice sur la dignité impériale, la période saxonne est le triomphe des princes séculiers, la période franconienne élève les électeurs ecclésiastiques, celle de Souabe le pouvoir des villes libres, et la maison de Habsbourg règle l'administration et la force de l'Allemagne.

Les diètes électorales se composaient de tous les princes médiats et immédiats dont les terres relevaient de la couronne impériale, sous les cinq maisons qui avaient tenu le sceptre et la boule d'or : évêques, barons, margraves, comtes féodaux, sans distinction, pourvu que les vieilles chartes et les coutumes leur eussent reconnu ce privilége de l'élection. Indépendamment de ces électeurs de plein droit tels que Saxe, Lorraine, Juliers, Gueldre, Bavière, avec voix délibératives, il y avait en Allemagne des féodaux, sans droit d'élire, et qui exerçaient néanmoins une influence immense par la renommée, le courage ou le caractère; et tels étaient alors Robert de la Marck et le fameux François de Sickingen. Les sires de la Marck, héritiers et successeurs de ce Sanglier des Ardennes, si redoutable au temps de Louis XI et de la maison de Bourgogne, comme les sires de Gueldre et de Lorraine, levaient intrépidement les compagnies de reitres

(1) Marguerite d'Autriche, née en 1480, épousa en 1496, l'infant Jean (fils de Ferdinand le Catholique) héritier de la couronne d'Espagne, qui mourut la même année d'une chute de cheval. S'étant remariée en 1501, avec Philibert II, duc de Savoie, elle devint encore veuve trois ans après. L'empereur Maximilien lui confia, en 1507, le gouvernement des Pays-Bas, pendant la minorité de Charles d'Espagne, son neveu, petit-fils de ce prince. Marguerite mourut à Malines, le 27 novembre 1530. Il ne faut pas la confondre avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas sous Philippe II.

et de lansquenets, et cela leur donnait une des plus grandes influences: lorsque le sire de la Marck sortait de la ville de Liége accompagné de ses fidèles reîtres, il était salué partout sur les bords du Rhin, en Souabe, en Franconie, comme le plus antique sang allemand. François de Sickingen, avec une renommée plus célèbre d'aventure et de fatalité, s'était créé lui-même, et sans héritage il était devenu puissant. Vous avez vu peut-être un bel œuvre d'Albert Durer en la ville de Nuremberg, la vieille Allemande; c'est un chevalier armé de pied en cap sous la plus pesante armure; on le dirait de fer; éprouvé par le temps, l'âge a marqué sur ses traits le sceau indélébile, ses rides se dessinent en longs ruisseaux sur son visage fatigué, que relèvent deux yeux de feu; il est à cheval et il s'avance avec le sceau de la fatalité; la Mort, les démons se groupent autour de lui, et le chevalier marche toujours sans arrêter ses regards, tant on dirait que les obstacles le préoccupent à peine. Ce chevalier, c'est François de Sickingen, bras puissant que l'Allemagne salue, expression des sept châteaux des montagnes du Rhin. Les dernières guerres, les premiers ferments de la réforme avaient beaucoup grandi les chevaliers isolés, ces chefs d'armes de reîtres et de lansquenets, et ils vont exercer infailliblement une influence sur l'élection, car la couronne impériale est vacante.

Avant que Maximilien eût donné son corps à la terre dans une modeste église des cordeliers, la question de la couronne impériale avait déjà agité l'Europe. Il existait dans l'Empire la vieille coutume de l'association pour ainsi dire empruntée à Rome; le prince qui prenait le titre de *pontifex maximus*, à l'imitation de César, avait songé à s'associer un héritier, et en Germanie cet héritier prenait le titre de *roi des Romains*. Maximilien hésitait sur le choix: serait-ce son petit-fils Charles? Plusieurs fois, en face de la diète réunie, il n'osa s'arrêter à un parti tant il craignait l'avenir; la mort le surprit au milieu de ces incertitudes. Comme le titre de roi des Romains était un engagement pour la couronne impériale, si Maximilien eût accompli son dessein, nulle discussion ne se serait élevée sur le successeur au grand sceptre de Charlemagne; mais le trépassement vint si vite dans la cité de Wels que l'Empereur n'eut pas le temps de conduire la négociation à bonne issue. Il y eut donc vacance de l'Empire, et à quelle époque l'élection allait-elle s'accomplir? à un temps d'agitations, de menaces et de troubles, quand la prédication de Luther jetait la plus grande irritation dans les esprits. A côté des rivalités qu'enfantaient le système électoral de l'Allemagne, les diètes, les tumultueuses assemblées, venaient de naître encore les disputes religieuses se rattachant à tout, et comme Luther soulevait les questions séculières au milieu des thèses théologiques, comme il prêchait l'abolition des abbayes, la sécularisation des évêchés, cette parole terrible pour la constitution germanique en bouleversait tous les rapports, en fracassait les fondements antiques, et à ce moment fatal la mort de Maximilien ouvrait toutes les prétentions à l'Empire.

Trois concurrents couronnés faisaient valoir des droits aux suffrages des électeurs. Le premier était ce Charles, roi d'Espagne, que les liens du sang rapprochaient si intimement de Maximilien, et petit-fils de l'Empereur. Presque unanimement désigné comme roi des Romains, que lui manquait-il pour obtenir la couronne d'or? Issu de la maison de Bourgogne, il portait unis dans son blason de Castille la couronne d'Aragon, le lion des Pays-Bas et l'aigle d'Autriche; l'Allemagne aurait en lui un puissant empereur au moment où elle devait se défendre contre deux dangers immenses: les Turcs sur ses frontières de Hongrie et de Boulogne, et le luthéranisme dans toute la force de sa prédication. En Allemagne l'empereur n'avait pas la dictature suprême; rien de plus précaire que son pouvoir, rien de plus limité que cette autorité soumise aux orages des diètes. L'Empereur n'était que le suzerain féodal des princes et des électeurs, tous indépendants. Mais à l'aide d'une puissante énergie, avec la volonté ferme d'arriver à la dictature, toutes ces forces se réuniraient sous sa main, pour le proclamer le premier souverain de l'Europe. Les oppositions contre Charles d'Espagne résultaient précisément de l'immensité de ses domaines, qui ne laissaient pas un caractère tout allemand à sa souveraineté! Roi des Espagnes, souverain des Pays-Bas, héritier de Naples, prétendant au duché de Milan, possesseur de la Flandre et de la Franche Comté, avec le triple héritage de Bourgogne, de Castille et d'Autriche, aurait-il le loisir et la volonté de s'occuper de la nationalité allemande? Quelques électeurs trouvaient au contraire un motif pour élire Charles d'Espagne, car avec un prince si étranger à l'Allemagne, si diversement absorbé, ils pourraient conserver toute la puissance et la liberté des diètes.

Le second des concurrents à l'Empire était cet Henri VIII, roi d'Angleterre, prince de chair et de sang, grand disputeur et théologien. Si Charles d'Espagne était redoutable par l'éclat de son nom, par la richesse de ses héritages, Henri d'Angleterre avait donné des preuves d'une foi vive et ardente et d'une grande piété envers l'Église; il venait d'achever un livre énergique contre la prédication de Luther, ce qui l'avait fait proclamer le défenseur de la sainte Église par le pape Léon X. Or, l'avénement de Henri VIII, le prince théologien, à la couronne impériale, était la plus ferme opposition qu'on pouvait préparer à la parole de Luther; à sa face on lui jetait un ennemi implacable, un homme à passion ardente,

appelé à extirper le mal à son origine. Quel droit avait Henri VIII à la couronne impériale? quelle relation pouvait-il former en Allemagne? était-il assez actif, assez ingambe pour remuer à temps? Son ventre proéminent, sa face large et vineuse n'étaient certes pas de trop en Allemagne, il pouvait se montrer à Francfort bon et jovial compagnon, visiter Heidelberg, Mayence et Worms, le pays aux larges foudres de vin du Rhin. Mais dans un temps de guerre, quand il fallait repousser le Turc au cimeterre étincelant, Henri d'Angleterre était-il assez fort et brave chevalier pour cela? Il ne s'agissait plus de discuter une hérésie en théologien, mais de combattre en empereur, et l'épée de Charlemagne était bien lourde pour qui n'aimait que les grossières passions de femmes et de table. Le prince qui avait besoin d'être porté à cheval par son écuyer, quand le cornet de chasse retentissait aux cris de la meute dans les forêts de Windsor, ne pouvait aspirer à une dictature militaire dont la pensée première était de sauver la chrétienté menacée.

Et c'était précisément ce caractère de force et de valeur chevaleresques qui faisait le titre de François Ier à la dignité impériale (1). Rien de plus brillant que le courage du roi de France; avec une petite tête politique (car la force est ennemie des ménagements) quelle grâce! quelle valeur! quelle réunion de qualités éminentes! Nul ne savait briser une lance avec plus d'énergie, et s'élancer sur d'épaisses nuées de piques et de pertuisanes; son corps était comme du fer sous du fer; sa passion pour les glorieuses aventures rappelait les belles épopées des paladins de Charlemagne : quelle forte barrière contre la conquête de l'islamisme! quel noble chef d'une croisade! Léon X l'avait ainsi choisi pour le défenseur de la chrétienté, élevant la bannière sainte avec la rosette d'or et l'épée de Godefroid de Bouillon. Beaux titres, magnifiques espérances pour demander la couronne impériale! Mais plus ces qualités étaient éblouissantes, plus elles devaient effrayer le corps germanique. Les Allemands nourrissaient des préventions contre les Français; leur vieille antipathie remontait à la bataille de Bovines. Les mœurs gracieuses, sémillantes, chevaleresques du roi de France ne convenaient pas aux habitudes sérieuses et un peu matérielles des barons de Germanie; fiers et braves comme lui, ils n'avaient aucune de ces légèretés de la galanterie; leur caractère était comme les pièces de leur blason, sombre et austère. Ensuite, était-il bien politique d'élever à la dignité de chef de l'Empire un roi qui proclamait sa souveraineté absolue comme François Ier dans son royaume? Les priviléges des électeurs ne pouvaient se maintenir que par la faiblesse de l'Empereur. Avec un suzerain trop puissant que deviendraient les vassaux?

La mort de Maximilien avait été si subite, tellement inattendue, qu'il fallut pour ainsi dire improviser les moyens pour arriver au but de la négociation. Henri VIII, trop indolent pour réaliser ses idées sur l'Empire, renonça presque aussitôt à de vaines prétentions; il ne resta plus de concurrents sérieux avec des chances d'élection que le roi François Ier, ardent pour attacher à son front la couronne impériale, et Charles, roi de Castille et d'Espagne, plus habile et plus calme; tous deux au reste avec des qualités, des défauts opposés : François Ier, peu dissimulé, bruyant, fantasque, généreux; Charles d'Espagne, au contraire, habile, calme, arrivant à son but sans ostentation (2), mais fermement et à jour fixe. Charles d'Espagne, au reste, déjà désigné dans la pensée de Maximilien comme roi des Romains, avait eu le temps de faire des amis à sa cause dans tout le corps germanique; il négociait sans bruit; vous l'eussiez vu de proche, il paraissait calme, indifférent sur toutes les questions politiques; tandis que, sous main, ses agents actifs, dévoués, remuaient les passions et les intérêts à son profit. Charles d'Espagne, entouré d'amis en Allemagne, confia sa candidature au cardinal de Gurck, d'origine flamande et allemande, et à Henri de Nassau, un des comtes les plus habiles et les plus populaires de la Germanie. Par ce moyen le roi d'Espagne s'implantait dans les deux classes qui composaient la diète : le cardinal, puissant parmi les électeurs ecclésiastiques, pouvait le servir en dispo-

(1) *Lettre de François Ier après la mort de l'empereur Maximilien*, (28 février 1519.) — Bib. du Roi, Mss. de Béthune, no 8471.

« Monsieur de la Mothe Sainct Jehan pour ce que j'espère en ce mois d'avril prochain venant faire quelque voyage, et que en icelluy, il sera besoing que je sois accompaigné de vous et autres mes bons serviteurs je vous prie que vous veullez donner ordre en vos affaires et ce faict, rendez vous monté armé et en estat de me faire service en ceste ville de Paris, le quinzième jour dud. mois d'avril, et n'y faictes faulte, et à Dieu, Monsieur de la Mothe Sainct Jehan qui vous ayt en sa garde. Escript à Paris le dernier jour de février. » « François. »

(2) Charles d'Espagne ne cessait de témoigner une grande amitié à François Ier, il lui écrit : — (Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8405, fol 33.)

« Mons. mon bon père, je me recommande à votre bonne grace. J'ay entendu que de plusieurs coustez avez nouvelle que suys maryé avec la fille de Portugal et combien que je tiens que ne le croyez, néantmoins je vous ay bien voulu escripre et certifier que dud. mariaige n'est riens et que plus est je n'y pensai jamais, car je n'entens habendonner l'alliance que j'ay faitte avec vous, laquelle j'eztime trop plus que toutes autres que l'on me sauroit présenter, comme vous le dira mon ambassadeur vers vous le dom Presvost d'Utrecht. Pryant sur ce Dieu Mons. mon père, vous avoir en sa très-digne garde. Escript à Validoly le xme jour de janv.

« Votre bon fils

« Charles. »

« A Mons. mon bon père le roy très-chrestien. »

sant de leurs voix ; par le comte de Nassau, Charles d'Espagne se posait comme le chef du parti militaire, et obtenait les voix dévouées à Maximilien.

Il faut considérer les négociations de François Ier pour obtenir l'Empire comme une des plus actives manœuvres de la diplomatie à l'époque de la renaissance du droit public; elles se divisent en deux parties bien distinctes : 1° action sur toutes les forces qui peuvent agir pour dominer le suffrage des électeurs; 2° négociation particulière avec tous les États de l'Europe pour les rendre favorables à son élection. A cet effet le roi dut choisir les hommes les plus capables de son conseil pour diriger une affaire si difficile, et il désigna, comme chef de sa légation en Allemagne, le sire de Bonnivet, le principal auteur du traité avec Henri VIII. Esprit fin dans le corps le plus actif, habile jouteur d'armes, Bonnivet n'était pas moins ferré sur la parole humaine; il parlait si bien que c'était plaisir à l'entendre. Le roi lui adjoignit un esprit sage, réfléchi, le sire d'Albret d'Orval, de la race de Navarre, mais fort disert dans les lois civiles. Comme les affaires reposaient spécialement sur les textes de droit, et qu'il fallait invoquer les maximes et les traditions, les gens d'étude paraissaient seuls aptes à discuter les traités, et, pendant deux siècles, les parlementaires furent à la tête de toutes les négociations. Bonnivet et Albret d'Orval durent aller directement en Allemagne, le plus près possible de la diète, afin d'y gagner le suffrage individuel de chaque électeur. Des envoyés spéciaux, fort capables, furent dépêchés auprès des comtes, ducs, margraves, évêques et villes (1), et le roi s'adressa directement à tous ses alliés, afin d'obtenir aide dans le but de l'élection; il espérait l'intervention de Gênes, de Venise et du pape, dans une action forte, continue, simultanée, pour lutter contre un concurrent de la grandeur de Charles d'Espagne. Comme les princes allemands étaient pauvres et fort corruptibles, il destina quatre cent mille écus d'or au soleil pour les distribuer entre les électeurs favorables à la France. Ces quatre cent mille écus provenaient d'un emprunt accompli en Flandre, que les marchands avaient envoyé à Nuremberg, et le sire de Bonnivet devait en disposer selon les instructions du roi. D'autres négociations simultanées s'ouvrirent sur tous les points de l'Europe dans le même dessein : à Rome, d'abord, avec Léon X. Le pape seconderait-il un roi puissant, maître déjà du Milanais, et fallait-il donner à ce voisin, déjà si redoutable, la couronne impériale? Venise entra loyalement dans les desseins de François Ier, son allié si intime; c'était pour elle un succès d'avenir que d'arracher l'Empire à la maison d'Autriche, qui avait si souvent menacé les États de la république en terre ferme!

Tant le roi voulait donner de force et une activité immense aux négociations, qu'il désigna des envoyés, même pour la Hongrie, afin de multiplier les obstacles, en opposition à la force, à la puissance de Charles d'Espagne; le roi de France désirait insurger les Bohémiens, les Hongrois, les Polonais; le sire de Langeac visitait toutes ces terres, alors en armes contre les Turcs, promettant l'appui et la force du roi de France pour une croisade, tandis que le sire de Lamet négociait en Suisse avec ces cantons d'aventuriers, hommes de pique, de hallebarde ou de pertuisane. La croisade contre les infidèles était toujours le grand thème des négociations ; il lui fallait un chef, et quelle tête militaire plus brillante que François Ier pour la conduire? Les négociateurs principaux insistaient sur la nécessité de ces transactions particulières qui assureraient les suffrages à la diète générale. On peut suivre avec quelque attention les dépêches, les correspondances secrètes des ambassadeurs ; elles ont survécu au ravage des temps : toutes désignent les électeurs sur lesquels la France peut compter (2) ; tous recevaient de l'argent, mais tous ne tenaient pas leur parole, et les ambassadeurs s'en plaignent hautement : on donnait beaucoup d'écus au soleil pour être mal servi. D'ailleurs le caractère de Bonnivet, le principal négociateur, était-il bien en rapport avec la nature d'affaires qu'il avait à traiter ? Léger de paroles, hardi et imprudent, pouvait-il correspondre avec l'esprit sérieux et grave de la nation germanique, qui ne prenait feu qu'après les grandes coupes de vin du Rhin ! Si Bonnivet avait parfaitement réussi avec les Anglais, c'est que le traité de Tournay était plutôt le terme d'une querelle de chevalerie que d'une négociation de suffrages, ainsi que les choses allaient se passer à la diète.

C'était dans la ville impériale de Francfort que les électeurs se réunissaient en grande solennité; Francfort, avec ses vieilles murailles, la cité où Charlemagne avait été salué Empereur, était devenue le siége naturel pour l'élection de ses successeurs, souvenir des coutumes germaniques, du champ de mars ou de mai dont parle Tacite; on vit défiler dans les rues étroites, à la face de ses maisons noircies, tous les électeurs, les députés des cités au son des cloches des églises; les vieilles salles de l'hôtel de ville, qu'on disait être bâti sur les ruines du palais carlovingien, furent bientôt envahies par les sires, les comtes, les évêques, et après invocation au Saint-Esprit, à l'imitation des conclaves, les électeurs procédèrent à la

(1) Instructions données aux députés vers les princes d'Allemagne concernant les prétentions de François Ier à l'Empire, après la mort de Maximilien.

Bibl. du Roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4o, parch. coté 10332-3

(2) Pièces touchant les promesses faites par les électeurs de l'Em-

discussion des candidats. Nul ambassadeur ne fut admis à la séance; la ville de Francfort leur ferma même ses portes; les envoyés de Charles d'Espagne, le cardinal de Gurck, le comte de Nassau, habitèrent le palais de Mayence; les députés de François Ier choisirent Coblentz, car l'électeur de Trèves leur était dévoué; seulement le sire de Bonnivet, fort curieux de son naturel, se déguisait le soir pour pénétrer dans la cité à travers les gardes, et reconnaître par lui-même le progrès de l'élection.

Le sire de Bonnivet se trompait sur le caractère du corps germanique; les démonstrations si bruyantes et trop actives étaient plus capables de nuire à la cause de François Ier que de la servir, et lorsque l'archevêque de Mayence ouvrit la diète, on put reconnaître dans ses paroles une tendance publique, avouée pour Charles d'Espagne. Les qualités belliqueuses de François Ier, son esprit hardi, conquérant, lui parurent autant de causes menaçantes pour la liberté germanique; la prudence et le tempérament si calme, si réfléchi du roi d'Espagne lui semblèrent présenter plus de garantie aux électeurs; l'archevêque de Trèves répondit pour le roi de France en s'appuyant sur ces qualités belliqueuses qui, dans les circonstances terribles d'une guerre avec les Turcs, devaient sauver l'Empire : « François Ier était le meilleur des hommes d'armes, le plus puissant des chevaliers, et ce n'était pas trop lorsqu'il fallait résister à toutes les forces de l'empire ottoman. » En général, dans les élections on se détermine mieux par les motifs qu'on ne dit pas que par ceux qu'on exprime, et les intrigues sont plus puissantes que les raisons politiques. Or, le roi de France avait contre lui le soldat, l'aventurier le plus terrible de l'Allemagne, François de Sickingen, l'expression de la vieille Germanie, bras puissant comme la fatalité. Le roi l'avait blessé profondément en lui enlevant un subside de mille écus au soleil destiné à sa compagnie d'hommes d'armes, et Sickingen ne l'oublia pas. Il remplissait alors l'Allemagne de ses exploits; juge suprême et pour ainsi dire exécuteur invisible du tribunal secret, il vengeait les injustices, réparait les torts, et on le voyait partout, lui et sa vaillante troupe : au pied d'un château, pour punir le seigneur déloyal, ou pour incendier la cité des marchands usuriers et oppresseurs du pauvre peuple; l'influence de Sickingen était donc immense, et, je le répète, Albert Durer avait reproduit son image comme celle de la volonté juste et terrible qui marche devant elle, foulant aux pieds les rangs, les dignités dans son égalité fatale. Or, Sickingen s'était prononcé contre François Ier.

Cependant des promesses avaient été faites par les électeurs au roi de France, et des engagements pris en échange des subsides d'argent (1). L'amiral Bonnivet n'avait-il pas distribué quatre cent mille écus que les marchands de Flandre lui avaient fait tenir à Nuremberg? C'eût donc été un lâche abandon que de délaisser tout à coup la cause de François Ier; il fallait agir avec plus de convenance. Si l'on préférait un candidat au roi, il devait être pris d'abord dans la confédération germanique elle-même; on faisait donc valoir l'importance pour l'Allemagne d'avoir un empereur national, choisi parmi les électeurs : « alors, plus de rivalité, plus de caractère d'oppression, et n'y avait-il pas, dans cette grande famille, des cœurs, des bras assez hautains, assez fermes pour conduire les affaires de l'Empire? » La diète désigna unanimement l'électeur de Saxe, véritable choix de transaction, pour ne pas décider entre François Ier et Charles d'Espagne. L'enseignement de la réforme venait de jeter un grand trouble dans l'unité germanique; les semences de la nouvelle foi s'étaient particulièrement répandues dans la Saxe; Luther y trouvait protection, et peut-être en élevant ce prince sage et modéré, voulait-on adopter le parti d'Érasme qui espérait tout finir par une transaction allemande. L'électeur de Saxe (2), élevé à l'Empire, prêt à recevoir la couronne d'or et la boule impériales, repoussa de sa main ces nobles et grands insignes; appelé à motiver son refus, Frédéric n'hésita pas à parler du grand âge qui déjà glaçait ses membres : « Qu'est-ce que l'Empire? une épée; or, pourquoi la déposer dans des mains faibles et débiles? Charles d'Espagne, noble jeune homme, s'enorgueillit de son origine allemande; son aïeul est Maximilien, le dernier Empereur. François Ier, roi d'une monarchie absolue, n'apportera-t-il pas les formes et la volonté despotiques au sein de l'Allemagne, contre les priviléges des électeurs? et Charles d'Espagne prend l'engagement formel de les défendre. » Cette désignation d'un Empereur par Frédéric était décisive; élu lui-même, il indiquait du doigt celui qu'il croyait le plus digne et le plus haut pour le remplacer; il repoussait François Ier qui savait à peine quelques mots d'allemand, tandis que Charles, élevé en Flandre, pouvait haranguer toute une assemblée de princes et d'électeurs dans la langue nationale. La diète se décida, sauf deux voix trop engagées, à repousser François Ier.

L'amiral Bonnivet, déçu dans les espérances illimitées de sa négociation, indiqua dans ses dépêches la mauvaise tournure des événements; et le roi dut

pire, pour élire François Ier Empereur. — Bibl. du Roi, Mss. de Dupuy, vol. 263.

(1) Bibl. Royale, Mss. de Dupuy, vol. 263.

(2) Frédéric III, dit le Sage, né le 17 janvier 1463, succéda à son père Ernest dans l'électorat de Saxe, en 1486, et fut, sous l'empereur Maximilien, chef du conseil et gouverneur général de l'Em-

immédiatement délibérer sur le parti qu'il avait à prendre; l'archevêque de Trèves et l'électeur palatin, seuls restés fidèles à la cause de François Ier, n'avaient pas de force suffisante pour appuyer un mouvement militaire contre l'élection de Charles d'Espagne. La portion ardente, chevaleresque de la cour de François Ier lui proposa un projet digne de son courage et de sa hardiesse. Tandis que les électeurs étaient réunis à Francfort, on pouvait prendre à la solde de la France les vaillantes troupes de la Souabe et des Sept Montagnes, et avec leur aide et celle de la chevalerie française, on se porterait sur la ville et, en assiégeant ainsi les électeurs, on les forcerait à élire François Ier. Dans l'esprit de cette chevalerie, c'était un outrage à la couronne que de refuser le roi de France pour Empereur, et ce grand scandale devait trouver vengeance; François Ier, plus calme, hésita devant un coup si imprudent, environné de mille périls, qui aurait substitué une dictature par la force aux libres suffrages : le pape aurait-il ratifié un choix si étrangement accompli, et Henri VIII n'aurait-il pas commencé la guerre? On y renonça comme à un propos hâbleur de chevalerie. La diète donc continua ses délibérations, et, le 28 juin 1519, le roi d'Espagne fut proclamé Empereur, sous le nom de Charles V.

Il faut reconnaître que, dans tout le cours de cette négociation active, l'habileté ne fut pas du côté de François Ier; l'amiral Bonnivet s'agita beaucoup et d'une façon fort stérile; en diplomatie, ce n'est pas d'incessamment remuer qui assure un succès, mais d'agir avec intelligence, de manière à se poser bien et hautement. C'est ce qui fit la supériorité de Charles d'Espagne. A le voir, on aurait dit qu'il s'inquiétait fort peu de l'élection impériale, mais des agents habiles traitaient secrètement avec tous : ici des onces d'or d'Amérique étaient mystérieusement envoyées; là des promesses, des engagements de liberté, d'indépendance; la France avait méprisé Robert de La Marck et Sickingen; Charles, le roi d'Espagne, les prit à sa solde sans hésiter, et ils devinrent à la diète ses plus chauds, ses plus fidèles partisans. On avait également refusé sous les tentes françaises le service des reîtres et des lansquenets des sept montagnes du Rhin, Charles les accepta sans hésiter, et il plaça dès lors le siége de toutes ses démarches à Mayence, dont l'archevêque lui était entièrement dévoué; le comte de Nassau, son envoyé à la diète, n'eut pas besoin de se déguiser comme l'amiral Bonnivet pour en savoir les secrets; on lui en rendait compte heure par heure; et si Charles d'Espagne paraissait étranger à l'élection, François Ier, toujours chevaleresque, faisait de la publicité un champ clos; il comparait l'Empire à une maîtresse bien-aimée que lui et le roi d'Espagne devaient se disputer loyalement; c'était à elle d'indiquer sa préférence. Mais il avait devant lui un amant magnifique qui usait de subterfuges et de corruptions avec la coquette, il se montrait indifférent au milieu de ses désirs, il l'attirait à lui dans un piége d'or. La chevalerie de François Ier venait d'une âme généreuse et noble; l'habileté de Charles d'Espagne provenait de la réflexion et de l'expérience, chose bien rare à vingt ans; François Ier, vif, emporté, disait tout dans ses joies, dans ses colères; Charles d'Espagne cachait ses pensées dans son cœur; et ces sortes de caractères ont une indicible supériorité sur les emportements de la franchise et de la loyauté.

La puissance impériale dont Charles-Quint allait être revêtu ne lui créait pas une dictature absolue en Allemagne. C'était sans doute une force que le sceptre d'or, mais l'Empereur n'était rien sans la diète, et pour obtenir ses suffrages il fallait d'incessantes négociations. Le caractère de Charles-Quint était admirablement approprié à cette nécessité impérative. L'Empire avait devant lui deux grands devoirs : comprimer ou organiser la réforme, lever de puissantes armées pour résister aux Turcs. La première de ces nécessités était parfaitement entendue par Charles-Quint; son esprit modéré, conciliant, n'aimait pas les mesures implacables contre les opinions. Ami d'Érasme, protecteur de la science, il ne serait que difficilement entraîné aux idées violentes contre les réformateurs; il espérait pacifier ainsi les troubles de l'Allemagne sans renoncer à l'unité pontificale. Et quant à la guerre contre les Turcs, nul peut-être n'avait, à un si haut degré, la force et la puissance matérielles. Charles-Quint, roi de Castille et d'Aragon, possédait encore la Flandre, la Franche-Comté, la couronne ducale d'Autriche, la royauté de Naples; le nouveau monde lui envoyait ses trésors; ses soldats étaient fermes et durs sur un champ de bataille; il avait à sa solde les meilleurs lansquenets et reîtres. Splendide choix que faisait l'Allemagne! il y avait même cela d'admirable que son élection ne blessait en rien la liberté germanique; plus les possessions de Charles-Quint étaient vastes, étendues, dispersées, plus son pouvoir était difficile à manier; il ne serait que rarement en Allemagne. Obligé de comprimer les séditions populaires, la liberté des communes de Flandre et d'Aragon, il n'aurait ni la volonté ni le loisir d'opprimer l'Empire. Ce qu'il fallait aux électeurs, c'était un prince assez fort pour les défendre et assez faible pour n'attenter jamais aux formes et aux privilèges de l'électorat. A cette double pensée répondait le choix de Charles-Quint.

pire. Ayant fondé, en 1502, l'université de Wittenberg, il y appela, pour professer la philosophie et la théologie, Martin Luther, religieux augustin, et ici commença sa renommée.

## CHAPITRE XI

### SITUATION DE L'EUROPE AU MOMENT OÙ COMMENCE LA GRANDE GUERRE DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier.

Sentiment de colère du roi après l'élection de Charles-Quint. — Démarche des électeurs. — Popularité du nouvel empereur. — Tentative d'alliance avec l'Angleterre. — Entrevue à Douvres. — Démarches du roi de France. — Négociations secrètes avec les séditieux d'Aragon et de Castille. — Manifeste de ses griefs. — Proposition d'une entrevue avec Henri VIII. — Le camp du Drap d'or. — Fêtes. — Tournois. — Renouvellement du traité. — Couronne de Navarre. — Les communeros. — Guerre de Navarre. — Idée d'une alliance avec les Turcs. — Déclaration de guerre entre François Ier et Charles-Quint.

### 1519-1520.

Il suffit de se rappeler la préoccupation si vive que l'élection d'un empereur avait jetée dans les esprits, et de juger les sacrifices qu'elle avait occasionnés, pour comprendre le dépit violent de François Ier, lorsque les dépêches de l'amiral Bonnivet annoncèrent le triomphe de Charles-Quint : combien d'espérances déçues ! lui qui avait rêvé le sceptre et la couronne d'or, il allait les voir aux mains d'un rival habile ! Tout s'était fait sans doute dans les formes, mais François Ier ne pouvait comprendre qu'on préférât un prince pacifique au vainqueur de Marignano, lorsque l'Europe entière était menacée par une invasion de barbares.

Le roi ne voulut pas y croire d'abord, et quand la nouvelle fut confirmée, il entra dans une indicible colère, menaçant de se jeter en fou de gloire sur l'Allemagne, pour obliger, par la force, les électeurs à briser leur ouvrage. Les griefs de guerre ne lui manquaient pas : tandis que ses envoyés auprès de la diète revenaient de Francfort, le terrible Sickingen, le héros des Sept Montagnes et de la forêt Noire, avait couru sur eux pour s'emparer, en vrai pillard, du trésor qu'ils portaient comme solde des écus d'or destinés aux électeurs. Par une moquerie digne de la force victorieuse, Sickingen prétendait que cet argent appartenait de bon aloi auxdits électeurs à qui il était destiné comme une corruption : tant pis pour le roi de France, s'il n'avait pas réussi ; l'argent resterait en Allemagne pour célébrer l'avénement de Charles-Quint. Autour de larges pâtés de venaison, enivrés de vin du Rhin sur l'immense tonne d'Heidelberg, on saluerait l'élection du petit-fils de Maximilien à l'Empire ! C'était avec peine que l'amiral Bonnivet et ses conseillers avaient échappé au piége que leur tendaient les Allemands.

Le nouvel empereur Charles-Quint, alors en Aragon, attendait, plein d'impatience, le résultat de la diète de Francfort, et lorsque le scrutin fut dépouillé, Guillaume de Bavière partit d'Allemagne, suivi d'une noble troupe de chevalerie ; il prit son itinéraire par la Zélande, et là un navire des Pays-Bas le transporta sur les côtes de Saint-Sébastien. A Saragosse, pour la première fois, Charles-Quint fut salué du titre d'Empereur ; il y accueillit solennellement l'électeur palatin qui lui apportait les actes de la diète avec la prière du corps germanique pour qu'il vînt hâtivement poser la couronne sur sa tête : la prédication de Luther continuait à retentir comme un grand désordre, et l'on ne pouvait plus douter que le dessein des Turcs ne fût de profiter de ces divisions pour se jeter sur l'Europe chrétienne ; dans ces circonstances, la présence de l'Empereur paraissait indispensable pour donner plus d'énergie et d'unité à l'Allemagne. Charles-Quint promit d'aller au plus tôt ceindre l'épée de Charlemagne dans la basilique d'Aix-la-Chapelle. En quittant cette Espagne qui avait vu son enfance et salué les prémices de son gouvernement, l'Empereur scella une large pragmatique sur les libertés et la dignité des couronnes de Castille et d'Aragon. La grandesse jalouse craignait que l'Espagne ne fût confondue dans les terres de l'Empire, et qu'ainsi les priviléges des ricos hombres ne fussent brisés. Cette pragmatique de Charles-Quint déclara que l'Espagne formerait toujours un gouvernement séparé avec son administration et ses priviléges, sans que jamais cette belle couronne pût être confondue. Le roi, qui jusque-là n'était appelé qu'Altesse, prit désormais le titre de Majesté, tandis qu'il donnait la Toison d'or, ce bel ordre de chevalerie de Bourgogne, au duc de Bejar, à don Frédéric Henriquez, amirante de Castille, au marquis d'Astorga et au duc de Cardonna (1), espérant ainsi lier par le magnifique cordon de chevalerie l'Espagne à la maison de Bourgogne. Une fois le gouvernement régularisé, Charles-Quint prépara tout pour son départ, la voie de la mer lui parut la plus sûre et la plus courte. Rien n'égala la pompe de son cortége : de beaux pages l'accompagnaient, et cent chevaux andaloux furent embarqués à la Corogne ; à ses côtés on voyait don Frédéric, duc d'Albe, et le duc de Villa-Franca, la plus fière épée de la Castille ; des toisons d'or, des fourrures les plus précieuses furent

(1) Charles-Quint, dès son avénement au trône d'Espagne, avait porté le nombre des chevaliers à cinquante ; ils n'étaient que trente, selon la première institution. Dans les vingt promotions nouvelles, on remarquait François Ier, roi de France.

destinées au couronnement d'Aix-la-Chapelle quand le roi d'Espagne ceindrait le grand diadème, et l'on criait partout : « Gloire et longue vie à l'empereur Charles, cinquième du nom. »

Durant toutes les négociations électorales, François Ier avait montré de courtoises manières pour Charles-Quint; il considérait la couronne d'empereur comme le prix d'une belle et loyale joute à fer émoulu; l'active correspondance n'avait jamais cessé entre eux, et les deux nobles princes s'y traitaient de père et de fils. Lorsque l'élection fut connue et hautement annoncée, François Ier s'en montra vivement attristé (1); il s'était fait tant d'illusions, et toutes étaient détruites par la résolution inattendue de la diète de Francfort. Quand on a vécu longtemps avec une idée et qu'elle est démolie, le cœur se livre au dépit ou à la colère; dans une âme d'ailleurs aussi hautaine que celle de François Ier, tout devait être vif, impétueux comme la foudre.

Au milieu de son conseil, le roi répéta de terribles invectives contre Charles d'Espagne, usurpateur de la couronne impériale; raisonnablement, que pouvait-il dire contre Charles-Quint à l'occasion de la diète de Francfort? « qu'il avait intrigué, agi, corrompu. » Mais lui-même n'avait-il pas à se reprocher tout cela? A quoi avaient servi les quatre cent mille écus d'or envoyés à Nuremberg par les marchands de Hollande? n'était-ce pas à l'achat public et avoué des suffrages? Charles-Quint avait payé des voix; est-ce que François Ier s'était épargné ce contrat entre lui et les électeurs? Sous ce point de vue on n'avait rien à se reprocher; il fallait donc recourir à des griefs anciens pour cacher le mécontentement actuel. Ces griefs, les voici : « dans le traité de Noyon, il avait été stipulé que la Navarre serait restituée à Henri d'Albret; cette clause n'était point remplie; Charles-Quint s'était refusé à payer les cent mille écus d'or stipulés en échange du royaume de Naples; et comme comte de Flandre et d'Artois, fief dépendant de la couronne de France, ne devait-il pas hommage à François Ier? Rois, empereurs, comme simples comtes ou barons, étaient tenus à hommage pour les terres soumises à la hiérarchie féodale; quelle que fût leur dignité, ils devaient s'agenouiller devant le suzerain. Charles-Quint avait aussi ses griefs : « lui, Charles d'Espagne, héritier de la maison de Bourgogne, se plaignait de ce que Louis XI avait indignement usurpé les plus beaux joyaux de son héritage, par un acte en dehors de toute bonne foi; récemment encore, comment François Ier avait-il agi à l'égard du Milanais, fief de l'Empire et donné par l'investiture à la maison de Sforza? Le roi de France avait accompli une usurpation en prenant le titre de duc de Milan. »

Ces griefs, renouvelés avec aigreur, n'étaient que des prétextes pour cacher les rivalités profondes que l'élévation de Charles-Quint à l'Empire avait suscitées : quoi! pendant trois années d'amitié et de mutuelle confiance, il avait été à peine question de ces plaintes qui éclataient tout à coup après l'élection! C'est que François Ier, blessé au cœur, s'indignait de la préférence de la diète, tandis que Charles-Quint conservant, au milieu de ces orages de colère, un esprit de modération habile (2), devinait, avec sa sagacité habituelle, que la guerre inévitablement éclaterait entre lui et François Ier; il se préparait à la soutenir, et pour cela, il groupait autour de lui des auxiliaires à sa

(1) Le nouvel empereur s'efforçait néanmoins de calmer François Ier, comme on le voit par la lettre suivante (autographe) :

*Lettre de la main de Charles-Quint au maréchal Anne de Montmorency* (1520).—Mss. de Béthune, vol. coté 8505, fol. 37.

« Mon cousin, par le rapport du s. de la Chau, ay bien congneu que n'estes en riens changé du bon vouloir ou tousjours avez esté à l'entretenement de la bonne amytié et aliance qu'avez aydé et dressé entre Mons. mon bon père le roy très-chrestien et moy, dont ne me tiens peu votre tenu, et ne m'a esté petit plaisir d'avoir par le d. de la Chau seu le continuel bon vouloir que led. sgr roy a envers moy, et devez estre seur comme le vous a dict led. de la Chau et encores dira le dom Prevost mon ambassadeur que de ma part demoureray entier et parfaict allyé du d. sgr roy sans faire chose qu'il soit contre mon honneur et notre alliance quoique les envieulx sachent dire et raporter au contraire; sy vous prie continuer en votre bon vouloir à l'entretenement d'icelle et de notre amytié, car peu de milleures euvres ce sauraient faire, et dont le d. sgr roy et je vous deverons estre le plus tenus, a tant prie Dieu vous avoir en sa garde. C'est de la main de votre cousin

« Charles. »

(2) *Réponse de Charles-Quint à un message de François Ier* (1521). — Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 31.

« Clérenciculx j'ay vu la lettre de créance que le roy votre maistre m'a escripte et entendu ce que vous m'avez dit et déclaré de sa part par vertu d'icelle, et pour ce que m'avez dit est en créance comme dit est, je vous y feray response de bouche et par créance sur vous, laquelle vous direz et déclarerez au roy vostre maistre par vertu de la lettre credencialle que je vous bailleray de la manière qui s'ensuit.

« Premièrement vous lui direz que j'ai bien entendu tout ce que vous m'avez dit et déclaré de sa part et que jusques icy lui et autres ont peu veoir et clerement congnoistre que j'ai gardé, entretenu et observé les traictés promesses et cappitulations que j'ay faictes sans icelles enfraindre, et qu'on ne doit trouver estrange si après les paines et travaulx que j'ay pris et soustenus depuis mon advènement à la couronne pour establir et mectre en seureté mon royaume et nos estats en Itally, j'ay entretenu quelque nombre de gens de pyé estrangiers et que pour non demeurer à la discrétion de ceulx qui seroyent peut-estre bien aises de me veoir en affaire et nécessité. J'ay donné ordre d'entretenir ung bon nombre et pour ung que j'ay vouldroye en avoir deux, aussy ay donné provision au fait du navire de mon royaume et à le dresser et équipper. Et en ce faisant n'ay fait, n'entens faire tort à personne, car grâces à Dieu je n'ay pour l'eure présente guerre ne division avecques prince ou potentat quelqu'il soit, mais suit avecques eulx en toute bonne paix et amytié, par quoy j'en ay fait et faicte est pour le bien et seureté de mes amys et l'entretenement de la d. paix et aussi pour la faire tenir à ceulx qui la vouldroient rompre et violer. »

cause. Le nouvel Empereur, en préférant la voie de la mer pour son itinéraire, comptait encore visiter l'Angleterre et saluer son bon oncle Henri VIII; s'il n'espérait pas un secours de ce prince efféminé, tout occupé de querelles théologiques, il voulait le détacher au moins d'une alliance avec François Ier. La pensée de Charles-Quint s'élevait à la monarchie universelle, et néanmoins l'Empereur voulait montrer, par sa modestie personnelle, qu'il n'avait aucune volonté d'agrandissement; ainsi, pèlerin politique, il visita lui-même Douvres, Londres et la cour de Henri VIII; admirablement accueilli par le roi et les grands, comme un prince d'origine flamande et un parent de race, Charles-Quint flatta les vanités théologiques de Henri VIII, tout glorieux du titre de défenseur de la foi qu'il venait de recevoir pour son livre contre Luther. Léon X avait appelé ce livre la perle du ciel, la merveille céleste; et la gloire du roi était devenue de l'orgueil littéraire. Charles-Quint promit à son bon oncle qu'à peine salué Empereur, il réunirait toutes ses forces pour chasser de l'Allemagne ce monstre d'hérésie, et briser Luther, cette bête fauve, expression de Charles-Quint qui remplit de joie toute la cour de Henri VIII.

Quel temps de brillantes fêtes et de grands coups de lances dans les tournois! Ces deux monarques se donnèrent les témoignages de la plus vive amitié. Selon l'usage des temps chevaleresques, on s'accabla de présents; Charles-Quint offrit à Henri VIII cinq chevaux andaloux richement caparaçonnés : « aussi fiers qu'oncques chevaliers, aussi doux qu'oncques pucelles; » le roi d'Angleterre lui donna cinq montres d'horloges, ouvrages flamands, qui jouaient maints airs doux et carillon sonnant. On se quitta plein de bonnes paroles. L'Empereur vint débarquer en Flandre, alors gouvernée par cette Marguerite d'Autriche, sa tante, digne femme de capacité et d'énergie. Enfin, en grande pompe, il salua la cité du couronnement, Aix-la-Chapelle. Ce fut là qu'à la face du tombeau de Charlemagne, sous le vieux lustre de Frédéric Barberousse, Charles-Quint jeta quelques paroles de grandeur et d'un avenir mystérieux, lorsque la couronne toucha son front royal (1).

Décidé à frapper un coup décisif de politique ou de guerre contre Charles-Quint (le rival heureux qui venait de s'élever à l'Empire), François Ier dut d'abord examiner la situation des intérêts et des forces en Europe. Sous le point de vue matériel, le roi de France, restreint dans ses domaines, ne pouvait lutter contre un ennemi si puissant qui réunissait sous sa main tant de terres riches en hommes et en revenus: l'Espagne, Naples, l'Allemagne, la Flandre, la Franche-Comté; le domaine de Charles-Quint entourait si bien les terres de François Ier, que ce prince ne pouvait agir en Europe, faire la guerre, ou une conquête, sans passer sur les possessions de cet Empereur et roi, si habile et si fort. Mais en touchant de près toutes ces terres, en balançant les intérêts et les partis, on pouvait y trouver des éléments de discorde et de guerre intestine qu'une main adroite pouvait remuer. Dans l'Aragon et la Castille, par exemple, l'absence de Charles-Quint n'allait-elle pas favoriser la révolte des communeros sous leurs chefs, Juan de Padilla, l'évêque de Zamora (1), et cette glorieuse Maria de Pacheco, la digne femme de Padilla? La sédition des communeros n'était, à vrai dire, qu'un réveil de la nationalité castillane; la *Santa Junta* devenait l'expression de l'Espagne qui voyait avec dépit son roi forcé de vivre en Allemagne. Quand cette junte se fut emparée de Tordesillas, elle évoqua la grandeur de celle qu'on avait appelée Jeanne la Folle, parce qu'elle était exaltée pour la cause du peuple; la *Santa Junta* la promena échevelée comme l'image de la patrie en deuil. Ce même esprit de révolte à un degré plus sérieux se manifestait dans les villes de Flandre si pleines d'agitation à l'époque des ducs de Bourgogne; on pouvait favoriser l'opposition municipale des cités, à peine maintenues par la ferme autorité de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. En Allemagne même, est-ce que l'autorité de Charles-Quint resterait incontestable? Aux rivalités féodales manifestées pendant la diète venaient se joindre maintenant les guerres religieuses, et les prédications de Luther qui créaient un droit public nouveau pour l'Allemagne. Sans se prononcer pour le luthéranisme, François Ier pouvait appuyer les électeurs qui adoptaient la nouvelle croyance, et les opposer à l'unité catholique de l'Empereur. Tous ces éléments d'opposition à Charles-Quint, le roi de France pouvait les réunir avec l'habileté et la patience d'une bonne diplomatie.

Les troubles d'Espagne avaient-ils été inspirés par François Ier lui-même, ou bien étaient-ils motivés par le seul amour de la liberté et de la nationalité espagnoles? peu importe. Presque aussitôt on voit la chevalerie française aux frontières d'Espagne pour porter aide et secours aux dignes Castillans et Aragonais, appelant un roi national. C'est un des plus curieux épisodes dans l'histoire d'Espagne que ce soulèvement des communeros. Vers Pâques 1520, Charles-Quint, élu Empereur, quittait sa monarchie en confiant l'administration et le gouvernement au cardinal Adrien (1), son précepteur et son ami, Fla-

(1) Couronnement de l'empereur Charles-Quint, 21 octobre 1520. — Mss. de Béthune, Bibl. du Roi, vol. coté 8305, page 51.

(2) Don Antonio Osorio d'Acuna, né vers 1460, fut fait évêque de Zamora, par Ferdinand le Catholique, après quelques missions importantes.

(3) Adrien Florent, né à Utrecht en 1459, avait été successive-

mand d'origine et commensal de la maison de Bourgogne. Depuis longtemps la Castille murmurait de cette préférence donnée aux Flamands : est-ce qu'il n'y avait pas assez de ricos hombres, de nobles d'origine et de naissance, sans recourir à des étrangers ? Les plaintes devinrent si vives qu'il se fit presque en public une tentative d'assassinat contre le vice-chancelier, et le peuple applaudit au meurtrier et refusa de l'arrêter (1). Ce peuple s'agitait partout, et Valladolid donna le premier exemple de l'insurrection. Au son des cloches jetant leur volée à plein air, la multitude prit les armes; la sédition s'étendit comme une traînée de poudre : Valence, en Galice, à Burgos, Ségovie, Madrid, Tolède, Salamanque; toutes ces cités, livrées d'abord à l'agitation soudaine, se réunirent bientôt sous un gouvernement régulier, sorte d'association qui prit, je le répète, le nom de *Santa Junta*, institution si populaire en Espagne, toutes les fois que les multitudes saisirent les armes contre l'oppression. Le chef de cette junte fut tout naturellement un évêque, car le catholicisme et le peuple sont deux forces, deux intérêts qui se touchent et se rattachent d'une manière invariable; afin d'organiser le gouvernement, deux tribuns furent élus : Pedro de Giron, le Catalan, et Padilla, le Castillan de Tolède.

La *Santa Junta* se mit sous l'obéissance de ces magistrats eux-mêmes, dirigés par une femme à l'imagination vive, puissante, Maria de Pacheco, épouse exaltée, mère adorable, renonçant à tout pour la cause aragonaise. Le but de la *Santa Junta* était la liberté de la patrie espagnole; on ne voulait plus de Flamands aux blonds et fades cheveux dans l'administration de l'Espagne : puisque ce roi préférait la couronne impériale, eh bien! n'avait-on pas Fernando (2), si digne de porter celle d'Aragon et de Castille? On lui imposerait les fueros de liberté et de communes, et, à défaut de Fernando, pourquoi n'exhumerait-on pas du monastère de Tordesillas celle qu'on appelait Juana la Folle, parce qu'elle aimait trop le peuple? Ainsi parlait la *Santa Junta* tandis que le parti de don Carlos V, brillamment défendu par la duchesse de Medina-Sidonia, cherchait à étouffer par la grandesse ce mouvement de patrie et de peuple auquel l'absence du roi donnait une plus haute importance.

Le premier soin des insurgés fut de tourner les yeux vers la France; un instinct de peuple avait fait deviner les rivalités de Charles-Quint et de François Ier; l'héroïne de la *Santa Junta*, Maria de Pacheco, écrivit au roi pour l'inviter à porter aide et secours aux véritables patriotes d'Aragon et de Castille : « Le meilleur moyen n'était-il pas d'envoyer Henri d'Albret dans la Navarre? Sa présence seule seconderait le mouvement énergique des communeros. » Le projet des insurgés s'agrandissait ainsi par la marche des faits et des idées; Jeanne la Folle une fois libre de sa captivité de Tordesillas, le peuple l'avait prise pour drapeau ; il fallait voir à Saragosse et à Pampelune celle qu'on avait dite si longtemps insensée; pâle de sa longue captivité, les cheveux épars, la trace de son infortune se peignait en rides profondes sur ses traits altérés. Les Castillans, les Aragonais l'entouraient de leur amour, elle si malheureuse! Dans l'opinion du peuple, elle n'était pas folle, mais captive; la multitude lui destinait pour époux don Fernando, que la politique de Charles-Quint tenait aussi prisonnier. Fernando et Juana devaient régner sur les deux Castilles par la volonté des communeros. Tel était le plan de la *Santa Junta*, et pour arriver à ses desseins elle avait besoin de l'appui de François Ier; Maria de Pacheco lui écrivait de touchantes épîtres : « Quelques centaines de lances suffiraient pour soulever l'Espagne incertaine dans sa fidélité. »

Les grands de Castille, un moment étonnés de ce mouvement de peuple, s'aperçurent bientôt que les communeros cachaient une pensée démocratique contre les ricoshombres. La duchesse de Medina-Sidonia, toute dévouée à Charles-Quint, donna le signal de la répression, et défendit avec énergie la cause de l'Empereur. Ainsi trois femmes se mettaient à la tête du mouvement des Espagnes : Juana la Folle, dont le front assombri se chargeait d'une couronne; Maria de Pacheco, la reine du peuple, qui exerçait une puissante dictature; enfin la duchesse de Medina-Sidonia, investie des pleins pouvoirs de Charles-Quint pour commander la grandesse. L'Espagne fut donc en feu, et François Ier, aigri par la colère, promit des secours à la *Santa Junta*. Mais déjà l'énergie du peuple s'affaiblissait; dans les insurrections, la première semaine seulement elles sont fortes et puissantes; alors on peut aller vers elles pour donner ou chercher appui. Après ce temps, elles ne sont plus rien qu'un désordre.

En ce moment François Ier était préoccupé d'une alliance plus haute et plus politique. L'insurrection est de sa nature capricieuse, et le roi pouvait la dédaigner, car, fier et hautain gentilhomme, devait-il tendre la main aux communeros de Castille et d'Aragon ? Ce qui inquiétait plus profondément

ment chanoine de Saint-Pierre, professeur de théologie, doyen de l'église de Louvain, et enfin vice-chancelier de l'université quand l'empereur Maximilien le choisit pour précepteur de son petit-fils; envoyé en ambassade auprès de Ferdinand le Catholique, ce prince le nomma évêque de Tortose, et Charles d'Espagne, devenu roi, le fit élever au cardinalat en 1517. Il devint pape après la mort de Léon X, sous le nom d'Adrien VI.

(1) Lettre d'un envoyé de France en Espagne. — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, n° 8491, fol. 190.

(2) Ferdinand, né dans la Pouille en 1488, et alors détenu à Xativa,

l'esprit du roi de France, c'est qu'il venait d'apprendre dans tous ses détails l'entrevue intime de Henri VIII et de Charles-Quint, impatient de ceindre la couronne à Aix-la-Chapelle. Cette présence de Charles-Quint à Douvres, dans le palais de Windsor et de Westminster, avait-elle un but d'alliance et de mutuelle garantie? Charles d'Espagne était le neveu de la reine Catherine, la femme de Henri VIII, et les deux princes s'étaient donné des gages de tendresse. François Ier voulut essayer son crédit sur l'esprit du roi des Anglais dans une entrevue qui aurait pour but ou pour prétexte la croisade contre les infidèles. C'était comme défenseur de la foi, désigné par Léon X, que Henri VIII était appelé par le roi de France, fier lui-même d'avoir reçu la sainte bannière des mains du pontife : irait-il à Londres comme Charles-Quint, ou bien Henri VIII viendrait-il sur le continent? La maison de Bourgogne était hautaine, mais Charles-Quint n'avait pas hérité de son faste. Le nouvel Empereur savait qu'en politique l'étiquette n'est que le costume et souvent l'embarras d'une négociation : aussi n'avait-il pas hésité d'aller à Londres, partout où le bien de sa cause pouvait l'appeler, sans se soucier des préséances. Il n'en fut pas ainsi de François Ier, si fier de la dignité de sa couronne. Henri VIII à son tour, de la vieille race d'Anjou vassale de la couronne de France, possédait des cités en Flandre; et, à quelques lieues de l'Amiénois, se déployait le gonfanon de l'Angleterre; il pouvait donc passer sur le continent sans sortir de ses terres domaniales.

Dans les correspondances qui précédèrent l'entrevue royale, le cérémonial fut réglé (1); le but de François Ier était de réveiller les ressentiments de Henri VIII contre Charles-Quint, « qui, par une indigne traitrise, s'était fait élire empereur d'Allemagne; cette couronne d'or ne revenait-elle pas aussi bien à Henri VIII, si digne de la porter? » Au retour des ambassadeurs anglais, après l'élection impériale, le rapprochement s'accomplit entre les deux couronnes de France et d'Angleterre; ces envoyés rapportèrent le bon accueil qu'ils avaient reçu de François Ier, et la félonie des actes de Charles-Quint pour obtenir la pourpre impériale; d'où l'on conclut qu'il fallait se réunir pour arrêter l'ambition d'un ennemi aussi redoutable. Le lieu de l'entrevue fut bientôt désigné par les hérauts d'armes; Henri VIII désirant visiter ses terres de Flandre, ses villes d'extrême frontière, François Ier devait se faire un honneur et un devoir de l'accueillir, sous de belles tentes mi-parties France et Angleterre, entre Ardres et Guines; Ardres appartenait à la couronne de France; Guines était une possession du domaine d'Angleterre. Entre les deux cités, distantes de trois lieues à peine, était une vaste plaine couverte de riches moissons, de petits bois, de ravissantes bruyères, et là fut le lieu désigné par les hérauts d'armes.

Les noblesses de France et d'Angleterre devaient se montrer dans tout l'éclat des cours plénières, et c'était depuis longtemps une rivalité non-seulement de coups de lance, mais encore de luxe, de puissance et de grandeur. On avait choisi le plus beau temps de l'année, le mois de juin, lorsque les fleurs s'épanouissent sous l'épais ombrage des bois; les princes avaient pris jour ainsi pour faire la meilleure chère possible. « Le roy de France fist faire à Ardres trois maisons (2), l'une dedans la dicte ville, qu'il fist tout bastir de neuf, et estoit assez belle pour une maison de ville, et avoit assez grand logis, et en cette maison feust festoyé le roy d'Angleterre; et en fist faire le dict seigneur roy une autre hors de la ville, couverte de toille, comme le dessin de la Bastille avoit été faict, et estoit de la façon comme du temps passé les Romains faisoient leur théâtre, tout en rond à ouvrage de bois, chambres, salles, galleries, trois estages l'ung sur l'autre, et tous les fondements de pierre; toutesfois elle ne servit de rien. Or pensoit le roy de France que le roy d'Angleterre et lui se deussent voir aux champs en tentes et pavillons comme il avoit esté une fois conclud; et avoit faict le dict sieur les plus belles tentes que feurent jamais veues, et le plus grand nombre, et les principales estoient de drap d'or, frisé dedans et dehors, tant chambres, salles que galleries, et tout plein d'aultres de drap d'or ras, et toilles d'or et d'argent, et avoit dessus les dictes tentes, force devises et pommes d'or, et quand elles estoient tendues au soleil, il les faisoit beau veoir, et y avoit sur celle du roy un saint Michel tout d'or, afin qu'elle feust congneue entre les aultres; mais il estoit tout creux; or quand je vous ai devisé de l'esquipage du roy de France, il faut que je vous devise de celui du roy d'Angleterre, lequel ne fist qu'une maison, mais elle estoit trop plus belle que celle des François, et de peu de constance, et estoit assise la dicte maison aux portes de Ghines, assez proche du château, et estoit de merveilleuse grandeur en carrure; et estoit la dicte maison toute de bois, de toille et de verre, et estoit la plus belle verrine que jamais l'on vist, car la moitié de la maison estoit toute de verrine, et vous asseure qu'il y faisoit bien clair, et y avoit quatre corps de maison, dont au moindre vous eussiez logé un prince, et estoit la cour de bonne grandeur, et au milieu de la dicte

était fils de Frédéric III, renversé du trône de Naples par Louis XII et Ferdinand le Catholique.

(1) Articles pour l'entrevue du roi de France et de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui se fit au camp du Drap d'or, près d'Ardres. — Bibl. du Roi, Mss. de M. la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parch. coté 10332-3.

(2) « *Comment le roy de France et le roy d'Angleterre se virent ensemble entre Ardres et Ghines.* » Mém. de Fleuranges.

cour, et devant la porte y avoit deux belles fontaines qui jectoient par trois tuyaux, l'un ypocras, l'autre vin, et l'autre eaue, et faisoit dedans la dicte maison, le plus clair logis qu'on sauroit veoir; et la chapelle de merveilleuse grandeur, et bien estoffée, tant de reliques que de toutes aultres paremens, et vous asseure que si tout cela estoit bien fourni, aussi estoient les caves. Car les maisons des deux princes durant le voyage ne feurent fermées à personne. »

Ce luxe merveilleux des tentes de France et d'Angleterre était destiné à laisser une bonne et glorieuse opinion des gentilshommes des deux pays. Nul digne châtelain n'hésitait à se ruiner quand il s'agissait de paraître en sa splendeur dans les cours plénières et de montrer sa supériorité. Le camp du Drap d'or fut marqué par toutes les fêtes de la chevalerie, passes d'armes, tournois, représentations théâtrales, et tout cela avec un faste qui ne calculait rien; la chevalerie d'Angleterre rivalisa de luxe avec celle de France, et « plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts, leurs prés sur leurs épaules, » comme le dit maître Martin du Bellay. Et qu'importait aux chevaliers d'avoir vendu leurs terres, leurs champs, si le rival ou l'adversaire rapportait dans ses manoirs bonne idée de leur opulence et de leur grandeur. A travers tous ces témoignages d'une vive amitié, les rois conservèrent même publiquement des craintes et des méfiances; on régla comment les deux monarques pourraient se voir, et l'on ne trouva pas de meilleur moyen que les otages. « On régla que les roynes festoyeroient les roys (1), et les roys les roynes, et quand le roy d'Angleterre viendroit à Ardres veoir la royne de France, que le roy de France partiroit quant et quant pour aller à Ghines veoir la royne d'Angleterre, et par ainsi ils estoient chascun en ostages l'ung pour l'aultre. Le roy de France, qui n'estoit pas homme soupçonneux, estoit fort marri de quoi on se fioit si peu en la foi l'ung de l'aultre. Il se leva un jour bien matin, qui n'est pas sa coustume, et print deux gentilshommes et un page, les premiers qu'il trouva, et monta à cheval sans estre houzé, avec une cape à l'espaignolle, et vint devers le roy d'Angleterre au chasteau de Ghines, et quand le roy feust sur le pont du chasteau tous les Anglois s'émerveillèrent fort, et ne sçavoient qu'il leur estoit advenu, et y avoit bien deux cents archers sur le dict pont, et estoit le gouverneur de Ghines avec les dicts archers, lequel feust bien estonné, et en passant parmi eulx le roy leur demanda la foy, et qu'ils se rendissent à luy, et leur demanda la chambre du roy son frère, laquelle lui feust enseignée par le dict gouverneur de Ghines, qui lui dict : « Sire, il n'est pas « éveillé. » Il passe tout oultre, et va jusques à la dicte chambre, heurte à la porte, l'éveille et entre dedans, et ne feust jamais homme plus esbahi que le roy d'Angleterre, et lui dict : « Mon frère, vous m'avez faict « meilleur tour que jamais homme fist à aultre, et me « monstré la grande fiance que je dois avoir en vous, et « de moi je me rends vostre prisonnier dès cette heure, « et vous baille ma foy; » et deffist de son col un collier qui valloit quinze mille angelots, et pria au roy de France qu'il le voullust prendre, et porter ce jour-là pour l'amour de son prisonnier; et soudain le roy qui lui vouloit faire mesme tour, avoit apporté avec lui un bracelet qui valloit plus de trente mille angelots, et le pria qu'il le portast pour l'amour de luy, laquelle chose il fist, et le lui mist au bras, et le roy de France print le sien à son col, et adonc le roy d'Angleterre voullust se lever, et le roy de France lui dict qu'il n'auroit point d'aultre valet de chambre que luy, et lui chauffa sa chemise, et lui bailla quand il feust levé. Le roy de France s'en voullust retourner, nonobstant que le roy d'Angleterre le voullust retenir à disner avec lui; mais pour ce qu'il falloit jouxter après diner, s'en voullut aller, et monta à cheval, et s'en revint à Ardres; il rencontra beaucoup de gens de bien qui venoient au devant de luy, et entre autres l'*Adventureux*, qui luy dict : « Mon maistre, vous êtes un fol « d'avoir faict ce que vous avez faict, et suis bien aise « de vous reveoir icy, et donne au diable celui qui vous « l'a conseillé. » Sur quoi le roy lui fist réponse, et lui dict que jamais homme ne lui avoit conseillé, et qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne en son royaume, qui lui eust voullu conseiller. » Ainsi, au milieu de la méfiance générale, les deux rois se donnaient, à la face de leur cour, les témoignages de la plus vive cordialité, et cela pour éviter les jalousies, les rivalités entre blasons de même race. Les gentilshommes de France firent tant qu'ils se montrèrent plus magnifiques que les Anglais; mais ceux-ci eurent beaucoup plus de goût dans leurs armes de tournois et vêtements de cours plénières; tandis que les femmes de France, les nobles dames des manoirs, brillèrent beaucoup au delà des Anglaises. Leurs modes furent adoptées à Londres; toutes décolletées, on voyait leur sein très-frais, ce qui fit jalousie aux dames d'Angleterre, qui portaient robes montantes.

L'entrevue du camp du Drap d'or ne produisit pas une situation complétement amicale entre les rois de France et d'Angleterre. On parla de tout, de l'hérésie de Luther, de l'invasion des Turcs; et quant à la question territoriale, il ne fut rien décidé. Les deux princes se virent une dernière fois pour signer un nouveau traité d'alliance et de politique. « Ils se vindrent embrasser tout à cheval, et se firent merveilleusement bon visage (2), et broncha le cheval du roy d'Angleterre, en embrassant le roy de France, et

(1) Mém. de Fleuranges.

(2) Mém. de Fleuranges.

chascun avoit son laquais qui prindrent les chevaulx, et entrèrent dedans le pavillon tout à pied, et se recommencèrent de rechef à embrasser, et faire plus grande chère que jamais; et quand le roy d'Angleterre feust assis, print lui-même les articles, et commença à les lire, et quand il eust leu ceulx du roy de France qui doit aller le premier, il commença à parler de lui; et y avoit, je Henry roy, il voulloit dire de France et d'Angleterre, mais il laissa le titre de France, et dict au roy : « Je ne le mettray point, puisque vous estes ici, car « je mentirois; » et dict : « Je Henry roy d'Angleterre; » et estoient lesdicts articles fort bien faicts et bien escripts, s'ils eussent esté bien tenus. Ce faict, lesdicts princes se partirent merveilleusement bien contens l'ung de l'aultre, et en bon ordre, comme ils estoient venus, s'en retournèrent le roy de France à Ardres, le roy d'Angleterre à Ghines. »

L'entrevue au camp du Drap d'or fut célèbre dans l'histoire de ce temps. La chevalerie n'avait alors d'autre distraction que les pompes des cours plénières; et les plaines d'Ardres et de Guines voyaient le plus bel appareil des fêtes chevaleresques, telles que le roi René les avait décrites dans son livre *des Tournois*. Aussi la peinture, la tapisserie ont-elles recueilli le souvenir de cette entrevue du Drap d'or. On était en pleine renaissance; l'art de réunir et de grouper les personnages avait fait des progrès notables, et le tableau qui retrace l'entrevue entre les rois de France et d'Angleterre put atteindre un caractère de haute perfection : au loin, on aperçoit Ardres et Guines, avec leurs mille tours où se déploient les gonfanons de France et d'Angleterre; au milieu brillent des tentes fleurdelisées sur fond d'or, comme dans les peintures byzantines; la forme de ces tentes est élégante et façonnée comme au moyen âge; toutes les diverses journées des festoiements royaux sont reproduites dans les couleurs et la broderie : Henri VIII vient d'abord visiter les tentes de France avec ses chevaliers et ses barons richement caparaçonnés; sonnez, sonnez, trompettes et bucines, Henri VIII s'avance vers François Ier; on le reconnaît à la proéminence de son ventre, à sa grosse tête, à ses yeux pleins de désirs charnels; le roi de France vient au-devant de lui; jeune encore, son œil est vif, ouvert. Les batailles de lances qui le suivent sont conduites par le capitaine Bayard, le parrain du roi, selon les lois de la chevalerie, car il tient de lui l'accolade. Alors se dessine en belles couleurs l'entrevue royale : Henri et François se prennent dans les bras l'un de l'autre; fasse le ciel qu'ils concluent une longue et bonne paix entre eux! On les voit au conseil avec les cardinaux et les clercs, pour juger de ce qu'il faut faire dans le bien de la chrétienté. L'heure du tournoi approche, les cartels sont de part et d'autre envoyés : quel chevalier ne se croit appelé à soutenir l'honneur des deux couronnes et des deux nations? « Vous portez un blason normand, angevin ou saxon, vous êtes Anglais; ma foi, défendez-vous, car les coups seront rudes. » Les dames sont là sur les estrades parées d'étoffes bariolées de point de Flandre. Et qui ne veut rompre une lance pour elles? qui ne se glorifierait d'en obtenir un sourire? Les rois aiment à se festoyer noblement comme dans les cours plénières, par les banquets, la chasse au cerf et au sanglier. Faut-il s'étonner si la peinture, la tapisserie, l'orfévrerie ont gardé souvenir de cette entrevue d'Ardres et de Guines et du camp du Drap d'or, belle fête des vieux temps, dernière scène du moyen âge (1)?

Les entretiens politiques entre les rois de France et d'Angleterre avaient-ils porté sur la question de l'Empire soulevée par l'élection de Charles-Quint? On doit le croire, car Henri VIII était un des candidats repoussés, comme François Ier, de la grande couronne impériale. Mais ce que le roi de France voulait surtout pénétrer, c'est le rôle de Henri VIII durant la guerre que cette élection de Charles-Quint allait entraîner. Les nouvelles d'Aragon et de Castille n'étaient pas rassurantes pour l'Empereur; l'insurrection grandissait, et sous prétexte d'assurer l'exécution du traité qui restituait la Navarre à Henri d'Albret, François Ier fit filer un corps de chevalerie du côté des Pyrénées. On était donc en pleine guerre dans la Navarre, on s'y battait à outrance autour de Pampelune et jusque dans les rochers de Roncesvalles, fatalement célèbres par la défaite des paladins de Charlemagne; aspect immense pour le voyageur, que ces granits immobiles quand les empires croulent les uns sur les autres avec les siècles! Il fallait replacer sur le trône de Navarre Henri d'Albret (2), et François Ier n'hésita pas à donner mission à Lesparre (3), de race gasconne, de marcher sur la Navarre pour y restaurer ce jeune prince.

C'était la guerre contre Charles-Quint, car quels hommes, quelles troupes allaient combattre le seigneur de Lesparre? Évidemment les Espagnols, les bandes noires de l'Empereur. Jusqu'ici on s'excusait sur ce que Lesparre, parent de la maison de Navarre, se battait en aventurier pour sa race. En vain prenait-on des prétextes; la guerre commençait sur ce point comme elle aurait commencé sur un autre, parce qu'elle était dans la situation. Le seigneur de Lesparre attaqua Pampelune, la clef de la Navarre :

(1) Le tableau de l'entrevue du Drap d'or est à Windsor; il en existe une belle estampe coloriée à la Bibl. Royale.

(2) Henri III, fils de Jean d'Albret, roi de Navarre, et de Catherine de Foix, né à Sangüesa en avril 1503, avait succédé à son père en 1516. La Navarre était sous la domination de l'Espagne depuis 1512.

(3) André de Foix, seigneur de Lesparre, était frère du maréchal de Lautrec et de Lescun.

les coulevrines sont braquées sur les hauteurs; on croise mille feux sur les murailles de la cité. Debout apparaît un jeune capitaine de compagnie; son front est large, haut, ses yeux petillants; il est de belle taille, de bonne mine, et si bien dans son justaucorps de serge de Ségovie, qu'on dirait le plus élégant hidalgo de Madrid ou de Cordoue; sa valeur est brillante comme son origine; il se nomme Inigo de Loyola, il est né dans la fertile province du Guipuscoa où son château se voyait absorbé par les vertes collines; quel vaillant gentilhomme! Le comte de Ferrera parle de rendre Pampelune, Inigo de Loyola s'y oppose; il rompt les conférences, et le voilà de nouveau sur les remparts, lorsqu'un biscaïen, lancé par une coulevrine, lui brise l'os d'une jambe, et une pierre lui fracasse l'autre. Inigo tombe hors de combat; noble chevalier, on le transporte au vieux manoir de sa race. Dieu fasse qu'il guérisse de sa double blessure! Cependant Inigo souffrant, déchiqueté en lambeaux, lit des romans d'amour, de nobles propos de chevalerie, et à ce moment Dieu l'appela à lui; un seul chapitre de la *Vie des Saints* toucha son cœur; déchirant ses vêtements de gentilhomme, Inigo, pauvre pèlerin, fonda le grand ordre des jésuites, la pensée d'unité et de centralisation dans le catholicisme.

De quelque manière qu'on envisageât la campagne de Lesparre en Navarre, elle était une hostilité contre la monarchie espagnole, et François Ier put dès lors se considérer comme en état de guerre, prendre les précautions indispensables, et son premier soin fut de se créer des alliances de famille ou de politique. L'entrevue du camp du Drap d'or avait eu ce dessein à l'égard de Henri d'Angleterre; si le roi n'avait pu obtenir une adhésion complète à son système de la part de Henri VIII, il pouvait au moins compter sur une neutralité parfaitement conforme au caractère paisible du roi des Anglais, dissertateur d'université, avide de plaisirs sensuels. Pour mieux le contenir encore, François Ier renouvela les vieilles alliances de la France avec le roi d'Écosse, et cette série de traités commençant à la seconde race, et qui avait pris un indicible développement sous Charles VII; les Écossais alors s'étaient montrés si fidèles pour la personne du roi dans les périls de sa monarchie que Charles VII leur avait accordé une multitude de priviléges, et spécialement celui de prendre rang parmi les gardes; les premières, les plus nobles de ces compagnies, furent composées d'Écossais, et le connétable de France même fut quelquefois pris parmi les capitaines de cette brave nation, profondément haineuse contre les Anglais. François Ier renouvela tous ces priviléges : il fut stipulé qu'au cas où Henri VIII attaquerait la France, la guerre serait immédiatement déclarée par les Écossais au roi d'Angleterre, diversion naturelle pour contenir Henri VIII dans ses mauvais desseins sur le continent; de ses terres de Flandre et d'Artois, le roi des Anglais était si naturellement entraîné à essayer une pointe sur la France! Tant de sujets de rivalité existaient là, et même dans l'entrevue du camp du Drap d'or, la rivalité s'était profondément réveillée; les chevaleries française et anglaise se jetaient mille apostrophes et mauvais dires par jalousie de fief et de blason.

L'alliance des Suisses était scellée et complète par les conventions perpétuelles signées à Fribourg. Dans les clauses de ce traité, il avait été convenu que jamais les cantons fédérés ne porteraient les armes contre la France, et que moyennant un certain subside d'écus d'or, ils seraient toujours tenus de servir sous la bannière du roi; c'était sans doute s'assurer la fidélité des cantons, mais pour qu'elle fût réelle, positive, il fallait que l'argent ne manquât pas; qu'à chaque montre ou revue les Suisses pussent toucher leur solde; ils l'exigeaient impérativement par des murmures, et lorsqu'ils n'étaient pas payés sur-le-champ, ils quittaient le drapeau comme des malcontents et des rustres. On ne pouvait donc pas compter sur eux, et c'est ce qui avait déterminé le roi à prendre sous son drapeau les lansquenets d'Allemagne, jaloux des Suisses et moins intéressés qu'eux : on trouvait crédit parmi ces capitaines de la Gueldre, de Flandre, de Brabant, tandis qu'avec les Suisses, il ne fallait jamais être en arrière; le trésorier des épargnes devait avoir son boursicaut tout plein d'écus de bon aloi. Cette alliance avec les lansquenets prépara d'autres rapports plus intimes avec les princes d'Allemagne, et le roi espérait bien en tirer parti. Durant les négociations pour l'Empire, François Ier s'était mis en rapport avec une grande partie des princes de la confédération allemande; les uns avaient engagé leur promesse en échange de subsides, les autres étaient venus à lui par jalousie et par haine. Charles-Quint élu, ces rapports s'étaient continués avec d'autant plus de motif que cette élection avait blessé certains intérêts de princes et créé des mécontents; tous vinrent donc à François Ier, espérant jeter ainsi la guerre civile dans cet Empire où son rival s'élevait. Les divisions des princes protestants et des électeurs catholiques allaient encore favoriser la jalousie d'un rival; elles porteraient le roi Très-Chrétien à soutenir l'esprit de résistance et de réformation.

Le progrès peut-être le plus hardi en dehors de la pensée religieuse fut la première tentative essayée par le roi de France d'un traité de paix, d'une alliance politique avec les Turcs. Après les guerres civiles qui avaient agité l'empire ottoman, l'épée terrible des osmanlis fut confiée au bras fort et puissant de Soli-

man II, fils unique de Sélim (1). Élevé à peine sur le trône ottoman, il assiégea Belgrade, et cette place, qui avait résisté si longtemps à tous les efforts de l'islamisme, venait de succomber sous l'implacable vainqueur (2). Soliman avait lu dans les grandes histoires quelle était l'antique puissance des empereurs romains et grecs, et son ambition se complaisait à renouveler cette vaste domination des Césars. Son empire était calme; les séditions de la Syrie apaisées, il pouvait tourner sans crainte ses armes contre l'Europe, et les merveilleux exploits de ses janissaires à Belgrade lui donnaient l'espoir de réaliser sa pensée conquérante, favorisée d'ailleurs par les guerres civiles qui divisaient les princes chrétiens. Il savait François Ier fort ennemi de Charles-Quint, et il ne répugnait pas de préparer une alliance politique, qu'avaient commencée déjà les rapports commerciaux des marchands de Gênes et de Marseille. Il allait donc être curieux de voir le prince que le pape venait d'élever au titre de défenseur de la foi, ce François Ier, qui levait hautement la dîme pour la croisade, entraîné par les commerçants de Venise, de Gênes, de Marseille, à préparer une alliance politique avec les éternels ennemis des chrétiens. C'est qu'alors l'esprit de l'Europe se transformait; le moyen âge était à sa fin, la pensée religieuse et catholique n'allait plus dominer absolument la société; elle se mêlerait désormais à des intérêts de commerce, à des rivalités de couronne, et François Ier portait plus de haine à Charles-Quint qu'à Soliman, le dévastateur de Constantinople et de la Grèce.

## CHAPITRE XII.

### LA COUR DE FRANÇOIS Ier.

François Ier à vingt-cinq ans. — Louise de Savoie, sa mère; Claude de France, la reine. — François, Dauphin. — Marguerite d'Alençon, sœur du roi. — Mme de Chateaubriand. — Les grandes races. — Les Bourbons. — Les d'Armagnac. — Foix. — Les braves capitaines. — Le connétable. — La Trémoille. — Bayard. — Montmorency. — Mœurs et coutumes. — Goût des bâtiments et palais. — Amboise. — Fontainebleau. — Chambord. — Saint-Germain-en-Laye. — Le château de Villers-Cotterets. — Paris. — Achat des Tuileries. — Le Louvre. — Forêts. — Chasses. — Édits. — Costumes. — Tournois à Romorantin. — Cartes. — Tarots. — Échecs. — Dires et plaisanteries.

### 1515-1521.

Parmi les plus belles œuvres du Titien, l'admiration distingue la tête de François Ier qui brille même à côté des portraits de Charles-Quint, du connétable de Bourbon, du luxurieux Arétin et de quelques doges de Venise, de la main du même artiste. Le roi peut avoir de vingt-cinq à vingt-huit ans (3); sa tête est absolument rasée, car tous ses cheveux sont tombés à la suite d'une blessure qu'il a reçue sur la nuque; son front, un peu ramassé, est ennobli par la ligne de son nez aquilin, trop avancé néanmoins sur la lèvre supérieure amincie; sa lèvre inférieure domine d'une façon noble, coquette et railleuse; son œil est fin et très-éveillé, plein de désir et de sensualisme; son menton, un peu bombé, est fini par une barbe longue et pointue; dans son ensemble cette figure est chevaleresque. Il n'y a pas jusqu'à ce petit bonnet jeté sur l'oreille par la fantaisie du Titien, qui n'ait sa grâce. Le grand artiste ne fit que la tête; mais les modèles qui nous sont restés reproduisent François Ier d'une stature plus qu'ordinaire, et ses épaules parfaites; sa taille est bien prise, la jambe un peu mince et grêle, mais fortifiée par un exercice journalier aux armes ou dans les grandes forêts à la chasse. Son caractère s'était tout à coup développé avec le pouvoir et la couronne; plein d'esprit et de saillie, il avait un goût indicible pour la science, les nouveautés, les découvertes de l'intelligence; sa sphère était les grandes aventures, les prouesses telles qu'il les avait lues aux romans et belles histoires d'Amadis de Gaule, de Roland et de son cousin Olivier; colère, vindicatif, il aimait à se défaire de ses ennemis; comme il faisait peu de cas de sa vie, il tenait peu à celle des autres, et c'était le temps. Il y avait du despotisme dans cette tête et ce cœur; chevalier par caractère, il ne comprenait pas la résistance, surtout lorsqu'elle n'avait pas pour principe la force, le courage; s'expliquant bien un coup de lance, mais s'irritant des remontrances des hommes de justice et de parlement, qui accusaient sa prodigalité et sa volonté absolue (4).

Ainsi le roi était parvenu à vingt-cinq ans, loyal et franc chevalier, laissant à Madame sa mère les affaires du royaume. Louise de Savoie méritait bien, par son indicible amour pour son fils, cette confiance royale.

(1) Sélim Ier mourut âgé de soixante-quatre ans, le 9 de schoual 926 (22 septembre 1520).

(2) Le 5 de ramadhan 927 (9 août 1521).

(3) Ce portrait est encore dans la vieille galerie du Louvre. Titien est le peintre national de Venise, celui qui avec le Tintoret a reproduit les plus hauts faits de la sérénissime république.

(4) Le caractère de François Ier se révèle dans ses écrits mêmes. Le roi est l'auteur d'un poëme en vers français, dans lequel il se met toujours en scène et en nom. Il fut écrit pendant la captivité de Madrid. *Voy.* Bibl. Royale, Mss. fonds Lavallière, no 136.

Nul ne pourrait comprendre les émotions de cette femme aimante, de cette mère adorée, s'il ne suivait attentivement son admirable journal : « Le 13 de janvier 1516, mon fils resvenant de la bataille des Suisses, me rencontra auprès de Sisteron, en Provence, sur le bord de la Durance, environ six heures au soir, et Dieu sçait si moi pauvre mère feus bien aise de veoir mon fils sain et entier, après tant de violences qu'il avoit souffertes et soutenues pour servir la chose publique. Le 3 février 1516, mon fils estant à Tarascon, ouït les nouvelles de la mort de Ferdinand roi d'Espagne. Le 4 de février, à six heures après midi 1516, mon fils fit son entrée à Avignon, et le 11, à Montlymard, et le 14 à Valence. Le jeudi, 8 de mai, 1516, mon fils et moi, environ une heure après midy, montasmes à la Roche de la Balme, au Dauphiné, à deux lieues de Crémieux. Le 28 de may 1516, environ cinq heures après midy, mon fils partit de Lyon pour aller à pied au Saint-Suaire, à Chambéry. Le 7e jour de juin 1516, ma fille Claude, à la Tour-Dupin, en Dauphiné, commença à sentir en son ventre le premier mouvement de ma fille Charlotte. Charlotte, fille de mon fils, fut née à Amboise, le 23 d'octobre, à 6 heures 44 minutes avant midy, 1516. Le 17 janvier 1517, le roy, mon fils, la reine, ma fille Marguerite, Saint-Mesmin et moy arrivasmes à Saint-Mesmin, près Orléans, et le lendemain le roi fit son entrée en ladicte ville..... Le 23 septembre 1519, mon fils, qui estoit allé à la chasse à la Chapelle-Vendomoise, près de Blois, se frappa d'une branche d'arbre dedans les yeux, dont je feus fort ennuyée..... Le mardi, 5 juin 1520, arriva le roi d'Angleterre à Guines, et la reine, ma fille et moi arrivasmes à Ardres, et ledict jour, le Rouge, parent de Tripet, archer de la garde de mon fils, vint audict lieu pour me veoir, et convenir avec moy de plusieurs choses. Le 7 de juin 1520, qui fut le jour de la feste de Dieu, environ 6, 7 et 8 heures après midy, mon fils et le roy d'Angleterre se virent en la tante dudict roy d'Angleterre, près Guynes Le 9e jour de juin 1520, mon fils et le roy d'Angleterre se trouvèrent en campagne, chacun cinquante hommes, et prinrent leur vin ensemble environ cinq heures et demie après midy..... Le 6e jour de janvier 1521, feste des Rois, environ quatre heures après midy, mon fils fut frappé d'une mauvaise bûche sur le plus hault de ses biens, dont je feus bien désolée, car s'il en fût mort, j'étois femme perdue : innocente fut la main qui le frappa; mais, par indiscrétion, elle fut en péril avec tous les autres membres. Le jour de la conversion de saint Paul, de l'an 1521, mon fils fut en grand danger de mourir. Le 16 d'avril (si nous comptons selon la coustume romaine), mon fils fit son entrée à Dijon. Le 22 d'avril, mon fils fit son entrée à Troyes, et là me trouva avec mes filles, la reine et la duchesse d'Alençon. »

Dans ce journal si naïf, si beau, si profondément senti, il n'est pas un événement de famille qui ne préoccupe Louise de Savoie, toujours craintive, comme toutes les mères, qu'on lui enlève l'amour de son fils et l'autorité sur sa personne. C'est un digne et chaud sentiment dans ce noble cœur; mais aussi, comme tout ce qui est ardent, il est absolu; Louise de Savoie veut gouverner François Ier sans partage; elle a tant fait pour lui! De là ses incertitudes, ses ressentiments contre tout ce qui tend à prendre puissance sur l'âme chevaleresque du roi de France C'est dans ce dessein qu'elle a favorisé le mariage de Madame Claude de France avec François Ier; la noble fille de Louis XII, mal faite, disgracieuse, n'a rien de cette éclatante beauté qui séduit par ses prestiges et gouverne par les caresses ; son caractère, d'une douceur angélique, est capable de faire le bonheur sans jamais s'imposer comme une opinion ou une nécessité. Ce caractère plaît à Louise de Savoie, la régente; elle voudrait que l'amour de François Ier s'absorbât dans Madame Claude, et c'est avec joie qu'elle constate sa fécondité. Riche héritière de France, Madame Claude a un puissant lignage (1), et Louise de Savoie nous raconte que ce fut à la Tour-du-Pin, en Dauphiné, que la reine sentit mouvoir en son sein sa petite fille Charlotte, qui naquit au château d'Amboise. Le premier enfant mâle du roi, qui prit le nom de François, Dauphin du Viennois, naquit onze mois après, toujours au château d'Amboise. Au bout d'un an vint au monde un second fils du nom de Henri, Dauphin ensuite après la mort de son frère(2). Riche fécondité que celle de Madame Claude, si bonne,

(1) Les enfants de François Ier, en 1521, étaient : Louise, née à Amboise le 19 août 1515; Charlotte, née à Amboise le 23 octobre 1516; François, Dauphin de Viennois, né à Amboise le 28 février 1518; Henri, né à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 1519; Madelaine, née à Saint-Germain, le 10 août 1520.

(2) Lettre de François Ier à Mons. du Bouchage, 1521-2. — Mss. de Béthune, vol. cot. 8490, fol. 7.

« Monsieur du Bouchage, je vous escripvis naguerres que pour les grands affaires que j'avois à supporter pour le faict de mes guerres, je voullois et entendois, qu'il ne fust employé pour la despense de la maison de mes enfants en toutes choses, que la somme de vingt-cinq mille livres, depuis j'ay entendu par Mons. l'admiral, ce que avés communiqué par ensemble à son passer par Amboyse, du faict de la maison de mesd. enfans, suivant ce que lui en avois pareillement escript, et cognois bien que pour la conduite de lad. maison, seroit bien requis ordonner plus que lad. somme de vingt-cinq mille livres; néantmoins mes affaires sont tels et si urgens, que je ne puis ordonner pour mesd. enfans que la somme de vingt-quatre mille livres tournois, pour l'année commancée au premier jour de janvier dernier passé, laquelle somme de vingt-quatre mille livres je veux et entens etre convertie et employée pour la despense de bouche et autres parties accoutumées, estre comptées ez espices du bureau de la chambre aux deniers par les maistres d'hostel de mesd. enfants, et non ailleurs; a ceste cause je vous

si douce; et la reine régente s'en félicitait, comme l'aïeule d'une longue lignée qui pourrait fixer la légèreté de François Ier; elle suit pas à pas la vie de son bien-aimé; elle voit et n'entend que lui depuis qu'il est au monde.

Le roi, tendrement respectueux envers sa mère, partage son amour de famille avec Marguerite, sa sœur, l'épouse du duc d'Alençon; comme François Ier, elle était fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie; plus âgée de deux ans que son frère, elle conservait un certain ascendant sur son caractère et son esprit. Intelligence supérieure, elle fut nommée la merveille (la Marguerite), pierre précieuse de la cour de Louis XII, où enfant, elle étonnait par son extrême facilité à parler toutes les langues, l'italien, l'espagnol et même l'hébreu; on ne peut dire la tendresse de François Ier pour celle qu'il appelait sa mignonne, la Marguerite entre les Marguerites; elle se faisait remarquer non-seulement par la science, mais par l'élégance de ses vêtements et la grâce indicible de son langage. L'amour qu'elle avait pour son frère tenait de l'étrange; elle le suivait des yeux comme quelque chose qu'on craint de perdre; femme du duc d'Alençon, elle n'aimait qu'Amboise et résidait à l'abri de ses tourelles. Le vieux libertin énervé, le sire de Brantôme, si conteur de scandale, dit que « Marguerite de Valois, en fait de joyeusetés et de galanterie, montroit qu'elle en savoit plus que son pain quotidien. » Mais qui peut croire encore à toutes les médisances du sire de Brantôme, le plus grand menteur de ce temps, vieux chevalier en retraite, inventeur blasé de petites aventures? Marguerite n'était-elle pas conteuse comme lui, aimante, lettrée et joyeuse de propos, pour faire rire à gorge déployée son bon frère le roi, chevalier aventureux, digne de son cœur et de sa race?

Cette tendresse de mère, si forte dans Louise de Savoie, cette amitié de sœur si dévouée dans Marguerite, duchesse d'Alençon, furent fortement mises en émoi par une passion ardente et subite qui vint au cœur de François Ier. Parmi les femmes qui entouraient Madame Louise de Savoie, il en était une fort belle, fille de Phébus de Foix, de la race des grands diseurs de chasse. Françoise de Foix (1), de cette illustre lignée qui avait des droits à la couronne de Navarre, s'était unie, enfant encore, à Jean de Laval de Montmorency, seigneur de Chateaubriand; son éducation s'était faite dans les vieilles solitudes de la Bretagne. Lorsque Louise de Savoie, pour égayer ses cours plénières, eut rangé autour d'elle les plus nobles dames du royaume, Françoise de Chateaubriand fut invitée aux plaisirs et aux fêtes d'Amboise. Si l'on en croit la légende d'amour, le sire de Laval, jaloux et soupçonneux, ne voulut point consentir à conduire sa femme à la cour d'Amboise; or, pour la préserver, il avait fait deux anneaux de son scel : l'un, il avait dit à sa femme de le porter pour l'amour de lui; l'autre il l'avait gardé, et Françoise de Chateaubriand ne devait venir à la cour que lorsque son mari lui enverrait le second anneau dans une lettre scellée de ses armes. L'anneau fut dérobé par François Ier, et Françoise de Chateaubriand vint à la cour, presque à l'insu du sire de Laval; l'amour le plus tendre, le plus vif, couronna les sentiments du roi de France, qui aima passionnément la comtesse. Il unit sa devise à la sienne: la salamandre en feu à la pourpre et à l'hermine de Laval. Bientôt tout le monde connut la passion du roi, et la plus vive douleur fut au cœur de Louise de Savoie, la mère chérie. Quand on a aimé exclusivement un être en ce monde, quand il a échangé avec vous ses sentiments, la plus grande douleur est d'apprendre pour la première fois qu'il partage avec un autre l'amour qu'il vous avait voué; ainsi fut Louise de Savoie lorsqu'elle vit son royal fils s'attacher à la comtesse de Chateaubriand. Dès ce moment, la lutte s'établit entre la mère et la maîtresse.

Cette ardente et tendre jalousie, Louise de Savoie la portait à tout ce qui s'approchait de François Ier. Charles, duc de Bourbon, si célèbre sous le nom du connétable, alors dans toute sa force et sa puissance, était non-seulement l'homme d'armes le plus brave, le plus digne de donner et de recevoir un coup de lance, mais encore le capitaine le plus expérimenté, le plus capable de choisir un champ de bataille, chose plus rare alors, car quel était le chevalier qui ne savait remplir une lice? A la bataille de Marignano, le connétable de Bourbon avait tracé l'ordre de la journée et dirigé ses mouvements de stratégie; il avait conduit fièrement les reîtres et les lansquenets dans leur attaque contre les Suisses; savant dans l'art de la guerre, il avait de plus cette parole vive, ce naturel qui parlait au soldat. Le roi le jalousait déjà; car dans le camp il était plus question parmi les soudards du brave connétable que de son suzerain légitime le roi de France. A côté de Bourbon est Armagnac, glorieuse et triste race; que de larmes dans son blason! Armagnac venait aussi d'un connétable de France, celui qui avait embrassé dignement le parti de

prie et ordonne, surtout que dezirés me faire service, tenir la main à ce que lad. despense soit réduite, de sorte qu'elle n'excède lad. somme de vingt-quatre mille livres, car croyés que si passe y a, je ne ferai pas état d'en payer un denier, et si aurai cause de ne me contenter de ceux qui n'auront ensuivi mon vouloir et intention. Et a Dieu, Monsieur du Bouchaige, que vous ait en sa garde. Escript à Saint-Germain-en-Laye le neuvième jour de feuvrier.

« François »

(1) Le maréchal de Foix (Lautrec), Lescun et Lesparre étaient frères de la comtesse de Chateaubriand.

Charles d'Orléans contre les ducs de Bourgogne.

De cette lignée était issu Jean d'Armagnac (1), le compagnon de Dunois; péniblement absorbé par un de ces sentiments qui pèsent sur la vie comme la fatalité des anciens, il aima sa sœur, la séduisit, et voulut même légitimer cet ardent amour par le mariage comme dans la vieille Égypte; Armagnac, banni par arrêt du parlement, avec ses terres confisquées, devint le chef des bandes armées, ces grandes Compagnies que Louis XI prit à sa solde et proscrivit tour à tour; il mourut assassiné au siége de Lectoure (2). Charles d'Armagnac, son frère, avait vu les cachots de la Bastille et les tours du Châtelet, où il resta quatorze ans, les fers aux mains et aux pieds; il n'en sortit que pour sceller la charte de donation de ses fiefs au duc d'Alençon, son petit-neveu (3). Désormais les d'Armagnac prirent le titre de ducs de Nemours; et c'est un duc de Nemours qui se trouvait dans la grande noblesse autour de Louis XII. Louis d'Armagnac, duc de Nemours, venait de ce Bernard, comte de la Marche, le gouverneur de Louis XI; fils du malheureux duc de Nemours, mort sur l'échafaud (4), par la volonté impérative du roi, tueur de toute la belle noblesse. Louis de Nemours, imprudent chevalier, perdit le royaume de Naples et tomba une balle espagnole au cœur (5); son comté-pairie fut érigé en duché au profit de Gaston de Foix, fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans. Gloire à ce digne chevalier mort avec ses compagnons à Ravenne! Ravenne, noble victoire qui fit verser tant de larmes à la gentilhommerie de France! Il fut dignement remplacé dans sa lignée par Odet de Foix, plus connu sous le nom de Lautrec, un des braves chefs du règne de François Ier.

Cette noble cour du roi de France était riche en dignes capitaines. Accourez d'abord vous ici, dans la mémoire des âges, brave la Trémoille (6), sire de la vicomté de Thouars et de la principauté de Talmont; votre fief d'origine poitevine se rattachait au berceau de la monarchie; vos aïeux avaient connu le prince Noir au temps des grandes batailles; vieillard déjà, combien de combats avaient noirci le front de la Trémoille depuis surtout son glorieux passage des Apennins, où il parut tellement blafardé de poudre et de mousqueterie que Charles VIII ne le reconnut pas, jusqu'à la bataille de Marignano, où il vengea ses échecs sur les compères les Suisses! A ses côtés, et au milieu des coulevrines, était tombé le prince de Talmont, son fils aîné, l'espérance de sa maison. Voici le capitaine Pierre du Terrail, sire de Bayard (7): vous qui avez parcouru le Dauphiné dans la vallée de Grésivaudan aux montagnes, vous avez aperçu quelques pans de murailles, ruines de l'ancien château du capitaine Bayard? au milieu de ces débris où siffle le vent des grandes Alpes s'élevaient autrefois quatre tours féodales à vol de faucon, juridiction moyenne, quoiqu'il s'agit d'une ancienne chevalerie, éclat de la noblesse; elle n'était pas riche, et ses enfants cherchaient fortune dans les hautes maisons; Bayard, page du duc de Savoie, entra donc comme homme d'armes dans la compagnie du sire de Ligny, duc de Luxembourg; chaque grande race avait ainsi une compagnie de lances qu'elle confiait au plus fort. L'adolescence chevaleresque de Bayard se passa dans le royaume de Naples, au temps de la conquête des Français; le dernier, il y était resté avec sa compagnie dans un château fortifié sur le beau golfe; et les annales chevaleresques retentissaient encore du défi de Bayard et de Soto Mayor le fier Espagnol. A chaque époque il faut un type d'honneur comme il faut un type de couardise; les sentiments hauts et bas ont besoin de se personnifier; et c'est ce qui explique la vaste renommée de Bayard. Il ne suffisait pas d'en faire un chevalier sans peur comme du connétable ou du comte de Saint-Pol, ou bien un chevalier sans reproche, comme le vieux la Trémoille; Bayard reçut la double renommée d'un chevalier sans peur et sans reproche; pieux de sentiment, exalté d'honneur, il reproduisait le modèle de ces nobles et grands chevaliers dont les belles histoires traduites en prose faisaient les délices des castels sous François Ier. Il n'était pas de plus petit homme d'armes qui ne parlât des prouesses du capitaine Bayard, soldat brave et digne, mais très-médiocre conducteur d'armée, comme la plupart des gens d'armes. Le capitaine Bayard n'était plus qu'un vieux soudard purifié par la lecture des romans de chevalerie et du Théâtre ou *Verger d'honneur*, par maître André de la Vigne.

Anne de Montmorency (8) devait ce prénom, désormais patrimoine de sa race, à la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII; comme Bayard, la Trémoille et Gaston, il avait commencé sa carrière en Italie, là où se donnaient les vaillants coups d'épée. Italie, théâtre éternel des batailles de la chevalerie de France, aux temps anciens comme aux époques

(1) Jean V succéda à son père Jean IV, dans le comté d'Armagnac, vers 1450.

(2) Le 5 mars 1473.

(3) Charles d'Armagnac mourut en 1497.

(4) Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, fut décapité aux halles le 4 août 1477.

(5) A la bataille de Cerignole, le 28 avril 1503

(6) Louis de la Trémoille était né en 1460.

(7) Bayard était né en 1476. On possède sa vie écrite par son secrétaire, sous le nom du *Loyal serviteur*. Paris, 1527, in-4o.

(8) Anne de Montmorency était né à Chantilly, en 1493. Les Montmorency possédaient l'Ile-Adam, Chantilly et Enghien, qui tombèrent ensuite dans la lignée des Condé.

modernes, belles terres disputées comme un vêtement de soie et d'or! Anne de Montmorency avait combattu à Ravenne, à côté de Gaston de Foix; à Mézières, acceptant le défi du comte d'Egmont, il lui fit mesurer la terre à six pas. Montmorency fut fait maréchal de France, dignité fort haute et fort restreinte; de trois, les maréchaux, sous François Ier, furent élevés à quatre seulement, et le sire de Montmorency fut merveilleusement distingué parmi eux. C'était certes bien quelque chose de se placer hors ligne dans cette grande chevalerie, qui comptait la Palice-Chabannes, Lautrec, Fleuranges, sans oublier les dignes fils de la maison de Lorraine, chefs de ces compagnies de lansquenets. Nul ne peut méconnaître la grandeur des Guise dans notre histoire; les Guise, sauveurs du peuple et si dignes de la couronne! Parmi cette chevalerie, l'homme peut-être qui inspira le plus de confiance au roi, ce fut un gentilhomme de bonne souche du nom de Mottier de Lafayette, petit-fils de ce brave de Lafayette, le compagnon de Charles VII dans la recouvrance de son héritage. Lorsqu'on parcourt la correspondance intime de François Ier, on trouve plus de cent lettres adressées par le roi à M. de Lafayette, alors gouverneur de Picardie et des villes maritimes qui bordaient les côtes en face de l'Angleterre (1) : est-ce l'importance de cette position ou bien l'amitié personnelle du monarque pour Lafayette, qui appelait cette correspondance? Le gouverneur de Picardie était bien posé pour surveiller toutes les démarches des Anglais; d'Amiens l'on pouvait aussi connaître la situation des Pays-Bas espagnols, l'état des esprits aux villes de France, et de là toute la sollicitude de M. de Lafayette, devenu pour François Ier ce que M. Dubouchage était pour son ami Louis XI, l'homme de confiance et de bon conseil.

Entouré de cette noble et brillante famille de chevalerie, François Ier devait gouverner sa monarchie, et les mœurs, les habitudes de sa cour devaient s'en ressentir. Les règnes de ses prédécesseurs avaient été empreints d'un caractère tout différent : Louis XI avait donné aux habitudes royales, à la vie de château un caractère morne, silencieux; les fêtes étaient bannies des sombres manoirs entourés de murailles épaisses, de pont-levis et de chaînes : comment fêter les joies de la vie quand on n'entendait autour des tourelles du Plessis que le cri des archers de la garde, et dans les veilles de la nuit, la cloche du couvre-feu ou le battement des ailes des mille corbeaux voltigeant autour des crevasses festonnées par le temps. Sous Louis XI, tout fut pour ainsi dire transformé en prison.

A ce prince succéda Charles VIII; la gentilhommerie, longtemps comprimée, a besoin de respirer l'air des champs, les courses lointaines. De là cette campagne en Italie et cette course vers Naples, véritable souvenir des croisades. On s'est ennuyé de solitude, de crainte et de silencieuses méfiances; vient alors un prince jeune, aventureux, qui présente à la chevalerie ardente un but lointain de conquêtes sous un beau ciel. Quand les trompettes sonnent, l'étendard royal court vers Naples, et les jours de malheur ne sont point venus encore! Le règne de Louis XII est comme une continuation et un développement de l'époque de Charles VIII. Sous la branche d'Orléans se forme cette riche pléiade de chevaliers qui combattent et meurent au champ de guerre : Gaston de Foix, la Trémoille, Bayard. Louis XII n'a pourtant qu'un côté de la chevalerie : c'est au demeurant un prince processif, procédurier, qui préfère une bonne ordonnance à un tournoi. Ces habitudes de judicature ne favorisent pas les plaisantes coutumes de cour, la vie des châteaux d'Amboise et Blois est monotone; on se préoccupe trop de parlement et de lois de justice pour songer à la chevalerie.

Maintenant voici François Ier aux nobles manières. Les jeux et les folles joies ont commencé déjà sous la régence de sa mère; Louise de Savoie a fait pénétrer les caprices de femmes dans la cour; non pas qu'on doive croire, comme le récite Brantôme, à une publique dissolution de mœurs, à ces liaisons honteuses dont le récit semble tant complaire au vieux conteur débauché; la cour de François Ier est galante, les femmes y prennent de l'influence et font dominer les goûts de plaisir et de petites choses. A l'imitation des chevaliers du moyen âge, le roi choisit une dame de ses pensées, et ses compagnons de bataille l'imitent; on a, et on l'avoue, une noble maîtresse dans cette vie de cour et de tournois qui domine la génération. Or, l'enfance de François Ier s'était passée dans le royal château d'Amboise ou dans la belle cité d'Angoulême. La Touraine, pays de plaisance, séjour des rois depuis Charles VII, pauvre roi réfugié à Orléans, à Blois, puis à Bourges! Le pays de la Loire était semé de châteaux au milieu de magnifiques campagnes, semblables à de beaux diamants sur un ruban d'émeraudes. Non loin du sombre Plessis-lès-Tours s'élevait Amboise, souvenir si bien conservé des manoirs féodaux de l'époque de Charles VIII (2); les grandes tours à ponts-levis, les portes à herse, les cours d'honneur, les salles de festin et de banquet : noble château d'Amboise! si les vieux chevaliers se levaient de leurs tombeaux, ils reconnaîtraient encore debout l'antique donjon qui vit leurs fêtes, et tes cours qui retentirent de leurs joyeuses passes d'armes! Dans ce manoir d'Amboise, François Ier scella sa première charte sous la tutelle

(1) Elles sont presque toutes dans le recueil des Mss. de Béthune.

(2) Le château d'Amboise est un des monuments qui rappellent le mieux la manière de Charles VIII.

de Louise de Savoie, sa mère; plus avancé dans la vie, il jeta non loin de là les premiers fondements du château de Chenonceaux (1), car déjà il aimait le luxe des bâtiments et les magnificences souveraines. Amboise, Chenonceaux et Chambord me paraissent signaler les trois manières d'architecture du XIVe au XVIe siècle; Amboise, c'est la vieille forme toute féodale, à tourelles fortifiées, comme on en voit les débris sur le Rhin et le Rhône; Chenonceaux signale un peu plus cette influence italienne qu'on appela la renaissance. Un mélange de tous les styles se retrouve dans Chambord avec ses parcs, ses vastes bâtiments.

Que de souvenirs pour cette belle terre de Touraine! Le tombeau de saint Martin lui a porté bonheur! Si la vieille abbaye de Marmoutier rappelle l'époque gauloise, le Château-Regnault, si gracieux, et les murailles si élevées de Loches nous reproduisent le moyen âge. Ces tours de Loches que la grande main du temps a fauchées ou sillonnées de ruines, virent deux souvenirs de la monarchie. A Loches, Agnès Sorel aima son royal amant pour la première fois (2), et sut lui inspirer l'héroïque énergie des batailles. A Loches aussi, le vieux cardinal de la Balue fut enfermé dans la cage de fer que Louis XI fit tout exprès construire par messire Dubouchage, son spécial ami. Marche, marche, pèlerin des ruines! vois-tu ce château gothique, dont les pans de tourelles debout ressemblent à des géants qui se défient sous la voûte du ciel? c'est le château de Langeais, jeté sur la frontière de Bretagne; au XVe siècle, il s'y passa de belles noces; les discurs de science gaie firent entendre leurs vieilles flatteries, car Anne de Bretagne épousait le noble roi Charles VIII. Chinon fut aussi le château de plaisance d'Agnès Sorel, et il me semble voir au milieu de ces débris l'étendard de la sainte fille qui balança les trois fleurs de lis sur le front royal de Charles VII (3).

Le goût des grands bâtiments est une passion que François Ier rapporte de son premier voyage en Italie, des palais de Gênes, de Florence et de Milan; il a jeté les yeux sur plusieurs points de ses domaines qu'il veut agrandir et orner. Chambord et Chenonceaux seront ses demeures de Touraine, où enfant il a joué. Maintenant c'est dans le Parisis même qu'il va déployer sa magnificence; François Ier porte à la dernière exaltation le goût de chasse; partout où des bois immenses se mirent dans des étangs ou dans les mares du cerf aux abois, il aime à s'abriter; antique coutume des rois chevelus. Est-il un pays plus couvert de noires feuillées que le Parisis? A quelques lieues seulement vers la Normandie, l'immense forêt de Saint-Germain, solitude druidique, tant les ombrages en sont épais; le sanglier y trace ses pesants sillons, le chevreuil bondit et le faisan bat ses lourdes ailes, comme l'autruche au désert. A Saint-Germain, François Ier veut élever un rendez-vous de chasse, sorte de pied-à-terre pour la vénerie; c'est presque là toujours l'origine des maisons royales et des magnifiques palais. Au midi, il trace déjà le plan d'une reconstruction de Fontainebleau, antique manoir qui vit Philippe-Auguste enfant; il s'y égara un jour sur son cheval de varlet, et il courut tant qu'il y prit une pleurésie, selon le récit des chroniqueurs de Saint-Denis (4). François Ier voulut grandir cette demeure des ancêtres: tout rempli de ses impressions de Milan, de Venise et de Gênes, il conçut dans sa pensée un vaste plan de château, qu'il accomplit dans une autre période de son règne. Au nord, le manoir de Villers-Cotterets fut jeté au milieu des forêts qui se liaient à Compiègne : qu'êtes-vous devenue, magnifique demeure des Valois? Quelle destinée vous a été réservée dans la tempête des âges? Vous êtes aujourd'hui une prison de mendiants; mieux vaut pour les monuments de l'histoire cette grande destruction à coups de boulets que la colère de Richelieu imprima au front des hautes tours de Pierrefonds, aux mêmes solitudes de Compiègne. Au moins ces ruines ne sont pas dégradées.

Comme tous les rois ses ancêtres, François Ier voulut les embellissements de Paris; la vieille cité formait alors un tout bien ramassé autour des murs que Philippe-Auguste avait fait construire, et que Charles VI avait agrandis. Paris en l'île avait successivement grimpé sur la colline par le pèlerinage de Sainte-Geneviève et de Saint-Étienne du Mont; vers le village de Saint-Marcel, au midi; et par l'autre point la mellifiante université avait ses jardins, ses prés fleuris, où s'ébattaient les clercs et étudiants privilégiés, jusqu'à la tour de Nesle. En passant la Seine par le pont Notre-Dame, tout couvert de moulins municipaux, et le pont au Change portant maintes maisons, près du Châtelet, on descendait dans le quartier des ouvriers et dignes marchands, sous la protection de leurs maîtres saint Denis et saint Eustache, où se voyait le cimetière des Innocents, et quelle belle dignité bourgeoise que celle de marguillier de Saint-Eustache! Entre la Bastille et Saint-Gervais, le roi Charles V, de sage mémoire, avait élevé un bel hôtel entouré de vergers et de beaux treillis qu'il baptisa du nom de Tournelles, à cause de la multitude de tours. Cet hôtel, bien situé, non loin de la rivière et de la Bas-

(1) Le château de Chenonceaux est à deux lieues d'Amboise.

(2) Le tombeau, ou, pour parler plus exactement, le souvenir d'Agnès Sorel s'y trouve encore tout entier.

(3) Le grand railleur Rabelais est aussi de Chinon.

(4) *Voyez* mon travail sur *Philippe-Auguste*.

tille Saint-Antoine, avait deux entrées, et la principale du côté du Pas-de-la-Mule, car on ne pouvait y entrer qu'à cheval, et les dames sur mule et haquenée.

Toujours sur la rivière de Seine et en longeant était le Louvre, en face de la tour de Nesle (1). Vaste château tourellé, sorte de pont fortifié pour défendre la porte Saint-Honoré, le Louvre était la demeure des rois, comme Plessis-lès-Tours, la Bastille et Vincennes. Plus tard ils avaient préféré les Tournelles avec leurs jardins, fontaines, préaux et treillis épais où pendaient les beaux fruits d'automne. Soit que le terrain du Marais fût trop bas et humide, soit que les bâtiments fussent vieillis, Louise de Savoie désira pour elle et pour son fils une autre demeure : irait-on se loger en la tour du Louvre ou du Temple? il n'y avait là aucun *esbattement;* on avisa donc un terrain fort large et fort beau, en dehors de la porte Saint-Honoré, et qui appartenait au sire de Neuville; il s'appelait les *Thuilleries*, à cause que très-anciennement on y faisait des tuiles et ardoises. Il fut donc passé une curieuse convention entre le roi et le sire de Neuville : « Comme depuis deux mois de séjour en notre bonne ville et cité de Paris, avec notre très-chère et très-amée compagne, la royne et notre très-chère dame, fait continuelle résidence en notre maison des Tournelles, assise près la Bastille Saint-Anthoine, en laquelle notre dame et mère s'est, par aucuns jours, trouvée mal disposée de sa santé corporelle, tant à l'occasion de la situation du lieu qui est humide, paludens et en basse assiette, voisin et près des immondices et esgoûts de l'un des quartiers de notre ville qui autrement et à ces causes nous ayons par aucuns nos principaux officiers et serviteurs fait voir et visiter plusieurs lieux, places, maisons et édifices à l'entour de cette dicte ville, et nous-même en personne ayons veu et visité certaines maisons, édifices, cours et jardins, clos de mur, appartenants à notre amé et féaul conseiller, secrétaire de nos finances et audiencier de France, Nicolas de Neufville, scituez et assis ez fauxbourgs de la porte Saint-Honoré et de la rivière de Seine, sur le chemin allant de la porte à nos bois de Boulogne et Saint-Cloud, lesquels nous avons trouvé de notre part bien édifiez et à nous très-agréables, et principalement pour ce que notre dame et mère jouit aucuns jours, s'est continuellement tenue esdite maisons, tient encore à présent, et très-bien trouvée en bonne disposition et santé de sa personne, au moyen de quoi elle a désir et affection de soy y tenir, etc., ce qu'ayant fait entendre audit sieur de Villeroy. avons donné en échange la terre de Chantelou près Chartres, sous Montlery, estimée quatre milles livres contre lesdites maisons estimées six mille livres, et vulgairement appelées les Thuilleries (2). »

Ainsi furent acquises les Tuileries. Les parcs et les jardins artistement dessinés étaient fort rares alors; on préférait les grandes forêts aux épais ombrages; les jardins à compartiments étaient délaissés pour les vergers où pendaient en espaliers la pêche et le bon raisin de chasselas, comme aux treilles de Fontainebleau, si connues des archers de la garde. Ces symétries de parcs et d'arbres chevelus étaient inconnues au vieux temps; on s'occupait beaucoup plus de l'individu que de la majesté des masses. Les beaux jardins potagers étaient à l'usage du peuple, les arbres chevelus à l'usage des grands; les uns, symboles d'utilité pratique; les autres, des systèmes et des théories de la féodalité.

Sous les Carlovingiens, comme à l'époque des Capets, on comptait une haute hiérarchie d'officiers de palais, entièrement confondue dans l'organisation féodale. Fallait-il donner la coupe au suzerain, tenir son cheval de bataille, sceller ses chartes, il y avait pour chacun de ces offices un tenancier de la couronne; dans la marche du temps chacun de ces services du suzerain avait pris une plus grande extension, et s'était en quelque sorte civilisé. D'abord la vénerie : quel plus noble délassement que la chasse aux bois épais? François Ier, fou de courir le cerf à travers les taillis, aimait à franchir les mares d'eau sur un coursier fougueux, sans s'inquiéter des périls. Le roi s'était heurté plus d'une fois aux troncs d'arbres, et son corps était couvert de meurtrissures. La vénerie aux toiles se composait de cent archers sous un capitaine, qui suivaient le roi aux camps pour dresser ses tentes; parmi eux étaient choisis les six valets de limiers et les douze veneurs experts sur tous les faits du courre, selon le livre de Mgr. Phœbus, et à ladite vénerie devaient être constamment attachés cinquante chiens courants de belle prestance (3).

Ne confondez jamais la vénerie et la fauconnerie, noble éducation des dames, des jeunes pages dans le castel. Courir le cerf, suivre à la trace le sanglier,

(1) Pour prendre une juste idée de Paris à ce temps, il faut toujours recourir à ce plan admirable presque en relief, hôtel par hôtel, trouvé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Je préfère cette manière aux froids tracés des plans modernes.

(2) Paris, 12 février 1518, *Collection Fontanieu, portef. ad ann.* 1518.

(3) « Le roy a une venerie, qui s'appelle la venerie des toiles là où sont cent archers sous le capitaine des toiles à cent sols le mois, qui ne servent que de dresser les toiles et portent grand vouges à pied, et sont tenus les dits archers quand le roi va à la guerre en personne aller avecq lui pour tendre ses tentes, et sont compris du nombre des gardes, quand le roy est en camp, et à cinquante chariots, six chevaulx à chacun chariot qui ne servent que de mener les toiles par tout où le roy va et les planches pour les tentes. Ce capitaine a aussi 6 valets de limiers, et douze veneurs à cheval et son lieutenant, et a cinquante chiens courans et six valets de chiens pour les pencer. » (Fleuranges, *cy devise de l'estat de la venerie.*)

faire la louveterie à travers les plus épaisses forêts, c'était l'art du maître veneur. Le fauconnier avait pour mission de dresser les fiers oiseaux de chasse : adressez-vous pour cet art à messire Raoul de Cossé, premier panetier de France; élevé au titre de grand fauconnier, il commande à cinquante gentilshommes, tous très-habiles à dresser le faucon, et à cinquante fauconniers aides. Aux volières royales voltigent plus de trois cents oiseaux tous bien dressés, la crête à la tête et l'éperon à la patte. Tous marchands d'oiseaux doivent tribut au grand fauconnier, et nul n'oserait les vendre sans la licence dudit officier. C'est lui qui préside à la mue, et alors toute la fauconnerie est suspendue, si ce n'est qu'on laisse quelques faucons pour voler sur les perdrix (1). Oh! qui nous rendra ce noble art de la fauconnerie? Où sont les fiers oiseaux parés de leur bec et ongle d'argent, par les gracieuses mains des damoiselles?

Il n'y avait donc nul art plus plaisant au roi que la vénerie, et dans l'état militaire des châteaux, les veneurs formaient une des quatre compagnies, à savoir : vénerie, fauconnerie, gardes et artillerie. Les gardes se composaient de deux cents gentilshommes, « gens expérimentés et hommes qui ont bien servy ès bandes porteurs d'enseignes, guidons et vaillants hommes, qui ont tenu place pour mettre autour de la personne du roy, et ont lesdicts gentilshommes cent pour cent, et un chef, un capitaine, dont est pour l'heure présente le grand sénéchal de Normandie, et l'autre le vidame de Chartres, qui sont deux grands gentilshommes bien fondés de rentes, et on baille tousjours lesdictes charges à gens de grosse maison, et ont d'estat lesdicts capitaines chacun deux mille francs, et les gentilshommes sous eux vingt escus le mois, et portent haches autour de la personne du roy et font garde et guet la nuit quand le roy est au camp; mais en tout temps ils le font le jour, et vous asseure quand lesdictes bandes sont en armes, que c'est une bien merveilleusement forte bande, car il y a ès deux bandes quatorze ou quinze cents chevaulx combattants, et la pluspart tous gens expérimentés. Après cette garde, vous avez les plus prochains de la personne du roy, vingt-cinq archers écossois, qui s'appellent les archers du corps (2). »

Pourquoi, parmi ces gardes, y a-t-il un si beau privilége pour les Écossais? c'est que, depuis Charles VII proscrit et sans ressources, les gardes écossaises avaient donné le plus noble témoignage de fidélité à la couronne? Le roi Louis XI, si méfiant pour tous, s'abandonnait à la garde écossaise, à ces dignes archers qui s'abritaient dans les casemates des tourelles. Les gentilshommes, les archers des villes, pouvaient aisément conjurer contre la vie du suzerain si tristement murée à Plessis-lès-Tours, mais les braves archers de la garde écossaise obéissaient en aveugles sans rien s'enquérir. Leur costume était pittoresque et bien riche; ils portaient « un sayon blanc à une couronne au milieu de la pièce devant l'estomac, et sont lesdicts sayons tout couverts d'orfevrerie depuis le hault jusques en bas, et sont lesdicts archers sous la charge du sieur d'Aubigny, et couchent les plus près de la chambre du roy. Ledict sieur d'Aubigny est capitaine de tous les Écossois qui sont dans ces vingt-cinq, et encores cent hommes d'armes qui ne sont point compris ès gardes, et lesdicts Écossois incontinent qu'il est nuict et que le capitaine de la porte avec ses archers s'en est allé, va querir les clefs le capitaine des cent Écossois, non pas des vingt-cinq, et ont en garde la porte (3). » Les archers écossais étaient donc les véritables gardes du corps royaux avec charge de veiller sur la personne du monarque.

A leur côté étaient quatre cents archers français avec hoquetons aux couleurs du roi, tout couverts d'orfévrerie, rangés par compagnies de cent hommes, ainsi que les Suisses des ligues et cantons auxquels les portes étaient confiées. Enfin, venaient les gardes de la prévôté, qui assistaient le prévôt dans ses jugements pour les délits commis en l'hôtel. L'artillerie du roi formait une bande et compagnie à part, sous le grand maître; et qui aurait nié la belle tenue de l'artillerie, arme nouvelle qu'on cultivait avec ardeur sous M. de Genouillac? On façonnait les longues coulevrines semblables à des dragons de feu; les mortiers à bombes venaient d'être essayés au siége de Bresse; le canon jetait des boulets de pierre de soixante livres pesant; l'artillerie était destinée à d'autres miracles.

Quand la guerre appelait au loin ces nobles com-

(1) « Quand ce vient à l'esté, ils vont mettre leurs oiseaulx en mue; mais toujours il en demeure quelques uns pour voler les perdreaux avec les vautours, les lanerets et les tiercelets, et a une autre façon de faire merveilleusement belle la venerie et la fauleonnerie; car quand ce vient à la Sainte Croix de may qu'il est temps de mettre les oiseaulx en mue, les veneurs viennent tous habillés de vert avec leurs trompes, et les fauleonniers hors de la cour, pour ce qu'il fault qu'ils mettent leurs oiseaulx en mue, et le temps des veneurs approche pour courir les cerfs à force, et quand ce vient la Sainte Croix de septembre, le grand fauleonnier vient à la cour, pour ce qu'il est temps de mettre les chiens aux chenils, et chasse tous les veneurs hors de la cour, car les cerfs ne valent plus rien; mais le roy qui est à présent, faict tout autrement, car il chasse hyver et esté, et prend beaucoup plus plaisir à la venerie, qu'il ne fait à la fauleonnerie, et peut monter la despence de la fauleonnerie à trente-six mille francs sans l'estat dudict grand fauleonnier. »

(Fleuranges, *cy devise de l'estat de la fauleonnerie du roy de France.*)

(2) Fleuranges, *cy devise de l'estat des gardes du roy de France.*

(3) *Ibidem.*

pagnons de batailles, rien de mieux; ils passaient les Alpes, les Apennins, pour saluer Milan, Brescia, Venise, Naples, et leur incessante activité était ainsi préoccupée par la gloire. Mais que faire de ces bouillants gentilshommes lorsque la paix oisive les retenait aux châteaux du roi ou dans leurs propres manoirs : comment les distraire par des délassements dignes d'eux? La chasse au courre au cerf était bien une image des aventures à travers champs, mais dans ce plaisir de la solitude le seigneur ne brillait que par ses meutes, ses limiers, ses chevaux ardents. Il fallait un luxe de cours plénières, d'armoiries, de festins, à ces gentilshommes, pour se grouper en joyeuses bandes, se voir, se visiter, essayer en troupes dans des rencontres militaires si leur bras était toujours fort et leur armure de fine trempe; ce qui donnait grande popularité aux tournois. Une erreur historique serait de reporter plus loin que Charles VII l'époque la plus brillante des tournois. Au XIIe siècle, on se heurtait, sans doute, en combats singuliers, mais les joutes, les fêtes, les carrousels ne prirent une empreinte royale, une solennité grandiose qu'au temps de la chevalerie galante depuis Charles VII jusqu'à François Ier.

Le peintre, l'artiste, le régulateur de ces tournois, ce fut René d'Anjou (1), le digne comte de Provence, imagination fertile, singulière, qui passe sa vie à colorier la belle image des fêtes, à grouper l'amour, la malemort, les mystères de la Fête-Dieu, l'enfer, le purgatoire, le paradis, sorte de Dante artistique et décorateur. René d'Anjou, dans les loisirs de la ville d'Aix en Provence, avait écrit de sa main et enluminé un beau livre qui prend le titre *des Tournois du roi René* (2). On le dirait un vieux roi d'armes, chargé de résumer le code des joutes d'armes. Écoutez, vous tous, les solennités de ces passes de camp! Lorsqu'un prince ou roi veut donner fête et tournoiement à la chevalerie, il doit mander les messagers en tous lieux pour annoncer ses nobles intentions; les varlets d'armes qu'il choisit pour messagers doivent être polis, bienséants, et ne porter armes de guerre, car ils sont envoyés de paix et de plaisir. Sur leur poitrine et sur leur bonnet ils doivent arborer l'écu armorié de leur seigneur, car chacun montrera ses cimiers, ses supports de blason; le royal artiste a dessiné toutes les armoiries avec un fini parfait. Les messagers arrivent en face de la tourelle; les archers du seigneur les aperçoivent et la trompette sonne : que veulent donc ces beaux varlets, ces écuyers qui viennent de loin sur leur coursier? ils requièrent remettre charte scellée de leur sire au comte ou au châtelain de céans. « Entrez, prud'hommes, sous cette herse, et vous serez les bien accueillis! Sénéchal, menez ces messagers en la cour, festoyez-les avec du vin nouveau et du pain d'épice, ou de la cervoise. » Un genou en terre, les messagers remettent leurs lettres scellées au seigneur du castel, qui porte en son écu Bourgogne, Champagne, ou Anjou.

Le tournoi sera brillant! Quels préparatifs! quelle fête! les prud'hommes, vieux chevaliers, sont arrivés comme juges du camp; ils n'ont pas revêtu encore les armes de guerre; leur pacifique justaucorps est serré; ils ont couronné leur chef d'une toque surmontée d'une plume de héron. A quelle distance s'élève l'estrade pour les seigneurs, les dames, les jeunes varlets? est-elle assez haute, assez largement posée? le bois est bon, très-reluisant, on le garnira d'étoffes; les banderoles flottantes diront les couleurs de chaque chevalier. La lice est-elle parfaitement ordonnée? le terrain est-il uni, sablé; les cordes qui tiennent les chevaux sont-elles de bonne nature, et les prud'hommes qui briseront à coups de haches d'armes ces faibles obstacles en donnant le signal sont-ils suffisamment experts? Il faut maintenant visiter les écus, les pièces d'armes du blason, afin que nul chevalier discourtois ou rustre ne s'introduise dans une si belle compagnie : celui-ci porte une barre de bâtardise; celui-là un lambel de lignage (3). Par les pièces de l'écu, on savait les actions, la vie, la famille de chacun; certificat vivant de l'honneur des chevaliers de toute une lignée. La foule incessante encombre la cour d'honneur, le champ clos de la chevalerie; on se presse, on se réjouit d'espérance, lorsqu'on entend le son aigu des trompettes et bucines annonçant la passade ou pas d'armes, qui indique les lieux que traversera la procession des chevaliers avant de se rendre aux tournois. Quelle noble mêlée! quelle poussière glorieuse!

La scène des tournois est bien dessinée par le roi René, véritable tumulte de chevaliers qui se heurtent, se précipitent; leurs coursiers, entièrement caparaçonnés, gênent un peu leur mouvement; leur tête est surmontée d'un casque et cimier parfaitement travaillés où apparaît un symbole et souvent l'armoirie

(1) René d'Anjou, né le 13 janvier 1408, mourut à Aix, le 10 juillet 1480; il portait les titres de roi de Jérusalem et de Sicile, d'Aragon, duc d'Anjou, de Bar, comte de Barcelone et de Provence.

(2) Il est à la Biblioth. du Roi l'une des plus riches curiosités.

(3) L'art du blason est le plus doux passe-temps des âmes élevées; hélas! que de fausses pièces aujourd'hui! Le hibou a niché dans le noble nid du faucon. Sur la chevalerie il n'est rien de plus précieux que le livre de Sainte-Palaye, noble cœur à l'érudition naïve et sainte. J'oublie toutefois les beaux travaux du père Ménestrier, de l'ordre des Jésuites; sa *Méthode raisonnée du blason*, son *Traité de la chevalerie ancienne*, Paris, 1683; et son *Traité des tournois et joutes*, Lyon, 1669, sont de remarquables travaux d'histoire.

entière (1). Leur corps est couvert de toute pièce : cuissards, cuirasse, brassards, sans qu'on puisse apercevoir les moindres jointures. Le roi René a poussé l'exactitude si loin qu'il a crayonné à part toutes les pièces de l'armure pour que les prud'hommes puissent les comparer et les examiner à bon droit.

Si le règne de François Ier est l'époque de la chevalerie forte et galante, elle est également celle des armoiries et des devises qui se lient et se touchent dans le blason. C'est du XIVe au XVIIe siècle que les armoiries se régularisent par des signes héréditaires. Jusqu'ici les blasons se montrent irréguliers, capricieux; on ajoute des pièces aux écus sans motif. Mais à mesure que les titres deviennent fixes, les dignités plus certaines, les marques distinctives prennent un autre caractère de perpétuité. On commence à distinguer exactement les couronnes de duc, de marquis, de comte, de vicomte et de baron sur le chef; les supports reproduisent de bizarres souvenirs, la licorne si svelte, le griffon ailé, le lion lampassé; les émaux sont régulièrement écartelés de gueules, de sable, de vair, d'or, d'argent, d'azur avec l'opale, les cimiers hauts et parlants. Chaque blason porte désormais son cri d'armes qui exprime le caractère, la valeur, le souvenir des ancêtres. Ce grand symbolisme des devises, François Ier en travaille le sens et la portée; il se complaît à en composer avec sa sœur, la Marguerite bien-aimée (2); il est peu d'armoiries qui n'aient leurs cris d'armes, depuis *Mont-joie Saint-Denis*, du grand blason de France, jusqu'à ces petites devises de *Dieu soit en ayde*, *Fortis et fidelis*, si répétées sur les blasons de chevalerie.

Deux grands tournois, magnifique spectacle, furent donnés, dans cette première période de François Ier, l'un à Romorantin avec toute la solennité de la chevalerie, et dont il est partout question dans les chroniques; il occasionna sans doute de fortes dépenses, car plusieurs acquits de pelleteries, soies, draperies, en sont restés à la Chambre des comptes. Romorantin, cette belle contrée du Blaisois, peuplée de nobles châteaux, était parfaitement située pour les solennités d'un tournoi; il s'y prolongea quinze jours et il s'y brisa soixante-huit lances. Depuis le pas d'armes de Baudricourt et ses gorgiales festes, on n'avait rien vu de si merveilleux que cette incessante mêlée de chevalerie où François Ier assista en juge du camp. Le second tournoi fut célébré dans l'entrevue du Drap d'or, lorsque Henri VIII, roi d'Angleterre, vint saluer le roi de France; il s'y brisa également de bonnes lances, avec cette jalousie nationale qui séparait depuis des siècles les Anglais des chevaliers de France. A Romorantin, tout fut courtois comme dans une fête; mais au camp du Drap d'or on se combattit en véritables ennemis, avec ce terrible acharnement des hommes de bataille. Le sang coula et l'on eut à réciter des douleurs de part et d'autre.

La chasse, la guerre, les tournois, formaient comme la trilogie dans la vie de ces vaillants compagnons. Cependant à ces hommes étrangers aux cultures de l'esprit, il fallait sous le foyer domestique des jeux, des distractions, le soir, lorsque la lampe d'hiver éclairait la salle du château. Le jeu le plus antique, le plus vénérable dans les us et coutumes, c'étaient les échecs : comme le jeu des osselets, avait-il son origine dans les souvenirs de la Grèce et de Rome? ou bien fut-il transporté en France de l'Orient avec les présents du calife? Les pièces colossales des échecs du trésor de Saint-Denis se rattachaient à la période carlovingienne; il semble voir encore ces preux compagnons du grand Charles remuer de leur large main gantée de fer les pièces diverses de l'échiquier, le roi, le fou, la tour; crier de leur voix retentissante cette expression de victoire : *Échec et mat*, comme aux champs de guerre ils annonçaient la chute du gonfanon ennemi. On reportait l'origine des cartes à la folie de Charles VI, et le trésorier des épargnes n'avait-il pas payé : « à Jacquemin Gringonneux, peintre, cinquante-six sols parisis pour trois jeux de cartes en or et à diverses couleurs, pour l'esbatement du pauvre roi? » Aux romans de chevalerie, il est dit que les varlets et pages s'ébattaient avec les cartes et peintures. Durant les émotions à Paris, sous les Bourguignons et les Armagnacs, les cartes en prirent les couleurs et les souvenirs, en reproduisant les costumes de Charles V à Charles VI; les rois tous fourrés d'hermine : Alexandre, César, David, Charlemagne se montrent avec le trèfle ou fleur de lis des champs, la pique des batailles, le cœur d'amour et le carreau de l'arbalète. A leur côté, les nobles et chastes dames

(1) Voici quelques pièces sur les riches vêtements des tournois.

*Quittance d'une somme payée au plumassier du roi.* — 19 août 1517. *Collection Fontanieu, portefeuille.*

« En la présence de moy... notaire et secrétaire du roi notre sire, Claude Coquet plumassier suyvant la court dud. seigneur a confessé avoir eu et receu de Jehan Testu, conseiller et argentier d'icelluy seigneur, la somme de dix-huit livres tournois pour le payement de 4 xxnes plumes simples toutes blanches acheptées de luy dès le moys de novembre mil cinq cens et quinze pour servir au roy notre d. seigneur, et douze autres gentilshommes retenuz par icelluy seigneur, pour estre de sa part à combattre à pied à la barrière avec et contre luy en la seconde cour du chastel de Vigesve le jour du Tournoi qui fist en lad. ville à courir la lance à l'annel pour la veuhe des seigneurs magnifiques Jullien et Loreus (de Médicis) frère et nepveu du pappe notre saint père. »

« Quittance pour le tailleur du roy d'une somme à lui payée pour fournitures à façons d'acoustremens qui devoient servir à un Tournoy au château de Vigevano et qui fut donné à Romorantin. » — 3 février 1518. *Collection Fontanieu, portefeuille.*

(2) Marguerite avait plusieurs devises : 1° Un souci tourné vers le soleil avec ces mots : *Non inferiora secutus;* 2° Un lis entre deux marguerites, avec cette inscription : *Mirandum naturæ opus.*

Judith la forte, Rachel la pure, Pallas l'antique, et Argine le poétique nom des romans de chevalerie. Quant aux varlets, sous leur riche costume qui ne reconnaît le brave Lahire, l'Hector d'Homère, Ogier le Danois de l'époque carlovingienne, et le fier Lancelot du Lac, des traditions de la Table ronde? Les cartes reproduisaient par leur nombre les troupes de chevalerie, les compagnies des hommes d'armes sous les varlets, car le titre de servant et de varlet n'était alors nullement vil, et il y avait de nobles hommes qui le portaient, la tête fière et haute. Maintenant mêlez les cartes, coupez, faites le jeu : que signifient ces quatre quadrilles, si ce n'est les factions qui déchiraient le royaume à l'époque de Charles VI, les partis de France, d'Angleterre, de Bourgogne et d'Isabeau de Bavière (1)?

C'est la représentation de tout un mystère que le jeu des tarots : l'empereur, la reine, le chevalier de la coupe et de l'épée, la tour si haute, le fol du roi, le pendu à la triste figure, et la malemort de la danse macabre. Merveille à voir tout cela s'agiter dans les combinaisons du jeu qui plaisait tant aux dames dans les longues soirées d'hiver; sorte de reproduction vivante des actes de la vie. Laissez aux vieux chevaliers les échecs qui brisent le crâne par les combinaisons; aux soudards, aux Suisses, aux lansquenets, les dés qui bruissent dans le cornet de cuir, comme les ossements d'un pendu qu'agite le vent; les dames, les jeunes gentilshommes, sous François Ier, préférèrent les cartes peintes, enluminées d'or et de carmin, qui amusent les yeux et délassent l'esprit, car cette société aimait les jeux, l'agitation, les plaisirs. Quand on parcourt le journal de Louise de Savoie, si tendre, si alarmée sur la vie de son fils, on ne voit que souvenir de blessures que François Ier a reçues en jouant et s'ébattant comme un fol page qu'il était. On se séparait en troupes : « Il faut, disaient les pages, assiéger le comte de Saint-Pol, le sire de Bourbon dans son hôtel où il dort pleinement. » Et alors tous ces jeunes hommes s'armaient de bâtons, de roseaux, se groupaient en troupes pour escalader les murs, et l'on dirigeait la guerre à coups de pommes et de boules de neige, si l'hiver était en froidure. La dure empreinte que François Ier gardait au front, cette cicatrice qui l'avait obligé de raser sa tête, il l'avait reçue dans ces fols jeux de bâtons et d'épées; plus étourdi qu'un page, le roi ne craignait pas le péril, il se jetait l'esprit en joie, partout en aveugle, et c'est ce qui alarmait sa tendre mère.

Cette société festoyait incessamment carnavals, coutumes, feux de joie, anniversaires : étiez-vous de la basoche, clercs, écoliers, que de fêtes et ébattements dans les prés et champs, et folies pour les jours de fêtes? Ici les masques, momerie et charivari (2); puis la chevauchée de l'âne faite en la ville de Lyon (3), ou le plaidoyer de maris ombrageux (4) sur le privilége des masques qui tiennent les dames en exhaussement et bonne émotion; là le bœuf gras qui fait sa procession en toutes les villes (5); la fête des fous (6), et la Mère Folle de Dijon. Le fondateur de cette fête fut un comte de Clèves, allié de la maison de Bourgogne; et plus de cinq cents bourgeois s'amusaient tous portant le bonnet à trois couleurs, signe de la marotte des fous ; la Mère Folle avait cinquante hommes pour sa garde, syndics de la ville de Dijon, par mandement de monseigneur de Bourgogne. A chaque réception on disait mille folies, dans le brevet de maîtrise : « L'an mil courant, après celui climatérique de la rocelle, au mois où les volailles sont de saison, les enfants de par mère mirélifiques et superlatifs loppinants de l'infanterie ; à tous fous, archifous, lunatiques, vieux et nouveaux almanachs, sans calendriers, passavants, sans arrêts, présents, futurs et à venir, salut (7). » En tout le royaume n'existait-il pas la confrérie des enfants sans souci(8), en lutte perpétuelle contre *maistre Ennuy* le plus blême de tous les hommes? et le prince de plaisance, le prince d'amour, le prince de la plume (9), puis l'abbé des cornards d'Évreux (10) qu'on menait promener dans la ville et les villages de la banlieue, monté

(1) Il existe de savantes *Recherches historiques sur les cartes à jouer*, par Bullet, Lyon, 1757, petit in-8o, dédié au marquis de Paulmy. Voy. aussi *Éclaircissements historiques sur l'invention des cartes à jouer*, par l'abbé Rive, dans sa *Notice d'un manuscrit de la bibliothèque du duc de la Vallière, intitulé le roman d'Artus, comte de Bretaigne*, Paris, 1779, in-4o.

(2) *L'origine des masques, mommerie, bernez et revenez es jours gras de caresme prenant, menez sur l'asne a rebours et charivary, le jugement des anciens pères et philosophes sur le subject des masquarades, le tout extrait du livre de la mommerie de Claude Noirot, juge en mairerie de Langres.* A Langres, par Jehan Chaveau, imprimeur et libraire, 1609.

(3) *Recueil de la Chevauchée faicte en la ville de Lyon le dix septiesme de novembre 1578, avec tout l'ordre tenu en icelle.* A Lyon, par les trois supposts.

(4) Plaidoyer 52, des *arrests d'amours*, 2 vol. in-8o, Amsterdam. 1731. — (5) *Voy.* l'origine du bœuf gras dans un ouvrage d'Alexander ab Alexandro intitulé : *Genialium dierum*, lib. VI.

(6) *Mémoire pour servir à l'histoire de la fête des fous, qui se faisoit autrefois dans plusieurs églises*, par du Tilliot. Lausanne, 1741, in-4o.

(7) Lettres originales d'un gentilhomme de Bourgogne (du Tilliot), sur l'institution de la *compagnie de la Mère Folle de Dijon*, insérées dans le *Mercure*, janvier 1724.

(8) Clément Marot, qui avait passé une partie de sa jeunesse avec *les enfants sans souci*, a composé pour eux une ballade (1512).

Qui sont ceux-là qui ont si grand'envie
Dedans leur cueur et triste marisson
Dont cependant que nous sommes en vie
De maistre Ennuy n'escoutons la leçon?

(9) Voyez *Traité de la chevalerie ancienne et moderne*, par le père Ménestrier.

(10) *Abbas cornadorum. Les triomphes de l'abbaye des cornards,*

sur un âne, et si grotesquement habillé. Quelles folles paroles, quels joyeux propos : « De notre bon âne, du meilleur, du plus excellent, nous devons faire la fête; en route il trouve un chardon et lui coupe la tête (1). » Quel bon réveil que celui de Roger Bontemps (2), type d'une époque réjouie : dévidez le jeu de la pelote, bons chanoines d'Auxerre (3). A chaque fête, à chaque anniversaire son divertissement; à la Saint-Jean, un petillant feu de joie; à la Saint-Martin, à Noël, à Pâques, danses et banquets joyeux.

La plus belle, la plus réjouissante de toutes ces fêtes, était celle de l'antique et magnifique ville d'Aix, qu'institua le bon roi René d'Anjou; une procession était alors le dénombrement de la cité, l'expression d'un noble souvenir. A Beauvais, à la Fête-Dieu, les femmes précédaient les hommes en souvenir de Jeanne Hachette, la courageuse fille. René d'Anjou, ce roi artiste qui dessina son beau blason de Hongrie, face d'argent et de gueules; de Sicile, d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules; de Jérusalem, d'argent avec une grande croix intencée d'or; d'Anjou, d'azur semé de fleurs de lis d'or, bordé de gueules, et sur le tout, d'Aragon d'or à quatre pals de gueules. Ce René, qui façonnait les tournois, les passes d'armes, voulut aussi laisser les statuts de sa belle procession en la ville d'Aix en Provence, représentation de tout un mystère du moyen âge.

Au doux mois de mai, quand le souffle tiède du printemps a ranimé les fleurs, le peuple se rassemble; les gentilshommes doivent élire le prince des amoureux, et le peuple son dictateur; et avec ceux-ci se fait élection du roi des cabaretiers, des maquignons, des manouvriers. Ces choix accomplis, chacun va prendre à l'hôtel de ville son costume bigarré comme un blason. Ce cri aigu des fifres et des tambourins, c'est la passade qui annonce la procession de la Fête-Dieu (4); partout s'agitent les bannières; le cortége va suivre cette rue, ce carrefour. Enfants, peuple et bons bourgeois, la fête s'annonce : quel est ce personnage la couronne au front, le sceptre en main, qu'une multitude de démons harcèlent? il saute de droite et de gauche comme un possédé; une femme est parmi les démons et y représente la concupiscence; la multitude donne à ce roi le nom d'Hérode, expression de la royauté abrutie avec ses mauvaises passions et ses instincts vicieux. A quelques pas vient l'*armette* ou la petite âme, enfant gracieux, nu comme le Jésus de la crèche. Ainsi, à côté de la royauté sensuelle, l'innocence persécutée portant sa croix; heureusement, pour la préserver s'offre l'ange gardien, et tous deux se réfugient sous le signe de la rédemption; en vain les démons les poursuivent en exprimant la passion charnelle. Peuple inconstant, voici ton ingratitude : Moïse montre les tables de la loi aux Juifs réunis qui se groupent sous le veau d'or; alors un d'entre eux jette un chat vers les cieux, image de la trahison et de la gourmandise; souvenir de l'Égypte et de la longue captivité; à ceux qui adorent le veau d'or on peut bien rappeler la servitude des bords du Nil. Alors se montre la reine de Saba, l'admiratrice de Salomon, celle qui loua sa sagesse; noble, richement parée, ses contours sont moelleux et cadencés. Le roi René a composé lui-même l'air de la reine; ses trois dames d'atours dansent autour d'elle, tandis que son chevalier tient l'épée nue surmontée d'un petit château de carton, symbole et attribut de la royauté féodale. Ce beau mystère de la ville d'Aix représentait encore les trois mages, le massacre des innocents, la purification du temple, la passion du Sauveur du monde; saint Christophe, expression des géants; les chevaux frux ou fringants, jeux des nobles gentilshommes qui multipliaient les évolutions alertes dans des chevaux de carton richement caparaçonnés.

La cérémonie de la Fête-Dieu d'Aix, ou pour parler plus exactement, la représentation du mystère, est la plus exacte expression des jeux, des folies de l'époque de François Ier, où tous les plaisirs étaient bruyants et les cérémonies agitées. Temps curieux! à côté de la dignité de roi de France, il y avait celle de roi des ribauds, de pape des sots, d'abbé des cornards; on raillait, on plaisantait sur les choses même saintes; la langue n'avait pas ce caractère de précision et de chasteté des époques plus raffinées; et au-dessus de tout cela une fidélité, une croyance de gentilshommes, qui faisait considérer comme une action lâche, déshonnête, le manquement à sa parole. A la première époque de François Ier commence l'élégance des formes et des costumes véritablement chevaleresques : en guerre, l'armure pesante et lourde ne se distinguait que par la trempe de l'acier et le fini du travail, si admirablement façonnée avec des représentations de bataille, comme sur le bouclier d'Achille; au castel, à la cour, les gentilshommes avaient un costume d'apparat pour les fêtes et les délassements. Les hommes portaient la tête rasée, le front haut et nu, la barbe longue et pointue; le roi avait peu de cheveux, et jamais l'imitation ne se fait attendre quand le souverain a pris un costume; sur cette tête rasée on

*sous le receveur en décimes fagot, abbé des cornards, contenant les criées et proclamations faites depuis son advénement jusqu'à l'an présent, plus l'ingénieuse lessive qu'ils ont cornardement montrée aux jours gras en l'an* 1540. Rouen, 1587, petit in 8o (très-rare). — *Voy* une savante explication sur ce sujet dans le *Mercure* d'avril 1725.

(1) *De asino bono nostro*
*Meliori et optimo*
*Debemus* faire fête.

En revenant de Gravignariâ,
Un gros chardon *reperit in viâ;*
Il lui coupa la tête.

(2) *Mercure*, décembre 1737.

(3) *Mercure*, mai 1726.

(4) *Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix*, par

portait habituellement un bonnet de soie ou de velours, relevé d'une longue plume; on l'appela chapel, comme diminutif de chaperon, la calotte fut laissée aux clercs, le mortier aux magistrats. Louis XI seul avait adopté un moment la calotte, car il tenait peu à la dignité du costume ; la médaille de la Vierge, en plomb, relevait seule cette coiffure de cuir ou de soie salie par l'usage et le temps.

Ce changement notable dans le costume dont j'ai parlé, s'opère surtout dans la première période de François Ier : le pourpoint et les culottes furent taillades, les manches plissées et touffues sur l'épaule. Le roi, un peu gros des épaules et du cou, voulait dérober ce manque d'élégance. On ne couvrit plus son corps d'un ample manteau, alors raccourci selon la méthode italienne; le soulier à la poulaine tombait en désuétude comme un vieil usage de Charles VI. Sur la poitrine, chacun portait ses armoiries, afin de dire à tous son origine. Un chien en laisse, un faucon sur le poing, étaient le témoignage vivant de la race noble.

Les femmes, sous François Ier, changèrent également leur vieux costume du XIVe siècle. Sous Philippe le Bel, les miniatures nous les représentent un bonnet énorme et pointu sur la tête, comme aujourd'hui encore les femmes du pays de Caux. Du haut de cette coiffure pend un riche voile de gaze très-fine, qui dérobe les cheveux; le cou et une partie de la gorge se voient à nu. Au XVe siècle déjà, cette mode s'est modifiée : voici le costume d'Isabeau de Bavière; cette femme si élégante et si légère porte un bonnet en cœur fort élevé, surmonté d'une aigrette d'où pend un long voile; partout d'étincelantes pierreries sur le cou, au bras. Les dames étaient très-déréglées dans leurs caprices ; « surtout les accoutrements de tête étaient fort étranges (1); car les dames portoient de hauts atours de la longueur d'une aune ou environ, aigus comme des clochers, desquels descendoient par derrière de longs crêpes à riches franges, comme etendard. » Ce genre de coiffure excita vivement l'anathème des prédicateurs; un carme fit tant de bruit qu'aucune femme n'osa paraître à ses sermons avec ses *hennins*. « Mais, après le sermon, elles relevèrent leurs cornes comme les limaçons, lesquels, lorsqu'ils entendent quelque bruit, retirent et ressèrent tout bellement leurs cornes, et ensuite, le bruit passé, les relèvent plus grandes que devant. Lors firent les dames après le département du carme. »

Rien de plus coquet que le costume des femmes sous François Ier : on détacha les cheveux en boucles surmontés d'une petite toque à l'espagnole; on échancra les tuniques de manière à mêler l'éclat de la chair aux feux des pierreries; un corset prit exactement la taille; Charles VIII apporta d'Italie la robe de velours courte qui laissait voir les pieds. Ainsi était vêtue Mme de Chateaubriand. Ces petits détails ne sont point étrangers à la grande peinture d'une époque; ils y entrent comme des éléments essentiels; les faits généraux ont une physionomie uniforme, monotone ; l'histoire ne prend d'intérêt que par ces tableaux de mœurs et d'habitudes. Quand les temps ont passé sur les générations mortes, on aime à reproduire toutes les traces qui les font connaître : ne vous est-il jamais arrivé de vous arrêter dans une vive et profonde contemplation devant ces tombeaux des vieux âges, où se trouvent représentés un seigneur et sa femme, les mains jointes, froids comme le marbre, et priant ainsi le Dieu éternel de les recevoir dans sa miséricorde? Ces cœurs que la tombe a refroidis, ces corps que les vers destructeurs ont dévorés, vivaient pourtant à ces brillantes cours : il y a quelques siècles, que, revêtus de riches habits, ils assistaient aux fêtes de chevalerie, aux bruyants tournois; notre imagination ne peuple-t-elle pas ces tombeaux de fantômes brillants, couverts de justaucorps, de pourpoints et de chapels de velours? Telle est l'histoire : elle se complait à pénétrer dans les vieux temps pour les faire revivre ; et on ne les fait revivre qu'en dessinant tous les traits même les plus indifférents d'une époque.

## CHAPITRE XIII.

### ESPRIT LITTÉRAIRE DE LA PREMIÈRE PÉRIODE DE FRANÇOIS Ier.

État des lettres au XVe siècle. — Tendance de la littérature. — Dernière trace des trouvères et des troubadours. — Les romans de chevalerie. — Traduction en prose. — *Le roman de la Rose.* — *Le Rosier des guerres.* — *Les Déduits de la chasse.* — Poésies de Christine de Pisan, — de Charles d'Orléans. — Histoire. — Tendance des chroniques aux XIVe et XVe siècles. — Froissard. — Philippe de Comines. — Influence de la renaissance. — L'Italie a-t-elle agi sur la France? — Dante. — Boccace. — Bojardo. — Arioste. — Guichardin. — Machiavel. — Ce qui produit la renaissance. — Études grecques. — Les langues. — La philosophie. — Le droit. — Influence sur l'esprit littéraire. — Clément Marot. — Rabelais. —

Antoine Ruffi, de Marseille, 1655. — *Esprit du cérémonial d'Aix en la célébration de la Fête-Dieu*, par Pierre Joseph de Haitze; Aix, petit in-12, 1758. — *Explication des cérémonies de la FêteDieu d'Aix en Provence;* Aix, in-12, fig., 1777.

(1) Paradin, *Annales de Bourgogne.*

Fondation des études. — Les savants à Paris. — Esprits de texte, de philosophie et de discussion.

## 1400 — 1525.

Un fait considérable par le jour nouveau qu'il jette sur l'histoire nationale, a été déjà indiqué dans ce livre; c'est qu'il existait une littérature large, complète, curieuse surtout, à l'instant où le XVIe siècle apparut avec son principe et sa force de rénovation. Le moyen âge fut une époque très-littéraire, et lorsqu'on jette les yeux sur cette masse de poëmes produits par les XIIIe et XIVe siècles, et sur les milliers de manuscrits qui révèlent l'esprit et les mœurs de cette époque, on ne peut contester la présence d'un génie puissant et fort.

Sans doute cette littérature a ses formes et son type spécial, aujourd'hui vieillis; elle passe avec les habitudes d'un temps, mais quels sont les produits de l'esprit qui ne s'avancent pas vers d'incessantes rénovations? quelle est la forme qui peut se promettre l'immortalité? Cet amour-propre de chaque génération pour ses œuvres est une tristesse orgueilleuse de notre nature, une de ces vaines protestations contre la mort de toutes choses. Qui sait ce que deviendront les feuilles que nous jetons aujourd'hui au vent des passions? Les XIVe et XVe siècles eurent leur littérature nationale; quelques débris existaient encore de ces poésies des trouvères et des troubadours, chants si populaires aux cours plénières du moyen âge; ils se récitaient comme les noëls de la crèche, le cantique des pastourels aux longues veillées du soir.

La popularité littéraire la plus grande, la plus généralisée à cette époque, se rattache surtout aux poëmes de chevalerie qui avaient si profondément remué les époques féodales. Nulle renommée poétique ne put se comparer à cette pléiade de grands romans, depuis *Roland* jusqu'à *Lancelot du Lac* et *Tristan le Lionoys*. Le triomphe de la littérature chevaleresque et nationale s'accomplit dans la période de Charles VII à François Ier; elle exerce son influence de courage et d'honneur sur toute cette génération. Un siècle devient ce que la littérature le fait; quand elle répand de nobles idées, il inspire de belles actions; avec des livres immondes, qui peut espérer une certaine grandeur de sentiments? Ce sont les poëmes de *Roland* et de *Lancelot* qui produisirent Bayard et la Trémoille; la loyauté des grandes histoires de chevalerie prépara un siècle si pur dans la renommée. Cette popularité des romans du moyen âge s'accrut et se multiplia par les traductions en prose qui, presque toutes, datent de la période de Louis XI à François Ier; la langue primitive des poëmes versifiés avait vieilli; cette continuité de rimes jetées dans des milliers de vers avait de la monotnoie : bien des mots n'étaient plus compris par cette génération, et d'ailleurs on pouvait grandir encore dans des traductions les caractères et les héros des poëmes du moyen âge. Tel fut le labeur littéraire des XIVe et XVe siècles : partout on se mit à l'œuvre pour rendre en prose les vieilles histoires de Turpin, les romans de Charlemagne et de la Table ronde, les nobles exploits des paladins, la gigantesque histoire de Roland, mort à Roncevaux, quand la vaillante arrière-garde de Charlemagne est écrasée sous les rochers étincelants. Oh! qu'ils sont tristes les entretiens d'amour de Lancelot du Lac et de madame la reine Genièvre (1)! Voici Tristan le Lionoys, les quatre fils d'Aymon sur leur noble cheval Bayard; flétrissure éternelle sur toi, Ganelon de Mayence, et sur toute cette race discourtoise de Pinabel! Au XVIe siècle, tous ces romans de chevalerie reçurent de longs développements sous l'impulsion de François Ier, à qui la plupart furent dédiés. Quand vous parcourez la longue galerie des Manuscrits à la Bibliothèque du Roi, partout de droite et de gauche vous voyez ces immenses volumes qui contiennent les romans de nos aïeux, écrits avec une patience, une résignation de copiste indicibles. Dès que l'imprimerie se popularise un peu à Venise, à Padoue, ces longs romans apparaissent sous les investigations et les corrections même des Aldes; comme ce sont les livres populaires, on spécule sur cette littérature; les tirages se font en grand nombre pour l'usage des dames, des varlets dans les veillées du castel. On abrége même ces loyales légendes à l'usage du peuple. Le petit poëme des *Quatre Fils d'Aymon*, ce livre naïvement résumé, qui se vned encore par milliers dans les campagnes, eut sa première origine sous François Ier. Et la galante histoire de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone*, et *Jehan de Scintré et la Dame des belles cousines*, et *Maître Jean de Paris et la princesse de Navarre*; tous ces abrégés des longs romans ou légendes chevaleresques furent écrits à cette première période, avec cette popularité des nobles choses et des grandes actions qui contribue plus qu'on ne croit à l'esprit franc et loyal de toute une génération de gentilshommes.

A côté des vastes poëmes de chevalerie, le livre alors le plus répandu ce fut *le Roman de la Rose*, qui (par un phénomène peut-être unique dans la littérature) garda la souveraineté de la mode pendant plus de deux siècles; l'auteur primitif du roman de la Rose est Guillaume de Lorris (2), mais le livre dut

(1) Comparez mes travaux sur *Charlemagne* et *Philippe-Auguste*.

(2) Guillaume de Lorris, né à Lorris, près de Montargis sur la Loire, mourut en 1240.

son éclat à Jehan de Meung (1), le détracteur des choses saintes et des dames. Chaque période de vingt ans a son livre dominateur, populaire, et *le Roman de la Rose* (2) ne fut jamais détrôné : pourquoi cela? c'est qu'il reproduisait en langage mystique ou moqueur les sentiments, les idées, les émotions contemporaines; c'était à la fois un traité d'amour, une dissertation de théologie, et un tableau allégorique de la vie sociale. Que signifie cette ardente convoitise pour conquérir la rose? Qui défend cette entrée du beau castel en fleur? La rose est-elle le symbole de la sagesse ou de l'amour? Cette incessante intervention de dame théologie, au milieu des bocages fleuris, fait du *Roman de la Rose* un symbolisme scolastique que la génération seule savait expliquer, car un livre ne peut être populaire que lorsqu'il est bien compris par les masses.

La *rose* devint désormais le titre formulé de toute production; lorsqu'une forme a des succès elle trouve nécessairement mille imitateurs; il y a toujours le troupeau qui accourt derrière la pensée mère; on écrivit donc *le Rosier des guerres*, sorte de méthode dictée par Louis XI, afin de donner à son successeur quelques pensées de politique et de stratégie; *le Verger d'honneur* récita la campagne de Charles VIII en Italie et à Naples. Désormais, dans les miniatures, on ne voit que bosquets et vergers avec la rose qui s'épanouit, fusion de l'idée amoureuse dans la scolastique. *Les Déduits de la chasse* (3) apparaissent aussi comme une manière d'expliquer l'art si populaire de courir les bois au son du cor retentissant. Nul ne peut égaler le livre de Phœbus de Foix sur le courre des bêtes sauvages et des oiseaux de proie (4). Dame théologie s'applique à tous les arts, à toutes les sensations. Phœbus ne s'occupe si activement de la chasse que parce qu'elle fait éviter les sept péchés mortels; or, qui fuit ces maudits péchés selon notre foi, doit être sauvé : « doncque bon veneur aura en ce monde joye, liesse et après aura paradis encore. » Avec les *Déduits* viennent aussi les formes des *royaux lignages*, sorte de généalogies historiques Ainsi, *rose, vergiers, branches, royaux lignages*, voilà la même uniformité de ces titres populaires qui se produisent à chaque époque.

Deux caractères poétiques me paraissent clore la poésie purement moyen âge : Christine de Pisan et Charles d'Orléans apparaissant dans la période de moins d'un siècle d'intervalle. Christine de Pisan (5), cette femme extraordinaire, non moins célèbre que Marie de France parmi les poëtes anglo-normands, est tout entière mêlée aux règnes de Charles VI et de Charles VII. Adversaire poétique du *Roman de la Rose*, Christine défend les femmes contre les calomnies de Jehan de Meung (6); il n'est aucun des tristes événements de cette époque agitée qu'elle ne célèbre avec un cœur chaud et patriotique; or, quel que soit l'éclat de sa poésie, elle reste encore dans les idées et les formes du moyen âge, et dans les traditions de Guillaume de Lorris, de Jehan de Meung et de Chastellain; l'esprit de renaissance ne s'est point imposé à Christine.

Charles d'Orléans (7) appartient à la même forme poétique; sa vie a été celle d'un brave et digne prince toujours en armes; captif à la triste défaite d'Azincourt, il console sa prison par les ballades et les rondeaux; poëte de la vieille société, il chante l'amour comme les trouvères et les romans des preux; s'il remplit ses vers d'idées ingénieuses, pures et fines, elles n'empruntent rien qu'aux traditions du passé, qu'à ses souvenirs, à cette longue lignée de poésies chevaleresques qui prennent leur origine aux romans des douze Pairs, sans nulle intervention encore des livres de la Grèce et de Rome. La patrie a une littérature à elle, fine, spirituelle, sans mélange de mots latins et de pensées classiques; non, ce n'était pas une époque sans esprit et sans lumière, comme un point ténébreux jeté entre l'ère romaine et le XVIe siècle, que ce moyen âge qui finissait par cette pléiade poétique du *Roman de la Rose*, d'Alain Chartier, de Chastellain, de Catherine de Pisan et de Charles duc d'Orléans. Le dirai-je? c'est avec une indicible mélancolie que je vois s'éteindre alors cette littérature nationale sous la lourde pesanteur de l'école savante.

Et en histoire, quels plus beaux monuments que les chroniques du XIVe siècle? Depuis Charles V, la Chronique de Saint-Denis, devenue pour ainsi dire le journal officiel de la royauté, est dictée par le chancelier : l'histoire, telle que l'a comprise Juvénal

(1) Jean de Meung, né à Meung-sur-Loire, près d'Orléans, au milieu du XIIIe siècle, mourut vers 1322.

(2) La Bibliothèque Royale possède un grand nombre de Mss. du *Roman de la Rose;* les plus curieux sont les nos 2739 et 2742, fonds de la Vallière, et surtout le no 196, fonds de Notre-Dame, écrit vers 1330.

(3) *Les Déduits de la chasse* furent écrits par Gasse de la Bigne, sur l'ordre du roi Jean, pour l'instruction de son fils Philippe. Bib. Royale, Mss. du Roi, no 7626.

(4) *Le Miroir de Phœbus, des Déduits de la chasse, des bestes sauvages et des oyseaux de proie*, Bibliothèque Royale, Mss. Cet écrit de Phœbus a été imprimé avec celui de Gasse de la Bigne.

(5) Christine de Pisan, née à Venise vers 1363, vint à l'âge de cinq ans se fixer à Paris avec sa famille. On ignore l'année de sa mort.

(6) Avec la manie contemporaine de voir de la politique en tout, on a fait de Christine de Pisan presque un écrivain de journaux, dans un essai qui a paru en 1838.

(7) Charles d'Orléans, fils aîné de Louis de France et de Valentine de Milan, né à Paris en 1391, mourut le 4 janvier 1465. Les Bibliothèques du Roi et de l'Arsenal possèdent les Mss. des poésies de Charles d'Orléans; elles ont été publiées par M. Champollion.

des Ursins (1), n'accepte pas un seul fait qui ne soit d'une vérité absolue, authentique, afin qu'on puisse dire, même en justice : « Cela se lit aux chronicles de Saint-Denis, en France. » Ce caractère de vérité en histoire est déjà une admirable chose, et quoi de supérieur à cette enquête accomplie avec une réputation d'authenticité si grande qu'on la prend en témoignage! Qui peut s'égaler à Froissard? Nous tous historiens orgueilleux et philosophes; nous tous superbes juges des nations, avons-nous quelque chose de comparable à ces tableaux animés, à ces peintures fraîches, si colorées, à ces admirables tapisseries de castels que le chroniqueur étale sous nos yeux? Aujourd'hui même c'est un titre de gloire que de ressembler à Froissard, dont les récits apparaissent comme les arabesques qui ornent les vieux manuscrits sur parchemins, ou bien comme les pierres brillantes qui couvrent les missels.

Quelle est notre œuvre qu'au bout de cinq siècles on pourra lire encore comme cette belle Chronique de Froissard? Et vous tous, Monstrelet (2), George Chastellain (3), Juvénal des Ursins, n'êtes-vous pas des historiens à mettre en parallèle avec les plus belles œuvres de l'antiquité? Vous êtes des penseurs aussi, mais à travers la robe naïve de vos impressions et sans pédantisme d'école. Voulez-vous une tête sérieuse à pensées de gouvernement? voici Philippe de Comines (4), qui nous a fait si vivement pénétrer dans la vie intime de Louis XI au Plessis-le-Parc; grand peintre, il a de plus que Froissard l'intelligence des questions politiques; il a vu et touché les affaires. Tandis que Froissard, simple conteur, nous introduit naïvement dans la vie publique de la société, Philippe de Comines va droit au cœur de Louis XI et nous dévoile ses replis profonds.

Il a fallu constater un fait primitif, fondamental, quand on touche l'époque de la renaissance; c'est que cette influence du XVIe siècle sur la marche de l'esprit humain n'a été véritablement qu'une cause de transformation, et non un principe de création. Antérieurement il existait une riche et forte littérature avec ses œuvres, son caractère; le XIVe siècle était splendide en poésies, en histoires, en chroniques; peut-être toutes ces œuvres n'avaient-elles pas ce type de pureté correcte qui marque l'antiquité grecque et romaine; mais elles avaient ce charme de nationalité naïve qui remue profondément l'imagination et le cœur. Ce qu'on appelle la renaissance des lettres nous vint évidemment par l'Italie, la véritable voie de communication par où les idées grecques et romaines arrivèrent au milieu de nous.

Elle fut riche et magnifique aussi, la littérature italienne depuis Dante jusqu'au Tasse; mais je l'ai dit déjà, ce serait une curieuse question à examiner que celle de savoir si l'idée première de cette littérature ne vint pas de la France, et si les Italiens, par exemple, ne furent pas seulement de spirituels arrangeurs du moyen âge. L'opinion commune est que François Ier rapporta de Milan, de Florence et de Venise, les premières impressions du beau, et que de là date la renaissance des idées et des formes littéraires; or je ne crois pas ceci complétement exact. Après les premiers essais d'une muse dont les efforts et le caractère ne sont pas parfaitement dessinés, Dante peut être considéré comme le fondateur et le père de la littérature italienne. Sa vie nous rappelle une circonstance qui le rattache à la pensée de l'école française: Dante vint étudier à Paris et au milieu des orages, des factions, l'impression de ses premières études ne s'effaça jamais. En comparant la partie religieuse de sa poésie avec les fortes études théologiques de l'université de Paris, on pourra trouver la vive empreinte des idées et des débats philosophiques de l'époque; son divin poëme, on le dirait emprunté aux porches de pierre de quelques cathédrales, à ces sculptures immobiles où l'on voit le ciel reproduit par la nef des bienheureux, l'échelle mystérieuse de Jacob, puis le purgatoire et l'enfer qui s'ouvre pour les tourments éternels. Ces idées du moyen âge ne sont point italiennes; Giotto, qui le premier les dessina aux fresques du Campo Santo de Pise, est postérieur à Dante; lui-même fut un écolier d'université et le compagnon de Dante à Paris. Les basiliques de Rome et de Florence ne présentent aucun de ces types de cathédrales de France et d'Allemagne; ces lugubres tableaux n'allaient pas aux riantes pensées de l'Italie (5). Dante n'a emprunté que la belle langue de la patrie; ses idées mystiques, il les a transportées du ciel grisâtre du Nord, de ces disputes d'université qu'il avait écoutées dans son logis de la rue de la Calandre.

Boccace, plus peut-être que Dante encore, doit la pensée de son œuvre immortelle à la France du moyen âge. Lorsqu'il plaça, gracieux conteur, les récits de son *Décameron* dans la bouche des jeunes femmes couronnées de fleurs sur les bords de l'Arno, n'avait-il aucun souvenir de ces récits de fabliaux si populaires aux XIe et XIIe siècles? La science gaie lui

(1) Jean Juvénal des Ursins, né à Paris en 1388, suivit d'abord la carrière de la magistrature, puis l'état ecclésiastique, et parvint à l'archevêché de Reims en 1449; il mourut le 14 juillet 1473. Son frère Guillaume fut chancelier de France de 1445 à 1472.

(2) Enguerrand de Monstrelet, dont on ignore l'année de la naissance, mourut vers 1453.

(3) George Chastellain, né à Gand en 1404, mourut à Bruges en 1474.

(4) Philippe de Comines, né au château de Comines, près de Menin, en 1445, mourut le 16 août 1509.

(5) C'est à Pise, à Florence qu'il faut étudier cette comparaison de la littérature et des arts.

était-elle absolument étrangère ? Comment se fait-il que ses idées, ses écrits, ses aventures, correspondent merveilleusement avec les lais, les ballades et les fabliaux surtout ? seulement l'inimitable forme reste avec lui comme une création. La forme s'approprie toutes les idées, et les fait siennes : c'est son droit; elle est à l'idée ce que la parole est à la pensée, ce que le vêtement est au corps.

Si Pétrarque a profondément connu l'antiquité, en restant dans les conditions classiques, s'il s'est empreint des chants d'Horace, d'Ovide et de Catulle, qui sont, pour la poésie, ce que les beaux vases, couverts de satyres et de nymphes, enlacés sous le pampre de la villa Borghèse, sont pour l'art dans sa pureté, le poëte n'en est pas moins resté de l'école du moyen âge par la création et la forme. Laure n'est point la femme lascive de l'antiquité, mais la châtelaine, la noble dame de la chevalerie. Les chroniques, rapportées dans le recueil de Muratori, constatent que, dans le XIIIe siècle déjà, les chants des troubadours et des trouvères étaient familiers à l'Italie; les joyeux enfants de la langue d'oc parcouraient les cités, et, s'inspirant de ce beau ciel, récitaient sur les places publiques de Milan, de Florence, de Rome, les nobles souvenirs de la chevalerie.

A l'époque de Louis XI, où les premiers romans de Charlemagne et de la Table ronde furent traduits en prose, ils devinrent très-familiers en Italie; leur popularité s'accrut par les éditions confiées aux Aldes Manuce. Il y eut alors des exemplaires dans toutes les cités, et leur influence se fit sentir sur les grands poëtes de l'Italie, à partir du Bojardo (1) jusqu'au Tasse lui-même. L'Arioste, le plus riche d'imagination d'eux tous (2), n'est-il pas l'admirable interprète des épopées du moyen âge ? Enlevez-lui cette forme spirituelle, inimitable, robe de pourpre, de rubis et d'émeraudes, que reste-t-il, si ce n'est une traduction des épopées chevaleresques sur Roland, Renaud de Montauban, Charlemagne et Ganelon de Mayence, avec les mêmes caractères, les mêmes conditions que dans les romans de chevalerie ? *Il buono Turpino* a été la source trop souvent indiquée par le poëte, et les chansons de Roncevaux ou des Quatre Fils d'Aymon ont fourni les épisodes que l'imagination a fécondés de ses plus riches tableaux; la chrysalide est devenue papillon aux ailes dorées, pour s'élancer sur le calice des fleurs; et l'esprit du poëte s'est promené dans les horizons sans limites de la vieille légende.

Le Tasse a, comme Pétrarque, des souvenirs plus classiques. Si la pieuse pensée de son poëme est empruntée aux émotions, aux souvenirs de pèlerinages et de croisades, sa forme est essentiellement imitée de l'Iliade, de l'Odyssée, et de l'Énéide. L'influence des études antiques se fait sentir profondément dans la *Jérusalem délivrée*, froide et pure imitation, œuvre véritable de la renaissance.

Il faut ajouter qu'au retour de François Ier de sa campagne du Milanais, les poëmes de chevalerie étaient bien plus familiers dans toute la chrétienté que les œuvres du Bojardo et de l'Arioste. Il n'était pas de contrée un peu civilisée par la chevalerie, ou fière d'héroïques actions, qui ne lût avec enthousiasme ces beaux récits du moyen âge; et ce n'était pas seulement en France pour chauffer le cœur de cette pléiade magnifique, Bayard, la Trémoille, la Palice, mais partout, en Italie et en Espagne. Saint Ignace conçut la vaste pensée de son immense fondation dans les longues insomnies des nuits, au château de Loyola, entouré des romans de chevalerie. C'est qu'il y avait dans ces œuvres un sentiment religieux d'honneur qui ennoblissait la vie pour la préparer aux héroïques choses.

A ce point de vue, l'idée du moyen âge, le récit des trouvères et des troubadours avaient plus exercé d'influence en Italie, sur la poésie, que la littérature italienne n'avait agi en France sur la forme : à prendre l'histoire dans ses sommités d'intelligence, telles que Guichardin et Machiavel, ne peut-on pas dire sans partialité nationale, que Froissard, Monstrelet, Comines, sont au moins justement à leur niveau ? Guichardin, qui réunit les deux couleurs de l'école florentine et milanaise, a surtout profondément étudié Tacite; peintre et penseur, il décrit et juge. Machiavel, plus politique, a cet instinct pénétrant et profond de l'école italienne, qui ne se révèle en France qu'avec le cardinal de Retz.

Il faut donc encore établir que, pour l'histoire, la renaissance italienne a peu donné d'idées à la France, depuis longtemps en possession de riches épopées et de chroniques nationales. La grande influence de l'époque rénovatrice se renferme surtout dans les sérieuses études de philologie, la connaissance plus ferme, plus avancée des langues latine, grecque ou même hébraïque, désormais familières aux savants; on s'agite, on sue sous la philosophie; les érudits corrigent les textes, expliquent Aristote, Platon, Virgile comme Horace. Temps de commentaires et de dissertations, la renaissance se manifeste dans les études du droit, de la philosophie, de la médecine; il se fait un chaos, un mélange de toutes choses; des hommes de grande intelligence passent leur vie à disserter sur un mot, à rendre des textes à leur pureté

(1) Le comte Mathieu-Marie Bojardo, né à Scandiano, près de Modène, vers l'an 1434, mourut à Reggio le 20 février 1494; son poëme de l'*Orlando innamorato* fut imprimé en 1495.

(2) Le Tasse et l'Arioste, comme on sait, n'apparurent que beaucoup plus tard.

primitive; on dirait que le monde savant s'est fait prote comme les Aldes dans les imprimeries de Venise ou de Vérone. Là se trouve véritablement l'esprit de la renaissance; les savants que François Ier appelle de l'Italie, ces hommes qu'il groupe dans le collége qui va porter le nom de France, sont des érudits, des scoliastes, des réfugiés de Byzance, naguère la proie des Barbares (1). La rénovation érudite fut un retour vers l'antiquité; l'esprit national qui avait produit des œuvres remarquables au XIVe siècle, s'effaça devant la littérature grecque et romaine; l'antiquité avec ses formes plus pures, ses beautés d'un ordre plus régulier, son idéal du beau, remplaça cette littérature nationale désormais absorbée sous les emprunts : nobles poëmes de chevalerie, chants de troubadours et de trouvères, beaux romans des vieux siècles, tout disparut sous les flots de l'érudition et des textes.

D'ailleurs, le premier effet d'une découverte nouvelle, d'une science qui apparaît, d'une idée qui se révèle, c'est d'exciter l'enthousiasme et par conséquent de s'empreindre partout, d'opérer une sorte de confusion entre ce qui naît et ce qui s'efface. Ce ne fut donc pas la pure antiquité avec ses grandes formes qui se produisit d'abord dans cette rénovation, mais une sorte de mélange de toutes les époques, de tous les esprits. La langue française avait des règles dans les poëmes de chevalerie et les productions épiques du moyen âge; il existait une prosodie avec ses doux sons, ses consonnances, ses rimes; la pureté ne résulte pas des mots, mais du sens qu'on y attache, et la naïveté même des expressions ne déparait pas ce beau parlage des époques héroïques. Dans cette chaleur pour la science, d'étranges modifications furent faites à la langue écrite; il est assez naturel que ceux qui s'occupent de certaines études n'aient d'autres pensées que de les faire dominer, tendance invariable de l'esprit humain! Pendant le XVe siècle, aux écoles, on ne parlait que le latin; les savants dédaignèrent la langue de la patrie pour l'hellénisme et la prosodie des poëtes de la vieille Rome. Sans doute, s'ils avaient purement et chastement conservé chacun de ces idiomes sans mélange ni contact, ils auraient rendu des services aux progrès de la philologie; mais ils confondirent sans goût les idées, les mots dans une nouvelle Babel; la vieille langue française fut coupée, abîmée par les locutions latines.

Dans cet étrange vocabulaire, avec un substantif français on mit souvent un adjectif latin; les auteurs des XVe et XVIe siècles à toute page emploient incessamment du latin, du grec, et à ces citations, si embarrassantes déjà pour le lecteur, viennent se joindre encore les mots francisés des langues savantes. L'exemple le plus saillant de cette confusion se trouve dans maître Rabelais (2); les efforts prétentieux de quelques érudits ont voulu faire une réputation immense au curé de Meudon, car la tendance de l'esprit est de prendre toujours comme sacré ce qui n'est pas parfaitement intelligible. Rabelais me paraît la véritable expression du chaos produit par cette première époque de la renaissance; ce n'est plus le moyen âge tel que le révèlent encore les poésies de Charles d'Orléans ou de Christine de Pisan, avec leur langue pure et poétique; ce n'est pas non plus le mysticisme du *Roman de la Rose*, avec ses épisodes de théologie chevaleresque; c'est quelque chose d'informe, un mélange de tout, qui n'a pas d'exemple dans le passé et n'en servira pas dans l'avenir.

Rabelais, par sa profession et son origine, appartient essentiellement à l'esprit de l'école; il est fils d'apothicaire, et devient curé après de fortes études; Rabelais sait le grec comme le plus érudit, il est ainsi l'homme de la renaissance; bouffon et joyeux, il est comme une sorte de fou du moyen âge; il déclame contre les moines et la hiérarchie catholique, et se rattache par ce côté à l'esprit de Luther; le voilà médecin droguant çà et là, et toujours railleur; il se moque, érudit lui-même, de l'érudition; il n'a pas grande foi, et pourtant il est clerc d'église; il raille le pape, les cardinaux et les papelards, pourtant il est au service du cardinal du Bellay; ne lui attribue-t-on pas ces impies paroles au lit de mort : « Je m'en vais chercher un grand peut-être, il est au nid de la pie; dis-lui qu'il s'y tienne. Tire le rideau, la farce est jouée ! » Ces paroles furent-elles dites, et ne sont-elles pas un de ces pamphlets que l'école philosophique mit souvent dans la bouche d'un mourant pour justifier certaines doctrines des vivants ? Tant il y a que l'œuvre de Rabelais fut peut-être la meilleure expression de ce chaos que produisit la renaissance.

Chaque temps a son œuvre type, et je ne sache pas d'époque plus fidèlement représentée que l'esprit du XVe siècle dans : « la plaisante et joyeuse *Histoire du grand géant Gargantua, père de Pantagruel*, livre composé par l'abstracteur de quintessence, livre plein

(1) 14 août 1522. *Commencement du rétablissement des lettres par François Ier.* Je trouve sous ce titre dans les Mss. de Béthune, vol. coté 8538, fol. 32, un autographe de Lascaris ainsi conçu :

« Mons. nel MDXX, la maestà del recomandò che fosse constituito uno studio de l're grece ad restitutione de la lingua et scientia et ad comune beneficio in Milano et fu ordinato dece milia franchi in una volta per una stantia, et doi milia franchi ciascheduno ano per le spese de duodeci figlioli di natione greci, et doi maestri, uno greco et uno latino che havessero ad legere a ditti figlioli greci et ad altri che venissero de fori al studio Lascari. »

(2) François Rabelais, né à Chinon en 1483, d'abord religieux au couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte, passa ensuite dans l'ordre de Saint-Benoît à l'abbaye de Maillezais, d'où il sortit pour se faire recevoir médecin à Montpellier. Après un voyage qu'il fit à Rome à la suite du cardinal du Bellay, celui-ci lui fit avoir la cure de Meudon.

de pantagruélisme (1). » Si l'on examine d'abord la langue de ce livre, on dirait qu'une réunion d'érudits s'est complu à en bigarrer le texte. La pensée n'est qu'une grande bouffonnerie inintelligible au fond, et que tout le monde explique; pour les uns ce sont les expéditions de Charles VIII et de Louis XII; pour les autres c'est la vie de François Ier, une sorte de traité de philosophie épicurienne destiné à dire aux rois la folie des conquêtes et aux hommes en général la petitesse de leur but dans la vie. Il y a du plaisant comme dans Cervantes, et ainsi que l'aventurier des Castilles, Rabelais a décoloré la poésie du moyen âge ; il a fait déchoir l'amour des nobles mœurs et des héroïques choses; il a dit à une époque de géants et de prodiges : Voyez ce que devient Pantagruel et le ridicule qui s'attache à de glorieuses vies. A un temps de croyance et d'illumination spirituelle, il a offert le type de Panurge dans l'île des Lanternes. Rabelais a desséché la vie comme un de ces petits méchants vieillards qui se complaisent à désenchanter la jeunesse et la beauté, et à détruire l'empire des illusions.

Les deux Marot appartiennent moins à la renaissance qu'au moyen âge encore; ils ne sont pas esprits à fortes études; l'aîné des Marot, Jean (2), avait, dans son éducation de valet, tout à fait négligé le latin, comme une langue inutile et morte ; son étude favorite, à lui, ce fut *le Roman de la Rose*, l'origine alors de toute poésie nationale; secrétaire et poëte d'Anne de Bretagne, la femme de Louis XII, Jean Marot à la suite du roi dans ses expéditions lointaines, célèbre ses conquêtes, comme *le Verger d'honneur* avait exalté celles de Charles VIII; poëte des camps, il chante les grandes actions de la patrie; passé au service de François Ier, Jean témoigne une vive reconnaissance pour son maître, et dans une de ces poésies mystiques à la mode alors, Église, Noblesse et Labour, viennent entourer le monarque et le célébrer avec enthousiasme.

Sur cette imagination gracieuse et féconde, la renaissance pédantesque a peu de prise, et le moyen âge est encore en lui. Le roi François Ier est-il à son expédition d'Italie, les dames de Paris lui écrivent leurs regrets; quand les Suisses sont défaits à Marignano, es dames italiennes s'adressent à leur tour aux chevaliers et courtisans de France, avec la naïveté un peu ardente qu'explique le soleil brûlant de l'Italie. Jean Marot écrivit un *Doctrinal* comme Jean de Meung en a fait plusieurs, destiné aux *princesses et nobles dames :* depuis l'habit jusqu'au cœur, depuis l'âme jusqu'aux vêtements, le poëte a tout dit, tout expliqué; un doctrinal n'est qu'un grand code à l'usage des hauts et puissants personnages que veut enseigner le poëte.

Clément Marot (3), son fils, est élevé à la cour, près de son père, dans la maison de Nicolas de Neufville, sire de Villeroy : Anne de Bretagne s'était attaché Jean Marot; Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, fut la noble protectrice de Clément; elle le prit dans son hôtel, le protégea contre la calomnie et les poursuites plus graves qu'on essayait contre lui comme hérétique. La poésie de Clément Marot, ses ballades, quoique plus élégantes que les rondeaux et chants de bataille de son père, n'en appartiennent pas moins à l'époque moyen âge; continuations gracieuses de ces trouvères et de ces troubadours qui chantaient eux aussi les dames et les exploits des paladins; si quelques mots étranges signalent l'influence du latin, Marot a su généralement s'en préserver. La première partie de la vie du poëte se passe à la cour aux genoux de madame Marguerite; il est porté sur ses états pour gages et salaires, comme un serviteur de la maison; fidèle à ses devoirs, Marot demeure à côté de François Ier, dans son entrevue d'Ardres au camp du Drap d'or, et il en célèbre les pompes. C'est le poëte à titre du roi qu'il ne quitte que rarement dans sa noble carrière des armes. Ainsi, pour l'esprit, la grâce, la naïveté des formes, la littérature nationale conserve encore son origine et son empreinte du vieux temps; il ne se manifeste pas une différence notable, une transition marquée entre *le Roman de la Rose*, les *Doctrinals, les Vergers de gloire et d'amour*, et les poésies de Jean et de Clément Marot. Tradition de l'esprit de chevalerie, on ne trouve pas dans ces poëtes ce mélange érudit des langues, cet étrange abus de la science si fréquent dans les ouvrages de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe.

La rénovation d'études qui se manifeste alors en Europe, place la philologie surtout dans de sérieuses conditions. Sous ce rapport, l'époque du XVe siècle, active et féconde, vit les trois langues de l'érudition, l'hébreu, le grec et le latin se développer largement: les études ardentes, infatigables des textes de la Bible appelèrent nécessairement les investigations des savants sur la langue sacrée des Hébreux. La situation des Juifs en Italie, riche et puissante, avait donné à la synagogue une splendeur jusqu'alors inconnue; les savants rabbins, préoccupés de la Mischna et des Talmud, suaient sur la ponctuation, comme saint Jérôme dans l'étude des textes sacrés. Il parut alors non-seulement plusieurs grammaires hébraïques, mais des dictionnaires très-exacts et minutieusement corrigés par les docteurs des synagogues de Venise,

(1) Lyon, François Juste, 1535, in-16.

(2) Jean Marot, né près de Caen en 1463, mourut vers 1523.

(3) Clément Marot était né à Cahors en 1495.

Gênes, Florence et Livourne. La tolérance des papes allait jusqu'à protéger ouvertement les études rabbiniques, afin d'en faire sortir les textes purs des livres saints. Plusieurs de ces hébraïsants furent appelés aux écoles de Paris par François Ier. Désormais un savant de profession dut connaître l'hébreu comme la base et le fondement de toutes les études. Les comptes de dépenses de François Ier portent plusieurs centaines d'écus au soleil qui ont pour destination l'impression des grammaires et des Bibles. Le grec, si familier parmi les savants d'Italie, à cause de l'émigration de Constantinople, était aussi devenu la condition indispensable de toute science universitaire. Il y a d'admirables textes d'Aristote ou d'Homère du XVIe siècle. La grammaire grecque de Lascaris, le rudiment des Aldes Manuce et leurs *Institutions grecques et latines* devinrent des livres fort répandus. Le goût des langues, cette ardente passion de comparer et de corriger, fut l'origine des livres polyglottes, chef-d'œuvre d'érudition en Italie pendant le XVe siècle. Ce fut la passion des savants, des Aldes surtout, et le triomphe des imprimeries patientes de Venise, de Vérone et de Florence (1).

Une fois maître de l'esprit, de la tendance, de la portée des mots, on dut, on put pénétrer dans les textes, comparer, rectifier les manuscrits, tâche incessante des érudits. A peine l'antiquité avait-elle ouvert ses trésors, qu'on se précipita sur ses œuvres pour en faire connaître l'esprit et la tendance; les annales des Aldes, qu'il faut toujours consulter quand on veut écrire l'histoire littéraire du XVe siècle, indiquent, comme les premières impressions des œuvres antiques, Aristote, Platon, les théâtres d'Aristophane, de Sophocle, Euripide, Pindare, Hérodote, Thucydide, Lycophron et Stéphanus de Byzance. La plupart de ces éditions *princeps* se trouvent aujourd'hui encore à la Bibliothèque du Roi, imprimées à Venise, à Bologne, à Rome, dans la deuxième moitié du XVIe siècle; elles offrent aux érudits, curieusement avides, des caractères splendides et une perfection de travail remarquable; la correction de ces livres était l'œuvre de la vie d'un savant. Si l'on n'avait pas cette hardiesse qui ose la nouveauté, on avait cet esprit de conservation qui protége les œuvres de l'homme contre les ravages du temps. On ne voulait ni impureté, ni profanation dans les textes; un érudit était une sorte de pontife qui gardait un trésor inestimable, la religion des âges passés. Les comptes de François Ier (2) indiquent ses larges munificences pour les érudits : nous y voyons porté quatre cents livres tournois pour la pension d'André Alciat (3), le célèbre jurisconsulte, que le roi avait appelé d'Italie; homme étrange qui travaillait et s'abreuvait incessamment, le plus grand des avares, le plus fort des mangeurs (4). Pierre Denetz (5), lecteur en grec, est porté sur les comptes pour deux cents écus au soleil; son année finissait à la Toussaint. Denetz avait étudié la langue grecque sous Lascaris, et il devint ensuite le professeur d'Amyot. Une même pension est aussi accordée à Jacques Tousat (6), lecteur en grec et à Agathio Guadacerio (7), lecteur en hébreu; obscures renommées qui ne pouvaient se comparer à celle de maître François Vatable (8), également lecteur en hébreu; de Paul Canosse le Vénitien (9), et d'Oronce Finée (10), le mathématicien, porté sur les comptes du roi pour cent cinquante écus au soleil. Cet ensemble d'érudits et de savants qui apparaissent presque à la même date sur le livre des dépenses de François Ier, laisse croire qu'ils furent les premiers professeurs du collége de France et les véritables fondateurs de cette institution de science et de travail. Quel fut le but de François Ier en établissant le collége de France? suivit-il en cela une pensée toute de science, ou bien n'était-ce pas un moyen de lutter contre l'université vieillie et s'opposant à toute innovation?

L'université avait tenu une large place dans les études du moyen âge; sa tendance était certainement vers la science antique; mais dans ses recherches persévérantes, elle avait gardé l'empreinte du temps de sa fondation; son latin était corrompu, le grec et l'hébreu négligés; sa philosophie était celle d'Aristote avec les interpolations de l'école arabe; sa théologie se résumait dans les *sommes* et les abrégés de saint Thomas; la médecine lui venait des écoles d'Espagne avec la physique, les mathématiques. L'université était un grand corps avec sa famille, ses arbres de la science, dont les branches verdoyantes s'étendaient sur toutes les études; écolier de l'université était un titre public, et l'esprit paraissait une si grande chose que le savant était l'égal des gentilshommes. Le titre de bachelier ne venait-il pas de la chevalerie (bas-chevalier)? et le bonnet de docteur valait le casque

(1) Les premières salles de la Bibliothèque du Roi sont toutes remplies des livres in-fo, in-12, in-16, imprimés en grec, hébreu, latin et vers français. Ils portent les chiffres de 1455 à 1550.

(2) Ces comptes se trouvent aux Archives du royaume.

(3) André Alciat, né à Milan le 8 mai 1492, ne vint en France qu'en 1529.

(4) « Avarior habitus est et cibi avidior, » disait de lui Pancirole.

(5) Pierre Denetz était né à Paris en 1497.

(6) Jacques Tousat était élève de Guillaume Budée.

(7) Agathio Guadacerio, né en Calabre, vint en France vers 1526.

(8) François Vatable, né près d'Amiens, était curé de Bramet en Valois, lorsque François Ier l'appela pour professer l'hébreu au collége royal.

(9) Paul Paradis, dit le Canosse, né à Venise, ne devint professeur d'hébreu au collége royal qu'en 1530. Il n'existe de lui qu'un dialogue latin : *Pauli Paradis Veneti, hebraicarum interpretis, de modo legendi hebraicè dialogus.* Paris, 1534, in 8o.

(10) Oronce Finée était né à Briançon en 1494.

aux panaches flottants des hommes d'armes. Le collége de France fut évidemment institué dans une idée de lutte et de rivalité. Le roi considéra la science universitaire comme usée, et à l'aspect des grandes renommées de l'Italie, il n'avait pu résister au désir de placer son règne sous cette pléiade scientifique, attirant à lui tout ce qui jetait de l'éclat: quel meilleur moyen de lutter d'ailleurs contre les priviléges exorbitants de l'université qui, plus d'une fois, avait gêné l'action de ses ordonnances?

Le collége de France dut former désormais une institution tout à fait séparée de l'université, et créer ainsi pour le roi un moyen d'influence. Cette institution nouvelle, placée très-haut, devait se composer de professeurs de langues anciennes, grec, hébreu, syriaque; on y ajoutait successivement la médecine et les mathématiques dans ces études agrandies. On prenait pour excuse vis-à-vis l'université le besoin de faire place aux savants étrangers, aux grands proscrits de la Grèce; car les universitaires étaient tous nationaux, beau privilége qu'il fallait réserver aux enfants du pays. La science, depuis l'époque carlovingienne, était ainsi passée à travers la solitude des monastères, la lutte violente des universités pour les réaux et les nominaux, et maintenant le roi voulait l'attirer vers le collége de France. On ne doit pas oublier l'opposition que l'université avait faite au concordat, son attachement immense à la pragmatique sanction que François Ier avait proscrite de concert avec le pape Léon X. A la pensée littéraire venait donc se mêler un véritable ressentiment politique, une sorte de vengeance contre l'opposition que les universitaires avaient montrée aux volontés du roi. Il est rare en histoire qu'il n'y ait pas un mobile égoïste et personnel dans les fondations même les plus généreuses. Les gouvernements, comme les individus, ne peuvent se séparer de leurs infirmités, de leurs passions. Il est heureux quand l'égoïsme produit de nobles choses.

L'esprit de textes fut le caractère général de la renaissance, le but de cette ère de rénovation; on trouve déjà cette admiration sainte, ce respect de la lettre dans l'histoire des vieux monastères; les religieux n'avaient pas la hardiesse de produire, et se contentaient de conserver avec amour; en maintenant cette respectueuse déférence, le XVe siècle avait ouvert une large voie à l'esprit d'examen et de dissertation. Il y eut alors généralement deux spécialités dans les érudits de premier ordre, les conservateurs exacts, scrupuleux des textes dans leur pureté native, les commentateurs hardis qui s'élançaient des voies de l'érudition dans les régions plus hautes de la liberté de pensée et de jugement. Quand on jette les yeux sur la grande école des érudits de cette époque, on voit que chaque nationalité produit la sienne avec un éclat, une splendeur jusqu'alors inconnus. Dans les universités de Leyde et de Rotterdam, s'élève l'homme immense de cette époque, Didier Gérard, que la postérité a salué sous le nom d'Érasme. Né à Rotterdam (1) d'un simple bourgeois, Gérard, enfant de chœur dans la cathédrale d'Utrecht, chanoine à vingt ans, se livra, jeune homme, à de si vives, si ardentes études, qu'on put prédire ensuite toute la puissance de son génie. Érasme vint à Paris perfectionner sa science et prendre, à l'aspect de cette cité active et populeuse, des idées plus exactes sur ce monde, qu'il faut voir et toucher pour le connaître. Gérard parcourt incessamment la France, l'Angleterre, l'Italie; le goût des voyages est inhérent à tout génie vaste, universel, pour examiner et comparer. Un des caractères encore d'Érasme, c'est la fécondité de son esprit, l'active et brûlante ardeur de ses compositions; beaucoup produire, c'est la tâche que Dieu impose à tous ceux qu'il doue de quelque faculté. Michel-Ange a rempli l'Italie de ses chefs-d'œuvre, et Albert Durer a produit sept cent quatre-vingt-cinq ouvrages connus et avérés pour les œuvres du maître. Dans le court espace de huit jours, Érasme composa son *Éloge de la Folie* (2), le plus spirituel de ses ouvrages, en même temps que, fixé à Bâle, il jetait son beau texte du Nouveau Testament, tâche d'érudit infatigable; les *Colloques* d'Érasme si fortement écrits, ses *Adages* d'une science immense et ses lettres surtout, sont des œuvres d'une perfection considérable, que les Elzevirs ont depuis reproduites. Érasme, l'expression de l'école hollandaise, fut d'une modération de principes, d'une moquerie spirituelle et badine qui attaquait tous les partis extrêmes; il joua le rôle de modérateur dans le mouvement que la réforme avait imprimé au monde. Vivement épris d'un esprit aussi puissant et fort, François Ier voulait appeler Érasme à la tête du nouveau collége de France; mais il est de la nature des génies supérieurs d'aimer la liberté dans leur existence, l'indépendance dans les moyens. Érasme ne voulut point accepter cette cage dorée pour sa marotte, il aimait à le dire dans son *Éloge de la Folie* (3).

A un rang aussi éminent, et comme l'expression de l'école anglaise, on peut placer Morus, l'ami d'Érasme et appelé à l'immense dignité de chancelier d'Angleterre. Thomas Morus (4), d'une famille du

(1) Le 28 octobre 1467

(2) L'édition originale de l'*Encomium Moriæ* est de 1501; celle d'Alde, Venise, 1515, in-8o, est très-rare; on en fit un grand nombre de traductions françaises.

(3) J'ai longuement parlé d'Érasme dans mon travail sur la réforme qui contient la partie philosophique de la renaissance.

(4) Thomas Morus était né à Londres en 1480.

banc du roi, fut élevé sous l'aile du cardinal Morton, archevêque de Canterbury; Thomas dut à Wolsey sa fortune, et Henri VIII, charmé de son esprit aimable, un peu railleur, lui ouvrit les portes de son conseil, qu'il domina bientôt de toute la puissance de son esprit. J'aime ce caractère de Thomas Morus, intelligence supérieure, pénétrée de son devoir, et avec cela riante jusqu'à la mort qu'il souffre en martyr, pour ne point accepter la tyrannie de Henri VIII contre Rome. L'esprit de Thomas Morus avait beaucoup de ressemblance avec celui d'Érasme, et comme lui il aimait les grandes rêveries qui promènent l'imagination dans des régions inconnues, et son *Utopie* est une débauche hardie d'esprit qu'un philosophe spéculatif peut se permettre. A travers quelques larges vues, il y a des opinions bizarres, audacieuses, fécondes, sur le partage égal des biens et la pluralité des femmes; c'est un livre écrit dans la même forme que la République de Platon, mais d'un vol plus haut. La plume infatigable de Thomas Morus nous retrace la vie de Richard III et d'Édouard V, travaux d'érudition et de fantaisie; et tant Thomas Morus éprouve cet indicible besoin de dire sa pensée, que dans la Tour de Londres, captif, et quelques jours avant son exécution, il écrit son admirable livre : « sur le courage de savoir donner sa vie pour la foi, » exemple qu'il offre à tous les esprits de conviction religieuse ou politique; puis il écrit son *Commentaire sur la Cité de Dieu de saint Augustin*. Thomas Morus fut digne ainsi de continuer la longue liste des chanceliers d'Angleterre.

C'est un exemple qui ne se produit pas deux fois dans la marche des siècles que cette réunion d'esprits supérieurs se révélant au milieu des écoles nationales, à la fin du xve siècle. Thomas Morus, Érasme représentent l'Angleterre et la Hollande, dans ce grand banquet de l'érudition; Pic de la Mirandole vient s'y asseoir comme l'expression de la science, ou pour plus exactement parler, de l'improvisation italienne et en digne fils de l'université de Bologne. Si sainte Catherine de Sienne avait étonné par ses prodiges d'éloquence (1); si Savonarola remuait le peuple par ses ardentes prédications de réforme, Pic de la Mirandole dut l'éblouir par les prodiges de ses recherches; nul n'égalait la fécondité de son génie, la rapidité chaleureuse de sa parole, l'ardeur de ses études; pour lui l'intelligence du grec, de l'hébreu, du syriaque, de l'arabe, n'était qu'un jeu; admirable improvisateur comme on en trouve de si puissants en Italie! Tout jeune homme encore il rédigea ses neuf cents propositions sous le titre : « De la science de toutes choses, » et il offrit de la soutenir comme thèse d'université contre tout combattant, véritable tournoi d'érudits. Ce génie surprenant qui se manifeste par la poésie, l'histoire, la dissertation, a peu laissé de traces écrites; cela venait de la rapidité et de la fécondité de sa parole. Les improvisateurs n'écrivent pas, et la mémoire est pour eux un grand livre toujours ouvert. Pic de la Mirandole fut un digne enfant de l'Italie; sur cette terre ardente tout est image, soudain, rapide; mais quand le torrent a passé les traces disparaissent. Pic de la Mirandole mourut jeune homme encore, tandis qu'Érasme, moqueur spirituel, promenait agréablement sa vie comme un conciliateur d'opinions dans le mouvement de la réforme.

Cette réforme elle-même n'était-elle pas le résultat d'une étude trop approfondie des textes, mêlée à l'esprit d'interprétation? On peut considérer Luther comme le symbole de l'école érudite de l'Allemagne; avant d'agiter les questions d'examen, il a passé sa vie à l'étude des textes et à leur explication technique comme un esprit passionné pour la Bible. Depuis que l'impression a multiplié les textes des livres saints, il y a toute une école qui se rattache à sa lecture avec l'ardeur d'une nouveauté. Déjà, sous l'impulsion des papes, les imprimeries de Bologne et de Rome ont publié tous les Pères de l'Église. La Bible polyglotte des Aldes se répand dans les écoles; Luther, Mélanchton, les chefs de l'école allemande, font retentir l'université des discussions sur les textes. Luther avec sa hardiesse et sa passion accoutumées, Mélanchton avec cet esprit doux, conciliant, qui lui gagne tous les cœurs et en fait, pour ainsi dire, le modérateur de la réforme.

C'est un merveilleux titre de gloire que l'érudition et la science alors; le monde entier se lève pour saluer un savant avec une admiration respectueuse, et ce caractère distingue surtout l'époque désignée par le nom de la Renaissance : n'y cherchez pas des pensées neuves, les caprices de la fantaisie et de l'imagination comme au moyen âge. La société savante conserve, protége les textes avec ce soin, cette ardeur des protes qui vivent et meurent dans l'imprimerie des Aldes. Ces protes, il faut le remarquer, sont tous des savants d'une valeur considérable; nul ne dédaigne ce titre et ces fonctions modestes et pénibles; Érasme a passé la moitié de sa vie à ponctuer. Plus tard les Scaliger, les Denis Petit sont-ils autre chose que les conservateurs des textes? Amyot se fait le naïf traducteur du Plutarque grec; et si Rabelais compose avec une certaine hardiesse de fantaisie, il ne secoue pas la robe des savants; son livre est un ramassis de textes, une Babel où toutes les langues

(1) Ginguené avec ses étroites préventions philosophiques a négligé la femme la plus remarquable de l'Italie (Catherine de Sienne); heureusement, je le répète, elle a trouvé place dans le gracieux livre de la *Couronne des saintes femmes*, par Mme de Soucy.

sont parlées. La littérature native, chevaleresque du moyen âge disparaît; les époques sceptiques et matérielles vont dédaigner désormais les légendes des temps de poésie et de croyance.

## CHAPITRE XIV.

### L'ART A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

Les dernières années de l'art du moyen âge. — Les cathédrales du XVe siècle. — Les miniatures des manuscrits. — Les Heures de la reine Anne. — Les tournois du roi René. — Les décors. — Les tombeaux. — De l'état de la peinture en Italie. — Les écoles vénitienne, — florentine, — toscane. — La sculpture. — L'architecture. — La ciselure. — Les nielles. — L'orfévrerie. — L'école allemande. — La Flandre. — La Hollande. — L'art des bâtiments. — Influence en France. — François Ier et Léonard de Vinci. — Benvenuto Cellini. — Primatice. — Rosso. — Ouvrages d'or, d'argent. — Ivoire. — Monuments publics. — Constructions. — Influence comparative des écoles.

### 1500—1525.

L'étude approfondie des siècles écoulés constate aux yeux de tous, qu'il existait un art remarquable et puissant au moyen âge; les immenses cathédrales qui nous entourent encore de leur splendeur, les riches miniatures des manuscrits, les grands poëmes de chevalerie, disent suffisamment que cette période eut ses merveilles dans les productions de l'intelligence et de l'art. Cette intelligence, cet art spécial du moyen âge, jettent leur dernier éclat au XVe siècle, époque où de nouvelles formes arrivent dans la société avec les proportions grecques et romaines. Quelques cathédrales du XVe siècle se ressentent déjà de cette influence : ce n'est plus l'ogive pure, cette forêt de colonnettes qui marient leurs rameaux comme un vaste berceau de pierres; ce ne sont plus ces légendes incrustées sous les portails des cathédrales; il se fait un mélange de l'art vieilli avec les premières impressions de la renaissance; on consulte les modèles antiques, on mêle tous les genres; la cathédrale de Milan me paraît le chef-d'œuvre de cette confusion première. Dans son cintre et ses vastes voûtes, c'est le moyen âge ainsi que dans ses ogives et dans ses colonnettes; puis, si vous étudiez cet extérieur tout de marbre, cette prodigieuse myriade de clochetons, de statues, de cariatides musculaires à la manière des études anatomiques de Michel-Ange Buonarotti, vous reconnaissez immédiatement ce caractère de la renaissance qui vous enlace en Italie par tous les côtés. Ce type se manifeste aussi dans la cathédrale de Pise; les dômes de Florence, de Sienne, la Chartreuse de Pavie, avec leur prodigalité de marbre, signalent une richesse d'ornements d'un goût qui n'a plus ni règle ni genre. Le Saint-Marc de Venise est le lien qui unit le style byzantin à l'architecture latine.

De cette confusion, se détache comme une magnificence sans nom, Saint-Pierre de Rome; en vain, dans ce grand œuvre, vous chercheriez les traditions des basiliques primitives qui vous ravissent à Saint-Jean-de-Latran, ou le souvenir des cathédrales du moyen âge; Saint-Pierre, avec ses proportions gigantesques, ne trouve son explication et son symbole que dans l'idée immense que le peuple se faisait de la papauté; on voulut élever un monument dans la proportion de cette image; le Panthéon antique seul pouvait en donner l'inspiration et les formes, et l'admirable portique qui l'entoure est encore un souvenir de ces places publiques de Rome, où les sénateurs venaient, accompagnés de leurs clients, disserter à l'abri du soleil et du siroco, sur les affaires de la cité. Saint-Pierre est un géant dont la lignée s'est perdue ou rapetissée à mesure que la réforme ravage les croyances.

Dans les œuvres de peinture, la transition du moyen âge à la renaissance se révèle en France par deux monuments d'un fini et d'une perfection remarquables : les Heures de la reine Anne de Bretagne et les miniatures du Livre des tournois du roi René (1). Ce n'est déjà plus l'infinie perfection de détails des vieux manuscrits : la rose purpurine, les oiselets bleus suspendus aux mille branches du verger, la cerise, les fruits coloriés sur un fond d'or, vignettes si gracieuses du moyen âge; l'artiste s'occupe moins de ces détails que des proportions générales, telles que l'imposent les exemples sévères de l'école grecque et romaine; l'animation morale de la figure, l'expression des traits et la majesté des contours entrent dès lors comme étude principale. Les ornements et les décors eux-mêmes ont subi une certaine innovation dans leur agencement, et il en existe un exemple dans les vieilles gravures sur les funérailles d'Anne de Bretagne, et les fêtes populaires données au roi François Ier par la cité de Paris, à son avénement ou lors de son entrée dans la bonne ville. La cité municipale éleva des arcs de triomphe à six endroits différents : aux Tournelles, à la porte Saint-Denis, au cimetière des Innocents, à Notre-Dame, au Parloir des Bourgeois et au Pré-aux-Clercs (2); et

(1) Ces deux manuscrits sont à la Bib. du Roi. — (2) Ils sont conservés dans des grav. contemporaines (Bibl. du Roi, coll. des est.).

chacun de ces arcs de triomphe fut artistement élevé à la manière italienne. Si vous avez visité dans le vieux Milan la place Saint-Charles Boromée avec ses maisons antiques et découpées, ses fontaines gracieusement monumentales, vous pouvez vous faire une juste idée des ornements et des décors de ces arcs de triomphe municipaux : ici des feuillages jetés dans des portiques de fer avec des faunes, des satyres, des dragons étincelants; là des figures allégoriques, la Fortune, la Gloire couronnée de lauriers, les Muses à côté des personnages de l'Ancien Testament; plus loin, des fontaines de vin, qui retombent par de petits jets en vaste nappe; mélange de l'école florentine, du moyen âge et de la sévérité des lignes grecques et romaines.

Dans cette confusion de genres, un monument du goût le plus épuré s'élève pour annoncer un magnifique talent, souvenir de l'antique; c'est le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne à Saint-Denis : la composition en est simple; les portiques sont surmontés d'une vaste pierre sur laquelle gisent les statues couchées de Louis XII et d'Anne de Bretagne, unies dans la vie comme dans la mort; aux diverses faces du monument, on voit assises d'admirables figures empruntées aux traits de l'école d'Athènes (de Raphaël), têtes d'apôtres ou de philosophes qui semblent méditer sur la vanité des choses humaines. On ne peut douter maintenant que ce tombeau ne soit l'œuvre de Jehan Juste (1), dont l'habile ciseau avait créé tant de merveilles. Sans doute le tombeau de l'empereur Maximilien, à Inspruck, est une œuvre plus achevée comme détail; les bas-reliefs n'ont rien de comparable; mais le travail de Jehan Juste, même au milieu de tous les autres, doit tenir une large place. L'art de la sculpture antique est revenu avec sa perfection de physionomie, de contours et d'admirables lignes.

La véritable source de ces monuments de l'art, c'est l'Italie où les écoles de Rome, de Florence, de Venise demeurent dans une noble rivalité. Le XVIe siècle s'achevait sous l'influence des grands maîtres et sous la protection des pontifes et des Médicis. Que de puissants génies à Florence, depuis Giotto, qui peignit le *Campo Santo*, le monument municipal de Pise, sa gloire, sa richesse, jusqu'à Michel-Ange Buonarotti, gigantesque comme ses conceptions, sculpteur, peintre, architecte à la fois! Buonarotti avait abandonné Florence pour Rome, où la magnificence des papes le tenait captif sous le dôme de la chapelle Sixtine. Saint-Pierre seul pouvait abriter ce vaste génie.

L'école florentine comptait alors des maîtres célèbres : Bandinelli Baccio (2), Bronzini Angelo (3), Fra Bartolommeo (4), lui-même, quoiqu'il se fût consacré plus tard à sa nouvelle patrie, Venise, fière aussi de son école de peinture dirigée par Bellini Giovanni (5), et Sebastiano del Piombo (6). Nul artiste, Florence, ne pouvait égaler ton Andrea del Sarto, ton Leonardo de Vinci, le vieux ami de Michel-Ange. Vannucchi (7), que la coutume surnomma *del Sarto*, parce que son père était tailleur, appartenait à l'école florentine pure; enfant, il avait montré une ardeur active pour le dessin, et ses progrès étonnèrent bientôt les plus grands maîtres. C'est souvent dans les plus obscurs recoins de l'Italie qu'on trouve les œuvres de ce maître célèbre, la gloire de l'art; lorsque le voyageur parcourt les galeries du cloître de la compagnie *dello Scalzo* ou le monastère des Servites de l'Annunziata, partout se révèlent à lui des peintures en grisaille d'Andrea del Sarto; avec un incessant besoin de gagner quelques écus d'or, Andrea del Sarto multiplia les tableaux de chevalet qui popularisent tant les maîtres. Séduit par cette forme gracieuse et ce coloris aérien, François Ier l'appela auprès de lui à Fontainebleau, et par ses ordres, Vannucchi composa cette admirable *Charité*, une des richesses du Musée. Andrea del Sarto fut royalement traité par François Ier; mais, artiste capricieux, il quitta subitement la France pour revoir son Italie. Là, malheureusement accusé, il se consola dans ses chefs-d'œuvre : la *Madonna del Sacco*, si belle de vérité, de coloris et de grâce; la *Cène de Jésus-Christ*, dessinée sur de plus grandes proportions dans le monastère de San Salvi; le *Sacrifice d'Abraham*, le *Christ mort*, si beau, qu'on le dirait détaché de la croix pour sauver les hommes; mais ses plus belles peintures rayonnaient sur les bannières des confréries de Florence, l'orgueil de la cité, et Andrea del Sarto leur consacra son coloris frais, harmonieux, comme un hommage de patriotisme.

Le *Rosso*, ou *Maître Roux* (8), comme le disent nos chroniques, était aussi de Florence; singulier assemblage de talents : poëte, musicien, architecte,

(1) On peut s'en convaincre par *une lettre de François Ier, insérée dans ses comptes (Archives du royaume)*.

« Monsieur le légat; il est deu à Jehan Juste, mon sculteur ordinaire, porteur d'icelle, la somme de 400 escus, restans des 1200 que je lui avoye pardevant ordonnez, pour l'aménage et conduicte, de la ville de Tours au lieu de Saint-Denis en France, de la sépulture de marbre des feux roy Loys et royne Anne que Dieu absoille, etc. »

(2) Bandinelli Baccio, né à Florence en 1487, mourut en 1559.

(3) Bronzini Angelo, né à Florence en 1520, mourut en 1570.

(4) Fra Bartolommeo, surnommé de Saint-Marc, né à Florence en 1469, mourut en 1517.

(5) Bellini Giovanni, né à Venise en 1425, mourut en 1513.

(6) Fra Sebastiano del Piombo, né à Venise en 1433, mourut en 1547.

(7) Vannucchi, dit Andrea del Sarto, né à Florence en 1483, mourut en 1530.

(8) Rosso del Rosso était né en 1496.

peintre, et tout cela à un haut point de perfection. Maître Rosso était semblable ainsi à ces figures d'artiste de Callot qui portent la palette en main, la longue rapière, la guitare en bandoulière, et qui semblent méditer quelque sonnet pour une belle de la cour de Louis XIII ou du duc de Lorraine à Nancy. Rosso, comme Andrea del Sarto, commença ses tableaux à la fresque pour l'église dell'Annunziata, le grand musée de Florence, et dès son début, il se révèle en lui un mouvement de style hardi, spirituel; Rosso, affranchi de toute idée vulgaire, a horreur des compositions régulières; s'il veut peindre la *Transfiguration*, où se déploie la figure divine du Christ, il jettera sur l'avant-scène du tableau une troupe hideuse de bohémiens : cela fait contraste. Les religieux de Sainte-Claire lui demandent une *Descente de croix*, et comme rien n'est plus triste pour le chrétien que le dernier sacrifice du Christ, Rosso, qui l'a compris, choisit pour le lieu et le temps de la scène un endroit sombre sous un jour obscurci déjà; il n'est pas nuit encore, mais le crépuscule s'abaisse, et une partie de la nature est voilée comme le monde dans sa grande douleur; Rosso vint en France comme Andréa del Sarto pour répondre à ce noble appel des artistes que le roi avait fait autour de lui.

Le maître à eux tous dans cette grande école florentine, Léonard de Vinci est un bâtard de noblesse dans la belle cité. Que de traditions sur maître Léonard, le plus beau jeune homme des bords de l'Arno, si fort, si puissant de ses membres que d'une seule main il arrêtait le branle d'une grosse cloche et il ployait le fer d'un cheval aussi facilement qu'une lame de plomb; et avec cette énergie incomparable, philosophe, mathématicien, poëte aussi, tout en rapport avec cette époque grandiose; son début fut un coup immense; chargé par Verocchio, son maître, de peindre un ange pour le tableau du baptême de Notre-Seigneur, il le fit avec une telle supériorité que Verocchio, désespéré, renonça pour toujours à la peinture. A Milan, il étonne, il effraye Ludovic Sforza, par ce colossal modèle de statue équestre auquel il doit travailler toute la vie; toujours hardi et pittoresque, il fond, pour charmer les loisirs de Sforza, une lyre d'argent qui avait la forme d'un crâne de cheval, car rien ne pouvait sortir vulgaire et régulier de sa main. Il n'existe pas au monde une plus belle composition que celle du réfectoire des dominicains de Milan, le célèbre tableau de la Cène : tous les apôtres sont là, Jean à la figure candide, Simon, Pierre autour du Christ; ils écoutent la parabole, et toutes ces têtes sont belles d'expression jusqu'à celle de Judas, le misérable vendeur d'homme; car il faut que cette vie du Christ soit soumise à toutes les épreuves, à toutes les déceptions. Et vous, *Lisa del Giocondo*, aux si belles couleurs, que maître Léonard fit par ordre de François Ier, qui peut vous être comparé? Persécuté dans sa patrie, au milieu des guerres civiles de Florence et du Milanais, Léonard de Vinci vint réclamer l'hospitalité royale à Fontainebleau, puis dans le palais d'Amboise; vieillard déjà, sa main pourtant créait d'admirables têtes; sa puissance de composition ne se ralentit pas; et se souvenant qu'il était mathématicien, ingénieur, il jeta sa dernière pensée dans un mémoire pour créer le canal de Romorantin. Ce vieux peintre, à la barbe blanche, les yeux à demi voilés par la mort, que vous voyez visité par François Ier lui-même, sur son lit de douleur, c'est Léonard de Vinci; artiste roi, il devait mourir dans les bras d'un roi (1). N'est-ce pas Léonard de Vinci qui a laissé à la postérité les traits de François Ier sur une toile immortelle?

A côté de l'école florentine, maintenant il faut placer l'école vénitienne, à son origine, sous le pinceau de Bellini Giovanni, et qui devient véritablement éclatante sous Titien et Tintoret, jusqu'au grand Paul Véronèse, l'auteur des *Noces de Cana*, où les beaux lévriers de chasse, retenus en laisse, se mirent dans les aiguières au pied des joueurs de basse. Tiziano Vecelli (2), le peintre de Venise, simple broyeur de Sébastien Zuccato, s'élança de cet humble métier avec Giorgione dans les peintures à fresque. Au milieu de cette Venise si artistique, si originale, le Titien se fit aussitôt remarquer par son vaste tableau de l'église *Dei Frari*. Bellini avait compris, sur de petites proportions, les peintures de la salle du conseil à Venise; le Titien lui donna des dimensions colossales dans des masses de chefs-d'œuvre, *saint Pierre martyr*, *Cornélie s'évanouissant dans les bras de Pompée*; et par-dessus tout il fut l'artiste de portraits. Léonard de Vinci avait suivi François Ier, son protecteur; le Titien prit pour son modèle et son maître Charles-Quint, à cette époque où rois et artistes vivaient dans la plus grande familiarité : qui pouvait mieux que le Titien concevoir la grande apothéose, aujourd'hui encore à l'Escurial? La Trinité apparaît dans les airs pour accueillir l'hommage de la Vierge et des saints; et les anges lui présentent la famille de Charles-Quint, revêtu des ornements impériaux. Depuis ce moment, le Titien devient pour ainsi dire Espagnol; ses plus belles œuvres furent inspirées par Charles-Quint. Le prince qui jetait dans le bronze de sa pensée la monarchie universelle, venait s'asseoir dans l'atelier du Titien à l'Escurial, à Séville, à Cordoue, où le peintre sema des chefs-d'œuvre. Tintoret,

(1) Léonard de Vinci mourut à Amboise le 2 mai 1519.

(2) Tiziano Vecelli, dit le Titien, était né à Cadore en 1477.

l'élève chéri du Titien, né comme lui à Venise, se nommait Jacques Robusti (1), et prit le nom de Tintoret de la profession de son père, le teinturier, comme Andrea del Sarto devait également son surnom à la profession de son père, le tailleur.

Nul ne fit des études plus fortes, plus variées pour apprendre tous les détails de l'art; le Tintoret s'était fait une religion d'artiste qu'il résumait dans cet axiome : « Le dessin de Michel-Ange et le coloris du Titien. » Tantôt on le voyait travailler à la lampe pour saisir les ombres plus fortes, plus nuancées de la nuit; tantôt il suspendait de petites figures à des fils d'archal pour étudier les raccourcis; Tintoret, artiste d'étude, se révèle surtout dans son tableau d'*Adam et d'Ève séduits par le serpent*, si souvent reproduit par les vieilles gravures. Le *Miracle de saint Marc* est la perfection des clairs-obscurs; Venise montre aujourd'hui avec orgueil plus de cent toiles du Tintoret, et ses œuvres brillent par ses premières études, la hardiesse dans le jeu des lumières, et la difficulté des raccourcis. Son défaut vient précisément de l'exagération de ses qualités; ses chairs sont un peu violettes; ses membres trop fins, souvent léchés. Comme Titien, le Tintoret se dévoue à Charles-Quint; les arts à Venise n'avaient aucune répugnance pour le tudesque empereur.

L'école de Rome et de Bologne, que l'on peut confondre comme celle de Venise et de Vérone, produisit aussi de grands maîtres. Si l'on considère l'origine et les primitives études de Michel-Ange et de Raphaël, on pourrait les dire de l'école florentine, car leurs premières œuvres se font à Florence, sous l'influence des Médicis. Mais la force de leur vie d'artiste, leur puissance de talent, se déploient surtout à Rome; ils respirent là dans toute leur liberté à la face du Vatican et de Saint-Pierre. Ce n'est donc pas une erreur d'origine que de les placer au milieu de l'école de Rome sous Léon X. L'illustre éducation de Michel-Ange se développe à Florence sous Laurent de Médicis; c'est là qu'il interroge l'anatomie et la mort pour apprendre ces fortes lignes du dessin, ces raccourcis merveilleux qui se déploient avec tant de magnificence dans ses œuvres; Rome seulement présenta un théâtre assez vaste pour le talent de Buonarotti, il put y respirer à l'aise; au génie, il faut des souvenirs immenses. Quand Michel Ange vint habiter Rome, il avait vingt-neuf ans; tous ses essais, jusque-là, n'avaient rien de parfait ni de fini; à Rome, en présence des beaux débris de l'antiquité, il sculpta son *Bacchus* et son admirable *Notre-Dame-de-la-Pitié* qui brille encore sur l'autel de la chapelle du Crucifix. Son œuvre capitale, puissante, ce fut dans la *Chapelle Sixtine*, ce Jugement dernier qui fait frissonner par la grandeur de la conception et la splendeur du dessin. Là se montre tout le génie de l'artiste qui n'a pas d'égal, pas même Raphaël d'Urbino (2).

Ce jeune homme, aux traits si beaux, n'appartenait-il pas aussi à l'école de Rome? Il a vu Florence sans doute comme le grand Buonarotti; mais sa vie se passe dans la cité éternelle; sa première manière se ressent de deux maîtres, le Perugin et Léonard de Vinci, dont il a le fini et la grâce. Si Michel-Ange porte dans ses œuvres la vigueur d'un génie puissant et hardi, Raphaël a cette intuition du beau, cette splendeur de la nature idéale qui se reflète sur le visage divin de ses vierges et de ses saintes Familles; depuis son premier tableau du Sposalizio, où la forme du moyen âge se révèle encore dans la perspective du temple, jusqu'au saint Michel, fait par ordre de François Ier, et à la salle du Vatican, appelée *della Segnatura*, où l'on voit la *Dispute du saint sacrement*, l'*École d'Athènes*, le *Parnasse* et la *Jurisprudence*.

Il est admirable à dire que ce nom de François Ier se mêle à toutes ces vies d'artistes, à ces œuvres de grande peinture; c'est encore pour le roi de France que Sanzio composa la plus belle de ses *Saintes Familles*. Quelle que soit la diversité des jugements que l'on porte sur le génie de Raphaël et de Michel-Ange, sur leur supériorité de mérite, dans des parallèles si souvent répétés, il faut reconnaître qu'ils dominèrent l'époque de la renaissance, l'un par la grâce, le beau idéal, l'autre par la puissance du génie antique. Le plus cher des élèves de Raphaël, Jules Romain (3), fut encore encouragé dans ses plus actives études par le roi François Ier. Tous ces grands maîtres avaient des élèves chéris qui préparaient l'œuvre et se pénétraient si profondément de la manière de leurs chefs, qu'on les confondait souvent avec eux, honneur insigne qui fut fait à la méthode de Jules Romain, surtout dans l'exécution des loges du Vatican. Giulio Pipi, qui prit le nom de Jules Romain, avait été placé, joyeux enfant, dans l'atelier de Sanzio, si jeune alors lui-même; élèves bien-aimés d'un artiste bien grand, Giulio et il Fattore firent les délices du maître; partout on aperçoit dans les tableaux de Raphaël la main de Jules, et aux loges du Vatican et dans les palais Borgia ou Chigi. Jules Romain ébaucha même cette *Sainte Famille* que Raphaël destinait à François Ier, et ses grandes et personnelles compositions ne se déploient qu'après la mort du maître. Alors dans les fresques de la salle de Constantin se révèlent sa vigoureuse manière, son étude

(1) Tintoretto Giacomo Robusti était né en 1512.

(2) Raffaelo Sanzio d'Urbino mourut en 1520, âgé de trente-trois ans. M. Quatremère de Quincy a écrit un beau livre sur sa vie.

(3) Giulio Pipi, connu sous le nom de Jules Romain, était né à Rome en 1492.

des antiques, son érudition même dans la science des armures et des vêtements. Ces fresques, si souvent gravées, donnèrent la plus juste renommée à Jules Romain, et l'on trouve dans le livre des comptes de François Ier l'emploi de trois cents écus au soleil destinés à reproduire l'œuvre de Giulio.

Le nom du Primatice se mêle si intimement à la France qu'il paraît impossible de le séparer de son roi dans le vaste tableau de ce règne. Francisco Primaticcio, né à Bologne (1), la ville si gaie, si artiste, avait assoupli son jeune pinceau à la manière de Giulio, et on la reconnaît dans ses deux frises en stuc qui représentent l'ancienne milice romaine. Il vivait à Mantoue, obscur dans son atelier, lorsque François Ier le fit mander pour orner son palais de Fontainebleau, dont il agrandissait la vieille architecture. Cette noble pléiade d'artistes que le roi de France appelle autour de lui, il la groupe par de pénibles efforts et à travers mille jalousies de position et de talent. Le premier de ces peintres, Léonard de Vinci, meurt en France dans les bras de son royal maître. Rosso vient après lui; le roi, qui ne peut détacher Raphaël ni Michel-Ange du beau ciel de l'Italie, des palais de Rome et de Florence, leur commande de grandes œuvres. Il est plus heureux auprès du Primatice qu'il attire à Paris : quelle lutte déjà pour apaiser la colère de maître Roux, intendant des palais de la couronne, quand il voit la faveur du Primatice; le roi cède d'abord, et le Primatice, avant de commencer sa belle galerie de Diane à Fontainebleau, est obligé de faire un long voyage en Italie. François Ier, toujours magnifique, obligé de satisfaire Rosso, capricieux, jaloux, voulut néanmoins garder Primatice à son service; si l'artiste fit un voyage commandé en Italie, ce fut par les ordres et pour le service du roi; il dut réunir toutes les collections de tableaux, de statues antiques, prendre les modèles des chefs-d'œuvre qu'il ne pouvait acheter : cent vingt-cinq statues recueillies, des bustes de la Grèce et de Rome, et les moules du *Laocoon*, de la *Vénus de Médicis* et de l'*Ariane*, furent placés dans les jardins de Fontainebleau. François Ier s'était si fortement épris de cette école italienne, qu'il dédaignait le moyen âge des arts; le roi si chevaleresque, si dévoué aux mœurs des temps de prouesses, voyait avec dédain tout ce qui sortait des proportions de l'école antique. Il peuplait ses résidences des faunes, des naïades, des bronzes fondus à Florence, des marbres taillés par des mains habiles dans les carrières de Massa et de Carrare. La renaissance se royalisa glorieusement sous ce front couronné.

Il y avait, à ce temps, dans tous ces artistes, une universalité de genre indispensable pour constituer leur noble et active carrière. Le peintre était à la fois sculpteur, graveur, architecte et souvent ingénieur; et sous ce triple aspect, Michel-Ange se révèle comme la plus belle des intelligences. Aussi bon sculpteur que grand peintre, aussi habile architecte que hardi ingénieur, Buonarotti jette des ponts, trace le cours des canaux et fond même des statues colossales en fer ou en bronze qui décorent les places publiques. Toutefois la sculpture comme l'architecture eurent alors des maîtres spéciaux en Italie. Depuis Nicolas Pisano (2) jusqu'à Michel-Ange, que de renommées, parmi lesquelles Ghiberti (3), Donatello (4), Benvenuto Cellini, plus ciseleur encore que sculpteur, Benvenuto, le plus artiste des Italiens, parleur de prouesses, spadassin comme un brave, vivant inquiet à Rome, à Venise, à Florence; Benvenuto, dont les statues colossales, les coupes ciselées, les plaques, les orfévreries font encore les délices et l'admiration de tout ce qui aime le beau et le génie antique!

Parmi les architectes, un nom absorbe tous les autres, celui de Bramante. Aux rues de Milan, de Vérone, de Pise, de Florence ou de Rome, lorsqu'il y a un monument de la renaissance avec un certain caractère de perfection, on l'attribue à Bramante ou à Michel-Ange : à Bramante, lorsqu'il est gracieux; à Buonarotti, lorsqu'il est gigantesque. Lazare Bramante (5), de l'école romaine, peintre d'abord, s'éprit, comme par instinct, des chefs-d'œuvre qu'il avait vus dans ses voyages et particulièrement du dôme de Milan. Jusqu'ici Brunelleschi (6) avait dominé l'architecture; l'Italie, qui n'avait qu'imparfaitement connu l'art svelte des cathédrales, au moyen âge, déborda dans les proportions de l'antique et dans les souvenirs de la basilique. Ce fut Bramante qui joignit les deux genres, surtout dans ce pont élégant qu'il fit construire pour réunir le Belvédère au Vatican. On vit alors reparaître les trois ordres de Vitruve, les portiques, les chapiteaux à feuilles, comme il en existe encore des souvenirs à Milan, à Gênes, à Florence, et de là cet art purement italien, qui ne fut ni le moyen âge ni la vieille Rome. L'œuvre qui illustre à tout jamais Bramante, c'est le plan de Saint-Pierre de Rome, la cathédrale de la papauté. Nulle ardeur ne peut se comparer à celle de l'architecte, improvisation admirable, trop prompte quelquefois pour être com-

(1) En 1490.

(2) Nicolas de Pise, connu sous le nom de *Maître Nicolo dell' Arca*, né à Pise vers le commencement du XIIIe siècle, mourut à Sienne vers 1270.

(3) Laurent Ghiberti, né à Florence en 1378, mourut vers 1455.

(4) Donatello ou Donato, né à Florence en 1383, mourut en 1466.

(5) François Lazzari Bramante, né à Castel-Durante, près d'Urbin, en 1444, mourut en 1514.

(6) Philippe Brunelleschi, né à Florence en 1377, mourut en 1444.

plète; et c'est ce qui lui arriva pour le plan de Saint-Pierre de Rome, que Michel-Ange dut remanier de fond en comble. Cet art de l'architecture, passion de l'époque, fut continué par Sansovino et porté enfin à toutes les splendeurs de la renaissance dans la Chartreuse de Pavie. Chaque maison devint un monument, chaque villa un palais; les façades furent sculptées comme des bas-reliefs, avec des symboles, des feuillages entrelacés, des satyres, des nymphes, des têtes antiques comme les camées; l'escalier, la rampe, les gouttières, qui jetaient des masses d'eau, furent également ciselés; les jardins se peuplèrent de statues, de vases antiques, naïades, faunes, avec ces belles chèvres soyeuses sous le bronze, qui rappelaient les Bucoliques de Virgile.

L'art de la ciselure est poussé jusqu'à la perfection par l'école florentine si fière de ses grands maîtres; Benvenuto Cellini qui les efface tous, est Florentin (1). Dans la noble cité des Médicis, il existait tout un quartier où le marteau retentissait nuit et jour sur le bronze, le cuivre, l'or et l'argent. Cette coupe, artistement ciselée, reproduit, comme sur un bas-relief antique, des nymphes gracieuses, des bacchantes échevelées, des nains hideux, des faunes lascifs et souriant; des fleurs, des fruits qui tombent en larges grappes; des batailles où les lances se croisent et les longues coulevrines se heurtent. Voyez les portes de bronze du baptistère de Pise, ces armures si riches, ces coupes d'or enrichies de topazes, tous ces chefs-d'œuvre sont de la corporation des orfévres de la belle cité de Florence. On ne se contente plus de la peinture sur les tableaux, on veut des merveilles d'orfévrerie; un mélange d'or, de topazes, d'émeraudes, de manière à frapper vivement les yeux.

Cet art de la ciselure est splendide, soit qu'il s'applique au bronze antique sur les armures, les cottes d'armes des archiducs rangés immobiles autour du tombeau de Maximilien, à Insprück, soit qu'il embellisse les coupes des festins, les urnes funéraires, les portiques des temples ou du Campo-Santo. Benvenuto Cellini pousse plus loin la perfection des pièces d'orfévrerie; artiste bizarre, capricieux, l'escopette en main, avec son ciseau de sculpteur, il écrit sa vie aventureuse, inquiète, saccadée. François Ier l'attire à sa cour, avide de ces ouvrages d'orfévrerie qui reproduisent une chasse retentissante, des chiens haletants, le cerf et le daim qui bondissent aux aboiements de la meute impatiente. François Ier fait d'énormes dépenses pour se procurer les œuvres des grands maîtres; on trouve dans ses comptes des indications curieuses qui signalent à la fois les progrès des arts et sa munificence royale pour les artistes; c'est aux orfévres de Paris que ces acquisitions généralement sont faites, mais le travail vient de Florence : « Payé à Allard Plommyer, marchant lapidaire, demorant à Paris (dit le compte général) (2), la somme de dix mille livres, aussi pour achapt d'une croix de dyamant qui pend à une chaine où y a vingt-deux dyamants servans de neux, et une grande couppe d'agathe garnye d'or et enrichie de dyamans, rubis et esmeraudes, livrés audict seigneur. A Regnault Danet, marchant joyaullier de Paris, pour un tableau d'or et d'argent, garny de dyamans, rubiz et perles, avec une grant toupace enchassée en or, en laquelle est figuré Dieu le Père, et au-dessous une nuncyade, et dessus ledict tableau ung ange qui tient ung grant rubiz balay en ung chaton; lesdictes histoires, chatons et menues garnitures faites d'or taillées et esmaillées, avec quatre pilliers d'agathe, servant aux deux costez dudict tableau; item ung berceau d'or, auquel y a ung enffant qui a la teste d'agathe et le corps de perles, avec une almandyne qui sert d'oreille audict enfant, neuf mille deux cent neuf livres six sols tournois. A maistre Regnault Danet, orfévre de Paris, mille cinq cent soixante livres tournois, pour le payement des bagues cy après déclairées, que le roy a achaptées de luy, en ce présent moy de may 1534, assavoir : six cents écus pour ung chapellet de cristal vert, faict en façon de glands garny d'or, avec une houppe d'or et d'argent, une pomme de deux agathes, aussi garnie d'or, et de six anaulx d'or esmaillez de vert; ensemble six rubis estant sur les deux costés, une bordeure d'or esmaillée de vert, garnie de seize tables de rubis et trente-quatre perles, une chesne d'or esmaillée de vert, et une enseigne aussi d'or, pour mettre au bonnet en laquelle y a une ystoire de relief avec un grant dyamant en table, servant d'une fontaine à ladicte ystoire, et deux cents escus pour avoir par luy fait mettre en œuvre plusieurs pierreries qui luy ont esté baillées par le roy. A Jehan Cousin l'aisné, orfévre de Paris, pour son payement d'un estuy de peignes de boys d'ébène, garny de trois peignes, ung myrouer, une père de cizeaulx et une brosse à nectoyer lesdicts peignes, le tout taillé à la moresque et remply d'or fin semé de rubiz et turquoyses enchassées en or, au-dessus duquel estuy y a une orloge, et au couvercle d'icelle ung grand saphir pour ung autre petit myrouer qui est de semblable ouvrage et boys d'ébène, et troys escritoires de plumes fines, dont les manches sont d'argent doré, deux desquels sont semés de pierres fines, et à chacun d'iceulx un myrouer de cristal, et le petit est semé de pierres que le roy a de luy achaptées, six cent soixante-seize livres. »

Ces travaux si merveilleux, je le répète, étaient faits à Florence, la grande cité d'orfévrerie, des riches

(1) Benvenuto Cellini était né en 1500.

(2) Comptes de François Ier. Archives du royaume.

étoffes, et des draps de soie : qui pouvait se comparer aux priviléges de ses confréries? A Florence aussi Finiguerra (1) jette les premières œuvres de ses nielles. A ce temps de la renaissance, l'orfévrerie était un art important; un maître argentier de Florence devait savoir non-seulement dessiner, mais encore sculpter, ciseler, graver, et tout cela avec habileté, quand il fallait orner des calices, des reliquaires, des poignées d'épées, des coffrets précieux ou des bahuts. Presque tous ces bahuts étaient en ébène, divisés par compartiments avec des armoires, des petits tiroirs ornés de nacre de perle, de plaques de métal ciselées : ciseler, damasquiner, graver, telle est la préoccupation de cette noble confrérie des orfévres qui vivaient dans les retraites silencieuses, aux rues étroites des bords de l'Arno. Cet art de graver, ou de nieller, Benvenuto Cellini l'exalte dans quelques lignes (2) : « L'an MDXV, je me mis à apprendre l'orfévrerie, alors l'art de graver les nielles étoit tout à fait abandonné; et aujourd'hui à Florence, parmi nos orfévres, peu s'en faut qu'il ne soit entièrement inconnu. Ayant entendu dire par d'anciens orfévres combien ce genre d'industrie étoit agréable, et surtout combien Marco Finiguerra, orfévre florentin, avoit excellé dans l'art de nieller, je fis les plus grands efforts pour marcher sur les traces de cet habile artiste, et je ne me bornai pas seulement à apprendre à graver les nielles. »

Les nielles furent les premières formes des gravures et les plus antiques monuments de l'art de reproduire les figures sur les planches (3). La belle *Adoration des Mages*, de Maso Finiguerra, est tout un tableau qu'on dirait recueilli au Campo-Santo de Pise : l'enfant Jésus est sur les genoux de sa mère; sa tête rayonne comme dans les *Saintes Familles* de Raphaël; derrière et modestement dans l'étable est saint Joseph. Aux pieds de l'enfant un mage agenouillé; puis les autres rois à cheval, suivis de leurs pages richement vêtus, des chameaux, des valets, leur suite opulente, comme le dit le vieux noël. Au-dessus de l'étable sont trois anges qui essayent un harmonieux concert, l'un a la vielle, l'autre l'orgue, le troisième un tambour de basque, tandis qu'un gros et lourd berger au haut de la montagne enfle son chalumeau pour égayer ses brebis éparses, un peu à la manière d'Albert Durer. Dans un autre de ses nielles, Maso Finiguerra a reproduit une magnifique Vierge entourée d'anges, de saintes femmes, composition artistement distribuée, qui fait pendant à l'*Assomption*, une des plus remarquables productions niellées (4).

Cet art tout florentin fut-il précédé par la gravure en bois que l'Allemagne réclame? à cela il faut répondre que, dans cette active époque de la renaissance, tout reparaît à la fois comme pour jeter l'esprit dans la confusion et l'étonnement : la gravure, la ciselure prennent un développement immense, et l'imprimerie apparaît avec elle. Que l'imprimerie soit venue de l'art de graver ou de ciseler, c'est incontestable; il est certain que l'artiste, habitué à reproduire les dessins, les tableaux, dut naturellement se demander pourquoi il ne reproduirait pas les caractères qui servent à perpétuer les paroles de l'homme. Dans la bibliothèque de Munich, parmi les immenses curiosités de ce dépôt, il existe des tablettes stéréotypées qui précèdent au moins d'un siècle la découverte de Guttenberg; les caractères immobiles ont quelque chose qui ressemble à la gravure sur bois; la perfection des types est grande, et c'est encore en Italie que l'imprimerie obtient la perfection des caractères grecs, hébreux et latins. A Venise, à Vérone, à Rome, à Bologne, les fondeurs sont très-avancés, et cela se conçoit, avec les grands travaux des nielles et des ciselures; on n'était un artiste complet que lorsqu'on réunissait les qualités éminentes de dessinateur, ciseleur et fondeur.

Tel était l'art en Italie à l'époque où il agit si puissamment en France; la peinture nous arrive par Léonard de Vinci, Rosso, le Primatice; la ciselure, la sculpture, par Benvenuto Cellini et par Bramante. A la cour, dans les choses d'art, il ne se faisait rien que par les Florentins, les Romains, les Vénitiens; maîtres du commerce d'Orient, les Vénitiens apportaient les soies et les laines qui se tissaient à Florence; la richesse, la puissance de ces confréries de marchands de drap étaient telles qu'ils élevèrent à leurs frais le dôme de Florence, la merveille de l'art. Il suffit de parcourir les comptes du Trésor royal, ou même les descriptions des fêtes, telles que les chroniques les ont reproduites, pour se faire une juste idée de la somptuosité des vêtements et de l'art infini qu'on apportait dans les ornements ou dans les meubles : l'habit de guerre du chevalier, sa cuirasse, ses brassards, étaient couverts de ciselures, d'orfévrerie d'un travail parfait; son casque brillait de damasquinerie d'or et d'argent, surmonté de plumes ondoyantes. En temps de paix, sa toque de velours était enlacée de torsades de perles, de rubis; sa tunique de soie ou de beau drap de Florence pendait jusqu'à ses talons, ou bien un petit manteau de tissu de Flandre était jeté sur ses épaules. A la cour de Fontainebleau ou d'Amboise, les ornements se ressentaient

(1) Tommaso Finiguerra, né à Florence dans le commencement du XVe siècle, mourut vers 1475.

(2) *Due Trattati di Benvenuti Cellini, scultore fiorentino*, etc. Milano, 1811, in-8o.

(3) *Voyez* le savant ouvrage de M. l'abbé Zani, intitulé : *Materiali per servire alla storia dell' origine e dei progressi della incisione*, etc. Parme, 1802, in-8o.

(4) M. Duchesne aîné a publié en 1826 un *Essai sur les nielles*,

de ce goût de renaissance florentine: on ne voyait que tableaux d'argent, d'ivoire, de perles, coupes ciselées, statues de bronze jetées au milieu des touffes d'arbres et qui déjà ornaient les magnifiques jardins.

Cette influence de l'Italie sur le règne de François Ier paraît presque exclusive, et l'on ne voit pas que les progrès ascendants des écoles allemande et flamande aient agi sur l'époque de la renaissance des arts en France. Tout entouré des prodiges de la grande école, on ne salue que l'Italie; et cependant depuis plus d'un siècle la renommée de Jean de Bruges (1), le chef et la source de toute l'école flamande, est aussi éclatante que celle des maîtres italiens. Maître Jean a rempli Ypres, Gand et Bruges de ses tableaux au brillant coloris. En Allemagne se révèlent de belles et mélancoliques conceptions : ici maître Stephan (2), le peintre municipal de l'hôtel de ville de Cologne; là, Jean Holbein (3), le bizarre et sombre artiste de la mort; Albert Durer (4), si merveilleusement fécond avec ses vierges douces et ses enfants divins; tous ces maîtres ont donné à la peinture son plus vaste développement en Allemagne; et pourtant on n'y prend pas garde à la cour de François Ier, afin de tout donner à l'Italie. C'est moins encore parce que le roi a visité les belles cités de Milan, de Gênes et de Florence, que parce que cette primitive peinture allemande et flamande retient les contours et les naïves empreintes du moyen âge.

Ces siècles que le roi fait revivre comme chevalier sont une époque vieillie pour l'art. Le roi se complaît à ce renouvellement des formes régulières et antiques; quand il appelle Léonard de Vinci auprès de lui, c'est qu'il veut un maître de la nouvelle école. Le Primatice, Rosso, Benvenuto Cellini sont les expressions des diverses branches de l'art nouveau; l'un décore, l'autre dessine, le dernier grave, cisèle et façonne de belles coupes, des bahuts et d'admirables ornements. L'Allemagne ne pouvait donner que le moyen âge, et le roi n'en voulait pas; il y a dans chaque époque un entraînement que nul ne peut maîtriser; quand une coutume vient avec l'énergie d'une mode ou d'un caprice, tout le monde y court, et c'est ce qui se montre dans la renaissance. On abandonne l'idiome de la patrie, ses beaux romans, sa poésie, pour les œuvres de la Grèce et de Rome, les philosophes ou les rhéteurs, Aristote, Sénèque ou Virgile; il en naît un pêle-mêle d'idées, de mots et de choses. Dans les arts la confusion est moins grande parce que la renaissance est complète; le système des vieilles cathédrales et des enluminures est absolument délaissé pour les formes de l'antiquité sévère et pure, comme la chronique s'était effacée devant l'histoire à la façon de Machiavel et de Guichardin. François Ier fut la puissante main qui réalisa la pensée de son époque; il ne retint du moyen âge que l'esprit aventureux de la chevalerie, et cet esprit lui-même fut vaincu à Pavie, par la tactique militaire des lieutenants de Charles-Quint !

(1) Jean van Eyck, dit Jean de Bruges, né dans l'évêché de Liége en 1370, mourut vers 1441. Ses belles toiles appartiennent ainsi à la première moitié du XVe siècle où se trouve la description d'un grand nombre de ces gravures.

(2) On ignore l'année de sa naissance ainsi que celle de sa mort.

(3) Jean Holbein, né à Bâle en 1493, mourut à Londres en 1554.

(4) Albert Durer mourut à Nuremberg le 6 avril 1528, à l'âge de cinquante-sept ans.

## CHAPITRE XV.

### PREMIÈRE PÉRIODE DE LA GUERRE ENTRE FRANÇOIS Ier ET CHARLES-QUINT.

Causes réelles des hostilités. — Négociations de François Ier avec les Suisses. — Venise. — Le pape. — Armements militaires. — Capitaines des compagnies. — Suisses. — Lansquenets. — Canonniers. — Chevaliers. — Gentilshommes capitaines. — Aventuriers. — Ressentiment des premières batailles en Navarre. — La maison de Bouillon. — Le comte de La Marck. — Sickinghen. — Prétexte d'invasion par Charles-Quint. — Armée du comte de Nassau. — Invasion des frontières. — Bayard et Montmorency à Mézières. — Mouvements militaires de François Ier et de Charles-Quint. — Développement de la guerre de Navarre. — Intervention de Henri VIII. — Le cardinal Wolsey. — Conférences proposées à Calais. — Correspondance. — Attitude des conférences. — Dessein de Henri VIII.

### 1515-1519.

Depuis que le roi don Carlos d'Espagne avait été élevé à l'empire d'Allemagne, François Ier gardait au cœur un sentiment de jalousie profonde. Le roi de France avait mis un intérêt puissant à placer sur son front la couronne des empereurs; à cette œuvre, il avait dépensé des sommes considérables, consacré presque entièrement son règne; et lorsqu'il se vit tout à fait déçu dans cette espérance, il en conçut un chagrin mortel, et bientôt un désir de vengeance, car enfin don Carlos d'Espagne n'avait déployé ni courage, ni magnificence chevaleresque; plus adroit seulement, il avait appliqué, dans les diètes, cette finesse de négociations qu'il tenait de la maison de Bourgogne. A cette première époque du ressentiment

de François Ier, il faut placer l'invasion de la Navarre, et surtout le secours que sous main il avait prêté aux communeros de Castille, lorsqu'elles se levèrent en masse pour reconquérir leurs libertés. Ces communes vaincues, tout était rentré dans l'ordre; et Charles-Quint, à son tour, apercevant d'où le coup partait, fit constater aux yeux du souverain pontife et du roi d'Angleterre « que François Ier agissoit sans loyauté pour attiser de nouveau le feu de la guerre, et détourner ainsi ce noble esprit de croisade contre les musulmans, qui partout se manifestoit comme une sainte explosion de l'Église catholique. »

Ces plaintes de Charles-Quint étaient exactement fondées : toute la préoccupation du roi de France était de préparer les éléments des batailles. Jeune et noble chevalier, il croyait que l'élection de Charles d'Espagne était une injure personnelle qu'il fallait nécessairement laver sur le blason de France. Dès cette époque on voit le roi tout absorbé par les pensées de guerre; il sait que devant lui non-seulement il aura l'héritier des couronnes de Castille, mais encore le successeur des ducs de Bourgogne, possesseurs de la Franche-Comté, de la Flandre et du Milanais, enfin le puissant empereur d'Allemagne, qui peut jeter les soldats de la fédération germanique sur les bords du Rhin et de la Meuse.

Profondément persuadé qu'il doit agir avec toutes ses forces, Francois Ier négocie avec intelligence et ardeur contre son puissant adversaire : la guerre embrassera la Flandre, l'Italie et les Pyrénées; en Flandre et sur le littoral de l'Allemagne, on pourra se faire des alliés parmi les membres de la ligue opposée à Charles-Quint et les cités indépendantes; l'élection n'a pas été unanime; les négociations de Bonnivet ont laissé quelques traces parmi les princes et les électeurs, et au besoin, quand la guerre éclatera, on pourra soulever ces intérêts, ces jalousies contre le nouvel empereur. Aux Pyrénées, François Ier a pour lui le roi de Navarre et les vieilles communes de Castille, dont l'effervescence a été réprimée déjà, mais qui, dans une guerre, pourront se réveiller de nouveau. Aux Alpes, le roi de France trouvera les Suisses, antipathiques à l'Empereur, ennemis naturels de la maison de Bourgogne. En Italie, on négociera avec Gênes, Venise; et là des forces d'argent ou d'hommes pourront être soulevées contre Charles-Quint.

C'est particulièrement vers cette Italie que François Ier porte son attention. Une active correspondance diplomatique s'engage entre le roi et la sérénissime république de Venise, la plus fière, la plus considérable des puissances de l'Italie. Quand on contemple ce qu'était Venise alors, la force de ses régiments d'Esclavons, de ses soldats de terre ferme, ses villes principales toutes fortifiées, ses galères à mille rames, on s'explique très-bien l'intérêt ardent que met François Ier à se procurer l'amitié de son doge et de son sénat (1). Son ambassadeur auprès de la république, Ambroise Fleurance, doit surtout, en réveillant les bons rapports de la France et de Venise à toutes les époques, favoriser les antipathies nées depuis des siècles entre la république et les empereurs : quel sera le sort de la noble cité si jamais les Allemands triomphaient sur l'influence française? N'était-ce pas l'ambition de tous les Césars germaniques d'arracher à Venise ses villes de terre ferme? Par l'alliance avec la France seulement cette catastrophe pouvait être évitée.

A Rome, François Ier soutenait cette même politique auprès du souverain pontife, depuis que le concordat l'avait lié intimement à la France : avec les Allemands il n'y aurait aucune liberté religieuse pour le saint-siége; et le pape, toujours si plein de patriotisme, voulait protéger l'indépendance italique contre les impériaux. A Gênes aussi, l'influence française, toute-puissante, avait fait élire un doge favorable à son intérêt; le sénat était lié au roi, et le parti français garantirait contre les Espagnols le littoral de l'Italie, s'il était menacé.

François Ier caressait également les Suisses et les petits princes d'Allemagne, moins encore pour s'assurer une action diplomatique que pour se donner des forces militaires respectables. Tel était l'esprit de la noblesse de France, qu'elle croyait son honneur

(1) *Lettre de François Ier au seigneur de Ceva et à messire Ambroise de Fleurance, ambassadeurs à Venise*, 17 may 1521. —Bibl. du Roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parch. coté 10332-3.

« Vous direz à sa seigneurie que sy elle veult bien penser et considérer ce que j'ay fait non-seulement pour entretenir l'amitié, confédération et alliance qui est en la ditte seigneurie et moy, mais pour l'augmenter, accroistre et perpetuer en la meilleur plus ample et plus seure forme que faire se pouvoit, elle doit connoistre que non de parolles j'ay procédé envers elle, mais de faict, et de bon vray et loyal amy, espérant et me tenant certain que icelle seigneurie fera toujours le semblable, et ne me saurois ne pourrois persuader que en bien examinant toutes choses qu'elle ne connoisse clairement que nostre dite amitié et alliance n'est telle qu'il faille user de parolles l'un envers l'autre, mais franchement et loyeument et ouvertement déclarer le vouloir intention et ce qui se peult faire pour le bien commun d'entre nous; a ceste cause et afin que laditte seigneurie soit resolument assurée de ce que j'entens faire de ma part pour le fait et entreprise d'Italie, j'ai délibéré et déterminé envoyer homme exprès par devers elle avec telle autorité qu'elle me sera plus en ce cuider que je veuille faire lad. entreprise et que je n'aye les moyens tant en argent que en autres choses pour promptement l'exécuter. Par quoy vous prierez et requererez la ditte seigneurie de par moy qu'elle veuille persister continuer et demeurer en sa bonne volonté envers moy.

« Priant Dieu Messieurs qu'il vous ait en sa saincte et digne garde. Escript à Saint-Germain-en-Laye le 17 de may.

« François. »

engagé à ne servir qu'à cheval ; dédaignant la pique, l'arc et la longue arquebuse à mèche, ses armes étaient la lance, l'épée, la hache; depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête elle se couvrait de fer. Cette chevalerie, bonne sans doute lorsqu'il fallait briser une infanterie tumultueuse, n'avait plus la même importance depuis l'invention de la poudre, qui avait changé toutes les combinaisons de l'art militaire. On devait avoir désormais une bonne infanterie, et pour cela les Suisses et les lansquenets étaient seuls merveilleusement bien organisés; rudes et rustres, ils tenaient leurs rangs pressés, présentant à la fois la pointe de leur hallebarde ou la gueule de leur arquebuse. Il était donc fort important que le roi se procurât cette infanterie, et il négociait auprès des cantons pour avoir à sa solde les Suisses des hautes montagnes. En Allemagne, grand nombre de lansquenets viendraient à lui, car ils savaient qu'avec les Français il y avait toujours bon pillage à faire en Italie; ils aimaient ce caractère brave, léger, intrépide, qui caracolait un jour de bataille comme dans un carrousel. Les écus d'or fleurdelisés n'étaient-ils pas d'un excellent aloi? on savait les dépenser dans les belles villes de France. Les Suisses, d'ailleurs, avaient la tête bien basse depuis Marignano.

C'était une organisation assez curieuse que celle des armées alors divisées par compagnies et par bandes; la compagnie se composait de chevaliers et d'hommes d'armes, tous bardés de fer, la lance au poing, la dague au côté, et qui prenaient le titre de gens d'armes, au nombre de cent, deux cents, sous un capitaine de vaillance et de bonne maison, tels que Chabannes, Montmorency ou Bayard. Les bandes n'étaient point organisées comme les compagnies de gens d'armes; c'était une infanterie sous les ordres d'un chef d'aventuriers prenant de l'argent de droite et de gauche; il servait selon son caprice, mais une fois engagé par parole, et argent reçu, à chaque *montre* ou *revue*, il obéissait au drapeau, à l'étendard levé. Ces chefs de bandes étaient presque toujours des étrangers que le roi cherchait à rattacher à la couronne par des magnificences. Depuis les batailles de Crécy, les édits avaient surtout protégé l'art nouveau de l'artillerie, qui comptait des ingénieurs florentins, excellant aux arts mécaniques, et rien n'était plus utile que leurs conseils. L'artillerie demeurait immobile sur le champ de bataille; les pièces étaient longues, posées sur affût aux larges roues; et l'on s'en servait surtout contre cette pesante chevalerie couverte de fer, qui brisait les rangs des Suisses et des lansquenets.

Les longues guerres de Charles VIII, de Louis XII avaient formé des capitaines de premier ordre en stratégie et hardiesse; sous François Ier on pouvait en compter un grand nombre, qui tous allaient prendre des commandements pour conduire les hostilités. Ce gentilhomme, un peu vieilli déjà, qui porte sur son écusson, comme support, de larges ancres, c'est Guillaume Gouffier, sire de Bonnivet, amiral de France; il a dans ses veines du sang des Gouffier de Boisy et des Montmorency; on l'a vu s'agiter dans les négociations d'Allemagne, en Angleterre auprès du cardinal d'York; il est surtout vaillant chef d'armée, intrépide au combat. Celui-ci, du même âge, a pour nom la Trémoille, des princes de Talmont et de la maison d'Amboise. Oh! qu'il s'était bien battu à la bataille de Marignano, et que les Suisses avaient senti la pesanteur de son bras! La Trémoille était impatient de signaler sur le champ de bataille sa vie et le lit d'honneur de sa raçe. Que dire du digne baron de Montmorency, de Bayard l'incomparable, de Lautrec, des ducs de Vendôme et d'Alençon, chefs de gens d'armes, formés dans les grandes journées de Charles VIII et de Louis XII, tous avec un dévouement personnel pour François Ier qu'ils considéraient comme un vaillant capitaine! Les lettres qu'ils lui écrivent, profondément respectueuses, gardent la vieille formule du « roi, nostre sire, » comme dans les antiques chartes féodales. François Ier leur donne le titre de cousin ou de *spécial ami*, pour les encourager à vaillamment défendre l'étendard de France.

La tentative sur la Castille avait signalé les premiers mécontentements de François Ier contre l'empereur d'Allemagne nouvellement élu; le roi avait favorisé les communeros rebelles. Maintenant au Nord les mêmes hostilités allaient se produire. Il existait entre la Meuse et le Rhin des races d'hommes gigantesques, des chevaliers dont on voit encore mille souvenirs dans les images d'Allemagne, sur les vitraux ou dans les toiles que le pinceau d'Albert Durer a vigoureusement tracées : chevaliers à la barbe épaisse comme le duc d'Albe dans les tableaux de l'école flamande, à l'œil ardent, à la volonté forte. Les romans de chevalerie avaient tous parlé de la forêt des Ardennes, si riche en aventures périlleuses, et toute peuplée de châteaux, de tours crénelées, sur le sommet des monts, des rochers ou dans les carrefours boisés de la vaste solitude. La forêt des Ardennes se liait aux sept montagnes du Rhin, aux châteaux élancés, et s'étendait par la Souabe jusque dans la forêt Noire; car le vieux Rhin était chevelu partout. A l'extrémité de cette forêt des Ardennes se trouvaient les terres et le manoir du seigneur de La Marck, fier homme d'armes qui était pour la Meuse ce que Sickingen était pour le Rhin, un bras de protection et de terreur.

Charles-Quint devait son élection à ces glorieux aventuriers; leur renommée avait assuré les suffrages, et leurs menaces avaient effrayé bien des oppo-

sants. Plus le sire de La Marck avait agi avec ardeur pour cette cause, plus il se croyait de droit à la récompense, et bientôt une circonstance se présenta. Le nom de Chimay était tout national à l'extrémité de la Meuse, là où la Belgique commence : avec le sang illustre des Croy qui pouvait disputer la grandeur du blason? Les Chimay étaient alors en discussion avec les sires d'Emeryes pour la seigneurie de deux petits villages dans les Ardennes (1); les pairs consultés avaient dit : « Ce château appartient aux Chimay, et comme le duché de Bouillon est indépendant et ne ressort de nulle suzeraineté, notre jugement doit s'exécuter sans appel. »

Le sire d'Emeryes recourut à la justice de Charles-Quint, qui fit reviser l'arrêt par le conseil de l'Empire : qu'importe au sire de La Marck? L'héritier des Bouillon vint réclamer lui-même ses droits à la diète, et il croyait que justice lui serait faite après ses services pour l'élection impériale. Cependant Charles-Quint se contenta de répondre « que le conseil aulique avait décidé, et qu'il n'avait aucun pouvoir pour réformer la sentence. » Impétueux de caractère, Robert de La Marck, brisant un de ses gantelets sur la porte du château, s'écria : « Puisque celui que j'ai créé empereur ne veut pas me rendre justice, je saurai bien me la faire moi-même. » Et aussitôt il vint s'aboucher avec les commissaires de François Ier à Sedan, pour offrir ses services et stipuler ses conditions. On oublia tout le passé (2); le bras de Robert de La Marck était trop fort pour qu'on hésitât à l'employer, et François Ier lui rendit cette bande de lansquenets qu'il conduisait si fièrement avant sa rupture avec la couronne de France. Caractère ardent, impétueux, Robert de La Marck ne se contente pas de se lier à la France; seigneur à peine de quelques villes et d'une trentaine de lieues dans les Ardennes, lui seul déclare la guerre à l'empereur Charles-Quint et au conseil des électeurs : osera-t-on braver au milieu de ses forêts l'héritier de ce sanglier des Ardennes, si puissant dans les guerres de Bourgogne? Il est incontestable, au reste, que Robert de La Marck fut poussé par François Ier à ces hostilités; ce que le roi avait essayé au midi par les communeros de Castille, il l'accomplissait au nord par les aventuriers sous Robert de La Marck. Les deux souverains d'Espagne et de France, liés par un traité solennel, ne voulaient pas ouvertement le briser : ils faisaient agir au-dessous d'eux, et comme dans les drames la scène et l'action se préparent par les confidents.

La guerre retentit sur la Meuse : l'altier Robert de La Marck pouvait il lutter seul contre les forces de l'Empire réunies? il avait trop compté sur la puissance de François Ier, qui n'osa point encore se montrer. Robert de La Marck venait d'envoyer défi à l'Empereur dans la ville de Worms (3); ses hérauts d'armes portèrent son gonfanon de bataille en Allemagne, en Belgique, en Souabe. L'Allemagne répondit à ce cartel; Sickingen, le fougueux aventurier, vint croiser la lance contre Robert de La Marck, son ancien compagnon de reître et lansquenet; terrible combat! le sanglier des Ardennes fut poursuivi et traqué par la bande des chasseurs allemands, qui firent partout retentir le cor de Souabe. La principauté de Sedan et le duché de Bouillon bientôt ravagés, Robert de La Marck aux abois préféra s'adresser pour une trêve à Sickingen, son compagnon de bataille, plutôt qu'à l'empereur. Sickingen lui accorda six semaines de répit, parce qu'il espéra le rappeler à la cause allemande : « Si longtemps ils avaient combattu l'un près de l'autre, qu'ils ne devaient plus se séparer. » Ainsi parlait Sickingen. Mais Robert de La Marck avait d'autres desseins, et, puisqu'il s'était lié à la France, homme d'énergie, il tiendrait son serment avec fidélité.

Les rapides succès sur le fier représentant de la maison de Bouillon avaient rempli d'audace les Allemands, et tous voulaient marcher au cœur de la France. Une fois le gant jeté, la guerre devait s'accomplir, tenace et forte; ils avaient de vieux griefs depuis Bovines! on devait punir la présomptueuse chevalerie de François Ier. En vain le roi de France avait-il désavoué Robert de La Marck : « déclarant que son entreprise téméraire n'était ni commandée ni suscitée par lui. » Nul ne voulut le croire; « car Robert de La Marck était désavoué parce qu'il était poursuivi et traqué. » Les Allemands persistèrent donc à soutenir la guerre, sous leur chef le comte de Nassau, de la maison d'Orange, que Charles-Quint avait attiré à lui par des récompenses militaires, capitaine vaillant et expérimenté. On en était alors à ce point où les hostilités viennent seules, parce que la cause en est pour ainsi dire dans l'air; le moindre incident devient un fait capital; on le saisit comme une circonstance favorable, pour se précipiter à main armée l'un sur l'autre. Les Allemands, sans respecter les frontières, vinrent faire des dégâts jusqu'à Mousson : au milieu des protestations pacifiques, on vit tout à coup le comte de Nassau s'avancer avec quelques bandes pour surprendre la ville et briser ainsi l'état de paix. Une autre troupe de Flamands s'avança sur Tournay : France et Allemagne étaient aux prises; la maison de Bourgogne allait une fois encore se trouver en face de la royale lignée de France.

(1) Mém. de Du Bellay, liv. I.

(2) Mém. de Fleuranges. « *Comment messire Robert de La Marck, sieur de Sedan, pour quelque tort qu'il lui feust fait au service de l'Empereur, retourna au service du roy de France.* »

(3) Du Bellay, liv. I.

Cette irruption de l'ennemi, depuis longtemps prévue, trouva le royaume tout prêt à une résistance; François Ier avait déjà réparti l'élite de ses hommes sur les frontières et donné le commandement de ses provinces, savoir : au duc de Vendôme, la Picardie; au duc d'Alençon, la Champagne; la Guienne, qui devait servir de point d'appui à la guerre de Navarre, fut confiée à l'amiral Bonnivet. Enfin, la campagne aventureuse, celle qui plaisait tant à ces cœurs, à ces imaginations, au delà des Alpes, en Italie, au Milanais, dut être conduite par Lautrec, bon général, hardi comme son maître le roi (1). Partout le ban et l'arrière-ban fut convoqué, vieille coutume lorsque l'invasion devenait menaçante; une simple lettre du roi obligeait la noblesse à prendre les armes; les hérauts proclamaient la guerre, et les lances devaient se montrer épaisses, sous l'étendard royal; l'argent fourni par Gênes, les impôts levés sur la bourgeoisie, avaient suffi pour solder des bandes nombreuses de reîtres et de lansquenets, et un corps considérable de Suisses (2) s'avançait par le Dauphiné pour le service du seigneur roi. Naguère vaincus à Marignano, ils s'étaient alliés au roi et venaient servir avec respect sous son drapeau fleurdelisé. Cette armée avec bassinets et cuissards, l'arquebuse au long canon sur l'épaule, partout où elle passait, gardait une bonne discipline, ainsi que cela était commandé par les ordonnances. Dans un premier effort de guerre, il y a toujours en France des ressources immenses; l'enthousiasme, digne élément des batailles, était fort grand, et nul ne manqua à la convocation du ban et de l'arrière-ban, quand la trompette se fit entendre.

Cependant les soudards allemands avaient passé la Meuse sur quelques points, malgré d'héroïques défenses, et la petite place de Mousson tombait entre leurs mains; ils désiraient ce poste militaire, et encore Mézières plus que la petite cité, afin de s'emparer du cours de la Meuse, et de pénétrer librement dans la Champagne. A Mézières il y avait pour garnison les deux compagnies des gens d'armes de Montmorency et de Bayard; avant que l'ennemi eût atteint la frontière, les braves capitaines avaient écrit au roi, leur souverain seigneur, pour lui annoncer l'approche des bandes germaniques; et, avec toute la fierté et la noblesse de leur caractère, ils avaient déclaré que le roi pouvait se fier à eux, qu'ils ne rendraient pas Mézières, place que la nature avait fortifiée autant que l'art. La Meuse forme autour d'elle comme un long serpent qui l'enlace, et de hautes murailles protégeaient encore ce fossé naturel; puis Bayard et Montmorency y commandaient : c'est ce que narrait le capitaine Jean Picard, fameux par ses pilleries, et qui alors, assis à côté de Sickingen et du comte de Nassau, devisait sur les beaux faits et gestes de France. Le capitaine Jean Picard, serviteur autrefois de Louis XII, avait vu Bayard à l'œuvre; aujourd'hui au service de l'Empereur, il montrait une grande énergie, tout en gardant pour la France un pieux respect. Mézières devint le rendez-vous de toute la noble chevalerie; Montmorency, qui avait donné le signal, vit accourir sous son gonfanon plus de mille gens d'armes, et il fallait bien qu'il y eût des hommes de cœur, car le prince de Nassau était à la tête de six mille Flamands, et Sickingen conduisait douze mille lansquenets. Les bombes éclataient de tous côtés; les flèches enflammées, les bouts de lances, les pierres et les balles pleuvaient sur la ville, et nul ne parlait de capituler. Il fallait donner le temps à François Ier de s'avancer dans la Champagne vers Mézières, devenu le point important; et c'est pourquoi Bayard et Montmorency multipliaient leurs héroïques exploits pour sa défense (3).

(1) Du Bellay, liv. I.

(2) *Lettre de François Ier aux Suisses.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8488, fol. 42.

« Très-chers et grans amys; nous avons esté advertys que l'esleu roy des Romains vous a escript que voullions faire la guerre contre la comté de Bourgogne et le sacré empire, et qu'il ne povoit croire que en telles choses nous voulussiez assister, actendu qu'estez membres de l'Empire et que avez ligue et confédération héréditaire à la maison d'Autriche et de Bourgogne. Très-chers et grans amys, s'il nous convient entrer en guerre avec led. esleu roy des Romains, ce sera a notre très-grant regret et desplaisir, mais ainsi que croyons avez sçeu, il nous a deffyés par escript sans cause ne raison en venant contre les traictés entre nous faicts, et meetant son deffy en exécution a envoyé gros nombre de gens de guerre aux extrémités de notre royaume qui ont couru et pillé nos pays et ont assiégé et prins Messancourt, tenu en foy et hommage de nous, auquel ont trouvé trois de vos compaignons, lesquels ont cruellement et ignominieusement contre le devoir de la guerre faict prendre et estrangler; et ont dict que autant en feront de tous ceulx des votres que trouveront ainsi que nous a esté rapporté. A ceste cause pour notre deffense, comme provoqués et assaillis par escript et de fait, avons fait quelque assemblée de gens de guerre sur les confins de notre royaume, ainsy que raisonnablement pouvions et devions faire; en quoy faisant n'entendons avoir guerre avec le sacré empire avec lequel la maison de France de tout temps et ancienneté est en ligue et confédération, ainsi que nous avons escript et faict entendre aux électeurs de l'Empire et parcillement aux villes impériales. Votre bon amy,

« François. »

Il en résulta un : « Traité d'alliance entre le roy François Ier et les villes et seigneuries de la grande ligue de la haute Allemagne : assavoir : Berne, Lucerne, Ury, Schwitz, Underwalden, Zug, Glaris, Basles, Fribourg, Soleure, Schafausen et Appenzell, ensemble l'abbé et ville de Gall et les pays des trois ligues grises et de Valay, et les villes de Mulhusen, Rotmil et Biel d'autre part. A Lucerne, l'an 1521, le 7 may. »

Bib. du Roi, invent. — Mss. du trésor des Chartes, vol. VIII, coté 9425, fo 315.

(3) Voici de curieux autographes sur le siége de Mézières.

Lettre du chevalier Bayard au roi. — Bibl. du roi, Mss. de Béthune, no 8500, fol. 21. (Autographe.)

« Sire tant et si très-humblement que je puis me recommande à votre bonne grâce.

« Sire j'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escripre par laquelle me faictes savoir que Mons. d'Alençon vous a escript la bonne

Bayard n'était pas seulement un brave capitaine : sans être un tacticien remarquable, il n'avait pas fait la guerre si longtemps en Italie, sans savoir que la finesse est aussi utile que la bravoure; et il joua un bon tour aux Allemands. L'armée qui assiégeait Mézières se composait de Flamands, gens crédules, sous le comte de Nassau, et d'Allemands de la Souabe, joyeux compagnons, mais jaloux et surtout méfiants, sans aucune sympathie pour les gens de Flandre. Bayard savait que ni chefs ni bandes ne s'aimaient, et qu'ils saisiraient le premier prétexte pour se séparer les uns des autres. Dans cette circonstance, le rusé chevalier fait écrire une lettre en forme d'avis, dans laquelle on annonçait la trahison prochaine des Flamands. « Le comte de Nassau, y disait-on, n'attendait que l'arrivée de 12,000 Suisses pour se séparer de la cause de l'Empereur, et laisser égorger les Allemands, sans leur prêter aide. » Le paysan, porteur de cet avis, eut l'ordre de se laisser prendre par les troupes légères de Sickingen; il obéit, et les Allemands se crurent trahis. Comme gens qui reviennent d'un rêve, ils n'eurent de repos qu'après s'être séparés des gens de Flandre; et c'est ce que voulait le rusé capitaine Bayard.

Alors on annonça l'approche de l'armée de Champagne que François Ier conduisait en personne. La garnison de Mézières, en signe de joie, lança quelques canonnades, qui enfilèrent des rangs entiers de Flamands et d'Allemands en retraite. Dès que le roi eut salué les murailles de Reims, le duc d'Alençon, qui commandait l'avant-garde, se détacha pour jeter des vivres et mille soldats des bandes suisses dans la place de Mézières, ainsi largement ravitaillée. Le coup de l'ennemi fut manqué; mais les plus braves chefs des compagnies avaient lu dans les romans de chevalerie qu'il y avait honte à ne point engager de vigoureux combats corps à corps, à fer aigu et bien tranchant; et l'on vit s'avancer un héraut d'armes, monté sur un beau cheval caparaçonné. Dans le camp des Flamands, un brave comte défie la chevalerie française; il porte les armes de Bourgogne écartelées d'Egmont; issu de bonne race, on ne put refuser son défi. A sa face, un autre beau blason s'avance de Mézières : Dieu soit en aide au premier baron chrétien. C'est Montmorency qui le porte. « Comte d'Egmont, j'accepte ton défi. » Telles sont ses paroles : les lances se croisent, les épées scintillent, et nul ne remporta l'avantage; d'Egmont et Montmorency brisèrent deux lances et furent renversés dans la poussière. Ensuite le capitaine de Lorge, du côté des Français, propose aux Flamands un combat à la pique, accepté aussitôt par le noble sire de Vaudrey; la race de Vaudrey, bourguignonne d'origine, attachée d'abord à la noble Marie, la mère de Charles-Quint, était passée au service de l'archiduc et puis à celui de l'Empereur. Noble passe d'armes, de laquelle tous deux se retirèrent blessés et en gardant leur honneur.

La première entreprise de Charles-Quint contre la monarchie n'avait pas réussi; et comme le dit François Ier dans une lettre écrite à sa mère : « Notre Seigneur, avec sa sainte croix, venait de montrer qu'il était bon Français. » Mais le plan d'attaque contre les frontières s'étendait sur une plus vaste ligne; la trouée par Mézières, qui avait pour but de marcher par Reims sur Paris, se liait essentiellement à une expédition sur la Picardie, frontière nord de la France. L'ennemi avait ici poussé vigoureusement la campagne; comptant sur la prise de Mézières, il désirait établir sa ligne de communication par Verdun et Guise. Les Flamands, troupes sans discipline, composées de gens des communes, fort haineux et fort avides, s'avançaient en désordre, espérant la nouvelle d'éclatants succès en Champagne; loin de là, ils apprirent la

volonté que j'ay à vous faire service et mesmement en l'affaire de Mesieres là où je suis venu où j'ai trouvé Mons. Dorval lequel n'en a point bougé et y a donné si bon ordre que je n'y auray pas grand peyne. Toutteffois si l'affaire y venoit là ou ailleurs vous me trouverez vray gentilhomme.

« Sire je prie a Dieu qu'il vous doint tres bonne vie et longue. A Mesieres le XIII d'aoust.

« Votre très-humble et très-obéissant subjet et serviteur.

« Bayart. »

Lettre de Montmorency et de Bayard. — Bibl. du roi, Mss. de Béthune, n° 8497, fol. 18.

« Mons. nous avons receu votre lettre et sommes très-ayses de ce que les forces du roy sont ensemble, vous advertissant que depuys deux ou trois jours nos ennemys ne nous ont pas tant pressez d'artillerye comme ils faisoient par avant, et ne sçavons si c'est par faulte d'amoneyon ou de crainte qu'ilz ont de l'armée dud. seigneur.

« Au surplus Mons. quant à ce que nous mandés si nous pourions tenir jusques vers la fin de ceste sepmaine, nous ne vous y mettrons point de terme, mais vous supplions croire que ce sera tant que notre honneur et noz vies pourront s'estendre pour le service du maistre qui sera la fin de notre lettre; suppliant Notre Seigneur, Mons. vous donner bien bonne et longue vie. A Mezières mardy a dix heures de nuyt.

« Vos plus humbles serviteurs,

« Montmorency et Bayart. »

« Au dos. A Mons. Mons. le mareschal. »

Lettre de Bayard et de Montmorency à M. le duc d'Alençon. — Mss. de Béthune, vol. coté 8493, fol. 11.

« Monseigneur, ce jourd'huy environ l'heure de midy sont venuz quinze ou seize enseignes de MM. les Bourguignons devant ceste ville à ung gect d'arc près de nous, toutesfois ne nous ont point encore salluez d'artillerie, combien qu'ils nous ont assiégés de deux costés, et croy que ce n'eussions brullé les faulxbourgs qu'ils fussent de ceste heure dedans. Nous vous en avons bien voullu advertir pour vous faire toujours entendre de nos nouvelles vous advisant Mgr. que l'argent est venu si bien à point que n'y a nul en la compagnie qui n'ait merveilleusement bonne volonté de bien servir le roy.

« Mgr. nous plaira d'entendre toujours nouvelles de nos ennemys pour vous en advertir ensemble de ce qui surviendra le plus souvent que nous pourrons qui sera fin de lettre suppliant Notre

pleine retraite de Sickingen et du comte de Nassau (1); ceci jeta du désordre dans les rangs. La chevalerie de France prit, dès ce moment, une initiative vigoureuse et passa la Sambre et l'Escaut, pour menacer les Pays-Bas, tandis que Bourguignons, Flamands et Allemands opéraient leur retraite avec rapidité. Inquiet, soucieux, Charles-Quint en personne vint à Valenciennes, désormais le centre de toutes ses opérations militaires; et ce fut là que François Ier résolut de l'attaquer, selon l'avis de Bayard, combattu et arrêté par la majorité des autres capitaines, satisfaits d'avoir préservé la frontière des malheurs de l'invasion; il se fit en France un mouvement patriotique très-remarquable sous l'impulsion de l'esprit chevaleresque de François Ier, à ce point que l'on vit des jeunes filles lutter corps à corps avec des chevaliers, et le cri de nationalité se fit entendre depuis l'Oise jusqu'à l'Escaut. Il n'y eut pas un gentilhomme qui ne fît noblement son devoir, ainsi que cela se doit.

Dans les Pyrénées, l'armée de France avait pris l'initiative, afin de soulever la Navarre et de menacer la Castille. La précédente année on avait perdu des batailles sur les frontières du Midi, et le comte d'Espare n'avait-il pas été obligé d'abaisser son épée devant un comte castillan? Le commandement était tombé aux mains d'un simple capitaine de gens d'armes, du nom de d'Estissac, de la race des Talleyrand-Périgord, et ce capitaine, avec le ban et l'arrière-ban de la Guienne, défendit Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, et put arrêter les Espagnols aux Pyrénées. C'est à ce moment que l'amiral Bonnivet survint avec les ordres de François Ier pour prendre le commandement de la chevalerie de Guienne et des compagnies qui suivaient d'Estissac; quatre mille lansquenets, sous les ordres du comte de Guise, vinrent joindre Bonnivet; fiers hommes vêtus de noir, couverts de fer. Presque toujours les lansquenets, soldats d'Allemagne, étaient employés en Italie ou sur les frontières d'Espagne; nés sur les bords de la Meuse ou du Rhin, enfants de Lorraine ou de Souabe, ils n'aimaient pas rougir leurs glaives dans le sang germanique : aussi s'en donnaient-ils à cœur joie contre les Italiens et les Espagnols; eux à la chevelure blonde, à la langue gutturale, aimaient à se rencontrer face à face avec les enfants noircis sous le soleil de Naples ou de Castille; c'était haine de races, et ce chevalier de Guise qui les guidait, issu de la maison de Lorraine, fut depuis appelé à de grandes destinées. Hardis capitaines, plus d'une fois, afin de conquérir leur popularité catholique, les Guise avaient lutté contre les ennemis de la France. Ils passèrent donc les Pyrénées, tous, chevaliers de Guienne, lansquenets du duc de Guise, Basques et Navarrois, et ils vinrent assiéger Fontarabie (la fontaine des Arabes), souvenir de la domination musulmane. Là un digne comte du nom de Duras fit des prodiges, et Fontarabie se rendit à la chevalerie de France (2).

Ainsi était la guerre, lorsqu'il fut annoncé partout que des conférences allaient se tenir à Calais, pour préparer les éléments d'une paix. D'après les stipulations du traité de Noyon, François Ier et Charles-Quint avaient accepté l'intervention de Henri VIII

Sgr. Mgr. vous donner très-bonne et longue vie. A Mézières ce vendredi au soir.

« Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« Bayart, Montmorency. »

(1) *Lettre circulaire de François Ier sur la levée du siége de Mézières par les Impériaux.* — Bibl. du roi, Mss. de Béthune, no 8467.

« De par le roy,

« Très-chers et bien amez, nous avons esté présentement advertiz que nos ennemiz et de notre royaume estans en grand nombre tant de cheval que de pied, et grosse bande d'artillerie devant Mezières et l'avoir ung moys durant tenue assiégée, voyant les provisions par nous faictes pour assembler en toute dilligence toute notre force, et autres choses nécessaires à la conduite d'icelle, et ayant à leur barbe mis dedans la d. ville de Mezières le s. de Lorge avec mille hommes de pied desquels il a la charge sans ce qu'ils ayent fait aucun semblant de le vouloir empescher, ayans pareillement eu nouvelles par leurs espies de la délibération par nous prise de marcher et nous mectre en camp pour les approucher, et que pour le faire avons fait dresser led. camp, et pris en icelluy logement pour toute notre d. force et armée, qui est de deux mille hommes d'armes, douze mille Souysses et vingt-quatre mille hommes de pié françoiys avec grosse bande d'artillerye, et ayant fait les d. ennemys le plus grant et le plus gros effort qu'il est possible de faire contre cette ville, et y avoir tiré quatre mille coups de canon et longues coulevrines, et fait bresche raisonnable pour y donner l'assault, n'ayant jamais l'osé entreprendre ne exécuter quelque apprest qu'ils eussent fait sur le bord du faussé tant d'eschelles de fagot que autres choses à ce requises. Et après avoir fait tout ce que faire se pouvoit jusques à les assaillir et essayer d'y entrer : hier matin sçachant que nous estans sur notre partement pour aller en notre camp et le rapprocher, ils se sont levez, deslogez et retirez honteusement... »

(2) *Lettre de François Ier à l'amiral de Bonnivet.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8492, fol. 47.

« Mon cousin, en ensuyvant ce que je vous ay puis naguères escript, j'ay dépesché Mons. du Lude pour aller devers vous et luy ay baillé la garde et totalle charge de la ville de Fontarabie..... pourvoyez-y si bien qu'il n'en viengne point d'inconvénient, et quant à la repparacion qui est et sera nécessaire, si à son arrivée il y reste quelque chose et qu'il luy semble quelle se doive faire, je vous prie quelle se face, et qu'on n'y espargne rien, car pour estrela d. ville de l'importance qu'elle est il fault faire toutes choses pour la conserver et garder en manière que jamais elle ne puisse tomber en mains de nos ennemys, et pour ce je vous requiers qu'on mecte paine de la mectre en toute perfection et au regard des vivres qui y seront requis, combien que je soye seur que pour l'en pourveoir, vous y avez fait et ferez toute dilligence, ce néantmoins si à l'arrivée du d. s. de Lude il luy semble qu'il y faille encores quelque quantité pour ce qu'on luy en satisface, ensemble de toutes autres choses qui demandera. Et qu'il n'y ait point de faulte, et vous me ferez plaisir. Priant Dieu mon cousin qu'il vous ait en sa sainte garde. Escript de Moussy, le me jour de novembre. »

« François. »

pour apaiser leurs différends infinis. Dans la position que l'Empereur et le roi de France s'étaient respectivement faite, ils avaient le plus grand intérêt à ménager Henri VIII; car si le roi des Anglais se prononçait pour l'une ou pour l'autre des parties, la cause serait gagnée. Henri VIII, roi bizarre, impérieux, changeait capricieusement de principes; auprès de lui on espérait peu de sécurité et de suite dans les idées; mais son ministre de confiance, l'homme éminent de son conseil, le cardinal d'York, était l'objet spécial de toutes les prévenances, de toutes les caresses du roi de France et de Charles-Quint. Thomas Wolsey, cardinal-archevêque d'York, n'était point, comme le dit l'opinion vulgaire, le fils d'un boucher; il appartenait à une famille considérable du comté de Suffolk; savant distingué, ami d'Érasme, il s'était fait remarquer de Richard Fox, chapelain du roi; négociateur éminent auprès de Maximilien, il avait obtenu un traité favorable, et à son retour à Londres, Henri VIII l'éleva à la haute dignité de chancelier. Il avait des formes élégantes, un esprit plein de joyeuses reparties, tel qu'il le fallait à Henri VIII, roi qui aimait les bons dires. Wolsey devint le premier homme de l'Angleterre par sa capacité éminente, par son intelligence profonde, et par le rôle qu'il sut donner à la nation dans les affaires de l'Europe; le pape, en l'élevant au cardinalat, lui donna la légation perpétuelle en Angleterre.

C'est donc un homme de premier mérite que Wolsey; comme tous les cardinaux-ministres, il conserve une grande supériorité sur les contemporains; ménagé par tous, par le roi de France et par l'Empereur, qui lui écrivent des lettres familières, le cardinal sait sa position, il n'en descend pas; s'il garde une sorte d'égalité, il est toujours respectueux envers les princes; on a dit que, gagné aux intérêts de François Ier par des subsides et des pensions, il trahit la reconnaissance. Tous les hommes publics sont accusés d'être corrompus, sorte de vengeance populaire contre les gouvernants; je crois au contraire que le cardinal d'York n'eut qu'une vive passion, ce fut de donner à l'Angleterre un rôle élevé sur le continent, et, en la faisant intervenir entre tous, de la créer la première des nations diplomatiques. Le cardinal, dévoué à la cour de Rome, voulait aussi préparer la paix entre les puissances chrétiennes pour arrêter les Barbares qui menaçaient l'Europe. Cette guerre violente, prête à éclater entre François Ier et Charles-Quint, allait trop violemment remuer le sol pour songer à une solennelle croisade.

En cette circonstance, Henri VIII et le cardinal d'York, invoquant les stipulations des vieux traités, offrirent d'ouvrir des conférences à Calais pour amener la paix entre les deux princes; de part et d'autre, elles furent acceptées. François Ier et Charles-Quint voulaient ménager la volonté de Henri VIII, mobile et capricieuse; et ensuite aucun des deux souverains n'était prêt pour le développement de leurs forces. Ces conférences au moins donneraient le temps aux puissances de compléter leur armement. Dès que la médiation fut acceptée, on vit arriver sur le continent en toute hâte le cardinal d'York, suivi d'un magnifique cortége de lords et de barons anglais. Splendide pompe que celle du voyage d'un cardinal, vêtu de sa robe de pourpre et de son chapeau de voyage à glands d'or! autour de sa mule de légat, de riches chevaliers, des barons avec de somptueux équipages. Ce fut à Calais, ville alors anglaise, que les députés durent se rendre pour conférer sur les conditions de la paix (1) : François Ier désigna pour ces entrevues de Calais, Duprat, son chancelier de confiance. Comme Henri VIII avait indiqué Wolsey pour le cardinalat d'York, François Ier avait également assuré la pourpre à Duprat, homme habile, discret et ferme dans ses desseins; il lui adjoignit le premier président du parlement du nom de Selve, le maréchal de Chabannes, et un correspondant d'un esprit fort distingué, Olivier de la Vernade, qui paraît absorber la confiance de François Ier. Charles-Quint également envoya aux conférences de Calais son chancelier du nom de Guatimara, fort intelligent dans les négociations, et avec lui le comte de Bergues, l'abbé de Saint-Bertin, et pour secrétaires deux hommes de loi flamand et aragonnais, très-instruits dans les principes du droit public. Tout devait être dirigé par le cardinal d'York; lui seul, se posant en médiateur, devait prononcer sur les questions de haut intérêt.

Il existe deux sortes de documents sur les conférences de Calais, les procès-verbaux en manuscrit qui donnent le précis des discussions avec une exactitude rigoureuse (2), et la correspondance particulière de Duprat avec François Ier et d'Olivier de la Vernade, observateur si fin de tous les accidents de la négociation (3). Le cardinal Wolsey écrit lui-même plusieurs fois à François Ier; se défendant surtout d'un système de partialité qu'on lui reproche à l'égard de Charles-Quint, il rappelle au roi tout ce qu'il a fait pour lui et le maintien de la dignité de sa couronne. Ces lettres, généralement rédigées avec un grand caractère de fermeté, excluent toute idée de corruption (4). On s'imagine que les

(1) *Pouvoir des ambassadeurs pour les conférences de Calais* (18 juillet 1521). — Bib. du roi, Mss. de Béthune, n° 8492, fol. 122.

(2) Bib. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot 8179.

(3) *Ibid.*, vol. cot. 8491 et 8492.

(4) *Ibid.*, vol. cot. 8505, fol. 69 et 8487, fol. 1.

choses secrètes de la politique se produisent par des moyens honteux; il y en a sans doute, mais les résultats arrivent le plus souvent par un mouvement irrésistible qui entraîne les hommes et les faits. A son tour François Ier écrit assidûment au cardinal Wolsey; on voit qu'il le ménage et le caresse. Ses instructions au chancelier Duprat (1) sont destinées à séduire le cardinal Wolsey par ces petits soins délicats et attentifs qui attachent; il s'est aperçu que le cardinal d'York montait difficilement à cheval, « il faut lui envoyer une litière bien douce pour qu'il se rende sans effort aux conférences, lui souffrant et malade (2). »

Les points discutés étaient ceux-ci : « restitution respective de la Navarre et du royaume de Naples, règlement des droits sur la Bourgogne en vertu du traité de Noyon. » Les envoyés du roi de France soutenaient que tout cela était stipulé déjà, et qu'il fallait exécuter toutes les clauses sans discussion nouvelle. Le chancelier Guatimara répondait « que la situation avait changé, et qu'aucune restitution ne pouvait être faite sans un nouveau traité (3). » Au milieu de ces prétentions ardentes, soutenues avec énergie, le cardinal Wolsey vit bien qu'il n'y avait qu'un parti rationnel à prendre, c'était la conclusion d'une trêve assez longue pour permettre au monde chrétien de se débarrasser des infidèles par une croisade, en vertu des instructions que le cardinal avait reçues de Rome.

Cette trêve devait être considérée comme un moyen de servir la politique de Charles-Quint, puisque, laissant les choses dans l'état actuel, on ne faisait aucun droit aux plus justes réclamations de François Ier. Dès ce moment les entrevues du cardinal d'York et du chancelier Duprat prirent un ton d'aigreur difficile à décrire. Comme tout esprit supérieur, le cardinal d'York devait garder la direction suprême des conférences, et il le fit avec modération et impartialité au milieu des querelles les plus vives qui s'élevaient entre Guatimara et Duprat lui-même très-emporté. Il s'agissait de constater qui des deux princes avait commencé la guerre : était-ce Charles-Quint ou François Ier, l'empereur ou le roi? Duprat avait pour lui les faits matériels, car les batailles avaient commencé ouvertement par l'invasion des lances bourguignonnes, flamandes, germaniques, sur le territoire de la France. Mais, à cette observation incessamment répétée par Duprat, le chancelier Guatimara répondit par une seule objection : le roi de France n'avait-il pas provoqué les hostilités de Robert de la Marck? lui seul avait donc commencé la guerre! Duprat, toujours violent, lui dit : « Je mets ma tête en jeu si le roi a secouru Robert de la Marck. — Alors, répondit Guatimara, donnez-moi votre tête, car voici des lettres qui prouvent l'accord de François avec le sire de La Marck. — Non, non, répondit Duprat, ces lettres ne signifient point cela, et vous n'aurez point ma tête. — Je ne la veux point, répliqua Guatimara, je préfère une tête de cochon, elle sera meilleure à manger (4). » Le cardinal d'York se prit à rire en fronçant le sourcil, afin de ne pas pousser plus loin une discussion qui dégénérait en injures personnelles. Désormais le médiateur ne se préoccupe plus que d'un seul but, la trêve de Dieu, puisque la paix est impossible au milieu de prétentions si diverses; avec la trêve il pourra mener toute la chrétienté sous l'étendard de Rome dans une grande croisade; c'est ce qu'il écrit à François Ier, dont il invoque incessamment l'esprit chevaleresque en l'honneur de la croix.

Tandis qu'avec son esprit persévérant et supérieur, le cardinal d'York veut pacifier des querelles si vives, on voit toujours se manifester les antipathies, la méfiance des Anglais et des Français. Calais, poste avancé sur le continent, est surveillé avec une attention particulière par les Anglais; car les archers de France rôdent autour des murailles : veulent-ils s'emparer de la ville par ruse ou par force, durant les conférences, et profiter de la trêve pour grandir leurs possessions? Chaque jour des querelles s'engagent entre les deux chevaleries; les Espagnols se montrent fort hostiles, et l'irritation est partout : comment le cardinal d'York pouvait-il préparer même une trêve? Alors, comme dernier moyen, il propose de créer pour Henri VIII une sorte de protectorat qui le rendra arbitre et maître de la paix et de la guerre sur le continent. « Qu'on stipule d'abord un délai suffisant pour que les hostilités ne recommencent plus, et pendant ce temps, le roi d'Angleterre, juge impartial, déciderait sur les contestations. » La haute position que le cardinal d'York avait reçue de Rome devait justifier ce pouvoir; et ici se déployait l'habileté de ce grand cardinal, qui donnait au roi son maître la première place en diplomatie. Toutes ces hautes pensées restèrent en projet : on n'accepte une pacification que lorsqu'il y a lassitude de la guerre; mais, dans la première force d'un règne, on ne songe pas si facilement à calmer les têtes et à désarmer les bras. Tout était aux batailles : traité, alliance, négociation. Charles-Quint portait partout son esprit ambitieux; François Ier avait également des aventures à courir : il fallait donc des champs clos, de larges lices pour des combats à outrance; et le caractère pacifique du cardinal d'York ne pouvait désormais dominer les esprits.

(1) Dans un Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, coté 10332-3, Bibl. Roy., on trouve quelques lettres de François Ier à ses députés aux conférences de Calais.

(2) Bib. Roy., Mss. de Béth., n° 8491, fol. 29. 1er septembre 1521.

(3) *Ibid*, n° 8179.

(4) *Ibid.*

## CHAPITRE XVI.

### DÉVELOPPEMENT DE LA GUERRE.

État des hostilités pendant les conférences de Calais. — Suspension en Flandre et en Bourgogne. — Situation de la guerre sur les frontières de l'Espagne. — Menace contre Saint-Sébastien. — Intérêts divers. — L'Italie. — Gouvernement des Français à Milan. — Les bannis. — Le maréchal de Foix. — Ligue proposée par le pape contre les Français. — Traité de Léon X avec Charles-Quint. — Affaiblissement de l'alliance vénitienne. — Les Florentins. — Les Sforza. — Le marquis de Mantoue. — Généraux de la ligue. — Prosper Colonne. — Le marquis de Peschiere. — Gouvernement du maréchal de Lautrec à Milan. — Marche des Français. — L'historien Guichardin. — Révolte du Milanais contre les Français. — Situation périlleuse en Italie. — Rupture des conférences de Calais. — Projet de Charles-Quint et des Anglais. — Rapports de François Ier et des Écossais. — Les forces de la France. — Dévouement des populations. — Plan de résistance de François Ier.

### 1515—1521.

Les conférences diplomatiques de Calais, si vives et si animées, avaient eu pour objet de suspendre les hostilités, et néanmoins les batailles se poursuivaient sur presque toutes les frontières. Si le voisinage des conférences de Calais avait empêché toute campagne un peu forte, un peu sérieusement poussée vers la Flandre, la Picardie ou les Pays-Bas, s'il y avait eu suspension de siéges ou de combats en rangs serrés, il n'en était pas ainsi dans les contrées moins protégées par les pacifiques instructions des plénipotentiaires : ainsi la prise de Fontarabie avait eu lieu pendant les conférences; et la chevalerie de France assiégeait Saint-Sébastien, qui lui assurait un poste militaire pour se précipiter de là sur les frontières de Castille. Cette place une fois au pouvoir des Français, on espérait réveiller les séditions ardentes des populations, de ces *communeros* qui déjà avaient ébranlé la monarchie de Charles-Quint.

C'était spécialement en Italie que la guerre devenait plus menaçante. Les Français étaient encore en possession de Milan et des nobles villes qui environnent la cité des Lombards d'une brillante ceinture : Pavie, Crémone, Lodi, jusqu'à Plaisance. Nul pays ne plaisait mieux à l'esprit français que ces belles plaines au pied des Alpes : des campagnes magnifiques, un soleil que rien n'égale, des femmes vives, aimantes, des plaisirs bruyants, tout ce qui pouvait enchanter l'esprit et bercer le cœur. Mais les Italiens ne trouvaient ni la même joie, ni le même entraînement auprès des Français; si ce caractère aimable et d'une douce galanterie pouvait leur plaire un jour, il est quelque chose que les peuples préfèrent, quand ils ne peuvent avoir leur nationalité, c'est un gouvernement qui n'insulte ni leurs mœurs, ni leurs coutumes établies. Et tel n'était pas le tempérament des Français : leur gaieté folle et railleuse, leur rapacité pour lever l'impôt et dépouiller les sanctuaires, rendaient leur joug pesant et odieux aux enfants de la Lombardie. Ce qui était arrivé à Naples, sous Charles VIII, à Louis XII, à Gênes, à Milan, allait se reproduire sous François Ier, avec le même sentiment d'opposition, de résistance, et peut-être de vêpres siciliennes. A Milan, au reste, il se trouvait également un parti dévoué aux Sforza, l'expression de la nationalité lombarde, et la nécessité de réprimer les tentatives d'une insurrection avait dû multiplier au camp des Français les mesures de violence. A tout prix le maréchal de Foix, gouverneur de Milan, devait maintenir le gonfanon de France, déployé sur le dôme, et il le fit avec vigueur par des exécutions militaires incessantes; le nombre des bannis s'était accru considérablement, de manière à former des bandes capables d'attaquer la cité et de compromettre la domination française. Ces bandes s'étaient refugiées dans les États environnants, et protégées par les ennemis de François Ier, elles pouvaient se jeter sur Milan lorsque l'heure aurait sonné.

Cette situation des Français, si profondément hasardée, n'avait point échappé à la haute prescience de Léon X, le représentant des Médicis, la maison nationale de Florence qui n'avait jamais vu qu'avec crainte une domination étrangère en Italie. Les papes pouvaient bien invoquer les Français pour secouer un péril et se délivrer de l'oppression : mais, quand la crise était passée, ils revenaient à leur pensée naturelle, la liberté de la patrie. Le pape n'était-il pas le protecteur généreux, le puissant ami des lettres et des arts, celui qui achevait Saint-Pierre de Rome et donnait cet éclat et ce lustre au XVIe siècle? Depuis longtemps lié avec François Ier par un concordat, néanmoins Léon X visait à son grand but, l'expulsion des dominateurs de l'Italie pour maintenir cette contrée dans sa nationalité (1). Partout les haines étaient ani-

(1) *Lettre de François Ier au légat d'Avignon étant à Rome*, 1521. — Bib. du roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parchem., vol. coté 10332-3.

« Mon cousin, j'ai receu le brevef qu'il a pleu à notre S. Père le pape m'escripre, et veu tout ce que vous m'avez pareillement escrit, aussy ay bien entendu tout ce que l'arcevesque de Bar son ambassadeur m'a dit et déclaré de par S. Sainteté sur quoy désirant luy satisfaire et respondre vous pryc luy dire et remonstrer les choses qui s'en suivent.

« Premièrement sur ce que Sa ditte Sainteté vous a dit que sy

mées contre les Français. A Florence, où le nom des Médicis était si puissant, on détestait ce joug qui avait privé la ville de ses priviléges, de ses corporations, car les marchands de laine voulaient librement commercer, et les banquiers prêter de l'or à gros intérêts à tous, empereur, république ou roi. A Modène, à Ferrare, la même animation se manifestait pour accorder une dictature morale à Léon X, le représentant des Médicis. Sauf la république de Gênes, qui par Frégose restait dévouée à la France, et Venise, déjà ébranlée, les Français comptaient peu d'amis en Italie, et le pontife pouvait suivre efficacement son projet de liberté populaire et de nationalité patriotique.

Ce fut avec la connaissance intime de cet esprit, que Charles-Quint fit proposer au pape une alliance offensive et défensive dont le but serait de chasser les Français de Milan et de toutes les terres d'Italie (1). Trop habile pour dire jamais son dernier mot, l'empereur ne demandait aucune possession personnelle sur la terre sacrée, dans la crainte de rencontrer la même répugnance, la même hésitation pour le tudesque que pour le français. Aux yeux de Léon X, Charles-Quint se présentait comme protecteur de la nationalité italique qui ne serait grande et forte qu'alors que les Français seraient complétement expulsés d'au delà des monts; ainsi, au drapeau à fleurs de lis ne succéderait pas sur le dôme l'aigle d'Autriche; et comme les bannis de Milan invoquaient les souvenirs de Sforza, leur duc, c'était à son profit que la révolution s'opérerait; les Allemands ne toucheraient même pas le sol de l'Italie; tout se ferait par les Napolitains et les Florentins. Le projet demeurerait italien; les Médicis restaient à Florence, les Sforza à Milan, à Mantoue et Ferrare : au souverain pontife, Charles-Quint reconnaissait la protection morale de l'Italie et la suzeraineté du royaume de Naples avec des indemnités sur les frontières du Mantouan. Enfin, à Gênes, une révolution devait briser la domination de Frégose, si favorable aux Français, pour y substituer la souveraineté nationale du sénat. Dans ces conditions si nationales, un traité secret fut signé entre Charles-Quint et Léon X, tout entier dirigé contre les Français, devenus plus odieux aux populations, à mesure que l'esprit de révolte se montrait plus audacieux. Telle est, en effet, la triste fatalité de toute domination étrangère : par cela seul qu'elle a besoin incessamment de se défendre, elle a aussi incessamment besoin de réprimer; et plus elle réprime, plus elle se rend pesante. Les bannis voyaient s'accroître leur masse déjà si considérable; chaque jour on confisquait les maisons, les palais, les plus somptueuses terres dans la riche campagne de la Monza; au premier mouvement de la place publique, on était obligé de sévir par les armes, et l'escalier du dôme fut plus d'une fois ensanglanté par l'échafaud destiné aux plus riches et aux plus fidèles habitants du Milanais.

En même temps l'empereur Charles-Quint faisait pressentir les Vénitiens sur l'attitude qu'ils prendraient dans un mouvement italien contre la domination française. Rien de plus antipathique, de plus mortellement ennemi que le lion de Saint-Marc et l'aigle d'Autriche; plus d'une fois les doges à la tête chauve et blanche avaient secoué leur robe traînante pour déclarer la guerre aux vieux archiducs de bronze rangés autour de Maximilien à Inspruck. Mais ici la cause n'était pas autrichienne, Charles-Quint se présentait au nom de Léon X, le pontife éminemment italien; ce qu'on proposait n'était pas d'assurer la domination du tudesque, mais de rétablir les Sforza à Milan, et de donner un caractère purement national à la fédération des États. Liés par des traités avec François Ier (2), les Vénitiens n'osaient point les briser à ce point; le doge tenait à sa parole; toutefois, renonçant à l'alliance intime avec le roi, les Vénitiens passaient à l'état de tiédeur et de neutralité. Venise, par la force des choses, deviendrait tôt ou tard partie active; menacée par la ligue, elle aurait un parti à prendre, et, pour ménager sa position, elle se déclarerait nécessairement contre les Français, dont elle se disait néanmoins la plus intime alliée; tant il est vrai

paix ou trève ne se fait entre les princes chrestiens, que la faute en viendra et procedera de moy qui ne m'y suis voullu condescendre sans premièrement recouvrer mon duché de Millan, vous lui dirés qu'il m'a merveilleusement despleu et desplait très-fort veoir Sa ditte Sainteté avoir de moy cette mauvaise opinion, et mesmement qu'il sembleroit que en demandant ce que justement m'apartient et que raisonnablement et à bonne et à juste cause je puis demander je fusse temps et reputé perturbateur de paix et occasion de la ruine de la chrestienté, etc... »

(1) Traité de confédération entre les ambassadeurs du pape Léon X, de Charles, roy d'Espagne, élu empereur (Charles-Quint) et Henry VIII, roy d'Angleterre, et ce contre le roy de France François Ier (1521). — Ch. des comptes de Lille, pièces trouvées au chât. de Gand. — Bib. du Roi, Mss. de Colbert, vol. int *Traités de paix*, coté 43, part. II, p. 148.

(2) Le roi cherche à maintenir la paix avec la sérénissime république. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8612, fol. 236.

« François par la grâce de Dieu, roy de France, etc. Très chers et grans amys nous avons été advertis de la démonstracion que avez faitte actuellement pour deffendre et secourir notre duché et État de Millan contre la conspiration et surprinse que aucuns noz ennemys et autres nos subjects bannys de Millan avoient entreprins malicieusement et de longue main faire contre nous, donc de très-bon cueur vous mercions et prions de vouloir continuier a la nécessité se congnoissant les amis vous ne pourriez croyre coment votre bon vouloyr que avez monstré au besoing et sans être requis nous a esté agréable, vous nous avez donné à congnoistre l'entière amour et très-cordialle affection que nous portés laquelle ne mettrons jamais en oubly ainsy que par effet cognoistrez quant en aucunes choses pourrons aider et favoriser vos affaires et augmenter voz Étatz et biens que n'extimons moins que les nostres propres.

« Très-chers et grans amys nous prions le benoit fils de Dieu vous tenir en sa sainte garde,

« Françoys. »

que les États ne sont pas toujours libres dans leurs résolutions politiques!

Afin de laisser cette empreinte tout italienne à la guerre qui allait s'engager contre la domination française en exécution de la ligue du pape et de l'empereur, le commandement de l'armée fut confié à deux capitaines de haute capacité, italiens d'intérêts et presque d'origine : Prosper Colonne et le marquis de Peschiere. Quand on a vécu à Rome au milieu des souvenirs et des ruines, on entend partout retentir ce nom de Colonne, antique race du patriciat : les rues, les places publiques, tout reproduit ce souvenir illustre, et Prosper Colonne, était l'enfant de cette race; élevé sous la tente par l'épée du plus fier et du plus redoutable capitaine, Gonzalve de Cordoue, Prosper Colonne avait acquis une grande renommée de guerre, après sa victoire sur l'Alviane, le plus intrépide des généraux vénitiens. Impatient de venger le dernier échec de Villa-Franca, et plein d'une ardeur nouvelle contre les Français, Colonne se souvenait que les vieux consuls romains juraient de vaincre ou de mourir pour Rome.

Si don François Ferdinand d'Avallos, marquis de Peschiere, saluait pour aïeux les comtes de Castille, néanmoins il était devenu par ses fiefs, par ses services, un des seigneurs féodaux du royaume de Naples. L'Espagne alors et Naples ne formaient, pour ainsi dire, qu'un royaume; la lignée d'Aragon y avait si longtemps régné, et la vaste rue qui traverse Naples (voie si populeuse et si active) devait se nommer un jour du nom de Tolède, la cité d'Espagne la plus antique, la plus fière de son nom. Les premières armes du marquis de Peschiere n'avaient point été heureuses; il servait sous les ordres du vice-roi Raymond de Cordoue, lorsqu'à la bataille de Ravenne il fut fait prisonnier par les Français; il n'avait alors que vingt et un ans, et, poëte autant que bon soldat à la manière espagnole, il fit de beaux vers qu'il dédia à Victoria Colonna, sa femme, poëte comme lui. Toujours à côté de Prosper Colonne, Peschiere avait vaincu l'Alviane, le général vénitien, et tout jeune encore, il recevait de la confiance de Charles-Quint le commandement des troupes confédérées.

Pour compléter ce système tout italien de résistance aux Français, le marquis de Mantoue était désigné comme gonfalonier de la confédération par le souverain pontife, et sous ses ordres se trouvait un digne capitaine, l'historien éminent Guichardin. On éprouve un charme particulier à la lecture des livres de Guichardin, comparable à Tacite par l'intelligence profonde du cœur humain, par la description si colorée des hommes, des événements, et à Thucydide, par cette vive empreinte d'un témoin oculaire. Il se rattache je ne sais quel intérêt à ces soldats qui écrivent leur vie militaire, et la retracent, pour ainsi dire, sur leur bouclier à la pointe de leur épée; penseur et homme d'État à la fois, il y avait dans Guichardin de cette école de Machiavel, si puissante d'imagination et de pensée. L'habitude de voir les événements, de comparer les faits, la nécessité de se trouver à la tête des batailles ou au milieu d'un conseil, vous donnent une haute et profonde rectitude de jugement, qui manque à l'historien passif et sédentaire. Guichardin, capitaine remarquable, a discuté les intérêts de la cité et de la chose publique à Florence, à Milan, et cette empreinte se manifeste dans ce qui reste de ses écrits. Il faut le consulter lorsqu'on veut pénétrer profondément dans les causes qui préparèrent la ruine des Français dans le Milanais : il a tout vu; il assiste avec joie à cette décadence de la domination de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier; et véritable Italien, comme Machiavel, il sait parfaitement que lorsqu'un peuple n'a pas la force pour lui, il doit puiser ses armes habituelles dans la ruse; car aux hommes de violence qu'opposer, si ce n'est la dextérité? et le nain si rusé de l'*Orlando furioso* de messer Ariosto, qui cherche le défaut de la cuirasse du puissant et haut chevalier pour y plonger son poignard de miséricorde, est un peu l'image de ces petits princes d'Italie qui avaient à combattre les rois, les chevaliers bardés de fer descendus par le Tyrol et les Alpes.

La situation des Français dans le Milanais devenait donc très-périlleuse à la face de cette confédération italienne, que le pape et l'empereur favorisaient simultanément. Dès que les Milanais avaient eu l'éveil, par les bannis de la cité, de ce grand bruit de délivrance qui faisait explosion depuis Naples jusqu'à la Savoie, ils éprouvèrent cette joie qu'inspire l'espérance de la patrie délivrée. Partout la fermentation ardente, profonde, se manifesta presque avec violence sur les places publiques, aux dômes, dans les vieilles basiliques de Saint-Ambroise-de-la-Monza, à Lodi et à Pavie. Alors arrivait à Milan, Lautrec, l'aîné de la maison de Foix, qui accourait pour fortifier et soutenir le gouvernement du maréchal son frère; c'était un nom connu déjà en Italie, car Lautrec marchait à côté de Louis XII, lorsque ce prince fit campagne, et punit les Génois de leurs séditions et traîtrises. Ainsi qu'on le voit aux vieilles gravures, Lautrec, qui un moment gouverna le Milanais, était derrière le roi, fier et glorieux, la lance haute; nul ne pouvait lui refuser du courage : à Ravenne n'avait-il pas été laissé pour mort tant il était couvert de blessures? François Ier l'avait choisi, parce qu'il était besoin de relever l'esprit affaibli de l'armée en Italie. A peine Lautrec a-t-il passé cette fois les monts, touché les terres lombardes, examiné l'état des esprits, qu'il voit que la tâche est difficile; il ne cesse de correspondre

avec le roi, comme s'il avait besoin d'être constamment appuyé et encouragé : « Le peuple lombard n'est plus pour le gonfanon fleurdelisé; il craint une révolte secondée par la ligue du pape et de l'empereur. » Ces craintes amènent les mesures sanglantes contre l'idée d'une révolte : vieillards, enfants, sont jetés à l'échafaud, et le supplice de Pallavicini est une mesure impérieusement commandée par les besoins de la situation. Quand il compte ses compagnies d'hommes d'armes, Lautrec aperçoit que le nombre de ses soldats est trop faible pour lutter avec la ligue : si les bons compères les Suisses restent fermes dans les rangs, nul doute que le Milanais ne demeure à la France; mais pour les retenir, il faut de l'argent (1); Lautrec ne répond de rien, si ces Suisses ne sont pas soldés en bons écus au soleil.

Néanmoins, le maréchal prend l'initiative, car il espérait beaucoup de la hardiesse des gendarmes de France. Son armée se compose de cinq cents lances françaises, qui, garnies de leurs arquebusiers, archers, écuyers, équivalent à deux mille hommes; puis de quatre mille gens de pied, levés comme bandes en Gascogne, Touraine et Provence. Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, les conduit, excellent gentilhomme, un peu la tête ardente, comme tous les méridionaux, et avec lui se rangent quatre cents gendarmes d'une bonne noblesse. Il y avait aussi dans cette armée de Lautrec, quatre mille soldats vénitiens, esclavons et croates : pouvait-on compter sur eux si la lutte s'engageait vigoureusement? la république, déjà ébranlée dans ses affections pour la France, ne retirerait-elle pas ses soldats pour les joindre à la cause italienne? Lautrec attendait aussi sept cents Suisses que le roi lui promettait; mais, « point d'argent, point de Suisses; » le maréchal le savait bien, et il commença néanmoins la campagne avec sa petite armée contre les confédérés, sous Colonne et le marquis de Peschiere; ceux-ci comptent moins encore sur leurs soldats que sur le soulèvement inévitable de l'Italie. Plus les rigueurs de Lautrec avaient été sanglantes, plus cet esprit de révolte fermentait, et au premier échec éprouvé par le maréchal, tout le Milanais serait en armes.

Dans cette pensée, les confédérés vinrent mettre le siége devant Parme, la ville intermédiaire jetée sur la route entre les États romains et le Milanais. Le pape avait décidé qu'elle servirait de point d'appui à toutes les opérations militaires. La cité était défendue par Lescun, maréchal de Foix, brave capitaine, qui soutint vigoureusement le siége, comme digne frère de Lautrec. L'historien Guichardin assistait à toutes les délibérations des généraux alliés, et il nous en a révélé la faiblesse, la discorde, le décousu. Les confédérés craignaient que, par une marche en avant, rapide, audacieuse, le maréchal de Lautrec ne les plaçât entre deux périls. L'avis de Peschiere était de toujours attendre, de patienter : « Les Suisses se lasseraient de ne rien recevoir; l'influence du pape se ferait sentir à ce point que princes et peuples se lèveraient contre les Français. » Les confédérés préférèrent retarder la reddition de la ville; car chaque jour ajoutait à la pénurie des Français, à leur lassitude, à l'isolement de leur situation.

On put s'apercevoir bientôt de tout ce qu'il y avait de prudent et de raisonné dans ce conseil. Sur les menaces du pape, les Vénitiens quittèrent l'alliance française; et les troupes d'Esclavons et de Croates de la république, qui servaient sous Lautrec, eurent ordre de l'abandonner. En même temps, le cardinal de Sion, si influent sur les Suisses, négocia si bien auprès des cantons, que les bons compères, encore sous le gonfanon de France, refusèrent de servir (2). Nuls alors n'étaient plus soumis au pape que les Suisses. Leur fierté et leur gloire étaient de porter sur leur bannière la tiare et les clefs d'or. Le cardinal de Sion leur remontra « qu'il n'était ni patriotique, ni religieux, de voir à la fois des Suisses au service de la confédération italienne et sous le commandement du roi de France : de manière que les frères, les amis des montagnes ou des vallées, pouvaient s'entr'égorger

(1) *Lettre de M. de Lautrec au roi*, de Crémone, 5 janvier 1522. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8503, f° 84.

« Sire j'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escripre du xxme jour du moys passé par le messager que j'avoys envoyé devers vous et quant à l'argent que vous ay demandé pour nos gens d'armes que m'escripvez y avoir été pourvu par le doge de Venise, je vous advise, sire, que je n'en ai eu nulles nouvelles et est très-nécessaire pour entretenir nostre credit et aider à assurer les gens d'armes qu'il soit remboursé au d. Venise au temps et termes qu'il a été accordé ainsi qu'ont fait scavoir aux gens de vos finances et par ce moyen nous trouverons de l'argent pour leur bailler et les subvenir en une nécessité. »

(2) Charles-Quint avait écrit aux Suisses pour les engager à quitter le parti de la France.— Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8407, fol. 162 (autographe).

« Charles par la grâce de Dieu eslen a tout temps empereur Auguste.

« Honestes discretz et bien amez; nous vous avons nagueyres generalement et particulièrement escript et fait apercevoir le grand desplaisir qu'avons eu au desordre qu'a esté et maulvaise façon de faire de noz et voz gens d'armes qu'ont esté en Italie, car notre volonté a toujours été et est présentement comem ceux qui sont membres de notre Empire et loyaux confédérez de noz louables maisons d'Aulteriche et de Bourgongne d'entretenir les bonnes intelligences et unyon a quoy avons pris toute dilligence pour garder et obvier que chose n'y survint moyennant lequel debat ou different aulcuns ne peut survenir; avec ce vous avons escript et priez que ne deussiez donner ayde plus avant au roy de France a recouvrer le duché de Millan qui nous appartient et au saint Empire; ainsi qu'en fassiez la revocation et tenir main pour nous comment font nous aultres confédérez; et ce faisant vous eussions envoyez a tous en général ung honorable ambassadeur pour dresser une nouvelle et bonne alliance moyennant laquelle eussiez eu non seullement paix, louange et honneur, mais aussi général proffit ainsy que bien au long avez peu entendre par nos dites lettres... »

dans une action décisive. » Ce qui aida la défection, plus encore que la parole du cardinal, ce fut la pénurie des écus d'or dans la royale escarcelle de France pour payer les Suisses. Ceux-ci ne touchaient pas une obole, et le pape menaçait de les excommunier. Les montagnards quittèrent les rangs français confusément; ce qui mit le désordre dans l'armée du maréchal; et alors les confédérés italiens purent prendre l'initiative; six mille hommes de bonne infanterie et douze mille Suisses venaient de les joindre; et dans cet accroissement de forces, qu'avaient-ils à craindre de marcher droit sur Milan? La cité n'était-elle pas préparée à la révolte? ses habitants n'étaient-ils pas hostiles aux Français? Des murmures se manifestèrent sur la place du Dôme, à la face même des cohortes de Lautrec. Tous les renseignements étaient donnés par les paysans accourus au camp de Prosper Colonne; Peschiere était prévenu qu'en marchant droit sur Milan, il trouverait partout appui et secours; les vêpres siciliennes mêmes seraient sonnées, comme un cri de délivrance, de Milan à Crémone, de Crémone à la Monza et à Côme. Les Français surpris, étonnés, durent partout opérer leur retraite en toute hâte. Le Milanais, objet de leur plus vive convoitise, leur fut enlevé par un soulèvement national : la bannière italienne remplaça partout l'étendard fleurdelisé; et Lautrec chercha un abri au pied des Alpes.

Ces tristes nouvelles arrivaient à François Ier aux conférences de Calais, dans le moment où sa position devenait si difficile; nul événement ne jeta dans son cœur une colère plus ardente et un découragement si profond. Presque enfant, François Ier avait visité en vainqueur l'Italie; il se souvenait de ces belles villes, de ces champs splendides où la vigne grimpe et entrelace l'ormeau, de ce beau ciel où le soleil est si resplendissant; il eût donné bien des cités de Touraine, de Parisis ou de Flandre pour Milan, Pavie ou Crémone; et tout à coup il apprend que ces terres plantureuses étaient perdues et ces beaux pays envahis par les troupes confédérées : pouvait-il ignorer que son ennemi implacable, Charles-Quint, était derrière ce mouvement de nationalité italienne? Le duc de Milan qu'on allait élever, ce Sforza, serait sous la protection de l'empereur! Ces idées navraient profondément le cœur du roi, lorsque tout prenait un aspect sinistre aux conférences de Calais. Durant ces conférences, le rôle du cardinal Wolsey avait été celui d'un médiateur aussi juste que les circonstances et les passions pouvaient le permettre; il voulait faire accepter la paix sous le sceptre de Henri VIII, ce qui assurait une magnifique position au cardinal et l'espérance de la tiare. Quand il vit que tout rapprochement était impossible, et que la trêve (la combinaison la plus caressée de ses espérances) était rejetée, le cardinal voulut convaincre chacun des plénipotentiaires, et il prit à part le chancelier Duprat pour l'entraîner à ses opinions. Comme celui-ci se refusait obstinément à signer la trêve, le cardinal envoya le lord Saint-Jean à Bruges auprès du chancelier Guatimara pour lui assurer que « tout rapprochement avec la France devenant impossible, son désir était de contracter alliance avec son maître. » La haute habileté de Charles-Quint consistait à faire naître et à développer un principe d'ambition au cœur de tous; et comme il avait vu que l'immense but du cardinal était la tiare, il lui avait fait espérer un utile concours pour le faire élire successeur de Léon X.

Cette conviction et le refus de Duprat pour signer la trêve, avaient engagé le cardinal Wolsey à préparer une alliance intime entre l'empereur et Henri VIII (1). Son but simple et patriotique n'était point l'esprit de conquête; mais, comme la turbulence de François Ier se manifestait partout, on voulait lui imposer une trêve, d'autant plus nécessaire que la chrétienté avait besoin de se lever en masse pour se défendre contre les infidèles. A d'autres époques les croisades avaient appelé la trêve de Dieu, première suspension d'armes entre les princes, quand il s'agissait de la cause du Seigneur; aujourd'hui la chrétienté était non moins menacée, le monde catholique n'avait plus pour défenseurs que les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, assiégés dans Rhodes. Le grand maître Villiers de l'Ile-Adam, un des Montmorency, commandait ces preux chevaliers, nobles débris des croisades; et il annonçait, dans ses lettres, à son cousin Montmorency, par quels efforts surhumains ils protégeaient ce boulevard de la chrétienté (2). C'était donc en vertu de cet esprit des croisades, et pour porter les forces des princes sur l'Orient, que le cardinal Wolsey voulait imposer la trêve à Charles-Quint et à François Ier. L'alliance que proposait Wolsey à l'empereur et à Henri VIII, stipulait la nécessité de contraindre le roi de France à une grande prise d'armes contre les musulmans dont les flottes menaçaient l'Italie.

Une des causes qui avaient déterminé Henri VIII à cette alliance contre la France, c'est qu'il était informé à Londres des négociations secrètes et toujours renouvelées entre François Ier et les Écossais. Les antipathies et les haines les plus vives existaient entre les Anglais et les montagnards de la haute Écosse; plus

(1) *Tractatus Calesis factus inter regiam Majestatem Angliæ et Imperatorem, contra Gallorum Regem.* — Bibl. du Roi, Mss. de Brienne, vol. coté 27.

(2) François Ier mettait une grande importance à être instruit de toutes les nouvelles du Levant; il écrit au grand maître de Rhodes. — Bibl. du Roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parch., coté 10332-5.

« ... Au demourant, mon cousin, vous me ferez savoir de vos nouvelles et de celles du Levant le plus souvent que possible vous sera, et sy vous et vostre cité et isle de Rhodez avés a faire de chose qui

d'une lutte s'était engagée entre ces populations, et dans les guerres que la France avait soutenues depuis des siècles contre les rois anglais, les Écossais prêtèrent des secours. Aux vieilles annales, sous les guerres de Charles VII, les plus fiers défenseurs de la cause royale n'étaient-ils pas les Écossais conduits par Douglas! Les négociations de Francois Ier avec le duc d'Albany, nécessairement hostile à la couronne d'Angleterre, irritèrent profondément Henri VIII (1). Des émissaires secrets annonçaient de toutes parts que François Ier venait d'envoyer des masses d'écus marqués des fleurs de lis de France aux chefs des montagnards pour opérer une diversion. Quand l'ennemi attaquait ouvertement la couronne de Henri VIII, ce prince, l'oncle déjà de Charles-Quint, pouvait bien s'unir à lui par des liens encore plus étroits, et l'empereur offrait une nouvelle alliance de famille. C'était un grand prometteur de mariage que ce roi Charles-Quint; dans tous ses traités, il stipule qu'il épousera la fille du prince avec lequel il négocie, comme un brillant parti pour la lignée des rois. Au temps de ses liaisons avec François Ier, il ne manquait jamais de lui écrire « mon bon père, » afin de l'attirer à lui par l'idée de mariage qu'il avait promis à une fille de France. Avec Henri VIII il use du même moyen; non-seulement il le traite de son bon oncle, mais encore de futur père bien-aimé. L'empereur sait unir aux sentiments de bravoure, une dextérité qui ne se dément jamais; seul moyen de se faire une grande place parmi les princes contemporains.

Chaque fois qu'une guerre sérieuse éclate contre la France, il se forme toujours contre elle une coalition : les hostilités d'une seule puissance commencent individuelles d'abord, puis toutes se déclarent dans une grande lice. Est-ce un sentiment de jalousie contre la prépondérance incontestée de la France, son esprit aventureux et cette passion de choses extraordinaires qui la domine? tant il y a que la guerre, qui s'annonçait d'abord exclusive entre Charles-Quint et François Ier, tout à coup prit un caractère universel; elle s'étendit aux rois d'Angleterre et de Danemark, au pape, à l'Italie entière, et l'on n'ose même plus compter sur la république de Venise, à d'autres époques d'un si puissant secours.

En face de si grands périls, lorsque de si nombreux ennemis se lèvent contre la monarchie, la situation de François Ier n'a rien de brillant sous le triple point de vue des alliances, de l'état militaire et des finances, conditions essentielles pour commencer une grande lutte. En Allemagne, le roi avait pour alliés quelques princes de la confédération germanique, blessés par l'élection de Charles-Quint; mais ces électeurs oseraient-ils se séparer de la diète et former une ligue contre l'empereur nouvellement élu? Contre Henri VIII, François Ier avait l'alliance de l'Écosse, force bien insuffisante pour lutter contre les Anglais, sous des chefs braves et déterminés. Ceux-ci avaient tant de moyens d'attaquer la France par leurs flottes, sur les côtes, sur un point ou sur un autre; rapides expéditions qui ne laissaient le temps ni de se préparer, ni de se défendre. Restait enfin la plus puissante des alliances, parce que seule elle pourrait lutter contre la chrétienté entière, je veux parler du traité essayé déjà entre François Ier et la Porte Ottomane. Certes, quand le cimeterre musulman se levait avec gloire et fanatisme, c'était une force puissante que d'avoir ce glaive pour soi. Mais combien n'était-il pas triste qu'un roi, fils aîné de l'Église, se fît protéger par les barbares qui versaient à grands flots le sang des fidèles! Le rôle odieux était pour François Ier; ses alliances, en dehors du moyen âge, semblaient pressentir une société nouvelle avec d'autres éléments et d'autres intérêts.

Comme forces militaires, François Ier était inférieur à ses ennemis réunis, car il avait à se défendre sur plusieurs points à la fois; les tristes nouvelles du Milanais l'obligeaient à envoyer au delà des Alpes ses plus braves compagnons, ses gendarmes les plus dévoués et Bayard lui-même; ses corps d'Italie étaient coupés, isolés à travers le Milanais et le Piémont, et ils n'avaient pour protection que la foi incertaine des Suisses, ou bien les alliances que la Savoie avait assurées à la France par la duchesse d'Angoulême, et les antiques liens des deux maisons. Cette nécessité de bien se poser avec la Savoie, créa peut-être cette influence de la reine mère qu'on a tant blâmée sans en pénétrer la cause. Aux Pyrénées il fallait également détacher des corps de chevalerie, braves et déterminés, afin de protéger la frontière contre les soudards de Castille. Ici il n'y avait pas le même péril; les populations

soit en mon pouvoir et obéissance vous m'en advertissez je vous en fourniray libéralement, comme celuy qui a toujours porté favorisé et assisté les faicts et affaires de vostre ditte religion et qui est délibéré de persévérer à l'ayde de Dieu, lequel je prie vous tenir en sa sainte garde. »

(1) 25 juillet 1522. — (Bibl. du Roi, Béthune, n° 8469, fol. 281.) Le roi François Ier écrit aux chefs des clans de montagnards; toutes les fois qu'il y a un peu de froideur dans les alliances, il s'en inquiète, comme on peut le voir par la lettre suivante :

« Très-chers et grans amys, nous avons receu les lettres que nous avez escriptes par maistre Jehan Campbellen Thorenton, trésorier général du royaume d'Escosse, ambassadeur de notre très-cher très-amé frère cousin et allyé du roy d'Escosse et par luy entendu le contenu ès instructions que lui avez baillées lesquelles nous avons trouvées très-estranges et de sorte qu'il nous semble, considéré l'amour, affection et bon voulenté que avons tousjours portée et portons a notre d. frère et a l'honneur et bien de luy et de son royaume ne les avoir meritées telles, car nous n'avons eu ne n'avons encores moins a cueur les affaires de notre d. frère et cousin et allyé que les notres propres. Toutesfois nous avons le tout prins et prenons en bonne part esperant que les choses bien entendues et à la vérité congneues vous congnoistrez qu'il n'y a chose en ce monde que plus

assises au pied des Pyrénées étaient braves de leur nature, et dévouées à la maison de France. Les Gascons, les Navarrois avaient des haines invétérées contre les Castillans, et il suffisait de leur donner de bons chefs pour les conduire contre les Espagnols aux siéges de Jacca, Saint-Sébastien et Pampelune.

Sur la frontière nord, la situation était plus périlleuse, parce que les armées anglaise, flamande et germanique allaient se réunir contre la France. D'après les stipulations du traité conclu entre Charles-Quint et Henri VIII, deux armées de quarante mille hommes chacune devaient se porter contre la Picardie (1) et la Champagne. En supposant la réunion active des forces de François Ier, jamais il n'aurait pu opposer de si grandes masses à l'invasion des alliés; heureusement ces bandes ne valaient, ni en discipline ni en courage, les gens d'armes du roi, accoutumés depuis Louis XII aux périlleuses journées. La plupart des soudards flamands, anglais, germaniques, peu exercés à la guerre, levés tumultueusement, n'étaient que des paysans, des communaux, des bourgeois, avec quelques lourds chevaliers, tandis que l'organisation de l'armée de François Ier était parfaite en hommes, en cavalerie et artillerie, sous des capitaines expérimentés. Puis, dans cette confédération prise à la hâte, il serait facile de semer les désordres, les heurtements d'idées, les jalousies, de manière à en profiter pour battre et vaincre séparément ces groupes d'alliés mal unis.

Le nerf des batailles, le plus puissant mobile du système défensif du territoire, devait être l'argent; et comment le réunir quand mille résistances étaient opposées par les corporations privilégiées? Si l'on suit la correspondance de Lautrec, de Bonnivet, de la Trémoille, de Montmorency, de Bayard lui-même, on verra que ce qu'ils sollicitent le plus vivement auprès du trésorier des guerres, le sieur de Robertet, ce sont les envois d'écus fleurdelisés. Si les nobles devaient servir en armes par la loi du fief et de la terre, les gens de compagnie, tels que lansquenets, Suisses, ne voulaient pas marcher sans argent; affranchis de toute nationalité, ce qu'ils désiraient c'était la solde ou le pillage. Quand un capitaine comptait les hommes présents à la montre ou revue, s'il ne pouvait leur donner leur paye, ils murmuraient haut comme une sédition; nulle discipline dans leurs rangs; à chaque moment ils menaçaient de quitter l'étendard royal pour se débander tumultueusement comme on le disait alors.

Afin d'organiser la défense militaire, François Ier fut obligé d'augmenter les impôts par tous les moyens. A ce siècle la contribution, presque toujours volontaire, résultait de quelques coutumes que nul roi, nul prince, nul sénéchal ne pouvaient toucher sans exciter de criaillerie. La révolte des cités était au bout d'une création d'impôts; la royauté devait trouver en elle-même les ressources indispensables pour la guerre. François Ier prit le parti d'aliéner beaucoup de ses domaines personnels, son patrimoine, sa propre fortune, malgré le principe de l'inaliénabilité. Puis il eut recours à son nouveau moyen, la vente des offices qu'il multiplia pour toutes les positions, pour toutes les dignités dans l'État. Chaque place devint vénale; ceux qui voulaient exercer une profession, ou acquérir une dignité devaient fournir finance, sous prétexte que cela prêtait garantie de la bonne gestion, et en réalité pour tirer de grosses sommes de chacun de ceux qui désiraient des fonctions publiques.

Cette mesure fut moins un principe inflexiblement posé que le résultat d'un fait d'application qu'on trouve inscrit dans les ordonnances de François Ier. Une déclaration établit à prix d'argent les offices de garde des scels, prévôts, huissiers, gardeurs de minutes, greffiers dans toutes les juridictions de France (2); un édit porte création d'offices de maîtres de la chambre des comptes de Paris (3); une autre

desyrons que l'unyon, le repos et transquilité du d. royaume et que pour a cela reduyre avons fait et ferons tousjours tout ce que bonnement faire pourrons... »

(1) 10 juin 1522. *Lettre du roi au maréchal de Montmorency.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8537, fol. 65.

« Montmoreney, j'ai esté présentement adverty pour vérité, tant par la voye de Suisse, que par mon cousin le sieur Dorval qu'il a esté payé en Allemaigne le nombre de six mille lansquenets lesquels sont embarqués sur le Rin pour venir droit en Flandres et est à présumer que c'est pour rompre l'entreprinse du duc de Suffolk ou pour essayer de faire quelque effort du cousté de mon pays de Picardye.

« A ceste cause je vous prie que vous vueillez dilligenter vostre voiaige de Picardye le plustot que faire se pourra, et que arrivé que soiez là, vous advertissez mon cousin le duc de Vendosme de ce que je vous escriptz, affin que en la plus grande et extrême dilligence que faire ce pourra, cette ville de Therouenne soit entièrement advictaillée et pourveue de ce qui luy est nécessaire pour la garder et conserver, ce qu'il est besoing de faire pour l'importance de quoy elle est, comme scavez et fault entendre une chose qui usera d'une merveilleuse dilligence en ceste affaire.

« Il est à craindre si les d. lansquenets se getent en pays, que je ne soye contrainct de dresser une armée pour faire le d. advitaillement, ce que je ne puis faire comme scavez, sans entrer en une très-grosse et très-lourde despence.

« Parquoy je vous prie encore une foiz, qu'il ne se perde heure ne temps à ce que je vous escript, ne pareillement en toutes les autres choses dont je vous ay donné commission; et je vous laisse penser le service que vous me ferez; et communiquez bien de toutes choses avec mon dit cousin de Vendosme, a ce que de la part il s'employe en tout et par tout ainsy que j'ay en luy ma parfaicte et entière fiance. Et a tant prye à Dieu, Montmorency, qui vous ait en sa saincte garde. Escript à Sainct Germain en Laye le x jour de juing. « *Signé* François. »

(2) 6 juillet 1521. Ordon. de François Ier, K, vol. I, fo 350. — Mémorial de la chamb. des compt. BB, fo 231.

(3) Juillet 1521. Mém. de la ch. des compt. BB. fo 293.

ordonnance augmente le nombre des conseillers au parlement (1), des commissaires examinateurs au Châtelet (2); le roi établit les charges d'un lieutenant criminel en chaque bailliage (3), de contrôleurs des recettes (4), puis il vend des priviléges aux bouchers, aux épiciers, à toutes les corporations; quiconque voulait un titre, un honneur, devait donner de l'argent, car la monarchie était menacée d'une invasion. Nul pays ne peut refuser un impôt quand il s'agit du péril de la patrie; c'est la loi de la défense naturelle. Ce qu'on a considéré comme des actes arbitraires, comme des extorsions criminelles, fut le résultat d'une dictature indispensable qui préserva nos frontières des Anglais et des Allemands. Les parlementaires, égoïstes toujours, firent de nombreuses remontrances sur ce qu'on appelait la vénalité des charges : comment un homme, par cela seul qu'il avait de l'argent, pourrait-il exercer le droit de justice? il fut répondu « que rien n'empêchait qu'on ne fît enquête sur la vie, les bonnes mœurs et la science du candidat avant de l'admettre en la compagnie; d'ailleurs c'était moins pour la judicature que pour les dignités de finances et de la cour que la vente des offices aurait lieu; messieurs du parlement voulaient-ils au reste financer de leurs deniers? »

Ce pouvoir absolu en matière de finance, François Ier l'étendit même aux fiefs de l'Église; le concordat signé avec Léon X lui donnait la faculté de nommer aux évêchés et de disposer ainsi des bénéfices; et non-seulement le roi recueillit les revenus, mais encore il les vendit et les conféra comme récompense militaire à des capitaines qui avaient bien servi. Cela s'était vu plus d'une fois dans les lois; Charles Martel donna les biens des églises à ses comtes et à ses leudes, comme récompense. François Ier ajouta même que l'argenterie des églises serait convertie en monnaie, et ses commissaires la recueillaient pour l'envoyer audit hôtel. Il existe une curieuse lettre des chanoines de Tours au roi (5) : ce prince leur a demandé de lui livrer la belle grille d'argent du tombeau de saint Martin, donnée par Louis XI à l'église, et qui pesait plus de cent marcs; les chanoines rappellent les services que le saint a rendus à la cité. « La grille est inhérente au tombeau par un lien mystérieux; on ne peut la détacher que par un sacrilége, et ce ne sera pas le roi très-chrétien qui voudrait le commettre. » On ne sait si ces plaintes touchèrent le cœur de François Ier, et si la grille de saint Martin fut respectée en mémoire de la vieille nationalité de l'église. Tant il y a que ces exactions continuèrent par un mobile ardent et noble qui justifiait tout, la défense de la patrie contre l'étranger. On vit alors corporations, métiers, confréries de drapiers, marchands d'épices, se cotiser le dimanche après le prône de Saint-Eustache pour assurer à monseigneur le roi les moyens de faire une bonne et juste guerre. Le chancelier Duprat rendit de grands services en cette occasion; il était ferme sans aucun de ces scrupules qui arrêtent les consciences tremblantes devant les fatales nécessités de la politique. Il avait tant vu d'événements, assisté à tant de criailleries, que M. le chancelier s'était fait une règle de conduite invariable, marchant devant lui en s'inquiétant peu des murmures du parlement. Dans les époques de crise, ces sortes de caractères sont inappréciables; car les esprits qui s'impressionnent trop s'arrêtent à chaque obstacle et se désespèrent à chaque revers. Le chancelier Duprat, vieilli dans les affaires, savait tous les périls de la situation du roi; ce ne serait pas avec les remontrances qu'on arrêterait l'ennemi qui débordait partout sur les frontières; il fallait pour cela des soudards et de l'argent!

(1) Saint-Germain-en-Laye, 30 janvier 1522. Ord. de François Ier, K. vol. I, fo 371.

(2) Saint-Germain, 4 février 1522. *Ibid.*, fo 374.

(3) Paris, 14 février 1522. Ord. de François Ier, K. Vol. I, fo 410.

(4) Paris, 24 février 1522. Mém. de la ch. des compt. CC, 174.

(5) Bibl. du Roi, Mss. de Brienne, vol. 246, fo 176. — 24 juillet 1522.

« Pour répondre et satisfaire aux lettres qu'il a plen au roy nostre souverain seigneur escrire aux doyen, chapitre et tresorier de l'église St. Martin de Tours, par esquels le d. seigneur a fait demander le treillis d'argent estant autour et circuit de la châsse de mond. s. Mons St Martin pour aider et subvenir aux grandes affaires dud. seigneur et de son royaume, et resister à l'invasion que luy veullent faire ses ennemys offrant bailler assiette en revenu au d. chapitre de la valleur du d. treillis à la raison de cent sols pour cent livres. Dient les d. de chap. a toute obéissance et subjection qu'ils sont très-humbles et très-obéissants chappelains et orateurs dud seigr. et que pour tels se sont toujours monstrez tant envers led. seigr. que envers ses prédécesseurs en ce qu'il leur a plen commander et de ce qu'ils ont peu et deu faire. Mais de bailler le d. treillis ne consentir qu'il soit pris ou enlevé, ils ne le peuvent ne doivent faire, car il a esté donné et dédié à Dieu le créateur et à son bon serviteur Monsieur St. Martin qui est la lumière des confesseurs, non-seulement en Touraine ne en France, mais par toute la chrestienté, au moyen de quoy il ne doibt par droit et raison estre converty à autre usage, etc... »

## CHAPITRE XVII.

### ASPECT DE L'EUROPE.

Progrès de l'empire turc. — Soliman II. — Prise de Belgrade, — de l'île de Rhodes. — Armée de terre. — La flotte. — Les chevaliers de Saint-Jean dispersés. — Mort de Léon X. — Élection d'Adrien. — Situation de l'Italie. — Défaite des Français à la Bicoque. — Prise de Gênes. — Situation d'esprit de Charles-

Quint. — Développement de l'opposition luthérienne. — Voyages de l'empereur en Flandre, en Angleterre, en Espagne. — Lutte du système chrétien et de l'idée politique. — Vaste projet des cordeliers pour sauver l'Europe. — Danger de la France. — Plan de défense conçu par François Ier. — Splendeur de la maison de Castille. — Le nouveau monde. — Fernand Cortez. — Magellan. — L'or et les mines. — Ardeur des découvertes. — Préparatifs de François Ier.

---

## 1521—1525.

Tout système de conquête et de domination qui n'atteint pas son but, prépare une réaction nécessaire, surtout lorsqu'il est provoqué ou déterminé par un principe ardent d'opinion religieuse ou politique : ainsi avaient été les croisades des XIe et XIIe siècles. Quand l'Europe chrétienne s'ébranla pour délivrer le tombeau de Jésus-Christ, des colonies s'étaient fondées en Orient, et Jérusalem en fut comme la couronne. Bientôt, par des causes diverses, cette conquête et cette domination s'étaient affaiblies, et le résultat d'une rapide décadence fut la réaction militaire de l'empire musulman sur la chrétienté elle-même. Comme tous les empires qui naissent le cimeterre en main, les Turcs avaient déployé une puissance de moyens, une énergie immense, et leurs premiers sultans, élevés à la guerre sous la tente, au bruit des tambours, au hennissement des cavales tartares, révélèrent un caractère de grandeur, de force et de capacité incomparable. Après Mahomet II, qui en avait fini avec l'empire grec, le maître de Constantinople, le sultan qui avait converti Sainte-Sophie en mosquée; après Bajazet si formidable, après Sélim que le sérail avait affadi, était venu Soliman, qui se donna la mission d'achever la conquête du monde, et dans ses rêves ambitieux, il se promettait déjà la Hongrie et l'Italie, Vienne et Rome, comme capitales de ses nouvelles provinces.

A cette époque, les Turcs ne présentaient pas seulement une admirable infanterie et une cavalerie de spahis et de janissaires formidable, ils avaient encore une marine très-avancée; les Grecs de Constantinople leur avaient montré la science de la navigation; et, possesseurs du feu grégeois, ils semaient l'incendie au milieu de la Méditerranée. Soliman II avait résolu une double expédition, l'une contre Belgrade, boulevard de la chrétienté, la ville protectrice de la Hongrie et de l'Autriche; l'autre contre l'île de Rhodes, garde avancée de l'Italie, aux mains des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dernier débris des ordres militaires qui avaient défendu la Palestine. Bientôt la nouvelle sinistre arriva que Belgrade avait succombé après la plus héroïque défense (1), et les Turcs débordèrent sur la Hongrie; les plaintes et les gémissements partout s'élevèrent alors comme un douloureux murmure. Mais ce qui agita plus vivement encore le monde chrétien, ce fut le siége de Rhodes défendu par d'illustres chevaliers (2) : qu'on se représente une armée de près de quatre cent cinquante mille Turcs et une flotte immense portant avec elle tous les moyens de destruction que les Grecs avaient enseignés à la barbarie; puis au milieu de la Méditerranée une île de vingt lieues de contour, défendue par trois mille chevaliers à peine, mais d'un pur et grand héroïsme, qui avaient fait serment de s'ensevelir sous les ruines de la cité.

Le siége dura cinq mois (3), sous le grand maître Villiers de l'Ile-Adam (4), enfant, pour ainsi dire, du

(1) Le 5 de ramadan 927 de l'égire (9 août 1521).

(2) Soliman arriva en personne devant Rhodes le 5 de schoual 928 (28 août 1522); son grand vizir, Mustapha, l'assiégeait depuis la fin de mai.

(3) L'île de Rhodes capitula le 3 de sefer 929 (22 décembre 1522).

(4) J'ai trouvé une noble *Lettre du grand maître à M. de la Rochepot* (7 février 1523). — Mss. de Béthune, vol. coté 8330, fol. 81.

« Mon nepveu; plusieurs fois vous ay escript du grand Turc qui nous tenoit assiégez en personne des le XXVIe de juing dernier passé, lequel voyant, ne nous pourroit prendre par bateries d'artillerie, mynes ne assaux, à la parfin levé qu'il nous a eu les deffences d'ung grand cartier de la ville, est venu picquer et abatre la muraille, en laquelle a fait une grande bresche par laquelle trente ou quarante hommes à cheval pourroient entrer de front, et par icelle avec trenchies couvertes, entré plus de cent cinquante pas dedans la ville, nonobstant deux contre-murailles et repaires fait à l'encontre, ont a demeuré main à main avecques nous l'espace de trente six jours ou environ, et voyant consommer ses gens, desquels desjà avoit perdu plus de quatre vingt mille tant tuez, que mortz de maladie, craignant venir aux mains avecques nous que moyennant l'aide de Dieu en tous ses assaulx l'avons repoulsé, considérant les victoires consister en la volonté divine et non en la puissance et multitude des hommes, nous a faict dire si luy voulions rendre la ville, nous laisseroit aller bagues sauves, et a ceulx qui voudroient demeurer feroit bonne companie, francz de tous tributz l'espace de cinq ans sans jamais prendre de leurs enfans pour faire des genissaires comme faict ès autres parties de la Grèce a luy subjectes; ce que plusieurs jours avons différé. A la parfin voyant qu'il nous estoit impossible pouvoir plus resister veu que nous n'avons plus pouldres, munitions ne gens de faict, desnuez d'espérance de secours, lequel tant de fois avons demandé, ayant compassion de tant de menu peuple estant en notre jurisdiction, qui avoit de passer par l'espée ou renier la foy par contrainte, avons accepté le d. party. J'en escript au roy, je vous prie, mon nepveu, avoir toujours notre religion pour recommandée, envers le d. seigneur qui sera fin de la présente, après mestre recommandé a votre bonne grace priant le Créateur vous donner le comble de vos bons désirs. Escript à Castel en Candie le vne de février. Votre bon oncle et amy, le maître de l'hopital Saint Jehan.

« Fr. de Villiers l'Ile Adam (*). »

On trouve encore d'autres lettres du grand maître de Rhodes dans les Mss. de Béthune, no 8537 et 8546, Bibl. Roy.

(*) Les Villiers de l'Ile-Adam et Rochepot étaient tous deux Montmorency.

Parisis, et d'un courage surnaturel. Plus d'une fois les chevaliers avaient repoussé les Ottomans; des brèches où pouvaient passer vingt hommes de front ou un char de guerre, avaient été défendues avec une glorieuse ténacité : chevaliers, écuyers, tous se montrèrent héroïques; les Turcs perdirent soixante mille hommes, et quand une cruelle épidémie et la famine forcèrent de baisser de magnanimes épées, Soliman fut si vivement frappé de tant de prodiges, qu'il accorda non-seulement la vie sauve aux chevaliers, mais une de ces capitulations admiratives qui honorent le courage. Soliman voulut voir le grand maître Villiers; il lui tendit la main, le revêtit d'une pelisse d'honneur, et le grand maître fut libre de quitter l'île de Rhodes avec ses nobles et loyaux compagnons pour s'acheminer vers l'Italie.

Le voilà donc avec la plus immense renommée du monde chrétien, débarquant à Barry, douce contrée, pour trouver du repos à ses fatigues; accueilli partout avec vénération, le grand maître vint à Rome, alors que Rhodes et Belgrade voyaient se déployer sur leurs tours en ruine les queues des pachas. La faute n'en était-elle pas aux princes chrétiens qui, dominés par de petites ambitions, laissaient s'avancer les infidèles jusqu'au Danube et la Méditerranée? Désormais la Sicile se trouvait exposée, aussi bien que la Hongrie, à leurs excursions : si, au lieu de leurs petites querelles, les rois chrétiens avaient accompli leur devoir comme ces braves chevaliers, les Turcs auraient été refoulés en Asie, et la croix aurait reparu sur Sainte-Sophie, aujourd'hui souillée par les imans. Il n'en fut rien : les animosités étaient si grandes, si vives entre eux pour s'arracher quelques villes, se prendre un peu de terre, qu'ils se précipitaient incessamment en armes sur les frontières de France, aux Pyrénées, en Italie, partout où il y avait un héritage à dévaster, un droit, une prétention même à faire valoir.

Cette animosité si fatale entre les princes de la chrétienté n'avait point échappé au père commun des fidèles, et dans ce dessein Léon X, avant sa mort, voulut préparer une trêve. Comme tous les Médicis, le pape avait trop aimé sa chère Italie, la pompe de ses coteaux dorés par le soleil, le Capitole, Florence, et par-dessus tout la nationalité de la patrie commune; il la voulait, cette noble Italie, riche, glorieuse, selon le cœur et les desseins de sa maison. Ce fut au milieu des pompes qui célébraient l'expulsion des Français du Milanais, quand la trompette sainte retentissait dans les palais splendides, que le pape Léon X mourut subitement. Quelques historiens disent que la joie ébranla les facultés de son âme, et qu'avant de mourir il déclara que le plus beau jour de son existence était celui où il avait vu la nationalité italienne se rattacher comme un faisceau au pontificat de Rome, sous un Médicis.

Le successeur à Léon X serait-il un Médicis encore? Le conclave l'eût élu, s'il n'avait craint de perpétuer la papauté dans une même race, et d'en faire ainsi une institution héréditaire. A la face de cette élection, tout dut s'émouvoir; la papauté était une si grande puissance, non-seulement en Italie, mais en Europe! La correspondance de François Ier avec les cardinaux et les agents secrets à Rome, indique toute l'importance que le roi mit à obtenir l'élection d'un pape dans les intérêts français; et ce fut moins pour heurter sa pensée et son pouvoir que pour signaler aux yeux du monde l'abandon que faisait le roi de France de la cause chrétienne devant les musulmans, que le conclave repoussa les démarches de François Ier. Les cardinaux préférèrent le modeste Adrien Florent, évêque de Tortose; né de parents obscurs, à Amsterdam ou à Utrecht, élève de l'université flamande, il avait été choisi comme précepteur de Charles-Quint, et son élévation à la papauté (1) était un hommage que le conclave rendait au prince le plus résolu à soutenir la cause chrétienne contre le glaive des musulmans. Cette élection était donc un véritable triomphe pour Charles-Quint, alors arrivé à toute la puissance de Charlemagne, lorsqu'empereur d'Occident, il vint à Rome sanctionner l'autorité des pontifes. Adrien, néanmoins, fut considéré par les Romains comme un barbare; ce peuple léger, ardent, amoureux des arts et de l'antiquité, regardait toutes les populations du Nord comme livrées à l'ignorance; habitué aux splendeurs des Médicis, des Colonne et des Farnèse, il ne pouvait comprendre ce caractère sévère, sans faste et sans grandeur, de la race du Nord. Adrien n'était que le prêtre; il ne fut jamais le prince; et les Romains qui aimaient les festins au Capitole, les fêtes au Campo Vaccino, au Colisée, ne reconnaissaient pas pour maître légitime un pape qui ne savait que prier et demander au ciel la cessation des hostilités entre Charles-Quint et François Ier.

A aucune époque l'esprit de nationalité italienne ne s'était réveillé avec plus d'énergie; souverains et peuples voulaient l'expulsion des Français. Sur tous les points de la terre sacrée une insurrection bruyante avait suivi les pas de Prosper Colonne et du marquis de Peschiere à la tête de l'armée des confédérés; le peuple les saluait comme des libérateurs, tandis que

(1) L'élection d'Adrien est ainsi annoncée au roi par l'ambassadeur à Rome dans une courte dépêche. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8500, fol. 99.

« Monseigneur toujours très-humblement a votre bonne grace me recommande.

« Monseig. aujourd'huy a été publié pape Mons. le cardinal Tertusien et a prins le nom d'Adrian.

« Monseig. je prie le Créateur vous donner très-bonne vie et longue. De Rome ce neuvième jour de janvier.

« Votre très-humble serviteur De Pons. »

la chevalerie de France soutenait les derniers vestiges de sa domination. Lautrec, le maréchal de Foix, venaient néanmoins de recevoir quelques renforts, et Bayard arrivait à Gênes (1) avec sa compagnie de gens d'armes. Mais à la face d'une insurrection si bruyante, soutenue par une armée régulière, sous des chefs aussi éminents que Peschiere et Colonne, que pouvaient faire ces braves hommes? Si la victoire donne des amis, les revers affaiblissent les alliances, et depuis que les Français se défendaient avec peine dans le Milanais, la république de Venise, cette dernière amie, se montrait inquiète, irrésolue; non point qu'elle osât encore rappeler son contingent pour se joindre aux confédérés; mais dans les instructions particulières elle invitait son capitaine, le duc d'Urbin, à ne point se commettre dans les mouvements offensifs, et au besoin à se séparer tout à fait de Lautrec et des troupes qui suivaient sa bannière. Quant aux Suisses devenus plutôt des embarras que des auxiliaires, ils n'étaient déterminés à se battre que pour de l'argent. Lautrec, malgré ses pressantes lettres au roi, n'avait pu obtenir un seul écu d'or; cependant il ne voulait pas abandonner si vite sa conquête et déserter si facilement un glorieux champ de bataille. Les ordres du roi étaient précis : « l'on devait tout hasarder plutôt que de délaisser le Milanais, la portion chérie de son patrimoine. » Lautrec avait ordre de saisir l'occasion de livrer à l'ennemi une bataille décisive qui pourrait lui rouvrir les portes de Milan, ou au moins lui permettre de secourir la citadelle miraculeusement défendue par cinquante gendarmes. Aussi, toutes les opérations du marquis de Lautrec se déployaient sur la ligne de la Monza jusqu'à Novarre et Vercelli; des succès partiels lui firent espérer une victoire décisive sur un grand champ de bataille.

A quelques lieues de Milan, les ducs avaient embelli plusieurs maisons de plaisance. Le fertile territoire de la Lombardie, avec ses canaux, avait permis d'entourer les parcs non-seulement de murs élégants, mais encore de fossés qui servaient à l'arrosement des terres, car en Italie déjà l'agriculture avait réuni toutes les conditions de supériorité. Une de ces villas portait le nom de la Bicoque, pour signifier un tout petit bâtiment à la forme italienne, avec un grand parc pour la chasse au daim et au cerf. Ce lieu, parfaitement abrité au moyen de murs et de fossés, le marquis de Peschiere et Prosper Colonne l'avaient choisi pour livrer bataille. Un tel terrain, coupé par des canaux, abrité par de grands arbres, offrait l'aspect d'un camp retranché; au moyen d'abatis, les confédérés pouvaient se garantir de cette première ardeur des Français, si redoutable à leurs ennemis. Le plan d'une bataille défensive fut combiné par Colonne, d'après ces bases; les abatis d'arbres, le retranchement des canaux ne laissaient que l'étroit passage d'un pont où devait se porter l'attaque. Peschiere avait placé là quelques centaines de bons arquebusiers espagnols pour croiser les feux, et à l'extrémité du petit pont le maître de l'artillerie avait dressé trois batteries l'une sur l'autre; de manière que les Français, s'avançant avec sécurité, seraient pris à la fois des deux côtés par des arquebusades et en face par le déploiement d'une formidable artillerie.

Il y avait peu de tactique parmi les gendarmes que conduisait le maréchal Lautrec : ces braves chevaliers, parce qu'ils voyaient un pont qui les menait à l'ennemi, devaient s'y presser à l'envi, et cet exemple serait suivi d'une noble émulation. Si les Suisses étaient exigeants, impératifs, lorsqu'ils avaient besoin de leur argent, on ne pouvait leur refuser une indicible bravoure; têtus de gloire comme des Allemands, quand ils avaient bu quelques pots de vin nouveau, c'étaient gens intraitables. A peine aperçoivent-ils l'ennemi qu'ils veulent l'attaquer intrépidement; n'écoutant donc ni les conseils de Lautrec, ni les ordres de leur propre capitaine, ils courent sur le pont en face pour s'emparer de la Bicoque. Le marquis de Peschiere les laissa paisiblement s'avancer en rangs pressés, et ne croyant avoir à combattre que les troupes placées devant eux; quand ils furent bien engagés, à un signal de coulevrine, les arquebusiers espagnols, cachés dans les blés, firent un feu admirable des deux côtés; et avec des cris de victoire ils envoyèrent quelques milliers de balles aux Suisses étonnés, et marchant néanmoins avec leur fermeté habituelle jusqu'au bout du pont. A ce moment décisif, le marquis de Peschiere ordonna de démasquer les longues pièces d'artillerie qui prirent les Suisses en écharpe, si bien qu'après s'être défendus bravement comme la meilleure infanterie, les montagnards reculèrent en désordre, ainsi que les flots de la mer, jusque sur la rive opposée; trois fois revenus à la charge, ils éprouvèrent mêmes canonnades et arquebusades sur tous les points. Et eux qui avaient crié, avant de com-

(1) *Lettre du chevalier Bayart au roi, datée de Gênes,* 31 janvier 1522. — Mss. de Béthune, vol. coté 8517, fol. 2.

« Sire, j'ai receu la lettre qu'il vous a pleu m'escripre faisant mention que depuis que je suis par deça n'avez point heu de mes lettres, et que je m'en vinsse incontinent en ceste ville pour aider au gouverneur à l'arcevesque a conduyre leurs gens de pié pour la garde de cette ville, et du pays de Gennes, et n'en fusse pas bougé que je n'en eusse été chassé par force, ou que m'eussiés mandé quelque autre chose.

« Sire, je vous ay escript plusieurs fois qu'il n'y avoit point d'affaire icy, et que j'estoys bien marry de ce que je ne sejournoye et que je n'eusse quelques gens pour mener à M. de Lautrec, et vous faire quelque service en votre duché de Millan; et m'en suis plainct à Clément quand il passa par icy, pour vous le dire. Car si

battre, ces trois mots : *Argent, congé ou bataille,* ne reçurent en réponse que la mort.

Une fois engagé par les Suisses, le combat ne pouvait être déserté par la chevalerie de France (1). Montmorency avait conduit l'attaque du pont; obligé de se retirer, il vint reprendre le commandement des gendarmes, alors en corps de bataille, où Lautrec avait placé le maréchal de Chabannes et le bâtard de Savoie; enfin, en arrière-garde, les Vénitiens, sur lesquels on ne pouvait pas compter. On résolut d'attaquer, une fois encore, la Bicoque; pour cela il fallait aplanir les terrains, et cette commission fut confiée à un capitaine navarrois, fort bon ingénieur. Dans une heure ce travail fut fait; les trompettes retentissent de nouveau; toute la chevalerie s'ébranle et le moment est décisif. Alors Prosper Colonne fait redoubler le feu de toutes les pièces sur la brillante noblesse qui perd là Roquelaure, Laguiche, Laval et Montfort.

Le pont est franchi; mais on pénètre dans un parc coupé de canaux et de murs, qu'il faut prendre combat par combat. La gendarmerie fut à bout avant même d'avoir franchi la moitié du terrain, et quand la retraite sonna, elle paya cher ces positions si glorieusement enlevées; il fallut repasser les ponts, les canaux, les ravins sous les feux croisés des arquebuses et des coulevrines. Dans ce désordre, la cavalerie espagnole tomba sur les débris de l'armée que conduisait Lautrec. Fatale journée, où l'on put voir le côté véritablement faible de la chevalerie; ce sentiment d'honneur qui lui faisait repousser toute ruse comme une lâcheté lui donnait trop de dédain pour l'esprit de tactique qui n'est que la ruse en grand. La supériorité n'était plus dans la force, l'habileté en venait à bout désormais. Depuis l'invention de la poudre, la chevalerie devait modifier ses moyens pour garder la victoire; il fallait des combinaisons raffinées qui sortaient entièrement de l'éducation des chevaliers. Ainsi le cœur ne manquait pas à ces nobles hommes, mais la réflexion et la tête froide et calculatrice. Dans la marche des temps, il arrive souvent aux opinions ce qui survint ici à la chevalerie de France. Il se conserva parmi elle des traditions d'honneur et de courage; et avec cela, parce qu'elles se tiennent en dehors du mouvement, elles s'affaiblissent et se perdent. La bataille de la Bicoque fut donc le résultat d'une tactique réfléchie opposée au moyen âge et à l'intrépidité du vieux temps. La ruse de guerre repoussa la force aventureuse.

Après cette triste défaite de la Bicoque, l'Italie fut perdue pour la couronne de France : quel espoir restait-il au maréchal de Lautrec de préserver le Milanais, quand sa chevalerie en fuite s'éparpillait jusqu'au lac de Côme? Alors les Vénitiens se liaient ouvertement avec l'empereur Charles-Quint (2) sous le prétexte de la liberté de l'Italie; les Suisses demandaient libre passage pour s'en retourner aux Alpes; on avait perdu la fleur de la noblesse; à peine aurait-on une route sûre à travers la montagne. L'insurrection éclatait partout, et nul espoir même de conserver Gênes, le grand port maritime de la Méditerranée, vers lequel s'avançaient déjà Prosper Colonne, le marquis de Peschiere et les confédérés. Au milieu de la guerre, ces belles campagnes de la république, un peu égoïstes, s'étaient conservées dans le plus parfait repos. Les alliés résolurent donc de mener leurs bandes dans cette opulente contrée, afin de lever des contributions au profit des lansquenets et des Suisses : ne serait-il pas d'ailleurs facile de favoriser à Gênes un parti antifrançais en secouant la domination de Frégose? Cette expédition se réalisa avec une facilité extrême (3); le doge Frégose une fois brisé par une révolution populaire, on proclama la liberté de Gênes comme celle de Milan. Gênes, affranchie des Français, salua l'indépendance de l'Italie, et l'étendard fleurdelisé disparut de la dernière de ses cités. Tous ces États marchaient donc vers une fédération italienne : le pape, par le sentiment du noble orgueil que lui donnait Rome, la capitale de l'univers chrétien; l'empereur, parce que son plus puissant intérêt était de chasser les Français d'Italie; il voulait créer pour chaque État des situations assez faibles, assez abaissées pour les dominer toutes. Charles-Quint voulait conquérir un ascendant absolu sur ces contrées perpétuellement visitées par les conquérants venus des Alpes ou du Tyrol.

On est déjà saisi d'étonnement et d'admiration à l'aspect de cette puissance de Charles-Quint qui s'élève à la domination universelle. Simple héritier d'abord de Ferdinand et d'Isabelle, puis successeur de Maximilien, représentant de la maison de Bourgogne, le voilà maintenant empereur, comte de Flandre, suzerain de la Franche-Comté et dominateur partiel de l'Italie, et cela sans effort, sans livrer une seule bataille. Il est l'homme politique à côté de François Ier, l'expression de la chevalerie. Comme l'esprit et les formes du siècle ont changé, l'homme de la ruse triomphera; non-seulement Charles-Quint règne sur le peuple, mais encore il fait le pape; son ancien précepteur, Adrien, porte modestement la tiare. Ce n'est pas tout, l'empereur arrache l'Italie aux Fran-

jeusse heu deux ou troys mil hommes de pié françoys, je vous eusse fait quelque bon service...

« Bayard. »

(1) La bataille de la Bicoque eut lieu le dimanche de la Quasimodo, 22 avril 1522.

(2) Le traité entre l'empereur et la république fut conclu le 28 juin 1522.

(3) Gênes, prise d'assaut dans la nuit du 30 mai 1522, fut livrée au pillage pendant deux jours, et le troisième on élut doge Antoine Adorne.

çais, presque sans guerre violente, en invoquant le seul mot de nationalité, lien puissant sur les imaginations du peuple. Au nord, en acceptant Henri VIII pour arbitre, il l'entraîne peu à peu dans son alliance jusqu'à joindre ses armes aux siennes contre François Ier. Charles-Quint se sert de toutes les idées, de tout ce qui garde vie et popularité. Comme l'esprit des croisades n'est pas éteint, il se pose en souverain pacifique qui veut tourner toutes les forces de la chrétienté contre les infidèles; selon lui, le seul obstacle à une guerre religieuse, c'est François Ier : ce roi de France presque dépouillé, il le présente comme un ambitieux, et lui, l'empereur, maître de l'Allemagne, de Naples, de la Flandre, de la Franche-Comté et de l'Espagne, et qui a gagné tout cela par les négociations et l'habileté, c'est le pacificateur, l'esprit modéré. Ici se résume la véritable puissance d'esprit de Charles-Quint; il n'y a pas grande capacité à se poser comme dominateur par la conquête, et si l'on est foudre de guerre, de faire un immense bruit. Mais ce qu'il y a de véritablement supérieur, c'est de dissimuler ses desseins et les conditions mêmes de sa nature, à ce point de paraître modéré dans ses désirs lorsqu'on tient le sceptre du monde en ses mains.

Les négociations, toujours le souci de la vie de Charles-Quint, rencontrent en Allemagne de grandes difficultés de partis et d'opinions; la réforme de Luther domine les universités, et la science est bien populaire au XVIe siècle. L'esprit d'opposition se manifeste avec une grande puissance. Dans ces difficultés premières, Charles-Quint, obligé d'embrasser tous les intérêts, désigne Ferdinand, son frère, pour gouverner les États de l'Empire; à Marguerite, sa tante, il donne le comté de Flandre avec le titre de gouvernante. Lui, l'empereur, part, visite les bords du Rhin, la Flandre, s'embarque à la hâte, et, comme par hasard, il visite l'Angleterre. Le fougueux Henri VIII, longtemps son arbitre, maintenant il l'appelle son allié : « Si le cardinal Wolsey, dit-il, n'a pas réussi à pacifier les princes, ce n'est pas sa faute, car il a fait tout ce qui était en son pouvoir; le pape Adrien n'est pas immortel, et le roi de France est le seul en opposition avec l'esprit chrétien de la croisade. » En vertu de ces idées, le traité d'alliance conclu par le cardinal Wolsey est définitivement ratifié; quarante mille Anglais ont marché au nord de la France, et pour gage de la longue durée de ce traité, le mariage entre Charles-Quint et Marie, la fille de Henri VIII, sera célébré au plus tôt. Enfin, pour ne rien laisser en arrière, l'empereur promet de payer au roi des Anglais le subside auquel s'était engagé François Ier par des traités antérieurs.

Bientôt Charles-Quint salue l'Espagne, sa vieille patrie, naguère profondément remuée par l'esprit des *communeros* et la révolte des cités. Loin de porter la violence et l'animosité dans la répression, l'empereur se montre en homme politique, indulgent, oublieux pour le passé, pourvu que l'obéissance soit assurée pour l'avenir. Les hommes d'une grande intelligence se laissent rarement diriger par un puéril esprit de ressentiment; ils ont peu de mémoire du mal; et s'ils la gardent, c'est comme un enseignement; quand ils se vengent, c'est qu'ils savent qu'ils en ont besoin pour le triomphe d'une idée ou la répression d'un sentiment qu'ils redoutent; et Charles-Quint vit bien que l'Espagne n'en était pas là.

Loin de la tourmenter par des exécutions, il se complut à la diriger vers un système en harmonie avec son pouvoir nouveau : la vieille organisation de la Castille fut changée; les ricoshombres et la Sainte-Hermandad, qui formaient les bases de la monarchie, furent remplacés par la hiérarchie de la grandesse, institution d'origine bourguignonne, comme la Toison d'or. La grandesse, en satisfaisant l'orgueil castillan, modifiait néanmoins le premier, l'énergique principe de la liberté et de l'indépendance des grands féodaux de Castille. Par les trois degrés de grandesse, Charles-Quint fondait sa hiérarchie : les uns devaient parler couverts au roi; les autres saluaient et se couvraient ensuite; les troisièmes restaient couverts, mais lorsque le roi leur adressait la parole (1), ils quittaient leurs sombreros ornés de plumes. Esprit puissant, Charles-Quint savait bien que c'est par les choses de hiérarchie qu'on se donne l'appui et l'amour des corps politiques, qui souvent préfèrent les apparences d'honneur aux réalités de pouvoir.

A ce moment critique, on peut reporter la première origine de la lutte entre la pensée chrétienne, si puissante au moyen âge, et la pensée politique du XVIe siècle. Pendant cette période de foi généreuse et de pensées brûlantes qu'on appelle moyen âge, un seul souverain avait dominé les peuples, c'était l'Église, maîtresse de toutes les convictions. Cette pensée, qui absorbe la politique, trouve sa plus large expression dans les croisades qui précipitent les peuples vers le tombeau de Jésus-Christ. On suspend les haines personnelles, les querelles des princes; la trêve de Dieu impose silence à tous, et ce grand armistice de rois et de peuples est scellé du nom du Christ. Au XVe siècle cet esprit s'affaiblit; les nationalités se séparent et le principe de l'Église ne domine plus exclusivement. De là cette indifférence de quelques princes en face des progrès de la conquête musulmane. François Ier préfère le champ clos contre Charles-Quint aux prescriptions religieuses du pontife contre le Turc. On peut attribuer à la réforme de Luther cette séparation de la pensée politique d'avec

(1) L'empereur créa seize grands de première classe, vingt-six de la deuxième et quarante de la troisième.

le sentiment religieux; elle matérialise les souverainetés en brisant les liens puissants de fraternité qui venaient du ciel pour retourner au ciel.

Dans ce temps nouveau d'égoïsme, la seule vaste pensée d'une résistance européenne, pour arrêter les conquêtes de Soliman V, vint d'un corps religieux, renommé par la pauvreté de son institut. Tel était le moyen âge chrétien, que tout s'y trouvait organisé de manière à répondre aux situations diverses, à toutes les infirmités de la vie humaine, et je dirai presque de l'existence politique des États. Quand les princes se montraient si profondément indifférents, si préoccupés de leurs ardentes querelles, les frères cordeliers proposaient dans un chapitre conventuel d'organiser une armée purement religieuse, indépendante des rois et tout entière sous l'impulsion du pape (1). Le grand exemple que venaient de donner les frères hospitaliers de Saint-Jean dans la défense de Rhodes, ces terribles coups d'épée avaient retenti dans tous les cœurs, et c'était précisément cette admiration publique que les cordeliers voulaient invoquer pour la défense des populations chrétiennes.

Les couvents, d'après ces pauvres moines, possédaient d'immenses ressources, fiefs, propriétés, revenus, plus considérables que ne l'exigeaient leurs besoins, si restreints; « quoi de plus simple que de les employer à la levée d'une armée catholique ? Chaque ordre, chaque monastère fournirait une certaine levée d'hommes avec une solde; chevaliers élus, leur nombre varierait en raison des richesses du manoir religieux ; » on renouvelait la vieille loi saxonne de la défense territoriale qui obligeait les monastères à fournir des soldats, parce qu'ils ne pouvaient pas marcher en personne. Ce projet n'exceptait même pas de la contribution les couvents de femmes, appelés à fournir leurs chevaliers et leurs servants. Par un calcul simple, on pouvait atteindre le chiffre de plus de cinq cent mille hommes, destinés, sous la croix, à défendre la Grèce et délivrer les chrétiens de l'invasion des Barbares. Ainsi l'esprit de solitude fermentait ardemment pour les choses d'aventure et de lointaine expédition; il permettait ces rêveries hardies et glorieuses; le catholicisme, essentiellement universel, embrassait l'Europe, l'Asie, partout où il y avait des consciences à éclairer et des âmes à conquérir pour le Christ.

Ce plan des cordeliers fut soumis au souverain pontife en consistoire; mais à ce temps les intérêts de l'Italie exerçaient une grande puissance sur l'esprit des papes. Léon X avait le caractère trop italien, comme tous les Médicis, pour embrasser cette universalité d'intérêts; et, après lui, le pape Adrien appartenait trop à l'empereur Charles Quint pour séparer jamais la cause de l'Église de celle de l'empereur, son protecteur et son ami. Le plan des cordeliers resta donc sans exécution, mais il révélait l'imagination travailleuse, féconde, des ordres religieux, qui ne s'arrêtait jamais devant les passions humaines. Le danger des populations chrétiennes, menacées par Soliman, les inquiétait bien plus que les petites querelles de François Ier et de Charles-Quint, princes si étrangers au vaste débat de l'humanité, questions qui demeuraient tout entières dans l'Église.

Comment aurait-il été possible d'arracher les princes chrétiens à leurs animosités personnelles, lorsqu'on voit François Ier, profondément ému de ses récentes défaites, s'absorber dans une seule idée, la vengeance de ses revers en Italie, quand le territoire tout entier de la France est menacé par une formidable coalition ! Les Anglais ont attaqué la Picardie ; maîtres de Calais, cette ville leur servira de port militaire pour développer une vaste invasion, tandis que leur marine formidable de gros vaisseaux à rames ou à voiles, se montrera sur un point ou sur un autre des côtes; en même temps, l'empereur envahira la Champagne avec ses Flamands, ses Bourguignons, ses Allemands. Au milieu de ces dangers pour la patrie, François Ier rêve une diversion au delà des Alpes ! La joie de revoir l'Italie, de contempler encore une fois ce bel héritage, ne lui laisse plus aucune pensée libre. Peut-être aussi a-t-il la conviction que, dans la guerre, il faut déployer beaucoup d'audace pour faire croire à d'immenses forces; or une expédition d'Italie révélera cette pensée que le roi de France

(1) Mss. de Béthune, n° 8486, fol. 105. Voici ce grand projet :

« Avis pour mettre sur pied une puissante armée à la confusion et destruction du Turc et autres ennemis de la saincte foy et religion chrestienne lequel avis procède des vénérables et dévots religieux de l'ordre des Frères Mineurs de l'observance comme s'ensuit.

« Icy présenté au consistoire de notre Saint père le 12e jour de juing 1523. 1° Les dits vénérables ont exposé et remonstré à notre St père le pape qu'ils ont quarante mille convens de leur ordre, desquels plaise à notre St père en supprimer quatre mille, resterons encore trente six mille convens, et pour ce ils sont contens de bailler de chacun couvent un religieux, lequel sera tenu de non retourner de la d. armée, mais y procéder et continuer autrement moyennant la grâce de Dieu et l'augmentation et deffense de la religion chrétienne ; cy... 36,000 hommes.

« Item. Sans estimer que les autres trois couvens mendians comme Prescheurs, Augustins, Carmes, peuvent bien avoir trente mille couvens, et à prendre de chacun couvent un homme monte à 36,000 hommes.

« Item. Que toutes autres religions dont il y a beaucoup comme les chevaliers de Prusse, Rhodes et les Bernardins, St-Benoît, Chartreux, Célestins, Paulins et plusieurs autres fournissent 36,000 hommes.

« Item. Que toutes les religions des dames l'une supportant l'autre fournissent pareillement de chacun couvent montant à 36,000 hommes.

« *Nota*. Que lesdits couvens dessus dits tant religieux que religieuses y compris les chevaliers dessus dits à prendre de chacun un homme monte à cy 144,000 hommes.

« Item. Et est à présumer que là où il y a un couvent de reli-

n'a rien à craindre pour la patrie, puisqu'il se détermine à passer les Alpes; et ceci donnera du cœur aux gentilshommes et au peuple. D'ailleurs la noblesse de chaque province saura se défendre cité par cité; ce n'est pas la première fois que les Anglais et les Allemands ont été vigoureusement chassés du territoire.

Les ennemis que François Ier doit combattre sont puissants. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, commande à des barons braves et déterminés, et les communes ont voté des subsides; ses flottes sont partout. Seulement sa légèreté d'esprit, son inconstance de pensées, lui fait incessamment quitter une alliance pour une autre; l'homme d'État, le cardinal Wolsey, est maître de ses volontés, mais un caprice peut venir, et François Ier ne désespère pas de séparer une fois encore Henri VIII de la cause de Charles-Quint. Le véritable, le seul ennemi de François Ier est donc toujours l'empereur. Assez grand par lui-même, car nulle maison ne peut égaler le splendide écusson de Bourgogne et de Castille, une nouvelle fortune va le couronner : l'Espagne alors puissante, jeune et forte, se jetait dans toutes les hardies découvertes; comme si ce n'était pas assez de tant de terre, la science, la hardiesse et le hasard lui donnaient un nouveau monde. Ce n'était plus ici seulement quelques îles fécondes; Fernand Cortez conquérait le Mexique (1), et Magellan trouvait une nouvelle route pour atteindre le Pérou (2). Admirables contrées que ces deux mondes si peuplés de richesses et de mines, bientôt l'objet d'une exploitation active et féconde pour la monarchie espagnole! Qu'on se représente les milliers d'onces d'or que ces découvertes donnaient à l'Espagne, et que Lima et Mexico allaient envoyer chaque année sur des galions au port de Cadix. Hélas, François Ier faisait ressource de tout pour trouver des emprunts, afin de payer la solde des Suisses, des lansquenets, des gendarmes et des compagnies, et Charles-Quint allait avoir des lingots d'or trouvés à pelletées sur la surface de quelque mille lieues.

Un esprit curieusement préoccupé domine ce temps; on dirait que le monde est occupé du grand œuvre, et que la génération du XVIe siècle ne veut que les choses extraordinaires. A peine depuis cinquante ans Christophe Colomb a crié : Terre! terre! et partout les navigateurs s'élancent vers ce monde inconnu. Fernand Cortez donne le Mexique, Pizarre (3), le Pérou. Indépendamment des ressources d'or que Charles-Quint allait trouver dans un empire où le soleil ne se couchait jamais, il y formait également une marine supérieure et hardiment exercée. Il faut supposer une ténacité, une audace indicible à ces marins espagnols et portugais, qui, bravant les mers, allaient incessamment à la découverte, non point avec ces moyens réguliers et mathématiques que les modernes ont poussés jusqu'à la certitude, mais avec l'inconnu pour guide, la tempête sur la tête, les écueils aux pieds, en face des éléments et des mers que jamais navire humain n'avait traversées. Ces galiotes et ces galères telles que les gravures nous les ont reproduites, toutes de constructions fortes, lourdes et mal assurées, espèce de coquilles de mer sur les grandes eaux, avaient néanmoins une ressource que la vapeur moderne a remplacée, c'étaient les rames, force motrice qui bravait les vents contraires et marchait droit au but de la navigation. Cette marine, moyen formidable, Charles-Quint allait l'employer dans la Méditerranée, comme Henri VIII jetterait le pavillon anglais sur les côtes de l'Océan.

A tout cela que pourrait opposer la France? Ses galères de la Méditerranée à Toulon et à Marseille n'étaient pas considérables. Rochefort et Brest dans l'Océan abritaient également des navires de forces très-insuffisantes pour résister aux Espagnols et aux Anglais réunis. Il fallait donc chercher une marine en dehors de la monarchie : puisque Gênes et Venise défectionnaient aux vieux traités, on devait recourir aux Turcs, aux États barbaresques, à ces corsaires intrépides, détestés du commerce et de la navigation. François Ier fut donc entraîné par la nécessité à l'alliance des musulmans : quand toute l'Europe se coalisait contre la France, il fallait bien que le prince, poussé à bout, trouvât quelque part ses ressources et ses moyens de défense; et, à ce dessein, il conçut et prépara la première alliance avec la Porte Ottomane, devenue plus tard la base de la politique. François Ier, dépourvu de toute alliance chrétienne, attaqué sur les frontières de Picardie et de Champagne, son trésor vide, est forcé d'emprunter à ses amis, à ses officiers, à son chancelier même, car on trouve une quittance du chancelier Duprat de 10,000 livres (4),

gion, il y a pour chacune ou couvent dix paroisses qui seroient en somme trois cent soixante mille paroisses et en prenant de chacune paroisse un homme monteroit à 360,000 hommes.

« Toutes lesquelles parties devant dites monteroient en somme à 340,000 hommes que l'on peut facilement tenir et assembler contre le Turc et autres ennemis de la sainte foy chrestienne. »

(1) Fernando Cortez, né à Médelin, petite ville de l'Estramadure, en 1485, débarqua le 4 mars 1519, sur la côte du Mexique, découvert par Grisalva, lieutenant de Velasquez, qui n'avait osé y pénétrer.

(2) Fernando Magellan, dont on ignore le lieu et l'année de la naissance, était Portugais; il partit avec une flotte de huit vaisseaux le 20 septembre 1519, et fut tué à Zébu, une des îles des Philippines, au mois de mars 1521.

(3) François Pizarre, né à Truxillo dans l'Estramadure en 1475, découvrit la côte de l'empire péruvien un peu plus tard, en 1524; y pénétra en 1526 et revint ensuite en Europe. Charles-Quint lui donna le titre de gouverneur de cette nouvelle terre avec trois vaisseaux, et il mit à la voile le 1er février 1541 pour aller prendre possession du Pérou au nom de l'empereur.

(4) Dans les portefeuilles Fontanieu, on trouve le remboursement au chancelier Duprat.

« François, a notre amé et feal conseiller général de noz finances

prêtées au roi son maître pour le besoin de ses guerres.

Pourquoi donc le roi va-t-il en Italie dans ces dangers de la France? c'est qu'il a besoin de doubler ses forces par l'audace : une combinaison des capitaines un peu hauts est de laisser libre à l'ennemi une frontière menacée, pour faire une pointe hardie à l'extérieur. La fanfaronnade ne nuit pas à une cause périlleuse : souvent, par défaut de cœur, les nations se perdent. Le roi voulait constater que la France n'était pas dans un péril réel, afin de relever les courages et d'entraîner l'héroïsme de toute la chevalerie : et quel meilleur moyen que de la voir se préparer à un voyage lointain! Quand les messagers viendraient annoncer aux châtelains que le sire François Ier levait l'étendard pour aller en la duché de Milan, qui pourrait croire que la France était en danger? Les choses chevaleresques et intrépides peuvent entraîner malheur, mais elles sont toujours nobles. Dans François Ier, il y avait cette confiance qui ne désespère jamais : sous ces casques surmontés de plumes et précédés de gonfanons, marche la noblesse la plus intrépide, la plus digne; et pourquoi son roi ne la conduirait-il pas fièrement pour venger une insulte, accepter un cartel, sous les yeux des belles dames de Milan?

## CHAPITRE XVIII.

### PRÉPARATIFS DU ROI POUR LA GUERRE D'ITALIE, DÉFECTION DU CONNÉTABLE DE BOURBON.

La cour de Moulins. — Richesse et fortune du connétable. — Son faste. — Sa puissance. — Ses mécontentements. — Visite de François Ier à Moulins. — Cour plénière. — La duchesse d'Angoulême. — Sa rivalité avec le connétable. — Procès au parlement. — Le chancelier Duprat. — Négociations de l'empereur et du roi d'Angleterre. — Desseins de la coalition. — Conjuration du connétable. — Gentilshommes complices. — Reconstruction de la féodalité. — Fuite et aventures du duc de Bourbon. — Suspension du départ du roi. — Procès des complices du connétable. — Inflexible sévérité. — Confiscations. — Peine de mort. — Organisation du gouvernement avant le départ de François Ier. — Seconde régence de la reine mère.

### 1522—1524.

La féodalité avait divisé la nationalité française en plusieurs grands fiefs, qui tous appartenaient à des princes sous l'hommage envers la couronne de France. Ce système, origine et source de tout le pouvoir militaire pendant le moyen âge, plaçait de magnifiques terres et d'opulentes cités aux mains de vassaux presque indépendants, que la politique de Louis XI avait rattachés un moment à la couronne. Dans tout son jeune âge, François Ier avait eu pour ami Charles sire et duc de Bourbon; et, parvenu au trône, il l'avait fait connétable, à peine âgé de vingt-six ans.

Nul n'avait plus de hardiesse, plus de puissance de caractère, et une vaillance plus incontestable; possesseur de grands fiefs de la couronne et issu d'une illustre maison, il était digne d'occuper la plus haute fonction de la couronne. Le connétable avait épousé Suzanne de Bourbon Beaujeu, sa cousine, petite-fille de Louis XI, et fille d'Anne de France, duchesse de Bourbon Beaujeu, qui avait gouverné le royaume sous Charles VIII, riche héritière en fiefs, car elle possédait l'Auvergne, la Marche, le Bourbonnais, le Forez, le Beaujolais, et même la principauté de Dombes. L'admirable aspect du beau pays de Gien jusqu'à Lyon, plaines fertiles, riantes montagnes et vertes vallées, peut donner seul une juste idée de la richesse du connétable de Bourbon, seigneur de ces plantureuses terres. Moulins était sa capitale, séjour de ses fêtes, d'une riche et noble chevalerie; le lignage de Bourbon était nombreux, la parenté du connétable immense; et autour de lui se groupaient chanceliers, chambellans, sénéchaux, écuyers, comme à la cour de Fontainebleau, de Paris ou d'Amboise, avec pages, varlets, tournois et fêtes resplendissantes. Ce faste pouvait justement donner un peu de jalousie au roi de France, gêné d'argent et forcé de faire mille emprunts aux Génois, aux Vénitiens, aux usuriers de France et d'Angleterre (1).

Cependant les cors et trompettes avaient retenti; le sire de Bourbon annonçait une fête suzeraine en

et trésoreries de nostre espargne, maistre Guillaume Preudonne, salut et dilleccion ; nous voullons et nous mandons que des premiers et plus clers deniers de nostre espargne de ce présent quartier de janvier feurier et mars vous paiez, baillez et delivrez comptant ou appoinctez des a present par vos mandements portant quictance sur le changeur de nostre trésor ou telz receveurs généraulx de nos d. finances que adviserez, a notre très-cher feal et grant amy le cardinal de Sens, chancelier de France, la somme de dix mil livres tournois que nous luy avons ordonné et ordonnons par ces présentes pour son remboursement de semblable somme que nous a prestée. »

(1) En voici une preuve : *Lettre d'un banquier de Milan au roi.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8375, fol. 81.

« Sire, tant et si très-humblement que faire puis, me recommande à votre bonne grace. Sire, j'ay receu vos lettres du xxme jour, et veu les trois lignes qu'il vous a pleu m'escripre de votre main, moy mandant que oultre ce que j'ay fourny pour vos affaires de par de ça depuis la capitulation de Bompins, que je veuille trouver argent pour le payement de 10 mille Souysses moyennant l'ayde de mes parants et amys. Sire, il est vray que l'honneur qu'il vous a pleu moy faire à m'escripre de votre main

sa cour plénière, où le roi de France lui-même devait assister, car un fils était né de cette duchesse de Bourbon toute contrefaite. Le connétable le désirait vivement ce fils, parce qu'il lui assurait le plus beau domaine du monde; et voilà pourquoi fêtes et joutes devaient distraire la chevalerie. Le roi de France y accourut accompagné de madame sa mère, pour tenir le fils du connétable sur le baptistère de la cathédrale : Moulins fut le pompeux séjour du plus merveilleux luxe de chevalerie; dans les tournois tous les échafauds étaient de bois rare, recouverts de velours bleu ou cramoisi, garni de pierreries, émeraudes, escarboucles : écuyers, pages, varlets, étaient également vêtus de velours, encore plus resplendissants. Quand les lices s'ouvrirent, les banderoles de mille couleurs voltigèrent au vent; il y eut des lances toutes d'or, des armures travaillées d'acier; au festin, les vases et plats étaient d'argent; le noble seigneur du Bourbonnais voulut que ce qui portait blason et armoirie fût nourri à ses frais pendant toute la fête. Ces dépenses aventureuses, excessives, firent penser que son trésor était plus riche que celui du roi; chasses aux flambeaux, magnifiques tournois durèrent pendant une semaine de joie et de festoiement dont on parla en toute la France (1).

Bien que le connétable eût soin de dire : « qu'il ne faisait tant d'honneur que par considération pour le roi, » plusieurs jugèrent qu'il y avait dans cette orgueilleuse prodigalité, une ambition de constater la puissance et la splendeur des Bourbons, maison aussi haute que celle du comte d'Angoulême élevé par la fortune à la couronne de France. Le roi n'aima plus dès lors son beau cousin au caractère taciturne et fier; sa conduite héroïque dans la campagne d'Italie, ses formidables coups de lance à Marignano ne l'excusaient pas dans la pensée jalouse du roi, fortement excité par sa mère contre le duc de Bourbon. On narrait sur ce point mille histoires : Madame d'Angoulême, disait-on, longtemps éprise du connétable, n'avait pas trouvé en lui une douce réciprocité; jeune homme à la noble figure, le connétable n'avait pas écouté la mère de François Ier, un peu vieillie. Ces petites chroniques du XVIe siècle ont servi de texte à des dissertations curieuses, parce que les érudits lourds et pesants aimaient alors à s'arrêter sur les petites intrigues pour expliquer les grands événements. On doit croire surtout que cet éclat de la puissance des Bourbons excitait dans l'âme du roi de France la volonté d'affaiblir et d'abattre un feudataire trop haut; peut-être aussi, lorsqu'une guerre considérable appauvrissait les domaines de la couronne, le Trésor voulait s'indemniser par un système de confiscation sur les grands vassaux.

L'occasion d'une lutte avec le connétable devait bientôt se présenter. Suzanne de Beaujeu, duchesse de Bourbon, avait épuisé sa vie à la naissance de cet enfant qui ne vécut pas (2); alors la question de réversibilité d'héritage fut soulevée par la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. Un moment, disent encore les chroniques, elle eut le désir d'épouser le duc de Bourbon; elle se proposa et fut refusée; de dépit elle entama un procès devant le parlement de Paris, sur une question arduc et difficile; il s'agissait de savoir si, par l'acte de mariage, Suzanne de Beaujeu avait donné la réversibilité de tous ses biens au connétable; ou bien, si la duchesse d'Angoulême, la plus proche héritière dans le lignage, pouvait les revendiquer. Cette question ne paraissait pas douteuse : le duc de Bourbon aurait-il épousé une princesse difforme, si, par les termes de son contrat, il n'en eût tiré de grands avantages? Si, de son côté, la duchesse d'Angoulême poursuivait l'instance, c'est qu'elle y était poussée par un sentiment d'animosité amère, et le roi par un peu d'orgueil et beaucoup de cupidité. D'ailleurs, on était sûr du parlement de Paris formé avec soin par le roi. La reine mère avait grandi la fortune du chancelier Duprat, le chef et le maître de la magistrature, qui prononçait en dernier ressort. Une fois parfaitement assuré du terrain, un acte du conseil ordonna que les terres et fiefs de Suzanne de Bourbon, duchesse de Beaujeu, seraient

je l'estime grand, mais il ne me sçauroit eschanfer davantage le bon vouloir que j'ay de vous faire service de toute ma puissance; et sans actendre vos lettres, j'avois pourveu au payement de VI mille homes de pied de ce pays pour ung mois et demy et pour VI mille Souysses, congnoissant la descente d'eulx estre nécessaire pour la conservation de votre Estat de par de ça, en manière que de mes amys que du mien depuis ung moys en ça j'ay fourny environ six vingt mil L. et verray avec l'aide de Mgr de Lautrec de trouver l'entier payement des X mille Souysses pour ung moys, en actendant estre secouru du cousté de par della, ainsi que me mandez, car de passer plus oultre sans les d. secours de par della je ne le sçaurois faire, et si votre bon plaisir sera de moy faire rambourser pour tout le prouchain moys d'aoust de ce que j'ay desboursé, vous pouvés estre asseuré que faulte d'argent vos affaires de par de ça ne se porteront point mal, vous suppliant très-humblement qu'il vous plaise moy faire advertir du dit remboursement. Sire je prie notre Seigneur vous donner très-bonne vie et longue. De Millan le XXIXe jour de juillet.

« Joffroy Frégos. »

(1) « Le baptême et le festin furent si somptueux, qu'un roi de France eut été bien empêché d'en faire un pareil, tant pour la grande abondance des vivres, que pour les tournois, mascarades, danse et assemblées de gentilshommes : car il s'y en trouva fort grand nombre. Il y en avoit cinq cents habillés tous de velours, que tout le monde ne portoit pas en ce temps là, et chacun une chaîne d'or au col, faisant trois tours, qui étoit pour lors une grande parade et signe de noblesse et richesse. » (Brantôme, *Vies des hommes illustres.*)

(2) Cet enfant mourut au commencement de 1521, et sa mère le 28 avril de la même année à Châtellerault.

réunis à ceux de Madame d'Angoulême, si riche déjà (1); faute considérable au milieu des périls de l'invasion, car on pousserait nécessairement l'âme altière du connétable à quelques résolutions désespérées. Noble chevalier, déjà il avait été blessé dans son orgueil; quand la guerre commençait au nord, lui qui avait si bien mené la gendarmerie à Marignano, ne devait-il pas avoir le commandement le plus avancé des hommes d'armes, et cependant il n'en était rien; le connétable avait été méprisé; le duc d'Alençon commandait l'avant-garde, et ces choses-là, un noble cœur ne les oublie pas.

C'était au moment où les préparatifs militaires retentissaient pour le passage de l'armée en Italie. Déjà le duc de Suffolk, au service de France, sous le nom de Rose-Blanche, traversait les Alpes avec les lansquenets et deux mille Picards levés en toute hâte; l'amiral de Bonnivet plaçait six mille hommes de bonne infanterie dans le Pas-de-Suse, et le maréchal de Montmorency, avec plusieurs compagnies de gendarmes, s'était hâté de marcher sur Turin pour renforcer l'armée d'Italie, si malheureusement en déroute depuis la fatale journée de la Bicoque. Plus que jamais on avait besoin du connétable de Bourbon, et on le rendait mécontent, irrité, furieux; on faisait retentir son procès au parlement avec scandale, aux yeux de toute l'Europe. Tête active et toujours préoccupée de négociations, l'empereur Charles-Quint voulut profiter de ce mécontentement d'un haut féodal, et il forma un vaste projet pour détacher le connétable de la cause française. Une pensée paraissait alors dominer la confédération de l'empereur et du roi d'Angleterre contre François Ier; il n'y a pas de guerre un peu considérable en Europe dans laquelle il ne soit question d'un démembrement de la France, noble pays envié de ses voisins. C'était par les efforts les plus soutenus que Louis XI avait attaché à la tour du Louvre, siége de son autorité puissante, les terres de ses grands vassaux. Le but de la confédération fut surtout de briser cette unité de pouvoir, de manière à rétablir les grands fiefs, les morcellements qui avaient enlacé la royauté, au moyen âge. L'Angleterre n'avait point renoncé à ressaisir le Poitou et la Guienne; Charles-Quint, l'enfant de la maison de Bourgogne, convoitait cette belle province. Eh bien! si l'on gagnait le connétable de Bourbon, on lui assurerait une suzeraineté indépendante, avec Moulins pour capitale. Ainsi, quand le connétable était poursuivi par le parlement et qu'il voyait ses propriétés confisquées par un arrêt, Charles-Quint et Henri VIII s'engageaient, sur l'honneur, à le reconnaître souverain indépendant. Ce plan, on le lui ferait proposer par un homme sûr; et comme on lui savait un caractère indomptable, il ne serait pas difficile de l'entraîner à une démarche qu'on pourrait même sanctionner et glorifier par une alliance de famille avec le noble lignage de Charles-Quint.

L'intermédiaire de cette négociation secrète fut un des seigneurs de la maison de Croy si dévouée à la race de Bourgogne, le fils du comte de Rœux, qui portait le titre de seigneur de Beauraing. Sous l'ombre du tournoi de chevalerie si récemment donné à Moulins, Adrien de Croy communiqua dans des entretiens secrets les desseins de l'empereur au connétable de Bourbon, et il le fit en paroles entraînantes : « N'y avait-il pas naguère une race puissante aux brillantes traces de chevalerie, une maison illustre dont on se souvenait dans les cours plénières et les châteaux, la famille de Bourgogne? Charles-Quint en était l'héritier naturel; mais sa position si élevée, son titre de roi d'Espagne et d'empereur ne lui permettait plus de porter sur son front la simple couronne ducale; la place de ce grand féodal était donc vacante : pourquoi le connétable de Bourbon, avec ses terres immenses, ses fiefs si plantureux, ne prendrait-il pas l'épée des ducs Jean ou de Charles le Téméraire? N'en avait-il pas toutes les conditions de courage et de grandeur? Moulins valait bien Dijon, et le palais des ducs de Bourbon pouvait s'égaler à celui des ducs de Bourgogne (2). » Ceci devait flatter la vanité du connétable, car l'éclat de la maison de Bourgogne restait à la mémoire de tous les vassaux comme un magnifique souvenir. Adrien de Croy inspira une pleine confiance au connétable, en lui parlant surtout de François Ier comme d'un prince haineux, jaloux de toute supériorité sous la prépondérance de sa mère qui portait une haine implacable au connétable. Dans l'esprit de cette chevalerie, les droits de François Ier à la couronne n'étaient pas en dehors de contestations souveraines : collatéral éloigné de la maison de Valois,

(1) Madame de Savoie met la plus grande importance à ce procès contre le connétable. Voici sur ce point une pièce décisive.

*Lettre de madame d'Angoulême à M. de Semblançay* — Bibl. des Célest., collect. de M. Ménant, auditeur et doyen de la chambre des compt., tom. VIII, fol 85.

« Monsieur de Samblançay, considérant de quelle importance m'est l'affaire que j'ay de présent à la maison de Bourbon et que l'enjournement sera le principal de la matière, j'ay délibéré de faire faire le voyage de Paris à M. de Senlis pour se trouver à la première assignation et faire par dela ce que par luy entendrés et pour ce je vous prie adviser par ensemble de quels gens je me pourrai servir auxd. affaire et de l'ordre et provisions qu'il y faudra donner tant de la despence qui se y fera que autres choses nécessaires, car lad. matière vaut bien que je ne m'y espargne riens et que la poursuitte se face honorablement et discrettement, tant pour l'acquit de ma conscience et que je n'entrepreigne chose qui ne soit soutenable que aussy pour la conservation de mes droits et remettant le surplus à Mons. de Senlis; autre n'aurez pour ceste heure vous disant adieu lequel je prie vous avoir en sa garde. Escript de Cremieu le vne jour de juing

« Loyse. »

(2) Procès Mss., Biblioth. du Roi, vol. cot. L., 647.

il n'inspirait pas ce respect d'antique lignée que le sang royal commandait à tous; et tant il y avait affaiblissement dans la majesté royale, que les motifs qui déterminèrent Henri VIII à entrer complétement dans la ligue contre François Ier, c'était que lui, le successeur des Édouard et de Henri V, il pourrait encore revendiquer son titre de roi de France, et planter son gonfanon au léopard sur les tours de Notre-Dame de Paris.

Le dessein d'un morcellement féodal avait été mis en avant par Charles-Quint, afin d'armer le bras des vieux barons contre François Ier, et c'est ce qui jetait de l'odieux sur la conjuration du connétable : que le duc de Bourbon se fût ligué avec l'empereur et Henri VIII pour recouvrer son héritage, ceci n'eût été que le sentiment d'une vengeance naturellement inspirée par les implacables poursuites de la duchesse d'Angoulême; mais le connétable, en prêtant la main aux Anglais, préparait le retour de ce gouvernement étranger, et pourtant applaudi par les halles et les bourgeois de Paris; car, il faut bien le dire, un roi très-populaire avait été Henri V, le pupille du duc de Bedford. Depuis, un esprit plus national s'était manifesté, et les prétentions de Henri VIII étaient combattues avec indignation par tout gentilhomme. Dans la campagne qui va s'ouvrir, le roi des Anglais loin de traiter ce dessein de chimère, s'inquiétait même déjà de l'influence que, dans une telle révolution, le connétable devait naturellement prendre : cette reconstruction de la maison de Bourgogne sous un capitaine aussi hardi, aussi puissant que le connétable, le tourmente, lui qui espère la royauté en France, titre qu'il porte encore dans ses chartes; il lui semble revoir ce prince de la chevalerie, intrépide aux tournois, ce Charles le Téméraire, bien plus puissant que le monarque, en sa cour de Dijon, et que Louis XI avait dompté avec tant de peine!

Le messager de Charles-Quint, Adrien de Croy, avait éloigné de la pensée du connétable, avec beaucoup d'adresse, tout soupçon sur la sincérité des offres de son maître; il portait à son doigt l'anneau impérial, avec ordre de sceller tout blanc seing, et cet anneau il le donna au duc. Aussi habile que brave, celui-ci ne voulut rien écrire, parce qu'il ne voulait compromettre ni lui ni les siens; seulement il prit parole de chevalerie d'Adrien de Croy, et cette convention ainsi jurée se résuma dans les points suivants : reconstruction d'un grand fief pour le connétable avec l'épée de lieutenant général dans la guerre d'Italie; quelques cent mille écus d'or pour les frais de campagne; enfin le mariage du duc de Bourbon avec la propre sœur de Charles-Quint, la reine de Portugal, veuve depuis quelques mois seulement (1). Ces stipulations furent convenues après les tournois de Moulins, quand les trompettes retentissaient encore au milieu de la foule émue. Lorsque Adrien de Croy prit congé, il y eut échange d'une cordiale amitié et d'une foi réciproque avec le duc de Bourbon.

Ce projet, pour s'exécuter, avait besoin de quelques amis; le connétable jeta les yeux autour de lui, et le premier complice fut un sien parent, brave et digne homme, certes, le comte de Poitiers, sire de Saint-Vallier, capitaine de cent hommes d'armes, et jusque-là un des plus fidèles au roi. Saint-Vallier était cousin du connétable; profondement haineux contre la comtesse d'Angoulême qui l'avait blessé, lui pourtant si noble, si désintéressé, car il avait engagé tous ses biens pour la guerre du roi; chevalier de l'ordre, il s'était toujours montré tellement intrépide, qu'on le plaçait à l'avant-garde; sa position était ambitionnée : c'était le père de Diane de Poitiers, depuis dix ans déjà la femme du grand sénéchal de Normandie, Maulévrier-Brézé (2). Ce fut donc au comte de Saint-Vallier, son beau cousin, que le connétable de Bourbon confia les propositions de l'empereur. Il ne lui dit pas tout; seulement il lui révéla son dessein de voyager en Italie à la suite des offres pompeuses de Charles-Quint. D'après son dire, loin d'encourager le duc de Bourbon, le comte de Saint-Vallier l'en détourna par tous les moyens, en lui présentant le déshonneur de sa race et le malheur de sa patrie; mais le connétable qui lui faisait ces confidences était son cousin charnel : le soir, à la face d'un autel tout illuminé, le duc avait retiré de son reliquaire d'or un petit coffret byzantin dans lequel se trouvait le bois de la vraie croix, et, avant toute révélation, il lui avait dit : « Beau cousin, voici la vraye épine et bois de la Passion; jurez sur icelles que jamais ne révélerez ce que vous allez entendre de moi (3). » Ce serment, le comte de Saint-Vallier l'avait fait; or, pour un chevalier, son cœur était la tombe, et nul ne pourrait lui arracher un secret. Le connétable se confia ensuite à quelques-uns de ses serviteurs, hommes de loyauté dont il était sûr, écuyers fidèles, nobles vassaux, qui gardèrent le plus profond silence.

Toutefois des bruits parvinrent déjà aux oreilles de la duchesse d'Angoulême et de François Ier. Un projet aussi vaste, concerté dans de si larges proportions de révolte, ne pouvait être longtemps ignoré, et quelques-uns de ceux que le connétable avait fait pressentir, sans violer le serment sacré de loyauté,

(1) Procès manuscrit du connétable de Bourbon, volume coté L, 647.

(2) Diane de Poitiers, née le 3 septembre 1499, épousa à l'âge de treize ans Louis de Brézé, comte de Maulévrier, dont la mère était fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel.

(3) Interrogatoire de Saint-Vallier du 12 octobre 1523.

prévinrent le roi : « qu'il se tramait une grande conjuration dont un puissant prince serait le chef (1). » L'instinct du mal ou une révélation de conscience vient à ceux qui se détestent profondément; et ce grand prince, qui pouvait-il être si ce n'est le connétable de Bourbon, dépouillé de ses biens par un arrêt du parlement, et l'ennemi de la reine mère? On l'eût donc fait immédiatement arrêter si ces soupçons avaient été fondés sur des pièces écrites, sur des actes scellés, et il n'en existait aucun; cette tête du connétable était trop haute, sa puissance trop grande parmi les gens d'armes pour qu'on osât l'atteindre sans avoir des preuves authentiques; l'on attendit. De tous côtés arrivaient des indices sur des mouvements d'armes : étaient-ils dirigés contre la reine mère, François Ier ou contre sa lignée? Les mécontentements excessifs des peuples augmentaient le danger de la royauté déjà odieuse par les levées de deniers et les persécutions du fisc. Au sein de la noblesse d'ailleurs il y avait un secret penchant pour la libre allure des féodaux en révolte; si elle avait fidélité pour le roi, elle gardait ses impressions chevaleresques et ses tendances ardentes pour la féodalité, et cette puissance des grands vassaux qui eux-mêmes avaient plaids de justice, échansons, grands écuyers, sénéchaux, comme les ducs de Guienne, de Normandie ou de Bourgogne. Sous François Ier il n'y avait plus qu'un roi avec des courtisans, des maîtresses; les gentilshommes pouvaient ainsi regretter les beaux jours de la grande féodalité dans les cours plénières de Dijon, de Moulins, de Caen ou de Bordeaux.

C'était au moment où François Ier se préparait à passer les Alpes pour relever l'étendard fleurdelisé dans le Milanais; et cette triste nouvelle d'un mouvement de noblesse dirigé contre sa personne par le connétable, déconcerta tout à coup sa résolution. Comme les avis paraissaient plus positifs encore, il vint lui-même à la cour de Moulins, pour s'expliquer de cœur et de tête avec le connétable (2), qu'il ne voulait point jeter en désespéré dans les bras de ses ennemis; il lui parla des bruits publics, de la certitude d'un plan de conjuration contre sa personne. Le connétable, avec un semblant de franchise, lui avoua sans déguisement « que l'empereur Charles-Quint lui avait envoyé Adrien de Croy, pour lui faire des propositions d'entrer à son service; que l'injustice qu'on lui avait faite en le dépouillant de ses fiefs, allait le rendre pauvre et misérable, et qu'il fallait bien qu'il trouvât emploi de ses mains autre part; jusqu'ici il n'avait point accepté. » Le roi lui répondit : « Mon brave cousin, je vous ferai justice. » Et, comme preuve et gage de bon accord, il lui fit promettre de venir le rejoindre à Lyon, royal campement des troupes qui allaient passer les Alpes : « une fois en Italie, il reprendrait le titre de lieutenant général du duché de Milanais, qu'il avait si glorieusement conquis à la bataille de Marignan. » Le connétable s'engagea, mais plus de bouche que de poitrine. Il avait reçu l'avis qu'une fois à Lyon, il serait arrêté, traduit en parlement, si disposé à servir la haine de la duchesse d'Angoulême. Quand le roi le quitta, il était entouré de surveillants et d'espions qui veillaient à tous ses mouvements; et, parmi eux, un chevalier du nom de Warty, chargé de presser son départ pour l'Italie. Rusé autant que brave, le connétable se mit au lit, comme s'il était saisi d'une fatale maladie; en son palais, c'était un bruit à ne plus s'entendre, tant il appelait les médecins, les apothicaires; son teint était pâle et jaune, son regard affaibli. Toutes les fois que Warty s'approchait de son lit, le connétable lui disait : « Vous voyez à quel état misérable je suis réduit, la fièvre me dévore. » Et, pour éviter tout soupçon, le connétable se faisait porter en litière, marchant ainsi à petites journées pour rejoindre le roi (3), comme s'il avait un dévouement à toute épreuve et que même la souffrance ne dût pas l'arrêter!

Cette supercherie ne pouvait longtemps durer avec le caractère impétueux du duc de Bourbon. Le jour même qu'il envoya Warty annoncer au roi son arrivée à Lyon, il prit avec lui six écuyers les plus fidèles, et leur dit : « Foi de connétable, je suis sur mes pieds comme le fut Ferragues et le bel Astolphe, lorsqu'ils poursuivirent Angélique. Sus, qui m'aime me suive.» Quittant alors sa litière, il monta son cheval fort dextrement, pour de là s'en aller d'abord dans le château de Chantelle (4), de son domaine d'Auvergne, fort bien construit avec ponts-levis, herses et tours armées de coulevrines. Quand il fut là, il fit dire au sire roi : « qu'il était prêt à traiter avec lui comme son sujet,

(1) Ce fut le comte de Brézé-Maulévrier qui en donna connaissance au roi; sa lettre, datée du 10 août 1523, portait : « Qu'un prêtre était venu le trouver pour lui déclarer que deux hommes de qualité de la province lui avaient appris en confession qu'*un des gros personnages du royaume et de sang royal*, qu'ils ne lui avaient pas nommé, conspirait contre l'État avec l'empereur et le roi d'Angleterre. » (Mss., Bibl. du Roi, vol. cot. L, 647.)

(2) Belcar. lib. XVII, nº 46.

(3) Dépositions de Perrot de Warty des 17 et 19 septembre 1523.

(4) A son château, le duc de Bourbon écrit à François Ier :

« Monseigneur, je vous ai écrit bien amplement par Perot de Warty; depuis je vous ai dépeché l'évêque d'Autun present porteur, pour de tant plus par lui vous faire entendre la volonté que j'ai de vous faire service. Je vous supplie, monseigneur, le vouloir croire de ce qu'il vous dira de par moi, et vous assurer sur mon honneur que je ne vous ferai jamais faute. De notre maison de Cantelles le vii de septembre. »

A cette lettre était jointe une instruction conçue en ces termes : « Qu'il plaise au roi faire rendre les biens de feu monsieur de Bourbon, il promet de le bien et loyaument servir, et de bon cœur, sans lui faire faute, en tous endroits où il plaira audit seigneur, toutes et quantes fois qu'il lui plaira, et de cela il l'en assurera

mais avec des conditions et des sécurités, sans madame sa mère. » Or, dès qu'il apprit que François Ier, son beau cousin, profondément irrité, faisait garder toutes les issues, battre la campagne jusqu'aux frontières, il dit : « le temps presse, il faut se mettre en campagne et échapper au lâche Duprat, à ses gens de justice et à Madame d'Angoulême, la mère et la gouvernante de France. » Il se mit donc en marche secrètement, comme s'il allait suivre une aventure de chevalerie. Aussitôt il vit à ses trousses les espions, les surveillants, qui partout l'environnaient; et renvoyant sa troupe, il ne garda plus avec lui qu'un seul serviteur fidèlement dévoué du nom de Pompérant, brave écuyer qui portait son étendard dans les batailles. Il avait lu dans les chroniques que le roi Richard, pour échapper au duc d'Autriche, s'était déguisé en varlet; ce qu'un roi avait fait, lui le connétable pouvait l'oser aussi. Que de merveilleuses aventures arrivèrent au duc de Bourbon avant de gagner les frontières! ici, traversant le Rhône par ruse; là, tombant au milieu des archers de France, il échappe de leurs mains par miracle : à Grenoble même il fut au moment d'être reconnu. Mais la fortune le servit à souhait, et le connétable toucha la Franche-Comté, territoire de la suzeraineté de Charles-Quint. Toute sécurité lui fut rendue, et il put s'applaudir de ses stratagèmes, car François Ier fut implacable dans sa poursuite.

C'était certes une bien coupable conjuration que celle qui éclatait au moment même d'une coalition et d'une guerre; l'armée d'Italie, gendarmes, lansquenets se groupaient autour du roi pour sa campagne au delà des Alpes; et dans ce même temps un complot si vaste l'arrêtait dans ses desseins. Sur-le-champ le roi revint dans ses châteaux d'Amboise, de Fontainebleau, pour suivre de sa personne les trames préparées par le duc de Bourbon; il éprouvait en ce moment le dépit d'avoir été joué par un prince aussi rusé que brave, qu'il espérait arrêter avant les frontières. Il dut se venger sur ses complices, et surtout examiner profondément quel était le but de la conjuration, et s'il pouvait abandonner le royaume de France, alors qu'un complot de noblesse se formait sous l'épée du connétable pour ramener les vieux temps féodaux. La royauté pouvait compter sur les gens de justice et les parlementaires, toujours haineux contre les gentilshommes : jeter un noble à l'échafaud, pour eux c'était victoire; et d'ailleurs le chancelier Duprat n'était-il pas l'homme de la reine mère, le plus dévoué de ses serviteurs? L'instruction fut confiée au parlement de Paris, qui déploya bientôt toutes les rigueurs des ordonnances.

Dans ce complot il y avait des accusés présents et des complices qui, abandonnant le royaume, touchaient la terre étrangère, sorte de bannis politiques réunis autour du duc de Bourbon. Le plus considérable des accusés présents était ce sire de Poitiers, comte de Saint-Vallier, toujours si noble et si dévoué (1) : que pouvait-on lui reprocher? il avait su le complot; mais loin de s'y associer, il avait cherché à en détourner le connétable; son seul crime était la non révélation; n'avait-il pas pour excuse sa loyauté envers son cousin, et le serment sur le bois de la croix ? pouvait-il dénoncer son parent, son supérieur? Ces nobles sentiments importaient peu aux gens de justice. Mis à la plus dure question, parce qu'on voulait des aveux, Saint-Vallier ne dit rien, avec sa fermeté ordinaire; il souffrit tant dans les cachots pendant l'instruction qu'il lui prit une fièvre épouvantable, et que, condamné à mort, dans le trajet de la prison à l'échafaud, ses cheveux blanchirent. Cependant le glaive ne le toucha pas : on lui jeta sa grâce, après cette comédie de la mort. Quelle grâce, juste ciel ! il fut enfermé entre quatre murailles, et on lui donnait à manger par un trou, comme à une bête fauve. Ici commence le roman à côté de l'histoire : François Ier, dit-on, se laissa fléchir par Diane de Poitiers, qui sacrifia son honneur de jeune fille pour sauver son père; or, Diane de Poitiers, à qui les écrivains décernent la double couronne de vierge et martyre, était mariée depuis dix ans. Les archives contiennent les lettres de grâce qui furent accordées à la demande des parents et amis charnels de Jean de Poitiers, sieur de Saint-Vallier; et c'est pour avoir révélé la conjuration que le comte Maulévrier de Brézé, le mari de Diane, obtient de la clémence tardive du roi la grâce de son beau-père (2). Les autres gentilshommes, ju-

jusqu'au bout de sa vie, aussi qu'il plaise au dit seigneur pardonner à ceux auxquels il veut mal pour celui affaire, et avoir signé les dites instructions de sa main. »

(1) Procès criminel fait contre messire Charles de Bourbon, chevalier de l'ordre du roy, prince et connestable de France, et messire Jean de Poitiers, aussi chevalier de l'ordre, sieur de Saint-Vallier.— Mss, Bibl. du Roi. Rec. de pièces in-4°, vol coté L, 647, page 20.

Les pièces de ce procès sont :

Lettre du grand seneschal de Normandie.

Information sur lettres du grand seneschal de Normandie.

Confession de St.-Vallier prisonnier au donjon du chateau de Loches, du vendredy 23 octobre 1523 après disner.

Du samedy, 24 jour dud. moys au matin, au d. chateau de Loches, devant MM de Selve et de Loüynes.

Arrest contre St.-Vallier.

Degradation de l'ordre du d. St.-Vallier.

Exécution de l'arrest contre led. St.-Vallier.

Remission de St.-Vallier.

Lettre de surséance pour St.-Vallier.

Prononciation de l'arrest de Bourbon.

Estat et ordre de la séance du roy, en sa dite cour, pour la prononciation du d. arrest.

(2) Voici ces lettres de grâce datées de Blois, février 1524.

« Comme puis naguères notre cher et feal cousin, conseiller et chambellan le comte de Maulévrier-Brézé, grand sénéchal de Normandie, et les parents et amis charnels de Jean de Poictiers, sieur de St.-Vallier, nous ayant en très grande humilité supplié et requis avoir pitié et compassion du dit de Poictiers, sieur de St.-Vallier.

gés avec le comte de Saint-Vallier, appartenaient à la meilleure noblesse de France ; c'étaient le sire d'Escars, le seigneur de la Vauguyon, Aimard de Prie, de Saint-Bonnet, Antoine de Chabannes, évêque du Puy. Il résulte de leurs dépositions légales des faits d'une nature menaçante pour la sûreté du roi. Faut-il s'abandonner entièrement à ces aveux que la question arrache souvent aux accusés? Toutefois, il fut constaté que dans ses propos de bonne chère, le connétable avait dit : «qu'il livrerait François Ier à Henri VIII, comme un usurpateur de la couronne, et avec lui les enfants de France, tandis que la duchesse d'Angoulême demeurerait captive dans un lieu sûr et solitaire. » Tous ces propos révélaient des imaginations prises de vin, dans un de ces festins de féodalité où l'on faisait des paris et des vanteries de propos. Selon la déposition d'un témoin plus calme : « le connétable devait renfermer François Ier dans une tour de son château de Chantelle, faire déclarer l'indignité des Valois et l'avénement des Bourbons. » Projet de noblesse assez sérieux néanmoins pour imposer à François Ier la nécessité de rester quelque temps dans son royaume avant de commencer son aventureuse expédition d'Italie.

Le roi ne s'occupa plus à Paris que de la poursuite du grand procès; à mesure que l'instruction touchait à sa fin, et que la sentence était prononcée, le roi reprit avec plus de vigueur son dessein de passer une fois encore les Alpes pour se mettre à la tête de sa noble chevalerie. Le royaume venait d'être menacé d'un complot, et il allait le quitter peut-être pour longtemps! Durant cette absence prolongée, il fallait un gouvernement fort, uni, sous une main prudente et décidée! Indépendamment de l'amour, ardemment dévoué, qui lui faisait tout accorder à la reine mère, une conviction profonde poussait le roi à lui confier le gouvernement absolu du royaume pendant la campagne d'Italie. La reine mère était l'ennemie naturelle du duc de Bourbon ; par son caractère, par sa ténacité et ses antipathies mêmes, elle surveillerait donc attentivement les nobles, affiliés aux complots qui en voulaient plus encore à la duchesse d'Angoulême qu'au roi de France : quelle plus forte digue opposer à leurs desseins que l'administration de la mère du roi? La lecture attentive des lettres de régence constate cette préoccupation ; signées à Gien-sur-Loire (1), registrées au parlement de Paris et à la chambre des comptes, ces lettres contiennent un véritable manifeste sur la situation des affaires : « Si le roi quitte son royaume, c'est qu'on lui a enlevé le duché de Milan, la seigneurie de Gênes, héritage de ses prédécesseurs : fallait-il laisser les ennemis maîtres paisibles de cet héritage et renier paisiblement les domaines de ses ancêtres? Le roi jugeait donc nécessaire de mettre sur pied une armée considérable, et de se placer à la tête de ses gens d'armes. Chaque province, sans doute, était bien gardée par les lieutenants gouverneurs, francs archers et gens d'armes, mais il fallait une tête et une direction à ce gouvernement : qui mieux choisir que la duchesse d'Angoumois, d'Anjou et du Maine, une fois déjà régente du royaume de France avec une incontestable habileté. »

Cet édit sur la régence était des plus étendus, et le pouvoir de la reine mère immense, à ce point de « nommer tous les gouverneurs, faire venir à ses ordres le parlement, lever le ban et arrière-ban, francs archers, changer les garnisons, disposer de tout office et état, en créer de nouveaux, signer les abolitions de peine; accorder même des lettres de noblesse; taxer tout service, faire statuts et ordonnances. » La constitution d'une régence dans sa plus large expression s'explique par les circonstances et le récent procès du connétable de Bourbon; quand un pouvoir a été attaqué par une conjuration, s'il survit et qu'il la comprime, il devient plus fort, plus absolu; et telle était la situation de la duchesse d'Angoulême; elle seule avait persécuté le connétable de Bourbon, contre elle le connétable avait levé son épée, et les complices avaient juré « de la faire entrer dans un lieu d'où elle ne sortirait plus. » Dès lors, une fois la conjuration échouée, le roi devait lui confier le pouvoir, parce qu'elle l'exercerait nécessairement dans un intérêt de répression indispensable durant la crise. Autour de la reine mère, et comme l'expression de sa secrète pensée, était le chancelier Duprat, le plus dévoué des magistrats à la couronne, et qui visait au rôle de Wolsey en Angleterre. Or, ce chancelier Duprat devait essentiellement se montrer inflexible, parce que comme la reine il avait été menacé dans son pouvoir et dans sa vie même; maître du parlement, il le mènerait dans le sens des désirs du roi. Aussi tous les partisans de la reine furent-ils placés autour d'elle par des avancements rapides : le chancelier Duprat fut désigné pour la pourpre du cardinalat; Robertet devint le secrétaire intime du roi de France; l'avocat général Lizet fut premier président du parlement, et Poyet, simple avocat, conseil de la duchesse, eut l'espérance de la simarre.

Tout l'hiver de cette régence fut rempli par le procès des complices du connétable de Bourbon ; et le parlement demeura dans le plus cruel exercice de

Nous ayant considération aux dits services, et principalement à celui que le dit grand sénéchal nous a fait en découvrant les machinations et conspirations, etc. »

(1) Gyen sur Loyre, 12 aoust 1523. — Pouvoir de régence de Madame, mère du roy. — Mémorial de la chamb. des compt. CC, fol. 246. — Mss. de Béthune, vol. coté 8623, fol 63.

son autorité (1); on n'entendait parler que de la question, de chaînes et de roues de fer, appliquées aux plus fiers gentilshommes pour leur faire avouer ce qu'ils avaient juré de ne point révéler sur la vraie croix. Chaque soir Duprat rendait compte à la reine mère des progrès de l'instruction et des arrêts rendus, ne dissimulant pas qu'un mécontentement général s'élevait partout par suite des ravages des gens de guerre et des exactions des financiers. Deux édits furent rendus avant le départ du roi pour son expédition : l'un, tout relatif à la répression des aventuriers, pillards et mangeurs de peuples, défendit, sous peine de mort, de lever gens de guerre sans permission du roi (2). « C'était pitié à voir que les grands corps de ces aventuriers, qui n'ont cessé de piller, pulluler, persévérer et continuer en leur meschanceté et malheureuse vie; ainsi procédant de mal en pis, se sont assemblez par grosses trouppes, bandes et compaignies, et se confians en leur multitude, se sont plus élevez que devant; et contemnant Dieu, justice et nos dictes ordonnances, outre mesure multiplient leurs pilleries, cruautez et meschancetez; jusques à vouloir assaillir les villes closes; les aucunes desquelles ils ont prinses d'assaut, saccagées, robbées et pillées, forcé filles et femmes, tué les habitants inhumainement, et cruellement traitté les aucuns en leur crevant les yeux et coupant les membres les uns après les autres, sans en avoir aucune pitié, faisant ce que cruelles bestes ne feroient, à nos bons et loyaux subjets, qui les avoient traittez et donné de leurs biens. Desquelles choses advertis, à merveilleux regret et desplaisir, avons par lettres missives, escrites aux gouverneurs des pays et provinces de nostre royaume, déclaré lesdits aventuriers, ennemis de nous et de la chose publique de nostre royaume. » Cette ordonnance fortement répressive, révèle la plaie profonde des gens de guerre qui, sans respect pour aucune nationalité, pillaient amis ou ennemis avec la même rapacité. Lansquenets, soudards d'Allemagne, quels motifs avaient ils de ménager le pauvre peuple?

L'autre édit réglait l'administration générale des finances (3) : toutes les recettes devaient se concentrer au trésor royal, lequel serait placé au château de Blois pour tout ce qui concernait le domaine; les tailles également y seraient portées et mises dans les caveaux, afin de faire la paye à tous sur le bordereau vérifié par le trésorier des épargnes, et desquels on fera quittance. Un triple état serait continuellement soumis au roi, afin de balancer et vérifier lui-même les recettes et les dépenses. « Car, dit l'édit, il faut éviter la crue de taille, retranchement de gages, emprunts et autres moyens vexatoires sur nos sujets; et cependant on doit entretenir grosse et puissante armée en Italie pour le recouvrement du duché de Milan. » Vers cette campagne d'Italie se tournait en effet toute l'affection de François Ier; sa plus grande douleur fut d'être forcé de s'arrêter tout un hiver avant de passer les Alpes. Le procès du connétable exigeait sa présence; c'était le grand intérêt du royaume, et il ne pouvait l'abandonner avant qu'il fût accompli. Ensuite il devait approfondir l'étendue du mal et savoir ce qu'il adviendrait de son absence : tout l'inquiétait. Comment allait-il trouver l'Italie? quel résultat allait produire la présence du connétable de Bourbon sous les tentes de l'ennemi? Le roi demeura donc plein d'impatience jusqu'à ce que la belliqueuse trompette sonnât le départ en son château de Blois. Et il faut dire en l'honneur de la chevalerie, qu'il y eut peu de félons et de discourtois paladins; chacun, à l'envi, préparait ses armes, car la France était envahie par une formidable coalition.

(1) Lettres patentes envoyées au parlement pour l'instruction du procès dirigé contre le connétable Charles de Bourbon, pendant l'absence du roi. — Tours, 2 juin 1524. Rec. Manuscrit, Bibl. Royale, vol. 9719.

(2) Lyon, 25 septembre 1523. — Fontanon, tom. III, pag. 166.

(3) Blois, 28 décembre 1523. — Mém. de la ch. des compt. DD. — Fontanon, tom. II, pag. 618.

## CHAPITRE XIX.

### DÉVELOPPEMENT DU PLAN DES CONFÉDÉRÉS, INVASION DE LA FRANCE.

Les confédérés au nord. — Invasion de la Picardie. — Les Anglais et les Allemands. — Marche sur Paris. — L'ennemi jusqu'à Senlis. — Ardeur des populations. — Résistance du duc de Vendôme et de la Trémoille. — Guerre aux Pyrénées. — Siége de Bayonne par les Espagnols. — Situation de l'armée française en Italie. — Nouvelle invasion du Milanais par l'amiral Bonnivet. — Succès des Français. — Mort du pape Adrien. — Élection de Clément VII. — Défaite des Français. — Mort de Bayard. — Nouveau pacte des confédérés. — Commandement actif accordé au connétable de Bourbon. — Invasion de la Provence. — Peschiere et le connétable. — Siége de Marseille. — Campagne offensive de François Ier. — Combat naval. — Retraite de l'ennemi. — Délivrance du territoire.

#### NOVEMBRE 1523 — MAI 1524.

Pendant que les parlementaires s'absorbaient dans les poursuites criminelles contre le duc de Bourbon et les gentilshommes qui avaient suivi son parti, la confédération ennemie se développait dans des pro-

portions effrayantes pour la monarchie française. Ce n'était pas seulement sur un point des frontières que se déployaient les bannières des confédérés, mais du nord au midi, sans en excepter même les côtes assaillies par les corsaires, les brigantins et les galères espagnoles.

L'invasion se montrait plus menaçante au nord et sur la frontière de Picardie spécialement, car sur ce point les Anglais unis aux Flamands, aux Allemands, pouvaient paisiblement réunir des forces considérables, pour agir ensuite dans la Picardie et le Parisis. A l'aspect de ce danger si menaçant pour toutes les frontières, le roi se hâta de placer son camp militaire à Lyon (1), point central, d'où il pouvait à la fois veiller sur les armées des Alpes, des Pyrénées, du Var, et même, si la nécessité le demandait, se porter à la défense de Paris. Peut-être aussi la préoccupation d'une guerre d'Italie, son goût si prononcé pour une expédition au delà des Alpes, lui fit choisir Lyon comme le point le plus rapproché des terres où son souvenir se plaisait tant. Paris, cité déjà d'une haute importance, néanmoins pouvait tomber aux mains de l'ennemi sans que la monarchie fût perdue; à ce temps chaque province formait un tout, et chaque cité un point particulier dans l'administration générale. Enfin, ce qui décida François Ier à maintenir son campement militaire à Lyon, c'est qu'il surveillait de là les anciennes provinces de l'apanage du duc de Bourbon, pour y empêcher un soulèvement favorable à la cause de ce prince.

L'ennemi s'avançait méthodiquement sur une longue ligne s'étendant depuis la Meuse jusqu'au Pas-de-Calais. Les Allemands, conduits par le comte Guillaume de Furstenberg, marchaient par la Franche-Comté et la Bourgogne, et ils vinrent s'emparer de Neufchâtel, entre la Marne et la Meuse. Là seulement ils rencontrèrent le comte de Guise et les lances de France; la noble maison de Lorraine commençait sa belle carrière de service et dévouement aux rois et à la monarchie. Il n'est pas de puissante renommée sans cause; les Guises avaient splendidement servi la patrie quand ils se placèrent à la tête du parti catholique. Avec trois cents gendarmes et six cents lances alors, le comte de Guise arrêta douze mille lansquenets, brave infanterie allemande : ici il les affamait en coupant les vivres; là il tombait sur leur arrière-garde et la taillait en pièces, si bien que, presque sans munitions, sans artillerie, et par la seule vigueur de son bras, le comte de Guise débarrassa la Meuse des Allemands. Il était si sûr de chasser les ennemis, le noble comte, qu'il dit à sa femme et à ses filles : « Venez assister à ce hardi tournoi; messieurs les Allemands sauront ce que pèse notre épée. » Ces dames accoururent en effet, et des fenêtres du château elles virent la défaite des lansquenets et reîtres se dérobant à toutes jambes aux fiers coups de lance de l'héritier des ducs de Lorraine.

Dans la Picardie, les Anglais s'avançaient sous le duc de Suffolk (2) en rangs pressés de quinze mille soldats, tous à l'épreuve, et dont l'itinéraire était marqué sur Paris; vingt-cinq mille Flamands firent leur jonction avec eux; hommes de noblesse et de commune : spectacle triste à voir pour nos malheureuses frontières que ces troupes couvertes de fer, bardées d'arquebusiers, où se déployaient les longues coulevrines comme les serpents qui montrent leur tête à travers les espaliers. Ils s'avançaient tous fièrement sans s'arrêter, même aux siéges des places fortes (3), tant ils étaient impatients d'arriver à Paris! Dédaignant de prendre Thérouanne, Montreuil, Hesdin, l'ennemi apparut immédiatement sur la Somme. Qu'opposer à cette grande armée? comment couvrir Amiens et Ardres, les deux places importantes qui seules pouvaient arrêter l'armée anglaise? On n'avait nulle troupe; la Trémoille, chargé par le roi de la défense des provinces du Nord, ne réunissait pas avec lui deux mille lances, réparties sur une large étendue. Mais un noble esprit chevaleresque exaltant toute la noblesse, le ban et l'arrière-ban étaient accourus; les ravages que faisaient les Anglais, l'impitoyable brutalité des Flamands, avaient inspiré la vengeance dans tous les cœurs, et l'enthousiasme avait fait le reste. A Corbie, la Trémoille voulut à tout prix empêcher les Anglais de passer la Somme; il y fit des prodiges de

(1) *Lettre de François Ier au maréchal de Montmorency*, 20 août 1523. — Mss. de Béthune, vol. cot. 8369, fol. 54.

« Mon cousin, je m'en pars ceste après disnée et m'en vais coucher près Tarare pour estre demain à Lyon d'où je vous feray sçavoir de mes nouvelles actendant ce que j'auray de votre levée de laquelle et de ce que vous y aurés fait, je vous prie m'advertir en dilligence, et à Dieu mon cousin, qui vous ait en sa garde. Escript à Rouanne, ce xxe jour d'aoust.

« François. »

(2) Le beau frère du roi d'Angleterre.

(3) *Lettre de François Ier au maréchal de Montmorency.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8620, fol. 1.

« Mons. le mareschal, j'ai veu ce que vous m'avés escript par votre lettre du xxme de ce mois et par icelle entendu comme avez esté visiter Boullongne et Montereul, dont je suis très aise. J'ay ordonné argent pour les parachever de fortifier, ensemble les autres places de la frontière de Picardie, tant Sainct-Quentin, Bourlans, Hedyn, Therouanne, le passage de Bray et autres, à ce qu'il s'y face dilligence sur ce temps nouveau et cependant que l'on face les provisions des matières nécessaires pour ce faire.

« Touchant le payement des gensdarmes l'on y faict toute la dilligence qu'il est possible de faire pour le recouvrer et pour ce faire davantage ay envoyé à Paris Samblançay, les generaux et les trésoriers des guerres pour le trouver par tous les moyens qu'ils pourront et l'envoyer à toute dilligence, ce qu'ils feront et surtout leur ay commandé envoier le premier argent pour la compagnie de mon cousin de Longueville, que j'entends aller à Therouennes, ainsy que j'ay escript au cappitaine Loges.

« François. »

valeur, renouvelant les exploits des preux de Charlemagne. Trente lances héroïques, mais impuissantes, se croisèrent intrépidement avec tout un corps d'Anglais. Toujours unis aux Flamands, ceux-ci s'emparèrent de Montdidier, et, se déployant par Compiègne, leurs avant-postes campèrent jusqu'à Morfontaine et Senlis. Les ennemis n'étaient donc qu'à huit heures de Paris : les portes de la grande cité furent fermées par ordre des échevins; le guet des bourgeois fut convoqué, et le parlement arrêta des mesures de sûreté générale pour la défense des murailles menacées.

La résolution prise par François Ier de poser le centre de son armée à Lyon avait le grave inconvénient de découvrir Paris; malgré les héroïques efforts de la Trémoille et du duc de Guise, l'un à l'est, l'autre au nord, les ennemis avaient pénétré jusqu'au centre du Parisis et pouvaient former le siége de la cité. Le parlement, qui la gouvernait, pressentant cette situation, avait envoyé message sur message au roi, pour demander du secours : était-il possible que la bourgeoisie seule pût résister à quarante mille ennemis? Soit que le roi, absorbé par sa passion de l'Italie, voulût à tout prix franchir les Alpes, soit que prévoyant l'invasion de la Franche-Comté, de la Provence, il persistât à former une armée centrale prête à se porter à droite ou à gauche, François Ier se contenta d'écrire au parlement et d'envoyer le jeune Chabot, comte de Brion, avec l'avis de secours rapides et prochains. Admis au parlement pour annoncer cette nouvelle, le comte de Brion entendit les plaintes des murmurants, de ce que le roi leur faisait de belles promesses sans tenir sa parole. Le président Baillet alla même jusqu'à dire : « Nos vieillards ont bien souvenance que, sous Louis XI, de forte mémoire, lorsque les Anglais vinrent jusqu'à Beauvais, le roi notre sire ne se contenta pas de députer un brave gentilhomme, porteur de belles paroles, mais il envoya quatre mille lances avec coulevrines, et cela valut mieux que ce que vous nous dites. » Chabot répondit que ces lances que l'on demandait n'étaient pas fort loin et que bientôt elles viendraient en aide à la bonne ville.

Les bourgeois de Paris virent s'avancer par la porte Saint-Bernard un corps d'archers et chevaliers, à la mine belliqueuse, montés sur des chevaux de bataille forts et fringants; on en compta plus de mille à la prestance si intrépide, qu'il faisait beau à voir dans leur attitude martiale. Ils ne se reposèrent que deux jours à Paris, festoyés par les habitants. Le duc de Vendôme, qui les commandait, avait mission de marcher sur Senlis contre les ennemis, et de les arrêter dans leur marche. Certes, ce n'était pas avec ce petit corps seul, aidé même des bourgeois, qu'on pouvait affronter une armée entière; mais déjà la face de l'invasion avait changé par les victoires du duc de Guise sur les reîtres et les Allemands. A son tour, la Trémoille, plein d'ardeur, avait soulevé, sur les derrières de l'ennemi, châtelains, nobles hommes et communes, depuis Montdidier jusqu'à Hesdin. Le duc de Guise lui-même, par une marche de droite à gauche, s'avançait de la Meuse à la Somme, de manière que, par l'exécution de ce plan, les confédérés pouvaient se trouver en face de Vendôme, s'avançant de Paris sur Senlis; puis ils avaient la Trémoille qui les poussait au dos, et le duc de Guise sur les flancs; peu de moyens de retraite leur étaient donc assurés. Ces marches simultanées et intrépides arrêtèrent l'ennemi; les Anglais et les Flamands se retirent en toute hâte pour prendre leurs quartiers d'hiver dans l'Artois, et y attendre les renforts promis par Henri VIII et Charles-Quint. Sur ce point la frontière fut sauvée par trois beaux noms, certes, qu'il faut glorieusement exalter, ceux de Vendôme, la Trémoille, et de Guise, Guise, le plus noble de tous, que nous retrouverons plus tard à la tête de la cause nationale et ligueuse.

En même temps, les Espagnols attaquaient les frontières des Pyrénées sous l'épée de Charles-Quint en personne; le grand empereur, qui venait de saluer les provinces d'Espagne, profitant de l'enthousiasme que partout laissait sa présence, était venu, suivi de ses grands et de ses chevaliers, assiéger Bayonne, et à ces côtés était le duc d'Albe, ce cœur de fer dans un corps de fer. Il y avait longtemps que Charles-Quint convoitait Bayonne comme un point de terre et de mer qui lui ouvrait le royaume de France; les régiments espagnols franchissant sans obstacle le territoire qui s'étend de Saint-Jean-de-Luz jusqu'à la Doure, se présentèrent devant Bayonne, défendue par Lautrec avec une vaillance telle que l'empereur dut précipiter sa retraite jusqu'aux Pyrénées. Les Espagnols se groupèrent alors autour de Fontarabie. Ce ne sont pas toujours les murailles qui préservent les cités, mais les nobles cœurs et les fiers courages. Si Fontarabie était aussi fortifiée que Bayonne, dans ses murs était un chevalier du nom de Frauget, lieutenant dans la compagnie d'armes du maréchal de Châtillon; jusque-là nul reproche ne pouvait lui être adressé, et il s'était toujours vaillamment comporté. Cette fois, par trahison ou faiblesse, Frauget livra Fontarabie à Charles-Quint, après un siége d'un mois : acte de lâcheté qui produisit une sensation tellement honteuse, tellement indigne dans l'armée, que le roi dut faire un exemple. Voyez cet échafaud dressé! un homme y monte, pâle et défait : pourquoi a-t-il la tête nue? c'est qu'on l'a dépouillé de son casque; le bourreau lui enlève ses éperons, sa cuirasse et son cuissard, son épée surtout, car il est indigne de la porter, celui qui vient d'abaisser le gonfanon de bataille devant les couleurs de Castille et d'Aragon! Ce fut à Lyon, en présence du roi et de l'armée, que cette dégradation eut lieu. Il fallait réveiller l'en-

thousiasme des gentilshommes pour l'honneur, et dire à tous que le moment était venu de vaincre ou de mourir.

A Lyon, les yeux fixés sur l'Italie, François Ier suivait les vicissitudes de la campagne du Milanais, alors dirigée par l'amiral Bonnivet. Après la fatale défaite de la Bicoque, les Français dispersés avaient cherché un refuge aux montagnes du Piémont : les confédérés restaient donc maîtres d'organiser l'Italie selon leur dessein; les Vénitiens eux-mêmes, délaissant tout à fait la cause de France, avaient soutenu le mouvement purement italien sous l'action du pape. Milan secouait tout vestige de la domination française pour élire duc François Sforza, homme de guerre, d'origine de soldat, nature robuste que les dissensions italiennes avaient fait naître. Sforza avait pour ennemis les Visconti, illustre race plus rapprochée des Français, car Galéas et Barnabé Visconti avaient servi sous l'étendard fleurdelisé. L'énergie du caractère de Sforza se manifesta dans cette révolution et dans ce gouvernement de guerre civile; il garda la couronne ducale intacte sur son front. Prosper Colonne, Sforza, Visconti, le duc d'Urbin, révélaient des talents militaires purement italiens, sans mélange germanique. L'Italie au moyen âge était aussi fertile en hommes supérieurs que dans l'antiquité elle-même, son époque de grandeur.

Le mouvement rétrograde des Français s'était arrêté dans le Piémont; l'arrivée de l'amiral Bonnivet avec un millier de lances, une bonne infanterie, les archers de la garde, les gendarmes valides, avait permis de prendre l'initiative, et du haut des Alpes on vit descendre une fois encore la chevalerie de France vers le lac de Côme et Milan. De toutes les places qui naguère appartenaient à François Ier, il ne restait plus à lui que le petit château de Crémone, défendu par trente gentilshommes intrépides, puis réduits par la famine, la guerre et les privations, à huit seuls chevaliers. Leur invincible courage avait résisté à tous les assauts, et quand l'amiral Bonnivet parut dans la plaine du Milanais, ces braves et nobles hommes se défendaient encore avec une noble intrépidité. Le château de Crémone devint désormais le centre de toutes les opérations de la campagne. Prosper Colonne, avec son armée fort affaiblie, n'était point capable de résister seul à l'amiral Bonnivet, décidé à reprendre par quelque grand coup la domination du Milanais. A son tour, Colonne se mit en retraite. Pourquoi l'amiral Bonnivet ne marcha-t-il pas sans hésiter sur Milan ? c'est que Sforza et Prosper Colonne réunis avaient encore une armée puissante que venaient de rejoindre les lansquenets allemands. Il faut aussi tenir compte du réveil enthousiaste de l'esprit italien et populaire qui se manifestait partout, et rien moins que favorable aux Français. Entourés d'insurrections, les mouvements de l'amiral Bonnivet, lents et embarrassés, devaient se réduire à des expéditions de droite et de gauche pour montrer une fois encore la domination des Français en Lombardie : l'amiral entoura Milan. La Monza fut enlevée par un parti d'archers; Bayard resta maître de Lodi; les chocs d'armes se multipliaient avec Sforza, le marquis de Mantoue, et surtout avec Prosper Colonne, le vieillard amoureux comme un enfant de donna Chiera, la belle Milanaise. Si la chevalerie de France croisait les lances avec intrépidité, les Italiens montraient aussi une remarquable valeur, tandis que Milan, comme un vrai cimetière, éprouvait les ravages de la peste.

Lamentable calamité en Italie que ces maladies contagieuses si multipliées depuis le moyen âge ! aucun siècle ne se passait sans que la peste noire vint décimer les populations. Aux XIVe et XVe siècles, lorsque Boccace dictait son Décameron aux jeunes femmes qui, le front étoilé, écoutaient ses récits, la peste désolait Florence. Cette fois l'épidémie parcourut comme un cavalier de feu, Pavie, Lodi, Milan, emportant des masses de cadavres. Comme si tout devait être contraste, là où le firmament est plus bleu, la mort est plus rapide; la vigne est bien robuste sur la lave d'un volcan; la prairie émaillée s'ouvre sous les tremblements de terre; l'affreuse vipère siffle sous la rose odorante, et le basilic couronné reflète ses mille couleurs sous le soleil le plus beau. Quand cette calamité pressait Milan, l'amiral Bonnivet n'osa point s'approcher des cités dévastées par la mort; il se tint loin des murailles et des tours, et, malgré ces précautions, la contagion vint atteindre les tentes de France; bien des courages se démoralisèrent, car rien n'abat comme les souffrances du corps et la fièvre brise un colosse. Prosper Colonne, le plus remarquable général de l'Italie, mourut vieillard de quatre-vingts ans (1); il était Romain d'origine comme le duc d'Urbin, populaire comme lui, car au pied du Panthéon il restait les traditions des Fabius et des Césars. A Rome aussi venait de toucher la tombe le pape Adrien (2), élu sous la pourpre de Charles-Quint, pontife de race barbare, comme l'appelaient les Italiens toujours si dévoués aux antiquités, aux grandeurs et à la langue de la patrie. Pour lui succéder, le conclave, après de longues hésitations, choisit encore un Médicis sous le nom de Clément VII (3). Ce nouveau pontife, d'un sang si beau, n'aurait pas

(1) Le 30 décembre 1523. — Belcar, lib. XVII, nº 38.

(2) Adrien VI mourut le 14 septembre 1523.

(3) Jules de Médicis. Il était fils naturel et posthume de Julien de Médicis, assassiné en 1478; Léon X, son cousin, après l'avoir légitimé par une bulle, le nomma archevêque de Florence, puis cardinal en 1513. Il fut élu pape le 19 novembre 1523.

sans doute pour Charles-Quint le même dévouement qu'Adrien élevé dans ses palais et son précepteur; mais Clément VII, tout Italien, de la race éminemment patriotique des Médicis, par la seule tendance de son origine, serait entraîné à soutenir la ligue contre les Français qui envahissaient alors la Lombardie.

Cette ligue prend dès ce moment une énergie nouvelle : Florentins, Vénitiens, Romains, Génois, unis dans une cause commune, attaquent sans hésiter la chevalerie de France partout où elle se présente en bataille. Il se révélait là une tête ferme et solide, le marquis de Mantoue; et l'Arioste n'avait pas oublié ce nom parmi ses plus forts chevaliers. Il y eut de tristes défaites pour les archers et gendarmes de France; à Rebec, sorte de camisade de nuit, Bayard, surpris par le marquis de Peschiere, perdit un bon nombre de lances; ce qui donna lieu à une dispute entre le chevalier sans peur et l'amiral Bonnivet qu'il accusait de l'avoir délaissé. Le Milanais devint le théâtre des batailles souvent désordonnées où nul ne se connaissait plus, et l'armée française se mit en pleine retraite jusqu'au val d'Aoste. Dans cette marche rapide et rétrograde, à travers les torrents et les rivières, Bayard reçut un coup mortel d'arquebuse dans le dos (1). Son seul cri fut celui-ci : « Jésus mon Dieu, je suis mort! » Digne gendarme sans doute que Bayard; mais sans aucune des qualités remarquables d'un général d'armée ou d'un homme de science militaire. Il demeurait comme l'expression de ce courage individuel qui se révélait aux batailles du moyen âge, dans les joutes, les tournois, et l'on ne peut l'élever jusqu'à la Trémoille, à Lautrec, surtout jusqu'au duc de Guise, le plus capable de tous.

Bayard fut le type choisi de loyauté et d'honneur : à chaque époque périlleuse, on prend un nom, un symbole, pour exalter les nobles cœurs. Il fallait inculquer aux gendarmes les idées de loyauté, de désintéressement, le respect des femmes, on choisit Bayard; et l'on fit de lui ainsi un mythe de la chevalerie. Non-seulement on écrivit des chroniques, des dires, des récits de sa vie, mais les gendarmes chantèrent la mort de Bayard, leur compagnon, leur chef : ici il avait respecté l'honneur des filles, et Dieu sait si les gendarmes avaient toujours ce même respect! Là il s'était vaincu lui-même dans ses passions, dans sa cupidité; et, chevalier blessé, il avait élevé son épée en forme de croix, et prié le Dieu des armées, avant de descendre au tombeau, ainsi qu'on voit les antiques statues sur les pierres froides du sépulcre. Puis, il fallait jeter au connétable de Bourbon quelques-unes de ces paroles froides, méprisantes, qui viennent flétrir les trahisons; et l'on supposa que Bayard, frappé mortellement, avait dit au connétable victorieux et attristé sur le sort du noble chevalier : « Pleurez sur vous-même, monseigneur; pour moi je ne suis point à plaindre; j'ai fait mon devoir; vous triomphez en trahissant le vôtre. » Ces paroles furent-elles dites en effet? Nul ne put les entendre. Mais il fallait rappeler dans le duc de Bourbon, l'infamie d'une trahison, et exalter la grandeur de l'héroïsme. Tel fut le sens de la légende de Bayard, brodée comme une belle tapisserie des manoirs (2).

Au reste, dans cette campagne, les véritables capitaines furent les Italiens; peut-être n'eurent-ils pas toute la hardiesse de l'armée de France; mais la capacité militaire résulte moins encore de l'intrépidité du soldat que de ces froides combinaisons qui se réfléchissent dans les lois de la stratégie, et font marcher les armées à la victoire avec la rectitude mathématique. Pour cette science, les Italiens furent les premiers, comme pour la science politique, ils furent en avant des intelligences avec le livre de Machiavel.

Dans les mouvements actifs de cette guerre le connétable de Bourbon avait à peine paru; la confédération tout italienne dut choisir un capitaine italien lui-même; néanmoins la campagne du Milanais fut conseillée par le connétable, qui, dès son arrivée en Italie, concerta sérieusement, avec l'empereur Charles-Quint et le roi d'Angleterre, le plan et le résultat d'une invasion en France. Un nouveau traité secret fut conclu pour le partage de la monarchie de François Ier. Le rêve d'une maison de Bourgogne restaurée dans la personne du connétable de Bourbon avec toute la puissance féodale devait d'abord se réaliser; et, comme le pape et l'empereur faisaient les rois, il était encore convenu que la maison de Bourbon obtiendrait la couronne fermée sur son écu; on lui donnerait, indépendamment de ses fiefs anciens, une grande partie du midi de la France, la Provence jusqu'aux confins du Var. Les Pyrénées au delà de Bayonne seraient réunies à l'Espagne, et les États de Charles-Quint ainsi s'agrandiraient. Enfin, ce qui restait de cette immense dépouille serait aggloméré sous la main de Henri VIII, avec le titre de roi de France qu'il gardait glorieusement encore dans ses chartes. A la suite de ce traité de partage (3) venaient des stipulations d'argent, des ducats d'or, que le roi Henri VIII s'obligeait de payer pour l'accomplissement de la guerre. Dans ces temps éloignés, déjà l'Angleterre était habituée à fournir des subsides, sans qu'elle eût

(1) Le 30 avril 1524. Le corps de Bayard resta au pouvoir des ennemis, qui le firent embaumer; on le transporta ensuite à Grenoble, et il fut inhumé dans une église des Minimes, à une demi-lieue de cette ville.

(2) Comparez la vie de Bayard par son secrétaire, sous le nom du Loyal Serviteur. Paris, 1527, in-4°. Symphorien Champier, Paris, 1525, in-4°. *Vie des hommes illustres de France*, par d'Auvigny, tome IX, et Étienne Pasquier, *Recherches sur la France*, liv. VI, chap. 18, 19, 20, 21 et 22.

(3) Guichardin, liv. XV. — Belcar, lib. XVIII, n° 3.

encore ses merveilleuses relations de commerce ; c'était un pays riche de ses ressources, et le Trésor royal en la Tour de Londres était le mieux garni de livres sterling, deniers d'or et d'argent.

La coalition avait pris l'initiative des batailles : au nord, dans la Picardie et la Champagne ; au midi, dans les Pyrénées. Le plan du connétable de Bourbon était d'attaquer la monarchie par le centre, et d'amener une sorte de révolte simultanée de la noblesse et du peuple, très-irrités des levées de deniers imposés par François Ier. En général, les mécontents et les transfuges comptent toujours sur les désordres publics pour assurer le succès d'une cause, parce qu'ils jugent tous les cœurs par leur cœur, tous les dépits par leurs propres ressentiments. Le connétable de Bourbon croyait qu'à son apparition sur les Alpes, tous les gentilshommes, vassaux et arrière-vassaux, prendraient les armes pour suivre son étendard, et qu'ils recommenceraient la féodalité du moyen âge en faisant rétrograder la monarchie jusqu'aux troubles de Charles VI et à la faiblesse de Charles VII. Charles-Quint, trop habile pour croire immédiatement possible la réalisation de ce plan, préférait s'assurer le littoral de la Méditerranée, qui ouvrait les communications de l'Espagne avec l'Italie par Marseille et Toulon. Dans ses projets de puissance et d'universalité, l'empereur croyait indispensable d'avoir une ligne de côtes depuis Barcelone jusqu'à Gênes, pour que ses galiotes à voiles, ses galères à rames pussent s'abriter. Le projet de Charles-Quint, subi par le connétable de Bourbon, fut donc d'envahir la Provence par le comté de Nice, et de marcher par Toulon et Hyères sur Marseille ; de là, remontant par Aix à Avignon, on se joindrait aux troupes de la confédération italienne, traversant les Alpes pour préparer un soulèvement de la noblesse du Dauphiné, de l'Auvergne, du Lyonnais si dévouée au connétable de Bourbon.

Le commandement de l'expédition destinée à soumettre la Provence fut confié non point au seul connétable ; Charles-Quint, avec son habileté accoutumée, avait bien aperçu que si Bourbon, seul, conduisait les troupes, une fois en France, il prendrait nécessairement plus d'importance dans la guerre, et que, maître de plusieurs provinces, peut-être songerait-il à se rapprocher de son droit suzerain, François Ier. Cette considération fit adjoindre au duc de Bourbon le marquis de Peschiere, vieux général expérimenté, jaloux de la grandeur et de l'incontestable supériorité du connétable (1). Il y avait entre Peschiere et le connétable des différences de caractère et de mérite très-distinctes : le duc de Bourbon, capitaine du premier ordre pour les vastes combinaisons, et par-dessus tout, homme d'intrépidité au combat ; le marquis de Peschiere trop prudent pour être grand capitaine, et n'ayant pas cette bravoure de gendarme qui distinguait le connétable. D'ailleurs, une campagne en Provence n'entrait que secondairement dans les idées du duc de Bourbon, qui aurait plutôt désiré prendre la monarchie par le flanc et pénétrer directement en Dauphiné à travers les Alpes ; néanmoins il obéit aux ordres de l'empereur, et, se déployant par Nice, il marcha sur Toulon avec quelques régiments d'arquebusiers espagnols (2), un bon nombre de coulevrines, des soldats italiens, des bandes d'Allemands qui ravagèrent tout sur la route de droite et de gauche, les ravissants jardins d'Hyères aux orangers fleuris, et les belles campagnes qu'arrose le Var. Bientôt la poussière qui s'élevait en tourbillon du côté du village de Gemenos (la pierre précieuse) et d'Aubagne (que baignent les eaux) annonça que l'ennemi approchait de Marseille, tandis que des tours de la Joliette (la porte de César) on vit se déployer dans le golfe de Marseille une flotte aux couleurs espagnoles, celle de Hugues de Montcade (3), un des amiraux les plus renommés de Charles-Quint.

A cette époque Marseille s'élevait sur la petite colline qui s'étend depuis la tour Saint-Jean, la place Vivaux, jusqu'aux moulins agitant leurs ailes au vent du mistral. A l'autre extrémité du port se trouvait le monastère de Saint-Victor, fortifié des hautes murailles élevées par Cassien contre les barbares, et qui n'avaient rien à craindre des coulevrines espagnoles. Le monastère était défendu par la montagne de la Garde, et aux extrémités par l'arsenal, où se tenaient les galères du roi. La ville, à proprement dire, s'élevait en amphithéâtre, entourée d'une de ces murailles moitié romaines et moitié moyen âge, flanquée de tours de la plus haute antiquité, telles que la

(1) Autant le connétable de Bourbon est détesté par François Ier, autant le roi exalte le marquis de Peschiere ; on a toujours le sentiment de ceux qui vous sont favorables. Dans l'épître ou poëme composé par François Ier sur cette campagne, on trouve les vers suivants :

En mauldissant Bourbon et ses pratiques
Congnoissant bien ses trahissons iniques,
Avecques eulx avoit ung chef louable ;
Et de vertu trop fort recommandable,
Celluy estoit pour guerre et paix exquis
De Pesquierre se disoit le marquis.

(Bibl. Roy., *Poésies de François Ier*, manuscrit in-4°, fonds Lavallière, n° 136.)

(2) L'armée des Impériaux était de cinq cents lances, huit cents chevau-légers, quatre mille hommes d'infanterie espagnole, trois mille Italiens et cinq mille Allemands. Ces troupes devaient être jointes par trois mille hommes d'armes de l'armée d'Italie et cinq mille lansquenets. — Guichard., liv. XV.

(3) Hugues de Montcade, d'une illustre maison de Catalogne, commença sa carrière au service de Charles VIII, en Italie ; après la retraite du roi de France, il accepta un commandement dans les bandes espagnoles, sous Gonzalve de Cordoue, puis avec quelques galères se mit à la poursuite des pirates qui dévastaient les côtes d'Italie, et devint dès ce moment un puissant homme de mer.

Joliette par où entra Jules César, à côté de porte Galle (portus Galliæ), attenant à la tour Sainte-Paule, qu'enfant je voyais encore tout enfumée, et que le vandalisme récent a détruite ; vieille tour, au milieu du boulevard des Dames, car les Marseillaises vont s'illustrer dans ce siége. Le gouvernement de la cité était municipal et républicain, à l'imitation de Gênes, de Barcelone, cités libres, orageuses, avec lesquelles l'antique Marseille avait des rapports, des traités politiques et de commerce. Marseille avait ses statuts particuliers, ses échevins et sa noblesse civique. En rivalité avec Aix, la ville du parlement, néanmoins les Marseillais s'étaient confédérés avec les gentilshommes pour défendre la province contre l'invasion. Les banderoles avec la croix municipale flottaient aux tours, entourées des blasons des Sabran, des Pontevès, races aussi vieilles que les rochers où viennent battre les vagues de la Méditerranée.

Quand le connétable de Bourbon et le marquis de Peschiere s'approchèrent simultanément des murs de Marseille, il ne se manifesta ni terreur ni forfanterie dans la cité ; les matelots des galères, les marins qui avaient vu les mers lointaines, conservaient la main dure, la tête chaude, et tous jurèrent par Notre-Dame-de-la-Garde, que ni Peschiere ni le connétable ne toucheraient au reliquaire de Saint-Victor, ni à la Vierge noire des catacombes, ni au buste d'or de Saint-Lazare, abrité sous la cathédrale de la Major (ancien temple de Diane). Il se fit donc partout un mouvement d'enthousiasme, et les dames mêmes (que leur nom soit toujours en mémoire !) s'offrirent vertueusement pour aider à la défense des murailles. Tandis que les jeunes hommes se portaient aux remparts, aux brèches pour repousser l'ennemi, les dames devaient recueillir la terre pour les fascines, distribuer les vivres et panser les blessés.

Les premiers coups de coulevrine sifflaient à travers les pinèdes embaumées de thym (1) ; habitué à la faiblesse de la bourgeoisie des villes du centre, Auvergne et Bourbonnais, le connétable de Bourbon ne s'était pas fait une idée juste de tout ce que pouvaient d'énergie les populations maritimes accoutumées à se jouer avec les boulets des corsaires et les vagues écumeuses. Il disait donc par vanterie : « Avec trois coups de coulevrine, j'amènerai ces bourgeois la corde au col, la clef aux mains. » Le vieux marquis de Peschiere, durant ses séjours à Naples, Gênes et Barcelone, avait mieux connu l'intrépidité des Marseillais ; il savait combien était redoutée par les Levantins la bannière ornée d'une croix municipale, surtout au combat des galères ; il raillait souvent les propos du connétable, fort méprisants pour les Marseillais. Jaloux peut-être de sa gloire, Peschiere ne cherchait qu'un prétexte pour lui faire éprouver un échec qui détruisît la renommée militaire du duc de Bourbon : à chaque coup de boulet qui, des murailles de Marseille, venait dans le camp, le Napolitain railleur s'empressait de dire : « Monseigneur, voilà les bourgeois qui viennent la corde au col implorer leur grâce. » Et ces bourgeois tiraient bien, car un coup de boulet, parti de la tranchée des dames, vint tuer le prêtre qui disait la messe sous la tente de Peschiere et deux gentilshommes qui l'entendaient. Quoi d'étonnant ? les marins des galères savaient comment il fallait enfiler une bonne ligne de matelots ennemis, et l'œil de la coulevrine les guidait merveilleusement à cette œuvre.

Cependant Marseille eût succombé si des secours n'étaient arrivés aux courageux habitants : en se plaçant à Lyon, centre de toute opération défensive, François Ier avait eu pour motif, je le répète, de se porter de droite et de gauche sur tous les côtés menacés. Dès qu'il apprit la pointe du connétable sur Marseille, il résolut un mouvement de stratégie vigoureux dont il confia la direction à son chambellan, Chabot de Brion ; une bande de trois cents lansquenets et de deux cents lances devait se porter d'Avignon sur Aix et prendre ensuite la route de Marseille avec mission de ravitailler la cité. Au plus fort de leur défense glorieuse, les Marseillais purent saluer trois cents braves gens décidés à frapper d'estoc et de taille. En même temps, douze mille reitres et lansquenets se hâtèrent de passer les Alpes pour faire diversion dans le Milanais, et le roi, de sa personne, prenant la montagne par la route de Gap, dut marcher par Grasse sur Toulon, afin de couper la retraite au connétable (2). Ce mouvement, très-bien combiné,

(1) « Or doncques, le dit Bourbon se transporta avec l'armée dudit empereur du pays d'Italie, par les montagnes, le long de la rivière de Gennes, comme dit est, es marches et jusques auprès de ladite ville de Marseilles, laquelle, avecques une bonne et grosse bende d'artillerie bien équipée de tout équipaige, assiégea la d. ville, et icelle fit canoner et bombarder en plusieurs endroits et faire brèche pour y entrer. A laquelle inconsidérée entreprise vaillamment résistèrent les nobles et vertueulx chevaliers et cappitaines cy dessus nommés, y estant avec certain nombre de gens de guerre, de pyé et de cheval. » (*La prinse et délivrance du Roi*, par Sébastien Moreau, Bibl. Roy., Mss. n° 9902.)

(2) « Le d. messire Charles de Bourbon donna troys assaulx à lad. ville, bons, roydes et hardys ; mays les dessus dicts nobles et vaillants chevaliers, avec l'ayde des souldars y estans et avec l'ayde de nostre Seigneur, le reboutèrent si rudement desdits troys assaulx, que beaucoup de ses gens furent occis et les autres nayvrés, et les autres prins prisonniers. Ce voyant au troysiesme et dernier assaulx, après qu'il avoit entendu que le roi estoit en Avignon, au cap de Rousse, ou là ès environ, faisant grant amas de gens de guerre à pyé, tant Suysses, lansquenez, Françoys et aultres, pour le venir trouver et chicquer, considérant qu'il n'avoit du meilleur et qu'il n'estoit bien assuresté, par une nuyt se delogea et lad. armée de devant lad. ville de Marseilles, mais ce ne fut sans y laisser des enseignes de son artillerye, comme doubles canons, coulevrines et autres choses en assez bonne quantité, à son très-grant deshonneur et honte, car honteusement s'en fouyt et fondit camp et armée par

ne permettait plus à l'ennemi de continuer le siége de Marseille, s'il ne parvenait à se rendre maître de la ville par une attaque soudaine; or ces diables de matelots, ces bourgeois naguère si timides, ces dames qui, en temps paisible, tenaient des cours d'amour et de plaisance, et maintenant couchaient sur la dure au pied des murailles, redoublaient d'efforts avec une intelligence merveilleuse. Au delà de la brèche faite aux remparts, les dames avaient rempli un fossé d'artifices, de pétards, de balles incendiaires, destinés à éclater sous les pas des Espagnols, au moment où ils mettraient le pied dans la ville. Puis le marquis de Peschiere, le railleur des opérations du connétable, ne cessait de démolir le courage des plus intrépides soldats : « Vous voulez donc tous mourir ici, officiers et soudards? quant à moi, je m'en vais. » Et ce rôle un peu odieux que la jalousie militaire inspirait n'était pas de nature à relever le courage des archers du connétable. L'impétuosité d'un homme aussi hardi que le duc de Bourbon seule pouvait alors persister à prendre Marseille d'assaut; la prudence commandait la retraite. Le comte de Chabannes avec l'avant-garde de François Ier était arrivé à Aix; le roi touchait Grasse à travers la montagne. La voie même de la mer était fermée; ces banderoles à la croix éclatante, ces drapeaux fleurdelisés qui s'unissent à elles, c'est la flotte de galiotes et de galères que conduit André Doria (1), le Génois, au service de Marseille, et qui rallie les navires de Mottier de Lafayette (2), l'amiral de François Ier. André Doria guide seul l'escadre, car seul il est bon marin. De l'esplanade de la tourette, près des murs de Marseille, on peut voir le combat qui s'engage avec les Espagnols, les rames qui s'agitent et les crocs qui cramponnent les navires. La victoire reste aux Marseillais; l'amiral Moncade prend le vent et s'enfuit à toutes rames vers Barcelone, et le soir la cité resplendit aux flambeaux de résine pour célébrer la glorieuse journée; des vivres circulent en abondance afin de réjouir les habitants, épuisés par les fatigues d'un long siége.

Dès ce moment il n'y a plus à hésiter pour le connétable sur la nécessité d'évacuer la Provence; une seule route demeure ouverte aux confédérés, celle de Toulon, par Aubagne, et le Beausset; les Italiens, les Espagnols et les Allemands sous la conduite du connétable de Bourbon et du marquis de Peschiere s'amoncelèrent dans ces gorges à travers les montagnes que couvrent la bruyère et le genêt odorant; or les pâtres qui mènent leurs chèvres sous le thym signalaient par des feux le passage des ennemis, et presque aussitôt les archers marseillais tombaient sur les bagages et l'arrière-garde. Il y eut des traits d'héroïsme dans cette population, révélés par les belles lettres que François Ier écrivit au maire, aux prud'hommes, aux échevins, pour les remercier de leur bonne défense. Pendant huit jours il se fit des processions où l'on promena la Vierge noire par toute la ville; les dames portaient les plus éclatantes bannières, et une place leur fut réservée parmi les braves chevaliers, blasonnés de toute pièce.

Le temps, moins destructeur que les hommes, avait encore épargné quelques traditions de l'héroïsme marseillais, et surtout cette vieille tour de Sainte-Paule qui rappelait le courage du peuple. De tous ces souvenirs municipaux que reste-t-il debout? la tour a été brisée, ainsi que ces fontaines de Méduses, souvenir de la peste de Marseille, où Belsunce dressa son autel de reconnaissance, et ces vieux arbres du Cours, plantés au temps de Puget pour couronner son œuvre, abri des millions d'oiseaux qui chantoyaient au lever de l'aurore de nos aïeux. Tout cela a disparu; est-ce que les grandes choses du passé importuneraient les générations présentes? N'existe-t-il plus au cœur cet amour des ancêtres, qui faisait l'honneur et la force des vieilles républiques?

La délivrance de la Provence ne laissa plus un seul ennemi sur le territoire du royaume; la Champagne, la Picardie avaient secoué l'étranger par un beau mouvement de chevalerie et d'insurrection : aux Pyrénées, Charles-Quint était venu échouer au siége de Bayonne, et la lâcheté seule lui avait livré Fontarabie. En Provence le connétable était obligé de repasser le Var; de sorte que l'invasion venait mourir sur cette terre de France, tant de fois attaquée, et qui se défendit avec un merveilleux instinct de sa nationalité! Il ne faut pas croire que ce soit seulement dans les temps modernes que notre énergie de nation se soit manifestée; à tous les siècles nous avons eu de beaux feux de gloire, de nobles inspirations, et c'est honneur de les recueillir dans les annales publiques.

Les opérations des alliés dans cette campagne avaient été, au reste, mollement conduites; il n'y avait pas d'unité, parce que mille intérêts divers séparaient déjà leur cause; au nord, les Anglais ne s'entendaient pas avec les Flamands; au midi, il y avait des antipathies entre les Allemands, les Espagnols et les Italiens. Chaque peuple avait ses capitaines, orgueilleux de leur renommée, railleurs de celle des autres, et

les montagnes, s'en retournant par où il avoit passé. » (Bibl. Roy., Mss. no 9902.)

(1) André Doria, de la grande famille de Gênes, né en 1468, entra à dix-neuf ans dans les gardes du pape Innocent VIII, ensuite au service du roi de Naples, puis passa en terre sainte, où il fut reçu chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. A vingt-quatre ans il abandonna l'armée de terre pour la marine, où ses exploits contre les Barbaresques lui acquirent une brillante renommée. Dès le commencement de la guerre, Doria embrassa le parti de la France et se mit à la solde du roi.

(2) Gouverneur de Boulogne à l'avénement de François Ier.

quelquefois fort aises des échecs de leurs rivaux de gloire, ainsi qu'on venait de le voir au siége de Marseille ; Peschiere s'était applaudi des disgrâces du connétable de Bourbon.

## CHAPITRE XX

### NOUVELLE CAMPAGNE DU MILANAIS ; BATAILLE DE PAVIE.

Retour du roi au camp de Lyon. — Résolution de passer les Alpes. — Nouvelles d'Italie. — Pourparlers avec Clément VII et les Vénitiens. — Messages des Milanais, des Génois et des Napolitains. — Situation des confédérés depuis la mort de Prosper Colonne. — Division des forces du roi. — Passage des Alpes. — Prise de Milan. — Projets sur Naples et Gênes. — Siége de Pavie. — Forces de l'armée du roi, de celle des alliés. — Plan de la bataille de Pavie par les confédérés. — Ils forcent le roi à sortir de ses retranchements. — Attaque des Suisses et des lansquenets. — Coup de main des gendarmes et de la chevalerie de France. — Glorieuses actions du roi. — Il rend son épée. — Aspect des deux tentes. — Causes et résultat de la bataille de Pavie.

DÉCEMBRE 1524 — FÉVRIER 1525.

La nécessité de délivrer la Provence envahie avait entraîné François Ier jusqu'à Grasse, avec quelques-unes de ses meilleures bandes de lances et de chevalerie. Quand les confédérés eurent repassé le Var pour regagner le littoral de Gênes et le Milanais, le roi reprit la route des petites Alpes par Gap, afin de replacer encore le centre de son armée à Lyon. Il n'y avait plus d'ennemis sur le territoire de la monarchie; et François Ier aurait pu accepter des conditions de paix justes et raisonnables; mais un désir instinctif de porter la gloire à ses plus grandes limites lui en fit repousser la pensée. Quand un esprit est habitué à la guerre, au retentissement des trompettes, au bruit des mousquetades, la paix l'importune! Les levées étaient faites, les gendarmes partout aux champs : pourquoi n'emploierait-on pas à la conquête ces milliers de lances qui ne demandaient que gloire et profit? A Lyon, entouré de ses plus braves capitaines, François Ier dut réfléchir sur les divers projets qui se révélaient à lui dans une carrière d'honneur et de victoire : se bornerait-il à défendre et protéger ses frontières contre l'invasion, en se portant vers la Champagne, ou l'Artois, pour battre les Anglais, les Allemands ou les Flamands ?

Ce plan tout défensif convenait mal au caractère de François Ier et à ce bouillant esprit national dont il était l'expression. Pour la chevalerie de France, mieux valait aller en avant, se précipiter dans les périls; c'était sa nature. Puis les douces campagnes d'Italie venaient toujours à la mémoire comme une irrésistible puissance; on avait là des défaites à venger. Serait-ce en vain que le roi de France aurait gardé parmi ses titres celui de duc de Milan et de Gênes? La correspondance secrète du roi avec l'Italie l'appelait dans le Milanais : les Vénitiens, on se le rappelle, avaient fait défection à l'antique alliance française; et, en cela, ils avaient suivi l'impulsion de la nationalité italienne, invoquée par le pape. Mieux instruits depuis, ils avaient appris que Charles-Quint conservait toutes ses tendances ambitieuses pour assurer la suzeraineté tudesque sur l'Italie, et la sérénissime république en avait conclu qu'elle devait rattacher les vieux liens de l'alliance française. Des propositions nouvelles étaient faites au roi pour le seconder dans ses projets sur le Milanais (1) : le pape Clément VII lui-même, de la branche de Médicis, prince italien par excellence, avait pensé un moment, comme les Vénitiens, que l'empereur Charles-Quint voulait sincèrement la liberté de l'Italie. Depuis, pénétrant dans les plus secrètes pensées de l'Empereur, il vit qu'héritier de la maison de Souabe, ce prince voulait arriver au même but de suzeraineté ; il ne put douter désormais de l'ambition insatiable de Charles-Quint, lorsque, malgré ses conseils, l'Empereur fit envahir la Provence et assiéger Marseille. Le dernier vœu de l'Empereur était-il donc la domination universelle, ce *dominium imperatoris*, placé sur son blason qu'abritait l'aigle de sa magnifique envergure ?

De telles communications venues sous la tente de François Ier ne durent plus laisser de doute à cet esprit si puissamment entraîné lui-même vers la belle Italie. A tous les plans de guerre défensive il opposa un système de diversion qui, en constatant la vigueur du pays, porterait le poids de la guerre sur une terre lointaine : l'ennemi serait attiré dans les plaines de Lombardie, qui tant de fois avaient vu les étendards se heurter et les grands chocs de chevalerie. Les rêves d'ambition vinrent à tous : Milan, Gênes, Naples s'offrirent encore comme les trophées de cette nouvelle campagne; à la monarchie universelle de Charles-Quint, François Ier voulut opposer un système plus aventureux. La défense de la monarchie française, il la laissait d'ailleurs à des capitaines de grande renommée : la Champagne et la Lorraine au duc de Guise; était-il un bras plus fort et une plus noble

(1) Voyez *Instructions de François Ier à ses ambassadeurs à Venise*, 8 août 1533. — Mss. de Béthune, 1 vol. cot. 8569, fol. 32.

épée? Le duc de Vendôme, qui naguère avait si bien combattu, dut protéger le Nord. La Normandie, dont la noblesse devait appuyer les gentilshommes de Picardie, fut confiée au sire de Brézé, fidèle et dévoué au roi. Les Laval prirent le gouvernement de la Bretagne, qui leur appartenait comme à une des anciennes races, avec mission de repousser les expéditions des Anglais sur les côtes. Quant à la guerre de Guienne, elle devait être dirigée par Lautrec, intrépide capitaine, en qui le roi avait une entière confiance.

Cette pensée d'une guerre en Italie devint si fixe, si complétement absorbante dans l'esprit de François Ier que, malgré les instances de sa mère, Mme d'Angoulême, et la nouvelle de la mort de la reine Claude sa femme (1), il y persista d'une manière inflexible. La duchesse d'Angoulême vint jusqu'à Lyon pour le détourner de ses aventureuses batailles. Toutes ses instances furent vaines, sa résolution était arrêtée, et le roi, fier de sa force, passa la revue des gens d'armes qui devaient l'accompagner. Noble spectacle que ces compagnies de lances entremêlées d'archers, d'arquebusiers, de varlets et de capitaines! D'abord Henri, roi de Navarre, menait seul plus de cent lances dans sa compagnie; et avec lui François de Bourbon, comte de Saint-Paul; Louis de Nevers, la Trémoille, les maréchaux de Foix, de Montmorency, le bâtard de Savoie, Antoine de la Rochefoucauld, Chabot, comte de Brion, la Meilleraye, Boisy, Montluc, fleur de noblesse et de chevalerie, tous capitaines de cent hommes d'armes.

Avant de pénétrer en Italie, François Ier confia de nouveau la régence à sa mère avec les plus amples pouvoirs (2), acte de haute confiance qui fut reçu par la dame de Savoie avec un sentiment mélancolique, présage des fatales destinées de son noble fils. Quelle tristesse pouvait demeurer en l'âme d'un brave chevalier? Gloire, richesse, péril, fortune, doux souvenirs de la Lombardie, pensées rêveuses, brodées d'or et de soie, éclataient en joyeux propos sous la tente. Lorsque l'armée passa les Alpes pour descendre dans le Milanais, elle compta au lac de Côme douze mille chevaux et vingt mille hommes de pied avec les lansquenets du duc de Suffolk (Rose blanche) et les gendarmes de la Palice. On reprochait à l'amiral Bonnivet de ne point avoir marché droit sur Milan. Pour éviter le même reproche, François Ier ordonna de s'avancer par masses sur la belle cité: quels obstacles pouvaient ici s'opposer à sa marche rapide et victorieuse?

L'armée des alliés se trouvait composée de plusieurs éléments qui tous n'avaient pas la même énergie. Les débris de l'armée qui naguère avait envahi la Provence et assiégé Marseille, démoralisés par une retraite rapide, fatigante, s'étaient ralliés avec peine dans les environs de Gênes et de Savone, et de là ils avaient gagné le Milanais. Les troupes italiennes napolitaines, plus fraîchement rassemblées, avaient groupé leurs étendards sous Pavie. Là étaient venus les joindre quelques régiments espagnols, de braves arquebusiers, seize cents Basques, agiles sauteurs et tireurs d'arquebuse; avec eux bon nombre de lansquenets, troupes allemandes. Les chaleurs de l'été, les maladies et la peste de Milan avaient éclairci leurs rangs pressés, et l'on pouvait à peine compter sur leur action au jour d'une bataille décisive. Les chefs qui commandaient les troupes confédérées étaient tous des hommes d'une valeur incontestable et d'un mérite supérieur; en tête le connétable de Bourbon, aussi intrépide que François Ier, avec un sang-froid, une réflexion, une tactique que dédaignait trop le roi de France. Depuis la mort de Prosper Colonne, ce vieillard si habile, si valeureux, expression du patriciat romain, Charles-Quint avait confié la conduite supérieure de l'armée au marquis de Lannoy (3), vice-roi de Naples, gentilhomme de la Flandre, dévoué à la maison de Bourgogne, tête réfléchie, bien digne de comprendre les hautes pensées de son puissant empereur; puis, toujours avec lui, le marquis de Peschiere, rival de gloire du duc de Bourbon; enfin le marquis de Guast (4), qui commandait les troupes italiennes, avec cette intelligence calme et froide, bien nécessaire dans une campagne où il fallait avant tout arrêter la *furia francese*.

Dans l'état de démoralisation où se trouvait cette armée des confédérés, elle pouvait difficilement résister à ces intrépides compagnies de gendarmes, à ces bandes noires de reîtres et de lansquenets, que le roi de France conduisait sous son gonfanon fleurdelisé. Le connétable de Bourbon, qui connaissait parfaitement le personnel et la valeur de la chevalerie de François Ier, insista pour prendre à solde au moins quinze à vingt mille Allemands ou Suisses, seuls capables, à coups d'arquebusades, de résister aux bandes noires de François Ier, et il s'offrit d'aller lui-même recruter en Allemagne ces troupes d'aventuriers;

(1) La reine Claude mourut au château de Blois, le 20 juillet 1524, âgée de vingt-cinq ans; sa devise était une lune en plein avec ces mots: *Candida candidis*.

(2) Édit daté de Pignerol, 17 octobre 1524, enregistré le 29 novembre au parlement de Paris. — Vol. cot. L, fo 17.

(3) Charles de Lannoy, né vers 1470, fort aimé de l'empereur Maximilien, reçut en 1516 le collier de la Toison d'or, puis le gouvernement de Tournay en 1521; l'année suivante Charles-Quint l'envoya à Naples avec le titre de vice-roi.

(4) Alphonse d'Avalos, marquis de Guasto, né à Naples le 25 mai 1502, fit ses premières armes sous le marquis de Peschiere, son oncle. On le verra dans la suite jouer un rôle important.

son esprit éminemment hardi, sa renommée de brave capitaine, sa taille, son énergie, et jusqu'à la puissance même de son langage, tout était propre à séduire les reîtres pillards et hardis comme lui : n'était-il pas le jouet de cette fortune capricieuse qui l'avait jeté dans la rébellion? Ces chefs de soudards allemands, luthériens pour la plupart, cherchaient fortune partout. Le connétable de Bourbon, un peu mécréant, leur promettait le pillage de l'Italie, le ravage des vases d'or, la dispersion des hosties, et, « par-dessus tout, disait-il, ne pourrait-on pas étrangler le pape? » ce qui faisait grossièrement sourire toutes ces bandes de huguenots. Les confédérés italiens espéraient donc tout du connétable de Bourbon, seul capable d'amener au delà des Alpes les Allemands de la Souabe, du Wurtemberg ou du pays de Constance, origine de Sickingen et des chefs de guerre qui avaient pris une si grande part aux combats depuis la réforme. Pour attendre ce renfort, il ne fallait à l'armée confédérée que gagner du temps, et la guerre dut être essentiellement défensive. On devait opposer à François Ier cette inertie résignée, force toujours si puissante à la face du gonfanon de France, qui scintille, brille et souvent s'abaisse devant la patiente et habile tactique.

Elle descendait des montagnes vers le lac de Côme, déployant ses brillantes ailes, la belle armée de François Ier. Milan était son but. Le roi désirait saluer, en conquérant et en maître, cette belle cité. Il voyait déjà sous le dôme, resplendissant de marbre, l'archevêque, la mitre en tête, l'accueillir comme légitime duc des Milanais. Cette armée marchait donc la lance haute; et les comtes, les barons sur leurs chevaux de bataille, avec leurs casques ornés de plumes, serpentaient à travers les montagnes comme un fleuve de fer et d'acier. Ils marchaient joyeux sur ce Milan, vaste cimetière que la peste ravageait; l'église de San Ambrosio, les catacombes, les caveaux du dôme, comme les places publiques, étaient encombrés de cadavres; et la bourgeoisie n'avait plus cette noble pensée de patrie et de liberté que le sentiment de bien-être donne seul aux populations. Les fantômes s'inquiètent peu du chef qui les guidera dans leurs danses fantastiques. Milan ouvrit donc ses portes aux Français : spectacle lamentable pour le roi et ses braves chevaliers, de voir ce silence de mort dans les rues, sur les places publiques de la cité, naguère si resplendissante. C'était en hiver, et les neiges de la montagne semblaient couvrir comme d'un linceul les décombres des maisons et les tombes encore béantes.

La possession de Milan ne décidait rien; ce n'était qu'une grande ville qu'il fallait contenir par une garnison. Pour rendre la position sûre et tenable, on devait s'emparer de quelque place forte, afin d'assurer le passage des vivres et de faciles communications. Les uns opinaient pour Lodi sur l'Adda, poste militaire d'importance, rapproché d'ailleurs des Vénitiens qui avaient promis secours. Un coup de main suffirait pour s'emparer de Lodi presque sans défense; et la position de Milan serait ainsi assurée. Les plus hardis capitaines voulaient assiéger Pavie, ville plus considérable, plus opulente : une telle conquête aurait éclat et retentissement. Pavie, la seconde ville après Milan, offrait des souvenirs romanesques, à une époque où la lecture des épopées de chevalerie avait tourné les têtes. Charlemagne en personne avait assiégé Pavie sur le roi Didier; et quelle gloire pour François Ier d'imiter le grand empereur! Pavie serait-elle aussi facilement conquise que Lodi? l'importance de cette place n'engagerait-elle pas les confédérés à des efforts inouïs pour la sauver des périls d'un siége? Comme ils voulaient attendre, pour agir, que le connétable de Bourbon eût amené sous les tentes les lansquenets et aventuriers d'Allemagne, c'était une véritable bonne fortune que la résolution prise par François Ier d'assiéger Pavie. Les auxiliaires auraient le loisir d'arriver pour engager bataille avec les conditions de succès. Le marquis de Lannoy confia la conduite d'une défense aussi importante que celle de Pavie, à Antonio de Leva (1), un des plus intrépides capitaines des troupes espagnoles, avec ordre de résister vigoureusement contre toutes les tentatives, lui assurant que bientôt il serait secondé par l'armée des confédérés, le connétable de Bourbon en tête.

Après avoir visité Milan alors si sombre, si fatalement éprouvé, François Ier se rendit sous Pavie pour presser les opérations du siége mémorable. Quand on se rend de Gênes à Milan par la belle voie d'Alexandrie, de Tortone et de Voghera, après avoir passé le Pô, on trouve Pavie, sur la droite de la route, se déployant au milieu de la plaine comme une corbeille de pierre sculptée au milieu des fleurs. Ses vieilles tours se mirent dans les canaux; et sa cathédrale, comme un géant des âges écoulés, domine les édifices à quelques lieues. L'armée française, conduite par François Ier en personne, se groupait devant Pavie (2), défendue par ses murailles, mélange de pierre et de

(1) Antonio, duc de Leva, né en Navarre, d'une famille obscure, vers 1480, s'enrôla dans les milices qui partaient pour le royaume de Naples; son habileté et son courage dans les guerres incessantes de l'Italie le firent remarquer, et franchissant tous les grades inférieurs, il s'éleva au commandement général.

(2) « ... A ce, fut conclud, après plusieurs dires et controverses d'un coustè et d'autre, que le roi devoit aller mectre son camp devant Pavye et l'assiéger, et en peu de jours, sans faire autre chemyn, sinon aller tout droict audit Pavye, devant laquelle il et son ost arriva le jour de... dudit an mil cinq cens vingt-quatre, devant lequel il demoura troys moys et plus... » (*La prinse et delivrance du Roy*, Bibl. Roy., Mss, n° 9902.)

ciment romain, comme la plupart des enceintes au moyen âge. François Ier essaya d'abord une surprise rapide, imprévue. On fut arrêté par la résistance ferme d'Antonio de Leva; le roi se vit donc forcé d'assiéger régulièrement, contre son habitude. Les ingénieurs italiens tracèrent les lignes; et l'artillerie, conduite par le sire de Genouillac, si célèbre à Marignano par ses feux croisés contre les Suisses, commença son jeu terrible. Les meilleurs capitaines virent bien que, dans ce siége qui serait long, il fallait se parer de deux dangers : des meurtrières sorties des assiégés et de tout mouvement offensif des confédérés sous le sire de Lannoy. A cet effet, ils construisirent de vastes retranchements, un camp de tous côtés entouré par des fossés et de petites murailles, de manière à pouvoir résister à la fois aux assiégés et aux confédérés, s'ils essayaient une attaque simultanée et réfléchie.

Le siége de Pavie se déployait ainsi dans toutes les conditions de la prudence et de la force militaires; mais tel était le caractère de François Ier que, rêvant toujours des plans gigantesques pour l'Italie, il étendait démesurément ses forces éparpillées; son alliance récente avec les Vénitiens, ses rapports intimes avec Clément VII (1) et la famille de Médicis, lui donnaient l'espoir de réaliser les projets de Charles VIII et de Louis XII sur Naples; sans remarquer que l'Italie, comme une courtisane séduisante, enlaçait les rois de France dans ses bras; ensuite, coquette et infidèle, elle les trahissait pour garder son indépendance ou passer à de nouveaux amants. François Ier ne craignit pas de diviser sa propre armée; on lui avait écrit que le marquis de Lannoy, pour fortifier les troupes du Milanais, avait dégarni le royaume de Naples de ses meilleurs soldats. Le roi résolut dès lors de tenter une nouvelle diversion; une compagnie de quelques centaines de gendarmes, avec six mille hommes de pied, dut se porter sur Naples dans un but de conquête (2). Une telle expédition n'imposerait-elle pas au marquis de Lannoy la nécessité de se détacher de l'armée principale pour se porter à la défense de Naples menacée? Enfin, et pour compléter cet éparpillement étrange de son armée, François Ier ordonna qu'une autre bande de gendarmes et d'arquebusiers marcherait sur Savone et Gênes, la belle ville, afin de réveiller le parti français déplorablement déchu depuis la ruine du doge Frégose. Que de fautes simultanées! La supériorité numérique, qui pouvait assurer de si puissants succès au drapeau de François Ier, était par cela seul détruite, et les confédérés pouvaient désormais prendre l'offensive.

Dans le camp du marquis de Peschiere venait d'arriver le connétable de Bourbon, joyeux d'un plein succès pour ses négociations d'Allemagne. Insinuant et adroit, avec son escarcelle pleine d'écus d'or, de sequins de Venise, de ducats de Florence, le duc de Bourbon avait facilement mené à sa suite les aventuriers de Souabe et de Lorraine. L'attitude martiale de ces reîtres donna du cœur aux confédérés, alors eux-mêmes fortifiés en Italie par de nouvelles levées. C'était au moment où François Ier, opérant sa double et imprudente diversion sur Naples et sur Gênes, affaiblissait ainsi les rangs de ses meilleurs chevaliers (3). Le marquis de Lannoy penchait pour qu'une partie de l'armée confédérée courût à la défense de Naples; responsable aux yeux de Charles-Quint, son maître, du gouvernement et de la défense de ce royaume, Lannoy voulait protéger le drapeau espagnol. Le connétable de Bourbon s'y opposa avec ténacité. Selon lui, « cette expédition des Français sur Naples n'avait rien d'inquiétant; tout tenait à une première victoire dans le Milanais même; un succès obtenu sur François Ier détruirait toutes les illusions: on devait, au contraire, profiter de l'éparpillement des gendarmes du roi pour tomber sur le camp, et il promettait de tenir François Ier prisonnier sous sa tente comme une bête fauve dans sa tanière. » Le connétable fut soutenu par le marquis de Peschiere, qui, jugeant la position avec une rare sagacité, déclara que « toute expédition qui n'aurait pas pour but le Milanais, serait fausse et sans résultat. » Les confédérés résolurent donc de resserrer leurs troupes, alors que François Ier les disséminait (4). Le connétable connaissait assez bien ce caractère aventureux pour savoir que le roi sortirait de son camp afin d'offrir bataille, trouvant indigne d'un chevalier d'attendre l'ennemi derrière des murailles. Or, cette intrépidité serait précisément la cause des périls et des malheurs de l'armée française.

(1) François Ier venait de conclure un traité avec le pape, par l'entremise du comte de Carpy, son ambassadeur à la cour de Rome; le pape promettait, tant pour lui, qu'au nom des Florentins, de ne donner aucun secours direct ni indirect aux ennemis de la France; et le roi prit sous sa protection l'État ecclésiastique et la république de Florence. Par une clause particulière, François Ier s'engageait à maintenir l'autorité de la maison de Médicis à Florence; ce traité devait rester secret tant qu'il plairait au pape. (Guicciard., lib. XV.)

(2) Le roi avant de prendre la résolution de conquérir le royaume de Naples avait rassemblé ses principaux capitaines pour connaître leur avis; le maréchal de Chabannes s'éleva contre cette expédition qui diminuerait les forces de l'armée : la Trémoille et plusieurs autres au contraire en démontrèrent toute la gloire. (Bibl. Roy., Mss. n° 9902.)

(3) « Le d. Bourbon se commença à rejouir plus que il n'avoit fait, disant à soy mesme que ce seroit la grant perte et dommage du roy de se estre despouillé et amoindry son camp et armée, d'autant parce que de jour à autre il actendoit son secours, dix ou douze mille lansquenetz à pyé et à cheval, chevaulx ligiers et autres gens d'Italie, lesquels avoit fait lever et porter or et argent pour ce faire. » (Bibl. Roy., Mss. n° 9962.)

(4) Belcar, lib. XVIII, n° 17; Guicciard., lib. XV.

A peu de distance de Pavie se déployait la villa Mirabelli, ainsi nommée parce que la vue était magnifique sur la campagne. La position de ce castel entouré de murailles le rendait favorable à un camp retranché protégé par de l'artillerie; avec ceci de particulièrement avantageux que, placé entre Pavie et les ouvrages du siége, ce camp empêchait l'ennemi de ravitailler la place. L'habile Genouillac avait mis tout son génie à croiser les feux, à rendre inexpugnable le pas de Mirabelli qui devait abriter contre tous les coups de fortune l'armée de François Ier, alors dans les camps autour de Pavie. Malgré les diversions sur Naples et sur Gênes, cette armée comptait encore onze cents lances, ce qui faisait quatre mille cinq cents cavaliers, arquebusiers ou archers, et, de plus, vingt et un mille fantassins, bandes suisses, lansquenets allemands, forces suffisantes pour repousser les confédérés, si la bataille était bien conduite, et si surtout l'impatience française savait attendre les alliés dans les retranchements; il fallait montrer que, dans une bataille défensive, l'armée de France savait admirablement se conduire avec sang-froid et ténacité. Le seul danger de la position était d'être pris entre deux feux par une attaque simultanée de la garnison espagnole de Pavie, et des troupes commandées par le connétable de Bourbon et le marquis de Peschiere. Cette garnison bien affaiblie était presque sans ressources (1), et si l'impatience ne prenait pas à la chevalerie de France, si elle savait combattre avec résignation dans les retranchements, elle aurait infailliblement la victoire. Cependant pour quelques-uns, et spécialement pour le maréchal de Chabannes, cette position paraissait tellement délicate, tellement exposée, qu'il proposait de lever le siége de Pavie, pour se retirer sur Milan, proposition qui blessa singulièrement François Ier : fuir devant l'ennemi n'était pas dans son caractère; et de quelque nom qu'on l'eût déguisée, cette retraite aurait fait un déplorable effet dans l'armée : ne combattait-on pas un contre cent dans les romans de chevalerie? Et ces légendes, François Ier les savait par cœur comme le bréviaire de sa conduite.

Sous la tente des confédérés la résolution fut prise alors de pénétrer jusque dans Pavie en passant sur le camp de Mirabelli; leur armée était au moins égale à celle du roi de France, leur artillerie bien conduite; les bandes que menait le connétable de Bourbon se composaient d'Allemands intrépides, et nul n'aurait pu les arrêter. Dans un conseil recueilli entre trois têtes aussi capables que celles du connétable de Bourbon, du marquis de Peschiere et du marquis de Lannoy, des résolutions importantes furent prises; tous connaissaient le caractère des Français, et le plan de bataille fut combiné d'après cette idée : à la pointe du jour on menacerait le camp de Mirabelli, et nécessairement l'armée du roi quitterait le siége pour se porter au secours de la position; forcés de se déployer ainsi dans la plaine, les Français perdraient tout l'avantage de leurs retranchements.

La nuit du 23 au 24 février (2), si dure en France par le frimas, et souvent si belle en Italie, le connétable de Bourbon, génie militaire du premier ordre, prescrivit que, par de fausses attaques, on attirât l'attention du roi de France derrière les retranchements; en même temps le marquis de Guast, jeune homme plein de feu, le neveu du marquis de Peschiere, dut attaquer à force ouverte le parc de Mirabelli; toute la nuit la sape avait été menée silencieusement et couverte par le bruit de l'artillerie; les mineurs avaient atteint les murailles du parc, si bien qu'au matin une brèche immense fut faite, et les Espagnols y pénétrèrent en masse la pique haute, le mousquet sur l'épaule, et, malgré une héroïque défense, le parc tomba en leur pouvoir, et de là ils purent toucher aux portes de Pavie. Alors Genouillac conçut une de ces grandes inspirations qui avaient tant servi la victoire à Marignano : comment arrêter cette attaque impétueuse des Espagnols marchant droit vers Pavie pour donner la main aux assiégés? Genouillac fait élever une batterie de dix coulevrines chargées jusqu'à la gueule, qui prend les arquebusiers espagnols en écharpe, et les brise comme un troupeau de taureaux généreux que disperse la foudre. Le moment est venu de presser ces valeureux ennemis entre le parc et le camp de manière à leur faire mettre bas les armes.

Tout était décisif dans cet instant suprême, et les chefs alliés avaient bien prévu que des fautes seraient commises par la gendarmerie de France, impétueuse et fière. A peine avait-elle vu les Espagnols en confusion que, la lance baissée, elle sortit des retranchements; le roi la conduit au son des trompettes; tous se précipitent dans la plaine et la couvrent de la plus noble poussière. Beau spectacle que ces mille lances aux banderoles flottantes, avec les armoiries et les blasons, conduites par François Ier en personne. Le roi est couvert d'une cuirasse d'argent éclatante avec les trois fleurs de lis sur la poitrine;

(1) Bibl. Roy., Mss. no 9902, *Prinse et delivrance de François Ier*.

(2) « . . . Ung vendredy, 24e jour de février 1524 (1525), jour de la sainct Mathias, auquel jour le soleil se leva de bon matin, beau à merveilles, qui donna réverbération au matutinal clerc et plus sain, les gens de Bourbon commencèrent à donner l'alarme au camp du roy; trompectes, clerons, tabourins, commencèrent à sonner que chascun se rendist à son enseigne... L'artillerye du roy feist si très-grant abondance de coupiz qu'elle ruoit et tiroit que l'on veoit voler en l'air les harnoys des ennemys, testes et bras des gens de cheval et de pyé, que on eust dist que c'estoit la foudre qui eust passé. » (Bibl. Roy., Mss. no 9902.)

tous caracolaient sur leurs forts chevaux de bataille et la plaine en est remplie au loin. Cette brillante charge faisait perdre l'avantage d'un camp retranché et la protection des batteries; elle changeait la direction du combat.

Le connétable aperçut cette imprudence, et un mouvement combiné enveloppa cette magnifique troupe de gendarmes, ou, comme le disent les chroniques du temps, cette forêt de lances si épaisse qu'on eût dit les Ardennes fécondes en aventures. Aussitôt les Allemands, lansquenets intrépides sous le connétable, s'avancent comme une masse d'acier; les arquebusiers espagnols, que conduit Peschiere, les soutiennent par des mousquetades répétées. Le marquis de Lannoy paraît avec ses cavaliers napolitains et les Italiens, tandis que, du côté de la ville, un mouvement s'opère sous le marquis de Guast et Antonio de Leva. Voilà donc les nobles chevaliers de France entourés de tous côtés, par la tête, par la queue, par les flancs. Qu'il est beau ce combat! que de vaillance va se déployer! Les souvenirs de Roland, de Ferragus, de Rodomont, célèbres dans les chants de gestes du moyen âge, sont présents à ces imaginations qui vous rêvent tous, nobles paladins! Ces dignes chevaliers ont lu vos histoires merveilleuses; ils savent comment vous avez résisté seuls à des milliers d'ennemis; et ce bel exemple ils veulent l'imiter, même lorsque le temps n'est plus semblable et que les mobiles de la victoire ont changé!

Cette intrépide chevalerie, prise entre tant de feux, ne forme que le centre de la bataille : la laissera-t-on écharper? Le maréchal de Chabannes et le duc d'Alençon conduisent, l'un l'avant-garde, l'autre l'arrière-garde; Chabannes se précipite confusément au secours du roi, et forme comme une aile à ce noble corps, qui se meut au milieu de tant d'attaques diverses. Le duc de Suffolk (la Rose blanche) est à la tête des bandes noires si célèbres à Marignano, et celles-ci font des merveilles. Dès ce moment la bataille devient générale, la mêlée épaisse, et la plaine tremble à quelques lieues. Un épisode curieux de rivalité et de haine vint comme suspendre les coups de la noble chevalerie. A la face les uns des autres se trouvent les aventuriers que vient d'acheter le duc de Bourbon, luthériens à la forte structure et au nombre de près de dix mille, et les bandes noires du duc de Suffolk, aussi allemandes, bonnes catholiques, et malheureusement réduites à quatre mille hommes. Quels grincements de dents se font entendre! Quelles injures atroces se jettent, dans la langue tudesque, les hommes du Rhin, du Mein ou du lac de Constance! Ensuite ils se prennent avec un tel acharnement, avec une rage qui tient de l'ivresse, de manière que la terre en est secouée à plusieurs lieues. Les bandes noires, à peine la moitié en nombre, se déploient en vain contre les aventuriers luthériens qui les pressent comme deux grandes tenailles d'acier, et il n'en resta pas trois cents hommes; Suffolk et le comte de Vegmont, Lorrain d'origine, périrent écrasés sous le poids des cadavres. Entendez-vous ces joies stupides, ces cris féroces? Les aventuriers sous le connétable, vainqueurs des bandes noires, attaquent maintenant par le flanc le corps du comte de Chabannes, presque séparé de la bataille. Ce fut partout le même carnage, et bientôt les gens d'armes du comte ne forment plus qu'une multitude éparse, comme les hirondelles poursuivies par les éperviers et le faucon éperonné.

Maintenant suivez dans la plaine cette noble chevalerie que le roi conduit en personne : quel prodige n'a-t-elle pas accompli! Pour elle il n'est pas de merveilles assez héroïques. Dans Quinte-Curce, le roi Alexandre combattit seul contre toute l'armée des Perses; savez vous bien que Rodomont, seul aussi sur un pont, se protégea contre un millier d'ennemis? Et ces légendes le roi de France les porte au cœur; il les a lues, enfant, jeune varlet et digne chevalier. Son armure d'argent est toute tachée de sang noir et de poussière : qui ose s'attaquer à lui? C'est d'abord Fernand Castrio, marquis de Saint-Ange; et le roi, la lance en arrêt, lui fait rejoindre la race dont il sort. Et toi, jeune d'Andelot, gentilhomme franc-comtois, tu veux aussi essayer les coups du roi de France; tu porteras longtemps une large balafre sur la joue, glorieux signe de ton royal combat. Cette ardeur, cette impatience, cette gloire du roi, se reflète sur tous comme un vrai rayon. La gendarmerie autour de lui fait des prodiges : on ne voit que des lances brisées; des épées d'acier éclatant en mille morceaux. Les ennemis s'en étonnent et s'arrêtent, lorsque le marquis de Peschiere fait avancer quinze cents Basques, petits, trapus, agiles, maniant l'arquebuse comme les Tyroliens, sautant les pics comme des chamois, de droite et de gauche. Ces petits hommes se glissent à plat ventre au milieu des gendarmes, tirant au cœur et au front les chefs, puis disparaissant avec une agilité désespérante, pour reparaître ensuite aux flancs, à la queue des chevaux, et jetant un tel désordre parmi les chevaliers qu'ils se débandent avec terreur; ce qui était bien rarement arrivé à ce corps éminemment d'élite.

Autour du roi cependant s'était pressée une troupe de fidèles gentilshommes qui formaient comme l'escadron sacré pour la défense du monarque. Nul n'osait pénétrer jusque-là, lorsqu'on vit arriver le connétable avec la troupe de ses mécréants d'Allemagne, qui marchaient comme gens ivres pour donner le coup de grâce à notre malheureuse chevalerie. Rien n'était beau comme François Ier en ce moment, entouré d'un monceau de cadavres, tout haletant de colère et de désespoir, et ne voulant rendre à nul son épée! Les

soldats espagnols, italiens ou allemands qui l'entouraient, ne le connaissaient pas; et l'on tirait sur lui comme sur un simple chef de bandes. Blessé à la main, balafré au visage, couvert de sang et de poussière, il ne cessait de combattre sur son grand cheval de bataille, lorsqu'un Basque léger, visant son coursier, l'abattit, et le roi tomba alors dans un fossé profond, et se blessa de nouveau. Dans cette situation désespérée, les soldats l'auraient achevé, si Pompérant, écuyer d'honneur du connétable, n'avait crié à voix haute : « C'est le roi, le noble roi, respect! épargnez le! » Ces paroles firent impression sur les soldats qui baissèrent la pointe de leurs piques.

Couché sur la terre, immobile comme un cadavre, François Ier restait là sous ses armes pesantes, lorsque Pompérant s'approchant de lui, agenouillé, lui dit : « Sire, le connétable mon maître sera heureux si Votre Majesté veut l'admettre en sa présence. » Et le roi répondit avec un peu de rougeur : « Non, non, qu'on aille chercher le marquis de Lannoy, à lui seul je rendrai mon épée. » Et le marquis prévenu vint sur-le-champ, et mettant un genou en terre, il attendit les ordres et la parole du roi. Alors François Ier, qui savait parfaitement l'italien, lui dit : « Signor don Carlo, ecco qui la spada d'un rè che merita lode, perche prima di perderla ha sparso il sangue di molti di vostri. Onde non è prigionero per viltà, ma per mancanza di fortuna (1). » A ces paroles un peu fanfaronnes, le marquis de Lannoy répondit avec convenance en donnant sa propre épée au roi : « Celle-là, sire, a épargné le sang de plusieurs de vos sujets. Je ne crois pas, au reste, convenable qu'un officier de l'Empereur puisse tenir un roi désarmé, quoique prisonnier. » Par là, le marquis de Lannoy indiquait au roi qu'il le considérait comme captif. En même temps il ordonna que les plus grands honneurs lui fussent rendus; conduit à l'admirable Chartreuse près de Pavie, le roi y fit sa prière, et il ne put s'empêcher de remarquer une inscription tirée d'un psaume : « Il est bien que l'humiliation t'arrive, afin que tu reconnaisses l'insigne grandeur de Dieu. »

De cette Chartreuse isolée, le roi écrivit sur sa défaite à Pavie une lettre à la duchesse d'Angoulême sa mère ; cette lettre ne contient pas ce trait d'esprit arrangé à la façon de l'histoire du XVIIIe siècle : *Tout est perdu fors l'honneur*, mais elle est noble et digne : « (2) Madame, pour vous faire sçavoir le reste de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve; et pour ce que en vostre adversité, cette nouvelle vous sera un peu de reconfort, j'ai prié que l'on me laysast vous escrire cette lettre, ce que l'on m'a aisément accordé, vous suppliant ne vouloir prendre l'extrémité, vous mesme en usant de vostre accoutumée prudence. Car j'ay espérance à la fin que Dieu ne m'abandonnera point; vous recommandant vos petits enfants et les miens en vous suppliant faire donner leur passage à ce porteur pour aller et retourner en Espagne; car il va devers l'Empereur pour sçavoir comme il vouldra que je sois traicté. Et sur ce va me recommander très-humblement à votre bonne grâce, votre très-humble et très-obéissant fils,

« François. »

Indépendamment de cette lettre que son devoir de fils lui faisait adresser à Louise de Savoie, François Ier, dans les premiers loisirs de sa captivité, écrivit en vers l'histoire de cette campagne dans une curieuse épître où, roi, poëte et acteur des événements, il décrit les moindres incidents de cette fatale expédition. A peine a-t-il quitté l'armure de bataille, qu'il songe à l'impression que va faire à sa cour la nouvelle de sa captivité ; il y a laissé non-seulement sa mère, mais encore des femmes qu'il aimait, une maîtresse chérie (3) : comment vont-elles juger le pauvre chevalier captif? Sans doute ce n'est pas la première fois que,

(1) Voici la traduction : « Seigneur don Charles, voilà l'épée d'un roi qui mérite de la louange, puisque avant que de la perdre, il a répandu avec elle le sang de plusieurs des vôtres. Il n'est pas prisonnier par lâcheté, mais par manque de bonne fortune. »

(2) Bibl. Roy., collect. des Mss. de Colb., vol. 71-72, cot. Seigne lai, n° 153 (autographe).

(3) M. Champollion fils, qui m'a communiqué ce poëme en Mss. (Bibl. du Roi, n° 3065,, croit que cette maîtresse chérie est mademoiselle d'Heily (Anne de Pisseleu, depuis duchesse d'Étampes).

Par quoy je viens par triste escripture
Te déclairer ma fortune tant dure;
Te requérant par nostre affection
Invincible de nulle division,
Point ne vouloir prendre melancolye
De mon escript, n'aussi de fascherie,
Car tu sçoiz bien, qu'en grande adversité
Le recorder donne commodité.
. . . . . .
A tous mes gens je faiz grande feste et joye
Pour esprouver ceste nouvelle voye,
En leur disant : O souddartz et amys,
Puisque fortune en ce lieu nous a mis,
Favorisons la sienne volonté,
Par la vertu de nostre honnesteté,
En ne craignant des grantz montz la hautesse,
Vous asseurant sur ma foy et promesse,
Que si premiers sommes en Italie
Que sans combat guerre sera finie.
. . . . . .
Et s'il eust pleu dès lors à Dieu permectre
Que de tous cœurs j'eusse été le maistre
Pour m'obeyr en telle dilligence
. . . . . .
Point ne fusse aux Espaignolz soubmis,
Soulz prison triste esloignant mes amys,
Sans Roy ne fust nostre noble France
Ne si longue n'eust été mon absence.
. . . . . .
Et là je faz longuement combatu
Et mon cheval mort soulz moi abatu.
Mais que vault force là ou est violence,
Emporter fault l'erreur par patience.

dans les annales de chevalerie, les preux sont tombés au pouvoir de l'ennemi : Renaud de Montauban, Renaud, Amadis de Gaule, ont subi tous cette fatale destinée. Ce que le roi veut donc prouver à sa mie, c'est qu'il a glorieusement combattu, et que, s'il est captif, il faut en accuser la destinée plutôt que son bras. « Je veux te faire savoir, lui écrit-il, ma fortune bien dure, n'en prends point de mélancolie; pardonne-moi, car conter une mésaventure, c'est l'adoucir ; je ne suis point indigne de t'aimer; désir, honneur, affection, amour, je garde encore ces quatre compagnons. Quand je partis, c'était pour défendre mon pays, j'avais autour de moi de braves chevaliers affamés d'honneur et de gloire, et c'est ainsi que je me hâtai de passer la Durance. Je voulais combattre l'Espagnol en Provence, il ne m'attendit pas; en vain il assiégea Marseille, et refoulé vers les Alpes, il repassa en Italie. Voyant donc la grande difficulté de le rejoindre, nous résolûmes de franchir les hautes montagnes; moi, le roi, je répétais aux soudards : Amis, puisque la fortune nous a jetés en ces lieux, ne craignons pas la hauteur de ces monts; si les premiers nous sommes en Italie, la guerre sera finie sans combats. Hélas! ce fut alors que je connus que tous n'avaient pas au cœur courage et vertu, les hautes montagnes leur firent peur, ils préférèrent la route de la Durance; et cela nous fit perdre un très-grand temps. Enfin nous aperçûmes les champs lombards, et la flotte qui devait nous seconder alla bien lentement; au lieu d'attaquer la Sicile, elle resta sur la côte. Cependant Milan est repris; je croyais la victoire certaine lorsque le mauvais vouloir de mes chefs m'enleva tout mon triomphe. Un surtout, entraîné par la passion, fit tout le contraire de ce que je lui ordonnai. Oh! combien peut se dire heureux un prince dont les sujets de vertu ne font vice et ne connaissent de profit que son service. Au lieu donc d'exécuter mes ordres, nous allâmes nous placer devant Pavie; il nous fut impossible de prendre cette cité; nos ennemis résolurent de la secourir, et nous nous décidâmes à vaincre ou à mourir. Je voulus faire une diversion, j'envoyai à Naples une bande de mes gens, avec ordre de faire toute diligence, et ils furent paresseux et d'une indicible négligence. Tout cela nous prit du temps; il y eut si peu d'ardeur dans notre camp, que pendant trois semaines nous fûmes si près de l'autre armée qu'on eût pu nous prendre pour des amis et des voisins. Mes soudards se refroidirent beaucoup, et ce fut alors que l'ennemi nous attaqua par le parc; déjà nous étions en bataille, notre artillerie intrépide brisa leurs rangs, et alors je marchai avec l'espérance d'un succès certain. Derrière moi je fais rester treize enseignes de gens d'armes avec les Allemands; je ne conduis que trois enseignes, les plus courageuses et les plus hardies. On put voir par nos coups que nous prisions moins la vie que le devoir, leurs gens d'armes étaient quatre fois plus nombreux, nous les combattîmes, et ils fuyaient, ces ennemis, à toute bride ! Nous voilà donc à leur poursuite ; après eux nous trouvâmes les lansquenets, les arquebusiers, et hardiment nous les attaquâmes encore. Hélas ! notre espérance fut bientôt amortie, les enseignes que nous avions laissées perdant honneur et vertu s'enfuyaient sans combat ! Que leur mémoire soit flétrie! malheureux ! qui vous avait réduits à abandonner, fuyant en désarroi, honneur, pays, amis et votre roi? Je sais que ces méchants racontent partout leurs mérites et leurs hauts faits, et qu'ils se déchargent de leur infamie sur ceux qui se sont fait tuer ou prendre. Entouré de quelques compagnons j'ai longtemps combattu, mon cheval s'est abattu sous moi.

« Alors, amie, je fus dépouillé par violence des présents que tu m'avais généreusement faits; j'étais sous mon cheval à terre au pouvoir de mes ennemis et ainsi me trouva le vice-roi, je ne puis le nier; vaincu, je me rendis prisonnier, on me promena en tous lieux, comme pour me montrer. Oh! quelle douleur lorsque je n'eus plus l'espérance de retourner en France voir mes amis! Je doutai que l'amour de ma mère pût résister à cette douleur; et ma sœur et mes enfants, d'un âge si tendre. Mais, amie, le souvenir de ton amour me vint aussi; je perdis l'espérance à la fois de revoir mère, sœur, enfants, amis et la France. »

Cette curieuse épître du roi, ses plaintes douloureuses, signalent qu'il n'était pas content de tous ses hommes d'armes durant cette campagne. Il dénonce une sorte de trahison qui amena le désastre de Pavie : des ordres mal exécutés, des succès perdus, des expéditions mal ordonnées. Sans doute, il faut faire la part des amertumes du roi captif, des irritations naturelles qui arrivaient à cette âme aigrie par le

De toutes pars lors despouillé je fuz,
Rien n'y servyt deffence ni refuz.
Las! quel regret en mon cœur fut bouté
Quand sans deffence ainsi me fust osté
L'heureux présent, par lequel te promis
Point ne fouyr devant mes ennemis.
Las! que diray, cela ne vaulx nyer
Vaincu je suiz et rendu prisonnier.
. . . . . .
O quel regret je soustins à cette heure!
Quant je congneus plus ne faire demeure
Avecques moy la tant doulce esperance
De mes amys retourner veoir en France;
Trop fortdoubtant que l'amour de ma mère,
Ne peut soffrir ceste nouvelle amère,
Et qu'en ma sœur ne demourast pouvoir
Pour telle dame et à son mal pourveoir,
Et si me feist la pitié lors entendre
De mes enffans la jeunesse tant tendre.
. . . . . .
Dont tout d'un coup je perdis l'esperance
De mère, sœur, enfans, amye et France.
. . . . . .

malheur, fatiguée par la fortune ennemie; et ce n'est pas la première fois que les grands chefs de guerre accusent la trahison de leurs armées et même la défection d'un pays. Toutefois il faut croire que, dans cette campagne, tous les dévouements ne furent pas égaux, et qu'il se manifesta des trahisons sourdes et secrètes. Une conspiration venait d'éclater tout récemment; le connétable de Bourbon n'était pas seul dans un complot qui avait pour but de reconstituer la féodalité. Ce connétable était dans l'armée ennemie; il devait conserver des relations naturelles avec plus d'un chef et plus d'un gentilhomme des troupes de François Ier. De cette situation devait naturellement résulter plus de mollesse dans les accidents de la campagne, plus d'incertitude dans l'exécution des ordres, et certainement quelques trahisons secrètes dans les rangs des gendarmes qui se pressaient autour de François Ier.

La captivité de François Ier fit cesser les batailles dans le Milanais. Le roi était tout dans cette chevalerie : captif, elle était captive elle-même; vaincu, elle n'existait plus; un roi tel que François Ier aux mains de la fédération italienne, c'était la monarchie qui, tout éplorée, s'agenouillait devant son ennemi le plus implacable. Charles-Quint avait cela de supérieur sur ses ennemis que, sans colère ni passion, il allait à ses fins d'une manière froide et polie, et savait atteindre un but politique avec une inflexibilité presque cruelle. La bataille de Pavie, comme toutes celles que livrèrent les Français, fut marquée de ce caractère chaleureux et intrépide qui fait leurs succès comme leurs revers. La faute capitale fut d'avoir éparpillé des troupes qu'il fallait d'autant plus resserrer que le pays n'était pas pour elles, et qu'en s'éloignant du centre des opérations, elles s'affaiblissaient d'autant. Après la prise de Milan, au lieu d'assiéger Pavie, François Ier devait marcher sur les confédérés, briser leur armée et prendre le temps où le connétable était allé recruter des soldats en Allemagne, pour en finir avec Lannoy et Peschiere. Une fois victorieux, il aurait assiégé les villes, ou pour mieux dire, elles seraient venues à lui. Les Vénitiens, les troupes pontificales se seraient joints à son armée, et quand le connétable serait arrivé d'Allemagne avec ses bandes, François Ier, allant droit à lui, l'aurait facilement vaincu. Au lieu de cela, l'ambition de se montrer en vainqueur dans quelque belle cité lui fait disperser ses meilleurs soldats; alors, par un mouvement de concentration, les confédérés lui font accepter la bataille, non point dans ses retranchements, mais au milieu de la plaine, et dans cette bataille, où tout est courage et désordre, le roi demeure captif et la monarchie avec lui. La défaite de Pavie est comme la dernière image de la chevalerie qui s'en va, vaincue par la tactique moderne qui surgit et triomphe. La tactique est dans le connétable de Bourbon et le marquis de Peschiere; la chevalerie dans François Ier. Oh! qu'il avait raison, messer Arioste, lorsqu'il faisait jeter dans les profonds abîmes de la mer l'arquebuse, cette arme terrible qui devait anéantir en Europe l'esprit d'honneur chevaleresque!

J'ai parcouru depuis, avec une vive et triste curiosité, le champ de bataille de Pavie. Quand on a laissé le vieux château de Binasco, prison et tombeau de Béatrix de Tenda, la torre del Manganso et la splendide Chartreuse, on arrive par les canaux jusqu'au Tésin; c'est dans cette plaine couverte d'une si belle verdure qui enlace ces murailles en ruine, autrefois orgueilleuses de leurs cent tours, que le roi François Ier avait dressé son camp; ces campagnes, aujourd'hui inondées pour les riches récoltes du riz, virent les banderoles fleurdelisées; ici tombèrent de vaillants hommes, l'orgueil de la chevalerie; à travers ces chemins fleuris où les troupeaux bondissent comme dans une bucolique de Virgile, François Ier fut conduit captif jusqu'à la Chartreuse, fondation admirable de Jean Galeazzo Visconti. Dans ce chœur tout de marbre sculpté en mille bas-reliefs, resplendissant d'inimitables peintures du Pérugin et du Guerchin où je contemple des religieux qui prient plus immobiles que la statue de Visconti sur son tombeau, dans cette basilique du silence, du travail et de la mort, le roi de France s'agenouilla couvert de poussière et de sueur, comme pour rêver sur la fragilité des œuvres du monde à la face du grand Dieu!

## CHAPITRE XXI.

### LE ROI ET LA FRANCE APRÈS PAVIE.

Conséquences de la bataille de Pavie. — Évacuation du Milanais. — Fautes de François Ier. — Lettre de Lannoy à Charles-Quint sur la bataille. — Le roi captif à Pizzighitone. — Son intérêt de rester en Italie. — Projet de le transporter en Espagne. — Tristesse de la France. — Les confédérés au Nord. — Louise de Savoie. — Charles-Quint. — Réponse de l'Empereur. — Intérêt général qu'inspire François Ier. — Condoléances du pape. — Rapprochement avec Henri VIII. — Actes du parlement. — Gouvernement de la régente. — François Ier en Espagne. — Ses plaintes et poésies.

FÉVRIER A SEPTEMBRE 1525.

Il est dans l'histoire des peuples quelques batailles dont le souvenir funèbre reste en la mémoire des générations comme une ère fatale; et telle fut la

désastreuse journée de Pavie, non-seulement parce qu'elle enleva l'Italie aux Français, mais encore parce qu'elle fit tomber aux mains de l'étranger le roi, symbole de la patrie. Il faut se reporter à cette époque où la royauté, empreinte de toute la force religieuse, représentait la puissance publique et la nationalité; à ce temps, quand le gonfanon aux fleurs de lis s'abaissait dans une défaite lamentable, la France tout entière était en deuil et se disait perdue. Dès que l'on sut le roi captif sous la tente, il n'y eut plus d'armée dans le Milanais; le duc d'Alençon, qui n'avait pas fait tout son devoir dans la bataille, sauva néanmoins l'aile gauche de l'armée en opérant sa retraite précipitée sur la Savoie (1) : la faible garnison de Milan suivit la même route, et les lances destinées à la conquête de Naples s'embarquèrent à Civita-Vecchia (le port d'Adrien) sur les galères de Doria et du sire de Lafayette, prévenus à temps de la catastrophe de Pavie. Ainsi, une semaine après ce sanglant désastre, il n'y avait plus de Français sur le territoire d'Italie, et une empreinte de deuil se manifestait sur ces visages de chevaliers naguère si glorieux de marcher avec le roi à la conquête d'une terre si belle.

Un mouvement d'honneur et d'orgueil de roi avait entraîné François Ier à rendre son épée au marquis de Lannoy plutôt qu'au connétable de Bourbon, son vassal révolté : faute déplorable qui allait peser sur tous les événements. L'armée victorieuse à Pavie n'était pas exclusivement espagnole; plus italienne qu'impériale, elle n'obéissait pas aux ordres de Charles-Quint; seulement l'Empereur l'aidait comme roi de Naples de ses subsides et de ses régiments. Si François Ier eût donc abaissé son épée devant le connétable et le marquis de Peschiere, il eût été prisonnier non point de son rival Charles-Quint, mais de la confédération italienne, avec laquelle il eût été plus facile de traiter, depuis surtout la défection de Venise et du pape Clément VII. Mais un sentiment d'orgueil qu'on ne peut blâmer, parce qu'il partait des entrailles, lui avait fait repousser les hommages du connétable et la supériorité du marquis de Peschiere : il préféra donc se rendre au vice-roi de Naples; et plus le marquis de Lannoy lui témoignait de la considération et de l'estime, plus il se hâtait de le mettre sous bonne garde pour le livrer ensuite à son maître; car, politique habile, Lannoy savait bien qu'il tirerait de cette captivité tout le profit possible pour les intérêts de son Empereur. Respectueux jusqu'à l'exaltation dans ses manières envers François Ier, néanmoins il le mit sous bonne garde au château de Pizzighitone, où il fut sévèrement surveillé, tout en lui laissant une liberté suffisante pour qu'il ne s'aperçût pas que des chaînes d'or attachaient ses mains. En même temps le vice-roi écrivit une longue lettre à l'Empereur sur les résultats de la bataille de Pavie et l'illustre captif qui lui avait rendu l'épée; sollicitant les ordres de son maître pour savoir ce qu'il devait faire du prisonnier : « Quant à lui, il croyait indispensable que François Ier fût transporté en Espagne, car la situation de l'Italie n'était point assez sûre pour qu'on pût laisser le roi de France à Pizzighitone, ou dans toute autre place de guerre, à Pavie ou Crémone. En Espagne seulement il serait en sûreté contre les intrigues des puissances italiennes du pays et particulièrement des Vénitiens. »

Cette lettre confidentielle du marquis de Lannoy révélait surtout les divisions qui déjà le séparaient du marquis de Peschiere et du duc de Bourbon (2).

(1) C'est évidemment au duc d'Alençon, déserteur de la bataille, que s'appliquent ces vers de François Ier :

> Les trop meschans s'enfuyoient sans combat,
> Et entre eulx tous n'avoient pour debat,
> Si n'est fouyr, laissant seure victoire
> Pour faire d'eulx honteuse la mémoire.
> O malheureux ! mais qui vous conduisoit
> A telle horreur, ne qui vous advisoit
> Habandonner fuyans en desarroy,
> Honneur, pays, amis et vostre roy?

(*Poésies de François Ier*, Bibl. Roy., Mss. n° 3065.)

(2) La haine du duc de Bourbon contre le vice-roi se révèle dans toutes ses lettres à l'Empereur. (Bibl. Roy., Mss. Colbert, vol. 71-72, col. n° 153.)

« ... Monseigneur estant icy le vice roy de Naples, M. le marquis de Pesquierre, etc., fut conclud que le d. vice roy devoit mener le roy de France à Naples pour les raisons que vous a dites M. de Rieux; depuis le d. vice roy a fait tout le contraire et mené le roy de France devers vostre majesté. Ce que ay trouvé bien estrange que le d. roy ne m'en a adverty et aussi vos bons serviteurs, de par deça il me faict grand honte tellement qu'en ce pays, il s'en parle en beaucoup de sorte qui n'est à nostre honneur. Monseigneur j'ay grand peur que cette soudaine allée vous pourra faire perdre le pape et Vénitiens et d'autres potentats d'Italye, du roy d'Angleterre. Le d. vice roy m'a laissé icy sans argent et sans moyen de recouvrer des Allemands pour faire l'entreprise de France, je crois qu'il en est bien aise afin d'essayer aucuns appointemens par grande nécessité; et quand il vous plaira m'en ouyr, je vous diray des choses devant luy que connoistrez qu'il a fallu que bien d'autre que luy aye mis les mains à vos affaires. Outre toute cette affaire la plupart du monde pensera que vostre majesté me aura mis en oubly, que ay jamais creu ne croyrai veu vostre bonté et mon loyal service que à jamais sera tel. Monseigneur, je croy à jamais que vostre majesté en fera telle démonstration qui sera en bien et repos de vos affaires et au contentement de vos bons et loyaux serviteurs dont je me mets au rang; celuy de qui je vous parle, je ne m'en suis jamais plaint pour ce que je vois que vostre affaire le requeroit. Je ne vous en parleray plus pour ceste heure, car j'auroys peur monseigneur qu'en parlasse en passion: mais je vous en dis vérité, nous sommes après à envoyer à Rome, à Venise, en Allemagne, en Angleterre pour rompre les grandes suspicions, j'ay fort commencé choses qui me font de petits mouvements, et si je pouvois je irois devers vous, mais je tiens bien mal pour la necessité de vostre service, que sera la fin de ma lettre en vous suppliant très-humblement le prendre de bonne part, etc. De Milan le

Nul n'avait rendu plus de services que le connétable; nul n'avait une renommée de fermeté comparable à celle du marquis de Peschiere; et tous les deux s'accordaient pour accuser le marquis de Lannoy d'un manque de cœur et de courage : « Quoi! à la bataille de Pavie il n'avait osé paraître sur le champ de bataille, il s'était tenu en arrière en désespérant du combat, et pourtant c'était lui qui réclamait les honneurs du triomphe : le roi de France était dans ses mains! Quoi! le lâche Lannoy n'avait pas même gagné des éperons dans les charges de chevalerie; et il devenait l'homme principal, la tête puissante, que l'on comblerait d'honneurs et de dignités! » Le connétable et le marquis de Peschiere voulaient ainsi détourner Charles-Quint d'accorder son absolue confiance au vice-roi de Naples; mais vainement : car le caractère de l'Empereur était d'aimer les esprits politiques qui allaient droit et bien à ses desseins; il pouvait se servir de l'épée de Bourbon, du talent militaire du marquis de Peschiere; mais le vice-roi de Naples était son homme le plus dévoué, le plus intelligent : les autres frappaient, lui négociait. D'ailleurs le marquis de Lannoy n'avait pas manqué d'instruire Charles-Quint des rapports intimes et récents de François Ier avec le duc de Bourbon. Après avoir repoussé le connétable d'une manière hautaine, impérative, François Ier, mieux avisé, avait vu que, dans ce sang de Bourbon, il restait un puissant amour pour la France et bien des dédains pour l'Empereur. L'écuyer Pompérant avait ménagé une entrevue entre le roi et le connétable; et là que s'était-il passé? on avait échangé les espérances de réconciliation et d'un retour dans les belles terres du Bourbonnais et du Forez. Avec le marquis de Peschiere des négociations presque semblables s'étaient engagées; lui était encore plus Italien qu'Espagnol : bien qu'Aragonais d'origine, le marquis de Peschiere s'était identifié depuis longtemps avec les mœurs, les habitudes, les intérêts de l'Italie; et la qualité de chef de l'armée confédérée lui donnait une importance qu'il tenait précisément de l'indépendance de l'Italie; avec lui le roi de France pourrait donc s'arranger encore pour une rançon d'argent ou de quelque valeur territoriale. On voit donc tout l'intérêt que François Ier avait de rester en Italie : captif à Pizzighitone, à Crémone, ou dans toute autre place du duché de Milan, tôt ou tard l'intervention du pape, de la république de Venise aurait amené un traité raisonnable; or, Charles-Quint, qui voyait bien cette conséquence inévitable, voulut l'empêcher par les négociations.

Après la bataille, François Ier s'était adressé, dans une lettre affectueuse et peut-être même un peu abaissée, à la vieille amitié, à la générosité de Charles-Quint. « Sire, lui disait-il, si plustost la liberté par mon cousin le vice roy m'eust esté donnée, je n'eusse si longuement attendu de vous faire mon devoir, comme le temps et le lieu où je suis le méritent; n'ayant aucun reconfort en mon infortune que l'estime de vostre bonté, laquelle s'il luy plaist par son honnesteté, usera en moy l'effort d'estre vainqueur de la victoire, ayant ferme espérance ne voudra me contraindre de chose qui ne fust honneste, vous suppliant juger en vostre propre cœur ce qu'il vous plaira faire de moy, estant seur que la volonté d'un tel prince que vous estes ne peut estre accompagnée que d'honneur et magnanimité. Par quoy s'il vous plaist avoir ceste honneste pitié de moyenner la seureté que mérite la prison d'un roy de France, lequel on veut rendre amy et non désespéré, pouvez estre seur de faire un acquest au lieu d'un prisonnier inutile, de rendre un roy à jamais vostre esclave. Doncques, pour ne vous ennuyer plus longuement de ma fascheuse lettre, fera fin avec très humbles recommandations à vostre bonne grâce, celuy qui n'a aise que d'attendre qu'il vous plaise le nommer, au lieu de prisonnier, votre bon frère et amy. François. Le sieur Hugues de Moncade vous fera, s'il vous plaist, entendre de ma part ce que luy ay requis vous dire, et croire bien au gentilhomme que vous envoyay moy mesme (1). »

A cette humble et lamentable lettre, Charles-Quint n'avait point répondu directement, et le marquis de Lannoy eut mission d'insinuer au roi : « qu'il n'y avait rien de plus généreux que les sentiments de l'Empereur pour sa personne; en lui il trouverait un ami, un frère, presque un allié; mais pour cela il fallait se voir, s'entendre, se toucher; était-il possible de négocier par des intermédiaires? trouverait-on en eux le même dévouement, la même intelligence : qu'il vint donc, illustre voyageur, en Espagne, le plus tôt possible, pour y trouver une royale hospitalité. » En agissant ainsi, le but de l'Empereur était de changer les conditions de la captivité de François Ier. Ce roi, une fois en Espagne, cesserait d'être le prisonnier de la confédération italienne pour l'être personnellement de Charles-Quint, et dès lors sa situation ne serait plus la même. Ces intentions se révèlent dans la correspondance secrète de l'Empereur avec le marquis de Lannoy, où se trouve leur véritable pensée : quelle était jusqu'ici la question réelle depuis la bataille de Pavie? L'Italie, Henri VIII et Charles-Quint s'étaient ligués contre le roi de France;

1er jour de juing, de la main de vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Charles. »

« Monseigneur je vous assure que le vice roy qui a mené le roy de France n'est cause de quoi il est pris. »

(1) Bibl. Roy., Mss. de Béthune, n° 8471.

les événements de la guerre et une bataille perdue mettaient aux mains de ces alliés François Ier. Ce prince était donc prisonnier des confédérés en masse et non point de Charles-Quint exclusivement. Il fallait donc changer cette situation et jeter le roi aux mains de l'Empereur. C'est à quoi le marquis de Lannoy travaillait en entraînant François Ier dans un voyage d'Espagne; résultat d'autant plus facile à obtenir, qu'on déciderait toujours le roi de France par les sentiments généreux, en lui parlant de la fraternité des couronnes, de la grandeur et de la noblesse d'âme de celui qui l'avait si longtemps appelé : *mon bon père et parfait ami*.

Quelle lamentable nouvelle en France quand on apprit la captivité du roi et les irréparables désastres de cette fatale journée de Pavie! François Ier était captif, et à ses côtés avait péri la plus belle des chevaleries : quel deuil dans les castels! que de lamentables histoires! plus de joies, plus de fêtes à Fontainebleau, à Amboise! Le roi est prisonnier! tel fut le cri poussé par tous les cœurs, et dans quelle circonstance encore! Les confédérés avaient attaqué de nouveau la Picardie et la Champagne, et des bandes de luthériens (1) pillards s'étaient répandues sur les bords de la Meuse et jusqu'à l'Aube. Il fallut de dignes exploits pour repousser l'étranger et les sauvages huguenots de la Souabe; la maison de Guise acquit de nobles titres dans les services rendus à la France au milieu des périls qui la menaçaient. Partout il y eut des succès mêlés de revers; cependant tels furent l'énergie et le dévouement de la brave noblesse, que si le désastre de Pavie n'était point survenu, l'ennemi n'aurait jamais atteint les places fortes de l'Artois et de la Picardie. La France se serait défendue elle-même par son ban et son arrière-ban royalement convoqués dans ses périls.

La régente fut prête à succomber sous sa douleur à la nouvelle d'un si lamentable événement; amante de son fils, ne priant Dieu que pour lui, n'ayant de paroles et de pensées que pour lui, quelle tristesse lorsqu'elle le sut captif aux mains de l'Empereur! Néanmoins, comme François Ier, comptant sur la générosité de Charles-Quint, elle lui écrivit dans les termes les plus tendres, les plus doux (2), et Charles-Quint, fort empressé lui-même de manifester ses sentiments généreux, répondit à la régente toujours en termes un peu vagues. Il lui annonçait d'abord « que le roi était en bonne santé, qu'elle n'eût donc point à s'inquiéter; on le traiterait grandement, comme parents se doivent; l'Empereur avait envoyé auprès de lui le comte de Rieux, dans le dessein de préparer une paix désirable pour l'universalité chrétienne. Ensuite, le comte se rendrait auprès d'elle pour lui montrer les conditions raisonnables qui devaient préparer la délivrance du roi son fils. »

Un des premiers actes de la régente pour manifester l'esprit et la tendance de son gouvernement, fut d'associer une commission parlementaire à l'administration publique. On allait avoir besoin d'argent, de subsides, pour la rançon du roi, et l'intervention des parlementaires paraissait indispensable pour amener ce résultat. De concert avec la cour suprême de justice, la reine mère devait inviter les sujets à l'obéissance et aux sacrifices indispensables que la captivité du suzerain allait commander; on était vivement inquiet partout, car on ignorait à Paris comment le roi serait traité, et même s'il n'avait pas succombé à ses blessures. Les compagnons tristement revenus de la

(1) Lettres patentes de la régente qui ordonnent l'exécution d'une bulle du pape du 17 mai 1525, relative aux poursuites à exercer contre les luthériens. Paris, 10 juin 1525. (Regist. du parlement, vol. L, f° 36.)

(2) *Lettre de Louise de Savoie à l'Empereur.* (Autographe, Bibl. Roy., Mss. de Béthune, n° 8471.)

« Monseigneur et fils, après avoir entendu par ce porteur la fortune advenu au roy monseigneur et fils, j'ai loué et loue Dieu de ce qu'il est tombé en mains d'un prince de ce monde que j'aime le mieulx, esperant votre grandeur ne vous fera point oblyer la prochaincté du sang et du ligiage d'entre vous et luy. Et davantaige je tiens pour le principal, le grant bien que peut universellement venir a toute la chrestienté par l'amytié et union de vous deux. Et pour cette cause vous supplie très-humblement, mon dit seigneur et fils, y pancer, et, en attendant, commander qu'il soit traicté comme l'honnesteté de vous et de luy le requiert, et permettre, s'il vous plaist, que souvent je puisse avoir nouvelles de sa santé, et vous obligerez une mère. Ainsi pour vous tousjours nomer, je vous supplie encore une fois que maintenant en affliction soyez père. Votre très-humble mère,

« Loyse. »

*Réponse de l'Empereur.* — Bibl. Roy, Mss de Colbert, 71-72, Serilly, n° 53.

« Madame la régente, j'ay receu vos lettres par le commandeur de Primerose lequel m'a dit des nouvelles du roy, votre fils, et ay esté et suis fort joyeux qu'il est en bonne santé de sa personne présentement libéré du plus grand inconvénient qui s'ensuivoit. Car non-seulement le feray traicter comme honnesteté et grandeur de l'affinité d'entre luy et moy le requiert, mais davantage comme vous dira mon cousin et second chambellan le seigneur de Reux, présent porteur que envoie par devers luy pour le visiter de ma part. J'ay aussy donné ordre qu'il n'ayt faute de chose quelconque touchant sa santé, tout ainsy que voudrois être fait à moy-mesme, aussy ay pourveu vers mon beau frère et lieutenant général en Italie, le duc de Bourbon et le comte de Lannoy mon vice roy de Naples afin que vous pour vostre consolation et moy pour autant qu'il touche aux affaires d'entre le d. sieur vostre fils et moy et mes alliés ayions souvent de ses lettres. Si ne voudrois procéder en continuation de guerre, que premier ne sois mis en mon devoir pour la d. paix, j'ay à ceste cause fait mettre tant en mon nom comme de mes dits alliés résolution par escrit de ce que mon intention estoit de recouvrer comme chose que justement nous appartient, lequel affaire mon d. cousin de Reux vous monstrera et après le présentera aud. roy votre fils, esperant que vous y penserez et ne refuserez chose juste et raisonnable pour le bien et repos de l'universelle chrestienté Madame la régente, nostre Seigneur vous ait en sa saincte garde. Escrit à Madrid le 23e jour de mars.

« Charles. »

bataille de Pavie l'avaient vu frappé d'arquebusade, tomber de cheval et foulé aux pieds. était-il en voie de guérison et avait-on l'espoir de le sauver? Le doute était grand sur ce point, lorsque arriva le maréchal de Montmorency, prisonnier comme le roi, et qui avait obtenu sa rançon. On l'entoura donc, lui, si loyal et si brave, pour avoir des nouvelles du seigneur roi; devant le parlement assemblé, le connétable fit le récit de ce qu'il avait vu : « Prisonnier lui-même et obtenant congé de partir, il s'était adressé au marquis de Peschiere pour demander comme une faveur de saluer son maître, et il l'avait obtenue. Transporté au château de Pizzighitone, on l'introduisit dans une chambre assez vaste où il trouva le roi avec toque de velours et vêtement du matin; il paraissait avoir mal dormi et semblait inquiet de sa situation; toutefois jamais il n'avait un seul moment perdu sa dignité, et on le traitait avec de grands honneurs; des chevaliers se faisaient devoir de le servir avec zèle; en apprenant le départ du connétable pour la France, le roi l'avait prié de dire au parlement d'avoir grande confiance en sa mère et de maintenir tous les sujets en bonne obéissance. »

Le connétable était porteur d'une lettre cachetée, laquelle confirmait la régence en faveur de Louise de Savoie; et de plus des lettres patentes ordonnaient au parlement de nommer une commission spéciale dans son sein, pour donner conseil à madame la régente dans les affaires difficiles. Pour obéir à ces ordres du roi, Louise de Savoie vint elle-même au parlement, le priant de désigner les conseillers en cour chargés de lui octroyer les bons avis dans les périls du royaume; ce qui fut fait par arrêt du 3 avril sans désemparer. Le but que se proposait surtout madame la régente, c'était de déjouer les intrigues qui tendaient à placer le gouvernement dans les mains du duc de Vendôme et d'un conseil des princes du sang. Le parlement, fidèle et dévoué, tout à fait en dehors du parti féodal du duc de Vendôme, sanctionna l'autorité de la régente, dirigée par le chancelier Duprat. Son premier acte fut l'exil du chef des finances Samblançay (1); marchand enrichi, Samblançay avait acquis une fortune immense, et on l'accusait de malversations : c'était, disait-on, haine personnelle de madame la régente contre le surintendant des finances, qui l'avait dénoncée au roi. Le but de la mesure était plutôt d'assurer la popularité du pouvoir, frappant un enrichi des deniers du peuple. Depuis nul ne disputa la régence.

L'esprit du parlement se révèle dans l'édit lancé contre les luthériens qui commencent à se montrer en France; des mesures de violence furent commandées contre les sectaires insurgés; un tumulte des paysans de Souabe, qui se précipitaient dans les provinces en proclamant l'égalité des conditions et l'abolition de la propriété, nécessitait impérativement des rigueurs contre une opinion si impatiente de toute obéissance. En même temps que la cour de justice votait des remercîments au duc de Guise, pour avoir arrêté les dévastations de ces sauvages luthériens, elle enregistrait la bulle du pape Clément VIII contre les réformateurs. Toutes ces mesures se tenaient les unes aux autres, comme une compression de l'esprit de désordre parvenu à son plus haut point.

Ce n'était pas seulement en France que la captivité de François Ier inspirait un vif et lamentable intérêt, mais encore dans les souverainetés chrétiennes de l'Europe; le prince qui montra la plus ardente sollicitude, ce fut Henri VIII, encore l'allié de Charles-Quint. La fraternité qui existait entre les têtes couronnées avait-elle déterminé les démarches de Henri VIII, ou bien étaient-elles provoquées par un mécontentement personnel? Le roi d'Angleterre dut être d'abord un peu blessé lorsque François Ier, prisonnier de la confédération entière, fut traité par Charles-Quint comme son captif personnel, sans prendre garde que l'armée italienne avait obtenu ce triomphe sur le champ de bataille. A ce point de vue, le roi des Anglais voulut agir activement pour préparer des conditions raisonnables de liberté et de rançon. Ces ouvertures furent faites à Charles-Quint par l'organe du cardinal Wolsey, le principal auteur de l'alliance, insistant pour « que tout se bornât à un rachat, stipulé en argent. » Mais alors Charles-Quint n'avait plus autant besoin de Henri VIII et du cardinal Wolsey; la bataille de Pavie avait tellement abaissé la fortune de François Ier que l'Empereur cessait de redouter les efforts simultanés de l'Angleterre et de la France. On aperçoit cette nouvelle situation par les propres lettres de l'Empereur : autrefois il prenait tout moyen de caresser le roi d'Angleterre; son ministre, le cardinal Wolsey, était son meilleur ami, son père; titre au reste que Charles-Quint aimait à prodiguer. Mais depuis la victoire de Pavie, il signait tout simplement Charles sans aucune formule d'intimité. Profondément blessé de cette indifférence, autant que touché de la captivité de François Ier, Henri VIII proposa à la régente, dans une lettre personnelle, de se rattacher par les liens d'une alliance intime, s'offrant au moins comme médiateur nécessaire entre Charles-Quint et le roi de France : « Tout traité, ajoutait-il, n'aura lieu que sous la condition expresse d'une rançon d'argent et jamais par une cession territoriale. » Ainsi la politique de Henri VIII change déjà complétement; il s'y révèle la crainte que l'empereur Charles-Quint, devenu trop puis-

(1) Jacques de Beaune, baron de Samblançay, fils d'un bourgeois de Tours qui, après avoir acquis de grandes richesses dans le com-

sant, ne veuille absorber la domination universelle.

Ce même intérêt inspiré par la captivité du roi se retrouve au cœur du pape Clément VII qui écrit une lettre touchante à la régente de France (1) pour la consoler sur la disgrâce de son fils bien-aimé. Après lui avoir donné la bénédiction apostolique, le pape lui parle de la douleur qui doit l'affaisser, et l'invite à la patience : « lui offrant ses bons offices pour abréger le temps et la douleur d'une royale captivité. » De sorte qu'après la bataille de Pavie, un retour d'opinion s'opère tout entier favorable à la France et à son monarque captif.

Ce qui avait déterminé les Italiens à prendre les armes contre François Ier, c'était moins la haine et le sentiment d'une animosité personnelle, que ce besoin de liberté d'un peuple qui se lève pour secouer l'oppression de l'étranger. Depuis Charles VIII, les Français avaient parcouru en conquérants toute l'Italie, et ils prétendaient la dominer en vertu de la force ou d'un droit successorial; voilà ce qui avait mis les armes à la main aux populations italiennes. Maintenant arrivait la réaction : les Français abattus n'étaient plus à craindre et, dispersés, ils ne pouvaient plus dominer sur l'Italie. Alors se préparait une oppression nouvelle bien plus redoutable, car celle-là avait des racines dans les prétentions antiques de la maison de Souabe : Charles-Quint victorieux n'allait-il pas lui-même dominer l'Italie? Ces princes, ces républiques, ces pontifes qu'il avait naguère tant ménagés, désormais il allait les réduire en poussière pour établir la suzeraineté de la race allemande.

Ces inquiétudes, le pape les avait conçues depuis longtemps. Clément VII n'était pas seulement le chef de la chrétienté et de l'Église, mais encore le représentant de la maison de Médicis, souveraine à Florence. Cette illustre maison, habituée à régner moralement sur l'Italie, était donc menacée par le despotisme de l'Empereur. Venise se trouvait dans la même situation; toujours si prévoyante, elle proposait une ligue offensive et défensive avec le roi de France; persuadée que le triomphe de Charles-Quint était sa ruine, elle savait que le premier désir comme la première volonté des ducs d'Autriche avait toujours été de s'emparer des terres fermes de la sérénissime république, en la reléguant dans ses lagunes. Enfin la maison de Sforza elle-même, élevée dans le duché de Milan par la volonté de Charles-Quint, se montrait impatiente de se séparer de lui, tant ce joug semblait odieux à l'Italie.

A mesure donc que l'ambition de Charles-Quint se révélait, l'intérêt inspiré par François Ier devenait plus vif. On voyait en lui comme le représentant d'une résistance active à cette pensée d'universalité que l'Empereur préparait sans déguisement depuis que la victoire avait mis la force de son côté. Et, chose curieuse dans l'histoire! l'abaissement trop profond de François Ier fait naître de nouveaux obstacles au développement de la puissance de Charles-Quint : car chacun voit que l'équilibre est rompu dans le balancement des forces. On est naturellement porté à donner aide à ce qui est faible sous les coups de votre ennemi. Ce qui est fort devient odieux; et telle était la situation diverse que la destinée avait faite à François Ier et à Charles-Quint.

Aussi l'Empereur mettait-il un grand prix à ne pas laisser plus longtemps le roi de France en Italie, où il pouvait devenir le centre et le lien d'une nouvelle ligue des États, car les Espagnols n'étaient pas en nombre dans l'armée des confédérés. Les Allemands conduits par le connétable de Bourbon, presque tous luthériens, pouvaient se déclarer contre l'Empereur catholique. Supposez maintenant une ligue formée entre le pape Clément VII, les Médicis de Florence, la république de Venise, les Génois, les Sforza eux-mêmes mécontents; supposez aussi que le connétable de Bourbon eût fait son traité particulier avec le roi : alors tous pouvaient se porter au château de Pizzighitone, délivrer François Ier, et faire avec lui un pacte loyal pour l'indépendance de l'Italie. Cela n'était pas seulement une éventualité d'avenir, mais un fait di-

merce, était devenu argentier des rois Louis XI et Charles VIII, fut fait surintendant des finances par ce dernier; Louis XII et après lui François Ier l'avaient maintenu dans cette place.

(1) *Bref du pape Clément VII adressé à la duchesse d'Angoulême.* (Bibl. Roy., Mss. Colbert, 71-72, cot. Serilly, no 53 )

Clemens PP.

« Dilecta, in Christo salutem et apostolicam benedictionem. Quantum dolorem acceperimus et quam animo fuerimus perturbati ex hoc casu acerbo et inopinato qui filio tuo regi præstantissimo, nobis omni amore carissimo, accidit, tuæ prudentiæ est existimare. Sive enim illius studium erga nos et sanctam sedem apostolicam et benedictionem, sive virtutem atque animum dignum illo honore quem gerebat, sive rerum humanarum imbecillitatem variosque et incertos casus cum animo nostro cogitamus, omnia sunt ejusmodi ut magnum in eo detrimentum videatur fecisse hæc apostolica sedes et universa christiana respublica... Atque hæc nos non ideo scribimus quin maximam spem habeamus et filium aliquando tibi et regno Galliæ regem suum et nobis ac sedi apostolicæ nobilissimum principem restitutum iri : quam spem in nobis et Dei bonitas ac providentia et Cæsaris benignitas valde confirmat; sed ut nobilitas tua patienter hoc casum ferendo atque ipsi Deo ultro gratias agendo omnemque suam fidem in eo collocando celerius divinam opem ac clementiam impetrare mereatur. In quo nos quoque nec tibi nec filio tuo decrimus; quantumque et nostræ apud Deum preces et apud optimum Cæsarem valebit authoritas, instabimus et enitemur ut sit filii tui salus ac libertas in pristinum locum restituta. Quod majore cura et studio efficiemus quæ audeamus nunc tibi polliceri. Tu, si quid esse in nobis arbitrare quod opportunum esse possit ad tuum dolorem consolandum atque levatum, ita volumus confidas id totum tibi paratum esse, ut nihil simus gratius habituri quam omnia tibi præstare officia quæ certissima esse testimonia possint nostræ et singularis et propensæ in tuum et filii tui amorem voluntatis. Datum Romæ apud sanctum Petrum sub annulo piscatoris die quarta martii 1525, pontificatus nostri anno secundo. »

plomatique et militaire immédiatement réalisable.

Les inquiétudes de Charles-Quint se révèlent dans sa correspondance avec le vice-roi de Naples. Trop habile pour n'avoir pas étudié profondément François Ier, il sait que, pour le pousser à une résolution, il ne faut pas le contraindre; le mieux est de le prendre par les sentiments nobles, élevés, en lui faisant croire qu'il trouvera cette fraternité des grandes choses, qui peut amener une convention amiable entre parents, amis et têtes couronnées. François Ier a sur la royauté des idées chevaleresques que ne partageait pas l'empereur Charles-Quint, mais que ce prince doit caresser pour l'amener doucement auprès de lui en Espagne. C'est dans ce sens que le marquis de Lannoy parle à François Ier. « En Italie, il y a trop de méfiance, trop d'adversaires et d'intérêts. Charles-Quint ne peut venir le visiter en personne, au milieu de tant d'affaires qui l'accablent. En Espagne on vivrait en frères, en amis, dans une conformité de vues, nécessaire pour la paix universelle. »

François Ier fort ennuyé à Pizzighitone (1), non loin du triste théâtre de la bataille de Pavie, devait souhaiter de quitter l'Italie; avec son entraînement habituel, il espérait que quelques chaleureuses paroles échangées entre lui et l'Empereur finiraient leurs différends. Le voyage d'Espagne fut donc résolu malgré les avis secrets de Venise et de Rome. Dans cette tâche difficile, le marquis de Lannoy ne devait pas seulement convaincre et entraîner François Ier, mais tromper ensuite le connétable de Bourbon et le marquis de Peschiere, car ceux-ci considéraient le roi de France comme un otage aux mains des Italiens et non pas comme un prisonnier de l'Empereur. Lannoy fit répandre le bruit que le roi avait demandé lui-même à visiter Naples, afin de chercher un meilleur climat, une plus douce situation sous un magnifique ciel. « Le voyage se ferait par mer. » Comme il fallait empêcher que les galères de Doria et de M. de Lafayette ne vinssent troubler le voyage et reconquérir le roi, on fit écrire par François Ier lui-même, au grand maître, pour qu'il eût à fournir sept des meilleures galères chargées de transporter le roi, sous prétexte qu'ainsi tout serait français; les autres devaient rester désarmées aux ports de Toulon et de Marseille. « N'était-ce pas un acte de grande confiance que de demander des galères françaises pour transporter le roi? » Faux semblant de générosité! car, arrivé à Gênes, on mit sur tous les navires des matelots espagnols, et le roi n'eut plus aucune liberté de commandement. Tout dépendit du marquis de Lannoy, dont les banderoles flottaient même sur les galères de France.

Ce fut un pénible voyage, car plus on entourait le roi de soins, de gracieuses manières, plus il se sentait en captivité; ce n'est pas la prison matérielle qui tue, mais l'absence de liberté morale, et pour réconforter ce cœur royal, fatalement abaissé, il fut besoin de lui conter les aventures des rois ses ancêtres : « Saint Louis, captif des Sarrasins, le roi Jean prisonnier en la tour de Londres; puis le récit des chroniques; comment tel noble chevalier était tombé aux mains des mécréants, après de merveilleuses prouesses. » Dans ce pénible voyage, ce qui l'affligea le plus profondément ce fut de saluer les côtes de France de loin, sur le pont du navire; aux îles d'Hyères où la flotte s'arrêta un moment, il put voir le gonfanon blanc fleurdelisé flotter sur les tourelles; hélas! le clairon ne sonna point comme au temps plus heureux pour annoncer que le roi était là! il n'y eut ni cris de joie, ni mouvement sur le rivage; nul spectacle ne fut plus lamentable pour un prince qui aimait les fêtes, les pompes et les grandeurs de la royauté. Néanmoins une seule pensée le consolait encore; plein de générosité lui-même, avec les sentiments les plus hauts et les plus élevés, il espérait trouver dans Charles-Quint un abandon royal, pour mettre un terme à sa triste captivité; deux souverains se presseraient la main, traitant d'égal à égal, deux rivaux se réconcilieraient dans des entrevues! Tout cela plaisait à cette imagination vive et ardente, qui ne croyait pas possible la sécheresse du cœur, si malheureusement naturelle à ces grandes têtes politiques qui ne visent qu'à la destinée des États.

Les côtes d'Espagne enfin parurent, et la flotte toucha la terre à la vive joie du vice-roi de Naples. Pendant cette traversée et malgré les précautions extrêmes, il avait craint toujours de voir cingler quelques navires aux fleurs de lis marchant droite-

(1) L'Empereur avait envoyé le comte de Rieux à Pizzighitone pour traiter avec François Ier; ses instructions portaient : 1° renonciation du roi de France à tous droits sur l'Italie; 2° restitution de la Bourgogne; 3° renonciation à toute souveraineté sur la Flandre et sur l'Artois; 4° rétablissement du duc de Bourbon dans tous ses biens en y ajoutant la Provence et le Dauphiné, et ces États érigés en royaume en toute souveraineté pour le duc de Bourbon; 5° payement au roi d'Angleterre de tout ce qui lui était dû par l'Empereur.

Quelque temps après l'Empereur écrit au roi. (Bibl. Roy., Mss. de Colbert, vol. 71-72, cot. Scrilly, n° 153.)

« J'ay receu vos lettres l'une par le sieur de Roeux, l'autre par le sieur de Brion lequel m'a dit sa credence; et le tout bien entendu, se font tant de bons propos et honnestes que la vertu d'un tel prince se doit esperer; mais de vostre part ni de celle de Madame à laquelle vous m'escrivez que vous estes remis ne m'a esté respondu aux moyens que j'avois mis en avant, ni aussy m'a esté fait autre ouverture qui n'est pas le chemin pour parvenir à la paix, laquelle je desire générale et durable pour le service de Dieu et bien de la chrestienté y gardant mon honneur sans fouler le vostre, conservant mes amys et aussi pour vous voir délivrez que lors connoistrez le bon vouloir que j'ay de vous estre et demeurer vray bon frère et amy.

« Charles. »

ment aux galères espagnoles. Si le marquis de Lannoy avait eu affaire à un prince moins loyal en sa parole, vingt fois François Ier aurait pu commander à la galère de prendre la voie de France; mais en ce moment, le roi avait un désir profond de voir Charles-Quint, d'obtenir de lui une paix généreuse et attendue; il croyait au prestige de la parole, à cette grande voix du malheur qui parle aux âmes élevées. En débarquant sur la terre espagnole, le roi se révéla une fois encore dans sa loyauté; les mariniers et les soudards à cette époque ne connaissaient d'autres engagements que la solde : quand la paye manquait, nulle puissance ne pouvait arrêter la révolte dans ces âmes de guerre, fortes au combat, mais avilies dans la pensée. Le vice-roi de Naples était sans argent; il s'éleva donc une vive dispute parmi les matelots; les régiments même espagnols voulurent leur paye, et comme il n'y avait pas un sou dans les coffres, ils se mirent en pleine sédition. Le roi de France pouvait donc conquérir sa liberté en se plaçant à la tête des routiers, ce qui était facile; une simple promesse de payer quelques écus d'or à son arrivée en Provence suffisait aux soldats ameutés. Le roi de France s'en fit scrupule : au lieu de profiter de cette sédition pour lui-même, il l'apaisa par la majesté de son nom et la grandeur de la puissance royale. Il y eut plus d'un coup d'arquebusade tiré contre la petite maison où s'abritait sa tête. François Ier parut sur le balcon de la *posada*, haranguant les soldats qui déchargeaient leur escopette et envoyaient mille balles de droite et de gauche.

Un charme indicible, au reste, se rattachait à la personne de François Ier. Il prenait tout naturellement, et par la seule action de son caractère, une incontestable puissance sur les gens d'armes et les soudards. On disait merveille de lui; pour l'homme de guerre, il y a toujours une irrésistible autorité dans celui qui compte de beaux faits d'armes en sa vie. Au funeste champ de Pavie même, le roi ne s'était-il pas placé en tête des plus braves chevaliers? Si, comme chef et comme général, il avait commis des fautes, si sa témérité l'avait jeté dans des périls inouïs, nul ne pouvait oublier les lances brisées, les armures fracassées, les chevaux percés d'outre en outre par cette royale et forte main qui avait repoussé devant elle une multitude d'ennemis, pressés autour du roi comme les Sarrasins autour de Roland. Le marquis de Lannoy remercia le roi de sa loyale intervention, et néanmoins, par ordre de Charles-Quint, il dut le conduire à la forteresse de Sciativa, au royaume de Valence (1), dans un pays presque désert, château fort étroit, où les rois d'Aragon renfermaient les prisonniers d'État; construction moresque à créneaux, comme les tours de Séville et de Murcie. Là, le prisonnier s'aperçut qu'il devait attendre peu de générosité de son vainqueur : ce ciel d'Espagne, toujours bleu dans ces plaines arides, avait un peu altéré sa santé, et sur ses instances, on le conduisit dans un autre château aussi près de Valence, entouré de forêts; belles terres des vieux Mores, coupées de canaux et de jardins. Le roi, plein des souvenirs de Fontainebleau et d'Amboise, soupirait après le grand exercice de la chasse, le seul qu'il aimât, au son du cor retentissant.

Dans la tourelle de Sciativa, comme dans le château de Valence, il commença ces tristes poésies sur sa captivité, qui respirent les mélancoliques et douces émotions d'amour; les seules que son âme pût éprouver. Il y a dans les travaux de l'esprit une noble et sainte consolation des grandes infortunes, et plus elle est malheureuse, plus l'âme s'élève et s'exalte dans la poésie!

Cependant François Ier invoquait incessamment la parole du vice-roi de Naples, qui lui avait promis une entrevue avec l'Empereur; ce n'était point comme captif qu'il s'était confié à la loyauté et à l'honneur du nom espagnol; s'il avait quitté l'Italie, s'il avait brisé les liens intimes qui l'unissaient avec quelques-uns des confédérés, Venise et le pape, c'est qu'on lui avait dit qu'en venant en Espagne, il pourrait s'aboucher avec son frère et ami l'empereur Charles-Quint; les arrangements qu'on aurait pu faire de loin, on les ferait de près! Etait-ce tenir sa promesse que de renfermer le roi dans la forteresse de Sciativa ou dans un château éloigné de tous rapports avec le conseil de Castille? Les instances du roi devinrent si pressantes, sa tristesse si vive, que Charles-Quint crut indispensable d'appeler enfin le roi de France à Madrid. On traversa donc le beau royaume de Valence, ses routes parsemées de lauriers-roses, par Chinchilla, Albacète, la ville aux couteaux de fin acier, Ocana

(1) François Ier, si étroitement prisonnier, s'adresse aux habitants de son royaume pour les exhorter à l'obéissance envers la régente. — Mss., collect. Colbert, vol. 171-172. — Serilly, no 153.

« Mes amis et subjets; souls la couleur d'autres lettres, j'ay eu le moyen et liberté de vous pouvoir escrire estant seur vous rendre grand plaisir à sçavoir de mes nouvelles, lesquelles selon mon infortune sont bonnes, car la santé et honneur, Dieu mercy, me sont demeuréz saius, et entre tant d'infélicité, n'ay receu plus grand plaisir que de sçavoir l'obéissance que vous portez à Madame en vous monstrant estre vrays, loyaux et bons François. Je la vous recommande tousjours et mes petits enfants qui sont les vostres et de la chose publique, vous asseurant que en continuant en la diligence et demonstration que avez fait jusques icy donnerez plus grand envie à nos ennemys de me delliver que de vous faire la guerre. L'Empereur m'a offert quelque party pour ma delivrance, et ay esperance qu'il sera raisonnable et que les choses bientost sortiront leur effect et soyez seurs que comme pour mon honneur et celui de ma nation, j'ay plustost honneste prison que honteuse fuite; ne sera jamais dit que si je n'ay esté si heureux de faire bien à mon royaume, que pour envie d'estre délivré, je y face mal, estimant bien heureux pour liberté de son pays toute sa vie demeurer en prison. Votre roy. FRANÇOYS. »

et Aranjuez. L'ardent amour de François Ier pour les arts fut réveillé par l'aspect de ces monuments moresques çà et là semés comme des perles d'Asie sur le territoire de l'Espagne, souvenir de la récente domination des Arabes; et cela fit un peu diversion au chagrin qui lui dévorait le cœur.

Enfin le roi salua Madrid. Ce n'était pas Milan, Florence, aux mœurs gaies et rieuses, mais un peuple sombre et fier à la fois, avec ses coutumes sentencieuses et bizarres, qui se drapait dans son manteau; et un roi tout ouvert, tout franc, devait éprouver de la fatigue à la vue de ces fiers Castillans qui ne marchaient que d'après les traditions des ancêtres. Chaque chose était réglée d'avance, chaque rang ponctuellement ordonné; nul ne dépassait ce compassement de la vie qui fait le désespoir des esprits faciles et abandonnés. De là cet ennui de François Ier à Madrid, ce marasme qui prépare sa maladie si dangereuse, parce qu'elle était le résultat de la plus profonde mélancolie. Lui, noble, loyal, aisé, était en présence d'une grandesse qui cherchait à lui montrer ses prérogatives et à lui faire sentir un fatal abaissement. Un jour les grands voulurent que le roi les saluât, avant d'ôter leurs sombreros, et François Ier préféra ne plus voir personne, se contentant de la compagnie intime de quelques serviteurs fidèles et d'un gentilhomme surtout du nom de Montpezat, qui se fit gloire de le servir en varlet comme dans les romans de chevalerie.

Puis ces mœurs demi-moresques, la jalousie des époux et des amants, cette absence de communication dans la vie, ces femmes voilées à la manière sarrasine, cette vie mystérieuse et cachée au fond des palais : tout cela ne convenait pas au caractère de François Ier. Il avait espéré qu'en venant à Madrid, Charles-Quint s'empresserait de visiter un parent, un ami, ou même, si l'on veut, un loyal adversaire. Il n'en fut rien. Sous prétexte qu'il ne fallait pas que l'entrevue des deux monarques fût une cause de discorde publique, en dehors de tout caractère d'aménité et de bonne harmonie, Charles-Quint déclara, avec une effusion un peu jouée, « qu'il n'irait visiter le roi son frère, qu'après que les arrangements politiques permettraient de se serrer cordialement la main. »

François Ier, en arrivant à Madrid, ne reçut de l'Empereur qu'un billet laconique dans lequel il lui disait : « que le marquis de Lannoy était chargé de lui faire tous les honneurs et bon traitement afin de préparer une paix générale pour le bien de la chrétienté. » Et ce billet si vague était écrit dans le dessein évidemment de ne prendre aucun engagement (1) sur les conditions d'un traité que Charles-Quint voulait dicter. Quel ne dut pas être le désespoir de François Ier en se voyant trompé! Qui l'avait engagé à venir en Espagne? Est-ce que lui, le roi de France, n'était pas l'égal de l'Empereur? Est-ce que son blason ne valait pas celui de la maison de Castille? Pourquoi donc se servir d'un intermédiaire? c'était sans doute pour lui imposer la plus dure, la plus inflexible des lois. On lui avait tendu un piége, et de là ce désespoir du roi qui faillit le faire succomber sous les étreintes d'une maladie mortelle.

(1) *Lettre de l'Empereur au roi.* — Bibl Roy, Mss. Colbert, vol. 71-72, cot. Scrilly, nº 153.

« Ce m'a esté plaisir de sçavoir vostre venue par deça pour ce que à cette heure elle sera cause d'une bonne paix générale pour le grand bien de chrestienté qui est ce que plus désire. J'ai ordonné à mon vice roy venir vers moi pour m'avertir de vostre intention et aussy l'ay chargé continuer au bon traittement qu'il vous a faict et serois bien marry que si vous avez esté bien traitté jusques a yci ne le fussiez encore mieux par deça pour vous donner à connoistre le désir que j'ay de vous demeurer, vostre frère et amy.

« Charles. »

## CHAPITRE XXII.

### LA CAPTIVITÉ DU ROI JUSQU'AU TRAITÉ DE MADRID.

Délibérations du conseil de Castille sur la rançon du roi de France. — Première note de François Ier. — Envoi des négociateurs à Madrid. — Ennui et tristesse du roi. — Sa maladie. — Arrivée de Marguerite de Navarre à Madrid. — La convalescence. — Correspondance secrète. — Négociations. — Départ de Marguerite. — Acte d'abdication de François Ier. — Enregistré au parlement. — Motifs qui hâtent le traité. — Discussion des articles. — Signature précipitée. — Méfiance de François Ier dans les derniers temps à Madrid. — Rechute de sa maladie. — Résolution de départ. — Dernière entrevue entre Charles-Quint et François Ier. — Actes secrets au parlement. — Échange des otages. — François Ier est libre.

AOUT 1525 — AVRIL 1526.

Habitué aux heureux caprices de la fortune, l'empereur Charles-Quint n'espérait pas, cependant, un résultat aussi complet que l'immense capture du roi de France; son plus puissant comme son plus hardi adversaire était en ses mains, et certes il faut une magnanimité et une grandeur d'âme peu communes pour ne pas se laisser entraîner vers une politique de victoire, quand l'ennemi est abattu. Charles-Quint vit donc ses efforts couronnés, et dès qu'il eut la confirmation de cette nouvelle, par la dépêche du roi de Naples, il réunit le conseil de Castille pour mettre en délibération le sort du prisonnier et le traité qu'on

pourrait raisonnablement lui imposer. Cette délibération, précieusement conservée, demeure encore aux archives espagnoles : plusieurs avis s'étaient élevés ; la majorité d'abord, conduite par l'évêque d'Osma, confesseur de Charles-Quint, se prononça pour un système modéré, qui donnerait la liberté au roi dans les conditions d'une amitié loyale sans rien imposer qu'une rançon ; l'évêque, invoquant les lois générales de la conscience, montrait à l'Empereur tous les bienfaits qu'un tel système pouvait lui attirer. Mais du sein de la grandesse s'éleva bientôt la dure voix du duc d'Albe, don Frédéric de Tolède, exprimant ici une inflexible opinion de soldat : « Selon lui, on ne fondait pas les royaumes avec des pensées religieuses et des questions chevaleresques, vertu bonne pour un simple gentilhomme, mauvaise pour un roi ; quand on voulait faire durer une monarchie, il fallait l'appuyer sur des bases solides. » Et cette opinion, fermement soutenue, domina bientôt le conseil tout entier, et le duc d'Albe put déclamer à l'aise contre l'esprit de la nation française, inconstante, légère et sans foi (1).

Quand on est le plus fort, les prétextes ne manquent pas, et l'histoire du passé est même une puissance qu'on invoque pour trouver des titres aux prétentions les plus extraordinaires. La monarchie française ne s'était-elle pas développée par la conquête, et par des réunions successives d'États acquis sur ses voisins ? En vertu des prétentions d'héritage ou du souvenir de possession, on pouvait demander contre cette monarchie la rétrocession de plusieurs provinces, et le conseil de Castille n'y manqua pas. Charles-Quint, héritier de la maison de Bourgogne, pouvait réclamer les droits de cette jeune Marie, l'héritière du duc, presque violemment dépouillée par Louis XI. Ce que la force ou la ruse avait arraché à l'aïeule de Charles-Quint, les malheurs de la guerre devaient l'enlever également à François Ier captif, c'était justice ; par le même motif on pouvait lui demander la renonciation à toute suzeraineté sur la Flandre. Les droits de François Ier sur l'Italie n'étant pas mieux fondés, le conseil de Castille exigeait une renonciation formelle à toutes les prétentions sur Milan, Gênes, Naples. Le duc de Bourbon avait vu par un jugement inique ses biens confisqués, son patrimoine réduit ; or, pour le mettre à l'abri contre les caprices d'une suzeraineté arbitraire, on devait créer à son profit une couronne indépendante désormais sans hommage, et son patrimoine serait agrandi du Dauphiné et de la Provence. Autrefois n'y avait-il pas eu des rois de Provence, féodaux de l'Empire ? Enfin, comme rançon et pour compenser les frais de la guerre, la France payerait toutes les dettes contractées par Charles-Quint envers Henri d'Angleterre.

Ainsi fut arrêtée la délibération du conseil de Castille. L'évêque en vain fit entendre quelques sentiments généreux, des paroles de douceur et de mansuétude, l'Espagne voulut profiter de la victoire dans toutes ses conséquences. Comme l'Empereur craignait de se laisser influencer par l'action personnelle du roi de France, il soutint que tout devait s'accomplir par intermédiaire, parce qu'il n'était pas de la dignité des deux souverains de se voir autrement que pour se donner des marques de loyauté et d'amitié chevaleresque, c'est-à-dire après que les intérêts auraient été arrangés. Ces conditions tristes et inflexibles excitèrent dans l'âme de François Ier le plus fatal chagrin ; il vit bien que trompé, entraîné par le marquis de Lannoy, il n'avait rien à espérer de la générosité de son adversaire. Le roi en écrivit à sa mère la duchesse d'Angoulême ; et comme Charles-Quint s'obstinait à ne point traiter en personne, le roi invita le parlement à désigner lui-même des négociateurs qui examineraient les clauses inflexibles qu'on imposait à son malheur. Ces députés immédiatement nommés furent Jean de Selves (2), premier président du parlement de Paris, l'évêque de Tarbes, Gabriel de Gramont (3), et l'archevêque d'Embrun, François de Tournon (4) ; tous trois hommes calmes, modérés et capables d'exercer une certaine influence sur l'esprit espagnol.

Ces négociateurs arrivèrent à Madrid au moment où le roi captif, profondément attristé, éprouvait les

(1) « Ceux qui entendent bien les affaires du gouvernement, ne fondent pas les royaumes, les États et les monarchies sur des bienséances et des honnêtetés qui ne sont autre chose que de l'eau bénite de cour, mais sur de bonnes maximes de politique. Les intérêts du prince doivent servir de loi, et l'emporter au-dessus de tout ce qu'on appelle générosité. La civilité, l'honnêteté et la générosité sont des vertus bonnes pour un simple gentilhomme et pour la société civile, mais ce ne sont pas les vertus d'un souverain. Pour faire durer les monarchies il faut regarder à l'avenir et à des choses plus réelles et plus solides. Ces apparences de générosité sont comme le soleil de Mars, qui disparoît au moment qu'il paroît plus lumineux. Des courtisans peuvent bien être d'avis de donner la liberté au roi, mais non pas ceux qui gouvernent les États et les empires. Nous devons considérer que les François sont une nation inconstante, légère et sans foi, de sorte que si nous ne prenons de bonnes mesures, ils se moqueront de nous, et appelleront lâcheté ce que nous nommerons générosité. » (Les détails de ce conseil sont conservés aux archives espagnoles de Simancas, n° 367.)

(2) Jean de Selves, conseiller au parlement de Paris, fut nommé en 1507, par Louis XII, premier président de celui de Rouen, puis de Bordeaux. François Ier l'appela à Paris pour y remplir la même charge.

(3) Gabriel de Gramont, d'une maison illustre de Navarre, était fils de Roger de Gramont, ambassadeur à Rome sous Louis XII ; pourvu d'abord de l'évêché de Couserans, il passa à celui de Tarbes en 1522.

(4) François de Tournon, né en 1489 à Tournon, en Vivarais, prit l'habit de chanoine de Saint-Augustin en 1701, dans le monastère de Saint-Antoine en Dauphiné ; après avoir reçu l'abbaye de la Chaise-Dieu, il fut nommé, à peine âgé de vingt-huit ans, archevêque d'Embrun.

premières atteintes d'une cruelle maladie. Vivant presque isolé à Madrid avec les deux dignes chevaliers Chabot, comte de Brion, et le maréchal de Montmorency, il éprouvait le mal du pays, loin des siens, de sa famille et de sa patrie. Ensuite, tout à fait déçu dans ses espérances, l'amertume dévorait son cœur; Charles-Quint n'était qu'à douze lieues de Madrid, aux états de Tolède, et il ne daignait pas venir visiter un roi malheureux, qui accourait lui presser la main de chevalier à chevalier. Déjà dans sa captivité du château de Pizzighitone ou à Valence, entouré des souvenirs de la domination moresque, François Ier s'était livré à son goût pour la poésie; nourri de la lecture des romans, des grands poëmes du moyen âge et des chroniques, le roi trouvait une certaine consolation à se rappeler les souvenirs de la grande époque, il redisait ses malheurs en vers et en prose; plusieurs des poésies qui nous restent ont été écrites pendant la captivité; il s'y révèle du chagrin, de l'amertume, et comme c'était l'esprit du temps, le poëte s'entretient des champs, de la campagne, des pastourels, des bergerettes, et de l'amour qui dominait tout dans l'existence d'un gentilhomme.

Cependant, à cette lutte morale contre sa mauvaise fortune, les forces du roi s'étaient épuisées; au commencement de l'hiver il tomba sérieusement malade, sans autre cause première et révélée que la douleur intime et le chagrin qui creusent de longs sillons et des rides profondes. Cette nouvelle bientôt se répandit, elle vint jusqu'à la cour d'Amboise, et aussitôt la duchesse d'Alençon, cette sœur tendrement aimée, se décida à faire le voyage de Madrid. Nulle compagne n'avait l'âme plus douce, et cette faculté rieuse de guérir une plaie plus morale que physique. Jeune et spirituelle princesse, sa présence à Madrid opéra une révolution dans l'esprit du roi, et presque dans l'âme de Charles-Quint, qui l'accueillit avec les plus grands honneurs. Le soir, dans les ennuis de la solitude, Marguerite récitait des vers, en composait à l'honneur de la France; éprise des poésies et des romans du moyen âge, elle aimait à rappeler au roi les histoires de la patrie; et ce frère aimé l'écoutait, folâtrait avec elle d'une manière si gracieuse, qu'on eut tout espoir de guérison. A ce moment on apprit que Charles-Quint, qui avait refusé jusqu'alors de visiter François Ier, accourait de Tolède; les paroles persuasives de Marguerite avaient, disait-on, opéré ce merveilleux changement. D'autres motifs plus graves déterminaient cette démarche.

Qu'aurait dit l'Europe, si le roi de France était mort à Madrid sans que l'Empereur daignât le visiter? Le pape, Henri VIII, toutes les têtes couronnées se seraient indignées de ce traitement sauvage! Un motif même plus intéressé encore déterminait Charles-Quint à préserver les jours de François Ier; captif, le roi de France, pour sa rançon, donnerait de l'argent, des provinces; une fois mort, au contraire, la loi de l'hérédité appelait le Dauphin; et ce prince, devenu roi, n'aurait plus à s'inquiéter des stipulations de Madrid; alors tout le bénéfice de la victoire de Pavie était perdu. Ces calculs durent être faits par le conseil de Castille avant la résolution de l'entrevue : un matin, on annonça que l'Empereur venait visiter le roi; Charles-Quint entra sans cérémonial dans la chambre où se trouvaient le maréchal de Montmorency debout, la duchesse d'Alençon assise au chevet de son frère alité, et le comte de Brion près de la porte. L'Empereur, seulement suivi de deux pages, relevait sa petite taille par le port de sa tête et la dignité de son maintien; un peu boiteux, il s'appuyait sur le plus jeune de ses pages, gracieux enfant des Castilles. Il fut, pour François Ier, plein d'une douce amabilité, il lui répéta « que la maladie n'étant heureusement plus rien, il dépendait de lui de faire cesser une captivité qu'il déplorait lui-même, comme son bon frère et ami. » Le roi de France lui tendit la main, en déclarant « qu'il n'attendait pas moins de sa loyauté et de son honneur. » Depuis ce moment la santé de François Ier se rétablit à vue d'œil; il reprit sa gaieté, son goût de chasse, ses dissipations, et, comme si la présence de sa sœur chérie avait réveillé ses goûts de poésie, le roi composa de concert avec elle des sonnets, des madrigaux, des vers, qu'ils aimaient tous deux à réciter le soir pour charmer la convalescence.

Cependant les questions politiques n'allaient pas aussi vite que le rétablissement de la santé du roi; malgré toutes ses politesses empressées et ses témoignages d'amitié (1), Charles-Quint n'en conservait pas moins le désir et la volonté d'obtenir la meilleure rançon possible et les plus grands avantages de l'événement heureux qui avait mis le roi de France dans ses mains : s'il abandonnait quelques-unes des conditions imposées à l'égard du connétable, il insistait pour obtenir la Bourgogne, la Flandre, et surtout la renonciation formelle à tous les droits du roi sur l'Italie. Ses instances devinrent si vives qu'il naquit au cœur du roi une résolution très-noble, et dont les traces ont été récemment trouvées dans les registres du parlement de Paris. Auprès de sa sœur, fière et digne, François Ier ne devait puiser que de belles in-

(1) L'Empereur s'informe toujours avec une grande sollicitude de la santé de son royal prisonnier; il lui écrit de sa main. — Bibl. du Roi, Mss. de Colbert, vol. 71-72, cot. Serilly, no 153.

« Monsieur mon frère, puisque je n'aye le loysir de vous veoir si souvent que je voudrois, j'envoye mon vice roy de Naples vous visiter et vous prier que par luy me faciez sçavoir de vostre bon portement, lequel désire, et ne fais doubte, avant tout desir, estre vray bon frère et amy. CHARLES. »

spirations; et il lui remit un acte authentique par lequel il renonçait, lui, au titre de roi de France, de manière qu'il n'était plus qu'un simple gentilhomme prisonnier à Madrid; le gouvernement n'étant plus dans ses mains, il ne pouvait dès lors plus rien concéder, se sacrifiant ainsi personnellement à l'intégrité et à l'honneur de la France. Cet acte secret est conçu dans les termes d'une résignation admirable. « Comme le roi éternel régnant par puissance invincible sur le ciel et la terre, nostre sauveur et rédempteur Jésus-Christ, chef de toutes les puissances célestes et terrestres, et au nom duquel chacun doit baisser et incliner la tête, et fléchir le genou, ait donné forme et exemple d'humilité à tous les rois, et princes chrétiens en soi humiliant devant Dieu son père, et par amour inestimable ait fait oblation et sacrifice tant de son corps que de sadite volonté..., désirant de tout nostre pouvoir, en toutes choses, suivre nostre chef, seul guide, protecteur et patron de Nous et de nostre Royaume de France très-chrétien; et reconnoissant les grandes grâces qu'il nous a généralement et particulièrement faites, en nous mettant en ce monde et appelant au titre de roi très-chrétien, pour conduire, régir et gouverner le très-noble, et en toutes vertus l'excellent peuple françois, pour la paix et tranquillité duquel avons voué et dédié à Dieu nostre personne, vie, force et volonté (1), étant tout à faict résolu, moyennant sa grâce et vertu, prendre en gré sa discipline paternelle; puisqu'il lui a plu nous envoyer captif, après avoir perdu une bataille où nous avons mis nostre personne en grand danger de mort, pour vouloir chasser nos ennemis de nostre royaume, qui l'avoient iniquement envahi, et rejeter la guerre hors, pour après pouvoir parvenir à une bonne paix, au repos de la chrétienté, que pour intention seule de reconquérir les terres qui de droit nous appartiennent, et desquelles nous avons naguère esté injustement déchassés et dépossédés; et après avoir été en icelle bataille, nostre cheval tué sous nous, et avoir plusieurs de nos ennemis en grand nombre convertis leurs armes sur nostre personne, les uns, pour nous tuer et occire, les autres, pour en faire proie et butin, et qu'il lui a plu, par sa bonté et clémence, en tel et si extrême danger, nous sauver la vie et honneur, que nous estimons bénéfice commun à nous et à nos subjetz; encore avons-nous depuis nostre prison et captivité, après avoir esté mené et conduit en divers lieux, par mer et par terre, esté mis et réduit ès mains de l'élu Empereur, roi de Castille, duquel comme de prince chrétien et catholique nous avions jusqu'à présent espéré humanité, clémence et honnesteté, attendu mesmement que sommes à lui prochain en consanguinité et lignage, et d'autant plus ladite humanité attendions-nous et espérions de lui, que nous avons porté dans la prison une griefve maladie, et telle que nostre santé et guérison étant à tout désespérée, Dieu, en continuant envers nous ses bénéfices, nous a remis sus et comme ressuscité de mort à vie, en laquelle extrémité de maladie n'avons toutefois en rien comme le cœur de l'Empereur estre aucunement ému à notre délivrance et conséquemment au bien de paix et repos de la chrestienté qui s'en pouvoit ensuir, encore que par les ambassadeurs à lui envoyés par nostre très-chère et très-amée dame et mère, régente de France. Après lui avoir suffisamment montré les querelles qu'il prétend avoir contre nous et la couronne et maison de France, n'estre en aucune manière raisonnables et fondées en justice, lui ayant esté faites plusieurs grandes offres pour parvenir à notre délivrance et au bien de la paix, et depuis nostre très-chère et très-amée sœur unique, la duchesse d'Alençon et de Berry ayant pris la peine et travail de venir par mer et par terre vers ledit Empereur, et lui avoir fait les plus honnestes et gracieuses remontrances dont elle s'est sçu adviser pour l'engager à faire acte d'honneur et d'humanité, requérant amitié et à lui alliance par mariage de nous et de nostre très-cher et très-amé fils le Dauphin avec ses sœurs et nièce, et néanmoins, outre et par dessus les autres offres faites par les princes, ambassadeurs de nostre dite dame et mère, a offert de rechef plusieurs grandes choses, et plus que ne doit porter et mériter la rançon du plus grand prince du monde, avec alliance, paix et amitié. Néanmoins le dit Empereur n'a voulu entendre nostre délivrance, jusqu'à ce qu'il eust en ses mains la possession du duché de Bourgogne, comté de Macon et d'Auxerre et Bar-sur-Seine, avec plusieurs autres aussi grandes et déraisonnables demandes, desquelles, après estre en possession, estoit content de nous délivrer et de ce bailler otage et remettre la querelle qu'il prétend à la dite duché, à la connoissance et jugement des arbitres élus par le consentement des parties, lequel parti, comme déraisonnable et grandement dommageable à nostre royaume et bons et loyaulx subjets, n'avons voulu accepter, ains plutost délibéré et résolu porter et endurer telle et si longue prison qu'il plaira à Dieu que nous portions... Pour ces causes et autres bonnes et grandes considérations que Dieu le créateur fait et cognoist, le tout à son honneur, louange et gloire, à ce nous mouvans, voyans pour cette heure ne nous estre permis par honneste composition, sortir hors du lieu où nous sommes et retourner en nostre royaume, où nous désirons tou-

(1) Au moment où cet acte de renonciation était rédigé, la gracieuse duchesse d'Alençon ne cessait de voir et de solliciter Charles-Quint. Il résulte de la correspondance manuscrite de cette princesse que l'Empereur voulait toujours la voir seule et sans témoins; ce

tefois l'administration de la justice estre cependant faicte et confirmée à nos subjets, comme la raison veut et requiert, et que nous pourrions faire si nous y estions en personne; sçavoir faisons à tous présens et advenir que par bonne et meure délibération du conseil, nous avons voulu, ordonné et consenty et par édict perpétuel et irrévocable, voulons, ordonnons et consentons et tel est nostre plaisir, que nostre très-cher et très-amé fils, François Dauphins duc de Viennois, nostre vray et indubitable successeur par la grâce divine, nai et appelé après nous à la couronne de France, soit dès à présent déclaré, réclamé, tenu et reputé roy très-chrétien de France, et comme roy, couronnez, oingt, sacré avec et en gardant toutes les solennités requises et accoustumées et à lui seul, comme à vray roy et indubitable, tous nos autres très-chers et bien amés enfans masles, femelles, ses frères et sœurs nos très-chers et très-amés parens princes de nostre sang, les archevêques, évêques, chapitres, abbayes, prélats, nobles et peuples de France, ayant recours comme à leur roy et vray seigneur et prince, et comme roy, le tiennent, reçoivent et traictent, en luy obéissant entièrement et à ses commis, officiers et députés, comme ils ont faict par cy-devant à nostre personne estant à nostre royaume. » Or, par cet écrit si noblement rédigé, la captivité du roi n'était plus qu'un fait ordinaire et presque sans importance. Sacrifice pur et grand qu'il faisait à la chose publique par l'abdication! Simple particulier, désormais il vivait à Madrid, et Charles-Quint n'aurait plus intérêt à le persécuter et à le détenir. La duchesse d'Alençon partit glorieuse du noble désintéressement de son frère, car elle était fière de lui, fière de la dignité de sa couronne.

A Paris la ville était tout inquiète de savoir des nouvelles du roi; de temps à autre venaient quelques messagers, porteurs de lettres, et il en arriva une du sieur Babou (1), qui annonçait la convalescence de

que put obtenir Marguerite, c'est que sa dame d'honneur tiendrait le bouton de la porte drapée (manuscrit communiqué par M. Champollion).

(1) *Lettre du sieur Babou, trésorier de l'épargne et receveur général des finances, à madame la régente.* — Mss. de Colbert, vol. 71, T. 72, coté Scrilly, n° 53.

« Madame, depuis le partement de Commeraye le roi a tousiours continué en son amendement, lequel je ne vous sçaurois mieux certifier que par le partement de madame vostre fille laquelle connoist et veoit le d. sieur estre si bien qu'elle l'abandonne demain pour s'en aller à Tolède pour suivre ses affaires desquelles ainsy que l'on peut juger par les conjectures, l'issue sera à vostre intention et désir. Le vice roy de Naples vint mercredy icy de par l'Empereur pour veoir et visiter le roy et luy apporta une lettre du d. sieur Empereur et une autre à ma dite dame vostre fille laquelle je vous envoye pour veoir la gracieuseté dont il use qui est pour tousiours asseuré que les choses viendront au plaisir de Dieu à bonne fin. Le vice roy partit hier pour retourner devers le d. Empereur et peu après luy partirent messieurs d'Embrun et premier président pour aller à Tolède préparer la venue de ma dite dame vostre fille, laquelle est délibérée de tant presser et solliciter qu'elle espère plustost que vous ne pensez vous rendre fils et fille et se consoler avec vous, Madame, de la grâce que nostre Seigneur vous a faicte de le vous avoir saulvé d'une sy extrême maladie que celle qu'il a eue qui a esté telle que vous dira ce porteur avec les autres choses commises à la créance. Madame, je prie nostre Seigneur qu'il vous donne très-bonne et très-longue vie. Escrit à Madrid ce premier jour de octobre.

« *Signé :* Babou. »

Le parlement, dès que le roi est captif, exerce les actes du gouvernement politique. On peut en suivre l'histoire dans ses registres.

« La cour a ordonné qu'elle vaquera demain pour aller en procession généralle en forme de cour partant de la saincte chapelle à Nostre-Dame de Paris, où sera portée la vraye croix pour aller rendre grâce à Dieu de la santé qu'il a donnée et restituée au roy et pour le supplier que son plaisir soit le remettre bientost en bonne santé et liberté en son royaume. »

*Extrait des registres du parlement*, octobre 1525.

« Ce jour de rellevé sont venus en la grand cour du palais de céans quatre personnes à cheval déguisez contrefaizans les postes, ayant des chappeaux verds en leurs testes que l'on dit estre montés à cheval à la porte Saint-Michel, et sont venus courans par les rues jusques au dit palais où ils ont crié et publié certaines rimes contenant en substance que le roy estoit mort et que madame régente en France en avoit grand déconfort; que les sages le celoient et qu'il falloit que les fols le declarassent et publiassent et plusieurs autres choses, contre l'honneur du d. seigneur et de mad. dame et de la maison de France... et se sont après retirés courans par les rues jusques à Nostre-Dame-des-Champs où ils sont descendus, et on a mis gens après pour sçavoir qui ils sont depuis fut ordonné par la cour au bailly du palais d'informer du fait susdit. »

*Lettre du premier président Jean de Selves au parlement.* (Registre du parlement.)

« Messieurs, considérant le grand ennuy que pouvez avoir conceu sçachant la griefve maladye du roy, il m'a semblé vous devoir escrire la convalescence et guerison pour consoler la compagnie. Je l'ay creu par le jugement de deux de ses medecins et autres deux de l'Empereur sans espérance et avec ce tous les signes de mort estoient, car demeura aucun temps sans parler, veoir, ne oyr, ne connoistre personne. Il y a aujourd'huy huict jours que madame la duchesse fit mectre en état tous les gentilshommes de la maison du roy et les siens ensemble ses dames pour prier Dieu, et tous receurent nostre Créateur, et après fit dire la messe en la chambre du roy et à l'heure de l'eslevation du saint sacrement, Mons. l'archevesque d'Ambrun exhorta le roy à regarder le saint sacrement, et lors le d. sieur qui avoit esté sans veoir et sans ouir regarda le saint sacrement, et leva les mains, et après la messe mad. la duchesse luy fit presenter le d. saint sacrement pour l'adorer et incontinent le roy dit : « C'est mon Dieu qui me guerira l'âme et le corps; je vous prie que je le reçoive, » et à ce qu'on luy dit qu'il ne le pourroit avaller, il respondit que sy feroit, et lors mad. la duchesse fist departir une partie de la saincte hostie laquelle il recent avec la plus grande componction et d'onction qu'il n'y avoit cœur qui ne fondit en larmes; mad. dame la duchesse recent le surplus du d. saint sacrement et de cette heure-là, il est tousiours allé en amandant et la fièvre qui luy avoit duré vingt trois jours sans lascher, le laissa, tellement qu'il est hors de tout danger. Messieurs, après la convalescence du roy, mad. la duchesse partira demain de Madrid pour venir en ceste ville devers l'Empereur, et esperons au plaisir de Dieu que la délivrance du roy et la paix universelle s'en ensuivra. Escrit à Tolède, le premier jour de novembre 1525 Votre très-humble serviteur et frère,

« Jean de Selves. »

notre sire et l'espérance qu'il serait délivré dans peu de temps. La régente s'empressa de donner avis au parlement de cette bonne nouvelle. La cour toujours pieuse, toujours dévouée aux choses chrétiennes, ordonna qu'une procession générale serait faite à la Sainte-Chapelle, vers laquelle on porterait les reliques de la vraie croix : « pour rendre grâce du recouvrement de la santé de notre sire. »

Néanmoins les alarmes ne cessaient d'être grandes; aux registres du parlement on trouve une curieuse anecdote sous la date du 18 octobre 1525; il vint à la grande cour du palais quatre personnes à cheval, contrefaisant les courriers avec vêtements de deuil, et ils crièrent et publièrent des vers contenant en substance que le roi était mort, et ajoutèrent plusieurs choses inconvenantes pour l'honneur de la couronne, sorte de conjuration favorable, on le croit, au parti féodal du connétable de Bourbon et de Charles-Quint. On voulait, en supposant la mort du roi, s'emparer du gouvernement de l'État contre madame la régente. La cour fut bientôt rassurée, car son premier président, M. de Selves, un des envoyés à Madrid, écrivit lui-même que le roi était en pleine convalescence; et quelques instants après une autre lettre du premier président à la régente lui annonça que les négociations allaient à bien et qu'on aurait un résultat favorable à la couronne.

Le président de Selves, en effet, le chef des députés à Madrid, arrivait enfin à un traité, et voici dans quelles circonstances : pour éviter la trop grande influence de François Ier sur la paix, et se réserver surtout la liberté de dicter les conditions, Charles-Quint avait fixé le lieu des conférences à Tolède, la ville du vieux palais des rois, et où l'Empereur venait de réunir les cortès. Là s'étaient rendus le premier président de Selves, l'archevêque d'Embrun, députés de la reine mère, auxquels s'était joint le maréchal de Montmorency, envoyé par le roi captif. Avant de commencer les conférences, les députés s'étaient spécialement adressés à la générosité, à la grandeur d'âme de Charles-Quint; les archives de la maison d'Autriche possèdent encore cette humble supplication pour appeler mansuétude et miséricorde de l'Empereur, dans cette crise que la fortune faisait subir à François Ier. Le président de Selves surtout rappelait les beaux traits de l'antiquité; c'était tour à tour l'histoire sainte et profane, Rome et la Fable, les romans de chevalerie et les chroniques. Cette tête du parlement toute farcie de l'érudition de l'époque, devenait l'expression de ce chaos qui marquait la renaissance. C'était mal connaître Charles-Quint; de pareilles prières n'allaient ni à son cœur, ni à sa tête plus froide encore que son cœur. Dès qu'il tint François Ier en son pouvoir, sa résolution fut prise, et il ne s'en démentit pas un seul moment. En politique il est toujours des raisons même pour justifier la violence, et l'Empereur s'était fait une certaine logique qui expliquait parfaitement ses rigueurs et son inflexibilité à l'égard du roi de France. Ces motifs se révèlent dans les procès-verbaux des conférences rédigés entre les députés de la régente pour arrêter les conditions de la paix de concert avec les délégués de Charles-Quint, le comte de Nassau, le chancelier Guatimara, le seigneur de Baurin, et un peu plus tard le vice-roi de Naples, marquis de Lannoy. Les raisons que développent les députés de l'Empereur, et surtout le chancelier, sont tout à la fois historiques et politiques; ils se défendent contre cette idée que Charles-Quint commet une injustice en demandant la cession de divers territoires au roi captif; le chancelier développe au contraire cette pensée « que son maître aurait bien autre chose à réclamer par droit d'héritage et de justice : s'il allait à la rigueur, est-ce que le Languedoc et la Provence n'appartenaient pas à Charles-Quint, comme héritier des Empereurs et suzerain de leur fief? Rien de plus incontestable que ses droits sur la Bourgogne, que Louis XI avait réunie à la couronne par une usurpation manifeste. » A tout cela le premier président de Selves répond par la prescription, selon le *jus civile et romanum*, et surtout en invoquant les traditions chevaleresques des romans et des vieux preux, la lecture favorite de François Ier. Le président de Selves puise des arguments même dans les récits de la bataille de Roncevaux, et les malheurs arrivés à Charlemagne.

Comme c'est un parti pris d'imposer à François Ier la cession préalable de la Bourgogne, ces conférences n'aboutissent qu'à faiblement diminuer quelques-unes des prescriptions impératives résolues par le conseil de l'Empereur. Le traité fut spécialement achevé par l'intervention du marquis de Lannoy et du connétable de Montmorency; le premier président de Selves et le chancelier de l'Empereur se fussent perdus dans des subtilités indéfinies comme gens de palais, si le connétable et le vice-roi de Naples n'eussent mis un terme à ce débat. Il y a souvent bien des motifs de rapprochement entre deux loyales épées, entre deux nobles et franches convictions. Le vice-roi de Naples exerçait une grande influence sur Charles-Quint; et le maréchal de Montmorency était le plus écouté des serviteurs de François Ier. Tout le monde désirait voir finir une royale captivité pesante et difficile même pour l'Empereur, et qui jetait sur sa personne quelque chose d'odieux et de profondément déplorable. Le traité signé à Madrid était dur; mais enfin François Ier obtenait la liberté, le premier de ses vœux, la plus ardente de ses prières. Cette liberté il l'achetait par la cession de tous ses droits, de toutes ses prétentions sur l'Italie, sur Gênes, sur Milan, sur Naples même : belles terres que les chevaliers de France avaient tant

rêvées. Par le second article, le roi de France cédait également la Bourgogne, ce duché acquis par la haute politique de Louis XI, comme un lien commun entre les provinces de Flandre et de Franche-Comté. Le gonfanon espagnol s'élèverait encore une fois sur Dijon, la belle cité. En même temps renonciation de la part du roi à la suzeraineté de Flandre et de l'Artois, et aux protections politiques accordées à la Navarre, au duc de Gueldre, au duc de Wurtemberg et même au brave et digne Guillaume de la Marck, le fier seigneur qui avait commencé la guerre. En Italie, le roi de France devait renoncer à ses alliances; et désormais l'Empereur, maître d'agir partout, pourrait réprimer la révolte, dompter les populations, amener enfin pour lui-même la domination universelle.

Charles-Quint suivit la méthode habile de se rattacher d'intimes alliés en n'abandonnant aucun de ceux qui avaient suivi ses drapeaux : tels étaient le connétable de Bourbon et le prince d'Orange. Sans doute il ne pouvait pas imposer les dures et inflexibles conditions que dans l'origine il avait demandées à François Ier pour le duc de Bourbon rebelle. Les choses ayant changé de face, il ne s'agissait plus de créer une royauté indépendante pour le connétable; mais le traité imposait la restauration absolue du prince rebelle dans tous ses domaines, et même un agrandissement de puissance en sa faveur; et avec lui tous ceux qui avaient suivi son drapeau, arboré son étendard, devaient également rentrer dans leurs biens, dignités et pouvoirs. Le prince d'Orange, dépouillé par arrêt du parlement, possesseur de grands fiefs sur les confins de la Provence, fut également rétabli; et le traité de Madrid déclara qu'il serait rendu à sa plaine suzeraineté (1). Ensuite étaient stipulées les rançons d'argent; et ici l'habileté de Charles-Quint fut de mettre en hostilité, par une stipulation curieusement étudiée, Henri VIII et le roi de France. Dans les guerres actives, plus d'une fois l'Empereur avait eu recours pour ses besoins à Henri VIII, le prince le plus riche en sterlings et en écus d'or; et sa dette envers les Anglais s'élevait à six cent mille écus. Eh bien! cette dette, n'était-il pas d'une grande habileté de la mettre sur le compte du roi de France, de telle sorte que ce contrat d'intérêts ne pût jamais permettre aux deux princes de se rapprocher dans une paix sincère, chose tant redoutée par l'Empereur? Enfin, pour donner à ce traité une empreinte de fraternelle amitié, François Ier, à peine veuf de Claude de France, promettait d'épouser la reine douairière de Portugal, la sœur de Charles-Quint : comment l'Empereur serait-il soupçonné d'imposer des conditions impératives et forcées à un prince qui se rapprochait si intimement de sa famille?

Tel fut le dur traité qui rendait la liberté au roi de France. C'était à Tolède qu'il avait été préparé sous la volonté impérative de Charles-Quint, alors renfermé dans un royal monastère, et dictant ses conditions et ses lois à son prisonnier. Il y eut cela de particulier dans cette grave affaire, que ni le roi de France ni l'Empereur n'étaient convaincus de l'efficacité et de la sincérité de ce traité. Charles-Quint semblait avoir le sentiment intime que ces conditions inflexiblement imposées à un prince captif ne l'obligeaient pas en conscience; il revenait donc toujours à cette question : Ce traité sera-t-il fidèlement exécuté? Et de son côté, François Ier au moment où il apposait son scel à la triste convention, faisait parvenir au parlement de Paris une protestation secrète (2) contre

(1) Voici le résumé des articles du traité de Madrid, signé le 14 février 1526.

Paix à perpétuité entre l'Empereur et François Ier, leurs héritiers et successeurs. — Mariage du roi avec Éléonore, veuve du roi de Portugal, à laquelle l'Empereur, son frère, constituait en dot la somme de 200 mille écus. — François Ier, mis en liberté au plus tard le 10 mars, à la condition qu'en même temps qu'il passerait en France, on enverrait en Espagne le Dauphin et le duc d'Orléans, ses fils, ou à leur place douze des plus grands seigneurs de France, au choix de l'Empereur, en qualité d'otages, jusqu'à ce que les articles du traité soient approuvés par les états du royaume. — Restitution avant le mois de mai du duché de Bourgogne à l'Empereur, avec toutes ses appartenances et ce qui dépend de la Franche-Comté. — Renonciation du roi à la souveraineté tant du comté et duché, qu'à celle de Flandre et d'Artois. — Renonciation aussi à tous ses droits et prétentions sur Milan, Naples, Gênes, Tournay, Ast, Lille, Douai et Hesdin. — Promesse de François Ier d'obliger le duc d'Albret de renoncer à ses droits et prétentions sur le duché de Navarre en faveur de l'Empereur, et en cas de refus de joindre ses forces à celles de l'Empereur pour l'y forcer. — Renonciation de l'Empereur à ses droits sur les comtés de Ponthieu, Boulogne, Guienne et sur les villes de Péronne, Montdidier et autres seigneuries de Picardie. — Amnistie générale pour tous ceux qui avaient suivi le parti du duc de Bourbon, et engagement de les remettre en possession de tous leurs biens sans pouvoir être recherchés sur ce sujet. — Promesse de marier le Dauphin avec la fille de la reine Éléonore, quand ils seraient en âge. — Payement par le roi de France des dettes de l'Empereur au roi d'Angleterre.

(2) *Protestation faite par le roi contre le traité de Madrid.* — Bibl. Roy., Mss., Colbert, vol. 71-72, cot. Serilly, nº 153.

« Dimanche, treizième jour de janvier, l'an mil cinq cens vingt-cinq au chasteau de Madrid, le roi estant en la propre chambre en laquelle il a esté si longuement et griévement malade, est survenu Jean de Selves, seigneur de Cromières, premier président de Paris, lequel a dit au d. sire que les articles concernans la délivrance et liberté de sa personne en la paix et mariage du d. sire avec très-haute et très-puissante princesse madame Éléonor, reine douairière de Portugal, etc. Ce jourd'huy avoient esté arrestés et escrits par les ambassadeurs de l'Empereur, le tout en ensuivant le vouloir et plaisir de l'Empereur auxquels et à ses d. ambassadeurs avoit fallu nécessairement complaire quasi en toutes choses. Ce que n'eussent faict les ambassadeurs de France, n'ayt été l'exprès commandement à eux faict par le roy le 19e jour de décembre 1525, pour ce que les d. articles et traitté de paix contenoient plusieurs choses contre justice et contre raison, à sçavoir etc. Lesquelles choses ainsi par le roy ouyes et entendues, commanda au premier président de prendre et recevoir le serment de tous ceux qui lors estoient en sa chambre de tenir secret et ne reveler jamais à personne ce que par le d. sieur leur seroit dit cy après à autres qu'à ma dicte dame sa mère et à madame la duchesse d'Alençon sa sœur

le manque de liberté et l'abus qu'on en avait fait pour contraindre sa volonté à Madrid. Dans les idées de jurisprudence dominant au XVIe siècle, il serait facile aux légistes de trouver des motifs pour expliquer la rupture d'une convention où la liberté n'existait pas entière de part et d'autre. Le *Corpus juris*, les Pandectes invoquées par le parlement offraient des textes pour justifier la cassation de ces articles odieusement impératifs pour la nationalité française et la grandeur du roi. En supposant même le monarque en toute indépendance, il n'était jamais que simple usufruitier de ses domaines, et, sous ce point de vue, il ne pouvait en dépouiller ses enfants sans l'autorisation des états généraux ou au moins du parlement de Paris. Or, de ces principes du vieux droit on ferait résulter mille causes pour briser le traité de Madrid.

En étudiant les retards que Charles-Quint semblait mettre à la liberté de François Ier, on peut croire qu'il se faisait de justes idées sur les difficultés et les embarras que préparait l'exécution du traité de Madrid. Plus de vingt jours s'étaient écoulés, et on ne parlait pas encore du voyage du roi de France vers son royaume; il demeurait toujours prisonnier et plus attentivement surveillé. Le chancelier Guatimara avait fait des remontrances très-vives à Charles-Quint sur la nécessité de prendre des garanties autres que celles de la parole du roi; et l'Empereur exigea que les enfants de France, le Dauphin et le duc d'Orléans, fussent remis en otage, ou, en échange des enfants du roi, douze seigneurs de la cour au choix de l'Empereur; et certes ce choix eût été fait parmi les plus riches, les plus forts, les meilleurs chefs de guerre, de manière à désorganiser complétement le système militaire de la France. Et malgré ces précautions, Charles ne se hâtait pas de rendre la liberté à son captif, impatient et inquiet de ces retards. Enfin le vice-roi de Naples vint annoncer de nouveau que François Ier s'alitait sous cette influence déplorable d'ennui et de langueur qui, déjà une première fois, avait menacé ses jours. Alors l'Empereur, tout à coup changeant de ton et de langage, vint lui-même annoncer à son prisonnier qu'il était complétement libre, et il le fit avec sa grâce accoutumée, et des paroles de loyauté, bien capables de saisir l'âme chevaleresque de François Ier. Charles, préparant les fêtes des fiançailles du roi de France avec la reine de Portugal, lui prodigua les plus vifs témoignages de loyale satisfaction; les rues de Madrid, de Tolède, jusqu'alors si tristes, prirent un aspect de fête et de réjouissance. Le vice-roi, le principal auteur du traité, se chargea d'accompagner François Ier jusqu'à la frontière, et pendant cinq lieues, l'Empereur caracola à ses côtés, sur un bel andalous, en lui donnant la droite, comme si le malheur imprimait une plus grande dignité à la couronne. On racontait que, dans son voyage, Charles-Quint, toujours fort inquiet sur l'exécution du traité de Madrid, demanda au roi, son ami, si c'était bien librement qu'il avait signé la convention. « Ce n'est pas seulement comme roi dominé par la politique, dit-il, que je vous demande votre parole, mais comme gentilhomme. » Or, tant le roi était heureux de quitter la terre d'Espagne, d'être libre, qu'il promit cette foi avec un accent de sincérité remarquable; alors Charles-Quint lui serra la main en gage de foi mutuelle. Cette conversation est-elle vraie ou une simple supposition des chroniques espagnoles pour jeter de l'odieux sur la violation des traités de Madrid? Tant il y a que François Ier avait scellé de son sceau la convention politique, et que cela valait parole de gentilhomme, puisqu'on prenait Dieu à témoin. La cause de rupture vint de plus loin et de plus haut.

Le voyage à la frontière fut gai; les villes se montrèrent plus parées. Hélas! lorsque la tristesse est au cœur, tout paraît monotone, les monuments revêtent quelque chose de triste, le soleil se voile, les campagnes sont moins riantes, les zéphyrs moins rafraîchissants. Le roi François Ier, qui, captif, avait vu l'Espagne comme une terre maudite, salua les sites et les beautés de la route, les monuments arabes, la cathédrale de Burgos, les noirs rochers de Pan Corvo, la riante Biscaye. Enfin on arriva sur les bords si souvent historiques de la Bidassoa, où devait se faire l'échange du roi contre les enfants de France. Les ordres de Charles-Quint sur ce point étant d'une rigueur extrême, tout se fit avec beaucoup de solennité, et malgré les paroles et les serments, on agit dans ce marché d'otages avec autant de rigueur que s'il avait été question d'un prêt d'argent de juif à juif. Le milieu de la Bidassoa ne fut franchi par le roi que lorsque les enfants de France eurent passé sur la rive opposée, avec une sévérité telle qu'il ne fut pas permis à François Ier d'embrasser ses enfants, parce que cela pouvait compromettre la sûreté des otages, et qu'un coup de main pouvait les enlever.

Les gentilshommes espagnols, sous prétexte de rendre honneur au roi, le gardaient à vue, avec ordre de faire feu sur toute embuscade de soldats postés par la reine mère. Combien fut grande la joie de François Ier lorsqu'enfin il put toucher le sol de la

et à ceux que madame ordonneroit, lequel serment fut faict en la prezence du d sieur par l'archevesque d'Ambrun, Mre Anne de Montmorency, chevalier de l'ordre, mareschal de France, le sieur de Brion, Mre Jean de la Barre, chevalier, bailly de Paris, Claude Gouffier, sieur de Boisy, et nous notaires et secretaires dessous signez et aussi fut fait semblable serment par le d. de Selve, premier président, après qu'il eut par commandement du roy faict jurer tous les dessus nommez, protestèrent, etc. »

patrie (1) ! Il en pleura de transport, et tant le sentiment de la liberté est égoïste qu'il jeta à peine quelque regret sur la destinée des enfants de France qui allaient, pauvres petits captifs, payer la liberté du père dans les prisons de Madrid. Il monta à cheval et courut à toute bride jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, et, craignant quelque surprise, il courut encore à crever son coursier jusqu'à Bayonne, où là seulement il trouva la reine mère tant aimée, sa cour, toute également pleine d'ivresse et de joyeux transports, de revoir et de saluer le roi, qu'on avait dit tant de fois malade et dont on avait même pleuré la mort.

Le traité de Madrid qui rendait la liberté à François Ier, ne présentait aucun de ces grands caractères qui constituent la paix définitive entre les peuples. Abuser de la victoire et des malheurs d'un prince et d'une nation, ce n'est pas finir la guerre, c'est jeter des ferments de nouvelles batailles et créer des ressentiments profonds que chacun garde longtemps au cœur. Quand on veut qu'une convention dure, il faut la faire juste; la victoire n'est pas un droit, elle est un fait; et pour l'ennoblir il faut l'élever jusqu'à la modération. On avait trop abusé de la captivité de François Ier, et, au lieu de tout absorber dans son ambition, l'Empereur eût mieux fait de se montrer généreux, et de se créer par cette grandeur naturelle un protectorat en Allemagne ou en Italie. Homme habile comme il l'était, il devait voir que ce traité ne serait pas tenu, et qu'on avait mille moyens de le casser par l'intervention de la judicature; s'il l'avait cru juste, aurait-il pris tant de précautions, imposé tant de serments, et s'il n'était pas réalisable, à quoi bon l'imposer? Quand un prince est placé si haut, son éclat ne résulte pas de quelques provinces de plus, de quelques territoires réunis, mais de cette équité forte que crée un ascendant européen, et celui-là on ne le perd point par quelques revers de fortune ou quelques malheurs de batailles!

Au reste les enfants de France, jeunes varlets de si bonne race, furent traités d'abord avec une haute distinction par la cour de Charles-Quint. Il eût été odieux de détenir captifs de pauvres enfants qui se livraient pour la rançon de leur père! On les envoya immédiatement à Vittoria, si près de la frontière, afin de les rendre sains et saufs à la première nouvelle de l'exécution du traité. Puis on leur désigna pour lieu de captivité la province d'Andalousie, au centre même de l'Espagne, parce qu'on était informé des protestations de François Ier et des résistances du parlement qui ne voulait point admettre qu'un roi pût céder une province et priver ainsi ses héritiers d'une portion brillante de son héritage, et cette théorie rendait tout à fait inutiles les engagements de François Ier à Madrid.

(1) Ce fut le 15 mars 1526, un an et vingt-deux jours après la bataille de Pavie. — (2) L'an 932, le 21 de dzoulcaada (29 août 1526 de J.-C.). Le roi de Hongrie y fut tué. — (3) Bude capitula le 3 de dzouledgé (10 septembr 1526).

## CHAPITRE XXIII.

### L'EUROPE DURANT LA CAPTIVITÉ DE MADRID.

Progrès des Turcs en Hongrie. — Affaiblissement de l'unité catholique. — Disparition du moyen âge. — Morcellement des souverainetés. — Le protestantisme. — Lutte en Allemagne. — Dissolution du vieux droit public. — Influence en France. — Esprit parlementaire, — universitaire. — Les finances. — Procès de Samblançay. — Noblesse. — Bourgeoisie. — La famille de François Ier pendant sa captivité. — Situation de Paris. — Les châteaux royaux. — La chevalerie. — Composition de l'armée. — Esprit nouveau. — Les chroniques. — Histoire. — La poésie. — Passe-temps et jeux. — Aspect de Paris au retour de François Ier. — Les arts. — Les sciences. — Confusion. — Costume sous lequel se montre la renaissance.

### 1522—1524.

Quand le roi François Ier, de bonne mémoire, gémissait en la captivité de Madrid, quelle était la situation de l'Europe? Le moyen âge (et j'entends ici la période du VIIIe au XVe siècle) divisait le monde en deux vastes idées, profondément séparées : le catholicisme et le mahométisme. En vertu de cette division, la chrétienté s'était levée dans les croisades, la plus sincère expression du moyen âge. Aussi la meilleure preuve que la vieille société allait disparaître, c'est que rois et peuples restaient presque indifférents à la face du débordement immense des Turcs sur l'Europe. Nul progrès n'était comparable à ceux de Soliman II; il venait de conquérir Rhodes, d'expulser les valeureux chevaliers, alors mendiant un coin de terre en Italie et en Allemagne. De là d'innombrables armées s'étaient répandues en Hongrie, et 500,000 Turcs, aux cimeterres ensanglantés, gagnaient la bataille de Mohatz (2) contre Louis, roi de Hongrie, et s'avançaient vers Bude; cette cité une fois conquise (3), la Hongrie succombait. Quelques années encore et Vienne verrait ses murs assiégés par les barbares.

Cette invasion sauvage, en d'autres temps, eût soulevé la chrétienté tout entière, comme un seul homme; et maintenant dans ce conflit d'intérêts, dans

ce heurtement d'opinions et de principes, elle excitait à peine la sollicitude des princes chrétiens. Deux puissances semblaient seules s'en occuper avec une sollicitude patriotique : le pape et les ordres religieux. Dans l'oubli et l'indifférence de tous les princes chrétiens pour l'intérêt commun, le souverain pontife et de pauvres moines mendiants voulaient que l'Europe s'armât pour arrêter ce débordement de barbares qui brûlaient les bibliothèques comme Omar, et dispersaient les femmes et les enfants dans les sérails et parmi les janissaires. Et précisément alors il se trouvait que ces deux puissances si patriotiques, si nationales, étaient violemment attaquées par le protestantisme, prêché hautement par Luther en Allemagne. Ce qui brisa le lien commun des souverainetés chrétiennes, le principe moral de toute unité civilisatrice, ce fut la réforme, ébranlant d'abord les liens fédératifs et nationaux de l'Allemagne, pour se répandre ensuite sur l'Europe en discordes sanglantes. Le pape, les ordres religieux auraient sauvé la nationalité grecque du joug des infidèles, s'il n'y avait pas eu schisme et réforme. Le projet des Cordeliers pour un armement de l'Europe aurait suffi pour préserver de l'esclavage Rhodes, Chypre, la Grèce entière et l'Orient si plein de chrétiens.

Mais alors Luther désorganisait tout aussi bien les idées de souveraineté dans les gouvernements, et d'obéissance parmi les peuples, que celle de propriété entre les suzerains, les vassaux et les monastères; aux uns il disait : « Pillez les biens de l'Église, » aux autres : « Secouez l'unité du mariage; plus de vœux, plus de soumission. » Dans ce chaos, qui aurait pu retrouver encore une idée d'unité et de force pour repousser les Turcs? Le catholicisme aurait donc sauvé la Grèce, comme la pensée du moyen âge avait préservé les arts, si l'unité de la foi s'était maintenue; les schismes déchirèrent les nationalités jusque dans leurs entrailles. Depuis la réforme, les intérêts étaient si morcelés, les souverainetés si antipathiques les unes aux autres, qu'on vit François Ier essayer des négociations avec Soliman, et solliciter même un traité; sous prétexte d'intérêts commerciaux, le roi voulait assurer aux Français une sécurité politique en Grèce et en Syrie aux dépens de la noble cause de la liberté. En Allemagne, le luthéranisme divisait, fracassait le vieil écusson de la nationalité germanique. La prédication de Luther favorisait un retour à la barbarie scolastique, et cette influence se faisait sentir sur la France elle-même. Quand un principe est jeté au monde, il ne faut pas croire qu'il s'arrête dans certaines limites, il marche à son dernier terme : le moyen âge offrait une hiérarchie, et, comme souverain guide de toute pensée sociale, la papauté apparaissait pour récompenser ou pour punir, et avec elle un système de peines et de récompenses futures; les solennelles armes de l'excommunication et de l'interdit étaient les seules forces capables d'arrêter les princes barbares et les générations féodales.

Depuis le XIVe siècle, l'aspect social n'était plus le même; des classes inconnues étaient nées, et un esprit nouveau s'était manifesté au milieu des peuples. Le servage une fois aboli ou modifié, il s'était formé une bourgeoisie disputeuse, sorte de juiverie intéressée au milieu de la liberté féodale, parce qu'elle prêtait et qu'elle gagnait tout ce que la chevalerie dépensait avec sa largesse ordinaire; elle acquit si bons deniers, si belles maisons, si opulents hôtels, qu'à la fin la bourgeoisie put dominer les gentilshommes, et dans les états, souvent, les vilains eurent la prédominance. De cette classe de bourgeois riche et parcimonieuse étaient sortis les gens de judicature, vieux comme les *Établissements de saint Louis;* lorsqu'il y eut lois et coutumes écrites, lorsqu'il s'agit de préciser exactement les cas particuliers, les points de droit, il se forma tout naturellement une profession de basoche et de magistrature avec la coutume d'enregistrer les édits pour les publier ensuite. D'où vint la faculté de remontrances, et la magistrature put s'associer à la direction même du gouvernement. Dès ce moment les parlementaires siégent au conseil; fort instruits dans la législation, le droit romain et coutumes, ils font remontrance, dans les affaires, souvent comme un moyen suspensif, et qui sert très-bien les idées du pouvoir. Lorsque surtout le roi a besoin de résister, de prouver qu'il n'est pas le maître de tenir sa parole, alors il fait intervenir les parlementaires, indépendants de sa volonté, et le poussant à ne point accomplir même la foi jurée.

Cette intervention de basoche corrompit la pensée de loyauté naïve, le noble caractère de la chevalerie, qui avait détrôné la violence féodale. Mettez à la face d'un beau roman du moyen âge, théâtre d'honneur et de courtoisie, les commentaires de Cujas et de Bartole, leurs subtilités sur le droit, sur les actions mêmes les plus incontestées; et vous verrez un changement immense dans les mœurs de la société. Déjà même dans François Ier se révèlent deux hommes : l'un l'expression de la loyauté et de la force chevaleresques, le héros des romans et des chansons de geste; l'autre le roi de la judicature, le prince dominé par le parlement et alors faisant chicane; ce qui ne convenait pas à un gentilhomme.

Avec les études de basoche se révèle aussi l'esprit de commentaire, de science et d'érudition, honoré, payé par le roi, et qui exerçait sur lui une véritable domination. Avant ce règne, la science se renfermait exclusivement dans les monastères, sous les voûtes des abbayes et pendant ces longues journées et ces nuits austèrement passées. Les bibliothèques monastiques étaient les seules richesses scientifiques jetées à

profusion. Mais au XVIe siècle se répandirent de grandes renommées que l'Europe se disputait comme un trésor; non point qu'elles fussent capables de répandre les lumières en abondance : les savants s'occupaient exclusivement de l'étude des langues, de la ponctuation des textes hébraïques, des commentaires de législation, travaux en dehors du vulgaire; et ces savants, attirés à toutes les cours souveraines, étaient fêtés, entourés comme des princes. Les juristes et les érudits furent les grands démolisseurs du moyen âge.

Le développement considérable de l'imprimerie depuis cinquante années aidait cette action des esprits. Lorsqu'on parcourt les riches galeries de la bibliothèque du roi et les dépôts aussi curieux de Vienne, de Munich et de Berlin, on doit reconnaître qu'une très-grande masse de livres fut jetée en circulation à la première moitié du XVIe siècle. Les caractères se présentent avec une régularité qui tient à l'époque des copistes de manuscrits, si parfaits au moyen âge : à Venise, à Rome, à Paris, à Lyon, il s'imprime des textes grecs, hébreux, d'une netteté, d'une précision qu'aujourd'hui on égale à peine. Et ce qui rendait cette exécution plus difficile, c'est le technique des abréviations, le maintien absolu de tous les signes, de tous les caractères par lesquels les hellénistes du Bas-Empire indiquaient les ellipses de lettres, de voyelles ou de syllabes, et même la ponctuation hébraïque. Ce désir du calque va si loin que, dans les livres français, on conserve les abréviations comme aux manuscrits des XIVe et XVe siècles. Rien n'égale la fécondité, la profusion des romans de chevalerie imprimés à ce temps : *Lancelot du Lac, les Quatre fils Aymon*, sont reproduits en format in-folio ou bien en petits volumes à l'usage du peuple, et presque toujours avec des figures gravées sur bois, comme en Allemagne, ou bien sur cuivre, comme la méthode déjà s'en introduisait. Les annales des Aldes, les catalogues des bibliothèques, constatent l'immense quantité de volumes qui furent imprimés dans le format in-folio, jusqu'au petit bréviaire in-24, travaillé avec un si grand soin, et que les Elzevirs portèrent plus tard à une perfection splendide. L'imprimeur n'était pas seulement l'homme mécanique qui faisait travailler et agir des bras pour la confection d'un volume : c'était un érudit fort sérieux qui passait ses veilles à corriger, à revoir les textes, à les comparer incessamment. Érasme, prote d'imprimerie, s'était consacré à la plus belle mission de la science.

Aussi tout ce qui tenait à l'art de l'imprimerie rentrait dans le domaine de l'université; on comprenait parmi ses suppôts les imprimeurs, les parcheminiers, les enlumineurs, « qui tous demeuroient ès rues de la montagne Sainte-Geneviève, et là, travaillant nuit et jour, ils faisoient leur état pour le bien et l'avancement de la fille aînée des rois. Autour d'eux étoient messieurs les escoliers et étudiants, aussi nombreux que les gens de judicature, avocats, procureurs et sergents, tous corporés sous leur bannière, faisant feu de joie pour la Saint-Jean et les fêtes publiques, de manière à mettre en esbahissement la bonne ville de Paris. » Entre eux souvent s'élevaient querelles, batailles, mais les bourgeois tenaient à leur université aussi bien qu'au carillon de l'hôtel de ville, à l'horloge municipale et à leurs fêtes. Toutes ces classes sorties de la bourgeoisie se liaient avec elle par mariage, compérage; union fort puissante alors, car le baptême créait un beau lien entre le baptisé et le parrain; sorte de paternité morale, aussi énergique que les rapports de la filiation légale.

De cette bourgeoisie sortaient encore les gens de finances et d'argent, maîtres des rôles et des recettes, si utiles au trésor royal et toujours fort odieux au peuple qui les voyait élever et pendre avec bon plaisir à Montfaucon. Et il surgit alors une circonstance où le roi satisfit en quelque sorte la haine publique en élevant aux fourches et patibules le contrôleur Samblançay, à la suite d'un des procès les plus solennels. Jacques de Beaune, baron de Samblançay, sortait de race d'argentier et par conséquent de bourgeoisie. Presque toujours les rois choisissaient des changeurs de monnaie, moitié juifs et catholiques, faisant commerce étendu, pour leur confier le trésor et charges de l'État. Le baron de Samblançay était fils de Jean de Beaune, bourgeois de Tours, argentier de Louis XI et de Charles VIII; Louis XI, toujours si fin matois, avait pris tous ses officiers dans la ville de Tours, parmi les marchands, parce qu'il avait plus de foi en eux que dans les gentilshommes. Messire de Beaune avait donc acquis d'immenses richesses, et cela fut un titre pour conserver les finances du roi. François Ier prit le fils, comme ses prédécesseurs avaient choisi le père. C'était un homme fort avare et très-mal en rapport avec l'esprit aventureux de François Ier; pour un prince aux chevaleresques aventures, il fallait un ministre qui pût un peu seconder la hardiesse de son esprit, et Samblançay n'avait rien de cela; il visait toujours à l'épargne (1), et c'est ce qu'il ne fallait pas quand il s'agissait de conquête et de paye des gens d'armes sans quartier aucun lorsque les écus ne venaient pas. Cet

(1) Dans les manuscrits de Béthune, n° 8503, on trouve une lettre de Samblançay à François Ier, datée du 13 octobre 1521; il fait au roi de fortes représentations sur sa dépense, augmentée, dit-il, de 130,000 livres par mois; il craint de ne pouvoir suffire aux frais extraordinaires de la guerre, le fardeau du gouvernement des finances devient plus pesant de jour en jour « Si je demeure en chemin, j'aimerois mieux desloger d'avance sans retour pour moi. »

esprit de parcimonie avait nui considérablement aux expéditions du roi en Italie ; au lieu d'envoyer de l'argent, Samblançay mettait de côté, et il avait été ainsi une des causes des grandes défaites au Milanais. Si les Suisses s'étaient débandés, s'ils avaient poussé haut leurs murmures, à qui fallait-il s'en prendre, si ce n'est à la parcimonie de Samblançay, à ce manquement de parole qui avait fait que Lautrec avait vu son armée dissoute comme une nichée d'oiseaux de proie qui essayent leurs ailes?

Cette disposition si parcimonieuse de l'escarcelle du roi avait créé bien des ennemis à Samblançay, et particulièrement la duchesse d'Angoulême, la mère régente placée à la tête du gouvernement, et qui en voulait diriger le ressort avec liberté. Il est vrai que Samblançay l'accusait d'avoir retenu l'argent destiné à la paye des gendarmes, et cette assertion, rien moins que prouvée, avait fait naître une grande défiance contre l'argentier du roi, qui chaque année acquérait terres plantureuses au beau pays de Touraine ou mettait écus sur écus. Le roi voulait-il de l'argent, c'étaient toujours les mêmes difficultés, les mêmes embarras : avant de partir pour Pavie, il avait requis de Samblançay de fournir la paye des gens d'armes et le prix d'achat des Suisses, et l'argentier l'avait refusé, ainsi toujours en opposition aux royales vues de François Ier. On ne sait pas tout ce qu'il y a de malheurs publics dans cette opposition sourde, clandestine, de l'homme qui tient les cordons de la bourse, contre la tête politique qui dirige les grandes affaires ; quand cette opposition est poussée trop loin, elle tue les ressorts mêmes du gouvernement et les empêche de se déployer dans leur fermeté. François Ier, prêt à partir pour le Milanais, blessé de ses refus, retira donc à Samblançay l'administration des finances, et l'argentier vint s'abriter dans une de ses terres aux bords du Cher ; plus riche que les gentilshommes, que les barons, que les gouverneurs et comtes de provinces, c'était pourtant lui qui avait refusé trois cent mille livres au roi, quand son escarcelle était pleine d'écus; et cette parcimonie, Samblançay la poussa si loin qu'il réclama même au seigneur roi une certaine dette ancienne pour avance. Une telle exigence d'un avare cousu d'or blessait le roi, prêt à partir pour l'Italie. Néanmoins, joyeux compagnon, il ne voulut pas attrister ses batailles par un procès au parlement. Quand les malheurs de la guerre eurent réduit le roi à la captivité, et qu'il fallut recueillir partout écus pour faire rançon, qui l'aurait dit hélas! et tant l'avarice aveugle! Samblançay ne renonça pas à ses réclamations, et alors l'opinion publique s'éleva contre lui : toujours les financiers, les argentiers, comme les juifs du moyen âge, n'étaient-ils pas en exécration à la multitude? Et celui-ci plus qu'aucun autre, car il avait au soleil plus de trois cent mille livres de revenu. La reine mère, qui jamais ne lui avait pardonné, profita de quelques plaintes secrètes sur la gestion de Samblançay, sur ses rapines, ses ladreries, pour le faire arrêter et mettre à la Bastille (1). Le chancelier Duprat, si dévoué au roi, nomma une commission au sein du parlement pour juger le riche avare ; des témoins furent entendus, des pièces examinées, et il en résulta que suivant les lois romaines du code, ledit Samblançay fut convaincu de péculat, condamné à être pendu à Montfaucon, et ses biens confisqués au profit du trésor (2). L'arrêt fut exécuté sans pitié, quoique Samblançay, vieillard aux cheveux blancs rares et parsemés, pût inspirer merci. L'argentier avait des amis. Il y eut quelques larmes versées, quand on le vit si cassé monter la longue butte; on fit complainte sur lui, et, comme si c'était le sort des surintendants d'être pleurés par les poëtes, Clément Marot fit des vers sur la déconfiture du malheureux Samblançay, et sur ce Maillard, juge d'enfer, qui l'envoya aux oiseaux de proie. Dans une épigramme qui restera à la postérité, Clément Marot se

(1) *Lettre de Samblançay au roi*, 1527. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8305, fol. 68 (écrite à la Bastille).

« Sire, à la fin de ma vie j'ay esté enquis si des deniers de vos tailles et des creües qui ont esté levées de mon temps étant en votre service, combien je n'ay receu, sire, je vous advertiz que jamais je n'ay receu ne manyé deniers et ont été vos receveurs génér. qui en tiennent compte.

« Sire, j'ay esté enquis de l'argent comptant que je puis avoir receu, ai respondu et pour vérité que depuis l'année 1523, je ne me suis point veu deux mil escus ensemble, après avoir forny les cent mil escus de Mons. d'Albanye et 70,000 pour Bayonne et à present je ne scaiche or et argent la valeur de trois à quatre cens pièces d'or de toutes sortes ; je vous supply, sire, ayez cette créance, que vous avoir veu en tant d'affaires que vous avez été depuis, j'en eusse esté si malheureux que je ne vous eusse secouru et de tout ce que j'eusse faire, et vous supplye sire, entendre que depuis deux ans j'ay été aux emprunts pour vivre.

« Sire, j'ay dit le surplus pour vous dire au curé de St.-Nicolas, mon père spirituel et à madame. Je vous supplye le croire et qu'il vous plaise en l'honneur de la sainte passion de notre Seigneur me pardonner si je ne vous ay si bien servy comme je suis tenu et qui vous plaise avoir ma femme et enfants en votre bonne grâce et avoyr pitié d'eux et que y vous plaise me faire acquitter pour ce que j'ay emprunté pour votre service et prie notre Seigneur vous donner très-bonne santé. De votre Bastille ce vendredi. Votre très-humble, etc. J. de Beaune. »

(2) *Extrait de l'arrêt du 29 août 1527.*

« Déclarent ledit Jacques de Beaune être atteint et convaincu de larcins, faussetés, abus, malversation et male administration des finances du roi, mentionnés au dit procès. Et pour réparation des dits crimes et délits, l'ont déclaré et déclarent être privé et le privent de tous honneurs et estats. Et outre ont icelui condamné et condamnent à être pendu et étranglé à Montfaucon et tous ses biens, meubles et héritages confisquez sur lesquels biens et confiscation sera prinse la somme de trois cent mille livres parisis, tant pour restitution des sommes par ses faussetez mal prises par le d. Jacques de Beaune, sur les dites finances du roy, qu'autres dommages et intérêts par lui faicts et donnés en icelles laquelle somme les dits juges ont adjugée au roi, pour la dite restitution, et ce sans préjudice de la dette, prétendue par ma dite dame, mère du roi. »

demandait : « s'il n'était pas mieux que Samblançay menât pendre Maillard que Maillard Samblançay. » Au reste, les annales de ce procès furent soigneusement conservées, et le châtiment dut servir d'exemple (1).

Ce procès était à peine accompli que François Ier, libre enfin de sa captivité, reprenait ses habitudes de cour, de légèreté et de fantaisie. La reine Claude, la fille de Louis XII, était morte à vingt-cinq ans; disgraciée de la nature, aux traits amaigris, elle n'avait jamais eu l'amour du roi, et peut-être sa physionomie enlaidie avait-elle contribué à jeter François Ier dans ses distractions de maîtresses qui occupaient sa vie à la chasse dans les vastes forêts de Fontainebleau ou de Compiègne (2). Claude de France laissait plusieurs enfants : l'aîné François, alors à neuf ans, le puîné Henri, et le dernier Charles, duc d'Orléans, le plus gracieux de tous, et à côté de ces trois beaux garçons, deux filles, Madeleine et Marguerite (3) (deux autres, Louise et Charlotte, étaient mortes avant leur mère). Nulles funérailles ne furent comparables à celles de madame Claude de France, célébrées à Blois, à Paris, et dont les gravures contemporaines nous ont retracé les splendides cérémonies. Quand on veut connaître l'art populaire, il faut suivre attentivement ces gravures qui ne disent pas le type parfait d'une époque, mais le goût général d'un temps, les penées d'une génération. On voit d'abord madame Claude de France sur son lit de parade, la face découverte, à la manière des religieuses; autour d'elle se trouvent ses dames, vêtues de noir aussi, et un flambeau à la main; les moines entourent le cercueil et psalmodient; puis des fleurs de lis parsemées par milliers comme sur les écussons de France, car les trois fleurs de lis n'étaient point encore le blason immuable de la couronne, ainsi que cela se fit sous les Bourbons.

La cour non-seulement était veuve de madame Claude, mais deux pauvres petits enfants de France étaient partis pour servir d'otages à leur père; pensée dure et inflexible que d'échanger ainsi le père contre les fils ! Il semblait que Charles-Quint avait pressenti qu'il fallait rattacher les liens du traité par le sang (4). Deux des filles du roi étaient déjà fiancées, la première, Madeleine, à Jacques V, roi d'Écosse, l'allié de la France, la seconde, Marguerite, au duc de Savoie que François Ier voulait faire entrer dans ses desseins sur l'Italie. La cour était donc en veuvage, et si à Madrid il y avait fiançailles entre le roi et la sœur de Charles-Quint, douairière de Portugal, le mariage n'était ni accompli, ni consommé. Éléonore n'avait point suivi le roi; les noces ne devaient se faire qu'après le traité accompli, au jour où la dot serait comptée; de sorte qu'il n'y avait dans les palais royaux de femme souveraine, impérative, que la mère de François Ier, madame d'Angoulême. Cette autorité morale qu'elle exerçait partout, il ne faut point la blâmer, car elle avait sauvé son fils de bien des embûches et fortement conduit la monarchie en son absence; laissant la partie chevaleresque à son fils, madame de Savoie gardait pour elle la politique et le gouvernement. Ce n'était pas la faiblesse du roi qui faisait le crédit de la mère, mais l'instinct profond que, dans cette mère, il y avait une force d'autorité qu'en vain lui-même aurait essayée. Ce fut par l'action de cette reine qu'on vit une cour permanente pour la première fois en France : au temps féodal, le suzerain réunissait, dans les joutes et tournois, fêtes et pompes publiques, les seigneurs, vassaux, chevaliers, à l'occasion de quelques solennités; mais, une fois la solennité passée, tous se dispersaient. En consultant, au contraire, les registres de François Ier, les dépenses de l'hôtel, on trouve l'incontestable fait d'une cour fixe avec des pompes inaccoutumées, un luxe de sénéchaux, bouteillers, varlets; et pour la reine, de dames d'atour, d'honneur, demoiselles de compagnie (5), ainsi qu'on les voit aux enluminures des cartes et tarots. Les poëtes et chanteurs, les artistes, les savants et les maîtresses tiennent leur rôle à cette cour. Brantôme, la scandaleuse expression des mœurs du temps, révèle cette existence d'une compagnie rieuse autour de la reine. Les amours de François Ier sont devenus comme une tradition que la peinture a reproduite, même avec vulgarité. L'âme chevaleresque du roi

(1) Sur le lieutenant criminel et Samblançay (Marot).

Lorsque Maillard, juge d'enfer menoit
A Montfaucon Samblançai l'âme rendre,
A votre advis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? Pour le vous faire entendre,
Maillard sembloit homme que mort va prendre,
Et Semblançai fut le ferme vieillard,
Que l'on cuidoit pour vrai qu'il menât pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

(2) La reine Claude mourut à Blois, le 20 juillet 1524.

(3) Marguerite était née à Saint-Germain-en-Laye, le 5 juin 1518. Louise et Charlotte, les deux filles aînées du roi, étaient mortes encore enfants.

(4) J'ai trouvé une lettre de madame Louise de Savoie à ses petits enfants, le Dauphin et le duc d'Orléans, otages en Espagne, 1528. — Bibl. du Roy. Cabinet de Gaignière, manuscrits, in-fol sans n., p. 60.

« Puisque vous mes petits amys avez byen cogneu Babon je ne faictz plus de doubte que vous ne cognoyssyez ceux qui sont du roy votre père, mesmement ce porteur qui est la personne de ce monde en qui le d. seigneur et moy avons plus de fyance, pour ceste cause le croirés et prendrés toutes choses qu'il vous dira comme si elles venoient de la bouche du d. sgr ou de celle de votre bonne mère.

« Loyse. »

(5) *Voyez* : « Estat de Pierre Rousseau commis à tenir le compte

s'était jetée dans cette ardente passion des femmes, qui le faisait tant se plaire aux bois, aux forêts, aux châteaux, partout où se mêlaient les simulacres de guerre, de tournois : vieil esprit qui s'en allait et que le roi cherchait en vain à retenir.

Il s'opérait à côté de lui une révolution qui explique la froide supériorité de Charles-Quint et la faiblesse relative de François Ier. Qu'était devenue la chevalerie avec ses faux semblants de vie et d'existence? Travail impossible que de faire renaître ce qui est mort! La chevalerie, c'était le moyen âge avec ses prouesses, et dans cette époque de renaissance, que pouvait-elle opposer à l'artillerie et à la mousquetade? On avait beau se barder de fer de la tête aux pieds, caparaçonner les chevaux jusqu'aux dents; le canon emportait des rangs entiers de chevaliers et d'écuyers valeureux. Au courage individuel succédait la force des masses; de cette noble chevalerie, il ne restait plus que les romans traduits en prose, imprimés en profusion, et qui laissaient aux mœurs une empreinte de désintéressement, de loyauté, que la politique italienne allait bientôt détrôner. Or ces changements devaient, de toute nécessité, anéantir la supériorité de François Ier, parce qu'il était, lui, la chevalerie incarnée. Les Espagnols la raillaient déjà comme une chose morte, que le roman de Cervantès plus tard acheva d'un cruel coup de massue. *Le Roman de la Rose* était la lecture favorite de François Ier, qui promenait ainsi son imagination dans une brillante poétique, et le *Don Quichotte* détrôna cet admirable verger d'honneur. En Espagne, il ne resta plus debout que la fierté castillane, et Charles-Quint y mêla un peu d'astuce et de finesse italienne, qu'il tenait de son origine de Bourgogne et de son long séjour avec les Sforza et les Médicis. La composition de l'armée devait aussi sensiblement modifier les forces des batailles; les bandes étrangères formaient les masses les plus rudes d'infanterie; composées d'Italiens, d'Allemands, de Suisses, elles ne pouvaient conserver cet esprit de patriotisme et de loyauté nationale, inhérent au cœur de la gentilhommerie.

Si, sous le rapport militaire et politique, François Ier ne suivait pas les tendances de son siècle, il n'en était pas ainsi du mouvement intellectuel qu'il dominait de sa noble impulsion. Comment un prince aussi préoccupé d'expéditions et de batailles put-il s'absorber non-seulement dans les belles chroniques, l'histoire et la poésie, mais encore dans l'étude des langues de l'antiquité? Qu'un roi protége l'histoire, il peut y avoir là cet égoïsme qui lui fait désirer de voir ses actions de grandeur conservées pour la postérité. Qu'il aime à lire les chroniques, c'est un passe-temps sur les choses anciennes que lui enseigne le sens mystique des choses nouvelles; qu'il aime aussi la poésie, elle distrait et console. Mais François Ier protége surtout les érudits et les savants; s'il fonde des chaires, ce n'est ni de poésie, ni d'histoire, mais d'hébreu, de grec; les livres qu'il encourage et fait imprimer à ses frais, ce sont des commentaires et des scoliastes. Clément Marot n'obtint pas de chaire pour débiter les vers; valet de chambre du roi, il le suit et l'amuse; et le prince le protége comme un maître le doit à son serviteur; lorsque Marot est accusé de nouvelles opinions, c'est à François Ier, captif à Madrid, qu'il s'adresse pour obtenir sa liberté, lui, le poëte détenu dans un puant cachot. Ce grand charme des vers de Clément Marot, François Ier l'apprécia surtout parce qu'il gardait l'empreinte du moyen âge.

En Espagne, dans sa triste captivité, ce qui avait consolé le roi, c'était la chasse, qu'enfant il aimait déjà avec passion. A son retour, le roi visita d'abord ses forêts chéries, Fontainebleau, Amboise, Compiègne; les constructions de maisons royales, suspendues quelque temps par les malheurs de la guerre, il les fit continuer avec ardeur; ordonnant de reproduire comme un souvenir mélancolique le petit palais qu'il occupait à Madrid, un rendez-vous de chasse de chétive apparence, élevé dans le bois de Boulogne, dut prendre le nom de Madrid en mémoire de sa captivité; comme ces chevaliers, longtemps esclaves des infidèles, qui gardaient leurs chaînes, pieuses reliques, pour rappeler leur lamentable exil; il l'embellit d'ornements comme les maisons moresques. A cette époque on voit lutter les façons d'art d'Italie et d'Espagne : Milan et Tolède; Valence et ses Alcazars; Vérone et les souvenirs romains; Burgos et sa cathédrale reviennent à l'esprit du roi et s'y confondent; il s'y fait un mélange fort curieux qu'on doit signaler comme la seconde manière du siècle de François Ier.

Ce goût si prononcé pour les courses lointaines faisait préférer au roi la vie des champs à celle des villes; il est rare de voir une ordonnance du roi datée de Paris; c'est toujours d'Amboise, de Blois, de Chambord, de Gien-sur-Loire, de Fontainebleau, d'Étampes, de Saint-Germain-en-Laye, de la Muette, que sont émanés les édits portant réforme politique ou judiciaire. Dans ces châteaux se trouvaient à la fois la solitude et la distraction, les cours plénières et les forêts, les tournois et les meutes; tout ce qui faisait la vie des chevaliers et du suzerain : le monarque n'était-il pas le vieux châtelain du royaume? Là se traitaient les affaires les plus sérieuses, et sous l'action du chancelier Duprat, les ordonnances se

et faire les payements de l'escuirie, argenterie, chambre aux deniers, gaiges des gentilshommes, dames, damoiselles, femmes de chambre, officiers. » — T. Manuscrits de Béthune, vol. cot. 8538, fol. 122, Bibl. du Roi.

multipliaient. Un édit ratifie la promesse des échevins de Paris, de payer une partie de la rançon du roi (1); désormais le prévôt doit commettre un lieutenant pour visiter les cabarets, lieux publics, et y saisir les vagabonds, pour les conduire au châtelet de Paris (2); le prévôt peut juger même les priviléges des universités (3). Le roi signe à Amboise une ordonnance qui veut qu'un avocat général soit entendu toujours, sans excepter les causes où il ne s'agit que d'intérêts privés (4). A Chambord le roi fixe le prix des monnaies (5); à Saint-Germain-en-Laye, il donne un édit sur les maîtres rôtisseurs, qui seuls peuvent préparer et vendre les poulailles et viandes rôties ou prêtes à mettre à la broche (6); à Compiègne, sont signées les lettres de provision du grand chambrier de France (7). Le roi s'arrête peu à Paris, au Louvre ou dans la maison abandonnée de Charles VII, le palais des Tournelles, si entourée de beau taillis et de cerisaie, au milieu des marais, sous le canon de la Bastille.

Paris pourtant à cette époque commence à s'embellir. Le roi se souvenait des belles pompes de son entrée par la porte Saint-Bernard; et des fontaines de vin qui coulaient, et des arcs de triomphe, feux de joie et danses éclatantes qui saluèrent son avénement. En prenant Paris de l'extrémité de la porte Saint-Honoré, on trouvait d'abord les terrains achetés par le roi, pour y bâtir une maison de résidence avec jardins (les Tuileries), presque attenant les cours du Louvre, avec des herses et des tourelles. En face, sur la rive gauche de la Seine, le Pré-aux-Clercs, très-verdoyant, l'Université avec ses bâtiments, jusqu'à la ruelle du Bac, limite de la juridiction de l'église Saint-Germain-des-Prés. Auprès de la rivière, la triste tour de Nesle, où battaient constamment les flots; le bel hôtel du même nom à grande apparence. Sur la rive droite après le Louvre, l'abbaye de Saint-Germain-l'Auxerrois avec ses murailles, ses juridictions, ses tours qui formaient comme une défense et une protection fort antiques, puisque les chroniques de Saint-Denis racontaient que le plus valeureux défenseur de Paris contre les Normands, était le moine Abbon, de l'abbaye. Le Louvre voyait de notables embellissements, et les premières pierres des Tuileries étaient posées sur le sable. Si l'on pénétrait jusqu'aux quartiers des marchands, après la Pointe-Sainte-Eustache, on trouvait le cimetière des Innocents, quartier des halles, avec leurs vieux bâtiments à piliers larges et solides.

Depuis le retour d'Italie, les constructions de châteaux et de maisons changent un peu d'aspect; au XIVe siècle, elles sont le plus souvent toutes de bois, en forme de grange avec de larges toits sans grâce, et si l'ogive des castels, le feuilleté des créneaux, la grâce des petites tourelles, et par-dessus tout, la magnificence des cathédrales, ne jetaient pas un peu de variété dans la construction des édifices, rien ne serait plus monotone que les monuments que nous reproduisent les manuscrits du XIIIe et du XIVe siècle.

Mais une fois que l'Italie a été visitée, quand les troupes du roi ont salué Rome, Parme, Milan, Venise, il se fait, dans les constructions d'édifices, des changements essentiels. Les maisons paraissent moins grandes et plus ornées; des pignons s'avancent sur les rues, et présentent des figures grotesques, des serpents ailés qui versent l'eau des gouttières. Il y a beaucoup de balcons ornés de statues incrustées même dans les murs : partout des arabesques et de petites fontaines comme à Milan; des cariatides qui soutiennent les pans de mur, avec une variété incessante d'ornements : de sorte que les rues ne présentent pas cette uniformité un peu monotone des cités aux temps modernes, avec leurs rues larges, les places symétriquement arrangées. Une ville, au XVIe siècle, est un composé de cathédrales, de maisons aux formes différentes : ici un monastère avec ses vastes jardins; là le palais du roi, puis une rue tortueuse de marchands; le cimetière, la halle, où se presse et se rue la multitude aux vêtements variés. Cette cavalcade chevauchant dans la rue des Tournelles, est celle du seigneur de Nesle, du comte d'Alençon, ou du maréchal de Montmorency, avec ses pages montés sur des destriers qui caracolent gracieusement pour aller visiter notre seigneur le roi au Louvre. A côté les folâtres étudiants plantent le mai pour faire le feu de joie de la Saint-Jean. Sont-ils rieurs et folâtres ces jeunes hommes! Nul ne leur dispute le passage; car il dégaineront en vertu des priviléges d'université. Tous sont vêtus brillamment, la toque en tête et le panache de mille couleurs. Plus loin ce sont des moines aux robes blanches ou noires, dominicains ou cisterciens, au front large et tonsuré; à leurs côtés des bourgeois causant affaires, s'inquiètent, curieux de boutiques, de ce qui s'est passé dans leur quartier, du mariage du voisin ou des morts si rapides dans la paroisse. Ils n'ont pas encore quitté leurs vêtements longs comme les gentilshommes, pour complaire à François Ier : êtes-vous un noble courtisan? il faut raser vos cheveux longs, laisser venir votre barbe pointue, comme

(1) Saint-Just-sur-Lyon, 1er février 1525-6. — Reg. du parl., vol. L, fol. 69.

(2) Cognac, 7 mai 1526. — Reg. du parl., vol. L, fol. 85.

(3) Cognac, mai 1526. — Reg. du parl., vol. L, fol. 304.

(4) Amboise, juillet 1526. — Ord. L, 87.

(5) Chambord, 28 septembre 1526.—Reg. de la cour des mon., vol. cot. G, fol. 115.— (6) Saint-Germain-en-Laye, mars 1526-27. — Traité de la police, liv. V, titre 23, p. 1433.

(7) Compiègne, 26 septembre 1527. — Reg. du parl., vol. L, fol. 97, et de la ch. des comptes DD.

le roi notre seigneur; il faut se revêtir de velours, porter un justaucorps serré, tout glorieux si vous avez pendant au cou le collier de l'ordre. A quelques pas une troupe de bohémiens accroupis, qui vous offrent à deviner votre bonne fortune; cette longue file d'hommes, revêtus de chaperons, le bourdon à la main, la panetière au côté, montent en pèlerinage vers la montagne Sainte-Geneviève; d'où viennent-ils? de bien loin sans doute : les uns ont baisé les pierres des martyrs à Rome; les autres ont salué le saint sépulcre à Jérusalem, et redisent en cantiques les horreurs lamentables commises par les mécréants. Ils psalmodient, tandis qu'à leurs côtés de nobles dames et des varlets, montés sur des haquenées, folâtrent et devisent d'amour. Quelle variété de costumes! quelle richesse d'ornements! Les miniatures du xve siècle nous en conservent l'idée. Les débris même noircis par le temps, tout déchiquetés par les âges, nous disent que si cette société n'avait pas toutes ses aises, elle avait au moins des émotions vives et répétées. Toujours de grandes rues avec le vent qui fouette, le soleil qui rayonne et vous plombe; les mêmes vêtements, les mêmes habitudes dans la vie comme dans la mort, n'est-ce pas le type des sociétés modernes?

La renaissance n'a donc pas encore de caractère précis dans la littérature, dans la philosophie, dans les sciences, ni dans les arts : elle reste confuse comme à l'origine de toute révolution. La réforme de Luther n'est point un véritable système en philosophie : apporte-elle d'autre contingent que l'instrument terrible de l'examen dans la marche des sociétés? En histoire, l'Italie présente Machiavel et Guichardin, et la France n'a rien pour remplacer Froissard; le scandaleux Brantôme qui va paraître n'effacera pas l'éclat des belles et grandes chroniques. En poésie, quelle distinction précise peut-on établir entre Clément Marot et Charles d'Orléans? A qui donner la préférence? Le moyen âge, qui se clôt par le Roman de la Rose, n'offre-t-il pas des titres de comparaison avec les meilleures productions du xvie siècle?

Dans les arts, il n'y a pas de système dominant. On trouve à la fois les colifichets du dôme de Milan, le plaqué vénitien, l'ogive du xve siècle, la tourelle féodale, les pavillons carrés de Florence et des Médicis; et, par-dessus tout, la surcharge d'ornements corrigés par les grands maîtres que François Ier appelle incessamment autour de lui. Deux monuments de sculpture doivent être comparés, je le répète, parce qu'ils montrent la tendance de cette époque : c'est le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, placé sur un côté de la basilique de Saint-Denis; et celui de l'empereur Maximilien à Inspruck, avec ses magnifiques bas-reliefs. Ils révèlent déjà la grande renaissance et l'union mystique des arts en Italie et en France.

## CHAPITRE XXIV.

CONSÉQUENCES DU TRAITÉ DE MADRID. — CONFÉDÉRATION ITALIENNE. — VENGEANCE DE CHARLES-QUINT.

---

Projet de la duchesse d'Alençon. — Ses négociations à Paris. — Ses conseils. — Sommation d'exécuter le traité. — Conférences de Bayonne et de Cognac. — Réponse du roi. — États de Bourgogne. — Le parlement. — Diplomatie auprès du roi d'Angleterre et des États d'Italie. — Ligue contre Charles-Quint. — Actes et délibération pour ne point exécuter le traité. — Ressentiment de Charles-Quint. — Ordre de se venger en Italie. — Le connétable de Bourbon à Milan. — Marche sur Rome. — Sauvagerie des luthériens. — Mort du connétable. — Saccagement de la ville sainte. — Captivité du pape.

---

AVRIL 1526 A MARS 1527.

Lorsque François Ier sortait de sa triste captivité, la duchesse d'Alençon, cette sœur si aimante et si dévouée, mettait à exécution le projet qu'elle avait conçu durant ses longues heures passées avec le roi à Madrid : n'était-ce pas Marguerite qui avait inspiré à son frère la noble pensée d'une abdication au profit du Dauphin, afin de rendre impuissante la persécution de l'Empereur? et lorsque le traité de Madrid fut signé, elle voulut réaliser, de concert avec la duchesse d'Angoulême, un plan de résistance admirablement propre à rendre inutiles les conditions onéreuses du traité de Madrid. Tel était le jeu des institutions en France, l'action politique des coutumes, qu'à côté de la volonté absolue du roi, il y avait encore des moyens de résistance qui rendaient inexécutables les stipulations consenties par la couronne. Ainsi, une province ne pouvait être cédée qu'avec l'assentiment des états, et ces états existaient en Bourgogne comme en Bretagne, en Provence comme en Languedoc Si donc les trois ordres de Bourgogne ne voulaient pas reconnaître l'Empereur pour suzerain, la clause souscrite à Madrid par le roi ne serait pas exécutée, et c'était un moyen de ne pas tenir les impitoyables engagements de la captivité.

Indépendamment de cette première résistance, le système parlementaire élevait alors la prétention de sanctionner ou de rejeter les actes de la royauté sur les subsides, ou l'inaliénabilité des domaines de la couronne. Les rois, simples usufruitiers, ne pouvaient céder ni territoires ni fiefs qu'avec l'assentiment des états ou, en leur absence, qu'avec le consentement parlementaire. Au moyen de ces principes, l'habile duchesse d'Alençon rendait inutiles les stipulations

imposées par Charles-Quint au roi de France captif. Quant à la question morale du serment, les légistes, invoquant les préceptes du *jus naturale*, affirmaient « qu'il n'y avait pas de contrat là où il n'y avait pas de liberté, et qu'en conséquence le roi de France était absous de tous reproches en ne tenant pas les clauses du traité de Madrid. » François Ier était-il absolument étranger à ces démarches ? elles précédèrent du moins son arrivée à Bayonne, où il était accouru si fringant, si joyeux (1), craintif encore d'avoir à ses trousses quelques arquebusiers espagnols, archers de la garde de Charles-Quint, espérant toujours, pour sauver son honneur et la sûreté des enfants de France, qu'une transaction amiable modifierait les clauses si impératives du traité de Madrid; on croyait par exemple que Charles-Quint, besoigneux d'argent pour ses grandes guerres, préférerait à la Bourgogne un ou deux millions d'écus, et qu'ainsi, sans manquer à la foi jurée, on obtiendrait de meilleures conditions pour la France.

Quand ces négociations se poursuivaient à Paris, Charles-Quint, fort inquiet de la tournure qu'elles pouvaient prendre, avait chargé le marquis de Lannoy et de Moncade, principaux négociateurs du traité, d'en demander enfin la ratification spontanée. Ils ne purent joindre le roi qu'à Cognac, où la cour était venue pour se distraire et attendre les événements. Les deux envoyés supplièrent François Ier de ratifier le traité de Madrid par un acte libre et scellé dans son royaume. Sans s'y refuser d'une manière absolue, le roi fit naître des retards, des difficultés résultant de la sanction indispensable des états de Bourgogne et du parlement de Paris. Au reste, il combla de prévenances le marquis de Lannoy si poli, si chevaleresque avec lui. Le roi ne voulut pas rester en arrière avec un gentilhomme qui lui avait donné tant de preuves de loyauté, et Lannoy fut le héros de toutes les fêtes de Cognac. Mais chaque fois qu'il voulut invoquer le traité, le roi répondit « qu'il fallait attendre : n'étant pas maître des états de Bourgogne, il offrait en compensation à Charles-Quint deux millions d'écus pour lui montrer que, fidèle à sa parole, il voulait exécuter les conventions dans tout ce qui dépendait de lui. » Ces difficultés, ces distinctions un peu subtiles, étonnèrent le marquis de Lannoy, qui se hâta d'en faire part à son maître. Dès ce moment des ordres sévères furent donnés pour surveiller les enfants de France et les garder avec plus d'attention. On les avait laissés dans la Biscaye, non loin de la Bidassoa, afin de les rendre à leur noble famille à la première exécution du traité. Lorsque l'Empereur apprit les retards par les dépêches de ses envoyés, il ordonna que les jeunes princes fussent dirigés sur Valladolid, et de là même sur l'Andalousie, espérant que les ennuis et larmes de ces pauvres enfants inspireraient de meilleures résolutions à François Ier et à ses conseils.

Alors venait de s'accomplir dans la petite ville de Cognac une négociation de la plus haute importance. En Italie, l'esprit des gouvernements et des populations s'était considérablement modifié à l'égard de Charles-Quint. A l'origine de l'insurrection nationale contre les Français, l'Empereur, chef de l'indépendance de l'Italie, avait trouvé le naturel appui de tous les princes et de tous les peuples. Depuis on s'était aperçu que ce n'était point au profit de l'Italie qu'on avait vaincu à Pavie : la conduite des troupes impériales après la bataille avait assez témoigné les desseins de l'Empereur ; elles occupaient despotiquement les villes et les citadelles; nulle cité n'était libre, nul prince arbitre de sa volonté. Les choses étant ainsi changées, la politique se modifia; le pape et Venise donnèrent d'abord l'exemple d'un rapprochement avec la couronne de France; puis dans un commun concert, les Sforza, les Médicis, le duc de Mantoue, tout ce qui avait au cœur la fierté nationale, s'adressèrent à la couronne de France pour former une ligue afin d'assurer la liberté de l'Italie et le salut de la chrétienté, deux idées qui se mêlaient incessamment; car si, par leurs nombreuses armées de terre, les Turcs menaçaient la Hongrie et l'Allemagne, par leurs flottes, ils pouvaient saccager l'Italie, et déjà plusieurs débarquements avaient eu lieu en Sicile : puisque l'empereur Charles-Quint ne songeait qu'à satisfaire son ambition personnelle, il fallait bien que l'on se liguât sans lui pour sauver la chrétienté.

Dans le dessein d'accomplir ce but, les députés de la ligue s'étaient réunis à Cognac (2). Les envoyés de

(1) François Ier, dès son arrivée à Bayonne, manifesta son autorité royale par la nomination à plusieurs dignités laissées vacantes depuis la bataille de Pavie, où périrent ceux qui en étaient revêtus. « Celle de grand maître, remplie par le bâtard de Savoye fut donnée au maréchal de Montmorency, qui obtint aussi le gouvernement de Languedoc ; Chabot de Brion succéda à Bonnivet dans la dignité d'amiral et à la Trémoille dans le gouvernement de Bourgogne ; Théodore Trivulce fut fait maréchal à la place de Chabannes, dont la compagnie de cent hommes d'armes fut partagée entre Lameilleraye et Montpezat ; Fleuranges obtint aussi un bâton de maréchal et remplaça Odet de Foix ; Pomperan, écuyer du duc de Bourbon à qui le roi avoit accordé sa grâce, eut la compagnie de cinquante hommes d'armes de Saint-Mesme; une partie de celle du duc d'Alençon fut donnée à la Roche Du Maine et celle de la Trémoille partagée entre son petit-fils et Jean d'Estampes. Le gouvernement de Dauphiné, vacant par la mort de Bonnivet, fut accordé au comte de Saint-Pol, et Louis de Brezé, sénéchal de Normandie, fut désigné pour commander dans cette province. » (Martin du Bellay, liv. III )

(2) Le traité signé à Cognac le 22 mai 1526, portait « que les confédérés lèveraient à frais communs une armée de 30,000 hommes de pied, de 2,500 hommes d'armes et de 3,000 de cavalerie légère, avec une artillerie proportionnée ; que l'on armerait une flotte dont le roi fournirait douze galères, les Vénitiens treize, et le pape celles qu'il avait sous les ordres d'André Doria ; qu'on se ser-

Venise et du souverain pontife avaient développé devant le roi les forces dont on pouvait disposer : le pape se mettait ouvertement à la tête de la confédération et lui donnait par conséquent le titre de ligue sainte, de manière à lui attirer toutes les forces de l'Église. Les Vénitiens fournissaient des hommes, des vaisseaux, de l'argent; les Lombards, les Génois, les habitants de Mantoue et de Naples même, entraient dans la confédération dont le but était national et si profondément chrétien. Et afin de donner un caractère entièrement européen, le pape, alors fort lié avec le roi d'Angleterre, Henri VIII, lui demandait de prendre parti comme protecteur et appui du saint-siége. Aucun prince n'était plus ménagé que Henri VIII; à peine François Ier avait-il touché Bayonne, qu'il lui écrivait une lettre des plus reconnaissantes, comme au prince auquel il devait sa liberté : Henri VIII n'était-il pas le lien indispensable de la paix ou de la guerre? il apportait une force d'argent et d'hommes à toutes les causes pour lesquelles il se prononçait; et, en cette circonstance, il entrait loyalement dans la ligue contre Charles-Quint. Le cardinal d'York, tant aimé à Rome, espérait posséder le royaume de Naples en échange des lances et des écus d'or d'Angleterre.

Cette ligue de Cognac parut si décisive à François Ier qu'il n'hésita plus à se prononcer contre le traité de Madrid, devenu pour lui une convention oppressive. La duchesse d'Angoulême et madame d'Alençon avaient préparé tous les moyens de résistance pour justifier les refus du roi, et déjà les états de Bourgogne, réunis, avaient unanimement rejeté le traité qui cédait la province au roi des Castilles. On avait agi légalement en vertu des lois fondamentales du royaume; le roi tenait sa parole autant qu'il le pouvait : était-ce sa faute si les légitimes représentants de la province ne voulaient pas accéder aux stipulations de Madrid, en vertu d'un acte de patriotisme consacré par les us et coutumes de Bourgogne? Dès son arrivée à Paris, le roi crut nécessaire de consulter une sorte de représentation du pays, sur l'exécution du traité de Madrid; quelques conseillers voulaient réunir les états généraux comme sous le roi Jean, afin d'opposer une résistance nationale. Mais la convocation des états par bailliages eût amené des troubles, des discussions interminables au moment de recommencer une guerre décisive; et dans le but d'éviter tout retard, toute difficulté, le conseil se prononça pour une simple résistance parlementaire, grandie par la solennité d'une réunion de princes, de pairs, sorte de notables du royaume; ce qu'on appelait déjà un lit de justice. Le roi dut y assister avec les cardinaux, archevêques et évêques, les princes, les gentilshommes de sa maison; au milieu du parlement réuni on voyait les députés des cours de Toulouse, Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble, Aix. Ce qui révélait encore le caractère particulier de cette solennité, c'est que messieurs les échevins et prévôts de la ville de Paris y assistèrent avec l'importance des gentilshommes eux-mêmes.

Devant cette forme des trois états, le roi eut à s'expliquer sur le traité de Madrid. Il le fit avec un sentiment de haute dignité, en rappelant les malheurs de la guerre; le but qu'il s'était proposé, ce qu'il avait souffert en captivité et les motifs surtout qui l'avaient obligé à signer le fatal traité. Maintenant fallait-il l'exécuter : « Quant à lui, il offrait d'aller se remettre aux mains de l'Empereur, si la cour souveraine jugeait que cela fût nécessaire pour l'honneur et la dignité du roi de France; qu'autrement il requérait aide et secours pour sa rançon; si l'injustice de l'Empereur refusait cette rançon, le roi demandait loyalement l'appui de ses sujets pour continuer la guerre. » Sur ce discours vivement applaudi, le clergé répondit avec un sentiment tout national, sans s'engager néanmoins sur la question de la sainteté du serment : pour les hommes de Dieu, il était trop grave de déclarer qu'un serment prêté sur la croix pouvait être impunément violé. Les évêques offrirent des subsides à François Ier et quatorze cent mille livres furent mises à sa disposition. Les gentilshommes, ne s'expliquant pas non plus sur le serment si sacré pour eux-mêmes, offrirent au roi leurs corps et leurs biens. Quant aux jurisconsultes, ils furent plus explicites, comme plus avancés dans les exceptions et chicanes; et l'arrêt fut porté dans la forme suivante (1) : « Vu par la cour, toutes les chambres assemblées et aussy par les présidents et conseillers des cours des parlements de Thoulouze, de Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble et Aix en Provence, mandez et ordonnez assister en la dite cour; les remontrances faittes par le dit sieur, le lundi seizième jour de ce moys, à l'assemblée qui fut faite en icelle cour, ensemble l'écrit du dit sieur estant en Espagne, donné à Madrid, au royaume de Castille, au moys de novembre mil cinq cent vingt-cinq; et tout considéré, la cour, du consentement, vouloir et opinion des dits présidents et conseillers des autres cours et parlements, et d'un commun accord, a ordonné et ordonne que response sera faitte au dit sieur sur les dites remontrances, par messire Jean de Selves, pre-

virait de ces forces contre Gênes, et ensuite contre Naples; que Sforce épouserait une princesse du sang de France; que le comté d'Asti serait rendu au roi; que dès qu'on aurait pris Gênes ce prince rentrerait en possession de la souveraineté de cette ville; que tous les confédérés demanderaient conjointement à l'Empereur la liberté des enfants de France, et qu'ils ne poseraient point les armes que le roi ne fût satisfait sur cet article. Le roi d'Angleterre était déclaré protecteur de cette ligue; et s'il accédait au traité, il devait avoir une principauté de 85,000 ducats dans le royaume de Naples, et le cardinal d'York une de 10,000 ducats. » (*Rec. des traités*, t. II, p. 124.)

(1) Décembre 1527. — Regist. du parlement.

mier président en la dite cour, et luy sera dit qu'il n'est aucunement obligé de retourner en Espagne, prisonnier ès mains de l'eslu Empereur, par suite de la foy et serment qu'il bailla lui estant au dit pays d'Espagne, détenu par le dit eslu Empereur; et que le dit serment est nul; ni aussy d'entretenir ni accomplir le contenu du traitté fait en la dite ville de Madrid, comme fait en prison, par indiction, et extorqué par force du dit sieur par le dit Empereur ou ses gens; et ne doit pareillement bailler la duché de Bourgogne suivant le dit traitté, et peut le dit sieur justement et saintement lever sur ses subjects, sçavoir, en l'église, la noblesse, les villes franches et le peuple du royaume de France, des Dauphins et comte de Provence et autres, ses terres et seigneuries exempts et non exempts, la somme de deux millions d'or, pour icelle employer à la délivrance de messieurs les dauphins de Viennois et duc d'Orléans, ses enfants, hostages pour le dit sieur en Espagne, et pour parvenir à la paix, laquelle somme sera mise en un coffre à part. La somme de douze cent mil escus, à laquelle ne sera touché aucunement, mais sera réservée pour employer à la dite délivrance et délibération de mes dits sieurs les Dauphins et duc d'Orléans, et du reste de ladite somme de deux millions d'or, montant à huit cent mil escus, le dit sieur s'en pourra ayder, si bon luy semble, pour l'effet de ses guerres à l'encontre du dit Empereur, au cas où il ne voudroit par conditions honnestes venir à la paix et entendre à la délivrance de mes dits sieurs les Dauphins et duc d'Orléans; et que, pour faire le département et assiette de ladite somme de deux millions d'or sur l'Église, la noblesse, etc., le dit sieur pourra, si bon luy semble, commettre cinq ou six prélats de l'église et autant de princes et nobles et de ceux des dites cours souveraines, tels qu'il luy plaira ou autrement en ordonner en son plaisir. »

Dans cet arrêt, se révèlent et se développent les principes parlementaires dans toute leur netteté; si le clergé ne pouvait délier le roi d'un serment religieusement prêté, si les gentilshommes ne voulaient s'expliquer en aucune manière qu'en offrant leur vie au roi (car pour eux le serment était une chose sainte et sacrée à la face de Dieu et des hommes), les parlementaires moins scrupuleux et si enclins aux exceptions et aux chicanes, trouvaient des moyens pour rompre un contrat, et ils le faisaient dans un esprit national, honorable et patriotique. Au reste, la conduite de François Ier fut bien sévèrement jugée en Espagne, le conseil de Castille put le traiter de parjure à sa foi, et Charles-Quint exprima désormais le regret de ne point l'avoir retenu dans une captivité plus longue et plus dure puisque le roi manquait à sa parole de chevalier.

Dans ces temps de force où tout se décidait par des batailles, la violation plus ou moins complète des stipulations de Madrid n'était pas l'objet important de la situation. François Ier suivait surtout les développements de la ligue d'Italie. Pour montrer tout son désintéressement dans cette ligue, le roi renonçait aux prétentions de sa race et reconnaissait les Sforza comme ducs légitimes de Milan, moyennant une indemnité pécuniaire. Désormais son but en Italie était d'aider la confédération en véritable auxiliaire, cédant même le titre de protecteur à Henri VIII (1), afin de le lier plus intimement à ses intérêts; il négociait auprès des Suisses pour les jeter une fois encore dans le parti du pape, et tout cela, afin d'enlever l'Italie à Charles-Quint. Pour lui c'était beaucoup de se placer à côté du pape et de Henri VIII, des Vénitiens, des Génois et des Lombards contre son implacable adversaire.

Après la bataille de Pavie, l'armée victorieuse de Charles-Quint avait usé de son succès avec violence; le Milanais envahi fut soumis à un régime de conquête et de domination absolue; le vice-roi de Naples, marquis de Lannoy, ayant suivi François Ier en Espagne pour veiller à sa captivité, et le marquis de Peschiere ne survivant pas à la victoire, tout pouvoir était tombé aux mains du connétable de Bourbon, un peu négligé pendant que l'Empereur traitait avec François Ier, et depuis maître de toute faveur. Comme il s'agissait d'une nouvelle guerre contre le roi, le connétable s'était trouvé l'homme nécessaire; et, profondément haineux, on pouvait se fier à lui pour le développement d'une ferme campagne. La renommée du connétable était grandie; c'était à ses manœuvres habiles, à ses conceptions militaires qu'on devait le succès de la bataille de Pavie; ardemment aimé des soudards, il exerçait sur les reîtres et les lansquenets un ascendant immense; on le savait pauvre, proscrit, sans patrimoine, railleur et mécréant, et cela plaisait aux aventureux; il aimait à dire : « Je n'ai ni sou ni maille comme vous, ensemble nous faut mourir ou faire notre fortune, et alors en avant! » Et ses saillies, ses jeux de mots étaient répétés avec de gros rires et des accents de gaieté indicible; le connétable était sans foi ni loi, mais nul ne lui refusait de courir à l'a-

(1) Il y eut deux traités avec Henri VIII, le premier conclu à Hamptoncourt, le 8 août 1526, portait : « qu'aucun des confédérés ne prêterait de secours contre l'autre à Charles V, et que le roi d'Angleterre tiendrait la main à ce que l'Empereur rendît la liberté aux fils de François Ier. » Le second signé à Westminster, le 27 mai 1527, stipulait : « Alliance entre le roi de France et le roi d'Angleterre, et promesse des deux princes alliés d'entretenir en Italie une armée de 30,000 hommes de pied et de 1,000 hommes d'armes pour obliger Charles-Quint à faire la paix. » (*Rec. des traités*, t. II, p. 128 et 136.)

venture devant les balles d'arquebusades et les boulets des coulevrines avec une intrépidité qui bravait la mort.

Les troupes du connétable se composaient principalement alors de luthériens, reîtres d'Allemagne que les rescrits de la diète avaient proscrits; bannis, au cœur bouillant, la colère à l'âme, ils voulaient se venger sur les églises et les populations catholiques de ce qu'ils avaient souffert en Allemagne. Tous marchaient (ils le disaient haut) avec l'idée d'étrangler le pape, de fouetter au sang les cardinaux et de piller les basiliques; et ces vengeances, il les mettait à exécution dans le Milanais même : nul sanctuaire n'avait échappé à ces pillages. Les mécréants dispersaient les hosties, fondaient les statues ciselées d'argent à la manière des Barbares, sans respect pour les arts; ils arrachaient l'or partout où il se trouvait; ils auraient fondu les chefs-d'œuvre de Phidias, de Praxitèle, s'ils avaient été d'or ou d'argent, ou même de cuivre. Tel était l'esprit abrutissant du luthéranisme : ces soudards venaient de chasser du palais de Milan Sforza lui-même, vieux soldat naguère protégé par l'Empereur, et ils mettaient à contribution cette ville à peine sauvée de la peste. Guichardin nous a fait le plus lamentable récit de ces violences. Témoin oculaire, l'historien pousse des gémissements sur les malheurs de sa patrie, et la fatalité de sa destinée (1).

En effet, partout la guerre civile se mêlait à la guerre étrangère : à Rome, l'antique famille des Colonne prenait parti contre Clément VII; le patriciat s'élevait contre la papauté, les cardinaux se livraient des luttes, des combats dans la voie Appienne; et le Campo Vaccino était agité comme au temps des comices et des tribuns. La ligue elle-même n'était point unie; ce qui perdit l'Italie ce furent toujours ses divisions; elle était forte, puissante, cette terre, et ses robustes enfants avaient encore au cœur de nobles choses; mais qui pouvait unir tant d'intérêts, tant de passions, tant de familles rivales : les Sforza, les Médicis, les Colonne, les Orsini? Les souvenirs des Guelfes et des Gibelins se réveillaient dans toute leur puissance.

Indépendamment de ce caractère de morcellement et de guerre civile bouillonnant au sein de la ligue italienne, il s'y mêlait des intérêts étrangers et des passions rivales. Les Vénitiens orgueilleux et si vains d'eux-mêmes s'étaient presque toujours placés en dehors de l'esprit italien; la sérénissime république avec ses colonies, son sénat, ses richesses, sa force commerciale, se croyait plus encore souveraine qu'égale et alliée. A l'abri de ses lagunes, elle se déterminait par des motifs particuliers, et jamais peut-être on n'avait vu les Vénitiens persister dans une unité de vue par rapport aux alliances et aux guerres purement italiennes.

Les Suisses qui avaient pris part à la ligue n'étaient que des auxiliaires d'argent; s'ils avaient quelque prédilection pour les papes et la France, elles cédaient toujours devant des considérations intéressées, payement d'écus d'or, territoire cédé du côté des Grisons : les cantons porteraient-ils dans cette lutte un esprit de dévouement que jamais ils n'avaient manifesté? Tant que la ligue italienne serait riche et victorieuse, elle pouvait compter sur les Suisses, sinon elle devait y renoncer. Le roi Henri VIII s'était engagé, il est vrai, à fournir des hommes et des subsides, mais était-il rien de plus capricieux que ce prince? Sans motifs, au premier obstacle à ses passions ou à ses intérêts égoïstes, il pourrait se séparer de la ligue. François Ier seul était trop intéressé dans la lutte pour ne point seconder la ligue de tous ses efforts; c'était sa cause personnelle contre l'Empereur; il se jetterait donc corps et âme dans une campagne d'Italie où il aimait à briser lance contre lance; s'il n'avait pas été heureux, il le serait dans l'avenir. Puis, il brûlait du désir de se venger du connétable de Bourbon, son vainqueur à Pavie, et, devant ce combat à outrance, François Ier ne reculait jamais.

Parmi les princes purement italiens, brillaient surtout les Médicis, et le chef de la race, le pape Clément VI. L'influence de cette lignée sur l'Italie était immense, et déjà la politique de la France, vaincue aux batailles, voulait se réveiller par les mariages; les Médicis vont devenir les fiancées de la royale famille des Valois, et les Sforza eux-mêmes ont des promesses d'épousailles : qu'importe l'origine populaire du commerce ou de condottieri? il faut garder l'Italie. Les Médicis règnent sur l'État romain par la papauté, et gouvernent Florence; Ferrare, Bologne, Modène, entrent dans la ligue sous François Ier; mais quelles forces apportent ces petites républiques municipales? Rivalité partout, non-seulement entre provinces, mais encore entre les cités elles-mêmes : Pise est l'ennemie de Florence, Florence de Bologne; à Rome même les sept collines voient pour ainsi dire sept opinions, sept familles se diviser comme au temps des patriciens et des tribuns. Il n'y a plus d'unité nationale, plus de force, plus de principe; et cette ligue divisée prétend disputer la victoire à Charles-Quint, la véritable expression de l'unité royale. Alors on s'explique facilement les rapides exploits du connétable de Bourbon.

C'était le chef naturel de ces bandes de reîtres et de lansquenets qui pullulaient en Allemagne, et dont on voit encore les images incrustées sur les bas-reliefs des tombeaux de Louis XII à Saint-Denis, et de Maximilien à Inspruck, bassinet en tête, cuirasse sur la poitrine, culotte fraisée, lance au poing, mous-

(1) Guicciard., lib. XVI et XVII.

quet sur l'épaule; farouches bandes toutes luthériennes que Frundsberg et le comte de Nassau conduisaient au connétable de Bourbon. Frundsberg (1), le luthérien acharné, chassé de l'Empire, tout rouge, tout aviné, aussi furieux que Luther contre Rome; le prince d'Orange (2), railleur de toute croyance, qui ne songeait qu'à se venger du pape; ce pape, que Luther avait dénoncé dans ses écrits, dans ses prédications, le petit pape, le maudit pape « qui crachait des diables » dans l'impie Babylone; tous accouraient autour du connétable et sur sa réputation de mécréant. Bourbon avait un attrait pour ces aventuriers sans passé, sans avenir, gens de sac et de corde : qui sait l'élément nouveau de fortune qui sortirait pour eux d'une course d'Italie, pays si merveilleux? Il en surgirait peut-être des rois de Naples, des ducs de Milan, des seigneurs suzerains de cité! Dans les guerres civiles, il y a toujours place pour celui qui est fort et hardi; les caractères d'énergie aiment les temps d'orage autant que les cœurs mous en ont peur. L'amour que ces luthériens portaient au connétable passait toute expression; banni, proscrit, sans sou ni maille, chef tout trouvé, ils le saluaient parce qu'il était fait à leur image. Où allaient-ils marcher? où les conduirait-il, le digne chef?-sur Florence d'abord, si pleine de richesses, d'orfévrerie; sur Ferrare, et Bologne la grasse; le connétable avait trop d'instinct des haines luthériennes pour ne pas indiquer Rome de la pointe de son épée; Rome la prostituée des sermons de Luther. Le choral des hérétiques le disait : « On y ferait danser la sarabande au pape et aux cardinaux. »

La ville antique et sainte elle-même était déjà en guerre civile. Au milieu de ces familles patriciennes qui se croyaient appelées à gouverner le monde romain, comme leurs ancêtres, les Colonne se distinguaient par la longue suite de leurs images dont ils étalaient orgueilleusement la chaîne d'or jusqu'aux temps de Rémus et Romulus. Aussi, portaient-ils les prénoms les plus illustres d'Ascagne, Pompée, Énée, et jusqu'à ce Prosper (Prosperus), nom d'une divinité antique. Habitués à gouverner à Rome, les Colonne voulaient conserver dans leur race la papauté, et comme ils se considéraient beaucoup plus haut que les Florentins Médicis, ils refusaient obéissance au nouveau pape. Cette haine qu'ils avaient commencé à vouer à Léon X, ils la reportaient à Clément VII, pontife doux et plein de mansuétude. Les Colonne s'étaient donc prononcés pour l'empereur Charles-Quint, et Prosper avait commandé ses armées; à peine l'élection pontificale était-elle accomplie, que Colonne prit les armes, agita la révolte, rapide comme la foudre, et Clément VII fut forcé de se réfugier dans le château Saint-Ange, l'œuvre d'Adrien, la citadelle du Vatican que protége le saint Michel, l'épée au poing, sur le sommet de l'édifice!

Au milieu de ce conflit entre les Colonne et le pape, Charles-Quint s'empressa d'intervenir comme protecteur de l'Italie. Le marquis de Moncade, envoyé impérial auprès de Clément VII, offrit la liberté au pontife si désormais il abandonnait la ligue avec la France (3). Cette intervention de Charles-Quint créait sa suprématie sur Rome, et c'est ce que le pape comprit aussitôt; d'après les insinuations de la France, il continua à prendre parti pour la ligue. Alors l'Empereur ordonna au connétable d'aider le mouvement de l'armée luthérienne; les soudards allemands ne resteraient point tranquilles tant qu'il y aurait des églises sur pied! Cette troupe de bandits, le connétable de Bourbon avec Frundsberg et le prince d'Orange en tête, s'avança donc vers le territoire florentin; et sans respecter les États neutres, les mécréants pénétrèrent jusqu'au territoire de Rome. Dans cette marche désordonnée, l'hérétique Frundsberg, la panse rebondie comme la grande tonne de Nuremberg, fut frappé subitement d'une foudroyante apoplexie; il mourut ivre, en cuvant son vin; et son âme s'en fut tout droit en enfer, où les diables étancheront sa soif avec du feu, comme on voit les damnés aux fresques de Giotto sur les murailles du Campo Santo de Pise. Le prince d'Orange, bouillant de colère, prit le commandement des bandes luthériennes qui s'avancèrent hardiment dans la mélancolique campagne de Rome.

Lorsque de la place d'Espagne on s'élève jusqu'à la villa Médicis, par la Trinité du Mont, on peut reconnaître au delà des pampres jaunis quelques vestiges de murailles, débris du moyen âge de Rome, entre la porta Pinciana et la porta Salara; débris qui apparaissent également à Avignon, lorsque descendant le Rhône, on voit de loin la ville crénelée comme une Cybèle antique. Ces murailles entouraient Rome, et

(1) George Frundsberg était né à Mundelheim, près de Memmingen dans la Souabe; Brantôme rapporte qu'il avait fait faire une belle chaîne d'or exprès, disait-il, pour pendre et étrangler le pape de sa propre main, « parce qu'à tous seigneurs, tous honneurs, et puisqu'il se disoit le premier de la chrétienté, il lui falloit bien déférer un peu plus qu'aux autres » (Brantôme, *Capitaines étrangers.*)

(2) Philibert de Challon, prince d'Orange, né en 1502, au château de Nozeroy, petite ville du comté de Bourgogne, perdit son père trois semaines après sa naissance, et fut élevé par sa mère, Philiberte de Luxembourg. François Ier ayant voulu réunir la principauté d'Orange à la couronne, ce jeune prince, après de vives réclamations, alla offrir ses services à l'Empereur qui l'accueillit avec empressement et lui donna le comté de Saint-Pol avec d'autres terres considérables.

(3) Il y eut néanmoins une trêve de quatre mois stipulée entre le pape et le marquis de Moncade au nom de l'Empereur, à laquelle les Colonne accédèrent : elle portait que l'État de l'Église, le royaume de Naples, le duché de Milan, les Florentins, Gênes, les Siennois, le duc de Ferrare et tous les sujets de l'Église seraient

si elles avaient suffi pour repousser les arbalètes, les arcs, les balistes, tiendraient-elles jamais devant le canon et les arquebusiers habitués aux grands feux des batteries? Il n'y avait que le château Saint-Ange, aux murailles romaines, qui pût faire une longue résistance. Rome donc n'était défendue que par le pieux respect qu'elle inspirait comme un symbole de la ville sainte. Mais aux yeux des luthériens, elle n'était plus qu'un lieu de prostitution, que Sickingen ou Albert de Saxe aurait saccagé avec une joie indicible! L'aspect de la ville éternelle laissait une impression de grandeur pour le catholique fervent et pour toutes les âmes que remuent les idées d'une puissance morte. Au cœur de ces soldats, il n'y avait d'autres émotions que celles du pillage et de la dévastation, et à la vue de Rome, ils n'éprouvèrent d'autre sentiment que celui de la vengeance, d'autre cri qu'un enthousiasme sauvage (1)!

Le connétable parcourut l'enceinte comme l'Achille grec les murailles de Troie; et tant ses lansquenets étaient animés, que le lendemain presque sans canons, sans échelles, ils sonnèrent l'assaut, espérant surtout l'appui du parti Colonne à l'intérieur. Rien de comparable à la vigueur martiale du connétable; on l'avait vu à Marignano et à Pavie, où il avait soutenu sa haute renommée à la tête des reitres et des lansquenets; sa taille paraissait gigantesque avec son casque surmonté de plumes; son armure noire lui imprimait le caractère fantastique d'un héros des ballades allemandes. Bourbon marchait toujours en avant et parvenu au milieu des nuages de poussière, un coup d'arquebuse le touche à la poitrine et il tombe roide mort (2). Qui a porté ce coup venu des environs de la villa Médicis? est-ce un fauconneau ou une arquebuse dirigée par quelque fier et vieux soudard des montagnes? non, c'est la main d'un artiste, au moins le raconte-t-il lui-même dans ses Mémoires; c'est Benvenuto Cellini, l'orfévre, le merveilleux ouvrier dont on paye quelques mille louis les coupes ciselées; peintre, poëte, écrivain, il a décrit lui-même ce commencement du siége de Rome (3). « Toute la ville avait pris les armes. Nous nous rendîmes au Campo Santo, et de là nous vîmes l'armée du connétable qui faisait ses efforts pour pénétrer dans la ville de ce côté-là. Il avait déjà perdu plusieurs de ses gens, et le combat y était terrible. Je me tournai alors vers Alexandre (c'était le nom de Delbène), et je lui dis : « Allons-nous-en, car il n'y a pas de remède, vous voyez que les uns montent d'un côté et que ceux-ci fuient de l'autre. » Alexandre effrayé me répondit : « Plût à Dieu que nous ne fussions pas venus ici.—Cependant, repris-je, puisque vous m'y avez amené, je veux faire un coup de ma façon. » Je tournai alors mon arquebuse vers l'endroit où le combat était le plus animé, et je visai un homme qui était plus élevé que les autres. J'ignore s'il était à pied ou à cheval, à cause de la fumée qui m'empêchait de distinguer les objets bien nettement. Je dis ensuite à Alexandre et aux deux autres d'apprêter leurs armes, et je les postai de manière qu'on ne pouvait les atteindre du dehors. Après que nous eûmes fait notre feu je me haussai sur la muraille, et je vis parmi les ennemis un tumulte extraordinaire; c'est que le connétable était tombé sous nos coups, ainsi que nous l'apprîmes dans la suite. »

Peut-être Benvenuto Cellini, un peu fanfaron et vaniteux, comme tous les artistes, a-t-il brodé ses gestes de gloire et ciselé les services qu'il rendait à Rome. Si le connétable de Bourbon tomba par la main d'un artiste, une sorte de providence dirigea la main de celui qui, façonnant les reliquaires, les patènes, les *paix* si précieuses, brisa le crâne du chef de ces luthériens qui les ravageaient. L'artiste protesta ainsi d'une manière sanglante contre cette réforme qui détruisait les arts; il tira son coup d'arquebuse de contre ces luthériens qui fondaient les admirables statues, à la manière des Barbares. Oh! qu'ils furent affreux leurs ravages au milieu de Rome! Rien ne peut se comparer à cette dévastation des églises, des sanctuaires, telle que Luther l'avait prêchée. Rome avait subi de longs siéges; quatre fois prise par les Vandales, les Goths et les Lombards, jamais un tel désastre n'avait affligé la ville éternelle. Il faut moins en ac-

compris dans la trêve; que le pape ferait incessamment passer en deçà du Pô les troupes qu'il avait aux environs du duché de Milan, et rappellerait André Doria et ses galères. (Guicciard., lib. XVII.)

(1) Voy. *La prinse et assault de Romme avec la mort de messire Charles de Bourbon.* — Bibl. du Roi, *Rec. de pièces*, in-8°, vol. L, 1331-1, pièce 3.

(2) Le duc de Bourbon expira le 5 mai 1527, âgé de trente-huit ans. Son corps fut transporté à Gaëte, et l'on peut voir aujourd'hui encore le tombeau qu'on lui éleva dans le château, avec cette inscription un peu vaniteuse : « *Ducto Imperio, Gallo victo, superatâ Italiâ, Pontifice obsesso, Româ captâ, Carolus Borbonius hic jacet.* »

(3) « A l'aspect de ce désordre, j'appelai à mon aide quelques hommes, prenant ensuite une mèche à la main, je tournai la bouche de quelques pièces où il le fallait, et je mis à bas plusieurs soldats ennemis; sans cela, une partie de ceux qui étaient entrés dans la ville au matin, se dirigeait vers le château, et il était possible qu'elle y eût pénétré. J'y faisais un feu continuel; ce qui m'attirait les bénédictions de plusieurs cardinaux et seigneurs qui me regardaient. Enfin ce jour-là je sauvai le château et je vins à bout, par mon exemple, de remettre à l'ouvrage les bombardiers qui s'en éloignaient; cet exercice m'occupa tout le jour. Le pape ayant nommé le seigneur Santa Croce chef de son artillerie, il entra dans le fort sur le soir, au moment où l'armée entrait dans Rome par le quartier des Transteverins. La première opération qu'il fit fut de venir à moi, de me faire beaucoup de caresses, et de me donner cinq bonnes pièces d'artillerie, qui furent placées sur le lieu le plus élevé qu'on appelait l'*Ange*. C'est une plate-forme qui fait le tour du château, d'où l'on voit Rome et les prés de revers. J'eus plusieurs bombardiers sous mes ordres. Il m'assigna une paye et des vivres, et me recommanda de continuer comme j'avais commencé. Je fis

cuser la mémoire du connétable de Bourbon, frappé d'arquebusade sur le rempart, que les commandements du prince d'Orange (1) et le fanatisme de ces soudards luthériens avinés. Si les statues furent brisées, si les chefs-d'œuvre de l'antiquité tombèrent sous la hache, si les palais livrés aux flammes n'offrirent plus que des monceaux de cendres, il faut s'en prendre aux enfants de Luther, ravageurs de tout ce que les arts ont produit, de tout ce que la pensée religieuse avait enfanté de grand et de merveilleux. On se moqua des mystères de l'Église, des dignités du sacerdoce, et dans des processions cyniques, les misérables s'affublèrent des robes de pourpre du cardinalat; portant les saints ciboires, les hosties consacrées, ils parcoururent processionnellement le Colisée, la voie des Martyrs jusqu'aux portes des catacombes; les prêtres furent souffletés, le pontife captif au château Saint-Ange; et Rome fut désormais la veuve inconsolable.

Pendant trois mois ce désastre se continua ; quinze millions d'écus furent demandés aux habitants à titre de rançon, et ces chefs avides imposaient arbitrairement les cardinaux, les évêques; tous payaient : les uns, pour racheter leur vie; les autres, leurs dents, leurs pieds qu'on voulait leur arracher. Les reîtres d'Allemagne faisaient-ils autre chose que d'exécuter les préceptes de Luther, et le fougueux réformateur n'avait-il pas écrit que Rome devait être détruite? Or, pour être logique, il fallait la brûler; n'avait-il pas dit que le pape était l'antechrist et l'Eglise des cardinaux une prostituée; n'était-il pas naturel d'infliger la mort à l'antechrist et aux prostituées? Ces hommes grossiers mettaient donc en pratique les préceptes de la réforme, et comme ils ne distinguaient pas la pensée de l'acte, en ravageant la ville éternelle, ils croyaient faire acte de sainteté.

## CHAPITRE XXV.

### CARTEL SOUVERAIN. DÉVELOPPEMENT DE LA LIGUE ITALIENNE.

Colère de Charles-Quint contre François Ier. — Cartel. — Mission des hérauts d'armes Bourgogne et Guienne. — Fixation du combat. — Le choix du camp. — Les armes. — Lequel des deux princes refuse l'appel? — Guerre d'Italie. — Envoi du maréchal de Lautrec. — Nouveau passage des Alpes. — Prise de Milan. — Restauration des Sforza. — Situation de Venise, — de Rome. — Soulèvement général contre Charles-Quint pour la liberté du pape. — Délivrance de Clément VII. — Marche des Français sur Naples. — Siége de la ville. — Expédition maritime. — Gênes. — Doria. — Bataille navale dans le golfe de Naples. — Ravages de la peste. — Retraite du maréchal de Lautrec. — Perte de l'Italie.

### 1527—1528.

Charles-Quint avait pris tant de précautions pour assurer l'exécution fidèle du traité de Madrid, qu'il devait croire, qu'engagé par des promesses si solennelles et par la tristesse de la captivité de ses fils, François Ier consentirait à lui remettre fidèlement la Bourgogne, et à reconstituer l'ancien État féodal que Louis XI avait brisé par sa politique et ses conquêtes. Rien donc ne dut blesser plus profondément l'Empereur que la certitude, acquise par la correspondance du vice-roi de Naples, que le roi de France refusait de ratifier le traité sous de vains prétextes. Avec le caractère chevaleresque de François Ier, l'Empereur calculait que puisque le roi ne pouvait pas tenir sa promesse, il viendrait, comme il s'y était engagé, se remettre en prison à Madrid, ainsi qu'un loyal paladin des vieux romans du moyen âge. Quand il vit que, loin de là, François Ier s'était placé à la tête de la confédération italienne, alors il se prit à déclamer contre la mauvaise foi du roi de France, à l'appeler félon et discourtois, avec une aigreur qui se ressentait du dépit de s'être montré trop facile. Cette colère s'attacha d'abord aux enfants de France, qui furent enfermés à Valladolid, dans une triste captivité; nobles varlets privés de leurs officiers, on les plaça sous la garde de quelques gentilshommes, avec ordre de les traiter sévèrement, puisque leur père avait manqué à la foi d'honneur jurée sur l'autel.

C'est à ce moment qu'il faut placer un des curieux épisodes de cette grande histoire, le cartel de François Ier à Charles-Quint, envoyé par les hérauts d'armes. Dans les coutumes du moyen âge, quand un prince ou baron demandait le champ clos et la lice ouverte, c'était par les sergents d'armes que la provocation avait lieu; chaque prince avait, comme attachés à son service, des prud'hommes qui portaient ses couleurs sur leur poitrine, et sur la banderole flottante au bâton du commandement. Les manuscrits du XVe siècle nous offrent une image de ces hérauts annonçant soit un tournoi, soit un événement de famille, messagers de paix ou de guerre, sacrés aux yeux de tous. Presque toujours on leur donnait des noms de province ou de maison souveraine; le héraut d'armes

jouer mes pièces de canon sans relâche pendant un mois entier que nous fûmes assiégés, et il m'arriva des choses dignes d'être racontées, etc. » (*Vita di Benvenuto Cellini*.)

(1) Le prince d'Orange, après la mort du duc de Bourbon, prit le commandement de l'armée; il fut blessé lui-même d'un coup d'arquebuse à l'attaque du château Saint-Ange.

de Charles-Quint avait nom Bourgogne, non point par caprice bizarre, mais pour indiquer la source héréditaire de sa maison. Le héraut d'armes de François Ier s'appelait Guienne, du nom d'une des belles provinces de France. Les écuyers Bourgogne et Guienne allaient donc être les messagers pour ce cartel extraordinaire entre les deux souverains les plus puissants, les plus forts de la chrétienté; l'un et l'autre allaient rendre un dernier hommage à la noble chevalerie, pur reflet d'une grande chose. Il était curieux, au moment où l'esprit du moyen âge s'effaçait, de voir l'invoquer de nouveau pour la solennité d'un combat singulier, alors surtout qu'un accès de colère faisait violer le droit des gens même sur les ambassadeurs, car le secrétaire de Charles-Quint Granvelle était jeté au Châtelet, et Calvimont, ambassadeur de François Ier à Madrid, restait prisonnier à Tolède.

Les conseils modérés de l'ambassadeur Calvimont à Charles-Quint n'avaient point empêché son intempérance de langue, et l'Empereur s'était fortement expliqué sur le manque de foi de François Ier jusqu'à ce point de l'appeler couard et déloyal. Bien que l'ambassadeur cachât l'aigreur de ces paroles pour ne point surexciter son maître, il n'avait pu s'empêcher d'en dire quelques mots. Dans une de ses dépêches, Calvimont rapporte que Charles-Quint avait dit : « Qu'il serait temps de faire cesser tous ces débats, toutes ces querelles nuisibles à la chrétienté, dans un duel en champ clos, où les deux princes seuls seraient exposés, » et ces paroles ainsi récitées avaient amené des explications avec Granvelle, élevé depuis au cardinalat. François Ier avait cru nécessaire de développer devant lui toute sa conduite depuis l'origine des débats, et de montrer par les preuves qu'il n'avait point faussé sa parole : « Est-ce que si vous signiez un traité le couteau sur la gorge, vous vous croiriez engagé? » dit le roi à l'ambassadeur; et celui-ci garda le silence : « parce que sa mission, répéta-t-il, était de tout écouter, et que l'honneur de son maître était trop élevé pour qu'il pût être atteint par des injures. » Alors François Ier, se laissant emporter, ne garda plus de ménagements : « Granvelle, le soi-disant Empereur en a menti par la gorge! et je le défie en champ clos. » Cette menace ne resta point vaine, et la bravade d'un défi fut portée par Guienne, le héraut d'armes de François Ier, à la cour de Madrid; un sauf-conduit fut sollicité et obtenu de Charles-Quint (1); et le héraut d'armes Guienne récita la charte suivante, scellée de la main du roi : « Nous, Françoys, par la grâce de Dieu, roy de France, seigneur de Gennes, etc.; à vous, Charles, par la même grâce, esleu Empereur des Romains et roy des Espaignes; faisons sçavoir que nous estans advertiz que en aucunes responces qu'avés faictes à nos ambassadeurs et heraulx envoyés devers vous pour le bien de la paix, vous voulant sans raison excuser, nous avés accusé, en disant qu'aviez notre foy, et que sur icelle, oultre notre promesse, nous en estions allez et partiz de voz mains et de votre puissance, pour deffendre notre honneur, lequel en ce cas seroit trop chargé contre vérité, avons bien voulu vous envoyer ce cartel par lequel encores que tout homme gardé ne puisse avoir obligation de foy et que cela nous fust excuse assés suffisante, ce non obstant voulans satisfaire à ung chacun et notre dict honneur lequel nous avons voulu garder et garderons si Dieu plaist jusques à la mort; vous faisons entendre que si vous nous avés voulu ou voulez charger non pas de notre dite foy et delivrance seulement, mais que nous aions jamais fait chose qu'ung gentilhomme aymant son honneur ne doive faire, nous disons que vous avés menty par la gorge, et que autant de fois que vous le direz, vous mentirez. Estant deliberez de deffendre notre honneur jusques au dernier bout de notre vye; par quoy puisque contre vérité vous nous avez voulu comme dit est chargé doresnavant, ne vous escripvez aucune chose, mais nous asseurés le camp, et nous vous porterons les armes, protestans que si, après ceste déclaration en autres lieux, vous escripvez ou dictez paroles qui soient contre notre honneur que la honte du delay du combat en sera votre, veu que venant au dict combat, c'est la fin de toutes escriptures. Fait en notre bonne ville et cité de Paris, le 23e jour de mars, l'an 1527, avant Pasques.

« Françoys (2). »

A ce cartel signifié en termes hautains, voici la

(1) L'original du sauf-conduit en espagnol existe encore : 17 mai 1528. — Bibl. du Roi, manuscrits de Béthune, no 8561, fol. 98.

« El rey ; Sancho de Leyva governador de nostra villa de Fontarramnia y capitan general de nuestra provincia de Guipuzcoa en este ponte Dio abemos entendido por carta de nuestro ambaxador que posneramente hera en corte de Francia que Guienna, rey d'armas de Francia a seydo despachado para venir en estoa nuestros reynos, etc. »

(2) Quelques jours après son arrivée à la cour de Charles-Quint, Guienne rend compte de sa mission au roi.

*Lettre du héraut Guienne.* — Bibl. du Roi, manuscrits de Béthune, no 8506, fol. 4.

« Sire, suivant la charge qu'il a plu à Votre Majesté me donner, j'ay fait la meilleure dilligence que m'a esté possible pour venir vers l'Empereur lequel estant advisé de ma venue m'avoit fait envoyer sauf-conduit par les frontières de Perpignan, Navarre et Fontarabie. Je suis entré par la d. frontière de Fontarabie et m'a fait conduire le capittaine Sancho Martinès de Leyva par ung gentilhomme jusques au lieu de Maucon où je trouvé l'Empereur et fus par le chemyn et à mon arrivée esté lougé et si bien traisté que je dois me contenter. J'arrivay le dimanche 7e jour de juing que estoit la feste de la Trinité et le lundy ensuyvant 8 du dit moys j'euz audience et fiz mon exploict, selon sire, que vous renderé compte à mon retour, et entre autres chouses ; l'Empereur m'a dit qu'il avoyera un sien roy d'armes vous porter sa response et que je luy fisse envoyer sauf-conduit et seureté selon que à moy avoir esté faicte, je luy dis que

réponse originale que fait Charles-Quint : « Charles, par la divine clémence, empereur des Romains, roy des Allemaignes, des Espaignes, etc.; à vous, François, par la grâce de Dieu, roy de France; fait scavoir comme par Guienne, votre heraut, j'ay le huitiesme de ce moys de juin reçeu votre cartel du 28 de mars, lequel de plus loing que de Paris en ce lieu eust peu plustôt venir. Ne vous ayant en rien failly, je n'ay nul mestier de me excuser, mais votre faulte est celle que vous accuse, et en ce que dictes que j'avoys votre foy, vray est entendant de celle que vous avez donnée par le traicté de Madrid, selon qu'il appert par escriptures signées de votre main, que retourneriés en ma puissance comme prisonnier de bonne guerre, en cas que n'accomplissiez ce que par ledict traicté m'avés promis. Mais que j'aye dit comme audict cartel dictes, que sur icelle et oultre votre promesse, vous estiez allé et party de mes mains et de ma puissance ; ce sont mots que oncques ne diz, car jamais n'ay prétendu d'avoir votre foy de non partir, mais bien celle de retourner en la forme traictée, et si eussiez ainsi fait n'eussiez failly à vos enfants ny à l'acquit de votre honneur ; et à ce que dictes pour deffendre votre dit honneur lequel en ce cas seroit trop chargé contre vérité, vous avez bien voulu envoyer votre cartel par lequel dictes, que encore que tout homme gardé ne puisse avoir obligation de foy et que cela vous fust excuse assés souffisante et non obstant voulant satisfaire à ung chacun et à votre dit honneur, lequel dictes vouloir garder et garderez si Dieu plaist jusques à la mort, me faictes entendre que si vous ay voulu, ou veulx charger, non pas de votre foy et délivrance seulement, mais que vous avez fait chose que ung gentilhomme aymant son honneur ne doivra faire, dictes que j'ay menty par la gorge et que autant de fois que je le diray que mentiray, estant délibéré de défendre votre honneur jusques au dernier bout de votre vye, je vous réponds que en suivant la forme traictée votre excuse d'avoir été gardé ne peut avoir lieu, et puisque tant peu estimez votre honneur ne m'est merveille que niez estre obligé d'accomplir votre promesse, vos parolles ne suffisent pour satisfaire à votre dit honneur, car j'ay dit et diray sans mentir que vous avez fait laschement et meschamment de non m'avoir gardé la foy et promesse que j'ay de vous selon ledit traicté de Madrid. Et si vous voulez affermer le contraire puis seullement en ce cas je vous tiens habillité pour combattre. Je vous dis que je accepte de vous livrer le camp et suis contans pour ma part, le vous asseurer par tous les moyens raisonnables que sur ce seront advisez; et à cet effect et pour plus prompt expédient, je vous nomme dès maintenant le lieu dudit combat sur la rivière qui passe entre Fontarabie et Andaye, en tel endroit et de la manière que de commung consentement sera advisé plus seheur et plus convenable, et me semble que par raison ne le povez aucunement refuser... Non obstant la situation dudit lieu se trouvera bon moyen qu'il n'y aura avantage plus à l'ung qu'à l'autre, et à l'effect que dessus et pour appointer sur l'élection des armes, que je prétends me appartenir et non à vous, et afin qu'il n'y ait longueur ne dilation en la conclusion, pourrons envoyer sur ledict lieu gentilshommes de chacun comté avec suffisant pouvoir d'adviser et conclure, tant de la seheurté égale dudit camp que de l'élection des armes, pour dudit combat et du surplus touchant à ce cas; et si quarante jours après la présentation de ceste ne me respondez et ne me advisez de votre intention, sur ce l'on pourra bien voir que le délay du combat sera votre, que vous sera imputé avec la faulte de non avoir accomply ce que promistes à Madrid, etc. — Donné à Mouson, en mon royaulme d'Arragon le 24e du mois de juing 1528 (1).

« Charles. »

D'après les coutumes du moyen âge sur le combat singulier on appelait sûreté de camp l'acte par lequel chaque chevalier s'engageait à ce qu'il n'y eût aucune trahison ni déloyauté dans les armes, ni embûche sur le terrain. Les deux princes avaient montré tant de méfiance l'un de l'autre, que ni François Ier ni Charles-Quint n'osaient se rencontrer dans leur royaume respectif; il leur fallait une terre neutre, et Charles, on l'a vu, désigna une petite île de la Bidassoa, en ajoutant d'un ton railleur : « C'est là que le roi de France a été libre en jurant d'exécuter le traité de Madrid, et c'est là où je veux me venger de sa déloyauté. » Plus le lieu était rapproché de l'Espagne, plus le roi craignait des embûches de l'Empereur, capable de le faire enlever. A cet effet, il demandait la sûreté des camps ; « dès que les barrières seraient ouvertes, lui, l'Empereur et les témoins devaient seuls assister au combat. » Cette méfiance devient l'objet incessant des négociations entre les deux hérauts d'armes Bourgogne et Guienne. Il est curieux

je vous escriprois. Je supplye sire, très-humblement Votre d. Majesté qu'il vous plaise m'envoyer le d. sauf-conduit conforme à la substance du myen, duquel je vous envoye la copye, et de ma part je feray tout devoir et dilligence d'aller rendre compte à V. M. de l'exploict de ma charge, car l'Empereur m'a dit que nauré à mon retour non plus d'empeschement que je heu à ma venüe que a esté fort sollicitée dès mon entrée en Espagne, et de tout le trestement que m'a esté faict, il a esté sy très-bon et honneste que je ne m'en saroye que grandement comptenter.

« Sire, je prie Dieu le créateur, etc. De Mauçon ce 12e jour de juing.

« Guienne, roi d'armes. »

(1) J'ai copié ce document sur l'original qui existe à la chambre des comptes du Brabant.

de lire le procès-verbal de ces deux hérauts d'armes, fiers de caractère, insolents de propos et pénétrés de l'importance de leur mission, car ils représentent les colères de leurs souverains. Bourgogne surtout est bien orgueilleux ; au nom de Charles-Quint partout il cherche le roi pour lui remettre le cartel ; on lui répond qu'il court le cerf à Fontainebleau. Bourgogne persiste et dit qu'il ira l'attendre à Paris, comme lui indique sa mission ; on lui affirme que s'il vient à Paris avec les armoiries de son maître, la populace lui fera un mauvais parti ; cela ne l'arrête pas, le fier Bourgogne, et il fait son entrée publiquement par la porte Saint-Antoine, avec trompettes qui sonnent fanfares sous le gonfanon armorié de Castille. Enfin il trouve le roi, et lui lit avec insolence le cartel de l'Empereur. On l'interrompt et il recommence vingt fois. Le roi lui dit : « Bourgogne, je n'irai pas à la Bidassoa qu'on ne m'ait assuré le camp (1), » et le héraut répète son défi jusqu'à ce qu'on le contraigne à quitter la cour par la force.

Pendant ce temps, le héraut Guienne avait cherché Charles-Quint partout, pour lui porter le cartel du roi de France. Son procès-verbal témoigne la même persévérance, la même ténacité ; mais Charles-Quint prend moins de prétextes que François Ier pour l'écarter ; il écoute et pince les lèvres avec mépris, lorsque le héraut lui dit « qu'il en a menti par la gorge. » Charles-Quint, par cela seul qu'il est plus habile, se tient plus modéré. Le droit rigoureux est d'ailleurs pour lui : A-t-il manqué à sa parole? Signataire d'un traité, l'a-t-il violé? Quel serment a-t-il méconnu? Et Guienne s'en revient sans obtenir d'autre réponse de l'Empereur que les termes de son cartel : le choix d'un terrain neutre pour lieu du combat, et l'accusation formulée contre la loyauté de François Ier : « qui a violé solennellement la foi promise. »

Ce drame qui a ses incidents, ses péripéties, ses longueurs surtout, se poursuit invariablement ; mais le défi est porté en vain. Faut-il accuser de lâcheté le roi François Ier? il a fait ses preuves en bataille ; il ne craint ni les coups de lance ni de hache d'armes. Charles-Quint est brave de sa personne : jamais il n'a refusé de s'exposer dans les périls! Et pourtant le cartel n'eut point de suite : c'est qu'il n'était plus ni dans le temps ni dans les mœurs ; l'esprit de chevalerie s'en allait pour faire place à l'esprit politique ; et alors le véritable, le seul défi, c'était la guerre : un duel entre princes devenait un duel entre peuples. On lit néanmoins avec un grand intérêt les deux récits des hérauts d'armes Bourgogne et Guienne, parce qu'ils expriment les dernières formules du combat singulier qui dominent le moyen âge : formules d'autant plus minutieusement indiquées qu'il s'agit d'une lutte corps à corps entre deux monarques.

Charles-Quint, plus sérieux, plus politique que François Ier, suit cette affaire et en fait constater toutes les circonstances ; comme témoin de son champ clos, il prend un brave chevalier, Balthazar Castiglione, très-avancé sur les droits de l'honneur et de la délicatesse chevaleresque. Quand il fut constaté que le duel n'aurait pas lieu, chacun des princes fit publier les pièces qui pouvaient attester leur loyauté. Charles-Quint accusa hautement François Ier d'avoir déserté le camp ; et à son tour le roi de France signala les déloyales intentions de l'Empereur cherchant à l'attirer sur la Bidassoa pour se saisir de sa personne. Lorsqu'il provoquait avec tant de vivacité un combat corps à corps, Charles-Quint avait pour but de constater aux yeux de l'Europe qu'il était sans ambition ; et que, pour mettre un terme à l'effusion du sang humain, il offrait d'exposer sa personne dans un combat singulier. En général on cherche à prouver qu'on n'a pas le défaut qui vous domine ; et l'Empereur, le plus ambitieux des hommes, voulait démontrer qu'il était le plus désintéressé des monarques;

(1) Extrait du procès-verbal dressé par Bayart, secrétaire d'État de l'audience royale accordée à Bourgogne ; il diffère de celui du héraut d'armes de Charles-Quint. — Bibl. Roy. manuscrits de Béthune, nº 8471-8472.

« Le roi a dit au héraut : Portes-tu la sureté du champ telle qu'un assailleur comme l'est ton maitre, doit bailler à un défendant tel comme je suis? Le héraut lui a dit : Sire, si vous plaira me donner congé de faire mon offre. Alors le roi lui dit : Baille-moi la patente du champ et je te donnerai congé de dire après tout ce que tu voudras de la part de ton maitre. Le héraut commence à dire : La très-sacrée majesté... sur lequel mot le roi lui a dit de rechef : Montre-moi la patente du champ, car je pense que l'élu Empereur soit gentil prince, ou le doive être, qu'il n'auroit point voulu user de si grande hypocrisie, que de t'envoyer sans la dite sûreté du champ, ou ce que je lui ai mandé, et aussi tu sais bien que ton sauf-conduit contient que tu portes la dite sûreté. Le d. héraut a répondu qu'il croyait porter chose que le dit seigneur roi s'en devroit contenter. A quoi le d. seigneur roi a répliqué : Héraut, baille-moi la patente du champ, baille-moi-la, et si elle est suffisante je l'accepte ; et après dis tout ce que tu voudras. A quoi le d. héraut a répondu, qu'il avoit commandement de son maître de ne la bailler point, qu'il n'eut premièrement dit aucune chose qu'il lui avoit donné charge de dire. Alors le roi lui a dit : Ton maître ne peut pas donner de lois en France ; et d'autre part les choses sont venues à tel point, qu'il n'est plus besoin de paroles ; et si dois être averti que je n'ai fait porter paroles par mon héraut à ton maître, mais ce que je lui ai mandé a été par écrit, signé de ma main ; à quoi ne falloit autre réponse que la d. sûreté du champ, sans laquelle je ne suis délibéré de te donner audience ; car tu pourrois dire chose tu serois désavoué, et aussi ce n'est pas à toi à qui j'ai à parler ne à combattre, mais seulement à l'élu Empereur. Le d. héraut a dit lors au d. seigneur, qu'il lui donnast donc congé et sauf-conduit pour s'en retourner ; ce que le d. seigneur lui a accordé, et a dit au héraut : *Prends acte*, et après a demandé à moi Gilbert Bayart, acte comme il n'avoit tenu et ne tenoit à lui, qu'il ne reçust la d. patente, et qu'en la lui baillant telle qu'elle doit être, il ne refusoit de venir aud. combat, et a fait s'est retiré en la chambre pour tenir son conseil, etc. »

imitant ainsi Louis XI, le plus soupçonneux des rois, et qui va se mettre avec confiance dans les mains du duc de Bourgogne son ennemi.

Au reste le véritable duel entre Charles-Quint et François Ier, c'était la guerre, je le répète; et alors elle commençait à se développer sur de larges proportions dans cette ligue italienne un moment brisée par la marche rapide et victorieuse du connétable de Bourbon. Jusqu'ici aucun secours effectif n'était venu seconder les opérations des confédérés. Henri VIII et François Ier n'avaient donné que des paroles; mais à mesure qu'il se fait échange de durs propos, de si fières menaces entre Charles-Quint et le roi de France, celui ci décida qu'un contingent de lances et d'infanterie serait fourni à la ligue italienne; et le maréchal de Lautrec, chargé de les commander, passait une fois encore les Alpes: route devenue si usuelle à la chevalerie depuis Charles VIII. A de bien courts intervalles, on voyait de nouvelles troupes descendre des hautes montagnes dans les plaines de Lombardie, camper autour du lac de Côme, et s'étendre ensuite jusqu'à Crémone, Brescia et Milan. Le maréchal de Lautrec se mit donc vigoureusement à la tête des gendarmes de France, pour recommencer une nouvelle campagne dans le Milanais, tandis que le roi restait à Paris dans ses cours plénières, pour répondre toujours à ce cartel que Charles-Quint lui jetait incessamment à la face avec la solennité castillane; son honneur de gentilhomme lui en faisait une loi.

Au moment où les Français paraissaient aussi en Italie, Rome était triste et le pape captif; cet événement sinistre, ce sac de Rome exécuté d'une manière si sanglante, avait produit sur tous les esprits une impression de deuil et de désolation; le catholicisme et la papauté avaient une force immense aux yeux du peuple; et ces scènes de sang et de boue qui se passaient à Rome, les processions de ces misérables luthériens, affublés de mitres et de crosses, chassant les évêques et les prêtres montés sur des ânes, laissaient dans tous les esprits une horreur indicible. Cette répulsion européenne jetait quelque chose d'odieux sur la personne de Charles-Quint qui paraissait, sinon avoir commandé les excès, au moins les tolérer par animosité contre le pape. Il était né de ces saturnales luthériennes une violente indignation au cœur de l'Italie et qui devait favoriser l'expédition du maréchal de Lautrec. Rome, la ville éternelle, le siége du monde catholique, était au pouvoir des pilleurs de châsses et d'autels. Florentins, Vénitiens, Milrnais, tous devaient prendre les armes pour se débarrasser de cette oppression victorieuse imposée par les Allemands de la Souabe ou de la forêt Noire, reîtres, lansquenets et mécréants de Dieu et de ses saints.

Les Français descendirent donc en Italie pour seconder ce mouvement de délivrance, annonçant partout qu'ils voulaient rétablir les souverains naturels: « la république sénatoriale à Gênes; Sforza dans le Milanais, les Médicis à Florence, notre saint-père à Rome; et surtout détruire ces bandes impudiques et sauvages qui violaient les vierges timides, les matrones honnêtes. » Ces barbares luthériens n'apportaient pas, comme les Français, un amour délicat et léger dans leurs excès mêmes, mais des passions féroces, cupides et avinées. L'armée impériale en Italie se divisait en plusieurs grands corps, l'un dans le Milanais, en possession des places fortes, sous le marquis de Guast (1), s'étendant depuis les terres de Gênes jusqu'au lac de Côme; l'autre, naguère sous le connétable, restait en possession de Rome, et gardienne du pape; un troisième corps enfin, sous Moncade (2), occupait Naples, et devait prêter secours aux Allemands, maîtres de la capitale du monde chrétien. La situation de ces armées sur un terrain trop étendu n'était pas bonne; on pouvait bien par les Alpes faire passer des troupes de lansquenets au marquis de Guast, à Milan; mais Charles-Quint manquait d'argent, les troubles de l'Allemagne suscités par Luther ne permettaient plus l'unité impériale, et les excès que les mécréants avaient commis, affaiblissaient leurs forces. Il y a dans le désordre une cause de faiblesse et de mort; les armées indisciplinées sont comme des hommes qui abusent de leur vie dans des excès de plaisirs; au jour du réveil, les membres sont alourdis et faibles, l'énergie manque au cœur et la résolution au bras. Autour de ces soldats l'indignation avait multiplié les ennemis armés; les Italiens, patients sous l'oppression, avaient recueilli en leur âme tout ce qu'ils pouvaient avoir de vengeance pour la faire tomber sur les bandits de la réforme; autant ils s'étaient élevés avec violence contre les Français lorsqu'ils possédaient Milan, Gênes, en souverains impératifs, autant ils leur tendaient la main maintenant que le maréchal de Lautrec se présentait pour sauver l'Italie des soudards d'Allemagne.

On était au milieu de juillet; le maréchal de Lautrec avec mille lances et vingt-six mille auxiliaires, lansquenets, Gascons, Français et suisses, se présenta dans le Milanais; ainsi alors étaient les armées, composées de nations diverses, parlant des langues différentes, avec des coutumes opposées; les lansquenets presque tous allemands, ou lorrains levés par le duc

(1) Alphonse d'Avalos, marquis de Guasto, né à Naples le 25 mai 1502, prit le commandement de l'armée après la mort du marquis de Peschiere, son oncle.

(2) Hugues de Moncade était vice-roi de Naples depuis la mort du marquis de Lannoy, arrivée à Gaëte en 1527.

de Guise : les Gascons, gens du Midi avec leur verbiage, leurs jeux de mots, glorieux et fanfarons, aussi agiles que les Basques, et bons tireurs d'arquebusades, suivant Pierre de Navarre (1), aussi hâbleur que ses camarades d'armes; quant aux Suisses, c'étaient toujours les mêmes mercenaires, montagnards avides : avec des écus au soleil, on les aurait fait marcher au bout du monde. La véritable armée de France, c'étaient les compagnies de lances, composées de gens d'armes, gentilshommes, tous portant blason de race, et, derrière eux, fantassins, arquebusiers, écuyers, braves et déterminés. Genouillac ne guida pas cette fois l'artillerie; Genouillac le plus habile tireur! Ce fut un autre Gascon d'une famille d'armes, du nom de Montragon, car ces gens du Midi étaient subtils, adroits, de manière à ne jamais rester en repos. Comme la campagne devait embrasser toute l'Italie (les côtes comme la terre ferme), le roi avait confié ses galères à André Doria, le Génois, certes bien capable de mener une campagne de mer; André Doria devait aborder Gênes, soulever la parti républicain et rétablir la dignité de doge dans sa propre race. Oh! qu'on aime à saluer du beau golfe de Gênes ce palais si magnifique, qui s'élève en espalier des bords de la Méditerranée jusque sur les coteaux où brille encore la vieille statue d'André Doria! Ainsi le maréchal de Lautrec devait marcher sur Milan, converger vers Gênes, tandis que la flotte, après avoir rendu la liberté à sa patrie, aborderait Civita-Vecchia, le port de Rome. A son tour, Lautrec devait s'appuyer sur l'armée vénitienne, les troupes du pape conduites par le duc d'Urbin, et le parti populaire partout soulevé.

Ce plan de campagne se développa sur ces bases réfléchies; ce n'est point vers Milan que s'avance le maréchal de Lautrec, comme l'avait fait François Ier avant la bataille de Pavie; il marche sur Alexandrie, comme point intermédiaire entre Gênes et Milan, afin de prêter appui aux galères d'André Doria qui se présentent dans le golfe. Le but de la guerre actuelle étant avoué, le maréchal de Lautrec laissa André Doria et le Génois Frégose révolutionner Gênes; lui se fortifia dans Alexandrie, préparant pour le Milanais les mêmes révolutions qu'à Gênes. Les Français ne sont que des auxiliaires des Sforza et des Frégose; chaque ville, chaque cité conquise lève l'étendard de sa vieille souveraineté. Il n'y eut d'expédition véritablement française que contre Pavie, car il s'agissait de venger l'honneur du drapeau et d'effacer un douloureux souvenir des annales de France. Le siége de Pavie fut donc poussé avec une rage indicible; la cité témoin d'une fatale défaite capitula et fut livrée au pillage. Les Suisses et les lansquenets s'en donnèrent à l'aise : toutefois, pour suivre le plan de liberté favorable à l'Italie, on n'arbora point le gonfanon fleurdelisé sur la cité vaincue; le duc Sforza y fit son entrée publique comme souverain de Milan et de Pavie; tout obéit à ses lois. Les Vénitiens et les Lombards seuls durent soutenir la restauration du vieux duc, tandis que le maréchal de Lautrec se disposait à marcher en avant pour la délivrance du pape.

Tel était le but avoué de l'expédition des Français, et il fut habile de la transformer en guerre sainte. Un sentiment odieux se rattachait à la captivité de Clément VII et au sac de Rome; les soldats qui combattaient pour la délivrance du pape devaient être regardés comme des libérateurs. Laissant ainsi au duc Sforza et aux Vénitiens la conquête du Milanais, le maréchal de Lautrec s'avança de Pavie sur Plaisance, et de là sur Bologne, au sein des États pontificaux (2); partout il annonçait « que l'ambition ne déterminait pas le roi de France à la guerre; le drapeau fleurdelisé ne se montrerait jamais seul; l'Empereur tenait captif le pape, la ville sainte était au pouvoir des luthériens; tout Italien devait se consacrer au service de la patrie. » Nulle part le maréchal de Lautrec ne trouva de résistance sérieuse; les Français marchaient sous les feuillages des arcs de triomphe; les villes s'entrelaçaient aux ormes comme aux plaines de la Toscane. Le but de l'expédition était écrit sur le drapeau; les Suisses mêmes, vieux défenseurs du trône pontifical, portaient les deux clefs croisées sur leur enseigne, comme à l'époque de Marignano. De Bologne à Rome le trajet est facile; il ne restait donc plus d'obstacle, lorsque le maréchal de Lautrec apprit que le pape Clément VII était libre et qu'il venait de traiter avec l'empereur Charles-Quint. Quelle était la cause de cet événement inattendu? qui avait porté l'Empereur naguère irrité à cet acte de clémence? La politique sans doute; et ici on peut l'expliquer.

(1) Il était né dans la Biscaye et avait servi avec distinction dans les bandes espagnoles contre les Mores et en Italie. Fait prisonnier à la bataille de Ravenne en 1512, Ferdinand n'ayant pas voulu payer sa rançon, Pierre lui renvoya le brevet de comte d'Alvetto qu'il en avait reçu et entra au service de François Ier.

(2) Cependant l'argent manquait et le maréchal Lautrec écrit au grand maître, le 21 janvier 1527-8 —Manuscrits de Béthune, vol. cot. 5818, fol. 25.

« Mons. le grand maistre, je ne scavoys plus que vous escripre de la royne et inconvénient en quoy je verrois tomber l'affaire du roy, a faute des payemens, comme j'ay tant de fois fait scavoir, si n'est qu'il eust beaucoup mieux vallu que le roy m'eust mandé m'en retourner longtemps, que de me faire venir si avant pour laisser rompre son armée à faute des d. payements; toutes foys j'aurois le contentement d'avoir fait ce qu'il a pleu au d. seigneur me commander, et ay fait mon debvoir et souvent et de bonne heure en ai adverti, de sorte que je pense m'en estre bien acquitté. Ainsi que j'espère, s'il plaît à Dieu me faire la grâce de retourner, faire bien entendre au roy et à madame, et dont sera venue la faute. Priant Dieu, mons. le grand maistre qui vous donne ce que plus desirez. A Rimeny le 21e jour de janvier, vostre bon amy,

« Odet de Foix. »

Charles-Quint avait senti tout l'odieux que jetaient sur lui-même le sac de Rome et la prison de Clément VII. Seul et libre dans sa pensée, ce sentiment il ne l'eût pas éprouvé, ou bien l'aurait-il étouffé sous la politique; mais il savait que François Ier et Henri VIII, en prenant parti pour le pape, donneraient à leur cause l'univers catholique. Indépendamment de cette considération d'ordre moral, un motif plus matériel l'y décidait encore : c'étaient les progrès du maréchal de Lautrec dans le Milanais et sa marche sur Rome. Charles-Quint devinait l'immense gloire, la force politique qu'allait tirer François Ier de la délivrance du pape. Si les armées impériales avaient été suffisantes pour livrer quelques grandes batailles et obtenir un succès décisif sur le maréchal de Lautrec, peut-être l'Empereur eût-il renoncé à toute négociation avec Clément VII, qu'il n'aimait pas; mais quelle chance avait-il pour résister? Alors il dut prendre l'initiative d'une chose juste et inévitable; on commençait à dire en Europe que l'habitude de Charles-Quint était de se faire geôlier de pontifes et de rois, afin d'en tirer le meilleur parti possible; Pasquin l'avait répété à Rome dans ses jeux de mots. Or, pour imprimer un véritable caractère religieux à la négociation que l'Empereur voulait entamer à Rome, le général de l'ordre de Saint-François fut envoyé auprès de Clément VII, afin de stipuler les conditions de la délivrance du pape et de la liberté de Rome. Il y avait ceci de difficile dans la situation de Charles-Quint, qu'il n'était pas complétement maître de son armée, si étrangement composée d'Espagnols, d'Allemands, luthériens, reîtres et lansquenets. Il ne pouvait donc obtenir le consentement de ces gens sans aveu, qu'après leur avoir assuré une indemnité suffisante en écus d'or; et c'est ce qu'on appellerait la rançon de notre saint-père.

Dans la position où se trouvait Clément VII, captif dans le château Saint-Ange, entouré de meurtres et d'incendies, il n'y avait pas pour lui à hésiter. Avec une grande habileté italienne, le pontife se réconcilia avec la famille des Colonna : les Médicis de Florence pressèrent la main aux vieux patriciens de Rome, et la noblesse intervint pour assurer la paix du pontificat. Clément VII dut payer cent mille ducats, somme exigée par les Allemands, maîtres du Capitole; et avec cela, comme garantie, il donna Ostie et Civita-Vecchia, les deux ports de Rome, seuls moyens de communication avec la Méditerranée (1). A ces conditions le pape fut libre.

Quel motif désormais pouvaient avoir les Français pour continuer leur campagne dans les États pontificaux? Ne venaient-ils pas pour faire cesser la captivité de Clément VII? Et ce pontife était libre. Rome une fois évacuée par les troupes impériales, que viendraient faire les Français? Une circonstance dut finir leur irrésolution; à peine affranchi de ses liens au château Saint-Ange, Clément VII s'enfuit déguisé en marchand (2) pour respirer la véritable liberté; captif comme François Ier, il avait signé un traité violent. Aussi, à peine arrivé à Orvieto, il publia une bulle pour raconter les lamentables événements de Rome. Le pape emportait avec lui l'anneau de Saint-Pierre, le sceau du pêcheur; et à Orvieto toute la ligue italienne envoya des ambassadeurs, parce que là seulement on crut Clément VII libre : ainsi deux fois le même accident s'était produit pour détruire les projets de l'Empereur. Charles-Quint avait espéré tenir François Ier sous sa loi par le traité de Madrid; et, délivré, le roi de France lui avait échappé en s'affranchissant de sa parole. A Rome également, forcé de signer un traité, le pape se réfugiait à Orvieto; et de là rappelant son indépendance, il invoquait le souvenir de saint Pierre ès liens, que les anges avaient délivrés des fers de l'oppression.

Ces anges, c'étaient les Français envers lesquels le pape témoignait toute sa reconnaissance. Lautrec se rendit à Orvieto de sa personne pour demander quels étaient les ordres du saint-père; et les premières paroles du pontife exprimèrent cette belle pensée : « que, sans s'inquiéter de lui, l'impératif devoir de l'Église était de montrer sa médiation pour amener un traité de paix dans la chrétienté si menacée par les Turcs. » Lautrec répondit « que le meilleur moyen, pour y arriver, c'était la délivrance de l'Italie; les États du saint-père et Naples seuls subissaient encore le joug des Allemands. » Le pape accorda tout à Lautrec, qui audacieusement s'avança vers les légations. Si dans le Milanais il avait arboré le gonfanon de Sforza, partout dans les États de l'Église, il rétablit le drapeau aux deux clefs du saint-siége : à Imola, à Rimini; et, sans passer par Rome, les Français gagnèrent les Abruzzes au milieu de l'hiver. En vain les Allemands voulurent les arrêter, les chevaliers vinrent à bout de ces luthériens au visage rougi par la débauche. Il y eut des combats à outrance, des luttes corps à corps; le camp des hérétiques fut enlevé, et ceux-ci se retirèrent sur Naples pour faire leur jonction avec les Espagnols de Moncade, prêts à défendre la ville magnifique assise sur le golfe. A Naples ce n'était pas non plus la première fois que les Français apparaissaient sous les gonfanons; depuis Charles VIII, Naples était le terme des expéditions d'Italie, comme Milan en était le centre.

Du haut des Abruzzes l'armée de France délibérait sur le parti qu'elle allait prendre : se jetterait-elle sur la cité de Naples impétueusement pour essayer une

(1) Bembo, lib. XIX, n° 44. — Guicciard., lib. XVIII. — (2) Dans la nuit du 8 au 9 décembre 1527. — Guicciard., lib. XVIII.

bataille contre les Allemands et les Espagnols réunis? ou bien s'emparerait-on des ports et des principales citadelles du royaume, de manière qu'une fois fortifié dans ces positions, on pourrait attaquer avec plus de sûreté la capitale, alors surtout qu'on aurait réuni les troupes pontificales, les Lombards et tous les Italiens que conduisaient Sforza, le duc d'Urbin et le pape Clément VII en personne? Les Vénitiens étaient de cet avis par des motifs commerciaux; autrefois (avant la ligue de Cambrai), la sérénissime république possédait une grande partie des ports de la Pouille, et ces ports, les Vénitiens désiraient les recouvrer. La prise de possession de Naples n'était qu'un accessoire à leur dessein, car en aucune hypothèse les Vénitiens ne resteraient les suzerains d'une capitale aussi belle et d'un golfe également convoité par la papauté, la France et l'Espagne. Dans la nécessité de ménager les Vénitiens, Lautrec partagea leur avis, et les troupes, sous le gonfanon de France, se répandirent du côté d'Amalfi, de Tarente, de Capoue, attendant dans ces positions l'arrivée de la flotte de Doria qui, opérant par la mer, devait couper toute communication de Naples avec la Sicile, son grenier. Les soldats de Lautrec avancés jusqu'à Pouzzole durent donc attendre des nouvelles d'André Doria, car ils ne pouvaient attaquer sans précaution l'armée espagnole et germanique, encore assez nombreuse dans Naples pour essayer une bataille générale. André Doria, seul, avec sa flotte, pouvait résoudre le problème et amener la reddition de Naples.

Il était parti de Savone, le vieil amiral, avec ses galères à mille rames, ses galions à voiles, pour opérer d'abord en Sicile; jetée par les vents vers l'île de Corse et la Sardaigne, la flotte fit quelques conquêtes, et vira de bord vers le golfe de Naples; elle y apparut maltraitée par la tempête, et néanmoins pleine d'intrépidité, sous les ordres de Doria et de Renzo de Cere, qui avaient défendu Marseille contre le connétable de Bourbon. On signala ses banderoles au moment où Lautrec s'emparait de Pouzzole; ce fut un cri de joie! Au premier succès sur la mer, on attaquerait la vaste cité qui s'étend comme un grand ruban sur le rivage du golfe. Enfin le combat naval qu'on avait souhaité se donna (1). Impatienté de voir les galères de France si près de lui, Hugues de Moncade arma des milliers de petites barques de pêcheurs, et six galères capitanes d'une très-grande force. La vieille expérience d'André Doria aperçut bien que, dans ces myriades de voiles, il n'y avait aucune force considérable, et il fit éclater sur elles des masses de boulets; aussitôt vous eussiez vu ces petites barques s'éparpiller comme des alcyons sur les rochers, au souffle d'une mer orageuse. La bataille ne s'engagea qu'entre galères et galères; André Doria le victorieux vit s'abaisser une fois encore l'orgueil espagnol; le succès fut complet pour la flotte et Naples privé de secours devait se rendre. Le climat d'Italie est mortel pour les masses d'hommes à excès, et au milieu de ces tentes joyeuses éclata une peste, qui enlevait les soldats par milliers. Doria, mécontent de ce qu'après tant de services le roi de France refusait de proclamer Gênes république souveraine sous son bonnet de doge, négligea le blocus maritime, et se retira avec sa flotte à Savone. Lautrec lui-même, déplorablement frappé par le mal qui le consumait, mourut devant Naples (2), et les cloches de Rome retentirent lugubrement à cette triste nouvelle; la conduite et la direction de l'armée française tombèrent au pouvoir du marquis de Saluces (3), qui n'avait ni la hardiesse, ni le dévouement de Lautrec; et dès lors la campagne fut très-aventurée.

Naples aurait capitulé si Lautrec était resté à la tête de l'armée pour lui donner sa persévérance et son courage; les Napolitains détestaient les Espagnols et les Tudesques plus encore; la division s'était mise entre le prince d'Orange (4) et Hugues de Moncade. Encore quelques journées de fatigue et on trouverait une ville délicieuse, un port majestueux et des vivres en abondance. Le marquis de Saluces n'eut pas cette fermeté qui va jusqu'au bout; l'armée de France, incessamment menacée, coupée par les Espagnols et les Tudesques, se mit en désordre; les Gascons seuls, sous Pierre de Navarre, montrèrent une ténacité, un courage à l'épreuve : rien ne les arrêtait, ni les rochers, ni les précipices; et s'ils perdirent leur chef Pierre de Navarre (5), ils gardèrent l'honneur de la France.

(1) Le combat naval du golfe de Salerne eut lieu dans les premiers jours de juin 1528. Le vice-roi Moncade y fut tué. Quelques jours après, le maréchal de Lautrec écrit au grand maître. — Manuscrits de Béthune, coté 9518, fol. 103, Bibl. Roy.

« Mons. le grand maistre; pour ce que j'escripts bien amplement et en chiffres au roy (comme verrés) ne vous ennuyrai de longue lettre, mais seulement vous diray, que je n'ai pas heure de temps, à faire tout ce qu'il est possible, pour mettre bientôt fin à cette guerre, et déjà sont ceux qui sont dans Naples en grande nécessité de chair et de vin, et espère, Dieu aydant, vous en faire de brief scavoir de bonnes nouvelles; je vous prye, mons. le grand maistre, après avoir veu ce que j'escripts au d. seigneur, de tenir main qu'il me soit pourveu à ce que verrés estre nécessaire, et que on me face responce, à ce que j'escripts tous les jours et aye plus souvent des nouvelles du d. seigneur que je n'ai eu jusqu'icy, car sera non-seulement grand satisfaction à moy, mais aussi à toute cette compaignie, et les affaires du d. seigneur ne s'en pourront que beaucoup mieux porter. Au camp devant Naples le 20e jour de juing 1528. »

(2) Le 15 août 1528. On remarque encore son tombeau dans l'église de *Santa-Maria-la-Nuova*, à Naples.

(3) Michel Antoine, 12e marquis de Saluces, était né en 1485, de Marguerite de Foix, sœur de Gaston, que son père avait épousée en secondes noces. Il prit part à toutes les guerres d'Italie, et Louis XII l'avait nommé gouverneur d'Asti en 1507.

(4) Il fut nommé vice-roi de Naples après la mort de Moncade.

(5) Il fut pris par les Espagnols à Aversa; Brantôme dit : « Que l'Empereur le fit étouffer entre deux coites de lit » (*Cap. étrang.*);

La mort de Lautrec fit manquer l'expédition de Naples; un chef de fermeté est la plus belle, la plus grande garantie pour une armée. Les Vénitiens aussi n'exécutèrent pas exactement les clauses qu'ils avaient stipulées; trop préoccupée de ses intérêts commerciaux, la sérénissime république préféra s'assurer des ports, des dépôts de marchandises dans la Pouille, que de seconder les opérations de Lautrec sur Naples. Nul d'ailleurs d'entre les Italiens n'aimait à voir les Français si maîtres et si puissants : le but de la ligue maintenant était atteint; les Espagnols et les Allemands étaient réduits à un fort petit nombre, le pape délivré restait souverain de Rome, et n'était-il pas à craindre que, maîtres de Naples, les Français n'eussent d'autres ambitions? D'ailleurs on s'était servi d'eux, l'on ne pouvait rien désirer au delà. La politique italienne se félicitait de voir ses conquérants se battre entre eux et s'affaiblir mutuellement : contenir les Allemands par les Français, et les Français par les Allemands, c'était peut-être la réalisation du problème de Machiavel au XVIe siècle.

Enfin la défection d'André Doria accomplit l'œuvre (1); à cette époque, sauf les gentilshommes, tout était dans l'armée mercenaires et soldats sans aveu, dans un rang plus ou moins élevé; les Doria n'étaient que des routiers sur mer; pour se l'attacher, de royales promesses avaient été faites à lui et à la république; Doria était assez grand pour porter le bonnet de doge, et Gênes avait rendu assez de services pour rester libre et républicaine. Après les succès du Milanais, il se fit quelques tentatives pour rétablir la domination des rois de France sur Gênes, et fonder une rivalité permanente entre cette cité et Savone. Enfin, André Doria voulait être doge, et il en avait bien le droit, lui qui faisait flotter l'éclat de ses banderoles si loin en mer; il fut donc mécontent de François Ier, qui avait d'autres desseins sur Gênes; il fut surtout vivement froissé dans ses intérêts (car il n'était qu'un noble corsaire); Doria avait fait des prisonniers, et chacun d'eux valait rançon; il avait fait des prises, on devait les lui rendre ou payer indemnité; on refusa tout cela! Alors, maître André Doria se tourna vers Charles-Quint pour trouver une situation plus lucrative et plus éclatante; celui-ci l'accueillit avec enthousiasme, car il savait que maître André avait la main rude, qu'il jetait le croc des galères loin et bien, et que vingt fois en pleine mer il avait battu les galères, galions et navires sous les couleurs d'Espagne; quel amiral que celui-là pour les brigantins de Cadix et de Barcelone!

## CHAPITRE XXVI.

### SITUATION DES SOUVERAINETÉS EN EUROPE JUSQU'A LA PAIX DE CAMBRAI.

Le pape Clément VII. — Difficulté de sa position vis-à-vis l'Empereur, Henri VIII et François Ier. — Gouvernement de Charles-Quint en Espagne et en Allemagne. — Effervescence de la réforme. — Possessions de l'Empereur. — Les Indes. — Troupes de terre. — Marine. — Le Turc, la Hongrie, siége de Vienne. — Henri VIII. — Ses passions. — Ses caprices et ses exigences. — Modération de la papauté. — Intervention pacifique. — Derniers événements de la campagne d'Italie. — Situation des Médicis et de Sforza. — Rapprochement de François Ier et de Charles-Quint par les femmes. — La reine Éléonore. — Marguerite de Flandre. — La duchesse d'Angoulême. — Préparatifs du traité de Cambrai. — Signature des préliminaires. — Texte du traité.

### 1528—1529.

La plus grande douleur de Clément VII n'était pas cette captivité que la force victorieuse lui imposait dans le château Saint-Ange, ou bien encore ce traité impératif que le vice-roi Moncade lui avait arraché dans sa prison; c'était surtout la situation difficile du pontificat dans ses rapports avec Charles-Quint, Henri VIII et François Ier. Au moyen âge la papauté était une puissance si au-dessus de toutes les autres qu'il n'y avait à sa face aucune résistance morale ou matérielle. Quand une bulle de pape avait prononcé

mais le chagrin seul amena sa mort vers la fin de 1528. On peut voir son tombeau à côté de celui de Lautrec dans l'église Sainte-Marie-la-Neuve à Naples.

(1) On voit son mécontentement se manifester dans sa correspondance, bien avant de quitter le service de François Ier.

*Lettre d'André Doria au grand maître*, 4 mars 1527. — Mss de Béthune, vol. cot. 8537, fol. 57, Bibl Roy.

« Monseigneur, j'ay escript au roy plusieurs fois, depuis l'arrivée de l'armée de mer icy, de tout ce qui m'a semblé estre nécessaire l'advertir pour son service dont je n'ay eu aucune responce et doute que mes lectres n'ayant esté levés, a ceste cause j'escripts presentement à madame assez amplement de tout, ensemble en mon particulier interest, et vous plaira me faire ce bien de veoir les dictes lettres comme avez accoustumé celles qui concernent les exprès affaires dud seigneur et donner moyen que jaye responce, afin que congnoisse non escripre en vain Monseigneur, touchant mon interest, veu la grant charge que j'ay à supporter journellement, les deniers que ay déboursés au service du d. seigneur, la recompense touchant le prince d'Orange, et le temps qui m'est deu pour mes gallères, dont je n'ay encore eu satisfaction, si promptement ne m'est parvenue comme j'escripts, et donne charge à mes gens estans devers vous remonstrer, j'ay danger de succomber sous le faix. Monseigneur, je prie le créateur vous donner très-bonne et longue vie. De Gênes, ce 4 mars 1527.

« Vostre très-humble serviteur,

« Andrea Doria »

l'excommunication et l'interdit contre un prince ou un État, cet acte trouvait l'obéissance la plus absolue, et un long frémissement de la multitude agenouillée annonçait que l'arbitre des couronnes avait prononcé. Mais dans l'ébranlement général des idées; dans cette agitation que la réforme avait partout imprimée, combien la papauté n'avait-elle pas de ménagements à garder envers les souverains et les peuples! A chaque caprice des passions, à chaque acte d'inconstance et de légèreté, il y avait danger pour la souveraineté pontificale, puissance morale sans force militaire et que la prédication de Luther ébranlait si fatalement.

Lorsque le pape considérait sa position même au milieu de Rome, combien n'était-elle pas fragile! Clément VII n'appartenait point au patriciat romain, à ces familles d'aristocratie qui prétendaient dominer la papauté même, et lui imposer les conditions de leur puissance. Les Médicis, les protecteurs des arts, n'étaient point aimés par les Colonna qui dominaient Rome par leurs souvenirs et leur orgueil; cette lutte intime donnait à la papauté un caractère d'inconsistance qui affaiblissait le dogme catholique. Au moment où ce dogme si saint était attaqué avec une violence audacieuse par quelques moines augustins affranchis de tout joug, c'était un triste spectacle que de voir ces dissensions, ces heurtements militaires dans la capitale même de la chrétienté. C'était donc moins le triste sac de Rome par les hérétiques, ce pillage et ce massacre exécutés par les reîtres et les lansquenets qui arrachaient des larmes au pontife que les dissensions des cardinaux eux-mêmes.

L'Église avait tant souffert de persécutions! Le malheur de ce temps voulut que les papes fussent toujours pris dans les familles souveraines de l'Italie, apportant sous la tiare les intérêts de leur maison. Les Médicis étaient trop italiens pour concevoir des idées d'universalité; le catholicisme pour être gouverné voulait au pontificat un pape sans autre souveraineté territoriale que les États de Rome, et n'ayant aucun lien terrestre avec les races nobles du sol, afin de ne plus s'occuper que de la grande famille morale des chrétiens.

La situation particulière de Clément VII (un Médicis) rendait donc bien difficiles ses relations avec l'empereur Charles-Quint, les rois de France et d'Angleterre; ces princes avaient également leurs intérêts séparés de la religion et de la catholicité; et quand ces intérêts ou ces passions éclataient trop vivement, est-ce que la force morale de la papauté pouvait arrêter l'irrésistible volonté des princes se heurtant par les idées et par les armes? Si Rome concédait trop à l'un, elle blessait l'autre; à chaque question de souveraineté, de famille, de mariage ou de divorce, il y avait des cas de conscience à résoudre, des intérêts à concilier; Charles-Quint, hostile à François Ier, n'aurait jamais permis que Clément VII lui concédât des priviléges ou des alliances, et François, à son tour, aurait attaqué les traités accordés à l'Empereur. Qu'on s'imagine donc Clément VII à peine délivré, et autour de lui des cardinaux français, espagnols et allemands; sur son moindre refus on lui infligeait des violences matérielles, et les derniers événements de Rome constataient que désormais les papes devaient obéissance à l'Empereur, sous peine de voir leurs villes saccagées et leur liberté en péril. Dans ce heurtement de choses, la réforme de Luther venait dire aux souverains : « Qu'avez-vous besoin de ce frein moral de Rome? Quel pouvoir désormais peut vous faire obstacle, à vous les maîtres? Il suffit de vouloir pour oser, et d'oser pour suivre capricieusement vos volontés, c'est-à-dire briser les liens du mariage, vous souiller de l'adultère, livrer au bourreau une jeune fille, avoir plusieurs femmes ou des concubines. Qu'est-il besoin de la sanction d'un pontife étranger? L'Église est dans chaque nationalité, et les évêques ne sont que les hommes du roi. »

S'il est une physionomie imposante qui se révèle dans cette fin du moyen âge, c'est évidemment Charles-Quint à la seconde période de sa vie; François Ier ou Henri VIII n'ont dans leur pensée qu'une seule préoccupation, celle de gouverner leurs États ou peut-être d'accomplir, comme le roi de France, de rapides conquêtes en Italie. Mais Charles-Quint exprime à lui seul l'universalité, telle que Charlemagne l'a conçue au IXe siècle; l'un commence cette étrange et poétique période, l'autre la finit; pour Charles-Quint, la guerre d'Italie n'est qu'un accident; il a les yeux sur tout et partout; roi d'Espagne et portant sur son blason les pièces d'honneur de Castille, il doit réprimer l'esprit démocratique des communeros et en même temps organiser les ricoshombres et les façonner autour de la couronne en créant cette hiérarchie de grandesse avec ses priviléges splendides. A l'Espagne, de récentes découvertes viennent d'ajouter un nouveau monde, un empire des deux Indes qu'il faut régir et gouverner, et de là son système des vice-rois. Quand on veut se faire une idée de cette vaste intelligence de Charles-Quint par rapport au système colonial, il faut parcourir à Séville les nombreuses correspondances des archives de l'Inde; on peut y voir les inquiétudes, les soucis que donne à Charles-Quint l'esprit de ces colonies, à peine créées et qui visent à l'indépendance. Ce ne fut pas un caprice, ou une froide ingratitude qui brisa l'épée de commandement aux mains de Fernand Cortez; Fernand avait conçu la pensée d'un empire indépendant sous sa propre souveraineté, et pour empêcher cette trahison, Charles-Quint établit les évêchés et les grandes juridictions ou audiences qui liaient l'Amérique à la

métropole, et comme tribunal l'inquisition, admirable moyen de police qui, pénétrant tous les secrets, empêchait ces conjurations de chefs, de soldats, désireux déjà de secouer la suzeraineté de l'Espagne. Dans la pensée de Charles-Quint comme chez tous les esprits supérieurs, tout devait être soumis à son pouvoir, et les services n'exemptaient pas de l'obéissance.

Comme héritier de la maison de Bourgogne, Charles-Quint possédait la Franche-Comté, la Flandre et les Pays-Bas dont il avait confié le gouvernement à Marguerite, sa tante : ici de nouvelles inquiétudes venaient l'agiter sous son diadème. Il ne craignait rien pour la Franche-Comté, pays d'obéissance catholique et glorieux d'appartenir à l'héritier de la maison de Bourgogne; mais aux Pays-Bas se révélait un esprit d'indépendance lié au principe communal tel que le moyen âge l'avait fondé. Ce n'était pas chose nouvelle que la révolte des villes de Gand, d'Anvers, de Liége, et depuis Louis XI on avait vu plus d'un roi de France prêter la main à ces insurrections de peuple, à ces tumultes de place publique. Il fallait donc une surveillance attentive en Flandre, dans le Brabant, et c'est sous ce point de vue que la correspondance de Charles-Quint avec le cardinal de Granvelle offre un puissant intérêt. Ces lettres sont déposées dans les archives de Besançon comme la correspondance de l'Inde sommeille dans la poussière des archives de Séville.

En Italie, quelle lutte encore! L'Empereur défend d'incontestables droits sur le Milanais et Naples, droits acquis, car en ce moment un vice-roi gouverne en son nom la Sicile comme Naples. Puis Charles-Quint ajoute à tout cela la pensée de dominer souverainement le pontificat de Rome et d'avoir un vassal sous la tiare, à l'imitation de Charlemagne. Enfin, comme pour compléter la souveraineté italienne, Charles-Quint veut arracher à Venise toutes les villes de terre ferme : puisque son aïeul Maximilien dort au tombeau d'Insprück, non loin de Vérone et de Padoue, pourquoi n'achèverait-il pas son œuvre en ne faisant de Venise qu'une île dans les lagunes, réduite à une simple puissance commerciale, ainsi que Gênes sous les Frégose et les Doria?

Ce n'est point assez de soucis et de tourment encore! l'empereur Charles-Quint a réalisé la pensée ambitieuse de sa vie, et le voilà revêtu de la pourpre des Césars qui pèse et brûle alors; car souverain et protecteur naturel de l'Allemagne, il s'élève deux grands dangers : la réforme éclatant comme une opposition immense dans l'Empire à la voix de Luther lui impose la convocation des diètes, des innovations qui ébranlent les liens de la société allemande, et puis cette volonté d'indépendance et de souveraineté qui agit sur tous les électeurs, menace le sceptre et la boule d'or des Empereurs. C'est le sujet de cette correspondance si active dont les fragments existent à Augsbourg et à Vienne; Charles-Quint est surtout éminent dans sa lutte contre le progrès de la réforme; car livrer un combat contre un ennemi matériellement armé, ce n'est rien quand on le voit et qu'on le touche; mais lorsqu'il faut lutter contre les idées, se faire persécuteur, s'engager dans une série de mesures qui blessent souvent votre modération, c'est là qu'est le rôle difficile, et la réforme est une des grandes sueurs de Charles-Quint, parce qu'elle est un des grands empêchements à l'unité de sa pensée.

A bien considérer les guerres longues, violentes de l'Empereur contre François Ier, elles ne sont et ne peuvent être même militairement que des épisodes accidentels à la face de la lutte immense des Turcs contre la chrétienté. Ce ne sont pas ici des armées de quelques mille lances garnies de reitres, de lansquenets et de Suisses; mais des myriades de janissaires et jusqu'à trois cent mille cavaliers qui assiégent Bude (1). Les Turcs sont à leur apogée de puissance; l'empire ottoman, élevé à ce haut degré de force et de politique, engage fièrement la lutte; les armées de Soliman II entourent Vienne (2) : maîtresses du Danube, elles rêvent déjà les rives de l'Elbe et du Rhin. Oh! si l'esprit des croisades vivait encore, s'il y avait dans le système religieux cet enthousiasme qui, sous l'étendard du pape, allait affronter les périls en combattant sous la croix, alors l'Europe chrétienne pourrait reconquérir Constantinople et refouler les Turcs en Asie! Mais la réforme de Luther vient d'affaiblir l'esprit religieux; qu'importent à quelques prédicants les succès des Turcs qui menacent la civilisation, pourvu qu'ils argumentent sur la Bible et qu'ils écrivent des pamphlets contre le pape! Sans les hérésies, la question de l'indépendance de la Grèce eût été résolue au XVIe siècle. Il faut dire à l'éloge de Charles-

(1) Ferdinand, frère de Charles-Quint, successeur de Louis au trône de Hongrie, avait repris Bude sur les armées ottomanes dans les premiers jours de 1529; elle retomba au pouvoir de Soliman quelques mois après.

(2) Le siége de Vienne commença le 26 septembre 1529. *Nouvelles du Turc.* Décembre 1529. — Mss. Fontanieu, portef. Bibl. Roy.

« Le Turc a donné 23 asaulx à Vienne ou il a perdu 50,000 hommes. Il a quasy abattu toutes les murailles par mines, le jour que il devoit donner le 24e asault comme ceux de la ville attendoient, il s'est retiré deux lieues loin de la ville et ne scait à quelle occasion, il faict ses provisions pour yverner en Hongrye. Les Alemans ont mis grant nombre gens ensemble aussy le roy de Bohême pour aller secourir la ville, Federich de Bavière marchoit devant avec dix mil hommes pour essayer d'entrer en la ville, car ceulx de dedans avoient perdu bancoup de leurs gens et avoient mandé qui ne leur ay secour bientoust ils etoient contrains de se rendre. Le fils d'André Gry, duc de Venise, est au camp du Turc, cappit. de dix mil

Quint que cette invasion des Ottomans le préoccupe et l'absorbe, soit qu'il y cherche des arguments contre l'esprit remuant de François Ier, soit qu'il ait la conviction profonde que la ruine ou le salut de l'Europe dépend de la faiblesse ou de la force qu'on va opposer à Soliman II; l'Empereur dans sa correspondance ne parle que de la nécessité de lever haut l'étendard de la croix pour lutter contre les vainqueurs de Rhodes et les sanglants envahisseurs de la Hongrie.

L'Europe restera-t-elle sourde à ses appels? Lui, l'Empereur, veut se placer à la tête d'une expédition qui préservera la chrétienté. Ici se révèle son double génie d'organisation politique et de force militaire. Charles-Quint dispose de populations considérables; les Espagnols, braves soldats, forment des bandes disciplinées à l'abri des intempérances habituelles aux soudards allemands. Avec sa large divination de l'avenir, Charles-Quint s'occupe moins de la partie chevaleresque des batailles que des progrès de la poudre et du canon. Si les bandes espagnoles conservent encore la pique, pour se garer comme dans un camp environné d'un mur aigu, elles savent mieux l'art de tirer l'arquebusade et de diriger l'artillerie. Charles-Quint comprend que la chevalerie demeurera impuissante devant les coulevrines; il ne se préoccupe que des progrès de ces armes qui acquerront une supériorité incontestée, de ses arquebusiers et de ses pointeurs de canon. Les Flamands forment son infanterie active; les Francs-Comtois, ses soldats légers; l'Allemagne lui donne les reîtres et les lansquenets; enfin, comme il a besoin de garder une force capable de lutter glorieusement à coups de lance et d'épée, tradition des temps qui ne sont plus, Charles-Quint maintient un corps de quelque mille gendarmes, couverts de fer tels qu'on les voit encore en images de bronze aux cathédrales de Munich et d'Augsbourg.

Ce XVIe siècle est marqué par tous les côtés d'un caractère d'extraordinaire grandeur : tout se révèle ou pour mieux dire, tout apparaît. Charles-Quint, qui a bien compris cette époque, s'est aperçu que, pour marcher vers le grandiose et l'inconnu, il faut une vaste marine; et ici sa puissance se montre encore. Indépendamment de ses navires à découvertes, de ses galères capitanes, de ses caravelles et tartanes que l'Espagne fait construire à Barcelone, à Cadix, à Saint-Sébastien, l'Empereur attire à lui les Génois; et tout récemment il vient d'arracher André Doria à François Ier. Son but n'est pas seulement de faire des découvertes en des terres inconnues; mais, appelé à lutter contre les Turcs, il doit leur opposer des forces au moins égales.

Comment se fait-il que peuple conquérant, essentiellement nommade, cavalerie presque tartare, les Turcs aient pris cette grande force navale qui les fait apparaître tout à coup devant Rhodes et les côtes d'Afrique avec une supériorité incontestable sur les puissances chrétiennes? C'est que, maîtres de Constantinople, les Turcs ont étudié l'art grec pour la construction des navires, l'agilité et la science des manœuvres; ils ont même dérobé le secret du feu grégeois qui flamboie dans les eaux. De là cette supériorité de leurs caïques, galères, felouques, corsaires, naviguant sur toutes les mers; et c'est pour lutter contre cette puissance maritime des mécréants que Charles-Quint mit tant de sollicitude à grandir ses équipages et à multiplier ses constructions navales.

A la face de cette physionomie si haute, si puissante de Charles-Quint, combien se rapetisse le caractère de Henri VIII, le roi capricieux, fantasque, passionné, qui ne sort pas de certaines habitudes, de certaines cruautés domestiques; et cependant la fortune, le hasard l'ont placé dans une position tellement considérable que Charles-Quint et François Ier tour à tour le ménagent, le caressent et l'appellent incessamment « très-cher et perpétuel allié (1). » Cette position exceptionnelle, Henri VIII la tient de sa neutralité au milieu de deux grandes rivalités qui se heurtent. L'Empereur et le roi de France le courtisent, l'exaltent; et lui se pose comme intermédiaire indispensable dans toutes les querelles. Il n'est pas une seule grande question dans laquelle il ne soit appelé : la papauté, l'Italie, l'Allemagne; et partout il se pose en médiateur. Cette situation si admirable que le cardinal Wolsey lui a faite n'impose aucun sacrifice; comme il n'a pas besoin de grandir son état militaire, Henri VIII thésaurise, prête à François Ier,

hommes turcs. Le tabourin sonne en Poulongne en une mesme ville pour lever gens pour le Turc et pour le roy de Bohême. » C'est l'œuvre d'un agent secret de François Ier.

(1) *Lettre de François Ier à Henri VIII.* — Mss. de Béthune, vol. 8530, fol. 1er, Bibl. Roy.

« Très-haut et très-puissant prince notre très-cher et très-amé frère cousin compère et perpétuel allyé, tant et si très-affectueusement que faire povons à vous nous recommandons. Nous avons receu les lettres que nous avez escriptes, ensemble la requête que vous avez envoyée par le porteur de ceste que nous avons bien voulu retenir jusques icy, affin que sur icelle il fut baillé toutes les provisions qui y seroient requises et nécessaires lesquelles nous avons ordonné et commandé estre faictes en notre privé conseil en presence de vostre ambassadeur estant icy autour de nous qui sont telles que pourrez veoir et amplement entendre par aucuns de ceux auquel il touchoit qui y ont été pareillement présent; vous advisant, très-cher et très-amé frère cousin compère et perpétuel allyé, que non-seullement en cela mais en tous et chacuns les affaires que vos subjets auront par deça, nous donnerons et ferons donner telle justice ordre et provision et les auront en aussi grande et singulière recommandation que les notres propres ne faisant doubte que en feriez le semblable en votre endroit, très-hault et très-puissant prince, notre très-cher et très-amé frère, cousin, compère et perpétuel allyé. Nous prions notre Seigneur vous donner l'accomplissement de vos desirs; escript de Saint-Germain-en-Laye le deuxième jour de mars mil cinq cent vingt huit. Votre bon frère, cousin, compère et perpétuel allyé.

« François. »

à Charles-Quint ; et par ce moyen, il acquiert une incontestable prépondérance. Sa faiblesse vient de ses passions. Chargé de graisse, de sang, il monte difficilement à cheval ; toutes ses journées, il les passe dans son palais ; et cela lui donne jusqu'à l'excès le goût des femmes et de l'étude. Comme tous les corps sanguins qui sentent vivement, le moindre refus l'excite jusqu'à la plus épouvantable colère. Sur le champ de bataille, s'il avait eu du cœur, il aurait fracassé impitoyablement le crâne des chevaliers ; sous le toit domestique, il ne brise que le front des pauvres femmes. Écrivain dogmatique, parce qu'il lui fallait un aliment à sa paresse de corps, il déclama avec la fougue de son caractère contre Luther ; puis, par une autre fougue d'idées, il se prononça contre le pape. Nul peut-être ne présenta mieux l'image de ce sensualisme qui s'affranchit de toute espèce de limites pour se livrer aux passions capricieuses comme les tempêtes de son cœur et les impuissances de sa chair.

Déjà commence cette question de divorce avec Catherine d'Aragon, la sœur de Charles-Quint, et son mariage avec Anne de Boleyn (1), la maîtresse adorée. Pour arriver à ce résultat capricieux, Henri s'adresse partout : en France, à Rome. Sa correspondance avec François Ier montre l'impétuosité de ses passions par les sacrifices qu'il s'impose pour venir à ses fins. Les réponses du roi témoignent les ménagements qu'il veut garder avec un prince aussi influent que Henri VIII sur les destinées de la paix ou de la guerre. François Ier s'entremet pour faire décider par la Sorbonne la question du divorce d'une manière favorable. A Rome, il presse le pape, il insiste afin qu'il ne s'oppose pas au désir d'un roi si puissant, au moment où la question de la réforme s'agite dans le monde : « qui sait ce qui va résulter du refus obstiné de la cour de Rome ? » Le pape, protecteur de la pauvre femme répudiée, persiste à défendre Catherine que le caprice de Henri VIII rejette de la couche nuptiale. C'est encore le principe moral aux prises avec la force matérielle, brute et passionnée (2).

Dans ces circonstances si agitées, la situation de Clément VII se révèle de plus en plus perplexe. A la cause du respect chrétien pour la sainteté du mariage vient se joindre un motif politique qui l'oblige à ménager Catherine d'Aragon, la sœur de Charles-Quint. Si le pape servait les caprices de Henri VIII, n'appellerait-il pas sur sa tête toutes les colères de l'Empereur ? Le cardinal Wolsey et Thomas Morus (3) en Angleterre sont dévoués à la papauté, mais Henri VIII peut s'en séparer pour se jeter ouvertement dans les bras de la réforme, d'autant plus que les hauts barons, les hommes violents de toute espèce ne désirent qu'une circonstance pour confisquer les fiefs des moines noirs et blancs des vieilles chroniques anglo-saxonnes. Oh ! quels larges banquets feront les barons anglais usurpateurs de terres, dans les dortoirs des disciples de saint Benoît et de Bède ; le cliquetis des verres remplacera le chant des psaumes dans les cloîtres !

Alors, afin de comprimer plus fortement les principes de la réforme, et surtout d'amener les princes chrétiens à une immense croisade contre Soliman, le pape manifesta tout haut le désir d'une paix durable entre François Ier et Charles-Quint. Est-ce que la haine profonde qui existait entre ces deux princes ne pourrait jamais être calmée ? Laisseraient-ils la chrétienté succomber sous la fatale invasion des Turcs ? Serait-il dit que l'Église du Christ était à sa fin ? La papauté se mettait donc une fois encore à la tête de l'idée patriotique et universelle de la résistance aux Barbares.

La nouvelle campagne des Français en Italie n'encourageait pas l'esprit de conquête : l'armée, affreusement décimée par les maladies, la disette, le désordre et l'indiscipline, était obligée de traverser rapidement les Abruzzes pour rejoindre le Milanais. Dans cette contrée où tant de fois les lances de France avaient paru, la chevalerie trouva un peu de réconfort et de repos ; les Vénitiens joints aux débris de la vieille armée du maréchal de Lautrec avaient pris quelques villes, et le champ du combat était incessamment disputé autour de Lodi, Pavie et Milan même. Des Alpes venaient de descendre encore les bandes de lances conduites par le comte de Saint-Pol de la maison de Bourbon, un des hommes de guerre le plus intrépide, mais le plus imprudent. Ici nouvelle bataille : on attaque, on se défend ; les cités sont prises et abandonnées sans résultat décisif. La faute des plans de campagne tracés par François Ier, c'est d'embrasser trop de choses à la fois, de trop disséminer ses forces. Avec les nouvelles lances que conduit le comte de Saint-Pol, on a une supériorité numérique sur les Espagnols et les Allemands, dirigés par le marquis de Guast ; eh bien, le comte aventureux éparpille ses troupes, il les jette sur Gênes et Savone ; le roi désire une fois encore la suzeraineté sur la ville de Gênes, qui, par les efforts d'André

(1) Née de sir Thomas Boleyn et d'une fille du duc de Norfolk, vers 1500, elle accompagna à Paris, en 1514, comme fille d'honneur, la princesse Marie, sœur de Henri VIII, qui venait épouser Louis XII ; Anne passa ensuite au service de la reine Claude, puis quitta la France vers 1525 ou 1527 pour retourner en Angleterre où elle devint fille d'honneur de la reine Catherine d'Aragon.

(2) J'ai traité le divorce de Henri VIII dans mon travail spécial *sur la Réforme*.

(3) Après la disgrâce du cardinal Wolsey, Thomas Morus lui succéda dans la dignité de grand chancelier ; plus malheureux encore que son protecteur, il eut la tête tranchée sur la plate-forme de la Tour de Londres, quelques années après, le 6 juillet 1535.

Doria (1), recouvre sa liberté républicaine; mouvement irrésistible qui fait revivre les anciens statuts de la cité marchande : le sénat est reconstitué; le conseil du peuple fait entendre la grande voix de la reconnaissance autour d'André Doria, et le vieux marin garde la seule autorité que donnent les services rendus à la patrie. L'expédition du comte de Saint-Pol, si malheureuse sur Gênes, fut empreinte de violence et de sauvagerie : témoin cet ordre donné par le comte de ravager la villa Doria, ses jardins d'orangers, de citronniers et ses espaliers de marbre, pour se venger de la défection du patriotique amiral (2), qui préférait Gênes, sa ville natale, au service de François Ier. Cette imprudente expédition du comte de Saint-Pol eut pour résultat de permettre la jonction du marquis de Guast avec les bandes luthériennes et allemandes que le duc de Brunswick amenait pour la défense de la Lombardie.

Les capricieux excès des Français avaient donné à réfléchir au pape et aux Vénitiens sur les conséquences d'une guerre si longtemps prolongée contre Charles-Quint. Ces chevaliers avaient montré une légèreté politique qui leur avait nui beaucoup dans l'esprit fin et rusé des Italiens; le pape dès lors s'était tourné vers l'Empereur, dans lequel il trouvait une force du sentiment chrétien plus vaste, plus énergique. Charles-Quint, bien aise d'effacer la mauvaise impression que le sac et le pillage de Rome avaient imprimée, désirait la consécration religieuse de son pouvoir par le couronnement pontifical, à l'imitation de Charlemagne, après l'anéantissement du royaume des Lombards. Ces rapprochements plaisaient à Charles-Quint parce que les intelligences supérieures aiment à retrouver dans les vieilles croyances de l'histoire les types et les modèles qu'elles veulent suivre. Charlemagne apparaissait à Charles-Quint presque comme la gigantesque image d'un ancêtre. Il y avait dans Clément VII deux hommes, le chef de l'Église, pontife supérieur; puis le chef de branche des Médicis, souverains à Florence; et en cette double condition, Charles-Quint satisfaisait pleinement Clément VII; il consentait à réprimer le mouvement municipal de Florence se proclamant république indépendante des Médicis, et il rendait au pape tous les États de l'Église. L'esprit de morcellement était partout dans ces populations de l'Italie dont l'incessante tendance était toujours de se disperser province par province, cité par cité; Sienne et Florence, Rimini et Ferrare, Pise et Massa, n'étaient-elles pas toujours en guerre, et le moyen âge des barons s'était là continué même au xvie siècle?

Cette lassitude des esprits ne se manifestait pas seulement en Italie, elle était partout, et le cri de paix se faisait entendre comme une voix populaire : A quoi servait cette effusion de sang? Les maladies avaient épuisé la chevalerie de France, à ce point qu'il était difficile de trouver des chefs de guerre et de l'argent pour la solde des gens d'armes. On parlait surtout de la nécessité d'apaiser ces longues querelles entre les princes chrétiens pour les porter à une croisade défensive contre les Turcs. La prédication de Luther, cette terrible cause de troubles, était un principe d'affaiblissement continu pour Charles-Quint et l'empire germanique. Rois de France et d'Angleterre (3), républiques ou princes d'Italie, tous devaient désirer la paix, afin d'imprimer un peu d'ordre aux relations des gouvernements, et donner du repos à l'Europe fatiguée. Les Turcs s'avançaient sur Vienne à travers la Hongrie, et par mer ils menaçaient la Sicile. N'y avait-il donc aucun moyen d'arrangement pour permettre enfin une croisade contre les Barbares?

Dans cette situation des esprits, il devait se révéler des tentatives de paix entre François Ier et Charles-Quint, résultat bien difficile à obtenir. Le roi pouvait-il pardonner la manière froidement égoïste dont Charles-Quint l'avait gardé dans sa captivité de Madrid? et l'Empereur, à son tour, accusait hautement de déloyauté, de parjure, le roi de France qui signataire d'un traité, n'avait pas craint de le violer d'une manière outrageuse. Puis ce duel offert et refusé qu'on s'était jeté à la tête avec une si grande

(1) André Doria refusa la dignité de doge, et fit élire Ubert Catanéo, le 12 décembre 1528; il se contenta de la charge de censeur à vie. La nouvelle constitution de Gênes portait d'agréger aux vingt-huit familles les plus illustres (à l'exclusion des Frégose et des Adorne) toutes les autres tant nobles que plébéiennes, admises jusqu'alors aux honneurs et aux magistratures, afin d'élire un doge tous les deux ans pour régir l'État avec huit gouverneurs et un conseil de quatre cents personnes. *Voyez* Guicciard., lib. XIX.

(2) Guicciard., lib XIX. — Belcar, lib. XX, n° 16.

(3) *Lettre du roi Henri VIII à l'Empereur* (pour la paix), 21 octobre 1528. — Mss. de Béthune, n° 8531, fol. 81, Bibl. Roy.

« Très haut, très excellent et très-puissant prince notre très-cher et très-amé bon frère et cousin et beau nepveu, tout cordialement et affectueusement que faire povons a vous nous recommandons. Par les mains du prevost de Cassette, résident comme votre ambassadeur par deçà, avons eu l'absence de don Yago Mendoza, n'estant encore arrivé, receu vos lettres datées a Grenade et tant par icelles que par autres lettres de notre très-féal conseiller le docteur Lee, notre ambassadeur vers vous et par certayne responce par escript en francoys à luy baillée par votre conseil, volontiers ony et entendu en quelle bonne part vous acceptez notre cordyal et amyable conseil et adviz que vous avons dernièrement donné concernant les affaires particulières d'entre vous et notre très-cher et très-amé bon frère et cousin, le roy Françoys de France, que aussi le conduiement de paix universelle ensemble la bonne inclination en quoy demonstrez estre vous même vers icelle pour le bien de laquelle offrez exposer non-seulement votre propre estat mais votre personne et propre sang si besoing est et nous desirant nous employer a notre pouvoir a ce que l'effet de notre d. aviz et conseil s'ensuyvent au bien de la chrétienté, selon que vos d. lettres plus amplement le portent. »

solennité de formes, en se traitant de lâches, de couards, n'avait-il pas laissé des ressentiments profonds au cœur? Était-il encore possible à François Ier et à Charles-Quint de se voir et de se tendre la main?

L'impérative nécessité prépara une intervention de famille plus douce et moins politique. Marguerite d'Autriche (1), gouvernante des Pays-Bas, et la duchesse d'Angoulême tentèrent de rapprocher les deux souverains irrités; elles avaient un désir immense de comprimer les élans de la colère dans l'âme de Charles-Quint et de François Ier; douées à un degré égal d'une grande sagacité de vue, elles dominèrent justement dans toutes les circonstances de leur vie l'Empereur et le roi, avec cet instinct des événements qui échappe à l'irascibilité des passions humaines (2).

Les bases de toute convention devaient être recherchées dans les articles du traité de Madrid. Ce n'était point une convention nouvelle qu'on devait signer : on modifiait quelques conditions anciennes pour les mieux mettre en rapport avec les intérêts de la monarchie. Toutes les difficultés se trouvaient dans la restitution de la Bourgogne promise à Charles-Quint et n'y aurait-il pas moyen d'une compensation? La duchesse d'Angoulême fit valoir la résistance persévérante des états. « Ce n'était pas le roi qui se refusait sur ce point à l'exécution du traité, mais le peuple : noblesse, bourgeois, manants, clergé qu'on ne pouvait dominer dans leur volonté si expresse. Pourquoi ne point admettre le système des compensations en écus d'or qui serviraient de rançon aux jeunes princes captifs en Espagne (3)? »

Ces conférences se prolongèrent à Cambrai, ville curieusement destinée à voir les grandes transactions diplomatiques du XVIe siècle : là s'était négociée naguère une vaste ligue contre Venise; maintenant il s'y signait la paix des couronnes. Singulière transaction accomplie presque exclusivement par deux femmes, Marguerite de Flandre et Louise de Savoie (4)! Et il fut fort ingénieux que des questions d'honneur chevaleresque fussent terminées par les dames que le moyen âge appelait à décider les difficultés de tournois et de nobles susceptibilités. Par le traité de Cambrai confirmatif de la convention de Madrid, il est convenu : « Que la paix perpétuelle demeurera entre le seigneur Empereur et le roy, sans laisser trace et rancune en leur âme. » La Bourgogne, l'Auxerrois ne seront plus cédés à l'Empereur; mais le roi très-chrétien s'engage, en retirant le Dauphin et le duc d'Orléans, de payer deux millions d'écus d'or au soleil; et lors du payement des douze cent mille écus, lesdits princes seront mis en liberté; les huit cent mille restants demeureront affectés aux dettes contractées envers le roi d'Angleterre, et l'excédant payé en rentes au denier vingt. Les troupes françaises en Italie seront retirées, le roi renonçant à tous ses droits sur ces terres; le comté d'Artois deviendra la propriété immuable de l'Empereur jusqu'a Issoudun, sans hommage pour la Flandre et l'Artois. Abolition du droit d'aubaine; madame l'archi-

(1) « Procuration donnée par Charles-Quint à Marguerite d'Autriche, sa tante, pour traiter de la paix entre lui et le roi de France, à Cambrai. »

Pièces trouvées dans le château de Gand. — Bibl. du Roi, Mss. de Colbert, vol. int. : *Traités de paix*, coté 43, p. 110.

(2) Henri VIII s'empressa d'envoyer des ambassadeurs aux conférences de Cambrai.

*Lettre du cardinal d'York à madame Louise de Savoie.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8530, fol. 15.

« Madame ma bonne mère, tant et si très-cordiallement que puis à votre grâce me recommande. La majesté du roy mon maistre, en suivant le bon desir et voulonté de la majesté du roy votre fils, et pour l'avantage de mes affaires particulières avoit desliberé de me envoyer a votre assemblée et diète de Cambray, mais pour la brefveté du temps et acceleration d'icelle pour maintenant avecques toute diligence y envoye ses très-chers et bien aimés conseillers l'Evesque de Londres, garde de son privé sceau et messire Thomas More, chevalier et chancelier de sa duché de l'Encastre ses ambassadeurs, avecques charge de première venue se retirer vers vous pour vous déclarer l'entier de leur charge et par votre bonne adresse faire tout ce que généralleument sera expédient pour traicter et nourrir une bonne et ferme paix, amour et confédération en toute la chrétienté, que spécialement faire tout ce qui sera conducible à l'avancement et bien de vos affaires particulières et comme de l'avancement desquels la majesté du roy mon maistre est singulièrement desyreulx, y portant autant parfait desir et cordiale affection que fait aux siens propres et principallement à la rédemption de messieurs vos enfans, etc.

« De Londres le second jour de juillet l'an 1529. »

(3) *Lettre autographe de François Ier à madame d'Angoulême.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8506, fol. 1er. (L'orthographe en est barbare.)

« Toute aseteure madame est arrivé Langes lequel m'a bien fet entendre la sorte de quoy l'on a euzé an sete dernyere reponse anvers vous, et peuys que vons mys Dyeu de noutre couté lequel seul set la syncryté de quoy vous et moy alyons an sete pes, je ne plains madame que votre pene laquele ne se peut dyre sans freuyt veu l'onnesteté qui avés gardé et penys que l'anpereur estyme sy veu mon amytyé et a tant d'envye de me ruyner, je ay esprance avecques leyde de Dyeu que avant qu'yl soyt peu de leuy fere connoytre que je seuys otant digne d'estre desyré amy que desseperé annemy par quoy je vous seuplye ne vous donner poynt de pene et croyre que Dyeu fet tout pour le myeulx et vous anvenyr byentoust car james n'eut dant d'anvye de vous voyr qu'a asete heure Votre tres-humble et tres-obeysant filz,

« François. »

(4) Les deux princesses correspondent dans des termes d'une grande amitié. Voici une lettre de Mme Marguerite à Mme Louise de Savoie. — Mss. de Béthune, vol. coté 8530, fol. 5.

« Madame, en suivant les demeslés que nous eumes dernièrement a Cambray touchant l'estroite ligne et alliance de mariages que sçavez, j'en ay escript à l'empereur, lequel m'y a fait toutte bonne responce, et m'a envoyé son povoir pour y entendre; me trouverez tousjours prete esperant puisque Dieu nous a donné si bon commencement que parferons encore ensemble ceste bonne œuvre qui sera le vray établissement et seureté de la paix à laquelle james ne sera lasse de s'employer celle qui a james demourera votre plus que bonne sœur,

« Marguerite. »

duchesse aura le Charolais. Le mariage du roi avec Éléonore, douairière de Portugal, devra être immédiatement consommé (1). Charles-Quint demeurant maître d'accomplir toutes conquêtes en Italie, le roy de France lui fournira même douze galères et mille lances pour l'aider à remettre le pape en possession des villes rebellionnées. Les héritiers du noble et glorieux connétable seront remis en possession de leurs biens; tout arrêt porté contre leur chef de race et d'armée sera mis au néant, et Philibert de Châlons doit rentrer dans la suzeraineté de la principauté d'Orange avec dix mille ducats d'or comme indemnité : « Lequel traitté de paix en tous et chascuns les points et articles ci-dessus déclarez, les dites dames archiduchesse et duchesse d'Angoulmois, procuratrices desdits seigneurs, Empereur et roy très chrestien, et chascune d'elles en droit soy respectivement, en vertu et en suyvant leurs dits pouvoirs; et icelle dame archiduchesse se faisant forte de la dessus dite reine douairière de Portugal, en tant qu'il luy peut toucher, ont de bonne foy et par leurs serments, pour ce par chascune d'elles donné et touché corporellement aux saints évangiles de Dieu et canon de la messe, en présence du saint-sacrement de l'autel, promis et promettent qu'elles feront deuement ratifier le contenu en ce dit traitté de paix, et tous chascuns les dits points et articles ci-dessus declarez, et que de ce seront baillées et délivrées lettres patentes en formes deüe et suffisante, d'une part et d'autre, et ce dedans deux mois et demy après la date d'iceluy présent traitté. »

En résultat, ce traité n'était qu'une conséquence, qu'une ratification de celui de Madrid; sauf qu'en échange de territoire, il stipulait une rançon d'argent: les cessions de provinces ou de cités demeurent comme un triste témoignage de la défaite et de l'humiliation d'un peuple; les stipulations d'argent passent comme une crise souvent difficile à subir, mais qui ne laisse après elle aucune trace, aucune marque de honte ou de faiblesse; avec des impôts et des emprunts pendant l'espace de quelques années, les sacrifices d'argent s'effacent; il n'en est pas ainsi d'une cité qui manque sur la carte d'un empire ou d'une province qui en est détachée; la honte en demeure longue et permanente. Ce traité de Cambrai fut le résultat des combinaisons de deux femmes supérieures qui voulaient imposer la paix à des princes fiers et haineux toujours en présence de leur ambition; des hommes d'État, vieux parlementaires, n'auraient pas compris et résolu avec autant d'instinct les difficultés embarrassées de cette situation et les moyens d'apaiser des hommes aussi profondément irrités. Les faiseurs de mots ont appelé ce traité, la Paix des Dames; il faut dire seulement qu'il y eut dans toutes ces négociations un sentiment de délicatesse, un instinct des choses qui n'appartient qu'aux femmes, et encore aux femmes avancées dans l'intelligence du cœur humain par l'expérience et l'habitude de la famille et du gouvernement.

(1) Ce traité fut signé le 5 août 1529. Madame d'Angoulême se hâte d'en instruire François Ier, elle lui écrit le même jour. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8471.

« La seureté, monsieur, en laquelle je cognois votre personne par la paix qu'il a plen à Dieu vous donner m'est de tel contentement que je l'extime plus que ma propre vie; tout ce que j'ai entendu par vos lettres et par mons. le grand maistre que ce que j'en ay faict vous a esté agréable, que je ne puis prendre à peine et labeur, mais à aise repos et plesire puisque c'est en chose qui vous touche, vous advisant, monsieur que vous avez escript à une dame qui ne pourroit estre plus à son aise de nulle autre chose, que de vous veoir satisfait. Nous arresterons demain le jour de la cérémonie de notre euvre pour tousiours habrèger l'actente de desir que ne fut oncques plus grant que celluy que j'ay de vous recevoir; votre très-humble bonne mère et subjecte,

« Loyse. »

## CHAPITRE XXVII

### SITUATION DE LA FRANCE APRÈS LA PAIX DE CAMBRAI.

Rançon des enfants de France. — Lois féodales. — Impôts pour la rançon. — Vote du clergé, — de la noblesse, — des villes. — Difficulté pour la rançon. — Monnaie de mauvais aloi. — Délivrance des enfants. — Célébration du mariage du roi avec Éléonore. — Tournoi de la rue Saint-Antoine. — Fêtes et pompes. — Mœurs de la cour. — François Ier. — Ses distractions. — Fontainebleau. — Amboise. — Chambord. — Actes et ordonnances. — Finances. — Mesures contre le désordre. — Armée. — Nouvelle organisation par légions. — Administration publique. — Ponts et chaussées. — Forêts. — Domaine. — Chasse. — Juridiction civile, — criminelle. — Parlement. — Bailliage. — Sénéchaussée. — Système général de la monarchie.

1529—1532.

L'exécution la plus difficile pour le traité de Cambrai, c'était le payement de la rançon fixée à la somme exorbitante de deux millions d'écus d'or. En calculant le taux de ces écus sur le pied de quarante-trois sols six deniers, c'était plus de cinq millions de livres qu'il fallait recueillir pour obtenir la délivrance du Dauphin et du duc d'Orléans, pauvres enfants sacrifiés pour leur père. Ils avaient écrit des lettres lamentables, non point qu'on les traitât mal; Charles-Quint était trop habile pour soulever contre lui encore des

sentiments odieux ! Mais ces nobles captifs, tour à tour à Valladolid, à Tolède, un moment à Grenade, regrettaient leur joyeux Chambord ou Fontainebleau, sous les yeux de leur grand'mère, la duchesse d'Angoulême; impatients de revenir, ils le demandaient chaque jour à Dieu et au roi. Cette circonstance avait contribué à presser le traité de Cambrai; deux jeunes princes dans une prison sont un spectacle qui touche rois et peuples; et si Charles-Quint, tête politique, pouvait fermer ses entrailles à la pitié, il n'en était pas ainsi des sujets du roi de France, qui tous souhaitaient la délivrance de monseigneur le Dauphin et de son frère, avec leur cortége de jeunes gentilshommes comme eux, qu'on leur avait donné pour consoler leur captivité.

D'après les lois féodales, l'aide aux quatre cas était due : 1° pour la captivité du roi ou de ses enfants; 2° le mariage de ses fils ou de sa fille aînée; 3° la première accolade de son fils chevalier; 4° la guerre nationale. On était précisément dans une de ces hypothèses, et le suzerain pouvait requérir l'*auxilium* des vieilles chartes. Selon la coutume, le clergé, les nobles et les villes furent invités à contribuer à l'immense rançon des fils de France, et il ne fut pas besoin d'invoquer les lois féodales pour trouver le loyal concours de l'Église, des gentilshommes et du peuple. Avec beaucoup de désintéressement, ce qu'on ne donna point on le prêta au roi; il existe encore manuscrit le rôle de ce que chaque ville paya pour la rançon des fils de France : Paris seul contribua pour quatre mille écus d'or au soleil (1). Le parlement, l'hôtel de ville, les corps de métiers, tous se firent un devoir de hâter la délivrance des royaux enfants; et, indépendamment de ces contributions, il se fit des prêts considérables en argenterie, des vases d'or et d'argent (2), qui furent plus tard exactement restitués par François Ier. On fondit partout les ouvrages d'orfévrerie, vaisselle, aiguières, meubles, et l'on porta tout à la monnaie pour frapper des écus d'or destinés à la rançon. Telle fut la préoccupation du conseil pendant les trois mois qui suivirent le traité de Cambrai et les traces en restent partout aux archives, car le premier payement était énorme; douze cent mille écus au soleil avant qu'on pût même voir les enfants de France! L'impatience était si grande, qu'on essaya une véritable fraude, une altération de monnaies, mélange de cuivre et d'or : les commissaires espagnols, avisés presque aussitôt, les rendirent à l'hôtel, n'admettant désormais les écus que du taux et de l'aloi de bonne nature, ou bien en les prenant à leur valeur réelle, comme s'il s'était agi d'un payement de banque. Ensuite ils firent eux-mêmes des caisses de tous ces écus empilés et les transportèrent sous bonne escorte jusqu'aux Pyrénées.

Alors seulement commencèrent les formalités de délivrance pour les enfants de France, avec les précautions les plus minutieuses. On livra les écus (3), on les compta un à un; puis les commissaires espagnols les mirent sous cachet, et, cela fait, les nobles enfants purent venir sur la frontière auprès du connétable de Montmorency; le roi, pour les recevoir, était accouru jusqu'à Bordeaux, conservant au fond du cœur une vive haine contre Charles-Quint. La nécessité seule l'avait forcé à signer le traité de Cambrai, et on le voyait bien à sa figure pâle et contractée. A peine les enfants de France touchèrent-ils le sol du royaume, qu'il se manifesta une joie indicible (4); le peuple inonda les cathédrales; on tira des feux d'artifice. Des gravures informes, mais contemporaines, redisent encore cette tendresse de la multitude; le malheur, quand il vient sur de jeunes têtes royales, leur imprime quelque chose de sacré; on aime les rois

(1) Bibl. Roy, Mss de Colbert, t. 71-72, cot. Serilly, n° 53.

(2) Lettres patentes de François Ier. — Bibl. Roy., cabinet de Gagnières, Mss. coté 466.

Dans l'impossibilité de rassembler douze cent mille écus d'or au soleil au premier mars, François Ier avait obtenu de l'Empereur de se contenter d'une partie d'argent en masse. Le roi pour en amasser eut recours à l'expédient d'emprunter la vaisselle d'argent de quelques sujets de bonne volonté qui la lui offrirent, à condition que le trésorier de l'épargne leur en fournirait les reconnaissances. C'est le contenu des lettres patentes; ceux qui sont nommés dans ces lettres sont « le roy de Navarre, le chancelier cardinal du Prat, Anne de Montmorency, grand maistre et mareschal de France, Philippe Chabot, sgr de Bryon, amiral, l'archevêque de Bourges et le sgr de Verelz, bailly, prévost et gouverneur de Paris. » Il est dit que plusieurs autres avaient suivi leur exemple.

(3) Bibl. du Roy, Mss de Béthune, n° 8536, fol. 53.

« Le vendredy sixième jour de may l'an mil cinq cens trente a esté baillé par maistre Pierre d'Apesteguy, général de Bourgogne, pour mettre au poix ce qui s'ensuit.

« Somme du d. jour sept vingt mil escus soleil.

« Du samedi 7 huit vingt mil escus soleil.

« Du dimanche 8 quatre vingt mil escus soleil. Somme totale, trois cent quatre vingt mil escus soleil fournis par le général de Bourgogne pour mettre au d. poix; présent monseigneur le cardinal de Tournon.

« Fait à Bayonne le vme jour de may l'an mil cinq cens trente

« De Tournon, archev. de Bourges. »

(4) « Ce jour a l'entrée de la cour sur les six heures du matin, ont esté apportées nouvelles que lundy dernier sur les huit heures du soir, les douze cens mille escuz qui devoient estre baillez par le traicté de paix dernièrement faict à Cambray, avoient esté dellivrés aux ambassadeurs et gens de l'esleu Empereur, et que messieurs les Dauphins et duc d'Orléans, enfans du roy qui estoient en Espaigne ez mains du d. esleu Empereur, et avoient esté baillez en ostaiges pour le d. s. roy leur père, ont esté mis en dellivrance et rendus ez mains du S. de Montmorency grand maistre de France estant de présent sur les marches d'Espagne près Bayonne, et pour ces bonnes nouvelles a esté ordonné que l'on festeroit ceste journée comme un jour de dimanche ou commandé par l'église. Et a esté fait commandement sur peine de soixante sols parisis d'amende à tous marchands et artisans de fermer leurs boutiques et faire les feux de joie, et l'on a fait sonner l'orloge du palais en carillon en

enfants, l'éclat, la puissance dans la faiblesse, symbole d'une certaine candeur dans l'autorité.

Sur les mêmes bords de la Bidassoa, le peuple salua bientôt une fille d'Espagne, déjà veuve et douairière, la sœur de Charles-Quint, Éléonore, promise pour femme à François Ier. Il y avait eu fiançailles à Madrid, et, d'après le traité de Cambrai, les noces devaient être immédiatement célébrées (1). Éléonore tenait de la maison de Bourgogne la fierté et l'éclat; élevée en Espagne, sa vie était close et murée comme dans un monastère. Quelque temps reine en Portugal, elle y avait également adopté cette manière d'existence voilée qui tient un peu de la femme moresque et des mœurs recluses du sérail : y avait-il dans cette princesse quelque chose qui pût correspondre aux formes distinguées de François Ier et de la cour de France, à cette jeunesse de sentiment et d'émotion qui dominait les châteaux de Fontainebleau, de Chenonceaux ou de Chambord? Cependant on fit tout pour montrer la grandeur du roi de France à la sœur de Charles-Quint : après le mariage célébré à Bordeaux, François Ier et la reine prirent le chemin de Paris en pompe, sur des haquenées, suivis de toute la cour à cheval, comme dans une procession solennelle, « ainsi chevauchant par monts et par vaux, » on arriva dans la bonne ville de Paris, toute parée, et qui voulait par des fêtes montrer son dévouement et sa joie; clergé, noblesse, peuple, tous ne s'étaient-ils pas généreusement dépouillés pour leur seigneur?

François Ier, impatient de déployer la puissance et la splendeur de sa cour, ordonna un grand tournoi en la rue Saint-Antoine, entre la Bastille si bien tourellée et le palais des Tournelles, plein de beaux treillis et de cerisaie sous les ombrages. La rivière de Seine ainsi à gauche, les murailles de Paris à droite dans un bel enclos, les maisons et hôtels tout tapissés de riches étoffes (2), aux fleurs de lis d'or; les bannières des chevaliers pendant sur leurs armures reluisantes au soleil. La barrière de la lice était près de l'hôtel Saint-Pol, et les échafauds sur lesquels rayonnaient les nobles dames étaient appuyés sur les bâtiments nouvellement construits près l'arsenal. Oh! que c'était beau à voir! que de couleurs diverses! que d'émaux variés! Chevaliers et écuyers, comtes et barons, tous allaient apparaître devant leur dame et suzeraine, la sœur de Charles-Quint, qu'ils voulaient éblouir par la splendeur et la richesse de leurs lices d'armes. La renommée des tournois de Castille était si splendide que la chevalerie de France mit de l'orgueil à la surpasser dans ses prouesses : à Séville, à Grenade, à Madrid, on ne parlait que de fêtes, joutes et coups de lances. Eh bien, il fut longtemps question des tournois de la rue Saint-Antoine, et les gravures du temps les reproduisent comme le souvenir : « d'une gorgiale fête » ainsi que cela fut récité par Clément Marot.

Ce goût incessant de plaisir et de distractions formait avec le bruit de la guerre le caractère dominant de François Ier, avide de rappeler ces temps où la vie du châtelain se résumait dans les batailles et les cours plénières. La lecture assidue des romans de chevalerie traduits et développés en prose, avait répandu partout les habitudes de ces scènes féodales : on ne parlait que de Charlemagne, de ses preux, de ses pairs, dont les images étaient reproduites sur les tarots et les cartes, dans les palais, en belle peinture. La passion de François Ier était d'imiter ces héros des chansons de geste; dans les veillées du soir on lisait les hauts faits d'armes de Lancelot du Lac, de Roland, d'Ogier le Danois, et ces poëmes imprimés en forts volumes in-folio tout fleurdelisés d'or, étaient placés sur les tablettes du roi pour la distraction des dames, des chevaliers, des varlets. On se modelait sur ces romans pour les mœurs, les habitudes, les sentiments, et ces fictions contribuaient à ennoblir les émotions du cœur et de l'esprit. Dans le beau tournoi de la rue Saint-Antoine, le roi prit part aux joutes comme un simple chevalier; ses coups de lance ne furent ni les moins durs, ni les moins forts. Il existe encore un récit de ce tournoi ou nobles fêtes de chevalerie qui se prolongèrent, huit jours durant, au palais des Tournelles.

Le roi, sans passion d'amour pour sa nouvelle épousée, néanmoins la mena se distraire çà et là dans

signe de joye comme l'on a accoustume de faire à l'entrée des Rois, et sur les huict heures se sont toutes les chambres assemblées en la cour, allées en forme de cour à l'église Nostre-Dame de Paris rendre grâces à Dieu » (*Regist. du parl.*, 1-9 juin 1530.)

(1) Lettres patentes de François Ier, du 7 février 1529-30, touchant la dot de la reine Éléonore, donairière de Portugal, sa femme, suivant le traité de paix fait à Madrid, et confirmé depuis par celui de Cambrai. — Bibl. du Roi, cabinet de Gagnières, Mss. in-folio sans n°, fol. 63.

Ratification du roi François Ier et d'Éléonore, sœur de l'empereur Charles V, de leur mariage. 15 mars 1529-30. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8516, fol. 128.

(1) Voici une pièce qui fait foi de ce grand luxe de fêtes :

« En présence de moy Bourdin, notaire et secrétaire du roy notre seigneur, Miolard et Mortaigne tapissiers, demeurant à Paris, ont confessé avoir eu et reçu comptant de Me Claude Haligre, trésorier des menus plaisirs et varlet de chambre du d. seigneur la somme de quatre cens dix livres tournois pour la valleur de deux cens écus d'or soleil à XL solz pièce a eulx ordonné par le d. seigneur et pour commencer l'achapt des estouffes et autres choses nécessaires pour besongner en une tapisserie de soyes que le d. seigneur leur a ordonné faire suivant les patrons que le d. seigneur a fait bailler à cette fin. En laquelle tapisserie seront figurées une Leda avec certaines nymphes et satires et autres drappements et paysage, et laquelle somme de 410 liv. tournois les d. Miolard et Mortaigne se sont respectivement tenus contens et bien payés et en ont acquitté et acquitent le d. Haligre trésorier dessus d. et tous autres; en tesmoing de ce j'ai a sa requeste signé les presentes de ma main le XXVIIe jour de juing de l'an mil cinq cens vingt et neuf.

« Bourdin. »

ses châteaux royaux qu'il faisait construire ou embellir (1) aux vastes forêts. Depuis son retour de Madrid, François Ier renonçant à conduire lui-même la guerre (il avait été si imprudent d'aventures!), s'absorbait dans son goût attentif pour les arts et pour les sciences. Il avait vu tout à la fois l'Italie et l'Espagne, contrées si en avant d'intelligence artistique. L'aspect de Milan, de Florence, avait laissé de profonds souvenirs dans l'âme du roi. Ces formes de palais italiens, ornés de statues antiques : l'Hercule musculaire, la Vénus pudique, le Mercure ailé; ces pavillons gracieux, ces maisons aux vastes portiques, avaient plu à François Ier, qui se promit bien d'appliquer à ses manoirs royaux ces formes embellies. Depuis, à Madrid, à Tolède, à Burgos, il avait été vivement frappé des débris des monuments moresques si capables d'impressionner une imagination ardente. L'architecture du moyen âge pour les châteaux (même royales demeures), consistait en des tours élevées, des murailles à créneaux, défendues par des meurtrières, des herses, des mangonneaux, des portes à longues ogives avec pont-levis sur fossé, de manière à ce que l'habitation seigneuriale fût plutôt un lieu de défense qu'un séjour de plaisir et de distraction. Là, le vieux hibou s'abritait sous les crevasses; l'orfraie faisait entendre son cri lamentable, et autour de ces châteaux forts, des forêts immenses, avec un ermitage sur la montagne boisée. A ce système François Ier substitua la construction italienne, florentine et milanaise surtout : des pavillons larges et carrés, de longues galeries garnies de statues jetées dans les niches à la manière antique. Comparez les vieilles représentations du Louvre, de l'hôtel Saint-Pol, tout tourellé et fossoyé sous Charles VII, avec les débris des châteaux d'Anet, Chenonceaux, Fontainebleau et Chambord. Rien ne se produit semblable; la révolution est complète. Le premier type de ce changement se retrouve dans les places et monuments de Milan et de Florence. Tout, jusques aux statues et aux fontaines, parait dessiné sur le même modèle.

La cour de François Ier, après son mariage avec Éléonore de Castille, prit un aspect plus richement splendide. On aurait dit que la chevalerie voulait prouver à la sœur de Charles-Quint que la France était digne de sa renommée. Quelle noble lignée d'abord! François, l'aîné des enfants de France, revenu de Madrid (2), alors à près de dix-huit ans, tout plein de grâce et de naïveté, promettait un digne chevalier; Henri, son puîné, aussi galant que brave, avait essayé sa petite lance dans le tournoi de la rue Saint-Antoine; enfin le dernier, Charles duc d'Orléans était l'enfant bien-aimé. Son père disait de lui qu'il était son petit Guichardet, en souvenir du cadet des Quatre fils d'Aymon, le beau roman de chevalerie. Pour amuser les longues journées de la vie de château, le roi conduisait en personne de nobles chasses aux grandes forêts; et là il enseignait aux dames et aux varlets les dires des maîtres veneurs, les traditions antiques et les légendes. On voit encore dans les gravures contemporaines quelques dessins de la chasse du roi; les femmes s'y parent des attributs de Diane, la divinité tant reproduite dans les devises de François Ier à Henri III.

Un deuil fatal vint porter le trouble et la désolation dans le cœur du roi de France (3); nul être n'avait exercé une plus grande puissance sur son esprit et sa

(1) Après les immenses sommes payées pour la délivrance des enfants de France, l'argent manquait, et François Ier écrit au grand maître de Montmorency. — Mss. de Béthune, vol. cot. 8564, fol. 1, Bibl. Roy.

« Mon cousin, en ensuyvant le propos que je vous ay tenu avant votre partement, j'ay faict dépescher une commission pour faire des ventes de bois en mes forestz nommées en icelle jusques à somme de cent mil livres, pour subvenir au payement de mes bastiments et vous envoye la d. commission, vous priant faire incontinent venir devers vous le s. de Warty affin de la luy bailler, et qu'il advise de se retirer à Paris pour regarder avecques les autres commissaires nommez en la d. commission de faire faire les d. ventes, et mectre à exécution le contenu en icelle, et le plustost que faire se pourra. Mais cependant pour ne perdre temps et affin que mes bastimens ne demeurent, il faut que le d. s de Warty, le prevost de Paris et autres qu'ils adviseront entre eulx regardent de trouver quelques marchans qui advancent, en prenant les d. ventes ou partie d'icelles, quelques bonnes sommes de deniers pour mes d. bastimens. Priant Dieu, etc. Escript à Fontainebleau le 10e jour d'aoust 1531.

« Fransçoys. »

(2) Henri VIII, en apprenant la délivrance des enfants de France, écrit au grand maître de Montmorency. — Mss. de Béthune, vol. cot. 1522, fol. 12, Bibl. Roy.

« Très-cher et très-amé bon cousin, les nouvelles venues de la délivrance de nos très-chers et très-amez cousins les enfants du roy votre maistre, nous ont esté aussy consolatoires et delectables que nulles autres que de longtemps ayons receu, et ce non-seullement pour l'entière affection et désir singulier que avons à la conservation et entretenement de leur personne et bonne fortune, mais aussy pour l'honneur, pris et louenge que par la bonne dexterité prudence monstrée estre en vous pourchassant l'expédition de la d. délivrance, et mérite à jamais perpétuellement avez acquis, dont avons voulu par ces présentes vous faire congratulation vous asseurant, très-cher et très-amé bon cousin, que pour nos propres enfans ne saurions plus effusement nous estre resjouis; considérant la joye que c'est à notre très-cher et très-amé frère et perpétuel allié le roy votre d. maistre et tout son royaulme, ensemble a toute la chrestienté, de laquelle par ce moyen espairons la paix et tranquillité et repos perpétuel à jamais. Et vous scavons aussy bon grey de la bonne dilligence et paine que avez prinse a mener la d. délivrance à fin, que pourrions faire si pour nos propres affaires vous estiez employé et pourtant s'il y a chose en notre obéissance en quoy vous sachons gratifier, la recouvrerez de très-bon cueur, comme scait notre Seigneur, qui vous ait en sa très-saincte et digne garde. Escript à notre manoir de Westmoutier le 13e jour de juillet l'an 1530. Votre bon cousin, « Henry. »

(1) *Lettre de François Ier à l'Empereur* (sur la mort de sa mère). — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8477, fol. 20.

« Très-hault très-excellent et très-puissant prince, notre très-

volonté que sa mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême. Cette influence n'était pas le résultat d'un caprice irréfléchi, ou d'un amour filial aveugle; depuis l'enfance de son fils, Louise de Savoie lui avait rendu les plus nobles services. François Ier lui devait la couronne; Louise avait grandi la puissance morale du roi; deux fois régente, elle exerça le pouvoir avec énergie et habileté; tout récemment encore n'était-ce pas Louise de Savoie, qui, de concert avec Marguerite d'Autriche, avait signé le traité de Cambrai pour terminer les longs débats entre François Ier et Charles-Quint? Femme supérieure, elle avait gardé la puissance qui appartient à toute capacité comme son légitime héritage; quand on veut s'expliquer les causes de fortune pour une intelligence qui gouverne malgré les oppositions, il faut la chercher dans l'habileté ou la nécessité. Il est rare que ce qui est incapable ne tombe pas tout de suite; et ce qui n'est pas nécessaire a son terme. Ce ne fut donc pas seulement l'amour filial qui créa la toute-puissance de la duchesse d'Angoulême, mais les immenses services qu'en toute occasion elle rendit au roi; supérieure dans l'administration et le gouvernement, elle se releva forte pendant les crises les plus difficiles, et ces crises se reproduisirent souvent. Louise de Savoie s'alita dans le château de Fontainebleau d'une fièvre assez vive; elle y fit peu d'attention d'abord; femme d'activité, la fièvre la reprit brûlante, et la mort vint impitoyable. François Ier lui commanda des funérailles magnifiques comme à la mère des rois. Son corps, transporté à Paris, reçut la sépulture à Saint-Denis, en France, dans le caveau destiné à son fils, l'objet de son ineffable amour.

A la mort de Louise de Savoie tout le gouvernement passa dans les mains de François Ier; administration active, féconde, surveillante pour les finances, la législation militaire, civile et l'ordre de judicature. Le procès de Samblançay est le point de départ pour suivre la législation financière de François Ier; sanglante leçon donnée à ceux qui manient l'impôt! Cette nécessité des finances se fait plus vivement sentir depuis que le traité de Cambrai a stipulé des conditions si dures, si onéreuses, pour obtenir la délivrance des fils de France.

On se demande comment François Ier ne convoqua pas les états généraux, qui, en d'autres temps, avaient voté des dons volontaires. Déjà les rois avaient peur des tumultueuses assemblées qui, loin de sauver le royaume, l'avaient jeté dans les désordres et les troubles : ainsi, pour l'aide de rançon, clergé, noblesse votèrent séparément des subsides, sans se réunir pour délibérer ou faire remontrance; selon les vieilles coutumes féodales, l'aide n'était-elle pas due au roi captif? Les finances furent donc réglées par ordonnance, et le système de pénalité prend une rigueur inaccoutumée depuis le procès de Samblançay; un édit du roi (1) porte peine de mort pour crime de péculat et malversations des agents du trésor, et pour arriver à cette pénalité sévère, le roi commande une enquête. « Comme nous ayons été advertis de plusieurs larcins, pilleries, faussetés et abus commis en nos finances par aucuns nos officiers en icelles et par autres leurs commis, clercs et entremetteurs de leurs affaires, à ceste cause, avons députés et ordonnés, certain nombre de bons personnages, savants, lettrés et expérimentés, diligents, loyaux et de bonne conscience, nos présidents et conseillers en nos cours souveraines, pour enquérir des dits crimes et délits et procéder contre les coupables à telles punitions corporelles et pécuniaires qu'ils verront être à faire pour raison. » Cependant le roi veut être indulgent; cette peine ne sera prononcée qu'après un mois de la publication de l'édit : « S'ils nous viennent révéler, à la vérité et par serment ce qu'ils ont de nous, et que justement en leurs consciences ne le pourraient retenir par devers eux; et le nous rendent et payent comptant, nous leur remettons toute peine, soit corporelle, pécuniaire ou civile, intérêts, quadruple et autres peines lesquelles pourraient être encourues envers nous. Aussi au défaut de ce faire et le dit mois passé, à commencer comme dessus, nous avons ordonné et ordonnons par loi, édit et ordonnance que tous ceux qui se trouveront avoir commis, en nos finances, crime de péculats, larcins, pilleries et malversations; attendu le gros mal et

cher et très-amé bon frère, cousin et allié, nous nous recommandons à vous très-cordiallement pour ce que le plus grand soulagement que scache avoir un homme tombé en affliction est de descouvrir son deuil a ses principaux amis desquels il puisse avoir consolation ; à ceste cause n'avons point voulu différer de vous donner nouvelles du trépas de feue nostre très-chère et très-amée dame et mère, à qui Dieu pardoint combien que nous scachions certainement que a vous sera dure et desplaisante nouvelle, mais en toutes il se faut conformer à la volonté du créateur, lequel nous supplions très-hault, très-excellent et très-puissant prince notre très-cher et très-amé bon frère, cousin et allié, vour avoir en sa très-saincte et digne garde. Escript à Chantilly le 29e jour de septembre 1531.

« Votre bon frère, cousin et allié,

« François. »

*Lettre de François Ier à son ambassadeur à Rome.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8477, fol. 16.

« Monsieur d'Auxerre, j'ay ouy dire la très-piteuse nouvelle de la mort de madame a qui Dieu pardoinc et m'en iray de dans peu de jours en quelque lieu prochain de Paris pour faire donner ordre à ce que ses obsèques et funérailles soient honnorablement faittes ainsy que a telle dame pleine de la grande bonté et vertue appartient dont vous pourrez advertir notre saint père, combien que je sache que telle nouvelle luy sera fort desplaizante, mais c'est grand soulagement à gens affligez de descouvrir leur deuil à leurs amis affin d'en recouvrer quelque consolation, et sur ce faizant fin mons d'Auxerre, je prieray Dieu vous avoir en sa garde. Escript à Chantilly le 25 septembre 1531.

« François. »

(1) Paris, 3 avril 1530, enregistré à la chambre des compt., le

inconvénient qui est advenu en nostre royaume, par leurs fautes, sans aucun port ni dissimulation, soient pendus et étranglés, et des autres qui auraient malversé, hors larcins, pilleries et faussetés, soient condamnés à telles peines que les juges, à ce commis, verront être à faire, par raison, avec tous intérêts et dommages que à cause de leurs déloyautés avons soufferts; et si nos dits juges qui jugeront les procès des dessus dits, faisaient quelques difficultés sur l'interprétation de notre présente ordonnance comme à faute d'usage, ou par faute de preuve pleine, ou autrement, ils pourront avoir recours à nous qui leur déclarerons et ferons entendre, sur ce, notre vouloir et intention.»

Le texte de cet édit révèle la pressante nécessité de trouver de l'argent; la pénalité est grande et toute indulgence accordée à ceux qui viendront révéler le péculat; il faut des écus d'or, la rançon est si lourde! Un second édit (1) défend aux officiers comptables l'usage des contre-lettres, à cause de plusieurs larcins, malversations et déguisements. Un autre (2) prohibe également pour les financiers, gens d'affaires et comptables de porter aucuns draps de soie, et de constituer à leur fille des dots excédant la dixième partie de leurs biens, car les malversations des gens de finances sont venues à leur comble; « plusieurs arrêts ont condamnez les principaux de nos finances, les uns à estre pendus et estranglez, les autres à privation de leurs offices et condamnations en grosses amendes, et d'estre mitrez, et d'autres à faire amende honorable, et estre bannis de nostre royaume, avec confiscation de biens: moyennant lesquelles punitions, nous pensions que les autres, qui ne sont encore punis, ains demeurez en l'administration de leurs offices, y prinssent exemple, se corrigeassent et deussent autrement vivre. Ce néantmoins nous entendons par les plaintes et doléances qui de tous costez chacun jour viennent à nostre cognoissance, qu'ils font pis que paravant, aveuglez d'avarice et cupidité et déjà invetérez en leurs malversations, en manière qu'ils ne s'en peuvent abstenir : lesquelles choses adviennent à cause des dits estats, qu'eux, leurs femmes, enfants et serviteurs portent, tant en habillements, fourreures, chaines, bagues, multitude de chevaux et serviteurs, que pour leur mangeaille, bastimens, dons qu'ils donnent à leurs filles, et acquisitions de trop plus que leur patrimoine, et les gages et bienfaits qu'ils ont de nous, ne le peuvent supporter, et pour l'entretenir, sont contraints de malverser. D'avantage, plusieurs mal fondez en bien achètent à grosses sommes de deniers leurs offices, la pluspart desquels empruntent la finance à gros intérest, et se remboursent sur les dites pilleries, exactions et malversations; tellement que ne voyons pour le présent d'autre remède, pour mettre fin ès dites pilleries, si n'est d'aggraver la peine de ceux qui delinqueront et aussi de leur défendre la superfluité des dépens qu'ils font, et que nous d'oresenavant baillons les offices de noz finances à gens fondez en patrimoine, de bonne conscience et bien renommez, sans prendre d'eux aucune récompense; à l'occasion de quoy nous avons fait et statué les ordonnances qui s'ensuyvent. » Enfin on défend aux comptables de risquer l'argent du roi en quelque sorte de jeux que ce soit, et ce, sur perte de leur état et d'être fustigés et bannis à perpétuité (3). »

Dans le payement de cette fatale rançon, il est impossible d'exactement fixer le cours des monnaies, et c'est le sujet d'une curieuse ordonnance qui donne l'idée exacte de tout le système monétaire. On avait transporté en France des ducats à la mirandole, des écus à l'aigle, des liards de Notre-Dame-de-Lausanne, et cette profusion de mauvaises monnaies nécessite un règlement spécial (4). « Avons permis et toléré, permettons et tolérons, le cours tant de nos monnoyes que d'autres, en la manière que s'ensuit. C'est à sçavoir: Aux escus soleil faits à nos coings et armes, quarante-cinq sols tournois pièce; aux grands blancs, douzains et dizains, et autres noz menues monnoyes, pour leurs pris accoustumé; escus à la couronne, quarante sols six deniers; escus vieux, cinquante-un sols six deniers; francs à pied et à cheval, quarante-huict sols six deniers; royaux, quarante-sept sols trois deniers; nobles à la rose, cent sols; nobles de Henry, quatre livres douze sols; angelots, soixante-six sols; saluts, ducats de Venise, Gennes, Florence, Portugal, Hongrie, Secile et Castille, quarante-cinq sols six deniers; doubles ducats, quatre livres onze sols; riddes, quarante sols; Lyons, cinquante-trois sols; florins, philippus, vingt-sept sols; impériales de Flandres, soixante-neuf sols; demies impériales, trente-quatre sols six deniers; carolus de Flandres, vingt-deux sols six deniers; Alphonsins, soixante-neuf sols; scutins, quarante sols; escus d'Angleterre, qui ont d'un costé une rose couronnée et de l'autre costé un escu aux armes d'Angleterre, quarante-quatre sols; autres escus d'Angleterre ayant une rose, quarante-un sols; oboles de Lorraine, trente-deux sols; florins au traict, vingt-huit sols; gros testons faits à nos coings et armes, dix sols six deniers; testons de Suisse, Berne, Fribourg, Sion, Ferrare, Gennes et Milan, dix sols six deniers; testons de Portugal, dix sols quatre deniers; testons Lorraines, neuf sols huict deniers. » Avec quel intérêt le roi ne s'occupe-t-il pas de l'administra-

20 avril 1531 après Pâques. — Mém. de la ch. des compt., vol. 2, F, fol 296.—(1) Châteaubriant, 14 juin 1532.—Fontanon, II, 625.
(2) Nantouillet, 5 mars 1533. — Fontanon, I, 110.
(3) Châtellerant, 16 mai 1532; enregistré à la ch. des comptes le 23. — Mém. de la ch. des compt. GG, fol. 3.
(4) Châteaubriant, 3 juin 1532 — Fontanon, II, 621.

tion financière, la seule véritablement importante, au moment où il faut tant payer à Charles-Quint! En général, un pouvoir ne multiplie les peines sévères, les ordonnances précautionneuses, que lorsqu'il est sous le coup de la nécessité pour sauver la chose publique.

Après avoir réformé les finances, le roi réorganise l'armée sur une large base, et pour la première fois peut-être, la pensée d'un corps exclusivement territorial se révèle au royaume de France. Depuis le XIVe siècle, il n'y avait de national que les corps de chevalerie, lances, gens d'armes, levés en masses pour le service du prince, et tous composés de gentilshommes. L'infanterie, formée en majorité d'étrangers, se recrutait parmi les reitres et les lansquenets : en Allemagne, en Suisse, sous le titre de bande noire, bande blanche. On avait vu l'inconvénient de ces corps de mercenaires qui, sous prétexte de leur manque de solde, se dispersaient de droite ou de gauche, passant au service de l'un ou de l'autre, sans affection ni nationalité.

Au moment où il y avait renaissance d'études partout, alors qu'on lisait les exploits des phalanges dans Quinte-Curce et des légions romaines dans Tacite, il fut proposé au roi une réorganisation complète de l'armée en rapport avec l'antique Rome. L'édit curieux (1) délibéré par le conseil de François Ier organise sept légions d'infanterie, arquebusiers, hallebardiers; chacune de ces légions comptera six mille hommes, qui seront levés, à savoir : « au pays et duché de Normandie se fera et dressera une légion; au pays et duché de Bretagne, une autre légion; au pays de Picardie, une autre; au pays et duché de Bourgogne, comté de Champagne et Nivernois, une autre; ès pays de Dauphiné, Provence, Lyonnois et Auvergne, une autre légion; au pays de Languedoc, une autre; au pays et duché de Guienne, une autre, qui seront en tout quarante-deux mille hommes de pied. Duquel nombre il y en aura douze mille arquebuziers, et tout le demeurant picquiers et hallebardiers. » L'édit entre ensuite dans un grand nombre de détails pour fixer le nombre des arquebusiers dans chaque légion, et il s'y montre l'influence du nouvel art militaire que l'invention de la poudre vient d'introduire. Autrefois les lances avaient la supériorité, les chevaliers, les gens d'armes étaient en plus grand nombre que les arquebusiers, jetés çà et là dans les rangs pressés de l'infanterie armée de piques. Et maintenant il est dit dans l'ordonnance : « En la légion de Bretagne y aura cent arquebuziers pour mille hommes, qui seront six cens hommes pour la dite légion; en celle de Normandie, y aura deux cens arquebuziers pour mille, qui seront douze cens; en la légion de Picardie, y aura semblablement deux cens arquebuziers pour mille, qui seront douze cens; en celle de Bourgogne, Champagne et Nivernois, y aura mille arquebuziers; en celle de Dauphiné, Provence, Lyonnois et Auvergne, deux mille; en celle de Guienne, trois mille arquebuziers; en la légion de Languedoc autant, qui seront en tout douze mille arquebuziers. » On remarquera que la nationalité domine partout; les officiers jusqu'au grade de sergent doivent appartenir à la province dont la légion est formée; chacune de ces légions a six capitaines, conduisant chacun une compagnie de mille hommes. « Chacun capitaine de mille hommes aura deux lieutenans qui auront charge chacun de cinq cens hommes; lesquels lieutenans auront aussi d'estat par mois vingt-cinq livres tournois. En chacune bande de mille hommes il y aura deux porte-enseignes, qui auront semblablement aussi de gages par mois, quinze livres. En une bande de mille hommes, il y aura dix centeniers, qui auront chacun douze livres par mois. Semblablement y aura en chacune bande de mille hommes, quarante caps d'escadre qui auront chacun dix livres par mois. Y aura quatre fourriers, qui auront pareillement chacun dix livres par mois. Plus y aura six sergents de bataille, qui auront chacun dix livres aussi par mois. En une bande de mille hommes, y aura quatre tabourins et deux fiffres avec chacun par mois sept livres dix sols. Tous lesquels lieutenans, porte-enseignes, centeniers, caps d'escadre, fourriers, sergens de bataille, tabourins et fiffres cy-dessus nommés, le dit seigneur entend qu'ils aient les gages et estats dessus dits, outre leurs places, tant en temps de paix qu'en temps de guerre. » D'immenses priviléges sont accordés à ces légionnaires nouveaux prétoriens, selon ce qui se passait à Rome; tant le goût de l'antique domine! On a lu Polybe, et on applique les études aux choses militaires comme aux choses d'administration et de sciences; le roi renouvelle la récompense de l'anneau d'or à tous ceux qui se distingueront dans ces troupes. « Le dit seigneur veut et ordonne que s'il y a aucun compagnon de guerre qui face preuve de vertu de sa personne, soit en bataille, assaut de place, prise de ville, guet, et autre lieu ou endroit où il y ayt acquis honneurs, qu'en ce cas le colonnel ou capitaine sous lequel il sera, luy face présent d'un anneau d'or, lequel il portera à son doigt, pour mémoire de sa preuve, et selon qu'il s'exaltera de là en avant en vertu, il montera pareillement ès estats et offices qui seront en la légion, de degré en degré, jusques à estre lieutenant sous les dits colonels et capitaines, ainsi que les places et lieux viendront à vacquer. »

Cette distinction antique d'un anneau d'or donné aux légionnaires pour les actes de vaillance; cet appel de tous aux grades, aux honneurs, sans distinction

(1) 24 juillet 1534. — Fontanon, III, 146.

de naissance, est une des innovations les plus remarquables dans l'organisation militaire de la monarchie. D'abord la noblesse n'est plus indispensable pour parvenir aux grades; un vieux légionnaire peut prétendre à tout, même au commandement de la compagnie. Cet anneau d'or est le principe d'une décoration militaire qui viendra plus tard décorer la poitrine; l'armée cesse d'être étrangère pour devenir nationale; chaque grande province a sa légion. Jusque-là les compagnies n'étaient que de cent lances; on les fait de mille hommes, et on les garnit d'arquebusiers autant que de hallebardiers. Ce plan, emprunté aux Romains, inconnu presque entièrement aux historiens, témoigne que plus d'une fois des tentatives furent faites pour organiser une armée régulière. Indépendamment de la nécessité des guerres, cela vint du violent dépit qu'avait éprouvé le roi de voir ses plans incessamment déjoués par la défection des Suisses et des reîtres.

D'autres actes d'une administration prévoyante dominent cette période. Un édit (1) accorde au prévôt des marchands et échevins de Paris, un octroi sur le vin, pour rendre la rivière de l'Ourcq navigable; un autre (2) défend de vendre du blé en dehors des marchés publics, et le peuple sera toujours préféré aux marchands. Jusqu'alors un impôt était perçu sur le poisson de mer apporté à Paris; le roi l'abolit (3). La peine de mort est prononcée contre les faussaires et faux témoins (4); comme il y a grands abus aux hôtelleries pour les voyageurs, le roi veut (5) « que gens tenans hostelleries, cabarets et tavernes, ne bailleront à leurs hostes que bœuf, mouton, lard, bouillon, œuf, beurre, huile, fromage, merlus, harens, carpe et brochet; et feront les juges des lieux où seront les dites hostelleries et cabarets, la taxe de ce que chacun hoste payera par repas, ayant regard à la valeur du pain et vin du pays, s'il y en a, ou en défaut de ce, du plus prochain; bois, chandelles et autres choses dessus dites, en arbitrant par les dits juges ce qui sera baillé aux dits hostes, à chacun repas, ayant regard à la dite taxe; sur lequel la bonne chère et le coucher sont compris. Mais si les dits passans et repassans veulent avoir autre chose que ce que dit est, le pourront acheter au marché. » Nul subside ne pourra être impose par les seigneurs aux habitants sans la volonté du roi (6). Il ne pourra y avoir d'assemblées illicites. Nul ne pourra porter d'autres armes que le poignard et l'épée. On ne doit se faire justice à soi-même, mais toujours recourir au roi (7). Défense est faite de chasser la grosse bête et le gibier (8); « car, malgré les prohibitions, plusieurs laboureurs, artisans et exerçans arts méchaniques, délaissans et divertissans leurs labourages, agriculture et exercice de leurs mestiers, au moyen des pactes et conventions faites et passées au bail et inféodation des terres, se dédient et appliquent journellement à chasser et prendre bestes rousses et noires, lièvres, cornils, perdrix, phaisans et autres gibbiers, avec plusieurs engins reprouvez, mentionnez en nos dites ordonnances et autres nouveaux artifices tendans à proye, qu'iceux laboureurs et gens de mestier controuvent et font journellement, comme nous a apparu en passant par nostre pays de Languedoc, en manière que nostre dit pays et autres nos terres et seigneuries sont totalement dépopulées des bestes rousses, noires et autres gibbiers, et tant nous qu'autres nobles de nostre dit royaume, à qui et non à autre appartient soy récréer et chasser pour éviter oysiveté, et soy exercer aux dites chasses, ne trouvent aucun gibbier, le tout sous couleur des dits privilèges, pactes et conventions; et par ce moyen les dits laboureurs laissent à cultiver les terres, consumant leur temps aux dites chasses, vaguant par les citez et villes, ès quelles ne doivent converser pour vendre le gibbier, gastant leurs biens aux tavernes et jeux, dont proviennent blasphèmes et grandes chertez de bleds, et autres maux et inconvéniens, et les gens de mestier laissent l'exercice d'iceluy au préjudice de nostre dit royaume et icelle chose publique; et plus pourroit estre, s'il n'y estoit par nous pourveu de remède convenable. »

La conservation des forêts n'est-elle pas le plus beau privilége des rois, et le gibier s'en va de manière à ce qu'il n'en reste plus pour les grandes chasses? Enfin, comme mesure de police, un édit (9) est rendu qui établit le supplice de la roue pour la répression des voleurs de grand chemin; car il faut agir : « à l'encontre de ceux qui, par mauvais esprit, damnée et misérable volonté, se sont mis et mettent bien souvent par insidiations et agressions conspirées et machinées, à piller et destrousser de nuit les allans et venans ès villes, villages et lieux de notre royaume, pays, terres et seigneuries, eux mettant pour ce faire en embusche, pour les guetter et espier

(1) Paris, 15 juin 1534, enregistré à la cour des aides le 3 juillet. — Fontanon, IV, 1146.

(2) Compiègne, 28 octobre 1531, enregistré au Châtelet de Paris, le 8 novembre. — Fontanon, I, 936.

(3) Rouen, 2 février 1532, enregistré le 26 au parlement de Paris, vol. L, fol. 291. — Mém. de la ch. des compt., cot. FF, fol. 849.

(4) Argentan, mars 1532, enregistré au Châtelet de Paris le 23 avril. — Fontanon, I, 670. — (5) Édit du 1er juin 1532. — Fontanon, I, 930. — (6) Nantes, 24 août 1532. — Reg. de la chambre des compt. de Grenoble.

(7) Paris, dernier octobre 1532. — Fontanon, I, 644.

(8) Toulouse, 6 août 1533, enregist. au parl. de Toulouse le 23 novembre. — Fontanon, II, 278.

(9) Paris, janvier 1534-35, enregist. au parlement le 11. — Fontanon, I, 661.

aux entrées et issues des villes, les destrousser et piller, dont les aucuns sont le plus souvent par eux tués et meurtris inhumainement, et aussi contre ceux qui font le semblable, en et au dedans les villes, guettant et espiant de nuict les passans, allans et venans par les rues d'icelles, et entrent au dedans des maisons, crochettent et forcent, prennent et emportent toutes les richesses précieuses qu'ils trouvent esdites maisons, dont par cy devant ont esté faites plusieurs punitions et exécutions de mort contre les délinquans, qui ont été condamnez à estre pendus et estranglez à potences et autres signes patibulaires, mis et affichez au plus près des lieux où ils avoient fait et commis lesdits délits et maléfices. »

Ces dernières ordonnances tiennent au système de judicature qui reçoit un grand développement sous le chancelier Duprat. Le roi, qui a naturelle répugnance pour la convocation des états généraux, agrandit d'autant plus la juridiction du parlement. Ces cours de justice l'ont si bien servi dans son refus d'exécuter le traité de Madrid ! N'est-ce pas le parlement de Paris qui a empêché le roi de tenir sa promesse, par cela seul qu'il n'avait pas sa liberté pleine et absolue, selon le texte du *Corpus juris?* Cette juridiction si étendue du parlement le constitue une puissante autorité. Sur l'avis du chancelier Duprat, une ordonnance est rendue pour la marche des procès au parlement de Paris (1); les évocations royales sont limitées, afin de laisser le cours libre à la justice (2); cependant toutes les causes qui touchent les offices royaux resteront dans la juridiction du grand conseil (3). Un édit fixe le code et la procédure du Châtelet pour les exécutions mobilières, criées, et ventes d'après la coutume de Paris (4), écrite au règne de Charles VII. Le parlement est agrandi par vingt nouveaux offices établis dans son sein; et le chancelier institue une nouvelle chambre de justice composée d'un président et de douze conseillers (5).

Mais l'acte le plus curieux émané du parlement de Paris, c'est la protestation secrète faite dans le conseil par le procureur général contre l'enregistrement des lettres de ratification des traités de Madrid et de Cambrai (6), confirmatifs l'un de l'autre. Le parlement saisit ici l'occasion de s'élever contre les conditions trop inflexibles d'un traité. «Ce jour, maistre François Rogier, procureur général du roi en la cour de céans, après avoir vu les lettres patentes décernées par le roi, adressées à ladite cour, pour faire lire, publier et enregistrer en icelle les lettres de ratification faites par ledit seigneur des deux traitez de paix, le premier fait en la ville de Madrid, au diocèse de Toledo, le dimanche quatorzième jour du mois de janvier, l'an 1526 pris à la nativité de Nostre Seigneur, selon le style d'Espagne (1525 selon le style de France); entre les ambassadeurs et procureurs de Madame Louise de Savoie, mère dudit seigneur, duchesse d'Angoumois et d'Anjou, lors régente en France, d'une part; et les commis et députez de l'élu Empereur, comte de Flandre et d'Artois, d'autre. Et l'autre traité fait en la ville de Cambray, le cinquième jour d'aoust dernier passé, entre madite dame, mère dudit seigneur, au nom, et comme procuratrice spéciale et irrévocable, commise et députée par ledit seigneur, d'une part, et dame Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, tante dudit élu Empereur, et gouvernante pour lui desdits comtez de Flandre et d'Artois, aussi pour et au nom, et comme procuratrice spéciale et irrévocable, commise et députée par ledit élu Empereur, son neveu, d'autre; lesdites lettres de ratification écrites en cahier de parchemin, faites et données en cette ville de Paris, datées du vingtième jour d'octobre aussi dernier passé, signées François, et par le roi, Robertet, et scellées du grand scel dudit seigneur, en cire verte, à lacs de soie. Le procureur général a protesté et proteste que quelque lecture, publication, vérification, approbation, enregistrement, entérinement et expédition qui soit faite par ladite cour, sur lesdites lettres de ratification desdits traitez de paix, et stipulation contre ledit seigneur, ne puisse nuire ni préjudicier au roi ni au royaume, et que ce soit sans déroger aucunement aux droits dudit seigneur et de sa couronne, et que nonobstant l'assistance que le dit Rogier, procureur général, fera à la lecture et publication desdites lettres de ratification, consentement et l'entérinement d'icelles et volontaire soumission, à ce que ledit seigneur soit condamné par arrest et jugement de ladite cour, à l'observance du contenu esdits traitez. Il entend ci-après, et en temps oportun, débatre iceux traitez d'incivilité et nullité, si métier est, et iceux, ensemble ce qui s'ensuivra, faire casser et annuler comme nuls, frauduleux, faits sans cause, par force, violence et contraintes faites par le vassal contre son souverain seigneur, et comme dérogeant entièrement à la loi salique et autres constitutions et droits de la couronne de France, et contenant plusieurs obligations, renonciations, promesses et autres faits et articles, que ledit seigneur n'eût jamais fait, passé ni accordé, si n'eust été lesdites force, violence et contrainte, et pour parvenir au recouvrement et déli-

(1) Saint-Germain-en-Laye, 13 janvier 1529, enregist. le 17 au parlement. — Vol. L, fol. 124.

(2) La Bordaisière, 18 mai 1529, enregist. au parlement de Bordeaux le 23 juin. — Fontanon, I, 584.

(3) Paris, 25 octobre 1529, enregist. le même jour au grand conseil. — Regist. du grand conseil, vol. X. — (4) Paris, novembre 1529, enregistré au parlement avec modification, le 21 mars 1529 30. — Vol. L, fol. 130. — (5) Fontainebleau, 9 août 1531, enregist. le 14. — Vol. L, fol 280.

(6) Paris, 16 novembre 1529. — Rec. des traités, II, 181.

vrance de messeigneurs ses enfans, étant pour lui en ostage et détenus captifs et étroitement prisonniers, et plus rigoureusement que à tels princes et personnes n'appartient ès mains dudit élu Empereur en ses pays d'Espagne, et pour autres causes et raisons qui seront plus amplement par lui déduites, quand le temps s'y offrira, pour le bien du roi et du royaume. »

Il y avait dans cette protestation parlementaire du procureur général une évidente mauvaise foi, car si l'on pouvait soupçonner un manque de liberté lorsque François Ier était captif à Madrid, les mêmes raisons n'existaient pas pour le traité de Cambrai, résolu et signé volontairement par la duchesse d'Angoulême et Marguerite, gouvernante de Flandre. Que signifiait donc cette protestation et dans quel dessein le parlement intervenait-il? François Ier voulait-il encore s'affranchir des clauses financières, un peu dures au reste, mais qui n'étaient enfin qu'une rançon? Telle est la naturelle tendance de tous les pouvoirs qui se placent trop exclusivement dans l'ordre judiciaire; ils s'y forment un esprit de chicane, un système de distinctions légales qui ne permet plus l'extrême loyauté dans les rapports. Plus d'une fois on est engagé d'honneur contre ses propres intérêts, et en ce cas la probité veut qu'on exécute, alors même que la légalité ne le commande pas. Ainsi le parlement, tout en protégeant la grandeur, la puissance de la couronne de France, ne laissa plus à la royauté cette loyauté de formes, cette franchise de paroles qui fut son caractère au moyen âge. Il y eut dès lors un système légal séparé du droit privé et personnel. Le parlement dominant trop l'esprit monarchique, il en résulta une politique formaliste qui s'éloigna chaque jour davantage de la sincérité des gentilshommes.

La plupart des ordonnances de François Ier qui touchent à l'ordre judiciaire sont l'œuvre du chancelier Duprat, un des hommes les plus instruits dans le droit romain et les coutumes; toutes se ressentent de la découverte des *Pandectes* qui opèrent une révolution dans les enseignements du droit. On peut reporter à Louis XII et à François Ier la fortune et la grandeur des jurisconsultes; ils deviennent les bras de la monarchie; le chancelier est choisi parmi eux; le chancelier, conseiller intime de la royauté, négociateur des grands actes de la diplomatie, a dans ses mains le scel du roi, si bien que pour un peu s'affranchir de cette tutelle, François Ier, dans ses fréquents voyages d'Italie, garde son *scel privé*, avec lequel il signe ses chartes et ordonnances, sans surveillance et avec plus de liberté pour ses actes et ses largesses.

## CHAPITRE XXVIII.

### ÉTAT DE LA SCIENCE A LA SECONDE PÉRIODE DE FRANÇOIS Ier.

L'université. — Les colléges. — Les Écossais. — Les Lombards. — Les Espagnols. — Montaigu. — Collége de France. — Primitive institution. — Études. — Sciences. — Les langues. — Le grec. — L'hébreu. — Le syriaque. — Théologie. — Caractère de la réforme. — Le concile de Trente. — Jurisprudence. — Histoire. — Sciences exactes. — Médecine. — Astronomie. — Astrologie. — Littérature. — Développement de la vie de Clément Marot. — Calvin. — Rabelais. — Amyot. — Imprimerie. — Bibliothèques.

### 1527—1535.

Dans la période qui s'écoule entre le traité de Madrid et la ratification de Cambrai, la guerre se poursuit sans que François Ier s'arme de pied en cap. Soit qu'on ne voulût pas exposer le roi une seconde fois à cette fatale captivité qui imposait tant de sacrifices, soit que, fatigué, le roi eût plus de confiance en ses généraux qu'en lui-même, il n'alla point en campagne, ses loisirs se partagèrent entre les dissipations de la cour féodale, la protection et les encouragements donnés aux travaux de l'esprit, goût instinctif développé dans ses voyages en Italie, avec une vigueur et une puissance d'imagination et de jeunesse.

L'université de Paris, telle que le moyen âge l'avait organisée, arbre fécond, aux vastes rameaux, la *mellifiante université* chantée par les poëtes du XIVe siècle dans leurs écrits mystiques, était si renommée que de tous points on venait écouter ses doctes leçons. De là cette multitude de colléges qui se groupaient autour de la mère commune. Paris, centre des études scientifiques, voyait d'abord un collége écossais; sous les guerres de Charles VII, les montagnards avaient rendu tant de services à la cause royale que, pour les récompenser, le roi avait ouvert une maison à leurs fils, avides de s'instruire à la source de toute intelligence. Les Lombards avaient également leur collége, et, quoique l'Italie fût très-avancée dans les voies souveraines de l'esprit, néanmoins elle envoyait les plus jeunes de ses enfants pour écouter les leçons des professeurs universitaires; et Dante, je le répète, ne vint-il pas s'instruire dans ces rues tortueuses de Paris, qui l'étonnèrent, lui tant habitué aux pompes architecturales des cités d'Italie? Il existait également un collége espagnol qui faisait partie de Montaigu, et Ignace de

Loyola, le célèbre fondateur des jésuites (1), avait étudié sous François de Xavier (2), professeur, né comme lui parmi les hidalgos d'Espagne. A cette époque tout se groupait en corps de nation comme en corps d'état; l'isolement, c'était la mort, on se tenait par tous les côtés. Sur cette montagne Sainte-Geneviève, si pleine de petits jardinets, avec le puits, l'amandier, et presque la solitude des ermites, jusqu'au village de Saint-Marcel, on ne voyait que groupes d'étudiants, parlant mille langues diverses, lorsqu'ils descendaient sur le revers de la montagne, au Pré-aux-Clercs, lieu où, plus tard, s'éleva le collége des Quatre-Nations.

L'institution fondée par François Ier, celle qu'il protégea royalement, le collége de France, avait pris une organisation scientifique, remarquée déjà en Europe. On ne s'explique pas précisément si le noble fondateur avait eu pour but de donner un centre lumineux à l'éducation, et de créer une école type, ou bien si ce fut là seulement un moyen d'assurer l'existence en France à des érudits appelés de l'étranger, et qu'on voulait avoir la gloire de réunir sous sa main. Tant il y a que le collége de France, sous la direction de Vatable (3), groupait un certain nombre de professeurs de tous les idiomes savants, le grec, l'hébreu et le syriaque. Les langues antiques étaient les premiers éléments de toutes les sciences humaines à une époque de commentaires, de dissertations et de renaissance; le roi voulut donc un enseignement supérieur pour les langues spéciales. Le XVIe siècle pourrait être représenté sous l'image d'un de ces érudits au front chauve, les lunettes au nez, et pâlissant sur les livres syriaques, grecs, hébreux : autour de lui des astrolabes, des ossements de mort, symbole de la dissection et de l'anatomie, avec des fioles alchimiques, expression des recherches : partout il y a désir de travail, besoin de savoir, et frénétique joie à l'aspect de l'antiquité.

Deux faits immenses entraînent singulièrement à cette élaboration continue, à cette discussion interminable, à cet amour des textes : 1° la réforme de Luther, qui imprime un mouvement presque convulsif à la société; 2° le concile de Trente (4), vaste assemblée qu'on n'a pas assez étudiée sous le point de vue scientifique, et qui fut peut-être la réunion des intelligences les plus fortes, les plus grandioses.

La conquête de Constantinople par les Turcs a poussé l'émigration des Grecs en Italie; elle y a jeté des savants, et avec les savants des milliers de ces beaux manuscrits enluminés de carmin et d'or, digne orgueil de l'école byzantine. Voici maintenant l'imprimerie! Ce qu'on a découvert, il faut le faire connaître; il y a plusieurs textes, on doit les comparer; des écritures difficiles, il est indispensable de les déchiffrer. Là commence une classe nouvelle dans les sciences : les érudits qui passent leur vie à rendre les textes à leur pureté primitive, à les collationner sur les manuscrits authentiques de l'Ancien et du Nouveau Testament; et de cette littérature toute sacrée on arrive bientôt aux études des lettres profanes; le travail qu'on a fait sur Moïse et les prophètes, on l'accomplit sur Homère, Virgile, Plutarque ou Aristote. On s'inquiète de la moindre erreur, et cette constance de l'érudit, minutieuse peut-être, a pour résultat de léguer à la génération future les textes épurés, les fragments éclaircis : celui-ci ponctue le syriaque et l'hébreu, et Paul Manuce (5), comme Alde, son père, passe sa vie à ce labeur; celui-là lit les abréviations si multipliées des manuscrits et rend à Homère sa clarté magnifique : quelle gloire, quelle renommée entourait un érudit du XVIe siècle! Jamais la science ne reçut de si vastes encouragements. Ce ne sont pas seulement les rois; mais les peuples qui saluent comme d'instinct Érasme, Budée, Vatable, si modestes pourtant et qui ne peuvent échapper aux applaudissements de la foule émue.

La base de tout enseignement à ce siècle fut d'abord l'étude des langues poussée jusqu'à la perfection : l'hébreu, le syriaque, le grec furent communs dans les colléges, et il n'était pas un érudit qui ne sût à fond les nuances des divers idiomes de l'antiquité; tout mot obscur fut expliqué par les mœurs et les coutumes des peuples : qui pourrait lire Homère sans pénétrer profondément dans les coutumes des Grecs d'Ionie? Juvénal et Perse ne sont intelligibles que pour les hommes qui ont étudié Rome et ses mœurs à l'époque impériale. Le même travail se révèle dans la discussion théologique; le

(1) Il existe une Vie de saint Ignace spirituellement écrite et pleine d'intérêt par L. Duterrail, Paris, 1844. Je ne sache pas de petit livre plus attachant.

(2) François de Xavier, né dans le château de Xavier, au pied des Pyrénées, d'une famille noble, le 7 avril 1506, devint l'un des premiers et fervents disciples de saint Ignace; il fut surnommé l'*Apôtre des Indes*, et béatifié par Paul V en 1609, puis canonisé par Grégoire XV en 1622. *Voyez* sa Vie par le père Bouhours, Paris, 1621, in-4°.

(3) François Vatable a peu écrit; on lui attribue faussement des notes sur l'Ancien Testament publiées par Robert Estienne, à Paris, en 1545, dans une édition de la Bible latine de Léon de Juda avec la Vulgate, édition appelée à tort la *Bible de Vatable*; ces notes sont des fragments pris de Caléon, de Munster, de Fagius, etc.

(4) Ce concile avait été d'abord indiqué à Mantoue pour l'année 1537, puis à Vicence, enfin à Trente (*Tridentinum*), où il commença le 13 décembre 1545.

(5) Paul Manuce, né à Venise en 1512, avait trois ans lorsque son père mourut; il ne rouvrit l'imprimerie d'Alde qu'en 1533, et de nouvelles éditions, principalement des classiques latins, vinrent lui rendre son ancienne splendeur. Ces éditions très-correctes sont enrichies de préfaces, de notes et d'index d'une grande science. *Voyez* les *Annales de l'imprimerie des Aldes*, par M. Renouard.

premier effet de la prédication de Luther et de ces thèses des moines augustins fut de porter à l'esprit de dispute, à la commentation des textes, à ces controverses animées, qui des monastères tombèrent dans la société ardente et scientifique des colléges. J'ai décrit dans un autre livre la lutte vive, enthousiaste que le luthéranisme souleva au sein des écoles et de l'université (1); la théologie devint la science dominante, parce qu'elle n'était qu'une dispute sur un dogme, et que les controverses et la polémique absorbent les idées calmes et sérieuses. Les universités catholiques présentèrent des hommes éminents, et peut-être à aucune époque Rome ne montra une réunion plus puissante d'esprits supérieurs qu'à ce concile de Trente, se déployant dans toute sa majesté.

Comme les questions agitées dans ce concile tenaient aussi bien à la jurisprudence qu'à la théologie, il se fit aussi un mouvement dans l'étude des lois. Les codes romains préparaient d'imposantes modifications aux coutumes féodales qui ne formaient presque plus que des souvenirs historiques. Tout fut conduit en jurisprudence alors par l'école italienne d'Alciat très-avancée dans les études du *Jus romanum*. Alciat avait professé le droit à Avignon au milieu de sept cents écoliers qui l'écoutaient, la parole suspendue aux lèvres; appelé par François Ier, il vint professer à Bourges dans l'université, et il y passa sa vie, entouré d'honneurs, d'argent, car ne craignait-on pas la perte d'un savant comme une calamité publique? L'école d'Alciat (2) domina l'université parce que, claire et précise, elle explique les lois par l'histoire et les coutumes par l'antiquité; sous ses leçons la jurisprudence prit une méthode, un ordre qu'elle n'avait point antérieurement. La réforme de l'ordre judiciaire en fut la conséquence immédiate; on publia des éditions commentées des *Pandectes* et des *Institutes*, et sans arriver encore aux définitions exactes, à la netteté du *Corpus juris* on peut prévoir le moment où les coutumes se modifieraient par des ordonnances plus régulières. Le droit romain eut deux effets qu'on ne saurait trop remarquer dans l'histoire de la jurisprudence; le premier, ce fut de rendre indispensable la rédaction et la précision du droit coutumier; le second, de donner une plus grande rectitude aux idées du juste et de l'injuste, tel que la loi chrétienne l'avait inspiré aux empereurs. Le droit primitif des Romains est barbare, et les *Pandectes* ne sont grandes et justes que parce qu'elles se rattachent à la pensée chrétienne.

A côté de la jurisprudence se déployait la science d'histoire. Si, profondément pénétrés des études de Tacite, Guichardin et Machiavel avaient porté en Italie la perfection historique au plus haut degré, il faut bien avouer qu'en France les chroniques sont préférables aux Mémoires, qui commencent à se montrer au XVIe siècle. Froissart (3) l'incomparable ne vaut-il pas à lui seul tous les faiseurs de Mémoires, sans en excepter même le sévère du Bellay (4)? L'histoire de Bayard est-elle autre chose qu'une vieille et bonne chanson de gestes? Les chroniques de Froissart sont comme une grande enluminure de manuscrits, une tapisserie brodée d'or sur les hautes lisses d'un tournoi. En général, dans les Mémoires, on voit déjà que l'école politique domine; pleins de détails financiers, de négociations de guerre, ces Mémoires ne révèlent plus ni naïveté ni croyance. Quand on lit les vieux chroniqueurs, on est toujours tenté de les citer, de les copier, tant on se sent impuissant d'imiter ces émotions et ces couleurs; on tâche au contraire d'abréger du Bellay et Paul Jove (5). On n'aime pas à disserter et surtout à s'arrêter en route dans la voie des temps. Un progrès est acquis néanmoins à cette époque, c'est l'esprit de critique, qui éclaire et guide; le chroniqueur a foi et il raconte; l'érudit du XVIe siècle doute et dispute; il balance les récits et les événements; il croit les uns et repousse les autres; et, sous ce point de vue, s'il est moins amusant, il instruit davantage.

Avec l'histoire, les sciences physiques et mathématiques avancent largement. La publication de Pline et d'Aristote avait jeté toutes les intelligences dans l'étude du vaste système du monde; et les premiers éléments des études botaniques se révèlent alors comme la pensée dominante de François Ier. On lui doit l'idée d'un jardin destiné aux plantes médicinales, où tout fut réuni pour l'étude. L'Inde avait fourni ses belles fleurs aux pétales odorants, à la robe diaprée; la découverte de l'Amérique vint grandir cette flore. A côté du jardin fut placée la ménagerie des animaux étranges et rares; et tout ceci non moins pour seconder les plaisirs du roi que pour grandir les études. La science qui se déploya dans toute sa puissance, au

(1) *Voyez* mon travail sur la *Reforme et la Ligue*.

(2) La première édition des œuvres d'Alciat est de Lyon, 1560, 3 vol. in-fol. Elles furent souvent réimprimées : Bâle, 1571, 6 vol. in-fol.; Bâle, 1582, 4 vol. in-fol.; Strasbourg, 1616, 4 vol. in-fol.; Francfort-sur-le-Mein, 1617, 4 vol.

(3) La *Chronique* de Froissart depuis l'an 1326 jusqu'en 1400 (continuée par un auteur anonyme jusqu'en 1498), est en 4 vol. in-fol., Paris, Ant. Verard, sans date. Elle fut réimprimée à Paris en 1503, 1514, 1518, 1530; l'édition de 1514 contient une continuation jusqu'à l'an 1513. Ses poésies sont à la Bibl. du Roi, manuscrit 7214, in-fol.

(4) Guillaume du Bellay-Langey, était né près de Montmirail en 1491; ses Mémoires ont été imprimés plusieurs fois dans le XVIe siècle, avec ceux de Martin du Bellay : 1569-72-82-88, in-fol.; 1570-86, in-8o. — L'abbé Lambert en a donné une édition, Paris, 1753, 7 vol. in-12. — Le cardinal du Bellay, leur frère, a laissé des poésies latines et quelques autres ouvrages également en latin.

(5) Paul Jove, ou plutôt Paolo Giovo, était né à Como le 14 avril

XVI siècle, l'anatomie, désormais dégagée de tout respect religieux, se livra à d'indicibles travaux sur la dissection des cadavres. Elle s'empreint et se révèle même par l'étude de l'art; l'école de Michel-Ange est tout anatomique : les artères, les os, tout ce qui peut être pénétré par la dissection apparaît sous le marbre. Dans les tombeaux de Louis XII et de François Ier à Saint-Denis, on peut voir jusqu'à quel point de perfection la science anatomique est portée dans l'art.

Le plus remarquable de tous les praticiens d'alors fut Antonio Brassavola (1), médecin d'Hercule II, duc de Ferrare, l'époux de madame Renée de France, fille de Louis XII. Appelé auprès de François Ier, le roi, en reconnaissance de ses services, lui permit de porter des fleurs de lis à l'écusson de ses armes, et le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Michel. On lui attribue la première idée du traitement mercuriel appliqué à l'affreuse maladie qui venait d'envahir l'Europe sous le nom de mal de Naples. On ne savait comment aller aux sources de cette lèpre qui jetait un masque hideux sur le visage de l'amour même; et, par sa profonde connaissance de l'anatomie, Brassavola jugea que cette substance métallique, s'agitant toujours, devait pénétrer jusqu'à la racine du mal et l'enlever violemment, même dans la moelle des os.

Avec l'anatomie, la chimie agissait simultanément pour la guérison de l'homme. Ce n'était, certes, pas une science toujours pure, dépouillée de mensonges et d'exagération. A ce temps, les idées de magie étaient trop répandues, trop généralement populaires pour qu'elles ne vinssent point se mêler à la composition ou à la décomposition des corps. Mais l'abus même d'une science en propage les résultats sérieux; l'esprit humain, en travaillant, produit nécessairement, et les recherches des alchimistes, les analyses des résidus dans les fourneaux ardents ne laissèrent pas d'avancer la science. Dans la chimie, le hasard produit beaucoup; c'est souvent par une inspiration subite que, dans un laboratoire, on découvre une combinaison de couleurs et l'effet simultané de deux corps souvent hétérogènes; chimie, astronomie, doivent beaucoup à l'alchimie et à l'astrologie, qui en sont comme la poésie et les légendes. La curiosité de l'esprit, qu'elle soit éveillée par les choses réelles ou par les illusions puissantes, n'en est pas moins productive; la foi est une grande travailleuse; que l'on cherche en vain de l'or ou une chimère, qu'importe? le résultat du travail n'en est pas moins le même, et c'est ce qui distingue le XVIe siècle de toutes les époques antérieures : chacun veut produire, celui-ci un commentaire, celui-là des métaux, une horloge, un automate, quelque chose d'inconnu et de mystérieux qui jette sur sa vie une grande renommée.

Dans toutes les sciences se montrent des hommes illustres par grande masse. La théologie, divisée en trois écoles, tient le premier rang; les catholiques purs et romains ne sont ni les moins savants ni les moins intelligents dans leurs doctrines; les luthériens sont des commentateurs fort érudits; enfin le tiers parti qui ne se prononce ni pour Rome ni pour la réforme hardie, s'arrête à un milieu presque négatif dont Érasme se proclame le chef. En tête de l'école purement catholique est le cardinal Cajetan (2), légat envoyé en Allemagne contre Luther, et si remarquable écrivain théologique; Jérôme Alexandre (3), aussi légat du saint-siége, parlant comme sa langue le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen; ami d'Érasme et d'Alde Manuce, il était professeur de littérature grecque à l'université de Pavie; en habits pontificaux, il assista près de François Ier à la fatale bataille, et il fut fait captif avec le roi. Le plus savant de tous, le cardinal Gaspard Contarini (4), mathématicien de premier ordre, fut un des grands jouteurs contre Luther, et le cardinal Caraffa (5), depuis pape sous le nom de Paul IV, écrivait couramment sept idiomes antiques. Jacques Sadolet (6), évêque de Carpentras;

1483. Son principal ouvrage est intitulé : *Historiarum sui temporis ab anno* 1494 *ad annum* 1547 *libri XIV*. Florence, 2 vol. in-fol., 1550-1552.

(1) Antoine Musa Brassavola était né à Ferrare en 1500. Ses principaux ouvrages sont : *Examen simplicium medicamentorum*, etc. Rome, 1536, in-fol. *In octo libros aphorismorum Hippocratis commentaria et annotationes*, Bâle, 1541, in-fol. *Quod nemini mors placeat*, Lyon, 1534, in-8o. *De radicis Chinæ usu, cum questionibus de ligno sancto*, Venise, 1566, in-fol.

(2) Thomas de Vio, plus connu sous le nom de Cajetan, était né à Gaëte le 20 février 1469 : dès l'âge de quinze ans, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et devint en 1500 procureur général de cet ordre, puis général en 1508. Léon X le fit cardinal en 1517 et le nomma l'année suivante son légat en Allemagne. Il mourut à Rome le 9 août 1534, laissant plusieurs ouvrages en manuscrit qui furent publiés depuis; son plus remarquable est un *Commentaire de la Bible*. Lyon, 1539, 5 vol. in-fol.

(3) Jérôme Alexandre, né le 13 février 1480, dans la Marche Trévisane, fut fait archevêque de Brindes par Clément VII, et cardinal du titre de Saint Chrysogone par Paul III. Quoique ayant beaucoup écrit il ne reste de lui que peu d'ouvrages, tels que *Lexicon Græco Latinum*, Paris, 1512, in-fol. (édit. très-rare). — *Tabulæ sane utiles græcarum musarum adyta compendio ingredi volentibus*, Argentorati, 1513, in-4o. La bibliothèque Vaticane conserve un manuscrit qui contient des lettres et des écrits relatifs à ses légations contre l'hérésie de Luther.

(4) Gaspard Contarini, né à Venise en 1483, fut créé cardinal par Paul III en 1535. Le recueil de ses ouvrages a été imprimé à Paris, 1571, in-fol. Les principaux sont : *De immortalitate animæ.* — *Conciliorum magis illustrium summa.* — *De potestate Pontificis*.

(5) Jean Pierre Caraffa, né à Naples en 1476, nommé évêque de Chieti par Jules II, puis cardinal, fut le fondateur avec Saint-Gaétan, de l'ordre religieux des *Théatins*. Il avait soixante et dix-neuf ans lorsqu'on l'éleva au saint-siége (1555).

(6) Jacques Sadolet, né à Modène en 1477, fut fait évêque de Carpentras, par Léon X, et créé cardinal par Paul III en 1536. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, Tiraboschi, *Bibl. Modenese*, IV, 437-55, en a donné les titres exacts; l'édition la plus recherchée de ses *œuvres* est celle de Vérone, 1737, 4 vol. in-4o.

Gregorio Cortèse (1), abbé de Lerins, en Provence, le traducteur des Pères grecs, furent tous les défenseurs immenses de l'école catholique si ardente contre Luther, avec une indicible grandeur de formes. Cette école catholique triompha au concile de Trente, non-seulement parce que la vérité était en elle, mais parce que la science était passée dans l'Église.

On ne peut contester aux réformateurs leur étude approfondie des textes, et par conséquent un long soin de ces études premières qui pouvaient servir à l'interprétation des Écritures. Pour disputer sur les textes, il fallait invariablement connaître le génie et l'accentuation des langues; et les principaux des luthériens furent des hommes de science et de dispute. La nécessité de cette polémique leur imprima une étroitesse de vue dénuée de poétiques couleurs; Luther, chef de l'école, ne donne jamais la grande raison des choses, il se rapetisse dans les détails; ses images sont prises dans un petit ordre de ménage; espèce de procureur en théologie, il vit de chicanes et d'exceptions. Ses disciples sont en général plus avancés que lui; presque tous sortis de l'ordre des Augustins, fort érudits, ils apportaient, indépendamment de la science première enseignée dans leur ordre, la hardiesse que donne l'esprit de critique et de réformation. OEcolampade était évidemment plus puissant que Luther, supérieur en philosophie et en intelligence. Calvin (2) sous le rapport littéraire, doit tenir une place bien plus vaste aux annales de l'esprit humain: dans Calvin se révèlent plusieurs côtés: l'érudit qui a médité les Écritures, et l'écrivain, très-supérieur pour manier la langue logique, avec un art de dire les choses très-fortes sous les paroles les plus douces; une certaine manière de poëte qui pénètre au cœur en même temps qu'elle saisit l'esprit. Calvin est aussi une tête politique; car au point de vue gouvernemental, il marche violemment à l'ordre; il oppose l'autorité, la dictature inquiète, absolue, aux prédications si désordonnées de Servet; il sème ses idées partout, en flattant les rois par des éloges illimités; ses passions mêmes, vives, implacables, se rattachent à l'organisation d'un système. Socin, l'esprit logique et inflexible de la réforme, comme Calvin est une tête de gouvernement : Socin, et Servet après lui, comprend que quand on secoue le frein, il faut aller jusqu'au bout, et quand on n'est pas catholique on est déiste nécessairement.

Comme esprit de conciliation se posant entre le catholicisme et la réforme, on doit placer Érasme, l'homme d'esprit et de finesse qui veut, avant tout, garder sa position mixte et scientifique : sorte d'intelligences qui se montrent souvent aux époques agitées; elles iraient bien jusqu'au bout, mais pour cela il faut trop marcher, et elles craignent de se fatiguer. Érasme, à la suite de son temps, s'aperçoit qu'on est très-monté contre les moines et les papelards, et il écrit contre eux, c'est se mettre dans la cause victorieuse, et on n'y craint rien. Il aime assez Luther, mais ses hardiesses lui font mal; esprit littéraire, il est railleur, non point à la manière grossière et injurieuse de Luther, mais avec finesse et bon goût; son *Éloge de la folie* est un petit chef-d'œuvre, parce que, à l'aide d'une contre-vérité, il atteint les vices et les ridicules de son temps (3). A toutes les époques il y a des gens qui, n'ayant pas le courage d'attaquer de face les vices de leur siècle, se contentent de les railler; ceci leur donne un peu de popularité et beaucoup de repos, objet de leur ambition sensuelle. Un homme de l'importance d'Érasme ne pouvait rester en dehors du mouvement des esprits, seulement il désirait s'y ménager une situation paisible et inoffensive. Il en est un peu ainsi de Mélanchton (4); caractère plus convaincu et plus franc, il voudrait faire de la réforme un fait de conciliation; à chaque phase du mouvement il espère transiger, non point parce qu'il se sert, comme Érasme, des deux partis, et que sceptique il ne croit pas profondément aux choses mêmes qu'il enseigne; mais Mélanchton s'effraye des conséquences trop sérieuses, trop profondément significatives de la réforme; il souhaite, il appelle une transaction de toutes ses forces, et si elle n'arrive pas, c'est que dans les crises les opinions extrêmes dominent presque toujours les tendances modérées.

Il y a dans la réforme plus qu'on ne croit de l'esprit universitaire, sorte de mouvement intellectuel qui se fait sentir contre le moyen âge religieux et monastique; c'est du cloître que part le premier cri de réforme, et immédiatement il se révèle deux idées sur la manière de l'entendre et de l'expliquer : on espère cette réforme par l'Église et dans l'Église seulement, et ce sentiment est appuyé par l'unanimité du clergé sous la direction des papes eux-mêmes, si haut par leurs lumières. Une autre réforme, hardie, inconsidé-

(1) Ses œuvres complètes ont été réunies et publiées à Padoue, sous ce titre : *Gregorii Cortesii monachi Casinatis S. R. E. cardinalis, omnia quæ huc usque colligi potuerunt opera ab eo scripta, sive ad illum spectantia*, 1774, 2 vol. in-4o.

(1) Jean Calvin était né à Noyon le 10 juillet 1509. La première édition de son *Institution chrétienne* porte la date de 1536, Bâle, in-fol.; d'abord publiée en latin, il en donna lui-même une traduction française quelques années plus tard.

(1) Érasme mourut à Bâle le 12 juillet 1536. Ses œuvres furent recueillies et publiées en 9 vol. in-fol., quelques années après, par les soins de Beatus Rhenanus, son ami (*Bâle, imp. de Froben*, 1543.)

(2) Philippe Mélanchton, né à Bretten le 17 février 1497, fut nommé en 1518 professeur de grec à l'académie de Wittemberg, et là il s'unit d'amitié avec Luther, qui y professait la théologie. Ses ouvrages sont très-nombreux. V. *Miscellanea litteraria* de Strobel, part. VI. *Bibliotheca Melanchtoniana*.

rée, marche droit par Luther aux idées de renversement, et celle-là se sert des passions et du besoin de secouer l'autorité.

Comme toute situation nouvelle enfante nécessairement des institutions jeunes elles-mêmes, il faut expliquer par cette nécessité des temps, le développement inouï que prit dès son début l'institution d'Ignace de Loyola. Ce n'est point seulement parce que la vie chevaleresque du noble fondateur de cet ordre immense correspondait aux sentiments, à l'esprit de l'époque; chevalier de la Vierge, Ignace de Loyola devait plaire à un temps de chevalerie, sous un règne tel que celui de François Ier; mais il y avait dans son institution un sentiment profondément éclairé du besoin et des tendances de l'époque : que reprochait-on aux ordres religieux? le désir de s'emparer des bénéfices et des dignités de l'Église? Comme première et absolue condition, saint Ignace posa qu'aucun membre de l'ordre nouveau ne pourrait parvenir à ces dignités (1) : pour eux, nulle richesse, nuls honneurs, l'obligation d'incessamment prêcher pour maintenir la foi dans sa pureté instinctive. L'autorité et la suprématie du pape est-elle contestée par la réforme? Ignace la pose comme l'élément indispensable dans l'Église catholique. Enfin il fait une condition de la science à cette compagnie nouvelle, qui se destine entière à prêcher et enseigner la foi.

De là sa première lutte contre l'esprit universitaire. Ignace de Loyola, élève du collége Montaigu, était accouru avec de jeunes Castillans comme lui, pour écouter les leçons des grands maîtres, et dans ses méditations ardentes, dans ses solitaires réflexions, il avait aperçu les vices du système universitaire appliqué à l'éducation de l'homme; il y voyait trop de formules et pas assez de cette pénétration du cœur humain qui remue et domine les intelligences et les volontés, de manière à ce que les écoliers fussent toujours sous l'impression morale de l'éducation; en un mot, l'esprit de direction et de gouvernement manquait à l'université; de là cette sollicitude, ce soin qu'Ignace de Loyola prend de grandir et fortifier l'autorité. Il veut sans doute que la science soit étendue, parfaite, développée, que rien ne soit négligé pour faire participer les élèves au mouvement intellectuel; mais en même temps il parle à leur cœur, à l'intimité de leurs sentiments; il veut que le jeune homme sache d'où il vient, ce qu'il est et ce qu'il deviendra. Il n'a pas cette sécheresse d'âme désolante qui nous enivre de l'arbre de la science, sans nous enseigner le bien et le mal, dans la périlleuse carrière de la vie.

Cette position admirable d'intelligence et d'avenir que sait prendre saint Ignace (2) avec une supériorité si éminente, explique la haine que sa compagnie inspira toujours à l'université, institution à formules dogmatiques. Il y eut dans cette université, au XVIe siècle, une tendance vers la réforme; si François Ier avait permis à ces hommes scientifiques de suivre leur sentiment un peu haineux contre le clergé, moines et papelards, aucun professeur du collége de France n'aurait résisté à cette tendance; presque tous liés avec les réformateurs d'Allemagne, ils en partageaient les préventions et les étroites idées, à ce point que les facultés de théologie même se prononcèrent d'abord pour le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, en se fondant sur les principes de Luther contre l'autorité du pape qui cherchait à maintenir la sainteté et l'unité du mariage. Les universitaires marchaient constamment à cette guerre contre les clercs, les moines, qui se révèle spécialement dans les œuvres d'esprit de cette époque; et en tête de ces œuvres, les livres de maître François Rabelais, le Tourangeau, moine d'abord comme Luther et avant tout bouffon bas et rampant. Car ses œuvres, quelque importance qu'on ait voulu leur donner, ne sont, à vrai dire, que les rêveries d'un de ces esprits bouffons, qui semblables aux fous du roi avaient permission de tout dire dans les cours plénières du moyen âge. Comme à cette époque tout prenait une tendance scientifique, Rabelais fut érudit sur le grec, le chaldéen et l'hébreu; mais il n'est aucune grandeur dans ses études (3), aucune pensée haute; son livre capital, la vie inestimable du grand Gargantua, ne dut sa réputation qu'aux satires contre les moines et papelards, mélange d'érudition, de sarcasmes, de plaisanteries bonnes ou mauvaises. Des érudits ont passé leur vie à expliquer et commenter le livre de Rabelais, parce qu'on grandit toujours l'importance de ce que l'on étudie; quelques-uns ont vu dans Panurge, François Ier aux aventures merveilleuses et fantastiques, et dans ce livre un tableau des fausses entreprises du roi sur l'Italie.

Ce mauvais bouffon des choses saintes ne pouvait comprendre la gloire, ce savant en niaiseries ne pouvait deviner les feux d'honneur qui rayonnaient au front de cette noble chevalerie, pas plus qu'un nain

(1) L'institut d'Ignace fut approuvé le 27 septembre 1540, par une bulle du pape Paul III, sous le nom de *clercs de la compagnie de Jésus*. Le nom de jésuites leur vint de l'église nommée *il Giesù* qu'il leur donna dans Rome.

(2) La vie de saint Ignace a souvent été écrite, la plus remarquable est du père Maffei, son contemporain, *de Vita et moribus S. Ignatii Loyolæ libri tres*, Venise, 1585, in-8°; elle a été réimprimée bien des fois, et traduite en français, 1394. Celle du père Bouhours, Paris, 1679, mérite aussi d'être citée. Les querelles du temps présent ont rajeuni ces vieux écrits.

(3) Voici les titres des ouvrages scientifiques de Rabelais : *Ex reliquiis venerandæ antiquitatis, Lucii Cuspidii testamentum; item contractus venditionis initus, antiquis Romanorum temporibus*; Lyon, 1532, in-8°. — *Hippocratis ac Galeni libri aliquot*; Lyon, 1536, in-16. — *Joannis Bartholomæi Marliani topographia antiquæ Romæ*; Lyon, 1534, in-8°.

tout contrefait ne peut apprécier la beauté parfaite. Au reste, le livre fort ennuyeux de Rabelais ne fut qu'un canevas de mauvaises fantaisies destinées à l'amusement de la cour, comme les bouffonneries d'un fou du roi, qui se permettait tout, parce qu'il était assez bas pour que les injures ne s'élevassent pas bien haut.

Ce qui a fait la renommée de Rabelais, ce sont moins ses récits inintelligibles sur Panurge l'aventureux, que ses impiétés railleuses et épicuriennes. Toute une école de philosophie a exalté l'écrivain tourangeau, parce qu'il a déclamé souvent contre l'Église. Le matérialiste qui avait dit : « Tirez le rideau, la farce est jouée » fut considéré comme le précurseur de Montaigne. Combien d'hommes d'ailleurs veulent se faire un mérite de tout trouver dans les livres qu'ils étudient, afin de se donner à eux-mêmes un cachet d'originalité! Toute sa vie on commente Rabelais; Rabelais est donc le premier homme du monde! Ceux qui s'arrêtent sur la couverture d'un livre et mettent de l'importance à chaque virgule, s'élancent naturellement avec Rabelais dans d'incommensurables commentaires; lisez froidement : Pantagruel ou Panurge inspirent-ils la moindre gaieté franche ou sincère? Au lieu de chercher un parallèle entre la vie de Panurge et celle de François Ier, pourquoi ces pérégrinations imaginaires et ridicules ne seraient-elles pas plutôt une dérision des belles et grandes découvertes dans les Amériques et l'Inde? A toutes les époques il se trouve des hommes qui prennent à tâche de tourner en ridicule ce qui est élevé ; l'esprit humain ne leur fournit de cadres que pour des pasquinades. Maître Rabelais n'eut donc aucun dessein, aucune pensée haute ; moine défroqué, il se moqua des moines, et quand l'esprit de réforme se manifestait partout, on dut saluer avec un intérêt curieux et attentif ces déclamations contre l'Église et ses mystères écrites en style sale et libertin.

Clément Marot, comme la plupart des poëtes, doit être envisagé sous deux faces, ou comme l'expression des idées de son temps, des changements politiques qui surgissent autour de lui, ou bien comme écrivain avec son type original et la nature de son génie. Il y a de la politique partout, même dans les choses les plus futiles de la société; on ne vit pas au milieu d'un temps sans qu'on s'empreigne de ses opinions par tous les pores. Un homme peut-il rester étranger à son siècle? Comme poëte, bien que Clément Marot ouvre une ère nouvelle, néanmoins ses œuvres ne sont pas considérablement au-dessus des poésies de Charles d'Orléans (1), qui semblent clore le moyen âge. Poëte élégiaque, Clément Marot n'a fait qu'imiter Tibulle et Catulle dans son *Temple de Cupido* et dans son *Dialogue des deux Amoureux*. Properce est son maître pour l'élégie; l'imitation des anciens se révèle partout dans ses œuvres; une des plus remarquables de ses poésies est son dixain sur le riche et infortuné Jacques de Beaune, seigneur de Samblançay. L'épître de Maguelone à son ami Pierre de Provence, est une traduction en vers d'une légende du moyen âge, douce, et bien douce. Marot, courtisan avant tout, adresse la plupart de ses épîtres à la duchesse d'Alençon, si tendrement aimée de son frère, noble dame qui protége les écrivains. Marot, le faiseur de vers de la cour, écrit par ses ordres comme un valet de chambre, et les poëtes ne le sont-ils pas tous un peu? Ici c'est un épithalame à la reine Éléonore, là au connétable de Montmorency ou au duc de Lorraine. Comme tous ces gens de guerre n'ont ni le loisir ni la facilité nécessaire pour écrire à leurs dames, pour les toucher par des ballades ou des élégies, c'est Clément Marot poëte à la suite qui s'en charge. Si monseigneur de Guise a besoin de vers pour charmer l'ennui de sa maîtresse, Marot lui fait une ballade fort amoureuse. Maître Clément, très-intéressé, adresse une fort jolie requête à Madame d'Alençon pour être couché en son état, c'est-à-dire pour obtenir un traitement sur sa cassette. Que ne lui dit pas Marot pour toucher son cœur et appeler sa munificence! « Princesse au cœur noble et ravi, la mauvaise fortune a souvent assis le pauvre Clément Marot au froid giron de triste vie; mais s'il pouvoit estre couché sur le bon estat des pensions, il criera plus haut qu'une pie qu'il sera fort bien couché. » Ce jeu de mots si plat est tout l'esprit de cette poésie. (Requête d'argent porterait-elle malheur?) Dans ses ballades, Marot, souvent plus heureux, est surtout remarquable dans celle de la vie du pélican comparée à la passion de Jésus-Christ; puis il revient à la poésie utile, flatteuse, lucrative : chant nuptial pour le mariage de madame Renée de France avec le duc de Ferrare, chant royal pour la conception de ladite dame, chant pastoral, chant de joie, chant de folie, et tous adressés à des personnages généreux et fort libéraux d'argent. Il est un de ces chants dont François Ier daigna dicter lui même le refrain, sorte d'allégorie ou de rêve sous un vert laurier, où le poëte dormait après travail de noble poésie (2).

De quelque manière qu'on envisage les œuvres de Clément Marot, elles se ressentent toutes du mouvement de la réforme; si Rabelais attaque les moines et les papelards, Clément Marot n'est pas moins déchaîné contre les nonnains, pauvres religieuses qui abritent leur cœur sous les épaisses murailles du monastère. Deux femmes le protégent spécialement, et ces deux

(1) M. Aimé Champollion les a publiées avec des notes, Paris, 1843. — (2) Les meilleures éditions des poésies de Clément Marot sont celles de Lyon, 1538; de Niort, in-16, 1596, très-rare, et d'Elzevir, 2 vol. in-16.

femmes sont presque huguenotes, madame d'Alençon, la sœur de François Ier (1), et la duchesse de Ferrare, la fille de Louis XII. Plusieurs fois Clément Marot est compromis par la hardiesse de ses opinions, et toujours il trouve protection et appui sous l'épée de François Ier, parce qu'il est poëte, et que le poëte comme les bouffons sont affranchis de toute espèce de responsabilité; leurs paroles et leur muse sont libres, parce que dans la renaissance des arts tout se pardonne pour quelques grandes œuvres qui dominent le siècle. Ainsi Amyot, tout jeune homme encore, et qui, professeur au collége de France, commence ses remarquables traductions des Grecs, Amyot est aussi soupçonné de huguenoterie, et François Ier ne veut pas qu'il soit poursuivi, persécuté, parce que si, en matière de gouvernement, il désire rester ferme dans le catholicisme, pour les choses d'art et de science il laisse la liberté pleine et entière.

Jacques Amyot, enfant de Melun, d'origine fort roturière, domestique d'abord au collége des Écossais, se prit d'un tel amour pour l'étude, qu'il fixa l'attention de Jacques Colin, lecteur du roi; et tant fut grande sa persévérance, que madame Marguerite d'Alençon lui fit obtenir une chaire de grec et de latin; il travaillait alors à son livre capital, la traduction des *Hommes illustres* de Plutarque (2). Il se révèle dans Amyot un peu de cette philosophie de la réforme, matérialisme qui éteint toute émotion, tout sentiment vaste et généreux ; si Rabelais est le précurseur de Montaigne, Amyot est celui de Brantôme, tant les esprits s'enchaînent à travers la longue suite des générations.

Dans ce mouvement des intelligences studieuses où tout se tournait vers la science, l'imprimerie dut trouver d'actifs éléments; elle était alors plus qu'une profession; et François Ier établit l'imprimerie royale, vaste atelier destiné à publier gratuitement les grandes productions de l'esprit. On peut suivre l'histoire de l'art typographique, lorsque, pèlerin de science, on parcourt solitaire les rayons poudreux des vastes bibliothèques de l'Europe, en partant des éditions *princeps* qui datent du milieu du xve siècle jusqu'à l'époque où l'art se perfectionne encore sous François Ier; temps d'érudition où les Alde Manuce donnaient l'impulsion à la belle typographie; Lyon, Paris disputaient la beauté des types à Bologne, Ferrare, Venise, et les meilleurs ouvriers typographes étaient appelés à la confection des ouvrages grecs, latins, hébreux, avec cette pureté de texte qu'on ne retrouve qu'alors; parce que l'art était un sentiment, un devoir, une croyance.

La multiplication des livres imprimés prépara la formation des bibliothèques ou des librairies, comme on les appelait alors; si l'on trouve évidemment des traces d'une librairie royale depuis Charles V, elle est peu nombreuse, et le catalogue fait foi qu'elle ne s'élevait pas à cinq cents manuscrits. François Ier eut la gloire d'établir et de fonder une bibliothèque spéciale de livres imprimés qu'il fit recueillir partout avec un soin particulier, et qui devint la plus complète de l'Europe; chacune de ses belles résidences, Fontainebleau, Amboise, Chenonceaux, eut une bibliothèque particulière comme distractions aux fatigues de la chasse : on y remarque la richesse des ornements, la somptuosité des reliures toutes fleurdelisées d'or sur fond de soie ou de maroquin ; quelques-unes de ces reliures portent la Salamandre, devise de François Ier, avec des gravures informes encore, sorte de stéréotype qui a survécu au premier art de l'imprimerie : ce goût des choses scientifiques, François Ier l'avait puisé dans son esprit, dans son éducation, dans la belle amitié qu'il portait à madame d'Alençon, sa noble sœur. Lui-même n'était-il pas écrivain, poëte? Il avait pour lui l'imagination et le sentiment, les éléments de toute poésie.

## CHAPITRE XXIX.

### UNIVERSALITÉ DU SYSTÈME DE CHARLES-QUINT.

Pensée générale de l'Empereur sur ses États. — Organisation de l'Espagne. — Correspondance avec Isabelle. — Dévouement de l'Espagne. — Le nouveau monde. — Système de l'Empereur par rapport à l'Italie. — Couronnement de Bologne. — Pacification. — Restauration des Sforza, — des Médicis. — Protection de Gênes. — Paix avec les Vénitiens — Négociations avec la Savoie. — Naples et la Sicile. — Politique de l'Empereur par rapport à l'Allemagne. — Lutte du système luthérien. — Diète d'Augsbourg. — Union de Smalcalde. — Vues d'unité. — Ferdinand, roi des Romains. — Royauté de Hongrie et de Bohême. — Politique de l'Empereur par rapport aux Turcs. —

(1) *Lettre de Marguerite d'Alençon au grand maître de Montmorency.* — Mss. de Béthune, vol. cot. 8351, fol. 18.

« Mon nepveu, avant mon partement de Compiègne pour aller en Béart, je vous priay ne vouloir oblyer Marot aux prochains états, et pour ce que la souvenance depuys ce temps vous en pourroit estre passée, vous l'ay bien voulu ramentevoyer vous priant de rechef, mon nepveu, le mectre hors de paine d'estre plus payé par acquitz et suyvant l'intention du roy, le mectre en l'estat de ceste présente année. Ce faisant me ferez bien grand plaisir, estimant que l'aurez traité comme l'ung des miens, priant Dieu mon nepveu, vous donner et continuer sa grâce. Escript à Saint-Germain-en-Laye, le xxve jour de mars. Votre bonne tante et amye,

« Marguerite. »

(2) Cet ouvrage parut plus tard sous ce titre : *Les Vies des hommes illustres grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, translatées du grec en françois*, 1559, 2 vol. in-fol. Les autres productions remarquables d'Amyot, sont : *Histoire œthiopique d'Heliodorus, traduite du grec en françois*, 1547, in-fol ; 1549 in-8o; *Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec*, 1559,

Cession de l'île de Malte aux chevaliers de Rhodes.— Armement général de l'Allemagne. — Marche de la chrétienté contre les Turcs. — Popularité de Charles-Quint.

1529—1534.

Il est des natures d'esprit qui n'aperçoivent les questions que d'une hauteur souveraine, et les intérêts qu'avec une certaine majesté; les détails ne sont à leur égard que des unités dans l'espace, pour arriver à la réalisation d'un vaste plan politique. Ces intelligences apparaissent de temps à autre dans l'histoire comme des exceptions, et quand elles reposent au tombeau, une immense grandeur se rattache à leur souvenir : tels furent Charlemagne et Charles-Quint, expressions d'une pensée universelle. Il y a dans l'exemple des empereurs romains quelque chose qui fait bouillonner le sang et brise les parois du crâne aux conquérants; toutes les fois qu'un prince est grand, il vise à la puissance des Césars, et il se sent petit tant qu'il n'a pas réalisé dans ces proportions gigantesques le plan de la monarchie universelle : pensée absorbante, qui a pour les rois le même prisme que le gain pour le joueur. Une fois jeté dans cette voie, rien ne peut plus vous arrêter; on y marche comme invariablement entraîné par la fatalité, qui elle aussi vous brise.

La tendre prédilection de Charles-Quint est encore pour l'Espagne. Enfant, il a vécu à Tolède, à Madrid, à Valladolid, aux villes moresques; et la répression des communeros de Castille a été pour ainsi dire son premier acte militaire. Le système de l'Empereur a toujours été une délégation partielle de l'autorité, de manière à se réserver pour lui-même la surveillance générale et moins préoccupée de l'Europe. En Espagne, il s'est complétement abandonné à sa femme Isabelle de Portugal (1), épouse respectueuse, pleine de tendresse pour l'Empereur et d'un noble orgueil de la majesté souveraine. Presque toujours absent pour ses affaires d'Allemagne, d'Italie, Charles-Quint avait voulu que l'Espagne fût gouvernée par une régence confiée à dona Isabelle. Ce n'était point une femme vulgaire; et Charles-Quint lui donne des témoignages d'amour et de confiance illimitée. Pourquoi s'attache-t-il tant d'attrait à la pensée des hommes supérieurs? Pourquoi aime-t-on à connaître les moindres fragments de leurs œuvres et de leur correspondance intime? « Ma très-chère et bien aimée femme, écrit Charles-Quint à dona Isabelle (2), après avoir baisé ce papier avec la même tendresse et la même ardeur avec laquelle je baiserais votre bouche, si j'étais auprès de vous, je vous écris que les avis que j'ai du côté des Turcs, sont différents depuis quelques jours en çà, de ceux que j'avais ci-devant reçus. Il m'avait été assuré que Soliman n'avait autre dessein que de mettre sur pied une puissante armée, pour l'envoyer vers la fin du printemps, du côté de la mer Rouge. Présentement on m'écrit tout autre chose de Venise, sur le rapport d'un ambassadeur que cette république tenait à la cour du Turc à Constantinople, d'où il était parti le cinquième de novembre, et arrivé à Venise le neuvième de décembre, où ayant fait son rapport au sénat, un secrétaire fut chargé d'informer mon ambassadeur à Venise des particularités qui me regardaient et qui sont telles, que le bruit que le Turc avait fait courir, qu'il avait dessein d'envoyer son armée dans la mer Rouge, était faux, et que le Grand Seigneur ne l'avait fait répandre que pour pouvoir mieux tromper et surprendre les chrétiens; que sa résolution était de venir contre la chrétienté avant la fin du printemps, et que pour cet effet il travaillait, avec toute la diligence possible, à préparer une très-grosse flotte où il devait faire embarquer une grande armée composée de gens d'élite; et que le bruit courait déjà à Constantinople, que cette flotte serait composée de plus de trois cents vaisseaux, tant galères que navires, galéasses et autres vaisseaux légers qui servent à transporter la cavalerie; et que cette flotte et cette armée devaient, sous le commandement d'Ibrahim Bassa, attaquer les royaumes de Naples et de Sicile. Le rapport de l'ambassadeur va même plus avant, sçavoir, qu'on tenait pour certain que le roi de France devait soutenir et appuyer cette entreprise, dont on croyait la réussite d'autant plus facile qu'en même temps Soliman devait, avec sa maison et tout le reste des forces de l'empire ottoman, attaquer la Hongrie. »

Indépendamment de ces informations diplomatiques sur les affaires générales de la chrétienté, Charles-Quint instruit dona Isabelle avec une sollicitude particulière de tous les événements de l'Europe, afin qu'elle les pénètre et les juge. Il ne lui dissimule rien même de la situation de l'Allemagne, de l'inquiétude qu'il en éprouve, sûr qu'il est d'être parfaitement compris par dona Isabelle, qui lui répond dans les termes d'un respectueux amour, en lui rendant compte de la situation de l'Espagne (3). « Au très-invincible et très puissant Charles, empereur des Romains, roi d'Espagne, de Sicile, de Jérusalem, etc., Isabelle, qui a le bonheur d'être servante

in-fo; elles ont été depuis souvent réimprimées; la plus belle édition est celle dit *du Régent*, commandée par ce prince pour sa bibliothèque avec 28 gravures faites sur ses propres dessins, petit in-8°, 1718.

(1) Isabelle, née le 4 octobre 1503, d'Emmanuel, roi de Portugal, et de Marie de Castille, avait épousé Charles-Quint le 10 janvier 1526. — (2) En date de Bruxelles, le 27 janvier 1532.

(3) D'Alcala, 3 mars 1532.

et épouse d'un si glorieux prince, lui souhaite salut et longue vie pour le bien de la chrétienté et de ses États, et un heureux retour entre ses bras. Mon très-cher et très-honoré seigneur et époux (après avoir mille et mille fois baisé votre très-aimable lettre), contentez-vous, mon très-bon empereur et époux, que votre Isabelle, qui a pour vous la plus forte et la plus tendre passion, vous remercie de la dernière expression de votre lettre, par laquelle vous daignez, par un effet de votre bonté, m'assurer que vous me conservez pure et entière cette foi que vous m'avez donnée et qui m'est infiniment précieuse : et qui pourrait jamais, mon bien aimé empereur et seigneur, tomber dans une assez grande incrédulité pour le révoquer en doute? Vous qui êtes si religieux observateur de votre parole à l'égard des étrangers, comment pourriez-vous violer au mien la foi conjugale, et manquer tant soit peu à ce que vous avez promis à une personne qui fait tant d'état de votre amour, qui vous adore et qui a le bonheur d'être réciproquement tant aimée de vous? J'apprends avec un extrême déplaisir le fâcheux état des affaires que vous daignez me communiquer avec tant de bonté; parce que je vois par là prolonger le temps de vous embrasser, temps tant souhaité et attendu avec tant d'impatience de moi et de tout votre fidèle peuple, qui désire aussi très-ardemment de se voir honoré de la présence de son glorieux prince, et favorisé de sa vue; mais je ne suis pas moins affligée de vous voir comme plongé dans une mer orageuse, je veux parler de cette grande perplexité où vous vous trouvez, et des appréhensions que vous causent tous ces grands préparatifs que le barbare Turc fait faire.»

Dona Isabelle analyse dans cette correspondance, datée d'Alcala, les affaires de la monarchie espagnole et toutes les questions qui peuvent troubler l'harmonie administrative et politique du pays : « Ensuite je veux bien vous dire, mon très-cher époux et empereur, mon seigneur, que je trouve un juste sujet de me consoler, quand je fais réflexion que tant de fatigues auxquelles vous vous exposez en tant de voyages, toutes vos souffrances, tous vos soins, toutes vos veilles, toutes vos sueurs, tous vos travaux continuels de corps et d'esprit, ont uniquement pour but et pour fin le service de Dieu, et que, selon le bruit qui court déjà par tout le monde, et principalement à Rome, l'Église attend de votre épée, de votre bras, de votre valeur, de votre zèle, de votre piété, de votre prudence et de votre sage conduite, des victoires signalées contre les infidèles et contre les hérétiques, et la chrétienté espère en vous son salut, sa conservation et sa liberté; et qu'est-ce, mon très-cher mari et seigneur, qui ne ferait pas de toutes ces grandes choses un sujet de consolation? Et d'autant plus que je suis très-persuadée que le ciel versera infailliblement ses plus grandes bénédictions sur vous et sur des entreprises aussi justes et aussi saintes que les vôtres. Ce sont les vœux ardents et continuels que fait pour mon empereur, mon seigneur, mon très-cher, mon très-doux époux, votre épouse et servante, Isabelle. Très-invincible empereur, mon seigneur et bien-aimé époux; pendant qu'on préparait la dépesche à Votre Majesté, j'ai reçu une lettre de M. le cardinal Colone, lieutenant général de Naples, par laquelle il me donne avis qu'il avait découvert le traité conclu entre le Turc et le roi de France, pour attaquer avec leurs forces jointes ensemble le royaume de Naples, et que, comme l'assuraient les avis venus de toutes parts, pendant que le Turc, avec cent trente galères bien armées, et remplies d'une quantité de gens, se jetterait sur le royaume de Naples et y ferait débarquer une nombreuse armée, le roi François, avec une escadre forte de quarante galères, devait descendre sur les côtes d'Espagne, et en même temps y faire tout le mal que ses forces lui pourraient permettre, et que son injuste vengeance lui pourrait suggérer. »

Il n'y avait déjà plus de doute sur la politique de François Ier. Ce prince tendait la main au Turc, et c'est la fervente, la noble Isabelle de Portugal qui en prévient Charles-Quint à ce moment prêt à saluer de nouveau les cathédrales de Castille. La monarchie espagnole héréditairement gouvernée vit s'accomplir un acte solennel dans le monastère de Saint-Jérôme à Madrid; ce n'était point assez d'avoir assuré la régence à dona Isabelle de Portugal, Charles-Quint, exposé à tant de chances dans la vie, aux longs voyages, aux tempêtes, aux périls des batailles, résolut de faire reconnaître et saluer comme prince d'Espagne son unique fils don Philippe, qui pourtant n'avait pas atteint sa troisième année (1). Cette reconnaissance d'un enfant était fort ancienne dans l'histoire des royautés. car Charlemagne lui-même l'avait accomplie en faveur de Louis son fils bien aimé. Ce que Charles-Quint se proposa sans doute, ce fut d'assurer la régence de dona Isabelle sur cet enfant et sur la couronne de Castille, rayonnante alors par la conquête du nouveau monde. Après Cortez était venu Pizarre. Fernando avait donné le Mexique; Pizarre assurait le Pérou, où tout était d'or, selon les premières correspondances déposées aux archives de Séville. Dix galères précieusement chargées arrivaient à Cadix, et la pénurie d'argent de Charles-Quint, une des causes de sa faiblesse, cessait par ces masses de doublons qui venaient d'Amérique. Cette situation nouvelle de la monarchie espagnole en faisait une puissance à part. Si jusqu'ici la vieille et noble Castille avait agi sur l'Europe, maintenant toute préoccupée d'organiser le nouveau monde, elle

(1) Philippe était né à Valladolid le 31 mai 1527.

s'absorbait dans les découvertes. Les villes se dépeuplaient pour courir à Santo-Domingo, à Lima, où il y avait tant de fortune à acquérir. L'esprit aventureux ne se porte-t-il pas toujours là où il y a des merveilles et des légendes?

L'Espagne une fois paisible, par cette préoccupation de tous vers le nouveau monde, Charles-Quint put s'occuper avec sollicitude de la protection de l'Italie. Le but que se proposait l'Empereur, c'était de la pacifier sous son protectorat, afin de repousser le Turc. Quoiqu'il fût très-ennemi des Sforza, Charles aida leur restauration à Milan, et les Médicis eux-mêmes durent rentrer en possession de Florence, malgré la vive résistance des habitants. A Gênes, l'Empereur fut accueilli avec un enthousiasme indicible à décrire (1). Il avait rendu à cette cité la liberté républicaine que l'ambition de François Ier voulait atteindre et opprimer, à l'aide du pouvoir de Frégose. La défection de Doria, qui compromit les affaires des Français en Italie, ne tenait pas seulement à des mécontentements, mais au sentiment patriotique de la liberté de Gênes; Doria soupçonnait François Ier de vouloir substituer les fleurs de lis de France aux vieilles armoiries de la république, et c'est ce qui détermina sa résolution. Autour de Charles-Quint, pacificateur de Gênes, un flot de peuple vint se grouper, et les églises de marbre sonnèrent à pleines volées.

A Milan, le duc Sforza fut restauré (2); mais Charles-Quint garda pour lui toutes les hauteurs d'un souverain envers son vassal. Sforza jura la foi et l'hommage au milieu des acclamations tumultueuses. Au contraire Florence se montra rebelle aux volontés de l'Empereur; depuis deux ans, libre, indépendante, elle avait secoué le joug des Médicis, et les Florentins avaient déclaré qu'ils succomberaient tous plutôt que de laisser fouler leur liberté conquise. Dans les belles églises bariolées de noir et de blanc, au pied de ce dôme élancé, les marchands de laine et de drap si renommés à Florence avaient déclaré que, seuls, ils résisteraient, s'il le fallait, aux armées de l'Empereur, parce que leur cause était juste et que les Médicis étaient les oppresseurs de la liberté : quels oppresseurs que ces princes qui avaient fait la gloire, la prospérité de leur patrie! Si cette ville opulente était comptée pour la métropole des arts, si elle s'était enrichie en peinture, en architecture, à qui le devait-elle, si ce n'est aux Médicis? Mais telle est un peu la nature des peuples, de ne conserver que froideur pour les races qui souvent firent leur gloire et leur destinée. Les chefs de corporations s'armaient donc pour défendre Florence contre le prince d'Orange (3), à la tête de l'armée impériale. Il y eut des siéges accomplis, des batailles livrées, et il faut rendre cette justice aux Florentins qu'ils se battirent avec la même ardeur que les Romains contre le connétable de Bourbon. Les marchands ne s'effrayèrent pas des boulets qui sifflaient en bondissant de l'Arno jusqu'au palais des ducs et à la cathédrale; le siége dura dix mois; Florence se soumit, et Alexandre, neveu de Clément VII, reprit le titre de duc de Florence comme héritage de sa race (4).

Nul des gouvernements d'Italie n'avait moins de propensions que la sérénissime république de Venise (5), pour la suprématie des empereurs. Si la république s'était unie avec constance à la cause française, si presque toujours les étendards fleurdelisés et les enseignes au lion de Saint-Marc s'étaient montrés sur un même champ de bataille, c'est que Venise semblait pressentir qu'elle serait un jour absorbée par les blonds enfants de l'Allemagne. Telle avait été la marche des événements et la tristesse des revers de la France, que Venise n'osa pas s'opposer à Charles-Quint, et consentit à restituer au saint-siége et au royaume de Naples les ports et les places que la sérénissime république avait conquis naguère à l'aide de l'expédition de Lautrec (6). Quant au royaume de Naples rentré paisiblement sous le pouvoir espagnol, les discussions sur la suzeraineté de Rome et sur le vieil hommage de la haquenée devaient être facilement résolues par Clément VII, parce que l'Empereur et le pape avaient mutuellement besoin l'un de l'autre. Après le sac de Rome et le triomphe de la puissance de l'Empereur, il était impossible que le pape se dessinât dans un système opposé à l'Empereur. Les Vénitiens avaient vu que les Français, invincibles dans une campagne victorieuse, abandonnaient cités, républiques confédérées pour se préserver eux-mêmes dans une fuite rapide.

Maître ainsi des esprits et je dirai presque des gouvernements en Italie, Charles-Quint dut songer à l'acte destiné à consacrer sa puissance et à donner un nouvel éclat à son diadème, le couronnement impé-

(1) Charles-Quint, parti de Barcelone, débarqua à Gênes; il y séjourna trois mois, et se rendit ensuite à Bologne pour y être couronné.

(2) François Marie Sforza vint trouver Charles-Quint à Bologne, et par la médiation du pape, il en reçut l'investiture du duché de Milan moyennant la somme de 900,000 ducats d'or.

(3) Le prince d'Orange fut tué pendant le siége de Florence d'un coup d'arquebuse, le 3 août 1530.

(4) Florence capitula le 12 août; Alexandre, d'abord reconnu chef de l'État, ne fut proclamé duc et prince absolu de Florence que deux ans après, le 1er mai 1532. V. Guicciard., lib. XIX et XX.

(5) Le doge était alors André Gritti, élu le 20 mai 1523.

(6) Par le traité de Bologne (23 décembre 1529), les Vénitiens rendaient au pape les villes de Ravenne et de Cervia avec leurs dépendances, et à l'Empereur les places qu'ils occupaient dans le royaume de Naples. V. Belcar, lib. XX, nº 29.

rial (1), à l'imitation de Charlemagne. Les négociations entre Charles Quint et les Médicis avaient tellement rapproché l'Empereur du pape que les difficultés ne pouvaient venir que du cérémonial, et les instances de Charles-Quint montraient que, puissant et fort, néanmoins il appelait la consécration morale de sa couronne par le pape. Les ravages naguère exercés dans Rome par l'armée impériale ne permettaient point le couronnement aux murs de la cité éternelle : comment les Romains auraient-ils salué le prince qui avait opprimé leur liberté? comment l'auraient-ils accompagné, revêtu de la pourpre, au Capitole ou à Saint-Jean de Latran, comme un cortége antique? Le pape désigna donc Bologne, qui avait échappé aux désordres des gens de guerre, au passage de la conquête; c'était une cité romaine, et puisque Charlemagne avait reçu un commencement de consécration à Pavie, pourquoi Charles-Quint ne serait-il pas sanctifié Empereur dans Bologne ? Le pape et l'Empereur s'étaient écrit d'avance pour fixer le jour du couronnement et les formes du cérémonial; Clément accourut dans les légations, et avec lui vingt-deux cardinaux. Ce splendide cortége se montra dans l'église de San Petronio, magnifiquement ornée : sur les marches parut l'Empereur, revêtu de la robe des Césars, et pour signifier sans doute leur vassalité, Sforza, duc de Milan, et Charles, duc de Savoie, en portaient la queue ondoyante; un Médicis tenait le globe et un Montferrat le diadème. Charles reçut tout à la fois la couronne d'argent de l'Allemagne, la couronne de fer de Lombardie et la couronne d'or des Empereurs (2). Puis s'approchant du pape avec un respect profond, Charles-Quint prononça quelques paroles : « Il venait aux pieds de Sa Sainteté pour s'entendre sur tout ce qui pouvait contribuer au bien de la chrétienté, et il priait Dieu de bénir ses desseins. » L'Empereur communia avec le plus saint recueillement, avec une grandeur et une majesté de croyance qui retentit dans toute l'Italie : c'était un beau dessein, dans le péril de la chrétienté, que d'assurer la concorde entre Rome et l'Empire ! Désormais, avec le concours du pape, le protectorat de Charles-Quint devait préserver l'Europe de la conquête des Turcs. Les choses morales ont souvent plus de puissance que les faits matériels, et la pensée religieuse imprime plus de grandeur que la victoire sur le champ de bataille.

Si l'Italie était ainsi pacifiée, l'Allemagne restait dans la plus grande, la plus vive agitation; et ce désordre blessait profondément le système d'unité que Charles-Quint avait conçu pour ses projets sur le monde. Il était fatal pour lui, au moment où il prenait la couronne impériale, de voir cette anarchie soudaine des esprits en Allemagne; la prédication d'un moine apostat avait brisé la vieille constitution impériale. Ce n'était pas sous le rapport religieux seulement que Luther était redoutable, mais il avait encore séparé les électeurs en deux partis politiques. Sous la bulle d'or, les princes d'Allemagne, avec leur privilége particulier, se rattachaient à un système d'unité puissant; l'Empereur choisi par l'élection, néanmoins une fois salué par la diète, conduisait toute l'Allemagne comme chef et suzerain, et la diète elle-même frappait par des arrêts les électeurs qui violaient la consititution allemande. Depuis la prédication de Luther, les choses avaient changé de nature; la séparation dans le principe religieux amenait l'anarchie des principes politiques, et l'électeur de Saxe (3) levait l'étendard de la rébellion. Dès ce moment la puissance de la diète générale fut méconnue; il se fit des assemblées séparées, et les princes protestants à Augsbourg proclamèrent une théorie politique opposée à l'ancienne constitution du pays; séparation violente qui devait profondément aigrir Charles-Quint, prince modéré, mais dont toutes les pensées se rattachaient à l'unité politique. Si donc cette unité disparaissait de l'Allemagne, comment le pouvoir de l'Empereur serait-il encore salué? Charles-Quint savait que les divisions sont mortelles pour un empire; et fallait-il heurter de front cette diète de protestants, dont le pouvoir s'agrandissait par l'adhésion du marquis de Brandebourg, de la vieille Prusse, du Danemark et même de la Suède? L'acte de la confession d'Augsbourg (4) venait d'opérer l'éparpillement de l'Allemagne et le brisement de cette grande unité.

Dans toutes les diètes, dans tous les actes qui suivirent la prédication de Luther, Charles-Quint s'était posé en médiateur, de manière à concilier les esprits. Mais les protestants n'avaient pas été sans remarquer le rapprochement de l'Empereur avec le pape à Bologne et ces cérémonies du couronnement toutes papistes : qu'avait-il été convenu entre le pontife et l'Empereur ? Peut-être l'extermination du luthéranisme ! Et ce sentiment, répandu en Allemagne, avait excité un

(1) Le traité conclu à Orviète, le 26 juin 1529, entre Clément VII et Charles-Quint, portait pour première condition « que Sa Sainteté se transporterait à Bologne, avec toute la plus grande magnificence de sa cour, au plus tard à la fin de janvier 1530, pour y couronner l'Empereur. »

(2) Cette cérémonie eut lieu le 24 février 1530. V. Guicciard., lib. XX.

(3) C'était alors Jean, né le 30 juin 1467, et qui avait succédé à son frère Frédéric III en 1525; il mourut quelque temps après la diète d'Augsbourg, le 16 août 1532. Son fils Jean-Frédéric, né le 3 juin 1503, le remplaça dans l'électorat de Saxe

(4) L'Empereur ouvrit la diète d'Augsbourg le 13 juin 1530, et le 25 du même mois les protestants lui présentèrent leur déclaration de doctrine, rédigée par Mélanchton, en latin et en allemand, appelée depuis la *confession d'Augsbourg*. V. Sleidan, *Commentar.*, lib. VII et mon travail spécial sur *la Réforme et la Ligue*.

soulèvement contre Charles-Quint, Empereur couronné. Là fut l'origine de la ligue de Smalcalde (1), application armée du principe protestant; la confédération de Smalcalde ne fut pas seulement une protestation écrite, un acte de doctrine purement philosophique. Il y eut encore une prise d'armes réelle, un contrat mutuel de garantie pour protéger les franchises de l'Empire et la liberté religieuse. Un esprit aussi puissant que Charles-Quint, une âme aussi profondément convaincue de son système, dut être brisée par cette ligue armée de l'Allemagne qui anéantissait le beau et antique système de la nationalité germanique; sorte de révolte ouverte contre la souveraineté. De quelque manière qu'on envisageât la ligue de Smalcalde, n'était-ce pas un acte de désobéissance à l'Empereur?

Ce n'était pas sans opposition d'abord qu'il était parvenu à faire proclamer son frère Ferdinand (2) roi des Romains, en vertu du système qui plaçait partout des représentants de sa souveraineté : en Espagne, c'est dona Isabelle; en Allemagne, c'est son frère Ferdinand; et ici se montre l'opposition des luthériens qui protestent et agissent hostilement contre le roi des Romains. L'élection accomplie (3), il lui faut songer à la Hongrie que menacent les Turcs; à la Bohême violemment agitée par les hussites : partout le système de monarchie universelle se développe dans la pensée de l'Empereur, à travers les oppositions religieuses et le mouvement imprimé à l'occasion de la doctrine de Luther. Pour Charles-Quint, en ce moment, la véritable idée sociale, c'est qu'il faut arrêter le ravage des Turcs en Europe. De tous les points les Barbares débordent et leurs flottes apparaissent devant la Sicile et Naples; l'Empereur veut d'abord porter secours à la chrétienté menacée. En prenant aussi hautement la défense du catholicisme, Charles-Quint se rend fort et populaire; l'esprit des croisades parle encore aux entrailles des peuples, il espère jeter de l'odieux sur la politique de François Ier qui, loin de s'armer contre les Turcs, s'unit aux mécréants pour troubler l'Europe par ses prétentions; l'Empereur comme Charlemagne est à la tête de toutes les forces chrétiennes. Dans les romans de chevalerie il est écrit qu'à la suite d'une vision surnaturelle de saint Jacques de Compostelle : « Le vieil empereur à la barbe grise entreprit de conquérir le tombeau de Jésus-Christ. » Cette destinée presque fabuleuse, Charles-Quint veut l'accomplir : nouvel empereur d'Occident, il délivrera la Grèce et la Syrie à peine domptées. Ce plan, il l'a communiqué au pape dans ses entrevues à Bologne : rétablir l'unité catholique en Allemagne par des concessions naturelles, convoquer un concile et rétablir l'idée catholique jusqu'en Orient; ce plan est assez vaste, assez glorieux pour appeler sur lui la plus grande, la plus noble popularité.

Au milieu de ces guerres personnelles et intestines qui avaient désolé les souverainetés dans les dernières années, un ordre de chevalerie était demeuré debout, le plus noble, le plus saint, le plus aventureux; les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dans leur défense de Rhodes, avaient révélé tout ce qu'il y avait de magnificence, de grandeur et de courage dans la chevalerie, au point d'éblouir l'esprit et le cœur de Soliman II, le plus fier des sultans. Après la prise de Rhodes, le grand maître, partout accueilli avec enthousiasme, accourut à Rome (4), pieux pèlerin, pour baiser le tombeau de saint Pierre. Clément VII avait assigné aux chevaliers Viterbe comme résidence, et

(1) La ligue de Smalcalde fut formée le 27 février 1531; les protestants y imploraient contre l'Empereur les secours de François Ier et de Henri VIII.

(2) Ferdinand, né à Alcala de Hénarès en Castille le 10 mars 1503, était déjà depuis 1527 roi de Bohême et de Hongrie, lorsqu'il fut élu roi des Romains à la diète de Cologne, le 5 janvier 1531, et couronné à Aix-la Chapelle quelques jours après.

(3) Charles-Quint avait eu d'abord l'intention de faire élire son fils Philippe; François Ier était parfaitement informé de tout ce qui se passait en Allemagne.

« 8 juillet 1530. — J'ai entendu par un bon personnaige comme l'Empereur est en oppinion de vouloir faire créer son premier filz roi des Romains. Il fit appeller le jour de la Penthecouste a Yspoure le roy de Hongrie son frère et Cobes. Et estant eulx troys seullement dans une chambre, ils furent en question sur cest affaire l'espace de six heures et plus. A la fin creignant le d. seigneur empereur que les ellecteurs ne voulussent eslire son d. fils roy des Romains d'autant qu'il est jeune, le d. sgr empereur fut content procurer icelle création pour le roy de Hongrie son d. frère. » — Bibl., Roy. Mss. de Béthune, vol. cot. 8364, fol. 130.

(4) *Lettre du grand maître de Rhodes au maréchal de Montmorency.* — Mss. de Béthune, vol. cot. 8537, fol. 51, Bib. Roy.

« Mon nepveu, dernierement vous ay escript du port de Baya par Guys huissier de monseigneur le Dauphin et despuys sommes arrivez en ce lieu de Civette Vieche qu'il a plu a notre saint père nous donner jusqu'a ce sa sainteté et les princes ayent restably nostre religion en lieu ou puissions faire service à la chreptienté. Incontinent que fusmes icy arrivez, sa dicte sainteté nous manda visiter par l'evesque Conca et nous escrivoit fort humainement suspendre nostre allée à Rome pour aucune malladie à elle survenue; sais à présent qu'elle est reconvalue et nous a mandé venir, nous sommes de partence. Baisé que ayons les pieds d'ycelle et seen sa volunté et déliberation touchant notre affaire (laquelle jusques icy a monstré avoir très-bonne), vous en donneray notice. Sa ditte sainteté nous a fait aprester notre logis en son palais, et veult nous soit faict gros honneur a notre entrée. Mon nepveu j'envoye le prieur de Sainct-Gilles, pourteur des présentes devers le roy pour aucuns affaires d'importance. Il les vous communiquera, je vous prie mon nepveu luy donner créance, aide et faveur en ce qu'il vous dira de part mienne. J'escripz au roy comme verrez il vous plaira avoir toujours nostre religion pour recommandée envers le dit seigneur, que de son temps elle ne soit anichillée ne interessée, faictes moi souvent scavoir de vos nouvelles et je vous feray le semblable, qui sera fin de la présente après m'estre recommandée a votre bonne grâce. Priant le créateur vous donner très-bonne vie et longue. De Cyvette Vieche le.... d'aoust 1523. Votre bon oncle et amy le maistre de Rhodes.

« Villiers de l'Ile-Adam. »

là le grand maître Villiers de l'Ile-Adam attendait avec impatience qu'on lui assignât un poste, à lui et à ses chevaliers, dans la croisade que la chrétienté préparait contre les Turcs. Dans une telle expédition dont la destinée était de sauver la civilisation et la foi, les chevaliers de Saint-Jean devaient tenir une noble place. A Rhodes, une poignée de chevaliers s'était opposée à toutes les forces de l'Orient, et le grand maître avait mérité une glorieuse place parmi tous les souverains de l'Europe. La reconstruction de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem paraissait une impérative nécessité; ce n'était pas seulement comme janissaires ou cavaliers armés que les Turcs se présentaient le cimeterre au poing, mais encore comme marins et vigoureux corsaires. Un ordre de chevalerie, placé dans une situation favorable au milieu de la Méditerranée, devait arrêter toutes pirateries sous le pavillon ottoman ; c'était à l'aide des brigantins, caravelles et galères capitanes, que la plupart des îles de la Grèce avaient été conquises par les Turcs; les infidèles, maîtres du littoral de l'Afrique, d'Alger, de Tunis et des côtes de Barbarie, enlaçaient la Méditerranée. Il ne leur fallait qu'un amiral intrépide, et il s'était trouvé déjà dans Caïr Edin, surnommé Barberousse, que les chroniques appellent Ariadan. On le disait d'origine française, issu d'une famille de Poitou ou de Gascogne (ces Gascons se trouvent partout); son aïeul s'était fait renégat par aventure et ardeur de tête. Caïr Edin n'était pas un marin vulgaire ou seulement un corsaire pillard ; plusieurs fois en escadres rangées il s'était montré digne de lutter avec André Doria. Quelque chose de hardi, de sauvage dans ses projets corrigeait ce que la civilisation régulière avait de timide; il attaquait intrépidement sans réfléchir sur le nombre, sur la force, et quand Barberousse arborait son pavillon, tout marin turc ou renégat faisait brandir son cimeterre pour le suivre. A cette époque, les renégats surtout grandirent la puissance des musulmans; du sein de ces milliers d'esclaves gémissant sous les fers, il s'élevait de glorieux aventuriers, fous de chevalerie, à qui il fallait une épée, ou qui prenaient le turban pour se venger d'une injure, d'un amour déçu ou de leur fierté blessée; et ce n'étaient pas les moins valeureux chefs d'armée.

Cette nécessité impérative d'opposer une digue à l'intrépidité des corsaires, inspira la pensée à Charles-Quint de donner Malte aux chevaliers de Saint-Jean, et d'établir leur pouvoir souverain dans cette île. Le droit inhérent à la couronne impériale était de créer des souverainetés par l'investiture : et qui méritait mieux un fief chrétien que ceux qui avaient si bien su le défendre? A chaque grande solennité on voyait ces chevaliers tous réunis avec leurs longs manteaux de lin, la croix sur la poitrine, autour du pontife : et dans le conclave ils parurent comme les nobles gardes de la papauté. Ces intrépides chevaliers envoyèrent une députation à Charles-Quint pour lui demander leur part dans la grande guerre d'Orient, en leur confiant un poste de péril qui leur rappelât Rhodes; et Charles-Quint pour la première fois leur indiqua Malte, île abandonnée dans la Méditerranée, glorieux bastion pour préserver l'Italie, alors si exposée aux coups des infidèles campés en Grèce et en Afrique; l'île était comme un grand navire entouré des crampons de l'ennemi. Il faut lire dans les vieilles chartes le rapport des commissaires chargés d'examiner la situation de Malte : rien n'arrêta le conseil, ni la crainte, ni les immenses dangers. Sur ce rapport, l'Empereur fit expédier le rescrit qui cédait l'île de Malte en toute souveraineté aux chevaliers de Saint-Jean (1). « Pour réparer, est-il dit, et rétablir le couvent, l'ordre et la religion de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et afin que le très-vénérable grand maître de l'ordre, et nos bien-aimés fils les prieurs, baillis, commandeurs et chevaliers du dit ordre, lesquels depuis la perte de Rhodes, d'où ils ont été chassés par la violence des Turcs, après un terrible siége, puissent trouver une demeure fixe, après avoir été errants pendant plusieurs années, et qu'ils puissent faire en repos les fonctions de leur religion, pour l'avantage général de la république chrétienne, et employer leurs fortunes et leurs armes contre les perfides ennemis de la sainte foi; par l'affection particulière que nous avons pour ledit ordre, nous avons volontairement résolu de lui donner un lieu, où ils puissent trouver une demeure fixe, et ne soient plus obligés d'errer d'un côté ou d'un autre. » Le lieu dont la charte de l'Empereur parlait pour abriter l'ordre malheureux, c'était Malte (2), Gozzo, avec tous leurs territoires et juridictions, à la seule charge de remettre

(1) Daté de Castel Franco, le 24 mars 1530, approuvé par le pape le 25 avril suivant.

(2) *Lettre du grand maître Villiers de l'Ile-Adam à M. de Montmorency, grand maître de France.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. coté 8455, fol. 52.

« Mons. je crois que de ceste heure vous aurés entendu par le commandement de d'Iuteville tout ce qui m'est succédé en mon voyage, et ce qu'il a fait avecques l'Empereur où je l'avois envoyé pour l'affaire de Malthe et Tripoly, et de l'octroy, que le d. sgr. nous en a fait, lequel j'espère vous trouverez raisonnable, attendu mesmement que pour le jourd'huy, n'y a lieu plus commode pour l'assiette de ceste religion, service du roy, et de toute la chrestienté; par quoy je vous ay bien voullu prier de rechef, par la présente très-affectueusement, et de tout, que vous m'aimez intercéder et moyenner envers le roy, qu'il luy plaise approuver et avoir agréable le d. octroy, en quoy faisant, oultre que vous aurés part au bien, honneur et prouffit qui s'en ensuyvra, moi et ma ditte religion, vous en demourerons à jamais très-tenus et obligés. Priant Dieu, monsieur, qu'il vous veuille donner très-bonne et longue vie. De Syracuse ce xxvie d'avril. Le tout votre bon oncle et amy le maistre de Rhodes.

« Villiers de l'Ile-Adam. »

tous les ans au jour de la Toussaint un faucon blanc de la plus noble espèce, en signe d'obéissance et de suzeraineté. Cette charte, magnifique d'expressions, comme témoignage de respect pour l'ordre de Saint-Jean, fut soumise au pape qui l'approuva en plein consistoire.

Alors il se fit à Palerme, dans la magnifique cathédrale, une solennelle cérémonie : au moment de l'Évangile, les trompettes retentirent, et l'on vit s'avancer tous les chevaliers de Saint-Jean, dans leur grave costume. Au milieu de la cathédrale, le vice-roi de Naples assis, et comme représentant l'Empereur, tenait dans ses mains un missel armorié couvert de soie et d'or; les chevaliers s'agenouillèrent, et sur ces caractères gothiques, sur ces miniatures du vieux Christ grec, ils jurèrent tous d'obéir à la noble mission de défendre la chrétienté avec persévérance et courage, à la pointe de leurs glaives. Cette même année, les chevaliers s'abritèrent à Malte, et lorsque le jour de la Toussaint arriva, lugubre et solennel, lorsque le glas des morts se fit entendre, le grand maître fit envoyer le faucon blanc, glorieusement éperonné, au roi de Sicile, car la gentilhommerie remplissait bien son devoir. Chose morte aujourd'hui que ce débris de la chevalerie : Malte! Malte! les générations ingrates ont foulé aux pieds ton glorieux drapeau!

La préoccupation de Charles-Quint était toujours de développer en Allemagne l'esprit d'une croisade européenne contre les Turcs, pensée conçue à Bologne, et qui trouvait son principal obstacle dans la réforme. Tout projet un peu vaste, un peu étendu, doit succomber sous la dispute; chaque fois qu'il s'élève à côté d'une question de grande politique des thèses de métaphysique, bientôt la pensée générale s'efface et disparaît; et telle fut l'Allemagne lorsque Luther eut déchiré le riche manteau de sa nationalité. Tandis que Soliman II, à la tête de cinq cent mille cavaliers, ravageait la Hongrie jusqu'aux portes de Vienne, quelle était la préoccupation de l'Allemagne depuis la réforme? Pauvre nation brisée et morcelée, elle s'épuisait en des disputes scolastiques; il suffisait que la pensée éminemment forte d'une croisade contre les Turcs fût émanée d'un glorieux concours entre l'Empereur et le pape, et d'un patriotique appui des ordres religieux pour que les protestants de la ligue d'Augsbourg l'accueillissent avec répugnance; car ils y voyaient le triomphe de la couronne et du pontificat. Ce rôle si odieux, la réforme pouvait-elle le garder jusqu'au bout? Et dans l'égoïste intérêt de faire triompher quelques doctrines de morcellement, laisserait-on l'Allemagne envahie par les Turcs comme l'étaient déjà la Grèce et l'Afrique?

Cette situation si profondément antigermanique fut enfin comprise par les électeurs protestants, et lorsque Charles-Quint parut en Allemagne, il put saluer une levée spontanée contre Soliman II et le Turc. Les rôles écrits de cette armée fédérale élèvent le nombre des chevaliers qui marchaient sous l'aigle de l'Empire au nombre de quatre-vingt-dix mille, tous bien armés. En plus petit nombre que les musulmans, néanmoins ces chevaliers sur leurs beaux coursiers de bataille, ces hommes de pied armés de piques et d'arquebuses, avec canons et longues coulevrines, offraient des forces suffisantes pour arrêter l'invasion des Barbares. On s'arma pour une croisade, comme sous Othon II, au XIIe siècle; les cavaliers formaient d'épaisses nuées de lances, garnies de bons arquebusiers et de piques. La bataille se fût donnée forte et solide si les Turcs avaient attendu les étendards chrétiens déployés sur les tentes. Ils ne le firent pas, et en voici la cause : Charles-Quint n'attaquait jamais par un seul moyen; son vaste génie avait prévu que pour seconder cette expédition militaire de chevalerie allemande, il fallait une diversion, et en même temps que les nouveaux croisés s'avançaient au secours de Vienne, qui avait subi huit assauts, la flotte d'André Doria se mit en mer tout armée et remplie de régiments espagnols, italiens : sa destination, on l'ignorait encore, et Soliman avait appris que ces mille voiles se dirigeaient vers Rhodes, Constantinople ou la Grèce.

Un mouvement d'inquiétude se répandit aussitôt sous les tentes des infidèles : allaient-ils être placés entre deux feux au milieu de l'Allemagne et de la Hongrie soulevée. La terreur est contagieuse; les Turcs ne songent plus qu'à fuir; les uns s'embarquent sur le Danube, les autres se répandent à travers les terres, et cet immense torrent s'éparpille et se perd. Vienne, délivrée d'un siége terrible, fait retentir ses cloches à pleine volée.

Je n'ai jamais parcouru cette cité aujourd'hui si paisible, si aimante du plaisir, sans songer à l'héroïsme de ses habitants, sans reporter mes souvenirs sur tous les siéges qu'elle soutint fièrement à plusieurs époques de son histoire. Aujourd'hui, Vienne n'a plus cette glorieuse ceinture de remparts qui la protégèrent, et la population foule de ses pieds les fossés verdoyants pour courir aux sons joyeux des valses de Strauss, là où quelques siècles auparavant les Timariots faisaient bondir leurs cavales hennissantes.

Ainsi l'Europe fut sauvée par le concours de toute l'Allemagne; le protestantisme avait suspendu un moment ses haines pour s'unir dans la défense commune; il se fit patriotique pour se grandir! Cette puissante impulsion, qui l'avait donnée? L'empereur Charles-Quint, parce qu'en lui était la pensée d'universalité; il ne se préoccupait pas spécialement d'une seule question, il les embrassait toutes; appelé à tout voir, à tout juger d'une certaine hauteur, les

faits particuliers n'avaient plus pour lui qu'un intérêt de cohésion avec l'ensemble général de son système, et ce n'était pas en vain qu'il prenait le titre d'empereur romain. Cette imitation des Césars était un souci de chaque jour, parce que, comme les limites des devoirs étaient presque sans bornes, c'était une tâche et une peine incessante que de les accomplir. Le point de vue sous lequel Charles-Quint examine les questions est toujours presque indéfini; l'administration particulière, il la laisse à des vice-rois, à des gouverneurs pris dans sa famille, Marguerite en Flandre, Isabelle en Espagne, Ferdinand en Allemagne; il a un vice-roi à Naples comme dans le Mexique, le Pérou ou dans l'Inde. Lui ne voit que la partie supérieure des questions; et voilà pourquoi l'Empereur porte en main la boule du monde surmontée d'une croix, tradition de l'époque carlovingienne!

## CHAPITRE XXX.

### NATIONALITÉ DU SYSTÈME DE FRANÇOIS Ier OPPOSÉE A L'UNIVERSALITÉ DE CHARLES-QUINT.

Réunion de la Bretagne. — Consolidation du fief de Bourgogne. — Alliance avec Henri VIII. — Question du divorce. — Appui prêté par François Ier. — Commencement des négociations avec les Turcs. — Bruits qui courent sur François Ier. — Alliances en Italie. — Système français à Gênes et dans le Milanais. — Négociations en Allemagne. — Alliance de François Ier avec les princes protestants. — Faveur qu'il accorde à la ligue de Smalcalde. — Caractère de sa diplomatie. — Habileté de ses agents. — Idée de morcellement opposée à la pensée d'unité. — Premières capitulations avec la Porte Ottomane.

1528—1535.

Si le caractère de Charles-Quint se développe dans les conditions d'une pensée générale, appelant de tous ses vœux, préparant de tous ses efforts, la monarchie universelle; par contraire la vie entière de François Ier s'absorbe à briser les liens de cohésion que son rival veut établir partout. Charles-Quint réunit et groupe tous les faits autour de sa pensée, comme dans un faisceau; François Ier les disperse pour les faire servir à une résistance contre la puissance immense de l'Empereur. Toutefois il faut dire, pour la justification du roi de France, que ce système résulte moins de son caractère que de sa position : quel peut être le point faible, vulnérable de Charles-Quint? évidemment la séparation, le morcellement de ces forces qui sont dans ses mains, et je dirai presque la guerre civile dans cette unité. C'est donc par instinct et nécessité que François Ier lutte avec l'Empereur; il l'attaque par tous les côtés sensibles : aux dépens de la monarchie universelle de Charles-Quint, François Ier veut grandir sa monarchie particulière; il le travaille comme roi d'Espagne par la révolte des communeros; il l'inquiète comme protecteur de l'Italie, en revendiquant les duchés de Milan et de Gênes; comme empereur d'Allemagne, il l'environne de difficultés par sa ligue avec les protestants de la confession d'Augsbourg. Charles-Quint a des empires en Amérique, François Ier envoie des expéditions de boucaniers pour y former d'autres établissements; enfin, comme le Turc a des armées immenses dont il dispose contre l'Empereur, François Ier n'hésitera pas à se lier avec lui pour combattre son rival.

En prenant pour point de départ le traité de Madrid, le projet de Charles-Quint était de détacher de la monarchie de France plusieurs provinces anciennement à sa maison, telles que la Bourgogne, une fraction de la Flandre, et de réduire à des proportions infiniment étroites le patrimoine de François Ier; dans le traité de Cambrai, tout cela fut changé en stipulation d'argent. Bientôt la splendide couronne de France s'agrandit par la réunion définitive de la Bretagne, vaste duché, longue lisière sur l'Océan, bordée de villes, avec la libre navigation de la Loire pour le développement du commerce. Dans les vieilles chroniques, on peut lire quelques descriptions de la Bretagne, depuis le VIe siècle jusqu'au XIIe, passant du sombre système des druides aux souvenirs de la Table ronde et aux monastères du moyen âge. Nul pays n'avait mieux gardé son empreinte d'antiques mœurs, avec les Rohan et les Clisson qui justement prétendaient à la couronne fermée du duché. La Bretagne, gouvernée par des coutumes spéciales, n'admettait pas la loi salique; la succession venait aux mâles ou aux filles indistinctement; le pays des druidesses et des fées bienfaisantes ne pouvait exclure les femmes. Louis XI, ce grand envahisseur de souverainetés, après avoir réuni Bourgogne, Provence, pensa que la Bretagne pourrait augmenter son domaine, et déjà il espérait que la jeune Anne, héritière de ce duché, l'apporterait en dot à un fils de France. Cette résolution s'accomplit, et Anne de Bretagne devint la femme de Louis XII; puis elle mourut laissant deux filles, Claude et Renée.

Nulle héritière plus riche que Claude de Bretagne. Contrefaite de corps, bonne et douce créature, elle fut donnée par la politique comme femme à François Ier. Elle laissa plusieurs enfants dont l'aîné devenait de droit héritier du duché (1). Les pompes et

(1) « Don, cession et transport faict par la royne Claude au roi François son mary, des duché de Bretagne, comté de Nantes, et

funérailles de madame Claude furent magnifiques; l'hermine dut briller à côté des trois fleurs de lis de France; mais dans les coutumes un article ne permettait pas la réunion de la Bretagne à une couronne étrangère; et en tous les temps et sous tous les rois, il devait y avoir un duché de Bretagne, séparé et indépendant; de sorte que les descendants de la duchesse par les femmes prétendaient avoir autant de droits que la France. Par exemple la maison de Rohan en revendiqua le privilége : un vicomte de cette illustre race avait épousé la fille cadette de François, l'un des derniers ducs de Bretagne; et pourquoi n'élèverait-on pas sa lignée, de préférence au roi de France qui allait absorber l'indépendance de la province? Dans une telle affaire, la question de droit devait être subordonnée à une question de force; et François Ier entreprit un voyage en Bretagne, suivi du chancelier Duprat, le légiste grand chicanier du droit civil, pour justifier les résolutions royales. L'opinion du chancelier était de prononcer cette réunion de plein droit et par le parlement; les Bretons fort têtus ne voulurent pas consentir à ce mode de réunion par la seule volonté tandis que les états seuls pouvaient décider la difficulté. Or, par les états, on entendait le clergé des villes, la noblesse de Bretagne, possédant fiefs avec droit de vote personnel, et les magistrats des villes, élus sur chartes et convocation féodale.

Le roi et son chancelier, sur ce refus, devaient agir par deux moyens; obtenir, sinon la renonciation, au moins le silence des grands féodaux de la Bretagne, tels que les Rohan, les Clisson, et ensuite promettre aux états de maintenir les garanties de liberté et de franchise. Durant un voyage à Nantes, à Rennes, François Ier en prit le formel engagement : « La Bretagne serait réunie à la monarchie comme une portion indépendante dans sa nationalité; jamais on n'attenterait aux priviléges des nobles bretons, du clergé et des villes. » Dans le procès-verbal de ces états, se révèle ce sentiment d'indépendance et de liberté; d'après le conseil et l'impulsion du chancelier Duprat, les états devaient demander eux-mêmes la réunion de la province à la couronne; mais quelques-uns des plus courageux s'opposèrent à cet acte de soumission, et un député de Nantes parla même outrageusement des suzerains de la monarchie française. Le roi trouva un champion dans un de ses capitaines d'armes Montejan, qui vint prendre corps à corps le député de Nantes, et tous les gentilshommes se levèrent debout à la face du champion. On s'arrêta pour une transaction politique : une charte royale bientôt, conservant toutes les franchises de la province, réunit la Bretagne à la couronne; le roi ne fut pas déclaré duc des Bretons, mais son fils issu de leur seule et légitime souveraine, la duchesse Anne (1); quant à François Ier, il n'eut que l'usufruit du duché. Et tant on craignait que de nouvelles guerres civiles ne vinssent agiter la province, que nul désormais ne dut porter les armes de Bretagne pleines et entières, si ce n'est le Dauphin, fils du roi de France. Les bâtards, s'ils avaient encore l'hermine bretonne dans leurs armoiries, devaient la briser par une barre.

Ainsi fut stipulée une des plus belles réunions provinciales qui donnait une nouvelle force à la monarchie française; elle le fut par le consentement libre des états, mais à des conditions de privilége et de liberté, en vertu, pour ainsi dire, d'un traité; et en cette occasion il se passa la même scène de judicature qui avait affranchi François Ier des stipulations du traité de Madrid. Le parlement de Paris, se posant toujours comme autorité souveraine, déclara qu'il n'admettait pas les conditions imposées par les états de Bretagne au roi de France, parce que la réunion opérée de plein droit (*ipso jure*) par succession, n'était point le fait des états, mais le résultat de l'ordre légitime d'héritage. En cette circonstance, François Ier agit avec une haute prudence : s'il s'était servi du parlement pour secouer les stipulations du traité de Madrid, c'est qu'il avait alors un intérêt hautement politique à briser ce traité par une force en dehors de lui; mais ici que lui importait que ce fût en vertu du droit d'héritage ou par suite d'une délibération des états que s'accomplit la réunion de la Bretagne à la couronne? elle n'en était pas moins réelle, et s'il fallait se servir dans certaines circonstances décisives de l'autorité du parlement de Paris, devait-on lui accorder complétement le droit souverain de décider sur tous les traités conclus par le roi? On s'en tint donc à la réunion de la province par le vote des états, forme plus solennelle, plus nationale, et le Dauphin fut couronné duc de Bretagne avec toutes les solennités des vieilles coutumes (2); en cette qualité, il eut son

autres terres, sa vie durant. » 22 avril 1515. — Bib. du Roi, Mss. de Dupuy, vol. coté 7, et Mss. de Mesmes, vol. coté 8542-4, fol. 12.

(1) « Union de la Bretagne à la couronne de France faite par le roy François Ier, usufructuaire, à la requeste des estatz du d. pays, avec permission néantmoins au Daulphin d'y faire son entrée à Rennes et s'y faire couronner comme vray duc et propriétaire, sans préjudice du d. usufruict, ensemble la confirmation des priviléges du pays et deffenses à toutes personnes de porter le nom de Bretaigne à cause de leurs mères et aux bastards d'en porter les armes sans barre. » A Nantes 4 août et 18 novembre 1532. — Manuscrits de la biblioth. de M. de Fontanieu, Inv. *Bretagne*, page 201

(2) V. dans les Mss. de Béthune, cot. 8575, Bibl. Roy.

*L'entrée et couronnement du duc François, troisiesme de ce nom, en la ville et cité de Rennes, capitalle du duché de Bretagne, en l'an mil cinq cent trente-deux.*

Couronné fut l'an mil cinq cent trente-deux
Dessus mille, à Rennes prince heureux
Le duc François, troisiesme du nom
Daulphin de France et le premier fleuron

scel particulier armorié comme celui des antiques souverains de la province. Malgré l'opposition du chancelier Duprat, le Dauphin désigna son chancelier spécial de Bretagne; ce qui satisfit singulièrement la noblesse locale.

Depuis qu'il avait été question de restituer la Bourgogne à l'antique lignée de ses ducs représentée par Charles-Quint, le conseil du roi vit bien qu'on devait empêcher que jamais une telle pensée pût se réaliser, et pour cela on devait contenter clergé, noblesse et ville de Bourgogne par une bonne administration. Il fallait fondre cette province intimement dans la monarchie, et François Ier en confia le gouvernement à un de ses meilleurs capitaines; la noblesse fut appelée incessamment à servir dans les gardes du roi, on gagna tout, clergé, gentilshommes et villes. Depuis, il ne fut jamais question de séparer la Bourgogne de la France dans les négociations postérieures aux jours même de la Ligue, lorsque la maison d'Espagne intervint d'une façon souveraine dans la monarchie. Si les prétentions de Philippe II allèrent jusqu'à se dire et à se proclamer roi de France, il ne revendiqua jamais le titre de duc de Bourgogne.

Cet esprit d'opposition à l'idée universelle brillant sur le diadème de Charles-Quint, détermina François Ier à se rapprocher plus intimement de Henri VIII (1), roi d'Angleterre, prince si mobile, si personnel, dont la politique se colorait plus par les passions, qu'elle n'agissait par une raison sévère. Les dépêches intimes des ambassadeurs en France, en Angleterre, révèlent les rapports changeants de François Ier et de Henri VIII. A l'origine et sous l'influence du cardinal Wolsey, Henri s'était posé comme médiateur avec assez d'impartialité entre Charles-Quint et le roi de France; caractère qu'il développe jusqu'à la question de divorce avec Catherine d'Aragon. En ce moment, Henri VIII éprouve pour Charles-Quint une vive répugnance, parce qu'il le sait le seul obstacle à la rupture de son mariage. Au contraire, il s'ensuit un rapprochement avec François Ier, qui, loin d'être opposé au divorce, le favorise de tout son pouvoir. Ce n'est pas au profit d'Anne de Boleyn que la cour de France suit cette ligue d'abord; c'est pour préparer une alliance de famille, car la duchesse d'Alençon, la propre sœur de François Ier, est destinée au roi d'Angleterre, le grand prometteur d'hyménée. Les liens entre les deux couronnes seront plus rapprochés.

Quand l'ambassadeur de France, Langey, s'aperçoit que ce n'est pas le mariage de la duchesse d'Alençon que le divorce fera triompher, mais l'amour violent de Henri VIII pour Anne de Boleyn, sa politique hésite. Néanmoins comme il faut ménager la puissance du roi d'Angleterre, François Ier ordonne à son ambassadeur de se poser en médiateur entre Henri VIII et Clément VII, afin de ne heurter ni la puissance de Rome, ni la volonté du roi. Comme il faut se prononcer et que Henri persiste à se divorcer avec Catherine d'Aragon, François Ier n'hésite plus; séparant la question religieuse de la question politique, il prend directement le parti de Henri VIII (2), son naturel auxiliaire.

(1) Dès ce moment la correspondance entre les deux princes révèle leur intimité et le besoin qu'ils ont mutuellement l'un de l'autre.

*Lettre de Henri VIII à François Ier.* — Mss. de Béthune, vol. cot. 8505, fol. 20, Bibl. Roy.

« Très-hault et très-puissant prince notre très-cher et très-amé frère, cousin compère et perpétuel allyé, tant et si très-affectueusement que faire pouvons a vous nous recommandons.

« Très-hault et très-puissant prince, voulans tousjours faire ou penser chose qui peut estre au bien de vos affaires comme de noz propres, et voyant l'état présent du siége apostolique, mesmement la qualité des cardinaulx et les faveurs qu'ils pourroient porter a ung costé plus que aultre, nous a semblé très-expédient et nécessaire pour vos d. affaires de avoir autant d'amys entre les d. cardinaulx que bonnement faire se pourra, et voyant que a présent, en contemplation de l'Empereur sont esté faitz troys cardinaulx, et à votre faveur ung tant seullement, combien de notre part eussions fait recommandation pour deux. Sommes d'advis et oppinion pour plusieurs grandes raisons estre fort expédient que faites tant envers le pape que pour ceste création au moins, il face deux cardinaulx a vostre intercession et faveur.

« Et combien, très-hault et très-puissant prince que a la nomination et élection de personnes plus convenables à ce propos votre grande prudence scauroit mieux y adviser, toutes foiz veu la sagesse, congnoissance, expérience des affaires italiques, fidelité et autres excellentes qualitez du s. de Vaulx, votre ambassadeur a present lez nous. Nonobstant que le trouvons aulcunement desyreux de tel chose, mais plustost aliéné et difficile à ce faire, et néantmoins n'avons voulu omettre vous advertir qu'il nous semble plusieurs grans et bon succès et occasions pouvoir ensuivir par sa promotion à la d. dignité de cardinal. A tout très-hault et très-puissant prince, etc. Escript à notre chasteau de Windesore le 16e jour de avril, l'an 1530. Votre bon frère, cousin, compère et allyé.

« Henry. »

(2) *Lettre de François Ier à son ambassadeur à Rome.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8477, fol. 17.

« Monsieur d'Auxerre, j'ay entendu comme incontinent après ces vaccations qui finiront le dernier jour de ce mois, notre saint père le pape a délibéré d'examiner à Rome la cause du roi d'Angleterre mon bon frère et perpétuel allié, de procéder à l'encontre de luy par contumace et de mettre fin à son affaire selon le desir de ses parties adverses que je ne scaurois croire, attendu la bonté de notre d. saint père, la raison, équité dont il est coustumier et tenu user envers ung chacun; et que en faisant cela il viendroit entierement contre tous les droitz et l'oppinion de ceux qui se y entendent dont mons. mon bon frère ses amis et alliés qu'il a en très-grand nombre auroient bonne et juste occasion d'eux ressentir comme de chose qui est de pernicieuse conséquence, et qui doibt deplaire à tous princes pour leur interest particulier et d'autre part je ne puis penser que notre d. saint père qui est home de très-bon jugement voulut en ce temps qu'il voit l'obéissance de l'église tant diminuée et en merveilleux danger si Dieu ny maict la main de diminuer encore davantage, je ne diray faire ne octroyer mais seullement consentir ou permettre que telle et si évident injure soit faitte ou dicte au roy d'Angleterre mon bon frère, scachant sa grandeur la parfaicte et grande amitié qui est entre luy et moy. Escript à Chantilly le 26e jour de septembre 1531.

« François. »

Alors la reconnaissance du roi des Anglais se manifeste sans bornes : le traité de Cambrai a stipulé que François Ier payera au roi d'Angleterre les sommes que cette couronne a prêtées à Charles-Quint; Henri VIII y renonce libéralement.

Dans chaque négociation, on ne parle désormais que d'armements simultanés pour la protection des intérêts communs. François Ier n'approuve point le schisme que prépare la colère brutale de Henri d'Angleterre, mais ce schisme n'est point un motif pour rompre l'intimité de ses rapports. Au moyen âge, un prince excommunié, exclu de la société générale, qui eût osé lui tendre la main? En France on en avait des exemples, et parmi les plus remarquables, celui du roi Robert et du solennel interdit jeté sur le royaume. Aujourd'hui il ne s'agit pas seulement d'abriter le prince proscrit par les bulles du souverain pontife, on se proclame librement son allié; c'est que le moyen âge est fort loin; une politique nouvelle se développe, celle du balancement des intérêts et des forces matérielles. On peut donc reporter au règne de François Ier le principe de cette diplomatie moderne, laquelle procède par l'étude des passions, des idées, des intérêts, et qui fait tout servir au développement de la force nationale. Il y eut à ce temps une école diplomatique prise presque tout entière dans le parlement, et cette école, sans se séparer de l'idée purement catholique et universelle, imprima soit à l'Église, soit à l'État, un caractère spécial d'égoïsme, en dehors du moyen âge.

Cette politique entièrement basée sur les intérêts se révèle plus complète, plus en dehors encore du principe religieux dans les rapports de François Ier avec les princes protestants d'Allemagne. Dès qu'il se manifeste une agitation sourde parmi les électeurs opposés à la suprématie impériale, on voit apparaître aux diètes les négociateurs secrets du roi de France, s'inquiétant à peine de la question religieuse, pour s'adresser immédiatement aux intérêts politiques. Jusqu'alors les rois de France n'avaient traité avec les électeurs que pour recruter les reîtres et les lansquenets, ou s'assurer les suffrages dans l'élection impériale. Quelquefois des aventuriers d'Allemagne, au nom glorieux des la Marck ou Sickingen, s'étaient mis au service du roi, pour guerroyer dans les terres plantureuses où le pillage était facile. Après la réforme, la politique de François Ier prend un caractère plus prononcé; il ne s'agit plus d'une question privée, mais de frapper au cœur la puissance de Charles-Quint.

Quand la diète d'Augsbourg fit sa confession, et qu'elle s'arma dans la ligue de Smalcalde, les électeurs séparés de l'Empire s'adressèrent au roi de France, leur ancien protecteur, d'abord secrètement, puis à la face de tous; François Ier n'hésita pas à traiter avec l'électeur de Saxe, le duc de Wurtemberg, ou le grand maître de l'ordre Teutonique, signataires de la ligue de Smalcalde. Des subsides furent envoyés, des promesses faites, et, enfin, le roi de France adhéra à cette ligue comme à un acte qui proclamait la liberté de l'empire germanique.

Comme pour la question du divorce de Henri VIII, François Ier sépara complétement la pensée religieuse d'avec le mouvement politique. Partant de cette idée qu'il était le protecteur des libertés de l'empire germanique tout à fait en dehors du luthéranisme, le roi soutenait qu'il pouvait se lier avec les princes allemands, non point dans la doctrine de Luther, mais dans une pensée d'indépendance pour la Germanie. Cette position si hardiment prise, le roi dut l'expli-

François Ier écrit même directement au pape Clément VII

« Très-sainct père, votre saincteté sçait assez de longtemps, qu'il y a que nostre très-cher et très-amé bon frère et perpétuel allié le roy d'Angleterre poursuit envers elle, que la congnoissance de la cause de son mariage soit renvoyée en son royaume, sans être autrement contraint de le faire débattre ne poursuir à Rome, tant pour la longueur et distance des lieux, que aussi pour plusieurs et bonnes considérations qu'il nous a toujours faict entendre avoir par ci devant faict remonstrer et alléguer à icelle votre saincteté, afin de la faire persuader de ce faire. Et combien, très-sainct père, que par diverses fois, mesmement du pont Saint-Clond près de Paris et depuis de Chantilly, nous vous ayons bien amplement escript de cette affaire en faveur de nostre bon frère, et davantage faict porter parole par nos ambassadeurs qui ont résidé auprès de vostre saincteté, à ce qu'elle voulust conduire et guider les choses à l'honneur de Dieu tout premierement, et après au plus près de l'intention de nostre bon frère, tant pour la parfaicte et indissoluble amitié et affection qui est entre nous, que pour l'obéissance, amour filial que portons à icelle vostre saincteté. D'autant qu'il pourroit estre que du costé du d. Angleterre vostre saincteté n'auroit par ci après l'obéissance, telle qu'elle a eue par le passé, joint davantage qu'il a esté donné à entendre à nostre bon frère, que icelle vostre saincteté persistoit de le vouloir faire citter d'aller à Rome pour la décision de sa dite cause. Chose qu'il a trouvé et trouve merveilleusement éloignée de raison, et non sans bonne et juste occasion : attendu que les plus savants personnages, avec lesquels nous nous sommes bien voulu enquerir de cette affaire pour la singulière amour et affection que nous portons à nostre dit bon frère, nous ont dit cela estre totalement contraire à toute disposition de droit, et aux priviléges de sond. royaume. A ceste cause, très-sainct père, avons bien voulu escrire de rechef de cette affaire à vostre dite saincteté, la suppliant tant et si affectueusement que faire pouvons, ne le vouloir trouver étrange et au surplus qu'elle veuille bien penser et considérer tous les points ci-dessus touchés, et réduire à mémoire, ce que nous lui avons par ci-devant escrit et souvent fait dire et remonstrer par nos ambassadeurs, en pourvoyant au reste promptement en l'affaire de nostre bon frère, en façon qu'il puisse cognoistre par effet que vostre saincteté estime et resente l'amitié d'entre nous estre telle et si ferme et voye que pour ce qu'elle fera pour lui en cet endroit, soit en sa faveur ou defaveur, nous le tiendrons faict à nous mêmes. Et à tant, très-sainct père, nous supplions le benoist fils de Dieu, que vaille vostre dite saincteté, et veuille longuement maintenir, préserver au bon régime et gouvernement de nostre mère saincte église. Escript à Arques le 10 janvier 1531 (1532).

« François. »

quer au pape comme une sorte de médiation, inhérente à la dignité de sa couronne. Dans les diètes ses ambassadeurs paraissaient pour promettre appui ou donner des conseils; si François Ier détestait le luthéranisme (1) comme principe d'un mouvement déplorable contre la royauté, il y voyait en Allemagne, en Suisse, un instrument pour lutter contre la suprématie universelle de Charles-Quint, et il s'en servait comme d'un grand levier; ses dépêches aux ambassadeurs se multiplient : ici, on signe des traités; là, on s'engage à soutenir la liberté des électeurs, et, au milieu de tous ces embarras, le roi des Romains, Ferdinand oppose une sagesse immense, une modération de principes qui arrête la plupart des intrigues de François Ier.

Ces négociations prennent en Italie un caractère presque de duplicité; par les traités de Madrid et de Cambrai, le roi de France s'engageait à n'intervenir ni directement ni indirectement dans les intérêts de l'Italie, renonçant ainsi aux droits de Charles VIII et de Louis XII (2). Presque immédiatement François Ier foule aux pieds ses promesses; on le voit à la fois négocier à Venise, à Rome, à Milan et à Gênes; il sait que la suprématie de l'Empereur en Italie doit blesser bien des souverainetés et il veut s'en servir pour renouveler ses conquêtes. L'Italie est pour lui comme un de ces grands prestiges qu'il n'abandonne jamais absolument; les traités ne sont que des points d'arrêt pour arriver à des temps meilleurs et à des circonstances qui lui permettront de repasser les Alpes; il n'est plus absolument jeune, et cependant l'Italie le réchauffe de ses feux, et franchir les montagnes est pour lui le poétique rêve.

A Venise, d'abord, le roi sait que la domination de Charles-Quint pèse et que l'antique rivalité n'a pas cessé d'exister entre les Empereurs et la sérénissime république. On a signé la paix, et le sénat a refusé d'adhérer à la ligue de Bologne, concertée entre le pape et Charles-Quint pour la délivrance de l'Italie. Venise a trop perdu pour ne pas désirer une meilleure situation; et ses conquêtes, comment pourra-t-elle les recouvrer si ce n'est par une nouvelle alliance avec la France? On trouve dans les pièces diplomatiques de François Ier une multitude de documents sous le titre de : *Nouvelles d'Italie* que des agents envoient à la cour de France, et ces nouvelles indiquent la situation réelle du sénat vénitien. Une vive jalousie s'est manifestée entre Venise et Gênes; Gênes spécialement protégée par l'Empereur, qui a choisi Doria comme chef d'escadre, et dont le commerce va s'étendre sur toute la mer; Gênes, splendide comme ses palais de marbre, absorbera Venise, monotone

(1) François Ier, tout en défendant Henri VIII, met une grande importance à préserver son royaume de l'hérésie; il écrit aux évêques. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8570, fol. 3, Bibl. Roy.

« Mon cousin, vous avez pu cognoistre tant par la bulle qu'il a pleu à notre très-saint père le pape me concedder et octroyer laquelle a été lue et publiée par tout mon royaume que anssy par les lettres que je vous ay devant escriptes l'affection que j'ay que mon d. royaume puisse demourer exempt et nect de toutes ces mauvaises et malheureuses sectes heresies qui pullulent aujourd'huy en plusieurs et divers pays de la chrestienté et combien j'ay continuellement desiré et desire encore de présent que vous et les autres prélats de mon royaume eussiez peine de scavoir et entendre s'ils se trouveroient aucuns personnaiges en vos diocèses maculez ou aucunement entachez des d. hérésies pour la faire prandre et procédés contre eux afin de les faire pugnir et châtier ainsy qu'il se trouveroit par bonnes et vrayes informations preallablement faittes qu'ils l'auroient mérité et desservy et d'autant que j'ai plus que jamais ceste matière a cueur pour le lieu que je tiens et le nom très-chrestien que je porte. Je vous ai bien de rechef voulu escripre la presente vous priant mon cousin que vous ayez en cest endroit a ensuyvre de point en point tout ce que je vous ay par cy devant escript et a vous conduire en sorte que je puisse cognoistre par l'effet que vous ayez fait votre vray et loyal devoir en l'affaire dessus d et ne faillez à me faire reponse à la présente et vous me ferez plaisir et service très-agréable. Priant Dieu mon cousin qu'il vous ait en sa très-sainte garde. Escript de l'abbaye de Longpont, le deuxième jour de may mil cinq cens trente quatre.

« Françoys. »

(2) François avait remis les actes qui établissaient ses droits sur l'Italie aux mains de l'Empereur, en voici la preuve. — Ch. des compt, Mém. EE, f. 257. Bibl. des Célestins, collect. de M. de Ménant, auditeur et doyen de la d. ch., t. 7, fol. 59.

« François par la grâce de Dieu, roy de France, certifions à nos amis et feaux gens de nos comptes avoir cejourd'huy reçu par les mains de notre amé et feal conseiller et correcteur ordinaire de nos comptes Me Jean Courtin les pièces qui s'ensuivent c'est assavoir la lettre de feu notre cousin l'archiduc d'Autriche Philippe, comte de Flandres, par laquelle il donne pouvoir a son ambassadeur de traiter paix avec notre très-cher sgr et beau-père que Dieu absoille, le roy Louis XII du 6e may 1498 la lettre du d. traité de paix, etc. La lettre du feu empereur Maximilien par laquelle il investit notre d. feu sgr et beau-père nous et la feue royne notre épouse du duché de Milan etc. lesquelles lettres et autres chartres estans la pluspart en notre tresor de chartres à Paris; par le traité de paix par nous dernierement fait avec notre très-cher frère et cousin l'Empereur nous étions tenus et obligés avant la délivrance de nos très-chers et très-amés enfans le Dauphin et le duc d'Orléans bailler et mettre ez mains du d. Empereur ou de ses commis, etc.

« Donné à Moulins, sous le scel de notre secret le 19e jour de fevrier 1529-30.

« Françoys. »

D'autres pièces furent également remises à l'Empereur; en voici les titres. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8468, fo 58.

« Le testament du duc Charles d'Anjou par lequel il fait son héritier le feu roy Loys Unzième. Les bulles du pape Martin par lesquelles après le concile de Constance il investit le duc d'Anjou du royaulme de Naples. Les bulles des papes Grégoire, Clément, Alexandre et Urbain par lesquelles appert investiture d'icelluy royaume. La donation de Jehanne, royne de Naples a Loys duc d'Anjou. La revocation par elle faitte de la donation a Alphonse roy d'Arragon et l'adoption et donation aussi faitte par elle au d. duc Loys d'Anjou tout par une mesme lettre. L'original de l'obligation des deux cent mil escuz en quoy le feu roy d'Espagne estoit obligé envers le roy Loys unzième pour Roussillon et Sardaigne dont les gens des comptes ont envoyé ung double collacionné a l'original signé Bude. Et s'il se trouvoit quelques autres pièces

comme ses lagunes. Le sénat viendra donc à l'alliance de la France (1) pourvu qu'on sache attendre et que les circonstances soient favorables. A Milan, Sforza le rusé paraît fatigué des exigences de Charles-Quint, et si on lui démontre que ses intérêts seront pleinement satisfaits par le triomphe du roi, il arrivera tout naturellement à François Ier. On conseille donc au roi d'envoyer un agent à Milan pour pressentir Sforza sans jamais s'abandonner à lui, parce qu'il sacrifiera tout à son intérêt. On appelle l'attention la plus spéciale du roi sur Turin, où les intrigues de Charles-Quint se multiplient pour détacher la maison de Savoie de son alliance avec la France. Si l'Empereur reste maître des conseils à Turin, et, s'il peut dominer en Suisse, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence sont également menacés; l'agent secret veut qu'on surveille le marquis de Saluces, l'acteur principal de toutes ces intrigues. A Gênes, c'est en réveillant l'ancien parti de Frégose que François Ier veut reconquérir la domination que tient alors André Doria. Le roi soutient une théorie curieusement fallacieuse : comme il n'a pas spécialement renoncé à ses droits sur la seigneurie de Gênes, ni dans le traité de Madrid, ni dans celui de Cambrai, cette seigneurie lui appartient parce qu'elle ne peut être comprise dans le mot générique d'Italie.

Avec le pape les rapports de François Ier deviennent d'une délicatesse extrême; intimement uni avec Charles-Quint dans les conférences de Bologne, Clément VII néanmoins, pour garder ce caractère impartial qui convient seul au père commun des fidèles, se montre très-empressé de répondre à toutes les ouvertures de François Ier; non-seulement il le considère comme le roi très-chrétien et le médiateur des différends entre le saint-siége et Henri VIII, mais encore il craint que si Rome se laisse aller à quelques mesures contre la France, il ne s'ensuive un schisme aussi déplorable que la réforme. Déjà il existe un parti mitoyen et parlementaire qui en appelle incessamment au futur concile, et le roi seul est assez fort pour empêcher le mouvement d'opinion qui entraîne les légistes au protestantisme. Dans la question du divorce de Henri VIII, le pape a perdu l'Angleterre; il se garde de pousser les choses à l'extrême pour ne pas s'exposer à un nouveau schisme. Clément VII ménage donc François Ier, assez habile d'ailleurs pour se rattacher les Médicis au moyen d'une alliance de famille : dans Clément VII il y a toujours deux hommes, le souverain pontife, et l'aîné de la race des Médicis, avec ses intérêts de Florence et la suprématie d'artiste en Italie. François Ier lui offre d'unir le second de ses fils avec une de ses nièces, Catherine, de la race des Médicis : quel honneur pour la famille florentine qu'un mariage avec une si haute lignée! François Ier a, lui, ses desseins aussi. Une seconde fois il remet le pied en Italie; de Florence il pourra essayer de nouveau la conquête du Milanais et la souveraineté de Gênes (2). Cette ligue balancera la confédération de Bologne au profit de l'Empereur; il a confiance dans les armes françaises; ces légions à la manière romaine qu'il organise sont destinées à repasser les Alpes et à reconquérir les provinces perdues.

Telle est la diplomatie de François Ier, partout rivale de celle de Charles-Quint. Mais le point qui s'écarte le plus complétement de l'esprit du moyen âge, la pensée politique peut-être la plus hardie, c'est la réalisation, incontestable déjà, d'une alliance intime du roi avec la puissance ottomane. Il faut se reporter à l'idée que la chrétienté se faisait des infidèles et de l'effroi universel que jetaient ces terribles irruptions

et escriptures touchant le fait de Gennes pareillement les envoyer. »

(1) François Ier prend un grand soin à ménager Venise.

*Lettre du roi au grand maître de Montmorency.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8542, fol. 91, Bibl. Roy.

« Mon cousin, j'ay ces jours passez escript à M. Dupuy Saint-Martin, lieutenant en Provence que si d'aventure il se trouvoit en la coste de Provence aucuns des navires, gallères et autres vaisseaux de mer appartenans à mes subjetz ayant fait aucune prinse et dépredacions sur les gallères, gaillostes et autres vaisseaux appartenant aux subjets de la seigneurie de Venise, qu'il eust à faire prendre et arrester lesdits vaisseaux avec toutes leurs municions et équipages qui seroient en iceulx et les bailler en bonne et seure garde soulz ma main et ce faict m'en advertir pour après en ordonner ainssy que je verrois estre affaire par raison, et d'autant que l'ambassadeur de la dite seigneurie de Venize estant icy m'a adverti que les cappiteines des dittes gallères et vaisseaux qui ont faict les prinses et dépredations dessus dittes sont puis naguères arrivés aux ports et havre de Marseille, Toulon et autres ports de la coste de Provence où ils ont amené la pluspart des dites prinses. J'escripts presentement une seconde lettre au dit lieutenant de Provence de laquelle je vous envoye le double, et pour ce que l'on dit que ces d. prinses y avoient aucuns des vostres cappitaines des d. vaisseaux et que je desire les dittes prinses estre rendues et restituées ainssi qu'il se trouvera que faire le devra par raison; a ceste cause je vous ai bien voullu escripre et vous prie que vous veuillez escripre et mander aux dits cappitaines des vostres que s'ils ont faicts aucunes des dittes prinses et depprédacions sur les dites gallères et autres vaisseaulx des dits Venitiens qui sont mes confederez et alliés comme vous sçavez, qu'ils aient à les rendre et restituer à ceux qu'ils appartiendront ainsi que raison le veult, et aussi leur mandez que s'ils ont aucuns prisonniers subjets de la d. seigneurie de Venize qu'ils les delivrent et mectent en liberté et vous me ferez très-agréable plaisir, priant Dieu, mon cousin, que vous ait en sa sainte garde. Escript à Angoulême, le 11e jour de may 1530.

« François. »

(2) C'est dans ce but que François Ier stipule des alliances, même avec les plus petits princes de l'Italie.

*Traité entre le roi de France et le seigneur de Monaco.* — 17 février 1532-3. - Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 70.

« Le roy sera content d'accorder de ceste heure au s. de Monegue (Monaco) au cas qu'il veuille prendre son party et entrer promptement en son service les poincts et articles qui s'ensuivent :

« Icelluy seigneur prendra le d. s. de Monegue ensemble tous ses subgectz en sa protection et saulve garde et les portera, assistera et favorisera quand besoing sera, contre tous ceulx qui leur vouldroient courir sus etc. » (C'est l'origine du protectorat.)

sur le monde chrétien pour mesurer l'immense portée de cet acte. Depuis un siècle et demi on ne parlait que des ravages des musulmans. La Syrie, la Grèce étaient en leur pouvoir; Rhodes venait de succomber après l'héroïque défense des chevaliers; la Sicile et Naples demeuraient incessamment menacées par les corsaires; les jeunes filles et les enfants étaient destinés aux sérails. On comptait plus de cent mille esclaves à Tunis, à Alger, chargés de chaînes, obligés de blasphémer le nom du Christ. Toutes les prédications de la chaire, toutes les lettres des pontifes, les actes des conciles, comme les bulles des papes, ne signalaient qu'un seul ennemi, le Turc; on proposait des levées en masse, la chevalerie était partie en armes. Le repos même devenait odieux quand la grande famille chrétienne était si visiblement menacée.

Dans ces circonstances néanmoins, quand les esprits étaient si universellement soulevés contre les barbares, le bruit se répandit que François Ier avait traité avec Soliman II. « A ses instigations, l'armée musulmane s'était portée en Hongrie, les flottes au pavillon ottoman étaient apparues dans la Méditerranée pour lutter avec André Doria. » Ces bruits n'étaient pas de pures calomnies semées par Charles-Quint afin de soulever d'odieuses haines contre François Ier. Les documents qui restent sur toute cette partie importante de la diplomatie du roi de France ne laissent pas de doute sur son alliance avec le Turc. Depuis plusieurs années déjà, Clément VII avait invité François Ier à prendre parti dans la grande croisade contre les infidèles. En acceptant cette idée, pour ne pas trop heurter l'opinion générale, le roi témoigna le désir de s'entendre avec Henri VIII sur un point où il s'agissait de marcher de concert contre un ennemi redoutable. Ils se virent dans une succession de conférences à Boulogne, puis à Calais, et bientôt dans un traité d'alliance entre ces deux souverains, il fut stipulé une ligue contre les Turcs (1). Ce traité pris dans son texte assure un concours réel à l'expédition de la chrétienté! Mais bientôt on dut discuter la nécessité de fixer le but et la marche de l'armée; et ici s'éleva la question réelle: par quelle route prendraient les armées combinées? Si François Ier avait été d'entière bonne foi, la route était fort simple : passer le Rhin, se joindre sur le Danube aux armées fédérales des Allemands pour délivrer la Hongrie. Mais, sous prétexte que l'Italie était aussi fortement menacée par les musulmans que l'Allemagne, François Ier voulut qu'on lui laissât passage à travers les Alpes, de Milan jusqu'à Naples, et au moyen de cinquante mille hommes d'armes, Allemands, Français et Anglais, il s'engageait à garantir l'Italie contre toute invasion des Barbares.

Avec le simple instinct de la position il était facile de voir où François Ier voulait en venir; tout récemment il avait perdu l'Italie, il ne pouvait prétendre la conquérir de force; eh bien, par le seul effet de son projet, il s'en trouvait le maître à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, et cette remarque n'échappa point à l'empereur Charles-Quint, si intéressé à suivre et à parfaitement deviner les desseins réels du roi de France. Dans sa correspondance avec le pape, l'Empereur témoigne un grand étonnement que, pour porter secours à la Hongrie, François Ier choisisse la route d'Italie. La correspondance des agents de l'Empereur en Grèce, en Turquie, lui annonce que le roi de France était déjà lié par un traité avec les infidèles, et que cette invasion de l'Europe se développe de concert avec lui. Ici se révèle le constant sujet des plaintes vives, ardentes de Charles-Quint contre François Ier. « S'il veut prouver qu'il est de bonne foi, qu'il nous envoie ses subsides, qu'il nous prête sa gendarmerie et sa flotte. »

(1) Ce traité entre François Ier et Henri VIII est du 28 octobre 1532; le même jour les deux rois signèrent l'acte suivant :

« Comme ainsi soit que ce jourd'hui nous François, par la grâce de Dieu roi de France très-chrestien, et Henri par icelle même grâce roy d'Angleterre, defenseur de la foy et seigneur d'Irlande pour la défense et conservation de nostre religion chrestienne, et afin de resister aux efforts et dampnées machinations et entreprinses du Turc ancien ennemi commun et adversaire de nostre foy. Ayant par certain accord et traicté signé de nos mains et scellé de nos grands sceaux convenu, et accordé que le cas advenant que iceluy Turc se voulust par après efforcer ou son armée de retourner et courir sus en la dite chrestienté, nous dresserons et équiperons et mettrons sus une bonne grosse et puissante armée garnie et équippée de ce qu'il appartient, et pour cet effet assemblerons jusqu'au nombre de quatre vingt-mille hommes dont y aura quinze mille chevaux avec telle bande et nombre d'artillerie, et suite d'icelle qui est requis et nécessaire pour l'armée dessus dite : toutefois pour ce que par iceluy accord n'est aucunement spécifié ne déclaré quel nombre de gens chacun de nous payera par chacun mois tant que l'affaire durera, et qu'il est nécessaire d'en faire ample déclaration par accord affin que chacun de nous puisse entendre clerement ce qu'il devra fournir, à ceste cause il a été convenu et accordé entre nous par ce présent traicté, que nous très-chrestien soudoyerons pour nostre part et portion des dits 80 mille hommes, le nombre de 53 mille hommes des quels y aura 11 mille chevaux et 3,000 pionniers et gens d'artillerye, et nous defenseur de la foy en soudoyerons le nombre de 27 mille, dont y aura 4,000 chevaux, et 3.000 pionniers de gens d'artillerie; qui est en somme tout le d. nombre de 80 mille hommes : et au regard de la depense qu'il faudra faire pour la conduite et équipage de la dite artillerie et de sa suite, chacun de nous satisfera au payement de celle, qu'il fera conduire et mener de son royaume au dit voyage; et quant à la dépense qu'il faudra faire pour le faict des vivres, pour la nourriture et fournissement de nostre dite armée, il a semblablement esté accordé que chacun de nous contribuera pour cet effet selon le nombre de gens qu'il souldoyera : toutes lesquelles choses ci-dessus escriptes et chacune d'icelles nous promettons respectivement l'un à l'autre en bonne foy et parolles de roys et sur nos honneurs garder et inviolablement observer sans enfrindre. En tesmoing de quoy nous avons signé le présent accord de nos mains, et faict sceller de nos grands sceaux. Donné à Calais le 28e jour d'octobre l'an de grâces 1532, et du règne de nous très-chrestien le 18, et de nous defenseur de la foy, le 24.

« François, Henry. »

Et à cela François Ier répond : « Je ne prête pas ma gendarmerie, je ne donne pas mon argent, et ma flotte m'est nécessaire pour garantir le Languedoc et la Provence : les Turcs nous menacent, partageons la besogne; que lui Charles-Quint aille défendre la Hongrie; pour moi, je me réserve l'Italie, et je la garantirai. »

Au fond du cœur François Ier n'avait aucune envie d'attaquer le Turc, son auxiliaire actif, efficace dans la lutte engagée entre lui et Charles-Quint. Trois années déjà avant l'invasion de la Hongrie par Soliman, sous prétexte d'assurer ses intérêts commerciaux, le roi de France entretenait un envoyé à Constantinople : se bornait-il à stipuler les franchises et les libertés pour les sujets qui habitaient l'Égypte, la Syrie et Constantinople? ou bien y avait-il des articles secrets pour s'assurer le concours du Turc? L'accusation fut formulée en plein consistoire par le cardinal Dosme, et François Ier, de son côté, dans les instructions données à son ambassadeur auprès du saint-père, déclare que « ledit cardinal en a menti par la gorge. » Cependant en 1532, année de la nouvelle invasion des Turcs en Hongrie, il arriva à la cour de Fontainebleau un Arménien du nom de Jérôme de Lasco, député du vayvode de Transylvanie, allié de Soliman II. Lasco demandait à la fois de l'argent et une princesse de France pour le vayvode, en retour de l'hommage; on lui destina un moment Isabelle d'Albret, sœur du roi de Navarre; et Lasco reçut deux mille écus d'or. Ce fait constaté par les documents, les contemporains cherchent à l'atténuer, en disant qu'on voulait séparer le vayvode de la cause des Turcs. Il est plus sûr de croire que celui-ci ne fut que l'intermédiaire d'un traité secret entre Soliman II et François Ier : comment arriva-t-il qu'au moment où l'Allemagne entière était levée pour combattre le Turc, il n'y eut pas un seul chevalier de France qui lui vînt en auxiliaire la lame haute? François Ier ne prend aucune part à la croisade; tout s'accomplit sur mer par André Doria, qui porte la bannière impériale, et en Allemagne par les chevaliers de Souabe, de Hongrie, de Bohême, qui marchent avec valeur contre les janissaires, tandis que François Ier s'occupe de petits griefs, de vengeances personnelles, pour diviser, séparer l'Allemagne, comme s'il était l'agent de Soliman II, chargé d'amortir les coups de la ligue de chevalerie.

Dans cette appréciation historique, on ne doit point omettre qu'après quelques années, ce qui n'était qu'un projet incertain devint un fait public. François Ier s'avoua l'allié intime de Soliman II, et accomplit ainsi le triomphe des idées purement diplomatiques sur la politique de croyances et d'enthousiasme naïf. Dès qu'il fut reconnu que les rois pouvaient, sans distinction de culte et d'opinion, se lier en vertu d'intérêts personnels ou d'avantages commerciaux, traiter, en un mot, sans examiner le principe religieux, la société catholique fut menacée dans son unité. En soutenant les protestants en Allemagne et l'invasion des Turcs en Europe, François Ier devint le pivot de toute une nouvelle diplomatie développée dans sa plus haute expression sous le cardinal Richelieu.

Et l'on remarquera quelque chose de curieusement significatif dans cette situation respective de Charles-Quint et de François Ier; c'est que si l'Empereur a moins de caractères chevaleresques dans sa personne que François Ier; si, plus politique que brillant, il marche à ses desseins sans forfanterie d'honneur et sans s'abreuver aux grands romans du moyen âge, néanmoins sa politique reste moyen âge avec le double type de Charlemagne et des croisades; de Charlemagne comme unité; des croisades comme élément de grandeur et de popularité religieuse. Le contraire se rencontre dans François Ier; c'est le roi chevalier dans ses formes, il ne rêve que tournois, que lices ouvertes, que vieilles choses du moyen âge. Et cependant, dans sa politique, il est tout l'opposé du vieux temps; cet esprit des croisades que Charles-Quint invoque pour sauver l'Europe, François Ier le tue par son alliance avec les infidèles; l'unité, il la brise, il la morcelle partout où elle se trouve, même en Allemagne, par son adhésion à la ligue de Smalcalde, véritable abdication du principe religieux, pour arriver à l'indifférence des rapports diplomatiques. Cela tient moins à François Ier qu'à l'influence des parlementaires, maîtres des négociations; or, les parlementaires aux idées générales de l'Église substituaient alors les opinions d'une trop exclusive nationalité.

C'est de l'alliance de François Ier et de Soliman II que datent les premiers rapports réguliers et consulaires entre la France et les échelles du Levant. Le consulat n'est pas une idée qui appartienne exclusivement à la chancellerie royale; elle vint d'abord des républiques commerciales de l'Italie; elles eurent partout des comptoirs sur le littoral de l'Égypte et de la Syrie, et des traités assurèrent à Pise, à Venise, à Gênes, puis à Marseille, des établissements consulaires; telle fut l'origine de ce beau système de protection régularisé par les traités. Tandis que, dans les croisades, l'esprit chevaleresque ne songeait qu'aux grandes prouesses pour la délivrance du saint tombeau, les républiques marchandes pensaient à s'assurer des débouchés et de vastes dépôts pour leur commerce : l'esprit qui préside aux nouveaux rapports de François Ier avec les sultans n'est pas commercial sans doute, mais il prépare le triomphe des établissements consulaires, parce qu'il est l'origine des capitulations signées entre la Porte et la France. Il est rare que des traités politiques n'entraînent pas avec

eux-mêmes des applications commerciales ; depuis François Ier jusqu'à la révolution de 1789, les relations entre la Porte Ottomane et la France ne furent jamais sensiblement altérées, et c'est ce qui avait créé notre grandeur et notre suprématie dans les échelles du Levant.

## CHAPITRE XXXI.

### LA COUR, LES COUTUMES ET LA LÉGISLATION DE FRANÇOIS Ier.

Le roi après quarante ans. — Sa famille. — La reine Éléonore. — Marguerite de Navarre. — Les enfants de François Ier : — le Dauphin, — Henri, — François. — Mariage de Madeleine de France avec un Stuart. — Les maîtresses du roi. — La comtesse de Chateaubriand. — La duchesse d'Étampes. — Diane de Poitiers. — Vers et devises à la cour. — Les deux partis. — Anne de Montmorency, connétable. — Le comte de Brion, amiral. — Rivalité. — Tableau des mœurs et coutumes d'après les comptes de François Ier. — Sciences. — Lettres. — Arts. — Peinture. — Sculpture. — Orfévrerie. — Législation. — Les trois chanceliers. — Mort de Duprat. — Dubourg. — Poyet. — Organisation parlementaire. — Justice de Provence, — de Languedoc, — de Bretagne. — La grande ordonnance ou le code de François Ier.

### 1535—1540.

Depuis la captivité de Madrid, le roi n'allait plus en guerre, même au delà des Alpes dans la belle Italie. A cette époque surtout commence à se déployer dans sa noble plaisance la cour de François Ier en ses châteaux d'Amboise, de Fontainebleau, de Chambord et de Chenonceaux. Le roi venait d'atteindre la maturité, cet âge où l'on s'attache encore à la jeunesse qui s'en va. Le gros et grand garçon, comme l'appelait Louis XII (alors que François n'était que duc d'Angoulême), conservait toujours cette physionomie bonne et railleuse, ce long nez qui pendait sur ses lèvres un peu trop fendues pour être distinguées, et ses yeux plus grands qu'expressifs. Avec cela une démarche noble, un port assez élevé pour être quelquefois majestueux ; puis, ce qui le distinguait spécialement, beaucoup d'esprit, l'art de la science gaie, des mots heureux, des reparties vives et saisissantes, et enfin un amour du plaisir qui ne l'abandonnait pas, même dans cette seconde période de la vie où les illusions cessent de colorer nos rêves.

Jamais François Ier n'avait pris Éléonore de Portugal comme un amour. Il l'avait épousée par suite d'un traité politique et comme un moyen de réconciliation avec Charles-Quint. Éléonore n'avait plus d'ailleurs ni cette jeunesse qui séduit, ni cet entrain d'esprit joyeux qui pouvait distraire un roi déjà fatigué de la vie. Élevée selon les coutumes d'Espagne dans les monastères silencieux, jetée ensuite au palais de Maffra plus sombre encore que ces couvents, sous les forêts d'orangers et de citronniers, elle se trouvait comme perdue au milieu de cette cour qui respirait le plaisir. La position d'Éléonore n'était pas facile depuis les différends qui s'étaient élevés entre son frère et son mari, Charles-Quint et François Ier. C'est peut-être la situation la plus difficile dans la vie d'une princesse, donnée comme un gage de paix, que de voir l'œuvre de guerre recommencer ! Craintive devant chaque événement, elle les laisse se développer sans vouloir y prendre part, et pourtant elle est mêlée aux deux existences en lutte, comme dans ces épopées de la Grèce, où la fille ou la sœur est incessamment opposée à l'épouse. Ainsi était Éléonore à la cour de France, n'ayant ni l'amour ni la confiance de François Ier. A peine lui rendait-on l'hommage que sa dignité imposait dans les formules de la couronne ; elle n'avait même pas d'enfant du monarque, qui la traitait avec une froideur remarquée.

Il n'agissait pas ainsi, le roi, avec sa gracieuse sœur Marguerite, reine de Navarre depuis huit années déjà (1) ; entre eux la plus sincère amitié, la plus touchante union ! François Ier n'avait jamais oublié qu'à cette douce et spirituelle princesse il devait les soulagements de la captivité et peut-être la vie. Car Marguerite lui avait donné l'espoir, qui est un si grand baume sur les plaies. La reine de Navarre passait des journées entières avec le roi ; c'était plus que de l'amitié fraternelle ; on aurait dit un véritable amour. Marguerite, avec son noble goût pour la poésie, dictait alors son *Heptaméron* (2) à la manière de Boccace, livre si plein de joyeusetés galantes ou d'aventures d'amour, avec l'expression libre, l'allure un peu cavalière, comme le temps le voulait. Ce n'est pas, disait-on, que la reine de Navarre ne fût fort sage, mais elle aimait à s'ébattre et passer son temps avec les gaies

(1) *Voyez* le contrat de mariage de Henri d'Albret, second du nom, roi de Navarre, avec madame Marguerite de France, sœur de François Ier, du 24 janvier 1526-27. — Bibl. du Roi, Mss., 10 vol. in-fol. int. : *Rec. hist.* t. II, p. 179.

(2) L'*Heptaméron*, publié pour la première fois en 1558 sous le titre des *Amants fortunés*, fut suivi l'année d'après d'une édition plus complète, 1 vol. in-4°. Les *Nouvelles* de la reine de Navarre ont été depuis très-souvent réimprimées, surtout en Hollande, avec des figures de Romain de Hooge. Les autres ouvrages de Marguerite sont : *le Miroir de l'âme pécheresse* (poésies) ; Alençon, 1533, in-8° ; — *Marguerites de la marguerite des princesses* (poésies) ; Lyon, 1547, in-8°. — Quatre mystères, deux farces et plusieurs pièces de vers. La Bibliothèque Royale possède ses *Lettres* en Mss., 3 vol. in-fol.

aventures racontées aux pages ; ce qui tenait à cette naïve langue, si nue pour dire les passions du cœur. On était tout plein des licences des poëtes de l'antiquité, des tableaux d'amour sensualiste d'Horace, de Properce, de Tibulle, qui se retrouvent dans l'école italienne de Boccace. De là, cette langue française du XVIe siècle, d'autant plus hardie dans l'expression que les actions étaient moins déshonnêtes. L'enfance et la vieillesse des sociétés présentent le même phénomène d'une grande liberté de mots : dans l'enfance, c'est parce qu'on ignore tout; dans la vieillesse, c'est qu'on a abusé de tout.

La lignée royale se composait de trois garçons et de deux demoiselles : le Dauphin François, dont la destinée fut si triste; Henri, duc d'Orléans, jeune prince fiancé à cette jolie petite Florentine Catherine de Médicis (1), que nous verrons si joyeuse, quand elle fut amenée par Clément VII, son oncle. Le troisième fils (2) de François Ier était trop jeune pour qu'on parlât de lui encore. Madeleine (3), l'aînée de ses filles, attendait le jour des noces et fiançailles : au château de Chambord on vit arriver un chevalier armé de toutes pièces, avec écuyers et pages. Les nains du roi, qui veillaient à la garde, firent retentir leurs cornets comme il était dit aux romans de chevalerie; les ponts-levis s'abaissèrent et le cortége s'avança. D'où venait donc ce chevalier, et quel était son lignage? On l'interroge; car il ne porte aucune couleur sur son armure, et une simple devise d'amour façonne son écu : véritable chevalier errant, ainsi qu'Amadis, Ogier le Danois, Roland ou Renaud des Quatre fils Aymon, il demande la joute à fer émoulu, brise fièrement une lance, et plus d'un paladin mesure la terre. Quand sa vaillance est bien constatée, lorsqu'on lui reconnait le bras fort et une haute intrépidité de race, alors il se nomme : c'est Jacques Stuart, roi d'Écosse (4). Il vient à la cour chercher pour épousée, Madeleine, la fille de François Ier, glorieuse d'avoir pour maître et seigneur un tel chevalier (5). Nulles attrayantes fêtes ne purent se comparer à celles qui furent données à Chenonceaux pour célébrer de si belles noces.

Si la pauvre Claude de France, la première femme de François Ier, était morte sans avoir l'amour de son mari; si Éléonore de Portugal n'avait pu l'obtenir un moment, ce même roi, à l'esprit vif et ardent, s'était épris de quelques dames de la cour, et les prenait l'une après l'autre pour maîtresses. C'est sans doute à cela que François Ier dut sa grande renommée de galanterie : sa première dame avait été la noble Françoise, comtesse de Chateaubriand, fille de ce Phœbus de Foix, de la plus noble race, poëte didactique, et chasseur à la façon de Nemrod. On a écrit mille et un contes, tragédies, drames, sur la jalousie d'un époux, sur la mort épouvantable de la comtesse de Chateaubriand (6); nulle trace historique n'en reste. Le seul fait incontesté, c'est que l'empire de la favorite cessa durant la captivité de Madrid, et au cœur du roi vint l'amour d'Anne de Pisseleu (7), depuis duchesse d'Étampes, ravissante femme de dix-huit ans, esprit doux et folâtre, protectrice des lettres, amoureuse des arts, ce qui fit dire qu'elle était la plus belle des savantes et la plus savante des belles. François Ier, ardent de sensualisme, ne dédaignait pas un doux commerce de poésies : dans les châteaux royaux, sa belle maîtresse sur ses genoux, il façonnait des quatrains, composait des devises, ou dessinait des symboles et des blasons pour expliquer les passions de l'âme. La peinture a reproduit mille de ces scènes de la galanterie du roi : ici aux genoux de la Féronnière, là, traçant de son stylet à la duchesse d'Étampes cette sentence devenue fameuse : « Souvent femme varie, et bien fol qui s'y fie. » C'est à lui qu'appartient ce « jamais ni toujours » dont la romance nous a tant fatigués. Dans les fêtes publiques, on ne voit partout qu'emblèmes, depuis la Salamandre, ardente devise de François Ier, jusqu'à cette Diane chasseresse qui explique un royal amour pour la noble Diane de Poitiers. Ce goût, le roi le devait aux romans de chevalerie, légendes et emblèmes d'un poétique temps. François Ier aima les femmes, autant par l'esprit que par le cœur et les sens.

A ce temps s'étaient naturellement formés des hom-

(1) Fille unique de ce Laurent de Médicis, investi du duché d'Urbin en 1516 par Léon X, son oncle, et mort l'année même de la naissance de Catherine, c'est-à-dire en 1519.

(2) Charles de France, duc de Bourbon, d'Angoulême et de Châtellerault, puis d'Orléans, né à Saint-Germain-en-Laye, le 22 janvier 1522.

(3) Née à Saint-Germain le 10 août 1520. La deuxième fille du roi était Marguerite de France, née aussi à Saint-Germain le 5 juin 1523, et qui épousa dans la suite le duc de Savoie.

(4) Jacques V, fils de Jacques IV, avait succédé à son père dans le royaume d'Écosse, ayant à peine deux ans, sous la régence de sa mère, Marguerite d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Son mariage avec Madeleine fut célébré le 1er janvier 1536-7; elle mourut six mois après à Édimbourg, le 2 juillet 1537.

(5) *Voy.* le contrat de mariage de Jacques Stuart avec Madeleine de France, du 16 novembre 1536. *Mém. de la chamb. des compt.*, 2 H. fol. 1.

(6) Elle mourut le 16 octobre 1537 ; on voyait son tombeau surmonté de sa statue dans l'église des Mathurins de Chateaubriand, avec une épitaphe composée par Marot, et qu'on trouve dans ses poésies.

(7) Connue d'abord sous le nom de mademoiselle d'Heilly, elle était née vers l'an 1508, d'Antoine, seigneur de Meudon; fille d'honneur de la duchesse d'Angoulême, elle alla avec elle au-devant du roi après sa captivité, et c'est à Bayonne, dit-on, que se forma leur liaison. François Ier lui fit épouser depuis Jean de Brosse, fait chevalier de l'ordre, gouverneur de Bretagne, et pourvu du duché d'Étampes.

mes de combat d'une certaine puissance de caractère et d'une grande influence dans le conseil. Les chroniques conservent les noms d'Anne de Montmorency et de Chabot, comte de Brion, expression des deux partis militaires à la cour de François Ier. Anne de Montmorency est le connétable : dignité vacante depuis la mort du duc de Bourbon et que nul n'osait prendre; Anne de Montmorency la reçut des mains du roi. La charte existe encore (1) : le roi déclare : « que pour le repos de son peuple, il a résolu de créer un connétable, et c'est à cause des vertus d'Anne de Montmorency, grand maître de France, qu'il lui a déféré cette dignité, aux gages de vingt-quatre mille livres tournois. » Le connétable, c'est le représentant armé de la personne du roi, son lieutenant général, seul chargé de diriger les gens de guerre et de punir les malfaiteurs, délinquants; et ce connétable sera tenu de prêter le serment qui s'ensuit : « Vous jurez Dieu nostre créateur, par la foy et la loy que vous tenez de luy, et sur vostre honneur, qu'en l'estat et office de connestable de France, duquel le roy vous a présentement pourveu, et vous luy faites l'hommage pour ce deu, vous servirez iceluy sieur envers et contre tous, qui peuvent vivre et mourir, sans personne excepter : en toutes choses luy obéirez comme à vostre roy et souverain seigneur, sans avoir intelligence ne particularitez à quelque personne que ce soit au préjudice de son royaume : et que s'il y avoit pour le temps advenir, seigneur, communauté et personne quelconque soit dedans ou dehors le royaume de France, qui s'élevast ou voulust faire et entreprendre quelque chose contre et au préjudice de luy, de son dit royaume, et des droits de la couronne de France, vous l'en advertirez, et résisterez de tout vostre pouvoir, et vous y emploierez comme un connestable peut et doit faire, sans rien espargner jusques à la mort inclusivement; et jurez et promettez de garder et observer le contenu ès chapitres et forme de fidélité vieux et nouveaux. »

Et avec le connétable, le roi confirma la dignité de grand amiral, que tenait Chabot, comte de Brion (2). Les armements maritimes ont pris une grande extension; il faut veiller à la flotte, et un grand amiral paraît une dignité indispensable. Le comte de Brion s'est distingué dans la défense de Marseille contre Charles-Quint; lui seul a conduit les galères, dirigé les batteries, et la charge d'amiral est son droit. Brion prétend à l'égalité absolue avec le connétable : si un Montmorency a cette grande charge, lui Chabot est amiral; et dans les traditions de famille, une race vaut l'autre. En vain le roi veut apaiser cette rivalité; il leur donne indistinctement le titre de : « mon cousin, mon compère et spécial ami; » néanmoins leur jalousie se développe et trouble incessamment la cour.

Cette cour, il faut maintenant la faire revivre colorée, présente, par le même procédé que les antiquaires emploient pour nous restituer un temple ou un théâtre que les siècles ont emporté, le Parthénon d'Athènes ou le palais de Scaurus; alors ils compulsent les documents, et avec ces descriptions, ils recomposent les pierres, et cimentent les chapiteaux. Il existe sur la cour de François Ier un monument précieux, le compte des dépenses pendant les dix années qui s'écoulent depuis 1528 jusqu'à 1539 (3), témoignage intime des goûts, des fantaisies, des entraînements d'une génération. François Ier avait conservé toutes les traditions de l'antique monarchie; or, il était d'usage que le roi touchât les écrouelles pour les

(1) Moulins, 19 février 1537-8. — Fontanon, t. III.

(2) Philippe de Chabot avait reçu la dignité d'amiral après la bataille de Pavie, laissée vacante par la mort de Bonnivet.

(3) (Archives du royaume.) Voici quelques extraits des comptes de François Ier.

(Aoust 1528.) A deux cent soixante-dix-neuf mallades d'escrouelles, touchez par le roy nostre seigneur, le quatorzième jour d'aoust, la somme de 47 livres 18 sols tournois, qui est pour chascun deux sols tournois.

A frère Gilles Binet, relligieux de l'ordre des frères prescheurs qui a presché le caresme devant le roy, la somme de 205 livres tournois.

A deux pouvres hommes auxquels on avoit gasté leur blé en courant le cerf, 41 sols tourn.

A Gabriel de Laistre, jeune chantre du roy, estudiant en l'université de Paris, la somme de 6 liv. 3 sols tournois, pour son entretenement à l'estude en la dite université, qui est à la raison de trente six escus par an.

(3 may 1529.) A Geoffroy Couldroy, boucher, demourant à Amboyse, la somme de 12 liv. 6 sols tournois, pour son payement d'un thoreau qu'il a baillé et amené, de l'ordonnance du dit seigneur, ès loges des lyons qui sont au dit Amboyse, pour faire combattre le d. thoreau avec les d. lyons, pour le desduict et passetemps du d. seigneur.

(22 may.) A maistre Berthélemy Guety, paintre du d. seigneur, la somme de 900 liv. tourn., par forme de bienfaict et pour s'entretenir en son service.

A une femme qui donna des bouquets au d. seigneur, 40 sols.

A deux escoliers anglais qui chantèrent à Chantilly devant le d. seigneur, 8 liv. 4 sols.

(Novembre.) A Gaspar Raoul, marchant allemant, la somme de 820 livres tournois, pour son payement de trois queisses de boys couvertes de cuyr, esquelles sont contenues et assemblées plusieurs fleustes, cornets, cors et haulxbois, et autres instruments qu'il a vendus au d. seigneur, qui en a composé avec luy et iceulx a ceste fin faict mettre en sa chambre pour son plaisir et passetemps.

(May 1530.) A maistre Jehan Gontier, allemant, estudiant en medecine, à Paris, la somme de 205 liv. tournoys, à luy donnée par le d. seigneur, en faveur de certain present, par luy faict au d. seigneur, d'un livre nommé *Gallien : des médecines composées*, laquelle il a puis naguères translaté de grec en latin.

A Jehan Rousseley, marchant florentin, pour son payement d'une bien grosse perle pucelle et non percée que le roy a achapté de luy, 200 liv. tour.

Aux escoliers de Suysse, estudians en l'université de Paris, pour leur entretenement aux dites escolles durant le quartier d'octobre 430 liv.

guérir; il fut payé quarante-sept livres tournois à raison de deux sols tournois pour chaque pauvre. Dans une chasse aux cerfs, il avait gâté le blé d'un pauvre homme, et il lui fit donner quarante et un sols tournois. Auprès de lui, le roi avait des jeunes chantres étudiants de l'université, qu'il entretenait dans leur étude. En Espagne, sans doute, François Ier a pris le goût des combats de taureaux, et il fit payer à Geoffroy Couldroy, boucher d'Amboise, douze livres six sols tournois pour un taureau qui avait combattu contre un lion, comme passe-temps dudit seigneur.

Ce goût des combats de bêtes, à la manière des Romains, est encore constaté par un autre article de la dépense, où il est donné bon nombre de deniers tournois pour lions, tigres, vautours, camels (chameaux), amenés du royaume de Fez. Tout ce qui plaît audit seigneur est largement payé : un homme lui présente-t-il des poires bien mûres, une femme lui donne-t-elle un bouquet, à chacun quarante sols tournois. Deux écoliers anglais chantent d'une voix agréable, il leur fait payer huit livres quatre sols. Antoine de Chabannes, enfant de cuisine, achètera un petit cheval pour suivre le roi et lui présenter son bouillon. Un capitaine de galère lui apporte des bêtes et oiseaux de la part du roi de Tunis, et le roi lui remet une bourse de six cents livres.

Mais ce qu'il y a de plus honorable, de plus beau pour le roi, c'est qu'on retrouve dans ses comptes le salaire de tous les professeurs du collége de France. (Janvier 1532) : « à maistre André Alciat, lecteur en droit à l'université de Bourges, pour la pension de l'année finissant le dernier jour de décembre dernier, la somme de quatre cents livres tournois. A Pierre Dennetz, lecteur en grec, pour sa pension de l'année finie à la fête de Toussaint dernière, la somme de deux cents escus soleil. A Jacques Tousat, lecteur en grec, pour sa pension de ladite année, la somme de deux cents escus soleil. A maistre Agatino Gunidaccerino, lecteur en hébreu, pour sa pension de ladite année, deux cents escus soleil. A maistre François Vatable, aussi lecteur en hébreu, pour sa pension de ladite année, la somme de deux cents escus soleil. A maistre Paulo Canosse, aussi lecteur en hébreu, la somme de cent cinquante escus soleil. A maistre Oronce Finée, lecteur en mathématiques, pour sa pension de ladite année, la somme de cent cinquante escus soleil (1). Plus à luy, en don, la somme de deux cents escus soleil, pour ung livre en mathématiques, par luy composé, qu'il présenta audit seigneur, estant en sa ville de Rouen. A maistre Estienne Gunter, translateur de livres en médecine, de grec en latin, pour luy aider à se faire passer docteur, la somme de six-vingts escus soleil. »

Ce goût des lettres, le roi l'étend aux arts, et c'est ici où l'on trouve des documents d'une curiosité remarquable. Bertellemi Guetti a peint ledit seigneur, qui lui donne, pour forme de bienfait, neuf cents livres tournois; il achète deux tableaux de la Passion faits à l'huile deux cent quatre vingts livres tournois; ils sont de l'école flamande, achetés à Jehan Duboys d'Anvers; ce même Dubois lui vend les fantômes de saint Antoine, une danse de paysans, et un homme faisant un rubis de sa bouche; puis, deux enfants se baisant ensemble; un autre tenant une tête de mort, une dame d'honneur à la mode de Flandre, lesquels tableaux ledit seigneur destine à son cabinet du Louvre.

(1) Le roi témoigne toujours une grande sollicitude pour les professeurs du collége de France.

*Carta pro professoribus et lectoribus Collegii regalis Parisius.*

« Françoys, etc., scavoir faisons à tous présens et à venir que nous considerans que le scavoir des langues (qui est un des dons du Saint-Esprit) fait ouverture et donne le moyen de plus entière connoissance des belles-lettres et plus parfaite intelligence de toutes bonnes, honnêtes et saintes et salutaires sciences, et par lesquelles l'homme se peut mieux comporter, conduire et gouverner en tous affaires soient publiques et particulières; avons singulièrement désiré pour l'honneur de Dieu, et pour le bien et salut de nos sujets, fait faire pleinement entendre à ceux qui y voudroient vacquer, les trois langues principales, hébraïque, grecque et latine, et les livres esquels les bonnes sciences sont le mieux et le plus profitablement traitées. A laquelle fin et en suivant le d. decret du concile de Vienne, nous avons pieça ordonné et établi en nostre bonne ville de Paris un bon nombre de personnages de scavoir excellent, qui lisent et enseignent publiquement et ordinairement les dites langues et sciences, maintenant florissant autant ou plus qu'elles ne firent de bien longtemps, dont nous rendons grâces à Dieu nostre créateur, et mesme, de ce qu'il lui a plu que de nostre temps, et par nostre moyen, ce grand bien soit advenu; ausquels nos lecteurs nous avons ordonné honnestes gages et salaires, et iceulx fait pourvoir de plusieurs beaux benefices pour les entretenir et donner occasion de mieux et plus continuellement entendre au fait de leur charge. Toutefois nous sommes deuement avertis, que à l'occasion de leurs dits benefices, patrimoines et biens, ils sont en voye d'estre souvent distraits de leur possession, et travaillés par devant divers juges et en divers ressorts, qui ne pourroit estre sans grand dommage de la chose publique, et frustration de nostre vouloir et intention. Pour ce est que nous desirons cette tant bonne et tant sainte entreprise de connoissance de langues et de tout bon scavoir estre toujours de mieux poursuivie à l'honneur de Dieu le créateur, utilité des hommes et mémoire de nous; avons de nostre grâce spéciale voulu et ordonné, voulons et ordonnons, par édit perpétuel et irrévocable, que toutes et chacunes les causes possessoires, personnelles, et mixtes de nos dits lecteurs, c'est à scavoir maistre François Vatable, Paul Paradis, Alain Restaut dit de Caligny, lecteurs en hébreu; Jacques Touzat, Jehan Strucel, Denys Amron, lecteurs en grec; Oronce Fine, Pascal Duhamel, lecteurs ès mathématiques : Vidal Viduro, en médecine; François de Viromercato, en philosophie; Pierre Galand, ès lettres latines et humaines; et Angelo Vergelio nostre escrivain en grec, et tous autres qui seront par ci-après par nous ou nos successeurs appelés au lieu et pareille charge que nos dits lecteurs et écrivains, tant durant le temps qu'ils liront, feront et exerceront les dites charges, comme par après que par ancien age, maladie ou autrement, ils ne pourront plus bonnement y vacquer, seront traictées, jugées, décidées et terminées par nos amés féaux conseillers les gens tenans ou qui tiendront les requestes de nostre palais à Paris et autres chambres des requestes, etc. Donné à Paris au mois de mars l'an de grâce mil cinq cent quarante-cinq, et de notre règne le 32e. »

La sculpture trouve aussi des encouragements. Jehan Juste, tailleur en marbre, reçoit cent deux livres pour commencer à besogner deux statues, l'une d'Hercule, l'autre de Léda ; puis, douze cents livres pour faire le tombeau du feu roi Louis et de la reine Anne (encore à Saint-Denis). Et avec les sculpteurs, les orfévres, qui servent à la parure et à l'éclat : le roi achète deux cents livres tournois à un marchand florentin une grosse perle pucelle, des escarboucles, des chapelets de diamants, des chaînes merveilleusement travaillées, et, tout cela, pour bien se vêtir et s'entretenir. Il lui faut de belles pelleteries, des pièces de velours, toiles d'or, d'argent et de soie, mouchoirs faits à broderie et pièces de tapis; Melchior Baillif, marchand de Bruxelles, est un homme bien actif pour cela ; il a fait tapisserie où sont figurés les cinq âges du monde, à vingt-cinq sols l'aune, des houppes et des boutons pour deux accoutrements de masques.

Le roi, qui aime joyeux ébats, entretient une belle musique, et achète à un marchand allemand plusieurs flûtes, cornets, hautbois pour son plaisir et passe-temps. Aux nobles assemblées le roi paraît tout musqué; et l'on trouve un article de payement à Jean Scaron, marchand de Lyon, pour achat de trente onces de musc à raison de treize écus d'or l'once. Puis, devant lui, se jouent farces, moralités et matières joyeuses; il vient d'acquérir une épinette neuve ; un Espagnol reçoit un don, parce qu'il a appris au roi le subtil maniement des cartes; puis, enfin, il donne « aux filles de joye suivant la court, en don, tant à cause du boucquet qu'elles ont présenté au roy le premier jour de may dernier passé et de leurs estraisnes du premier jour de ce présent mois, janvier 1538, ainsi qu'il est accoustumé, à prendre sur les deniers ordonnez estre distribuez autour de la personne du roy, 90 liv. » Et tous ces délassements étaient accompagnés de travaux d'esprit, car parmi ces comptes se trouvent les gages de Clément Marot, de Guillaume Postel, lecteur hébraïque, et de l'insatiable Alamany, qui reçoit pour lui seul quinze cents livres; rapacité qui ne peut se comparer qu'à celle de maître André Alciat, le jurisconsulte, qui demandait toujours, tant il était avare en sa huche comme procureur et avocat.

Il résulte de ce document si précieux sur la vie intime et scientifique de François Ier que le roi se préoccupe de tout ce qui peut grandir son époque : travaux publics, progrès des arts et de l'industrie. Il a le fanatisme des choses riches, neuves et belles. François Ier fait acheter partout des caractères d'imprimerie, à Venise, à Padoue, à Rome; des étoffes, des draps de Flandre, ou des laines filées à Florence; il accorde des pensions à des jardiniers qui vont recueillir en Provence et en Afrique des plantes du Midi pour le jardin de Fontainebleau. Un ingénieur lui propose de détourner la Loire pour l'arrosage des campagnes, et il accueille ce projet : il achète des tableaux des écoles florentine et flamande, qui toutes deux se déploient dans leur majesté; puis, des pierres gravées, des vaisselles de toutes formes, des vases, des crochets émaillés pour tenir les riches fourrures, des paix ou patènes de calices niellés : là, un tableau sur argent et sur or, travaillé à Florence, enchâssé de rubis et d'émeraudes. Les coffrets, les reliquaires enrichissent les dressoirs d'ébène aux châteaux d'Amboise, de Chambord et de Chenonceaux.

Un aspect plus sérieux, plus éminent du règne de François Ier, c'est celui de la législation civile, expression des idées et des coutumes publiques sous de graves jurisconsultes. Les chanceliers représentaient la loi pour chaque règne : François Ier avait eu d'abord pour chancelier Duprat, si dévoué, si plein de son mérite, élevé au cardinalat (1) comme Wolsey, et comme lui visant même à la papauté. Un parallèle peut s'établir entre les cardinaux Wolsey et Duprat, tous deux portés pour l'alliance de la France et de l'Angleterre, tous deux ayant la pleine confiance de leurs maîtres, à un point si absolu qu'ils restent maîtres des affaires; tous deux enfin ayant acquis des richesses si considérables qu'ils étaient plus opulents que les rois, avec cette différence néanmoins que Duprat resta jusqu'à son dernier jour en pleine possession de la confiance du roi, et que Wolsey tomba sous un caprice sanglant (2). A sa mort, Duprat fut remplacé par Antoine Dubourg, premier président du parlement (3), qui eut lui-même pour successeur Guillaume Poyet (4), célèbre par son procès criminel. A cette époque déjà, le scel fut séparé de la simarre de chancelier, et, dans ses campagnes, François Ier eut toujours auprès de lui un garde du petit scel pour ses dons et chartes.

Sans examiner la capacité personnelle de chacun de ces chanceliers, depuis Dubourg surtout, il se fit dans l'ordre judiciaire, ou pour parler plus exactement, dans la pensée de la législation, des améliora-

(1) Antoine Duprat fut fait cardinal en 1527 et légat *à latere* en 1530; il mourut le 9 juillet 1535, à l'âge de soixante et douze ans.

(2) Henri VIII, cédant aux insinuations d'Anne de Boleyn, avait exilé le cardinal d'York dans son évêché de Winchester. Arrêté quelque temps après pour être conduit à la Tour de Londres où l'on instruisait son procès, il mourut sur la route, à l'abbaye de Leicester, le 29 novembre 1530, dans sa soixantième année.

(3) *V.* les lettres de provision de l'office de chancelier de France, en faveur d'Antoine Dubourg. Coucy, 16 juillet 1535. (Regist. du parl. de Paris.)

(4) Guillaume Poyet, né à Angers vers 1474, fut nommé avocat général en 1531, trois ans après président à mortier, et pourvu de la dignité de chancelier le 12 novembre 1538. *Voy.* les lettres de provision datées de Nanteuil le Haudouin, dans le Regist. du parl. de Paris, vol. M, fol. 115.

tions incontestables. Il existe une longue suite d'ordonnances constitutives sur la judicature et procédure : d'abord celle qui organise le parlement de Provence et proclame l'inamovibilité des juges et officiers (1) : « Le grand sénéchal aura son siége dans la ville d'Aix; au sénéchal viendront aboutir les vigueries, les causes privilégiées ou les affaires qui lui seront envoyées par un *committimus* du roi; nul conseiller ne sera nommé sans l'agrément de la cour ; il ne pourra y avoir le père, le fils et les frères dans le même parlement. Tous feront résidence : à huit heures du matin, ils seront à leur siége, été ou hiver. La distribution des procès se fera loyalement sans priviléges; on les expédiera après le midi ; nul ne pourra révéler le secret de la cour ; on gardera honnêtes mœurs; on ne prendra des parties aucun salaire que les dépenses de voyage ; les arrêts seront exécutés par les huissiers; les rapporteurs en rédigeront les termes. Tout conseiller se tiendra modestement à l'audience sans laisser personne s'outrager ni se vitupérer. Les avocats et procureurs du roi ne devront toujours être présents : les greffiers tiendront registre des procès, et à six heures du matin, ils seront à leur poste; les avocats ne pourront solliciter, et, ce qui n'est pas sans importance, ils doivent être briefs en leurs paroles; à sept heures, ils seront au palais où les huissiers appelleront les causes. Les notaires devront être savants et experts, et nommés après une enquête *super vita et moribus*. Nul sergent ne pourra mettre un homme en prison sans le commandement du juge, et le geôlier ne doit le recevoir qu'après l'inscription de l'ordre sur un registre. Chaque deux prisonniers auront un lit, sans subir les fers que sur commandement. »

Cette longue ordonnance, si remarquable en ce qu'elle embrasse un ensemble de choses demeurées dans les codes modernes, est accompagnée de plusieurs autres édits, tous relatifs aux affaires judiciaires : l'un fixe les priviléges des notaires et secrétaires du roi (2); l'autre autorise les recherches de l'inquisition en France, et fixe les limites de ce grand et puissant tribunal de police (3). Ceux qui ont contracté des dettes en foires sont justiciables des juges institués à cet effet (4); les baillis auront toute prééminence sur les juges présidiaux, les prévôts, châtelains et juges inférieurs du royaume (5). Ensuite l'édit sur la justice du parlement de Provence est appliqué avec quelques distinctions au parlement de Bretagne (6); seulement la partie criminelle est plus développée et repose sur des bases plus complètes et plus absolues; on y trouve sur l'ivrognerie un article curieux et remarquable par sa pénalité.

« Pour obvier aux oisivetez, blasphemes, homicides et autres inconvénients et dommages qui arrivent d'ébriété, est ordonné que quiconque sera trouvé yvre soit incontinent constitué et détenu prisonnier au pain et à l'eau pour la première fois, et si secondement il est reprins, sera outre ce que devant battu de verges ou de fouet par la prison, et la tierce fois sera fustigé publiquement, et s'il est incorrigible, sera puni d'amputation d'aureille et d'infamie et bannissement de sa personne, et si est par exprès commandé aux juges, chacun en son territoire et district, d'y regarder diligemment. Et s'il advient que par ébriété ou chaleur de vin les dits yvrognes commettent aucun mauvais cas, ne leur sera pour ceste occasion pardonné, mais seront punis de la peine deue audit delict, et davantage pour ladite ébriété à l'arbitrage du juge. » Une autre disposition sur la mendicité peut se rapprocher des prescriptions aux temps modernes. « Est ordonné que ceux qui seront mendicans valides seront contraincts labourer et besongner pour gagner leur vie, et où il y aura default ou abus desdits mendicans valides, chacun pourra les prendre ou faire prendre, et les mener à la prochaine justice avec deux témoins ou plus, qui en puissent deposer, pour les punir et corriger publiquement de verges et fouets. Et où l'on trouvera lesdits mendicans estre obtinez, et ne vouloir travailler à gagner leur vie, ils seront punis comme devant, et outre bannis de leurs personnes, à temps ou perpétuité, du pays ou de la juridiction, à l'arbitrage des juges. Et quant aux bonnes villes du dit pays de Bretagne, comme Rennes, Nantes, Vannes et autres semblables, seront gardées les ordonnances faictes à Paris touchant l'aliment des pauvres, d'autant qu'à chacune ville les dites ordonnances se pourront adapter. »

Un autre édit punit les banqueroutiers frauduleux (7) et révèle en quelque sorte l'origine des dispositions modernes sur la cession de biens. « Pour obvier aux fraudes et tromperies de plusieurs débiteurs, lesquels pour frauder leurs crediteurs ont accoustumé faire cession de leurs biens par procureurs, est ordonné que doresnavant ne seront receuz à faire cession par procureurs, mais viendront personnellement devant le juge qui aura baillé les dites lettres pour faire la dite cession, sinon toutes fois qu'il y ait excusation légitime, comme de maladie ou autre semblable, et lors y seront tenus venir per-

(1) Yz-sur-Tille, octobre 1535; enregistrée au parlement de Provence le 5 janvier 1536, et en l'assemblée des états, le 14 décembre 1535. — Fontanon. Cette ordonnance forme à elle seule un vol.

(2) Lyon, 12 février 1535-6. — Ordonn. M, fol. 310.

(3) Lyon, 30 mai 1536. — Regist. du parl., vol. L, fol. 408.

(4) Lyon, 1er février 1535-6 — Fontanon, I, 1067.

(5) Crémieu, 19 juin 1536. — Fontanon, I, 187

(6) Valence, 30 août 1536 ; enregistré au parlement de Bretagne, le 3 octobre. — Joly, I, 372.

(7) Lyon, 10 octobre 1536. — Fontanon, I, 762.

sonnellement, la dite maladie ou excusation cessant. Pour ce que plusieurs marchands, et autres ne craignent à faire cession de biens, parce qu'ils sont receuz par procureur ou en lieux secrets, nous ordonnons que doresnavant nul ne soit receu à faire cession de biens par procureur, ains se fera en personne, en jugement devant l'audience, desceinct et teste nuc. »

Enfin fut rédigé le code de François Ier sur l'administration générale de la justice. Après avoir régularisé le grand conseil, fixé les limites de sa juridiction (1), le chancelier Poyet scella la vaste ordonnance qui embrasse tous les cas de justice, et connue sous le titre d'ordonnance de Villers-Cotterets (2) : « Nul laïque ne pourra être traduit devant les juges d'église, si ce n'est en matière de sacrement; les appels comme d'abus, quand ils touchent à la discipline de l'Église, seront de leur compétence. Tout exploit sera signifié à domicile; on en laissera copie ; après deux défauts, on pourra décerner la prise de corps contre l'intimé. Les contumaces seront toujours admis à l'appel; les parties pourront être soumises au serment; elles auront communication des griefs et des pièces l'une de l'autre. La preuve écrite sera préférable désormais au témoignage oral. On tiendra registre de l'état civil et des décès spécialement; tous actes seront écrits en français. Dans les jugements, nul conseiller ne pourra désemparer de son siége ; chaque mois il y aura une mercuriale pour examiner et blâmer la conduite des magistrats. Toutes donations d'abord confirmées ne pourront avoir lieu au profit des tuteurs, curateurs. En matière criminelle, les aveux ne suffisent point, les témoignages seront examinés, appréciés par les juges, et toute justice ne sera rendue qu'après l'examen le plus scrupuleux. »

Quand on compare ces dispositions du code de François Ier avec les ordonnances qui le précèdent, même avec les coutumes recueillies par Charles VII, on doit reconnaître qu'il s'est opéré un progrès considérable dans les études du droit, et que c'est réellement à ce règne et aux trois chanceliers qui se succèdent, Duprat, Dubourg et Poyet, qu'il faut attribuer cette marche rationnelle des études législatives. On doit admettre d'abord que la découverte du droit romain avait produit une révolution incontestable dans la marche de ces idées; il est impossible qu'une collection aussi précieuse, qu'un recueil d'axiomes aussi éminent, n'aient pas jeté une illumination soudaine sur les corps de judicature en France. Pour l'enseignement de ces codes romains, des écoles avaient été fondées en Italie, à Padoue, à Milan, à Venise; et François Ier appelait en France les plus considérables de ces jurisconsultes. La législation grandit et s'éclaira de leur lumière, comme à l'époque de Justinien, le grand collecteur des Pandectes ; tout put donc se régler désormais d'après les principes immuables. Si le moyen âge se révèle quelquefois dans les coutumes, le droit romain l'absorbe d'une manière absolue, parce qu'il proclame des axiomes éternels, comme la société et la famille.

(1) Paris, juillet 1539, enregistrée au grand conseil le 16.—Fontanon, II, 349.

(2) Villers-Cotterets, août 1539 ; enregistrée au parlement de Paris, le 6 septembre. — Ordonn. M. 182, Fontanon.

## CHAPITRE XXXII.

### DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DIPLOMATIQUE DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier.

Organisation de l'Allemagne. — Idée d'un concile général. — Négociations près de Clément VII. — Plan d'une armée permanente de la chrétienté pour la délivrance de la Grèce. — La restauration des Paléologues et la fusion des deux Églises. — Préparatifs maritimes de Charles-Quint et expédition contre Tunis. — Délivrance des esclaves. — Immense popularité de l'Empereur. — Son triomphe à Naples. — Entrevue de François Ier et de Henri VIII à Boulogne et à Calais. — Visite du pape Clément VII à Marseille. — Réveil des droits sur l'Italie. — Intrigues à Milan. — Brouillerie avec les ducs de Savoie. — Jugement et exécution de l'écuyer Maraviglia. — François Ier veut la guerre.

### 1532—1535.

A mesure que l'on marche dans la plénitude des événements, la politique souveraine de Charles-Quint se révèle avec toute sa majesté. Rien n'avait plus profondément alarmé l'Empereur que de voir se disperser l'antique unité allemande : la ligue d'Augsbourg, la confédération de Smalcalde, dissolvant corrosif, jetait la guerre civile au sein de la famille germanique. Il est vrai que les princes protestants soutenaient avec la constance du droit « qu'ils n'en voulaient point à l'autorité souveraine de l'Empereur, dans une question exclusivement religieuse. » Ce n'étaient là que des protestations stériles; dès que les électeurs avaient pris les armes et obtenu des concessions par la force, l'ancienne forme des institutions germaniques disparaissait devant une situation nouvelle pour les électeurs, les cités, les épiscopats et les terres féodales. La liberté de conscience n'était qu'un moyen d'arriver à la dissolution du vaste code allemand.

Ces dangers, l'Empereur les prévoyait bien ; après avoir violemment réprimé les plus hardis, les plus

récalcitrants des électeurs, il se hâta de faire des concessions à la liberté religieuse, pour obtenir le concours de tous les princes allemands dans les périls de la chrétienté menacée par les Turcs (1). L'esprit puissant d'organisation ne l'avait pas abandonné; trop près du moyen âge pour ne pas sentir que toute question politique était essentiellement religieuse, l'Empereur résolut un concile général, expression de l'Église universelle, et qui, seul, pourrait décider les différends élevés entre l'autorité pontificale et les réformateurs. L'idée d'un concile général flattait Charles-Quint, non seulement sous le point de vue de l'universalité, fondement de sa pensée, mais encore parce qu'il avait lu dans les annales du Bas-Empire que Constantin présida le concile de Nicée, et ce souvenir flattait son orgueil comme le nom de Charlemagne. Ensuite, dans certains esprits, il y a peu d'idées qui ne se changent en pensée générale; ceux-ci groupent incessamment les faits, les volontés, les forces, pour arriver à l'unité, qui est leur rêve de gouvernement et de puissance politique.

Cette réunion d'un concile général devait trouver deux sortes d'obstacles. Les papes d'abord hésitaient toujours devant l'idée d'un concile général, pour eux une grande difficulté; toute dictature craint les assemblées, toute puissance suprême a répugnance pour la délibération souveraine, et, sans précisément repousser la réunion d'un concile, Clément VII témoignait quelques doutes même sur les résultats d'une assemblée où l'Église universelle aurait ses représentants : quelle dispute allait naître dans son sein, quel rang y tiendrait le pape? ses bulles seraient-elles soumises au concile, ou le concile à ses bulles ? Si l'Empereur le présidait, l'autorité pontificale serait méconnue, et si, au contraire, le pape se posait comme chef du concile, ne serait-ce pas un motif pour que l'Empereur l'abandonnât? Clément VII hésitait donc, disant « que la circonstance n'était pas bien choisie, que l'Église était déjà assez tourmentée pour qu'on ne jetât pas au milieu d'elle de nouveaux ferments d'agitation et de trouble. En ce temps, il fallait moins délibérer qu'agir, moins raisonner que réprimer: les longueurs d'un concile ne permettaient pas de se servir des moyens efficaces, qui seuls pouvaient amener une pacification et frapper l'hérésie dans son principe. »

Les protestants n'étaient pas non plus partisans d'un concile de la grande Église; leurs idées avaient tant marché depuis la première époque de la prédication de Luther! Ils ne proclamaient plus seulement une révolte contre le pape et la souveraine puissance de Rome; à force de dissertation historique, les protestants s'étaient mis en opposition avec le principe catholique, ses mystères, les sacrements, le culte de la Vierge et des saints. Si Mélanchton, le plus doux de tous les réformateurs, voulait bien admettre l'autorité du concile, combien d'autres la rejetaient absolument ! On différait spécialement sur les détails de la convocation ; serait-il appelé par le pape, et qui le présiderait comme souverain maître de l'Église? Les luthériens décidaient toutes ces questions contre le pontife de Rome si violemment attaqué par leurs pamphlets; ces obstacles fatiguaient l'empereur Charles-Quint. Condition bien triste réservée aux esprits supérieurs que ces petites résistances qui arrêtent et défigurent leur pensée! Comme ils conçoivent en grand, ils veulent exécuter en grand; et l'on sème sur leurs pas mille réseaux pour les arrêter et fatiguer leur patience. Ainsi fut Charles-Quint lorsqu'il demanda le concile comme un moyen

(1) Dans l'assemblée de Schweinfurt, tenue du 3 au 17 avril 1532, les luthériens et les catholiques se firent de mutuelles concessions; on y arrêta : « 1° que Sa Majesté Impériale obligerait Ferdinand, son frère, à se désister du titre qu'il avait pris de roi des Romains; 2° que l'Empereur et les princes électeurs refuseraient les conditions et les lois qui seraient à l'avenir également observées dans l'élection et la création du roi des Romains ; 3° que Sa Majesté Impériale ferait sans aucun retardement publier une paix générale pour ce qui regarde les affaires de religion ; 4° que sans avoir aucune sorte d'égard aux décrets et aux édits établis dans les diètes de Worms et d'Augsbourg, il serait fait expresse inhibition et défense à ceux des deux partis catholique et protestant, de se molester les uns les autres, et de se faire entre eux la moindre injure sous prétexte de religion ; 5° que les protestants ne feraient aucune espèce d'innovation et ne publieraient d'autre écrit de leur confession, que celui qui fut présenté à la diète d'Augsbourg ; 6° qu'ils n'attireraient à eux, ni ne prendraient en leur sauvegarde et protection les sujets d'autres princes, et n'entretiendraient aucune correspondance avec les étrangers, si ce n'est pour le trafic ; 7° qu'il ne serait fait aucun chagrin ni empêchement aux ecclésiastiques dans les lieux de leurs propres juridictions, et qu'on les laisserait en repos exercer leurs fonctions ; 8° que les uns et les autres éviteraient les occasions d'entrer en dispute sur les matières de religion ; 9° que Sa Majesté Impériale et les États de l'Empire feraient cependant tous leurs efforts pour trouver quelque moyen d'ajuster les différends, et de les terminer enfin entièrement ; 10° que n'y ayant point de meilleur moyen d'apaiser les différends entre les catholiques et les protestants, que la convocation d'un concile, l'empereur emploierait toute son autorité et tous ses offices pour en faire assembler un au plus tôt, dans l'espace de six mois et dans une ville de l'empire; 11° que Sa Majesté Impériale enverrait incessamment à la chambre impériale des ordres exprès de suspendre l'exécution des sentences rendues en matière de religion, et de ne faire aucune sorte d'innovation sur cette matière contre les protestants, sous quelque prétexte que ce soit ; 12° que généralement tous les protestants, tant princes, gentilshommes et magistrats des villes, que peuples, rendraient à Sa Majesté Impériale avec tout le zèle et toute la soumission possible, l'obéissance qu'ils lui devaient selon les lois de l'Empire ; 13° que les mêmes donneraient à Sa Majesté Impériale, pour soutenir la guerre contre le Turc, tout le l'assistance que demandaient les pressants besoins, et que leurs forces proportionnées à leur zèle pouvaient permettre ; 14° que ces conditions seraient reçues par les deux partis et observées dans toutes leurs circonstances, de bonne foi et avec une entière sincérité. » Cette convention, envoyée à Charles-Quint, fut approuvée et signée de sa main.

d'apaiser les opinions : s'adressait-il à Rome? on lui opposait des difficultés de pensée et de forme. En aurait-il triomphé, qu'alors les luthériens voulaient lui imposer leur programme. Les uns disaient : Point de concile, car la hiérarchie des évêques est un abus ; les autres ajoutaient : Quelle sera l'autorité de ce concile et aura-t-il le pouvoir de détruire et de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres? D'autres, enfin, soutenaient qu'il fallait un concile sans pape et une Église sans hiérarchie.

Au milieu de ce conflit d'intérêts et d'opinions, si triste pour une pensée aussi vaste que celle de Charles-Quint, un point paraissait néanmoins obtenu, c'était la formation d'une armée chrétienne groupée autour d'un chef et embrassant toutes les forces religieuses pour combattre les Ottomans. Charles-Quint avait réalisé une grande idée après des efforts inouïs : on l'avait vu sur le Danube, en Hongrie, à la tête de toutes les forces allemandes, arrêter la terrible invasion de Soliman II. Il n'y avait pas eu de grandes batailles; le Turc, menacé par la flotte d'André Doria jusque dans Constantinople, était revenu en toute hâte sur le Bosphore : mais enfin l'Allemagne s'était fièrement réunie sous la main de l'Empereur dans le danger commun ; et cette fusion des étendards lui faisait espérer la reconstruction du vieil empire germanique. Si par un concile général il voulait rétablir l'unité religieuse, par l'armée germanique il arriverait à la vaste combinaison d'une Allemagne blasonnée de mille couleurs sous une même couronne ; chef à la fois du concile et de l'armée, il espérait réprimer le désordre que la prédication de Luther avait jeté dans le monde.

Partout en Espagne, en Italie, cet esprit d'organisation se révèle; à peine a-t-il pacifié l'Allemagne, qu'on voit Charles-Quint en Castille rétablir l'éclat, la hiérarchie dans tous les rangs, car la vieille maison de Bourgogne était renommée pour sa splendeur; ses ducs aimaient les escarboucles sur leurs toques, les mantels aux brillantes couleurs. Avec un instinct merveilleux, Charles-Quint a compris que les choses qui scintillent vivement aux yeux plaisent au peuple; il n'y a d'autorité que là où il existe un prestige de rang et de naissance, et, depuis cette époque, la cour de Castille compte les étiquettes de cour et les distinctions de la grandesse.

Ce n'est pas en vain que les flottes d'André Doria ont paru au Bosphore, sur les côtes de la Syrie et sur les rivages de la Grèce. Les papes alors avaient inspiré au monde une magnifique idée : l'affranchissement des Grecs et la reconstruction de l'empire d'Orient. Pour cela il fallait à la fois une nouvelle croisade et un Empereur du noble sang de la race pourprée. Les Paléologues (1), réfugiés en Italie, étaient représentés par le marquis de Montferrat (2), alors au service de l'Empereur ; si la victoire favorisait l'étendard de la croix, si les flottes d'André Doria amenaient le soulèvement des Grecs, on aurait par ce moyen retrouvé Byzance, et Constantinople deviendrait une fois encore la capitale d'un empire chrétien : la conquête des Ottomans était si récente; depuis un siècle à peine Sainte-Sophie était transformée en mosquée, et les chevaux des osmanlis trempaient leur crinière dans le Bosphore. Un despotisme imposé par la force pouvait donc tomber sous la puissance de l'Europe armée, et le marquis de Montferrat, comme au XIIIe siècle, pourrait ceindre la couronne des empereurs dans les riches palais de Constantinople. Afin de compléter ce grand œuvre, le concile général devait fondre les Églises d'Orient et d'Occident sous une même communion, car ce qui avait avancé la chute de l'empire grec, c'était précisément sa séparation d'avec Rome, et l'unité religieuse seule pouvait le reconstituer dans sa force native, en lui assurant toutes les armées de la chrétienté.

Quand des plans politiques sont jetés dans de si vastes proportions, rien ne doit plus les arrêter, et à ce temps, à la vue de ces idées gigantesques, Charles-Quint résolut son expédition d'Afrique; il s'y mêlait une volonté de conquête, inhérente à tout génie de bataille. Il ne faut jamais faire trop d'honneur à la pensée idéale d'un homme; toutefois il est incontestable que l'expédition d'Afrique contre les Barbaresques avait un but de grandeur morale. L'Empereur, par sa campagne de Hongrie, avait délivré Lintz et Vienne du cimeterre turc. Voici maintenant qu'il marche à de nobles desseins. Depuis dix ans, les pirates tunisiens, algériens, dans leur course de la Méditerranée, avaient enlevé des femmes, des enfants exposés aux plus durs travaux de l'esclavage, à la culture de la terre, sous le bâton du Turc et du More. Le commerce vénitien, génois, était exposé aux tristes vexations, et les plus braves matelots allaient gémir sous le soleil brûlant de l'Afrique. Qu'elle serait donc vaste et populaire cette pensée de l'Empereur, si, à la tête de son armée, il allait délivrer les chrétiens de l'esclavage et rendre la vieille Afrique à tout son éclat ! Ses villes étaient si brillantes sous la

(1) Théodore Paléologue, né de l'empereur Andronic et de Yolande (nommée Irène par les Grecs), fille de Guillaume Longue-Épée, marquis de Montferrat, devint souverain de cette province en 1306, du consentement de sa mère, qui la lui céda en toute propriété et qu'elle avait héritée de son frère Jean Ier.

(2) Jean George Paléologue, fils de Boniface IV, succéda à Boniface V, son neveu, en 1530; alors évêque de Casal et abbé de Loccedio, il quitta ses bénéfices et mourut le 30 avril 1533, au moment où il venait d'épouser par procuration Julie, fille de Frédéric d'Aragon, roi de Naples. En lui s'éteignit la branche des Paléologues, et le marquisat de Montferrat passa aux ducs de Mantoue.

domination romaine, au milieu des provinces riches de commerce et d'industrie, et le grenier de l'Italie! Depuis, les Barbares étaient venus ; les champs étaient fauchés; l'Arabe du désert faisait paître sa cavale sur les ruines de la cité d'Hippone où saint Augustin avait prêché le christianisme. Ces cirques où les chrétiens venaient exposer la foi au milieu des rugissements des bêtes féroces, n'existaient plus que comme des souvenirs des siècles au tombeau!

Ainsi, concile général pour ramener l'unité catholique, reconstitution de l'empire grec, nationalité allemande et délivrance de l'Afrique, tels étaient les vastes plans de Charles-Quint, poursuivis avec une glorieuse persévérance. Depuis longtemps André Doria parcourait les côtes de la Mauritanie pour sonder les points favorables à un débarquement. Barberousse, élevé au titre de capitan-bacha (grand amiral) par Soliman II, avait chassé le roi de Tunis, du nom de Muley-Haçan (1), et les forts de la Goulette, de Bona, étaient au pouvoir de la milice turque. Expulsé de ses palais, de son sérail, Muley-Haçan vint sous la tente de Charles-Quint lui offrir tribut comme les antiques rois de Numidie à l'empire romain. Les trois races more, turque, arabe, qui déjà occupaient le sol en pleine rivalité, devaient préparer la conquête.

C'était la veille de Saint-François de Paule, fête si renommée dans les Espagnes, et l'empereur Charles quitta Madrid, suivi de la plus brillante chevalerie, pour sa croisade d'Afrique : parmi ses braves paladins se trouvaient l'infant don Luis de Portugal, frère de l'Impératrice, les ducs d'Albe, de Medina Celi; les comtes d'Astorga, de Salvatiera, d'Oropesa, et le grand commandeur d'Alcantara, André Doria, qui reçut l'Empereur sur sa galère, porta devant lui, comme connétable, droite et debout, la grande épée que le pape lui avait envoyée comme signe de la croisade. L'amiral déploya toutes voiles sur la Sardaigne, et bientôt apparurent les rivages de l'Afrique. Trois cents navires de toute force et trente-trois mille soldats débarquèrent près de Tunis. Dirai-je les exploits héroïques, les revers et les fortunes merveilleuses de cette armée ? La peste, la disette, le vent du désert, conspirèrent contre les chrétiens; néanmoins la Goulette fut prise, Tunis se soumit (2), et Muley-Haçan revit son palais. Mais le triomphe qui fit le plus d'honneur à Charles-Quint et grandit sa gloire dans toute la chrétienté, ce fut la délivrance de près de vingt mille esclaves, hommes et femmes (3), arrachés des fers des infidèles. Tous en procession, ils s'avancèrent, les vieillards en tête, puis les femmes et les vierges, au-devant de l'Empereur; ils portaient des bannières, précédées d'une croix de bois sainte, sur laquelle on voyait l'image de ce Christ, auquel ils avaient gardé l'obéissance; parmi eux nul renégat. A mesure que la croix s'approchait ainsi de Charles-Quint, cet Empereur si grand par son génie et sa puissance, se prosternait la face contre terre; spectacle admirable pour l'armée qui voyait son chef s'humilier comme le dernier des soldats, et celui qui commandait le monde, agenouillé le front dans la poussière devant une pauvre image de bois grossier !

Cette expédition d'Afrique était tellement dans les idées et les intérêts de la chrétienté, elle avait produit une si vive, une si profonde sensation, que la grandeur populaire de Charles-Quint s'en accrut. Ces victimes de l'esclavage, qui retrouvaient un père, un enfant, un époux, trempés de nobles larmes, faisaient retentir les airs de leurs acclamations. Charles-Quint venait de purger la Méditerranée de ces corsaires ravageurs qui désolaient le commerce (4). Depuis Tunis jusqu'à

(1) Muley-Haçan, de la dynastie des Hafsides, succéda à son père Muley-Mohammed, l'an de l'hég. 940 (1533 de J. C.).

(2) Il existe une lettre de l'empereur Charles-Quint sur son entreprise de la Goulette, écrite de Tunis, dans les Mss. de Dupuy, vol. 373. — Bibl. du Roi.

(3) On trouve dans Roderic Sanvidal, le chroniqueur espagnol de l'expédition de Tunis, la liste de tous les esclaves chrétiens délivrés par l'empereur.

« Siciliens, tant vieux que jeunes, 2,618 ; — femmes, tant mariées et veuves que filles, 1,866 ; —Italiens, tant vieux que jeunes, 4,490 ; —femmes, tant mariées que filles, 2,735 ;— Espagnols, tant vieux que jeunes, 3,522 ; — femmes de tout âge, 1,217 ;— hommes natifs de Sardaigne, 644 ; — femmes de tout âge, 475 ;— Corses, hommes, 527 ; — femmes, 148 ; — Anglais, hommes, 34 ; — femmes, 109 ; — Allemands, hommes, 25 ; — femmes, 35 ; — — Flamands, hommes, 113 ; — femmes, 21 ; — total 13,579. »

(4) *Traduction sommaire de la convention faite entre l'Empereur et le roy de Tunis.* — Bib. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8376, fol. 29.

« Recongnoissant l'obligacion en quoy est à l'emperour par la bonne œuvre qui a esté faitte en le restituant en la cité et royaume de Tunis et oster d'icelle Barberoux et les coursaires qui la tenoyent occupée, prosmet de sa propre autorité mettre en liberté tous quelxconques chrestiens homes femes et enfans qui se trouveroient captifz au d. royaume libres et francs et les aydera affin qu'ils ayent passaige a retourner aux terres de la crestienté.

« Que doresnavant ne se prendront ne par luy ne par ses successeurs et ne seront tenus en servitude d'hom. en son d. royaulme aulcuns chrestiens tant de l'empereur que des royaulmes de Napples, Sicille, Sardaigne et autres patrimoines de sa maj. et des terres de Flandre et Bourgoigne et de celles que tient le serenissime roy des Romains.

« Et pareillement es terres de l'empire et es royaulmes de sa maj. et dud. roy des Romains ne se tiendra ne tiendront poins aucuns vaissaulx d. roy de Tunis ne de ses successeurs.

« Plus que le d. roy de Tunis et ses successeurs promettront venir des a present passiffiement en son royaulme les crestiens et les laisseront tenir les esglises qui a présent tiennent et faire de nouveau celles qui voudront es lieux, ou tiendrons leurs maisons et assentemens.

« Mais pour ce qu'il y a aucunes terres occuppées en la couste du d. royaume de Tunis par le d. Barberoux, le d. roy consent et se contente que toutes les terres que le d. empereur aura par force d'armes durant la d. occupation soient syennes et de ses hoirs et successeurs avec estant jurée la d. cappitulation le d. roy consent en cas que la cité d'Affrieque tourne en son pouvoir par armes ou

Alger, dans ces nids de pirates, s'abritaient les écumeurs de mer, s'élançant sur l'Italie, la Sicile et sur les côtes de la Provence. Lorsque Charles-Quint quitta son armée d'Afrique pour visiter la Sicile et Naples, l'enthousiasme sema sa route d'arcs de triomphe; son front fléchit sous le poids des fleurs que lui offraient les jeunes filles; les chants d'actions de grâces retentissaient autour de lui, et les devises rayonnaient sur sa tête pour le service qu'il venait de rendre au monde chrétien. De Naples, Charles-Quint dut visiter Rome, la ville éternelle, toujours entouré de ces bruyantes acclamations : il y a une reconnaissance instinctive dans le cœur des peuples, et celui qui avait fait tomber les fers des esclaves était proclamé le premier conquérant du monde : qui désormais oserait lutter contre lui, serait-il même roi de France sous le manteau tout fleurdelisé? Charles-Quint avait pris le meilleur parti, celui de marcher droit à la force populaire, et ce but, il l'avait réalisé par l'expédition d'Afrique.

Tandis que de si grands résultats brillaient de gloire sous la puissance de Charles-Quint, que faisait son rival François Ier? allait-il essayer encore la guerre? Le roi de France mettait toujours une si grande importance dans ses rapports d'intimité avec Henri VIII d'Angleterre, qu'il avait favorisé son divorce à Rome; sur les instances du cardinal Wolsey on se souvient que les deux princes s'étaient personnellement rencontrés, d'abord à Boulogne-sur-Mer, ville de France, puis à Calais, possession anglaise. Ces entrevues n'avaient pas eu la splendeur, la richesse des magnifiques rendez-vous du Drap d'or; à la première et jeune époque du règne il y avait moins d'affaires sérieuses, moins de passions froissées et plus de place pour les tournois, les joutes, les amusements et distractions. Maintenant Henri VIII, déjà irrité contre le pape, voulait marcher à l'indépendance réformatrice, et François Ier, inquiet à la fois de la grandeur de Charles-Quint et de la situation de l'Italie, ne songeait qu'à reprendre les armes. Il en résulta une sorte d'inquiétude dans les jeux et joutes; tout fut pris par les conférences sérieuses. François Ier développa au roi d'Angleterre ses plans sur l'Italie et les desseins de recommencer la guerre; et, en ce cas, quelle attitude prendrait le roi Henri? Avec habileté le roi de France exposa que Charles-Quint était le plus grand obstacle au divorce de Catherine d'Aragon, et que sans l'Empereur le pape eût déjà prononcé la sentence si désirée; réduire la puissance de Charles-Quint, c'était avancer le divorce et préparer les secondes noces. François Ier, saisissant ainsi le côté faible de Henri VIII, avait parlé à ses passions, et l'on s'explique très-bien les causes de l'alliance secrète.

S'il fut question des affaires d'Italie dans les conférences de Boulogne et de Calais, c'est qu'en ce moment François Ier songeait encore à ses conquêtes du Milanais, de Gênes, avec tous les feux de la jeunesse et de l'enthousiasme. Le mariage de Henri, le second fils de France, venait d'être accompli avec Catherine de Médicis, la nièce de Clément VII; et dans les stipulations des noces, il était convenu qu'elle apportait en dot, indépendamment de quatre cent mille écus comptant, ses droits sur le duché d'Urbin, les cités de Livourne, de Plaisance, de Parme, de Pise, de Reggio et de Modène. En vertu de quel droit cette cession était-elle faite, car ces villes n'appartenaient ni au pape, ni aux Médicis? Le contrat de mariage, dont le texte existe encore, n'en dit pas un mot; elles furent l'objet d'une stipulation secrète (1). François Ier ne cherchait qu'un prétexte pour revoir sa chère Italie, un droit vrai ou faux, et à la suite de ce contrat, il fut convenu que Clément VII viendrait

de quelque autre manière, l'empereur puisse disposer à sa volunté d'icelle et la garder pour luy ou ses successeurs. Fait en la tente de s. maj. près de la Tour de l'eaue, à deux mil de la Golete le vie jour d'aoust l'an mil cinq cens trente et cinq, signée de sa maj. et du d. roy de leurs mains et scellée de sa maj. »

(1) « Notre saint père ayant veu les articles secrets concernant le fait du mariage, signés de la main du roy à Anet le 23 d'avril 1531 contre signés Breton, les a trouvés et trouve très-raisonnables et en désireroit l'exécution dez à present si sans altération de la chose publique chretienne se pouvoit faire. Toutesfois sa sainteté esperant que le temps pourra produire quelque bonne et juste occasion congnoissant aussi le grant honneur et bien que la maison de Medicis aura du mariage de madame d'Urbin sa niepce avec un fils de France, pour de sa part donner occasion au d. sgr roy de plus se contenter, et au duc d'Orléans de mieulx traitter sa d. niepce en l'advenir est content; il promet donner comme dès à présent il donne à sa dite niepce, et par conséquent à son futur époux en augmentation de dot, Pise, Ligorne, Modène, Regio et Rubere, et promet sur sa foy les delivrer réaument et de fait, quand sa d. sainteté verra et congnoitra et aussi le d. sgr que le temps sera à propos pour faire la consommation du d. mariage. Toutteffois préallable et d'autant que sa d. sainteté vouldroit plus accomoder sa d. niepce et son esponx revoit chose plus à propos pour ce faire que les villes de Parme et de Plaisance, lesquelles elle ne pourroit purement et simplement donner pour icelles estre du patrimoine d'église, sa d. sté sera contente de faire eschanger avec le d. sgr roy en faveur du d. espoux toutesfois et en prendre l'equivalent selon qu'il conclut entre sa d. sté et le d. sgr roy ou leurs gens ayans de ce faire pouvoir suffisant, lesquelles villes de Parme et de Plaisance sa d. sté sera tenue et promet delivrer en lui delivrant aussi de la part du d. sgr roy la recompense qui par eulx deulx aura été advisée au contentement de l'un et de l'autre. Item et d'autant que le duché d'Urbin appartient a la d. dame duchesse sa niepce, et que de present elle se trouve occupée par le s. Francisque Marie, si le d. sgr roy veult faire entreprise aucune en temps qui sera jugé opportun par sa sté et par le d sgr roy comme dessus sa d. sté sera contente frayer a estre tenue à la moitié d'autant de la dépense que fera le d. sgr en le d. conqueste en ce non compris la soulde des hommes d'armes françoys pour estre iceux ordres du d. sgr.

« Fait à Albini en la chambre de mon d. saint père, estant avec sa sté pour le d. sgr roy MM. le cardinal de Gramont et duc d'Albanye. Le vendredi 9 de juing 1531. » — Mss. de Béthune, vol coté no 8513, p. 23. Bibl. Roy.

lui-même conduire sa nièce jusqu'à Marseille, afin de s'aboucher avec le roi, dans un but de conciliation de la papauté avec Henri VIII. Ce dernier objet était si important qu'il avait déterminé le voyage de Clément VII, quittant la grande Rome pour visiter le roi de France, comme il avait vu l'empereur à Bologne.

Une fois l'entrevue arrêtée entre le pape et le roi, comme la seule voie de réconciliation, on discuta le lieu et le temps des conférences: serait-ce en Italie ou en France; dans une ville neutre et intermédiaire? Le pape proposa Nice, qui d'abord fut acceptée. Le roi fit ensaite observer que le duc de Savoie était trop dévoué à l'Empereur pour que Nice ne fût pas un lieu suspect et surveillé; il désigna lui-même Marseille, vieille et grande cité, qui faisait bien partie du royaume de France. Mais Marseille, par ses priviléges municipaux, ses grandeurs, ses immunités, offrait des garanties au souverain pontife: là il trouverait des palais comme à Gênes, de magnifiques retraites ombragées de pins comme dans la campagne de Rome, et les galères pontificales pourraient s'abriter dans un vaste port; la cité, glorieuse d'un tel honneur, déploierait ses bannières à la croix municipale autour du trône élevé pour Clément VII. Durant une belle matinée du mois d'octobre, alors que les eaux de la Méditerranée sont si calmes et si pures, on vit des tours de la Joliette et de Notre-Dame de la Garde des galères au pavillon blanc, avec les clefs de Saint-Pierre; les cloches de la Major répondirent au beffroi municipal de la place de Linche (1), pour annoncer la bonne venue du saint pontife au milieu des populations agenouillées. La veille, la bonne cité avait salué son roi François Ier arrivé avec la chevalerie de la ville d'Aix, où pendant quelques journées il avait fixé son séjour: combien n'était-il pas brillant ce cortége quand il se rendit au monastère de Saint-Victor, où le pape séjourna à l'abri de ces noires murailles qui avaient vu les premiers sacrifices chrétiens! Il se manifesta au cœur du roi un si grand désir d'attirer à lui la bienveillance du pontife qu'il ne voulut même pas rester dans la ville, afin de lui montrer que là où était le pape, il demeurait seul le maître et souverain. Les Marseillais se groupaient autour de Saint-Victor, pour saluer Clément VII; or, les bénédictions pontificales étaient jetées sur la foule émue, aux acclamations et aux prières de tous.

Les motifs de l'entrevue étaient divers: le premier, tout de famille, pour accomplir le mariage de Catherine de Médicis avec Henri duc d'Orléans, le second fils de François Ier. On vit, lors de l'entrée du souverain pontife, au milieu de l'encens et des cris du peuple, une jeune fille au teint fortement bruni de Florence, vêtue toute de drap d'or, grande et assez bien faite, que tenait par la main un homme déjà avancé dans la vie, son oncle le duc d'Albanie. Catherine de Médicis, destinée au duc d'Orléans, se montrait joyeuse de l'éclat qui allait rejaillir sur sa race; et le pape, à cette occasion, avait uni le blason fleurdelisé aux armoiries pontificales, à la tiare et aux clefs d'or. François Ier conduisait lui-même son fils, qui fut trouvé bien gracieux par tous les bourgeois, manants et habitants. Les palais de la place Vivaux, les beaux jardins des grands Carmes, les pavillons des Moulins furent habités par la plus grande noblesse, qui de là examinait ce beau point de vue de la mer, comme à Gênes et à Naples. (On n'aimait pas alors les villes plates et basses.) Les cités se formaient en espaliers où pendaient le raisin à belles grappes sous la treille verdoyante, le figuier au fruit savoureux, l'olivier poudreux d'Athènes que le mistral secoue avec la même force que le siroco dans le golfe de Livourne ou de Civita-Vecchia. Catherine de Médicis avait un double héritage au delà des Alpes; cet héritage était partout accompagné de prétentions sur les domaines d'Italie, qui tenaient si fortement au cœur de François Ier. Par les Médicis, le roi prenait encore un pied à Florence, à Milan; et Clément VII se montra, en cette occasion, habile et prévoyant pour ménager à la fois l'Empereur et François Ier.

Pouvait-il heurter directement Charles-Quint maître de l'Italie, et alors que, défenseur de la chrétienté, il acquérait une popularité si grande dans son expédition contre les Turcs? Naguère, sur un seul ordre de l'Empereur, Rome envahie avait été livrée aux désordres des reîtres et des lansquenets; lui, Clément VII, avait été détenu captif au château Saint-Ange, à la face du Capitole et du Vatican. Ces événements, ces crises, le pape pouvait-il les oublier? Son intérêt était donc toujours d'intervenir comme pacificateur, d'assurer la paix entre les deux princes, afin de tourner leurs forces contre les infidèles. Ce résultat était d'autant plus difficile, que la question se compliquait par les mécontentements de Henri VIII, qui lui-même avait envoyé des ambassadeurs à Marseille, non point pour faire hommage au pape, mais pour insulter en quelque sorte à la dignité pontificale, car à la face de tous, ces ambassadeurs en appelèrent du pape au futur concile, sorte de formule de la réforme pour nier la dictature morale de l'Église de Rome. Tant il y a que les négociations préparées par l'entrevue de Marseille, apportèrent des modifications sérieuses aux rapports de Charles-Quint et de François Ier sur l'Italie. Clément VII se lia plus étroitement avec le roi, et comme témoignage, le pape créa quatre cardinaux français (2). Magnifique dignité que le

(1) Les vieux quartiers de Marseille municipale ont conservé plus précieusement les mœurs, la piété, le culte des ancêtres.

(2) Ce furent Jean le Veneur, évêque de Lisieux, aumônier du roi; Philippe de la Chambre, appelé depuis le cardinal de Boulogne;

cardinalat sous cette robe de pourpre, qui inspirait partout le respect des peuples ! et quand Rome était satisfaite d'un prince ou d'un peuple, elle nommait un cardinal pour lui dire : « Voici un lien de plus entre vous et moi. »

L'entrevue solennelle dura quarante-cinq jours; le pape ne quitta Marseille que le 10 novembre. Au milieu des fêtes religieuses, tandis que toutes les cérémonies venaient grandir la vieille renommée de la cité des Phocéens, François Ier s'absorbait dans ses projets sur l'Italie : comment pouvait-il y songer quand il avait contre lui la renonciation des traités de Madrid et de Cambrai? En politique, le prétexte souvent surgit à volonté. Pendant la première période de son règne, François Ier avait été secondé dans ses entreprises par la maison de Savoie; ceci tenait à sa mère, la reine Louise, issue de cette grande maison; puis, à des intérêts communs pour la possession du Milanais. Après la mort de la reine Louise, les questions d'héritage, les mécontentements personnels, la protection que le roi accordait à la nouvelle république de Gênes, détachée de la Savoie, avaient profondément aigri les ducs gardiens des montagnes, et Charles-Quint, qui profitait de tout, stipula l'alliance du duc de Savoie (1). Déjà les Alpes garnies de troupes formaient un rempart hérissé de canons pour défendre les possessions du Milanais contre toute tentative des Français.

Cette attitude du duc de Savoie avait servi de prétexte à une déclaration de guerre du roi de France contre le gardien des Alpes : aucun article ne s'y opposait, et quel texte de traité pouvait-on invoquer? Les stipulations de Madrid et de Cambrai gardaient le silence sur la Savoie; si donc le roi avait à se plaindre du duc, ne pouvait-il pas faire la guerre? s'était-il lié les mains pour toujours, et s'il avait des droits à invoquer du chef de Louise de Savoie, sa mère; si les armements des ducs menaçaient la Provence, est-ce qu'il y avait un pouvoir assez osé pour dire à François Ier qu'il n'avait pas le droit de se défendre? Le roi pouvait donc franchement attaquer la Savoie, et ce raisonnement faisait battre son cœur, parce que la Savoie c'était l'Italie avec son ciel; c'était la chaîne des hautes montagnes qui gardait les abords du lac de Côme et Milan. L'Empereur n'avait point à se plaindre; n'était-ce point assez d'avoir imposé à un roi captif d'outrageuses conditions? Et le roi de France ne tenait pas une épée à la main pour obéir de toute éternité aux injonctions de Charles-Quint. Dans les conférences de François Ier avec le pape, le roi s'était formellement exprimé sur ses désirs de venger les insultes qu'il avait reçues des ducs de Savoie, et de réclamer l'héritage de sa mère. Clément VII donna son approbation à la prise d'armes, en déclarant qu'il la croyait conforme au droit et à l'équité.

Cependant si quelque chose avait été formellement stipulé de la part de François Ier à Cambrai, c'était la renonciation absolue à ses droits sur le duché de Milan, et par suite de ces stipulations, le duc Sforza, après l'investiture de Charles-Quint, s'était mis en pleine possession de son duché. D'abord François Ier avait cherché à nouer quelques intrigues auprès du duc; ses agents secrets résidaient à Milan pour réveiller le parti français; Sforza, rusé comme un vieux soudard, n'avait point dédaigné de prêter l'oreille à quelques ouvertures de François Ier : pourvu qu'il restât duc de Milan, que lui importait à qui l'hommage devait être fait, à l'Empereur ou au roi; il poussa la condescendance jusqu'à accueillir à la cour des agents français, et, parmi eux, un gentilhomme, l'écuyer Maraviglia, originaire du Milanais, lié au parti français dans toute la Lombardie, et qui cherchait par ses menées à faire prononcer une fois encore les populations pour la souveraineté de François Ier. Maraviglia, esprit impétueux, brouillon, insultait le parti allemand, si bien que, dans plusieurs rencontres, il troubla la paix publique, et frappa quelques seigneurs des meilleures familles de Milan; on l'accusa même d'avoir assassiné le marquis de Castiglione, un des nobles les plus dévoués à Charles-Quint. Ceci dans Milan, comme au temps de la guerre civile.

Informé de cette scène sanglante, l'Empereur, déjà mécontent de ce que Sforza avait reçu à la cour des émissaires français, exigea sur-le-champ une réparation éclatante de son vassal; il voulut par ce moyen le sonder pour savoir s'il y avait quelque chose de vrai dans le rapprochement du Milanais avec la France; et en tous les cas, pour le forcer à une rupture, l'Empereur exigea que Maraviglia fût livré aux tribunaux comme assassin; Sforza, qui savait bien ce que signifiaient les ordres de l'Empereur, s'empressa d'accomplir ses commandements; Maraviglia eut la tête tranchée, comme un gage sanglant donné à Charles-Quint (2).

Quelle rupture plus ouverte du duc de Milan avec la France? Sforza livrait au supplice un serviteur de la maison du roi! François Ier déclara qu'il lui fallait une réparation (3) : « On avait méconnu le caractère sacré d'un ambassadeur, et les fleurs de lis brodées sur son étendard! Est-ce que le traité de Cambrai lui

Claude de Givry, oncle de l'amiral de Brion, et Odet de Châtillon, neveu du connétable de Montmorency. — Du Bellay, liv. IV.

(1) Charles III, né le 10 octobre 1486, de Philippe II et de Claudine de Brosse, succéda, en 1504, à son frère Philibert II, mort sans enfant. Ce dernier et Louise de Savoie, la mère de François Ier, étaient issus de Marguerite de Bourbon, première femme de Philippe.

(2) Maraviglia, arrêté le 4 juillet 1533, fut décapité le surlendemain.

(3) Lettre de François Ier à l'Empereur.— Bibl. du Roi, Mss. de Dupuy, vol. 755.

interdisait de tirer vengeance d'une insulte, et de subir sans rougeur au front les outrages qu'il recevait? Il n'y aurait pas assez de flétrissure pour lui au sein de sa noblesse! Vengeance donc contre Sforza par son épée! Il irait bien la chercher lui-même au delà des Alpes, si on ne s'empressait de lui donner pleine satisfaction. »

Ces plaintes retentirent partout, à Rome, en Allemagne, et l'on apprit que François Ier se disposait de nouveau à la guerre : ainsi, par ses prétentions sur le duché de Savoie, le roi se donnait la faculté d'attaquer les Alpes et de marcher sur Turin sans violer les traités de Cambrai et de Madrid. Ensuite, en vertu d'un grief plus grave encore, il envoyait par sa chevalerie une sorte de cartel à Sforza, et lui-même irait chercher la réponse à Milan, car il s'agissait d'une question d'honneur contre un lâche qui avait assassiné un de ses varlets; Charles-Quint ne pourrait s'y opposer. Est-ce qu'un chevalier blessé dans sa dignité ne pouvait plus la venger? Au fond, le roi n'avait qu'un motif, qu'un seul but : le bonheur de revoir l'Italie. Tel était le dernier mot de toute sa conduite, de son entrevue avec le pape, de son alliance avec les Médicis, de ses griefs contre le duc de Savoie, et de ses plaintes contre Sforza. L'on pourrait dire que le règne de François Ier se résume et s'explique par une seule idée : un amour immense pour l'Italie.

## CHAPITRE XXXIII.

### PRÉPARATIFS D'UNE NOUVELLE GUERRE.

Ambassades de Langey en Allemagne, — du seigneur de Velly auprès de Charles-Quint, — de l'évêque de Mâcon à Rome, — de Beauvais à Venise, — du président Poyet en Savoie. — Mort du pape Clément VII et de Sforza. — Élection de Paul III. — Campagne de Savoie. — Passage des Alpes. — Les Français à Turin. — Négociations à Rome. — Projet des plénipotentiaires de François Ier. — Les envoyés de Charles-Quint. — Le cardinal de Granvelle. — Arrivée de Charles-Quint à Rome. — Colère de l'Empereur. — Nouveau défi dans le consistoire. — Réponse du roi au cartel. — Les deux armées. — Les généraux de François Ier : — l'amiral de Brion, — le duc de Vendôme, — le duc de Guise, — l'amiral Barbezieux. — Généraux de Charles-Quint : — le duc, d'Albe — Ferdinand de Gonzague. — Causes inévitables de la guerre.

### 1534—1536.

Nulle époque ne présente une série de négociations plus actives que celles qui précèdent la violente guerre de 1536. Comme la situation n'était pas complétement nette, et qu'il existait des griefs peu sincères et mal définis, les intrigues se multipliaient; la diplomatie, même la plus loyale, se mêle toujours à des démarches qui ne sont pas nécessairement avouables, et faute de motifs, on cherche souvent un prétexte. Depuis la signature du traité de Cambrai, on s'agite beaucoup, parce que nul n'est à l'aise, et le plus beau jour, pour François Ier comme pour Charles-Quint, sera celui où il leur sera permis de sortir de cette position équivoque, même par la guerre violente. Si l'on attend, c'est qu'on n'est pas prêt; si l'on multiplie les ambassades, c'est qu'on veut s'assurer les éléments de la victoire dans la guerre et un semblant de droit dans les hostilités.

Une étude profondément utile, c'est la lecture des dépêches de François Ier ou de Charles-Quint, adressées à leurs négociateurs; ils en ont envoyé partout. La diplomatie commence à se servir de chiffres, méthode italienne, pour déguiser aux yeux de tous le véritable sens des ordres et des instructions secrètes. Le plus important de ces ambassadeurs, c'est maître Guillaume du Bellay Langey, spécialement désigné pour l'Allemagne, où sa position est essentiellement délicate. En pleine paix avec Charles-Quint, il est chargé de lui susciter des ennemis et de lui créer d'incessants embarras parmi les électeurs; actif, intelligent, ce rôle difficile n'est pas au-dessus de ses forces; on le voit incessamment auprès du duc de Wurtemberg, de l'électeur de Bavière, du marquis de Brandebourg, leur signalant les dangers de la soumission absolue à cet Empereur qui vise à la dictature germanique : aux uns, il offre de l'argent, des subsides annuels; aux autres, une protection pour leur croyance. C'est Langey du Bellay qui a ratifié la ligue de Smalcalde; lui seul est chargé de lever les reitres et lansquenets pour le service de France; et tout cela il le fait en présence des agents secrets que Charles-Quint multiplie partout sur ses pas. A chaque démarche, il est dénoncé : est-ce que François Ier veut la guerre? On vient de signer le traité de Cambrai, et l'on tend déjà des piéges à la puissance de l'Empereur; est-ce de la loyauté? Du Bellay Langey réussit dans sa mission de briser l'unité germanique; c'est évidemment le plus fort négociateur de cette époque; naguère il signait un traité à Londres, et François Ier, en lui confiant l'Allemagne, sait bien qu'il lui donne la plus difficile des missions, la seule digne de lui.

Auprès de Charles-Quint, c'est le sire de Velly qui tient la place d'ambassadeur; moins fort, moins habile que Langey, il a un caractère de modération si extrême, de douceur si intelligente, qu'on espère par son moyen arrêter les fougues de l'Empereur et pénétrer sa pensée. La correspondance de Velly se distingue par quelque chose de trop chevaleresque-

ment loyal, ce qui fait qu'il croit tout sur simple parole, sans pénétrer plus avant dans les intentions de Charles-Quint. L'évêque de Mâcon, qui réside auprès du pape, a une supériorité même sur Langey du Bellay; les études cléricales, en concentrant les facultés de l'esprit sur quelques idées, leur donnent une force indicible; l'évêque de Mâcon a pénétré dès l'origine tous les desseins de Charles-Quint : « Si en ce moment l'Empereur subit beaucoup en silence, c'est qu'il a beaucoup à faire, et que la guerre contre l'empire ottoman, l'expédition de Tunis, absorbent toute sa pensée; il parait dès lors incontestable à l'évêque de Mâcon que ces guerres une fois accomplies, Charles-Quint prendra une attitude plus menaçante; il fera la guerre. On doit s'y préparer. »

On retrouve de l'activité également et une sagacité intelligente dans le sire de Beauvais, envoyé auprès de la république de Venise; il a compris toute la portée d'une alliance avec le sérénissime sénat; devant lui s'élève le gouvernement le plus secret et le plus soupçonneux, incertain, difficile, depuis la ligue de Cambrai, dans ses affections et ses ressentiments. Certes si François Ier était maître d'une grande armée prête à soutenir et à appuyer la république de Venise, celle-ci n'hésiterait pas pour se dessiner contre Charles-Quint. La haine contre les empereurs d'Allemagne est si naturelle, si inhérente au sénat de Venise ! Mais enfin la victoire est capricieuse ! les Français ont été si souvent chassés de l'Italie qu'ils n'inspirent plus une grande confiance aux gouvernements, et les Vénitiens se gardent de se compromettre pour eux. Tel est le sens de la correspondance chiffrée du sire de Beauvais. Comme la grande affaire doit se jouer d'abord aux portes de l'Italie, dans la Savoie, l'ambassade du Piémont, d'une grande importance, est confiée au président Poyet, parlementaire distingué. Si un homme de judicature activement employé au parlement est désigné pour cette légation, c'est qu'il s'agit ici de droit en litige, d'une question presque successoriale, et qu'un parlementaire est l'homme naturellement appelé par le droit à résoudre de semblables difficultés. La correspondance de Poyet est tout à la fois judiciaire et diplomatique; il se fait l'homme d'affaires des héritiers de madame de Savoie, comme le chancelier Duprat l'avait été de la reine mère pendant sa vie.

La situation des souverainetés en Italie venait de se modifier encore par deux événements d'une nature importante, la mort du pape Clément VII (1) et du duc Sforza de Milan (2). Les Médicis n'étaient point aimés à Rome, et Clément VII, vaste intelligence néanmoins, laissa peu de regrets. Après sa mort, la papauté redevint presque romaine, et le sacré collége désigna pour lui succéder un membre de la famille des Farnèse; Alexandre, sous le nom de Paul III (3), fut appelé à gouverner l'Église si profondément agitée. La ville de Rome est remplie encore de ce nom de Farnèse; partout demeurent debout les grands monuments de cette race, protectrice des arts et de l'antiquité. La mort de Clément VII faisait cesser la domination des Médicis; la papauté couronnait le vieux patriciat, car Charles-Quint, depuis l'entrevue de Clément VII avec François Ier, avait désiré de voir la tiare dans les mains d'un fils de Rome, et les Farnèse lui étaient dévoués.

L'avénement d'un nouveau pape blessait les espérances de François Ier; n'avait-il pas sacrifié l'orgueil de ses fleurs de lis pour les unir aux blasons des Médicis? et il se trouvait que la mort venait de leur arracher la tiare. Quant au trépassement de Sforza, il ouvrait une carrière aux ambitions, une nouvelle force aux prétentions diverses. Sforza, vassal de l'Empereur, revêtu de son investiture, mort sans

(1) Le 26 septembre 1534.

(2) Le duc François-Marie mourut le 24 octobre 1535.

(3) Alexandre Farnèse, né à Rome en 1466, fut élu le 13 oct. 1534.

Il existe une liste des cardinaux pour ou contre le système français envoyée à François Ier par son ambassadeur. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. coté 8530, fol. 192.

*Rolle des cardinaux qui seront de la partie imperialle.*

« Le cardinal Coullone, de celuy ne fault pas dire la cause.

« Le cardinal de Sainte-Croix pareillement, n'en fault dire autre sinon qu'il est Espaignol.

« Le cardinal de Sene. Il a tousjours esté de la partie imperialle et ses prédecesseurs c'est assavoir pape Pius second et pape Pius tiers.

« Le cardinal de la Val. Il est de la partialité collonoyse et a tous ses benefices au royaume et a tousjours esté de la partie contraire aux Francoys.

« Le cardinal de Saint-Sist. Il est natif du royaume et évêque de Gayette et a tous ses benefices au royaume.

« Le cardinal Ogydyo. Il a tous ses benefices au royaume, et a esté légat en Allemaigne et Espaigne avec l'Empereur. Il est de l'ordre des augustins.

« Le cardinal de Perouze. Il est Genevoys auquel le roy reffusa la possession de l'evesché de Savonne, et a longuement esté en Espaigne, où il a gagné grosse somme d'argent.

« Le cardinal Cezavin. Il a esté en Espaigne au temps du pape Adrien et est evesque de Pampelunne, et a toujours incliné à la partie d'Espaigne.

« Le cardinal de Naples. Il est Nappolitain arcevesque de Naples et de la maison de Caraffe qui est toute imperialle.

« Le cardinal de Matere. Il est Napolitain et a ses biens au d. royaume.

« Le cardinal de Saint-Severin. Il est oncle du prince de Vesignan et croy qu'il a vouloir à la partie françoyse, mais par craincte et par ce je doubte qu'il tient pour l'autre.

« Le cardinal de Grymaldy. Il est Genevoys et nepveu de mess. Ansalde de Grymaldy.

« Le cardinal Doria Il est parent de messire André Doria.

« Le cardinal de Gonzaga. Son père a esté et est impérial et au service de l'Empereur, vray est qu'il a quelque desdaing avecques les collonnoys à cause de la fille de Vespasien Collone qu'il vouldroyt pour sa femme.

« Le cardinal Campegyo. Il a esté legat en Allemaigne avec l'Em-

enfant, laissait sans hoirs le duché de Milan. Ici devaient naturellement apparaître les vieux droits, les prétentions antiques, et François Ier, si amoureux de tout ce qui était Italie, sentit se réveiller en lui-même le désir immodéré de recouvrer Milan. Naguère il prétendait marcher contre Sforza pour venger une insulte et frapper un assassin, aujourd'hui c'était pour réclamer une succession vacante. Cependant, afin d'éluder les stipulations de Madrid et de Cambrai, François Ier ne la réclama plus pour lui-même : « mais pour son second fils Henri, duc d'Orléans, le mari de Catherine de Médicis. Indépendamment de ce que ce jeune prince avait légitimement hérité des droits de Louis XII, il faisait valoir cette considération qu'époux de Catherine de Médicis, il réclamait une chose successoriale avec l'investiture du duché de Milan par l'Empereur; ainsi, le duc d'Orléans deviendrait vassal de la couronne d'Allemagne comme Sforza lui-même; quelle opposition pouvait trouver un pareil projet? et s'il en rencontrait, les armes victorieuses de François Ier sauraient bien imposer, en vertu de la conquête, ce qui résultait d'un droit de naissance et d'héritage. »

Quand François Ier parlait de ses armes victorieuses, c'est que la campagne de Savoie avait commencé avec cette impétuosité naturelle à la chevalerie de France. Depuis près de cinq années, François Ier organisait avec soin son état militaire ; on a vu qu'une ordonnance, émanée du conseil, avait fixé les bases d'un autre système réglementaire de l'infanterie française par légions, sur le modèle de l'antique Rome. Ces six légions sur le pied de guerre, bien garnies d'arquebusiers, formaient un corps de plus de trente mille hommes conduits par des chefs choisis, et dans un tel système de régularité, qu'il n'y avait plus murmures de gendarmes, de lansquenets, de reitres, qui plus d'une fois avaient troublé les campagnes d'Italie. Les troupes marchaient en ordre avec un grand ensemble de discipline comme un seul corps mû par une seule pensée ; ce qui précisément manquait à l'antique organisation de l'infanterie française. Cette armée s'avançait vers les Alpes avec le dessein de forcer le duc de Savoie à rendre gorge de l'héritage de la reine Louise, la mère du roi.

L'état de paix n'était pas complétement rompu entre François Ier et l'Empereur; les légions françaises n'avaient à combattre que les troupes du duc de Savoie, ni assez nombreuses, ni assez puissantes d'armes pour lutter contre la chevalerie (1); ce ne serait qu'au moment où le Piémont conquis, l'armée de France tenterait une attaque sur le Milanais, qu'alors la question de la campagne se compliquerait gravement, parce qu'on se trouverait en face d'Antonio de Leva, chef de l'armée impériale ; et encore ce ne serait pas une complète rupture avec l'Empereur, car bien que cette armée lui fût dévouée, elle était à la solde de la confédération italique établie par le traité de Bologne. De ce traité, et afin d'assurer la

pereur, et fut devant ambassadeur avecques l'empereur Maximilien, et s'est tonjours monstré plus grant imperial que tous les autres aux conclaves et affaires qui sont escheuz.

*Rolle des cardinaux qui seront contraires à la partie imperialle.*

| | |
|---|---|
| Le cardinal de Farnesio. | Le cardinal de Trivulce. |
| Le cardinal de Monte. | Le cardinal de Gaddy. |
| Le cardinal de Stiquatre. | Le cardinal de Salviaty. |
| Le cardinal d'Aux. | Le cardinal Rodolphe |
| Le cardinal de Tranca. | Le cardinal de Lorraine. |
| Le cardinal d'Yrée. | Le cardinal de Mantoue. |
| Le cardinal de Bourbon. | Le cardinal de Grimany, Venissien. |
| Le cardinal Ursin. | Le cardinal de Cosnare, Venissien. |
| Le cardinal Cibo. | Le cardinal Pisan, Venissien. |

*Rolle des cardinaux qui ne seront pour l'ung ne pour l'autre, mais pourront estre gaignez pour l'ung et l'autre.*

| | |
|---|---|
| Le cardinal d'Anconne. | Le cardinal de Ravenne. |
| Le cardinal de Medicys. | |

*Rolle des cardinaux absens.*

| | |
|---|---|
| Le cardinal d'Yorck. | Le cardinal de Portugal. |
| Le cardinal de Magonte. | Le cardinal du Luge. |
| Le cardinal de Salse Purgue. | Le cardinal de Sens. |

(1) J'ai trouvé un état des *compagnies des gens en guerre*. — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot. 8641, fol. 87.

| | Lances. | | Lances. |
|---|---|---|---|
| Le roy de Navarre, | 60 | M. de Vendosme, | 60 |
| M. de Sainct Pol, | 48 | M. le gouverneur d'Auxerre, | 60 |
| M. de Longueville, | 36 | M. d'Alègre, | 24 |
| M. d'Albanye, | 60 | M. de Bonneval, | 36 |
| M. de Gueldres, | 36 | M. le gouverneur d'Orléans, | 30 |
| M. de Lorraine, | 45 | M. de Créquy, | 24 |
| M. de Guyse, | 60 | M. de la Roche du Mayne, | 24 |
| M. de Vaudemont, | 42 | M. du Ludde, | 30 |
| M. de Lautrec, | 60 | M. de Barbezieux, | 24 |
| M. le marquis de Saluces, | 60 | M. de Fresnoy, pour la garde de Therouenne, | 40 |
| M. le grand maistre, | 60 | M. de Biez, pour la garde de Boulongne sur mer, | 40 |
| M. l'admiral, | 60 | M. de Tournon, | 30 |
| M. de Sedan, | 50 | M. de May, | 30 |
| M. le maréchal Trivulce, | 60 | M. de Negrepelisse, | 30 |
| M. le maréchal de la Marche, | 40 | M. de Montpezat, | 30 |
| M. le grand escuyer, | 40 | M. de Lignac, | 24 |
| M. de la Tremoille, | 20 | M. de Villebon, | 20 |
| M. le grand senechal de Normandie, | 60 | M. de la Fayette, | 24 |
| M. d'Aubigny, | 60 | M. de Laval de Dausphiné, | 20 |
| M. de Chateau Vilain, | 24 | M. de Pomperan, | 30 |
| M. le comte de Brienne, | 36 | M. Reuze de Croy, | 60 |
| M. le comte de Villars, | 36 | M. Frederic de Gonzaga, | 40 |
| M. de Clermont Lodève, | 30 | M. le comte Hugues de Popoli, | 24 |
| M. de Sainct André, | 30 | M. Jehan Hieronyme de Castillon, | 20 |
| M. le comte de Dampmartin, | 30 | Nombre 2037 lances, le payement desquelles monte pour un quart, à 191,732 l. 2 s. 6 d. tourn. | |
| M. le vicomte de Thurayne, | 30 | | |
| M. d'Humières, | 30 | | |
| M. de la Rochepôt, | 30 | | |
| M. des Roches d'Etampes, | 30 | | |

liberté et la nationalité de l'Italie, il était convenu que toutes les puissances confédérées fourniraient chacune un contingent ; Antonio de Leva était le général de la confédération plus encore que celui de l'Empereur. L'impulsion serait librement donnée à la ligue par Charles-Quint lui-même, mais ce prince pouvait toujours s'en défendre en cachant la main qui dirigeait les coups. Si le Milanais était envahi, il se défendrait par les armes purement italiennes, et Antonio de Leva avait ordre de repousser la force par la force.

Le roi de France avait confié le commandement de cette armée des Alpes au comte de Brion, son ami et son confident, issu de la race des Chabot, féodalement illustrée dans le Poitou, mignon déjà de François Ier dans le château d'Amboise, brave et fier capitaine à la façon d'Anne de Montmorency, son rival. Nul ne put résister à l'impétuosité française. Les Alpes n'étaient plus même un obstacle; autrefois le Pas-de-Suse avait coûté bien du sang quand il fallut l'arracher aux Suisses; maintenant on s'en empara presque sans coup férir, on vit le drapeau fleurdelisé flotter au sommet des Alpes. Le duc de Savoie, frappé comme de la foudre, n'attendit même pas l'arrivée des Français pour évacuer Turin; s'embarquant sur le Pô, il vint se réfugier dans le Milanais, protégé par Antonio de Leva. A l'aspect des banderoles italiennes, Chabot, comte de Brion, s'arrêta ; il lui parut imprudent d'engager bataille avec l'armée de la confédération avant les hostilités générales. Antonio de Leva était comme le représentant de l'Italie elle-même, et le comte de Brion dut attendre les ordres de François Ier pour l'attaque. Jusqu'ici la guerre n'était point encore acceptée : on négocia partout, à Rome, à Naples, à Milan.

Charles-Quint, au retour de son expédition d'Afrique, rayonnait glorieux de sa popularité chrétienne, et il y aurait eu de l'impiété à braver cette grandeur. A Naples, où il passa trois mois, des fêtes, des pompes magnifiques saluèrent l'Empereur victorieux; le golfe retentit du bruit de l'artillerie; les îles de Capri, d'Ischia virent leurs fêtes. Le palais de Jeanne d'Aragon, perpétuellement illuminé aux bords de la mer, annonçait le glorieux vainqueur des rivages de l'Afrique, et le libérateur des esclaves. L'ivresse était au comble au milieu de cette population toujours si impressionnable, qui salue toutes les renommées retentissantes à l'égal de la Madone et de saint Janvier Le pape Paul III récemment élu, de l'illustre famille si dévouée à Charles-Quint, s'empressa de lui mander que Rome serait orgueilleuse de renouveler les vieux triomphes des Empereurs pour saluer tant de gloire et de majesté : les antiques voies romaines où passaient les triomphateurs s'affaisseraient sous le poids de son char de victoire; le Capitole n'aurait pas assez de lauriers pour lui; et ce qui était plus grand pour un empereur catholique, il serait admis à visiter les saints tombeaux de Pierre et de Paul, puis Saint-Jean-de-Latran et les primitives basiliques. Charlemagne, après ses victoires sur les Lombards, était venu à Rome à côté du pape Adrien, et ses larmes avaient arrosé le parvis et le sanctuaire des apôtres.

Une telle proposition émanée du souverain pontife devait naturellement plaire à un prince si plein de grandeur, si fortement marqué à l'antique. Il était impatient de saluer cette Rome, naguère souillée par les reîtres et les lansquenets luthériens. Charles-Quint commença sa marche triomphale à travers le royaume de Naples, pour atteindre les limites des États pontificaux. Il visita à San Germano, sur la colline, l'antique monastère de Saint-Cassien, et là son chancelier lut quelques-unes des chartes lombardes revêtues du sceau de Didier et des diplômes de Charlemagne, où pendait le scel de l'empereur, avec son image à la barbe crépue. Sur les limites du royaume de Naples, une députation de cardinaux, revêtus de leur robe de pourpre, vint à sa rencontre pour lui faire honneur. On avait trouvé, dans le pontifical, que Charlemagne avait été ainsi accueilli : partout des arcs de triomphe en feuillages verdoyants s'élevèrent; le peuple se pressait sur son passage, et on voyait des jeunes hommes au bonnet phrygien, des enfants, des matrones agiter des branches de laurier autour du char, et les buffles aux cornes élancées, regardant de leurs yeux fixes le cortége qui passait à travers les marais, les campagnes si tristes, les palais aux cyprès, les vignes en treillages qui bordent les voies romaines, à côté du lierre qui forme comme une frange verte sur les ruines noircies par le temps.

Jamais à Rome de tels honneurs n'avaient été réservés à un prince ou à un roi; Charles-Quint dut habiter le Vatican à côté du pape. Tout se fit sur le pied de l'égalité la plus parfaite; quand l'Empereur avait revêtu ses habits somptueux, le pape prenait la chape et la tiare d'or pour l'accompagner; lorsqu'ils délaissaient l'un et l'autre leurs vêtements d'honneur, ils se voyaient et se pressaient la main comme de vieux amis. Le pape Paul III, comme toute la maison de Farnèse, était plein de douceur, d'un tempérament modéré et d'une âme si belle, qu'il devait plaire à Charles-Quint, préoccupé alors de trois idées, la réunion d'un concile général, la répression des luthériens et la délivrance de la Grèce. La pensée d'un concile général avait trouvé plus d'un obstacle dans la résistance de Clément VII, pontife timide et trop dévoué aux intérêts des Médicis pour songer toujours avec sollicitude à l'avenir de l'Église; mais Paul III, si éminemment scientifique, accepta, parce que, dans la situation du luthéranisme, il paraissait qu'une

grande réunion de l'Église était un moyen sûr d'arriver à la paix des esprits et à la réconciliation des cœurs. Il ne restait plus que de savoir dans quelle ville le concile se réunirait. Paul III penchait pour une cité italienne afin d'agir avec plus de vigueur sur la résolution des Pères réunis, tandis que Charles-Quint paraissait préférer une ville allemande, en motivant son avis sur ce que le schisme s'étant principalement montré en Germanie, c'était là qu'il fallait le poursuivre et l'atteindre. Quant à la question de la présidence du concile, on s'était assez bien entendu pour décider que ni le pape ni l'Empereur ne le présideraient; que si l'un y avait des légats, l'autre pourrait y déléguer des ambassadeurs, de manière que la liberté de l'Église fût entièrement affranchie de l'exclusive domination du pape et de l'Empereur.

La répression de l'hérésie en Allemagne, comme la guerre vigoureusement poussée contre les Turcs, appelaient le loyal concours de François Ier; et pour cela la paix entre Charles-Quint et le roi de France était une condition indispensable. Au su de toute l'Europe, le roi avait traité avec la ligue protestante de Smalcalde, et ses négociateurs étaient partis pour soulever le Turc contre l'Italie et la Hongrie. Si donc on laissait François Ier suivre cette politique impie, jamais le luthéranisme et le Turc ne seraient réprimés; ils auraient leur appui tout trouvé dans le roi de France, à la tête de la plus brave et de la plus puissante armée; et quel danger plus redoutable? Si Soliman avait fait sa retraite de la Hongrie sur Constantinople, si la flotte d'André Doria et l'expédition d'Afrique avaient arrêté un moment le développement de la puissance musulmane, les victoires récentes de Soliman II sur le schah de Perse (1) allaient le placer de nouveau à la tête d'une armée plus formidable encore, et dans quelques mois peut-être, cinq cent mille cavaliers s'agiteraient sur les bords du Danube, tandis que la flotte de Barberousse menacerait l'Italie et la Sicile. Il fallait donc obtenir à tout prix que François Ier entrât dans la ligue de la chrétienté, afin de faire concourir toutes les forces vers un but commun, une expédition vigoureuse et puissante contre l'empire ottoman pour la délivrance des Grecs; sans cela l'Europe était menacée. François Ier divisait ainsi le monde catholique par ses alliances avec les luthériens, et la chrétienté entière par ses traités secrets avec les Turcs.

Les prétentions du roi de France étaient de deux natures : François Ier reconnaissait que Milan était un fief impérial, et par conséquent que Charles-Quint devait en donner l'investiture; mais cette investiture revenait de plein droit à l'héritier naturel, et depuis la mort de Sforza, au second fils du roi, Henri, duc d'Orléans. Époux de Catherine de Médicis, ce même duc d'Orléans pouvait légitimement réclamer les propriétés personnelles provenant de sa maison; enfin du chef de Louise de Savoie, le roi avait des droits sur le Piémont et quelques terres particulières dans le comté de Saluces. Moyennant ces concessions accordées, François Ier offrait d'unir ses forces à celles de la confédération chrétienne contre le Turc, et renonçant même à toute sorte d'union avec les princes protestants, il marcherait loyalement de concert avec l'Empereur et le pape pour ramener à l'Église catholique les princes et les électeurs réformés; s'engageant en outre à exécuter les termes du concile général qui serait réuni. Enfin, et s'il le fallait, le roi promettait son intervention pour ramener Henri VIII à la pénitence après sa triste séparation avec l'Église générale (2). Ainsi étaient les termes des instructions du sire de Velly, ambassadeur auprès de Charles-Quint et de l'évêque de Mâcon qui représentait la France auprès du pape. Mais si telles étaient les instructions écrites, il paraît que ni l'un ni l'autre n'avaient de pleins pouvoirs pour accorder un traité sur ces bases; ils devaient négocier jusqu'au bout, et avant de signer une convention définitive, ils recouraient de nouveau au roi pour prendre ses ordres.

A Rome, Charles-Quint avait auprès de lui un négociateur d'une grande puissance d'esprit, d'une renommée retentissante, son chancelier Nicolas-Pierre de Granvelle (3), d'une maison noble de Bourgogne, enfant de l'université de Dôle, alors possession espagnole; de conseiller au parlement, Granvelle s'était élevé au rang de chancelier, et il n'était pas une seule négociation dans laquelle il ne fût mêlé; car l'Empereur avait besoin auprès de lui d'un homme fort érudit qui pût connaître la suite des traités depuis trente ans. Granvelle conduisait sous sa direction son fils, tout jeune encore, élève de l'université de Padoue, théologien à Louvain, et qui, pour se préparer à devenir digne de la carrière diplomatique, parlait déjà sept langues à vingt ans. Aussi pénétrant qu'instruit, Granvelle avait succédé à Gattinara (4) dans la confiance de l'Empereur, et celui-ci lui soumit les propositions de François Ier. Dès lors toute la négociation dut se concentrer entre le sire de Velly et Granvelle sur les bases d'un traité, et pour constater que le

(1) Thamas succéda à son père Ismael-Sophi, l'an 930 de l'hégire (1523 de J. C.). Soliman II lui enleva l'an 941 (1534) les villes de Tauris, de Bagdad et de Sultanie.

(2) Dans un consistoire tenu à Rome sous Clément VII, le 23 mars 1534, dix-neuf cardinaux sur vingt-deux se prononcèrent pour la validité du mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, et le pape lui enjoignit de la reprendre pour femme légitime. Le roi, en apprenant cette décision, se proclama chef de l'Église anglicane; et le bill portant séparation du royaume d'Angleterre avec la communion romaine, reçut la sanction du parlement.

(3) Né à Ornans en 1486.

(4) Mort à Inspruck le 5 juin 1530, âgé de soixante-cinq ans.

désir de la paix était réel au cœur de Charles-Quint, Granvelle posa les bases d'une transaction : on admettait qu'un fils de François Ier recevrait l'investiture du duché de Milan comme fidèle vassal de l'Empereur, mais ce fils ne pouvait point être le duc d'Orléans, et ceci à cause de deux raisons : la première, c'est que marié avec une Médicis, il pourrait par cette prétention troubler une fois encore la paix de l'Italie et, qui sait? réclamer Florence, la Toscane, le duché d'Urbin, objet d'une nouvelle guerre. Granvelle fit observer que si l'Empereur voulait bien consentir à inféoder le duché de Milan à un fils de France, la condition essentielle, c'était qu'il épousât une fille ou une proche parente de l'Empereur; or le duc d'Orléans étant marié, la condition ne pouvait être exécutée que pour le plus jeune fils de François Ier.

Le sire de Velly refusa d'abord, puis accepta avec hésitation, jusqu'à ce que le chancelier de Granvelle lui posa nettement cette question : « Avez-vous des pleins pouvoirs pour signer? » Pressé sur ce point, le sire de Velly répondit : « qu'il n'avait pas de pouvoirs suffisants, » et Granvelle référa de cet étrange refus à l'Empereur, rendu désormais à sa violente colère. Jusqu'ici Charles-Quint s'était contenu; il attendait les dernières nouvelles d'Afrique, espérant connaître si le vice-roi Gonzague avait fait ses levées de cavalerie dans le royaume de Naples, et surtout si André Doria était prêt avec sa flotte. Lorsque le chancelier Granvelle lui manda que le sire de Velly était sans pouvoirs, Charles-Quint donna un libre cours à sa violence, priant le pape de réunir un consistoire, où seraient présents tous les cardinaux et ambassadeurs, sans en excepter ceux de France, le sire de Velly et l'évêque de Mâcon. Quand tout fut bien prêt, l'Empereur se leva, la lèvre autrichienne contractée et tremblante, les yeux pleins de feu, et en phrases entrecoupées de gestes, il exposa ses griefs contre François Ier : « Lui l'Empereur avait été modéré, patient, et le roi, sans parole, sans respect pour le nom chrétien; lui l'Empereur n'avait jamais déguisé sa pensée; comme il sentait profondément, il disait haut sa volonté, parce qu'il voulait que l'Europe la connût et que le saint-père la proclamât. Je propose s'écria-t-il, en présence du saint-père, du sacré collége et de cette illustre assemblée (1); je propose trois choses au roi de France, pour en choisir une. La première est le duché de Milan pour son troisième fils, mais non pas pour le duc d'Orléans, qui ayant des prétentions sur les duchés de Florence et d'Urbin du côté de Catherine de Médicis, sa femme, mettrait en division toute l'Italie, et en ce cas, je souhaite de savoir de quelle nature seraient les forces dont le roi m'assisterait contre le Turc et contre les hérétiques. Le second parti que je propose, c'est un duel pour épargner le sang de nos sujets en exposant le nôtre propre; si divers obstacles semblent s'y opposer, je trouve pour lui le moyen de les surmonter tous, pour avoir la satisfaction de se trouver les armes à la main, dans une île, sur un pont, ou ailleurs sur une barque; je lui laisse le choix de se battre à l'épée ou au poignard, pourpoint bas. Le vainqueur sera obligé de donner toutes ses forces pour favoriser la tenue du concile, pour extirper l'hérésie, et pour résister aux infidèles; et le vaincu emploiera aussi les siennes pour les mêmes choses. Les duchés de Milan et de Bourgogne seront mis en séquestre, pour être ensuite remis entre les mains du vainqueur. Le troisième parti est qu'en cas que le duel vînt à manquer, la guerre se continuera entre nous à toute outrance, jusqu'à ce que l'un ait réduit l'autre à l'état de simple et pauvre gentilhomme. Tout me promet la victoire, ayant de mon côté la justice et la raison; le bon état de mes affaires, la bonne disposition de mes sujets, le courage de mes soldats, l'expérience et la valeur de mes capitaines. Tout au contraire, les affaires du roi François Ier sont ruinées, ses sujets malintentionnés, ses troupes fort peu considérables, et ses capitaines si peu capables de commander, que si les miens n'étaient pas plus habiles, j'irais la corde au cou me jeter aux pieds du roi, pour tâcher d'obtenir de sa clémence miséricorde et pardon. »

Ces paroles emportées de Charles-Quint révélèrent une colère profonde qui ne gardait plus de ménagement. Non-seulement il insultait le roi, mais il blessait la nation tout entière, l'armée, la chevalerie; c'était un défi en toutes formes. Il fut immédiatement relevé par le sire de Velly et l'évêque de Mâcon. L'Empereur avait parlé moitié en italien, moitié en espagnol, avec une telle volubilité, une indignation si profonde, que le pape en fut effrayé. En vain voulait-il calmer l'Empereur, celui-ci redoubla d'injures, et ce fut alors que le sire de Velly, au nom du roi son maître, lui dit fièrement : « Je dis que vous, Empereur, en avez menti par la gorge. » Outrage jeté à la face de Charles-Quint comme un défi de chevalerie, et que l'évêque de Mâcon voulut en vain retenir. Le sire de Velly avait parlé, et le consistoire de cardinaux se sépara aussitôt; tant les querelles prenaient un caractère d'amertume et d'insolence! Le lendemain les ambassadeurs du roi de France demandèrent par écrit le discours de l'Empereur; pendant la nuit un esprit prudent et réfléchi, le chancelier

(1) Bibl. Roy. Recueil de pièces, cot. 610-3, in-4o. — 1o Le substencial du propos de l'Empereur tenu à nostre sainct père. — 2o La responce du roy de France, faicte à nostre saint père sur le propos tenu par l'Empereur à sa saincteté. — 3o La replicque faicte par l'Empereur.

Granvelle avait traduit en français ces étranges paroles et il les avait refaites, adoucies, de telle sorte qu'elles se bornaient à l'analyse des trois conditions, ou le défi chevaleresque pour un combat corps à corps, ou la guerre à outrance jusqu'à la mort, ou bien la paix loyale pour une fédération intime de manière à marcher de concert contre les infidèles et les luthériens d'Allemagne.

Ce fut encore, dans la vie de Charles-Quint, un phénomène assez curieux que cet emportement de l'homme réfléchi, si modéré et toujours maître de lui-même : comment se fit-il qu'il prit l'initiative d'un duel avec François Ier, le prince qui provoquait si habituellement lui-même? C'est que Charles-Quint, fatigué d'un système faux et vicieux, voulait arriver à un parti tranché; dans certains esprits, il y a un moment où ils préfèrent s'exposer à un péril pour se sauver des ennuis, et ils aiment mieux une lutte sérieuse à l'épée que des petits combats à coups d'épingle. Du reste, l'Empereur n'avait-il pas le droit d'être un peu orgueilleux après tous les services qu'il avait rendus à la chrétienté? Incontestablement Charles-Quint avait pris et accompli le beau rôle! Avant de déclarer une guerre implacable, il espérait absorber la popularité, parce que, lorsqu'on veut réussir dans un grand dessein, il faut avoir l'opinion publique à son aide; et l'Empereur se donnait toute l'Europe chrétienne. Aussi un cri unanime s'éleva en Italie, en Allemagne, contre François Ier, sorte de perturbateur public au milieu de cette sainte ligue qui se formait contre le Turc.

Nul n'ignorait qu'au fond le roi de France désirait la guerre parce qu'il y était préparé avec son état militaire en parfaite disposition pour commencer une active campagne. Déjà les Alpes étaient à lui, le comte de Brion campait à Turin, avec ses légions, impatientes d'héroïques choses; il espérait encore reconquérir l'Italie; à la première génération des glorieux chefs militaires tels que Bayard, Lautrec, Bonnivet, avaient succédé d'autres capitaines, Chabot, Anne de Montmorency, le comte de Saint-Pol, Montpezat, le duc de Guise, le duc de Vendôme (1); et avec ces chefs habiles le roi espérait faire revivre l'éclat des belles journées de Marignano. Cette espérance le rendait bien fier, et il répondit au manifeste de Charles-Quint par des paroles aigres : sans accepter ni la paix ni le duel, il se prépara aux batailles plus régulières entre rois, car, pour François Ier, comme pour son puissant adversaire, il n'était besoin que d'un temps de répit, afin de préparer leurs forces respectives. Si le roi de France avait de braves légions et de hardis capitaines, Charles-Quint commandait les bandes qui avaient servi en Afrique, les Napolitains, les Allemands, si bons arquebusiers, sous des chefs de premier ordre : qui pouvait se comparer au duc d'Albe, au vieux Antonio de Leva, à Hercule d'Este, Louis Farnèse, Pierre de Tolède, le marquis de Guast, chefs des bandes italiennes! Gonzague conduisait les Napolitains : et puis sur mer, y avait-il homme à la hauteur d'André Doria que Charles-Quint venait d'élever au titre de prince de Melfi ; André Doria, le vainqueur de la Goulette, le libérateur des esclaves d'Afrique?

Le choc allait donc être rude, car l'animosité était grande, et les épées qui allaient se croiser, longues de plusieurs pieds; Charles Quint se posait d'une part avec la popularité des grands services, le génie des choses universelles; François Ier, avec l'esprit habile d'un négociateur, la fougue française, l'instinct qui sait diviser les forces de l'ennemi. Charles-Quint avait une incontestable supériorité numérique, mais ses armées se composaient d'Allemands, d'Italiens, de Napolitains, d'Espagnols, et dans cette cohésion informe il y avait nécessairement des faiblesses et des vices d'unité. François Ier, au contraire, renonçant à la vieille méthode des armées de reîtres, venait d'établir ses légions provinciales, composées de canonniers, d'arquebusiers, de lances et de piques. Si le roi a moins de monde, ses troupes sont mieux groupées, mieux assorties, de manière à faire un coup de main avec énergie, dans une position prise. Avec ces moyens, il rêve encore la guerre d'Italie, la conquête rapide jusqu'au royaume de Naples : qui sait si la fortune ne lui fera pas revoir encore le beau duché de Milan et Gênes, sa ville favorite, et s'il ne sera pas accueilli comme dans sa force et sa jeunesse sur son beau cheval caparaçonné de soie et d'or?

## CHAPITRE XXXIII.

EXAMEN DES FORCES RESPECTIVES. — PLAN DES SOUVERAINETÉS.

Affaiblissement de l'esprit du moyen âge. — La chevalerie plutôt dans les formes que dans la pensée. —

(1) Le duc de Vendôme reçut le grand collier de l'ordre.

*Lettre de François Ier à M. de la Rochepot.* — Bibl. Roy, Mss. de Béthune, n° 8613, fol. 5.

« Mon cousin, j'ay créé et faict chevalier de mon ordre mon cousin le duc de Vendosmois et vous ay deputé comme confrère du d. ordre a luy présenter le grand collyer que je vous envoys pour cest effect parquoy en luy signifiant de par moy sa création vous lui ferez présentation du d. collyer, et en ce faisant vous me ferez service très-agréable. Priant Dieu, etc. Escript à Fontainebleau le n° jour de mars.

« François. »

Résultat du nouveau cartel de l'Empereur au roi. — Popularité de Charles-Quint en Italie et en Allemagne. — Ses desseins d'unir l'Espagne et l'Italie par le Languedoc et la Provence. — Projet de Soliman II au retour de la guerre de Perse. — Ses ambassades. — Mission du sire de la Forêt à Constantinople. — Ligue du pape, de la république de Venise et de Charles-Quint contre les Turcs. — Flottes et armées de terre. — Négociations du cardinal de Lorraine. — Propositions de paix sous la médiation du pape. — Offres de François Ier et de l'Empereur. — Défection du marquis de Saluces. — Décision pour la guerre. — Armée de la confédération italique. — Desseins de l'Empereur. — Vastes projets de conquête et de partage de la France. — Plan de défense de François Ier. — Répartition de ses forces.

---

## 1535—1536.

Le caractère du moyen âge avait été un sentiment vif, exalté, de l'esprit chrétien et chevaleresque étroitement mêlé à l'idée féodale, à l'indépendance du castel ; de là cette liberté altière du haut baron, qu'il gardait hautement et fièrement pour soutenir un droit ou punir une insulte. Depuis le XVe siècle, cet esprit s'était bien modifié, et il ne restait plus de la chevalerie que les formes; souvent une institution a péri dans sa force ou son principe constitutif, et il ne survit plus alors que l'extérieur, l'enveloppe, le costume qui se maintiennent longtemps après que l'esprit n'y est plus. L'époque de François Ier est surtout marquée de cette empreinte; si l'on y voit encore des traces de la vieille chevalerie, elles sont presque toutes factices dans de romanesques inspirations ; le sentiment public a changé; la société est préoccupée d'autres idées ; ce qui paraissait une chose sainte, au moyen âge, est devenu presque ridicule à l'époque plus sérieuse qui arrive; et l'on s'explique dès ce moment la plupart des faits du règne de François Ier.

Voici deux fois que le roi et l'Empereur se provoquent par des cartels écrits, ils se disent : « Qu'ils en ont menti par la gorge ; » ils se jettent à la face de grossières injures; au moyen âge cela eût été si sérieux que rois, barons, chevaliers se fussent précipités dans la lice pour heurter leurs coursiers l'un contre l'autre et fracasser leurs lances : et cela sans demander conseil, sans prendre avis, sans formules, par cela seul que l'insulte était dite, et que tout ce qui portait l'épée, Empereur ou simple varlet, ne pouvait la subir. Depuis, combien tout a changé! Un cartel est proposé, et à chaque pas une difficulté s'élève, à chaque incident on s'explique; les jurisconsultes interviennent : tout est débats : on se dispute sur le choix du terrain, sur le maniement des armes, sur le résultat du combat singulier; la formule seule survit et la pensée est éteinte. Charles-Quint et François Ier ne manquent pourtant pas de bravoure, l'un et l'autre ont fait leurs preuves; mais un duel entre souverains n'est plus de cette époque; s'il se montre encore çà et là quelques combats singuliers, quelques valeureux champions pour lutter dans l'arène, ce sont des cas privés, la plupart entre simples chevaliers, débris de la féodalité. Désormais, deux souverains, revêtus d'une grande puissance, ne peuvent décider à la lance ou à l'épée le sort des gouvernements et des nations. On arrive nécessairement à un autre droit public.

A cette époque d'ailleurs où la popularité de Charles-Quint est à son apogée, il peut beaucoup se permettre, car l'Europe chrétienne est avec lui. A Rome, on a renouvelé les pompes de l'ancien triomphe des Césars; à Lucques (la république si dévouée aux ducs d'Autriche), les citoyens vont au-devant de Charles-Quint avec un éclat inaccoutumé ; lui, toujours bienveillant, leur parle en espagnol, sa langue chérie, les remerciant de leur fidélité(1). L'Empereur visite successivement Sienne, Florence, toujours salué comme le libérateur de l'Italie, comme le prince auguste qui l'a préservée de l'invasion des Turcs; avec une incontestable habileté, Charles-Quint ne parle jamais de ses droits, de ses prétentions sur l'Italie; il veut donner à toute cette belle terre des seigneurs, des ducs, des gouvernements, pris au sein des populations mêmes : tout ce qui est Italie se fera par les Italiens; et cette pensée électrise les patriotes des républiques. Cette même popularité, Charles-Quint la trouve en Allemagne, amoureuse de tout son orgueil pour Charlemagne, fière d'avoir pour Empereur le prince qui a porté l'éclat des armes jusque sur les rivages de l'Afrique; rien ne grandit plus un homme que la victoire obtenue dans le sens d'une opinion populaire; un triomphe chrétien pour la liberté n'était-il pas le plus beau diadème que pouvait poser un souverain sur son front au XVIe siècle! Charles-Quint est donc placé dans une sphère bien supérieure à François Ier; il mène et domine les événements : ainsi, à certaines périodes, en histoire, il surgit une tête si puissante que toutes les autres ne sont que des satellites autour du grand astre.

Alors Charles-Quint conçoit un vaste projet que son génie espère réaliser. Quand une grande gloire vous environne, on se fait facilement des illusions, et tout rentre dans des proportions naturelles, même les choses les plus gigantesques. Jusqu'ici toutes les

(1) En quittant Lucques, Charles-Quint dit au gonfalonier : « *En verdad que me parto muy contento de esta ciudad, aviendo exprimentado grande modestia en los ciudadanos, grande fidelidad en el governo por al imperio, y en todo grande amor para Commingo.* »

forces de l'Empereur sont morcelées et les territoires déchiquetés comme les pièces d'un blason brisé; l'Espagne ne tient pas à l'Italie; la Flandre, l'Allemagne sont aussi séparées des Alpes. Ceci rend la réunion des armées difficile; il n'existe aucune route militaire qui puisse unir les batailles de lances; perpétuellement on doit passer la mer, s'aventurer à ses périls, ou bien franchir des montagnes inaccessibles. Il paraît donc indispensable à l'Empereur de s'emparer de ce long littoral qui sépare Barcelone de Nice et de Gênes : en d'autres termes, la Provence et le Languedoc doivent former le complément nécessaire du système universel de Charles-Quint; indépendamment de l'opulence des ports de Marseille, de Cette, si favorable au commerce, ils ouvrent une grande route militaire pour les vieilles bandes espagnoles partant de Perpignan, et s'avançant jusqu'à Antibes par Aix, Grasse et Brignolles. Comme, pour être durable, la conquête doit toujours s'établir sur un droit plus ou moins ancien, on réveillera les prétentions des Empereurs sur la Provence: n'était-elle pas un ancien fief, et Arles même, la ville des évêques, n'avait-elle par arboré le drapeau allemand? Cette lisière si magnifique de territoire, on pourrait donc s'en emparer par une conquête régulière et développée; on envahirait le Languedoc et la Provence par les deux extrémités, Nice et Perpignan, tandis que la flotte d'André Doria, partant de Barcelone, de Gênes, se présenterait devant Toulon, Marseille, pour achever l'œuvre d'envahissement.

L'exécution de ce plan exigeait surtout que la paix de la chrétienté ne fût point troublée par les Turcs; l'idée d'une conquête particulière sur le Languedoc et la Provence ne trouverait un certain appui dans l'opinion que si l'Europe, paisible désormais, n'avait plus rien à craindre des infidèles. Charles-Quint ne devait sa grandeur et sa renommée qu'à son dévouement pour les intérêts des populations menacées. Or, lorsqu'il songeait à réaliser ses plans en Provence, il apprit par ses espions et les juifs qu'une immense expédition se préparait à Constantinople, et que les pachas organisaient des nuées de cavaliers pour se porter une fois encore contre la chrétienté. C'était l'époque où les armées musulmanes se retiraient de la Perse après une campagne douteuse contre les sectateurs d'Ali (1). Il se présentait alors en Orient un phénomène curieux par son identité avec ce qui se passait au milieu des puissances occidentales et chrétiennes : la guerre civile était au sein du mahométisme, comme elle éclatait entre les puissances qui adoraient l'auguste symbole de la croix. Soliman II avait envahi la Perse, et après des victoires disputées, ses armées se retirèrent sur le Bosphore; c'était au temps de l'expédition de Charles-Quint en Afrique; les muftis, docteurs de la loi, annoncèrent les revers des véritables croyants, et presque aussitôt la guerre sainte fut prêchée. Pour déguiser les immenses armements que faisait la Porte, Soliman annonça qu'il allait envahir l'Égypte, punir quelques rebelles qui avaient méconnu son autorité: « Ses flottes, disait-il, n'avaient que ce dessein, et le sultan n'avait nul projet de tenter une campagne contre les chrétiens. » Charles-Quint était informé de tout le contraire; nul prince n'entretenait un plus grand nombre d'espions, pris parmi les juifs, les Grecs, les renégats même, et on trouve aux archives de Simancas des rapports d'agents secrets qui appellent incessamment l'attention de l'Empereur sur les desseins de Soliman II, alors tout enivré de l'espérance de conquérir Naples et l'Italie.

Cette fois les Turcs, renonçant à une invasion trop difficile par la Hongrie ou la Styrie, résolurent de porter leurs forces dans le royaume de Tarente, à Naples, à la face, pour ainsi dire, de la Macédoine et de cette Albanie où les infidèles dominaient déjà. Barberousse, chassé d'Afrique, comptait prendre sa revanche contre André Doria sur l'Adriatique. Mais ce qui éveilla au plus haut point l'attention et l'inquiétude de Charles-Quint, c'est l'invariable preuve acquise que, si les infidèles allaient porter leurs bannières en Italie, ils le faisaient à l'instigation de François Ier. Et ce n'était plus d'une manière secrète et dissimulée que la négociation française s'engageait à Constantinople; le roi de France envoyait un ambassadeur revêtu de pleins pouvoirs pour signer une alliance offensive et défensive avec le Turc; ce ministre était Jean de la Forêt, fort avant déjà dans les idées diplomatiques par les consulats. François Ier, en partant de l'idée exclusivement politique, avait résolu cette alliance contre Charles-Quint, de manière à placer l'Empereur entre deux feux : « Tandis que le comte de Brion et Montmorency passeraient les Alpes pour conquérir le Milanais et la Toscane, Soliman II enverrait des forces considérables sous ses pachas, qui envahiraient Tarente et Naples. » Ce traité était immédiatement mis à exécution; les préparatifs à Constantinople se faisaient sous les yeux de M. de la Forêt, assistant aux revues des janissaires, aux exercices des cavaliers et à l'équipement de la flotte. Il était même convenu dans le traité que M. de la Forêt suivrait, comme ambassadeur du roi de France, les armées de Soliman II, et que le drapeau fleurdelisé serait arboré en même temps que la queue des pachas dans le royaume de Naples, une fraction de la Pouille et de la Sicile.

Il faut se reporter au XVIe siècle, à cet instant où la puissance religieuse était encore si forte, pour

(1) Soliman avait d'abord pris d'assaut plusieurs villes; mais le schah Thamas détruisit presque entièrement l'armée ottomane dans une bataille décisive, l'an 942 de l'hégire (1535 de J. C.).

s'expliquer le sentiment d'indignation que cette alliance dut inspirer à tous. Ce n'était plus seulement une charte de consulats, un système commercial que François Ier stipulait avec les Turcs, comme autrefois Gênes et Venise; le roi les attirait sur l'Italie pour seconder une odieuse ambition : lui seul mettait aux mains des infidèles le cimeterre étincelant; si des milliers d'esclaves allaient gémir encore en Afrique, ils devraient leur triste destinée à François Ier; si les églises étaient souillées, les vierges ravies, ce serait encore au roi de France que cela se devrait; il confiait l'honneur de ses fleurs de lis à des pachas, à des janissaires; il faisait relever son drapeau par des Turcs. Ces justes griefs, Charles-Quint les proclamait partout, et ils devaient trouver sympathie.

Le pape Paul III, vieillard déjà, mais esprit si ferme, n'hésita pas à se placer à la tête de la chrétienté pour sauver l'Italie. Ses bulles retentissaient partout afin d'appeler les efforts communs dans une guerre sainte. On était à l'époque du jubilé (1), temps d'abstinence et de repentir; le pontife en prit l'occasion pour signaler les périls dont l'Église était menacée; et comme Urbain II, il déclara que la croisade était la plus sainte des expiations; en Espagne, dans l'Allemagne, cette magnifique bulle était proclamée avec un haut appel contre le Turc. François Ier était mis ainsi en dehors de l'Église et de la civilisation par son abominable traité avec Soliman II.

L'art de Charles-Quint avait toujours été de profiter de sa vaste et puissante popularité pour grandir son pouvoir. Cette ligue qu'il venait de faire signer au pape pour défendre l'Italie contre les Barbares et François Ier, il la proposa à Venise, la reine de l'Adriatique, qui craignait de voir flotter dans ses lagunes les queues de pacha sur les galères de Barberousse. La sérénissime république ne fit aucune difficulté à la face de ce danger si pressant (2), elle oublia les vieilles rivalités qui la séparaient des ducs d'Autriche : Charles-Quint semblait ne demander rien pour lui, et tout pour la chrétienté. Après Venise, Lucques, Florence, Sienne signèrent le même traité de confédération sous la protection du pape, au moment où le jubilé annonçait, au son lugubre des cloches, que les temps de pénitence arrivaient : quel péril plus grand pour l'Italie que d'être envahie par les Turcs ? Ce n'était pas la première fois qu'elle était pillée, ravagée par les Sarrasinois, marins habiles, cavaliers hardis, sous l'étendard de Mahomet : combien d'années la Sicile n'était-elle pas restée sous le joug des Arabes, dont les inscriptions se retrouvent encore sur les monuments en ruine, abrités par les orangers et les citronniers en fleurs de Catane ou de Palerme?

Dans cette situation inquiète, tourmentée, à la face de tant de périls, le pape Paul III songea une fois encore à se poser comme médiateur entre Charles-Quint et François Ier : était-ce trop de toutes les forces de la chrétienté pour repousser des myriades d'infidèles? L'Angleterre, une partie de l'Allemagne, le Danemark, la Suède, s'étaient séparés de l'autorité pontificale, en se jetant dans l'égoïsme et la brutalité

(1) C'est à tort qu'on a écrit que le jubilé ne fut point célébré en France; le roi n'était pas à ce point séparé de l'Église, et le jubilé était une cérémonie toute populaire.

Envoi de la bulle du jubilé à l'archevêque d'Aix. — Mss. de Béthune, vol. coté 8533, fol. 2, Bibl. Roy.

« De par le roy notre amé et feal, nous avons receu de notre st. père le pape ung pardon général que sa saincteté a octroyé désirant singulièrement mectre la paix entre les princes, potentatz et peuples de la chrétienté afin de faire cesser les maulx, ruynes et desolations que l'on veoit advenir a cause de la guerre, pour a laquelle obvier et parvenir à la d. paix nous sommes mis en tous devoirs, et ne fuissions jamais entrez en la d. guerre, sinon que y eussions esté contrainctz par l'Empereur qui a fait courses sur nos subgectz en plusieurs endroitz de notre royaume par mer et par terre, et neantmoings pour le singulier désir, zelle et affection que nous portons a notre peuple, ne desirant rien plus affectueusement que la dicte paix, et afin qu'il plaise à Dieu nous la donner bonne et sincère, nous vous envoyons ung vidimus de la bulle du d. pardon en vous priant très-affectueusement que de votre part, veuillez faire et faire faire prières et processions generalles par tout votre diocèse, esquelles se feront prédications avec lecture et publication du d. pardon. Admonestant ung chacun de le gaigner et acomplir de ce qu'il contient le plus dévotement qu'il sera possible, en quoy faizant vous nous ferez service très-agréable. Donné à Lyon le 8e jour de juing 1536.

« Signé : François. »

(2) Voici le résumé des articles de la ligue signée à Rome, le 7 février 1536-7 par le pape, l'Empereur et la république de Venise. — Bibl. Roy. Mss. de Dupuy, vol. 258.

« Sa Saincteté armera 36 galères, outre les 4 de la religion de Saint-Jean de Malte, qui seront comprises comme surnuméraires avec les forces du roi de Portugal. — Le très-invincible empereur Charles en armera 82 pour le moins. — La très-noble république en armera un nombre égal, qui jointes aux autres feront en tout 200. — La même république vendra au souverain pontife ce qui pourrait lui manquer pour cet armement. — L'Empereur et ses alliés, outre les galères susdites, seront tenus tant les uns que les autres, de mettre en mer à proportion un certain nombre de vaisseaux, qui serviront à transporter à l'armée les provisions, les munitions et tout ce qui sera nécessaire. — Les vaisseaux de Sa Saincteté et de la république ayant besoin de grain, Sa Majesté ordonnera qu'ils en soient pourvus en Sicile, à un juste prix courant. — L'escadre des vaisseaux et des galères de Sa Saincteté sera commandée par le patriarche d'Aquilée, Marc Grimani, avec le titre de général, et il aura pour lieutenant Paul Justiniani; celle de la république par le général Vincent Cappel, et l'escadre de Malte par le prieur de Capoue, Léon Strozzi. — De tout ce corps d'armée navale sera chef et généralissime, l'amiral de Sa Majesté Impériale, André Doria, lequel commandera en son particulier les vaisseaux de sa d. Majesté Impériale. Pour le commandement de l'armée de débarquement, seront généraux le duc d'Urbin et don Fernand de Gonzague, vice-roi de Sicile. — Tous les susdits généraux et commandants assisteront et auront voix au conseil de guerre, qui sera assemblé et tenu par le général Doria dans sa galère. — Toutes les villes, forteresses, terres et pays, qui pourront être con

de la réforme. Ces querelles intestines, douloureuses, affaiblissaient le ressort religieux qui seul pouvait sauver la civilisation. Il paraissait donc prudent à Paul III de préparer de tous ses moyens un rapprochement entre l'Empereur et le roi, d'apaiser ces querelles, vives et profondes, éclatant par la voix d'un cartel que tous deux s'étaient jeté à la face. La réalisation de ce projet pacifique offrait mille difficultés, et néanmoins Paul III put croire à la paix lorsqu'il vit que le roi avait choisi pour plénipotentiaire le cardinal de Lorraine, esprit fort dévoué à l'Église, et sur lequel le pape aurait essentiellement une grande action. Dès ce moment Rome espéra que par le chancelier Granvelle et le cardinal de Lorraine, le concours de l'évêque de Mâcon, on pourrait arrêter ce grand choc, ce heurtement des puissances chrétiennes. Jusqu'ici il y avait plus d'animosité de paroles que de luttes sanglantes; les armées, réunies de part et d'autre, ne s'étaient pas encore mesurées; ainsi, la paix ou une trêve pouvait être le résultat d'un système conciliatoire.

Le cardinal de Lorraine arrivait à Rome avec des pleins pouvoirs de François Ier, mais d'une nature inflexible sur ses prétentions à l'égard de l'Italie; le roi demandait toujours le Milanais pour son second fils et la succession de Louise de Savoie comme son patrimoine dans le Piémont; il ne disait rien de Gênes, de la dot de Catherine de Médicis, de ses héritages, sans doute pour se réserver le moyen d'agrandir le cercle de ses propositions. C'était pour lui une idée fixe, à laquelle il ne renoncerait jamais, que la prépondérance sur l'Italie; dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, pour lui, pour les siens, il la voulait à tout prix. A ce système, Charles-Quint, toujours avec la même habileté, opposait des théories purement négatives (1); le duc de Milan ne serait ni autrichien ni français, on le laisserait choisir par la ligue italienne spontanément, et lui, l'Empereur, s'engageait à donner l'investiture à celui qui serait élu, sans distinction, pour témoigner toute sa tendance à une pacification générale. Le cardinal de Lorraine répondit que les conditions étaient dictées par le roi, et qu'il n'en reviendrait pas. En vain le pape Paul III parla-t-il des dangers imminents de la chrétienté, on ne tint pas compte de ces pensées civilisatrices : les intérêts personnels, les sentiments si égoïstes parlaient plus haut à la veille d'une lutte entre François Ier et Charles-Quint; et quand le roi de France lui même appelait les Turcs en Italie, pouvait-on compter sur un rapprochement?

Les forces dont allaient disposer les deux princes chefs de batailles, étaient de deux natures : 1° les alliances, 2° les armées. Sans compter précisément sur le concours de Henri VIII, absorbé dans ses questions de mariage, de divorce, comme un prince lascif et énervé, François Ier trouverait naturellement appui dans ce roi brutal et si profondément aigri contre le pape. Le roi conclut également des traités avec les princes protestants de l'Allemagne, du Danemark et la ligue de Smalcalde; il espérait quelque sympathie de peuple à Gênes, dans le Milanais et jusque dans la Pouille et Tarente. Mais l'alliance la plus efficace, celle qui devait le servir militairement, c'était le traité d'union conclu avec Soliman II; le sire de la Forêt se disposait à suivre l'armée d'expédition ottomane jusque dans la Calabre et la Pouille. Une descente des Turcs en Italie appellerait nécessairement Charles-Quint à la défense de Naples et de la Sicile : oserait-il se porter sur le Var, lorsque le golfe de Tarente serait menacé par des milliers d'Osmanlis? La force des choses ramènerait donc l'Empereur à un système défensif, et c'est là ce que voulait la diplomatie de François Ier.

Cette union si étrange avec le Turc, à la manière des renégats, enlevait au roi des auxiliaires. Lors de l'invasion de la Savoie, le marquis de Salu-

quis dans la Dalmatie, l'Albanie ou la Grèce, sont entendus devoir rester sous la domination de la république de Venise.

(1) Voici un curieux autographe de Charles-Quint.

*Réponse faite par l'Empereur aux cardinaux de Trivulce et Carriolo, légats du st. père, envoyés pour procurer la paix entre lui et le roi de France.* — Bibl. du Roi, manuscrits de M. de la Mare, petit in-fol., cot. 9727-4.

« Seigneurs et reverendissimes, j'ay tant par le bref de nostre st. père que par ce que vous m'avés dit et exposé de sa part, entendu vostre charge et baizé en toute reverance les pieds de sa beatitude, du continu bon office qu'il fait pour la paix, et ses très-honnestes et plus que paternelles admonitions encores qu'elles ne soient nécessaires en mon endroit comme Dieu et tout le monde savent mesmes en peuvent estre bons tesmoings, Sa Sainteté et le venerable collége des cardinalx par l'offre que je fais dernièrement à Rome laquelle non-seulement n'a esté acceptée dans le temps prefix lors ny jamais depuis par le roy de France, mais continue de mal en pis en la guerre par luy recommencée, faisant tout extrême possible pour occuper le reste des pays de mon cousin et beau frère le duc de Savoye et veux destruire, brusler et ruiner et ayant expulsé de sa court mon ambassadeur, publié en son royaume la guerre contre nous et du jour au lendemain et pour plus veritablement dire la même nuit invehy hostillement et pillé mes pays d'en bas. Par ou chacun peut entendre comme oultre ce que j'estois desjà de la d. Rome tant provoqué et pressé à la ditte guerre, que je y suis esté depuis inevitablement contraint à mon extreme regret. Toutteffois pour les memes causes et raisons tres-prudement considerées par la ditte Sainteté et néantmoins le d. roy de France veult avoir esgard a icelles et respect a Sa ditte Sainteté et votre ditte charge. Je suis encore très-content et enclin d'entendre à la ditte paix avec moyens requis pour le bien publique de la chrestienté quiétude et tranquillité d'icelle conditions et asseurances convenables à l'estat present et satisfaction raisonnablement à ce qui est succedé depuis le d. Rome et suplie Sa Sainteté prendre ceste ma responce en la meilleure part avec tout ce que plus au long je vous en ay dit et bien entendre et considerer que estant comme dit est, tant provocqué et forcé à la ditte guerre et mis par le d. roy de France en icelle, je ne puis et ne dois délaisser, de e[t] me deffendant et reveuchant, faire ce que le droit et exigence de la ditte guerre requiert comme je treuveray convenir. »

ces (1), l'ami de François Ier, avait faibli dans son respect et sa fidélité pour la couronne; et quand il apprit la marche des événements et les desseins du roi, il abandonna brusquement son parti pour se donner à Charles-Quint : défection d'autant plus grave, qu'elle enlevait la clef des montagnes aux lances de Brion. Dans la lettre qu'il adresse au roi (2), le marquis de Saluces développe les motifs qui l'ont porté à se séparer de lui : « S'il s'en éloigne avec fermeté, c'est pour sauver sa patrie, comme André Doria a voulu sauver la sienne. » Ainsi Charles-Quint attire autour de lui autant d'hommes que François Ier en repousse, depuis le connétable jusqu'à Doria et le marquis de Saluces. C'est qu'à travers ses formes chevaleresques et un noble feu de gloire, il y avait dans François Ier un caractère brusque, blessant, impétueux dans ses passions. Charles-Quint au contraire, plus froid, plus haut, savait s'adresser à la partie sensible du cœur humain; plein de bonté pour qui le servait bien, il donnait des paroles gracieuses à tous; habileté merveilleuse pour réussir auprès des hommes, parce qu'on les gagne plus en ménageant leur dignité qu'en les accablant de bienfaits; les corrompus mêmes veulent qu'on ne le leur dise pas à la face, et que l'on flatte leur vertu dans leurs vices.

Les forces militaires des deux monarques rivaux avaient eu le temps de se préparer depuis plusieurs années. Le projet de créer une infanterie française en dehors des reîtres et des lansquenets, avait pleinement réussi; seulement il se trouvait que l'organisation de ces légions, à la manière romaine, avait excité des jalousies parmi les lansquenets, et ces rivalités, devenues sanglantes, avaient éclaté presque en bataille rangée; huit cents hommes périrent de plus de

(1) Il avait hérité du marquisat de Saluces en 1529, après la mort de son frère, Michel Antoine (le successeur de Lautrec dans le commandement de l'armée française devant Naples), et sans tenir compte des droits de Jean Louis son aîné, alors détenu dans un château fort, en France, par ordre du roi François Ier. A ce moment le marquis de Saluces commandait l'armée dans le Piémont, que lui avait laissée l'amiral de Brion.

(2) *Lettre du marquis de Saluces à Francois Ier.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8350, fol. 29. Bibl. Roy.

« Sire, il me semble que la nouriture que j'ay receue de vous depuis trente trois ans qu'il y a que je suis en votre service est telle et si suffisante qu'elle vous a deu faire congnoistre ce que vous pouviez espérer de moy et de ma loyaulté. Et mesmement tant d'ennuys et adversités que je y ay eu, lesquels ont été si longs, estranges et insupportables qu'ils vous ont peu aussi faire démonstration que je n'aurois jamais envye d'y rentrer, au moins de cercher l'occasion de ceulx ou de present je me retreuve, qui sont telz et si excessifz que je ne les puis plus souffrir ne endurer, me semblant, sire, que la fortune se debvoit contenter de m'avoir si avant experimenté, comme desjà elle avoit faict et combien que les longs et continuelz services de mes prédecesseurs, avecques ceulx que j'avois déliberé de faire, lesquels n'ont jamais esté recongneuz, aulmoins s'ils l'ont esté, je ne m'en suis aperceu, aient esté autant ou plus recommandables que de prince ou gentilhomme que vous ayez de présent en votre service, de quelque grandeur ou qualité qu'ils soyent, n'y ayant espargné les biens ny la personne, ainsi qu'ils ont bien monstré et que j'eusse pareillement fait à leur imitation. Toutesfois, sire, cela ne m'a jamais sceu faire esmouvoir a entreprandre de les vous reciter, ne voullant en votre endroit user de reproche me confiant après Dieu tant de votre bonne grâce, que je me suis toujours promis que l'estime que vous aviez de moy précedoit toutes les autres, pour la longue norriture que j'avois comme doit est recene avecques vous, m'estant aussy toujours conformé a votre bon plaisir et a y obéir et le suyvre, plustot que d'entendre a mon advancement ou accroissement, ou je ne puis par avanture bien peu estre oblyé et non pas en fuyant en cest endroit l'office d'aucuns qui résident à l'entour de vous ordinairement, lesquels ont tant de respect a votre prouffict et reppotacion qu'ils n'oblyent jamais à mectre leur particulier devant, tant ils sont pleins de zelle, d'ambition et avarice, et encore, sire, qu'ils vous ayent par plusieurs fois ramené a mémoire que vous m'aviez faict ung beau présent en acceptant de vous le marquisat de Saluces qui est chose, sire, que je veulx bien confesser et que en cela vous m'avez grandement obligé, si est, sire, quant bien vous vouldriez en cela m'abbaisser, que je ne sçauroys aussi nier que je n'aye eu ung père et ung frère de bonne congnoissance tous mortz pour votre service marquis de Saluces, ni parcillement que je n'y aye esté nourry et sçaurois volontiers, sire, si l'innabileté de mon frère Jehan Loys touchant le Montferrat escheu et succedé à ma maison de cinq cens cinquante huit ans, a esté debattue devant l'Empereur, si celle de mes père et frère n'est pas encore pour le moins en ce dangier encore que j'aye accepté l'investiture de vous, celle qu'il vous a pleu, ne voulant en aucune manière contrevenir a votre bon plaisir, mais le suivre entièrement, chose, sire, combien qu'elle ait été autant à considérer qu'elle est encore de présent. Toutesfois je n'y aurai oncque pensé, mais puisque mon malheur le permest et que je n'aye jamais sceu rien faire envers vous qui vous ait peu imprimer une bonne fantaisie de moy, c'est bien raison, sire, que j'ay passienté qui est pour cette heure mon dernier recours. Vous priant tant et si très-humblement que faire puis et suivant ce que je vous ay dernièrement escript me donner le congé dont je vous fait prière, affin aussy que je rende à l'Empereur lez foy et hommage tant du d. marquisat de Saluces que de Montferrat, plustot que d'estre cause de la ruyne de tant de povres personnes mes subjetz et de l'imperpétuité de mon nom et race. Au demeurant, sire, le sieur de Monyn m'est présentement venu trouver en ce lieu, duquel j'ay entendu ce qu'il avoit charge me dire et déclarer de votre part, et luy ay sur ce reppliqué les choses que par luy entendrez, vous priant en oultre, sire, tant et très-humblement que faire puis, me bailler mon dit congé et n'en voulloir estre irrité, car je suis, sire, contraint pour les causes dessus dittes et ainssy de faire. Sire, après m'estre recommandé tant et si très-humblement que fere puis à votre bonne grâce, suplir y le Créateur vous donner très-bonne et longue vie. De Saluces le 16e jour de juin 1536.

« Votre très-humble et très-obéissant subjet et serviteur,

« François de Saluces. »

*Lettre de François Ier à M. d'Humières.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8533, fol. 66.

« Mons. de Humyères, depuys mon autre lettre escripte j'ay receu la votre du 13 de ce mois par le sieur de Monyn et entendu ce qu'il m'a rapporté touchant l'affaire du marquis de Saluces, chose dont il m'a despleu et desplait; car c'est par trop mal recongnoistre l'obligation qu'il avoit envers moy ou tant y a que j'espere quelquefoiz et de brief luy faire congnoistre l'erreur qu'il aura faitte. Je vous envoye ung pacquet de lettres a luy adressant lequel vous adviserez de luy faire tenir le plus seurement que vous pourez sans faire semblant que vous ayez entendu aucune chose de son affaire et vous me ferez plaisir, car je ne veulx point que il pense que j'en saiche encore rien. Escript à Cremy, le 9e jour de juing 1536.

« François. »

part et d'autre. Il y avait danger aussi à classer par nationalité chaque légion : gasconne, champenoise, bourguignonne, et la différence entre elles de langage, de coutumes, la vivacité des uns, le flegme des autres, les vieux dictons de tous (idiot comme un Champenois, hâbleur comme un Gascon), jetaient mille causes de discorde sous la tente. Les armes les plus en progrès en France, c'étaient les artilleurs et les pionniers, qui furent l'origine des corps du génie; Genouillac avait porté très-haut l'habileté du tir, même pour les grosses pièces sur affût; les arquebusiers venaient de montrer dans le Piémont une habileté toute particulière; les lances et la gendarmerie gardaient leur réputation. Le défaut des armées françaises était toujours cette bravoure qui ne calcule rien, ce marche en avant impétueux, railleur de tout obstacle, puis qui s'affaiblit et se décourage, flamme brillante et bientôt éteinte! Jusqu'ici toutes les opérations militaires n'avaient pas dépassé le Piémont; les Savoyards une fois refoulés, l'amiral de Brion s'était arrêté sur les frontières du Milanais à la face d'Antonio de Leva qui commandait l'armée de la confédération. Les négociations du cardinal de Lorraine, soit à Sienne, soit à Rome, avaient arrêté le développement ultérieur de toute opération militaire. Des ordres de François Ier à l'amiral de Brion l'invitaient à évacuer tous les postes trop avancés du Piémont, pour se renfermer dans les places principales et qui couvraient mieux la frontière.

Tout à coup on apprend que Charles-Quint, par une résolution soudaine et sérieuse, avait ordonné de prendre l'initiative. Tout était prêt pour la conquête, et ses chefs militaires tous sous sa main; le sévère et vaillant duc d'Albe conduisait les gendarmes couverts de lourdes armures, les lanciers et les piquiers; le noble marquis de Guast menait les Italiens au service de l'Empereur; don Gonzague, vice-roi de Naples, s'était placé à la tête des cavaliers, caracolant partout, et don Antonio de Leva devait guider l'armée entière, sous les ordres directs de l'Empereur, tandis que les galères d'André Doria éclaireraient la côte. Dans l'irritation des esprits, la guerre serait-elle purement défensive, ou prendrait-elle un caractère offensif? Sur ce point si important les opinions n'étaient pas complétement d'accord sous les tentes de l'Empereur. Le parti purement italien ne voulait pas pousser au delà des Alpes les efforts de la guerre et de la conquête; l'Italie une fois délivrée, les Alpes purgées de la présence de l'armée française, la tâche paraissait remplie et la mission de l'Empereur à sa fin; car, toute initiative d'ambition au moment de la guerre contre les Turcs serait mal jugée par la chrétienté. Une autre opinion, bien au delà de ces limites, soutenait que François Ier avait forfait à l'honneur, à ses devoirs, en traitant avec les infidèles pour leur faire envahir l'Italie. Un tel crime devait être flétri par la perte de sa couronne; ce n'était donc plus seulement en Italie qu'il fallait chercher une vengeance, mais dans le royaume même de François Ier, pour le mettre dans l'impuissance de jamais troubler la chrétienté par ses desseins ambitieux et égoïstes. Cette opinion caressait parfaitement les sentiments intimes de Charles-Quint, alors un peu aveuglé par l'orgueil de ses récents triomphes. La campagne d'Afrique lui avait grandi l'esprit, à ce point qu'il s'imaginait posséder une nature supérieure et une destinée infinie. Il y a quelquefois plus de fatalité dans une victoire que dans un revers; l'orgueil a perdu plus d'empires que l'humilité. Tous ces arcs de triomphe sous lesquels l'Empereur avait passé en Italie, tous ces chants de peuple qui l'avaient salué, retentissaient encore à ses oreilles comme une voix solennelle qui lui annonçait des victoires sans revers.

Les chefs, les capitaines de l'armée de Charles-Quint avaient l'orgueil d'espérer un partage de tous ces territoires qui formaient le patrimoine de François Ier; ils se distribuaient mutuellement les lambeaux de ce manteau royal. Dans les lettres de l'Empereur à dona Isabelle, il promet de répartir d'éclatantes récompenses à tous ses capitaines; et puis lui, dominera de son sceptre d'or, comme le suzerain, ces provinces qui séparent la Flandre de l'Espagne : « il aura un vice-roi à Paris, comme il en a un au Mexique, au Pérou, en Sicile et à Naples. Des préparatifs formidables sont commandés; la France sera attaquée à la fois au nord et au midi. Marie d'Autriche, sa sœur, gouvernante des Pays-Bas depuis la mort de Marguerite, envahira la Flandre, l'Artois, et sous le duc de Nassau, la victoire est assurée. Quant à lui, il se réserve la Provence pour de là marcher sur Avignon, faire sa jonction avec les Francs-Comtois, les Italiens, les Piémontais, marchant sur Lyon, et ces trois grandes armées se donnent rendez-vous sur le Rhône et la Saône. A mesure que les villes seraient conquises, on les confierait à des capitaines sympathiques aux populations; on chercherait à soulever la noblesse, irritée contre les priviléges de certains favoris, des maîtresses ou des partis de cour. Le peuple, pressuré par l'impôt, par les levées de gens de guerre, ne demanderait qu'un prétexte pour se détacher d'une obéissance si pesante envers le souverain, et dans cette situation, tout serait perdu pour la cause des Valois. »

A ce projet fatal presque aussitôt révélé, François Ier dut opposer un système vigoureusement défensif (1);

(1) La correspondance du roi est très-active; il envoie des ordres de tous côtés (autographe). « Cappitaine, pour autant qu'il est merveilleusement requis et nécessaire de garder et empescher les passaiges de mon pays de

les forces de Charles-Quint étaient trop considérables, trop parfaitement distribuées, pour qu'il fût possible à l'amiral de Brion de conserver l'initiative en Piémont. On dut évacuer tout le territoire au delà des Alpes, sauf quelques places fortes conservées comme avant-postes, afin de reprendre au besoin l'esprit de conquête dans une nouvelle invasion de l'Italie. Le système ainsi réduit à se garder par tous les points, le roi résolut, comme dans la guerre de 1525, de poser le centre de ses opérations militaires, non pas à Paris, mais à Lyon. Il n'en était pas alors comme aujourd'hui, où toutes les forces de la France viennent aboutir à une cité unique; Paris, la capitale du royaume, néanmoins n'était pas tout le royaume, d'où il résultait qu'on ne devait pas tout sacrifier à sa défense. De Lyon, le roi pouvait tout voir, tout envisager, se porter sur un point ou sur un autre, aux Alpes, sur le Var, sur le Rhône ou sur la Loire, selon les nécessités. François Ier se posait là comme dans un camp retranché, confiant à ses chefs d'armée la direction active du mouvement militaire. Au nord, dans la Picardie, le duc de Vendôme était opposé au comte de Nassau et aux Flamands; et sous lui le comte de la Rochepot, un Montmorency, dut se placer entre Thérouanne et Montreuil. Cette armée de Picardie s'appuyait sur celle de la Champagne, sous le duc de Guise, noble famille qui devait tant de fois sauver la France. En descendant au midi, la neutralité des Suisses garantissant les Alpes, il n'y avait à défendre que le Dauphiné; le marquis d'Humières fut chargé de cette opération difficile; toutes les places des montagnes, mises dans un véritable état de défense, la garde de la Provence dut être confiée à Anne de Montmorency, s'avançant vers Avignon pour y former un camp retranché, afin de se porter sur tous les points, depuis Marseille jusqu'à Grasse; cent vingt galères furent envoyées sous le commandement de Barbezieux dans le vaste port de Marseille. Enfin une armée de Guienne fut formée sous le commandement du roi de Navarre, avec ordre même de pénétrer en Espagne, si la victoire favorisait les desseins du roi qui, de Lyon, devait veiller sur tout avec des corps de réserve.

Un système terrible de défense adopté par François Ier révèle une pensée de désespoir triste et lamentable; il fut partout ordonné que lorsqu'il serait impossible d'arrêter l'ennemi, on ravagerait les campagnes de manière à l'affamer, à lui couper les vivres, à faire autour de lui un désert pour l'accabler sous les privations et les maladies. Cette sombre énergie ne suppose pas une nation en état normal de résistance : aux temps de jeunesse, on va droit à l'ennemi, on le combat à armes égales; mais ici il fallait essentiellement que l'ennemi eût une supériorité numérique et morale sur l'armée de François Ier; on n'osait plus lutter contre lui en lui offrant bataille, puisqu'on lui opposait un désert, comme les Scythes et les Barbares. A une époque plus forte, plus brillante, qu'aurait fait François Ier? Sans s'informer du nombre, de la puissance des armées que menait Charles-Quint, il serait allé au-devant de lui, comme à Marignano, pour offrir le champ de bataille, et il se serait précipité au milieu des carrés de lances. Aujourd'hui ce qu'il prépare à son ennemi, c'est un vaste désert dans un beau royaume; la seule chevalerie qu'il oppose à Charles-Quint, c'est cette armée de cavaliers au teint amaigri, les fantômes de la famine et de la peste, comme dans les ballades allemandes; la noblesse brûlera ses manoirs, le paysan ses récoltes; il n'y aura ni halte, ni repos pour l'armée de Charles-Quint. Ceci peut être un autre dévouement, mais ce n'est plus ce courage fier et hautain qui brave la lance et l'arquebusade à la face d'un ennemi!

Cependant ce système s'explique par l'énergie seule des sentiments. La France est la proie livrée à ces chefs de guerre qui ont juré de remplacer dans ses fiefs la grande noblesse. Lorsque de tels plans de conquête et d'asservissement sont annoncés, il est rare qu'une nation profondément émue ne se condamne pas à tous les sacrifices pour les repousser. Le désespoir d'un peuple, c'est de la folie et de la rage! Le paysan allume de ses mains le feu qui brûle sa chaumière, le gentilhomme démantelle son château pour ne pas en faire un poste militaire à l'ennemi. Ce patriotisme est aussi vieux en France que l'esprit de sa nationalité. Puis il y a pour les envahisseurs, dans l'aspect de ces ruines, un sentiment de respect pour les nations qui se les imposent elles-mêmes, et une véritable terreur devant leur réveil.

## CHAPITRE XXXIV.

### NOUVELLE INVASION DE LA FRANCE PAR LE NORD ET LE MIDI.

Marche de Charles-Quint sur le Var. — Les deux routes par Antibes et Grasse. — Prise de Brignolles et du Luc. — Arrivée à Saint-Maximin et à Toulon. — Système de défense pour la Provence. — Noblesse et

Daulphiné a ce que les ennemys ne s'en puissent aucunement saisir, a ceste cause, j'ay advisé que vous et votre bande demourerez encores quelque temps par de là pour cet effect. Vous priant au surplus vouloir entièrement faire accomplir ce que vous dira et ordonnera pour mon service et bien de mes affaires le S. de Humyères, chevalier de mon ordre, estant par de là, et en ce faisant, vous me ferez service très-agréable. Priant Dieu, etc. Escript à Lyon le 21e jour de juillet 1536.

« François. »

(Bibl. Roy., Mss de Béthune, vol. cot. 8533, fol. 86.)

paysans. — Saccagement. — Troupes légères de François Ier. — Situation du camp d'Avignon. — Le roi à Valence. — Mort du Dauphin. — Effroi qu'elle excite dans le camp. — Jugement de Montecuculi. — Développement du plan de Charles-Quint. — Prise d'Aix. — Siége d'Arles et de Marseille. — Inaction de François Ier et de Montmorency. — Négociations diplomatiques avec les Suisses. — Ils se décident pour le roi de France. — Guerre du Nord. — Marche du comte de Nassau sur Paris. — Craintes de la bourgeoisie. — Armements. — Délibérations de l'hôtel de ville. — Nouvelle que reçoit Charles-Quint. — Invasion des Turcs dans la Pouille et la Sicile. — Barberousse sur les côtes de l'Italie. — Gênes menacé d'un soulèvement. — Nécessité de la retraite de l'Empereur. — Il quitte la France.

---

## 1536.

La défection du marquis de Saluces qui livrait le Pas-de-Suse, la retraite de la gendarmerie française, sous l'amiral de Brion, à travers les Alpes, laissaient à Charles-Quint le libre passage du Var, qui sépare la Provence de l'Italie. Lorsque l'Empereur toucha Nice, il put voir se déployer devant lui toute son armée sous Antonio de Leva. Cette armée se composait de bandes espagnoles, arquebusiers noircis par les batailles; de troupes italiennes, qui accouraient de Gênes, de Naples, et, enfin, de ces lansquenets allemands, avides de pillage dans le pays du Midi. Parmi les chefs on entendait mille propos de chevalerie un peu fanfarons; les uns, dans une ambition sincère, les autres, pour faire plaisir à l'Empereur, lui demandaient un comté, une province, une ville de France, comme si déjà la conquête en était faite; des abbés mêmes sollicitèrent des bénéfices dans le Parisis. La vice-royauté de France fut promise à don Antonio de Leva. Charles-Quint était parvenu au dernier paroxysme de la colère depuis sa violente sortie dans le consistoire de Rome, et son orgueil s'était soulevé comme une tempête dans son âme.

Le pays de Provence qu'on allait envahir présentait devant l'armée deux routes distinctes; la première, de Nice, suivant comme un long serpent les côtes d'Antibes, de Fréjus, de Saint-Tropez et d'Hyères jusqu'à Toulon; la seconde, ancienne voie romaine passant par Grasse, Brignolles, Saint-Maximin, et s'étendant par conséquent jusqu'à Aix, la capitale de la Provence. Une carte parfaitement levée de la Provence par les ordres du marquis de Saluces, avait indiqué à Charles-Quint les avantages et les périls des deux routes; les côtes offraient des défilés, immenses rochers, mais on avait l'avantage d'être soutenu par la flotte d'André Doria, qui pouvait toujours aborder Fréjus ou Toulon. L'autre route sur le versant des Alpes offrait un grand nombre de villes fortifiées, avec leur chemise de murailles crénelées, dont on voit encore les débris. Au reste, le pays était sec, avec plus de fleurs et de fruits que de blé; c'était une corbeille et non point un grenier, comme le disait Antonio de Leva avec sa prudence ordinaire; on devait trouver peu de ressources, surtout avec un soleil d'été; car l'Empereur passa le Var le 17 juillet, c'est-à-dire au moment où le soleil brûlait toutes les terres et desséchait les rivières. Mais Charles Quint était Espagnol, habitué à ces feux ardents qui pompent en quinze jours le Manzanarès et le Tage, et ne laissent plus qu'un sable brûlant aux majas et aux nobles cavaliers de Madrid et d'Aranjuez.

L'armée s'avança en deux grands bras qui devaient enlacer Aix et Marseille; la marche fut prudente, mais rapide. Don Antonio de Leva s'empara après quelque résistance de Grasse, de Brignolles, d'Hyères, la ville aux orangers. Là seulement on vit se déployer le système de guerre défensive, véritablement effrayant, adopté par la noblesse de Provence. François Ier venait d'ordonner que des corps de cavalerie sous les ordres de deux gentilshommes, Bonneval et Montejan, parcourraient en tous sens le territoire, afin de tout ravager sur les pas de l'ennemi; la noblesse fit glorieusement le sacrifice de ses récoltes, de ses châteaux; elle brûla tout de ses mains ardentes et patriotiques. Les paysans prirent les armes d'abord pour s'y opposer; les corps francs de Bonneval et de Montejan durent violemment contraindre les bourgeois à ce sacrifice que les nobles faisaient spontanément. Ces côtes, déjà si arides, n'offrirent plus qu'un aspect desolé aux soldats de Charles-Quint. Le roi, en remerciant la noblesse de ce dévouement, déclara que nul impôt ne serait perçu sur les paysans pour tenir compte des sacrifices.

Cependant l'Empereur établit ses tentes à Saint-Maximin, au pied de la colline où la Madelaine pleura dans la Sainte-Baume, sous cette forêt épaisse qui semble abriter un temple druidique : il demeura quelques jours afin que l'armée envahissante pût délibérer sur la route qu'elle devait prendre : marcherait-elle sur Aix, sur Marseille et Arles, afin d'obtenir les libres communications de la mer et du Rhône (ce qui lui assurait le secours d'André Doria et de ses galères); ou bien encore se détournant sur Avignon, irait-on droit sur le camp d'Anne de Montmorency, avant-garde de l'armée royale?

Pour bien juger cette situation stratégique, il faut dire que le roi, à la tête de tous ses chevaliers, avait quitté Lyon pour s'avancer sur Valence, afin d'être plus rapproché du théâtre de la guerre. Anne de Montmorency, le connétable, croyait indispensable de rester maître du cours du Rhône (1); il occupait donc

(1) Il n'est pas un seul voyageur de Provence qui ne puisse se faire une idée fort exacte de la marche de l'Empereur.

Avignon, et en détachant une garnison vaillante et considérable dans Arles, on avait une longue chaîne sur le cours du grand fleuve jusqu'à son delta. Deux partis étaient à prendre par l'armée royale : livrer bataille à Charles-Quint dans la Provence, et cela eût été adopté en d'autres temps, ou bien le laisser s'épuiser dans un pays dépourvu de tout; quand son armée serait accablée de besoin, on pourrait tomber sur elle, et alors essayer une bataille ou couper la retraite. Au système d'imprudence et de hardiesse qui avait fait perdre la bataille de Pavie, succédait une méthode d'extrême circonspection. Ce n'était plus François Ier, le chevalier errant, mais le vieux baron expérimenté et timide.

Peut-être aussi faut-il attribuer ces précautions excessives de François Ier à un triste événement qui vint tout à coup le frapper au cœur, pendant qu'il s'avançait sur Valence. Comme il s'agissait de la défense du pays et d'une campagne où la couronne de France était menacée au front royal, tous les jeunes princes de la grande lignée, le Dauphin de dix-neuf ans, le duc d'Orléans qui en avait dix-sept, le troisième fils treize seulement, étaient partis d'Amboise pour suivre leur père, et essayer leurs premiers coups de lance. Courageux enfants! celui qui parmi eux se distinguait le plus, le Dauphin étonna t la cour par son extrême galenterie et son amour immodéré des femmes, de la chasse et des coups de lance brisée plus d'une fois dans les tournois; on le disait très-frêle de corps, facile à s'émouvoir le sang sous la chaleur du jour; et au courre jamais il n'avait reculé ni devant un sanglier, ni devant un cerf aux bois durs et acérés. Il marchait donc suivi de la cour, le jeune Dauphin, folâtrant gaiement sous le soleil brûlant du mois de juillet, et il venait d'arriver, suivi de sa meute, à Tournon sur le Rhône, après avoir parcouru les forêts qui bordent le fleuve. Il bouillonnait de chaleur; son échanson, Montecuculi (1), Italien fort empressé, lui donna un verre d'eau glacée; il en but beaucoup, tant cela lui plaisait comme toute chose extrême : bientôt la fièvre le prend, il s'alite, et l'armée en deuil apprend que le Dauphin de France, si jeune et si beau, est mort avec la rapidité de l'éclair (2).

Rien n'était plus simple que d'expliquer, par des causes naturelles, la mort d'un prince enlevé par ces fièvres si promptes dans les pays du Midi (3). La glace fait souvent sur les entrailles l'effet du fer tranchant; elle coupe, elle déchire. Au temps ordinaire on eût donc reconnu la cause véritable de la mort du Dauphin; mais comme il fallait servir des haines, alimenter des soupçons, l'on accusa Montecuculi d'avoir empoisonné le prince (4), non point spontanément par un acte de vengeance ou d'inimitié personnelle, mais par l'ordre de Charles-Quint. Cela était-il probable? quel intérêt pouvait avoir l'Empereur à frapper un des membres d'une famille si nombreuse? Un Dauphin mort, un autre venait à sa place. Comme il fallait néanmoins servir l'animosité publique, faire croire à un acte infâme, on fit le procès à Montecuculi, et, mis à la question, on supposa des aveux. Le malheureux écuyer fut écartelé à quatre chevaux, on publia par tout le camp aussi que Montecuculi était l'agent et l'espion de Charles-Quint, car on voulait attiser la guerre avec quelque chose de triste et de fatalement acharné comme une vengeance.

Les périls étaient grands; non-seulement l'ennemi apparaissait au midi de la France, mais encore ses colonnes pressées se montraient sur les frontières de la Picardie et de la Flandre. Dès que la guerre avait été résolue dans les conseils de Charles-Quint, des ordres furent envoyés à Marie, la gouvernante des Pays-Bas, et au comte de Nassau, pour envahir le territoire nord de la vieille monarchie. La guerre, pour réussir, devait être entreprise dans des proportions universelles, de manière à ce que le succès fût complet sur les Alpes, dans la Provence comme dans la

(1) Sébastien de Montecuculi ou plutôt Montecuccoli, gentilhomme de Ferrare, avait été dans sa première jeunesse au service de Charles-Quint; venu en France à la suite de Catherine de Médicis, il fut attaché au Dauphin en qualité d'échanson.

(2) Il mourut à Tournon près de Valence, le 10 août 1536, âgé de dix-neuf ans et demi.

(3) Belcarius s'exprime ainsi : « Delphinum non nulli ex parvæ pilæ ludo multo sudore madentem, aquâ frigidâ intemperantius haustâ; alii ex nimiâ venere cum lestrangiâ aulicâ matronâ, mortem sibi conscivisse existimarunt. » Belcar., lib. XXI, no 52.

(4) Voici le texte de l'arrêt prononcé sur cet empoisonnement :

« Veu par le conseil le procès criminel faict à l'encontre du comte Sebastiano de Montecuculo, habitant de Ferrare, interrogations, confessions, recolemens et confrontations, certain livre de l'usance de poison, escript de la main dud. Sebastiano; aultres interrogations et recolemens de Guillaume de Teinteville, examens de tesmoings, faictz *ex officio*, visitation, rapport et advis des médecins, cirurgiens barbiers et apoticaires, conclusions du procureur général du roy, et tout considéré il sera dict que le comte Sebastiano de Montecuculo est actainct et convaincu d'avoir empoisonné au logis du Plat à Lyon, feu François Daulphin, duc de Viennoys, duc propriétaire de Bretaigne, filz aîné du roy, en pouldre d'alssigny sublimé par luy mise dedens ung vase de terre rouge; convaincu aussi d'estre venu en France exprez, et de propos déliberé d'empoisonner le roy et s'estre mis en effort de ce faire; pour reparation desquelz cas et crime le conseil l'a condemné a estre traîné sur une cloye du lieu des prisons de Rouenne jusques en la place de l'église Sainct-Jehan, auquel lieu estant en chemise, teste et piez nuz, tenant en ses mains une torche allumée, il crira mercy et pardon à Dieu, au roy et à justice, et de là sera traisné sur une cloye jusques au lieu de Grenelle, duquel lieu et en sa presence seront publiquement les poisons d'alssiguy et reagal dont il a esté trouvé saisy, brulez avec le vase de terre rouge où il a mis et gité la dicte poison; et ce fait sera tiré et demembré tout vif à quatre chevaulx, et après les quatre quartiers de son corps pendus aux quatre portes de la ville de Lyon, et la teste fichée au bout d'une lance qui sera apposée sur le port du Rosne, prononcé et exécuté à Lyon le samedi 7 octobre 1536. »

Picardie et la Flandre. Le roi, en portant le centre de sa propre armée sur le Rhône, avait un peu dégarni le Nord, où il n'avait laissé que le duc de Vendôme pour garder la Picardie, et à ses côtés, pour protéger la Champagne, le noble et vaillant duc de Guise, qui déjà l'avait préservée. Les forces de ces capitaines n'étaient pas suffisantes pour résister à la nombreuse armée des Flamands sous le comte de Nassau; les places frontières furent enlevées; la ville de Guise capitula, et les principaux efforts du comte de Nassau se portèrent sur Péronne, immédiatement assiégée; cette place était défendue par le maréchal de Fleuranges, le fils intrépide de ce comte de La Marck, si renommé aux bords de la Meuse. Il se battait avec vaillance; mais, Péronne une fois enlevée, la route directe de Paris était ouverte; la ligne de la Somme franchie, et le théâtre de la guerre se portait sur l'Oise.

L'aspect de ces périls, bientôt connus des habitants de Paris, excita une tristesse, un effroi universels. La faible garnison qui défendait la vieille cité croyait voir encore une fois l'ennemi apparaître devant ses murailles (1). La lecture des registres de l'hôtel de ville constate la terreur partout répandue, et les précautions militaires prises pour protéger la cité et ses habitants. Heureusement il y avait un évêque au cœur énergique, qui organisa à lui seul la défense de Paris, en exhortant les fidèles à se défendre par tous les moyens.

C'était le cardinal du Bellay, d'une famille essentiellement dévouée à la nationalité française; on voit dès ce moment les habitants s'armer par compagnie; on s'exerce au tir de l'arquebuse et du canon : la Bastille Saint-Antoine correspond aux vingt-cinq tours qui entourent Paris; on se fortifie comme à la veille d'une bataille; le parlement vote des subsides et devient presque autorité publique en l'absence du roi. Paris, tel qu'il était fortifié, ne pouvait être pris d'un coup de main; une enceinte de hautes murailles le ceignait par tous les côtés, antique chemise de pierre; les portes étaient garnies de herses, avec pont-levis, et chaque tour avait quatre canons. Le parlement adopta des précautions conjointement avec l'évêque pour faire entrer des vivres en abondance. Cette année le froid avait été vif, l'hiver dur; l'été avait succédé si rapidement et avec si peu de pluie que la rivière de la Seine n'était plus navigable; de sorte qu'on craignait de manquer de farine, et qu'à la suite des privations une peste nouvelle ne décimât

(1) Cette défense de la Seine et de la Somme est le sujet d'une correspondance militaire.

*Lettre de Charles, duc de Vendôme, à M. de la Rochepot.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, nº 8394, fol. 53.

« M. Delaroche, j'ay fait depescher une commission au s. de Bocqueulx pour aller faire accoustrer le passage de la rivière de Somme en sorte que nos ennemys ny puissent passer aisement. J'ai eu lettre de mon frère, mons. de Guise, leque m'escript qu'il attend avoir bientot le cappitaine Bossu avec 7000 lansquenetz. Je luy ay presentement escript des avertissemens qui me vyennent journellement de l'entreprinse que doybvent faire nos ennemis en ceste frontière, combien que encores n'aye entendu l'endroit ou ils se veullent addresser, mais a ce que s'il nous vient affaire nous puyssions tirer secours de luy et de ses gens et aussy me offrant luy faire le semblable de ce que je pourray luy aider. Je m'esbahis que n'avons nouvelles de la cour et actendu que souvent ils ont des notres... De la Fère le 14e jour de juing.

« Charles. »

Le roi s'informe également de la situation de l'armée.

*Lettre du roi au duc de Guise.* — Mss. de Béthune, vol. coté 8340, fol. 100, Bibl. Roy.

« Mon cousin, j'ay tout à ceste heure recen votre lettre de Troyes du 14e de ce moys par laquelle ay veu comme l'on avoit envoyé querir au d. Troyes le nombre de dix huit grosses pièces d'artillerye, laquelle vous n'avez pas voulu laisser partir sans avoir premierement sceu mon vouloir là dessus et pour vous respondre à cela je vous pric, mon cousin, que si le commissaire qui est ordonné pour cest effect a commission ou charge de mon fils ou de mon cousin le grant maistre pour mener et conduire en mon pays de Picardye la d. artillerye, que incontinent vous la luy laissez amener car comme vous savez ils auront fait estat seur de cela et ne leur fault pas rompre ce dessaing, et sur ce point, je pric à Dieu, mon cousin, etc. Escript à Fontainebleau le 15e jour de juing 1536.

« François. »

Pendant ce temps, à Paris, on préparait la défense municipale. Voici les extraits des registres de la ville :

« En l'assemblée de la ville le prevot des marchands a dit : qu'en l'assemblée tenue au palais, le premier président avoit avisé qu'il seroit bon d'écrire au roy, pour ordonner quelque gros personnage a l'effet de pourvoir à la sureté de la d. ville, en rétablir les murs et remparts, et le parloir des bourgeois, sur la proposition, délibération qu'avant d'écrire à Sa Majesté il seroit bon de la pressentir sur une pareille demande. » — Ext. des regist. de l'hôtel de ville de Paris, 3 juillet 1536. — Bibl du Roi, Mss de Colbert, vol. cot. 252, in-fol., p. 85.

« Arresté en l'assemblée de la ville que pour fortiffier la d. ville chacun bourgeois fournira nombre de gens de peine, selon sa puissance, et, s'il est besoin qu'on ordonnera aux villages circonvoisins et de l'élection de Paris, de fournir des gens à leurs dépens, pour aider au d. travail » — Ext des regist. de l'hôtel de ville de Paris, 23 juillet 1536. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. 252, in-fol., page 86.

En même temps le parlement de Paris écrit au roi pour lui dénoncer les désordres des gens de guerre. — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. coté 8393, fol. 55.

« Notre souverain seigneur, tant et si très-humblement que faire povons en votre bonne grace vous recommandons. Notre souverain seigneur, nous vous avons adverty puis naguères des excès, violences, oppressions, pilleries, ransonnemens, et autres crimes et delitz que ont fait et commis et chacun jour commettent, les gendarmes tant de pied que de cheval à l'entour de ceste ville de Paris, et que pour y pourveoir en attendant votre bon plaisir et procéder à la punicion et correction des d. delictz avions envoié sur les lieux maistre René Raguenceau, maistre des requestes ordinaire de vostre hostel, avec quelque nombre d'archiers et arbalestriers de ceste d. ville de Paris, mais à cause que les d. gendarmes sont en grand nombre icelluy Raguenceau n'en auroit peu prendre aucun avis, seulement auroit fait informacion sur les d. crimes et delictz qu'il a mise par devers nous, laquelle présentement nous vous envoions afin que votre plaisir soit y pourveoir. Notre souverain seigneur, nous prions le benoist fils de Dieu vous donner santé, très-longue vie et accomplissement de vos très-haulx et très nobles désirs. A Paris en parlement soubs le signet d'icelluy ce quinziesme jour de juin. »

la cité. Des mesures de police furent prises par l'hôtel de ville et le parlement, ainsi que le constatent les vieux registres conservés à travers les âges.

Cependant au camp de Tournon, le roi, tristement renfermé sous sa tente, pleurait le Dauphin son fils, si fatalement enlevé; autour de lui, ses meilleurs capitaines délibéraient sur le parti à prendre pour repousser la double invasion au nord et au midi; les plus impétueux voulaient marcher en avant et se précipiter sur l'armée de Charles-Quint en Provence. On était maître de tout le Rhône, depuis Lyon jusqu'à la mer; le roi, en pleine communication avec Anne de Montmorency qui avait son camp à Avignon, lui demandait conseil sur les moyens de finir la guerre avec éclat, et Montmorency, fort prudent, ne croyait pas qu'il fallût engager une bataille dont les chances seraient incertaines : si Charles-Quint était vainqueur, que pourrait-on lui opposer ? Il fallait ménager les troupes, parce qu'on en avait peu; le cours du Rhône était la position la plus défensive; par ce moyen, on aurait facilement des vivres, car de ce point on commandait à la mer et à tout le centre du royaume. Le soleil au mois d'août, les fontaines desséchées, la terre brûlante, les fruits à moitié mûrs, seraient la meilleure défense pour le Midi. Il ne fallait même pas attirer Charles-Quint vers le Rhône qui, de ses eaux abondantes, arrosait les campagnes fertiles, et la Provence aride serait son tombeau.

Le conseil d'Anne de Montmorency était réfléchi et partait de la connaissance profonde du territoire que l'Empereur allait traverser. De Saint-Maximin, l'armée impériale s'était portée en deux colonnes, l'une sur Toulon, l'autre sur Aix. Toulon, place alors mal fortifiée, s'était faiblement défendue, et, en capitulant, elle avait ainsi donné un nouveau port à André Doria, à chaque moment attendu, avec une immense flotte chargée de vivres. Cette armée pouvait dès lors se porter par les gorges d'Ollioules et les montagnes du rivage jusqu'à Marseille l'opulente; et, pour l'aider de sa personne, Charles-Quint marcha de Draguignan sur Aix, la capitale de la Provence, le siége du parlement et de la noblesse. Cette ville naguère si peuplée, si riante sous le roi René, avec ses jeux de la Fête-Dieu, ses tournois, était complétement déserte ; nul habitant n'était resté : de vastes maisons vides et démantelées, tel était le triste spectacle qu'offrit Aix à l'armée de l'Empereur. Le parlement s'était retiré pour ne pas rendre la justice en un autre nom qu'en celui du roi de France. Toute la grande noblesse, les Sabran, les Forbin, les Pontevès, avaient démantelé leurs châteaux, brûlé leurs récoltes, pour faire une solitude partout sous les pas de l'ennemi. Or, rien n'est plus triste, plus lamentable, que de voir des ruines sous un ciel bleu et beau, à travers un soleil admirable. Cela est plus vide que si le ciel était noir et la tempête menaçante.

Campé sur la rivière de l'Arc, Charles-Quint, appelant à lui toutes ses forces, résolut une double expédition pour donner un caractère définitif à cette guerre. Puisqu'on trouvait imprudent de s'éloigner du rivage, et d'aller offrir bataille à Montmorency, dans Avignon, il n'y avait plus qu'un projet réalisable, c'était de continuer à se tenir les maîtres de la mer et du Rhône, et pour cela on devait s'emparer d'Arles et de Marseille. Les deux places une fois au pouvoir de l'Empereur, le système de guerre se développait avec une grande fermeté : Marseille recevrait les galères d'André Doria, Arles une garnison impériale ; de là on pouvait s'étendre à Aigues-Mortes, Frontignan, Cette, et dans quelques marches heureuses atteindre Perpignan, et joindre ainsi les Pyrénées et l'Italie; ce qui était le but définitif de la campagne de Charles-Quint. Toutes les privations seraient compensées; l'armée des Alpes donnerait la main aux bandes des Pyrénées, les arquebusiers espagnols se réuniraient aux Napolitains par d'unanimes acclamations. La double expédition commandée, Charles-Quint se réserva en personne le siége de Marseille. Comme la ville opulente et riche, la rivale de Gênes, André Doria se proposait de l'humilier en arborant sur ses rivages le drapeau uni de Charles-Quint et de la république génoise. Oh! que les marins des côtes et rivière de Gênes auraient poussé des cris de joie en arborant le pavillon de leurs galères sur le château d'If et l'île de Ratoneau ! C'était mal compter.

La route qui de la rivière de l'Arc s'étend jusqu'à Marseille est pierreuse et dans une situation pittoresque, coupée de rochers arides, la mer à la droite, les petites Alpes à la gauche ; sur chacune de ces hauteurs était un château que le mistral balaye de ses bouffées impétueuses : Gardanne, Simiane, Greasque, Fuveau, possessions de seigneurs fort dévoués à François Ier. D'après les ordres du roi, les campagnes étaient ravagées, les châteaux en ruine; on ne voyait donc que poussière secouée par le grand vent. Lorsque l'armée, commandée par Charles-Quint en personne, s'avançait jusqu'aux Baumes Saint-Antoine, le corps qui avait pris Toulon sous les ordres du marquis de Guast, marchait par le Bausset, et faisait sa jonction avec l'Empereur sur l'Huveaune jusqu'au pont de Vivaux où se voyait alors le vieux manoir d'Église, la terre du Bon Dieu, solitude aimée (1). A la tête de quelques brillants cavaliers, Charles-Quint s'était avancé sur les hauteurs de la Viste; le canon de Marseille commença à jouer et à jeter des boulets

(1) Le pont de Vivaux est une terre à moi, oasis très-fraîche que baigne l'Huveaune au milieu même de la sécheresse de Provence.

dans les vignes et les oliviers qui cachaient l'Empereur sous leurs feuilles verdâtres. Il y avait quinze ans que, à pareil temps, Marseille avait soutenu un siége vigoureux contre le connétable de Bourbon, et ce souvenir, elle l'avait gardé glorieux dans ses annales; on était donc résolu à se défendre contre Charles-Quint. Libre du côté de la mer, Marseille était pourvue de vivres en abondance; ses murailles pouvaient résister aux boulets, et d'ailleurs ses tours, garnies d'artillerie, balayaient le golfe, et de la butte des Moulins on pouvait jeter mille boulets de canon à travers les tentes de Charles-Quint sur les hauteurs de Septèmes. Cette défense vigoureuse dura onze jours; les assiégés dans l'abondance, et l'ennemi dans toutes les privations. L'Empereur, avant d'essayer un assaut, attendait la flotte d'André Doria, et le succès de l'expédition d'Arles, cité vigoureusement défendue. Tout en laissant l'honneur d'une noble résistance à Marseille, à Arles, à leurs populations belliqueuses, à leurs marines qui protégèrent les vieilles tours, à leurs femmes et à leurs filles, qui, comme la première fois, portèrent des secours aux blessés et des pierres sur les brèches, il faut dire que si ces deux cités ne succombèrent pas, la cause en est à des événements politiques qui imposèrent tout à coup la retraite aux Impériaux. Des négociations attentives venaient d'amener de formidables auxiliaires aux troupes de François Ier (1) : avant d'engager la grande guerre, et par suite de la ligue de Bologne, Charles-Quint avait fait promettre aux Suisses de rester neutres si une campagne s'engageait avec le roi de France; trop souvent les montagnards avaient porté leur poids dans la balance militaire pour qu'on ne prît pas à leur égard certaines précautions, et la neutralité paraissait la plus simple, la plus naturelle. Cependant tel était le caractère de cette nation cupide qu'avec de l'argent on la faisait toujours changer, et par ce moyen François Ier s'était encore attiré les Suisses. Auprès de chaque capitaine, il avait fait négocier en les accablant de promesses; au cou de chacun il attacha lui-même un collier d'or de la valeur de 500 écus, ce qui les avait singulièrement flattés. Ces gros paysans dirent mille paroles flatteuses au roi, qui, à son tour, leur parla d'une façon si affectueuse, si tendre, que des larmes coulèrent, et ces bons compères se mirent à crier : Vive le roi! en brandissant leur pertuisane. On les vit alors défiler leur casque de fer en tête, leur lance et leur arquebuse sur l'épaule, avec leur gourde pleine de poudre au côté, et se placer dans les rangs de l'armée française pour le service de monseigneur le roi.

Ce secours des Suisses, si admirable infanterie, donna une supériorité numérique à l'armée du roi de France, campée sur le Rhône; dès lors, elle dut prendre l'initiative, et ceci au moment où Charles-Quint, accablé de privations, poussait avec vigueur les siéges d'Arles et de Marseille; dix marches de l'armée du roi pouvaient suffire pour le mettre entre deux feux. La coopération des compères eût seule motivé la retraite de l'ennemi, si d'autres nouvelles encore n'étaient venues la rendre indispensable. Des lettres de Naples, apportées en toute hâte à travers l'Italie, annoncèrent le débarquement des Turcs dans la Pouille, et les progrès du grand vizir en Hongrie; Soliman II se promettait de traverser l'Allemagne, tandis que Barberousse, le vieux corsaire, ravagerait toutes les côtes : Charles-Quint pouvait-il rester en Provence lorsque l'Italie était menacée par les Barbares, et que vingt-deux mille esclaves étaient emmenés sur les rivages d'Afrique?

Cette diversion formidable, qui l'avait préparée?

(1) Voici quelques lettres du roi à M. d'Humières relatives aux négociations soit avec l'Empereur, soit avec les Suisses.—Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8533, fol. 82

« Mon cousin, suivant le propos que vous a tenu l'ambassadeur de l'Empereur et ce que vous avez escript à mon cousin le grand maître, je vous envoye un pouvoir pour cappituler touchant la retraite des sujets de l'un et l'autre party, laquelle j'entends devoir durer quarante jours pour le plus tard et que durant ce temps la il y ait abstinence de guerre en mes pays, terres et seigneuries et en celles du d. Empereur, estant de ça les montz, ce que je vous ay bien voulu ainsy particulièrement déclarer affin que vous saichiez myeulx en suivre mon intention, si vous en venez à faire quelque capitulation, et sur ce, faisant fin, je prieray Dieu, etc. Escript à Lyon le 25e jour de juing 1536.

« François. »

*Au sire d'Yvernay.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot. 8579, fol. 1.

« Yvernay; j'ai veu ce que vous m'avez escript de Berne par votre lettre du 19e de ce moys, à quoy ne m'estandray vous faire autre responce, sinon que je vous advise que le plus grant service que vous me scauriez pour le présent faire, c'est que de votre part vous veuillez solliciter partout ou besoing sera de faire marcher pour venir par de çà les bandes de Suisses de cette dernière levée en la plus grande diligence que faire se pourra, et a ce qu'ils ne se puissent aucunement excuser de ce faire sur leur payement, j'envoye presentement argent par de là pour satisfaire a tout ce qui sera nécessaire pour le faict du d. payement, ainsi que j'escripts plus au long au s. de Montchenu, lequel vous pourra faire entendre ce que je luy en fays sçavoir, qui est tout ce que vous diray pour ceste heure, remectant a vous faire demain responce au demourant de votre lettre. Priant Dieu, etc. Escript de Lyon le 23e jour de juillet 1536.

« François. »

*Au grand maître de Montmorency.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. coté 8536, fol. 17.

« Mon cousin, vous avez veu ce que je vous ay escript par ma dernière depesche et les pièces que je vous ay envoyées, et entendu la diligence que je faitz faire pour faire marcher les Suysses de la dernière levée devers vous, et ne vous scauroye pour ceste heure dire autre chose davantaige. Le s. de Boissy porteur d'icelle s'en va vous trouver affin de l'employer en tout ce que lui ordonnerez pour mon service, auquel j'ay donné charge de vous dire de mes nouvelles, qui sera cause que je ne vous feray plus longue lettre, remectant le demourant sur luy. Priant Dieu, etc. Escript à Lyon le 24e jour de juillet 1536.

« François. »

l'active diplomatie de François Ier. Par ses ordres, son ambassadeur, le sire de la Forêt, avait signé un traité d'alliance offensive et défensive avec Soliman II. Et pour cimenter cette union, l'envoyé français était sur la flotte ottomane avec les mécontents de Sicile et de Naples; c'était au nom de François Ier que les Turcs prenaient possession de Brindes et de Tarente. Jamais l'alarme n'avait été plus générale en Italie, et bien que les Turcs, d'après les conseils de l'ambassadeur français, gardassent quelques règles du droit des gens envers les vaincus, néanmoins le système d'esclavage semblait prévaloir; les Barbares emmenaient les femmes, les jeunes filles, les hommes robustes à Constantinople et en Afrique.

A ces nouvelles venaient se joindre les troubles de l'Italie. Le parti français se montrait à Gênes, Venise et jusqu'à Rome; depuis que Charles-Quint s'était éloigné avec les meilleurs de ses soldats, sa popularité avait diminué. Loin du théâtre des événements, il s'exposait à perdre cette souveraineté morale qu'il exerçait partout au delà des Alpes. Ainsi la présence des Suisses, désormais enrôlés sous le drapeau de François Ier, le débarquement des Turcs en Italie, la révolte de Gênes, la séparation de Venise, déterminèrent bien plus la retraite de l'Empereur que la misère et les privations éprouvées par les soldats dans les campagnes arides de la Provence.

Ces privations d'ailleurs avaient cessé, car André Doria venait d'arriver avec sa flotte à Toulon, et l'abondance régnait sous la tente; rien ne s'opposait donc plus aux développements de la guerre, et alors surtout on dut admirer les héroïques résistances de Marseille et d'Arles, qui tinrent assez de temps pour laisser arriver les dépêches de l'Italie, si graves et si solennelles: désormais fallait-il abandonner Naples et la Sicile, la Pouille et le golfe de Tarente à Soliman, l'allié de François Ier? Tant le zèle de l'ambassadeur la Forêt était grand pour affermir cette alliance, qu'il succomba, au milieu de l'armée turque, à une maladie contagieuse. Ce fut vers la fin de septembre que la retraite de Charles-Quint se déploya rapide depuis Arles, Marseille, jusqu'à Aix. L'Empereur, alors fort triste, venait de perdre autour de Marseille son vieux capitaine Antonio de Leva, et cette mort lamentable l'avait frappé, à ce point de précipiter son départ. Quelles ruines furent faites encore par l'armée impériale, et quelle fermeté stoïque déploya Charles-Quint dans ce mouvement rétrograde! Les soldats allemands et espagnols se vengèrent par des pillages de ce qu'ils n'avaient pu se rendre maîtres d'Arles et de Marseille, ces cités sœurs, qui se félicitaient d'avoir échappé aux périls par les danses et les fêtes provençales. La première origine de la farandole, cordiale comme un serrement de main, si elle n'est pas copiée des bas-reliefs antiques, vint de la célébration des pompes victorieuses, lorsque l'armée de Charles-Quint s'éloigna. Néanmoins les périls n'étaient pas passés : un jour les habitants virent apparaître dans les vallons qui forment comme une ceinture à la colline de Notre-Dame de la Garde, les troupes d'arquebusiers du duc d'Albe, avec le dessein de s'emparer de Marseille par surprise; mais le gouverneur Barbezieux et les échevins, prévenus à temps, avaient fait ranger dans ces anses où les eaux paisibles baignent les rochers, des galères armées de canons, et les boulets sifflant à travers les vignes, brisaient le tamarin et le pin dans ces montagnes, où vit la chèvre amaigrie et le berger bruni par les feux du soleil. Elle ne fut point timide et désordonnée la retraite de Charles-Quint à travers la Provence; son armée, parfaitement disciplinée, demandait à être conduite devant le camp d'Avignon; toute l'artillerie était débarquée à cet effet. Si François Ier était descendu jusqu'à Montélimart, Charles-Quint n'eût pas hésité à marcher sur le Rhône. Le camp sous Montmorency n'osa pas se hasarder au delà de la Durance. L'armée royale ne fit aucun mouvement pour troubler la retraite de l'Empereur.

N'était-ce pas pour François Ier le moment de s'élancer de Valence, de Tournon et d'Avignon sur Gap, Grasse, jusqu'au Var, pour couper la retraite à Charles-Quint et lui disputer le passage des Alpes? Qui pouvait expliquer cette inaction d'Anne de Montmorency et du roi? Si l'armée de Charles-Quint était en si grand désordre, comme l'ont écrit les historiens, pourquoi ne pas tomber sur elle? On accusa de cette négligence Anne de Montmorency; ce n'était pourtant pas un soldat timide à ce point de laisser échapper l'occasion de se saisir d'une proie aussi riche que celle de Charles-Quint. Il faut croire que le roi n'osa point se jeter en Provence, parce que l'ennemi, au nord, s'avançait de Péronne sur Paris. Tout cela néanmoins aurait été largement compensé par l'entière destruction de l'armée impériale au midi, d'autant plus que les paysans soulevés dans les campagnes de la Provence, comme les sauterelles de juillet aux plaines brûlées, s'élançaient sur les Espagnols, les Allemands, les Italiens. Charles-Quint montra toujours sa grande fermeté de caractère; toutes les privations, il sut les partager avec le soldat. Il ramena sur le Var cette armée qui, dans ses dires fanfarons, se promettait la conquête de la Provence et la ruine de la monarchie française. En général, il ne faut pas menacer tout un peuple de destruction ou un État de sa ruine, parce qu'il arrive toujours quelque chose aux grands conquérants, qui fait voir que Dieu n'aime pas les hommes qui se croient une nature supérieure et une destinée sans revers.

Au nord dans la Picardie, les succès du comte de Nassau avaient été d'abord rapides et décisifs, et les

craintes de Paris signalaient les pressants dangers du centre de la monarchie. Hélas! les forces n'étaient pas égales, et peut-être le comte de Nassau, avec ses Flamands, eût entrepris le passage de l'Oise et de la Seine, si un secours inattendu n'était venu encore sauver le royaume de François Ier. Au camp de Tournon, les capitaines suisses, avec leurs beaux colliers d'or au cou, avaient prêté l'appui de leurs compagnies d'arquebusiers au roi. Eh bien, à l'autre extrémité, on vit débarquer aux embouchures de la Seine et de la somme de valeureux compagnons, revêtus de leurs plaids des montagnes, avec leur bannière aux armes d'Écosse. Dans les annales de France, ce n'était pas la première fois que les Écossais étaient accourus au secours de la monarchie : ne l'avaient-ils pas préservée sous Charles VII? Il y avait une grande sympathie entre la France et l'Écosse où régnaient les Stuarts. Jacques, noble prince destiné à une fille de France, accourut à la tête de huit mille Écossais pour défendre le nord du royaume et se joindre aux troupes du duc de Vendôme et de Fleuranges, qui protégeaient Paris contre les Flamands du duc de Nassau. Jacques V et ses Écossais firent des prodiges; l'armée ainsi soutenue reprit les places de guerre que l'ennemi avait enlevées dans son passage. Il se trouva qu'à la fin de cette année, le nord et le midi de la monarchie furent sauvés, moins pourtant par les batailles réelles qu'avec le concours des événements et l'action de la diplomatie. Si François Ier, allié de Soliman II, n'avait pas entraîné les musulmans dans une attaque sur l'Italie et en Allemagne, est-ce que Charles-Quint eût quitté la Provence? Si les négociations avec les Suisses, les beaux présents de chaînes d'or, n'avaient pas déterminé les bons compères à passer dans les rangs français, est-ce qu'alors les camps de Valence et d'Avignon eussent paru assez formidables pour déterminer également cette retraite de l'ennemi? Enfin si les Écossais n'avaient point paru au nord, Paris eût-il été préservé? C'est que dans l'histoire les peuples tirent autant de forces de leurs alliances, que de leurs propres moyens. Une diplomatie bien faite vaut des armées; il y eut cela de merveilleux dans cette campagne, que l'armée du roi ne mit en mouvement que quelques troupes légères; et cependant l'ennemi fut obligé de fuir en renonçant à ses vastes projets de conquête et de dislocation pour la monarchie des Valois!

## CHAPITRE XXXV.

### LA GUERRE JUSQU'A LA TRÊVE DE DIX ANS.

Joie du peuple après la délivrance du territoire. — Actes du roi. — Ses projets de confiscation. — Intervention de la judicature. — Arrêt du parlement contre Charles-Quint. — Guerre de Picardie et de Flandre. — Négociation simultanée de la reine Éléonore et de Marie d'Autriche. — Trêve de dix mois. — Campagne de Piémont. — Départ du roi et du Dauphin. — Projets de Soliman II et de François Ier sur l'Italie. — Inquiétude du pape. — Il envoie des légats à Paris. — Nouvelle démarche de la reine. — Le pape, l'Empereur et le roi à Nice. — Conférences. — Propositions réciproques. — Impuissance de rapprochement. — Idée d'une trêve décennale. — Pacte. — Nouvelle entrevue de François Ier et de Charles-Quint à Aigues-Mortes. — L'Empereur à Marseille.

### 1537—1539.

Après la vive émotion que les Parisiens avaient éprouvée à l'approche de l'ennemi de la Somme sur l'Oise, il dut se manifester parmi eux une grande joie, lorsqu'ils apprirent que l'armée impériale, s'éloignant à marches forcées, rejoignait les frontières de Flandre, sur la simple nouvelle de la retraite de l'Empereur dans le territoire piémontais. Les habitants de Paris apprirent également que le roi levait ses camps de Valence et d'Avignon pour se porter à la tête d'une armée nombreuse dans la Picardie et la Flandre, de manière à rendre impossible toute nouvelle tentative des Flamands contre la cité. Il y eut à cette occasion des feux de joie, des fêtes splendides à l'hôtel de ville; on fit couler des fontaines de vin sur tous les marchés, et plus la frayeur avait été grande, plus la joie fut vive; les échevins des corps de métiers firent de longues harangues. Rien ne peut être comparé à la digne popularité du cardinal du Bellay, qui avait donné l'impulsion au mouvement patriotique des Parisiens.

Cet entraînement vers un joyeux festival se répandit du nord au midi de la France, et la pauvre Provence même, si déplorablement dépouillée, manifesta sa joie. Les chartes, les registres municipaux constatent que pendant six mois après la retraite des Espagnols elle ne fut qu'un désert; les beaux châteaux sur les collines, depuis le Rhône à la Durance, à Gemenos, les Peynes et Peyrolles étaient dévastées; les tourelles les plus antiques démantelées, comme si les Huns et les Barbares du xe siècle étaient passés à travers ces contrées. Dans les villes le feu avait ravagé les édifices, chaque capitaine ennemi s'était vengé de sa déception; le duc de Savoie, qui avait quelques griefs contre les comtes de Provence, ordonna lui-même de mettre le feu au vieux palais du parlement et de la cour des comptes en la bonne ville d'Aix. Oh! quels sourds gémissements durent se faire entendre dans la tombe du bon roi René! la ville de sa prédilection était saccagée par l'ennemi, et il ne pouvait se lever sur son séant, lui le noble Angevin,

en remuant sa vieille épée pour le salut de la Provence! Comme la population, gentilshommes et bourgeois, paysans et manants, avaient montré un dévouement exemplaire, le roi déchargea la Provence de tout impôt pendant deux ans; et, de plus, il voulut que la plupart des édifices fussent relevés à ses frais; il accabla de dons la noblesse qui s'était si loyalement conduite. On trouve dans les registres des comptes une concession à Antoine de Pontevès, sire de Pourrières (1), pour le dédommager des grandes pertes éprouvées par son dévouement durant l'invasion de l'étranger. Or, le blé fut semé de nouveau, on laboura le champ de vigne; le cep bourgeonna sous le pampre; l'olivier noueux fut replanté (il le faut presque vieillard pour qu'il produise), et le pin siffla sous le mistral.

François Ier fut celui des rois de France qui employa le plus souvent les parlementaires à ses desseins. Au moment où l'autorité judiciaire prenait un puissant ascendant dans toute sa jeunesse et sa force, le roi s'en servait comme d'un instrument docile et fort à la fois. Naguère pour refuser l'exécution du traité de Madrid, il avait fait intervenir le parlement, et ce pouvoir parut encore dans une solennelle procédure contre l'empereur Charles-Quint. D'après le vieux droit féodal, le roi, légitime suzerain, devait recevoir l'hommage des vassaux, et, au cas de couardise ou félonie, le fief était confisqué au profit de la couronne par le jugement des pairs. Or, il était reconnu que, parmi les grands vassaux, le comte de Flandre tenait le premier rang. Pour cette comté de Flandre Charles-Quint, à son avénement, n'avait-il pas rendu foi et hommage au roi de France comme vassal? Il est vrai que dans le traité de Madrid le roi avait pleinement renoncé à ses vieux droits de suzeraineté sur les comtés de Flandre et de l'Artois; mais, je le répète, pour les jurisconsultes, le traité de Madrid n'était pas valable, parce qu'il était fait *sine libertate*, le roi étant captif.

La juridiction du parlement étant ainsi assurée avec la suzeraineté du roi, il n'y avait plus d'autre contestation que sur la question de savoir si le vassal, comte de Flandre, c'est-à-dire Charles-Quint, avait commis le cas de félonie de manière à autoriser la saisie du fief selon la coutume. Dans la position réciproque de l'Empereur et du roi, lorsqu'il y avait guerre nécessaire et continue, est-ce qu'on pouvait considérer comme une rébellion du vassal au suzerain un système de guerre légitime entre deux princes indépendants? Telle fut pourtant la théorie du parlement de Paris, jugeant en vertu du droit féodal. Le 10 décembre 1537, le roi s'y rendit, accompagné des princes et des officiers de la couronne; quarante-huit évêques assistaient au plaid royal, car tous les ordres de l'État devaient trouver là leur représentation, sorte de cour plénière appelée à prononcer sur le cas de félonie. Un avocat du roi, du nom de Cappel, vieux procureur, fit un long discours à l'assemblée, pour prouver « que Charles V, empereur, comte de Flandre, d'Artois et de Charolais, et autres seigneuries dépendantes de la couronne, usurpateur, avait commis divers, détestables et exécrables crimes, contre le roi, son prince naturel et son souverain seigneur, lesquels étant aussi manifestes à la chrétienté que funestes à la France, il demandait qu'il fût déclaré rebelle, et comme tel, que tous ses biens fussent confisqués, aussi bien que toutes les seigneuries qu'il possédait, et qui dépendaient de la couronne de France (2). »

Quand cette harangue fut terminée, au grand contentement de tous, le parlement rendit une première sentence, ordonnant « que l'empereur Charles V, comte de Flandre, d'Artois et de Charolais, serait cité et sonné à son de trompe, sur les frontières de ses seigneuries et terres, à ce qu'il eût à comparaître, sinon en sa propre personne, au moins par celle d'un ou de plusieurs ambassadeurs ou députés, tels qu'il jugerait à propos, avec toute l'autorité et plein pouvoir nécessaire, et avec les instructions convenables pour se défendre sur tout ce qui avait été représenté contre lui dans la cour du parlement de Paris; et que pour mieux faciliter cette comparution, Sa Majesté donnerait tous les passe-ports et sauf-conduits nécessaires à ceux qui seront nommés par l'Empereur pour venir faire cette fonction, et répondre aux accusations intentées : avec la parole royale de plus, qu'après avoir fait les affaires, et défendu les intérêts de l'Empereur leur maître, ils pourraient s'en retourner auprès de lui avec une pleine et entière liberté (3). »

C'était une forme singulière et certainement en dehors de toutes les prévisions possibles que cet arrêt qui mandait Charles-Quint à la barre de la cour, comme le dernier des clients. Mais la coutume des parlementaires était d'empêcher les grandes choses par les petits moyens; ce qui, plus d'une fois, servit

(1) Février 1539. « Le roy en considération des pertes intérêts et dommages soufferts, portez et soutenuz par Anthoine de Glandesves, seigneur de Pourières, en Provence, à la descente et venue de l'Empereur au dit pays, tant pour le gast qui luy fut faict de certaine quantité de bled, vins, foings et autres vivres, que pour le bruslement de sa maizon et ravissement de ses meubles, luy a donné et octroyé tous et chascuns les lots et ventes, et autres droits et devoirs seigneuriaux pour le retraict, rachapt et première vantation qui sera faicte de la terre et seigneurie de Luc, assise au d. pays de Provence, cy devant vendue par le seigneur de Soullières. » (Extrait des *comptes de François Ier*. — Archives du royaume.)

(2) Regist. du parlement, ad. ann. 1537.

(3) Regist. du parlement, ad. ann. 1536.

merveilleusement les desseins de politique et d'ambition de François Ier. Le parlement suivit cette procédure jusqu'au bout; des hérauts d'armes furent envoyés pour sommer ledit empereur Charles-Quint à comparaître devant la cour de judicature. Voyez-vous un génie aussi immense, l'Empereur, qui avait tenu le pape captif et commandait aux deux mondes, cet Empereur, cité par maître Jacques Cappel, devant quelques parlementaires séant à Paris! Ces formules étaient bonnes pour parler au populaire, si admirateur du parlement; et, après deux sommations, comme l'Empereur ne parut pas, un arrêt, le déclarant traître et félon, confisqua les comtés de Flandre, d'Artois et de Charolais (1), comme l'héritage des ducs de Bourgogne. Cette sentence fut proclamée à son de trompe dans les rues et carrefours de Paris; la découverte du droit romain avait donné une grande puissance aux formules, et l'esprit parlementaire alors dominait.

Dans le fait il s'agissait moins de batailles et de procédures que de conquêtes. Tout devait se décider dans cette lice en champ clos, ouverte entre les armées de France et de Flandre, autour d'Hesdin, de Péronne, dans l'Artois et l'Amiénois. Après l'arrêt solennel, le roi de sa personne alla commander l'armée sur les frontières de la Flandre, afin de s'emparer du fief confisqué, et devant lui le connétable de Montmorency levait sa grande épée de commandement; tandis que les troupes impériales attaquaient Thérouanne, le roi campait autour de Saint-Pol. Ce fut une longue suite de siéges, accomplis par les lansquenets et les légions provinciales, avec une artillerie nombreuse et foudroyante : de petits combats devant Béthune et Arras marquèrent encore cette campagne, et le siége de Péronne fut ce qu'il y eut de plus important. Il ne se fit aucune action éclatante qui pût marquer la supériorité de l'une ou de l'autre armée; tel était un peu le caractère fatigué de cette époque; si François Ier avait été encore dans toute la verve de sa jeunesse et de ses témérités, il eût risqué plus d'une bataille, même en s'exposant à la perdre. Maintenant, de la hardiesse on était passé à la timidité extrême; cette guerre, comme celle de Provence, se ressent de l'impulsion réfléchie que lui imprime surtout le grave caractère du connétable de Montmorency.

Dans la Flandre on put donc préparer les négociations d'une trêve; rien ne fatigue plus les esprits que cette longue suite de petites guerres qui n'offrent aucun résultat; elles épuisent les peuples sans leur donner ce rayon de gloire qui est une compensation. Déjà les femmes avaient eu une immense influence dans le traité de Cambrai; lorsque des alliances de famille avaient si intimement rapproché les rois, les femmes devaient se placer au milieu des combattants et renouveler l'intervention des Sabines, pour apaiser la guerre entre frère, neveu, oncle et bons parents. Éléonore, reine de France, n'était-elle pas la sœur de Charles-Quint, et Marie, gouvernante des Pays-Bas, n'était-elle pas la sœur d'Éléonore (2)? Les femmes ont toujours un côté liant, facile, qui atténue l'âpreté dans les affaires de la vie : pourquoi ces lices ouvertes incessamment? Ne fallait-il pas enfin enlever des mains ces épées, qui versaient tant de sang? On proposa des conférences, sinon pour la paix, au moins pour une trêve : un petit village à deux lieues de Thérouanne fut choisi pour recevoir les députés qui vinrent chargés des pleins pouvoirs de leur suzerain. Le sire de Lannoy, de la grande famille si dévouée à l'Empereur; le seigneur de Liedekerke, longtemps ambassadeur de Charles-Quint auprès de François Ier, et le propre secrétaire de Charles-Quint, Mathieu Strick, grand légiste dans le droit canon et civil, furent tous trois désignés pour les conférences. La reine Éléonore y envoya Jean d'Albon, sire de Saint-André, Guillaume Poyet, le chancelier, et Guillaume Bertereau, le secrétaire. Les prétentions étaient trop diverses, les droits trop contestés, pour arriver à une paix définitive; les plénipotentiaires se bornèrent à signer une trêve (3), bien courte sans doute, puisqu'elle ne devait pas s'étendre au delà de dix mois, sorte de suspension d'armes qui ne pouvait comprendre que le nord de la monarchie, sans s'étendre en Italie;

(1) Arrêt du 20 janvier 1536-7. (Reg. du parl.)

(2) Marie, troisième fille de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, née à Gand en 1505, avait épousé en 1521 Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, tué à la bataille de Mohatz le 29 août 1526. Marguerite d'Autriche étant morte en 1530, Charles-Quint donna le gouvernement des Pays-Bas à Marie, sa sœur.

(3) *Trêve de 10 mois entre le roi de France et l'Empereur.* 30 juillet 1537. — Mss. de Béthune, vol. cot. 8597, fol. 159, Bibl. Roy.

« Le pénultième jour de juillet 1537 au lieu de Bomy tresve et abstinence de guerre et cessation d'armée a esté convenue et accordée entre le royaume de France, et les Pays d'en Bas de l'Empereur, vassaulx, subgectz et habitants en iceulx, tant par terre que par mer et eaues douces, pour le temps et termes de dix moys à comancer du d. jour, pendant laquelle tresve, toutes hostilités et exploits de guerre cesseront.

« Sera le siége de Therouenne entièrement levé et osté, et se retireront dedans deux jours les armées d'une part et d'autre, sans que les d. soldats d'icelles puissent estre receus d'une armée en l'autre.

« Le roy pendant la d. tresve et abstinence de guerre ne mettra aucunes gens de guerre, ne fera fortificacion au comté de St. Pol en quelque manière que ce soit, et néantmoins y sera la justice administrée comme il appartiendra.

« Les subjectz d'une part et d'autre pourront aller et venir franchement et seurement, es lieu et villes de l'obéissance des d. srs. et y mettre ce que bon leur semblera; pourveu que ce ne soit pas forme de guerre.

« Baillera le d. seigneur roy sauf conduit a ung gentilhomme ou deux nommés par la reyne de Hongrie, pour aller par le royaume devers l'Empereur pour le faict et traicté de la paix, dedans quatre jours ou plustot si faire se peult. »

car, dans la guerre poursuivie avec tant d'acharnement, il fallait distinguer plusieurs adversaires. Le roi et l'Empereur en tête s'étaient réciproquement attaqués dans l'Artois et la Flandre ; la Provence était évacuée ; on signait une trêve de dix mois pour le nord, et il restait la guerre des Alpes et de l'Italie. Ici ce n'était plus l'Empereur que François Ier trouvait pour adversaire, mais le duc de Savoie, la maison de Saluces. La guerre tout entière allait donc se porter sur le Piémont, et la trêve ne s'y appliquait pas.

Pour cette terre d'Italie, François Ier avait des engagements d'une nature spéciale qui tenaient à son honneur de prince et à la satisfaction de ses intérêts. Tandis que Soliman faisait envahir la Hongrie par son grand vizir, et dévaster l'Italie par Barberousse, François Ier devait, lui, passer les Alpes, et comme auxiliaire, attaquer les possessions de l'Empereur par une autre extrémité. Soliman ainsi tenait sa promesse ; l'innombrable armée des Turcs venait de défaire d'une manière fatale les Allemands dans la Hongrie ; Barberousse s'emparait de Brindes et d'une grande partie du royaume de Tarente ; et à ce moment François Ier devait attaquer par les Alpes cette Italie, que les infidèles prenaient par la Sicile et Naples. Aussi voit-on le roi prendre lui-même la direction de la campagne des Alpes : comme si cette expédition devait être longue et produire des résultats lointains, à son départ il organise encore une espèce de régence ou de lieutenance générale qu'il confie à son dernier fils, devenu duc d'Orléans. Avec lui il mène le Dauphin ; il part de Lyon pour Turin (1), toujours avec Anne de Montmorency suivi du maréchal d'Humières. Par les préparatifs, on peut juger que le roi ne se propose pas une courte campagne, car il a dépeuplé l'Auvergne, le Forez, le Beaujolais, de tous les bœufs, chevaux et bêtes de somme. Le Pas-de-Suse est forcé et Pignerol secouru ; le Dauphin y montre un courage précoce et persévérant, tandis que le roi, déjà maladif, laisse au connétable tous les soins de cette guerre, au reste sans nul avantage décisif ; c'est le marquis de Guast qui commande l'armée italienne ; le duc de Savoie s'est retiré à Nice. Autrefois il y avait trop de chevalerie dans toutes ces têtes, maintenant il y a trop de tactique, et presque aussitôt l'idée de trêve (2) et de paix retentit dans les camps d'Italie.

Cette pensée vient encore de Rome : tous les princes chrétiens ont eu des revers et des succès ; si Charles-Quint a été forcé d'évacuer la Provence, François Ier écoute mille voix gémissantes, expression de ce grand épuisement du royaume où l'on ne trouve plus un seul denier à lever.

Dans cette misère générale, il n'y a plus qu'une puissance qui grandit, celle des Turcs ; ils s'avancent avec des myriades d'hommes par la Hongrie et l'Italie. Les princes chrétiens, insensibles à tant de douleurs, hésiteront-ils à prendre les armes dans une noble croisade contre les musulmans ? Cette cause du peuple, le pape Paul III la fait partout entendre ; par sa correspondance pathétique, il a invité Charles-Quint et François Ier à se réunir en oubliant leurs trop longues querelles : n'ont-ils pas assez visité de champs de bataille, et la chrétienté ne serait-elle plus qu'une lice couverte de morts où chacun viendrait assouvir sa vengeance ? Paul III, pontife à concessions, ne résiste plus devant la pensée de convoquer un concile, selon le désir de l'Empereur et contre son opinion personnelle. Maintenant il députe vers les deux souverains ses cardinaux légats pour les apaiser ; le pape propose

(1) Déjà les habitants de Turin se considèrent sous la légitime domination du roi de France :

*Lettre des syndics et citoyens de Turin au roi.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot. 8507, fol. 135.

« Sire, nous avons escript par les autres du vingt cinq de ce moys des inconvénients que doubtions advenir en ceste cité par faulte d'aulcuns maulvais souldars, la nuyt passée quasi notre prophetie s'est accomplie. Toutteffois les ennemys qui desjà avoient gaigné ung bastillon par spécial gré de Dieu et vertu de monseigneur le gouverneur, ont été repposussez à leur grant dommaige. Et affin que tel inconvénient ou plus grant ne advienne une aultre foys vous supplions très-humblement d'y fère pourveoir de bonne heure sur le tout, et mesmement sur la police des gens de guerre affin que les citoyens prennent cueur de demeurer en la ville. Et aussi à la réparation des forteresses tant de la d. ville comme du château. Touchant les affaires des citoyens, Votre Majesté ne doubte point car nous avons deliberé de vivre et mourir à la subjection et service d'icelle pour laquelle prierons tousjours le benoist Créateur, que par sa grâce vous doint en santé et prospérité très-bonne vie et longue et victoire de ses ennemys. De Thurin, ce 28e jour de juillet 1537.

« Vos très-humbles et très-obéissants subjets et serviteurs les syndics et citoyens de Thurin. »

(2) La trêve de juillet 1537 fut étendue en Piémont et prolongée de trois mois. *Lettre de Marie, reine de Hongrie, à M. de la Rochepot.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, no 8613, fol. 32.

« Monsieur de la Rochepot, au mesme instant que j'ay receu votre lettre me sont venues les mesmes nouvelles de l'Empereur mon frère, et copie de ses lettres patentes de l'accord pour la prolongation pour trois mois des tresves faites tant deçà que delà les mons ; ce que j'ay fait de rechef publier par toutes les frontières de par deçà du costé de la terre et de la mer afin qu'elle soit inviolablement observée et gardée de point en point et les transgresseurs puniz et corrigez, et combien que m'escripvez l'avoir fait publier sur la frontière de votre gouvernement de Picardie, je tiens que le semblable sera fait es aultres endrois du royaume de France affin qu'il n'en soit prétendu aucune ignorance et si d'adventure ainsi fait n'estoit, veuillez tenir main et vous employer qu'il se face, car de ce costé je vous puis bien dire et assurer que la feray étroitement garder et entretenir par les subjetz du d. Empereur de par deçà ; selon la forme et teneur de la précedente tresve comme verrez par ce billet de la publication que j'en ay fait faire cy enclos, vous priant me vouloir adviser par ce porteur, lequel j'envoye tout exprès vers vous de ce que fait et fera de delà. Sur ce, M. de la Rochepot, etc. Escript à Bruxelles le 3e jour de juing 1538.

« Marie. »

une entrevue : le temps et le lieu seront à la disposition des souverains; lui-même s'y rendra comme un intermédiaire bienveillant, un loyal et sincère partisan de la paix; vieillard, il quittera Rome, un bâton blanc à la main, pour concilier deux princes colères, et qui ont, pour ainsi dire, toujours l'épée au poing. Déjà il s'était tenu une espèce de congrès dans la petite ville de Leucate (1), sur les frontières du Languedoc et du Roussillon : là s'étaient réunis le chancelier Granvelle, l'homme de confiance de Charles-Quint, don Francisco de Los Cobos, commandeur de Léon; et pour qu'il y eût égalité dans les rangs et dans les capacités politiques, le roi confia ses pouvoirs au cardinal de Lorraine et au connétable de Montmorency; le duc de Savoie y eut également ses députés; la guerre s'était concentrée dans ses domaines et les questions se rattachaient à son héritage. Le cardinal de Lorraine exposa les vieilles conditions de François Ier; et la plus impérative, l'investiture du Milanais. Les difficultés qu'avait opposées Charles-Quint n'existaient plus; Henri, l'époux de Catherine de Médicis, était devenu Dauphin; le nouveau prince pour lequel l'investiture était demandée n'était plus lié à l'Italie; c'était le duc d'Angoulême, alors duc d'Orléans, jeune homme encore sans épousailles.

Les conditions posées par le chancelier Granvelle au nom de Charles-Quint furent non moins impératives : « confirmation définitive sans arrière-pensée des traités de Madrid et de Cambrai; convocation de concile; guerre immédiatement déclarée contre le Turc; renonciation à toutes les ligues faites avec les princes d'Allemagne; restitution au duc de Savoie de son héritage. » A ces conditions l'Empereur s'engageait à donner l'investiture du Milanais au duc d'Orléans, à la condition expresse que le jeune prince élevé auprès de l'Empereur épouserait une de ses filles, et alors seulement l'investiture aurait lieu par la majesté impériale. Le cardinal de Lorraine répliqua : « Que déjà les traités de Madrid et de Cambrai étaient modifiés sur plusieurs points et qu'on pourrait les changer encore en vertu de la médiation du pape. Quant au concile, le roi en sentait la nécessité aussi bien que l'Empereur, pourquoi dès lors en faire une condition du traité? Nulle explication sur la guerre avec les Turcs; le roi s'en rapportait encore au pape et aux Vénitiens. Point de réponse non plus en ce qui touchait les ligues avec les princes protestants, car la paix embrasserait nécessairement les intérêts de tous ces princes dans un commun traité. » Au fond, dans le congrès, nul n'avait le désir sincère de terminer les hostilités par un traité définitif.

Il résulte de la correspondance des légats avec le saint-père qu'il n'y avait que l'intervention personnelle du souverain pontife, médiateur nécessaire, qui pût aboutir à l'œuvre de la paix. Jamais simples plénipotentiaires n'arriveraient au dessein absolu d'un traité pacifique; il fallait pour cela que les rois se vissent de leur personne, et que le pape lui-même leur tendît les mains pour les presser les unes dans les autres; car avec tous ces chanceliers, ces hommes de lois ou ces hommes de batailles, il n'y avait pas moyen d'arriver à un grand dessein de paix; on se perdait en chicane, en retards indéfinis. Ce fut sur l'avis de ses légats que le pape se décida à solliciter lui-même une entrevue personnelle de Charles-Quint avec François Ier (2). Dans quels lieux s'accompliraient ces grandes conférences? En Italie, en France, en Espagne ou à Rome même? De son propre chef, le pape désigna Villefranche ou Nice, seules villes qui restaient encore aux mains du duc de Savoie. C'était presque un lieu neutre; l'Empereur pouvait s'y rendre aisément de Barcelone, le roi aussi facilement de Marseille que le souverain pontife de Gênes. Paul III ne dissimula pas l'objet de ce petit congrès : il ne quittait Rome que dans un but purement chrétien, la convocation du concile et l'union des deux princes

(1) Voyez *Congrez pour la paix à Locatte.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. cot. 8535, fol. 67.

*Lettre de François Ier au cardinal de Tournon et au grand maître.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot. 8581, fol. 1.

« Messieurs, j'ay entendu entièrement tout ce que m'avez mandé par Bochetel et par cela seen le langaige que vous ont tenu les députés de l'Empereur, à la dernière assemblée de vous et d'eulx, et au regard du temps et terme qu'ils demandent qui est de troys ans tant pour me rendre et restituer l'estat de Millan, que pour faire la consommation du mariage que vous savez. C'est choses que je ne veulx aucunement accorder, ni pareillement l'ayde contre le Turcq (ni la cellebracion du concile durant le dit terme); et pour ce vous adviserez et essayerez par tous les moyens à vous possible d'arrester avec iceulx députez les points que je vous ay dernièrement mandez, si faire se peut, et entre autres choses de venir à ceste conclusion, que nous puissions demourer icelui Empereur et moy, comme nous sommes, et que chacun tiengne ce qu'il tient come vous leur avez déjà offert, et si vous ne pouvez venir à ce point là, entendez, me sieurs, que je suis contant de faire une tresve pour dix ans pour le moins, durant laquelle chacun joyra de ce qu'il tient, comme nous faisons de ceste heure, etc. Escript à Montpellier le 9e jour de décembre 1537. »

(2) *Lettre de François Ier à M. de la Rochepot.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot. 8560, fol. 12.

« Mon cousin, pour ce que je ne veoy pas encore bien clairement ce qu'il pourra à la fin résulter du faict de ceste entrevue qui se doict faire de nostre sainct père le pape, de l'Empereur et de moy et que le mieulx que l'on puisse faire, cependant, c'est de pourveoir et donner ordre aux choses plus requises et nécessaires, afin de rompre et divertir tous les desseings et entreprises que l'ennemy sçauroit faire à l'issue de la tresve, au cas qu'il n'y eust une paix, à ceste cause, je vous prie, mon cousin, que vous veuillez continuer à faire faire la plus grande et extreme dilligence qu'il sera possible au faict de la fortificacion et réparacion de Guyse et pareillement des autres villes et places de ma frontière de Picardie, sans en cela perdre une seulle heure de temps, et au surplus donnez aussi ordre de faire retirer dedans le plus grand nombre de vivres que vous pourrez et ne faillez surtout à me faire sçavoir l'ordre et provision que vous

dans une guerre sainte contre le Turc, résolution assez importante pour motiver son absence de la ville éternelle. Le pape partit donc, accompagné du sacré collége, sur une galère qui côtoya la Méditerranée jusqu'à Gênes; et là, il prit la route des montagnes pour se rendre jusqu'à Nice.

Avec le souverain pontife, deux princesses, toujours mêlées aux questions de paix, Éléonore, la sœur de l'Empereur, la femme de François Ier, et Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, furent les intermédiaires encore pour amener ce que les vieilles chroniques appellent l'embouchement de notre saint-père le pape, l'Empereur et le roi (1). Le sixième jour de mai, le pape bénit Nice, et se logea hors la ville, au couvent des frères mineurs; deux journées avant, Charles-Quint était arrivé à Villefranche avec vingt-huit galères et trois fortes nefs; il alla visiter presque immédiatement le pape dans une petite maison située sur la mer, couverte d'oliviers. François Ier aussi vint faire son obédience au saint-père dans une autre petite ville qu'il avait fait couvrir de fleurs à l'antique et de tapisseries belles et riches. « Au-devant du roi marchoient en ordonnance les six mille lansquenets du comte Guillaume, et se rangèrent en bataille derrière ladicte maison. Sur la montaigne estoient mille légionnaires provenceaulx; puis marchoient en trouppe les deux cents gentilzhommes de la maison du roy; puis les princes et seigneurs, ducs, comtes et barons, et finablement le roy avec la garde de son corps. Messeigneurs les cardinaulx qui estoient en la susdicte maison avec le pape, advertiz que le roi s'approchoit, vindrent au-devant de luy, montez sur leurs mules et encappéz. Lesquels tous le roy embrassa, et deux de messieurs les révérendissimes, c'est assavoir Cibo et Cesarin, le conduirent dans ladicte maison, où il fist l'obédience au pape, lequel ne permist qu'il luy baisast les pieds, mais l'accolla honorifiquement. Et après les cérémonies, présenta messeigneurs ses enfans au pape, et le pape pareillement luy fist présenter ses deux nepveux, petitz cardinaulx. Cependant l'on buvoit frais, tant aux dépens du pape que des cardinaulx de France, qui tenoient maison ouverte à tous venantz. » On rivalisait ainsi de munificence et de générosité.

Il fut remarqué cependant que ni le roi ni l'Empereur n'allèrent se visiter; tout se faisait par l'intermédiaire des cardinaux et du pape: craignaient-ils encore de se voir avant de s'être entendus sur les conditions expresses de la paix? Le vieux récit dit qu'on ne voyait « que ambassade aller vers le pape, vers l'Empereur, puis au roy; galères troter, artillerie sonner, se accoller, festoyer, caresser l'ung l'autre, l'Espaignol, le François, l'Italien. L'Empereur parlementa de rechefavec le pape; aussi fist le roy, en une maison qui estoit plus près de Sainct-Laurens que la susdicte. Les habitantz de la ville de Nice faisoient gros guet, tant par la ville que aux portes et sur les murailles, et n'y avoit que deux portes ouvertes, l'une pour entrer, l'autre pour sortir. » Les fêtes furent magnifiques, la splendeur immense. « La royne et mesdames visitèrent le pape au couvent des frères mineurs, puis visitèrent l'Empereur, excepté la royne de Navarre, où furent très-bien recueillies. Ledict Empereur avoit fait faire ung pont dans la mer, pour descendre des galères sans entrer en esquif; mais, pour la multitude du monde qui estoit dessus, il rompit, et tombèrent en l'eau, non-seullement les dames, mais aussi l'Empereur, le duc de Savoie et le duc de Mantoue, et les seigneurs espagnols qui estoient allez pour les recevoir. Là eussiez veu les gentilzhommes, qui avoient plus grand desir de servir aux dames, se jecter en mer, les porter en l'air, et tirer hors de l'eau; à la vérité il y en eut de bien baignées, je dis jusques au-dessus de la ceincture. Après que les dames furent au logis de l'Empereur, soubdainement eurent chemises, chaulses et austres vestements à changer, de sorte qu'il n'y paressoit rien que ung refreschissement, allégresse et contentement des gentilzhommes. Bien vray est que celles qui n'avoient baigné que le petit orteil se mocquoient de celles qui estoient plus baignées. » Ainsi partout où noblesse se trouvait, il y avait jeu, rires, ébattement.

Cependant la négociation sérieuse n'avançait pas; chacun des acteurs principaux de la grande scène diplomatique restait avec ses prétentions, ses volontés d'obtenir les clauses principales écrites dans les notes communiquées par le chancelier Granvelle et le cardinal de Lorraine. Comme tout cela se changeait en discussions indéfinies, le pape, si préoccupé d'amener au moins une suspension dans cette sanglante lutte, proposa, comme dernier parti, une trêve de dix ans (2). Cette période de dix ans, déjà considérable, n'était

aurez donné, à ce que je vous escripts, et vous me ferez merveillensement grant plaisir, priant Dieu, mon cousin, etc. Escript à Cremyeu le 9e jour d'avril 1537 (1538).

« *Signé* : François. »

(1) Il existe une pièce imprimée, d'une extrême rareté, intitulée : « *l'Embouchement de nostre sainct père le pape, l'Empereur et le roy, faict à Nice*, etc., MDXXXVIII. On le vend à Paris, en la boutique de Arnould et Charles les Angeliers, frères, devant la chapelle de messieurs les présidens, au Palays. »

(2) *Trêve de dix ans entre l'Empereur et François Ier.* — 18 juin 1538. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8490, fol. 12.

« Au nom de Dieu le créateur, soit notoire à tous comme notre st. père le pape, considerant depuys son advénement en son siége en quel dangier estoit la crestienté à cause des differends et discussions étans entre les princes d'icelle, ayt par plusieurs fois escrit et envoyé ses nonces et légats par devers l'Empereur et le roy très-chrestien pour estre ceux dont dépend principalement le repos de la chrestienté, afin de faire une bonne paix entre eulx et voyant

pour ainsi dire que la continuation des suspensions d'armes conclues en Flandre et en Piémont. Pour rendre ce système complet, on y fit adhérer le duc de Savoie, avec d'autant plus de peine que c'est sur lui que le résultat de la trêve allait tomber, car, par la stipulation, toutes les choses restaient en leur état; et comme la Savoie était occupée par les troupes de François Ier, le duc consentait, pendant dix ans, à être ainsi privé de ses beaux domaines.

Le vieux chroniqueur ajoute qu'après que les articles de la trêve furent accordés : « la royne et dames retournèrent visiter l'Empereur, la veille de la feste du corps de Dieu, et y demeurèrent ung jour entier, où elles furent festoyées excellemment, tant de l'Empereur que des gentilzhommes, lesquelz se travailloient à qui mieux les entretiendroit. Je laisse aux poëtes de ce temps, qui n'ont aultre chose à faire, à descripre les festins, les banquetz et les présentz qui furent faitz là. Tous les gentilzhommes françoys furent bien recueilliz de la part de l'Empereur, et surtout ils beuvoient fraiz à belle glace et neige, qui ne coustoit que six escuz la charge de mulet. Autant en faisoit-on aux gentilzhommes espaignolz, en la maison du roi à Villeneufve, et n'estoit refusée la porte à personne. Le jour du corps de Dieu, au soir, le pape monta en la galère du comte de Tande pour s'en retourner en Italie, et avoit grand monde à le veoir partir, mesmement des femmes qui ne se estoient encore monstrées. Et ce bon vieillard de pape faisoit souvent mettre à terre sa chaire, afin que chacun puisse baiser sa pantoufle, et ne cessoit de bailler bénédictions, tant en allant à la mer que dans l'esquif et dans la galère estant en pouppe, regardant tout le monde, dont chacun s'esbahissoit de la peine qu'il prenoit à lever si souvent le bras. Les haultzboys sonnoient, les trompettes, les cornetz, et d'autre costé l'artillerie des galères, de la ville de Nice et du chasteau, tellement qu'eussiez dit que c'étoit enfer et paradiz ensemble. En passant par devant Villefranche, l'Empereur sortit avec ses galères et l'accompagna pour lui faire honneur. Ainsi s'en retourna; adieu, nostre sainct père. »

On remarqua que pendant ces conférences Charles-Quint et François Ier ne s'étaient point personnellement visités; et lorsque la trêve eut été signée, on continua un système de méfiance, à ce point, que des voiles blanches ayant paru lointainement, les serviteurs de Charles-Quint s'imaginèrent que c'étaient les galères de Barberousse, qui, prévenues par François Ier, arrivaient pour s'emparer de l'Empereur. C'était sans doute une fausse crainte, mais elle témoignait de quels soupçons l'un et l'autre étaient préoccupés ! Tout se fit par la reine Éléonore (1), et les communications eurent lieu par des gentilshommes.

Cependant le hasard, plus fort que les volontés de l'homme, amena cette entrevue royale devant laquelle les deux princes avaient tant hésité. A peine Charles-Quint était-il en mer, qu'une tempête furieuse éclata

qu'elle n'avoit encores peu venir à exécution, il ayt prit la peine sans avoir esgard à son vieil âge ni au dangier que les changements de region peuvent causer, ni autres incommodités, de venir en ceste comté de Nice, et aussy ont faict en sa semonce et prière les d. Empereur et roy, ou après plusieurs propos et assemblées eues sur le fait de la paix pour aucunes importances et difficultés n'a été possible conclurre la d. paix et que de la prolongée absence de Sa Saincteté de la cour de Rome et des d. princes de leurs pais s'en pourroient ensuyr plusieurs inconvenients et davantage, que ceste region de Nice, à cause qu'elle est estroite, sterille et lieu mal sain, pourroient advenir beaucoup de dangiers a Sa d. Sainteté, laquelle a conclud avec les deux princes retourner à Rome où ils envoieront vers Sa Béatitude, leurs ministres avec ample pouvoir pour continuer le traité de la paix, et afin que cependant il ne puisse entre venir chose qui pust aliener la volonté d'iceulx princes, de traicter de la d. paix, Sa Saincteté a moyenné entre les d. deux princes, la tresve dont la teneur s'ensuyt.

« L'an de notre Seigneur Jésus-Christ aucteur de toutes paix et concordes courant mil cinq cens trente huit le 18e jour de juing, feste de Ste-Marine.

« Premièrement que bonne, seure, vraye, ferme et loyale tresve, estat et abstinence de guerre et cessation d'armes est faicte conclue et arrestée et passée entre les d. Empereur et roy par terre et par eaues, et ce pour le temps et terme de dix ans a commancer aujourd'huy, datte des présentes, etc. »

Sitôt la trêve conclue François Ier écrit à M. de la Rochepot. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, no 8613, fol. 49.

« Mon cousin, je vous ay escript et faict entendre la conclusion de la tresve pour dix ans faicte et arrestée entre l'Empereur et moy en nos royaumes, et depuis vous a esté envoyé par mon cousin le connestable, la substance d'icelle tresve pour la faire publier tant en mon pays de Picardye que pareillement en votre gouvernement de l'Isle-de-France.

« Au demeurant, mon cousin, je vous advertis que j'ay ces jours passés receu les lettres que vous m'avez escriptes touchant le faict des fortiffications et reparations de mes villes et places de mond. pays de Picardye et depuis j'ay receu votre lettre par laquelle ay entendu de rechef ce que m'avez escrit faisant encores mention de cest affaire et de la peine en quoi vous avez esté et etiez lors au moyen de ce que la partie des 15,000 liv. que j'avais par cy devant ordonnez pour le faict des dittes fortifications et réparations n'a esté fournys, dont il me deplait, et d'aultant que je veulx et entends que les d. fortiffications se continuent et parachevent et principalement celles de Guise. Je y donnerai si bon ordre que vous n'en aurez point de faulte, car entandez mon cousin, que je ne suis pas deliberé de laisser la d. place de Guise quelle ne soit du tout parachevée de fortiffier, car je scay de quelle importance et conséquance elle est. Escript à Vauvert, près Aigues Mortes le 8e jour de juillet 1538.

« François »

(1) « *Lettre autographe de l'Empereur à François Ier.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. cot. 8487, fol. 92.

« Mons. mon bon frère, vous povez croire que j'ay eu tres-grant plaisir de la venue en ce cousté de la reyne très-chrestienne, madame ma très-chère sœur et aussi de la compagnie sy bonne quelle y a amenée et eus bien désiré que la demeure fust esté plus longue, mais je ne l'ay peu obtenir de ma d. sœur pour le grant desir qu'elle a de vous retourner veoir. Et ne me samble besoin vous faire longue lettre pour mayntenant puisqu'elle vous pourra

sur sa route d'Espagne ; quoiqu'il fût escorté par André Doria, intrépide marin, l'Empereur fut obligé de prendre terre dans l'île Sainte-Marguerite sur les côtes de Provence. François Ier alors à Marseille, qu'il allait visiter pour la remercier de sa belle défense, députa un de ses plus fidèles serviteurs auprès de Charles-Quint pour l'inviter à chercher un lieu plus commode que l'île Sainte-Marguerite : « le port de Marseille si bien abrité lui était offert, son pavillon serait respecté comme celui du roi même. » Charles-Quint n'accepta qu'à demi avec une politesse exquise (1), invoquant le temps qui le pressait de se rendre en Espagne, et il se remit en mer. Mais le terrible mistral souffle encore, l'Empereur est obligé de chercher refuge à Aigues-Mortes, le port où saint Louis s'embarqua pour la croisade.

A cette nouvelle, François Ier prend une petite barque, et sans s'arrêter devant le péril, il se rend à Aigues-Mortes, monte en toute hâte sur les galères de l'Empereur, et lui dit ces paroles : « Vous le voyez, je suis encore votre prisonnier. » Charles-Quint, toujours d'une courtoisie extrême, l'embrassa avec tendresse. Sur cette étrange entrevue d'Aigues-Mortes, il existe une lettre justificative de François Ier, adressée au seigneur Pomponio qui commandait à Lyon : « Seigneur Pomponio, vous scavés la trefve et abstinence de guerre qui a puis naguère esté faicte, conclue et arrestée entre l'Empereur, et moy et noz royaulmes, païs, terres, seigneuries et subjectz pour dix ans. Et depuis, estans party de Nice, nostre sainct père le pape, pour s'en retourner à Romme, et le dict seigneur Empereur avec luy, pour l'accompagner jusqu'à Gennes, icelluy Empereur me fist sçavoir, par la bouche de son ambassadeur résident auprès de moy, qu'il désiroit singulièrement me veoir à son retour, chose qui a sorty effect ; car je vous advertis que le dit seigneur Empereur avec ses galères, accompaigné de vingt et une des miennes, arriva dimenche dernier, environ trois heures après midy, auprès de ma ville d'Aigues-Mortes, où j'estais lors ; et le jour mesme je l'allay veoir de dans sa gallère, et le lendemain le dit seigneur s'en vint disner avec moy au dict Aigues-Mortes, duquel lieu il ne bougea ledit jour avec sa compagnie, ne semblablement le mardy jusques à cinq heures après midy qu'il partit pour s'en aller embarquer en sa dicte gallère, où je l'accompagné avec mes enfans. Vous advisant que, durant que nous avons esté ensemble, il n'a jamais esté question que de faire bonne chère et de tenir entre nous les plus meilleurs et honnestes propos d'amitié qu'il a esté possible de tenir, de sorte que nous nous sommes départis ensemble avec tout aise et contentement. Et vous puis dire et affirmer que oncques princes ne furent plus contens l'ung de l'autre que nous sommes. Et fais bien mon compte que, par les effects qui s'en suyvront ci après de ceste nostre entrevue, l'on pourra dire et l'on devra estimer que les affaires du dict seigneur Empereur et les miennes ne seront plus qu'une mesme chose. Et pourtant est convenable et raisonnable que de ces tant bonnes et heureuses nouvelles, et dont l'on doit espérer tant de bien et repos, et establissement en la chrestienté, soient renduez louanges à Dieu, nostre créateur, qui de sa plus ample grâce a voulu et daigné opérer la conclusion de la dicte trefve pour dix ans ; et pour plus grande assurance, probation et confirmation d'icelle, conduire ung tel œuvre que cesluy-ci. A ceste cause, je vous prie que pour ce faict veuillez donner ordre en ma ville de Lyon, et soient faictes processions généralles et particulières, et feu de joie. Et que le peuple se mette en bon estat, après avoir faict prières et oraisons à nostre dist créateur, offrir qu'il luy plaise continuer envers nous et noz royaulmes et subjects, et généralement envers la diste chrestienté, grâces et bienfaictz. En quoy faisant vous me ferez service très-agréable (2). »

Après cet acte de courtoise confiance, Charles-Quint n'hésita plus, et la visite que François Ier lui avait

dire nos devysés et ay seullement baillés ces deux mos pour vous faire mes très-affectueuses recommandations de celluy qui est et sera pour toujours,

« Vostre bon frère, cousin et parfait amy,

« Charles. »

(1) Lettres autographes de Charles-Quint à François Ier. — Bibl. Roy., Mss. de la Bibl. de l'abbé de Rothelin. — Cabinet de Gaignières, Ms. in-fol., p. 48.

« Mons. mon bon frère, je ne scauroys assez vous mercier de l'affection que continuellement vous démonstrés à notre entrevenue et les très-honnestes propos que m'en ont dit de votre part le s. de Vely et mon ambassadeur, ensemble vos plus que fraternelles offres desquelles je useray selon que le chemin s'adonnera et la courtoysie le requiert, toutes lesquelles choses feront avancer d'aller au lieu ou j'espère aurons le contantement d'estre ensemble que tous deux desyrons, et me remetant alors de vous en bailler plus de témoignage. Il m'a samblé cependant convenyr de prestement renvoyer les dessus d. pour vous déclarer ce que j'ay advisé avec eulx touchant la d. entrevue et le temps que vraysemblablement je pouray tandre au chemyn et scavoir quant y pourrez estre que sera jamays sytost que voudroys. Votre bon frère cousin et alyé,

« Charles. »

« Mons. mon bon frère, j'ay par le bailly Robertet entendu ce que luy avez ordonné et aussy veu par les lettres que la reyne votre femme et ma meilleure sœur m'a monstré la diligence qui se faict de tenir ce qui est traicté, de quoy vous asseure que de mon cousté ni aura faulte. Ce m'est peyne estre si près de vous et avoir tant tardé à vous veoir ; sans nulle faute, aydant Dieu, partiray lundy prochain et le mardy ensuivant vous verray et lors et tousjours congnoisterés que a jamés me trouverés votre bon frère et amy.

« Charles. »

(2) A Nymes ce 18e de juillet 1538. — Reg. de l'hôtel de ville de Paris, 18 juillet 1538. — Bibl. du Roi, Mss. de Colbert, volume 252, in-fol., p. 97. — *Voyez* aussi une lettre de François Ier

faite à Aigues-Mortes, il la rendit lui-même au roi à Marseille. Les registres de la vieille cité des Phocéens ont raconté les fêtes que le peuple de Marseille donna aux deux princes réunis : et les citoyens et les dames mirent un grand prix à déployer tout le faste de repas municipaux et de régals splendides. Depuis la place de Linche jusqu'aux Moulins il y eut des illuminations, des feux de joie : les beaux poissons de la Madrague furent offerts à François Ier et à Charles-Quint; des thons gros comme des dauphins, des merlans de soixante et dix livres furent apportés par les prud'hommes et les Catalans qui abritaient leurs barques dans l'anse du phare; et en tout cela les citoyens de Marseille, glorieux de leur splendeur, voulaient montrer qu'ils valaient bien Gênes et Barcelone. Il y avait longtemps que leur courage était connu! Après M. le connétable de Bourbon, Charles-Quint lui-même se souvenait des boulets municipaux jetés de la Tourette ou de la Joliette jusque sous ses tentes; ils étaient aises de voir l'Empereur dans leurs murs, pour eux nouveau titre de gloire. Naguère ils avaient accueilli un pape, maintenant c'était un Empereur! Parmi toutes ces dames que Charles-Quint distinguait d'un sourire, se montrait plus d'une de ces vigoureuses filles de Marseille qui avaient réparé les brèches et porté de la terre aux compagnies municipales sur les remparts. Oh! tirez noblement le canon de réjouissance, maire, échevins et prud'hommes, vous pouvez dignement porter sur le front votre bonnet de laine, signe de la liberté; et quand les feux de joie de la Major se réfléchissaient sur les tourelles de Saint-Victor, Marseille pouvait dire : « Je suis fière de mes murailles, et je porte avec orgueil ma croix municipale, vieille comme les croisades, plus vieille que les fleurs de lis de France et les armes de Castille! »

## CHAPITRE XXXVI.

AFFAIBLISSEMENT DE FRANÇOIS Ier. — PASSAGE DE CHARLES-QUINT EN FRANCE.

Maladie du roi. — La duchesse d'Étampes. — La Ferronnière. — Le Dauphin. — Diane de Poitiers. — Catherine de Médicis. — Le duc d'Orléans. — Faste de la cour. — Les tapisseries. — Vêtements. — Orfévrerie. — Chevaux. — Caparaçonnement. — Hiérarchie des officiers depuis le connétable jusqu'au fou du roi. — Fontainebleau. — Chambord. — Villers-Cotterets — Charles-Quint demande le passage en France. — Révolte des Gantois. — Empressement de François Ier. — Envoi du Dauphin. — Charles-Quint en France. — Fêtes de la réception. — Voyage. — Séjour dans les châteaux royaux. — Entrée à Paris. — Fêtes et jeux. — Visite à Saint-Denis. — Craintes de Charles-Quint. — Hésitation. — Il arrive dans les Pays-Bas.

### 1538—1539.

Il y avait déjà bien longtemps de la captivité de Madrid, et cependant jamais le roi ne s'était complétement rétabli de la cruelle maladie qui l'avait atteint triste et captif; elle avait laissé dans ses ravages de fatales empreintes de fièvre et de faiblesse (1). Ceux qui pénétraient dans la vie intime du roi pour y chercher du scandale, aimaient à raconter que François Ier portait avec lui même les atteintes de ce mal terrible que les Espagnols avaient transporté d'Amérique, et connu sous le nom de mal de Naples, une des villes les plus lascives sous la domination castillane. Ceci est narré par Brantôme et indiqué par Rabelais, autorités bouffonnes et sans gravité; Brantôme, le diseur d'anecdotes licencieuses, le vieux gentilhomme de Bourdeilles qui, comme tous les hommes épuisés, cherchait dans le récit de quelques anecdotes scandaleuses le souvenir des émotions perdues; Rabelais qui passait sa vie à calomnier dans son style inintelligible ce qui était grand, et à railler avec cynisme tout ce qui s'élevait un peu au-dessus d'un sensualisme vulgaire. Toutefois il est certain que François Ier languissant sous les étreintes d'une maladie cruelle, n'avait plus cette énergie, cette force des premiers jours de son règne.

La dame aimée, la maîtresse en titre du roi était toujours la duchesse d'Étampes (2) (Anne de Pisseleu), cette fille de la cour de la reine dont François Ier s'était épris dans l'entrevue de Bayonne; elle régnait en souveraine avec cet ascendant qu'une femme jeune et spirituelle prend toujours sur un homme

à M. de la Rochepot sur l'entrevue d'Aigues-Mortes. Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8613, fol. 56.

(1) *Lettres autographes de la reine Éléonore à François Ier.* — Bibl. du Roi, Cabinet de Gagnières, Ms. in-fol. sans n°, p. 73.

« J'ay sceu, monseigneur, par ce que mons. le grant mais re m'a escript, que vous estes trouvé mal esoyr d'un desvoyement d'estomac, dont je ne seroye me garder de porter autant d'anhuy que l'oblygacion d'amour que j'ey à vous m'y contrainct et net possible, monseigneur, que j'eye nul repos tant que de la veryté ne soye asseurée et que Dieu vous ayt faict la grâce et à moi ousy de vous rendre bonne et parfayte santé; j'envoye Babou vers vous par lequel, mgr., vous playra me fayre antandre de vos nouvelles. Je priceray notre Seigneur, mgr., vous donner très-bonne et longue vie. Vostre très-humble et très-obéissante fame. Léonor. »

« Monseigneur, je ne vous saroys dyre la joye et playsir que m'ont donné voz tant bounes et gracyeuses lettres dont très-humblement vous remercye, vous avysant, mgr., que Dieu mercy, je me trouve mayntenant bien seyne et que pour avoyr leyze de vous voir, fera la mylyeur dilygence quelle pourra. Votre très-humble et très-obéissante fame. Léonor. »

(2) J'ai trouvé deux lettres autographes de la duchesse d'Étam-

qui voit s'en aller ses dernières émotions de jeunesse et d'amour. Ce n'était pas une femme sans dignité et sans intelligence que la duchesse d'Étampes, et il le faut nécessairement pour maintenir une influence de cœur sur les rois, qui peuvent à chaque instant changer de caprice. François Ier aimait sa causerie de femme, cet instinct pénétrant, cette facilité de juger et d'apprécier, qui le dispensait de toute peine, de toute fatigue de gouvernement; enfin, la duchesse d'Étampes poussait à un point fort délicat le goût des arts, du faste et de la politesse, de manière à satisfaire les royales habitudes. François Ier eut néanmoins plusieurs fantaisies de prince, et l'on parla quelque temps de son amour pour la Ferronnière, la femme un peu obscure d'un avocat de Paris, d'une beauté et d'une coquetterie ravissantes, d'une mise moitié française et moitié italienne; copie artistique de l'antiquité, et qui inventa le moyen de retenir par un réseau d'or avec une belle pierre au front ses cheveux flottants sur ses épaules; la Ferronnière fut un caprice passager du roi qui revint presque aussitôt à la duchesse d'Étampes, sa belle maîtresse.

La mort du premier Dauphin, François, avait profondément remué les entrailles du roi, qui aimait cet enfant de prédilection, et à un plus haut degré que Henri, qui prenait le titre de Dauphin. A mesure que la vieillesse venait, François Ier sentait se fortifier chez lui cette répugnance malheureusement trop réelle des vieux rois pour le prince appelé à leur succéder, sorte d'avertissement de la mort. C'est ce qui explique une grande partie de notre histoire : les rois qui vieillissent, souvent entourés des froideurs et des malédictions publiques, entrevoient avec une jalousie naturelle les acclamations qui presque toujours saluent l'avénement d'un nouveau et jeune roi comme une espérance. Ceci les rend tristes et moroses; or, de la tristesse et de la jalousie d'un monarque à la tyrannie, il n'y a qu'un pas facilement franchi. D'ailleurs il existait une cause incessante de discorde entre les deux maîtresses qui gouvernaient, l'une le roi, l'autre le Dauphin. Par une bizarrerie indicible, le jeune homme aimait Diane de Poitiers, vieille déjà de quarante ans; et le roi, son père, la duchesse d'Étampes, née le même jour où Diane de Poitiers s'était mariée. Ces deux femmes se complaisaient à se dire ces choses-là qui blessent, à se jeter leurs jalousies, leurs querelles à la tête; l'une absorbait les derniers reflets d'un règne; l'autre dévorait d'avance le premier éclat d'un nouveau.

Dans cette cour brillait naturellement Catherine de Médicis, la jeune épouse du Dauphin, belle aussi et jalouse de se voir préférer Diane de Poitiers, la divinité des forêts, l'étoile au front dans les chasses si souvent reproduites par l'art. A la cour de Florence, au milieu des Médicis, Catherine avait trop appris à dissimuler pour ne pas conserver son caractère rieur et distrait à la face même des déboires que la conduite du Dauphin pouvait lui faire subir. Italienne par le cœur, elle ne blessait personne, et se maintenait partout afin de dominer l'avenir; esprit singulièrement propre au gouvernement des hommes, parce qu'on ne mène rien quand on heurte tout. L'habileté du pouvoir, quand il veut se maintenir, doit consister en un juste ménagement des idées et des passions, science à laquelle déjà s'habituait Catherine de Médicis; soumise avec le Dauphin, caressante comme un enfant auprès de Diane de Poitiers, néanmoins elle mettait une coquetterie infinie à plaire à François Ier et à sa belle maîtresse, la duchesse d'Étampes. Comme le roi aimait à courre le cerf, et que, dans ces chasses bruyantes, il désirait qu'une cour nombreuse saluât les fanfares de la forêt, Catherine de Médicis ne laissait pas une seule chasse sans y paraître; et le roi aimait cette jeune femme, suivie de ses damoiselles qu'elle assouplissait déjà à ses leçons, afin de faire servir leurs amours aux desseins de sa politique mitoyenne et conciliatrice.

Le dernier des fils de François Ier, qui avait pris le titre de duc d'Orléans, était fort préféré de son père, qui l'opposait au Dauphin. Depuis quelque temps l'espérance d'obtenir l'investiture du duché de Milan avait donné à ce prince une ambition tout italienne; ne se croyant pas appelé à régner en France, il s'habituait à la langue et aux coutumes de la Lombardie; jeune varlet, on le destinait pour époux à une fille d'Espagne, comme gage de paix entre François Ier et Charles-Quint. Avide de faste et de beaux-arts, le duc d'Orléans assistait à toutes ces fêtes, toujours le premier à rompre une lance ou à danser

pes au connétable de Montmorency dans les Mss. de Béthune, vol. cot. 8546, Bibl. Roy. Je conserve l'orthographe.

« Mons., je vous remercye humblement de la souvenensse cavez heu de moy m'envoyant visiter par votre fyl et quant à achever le maryage en commenssé de luy et de ma niepce, il prendra fin quand il vous plaira, et tant asuré que fere pour luy selon vostre grandeur et la meson il est sorty., Mons. je suis assurée quand j'auré le byen de vous voyr, nous nous accorderons bien. M. d'Estampes poursuyt tousjours le procès quy l'a commensé contre moy, mes que je saiche quy seront mes juges, je vous supplye de m'ayder à garder mon bon droyt qui sera l'endroyt où je me recommanderay très-humblement à vostre bonne grasse, en suppliant le créateur, mons. vous donner heureuse et longue vye. De Paris le 9e jour de décembre.

« Votre très-humble servante.

« Anne de Pisseleu. »

« Mons. je vous remercye byen humblement de la souvenansse cavez de moy en m'escryvant de vos nouvelles et puisquy vous plet savoyr des myenes. Je suis en ceste vylle en atendant que mosyeur d'Estampes me fasse appeler en jugement pour me défandre, car notre cause est myse au rosle, etc. De Paris le 3e jour de fevrier.

« Anne de Pisseleu. »

une sarabande espagnole. Quel luxe ! quel éclat dans cette cour où tout respirait l'amour des choses riches et nouvelles, depuis le roi jusqu'à la dernière des femmes de Catherine de Médicis! Il suffit de comparer les miniatures des manuscrits, les gravures informes du temps, et les descriptions que les chroniques nous ont conservées, pour se convaincre que les arts qui favorisent l'industrie étaient poussés à de larges limites : les tapisseries qui couvraient les murailles des manoirs, les tentures d'or qui pendaient dans les campements royaux, étaient façonnées avec un art et un soin infinis qui désespèrent souvent l'industrie moderne; l'or et la soie s'y mélangeaient dans des scènes du Nouveau Testament ou la reproduction des sujets choisis dans les poëmes grecs et latins. Les comptes de François Ier (1) constatent les prix élevés en écus d'or que coûtaient ces grandes tapisseries tissues en Flandre ou à Florence par d'habiles ouvriers. Des ordonnances fixent même les conditions de l'exportation de ces ouvrages d'art, de manière à ménager les droits du fisc, tout en laissant au luxe sa magnificence.

Cette splendeur se voyait sur les vêtements des gentilshommes, lorsqu'ils paraissaient à la cour vêtus de drap d'or, avec leurs armoiries sur la poitrine; les pierreries scintillaient sur le justaucorps ou les habits serrés, et sur la toque qui ornait le front du roi et des nobles de la cour. Ici des entrelacements de perles, là des rivières d'émeraudes, de topazes, des torsades de l'or le plus fin entremêlé de diamants; et puis au-dessus de tout cela, le collier de l'ordre, travail d'orfévrerie le plus fini et le plus industrieusement façonné. Les chevaux eux-mêmes de noble race étaient caparaçonnés d'une manière brillante ; des treillis d'or sur leur chef; des mailles de soie recouvraient leur poitrail et leur dos, si bien peigné par les écuyers et reluisant d'une façon magnifique; les armures partout travaillées comme le bouclier d'Achille, les casques d'airain surmontés de hautes plumes, ainsi qu'on les voyait depuis Louis XII ; les cuirasses, les brassards trempés de fin acier. Luxe de repas sur les tables royales; splendeur des fêtes et d'entre-chocs de lances. Tel était l'aspect qu'offrait la cour, même dans les jours de maladie et d'affaissement du roi François Ier.

La hiérarchie des officiers du palais respirait la même magnificence, depuis le connétable jusqu'au maître d'hôtel, au roi des ribauds, ou bien au prince des fous. S'il faut convoquer les gens d'armes et leur étendard royal, accourez, M. le connétable, cousin du roi, afin d'arborer l'étendard fleurdelisé. Pour les galères, vaisseaux et galéasses, le connétable n'a pas juridiction ; c'est le fait de M. le grand amiral, dignité plus moderne. Le grand maître est le chef de tous les offices de la maison du roi, celui qui préside à l'ordre et à la direction des palais. Les maréchaux, au nombre de trois seulement, obéissent au connétable comme ses lieutenants. Le son du cor annonce-t-il la chasse ? voici les fauconniers, veneurs, gardes du chenil et de la meute. Le roi veut-il monter à cheval? l'écuyer s'avance pour tenir l'étrier et garnir de l'éperon son digne maître. Voyez cette magnifique table sur laquelle est servi le faisan féodal au plumage doré! celui qui se tient debout derrière le roi, c'est le grand échanson; il garde l'aiguière et le plat d'argent pour laver les mains du roi, et l'amphore, pour lui servir à boire dans sa coupe de chevalerie. A ses côtés est le panetier, toujours empressé au service. Le roi a-t-il besoin de quelques écus d'or dans son escarcelle? c'est l'office de l'argentier. Le soin de sa chambre appartient au chambellan, et sous lui se montrent les pages, les fourriers, tout ce qui doit briller dans les palais du roi, comme des émaux dans ses armoiries.

Ne faut-il pas aussi qu'il y ait un peu ébattement et joie dans la vie du palais, quelques bons mots et satires bouffonnes? Accourez d'abord, roi des ribauds; faites maint jeu pour le plaisir et le délassement du suzerain ! Il y a aussi le nain et le fou du roi, accroupis comme des lévriers au coin de la table, et néanmoins jetant quelques bons conseils comme Pasquin et Marforio à Rome. Il faut toujours à un pouvoir despotique une certaine manière d'entendre la vérité ; bouffonne ou sérieuse, violente ou pacifique, il faut

(1) (Décembre 1538.) « A Nicolas de Troyes, argentier du roy, pour delliver à Galliot d'Allebranceques, marchand flourentin, pour son payement des draps, toilles d'or et d'argent et de soye, devant de cottes, manchons faits à broderies d'or et d'argent, qu'il a au mois de juing dernier passé, fournyes et livrées en lad. argenterie, pour les robbes, cottes, doubleures et bordeures d'icelles, à mesdames les Daulphines et Marguerite de France, et autres dames et damoiselles de leur maison, ausquelles le roy en a fait don à ce qu'elles fussent plus honorablement vestues, à cause de l'entrevue qui s'est faite au dit moys de juing et de juillet, entre notre sainct père le pape, l'Empereur et notre seigneur le roy, 11,610 liv. 17 sols.

« A Melchior Bailif, marchant de Bruxelles, pour son payement de cinq pièces de tapisseries à or et soye, esquelles sont figurées cinq aages du monde, contenant ensemble quatre vingt huit aulnes trois quarts, que le roy a luy mesmes achetées dudit Bailif, et d'icelles fait pris et marché à 25 sols l'aune, et lesquelles cinq pièces de tapisseries ont été aulnées en la présence du seigneur de la Bourdoisière, et delivrées es mains de Salomon et Pierre des Herbains, tapissiers dud. seigneur, pour les garder avec les aultres meubles de Fontainebleau. Pour ce à prendre sur les deniers de l'espargne, 1,775 liv. »

(1539.) « A Allard Plommyer, marchant joyaulier, pour son payement d'un collet de veloux noir, enrichi de rubis et perles roudes et chesnes d'or, ung livre d'heures escript en parchemin, enrichi de rubis et turquoises, couvert de deux grands cornalynes et garni d'un rubis servant à la fermeture d'iceluy, ung autre petit livre d'heures, aussi en parchemin, enrichi de diamans, rubis et esmeraudes ; un myroir d'argent doré, enrichi de plusieurs pierres et une chesne d'or, esmaillée de rouge cler, que le roy a reçues et

que la vérité arrive. Ici donc se révèlent les histoires des deux fous à titre du roi François Ier : Triboulet et Brusquet, qui jouent un si grand rôle dans les romans et Mémoires. Triboulet, qui appartient plus au règne de Louis XII qu'à celui de François Ier, était un pauvre enfant tout contrefait, né dans un faubourg de Blois, à côté de la cour d'Amboise, et dont les pages et les laquais abusaient déplorablement. Or, le roi Louis XII était bien bon, et comme il le vit ainsi tout contrefait, tout tourmenté, il en prit soin. Comment était-il? Le voici : il avait la tête écornée, petit front, gros yeux, grand nez, estomac plat, bossu, et disant des bons et gros mots (1), jugements sains; si bien que François Ier le prit à son service comme son fou, c'est-à-dire la bouche par laquelle passaient les vérités grossières ou fines qui, toutes néanmoins, portaient coup. Jamais le fou du roi ne fut obligé au silence; plus il parlait, plus l'on riait de grand cœur, et souvent il y avait un bon sens extrême dans les dires de Triboulet, car le cynisme, qui se permet tout, rencontre souvent bien. A Triboulet succéda le Provençal Brusquet, médecin chirurgien, comme Rabelais, qui exerça son métier à Avignon, et vint au camp du roi, parmi les reîtres et les Suisses, dans la campagne contre Charles-Quint. « Il donnait aux hommes, comme le dit Brantôme, de bonnes médecines de chevaux, et cela fit sa réputation. » Brusquet avait une grosse raison, une manière de voir sans préjugé, avec une sorte de philosophie gasconne; et comme son œuvre il inventa le calendrier des fous, où il plaçait tous les hommes qui, par leurs fautes, leur étourderie, méritaient bien ce titre de fou, lequel désormais trouva sa place dans le jeu des tarots avec le pendu et le chevalier de la coupe.

C'était le délassement de François Ier que ces jeux d'esprit du fou ou du roi des ribauds, quand le goût de la guerre surtout se fut altéré chez lui par des infirmités. Le repos lui avait donné plus d'entraînement pour les choses d'art, les bâtisses, les beaux jardins, et dans cette période on peut voir qu'il mit la dernière main à ses grandes créations artistiques : Fontainebleau, Chambord, Villers-Cotterets, Chenonceaux, véritable séjour de prédilection pour lui. Les vieilles tourelles de Clisson n'appartiennent pas à son époque, elles sont de Charles V; Plessis-les-Tours est la création de Louis XI; Amboise, le palais de Louis XII; et chacune de ces habitations conserve le caractère du souverain. Fontainebleau se rattache à la première période de François Ier. Ce n'était d'abord qu'une immense solitude, ainsi que le disent les chartes : « écrites et scellées au désert de Fontainebleau. » Cette nature sauvage et agreste, ces rochers druidiques couverts de mousse qui datent de la création, ces sentiers tortueux où se perdit Philippe Auguste enfant, offraient un aspect de primitive nature. François Ier entreprit d'en faire un lieu de délices, il y dessina des pièces d'eau empoissonnées, des allées sablées à la manière de Florence et de Milan et des bâtiments copiés sur les dessins de l'école florentine et romaine : puis à côté de cela la forêt touffue se mariant au jardin plein d'arbres fruitiers, venus d'Italie et de Provence

A Chambord, c'est une confusion de bâtiments pêle-mêle, grosses tours qui se rattachent aux pavillons, étangs et fossés aux pieds. Le roi veut détourner la Loire et la précipiter sous les murs de Chambord, pour y voir passer les nefs et les nautoniers. D'un genre moins italien que la maison d'Anet, Chambord est un mélange de châteaux féodaux et de constructions florentines; on voit que les tours d'Amboise sont voisines et que l'architecte ne s'en est pas séparé, Chenonceaux, c'est Chambord plus petit : partout des statues, la sculpture se liant à l'art du moyen âge, et néanmoins conservant, à côté de l'art, ce sauvage aspect des forêts qui plait tant aux rois des trois races. C'est le goût des vastes solitudes qui préside au château de Villers-Cotterets : sur la double frontière de la forêt de Compiègne et des bois touffus de l'Ile-Adam, il faut que l'hallali se fasse entendre, et que les jappements de la meute puissent retentir au loin contre le sanglier et le cerf.

Tout occupé ainsi de la magnificence de ses palais, dernières joies de sa vie, François Ier apprit une nouvelle pour lui curieusement importante. Charles-Quint, dans une lettre intime, lui demandait sauf-conduit et passage dans ses États, pour aller réprimer la révolte de Gand (1), l'une de ces cités de la Flandre qui obéissaient en murmurant à leur comte! Ces

retenues en ses mains et luy mesmes fait pris et marché à la somme de 1,680 escus soleil, 3,655 livres. »

(Comptes de François Ier, Archives du royaume.)

(1) Jean Marot dans *le Siége de Pesquaire*, trace ainsi le portrait de Triboulet :

. . . . . De la tête écorné,
Aussi saige à trente ans que le jour qui fut né,
Petit front et gros yeux, nes grant, taille à voste,
Estomac plat et long, hault dos à porter hote,
Chacun contrefaisait, chanta, dansa, prêcha,
Et de tout si plaisant qu'onc homme ne fâcha.

Triboulet mourut avant 1536. On trouve son épitaphe dans les poésies latines de Vulteius, imprimées en 1538 à Paris, par Simon de Colines

(2) François Ier se hâte de répondre à Charles-Quint. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. cot 8487, fol. 76

« Mons mon bon frère; encore que saiche certainement le zèle et singulier amour que vous avez et portés au bien, salut et conservation de la république chrétienne et la plus grande et principale affection que vous ayez soit d'entendre premièrement à cela et y employer votre personne, vos forces et le surplus de pouvoir que Dieu vous a donné, chose digne de vous et très-requise et nécessaire en la d. chrétienté. Toutesfois, mons. mon bon frère, voyant la

villes de métiers corporés, avec leurs priviléges, leurs richesses, leur masse d'ouvriers, ne subissaient qu'en frémissant le joug de leurs seigneurs; toutes les fois que ceux-ci tentaient d'amoindrir les priviléges bourgeois ou d'imposer des subsides nouveaux, les corps de métiers prenaient les armes pour se rébellionner; et presque toujours, dans ces circonstances, les rois de France, jaloux des ducs de Bourgogne, avaient prêté la main aux Flamands; le souvenir d'Artevelde était présent à tous, et ces rois étaient les protecteurs tutélaires des cités flamandes. Les Gantois s'étaient révoltés à la suite d'un subside que la gouvernante des Pays-Bas avait mis sur eux; rébellion d'autant plus redoutable qu'à un signal donné, toutes les villes de métiers, Liége, Ypres, Namur, pouvaient suivre l'exemple de Gand et se révolter contre Charles-Quint; ce feu une fois répandu, François Ier ne l'attiserait-il pas comme sous Louis XI? Cette préoccupation inquiétait Charles-Quint au fond de son palais de Tolède; néanmoins il avait la certitude que si les Gantois s'étaient rébellionnés contre lui, François Ier avait refusé jusqu'ici un secours effectif, et le protectorat populaire; préoccupé du désordre qu'avaient jeté le protestantisme et la révolte, le roi ne voulait pas favoriser l'insurrection même contre ses ennemis; il avait peur de l'esprit général de son époque.

Cette idée de traverser la monarchie française pour se rendre dans la Flandre, qui pouvait l'avoir inspirée à Charles-Quint? qui pouvait motiver cet abandon, cette confiance, ce laisser aller envers le captif plein des tristes souvenirs de Madrid? D'abord Charles-Quint et François Ier, en pleine trêve, s'étaient vus aussi bien à Aigues-Mortes qu'à Marseille. Dans cette visite toute récente, il avait été question peut-être de ce voyage en France; l'un et l'autre de ces princes s'étaient mutuellement tendu la main : y avait-il apparence que, faussant la foi de chevalerie, ils se trahiraient aussitôt? La voie de la mer était longue pour se rendre de Saint-Sébastien à Anvers, et Henri VIII, alors dans sa plus fervente colère contre le frère de Catherine d'Aragon, pouvait le faire enlever. Par l'Italie il fallait gagner le Rhin à travers les fiefs des princes d'Allemagne, la plupart luthériens, et profondément ennemis de Charles-Quint.

Le voyage en France était donc le plus court, le plus droit, et l'Empereur connaissait assez le caractère de François Ier pour savoir qu'il tiendrait sa foi et sa parole. Le roi lui en avait donné une preuve, en lui envoyant la copie des lettres que les Gantois lui avaient écrites pour demander l'appui de la couronne: « Le roi l'avait refusé pour ne pas donner lieu aux plaintes d'un ami, d'un allié, espérant qu'à son passage en France l'Empereur concéderait l'investiture du duché de Milan à son fils le duc d'Orléans, dont les traités avaient reconnu solennellement les droits. » A cette lettre, Charles-Quint répondit d'une manière gracieuse, et dans des termes qui purent faire croire à François Ier qu'en traversant Paris l'investiture serait donnée à son fils bien-aimé, avec toutes les conséquences de la suzeraineté féodale.

Afin de rassurer complétement l'Empereur sur les desseins et les volontés du roi, le Dauphin et le duc d'Orléans partirent de la cour de Fontainebleau, avec mission de se rendre sur les frontières espagnoles, au pied des Pyrénées. « Le roi les donnait comme otages à Charles-Quint, afin qu'il eût garantie que le sauf-conduit serait exécuté dans toutes ses conséquences. » L'Empereur, au lieu d'envoyer les jeunes princes en Espagne, répondit au roi « qu'il était aise de les avoir auprès de lui, et qu'il en ferait sa compagnie comme des fils de son meilleur ami et confédéré. » Dès ce moment, le plus grand abandon régna dans toutes les démarches de l'Empereur; il traversa la France en souverain, au milieu des honneurs réservés aux rois (1) : devant lui on por-

saison si avancée comme elle est le commencement de l'yver entre qui vous peult donner beaucoup de fascherie et d'ennuy, faisant en Italie votre passaige par mer, il m'a semblé pour le devoir de l'entière amitié que je vous porte et pour le regret que j'auroye que incontinent advint en votre personne vous supplier et requerir tant affectueusement et de cueur qu'il m'est possible ne l'exposer au péril et danger de la mer, mais faire tant pour moy et pour ceste notre commune et fraternelle amitié que de prendre votre chemin et adresse par votre et mien royaume, qui vous sera occasion de visiter vos Pays-Bas, chose qui ne pourra de riens retarder ou reculler votre bonne et saincte délibéracion de pourveoir aux affaires du Levant qui pour ce temps d'yver ne requierent votre présence, ny ne sont en danger d'aucun inconvénient comme vous sçavez et si pourrés en peu de temps donner ordre et provision aux affaires de vos d Pays Bas qui en ont besoing, a quoy de ma part je m'employerai et vous y donnerai tel ayde et secours que pour mes propres affaires ainsi que je l'ai offert à la reine de Hongrie, ma bonne sœur, voulant bien vous asseurer, mons. mon bon frère, par ceste lettre signée de ma main, sur mon honneur et en foy de prince, et du meilleur frère que vous ayez que passant par mon d. royaume, il vous sera faict et porté tout l'honneur, recueil et bon traitement que faire se pourra et tel que à ma propre personne; et vray, s'il vous plaist me le faire sçavoir, au-devant de vous jusques au milieu de vos pais pour vous querir et accompagner et y meneray mes enffans que trouverez prests à vous obéir, dedans au d. royaulme duquel vous disposerez comme du vostre. »

« Votre bon frère,

« François. »

(1) Il existe plusieurs relations imprimées, aujourd'hui très-rares, des honneurs donnés à l'Empereur; en voici les titres :

« Triumphe d'honneur faitz par le commandement du roy à l'Empereur, en la ville de Poictiers où il passa venant d'Espaigne en France, pour aller en Flandre, le 9e jour de décembre, l'an mil cinq cens xxxix. Au vray, avec privilége. On les vend à Paris, en la grande salle du Palais, au second pillier, par Jehan du Pré libraire. »

« La triumphante et excellente entrée de l'Empereur, faicte en la ville d'Orléans, par le commandement du roy, ou est contenu l'ordre gardé et observé en icelle, avec la harangue faicte par le

tait l'épée de commandement, et tout ce qu'il ordonnait était exécuté, comme si François Ier lui-même l'avait commandé. Ainsi justice, clémence, actes de souveraineté, tout fut scrupuleusement accompli; les villes se parèrent des couleurs impériales, Bourgogne et Castille mélangés; et l'on vit bientôt arriver le roi de France lui-même jusqu'à Châtellerault pour recevoir l'Empereur dans toute la splendeur de sa couronne.

C'était pour ainsi dire contre l'avis de son conseil que François Ier avait agi avec une loyauté si parfaite. A ce conseil réuni, les avis s'étaient prononcés d'une manière différente; le cardinal de Tournon, esprit sérieux, politique habile, voulait profiter de la circonstance pour obtenir des avantages expressément stipulés: « Puisque Charles-Quint aurait meilleur marché des Gantois en traversant le royaume de France, pourquoi ne lui ferait-on pas payer ce service par des concessions positives, non-seulement en lui imposant l'investiture du Milanais pour le duc d'Orléans, mais encore en stipulant des conditions nouvelles pour la Flandre? » Le connétable de Montmorency, par franchise militaire, ou en souvenir de quelques bontés que l'Empereur avait eues pour lui, opina pour qu'on laissât toute liberté au monarque qui avait reçu loyalement le roi sur les galères à Aigues-Mortes. C'était plaire à François Ier, le prince qui poussait si loin cette sincérité de sentiments puisés dans les romans de chevalerie : trahir un hôte, c'était pour lui comme s'il avait porté traîtreusement un coup de lance au dos de son adversaire. L'avis du connétable prévalut, et cette délibération loyale excita quelques murmures parmi les politiques. François Ier voulut les tourner en plaisanterie; or, s'adressant à son fou de cour, Brusquet, il lui demanda ce qu'il faisait là. « Je place, dit le bouffon, sur mon livre des fous, l'empereur Charles-Quint qui vient en France se mettre au pouvoir d'un adversaire! — Et que dirais-tu, répliqua François Ier, si l'Empereur avait raison, si c'était moi qui le laissasse passer dans mon royaume? — Ce serait votre nom que je mettrais sur mon livre à la place de celui de Charles-Quint. » Et ici le bouffon exprimait l'opinion vulgaire, celle qui ne comprenait pas la nuance délicate d'honneur qui portait un roi à respecter le prince qui noblement se confiait à sa foi de gentilhomme.

Le roi mit une sorte d'orgueil à montrer la puissance et la force de cette France qui faisait la jalousie du grand Empereur; il y avait de la politique dans ce faste, parce qu'il fallait prouver qu'à travers les longues guerres, les sacrifices répétés, le peuple était encore riche, heureux, et que, dans une crise nouvelle de bataille, il pourrait se présenter en armes contre les bandes espagnoles, italiennes ou allemandes. Tout cela fut révélé avec courtoisie, ainsi qu'il était écrit dans les vieilles chroniques et chansons de gestes; Charles-Quint portait le même nom que Charlemagne, et toute la chevalerie était alors avide de légendes sur le grand Empereur. Ceux qui ne connaissaient pas personnellement Charles-Quint furent surpris de le trouver trapu, petit, un peu boiteux et lourd de sa personne; et en le comparant aux traditions laissées sur Charlemagne, sa taille gigantesque, sa longue barbe, ils ne pouvaient croire que ce fût là son successeur, le souverain de tant de domaines, le prince de si vastes États. Partout où l'Empereur séjournait on lui présentait les clefs de la ville ou des châteaux, Il siégeait pour rendre la justice.

L'intention était encore de faire contraste avec la triste manière dont François Ier avait été traité dans sa captivité d'Espagne; si ses chaînes étaient d'or, elles n'en étaient pas moins des chaînes! A Amboise, à Blois, à Fontainebleau, comme à Chambord, il y eut des fêtes, des tournois, où les dames rivalisèrent de parure, de velours, de soie garnis de point de Flandre. Les comptes de dépenses de François Ier s'en ressentent pour cette année; les châtelains se ruinèrent en empruntant aux Florentins et aux Génois des sommes considérables. En Espagne, si l'on exceptait quelques églises aux souvenirs arabes, les palais royaux étaient sombres, et tous ressemblaient à des monastères. Charles-Quint dut être fortement étonné en parcourant ces jardins ornés de belles statues, ouvrages des meilleurs artistes, au milieu des cascades jaillissantes, des nappes d'eau, comme il en avait vu à Milan et à Florence; et la surprise fut plus grande encore lorsque les échevins et le parlement vinrent l'inviter, au nom du roi, à visiter Paris, la capitale; les métiers avaient hâte de montrer leurs priviléges; orgueilleux de leur sainte cathédrale, de leur hôtel de ville, les bourgeois voulaient faire procession devant l'Empereur, et rendre ainsi témoignage de leur puissance. Charles-Quint promit de les visiter; en effet il fit son entrée avec pompe par le bois de Vincennes, la Bastille et la porte Saint-Antoine (1).

A mesure qu'une intimité plus grande s'établissait

baillif d'Orléans à l'Empereur, et la responce de l'Empereur audit baillif. On les vend à Paris, en la grande salle du Palais, au premier pillier devant la chapelle de messieurs les présidens, en la boutique de Charles Langelier. »

« S'ensuivent les triumphantes et honorables entrées faictes par le commandement du roy très-chrestien François premier du nom à la sacrée majesté imperialle Charles V de ce nom, toujours auguste, ès villes de Poictiers et d'Orléans. Item le honorable acueil que lui fait le d. roy très-chrestien, a son entrée du chasteau de Fontainebleau. Item la complaynte de Mars dieu des batayllles, sur la venue de l'Empereur en France, par Claude Chappuys, varlet de chambre du roy. On les vent à Lille, par Guillaume Hamelin librayre demourant sur le marché au blé aud. Lille. »

(1) Voyez *l'ordre tenu et gardé à l'entrée de très-hault et très-*

entre Charles-Quint et le roi de France, les ministres et les favoris, il s'engagea naturellement des causeries sur les affaires d'État. Le roi de France espérait obtenir, en échange de sa courtoise réception, l'investiture du duché de Milan, objet de si longues et de si coûteuses contestations. Plusieurs fois le roi s'en était ouvert à Charles-Quint, et celui-ci répondait avec mesure: « Que la France ne pouvait être le lieu d'une libre concession, car l'on dirait cette investiture nulle par absence de liberté, et n'était-ce pas d'ailleurs le motif qu'invoquait François Ier pour se dispenser d'exécuter le traité de Madrid? La position serait identique, et il ne fallait pas s'y exposer ; mieux valait attendre que l'Empereur fût librement rendu dans la Flandre, où, avec son conseil, il pourrait spontanément concéder l'investiture. » Inquiet déjà que l'on prît pour de la mauvaise foi ces réflexions naturelles, l'Empereur craignit un moment quelques mesures déloyales. Une certaine hésitation se peignait souvent sur les traits contractés de sa physionomie; chaque action, il l'interprétait comme un acte de violence; à la suite d'un bal à Amboise, il se manifesta les symptômes d'un incendie, et Charles-Quint craignit qu'on ne l'eût fait exprès pour se débarrasser de lui. Une autre fois un morceau de bois fut détaché d'un haut édifice et froissa sa tête de manière à lui faire une blessure; l'Empereur, profondément affecté, ne dit rien, il grimaça même un sourire. Enfin un jour, aux Tournelles, dans les vergers qui entouraient la cour, Charles-Quint, à cheval, sentit sauter derrière lui en croupe un chevalier, qui, le serrant fortement, lui dit d'une voix timbrée : « Sire Empereur, vous êtes mon prisonnier. » Le roi se tourna avec saisissement, et il reconnut le petit espiègle duc d'Orléans qui avait fait un jeu de cela, de manière à l'effrayer sérieusement. Charles-Quint lança un de ces sourires significatifs qui veulent être insouciants et qui témoignent néanmoins une mélancolie soupçonneuse.

Cette sorte d'état mal à l'aise se manifestait constamment au front de l'Empereur. François Ier ne fut pas le dernier à s'en apercevoir, et dans ses épanchements, soit qu'il voulût se venger des tourments de Madrid, soit qu'il voulût rassurer les craintes de l'Empereur, en rappelant sans cesse l'objet de ses soupçons, il lui dit, en lui montrant la duchesse d'Etampes, sa maîtresse : « Mon frère, vous voyez bien cette dame qui est là-bas ? Eh bien, elle me conseille de ne point vous laisser partir sans avoir obtenu de vous les modifications au traité de Madrid. » Et l'Empereur répondit d'un ton moitié railleur, moitié sérieux : « Eh bien, pourquoi, sire, ne suivez-vous pas ses bons conseils ? » Des Mémoires ont écrit que, loin de négliger cet avis, Charles-Quint voulut s'assurer l'appui de la duchesse d'Étampes, et que, prêt à se laver les mains, avec une galanterie exquise, il laissa tomber par terre un diamant de prix, et comme la duchesse se baissait pour le ramasser et le rendre à l'Empereur, le prince lui dit : « Gardez le, madame, en souvenir de moi. » Et depuis ce moment-là, ajoutent les Mémoires, la duchesse d'Étampes fut décidément favorable à Charles-Quint. Il faut se défier de ces anecdotes que Brantôme a réunies dans ses loisirs de gentilhomme fatigué; il devait être d'un prix inestimable, ce diamant, pour qu'il pût séduire la maîtresse d'un roi magnifique, accablée elle-même sous le poids des pierreries! Au contraire, la duchesse d'Étampes partagea jusqu'à la fin l'opinion de cette partie du conseil qui voulait profiter du passage de Charles-Quint pour modifier le traité de Madrid; elle ne pouvait en changer pour une bagatelle, serait-ce même pour quelques mille doublons d'or. D'autres motifs déterminèrent donc le roi à garder sa loyauté envers un hôte si puissant qui s'était livré tout entier à sa foi.

Les deux monarques accomplirent un vœu solennel en venant saluer les tombeaux de Saint-Denis, grand sépulcre des rois. Ce séjour de la mort plaisait à Charles-Quint; il appartenait par ses émotions à l'école flamande, qui place les ossements du sépulcre sous une rose, ou un enfant endormi sur une tête de mort vide et sonore. En passant par Aix-la-Chapelle, n'était-il pas descendu au caveau de Charlemagne, pour mesurer de son corps sa vaste tombe? L'Empereur y était resté deux heures entières à méditer sur la puissance de ce génie : à Saint-Denis, solennelle visite aux morts, il indiqua du doigt la tombe de Philippe Auguste, le cercueil vide de saint Louis, et remontant plus haut, il chercha Clovis et Pépin que les caveaux de Saint-Denis abritaient depuis des siècles. La cour était nombreuse, avec un caractère grave et silencieux ; l'abbé de Saint-Denis portait la mitre pontificale, car il ne relevait que de Rome : le clergé, avec ses dalmatiques, précédait Charles-Quint et François Ier, tous deux méditatifs devant l'égalité du tombeau; autour d'eux, la jeunesse joyeuse de pages, le grave chancelier, le connétable, l'épée haute : que de religieuses et grandes pensées surgirent là! Com-

*puissant prince Charles empereur, tousjours auguste, en la ville de Paris, capitale du royaulme de France;* l'ordre du banquet fait au palais, l'ordonnance des joustes et tournoy faict au château du Louvre, la description des arcs triomphants, magnificences, théâtres et mystères faits en icelle ville, pour la réception dud. seigneur, avec privilége, 1539. On les vend au palais ès boutiques de Gilles Corrozé et Jean Dupré, libraires. — *Description de l'entrée de Charles-Quint en la ville de Paris.* 31 décembre 1539. — Reg. du parlement. Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot. 8575, fol. 31.

bien de temps seraient-ils encore rois de la terre? Bientôt le bruit du ver du sépulcre serait la seule fanfare autour de leurs corps dévorés comme sur la vieille pierre des cathédrales! Que de néant dans les grandeurs humaines!

La visite de l'abbaye de Saint-Denis fut le dernier acte du séjour de Charles-Quint en France; accompagné par le roi jusqu'à Compiègne, il prit hâtivement la route de Flandre : et à travers la satisfaction que lui faisait éprouver la chevaleresque réception du monarque et du peuple, on dut remarquer que l'Empereur ne parut complétement rassuré que lorsqu'il toucha ses propres domaines. Sa figure s'éclaira tout d'un coup; cessant de se contraindre, il poussa un de ces soupirs de soulagement et de liberté que nul ne peut saisir et comprendre que lorsqu'il a passé par cette épreuve d'une contrainte longue et pénible. Il avait eu besoin de simuler la joie et la confiance, et il n'avait ni joie ni confiance; chaque fois qu'on lui pressait la main, il semblait qu'il sentait des liens se nouer autour de lui, et ses membres frissonnaient à travers un sourire. Il avait sur le front une de ces rides qui sont comme un témoignage permanent d'inquiétude, comme une empreinte de tourments intimes que rien ne peut effacer; à chaque pas un frisson, à chaque démarche une peur. Cet horizon épais s'éclaircit tout à coup, lorsque enfin Charles-Quint toucha le territoire de la Flandre, et lorsque la gouvernante des Pays Bas, sa sœur bien-aimée, vint le presser dans ses bras et le saluer du titre de César et d'Auguste.

## CHAPITRE XXXVII.

### ÉGLISE DE FRANCE ET GOUVERNEMENT DE FRANÇOIS Ier.

Développement de l'Église depuis le concordat. — Les cardinaux. — Les évêques. — Les abbés. — Les bénéfices. — Les cathédrales. — Les monastères. — Dons faits par François Ier aux artistes. — Les hérésies. — La réforme. — Motifs qui déterminent François Ier à proscrire les huguenots. — Préparation du concile de Trente. — Rigueur des sentences criminelles. — Gouvernement du roi. — Le conseil. — Le connétable de Montmorency. — L'amiral. — Les cardinaux de Lorraine et de Tournon. — Noble origine de la puissance des Guises. — Condamnation de Chabot, comte de Brion. — Finances. — Commerce. — Colonies d'Amérique et du Brésil. — Angot de Dieppe. — Le capitaine Paulin de Marseille. — Mines. — Monnaies. — Situation industrielle. — Actes et législation de François Ier.

### 1539—1542.

Le concordat arrêté entre François Ier et Léon X, acte d'organisation de l'Église de France, malgré les critiques qu'il avait subies, établissait néanmoins des rapports réguliers entre le souverain pontife et la royauté. Dans le désordre public de croyances et d'opinions, cette double autorité du pape et du roi devait produire de féconds résultats pour l'unité catholique, parce qu'elle pouvait réprimer les progrès de l'hérésie. De là ces bienveillantes concessions que Rome fit incessamment au roi pour grandir le nombre des cardinaux français; à la seconde époque du règne de François Ier, on comptait quinze de ces cardinaux dans le sacré collége, presque tous hommes éminents, parmi lesquels les cardinaux de Lorraine (1), de Tournon, de Bellay, et même ce singulier cardinal de Châtillon (2), moitié hérétique, qui devint presque le protecteur ouvert de la réforme parmi les Coligny.

La hiérarchie du clergé de France, toujours divise en clercs réguliers et séculiers, formait une magnifique organisation qui avait son origine et sa force dans les grands services rendus par les évêques à la civilisation franque et gauloise. Ce n'était point par l'importance actuelle des cités, mais bien par l'antiquité de leur origine chrétienne que la hiérarchie épiscopale était fixée; et, par exemple, la ville d'Arles, cité presque délaissée sur les bords du Rhône, avait un archevêché, tandis que Paris, la grande ville, formait un simple évêché? Quelle haute majesté dans l'Église de France, dans cette lignée d'évêques aux chappes et étoles d'or! A chaque diocèse étaient attachés, comme succursales, des cures, des presbytères avec des prêtres, vénérables la plupart, mais dont quelques-uns offraient l'exemple de l'incrédulité et des mauvaises mœurs, témoin ce curé de Meudon, esprit sans croyance, et qui déshonorait son Église, en même temps qu'il flétrissait le catholicisme par des railleries sur les choses saintes et les mystères augustes. Cette Église de France demandait, non point un changement de dogme, (ce qui était la téméraire entreprise de Luther), mais une nouvelle loi plus forte, plus énergique de discipline qu'un concile seul pouvait résoudre et arrêter.

Cette situation fâcheuse de l'Église séculière avait donné plus d'importance à ce qu'on appelait le clergé régulier, c'est-à-dire les moines des ordres divers qui se partageaient le monde chrétien. Quoiqu'il fût admis que tout dépendait, dans la hiérarchie ecclésiastique,

(1) Frère de Claude, premier duc de Guise.

(2) Frère aîné de l'amiral de Coligny.

de la juridiction des évêques, il y avait néanmoins quelques monastères privilégiés, dont les abbés ne ressortissaient que du pape et de Rome; tels étaient Saint-Denis, Saint-Martin de Tours, dont les châsses antiques rayonnaient d'une manière aussi brillante que l'escarboucle sur la couronne des rois. Au sein de cet ordre même allait dominer la pensée de ce noble cavalier de Castille, saint Ignace de Loyola, qui proclamait l'universalité de l'Église et la souveraineté du pape au-dessus de la juridiction locale des évêques. Cette compagnie allait devenir d'autant plus puissante que les ordres des dominicains et des augustins, profondément ébranlés par les apostasies de Luther, n'avaient plus sur les peuples leur force morale du moyen âge.

Dans cet ébranlement universel, dans cette atteinte profonde portée aux pieuses croyances, l'existence du concordat, qui créait une dictature au profit de la papauté et de la royauté, fut un grand moyen de salut non-seulement pour l'Église de France, mais encore pour l'Église universelle. Le seul reproche qu'on faisait à ce concordat, c'était de laisser la libre disposition des bénéfices au roi, qui souvent les appliquait en dehors de l'Église. Si Léon X, à Rome, offrait à Raphaël, à Michel-Ange la pourpre même du cardinalat; s'il voulait les créer princes romains pour récompenser leurs grandes œuvres; s'il se faisait gloire de fermer les yeux aux poëtes et d'assister à leurs funérailles, François Ier disposait des bénéfices de l'Église au profit des artistes qu'il voulait attirer à lui. De riches abbayes furent données au Rosso, à Léonard de Vinci, ou aux savants qui venaient briller dans son collége de France. Le roi expliquait cet entraînement par un motif tout religieux : ceux qui savaient si bien peindre la Vierge avec ses vêtements bleus et l'enfant aux traits divins, ceux qui jetaient des fresques inaltérables sur les pierres blanches des cathédrales, ceux qui ciselaient des croix sur les mausolées et les calvaires, ceux-là méritaient bien une participation aux bénéfices de l'Église.

Par une condescendance trop facile, le roi accorda également des abbayes aux capitaines qui l'avaient le mieux servi, comme autrefois Pépin d'Héristal et Charles-Martel les donnaient à leurs hommes d'armes. Le sire de Brantôme nous a conservé mémoire du soin qu'il prenait de faire cultiver l'abbaye dont le roi lui avait fait cadeau; elle ne lui rendait presque rien, car il fallait donner quelque chose aux abbés et aux monastères, de manière que son revenu ne s'élevait pas au delà de cent écus d'or. Cette possession des abbayes par les hommes d'armes remontait au moyen âge, et les vidames n'étaient autre chose que les défenseurs de l'Église, moyennant une redevance de terres; tel châtelain, au bras dur, à la main de fer, vidame de l'Église, assistait au chapitre une étole au cou, un camail sur les épaules, avec l'épée nue, comme le défenseur de l'autel et du presbytère.

A peine la prédication de Luther avait-elle retenti que déjà les premiers symptômes d'hérésie se firent remarquer en France; l'esprit scientifique que protégeaient les goûts de François Ier, cette rénovation des lettres, cette publicité donnée par l'imprimerie, tout concourait à répandre les nouveautés et les fausses doctrines. J'ai dit dans un autre livre comment la réforme prit un caractère spécial en France par les livres dogmatiques de Calvin, presque tous adressés au roi; sans la signature du concordat, sans l'instinct politique de François Ier, peut-être l'hérésie se serait-elle introduite dans le royaume. Cet instinct royal suppose une intelligence avancée dans la pensée gouvernementale : « que la réforme était en elle-même une cause de désordre; en mettant le doute dans l'obéissance, l'incertitude dans le commandement. » L'autorité n'était plus rien, et si une pensée constamment hostile à Charles-Quint poussait le roi à signer la ligue de Smalcalde, en France, un système de répression contre les calvinistes fut suivi avec une persévérance indicible. Le chancelier Dubourg vivait encore, lorsqu'une série d'ordonnances furent rendues contre les novateurs : une déclaration d'abord permet à tous les hérétiques qui ont pris la fuite de rentrer en France pourvu qu'ils fassent sur-le-champ abjuration (1); une fois cette indulgence méconnue, ils seront punis des peines les plus sévères; à cet effet, François Ier autorise l'inquisition des Frères Prêcheurs (2) (tribunal de force et de police politique). Le chancelier Poyet, plus vigoureux encore, défend la nationalité des doctrines catholiques; comme il y a beaucoup d'étrangers qui viennent en France répandre de faux enseignements, nul ne pourra les loger et les nourrir sans enfreindre la loi (3); les luthériens seront jugés concurremment par les officiers de l'Église et ceux du roi (4); la peine est toujours la hart et quelquefois l'estrapade, terrible supplice, parce qu'on veut imprimer une grande terreur à ceux qui se rébellionnent. Il est dans la nature de tous les pouvoirs de se défendre contre les doctrines qui les attaquent, c'est la légitimité de leur droit. Les temps politiques en ont des exemples comme les époques religieuses.

Cette rigueur inflexible devait d'autant plus paraître nécessaire à François Ier que, naturellement porté vers les progrès scientifiques, il aimait les érudits

(1) Coucy, 16 juillet 1535 (Ordonn. I, 376).— Lyon, mai 1536. (Regist. de la ch. des compt de Grenoble).

(2) Lyon, 15 mai 1536 (vol. I, fol. 408).

(3) Châtillon-sur-Loing, 9 mai 1539 (Fontanon I, 673).

(4) Paris, 24 juin 1539 (reg. de la ch. des compt. de Grenoble).

presque tous un peu entachés d'hérésie : n'est-ce pas lui qui protége Clément Marot contre l'inquisition elle-même? Toutefois dans cette protection il s'arrête devant les considérations de pouvoir, parce qu'il entrevoit que dans le luthéranisme il y a un principe de résistance dangereux pour l'idée monarchique. Ce double sentiment sur les dangers d'une réforme lui fait adopter l'opinion mitoyenne de la nécessité d'un concile et en cela il s'accorde parfaitement avec Paul III et Charles-Quint. On veut en finir avec les désordres de l'Église; non point en créant une hiérarchie nationale comme Henri VIII, mais en établissant certains principes qui garantiront la pureté des élections, les rapports de l'Église et du pape; dans les entrevues de Paul III et de François Ier, la question du concile s'agite incessamment. Telle est aussi l'opinion de la Sorbonne et des savants, qui commencent à établir la primauté de l'Église gallicane, sorte de terme moyen entre la réforme et la pureté du catholicisme. Quand le pape indique Trente pour la réunion du concile, c'est une joie universelle dans l'Église gallicane; désormais elle ne dépendra plus de Rome, et les jurisconsultes voient avec bonheur cette maxime proclamée, savoir : « que le concile est au-dessus du pape; » ce qui est pour eux le résultat d'une lutte depuis longtemps engagée.

La volonté personnelle de François Ier forme généralement l'esprit de son conseil, le domine et l'entraîne, parce que le principe « Si veut le roi, si veut la loi, » mélange du droit romain et féodal, devient la base fondamentale de l'ordre politique. Il y a autour du roi un conseil dominé par le connétable de Montmorency ou l'amiral de Brion, les cardinaux de Lorraine ou de Tournon. Le connétable, homme prudent jusqu'à la timidité, loyal dans ses moindres démarches, s'élève rarement à la hauteur des circonstances, et comme il est fort lié avec le Dauphin, le roi et la duchesse d'Étampes prennent pour lui une antipathie et cherchent l'occasion de le renverser. Chabot, comte de Brion, amiral de France, a plus d'énergie, de jeunesse, et François Ier se souvient que c'est lui qui défendit Marseille contre le connétable de Bourbon; mais avec ces qualités brillantes, le comte de Brion pillard, avare de sa huche, a mis comme amiral des contributions partout : il n'est pas un seul commerçant qui n'ait senti les ongles du comte de Brion. Le cardinal de Tournon est un de ces esprits qu'on peut comparer au génie de Granvelle, le chancelier de l'Empereur; à ses côtés, dans une position au moins égale, on peut placer le cardinal de Lorraine, qui tient toute sa force de sa maison, la plus noble, la plus puissante de toutes, les Guises, car sa popularité ne résulte pas de quelques faveurs du roi, mais des services réels rendus aux pays. C'est aux princes lorrains qu'on doit la préservation de la Champagne, le salut de cette province; tous les Guises portent déjà des balafres reçues pour le service du roi et du peuple; tandis que les principes catholiques de bien des seigneurs et clercs reçoivent quelques atteintes par la réforme, les princes lorrains soutiennent fermement la religion sainte, et cherchent dans les entrailles du peuple des appuis à leur opinion. Il faut que la royauté surveille cet ascendant indicible des Guises, si fiers, parce qu'ils se disent descendants de Charlemagne; si forts, parce qu'ils mettent leur épée au service de l'Église et des masses.

C'est à l'ascendant du cardinal de Lorraine dans le conseil, et non point à des intrigues de femmes, qu'on doit la condamnation solennelle pour concussions et péculat de Chabot, comte de Brion. Ce n'est point le parlement qui le juge, mais une commission fermement composée; le chancelier la dirige avec Montholon, président du parlement de Paris, les présidents de Toulouse, de Rouen, neuf conseillers, deux maîtres des requêtes (1); et si le cardinal de Lorraine insiste avec une si grande énergie pour que la poursuite s'accomplisse, c'est que, toujours populaire, il demeure inflexible envers Chabot, qui a pressuré les masses et volé le pauvre monde. Il est curieux de lire les griefs qu'on impute à l'amiral; « il a pris vingt sols sur les pêcheurs des côtes de Normandie pour les autoriser à jeter filets à maquereaux; il s'est fait donner par l'ambassadeur de Portugal vingt-cinq mille écus; il a reçu des marchands de Rouen et de Dieppe des diamants pour obtenir congé de commercer sur les côtes d'Afrique. » Les autres pilleries de Chabot sont innombrables, et c'est pourquoi le roi termine l'arrêt en ces termes : « Avons privé et privons le dit Chabot de toutes ses dignités, offices et honneurs, et l'avons déclaré et déclarons incapable et inhabile à toujours de toutes dignités, offices, estatz et honneurs, ensemble de tous les bienfaitz qu'il a receus par cy-devant de nous sans nulle espérance de pouvoir jamais estre rappelé pour quelque cas ou mérite que ce soit. Et l'avons confiné et confinons en nostre château de Vincennes : et icelluy Chabot, tout prisonnier sera mené et conduit tant au pays de Normandie que de Bourgogne pour faire l'exécution de ce dit présent arrest, et mesmement pour recognoistre et déclarer la vérité de toutes plaintes, clameurs et dolléances que voudroient contre luy faire les parties que se prétendent lesées et

(1) *Voy.* les lettres royales qui, sur arrêt d'une commission, condamnent Chabot à la dégradation, restitutions et amendes pour malversations, corruptions et concussions par lui commises en qualité d'amiral de France, de gouverneur de province, etc. Fontainebleau, 8 février 1540.—Bibl. du Roi. Mss. de Béthune, cot. 8575, fol. 89.

intéressez, en la présence des exécuteurs de ce présent arrest, pour leur faire droict. » Cet arrêt contre Chabot, comte de Brion, indépendamment de sa portée populaire, avait pour but aussi de mettre un peu d'ordre dans les finances. Quand de grandes clameurs éclataient contre une haute tête, il était d'usage qu'on la livrât aux multitudes, et voilà pourquoi tant de financiers étaient élevés à Montfaucon pour les bonnes joies et réjouissances du populaire.

Si l'on contemple l'éclat splendide de la cour de François Ier à l'époque du voyage de Charles-Quint, on doit juger que l'éclat des finances était considérable et prospère (1). L'impôt avait beaucoup grandi ; la disposition des bénéfices ecclésiastiques mettait aux mains du roi un moyen de récompense pour tous les services. François Ier ayant fait proclamer la maxime : « que le domaine était inaliénable sans que même la prescription de cent ans pût être admise contre le fisc, » il dut s'ensuivre de grands retours de fiefs. Ensuite le roi, à l'imitation de ce qui se passait à Gênes, à Venise, à Milan, créa les premières combinaisons d'un système appelé loterie, c'est-à-dire jeux par lots. Dans l'origine elle ne consistait pas en primes d'argent données aux gagnants, mais en objets enjolivés, d'un certain prix, accordés aux numéros gagnants. Les motifs de cet édit sont marqués de réflexions et de bons jugements : le roi reconnaît que le goût du jeu est irrésistible, et puisqu'il s'est établi des loteries clandestines, des coups de dés du hasard, mieux vaut que le conseil règle tout cela de manière à ce qu'il n'y ait que des formes et des bénéfices réguliers (2).

Le besoin d'argent joint à la protection du commerce motive une série d'édits sur les importations et les exportations. Déjà commence le système protecteur qui ne permet l'introduction des ouvrages manufacturés venus de l'étranger que sous certaines conditions, afin d'aider et garantir les manufactures françaises; ainsi les marchands du Languedoc exposent : « qu'ils sont privés d'une partie de leur débit par les draps venus d'Espagne. » L'ordonnance (3) qui en prohibe l'importation établit un cordon de douane sur la frontière. Lorsqu'il s'agit d'une industrie moins commune, le roi permet cette importation, seulement par certaines villes et sous des conditions prescrites. Le luxe ayant pris un immense déploiement exige une grande quantité de drap d'or, de soie de ruban, et l'industrie n'est pas assez avancée en France pour lutter avec les corporations d'ouvriers de Gand, de Liége, d'Anvers, les habiles tisseurs de Gênes, de Florence, de Milan. Les ordonnances autorisent l'introduction de ces marchandises de luxe (4), par des points de passage : Lyon devient le centre de tout le commerce de l'Italie, comme Arras est également le point central de toutes les importations de Flandre. En même temps d'autres édits prohibent l'exportation, et spécialement du salpêtre (5) dont la consommation devient considérable pour la poudre à canon depuis les grandes guerres.

Ce développement de l'esprit commercial avait poussé les imaginations aventureuses vers les découvertes; la tendance irrésistible de François Ier à lutter de puissance contre Charles-Quint, l'avait également déterminé à favoriser les expéditions dans les colonies d'Amérique; le roi d'Espagne maître du Pérou, du Mexique, déjà fastueusement annonçait : « que le soleil jamais ne se couchait dans ses domaines. » Si l'Espagne possédait de vastes ports, des marins intrépides, la France n'avait-elle pas également les ports de Dieppe, de Saint-Malo, de la Rochelle sur l'Océan, et ses braves enfants n'oseraient-ils pas affronter les vastes mers? Il est dit dans les chroniques que Jacques Cartier (6), habile navigateur de Saint-Malo, arma des navires en découverte, et qu'il toucha les rivages du Canada ; puis, pénétrant dans le fleuve Saint-Laurent, le premier il y arbora le drapeau de France! D'autres expéditions furent ensuite envoyées au Brésil, car François Ier aimait à dire avec raillerie : « Le roi d'Espagne et le roi de Portugal se partagent entre eux le nouveau monde, je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique. » Ce n'était pas seulement l'aise de dire quelques bons mots, mais un sentiment de jalousie puissant et fort dans l'âme du roi; ses ports de mer prenaient un dé-

(1) *État des finances.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. cot. 8530, fol. 111.

« La valleur des finances du roy pour ceste présente année finissant le dernier jour de décembre 1541 selon les valleurs de l'année dernière pourra monter à 4,619,297 liv. et la despence sur ce faicte jusques à présent monte à 1,920,638 liv. 9 s. 7 d. Plus le roy a ordonné que pour parfaire 3 millions de livres en son coffre du Louvre soit prins sur les d. finances de ceste d. année, 2,487,301 l. 5 s. Ainsy resteroit de la d. valeur des finances pour toute ceste presente année 1,316,037 liv 5 s. 5 d.

« Sur laquelle somme est requis aviser quelles parties de despence seront acquittées en l'espargne pour toute cest. d. année. A cause que ce qui reste a payer des charges ordinaires d'icelle année monte à la somme de 3,736,093 liv 2 s. 6 d.

« Faict à Amboyse le cinquième jour d'avril l'an 1540 avant Pasques. »

(2) Château-Regnard, mai 1539 (Trait. de la police, liv. III, tit. 4, chap. 7).

(3) Paris, 12 janvier 1538-9 (Fontanon, I, 1030).

(4) Anet, 18 juillet 1540 (Fontanon, II, 303).

(5) Fontainebleau, 28 novembre 1540 (Fontanon, III, 79).

(6) Cartier partit de Saint-Malo le 20 avril 1534 avec deux navires et soixante et un hommes d'équipage, de retour après six mois de navigation, François Ier lui confia une plus vaste expédition, et trois gros vaisseaux mirent à la voile le 19 mai 1535 et rentrèrent dans le port de Saint-Malo le 16 juillet 1536. En 1540, il fit un nouveau voyage au fleuve Saint-Laurent. Il nous reste la description de ses voyages; Voy. *Brief récit de la navigation faite*

veloppement remarquable, ses galères et ses nefs se multipliaient; des flottes déjà de plus de cent cinquante navires se montraient dignes de rivaliser avec les Catalans et les Portugais. Deux hommes éminents me paraissent symboliser l'industrie et le commerce à l'époque de François Ier; c'est le négociant Angot de Dieppe, et le capitaine Paulin de Marseille, qui vont jouer un rôle important, même pour la diplomatie, dans la Méditerranée.

Ango ou Angot était un enfant de Normandie, d'une éducation assez soignée, mais d'une hardiesse de caractère plus grande encore que son éducation. Tout jeune homme, il avait parcouru les côtes de l'Inde, les établissements portugais et espagnols en Amérique; entreprenant et actif, il s'était mis à faire des spéculations, et bientôt il devint le premier commerçant de Dieppe. Dès ce moment, plein d'orgueil, il voulut rivaliser avec les plus riches financiers et les gentilshommes, par la somptuosité de sa table, par sa vaisselle d'or et d'argent; à ce point que lorsque François Ier vint visiter Dieppe, il logea chez le négociant Angot, et vivement frappé de ses buffets ciselés, il déclara que ses palais royaux ne contenaient rien d'aussi magnifique, comme richesse et comme art. Le roi désira se mettre en mer et Angot lui fournit six nefs toutes couvertes de riches tentures; il fut créé vicomte et gouverneur de Dieppe : que de choses furent accomplies par la petite flotte dieppoise d'Angot! Lui seul il déclara la guerre au Portugal, et une escadrille sous son pavillon vint bloquer le Tage et attaquer Lisbonne. C'est quelque chose de curieusement remarquable que cette splendeur de Dieppe au XVIe siècle, à l'époque où il y avait rivalité entre les Dieppois et les Portugais, dont les flottes se rencontraient dans l'Inde et l'Amérique. Angot éprouva quelques revers de fortune, et il finit ses jours (1) dans un magnifique château qu'il avait fait élever en Normandie. François Ier lui conserva le gouvernement de Dieppe, en souvenir de sa bonne réception sur ses nefs d'or en l'Océan.

Le capitaine Paulin, si célèbre dans les annales de Marseille, n'était point cependant Provençal; né à la Garde en Dauphiné (2), soldat de fortune, il s'éleva jusqu'au commandement des galères de Marseille, et ce fut lui qui négocia presque tous les traités avec Soliman II, sous le nom et le titre de baron de la Garde. Aussi fier, aussi entreprenant que le Dieppois Angot, le capitaine Paulin remplit la Méditerranée du bruit de son nom, à l'époque pourtant où André Doria et Barberousse brillaient dans les annales maritimes. L'escadre qu'il commandait à Marseille se composait non-seulement de galères (dont l'usage était général dans les batailles navales, parce qu'elles allaient de droite et de gauche contre le vent), mais encore de nefs à voiles dont la construction venait de changer depuis les lointaines expéditions des Portugais. On s'était aperçu que dans les tempêtes ce qui donnait trop de prise aux vents, c'était la forme trop élevée de l'arrière, qui allait presque à la hauteur des dunes du mât. Le nef formait, à l'imitation des Romains, un demi-cercle, ce qui ne permettait ni une manœuvre facile, ni une marche rapide, exposant de plus les navires à être ballottés dans les gros temps.

Les constructeurs marseillais, pour rectifier ce défaut, rasèrent un étage de l'arrière en adoptant la forme basse des ponts de galères, même pour les navires à voiles; par ce moyen on put s'aventurer dans les longues navigations. Comme le passage du cap de Bonne-Espérance et la découverte de l'Amérique étaient presque encore des nouveautés, on se jeta avec ardeur dans les entreprises extraordinaires; on vit désormais les épiceries, les pierres précieuses, les produits de Goa comme ceux de Mexico, abonder dans les ports d'Espagne, d'Italie et de France; les épiceries, choses indispensables alors, car elles entraient dans tous les mets et dans les vins eux-mêmes, aux grands repas des nobles et des bourgeois dans le Parisis et les provinces.

L'abondance des pierres précieuses, de l'or et de l'argent venus de l'Inde et de l'Amérique, devait nécessairement changer le cours des monnaies. Depuis un siècle, l'écu d'or avait été altéré le plus secrètement possible, afin de ne point inquiéter la confiance publique; déjà pour le payement de la rançon de François Ier on avait essayé le moyen frauduleux d'altérer les monnaies : livre tournois, écus au soleil. On avait peu de mines d'or et d'argent en France, et les seuls règlements qui existent sous ce règne sont tous relatifs aux mines de fer. Quant à leur propriété on suit les antiques maximes du droit romain : « Les mines sont au roi. » La coupe des bois et l'aménagement des forêts forment encore le sujet d'une ordonnance royale. La législation de François Ier, active et un peu confuse, s'occupe de tous les objets de police sociale : à Lyon, le roi déclare que les rogneurs de monnaies seront punis des mêmes peines que les faux monnayeurs (3). Comme toutes les monnaies venues de l'étranger sont mauvaises, le roi proscrit la presque totalité des ducats d'Italie, les liards de Lausanne, les sous du Béarn (4). Il faut bien prendre garde à tout ce qui accourt du dehors et spécialement aux

*ès isles de Canada, Hochelaye, Saguenay et autres.* Paris, 1545, et l'*Histoire de la nouvelle France*, de Marc Lescarbot, Paris, 1612.

(1) En 1551. Il était né vers la fin du XVe siècle.

(2) Vers l'an 1493.

(3) Lyon, 13 juillet 1536 (Reg. de la cour des monnaies, G, 152, II, 130). — (4) Paris, 29 novembre 1538 (Fontanon, II, 112).

bohémiens et gens sans aveu. « Comme cy-devant certains personnages incognus qui se font appeler Boesmiens, se soient, par plusieurs et divers fois assemblés, et sous umbre d'une simulée religion ou de certaine pénitence qu'ils disent qu'ils font par le monde, soient venus et entrés en cesluy nostre royaume, pays, terres et seigneuries, parmy lesquels ils ont accoustumé aller, venir, séjourner et traverser d'ung lieu à l'autre, ainsi que bon leur semble, faisant et commettant par les lieux et endroits où ils passent plusieurs et infinis abus et tromperies dont, cy-devant, nous sont venues plusieurs plaintes et doléances. Sçavoir faisons que nous voulans à ce pourveoir, pour le soulasgement de nostre peuple, et obvier aux dites tromperies et abus, pour ces causes et autres bonnes et justes considérations, à ce tous mouvans, avons dit, déclaré et ordonné, disons, déclarons et ordonnons, par ces présentes, que nous ne voulons ni entendons que doresnavant aucunes desdites compaignies et assemblées des dessus dits Boesmiens, puissent aucunement entrer, venir ni séjourner en nostre dit royaume ni ez pays de nostre obéissance, ni en iceux fréquents, en quelque sorte et manière que ce soit (1). » Quand les prévôts des maréchaux trouvent des vagabonds, ils doivent les mettre dehors du royaume sans hésiter; s'il en loge dans les hôtels, tout tenant d'hôtellerie sera puni d'une forte amende.

Il faut bien maintenir la tranquillité publique, et voilà pourquoi le roi défend les assemblées illicites qui se tenaient même masquées sur plusieurs points du royaume : « Nous avons été advertis qu'il s'est fait cy-devant, et fait encore quelquefois en divers lieux et endroits de nostre royaume plusieurs assemblées, menées et pratiques illicites, souz occasion de querelles entre gentilshommes et autres nos subjetz, ou autre couleur, en compagnie, et sans compagnie, armez par les champs, forest, bois et chemins, allans et venans masquez, et autrement déguisez pour n'estre cogneuz à leurs habits et compagnies, chose de très-mauvais exemple et pernicieuse conséquence à l'avenir (2). » C'est à Paris surtout qu'il faut une forte police pour maintenir l'ordre; d'abord on doit veiller sur l'entretien des rues : « Icelle ville et fauxbourgs a esté tenue longtemps, et encores et si orde et si pleine de boues, fiente, gravoirs, et autres ordures que chacun a laissé et mis communément devant son huis, contre raison et contre les ordonnances de nos prédécesseurs, que c'est grand horreur et très-grand desplaisir à touttes personnes de bien et d'honneur. Et sont ces choses à très-grand esclandre, vitupère et deshonneur d'icelle ville et fauxbourgs, et au grand grief et préjudice des créatures humaines demeurans et fréquentans en nostre dite ville et fauxbourgs, qui par l'infection et punaisie desdites boues, fientes, et autres ordures sont encourues au temps passé en grieſves maladies, mortalitez et infirmitez de corps, dont il nous desplaist fort, et non sans cause (3). » C'est pourquoi le roi veut qu'il soit fait un balayage général : le pavé est à la charge du particulier; chacun devant sa maison doit jeter de l'eau tous les matins pour le laver, et la peine est bien sévère, car s'il est trois fois repris, il perdra trois ans de son loyer; et les quarteniers, dizainiers, répondront chacun de leur quartier; des tombereaux seront établis pour transporter les immondices hors des murs; un guet enfin sera établi d'une manière permanente. « Comme de toute mémoire et ancienneté pour la garde et seureté, tant de nostre bonne ville et cité de Paris, des sainctes reliques qui sont en icelle, des corps et personnes de nos prédécesseurs roys de France, et des princes et gentilshommes, comme de gens d'église, de justice, marchandises, des prisonniers, et autres habitans et fréquentans en ladite ville, et aussi des biens et marchandises qui sont en icelle; et pareillement afin de pourvoir et remédier aux larcins, meurtres et destrousses, efforcements et ravissement de filles et femmes, inconvéniens de feu qui adviennent par fortune, ou par malfaicteurs, transports de biens par hostes et hotesses, qui de nuict vuident les maisons pour frauder les propriétaires des loyers d'icelles, et autres crimes et délictz qui en diverses manières sont commis et perpétrez en nostre dite ville et cité de Paris, nos dits prédécesseurs ayent ordonné faire guet par certain nombre de gens à cheval et à pied, armez, appelez le guet royal, pour aller et venir durant la nuict parmy la ville de Paris, et autres nombres de gens, appelez le guet assis, pour estre et demeurer en certains carrefours et places de la dite ville pour conforter, secourir et ayder les uns aux autres, le tout conduit par un capitaine appelé le chevalier du guet (4). »

Hélas! dans cette ville de Paris, il y a bien des souffrances et des misères à réparer! une royale fondation est celle qui établit un hospice pour la nourriture et l'entretien des enfants orphelins de la banlieue de Paris (5). « Statuons et ordonnons, voulons et nous plaist qu'il soit loisible à celui qui de présent a le gouvernement de ladite maison et hospital des enfants de Dieu et à ses successeurs en ladite église, et afin que charité ne soit oisive, de prendre des enfants

(1) Édit daté de Paris, 24 juin 1539 (Reg. du parl., vol. M, 171).

(2) Châtillon-sur-Loing, 9 mai 1539 (Reg. de la ch. des compt. de Grenoble).

(3) Ordonnance datée de Paris, novembre 1539 (Fontanon, I, 876) — (4) Ordonnance datée de Saint-Quentin, janvier 1529-40 (Fontanon, I, 880).

(5) Châtellerault, 27 mai 1541 (Reg. du parl., vol. M, fol. 275).

orphelins estrangiers, pauvres et indigents, oultre ceux qui se tirent dudit Hostel-Dieu, qui seront des villages étant en la banlieue de Paris seulement, car les enfants orphelins de ladite ville et fauxbourgs se reçoivent en l'hospital du Saint-Esprit, de tout temps et ancienneté, et là où il ne se trouveroit assez d'enfants en la banlieue pour employer ladite maison et hospital des enfants de Dieu, nous voulons et nous plaist que l'on en puisse prendre par charité, des autres villages prochains de ladite ville et du diocèse et évêché de Paris, et jusques à l'âge de dix ou douze ans et au-dessous, et tant que ladite maison en pourra loger, porter et nourrir; espérant que Nostre Seigneur, qui est charité lui-mesme, leur aidera à vivre, et qu'ils feront du fruit, à lui, à nous et à la chose publique de nostre royaume et subjects. »

Rien n'est omis dans cette organisation générale, dans cette activité d'édits et de lois. L'imprimerie occupait trop les esprits pour ne pas être soumise à des règlements, et on trouve un arrêt du parlement de Paris qui défend d'imprimer les livres de médecine sans une autorisation préalable de la faculté elle-même (1). Il paraît que Lyon avait une grande célébrité pour l'art des imprimeurs : « Les consuls et échevins n'avoient rien épargné depuis six vingts ans en deçà pour faire venir maistres et compagnons imprimeurs de livres, pour y exercer l'art et traffic de l'imprimerie, qui pour lors se faisoit en Allemagne et Venize, dont ils tirèrent lesdits maistres et compagnons, qui depuis ont tellement continué ledit art en icelle ville, qu'il n'y a aujourd'huy lieu en la chrestienté où il se fasse plus bel ouvrage, n'en plus de diverses sciences, qu'il se fait audit Lyon, où une grande partie tant de nostre royaume qu'autres pays et provinces estrangers se fournissent de livres, avec tel et si bon prix, qu'il ne sçauroit estre plus raisonnable (2). » Mais plus l'art était poussé loin, plus les ouvriers se montraient récalcitrants, un peu injurieux, et c'est pourquoi les échevins sollicitaient un règlement sévère : « S'il prend vouloir à un compagnon de s'en aller après l'ouvrage achevé, il sera tenu d'en advertir le maistre huict jours devant, afin que durant ledit temps ledit maistre et les compagnons besognants avec luy se puissent pourvoir. Si un compagnon se trouve de mauvaise vie, comme mutin, blasphémateur du nom de Dieu, ou qu'il ne fasse son devoir, le maistre en pourra mettre un autre au lieu de luy, sans que pour ce les autres compagnons puissent laisser l'œuvre encommencée. Que les dits maistres ne pourront soustraire ne malicieusement se retirer à eux les apprentifs, compagnons ou fondeurs, ne correcteurs l'un de l'autre, sur peine des interests et dommage de celuy qui aura fait la fraude. Ne pourront prendre les maistres imprimeurs et libraires les marques des uns des autres, en manière que les achepteurs des livres puissent facilement cognoistre en quelle officine les livres auront esté imprimez, et lesquels livres se vendront ausdites officines, et non ailleurs. Si les maistres imprimeurs des livres en latin ne sont sçavants ne suffisants pour corriger les livres qu'ils imprimeront, seront tenus avoir correcteurs suffisants sur peine d'amende arbitraire; et seront tenus les dits correcteurs de bien et soigneusement corriger les livres, rendre leurs corrections aux heures accoustumées d'ancienneté, et en tout faire leur devoir. Autrement seront tenus aux interest et dommages qui seroient encourus par leur faute et coulpe (3). »

En ce temps toutes les industries étaient réglées par des édits spéciaux; l'organisation des maîtrises avait pour résultat d'établir une police d'intérieur, qui faisait que les ouvriers avaient leurs juges dans leur corporation : ainsi toutes marchandises étaient soumises à des visiteurs qui en examinaient la qualité, la condition et le prix; chaque état avait ses attributions et ses limites : nul ne pouvait envahir l'attribution d'un autre. La police se faisait par corporation; les maîtres répondaient des apprentis, les cités des maîtres; la surveillance locale facilitait les formes et les conditions générales de gouvernement. Cet état social avait cet avantage qu'on s'occupait plus des individus que des masses, de l'homme privé que des groupes; et si peut-être l'ensemble n'offrait pas un caractère aussi régulier, le bonheur privé était plus grand, l'esprit de famille plus contenu, et la vie plus facile. Les grands systèmes de police engendrent les grandes misères, et l'esprit de clocher a ses félicités intimes qui valent bien les joies sauvages des masses et le tumulte des cités babyloniennes.

## CHAPITRE XXXVIII.

### DERNIÈRES RELATIONS DIPLOMATIQUES DE L'EUROPE SOUS FRANÇOIS Ier.

Traités avec la Porte Ottomane. — Mécontentement de Soliman II. — Venise. — Ses rapports avec les Turcs. — Négociations de François Ier avec la sérénissime république. — Voyage des envoyés secrets. — Assassinat et enlèvement des papiers en Italie. — Mission du capitaine Paulin à Constantinople. — Développement de l'alliance protestante. — Traité spécial avec

(1) Paris, 2 mars 1535-6 (statuts de la faculté de médecine, édit. de 1662).

(2) Édit daté de Fontainebleau portant règlem. sur l'imprimerie, 28 décembre 1541 (Fontanon, IV, 467). — (3) Édit de Fontainebleau.

la Suède et le Danemark.— Affaiblissement des rapports avec Henri VIII.—Alliance écossaise.—Charles-Quint. — Sa situation diplomatique en Italie. — Sa politique envers la Porte Ottomane. — Causes de l'expédition d'Alger.—Mauvais succès des Espagnols. — Négociations d'un traité avec Henri VIII. — Nouveaux projets de partage sur la France.—Diplomatie de Soliman II en Hongrie, — en Italie, auprès de François Ier.— Esprit des nouveaux rapports de l'Europe.

---

## 1540—1543.

Aucune des négociations suivies pendant le séjour de l'Empereur en France n'était restée secrète pour la Porte Ottomane. Tel était alors l'esprit actif de l'islamisme qu'il se rattachait à toutes les situations; et, comme une puissance qui s'accroît, la Porte Ottomane était devenue l'arbitre de la paix et de la guerre entre plusieurs cabinets de l'Europe. On s'imagine bien que les engagements pris à Paris ou dans les voyages à Amboise, à Blois, entre François Ier et Charles-Quint, avaient profondément affecté Soliman II; il s'en était d'abord vengé par des injures contre la probité et l'honneur du roi de France. Plus tard, mieux informé du peu de sincérité des paroles échangées entre les deux princes chrétiens, le sultan cessa de s'inquiéter de cette paix momentanée que les ambitions respectives briseraient bientôt. La Porte, avec sa finesse habituelle, dut comprendre que des princes qui visaient également à la supériorité européenne devaient entrer tôt ou tard dans une nouvelle lice, et que les batailles violentes recommenceraient sous les moindres prétextes.

Dans cette situation inquiète des États européens, Venise avait cherché à conserver tout à la fois sa prépondérance commerciale et sa supériorité politique. Comme république commerçante, Venise devait être nécessairement en rivalité avec Gênes, la cité protégée par Charles-Quint. Il n'y avait pas de nom plus odieux aux sénateurs réunis au palais ducal que celui d'André Doria, dont les galères avaient menacé les lagunes. De là les haines de Venise contre les Génois si hardis commerçants. Ajoutez que, possesseur de cités et de provinces en terre ferme, la sérénissime république se trouvait en hostilité constante avec les Empereurs qui convoitaient déjà le Frioul, la Dalmatie, les villes du Lac de Garde et Vérone spécialement. Ces causes devaient porter les Vénitiens à se lier avec tout ce qui était ennemi de la maison d'Autriche; d'où cette intimité de rapports entre les rois de France et Venise, rapprochés par des intérêts matériels, et défendant une même situation contre Charles-Quint. Si quelquefois il y avait eu refroidissement entre Venise et la France, ceci venait d'injures instantanées, de quelques propos durement échangés; on revenait instinctivement à l'alliance effective, simple et naturelle.

Un principe commercial poussait les Vénitiens à chercher partout des débouchés pour demeurer ainsi maîtres de l'industrie et du transit entre les puissances de l'Europe. Les conquêtes des Turcs sur l'Adriatique et la Méditerranée avaient menacé la sécurité de Venise ; et pourtant elle n'osait pas faire la guerre : qu'avait-elle à y gagner? Ses vastes magasins du quai des Esclavons, ses ports, ses canaux étaient remplis de toutes les épiceries et des produits de l'Égypte, et ces contrées étaient au pouvoir des musulmans. Si donc la guerre éclatait entre Venise et Soliman II, le commerce de la sérénissime république était perdu; les Vénitiens, cessant d'être les intermédiaires entre l'Orient et l'Occident, abdiquaient la cause de leur splendeur, et les Turcs irrités pouvaient faire sentir leurs cimeterres sur les têtes abaissées des Esclavons et des Dalmates abrités sur la place Saint-Marc. Les puissances d'ailleurs qui reposent sur un principe commercial n'ont pas toujours, dans leurs rapports, une moralité affranchie de tout intérêt; le commerce même, en restant probe, se sépare nécessairement de la rigidité religieuse et des sentiments purs et chevaleresques.

Toutes ces causes avaient déterminé la paix entre Venise et la Porte Ottomane (1); la sérénissime république lui cédait Napoli de Romanie, un ou deux ports sur l'Adriatique ; et moyennant cette concession, le

(1) Mai 1540. Il existe une lettre précieuse de François Ier à Antoine Rinçon, son ambassadeur à Constantinople. — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, nº 8616, fol. 149.

« Seig. Rinçon, pour autant que j'ay advertissement de plusieurs et divers endroits et mesmement du costé de Venize tous conformes les ungs aux autres, contenant les dilligences et sollicitations que vous ayez cen faire par de là envers le grant seigneur, pour le fait de la tresve générale et reconciliation de la seign. de Venize envers luy. Néantmoins Laurens Grilly a fait ung si très-mauvais office tant par lettre que autrement envers la d. seign. quelle croyt fermement que vous avez fait tout le contraire de ce que dessus et de sorte qu'elle est entrée en grand doubte de soupçon ; ce qui est très-mal reconnoître ce que j'ay fait pour elle, tant en cestes endroit que autres ou il a été question du bien de ses affaires ; au moyen de quoy je vous ay bien voulu faire cette depesche pour vous advertir que je ne veux ne entends plus que vous ayez à vous mesler ou entremectre en quelque façon ou manière que ce soit de solliciter ne tenir la main envers icelluy grant seigneur et ses bachatz pour le fait du traitté, réconciliation, paix ou tresve de la d. seign. avecques luy, mais laisser arranger et négocier cet affaire à leurs ambassadeurs et deputez, ainsi que bon leur semblera sans plus vous en empescher vous conduisant toute fois en cela si modestement que l'on ne puisse cognoistre ni juger que je vous en aye aucune chose escript, pour éviter que l'on ne me charge que j'aye aucunement voulu empescher leur accord ; vous priant surtout avoir bien l'œil doresnavant, a être plus retenu en paroles et toutes autres choses avecques l'ambassadeur et ministres d'icelle seig. étant par de là, que vous n'avez faict par le passé. Vous advisant que j'ay adverti

sultan lui ouvrit encore une fois le commerce de la Syrie et de l'Égypte. Ce traité s'était accompli par l'intervention de François Ier : il paraît même (d'après une correspondance secrète) que, pour mieux se placer dans les intérêts et les affections de la Porte, le roi de France avait secrètement communiqué les instructions des envoyés vénitiens, afin que le Turc pût parfaitement connaître la somme précise des sacrifices que la sérénissime république consentait à s'imposer plutôt que de subir une rupture. Le divan était donc demeuré ferme, assuré d'avance que les envoyés de Venise offriraient des conditions dans les limites que le sénat avait élargies. Ces bons offices de François Ier auprès de la Porte, ces communications intimes avaient surtout pour objet d'effacer les préventions que Soliman II avait conçues sur la loyauté des rapports établis entre lui et le roi de France depuis le séjour de Charles-Quint à Paris; et, à cet effet, François Ier désigna une double ambassade pour Venise et Constantinople, désirant annoncer les intentions définitives d'une guerre prochaine et irrévocable contre Charles-Quint.

Ces ambassadeurs n'avaient pas de caractère officiel; le roi de France craignait encore les accusations de la chrétienté tout entière, si l'on apprenait qu'une seconde fois il cherchait à troubler l'Europe en renouvelant ses alliances impies avec les Turcs. Il y avait en Italie des hommes d'un génie adroit, fertile, unis étroitement à la cause française; comme ils étaient sans dignité publique à la cour de France, il était très-facile au roi de leur confier une de ces missions privées que l'on peut toujours désavouer. Le roi désigna donc César Frégose, de la famille génoise si dévouée à sa personne; puis Antonio Rincone, Piémontais, attaché à sa chambre comme gentilhomme, mais qui pouvait retourner en Italie sous prétexte de ses affaires de famille et d'intérêts domestiques. César Frégose fut chargé de la mission pour Venise, et Antonio Rincone devait aller à Constantinople : leurs instructions, écrites de la main du secrétaire d'Etat, portaient : « Qu'ils eussent à parfaitement rassurer la sérénissime république et le sultan sur la portée des conventions conclues entre Charles-Quint et François Ier, simple trêve pour reprendre plus tard les armes. Le roi de France félicitait la Porte Ottomane et la sérénissime république de ce qu'elles avaient l'une et l'autre resserré leurs liens; et, dans un cas prochain et prévu, cette triple alliance favoriserait indubitablement un système de répression dirigé contre les ambitieuses menées de l'empereur Charles-Quint. » Ces instructions très-secrètes devaient être communiquées aux inquisiteurs d'État à Venise, et au seul divan à Constantinople.

Quand une diplomatie a un certain caractère d'intelligence et d'activité, il est difficile qu'elle ne sache pas les plans mêmes les plus secrets; et Charles-Quint eut bientôt connaissance de la double légation qui se dirigeait sur Venise et Constantinople. L'Empereur, dès lors, mit la plus haute importance à connaître les instructions de Frégose et de Rincone, d'abord pour en savoir la portée et les termes; ensuite, pour les publier, les communiquer au pape et à l'Europe chrétienne, afin de flétrir publiquement François Ier avant de commencer une grande guerre, une forte croisade contre l'ennemi du nom chrétien. Bientôt l'Empereur apprit que César Frégose et Rincone, dédaignant la voie de la mer, devaient s'avancer par le Piémont, l'Italie, jusqu'à Venise, et de là s'embarquer pour Constantinople; alors, sans hésiter, Charles-Quint résolut de faire enlever à tout prix les papiers des ambassadeurs. Depuis la mort d'Antonio de Leva, le marquis de Guast gouvernait le Milanais et la portion du Piémont que la conquête y avait ajoutée; fort dévoué à l'Empereur, le marquis de Guast avait ce caractère italien qui ne s'arrête devant aucune entreprise lorsqu'il s'agit de l'utilité publique; et ce que l'Empereur résolut fut immédiatement décidé dans sa pensée, tandis que César Frégose et Rincone s'avançaient vers le Piémont; tous deux se croyaient fort sûrs du secret : Rincone, un peu gros, poussif, paresseux et avec cela plein de cette sécurité qui donne à l'homme un esprit joyeux, bon vivant, avait préféré la voie du Pô qui, depuis Turin, vous porte jusqu'à l'Adriatique; dangereux voyage pour l'ambassadeur, car il fallait traverser toutes les terres impériales, province pleine de soldats, et si l'Empereur était informé de la mission, n'était-il pas à craindre un de ces coups de main qui n'avaient pas épargné Mareviglio (Merveille), l'écuyer envoyé auprès de Sforza à Milan ?

L'ordre en effet de Charles-Quint était précis; on devait enlever les papiers de la négociation : y avait-il projet d'assassiner César Frégose et Antonio Rincone? A cette époque, la vie des hommes, en Italie surtout, n'était pas assez sainte pour qu'on ne la sacrifiât pas à la politique, ainsi que Machiavel l'avait écrit. Il est probable même que, pour laisser le moins de traces possible de l'attentat qu'on méditait, on put poser la nécessité de quelques coups de poignard; et les prétextes ne manquaient pas : César Frégose et Rincone étaient Italiens, sujets rebelles de l'Empereur, et à ces titres deux fois traitres. D'après les ordres du marquis de Guast, les deux envoyés furent

l'évêque de Montpellier, mon ambassadeur à Venize, a ce que de son costé il fasse le semblable et qu'il vous advertisse et face scavoir au surplus tout ce qu'il entendra parler de nouveau de toutes parts. Priant Dieu, etc. Escript à Villiers-Cotterets le 12e jour d'aoust 1539.

« François. »

saisis dans leurs barques près de Casal, et là comme ils firent résistance pour défendre leurs papiers, frappés de plusieurs coups de dague, ils furent jetés dans le fleuve. Par cet attentat, le marquis de Guast resta maître des instructions du roi pour Venise et la Porte. Quand il fallut s'excuser, on trouva mille prétextes; on nia d'abord le fait, on prétendit : « Que l'assassinat était indépendant de la volonté de l'Empereur; c'était une rencontre, un choc entre des barques, une querelle de soldats et de mariniers. Ce que voulait le marquis de Guast, c'étaient les papiers, et il les avait obtenus avec les moyens de convaincre le monde chrétien que François Ier cherchait de nouveau à le troubler par des alliances avec les ennemis de la religion et des peuples fidèles.

Le bruit de l'assassinat de César Frégose et d'Antoine Rincone retentit sur tous les points de l'Europe, et François Ier eut le soin d'en grandir la gravité. Comme il voulait tenir secrète, autant que possible, la mission des deux envoyés et renier leur mandat, il n'osait dire qu'ils fussent revêtus du caractère sacré d'ambassadeurs : tous deux seulement étaient officiers à son service; et n'était-ce pas attenter à la dignité royale que d'avoir fait fouiller, visiter, puis frapper du poignard des chevaliers de ses ordres? A cela le marquis de Guast répondait : « que César Frégose et Rincone n'étaient que des déserteurs, des transfuges et sujets de l'Empereur ; ils avaient pu être punis. » Au reste, ce qui inquiétait le plus vivement François Ier, c'est que Charles-Quint, maître des instructions, allait les communiquer partout en Europe pour le rendre odieux; et alors il se décida presque publiquement à solliciter une alliance avec la Porte; profitant de la récente indignation que l'assassinat du Pô avait produite, il désigna pour une ambassade officielle le capitaine Paulin, dont j'ai parlé, créé récemment baron de la Garde, chef des galères de Marseille (1), et très-capable de mener à bonne fin une telle négociation. Ce n'était plus seulement pour obtenir un traité secret avec le Turc, mais pour sanctionner une alliance offensive et défensive; le pavillon de France fleurdelisé s'unirait ostensiblement au croissant et à la queue de cheval des pachas, la flottille de Barberousse passerait au service du roi de France; Paulin y joindrait ses galères capitanes; les escadres turques seraient reçues dans tous les ports de France, et l'on agirait ainsi fortement contre Charles-Quint, l'ennemi commun.

Ainsi rien de plus hardi, de plus net, que les nouvelles relations diplomatiques de François Ier avec la Porte Ottomane. En vain on avait voulu déguiser ce traité sous les formes d'une convention commerciale qui assurait les priviléges les plus larges aux négociants de Marseille, et l'on disait que le capitaine Paulin était allé à cet effet à Constantinople. Ceci n'était qu'un prétexte : François Ier déguisait, autant qu'il le pouvait, ses intentions définitives. La politique prenait un caractère, sinon déloyal, au moins tout à fait en dehors du moyen âge. Les idées marchaient avec le XVIe siècle; les pensées de croisade n'étaient plus dans l'esprit des générations aussi énergiques, aussi ardentes. Toutefois la force des principes religieux était encore trop vivace pour ne pas jeter un côté odieux dans la vie de François Ier. Quelques dépêches du capitaine Paulin existent sur son séjour à Constantinople; partout il trouva un bon concours dans le divan, tout disposé à combattre Charles-Quint.

Le caractère religieux s'efface de plus en plus dans les relations diplomatiques du roi de France. Le développement de l'alliance protestante avec la ligue de Smalcalde est une séparation très-prononcée avec l'idée catholique. Le roi de France s'unit à l'hérésie sans hésitation, et ce principe François Ier le porta dans ses relations nouvelles avec la Suède. A la suite de cette révolution qui, par une continuation de merveilles, porta Gustave Wasa sur le trône scandinave (2), ce pays de glace et de fer brisa ses vieux liens avec l'Église romaine : ingrate contrée qui ne se souvenait pas que le catholicisme et Rome au Xe siècle l'avaient arrachée à la barbarie! Le premier soin de Gustave Wasa quand il eut la couronne au front, ce fut de chercher un appui à son gouvernement nouveau, et François Ier s'offrit immédiatement pour soutenir son indépendance. Désormais les Suédois prendraient part à la lutte germanique, et plus tard on les verrait au cœur de l'Allemagne dicter des lois à l'Empire. Il devint dans la politique de la France de prendre à sa solde les Danois et les Suédois, et de renouveler les

(1) *Provisions du capitaine général de l'armée de mer du Levant en faveur d'Antoine Escalin des Aymars, dit le capitaine Paulin, baron de la Garde.* — Bibl. Roy., Mss. Fontanieu, portef. vol. 254.

« Françoys par la grâce de Dieu roy de France, sçavoir faisons : que pour singulière, parfaite et entière confiance que nous avons de la personne de notre amé et feal Antoine Escalin de la Poulin notre conseiller et chambellan ordinaire et des siennes prudence, vertu, vaillance, bonne conduite, expérience au fait de la marine de la guerre et des armes, loyauté et grande diligence, icelluy pour ces causes et autres, avons fait par ces presentes chef et capitaine general de notre dite armée du Levant. Donné à Batteville ce 23e jour d'avril l'an de grace 1544 et de notre règne le 30e.

« François. »

(2) Stenon Sture II, administrateur de la Suède, ayant été tué dans une bataille contre Christian, roi de Danemark, celui-ci assembla les états à Upsal, le 6 mars 1520, et se fit proclamer roi de Suède; maître de Stockholm, il y ordonna un massacre général. Éric Wasa en fut une des premières victimes; Gustave Wasa, son fils, né en 1490, résolut de se venger, et, rassemblant un grand nombre d'hommes armés, il vint mettre le siége devant Stockholm. Les états réunis à Strengnès le 6 juin 1523, déclarèrent Christian déchu du trône de Suède, et proclamèrent roi Gustave Wasa.

traités de subsides qui changèrent les bases de la constitution de l'Empire sous Henri IV et Richelieu. Ainsi, par tous les points vulnérables, François Ier cherchait des ennemis à Charles-Quint, les protestants en Allemagne, les infidèles en Turquie; et bien qu'il maintint la pureté de la foi en France par des édits sévères et des proscriptions publiques (1), il soutenait la révolte contre l'Église, sur les bords de l'Elbe et du Rhin comme dans la Baltique. Le roi sécularisait les idées politiques.

Cependant la diplomatie de François Ier voyait se perdre ou au moins considérablement s'affaiblir son alliance, d'abord si intime, avec Henri VIII d'Angleterre. Si l'on suit attentivement la longue série de chartes ou correspondances, écrites depuis le double avénement des deux rois, on doit reconnaître que jamais amitié plus vive, plus expressive, n'avait existé entre souverains; pendant vingt ans François Ier et Henri VIII s'étaient traités de bons parents, d'invariables alliés; dans toutes les questions, ils s'étaient prêté un mutuel appui, et François Ier, se posant comme intermédiaire entre Clément VII et le roi d'Angleterre, avait espéré finir cette question de schisme que le divorce de Henri VIII avait suscitée. Comment cette alliance s'était-elle affaiblie? Quelles causes avaient porté Henri VIII à se séparer de la France? Le roi des Anglais avait espéré d'abord que François Ier, le soutenant dans le schisme, aurait lui-même séparé sa monarchie de la souveraineté religieuse de Rome catholique, et, comme le roi ne l'avait point fait, cette hésitation lui avait paru un blâme indirect. Mais la véritable cause de la rupture complète, absolue, ce fut l'alliance intime de François Ier avec les rois d'Écosse : deux siècles de l'histoire étaient remplis d'ardentes rivalités entre les Stuarts et les rois d'Angleterre; le sol, ensanglanté si longtemps, rappelait des haines profondes; or François Ier avait donné sa fille à un Stuart; ce prince mort, l'alliance tombait d'elle-même (2). Toutefois Jacques V avait laissé une fille, enfant encore, Marie Stuart; et cette jeune héritière, qui l'obtiendrait? Le roi de France resterait maître évidemment de choisir l'époux de Marie, tandis que Henri VIII la désirait pour un de ses fils, afin de préparer la réunion des deux couronnes. Dès ce moment les positions changèrent; Henri VIII témoigna de la méfiance, puis de la haine pour François Ier; et, comme son caractère passionné se laissait aller à tous les ressentiments, bientôt éclaterait la guerre. Ce roi, surexcité par la jalousie, paraissait toujours l'œil enflammé, la bouche écumante à la moindre contradiction, et les prétextes ne lui manqueraient pas.

En face de ce rôle turbulent et hardi qu'avait pris François Ier dans le monde catholique, la position de Charles-Quint naturellement se simplifiait. L'Empereur n'avait qu'une situation magnifique à saisir : se poser comme le défenseur de la nationalité chrétienne. Quelle immense popularité ne lui avait pas donnée l'expédition de Tunis et ces milliers d'esclaves délivrés par sa main puissante et entourant son char de victoires! Quand François Ier attirait les Turcs en Hongrie, en Italie, lui, Charles-Quint préparait une expédition contre Alger avec la vigueur et la pensée d'une croisade sous André Doria, le chef de la république de Gênes. Charles-Quint aimait cette belle cité de Gênes, ses palais de marbre au milieu de riches corbeilles de fleurs, ses statues antiques, cachées sous des espaliers d'orangers et de roses. Chaque fois qu'il passait à Gênes il habitait le palais Doria pour honorer le vieux capitaine. Maintenant plus que jamais, il avait besoin d'étonner, d'éblouir l'Europe par une expédition contre Alger, l'abri des pirates. Cette expédition ne fut point heureuse comme celle de Tunis; commencée trop tard, la tempête secoua vigoureusement les navires (3), et, malgré l'expérience de Doria, la mer fut couverte de débris; les vents impétueux du désert, les sables soulevés, les rafales furieuses brisèrent les tentes, accablèrent les troupes de maladies; et, après quelques victoires sur l'Arabe, l'Empereur fut obligé d'évacuer le territoire africain. Ce fut là une de ces douleurs qu'une grande âme seule peut subir.

Charles-Quint n'en persista pas moins dans ses desseins; de ce qu'il n'avait pas réussi contre l'infidèle, sa position n'en était pas moins bonne à la face des peuples chrétiens. Tel avait été l'effet désastreux produit par l'alliance publique de François Ier et de la Porte Ottomane, que presque partout il se fit une

(1) Édit portant que les recéleurs de luthériens seront punis des mêmes peines qu'eux s'ils ne les livrent à la justice. Paris, 29 janvier 1534 (Ordon. I., 344, Fontanon, IV, 245).

Édit qui enjoint expressément à tous baillis, sénéchaux, procureurs, avocats du roi, et sous peine de suspension et privation de leurs offices, de rechercher et poursuivre les luthériens et de les livrer au jugement des cours souveraines. Fontainebleau, 1er juin 1540 (Fontanon, IV, 426).

Lettres patentes enjoignant aux parlements du royaume de rechercher et punir les luthériens. Lyon, 30 août 1542 (Fontanon, IV, 248).

Édit enjoignant aux inquisiteurs de la foi de poursuivre les luthériens et hérétiques comme séditieux, perturbateurs de la paix publique et conspirateurs contre la sûreté de l'État. Paris, 23 juillet 1548 (Fontanon, IV, 225).

(2) Madeleine de France mourut un an après son mariage en 1537. Jacques V épousa l'année suivante Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, et veuve de Louis II, duc de Longueville; il mourut lui-même le 13 décembre 1542, laissant la couronne d'Écosse à Marie Stuart, sa fille, née huit jours avant sa mort.

(3) Voyez *Relation de la tempeste qu'essuya Charles-Quint partant pour aller faire la guerre aux Turcs en Alger.*— Bib. du roi, Mss. de Béthune, vol. coté 8664, fol. 44.

ligue contre lui et la Porte Ottomane. En Allemagne (1), les querelles religieuses furent suspendues pour armer contre les infidèles ; les protestants ne voulurent point subir l'odieux d'un abandon de la cause générale : ils arrivèrent avec la même ardeur que les catholiques, offrant ainsi à l'Empereur le secours de leurs bras et de leurs deniers; Ferdinand, roi des Romains, put promettre à son frère une forte armée germanique, barrière d'acier contre les infidèles. En Italie, plus spécialement menacée par les flottes de Soliman II et de Barberousse, on reconnut que le seul moyen de salut, c'était le loyal protectorat de Charles-Quint : Venise même commençait à s'ébranler en voyant que le sultan tenait si mal ses promesses et que les galères de Barberousse menaçaient déjà les lagunes; Gênes était à Charles-Quint par l'amour que lui portait Doria ; dans les malheurs publics de leur race, les ducs de Savoie et de Piémont lui restaient également fidèles, et dans une récente entrevue que le pape et l'Empereur avaient eue à Lucques, toute leur conférence avait roulé sur les deux objets absorbants à cette époque, le concile et la croisade. Le concile devait se réunir à Trente, ville moitié allemande et moitié italienne, image de cette assemblée appelée à décider sur l'universalité de l'Église. Enfin, quant à la croisade, Paul III, tout en ménageant par l'expression François Ier, n'avait pas trouvé assez d'indignation pour les conseillers perfides qui l'avaient poussé à s'unir étroitement avec la Porte Ottomane. Le pape promettait des levées d'hommes, des secours pécuniaires, en un mot, tout ce qui pouvait assurer la grande impulsion d'une guerre chrétienne contre l'empire Ottoman.

Mais ce qui dut visiblement raffermir Charles-Quint dans sa résolution d'une guerre contre François Ier, ce fut l'alliance inespérée que lui fit proposer Henri VIII d'Angleterre. Depuis le divorce de Catherine d'Aragon, le ressentiment s'était montré bien vif entre les deux couronnes. Le temps amène des modifications dans les idées, et la politique ne reste jamais dans les mêmes voies : Henri VIII voyait toujours avec colère le développement de l'union entre l'Écosse et la France dont la jeune Marie Stuart deviendrait le vivant symbole. La faveur toujours croissante de Lennox cimenta une alliance anglo-espagnole dont le but était de donner l'Écosse à Henri VIII et à Charles-Quint les provinces que la maison de Bourgogne avait possédées en France à l'époque de ses grandeurs. Un point historique à constater, c'est qu'il ne s'est jamais fait un traité d'union entre souverains contre la France sans qu'il fût question de son morcellement, de manière à rendre impuissants les efforts de cette nation active et valeureuse, qui a toujours besoin de remuer le monde pour faire accepter la supériorité de ses moyens. S'il ne fut réveillé aucune pensée religieuse entre Henri VIII et Charles-Quint dans ce traité (2), sa tendance naturelle devait pousser successivement le roi des Anglais vers l'Église catholique ; et l'histoire doit constater que, dans les dernières années de sa vie, Henri VIII eut d'incontestables retours vers la vieille foi.

Dans la marche terrible du mahométisme on a dû remarquer ses conquêtes rapides, immenses; la force du corps, la puissance des armes préparaient la victoire aux enfants du prophète. La période qui s'ouvre au xve siècle par la prise de Constantinople est empreinte d'un caractère diplomatique plus efficace que la conquête. A partir de ce temps, l'empire turc entre dans le mouvement politique de l'Europe par des traités et des négociations qui servent prodigieusement ses progrès. Le sentiment de violence reli-

(1) François Ier met toujours une grande importance à connaître ce qui se passe en Allemagne.

*Lettre du roi à son ambassadeur en Allemagne.* — Bib. Roy. Mss. de Béthune, vol. coté 8545, fol. 77.

« .... Au demeurant, mons. de Bayf, quant au double d'une lettre d'aucuns protestants que avez envoyée par deça, pour me monstrer, sur laquelle vous desirez que je vous face sçavoir ce que vous aurez à faire là dessus, je vous advise que je n'entends point que vous faciez response a cela, ny a autres choses qui vous puissent estre escriptes, presentées ne myses en avant, mais que vous vous guidez et conduisez entièrement selon et ainsi que je vous dys à votre partement et que contient l'instruction que je vous ai baillée, car vous sçavez que la principalle cause pour laquelle je vous ay envoyé par de là, c'est pour veoir et entendre à la vérité les choses que l'on vouldra mectre en avant d'une part et d'autre, les responces qui y seront faictes tant par les gens de l'Empereur, par ceulx du roy des Romains, que par autres, de tout m'advertir bien au long par le menu, et aussi de ce que vous verrez et sentirez ou les affaires seront pour tomber, vous conduisant au demourant saigement et prudemment en la charge que je vous ay donnée, sans passer plus oultre que le contenu en votre d. instruction et si l'on vient à vous tenir propos de fait du concille, vous respondrez suivant ce que je vous en ai dit : que je trouveray très-bon qu'il se face, pourveu qu'il soit libre et intime comme il doit estre, et tenu en lieu neutre de seeur accez. Car c'est ainsi que ung concille se doibt faire, et non autrement qui en veult avoir bonne grâce. Et au reste, mons. de Bayf, a vous parler ouvertement, entendez que le plus grant service que vous me scauriez faire, comme je vous ay dernièrement escript, ce sera d'avoir bien l'œil a ce que à la Dyette la ou vous estes, il ne se face, conclue ny arreste chose qui puisse estre au bien, prouffit et utilité des d. seigneurs Empereur, roy des Romains, ni de leurs grandeurs et advantaige, mais il est besoing que vous vous conduisez en cest endroict si secrètement et modestement qu'il n'en puisse venir une seule chose à la congnoissance de personne, car vous savez de combien cela importe et surtout mectez peine de bien entretenir tous mes amys, et de m'en gaigner encores de nouveaulx s'il est possible, car c'est chose qui est très-requise et nécessaire comme savez. Qui est tout ce que je vous diray pour ceste heure, sinon que vous me ferez plaisir de me faire responce à la présente et de me faire sçavoir de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez. Priant Dieu etc. Escript à Fontainebleau le 15e jour de juing 1540.

(2) Il fut signé le 8 avril 1543.

gieuse qui sépare les sectateurs de Mahomet des chrétiens s'affaiblit : si les masses gardent encore une sombre haine, les membres du divan, les hommes d'intelligence, les sultans surtout suivent à l'égard des puissances de l'Europe une politique plus humaine et plus réfléchie. A la face des dissensions qui séparent les princes entre eux, le divan a bientôt aperçu qu'en favorisant les uns, en combattant les autres, les Turcs auront une bien plus grande facilité pour étendre leurs conquêtes et grandir leurs richesses. De là ces négociations dans la Hongrie, dans la Transylvanie, et jusque dans le centre de l'Allemagne : si un prince ou un vassal est mécontent, si un seigneur veut s'affranchir de la domination du suzerain, il trouve un abri et une protection chez les Turcs; leurs armées aident les princes révoltés; en Hongrie ils soulèvent les magnats et les vayvodes, et si ceux-ci pouvaient créer un royaume indépendant, cet acte politique trouverait appui auprès de la Porte : aucun traité ne répugne aux Turcs; ils viennent d'accorder des capitulations commerciales fort étendues à François Ier; maintenant ils stipulent avec lui une alliance générale et politique, de manière qu'on va voir deux flottes et deux armées agir simultanément. L'esprit de l'islamisme s'est donc modifié en même temps que la politique chrétienne; il entraîne peu à peu la transformation la plus complète du droit public du moyen âge; alors, entre les Sarrasins et les croisés, il n'y avait d'autre rapprochement possible que le choc continu des longues épées et le heurtement des chevaux ; maintenant ces épées et ces cimeterres vont se joindre sous une commune bannière pour combattre la chrétienté elle-même.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, abrités par Charles-Quint à Malte, conservent seuls l'esprit du moyen âge (1). Au milieu de cette confusion de croyances religieuses, les chevaliers de Malte gardent le principe de ne jamais faire la paix avec les infidèles : placés au milieu de la Méditerranée, ils apparaissent partout avec la bannière à large croix; rien ne peut les arrêter, ils se dévouent avec le courage le plus noble, le plus idéal; ils n'appartiennent pas à une seule nation : débris de la vieille chevalerie, quand les souverains égoïstes suivent des intérêts particuliers, seuls ils apparaissent debout, portant le gonfanon de la foi. Aussi dans la haine que se vouent mutuellement les chevaliers de Malte et les enfants du prophète, il y a une estime réciproque; les hommes qui luttent, en conservant chacun la fermeté de leurs principes, se tuent, mais ils échangent entre eux un sentiment de respect et d'honneur; on peut tendre la main par politique aux gens qui pactisent avec leur devoir, mais on ne les estime jamais; il y a donc quelque chose de fort dans l'implacable guerre que se font les chevaliers de Malte et les Turcs, sur leurs galères capitanes.

La puissance musulmane si menaçante au XVIe siècle, non-seulement se montre par des conquêtes territoriales, par ses myriades de cavaliers et ses janissaires, mais encore par sa marine formidable. Cette force lui vient de Constantinople, des ressources et des traditions que la grandeur du Bas Empire lui a données; un peuple même très-barbare ne peut passer au milieu d'une civilisation complète, sans en accepter les avantages et les vices; les Grecs étaient bons marins : ces matelots de Chypre, de la Morée, devaient servir avec un art antique et leur habileté accoutumée sur les flottes musulmanes. Et de plus, n'avait-on pas les renégats, enfants perdus de la chrétienté, pachas, émirs ou capitans parmi les infidèles? Le désespoir de la servitude poussait quelques âmes pusillanimes à abdiquer la foi religieuse. Les ambitions, les haines, les dissensions de princes amenaient aussi d'étranges abandons de la foi : ici un Italien né en Sicile, un Provençal des côtes de Marseille, s'élevaient aux plus hautes dignités de l'islamisme; là un magnat de Hongrie, en crachant sur la croix, recevait une pelisse d'honneur. Ces renégats étaient presque sûrs de leur fortune, parce qu'ils apportaient au milieu de cette force brutale de l'empire ottoman l'habileté, les connaissances pratiques que la civilisation leur avait données. L'histoire des renégats peut expliquer bien des merveilles de la conquête musulmane au XVe siècle; quand la fureur ne leur faisait pas détester leur patrie, ces renégats étaient aussi les intermédiaires et les interprètes auprès du divan. Dans les idiomes de Provence ou d'Italie, ils expliquaient toutes les nuances d'un système politique, et bien souvent, par leurs services, ils cherchaient à faire oublier leur mépris odieux pour la foi des ancêtres.

Il ne restait plus du moyen âge, de son esprit et de ses intérêts, que l'institution des chevaliers de Malte. En vain François Ier veut reconstituer la chevalerie, réveiller les mœurs de galanterie; ce n'est là qu'une forme extérieure, qu'un langage de convention; l'aspect de la société est complétement changé. Le moyen âge, c'était le principe religieux avec la papauté en tête; la ferveur de l'unité catholique, la haine de tout ce qui ne l'était pas; à ce point que l'Europe se lève armée au XIe siècle et se précipite sur l'Orient. Au XVIe siècle, l'autorité du pape est méconnue, la réforme s'établit; ce qui fait qu'on ne s'arrête plus à la croyance et qu'on va droit aux intérêts politiques dans les alliances comme dans les traités de paix ou de guerre. L'unité chrétienne est brisée!

(1) Le grand maître était alors Jean d'Omèdes, Aragonais, bailli de Caspe, élu le 11 octobre 1536.

## CHAPITRE XXXIX.

REPRISE D'ARMES. — GUERRE GÉNÉRALE.

Regrets de François Ier sur sa générosité envers Charles-Quint. — Expression de sa colère. — Disgrâce du connétable de Montmorency. — Mort du comte de Brion. — Le cardinal de Tournon et le maréchal d'Annebaut. — Guise. — Le comte d'Enghien. — Jalousie entre le Dauphin et le duc d'Orléans. — Partage des armées. — Campagne dans le Roussillon, — au Luxembourg, — dans le Piémont. — Flottes du capitaine Paulin et de Barberousse dans la Méditerranée. — Séjour à Marseille. — Siége de Nice. — Ravages des côtes d'Italie. — Indignation de Charles-Quint et de la chrétienté. — Formation des armées. — Les Espagnols. — Les Allemands. — Marche de l'ennemi au nord. — Périls de la monarchie. — Mécontentement des peuples. — Répression de La Rochelle.

### 1542—1544.

Le système politique de Machiavel, les principes établis dans ses remarquables écrits au XVIe siècle, avaient tellement façonné la génération, que les manières d'agir les plus naturelles, selon Dieu et le cœur de l'homme, étaient considérées presque comme le résultat de vertus particulières et d'une loyauté exceptionnelle. Rien évidemment de plus ordinaire que la conduite de François Ier envers Charles-Quint, lors du passage de l'Empereur à travers la France : Charles-Quint avait demandé un sauf-conduit, le roi le lui avait accordé volontairement, n'était-il pas simple qu'il respectât la parole donnée ? Cependant cette conduite fut jugée comme un acte de loyauté démesurée ; selon quelques conseillers, le roi devait détenir l'Empereur captif et lui imposer des conditions. Si, dans l'origine, François Ier avait repoussé avec indignation ces propositions insidieuses, à mesure que les événements marchaient et que l'irritation se mettait dans toutes les âmes, le roi manifesta du regret de n'avoir pas retenu à Paris Charles-Quint, au mépris même de sa royale parole.

C'est que François Ier n'avait pas obtenu l'investiture du duché de Milan, sollicitée avec tant d'insistance pendant le séjour de Charles-Quint à Paris et depuis son retour dans la Flandre. L'Empereur avait fait des difficultés de toute espèce, parce qu'il ne voulait pas abandonner le Milanais, centre de communication intime entre l'Allemagne et l'Italie. Profondément irrité, le roi fit dans son conseil des sorties violentes contre Charles-Quint. Selon lui, « la guerre était mille fois préférable à un état de paix aussi déshonorant. » Le chef de ce conseil était alors le connétable Anne de Montmorency, revêtu d'une puissance tellement solennelle, qu'on voit dans les chartes, dans les lettres, que tous les officiers et dignitaires, sans en excepter les cardinaux, l'appellent du titre de monseigneur, sauf pourtant les chefs de la maison de Guise Lorraine (1), qui conservent la dignité de leur nom et la supériorité de leur origine. Le connétable, incontestablement homme de guerre, montrait néanmoins une prudence extrême, et les nouvelles hostilités lui répugnaient d'autant plus qu'elles entraîneraient nécessairement François Ier à une alliance intime avec le sultan, et avant tout les Montmorency étaient chrétiens. Cette timidité, la lenteur avec laquelle il convoqua les hommes d'armes, le firent soupçonner d'une secrète tendance pour Charles-Quint, qui, lors de son passage à Paris, lui avait témoigné une confiance abandonnée ; or, dans la position nouvelle et belliqueuse de François Ier, le connétable de Montmorency pouvait-il encore conduire les batailles et développer le plan de guerre ? Ceci paraissait difficile, dangereux même. Puis, chaque génération a ses hommes, chaque situation crée des intelligences qui lui sont propres ; et ce connétable qui avait développé des talents militaires dans une guerre purement défensive pour préserver la Provence, paraissait incapable de conduire un système de vengeance et de conquêtes actives. Montmorency subit donc une disgrâce comme le comte de Brion, mais avec moins de solennité que Chabot, flétri par le parlement et mourant presque aussitôt après sa réhabilitation (2).

Un homme d'État d'un sens droit et d'un esprit éclairé, le cardinal de Tournon, eut désormais toute

(1) *Lettre de François de Guise au connétable de Montmorency.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol cot. 8499, fol. 44.

« Mons. j'ai receu la lettre qu'il vous a plen m'escripre, laquelle pour tant de bonnes et honnestes offres qu'il vous plaist me faire, dont assez humblement ne vous puis remercier, m'oblige tant et si avant que pour reconnoissance après si peu de biens que j'ay ne vous puis présenter davantaige, sinon ma personne propre, de laquelle pouvez estre asseurée, mons et en pouvez disposer, estant autant en votre commandement que l'un de vos propres enffans ; au demeurant mons. mon père se déliberé incontinent après Noël aller vers le roi, et ou il adviendroit que pour quelque occasion, il ne peust faire ce voyage, je faiz mon compte d'y aller, dont vous ay bien voullu advertir, vous suppliant, mons. si vous y avez quelque affaire, vous m'y voulez employer, et me trouverez toujours prest à vous obéyr, sans y espargner chose qui soit en ma puissance. Aydant le créateur que je prie, mons., vous donne bonne vie et longue. De Trois Fontaine le 20e jour de novembre 1533

« François de Lorraine. »

(2) L'amiral Chabot de Brion, comte de Charny et de Busançois, fut réhabilité par un arrêt du parlement, le 24 mars 1541 ; il mourut le 1er juin 1543.

*Lettre du roi au connétable de Montmorency.* — Bibl. du Roi, cab. de Gagnières, Mss. in-fol. sans no, fol. 93.

« Mon cousin, je vous prie incontinent la présente receue en-

la confiance de François Ier, et avec lui le maréchal d'Annebaut, vieilli dans les armes, depuis la bataille de Marignano. Le titre de connétable étant indélébile, Montmorency le garda toujours; seulement il fut exilé dans sa belle terre de l'Ile-Adam, nom illustré par le grand maître de Rhodes, et il se délassa des fatigues dans la culture des arts et les travaux de la terre, distraction des vieux soldats; il put dire en paix ses patenôtres si redoutées des gens d'armes insubordonnés et pillards. Le cardinal de Tournon et le maréchal d'Annebaut préparèrent les éléments de nouvelles batailles. Quel que fût leur crédit, il ne pouvait lutter contre les grandes familles de partis déjà, telles que les Guise et les Châtillon; ces rivalités, encore à leur origine, étaient semblables à ces points noirs sur l'horizon qui, se changeant en grandes nuées, préparent l'orage. Les Guise surtout, par leurs services immenses et leur glorieuse domination, devaient tendre tôt ou tard à gouverner l'État. Il n'y a pas de plus puissante force que celle qui résulte d'une succession de hauts services; le duc de Guise, déjà le premier des balafrés, conduisait aux batailles son fils, le duc d'Aumale, lequel fut appelé à un si magnifique rôle sous la Ligue. Comme chef militaire et à la hauteur du duc de Guise, on pouvait encore compter le duc de Vendôme (1) et le comte d'Enghien (2) (tous deux Bourbons), nouvelle génération de capitaines apparaissant à la fin du règne de François Ier.

Il se préparait en ce moment une rivalité plus dangereuse que toutes les autres, celle du Dauphin et du duc d'Orléans. Rien ne produit de plus terribles résultats que les ardentes querelles dans les familles de princes, parce que comme chacun possède un certain pouvoir, une espérance et une fortune, tous ont des partisans qui conspirent pour leur compte souvent, hélas! contre la fortune publique. Ainsi étaient le Dauphin et le duc d'Orléans; un seul degré les séparait du trône : le Dauphin héritier naturel, peu aimé de son père; le duc d'Orléans aimable et joyeux cavalier, évidemment préféré par le roi, et auquel on voulait faire un état en Italie par la possession du duché de Milan (3). Chacun de ces princes avait ses partisans; la duchesse d'Étampes, toujours souveraine sur le cœur de François Ier, détestait le Dauphin et avec lui Diane de Poitiers; de là son rapprochement avec le duc d'Orléans, et une sorte de conspiration permanente de chevaliers et de dames. Dans la nouvelle guerre qui allait s'ouvrir, chacun de ces princes voulait prendre un commandement, car il n'était pas dans les habitudes des fils de France de rester paisibles à la cour, lorsqu'il y avait réunion de chevalerie sous la tente. Malgré les dissensions privées, les petites querelles de palais, de chasses et de fêtes, le Dauphin et le duc d'Orléans prirent simultanément les armes pour soutenir l'honneur de leur blason, l'intérêt de la monarchie. François Ier abdiqua le commandement; affaibli par la maladie plus que par l'âge, il n'avait pas la force nécessaire pour diriger une grande expédition d'armée.

Quel serait le but de la guerre, ou, pour parler plus exactement, quel théâtre choisirait-on pour attaquer la vaste puissance de Charles-Quint (4)? Jusqu'ici les coups s'étaient donnés spécialement en Italie, la terre bien-aimée qu'on disputait avec acharne-

voyer en toute dilligence entre les mains de messieurs le général de Normandie et de Villeroy les deux clefs du coffre du Louvre que vous avez pour en tirer cent mil escus dont j'ay présentement nécessairement à faire; et à tant, mon cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Escript à la Chaussière le 27e jour de juillet 1542.

« François. »

(1) Antoine de Bourbon, dans la suite roi de Navarre par les droits de sa femme Jeanne d'Albret et père de Henri IV.

(2) Frère d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

(3) Cependant Charles-Quint avait déjà donné l'investiture du Milanais à Philippe son fils, prince d'Espagne, le 11 octobre 1540

(4) *Déclaration de guerre à l'Empereur par François Ier.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, vol. cot. 8532, fol. 140.

« François, etc., à nos très-cher et très-amé cousin le comte de Buzançois et de Charny, admiral de France, vice admiraulx et autres vos lieutenants en la ditte amirauté, salut et dilection. Il est assez congneu d'un chacun quel tort l'Empereur roy des Espaignes nous tient et les grandes offenses et injures qu'il nous a faites, et combien que pour le dangier eminent en quoy nous avons veu la chrestienté, et aussi pour montrer clairement que voullons préferer le bien universel d'icelle à notre particulier interest, ayons longuement enduré et dissimulé, sans vouloir entrer en la guerre et poursuivre à l'espée comme prince de la qualité que nous sommes, et injustement détenu et occupé par le d. Empereur, estimant que finablement il se réduiroit à quelque bonne raison, et auroit pour le lieu qu'il tient, pitié de la chrestienté; ce néantmoins en continuant de mal en pis, nous auroit ces jours passés, comme il est déjà congneu par tout le monde, faict une injure si grande, si execrable et si étrange envers les hommes et mesmement entre ceulx qui, titre et qualité de prince, qu'elle ne se peut aucunement oublyer, souffrir ne tollerer; nos ambassadeurs les sieurs Cezar Fregouze chevalier de notre ordre et Anthoine Rinçon, allant à Venize pour nos affaires, dont le d. Empereur avoit promis nous faire faire telle raison et telle justice qu'il appartiendroit, ce que néantmoins il n'a faict, quelque instance et poursuite que nous en ayons faict faire envers luy, mais usant de la dissimulation accoustumée et tousjours aggravant et multipliant les d. affaires, a encore faict tuer aucuns autres de nos serviteurs, allant pour nos affaires contre les traictés de tresves faiz et passés entre luy et nous, contre tout droit du genre humain et divins .. Scavoir faisons que nous avons pour les causes et considérations dessus dites, déclaré et déclairons le d. Empereur et ses adhérans, tenant son party, ensemble ses sujets de ses pays patrimoniaux, et non ceulx du sainct empire, lequel nous est perpétuellement allyé, ennemis de nous et de nos royaumes, pays, etc., et en ce faisant permis et octroyé et donnons congé à tous nos sujets d'eulx armer en guerre par mer et par terre, pour courir sus au d. Empereur. Si voulons et vous mandons que notre présente déclaration, vous faisiez crier et publier à son de trompe et cry public par tous les ports et hâvres, etc. Donné à Ligny le 10e de juillet 1542.

« François. »

ment, comme deux amants le vêtement de soie et d'or d'une maîtresse; dans cette circonstance, les choses changent complétement; la guerre n'a plus pour théâtre l'Italie. Le conseil décide que trois corps d'armée se partageront également le soin de la campagne; l'un doit se porter vers le Roussillon, cherchant à pénétrer en Espagne, source de la toute-puissance de Charles-Quint. Le midi ainsi menacé, au nord on envahira la Flandre, le duché de Luxembourg, et même l'Allemagne.

Enfin comme il ne faut pas délaisser l'Italie, l'armée du Piémont, considérablement augmentée, pourra essayer une diversion sur le Milanais; ce dernier point ne sera plus l'objet principal de la guerre (véritable changement dans l'esprit et la tendance des opérations stratégiques). Ce nouveau système de guerre se mêle à des intrigues et à des combinaisons de diplomatie; si l'on se porte sur Perpignan et le Roussillon, c'est qu'on a l'espoir d'aider encore ces révoltes de *communeros* qui ont agité l'origine du règne de Charles-Quint. La cour vient d'apprendre qu'en Espagne se révèlent des mécontentements : l'impôt est lourd, le peuple très-enclin à la révolte; que de causes pour seconder une campagne au delà des Pyrénées, en Catalogne et en Navarre!

Au nord, c'est une tactique non moins habile; la couronne revendique la succession du duché de Gueldre, qui de plein droit devait tomber dans la maison d'Autriche, et que François Ier réclame pour le duc de Clèves, l'héritier de famille, uni à la maison de Navarre. Le but réel, c'est qu'une fois dans le duché de Luxembourg, maître de la Meuse et du Rhin, on pourra prêter la main au parti protestant de Smalcalde et opérer un soulèvement au cœur de la Germanie, comme on le prépare en Espagne par les *communeros*. On attaquera donc ainsi la puissance de Charles-Quint au nord et au midi, en même temps que l'armée de Savoie et du Piémont pourra réveiller le parti français à Gênes, à Milan, jusqu'à Naples et dans la Sicile. Ce projet si vaste, qui aurait peut-être convenu à un commencement de règne, n'était plus en rapport avec l'âge de décadence et de vieillesse de François Ier; il supposait quelque chose de jeune, de fort, de persévérant, et ces choses-là ne se rencontrent plus à la fin d'une époque et d'un homme.

Les trois armées furent confiées, la première, celle de Roussillon au Dauphin, et sous lui au maréchal d'Annebaut, et à Montpezat, lieutenant général en Languedoc. On mettait un grand prix à cette campagne, parce qu'on espérait que Charles-Quint viendrait lui-même défendre ses terres d'Espagne, ce qui amènerait une royale intervention; en ce cas, François Ier avait joie de reprendre sa lourde épée pour un duel avec l'Empereur. La seconde de ces armées fut confiée au duc d'Orléans, et avec lui, pour le diriger, au noble duc de Guise, à François de Lorraine, duc d'Aumale, et au comte d'Enghien, François de Bourbon. Enfin, pour conduire la guerre de Savoie et du Piémont, Langey fut encore choisi, avec ordre exprès de n'agir que fort timidement, et après les grands coups portés aux Pyrénées et au Rhin, l'invasion de l'Italie désormais ne devait être considérée que comme un accessoire et une addition aux deux campagnes du midi et du nord.

Aux Pyrénées tout aboutit au siége de Perpignan (1); le Dauphin ne put prendre cette forte cité; les neiges amoncelées sur les montagnes se fondirent et les camps furent inondés. Au nord le duc de Guise envahit le duché de Luxembourg; quelques places prises et reprises furent les seuls événements de la campagne. Enfin dans le Piémont toutes les opérations militaires se concentrèrent entre Pignerol et Turin sans aucun éclat, sans qu'il y eût des actions belliqueuses d'une nature supérieure. La fatigue des souverains et l'âge de décadence se révélaient partout.

Dans cette guerre l'événement le plus merveilleux, le spectacle le plus extraordinaire fut sans contredit l'apparition dans la Méditerranée de la flotte du capitaine Paulin qui cingla, du canal de Constantinople, sous l'abri de la forte escadre de Barberousse, et du pavillon ottoman. Nul fidèle ne pouvait penser que l'étrange traité conclu entre la Porte Ottomane et François Ier recevrait une application aussi publique, aussi contraire au sens de toutes les traditions chrétiennes. L'alliance pouvait exister, la flotte de Barberousse agir hostilement contre Charles Quint pour piller les côtes d'Italie et d'Espagne, mais ici le pavillon fleurdelisé du capitaine Paulin était souillé par la coopération avouée de Barberousse : ces galères capitanes dans quel lieu allaient-elles s'abriter (2)? au port de Marseille même, la cité chrétienne, et pour ainsi dire sous la protection de la croix de gueule en ses armoiries. Les archives municipales rapportent qu'au mois de juillet 1543 on vit apparaître dans les eaux qui baignent le château d'If, Ratoneau et la plage d'Arenc (Arena, sable), plus de trois cents galères, toutes pavoisées aux couleurs turques ou aux fleurs de lis; les canons des tours les saluèrent

(1) *Compagnies des gens de guerre des ordonnances du roy notre seigneur estant de présent pour le service du d. seigneur en son camp et armée qui est en la comté de Roussillon, devant la ville de Perpignan.* Nombre 1020 lances. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. col. 8539, fol. 51.

(2) Voyez *Discours et rapport du voyage de l'armée turquesque de mer depuis qu'elle est comparue es mers de deça jusques au jour qu'elle en partye des galléres du roy pour s'en retourner sans rien faire pour le service de Sa Majesté.* — Bibl. du Roi, Mss. de Mesmes, int. : *Discours d'état,* in-fol., n° 9577-4, p. 43.

comme s'il s'agissait de l'escadre royale elle-même. Le comte de Grignan, gouverneur de Marseille, partit dans le canot du port pour se rendre à bord de la plus forte des galères, sur laquelle il trouva le capitaine Paulin, et à côté de lui Barberousse, l'amiral de l'escadre ottomane. Le comte de Grignan offrit au nom du roi l'hospitalité de Marseille aux flottes unies, et toutes ces galères en bel ordre entrèrent dans le port avec acclamation du peuple, ainsi qu'on aurait fait en d'autres temps aux chevaliers, aux pèlerins et aux croisés. Marseille donna des fêtes au corsaire; on le reçut magnifiquement, et afin de constater la fermeté de l'alliance, le roi lui envoya un buffet d'argent artistement travaillé, une épée d'honneur, et plus secrètement encore le cordon de ses ordres. A son tour Barberousse offrit au roi, de la part du sultan, des chevaux arabes d'un grand prix, des selles artistement travaillées, et des housses d'or à la manière orientale. Pendant tout le séjour que fit le corsaire à Marseille, il fut fêté, honoré par la ville; on le traita mieux que les galères françaises elles-mêmes, et le capitaine Paulin vécut dans une si grande intimité avec Barberousse, qu'on les vit sortir se tenant l'un et l'autre par la main à la manière orientale, visiter les places, les monuments publics des Grands-Carmes, des Moulins, de la place de Linche, beaux quartiers de la ville.

Cette armée navale, ainsi fortifiée par les galères de Toulon et de Marseille, se disposa à faire le siége de Nice pour seconder les opérations des Français dans la Savoie : Nice était la dernière cité qui restait au légitime duc. Les galères, ornées de flammes turques et fleurdelisées, entrèrent victorieusement dans le port; mais la citadelle se défendit avec un courage si héroïque que le comte d'Enghien (1), chef provisoire des galères que conduisait le capitaine Paulin, et l'impitoyable Barberousse lui-même ne purent s'en emparer. C'était bien triste à voir que ces ravages des musulmans sur les terres des chrétiens : pour s'excuser, le capitaine Paulin disait à haute voix : « qu'il contenait par sa présence l'esprit de pillage des infidèles, et qu'il rendait service à la chrétienté. » Mais qui n'éprouvait indignation et colère de voir ainsi la désolation du peuple fidèle, résultant d'une fatale alliance? L'esprit commercial des Marseillais seul avait pu faire oublier ce qu'avait d'odieux cette union avec le Turc; messieurs les consuls ou échevins étaient prévenus que par les traités conclus entre François Ier et Soliman II, des comptoirs leur étaient assurés dans toute la Syrie : or, les Pisans, les Génois, aux vieilles époques, n'étaient-ils pas les maîtres de tout le commerce des échelles? Les Marseillais étaient aises de les supplanter. Il y a toujours dans les villes commerçantes des intérêts égoïstes qui ne permettent point le développement des questions morales et religieuses. Au temps des croisades du XIe siècle, alors même que les statuts de la cité accordaient protection et passage libre aux pauvres pèlerins qui s'en allaient en terre sainte, les commerçants de Marseille avaient des comptoirs sur les côtes de Syrie; et il était résulté de là, non point une sympathie absolue, mais au moins une habitude de rapports entre les Turcs et les Marseillais; les bénéfices de commerce leur faisaient oublier les obligations impératives de la foi de Jésus-Christ. Le pavillon ottoman n'inspirait ni crainte ni répugnance aux prud'hommes, aux bateliers du Pharo et de la Joliette.

Dans cette attitude hardie, acceptée par le roi de France, et si en dehors de l'esprit catholique du moyen âge, il est facile de voir quelle dut être la conduite politique de Charles-Quint. L'Empereur devait réveiller le vieil esprit de l'Europe contre un attentat si manifeste au principe religieux; après l'expédition malheureuse dirigée contre Alger, Charles-Quint était revenu en Espagne, où il avait un peu perdu de sa grandeur. Pourtant cet échec tenait plutôt à la fortune qu'au manque de courage : qui pouvait rester maître des tempêtes? Le vent empesté du désert avait lutté contre lui, ce n'était donc pas son épée qui avait fléchi! Charles-Quint reprit sa popularité par ses manières affables, par la puissance d'une majesté indicible, même dans les revers; l'Espagne avait concentré avec une religieuse sollicitude toutes ses affections sur le fils de l'Empereur, du nom de Philippe, qui alors atteignait sa seizième année. Élevé silencieusement dans les monastères, l'héritier de la couronne de Castille portait sur son front une empreinte d'ambitieuse et profonde espérance, capable de se grandir elle-même avec le temps. A ses côtés était le duc d'Albe, chef de la régence militaire, qui devait défendre l'Espagne, car on n'ignorait aucun des projets du roi de France au delà des Pyrénées : partout où se trouvait le duc d'Albe, il n'y avait à craindre ni lâcheté ni faiblesse. Après donc avoir signé quelques édits sur les honneurs de Castille, Charles-Quint quitta l'Espagne pour l'Italie, afin de préparer un armement immense contre les entreprises du roi de France.

La mer apaisa ses tempêtes sous Antonio Doria, neveu du vieux amiral, qui conduisit à pleine voile l'Empereur à Gênes; c'était un goût indicible que celui de Charles-Quint pour Gênes, son séjour de prédilection; il ne cessait d'admirer le palais Doria avec sa vue splendide sur le golfe : « S'il n'avait pas été Empereur, comme il disait, il aurait voulu être doge de Gênes, afin de contempler toujours les tièdes vagues de la mer, et de s'abriter sous les bosquets d'o-

(1) *Pouvoir de mons. le comte d'Enghien, lieutenant général pour le roy en l'armée de mer du costé du Levant en l'année* 1543. Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. cot. 8 34, fol. 15.

rangers et de jasmin d'Arabie. » En Italie, il s'entoura des Farnèse, des Doria, des Palavicini, des Visconti, de tout ce qui pouvait réveiller l'esprit national ; il n'eut pas de peine à démontrer combien était odieuse la conduite de François Ier, dont l'amiral assiégeait Nice de concert avec le pirate Barberousse, Nice la porte de Gênes sur la Corniche ! Dès ce moment, l'Italie arma de tous côtés pour défendre et protéger l'État et l'Église; des régiments de cavalerie napolitaine, la vieille infanterie espagnole qui campait au Milanais, les troupes de Farnèse, de Colonne, se groupèrent sous l'étendard impérial, et l'on se prépara à une grande campagne contre le roi impie qui unissait ses armes à celles des infidèles et aux corsaires pillards. Chaque jour on apprenait que des milliers d'esclaves enchaînés allaient gémir sur les côtes de Barbarie, condamnés aux travaux les plus pénibles, obligés de se faire renégats pour obtenir quelque soulagement à leur misère. L'Italie laisserait-elle paisiblement ravager ses cités ? Naples tremblait de se voir captive ou dépouillée, et Rome n'était plus à l'abri. L'Empereur devint donc encore le protecteur de l'Italie.

De Parme, où il embrassa sa fille bien-aimée, unie à un Farnèse (1), Charles-Quint vint à Trente, ville désignée pour le concile, et où déjà se réunissaient les cardinaux, les évêques et les légats. Il y séjourna peu, pressé de se rendre en Allemagne, car il avait convoqué une diète à Spire, où tous les électeurs devaient décider les questions religieuses et pourvoir aux périls de la patrie commune : « une fois encore le Turc était apparu, plus formidable que jamais, dans la Hongrie ; les dissensions des vayvodes, la trahison des uns, la faiblesse des autres, avaient avancé les progrès de l'armée ottomane, et après avoir conquis la Hongrie, les infidèles déjà menaçaient l'Autriche, les janissaires étaient maîtres d'Ofen. » Dans ces périls de l'Allemagne, n'était-il pas facile à Charles-Quint d'exciter un soulèvement général contre le roi de France qui avait préparé ces dangers? Pouvait-on se dissimuler que c'était à son alliance avec Soliman II qu'étaient dus les progrès de ces farouches conquérants? En Allemagne, il y a toujours un sentiment de patrie qui se réveille quand la nationalité politique est vivement menacée; lorsque l'Empereur eut donc exposé la conduite de François Ier et les périls qu'elle entraînait, un cri unanime d'indignation éclata dans la diète, et toutes ses forces furent à la disposition de l'Empereur, sans s'inquiéter désormais de la séparation des protestants et des catholiques, des électeurs liés par la convention de Smalcalde ou des catholiquement dévoués à Rome. Le péril était commun, la délibération le fut aussi ; et Charles-Quint, esprit élevé, se montrant facile, consentit presque à la liberté de conscience, à l'indépendance absolue en matière de foi. Désormais il n'exista plus qu'une même pensée : repousser le Turc, arrêter surtout ce roi, assez oublieux du nom chrétien pour opérer une diversion sur la Meuse et le Rhin, tandis que Soliman envahissait la Hongrie.

La guerre en effet se poursuivait, et François Ier venait d'entamer l'Allemagne; profitant de quelque répit que lui laissait son état maladif, le roi conduisit en personne l'armée qui devait recouvrer les terres du duc de Clèves (2). C'était pour assurer la souveraineté naturelle de cet antique membre du corps germanique, que François Ier avait rassemblé ses lansquenets, ses Suisses, ses légions françaises sous les chefs valeureux, le duc de Vendôme, d'Aumale, de Guise, et à leurs côtés le jeune Châtillon, Coligny (3), qui depuis, vieux amiral, joua un si grand rôle dans les guerres civiles. Le Dauphin avait eu un moment le commandement de cette armée; si nul ne pouvait lui refuser l'esprit héroïque, il n'avait pas cette expérience des batailles que le temps avait donnée au roi François Ier. Au reste, il n'était bruit au camp impérial que de la prochaine arrivée de Charles-Quint qui accourait prendre lui-même le commandement de l'armée. Dès lors l'honneur de François Ier lui commandait d'accepter une lutte corps à corps avec son adversaire. Ce duel des batailles, tous deux ne le cherchaient-ils pas depuis longtemps ? et combien de fois n'avaient-ils pas appelé une prise d'armes simultanée, afin de croiser leurs lourdes épées !

C'était véritablement une curieuse et forte armée que celle que menait Charles-Quint sur le Rhin et la Meuse, contre le duc de Clèves d'abord, puis pour combattre François Ier en personne. Cette armée était comme le symbole, je dirai presque la représentation de tous les peuples qui obéissaient au sceptre d'or de l'Empereur. La belle infanterie déployée aux environs de Bonn était composée d'Italiens, de Milanais et de Romains, que conduisait un Camille Colonne, l'héritier de Prosper, et Antoine Doria, le fils de l'amiral de

(1) Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, veuve d'Alexandre de Médicis, duc de Florence, avait épousé en 1538 Octave Farnèse, fils de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance ; ce ne fut qu'en 1547 qu'il dut succéder à son père.

(2) Guillaume, fils de Jean III duc de Clèves, etc., succéda à son père Jean III en 1539. L'année suivante, il vint trouver l'Empereur à Bruxelles pour lui exposer ses droits au duché de Gueldre ; le voyant peu disposé en sa faveur, il passa en France, où François Ier lui fit épouser Jeanne, enfant encore, fille de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de sa sœur Marguerite. Cette alliance, bien que célébrée à Châtellerault le 12 juin 1540, ne fut point accomplie. Jeanne s'unit dans la suite à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et devint la mère de Henri IV.

(3) Gaspard II de Coligny, né à Châtillon-sur-Loing le 16 février 1517, fut élevé sous les yeux de son oncle le connétable de Montmorency.

Gênes. Ces vieilles bandes, campées sur le Rhin, se composaient de trois mille cinq cents Espagnols, arquebusiers solides, même devant les coulevrines, marchant sous les ordres de don Louis-Pierre de Verga. Cette petite cavalerie, voltigeant autour des tentes, était albanaise, et ces gros cavaliers couverts de cuirasses venaient de la Thuringe et de la Souabe; quinze mille Tyroliens formaient un corps de réserve. Sous la tente, on vit arriver bientôt quatorze mille Flamands que conduisait le prince d'Orange, et puis des Francs-Comtois, des Lombards; de sorte qu'on parlait mille langues diverses au milieu de ces camps, où une seule pensée dominait, celle de Charles-Quint. Oh! qu'il se plaisait, lui l'Empereur, parmi tant de nations aux habitudes et au langage divers! tout lui obéissait, capitaines, soldats et peuples: au milieu des Allemands, il était César; entouré de Castillans, il demeurait roi d'Espagne; avec les Flamands, comte de Flandre, et les Italiens lui rappelaient son légitime protectorat des populations au delà des Alpes.

Maintenant à la tête de ces troupes, il allait réprimer la révolte d'un électeur qui méconnaissait les droits de l'Empire pour se jeter aux bras du roi de France. Convaincu que le duc de Clèves développerait une résistance formidable, Charles-Quint apparaissait dans toute la majesté d'une puissante armée. Partout la fortune sourit à l'Empereur; les villes du duché furent prises et le vassal humilié, dans une solennité de colère ou de pardon. Charles Quint, toujours grand et impassible, demeura dans une majesté presque de théâtre; profondément irrité contre le duc de Clèves, il le reçut le sceptre en main, la couronne au front, et le duc, agenouillé, se traînant aux pieds du suzerain, sollicita son pardon. Quand ce pardon fut donné, Charles-Quint reprit son visage riant, doux et familier, et dictant lui-même les conditions de la paix (1), il voulut avec une générosité remarquée, que le duc de Clèves gardât toutes ses villes, son électorat, sous les mêmes conditions qu'il le tenait auparavant, ne lui imposant au reste que la nécessité de rompre tout pacte avec le protestantisme et François Ier, son protecteur: revenir au catholicisme était alors un retour à l'unité germanique et à l'ordre européen. L'Empereur ne se réserva que l'occupation de deux places fortes du duché de Clèves jusqu'à l'exécution entière du traité.

Cette soumission absolue du duc de Clèves s'accomplit presque à la face du roi de France (2), chef de forces considérables: comment se fit-il que les armements préparés pour soutenir l'indépendance de l'électeur se fussent ainsi annulés sans chercher bataille? Le roi part de Paris en annonçant qu'il va combattre l'Empereur; Charles-Quint accourt sur la Meuse, pénètre dans le duché de Clèves, s'en empare, et François Ier ne fait pas un mouvement pour l'empêcher, et laisse vaincre l'allié pour lequel on s'est armé. Existait-il déjà quelques dissensions entre le roi et le Dauphin, entre les vieux et les jeunes gentilshommes, entre les catholiques et les calvinistes, sous la tente? Les Guise et les Coligny étaient déjà ennemis profonds; les Bourbons et les Lorrains avaient entre eux des haines; et dans l'affaiblissement moral de François Ier, ces dissensions étaient capables d'énerver ses résolutions belliqueuses: comment s'expliquer que le roi, à la tête de la plus noble gentilhommerie du monde, n'ait pas tenté un moyen de secourir son allié le duc de Clèves, par l'épreuve au moins d'une bataille?

A cette cause il faut ajouter peut-être l'état de pénurie et de souffrance dans lequel se trouvait le royaume, et l'esprit de révolte que François Ier fut forcé de comprimer plus encore par la clémence que par la force. La nécessité d'ouvrir une nouvelle campagne avec des armées égales à celles de Charles-Quint avait entraîné des levées d'hommes et d'impôts; avec le système féodal, les hommes se trouvaient toujours, et jamais un noble n'eût manqué à l'appel de son suzerain. Mais la nécessité de la guerre ayant imposé le système des troupes étrangères, François Ier avait capitulé six mille Suisses et six mille lansquenets, et pour cela il fallait de l'argent, des écus au soleil.

On était si pressé de finances qu'on avait porté le droit sur le sel à vingt-quatre livres par muid. Tel fut le prétexte de la prise d'armes de La Rochelle. L'administration de la France était ainsi organisée, que chaque province, chaque cité avait ses priviléges, ses capitulations, que nul pouvoir ne pouvait toucher; de sorte que dans l'idée bourgeoise rien n'était plus légitime que de se rébellionner lorsqu'on portait atteinte aux immunités municipales. L'impôt était précisément ce qui faisait sentir de la manière la plus dure la privation des franchises; et cet impôt, sur quoi portait-il? précisément sur le sel dont on faisait une grande consommation dans la bonne ville de La Rochelle. La révolte fut comprimée par les troupes royales (3); François Ier se montra indulgent, parce

(1) Voy. *Accord entre l'Empereur et le duc de Clèves*, 7 septembre 1543. — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8615, fol. 28.

(2) Dans une lettre à François Ier, le duc de Clèves essaye de rejeter sur l'impuissance du roi de le secourir et sur la mauvaise volonté de ses ministres, le traité qu'il a fait avec l'Empereur. — Bibl. du Roi, Mss. de Colbert, vol. 383, in-fol., p. 23.

(3) *Voyage du roy François Ier en la ville de La Rochelle, en l'an 1542. Avec l'arrest et jugement par luy donné pour la désobéissance et rebellion que luy feirent les habitants d'icelle.* A Paris, par G. de Veyrard, imprimeur. — Bibl. du Roi, Rec. des pièces, in-8°, cot. L, 1350.

qu'il avait besoin de tous pour défendre la monarchie Les Rochelais lui promirent de marcher bravement à la frontière.

La guerre allait devenir périlleuse, décisive, et peut-être fatale pour la monarchie. Il ne s'agissait plus seulement de la querelle personnelle entre deux princes, mais de la nationalité française, une fois encore menacée. Les bruits les plus sinistres se répandaient partout, sur les conventions arrêtées entre les Allemands, les Anglais, Charles-Quint et Henri VIII; on parlait une fois encore du dépècement de la France, ville par ville, province par province. Dans cette situation périlleuse, il fallait un redoublement d'énergie; et quelle tristesse de voir que tout cela arrivait à la décadence du règne de François Ier !

## CHAPITRE LX.

### MARCHE DE LA COALITION JUSQU'AU TRAITÉ DE CRESPY.

Plan des Anglais et des Allemands contre la France. — Prise de Boulogne.—Siége de Montreuil.—Marche de Charles-Quint jusqu'à la Marne. — L'armée française à Épernay et Château-Thierry. — Terreur de Paris. — Héroïsme du duc de Guise.— Lenteur des Anglais. — Nouvelles de l'armée d'Italie. — Bataille de Cerisoles. — Marche des renforts au centre de la France. — Armée navale. — Flotte de Barberousse. — Il ravage l'Italie.—André Doria.—Tristesse du royaume. — Propositions de paix. — Négociations de Soissons et de Crespy. — Traité. — Guerre contre les Anglais. — Armée navale de l'Océan. — Derniers coups de guerre. — Paix avec Henri VIII.

### 1543—1545.

Depuis longtemps Charles-Quint et Henri VIII étaient convenus d'une manière solennelle, et comme complément de leur alliance : « que la France serait envahie, et son roi François Ier impitoyablement puni de son alliance avec Soliman II. » Ce projet paraissait destiné à un succès d'autant plus sûr que la pensée en était chrétienne et populaire. On avait vu dans la diète de Spire l'Allemagne se lever tout entière sans distinction de croyances pour combattre le prince qui avait tendu la main à ces hordes de janissaires, maîtresses de la Hongrie. En Angleterre, le même sentiment d'indignation s'était produit; Henri VIII, quoique séparé de Rome, avait gardé au cœur une antipathie profonde contre les infidèles; dévoué à la pensée chrétienne, quoique dans l'hérésie, il espérait racheter ses fautes par une grande croisade contre l'allié et le protecteur des Turcs. Déjà des forces anglaises étaient arrivées sur le continent : dix mille cavaliers, vingt mille arbalétriers et fantassins étaient débarqués dans la Flandre, au moment où Charles-Quint envahissait le duché de Clèves, et forçait l'électeur à rentrer sous la loi commune de la constitution germanique.

L'indignation était si vive dans la diète de Spire que Charles-Quint et Henri VIII purent avec toute liberté convenir d'un plan de morcellement de la France, sans soulever aucune plainte en Europe : « Réduire François Ier à n'être plus qu'un gentilhomme, laisser une couronne morcelée au Dauphin, ou bien encore rappeler les titres du roi d'Angleterre, en vertu de l'héritage de Henri V, roi de France. » Tel était le plan presque public de la coalition des Allemands et des Anglais. Toutefois, dès que ces formidables armées s'ébranlèrent, il se forma une dissidence, non point sur le but de la campagne (il était commun et simultanément entendu), mais sur les moyens d'exécution et la marche militaire que les alliés devaient suivre depuis la frontière jusqu'à Paris. Charles-Quint, esprit à fortes et larges proportions, voulait marcher droit au centre, envelopper les armées de François Ier par deux puissants corps d'Anglais et d'Allemands, comme dans une grande tenaille d'acier; et, sans s'arrêter aux siéges des villes, rejeter le roi au delà de l'Oise et sur la Seine. Henri VIII, au contraire, voulait marcher méthodiquement, s'assurer les places fortes, et spécialement les ports de mer sur l'Océan, si utiles au système maritime des Anglais ; et par exemple, afin de compléter la ligne militaire de Calais, Henri VIII voulait s'emparer de Boulogne et de Montreuil ; conquêtes plus avantageuses à sa politique qu'une marche rapide et hardie sur Paris.

Cette différence dans la manière d'envisager le plan de campagne devait naturellement affaiblir le mouvement actif de la coalition; après la soumission du duc de Clèves, Charles-Quint, suivi de Ferdinand de Gonzague et du duc d'Albe, ses capitaines, s'était porté sur Landrecies, espérant que là François Ier viendrait livrer bataille, pour décider dans une seule journée le résultat de la guerre. Soit que les forces de François Ier ne fussent pas assez considérables, soit qu'il ne voulût pas livrer la destinée de la monarchie en un seul combat, il opéra sa retraite jusqu'à l'Oise; dès lors Charles-Quint s'empara de Cambrai, se déployant ensuite sur deux ailes vers Bapaume et le Catelet. Si, à ce moment, les Anglais avaient essayé un détour sur Béthune, pour faire leur jonction avec les troupes impériales, le plan de campagne était magnifique, et l'on pouvait simultanément s'avancer sur Paris, bannières déployées. Mais les Anglais persistant à suivre la côte pour s'emparer des ports de mer, Charles-Quint, par un mouvement hardi, spontané, sépara tout à fait sa campagne de celle des alliés, et vint prendre le cours de la Meuse à Commercy et Ligny,

jetant ses avant-postes jusqu'à Saint-Dizier. Toutes les routes ainsi ouvertes, on annonça que Châlons et Épernay étaient tombés au pouvoir des Impériaux; Vitry fut brûlé pour la troisième fois; singulière et fatale destinée ! Louis le Jeune dans un moment de colère incendie Vitry; sous Charles VII, nouvelle catastrophe, les Anglais brûlèrent aussi la malheureuse cité ; et voici maintenant les Allemands qui viennent compléter et justifier ce triste nom que lui donne l'histoire : Vitry-le-Brûlé.

Dès qu'on apprit que les Allemands avaient franchi la Marne, la plus grande agitation, les craintes les plus vives régnèrent à Paris : les habitants n'ignoraient pas quels étaient les desseins des races germaniques pleines de colère et de brutalité : « Ces Allemands pris de vin, reîtres et mécréants, ravageaient les villes et campagnes. » Dans les registres de l'hôtel de ville, on lit que ces terreurs allaient si loin que les plus riches habitants quittaient déjà Paris pour se retirer derrière la Loire ou du côté de Rouen ; et, par ce côté encore, les fugitifs étaient menacés, car les Anglais, maîtres de Montreuil, pouvaient se jeter dans la Normandie, la province de leurs souvenirs. Ce n'était plus un simple corps auxiliaire de quelque mille lances; Henri VIII, débarqué en personne, désirait conduire son armée, comme Charles-Quint. Dans cette marche rapide des alliés, il devait surgir de grandes batailles, des résultats décisifs, et néanmoins il n'en fut rien. La cause, où s'en trouve-t-elle? Voici trois souverains : Charles-Quint, perclus de goutte, ne pouvant remuer ni agir de ses bras ; Henri VIII, avec un ventre tellement énorme, une carrure si forte, que nul cheval ne peut le porter; et François Ier, tout maladif, avec une plaie affreuse qui lui faisait souffrir mille tourments. Tous trois étaient donc à l'époque de décadence; et comment avec de tels chefs les opérations de la guerre auraient-elles gardé un caractère hardi, puissant, décidé? La campagne devait être maladive comme ses rois et ses conducteurs.

Indépendamment de cette cause première, fondamentale, il y avait surtout des dissensions intestines au milieu de la cour de François Ier, parmi les princes, et sous la tente, parmi les capitaines. On voyait que le règne ne devait pas durer longtemps, et à la face de cette immanquable catastrophe, les partis s'agitaient dans un intérêt de pouvoir et d'ambition. Le crédit de la duchesse d'Étampes, appuyé exclusivement sur l'amour du roi, devait cesser à sa mort, et le Dauphin une fois couronné, le règne de Diane de Poitiers commencerait. De là ce rapprochement de la duchesse d'Étampes et du duc d'Orléans, cette intimité, cette alliance pour enlever même, s'il le fallait, le trône au Dauphin. Dans les camps, il y avait le parti des vieux capitaines, habitués aux guerres depuis vingt ans, et celui des jeunes chefs qui entouraient le Dauphin comme une espérance. Ici les cardinaux de Lorraine et de Tournon, tous deux fiers, puissants, et d'intérêts hostiles : là les Guise et les Châtillon en face les uns des autres, avec leur ferveur religieuse et politique. Et déchiré par ces divisions intestines, il fallait lutter néanmoins contre l'invasion menaçante.

Au milieu de toutes ces tristesses, une bonne nouvelle arriva comme un dernier rayon de joie au front de François Ier. Le comte d'Enghien venait d'obtenir une éclatante victoire en Italie sur le marquis de Guast, et l'armée impériale dispersée était en pleine retraite. Tant les périls avaient été grands durant cette année au centre même de la monarchie, qu'on avait à peine porté quelque attention sur l'armée que le comte d'Enghien conduisait aux Alpes. Quand la France était si profondément menacée, on avait peu d'espoir d'accomplir des conquêtes au dehors; et si l'on avait laissé une armée en Piémont, c'était pour garantir ses frontières contre les Impériaux du marquis de Guast. Le commandement de cette armée détachée avait été confié au comte d'Enghien (1); campé dans les montagnes de la Savoie aux plaines de Carignan, le soldat avait éprouvé un froid si vif que le vin se gelait et qu'on le coupait à coups de hache pour le distribuer aux troupes sous la tente.

Dès que Pâque fleurie arriva, le comte d'Enghien, qui voulait signaler la bonne venue par quelques coups retentissants, députa vers le roi le sire de Montluc, noble et vieux soudard, qui a conté lui-même les belles choses de sa vie. Montluc venait demander à François Ier la permission d'attaquer le marquis de Guast, en lui démontrant les avantages de l'initiative; c'était l'ardeur de la vieille chevalerie, et alors, comme le roi avait besoin d'une diversion, il dit à Montluc en la cour d'Amboise : « Que mon cousin d'Enghien fasse ce qu'il voudra; » puis, se tournant vers la noblesse, il ajouta : « Que ceux qui désirent y aller se hâtent. » Ce mot suffit, et le lendemain Montluc emmena plus de mille lances, ferme renfort qui mit le comte d'Enghien dans le cas de préparer habilement la bataille. Les Espagnols en Piémont comptaient sous leur étendard dix-huit mille hommes de pied, et treize à quatorze mille chevaux et seize pièces d'artillerie. On était à Pâques; toute l'armée communia solennellement, les jeudi, vendredi et samedi saint ; le pain du ciel préparait à bien mourir. Il y avait quelque chose de jeune, de généreux dans ce comte d'Enghien qui mettait le courage au cœur par ses harangues : à tous ces hommes d'armes, Suisses, lansquenets, il dit la parole qui

(1) *Pouvoir donné au comte d'Enghien, par François Ier, pour le gouvernement du pays de Piémont*, 26 décembre 1543 — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. cot. 8634, fol. 25.

leur convenait; et voyant la bonne disposition de chacun : « Monseigneur sur l'heure faict jetter aux champs tous ses gens de pied, qui estoient en nombre de onze mil pour le plus; ensemble faict sortir les gens de cheval estans environ deux mil, tant hommes d'armes que chevaulx légiers. Le reste des gens de pied on avoit laissé ès garnisons de Turin, Montcarlier, Pignerol, Savillan, Beyne, Queras, la Rocque de Vaulx, Villeneufve, d'Ast, Casal Bourgon, la Cisterne, Chevas, Crescentin, Pallasol, Dezane et Sainct Germain, qui sont quinze villes; et en dix huit chasteaulx entre les dictes villes, lesquelz ne seront icy nommez pour venir à la narration du principal. Ainsi donques, nostre armée sortie aux champs pour marcher droit à trouver les ennemis, mon dict seigneur en l'instant assemble son conseil, où furent messeigneurs de Boutières, de Tays, de Termes, d'Ossun, de Monin, de L'Angey, de Cental, de Droz, gouverneur de Mondevis, et le seigneur Ludovic de Birague, ausquelz il demande s'ilz estoient d'opinion qu'on menast tout le camp droict contre les ennemis. Adonc chascun dit son advis, puis fut conclu que quelque nombre de gentz iroient pour veoir leur contenance, et, selon qu'ils trouveroient, l'on se conduiroit (1). »

La bataille, donnée près d'un fort nommé Cerisoles, commença par une escarmouche de gens d'armes et de cavalerie, qui dura toute une journée. Le lendemain, dès l'aube, trompettes et tambourins sonnèrent de manière, disent les témoins oculaires : « que tout notre camp fut rangé en bataille à six heures du matin, et les escarmouches de cavalerie s'engagèrent de nouveau. Sur ce fuct fait certain signe pour faire place à nostre artillerie, laquelle incontinent commença de faire tel dommaige, en troys volées qu'elle fut laschée, que les ennemis en furent du commencement très fort estonnez. Puis, voyans qu'elle faisoit à leur desavantaige grande exécution et estoit pour continuer, prènent couraige, et sur ce marche leur avant garde qui estoit le bataillon des neuf mil lansquenetz, lesquelz, venant furieusement la teste baissée contre icelle, la font abandonner à noz gentz, et tuent les chevaulx et partie de canonniers, et bruslent entièrement toutes les pouldres de ceste bande d'artillerie. Lors nostre avant garde bataille et arrière s'assemblent si près l'un de l'aultre que tout n'estoit qu'un (2). »

Il se fit quelques désordres dans le camp des Français étonnés, surpris de cette vigoureuse attaque des lansquenets; alors le comte d'Enghien met la lance en arrêt, et conduit l'élite de ses forces contre les Allemands. Dans une charge générale, notre infanterie fit merveille; composée de piqueurs et d'arquebusiers entremêlés, selon la méthode légionnaire, elle jeta le désordre dans le camp ennemi. Puis les gens d'armes, profitant d'un moment d'incertitude et de trouble au milieu des lansquenets, pénétrèrent dans le camp, et l'on vit alors le plus affreux désordre. En moins d'une heure, tous ces Allemands furent mis en pièces ou faits prisonniers, ce qui fait dire à un témoin de la bataille : « Monseigneur d'Enghien fit, comme un César, des choses incrédibles; noz gens ont gaigné aussi de quatre à cinq mil corselets et une grande quantité de mailles; et parmy le bagaige se sont trouvez quatre bahuz pleins de manettes de fer, lesquelles estoient pour enferrer les Italiens que le marquis faisoit son compte prendre prisonniers, car il estimoit que nul des nostres ne devoit eschapper, et s'attendoit de mener en triomphe à Milan lesdictz Italiens liez et enchaînez comme mastins, puis les envoyer en gallères par force (3). »

Dans les malheurs de la patrie lorsqu'une lueur de victoire apparaît encore, il se fait un cri de joie, comme un espoir de délivrance, et c'est ce qu'on vit à Paris, partout dans les cités, en apprenant la bataille de Cerisoles. Sans doute ce n'était qu'un point dans l'ensemble général de la guerre; on l'exagéra pour donner un peu d'âme et de courage aux populations fatiguées. En tout ceci, un résultat fut néanmoins obtenu : c'est que la frontière du Piémont étant désormais à l'abri par la défaite du marquis de Guast, le comte d'Enghien put détacher un corps de gendarmerie et de bonnes troupes, Suisses et lansquenets, pour remonter par le Lyonnais dans la Champagne et la Brie, afin de couvrir Paris menacé. Ces vieux soldats arrivant de Cerisoles avec le récit de leurs exploits, devaient apporter une nouvelle ardeur aux soudards et gentilshommes, tandis que Charles-Quint s'avançait plus timidement : ce qui s'était vu à Cerisoles pouvait également se reproduire dans la Champagne ou la Lorraine. Il ne fallait pas s'aventurer avant d'être assuré d'une retraite ferme et solide par les places fortes.

Il se passait en outre, sur les côtes d'Italie, des événements d'une nature assez sérieuse pour appeler les inquiétudes de l'Empereur. Dans les fastes du XVIe siècle, rien de plus étrangement en dehors des mœurs du moyen âge que le long séjour du capitan Barberousse dans le port de Marseille; pendant tous les six mois d'hiver le pavillon turc s'était mêlé au drapeau municipal sous la vieille croix marseillaise. Après le siége malheureux de Nice, Barberousse vint se réparer dans le port de Marseille, et à mesure que

(1) *Discours de la bataille de Cerizolles.* A l'enseigne du Rocher, à Lyon, chez Sulpice Sabon, avec privilége.

(2) *Discours de la bataille de Cerizolles.*

(3) *Discours de la bataille de Cerizolles.* — Voyez aussi *Relation de la bataille de Cerizolles.* — Bibl. Roy., Mss. Fontanieu, portef. tome 234.

le corsaire mécréant faisait en mer des prises sur les Espagnols : draps de soie, vases d'or, épiceries d'Orient, il venait en toute hâte les déposer et les vendre à Marseille, avide de les acheter, tant l'esprit de lucre avait affaibli les vieilles mœurs chrétiennes! La cité commerçante n'était plus la république si ardente de foi; elle s'accoutumait à traiter en alliés et en amis les soldats du capitan; tandis que Barberousse enchaînait des milliers de chrétiens, François Ier mettait en liberté tous les esclaves turcs qui servaient sur ses galères. Quand le printemps arriva, la grande escadre se mit à la mer, pour se porter sur les côtes d'Italie. Si le capitan respecta les côtes des pays neutres, il put librement ravager Naples et la Sicile. Oh! que de désolations à Salerne, à Lipari, contrées que réchauffe un soleil si beau, qu'éclaire un ciel si pur! Les Barbares pillèrent les cités, dévastèrent les églises, et des masses d'esclaves furent destinés aux marchés de Constantinople. Le butin fut si grand, que Barberousse lui-même était obligé de manger debout, tant les marchandises s'amoncelaient autour de lui. Enfin la colère du ciel éclata, et sa flotte si funeste à la chrétienté, violemment secouée par la tempête, dut retrouver la mer de Marmara et Constantinople; l'Italie fut ainsi préservée par Dieu d'une nouvelle invasion de Barbares.

Ce qu'on ne s'explique pas bien au milieu des grandes gloires d'André Doria, c'est que lui, le vieux marin, ait laissé le capitan dominer la Méditerranée par sa flotte de galères. Avancé dans la vie, peut-être Doria avait-il besoin de reposer sa tête dans son palais de marbre, au murmure des eaux du golfe; mais Barberousse n'avait-il pas soixante et onze ans lorsque, monté sur sa galère capitane, il dirigeait l'escadre au pavillon ottoman? Il eût été beau de voir deux amiraux à barbe blanche et touffue, tels qu'on les voit peints encore à Gênes, les plus expérimentés des hommes de mer, en venir aux prises pour se disputer la souveraineté de la Méditerranée. André Doria et Barberousse étaient dignes de lutter l'un et l'autre; et cependant, tous deux à la tête de nombreuses galères ne s'abordèrent point; loin de chercher à se rencontrer, ils s'évitèrent par la vitesse des vents et des rames. Cela tint-il à ce que lorsque deux renommées sont égales en puissance et en grandeur, elles craignent de se heurter, parce que la défaite de l'une ou de l'autre décide souverainement une question de supériorité aux yeux des contemporains et de l'histoire? Il faut ajouter qu'avant d'être amiral de l'Empereur, André Doria était Génois et patriote; comme Génois, il ne voulait pas exposer sa république, après une défaite possible, aux représailles et aux vengeances de Barberousse; comme patriote commerçant, il ne voulait pas fermer au négoce de Gênes les échelles du Levant, dont les Marseillais allaient rester les maîtres par leur alliance. Et là fut la cause de cette indifférence d'André Doria, qui laissa le capitan naviguer dans la Méditerranée, sans lui offrir bataille aux belles eaux de Naples ou de Sicile.

A quelque point de vue qu'on l'aperçût, la situation de François Ier n'avait rien de populaire; plus la chrétienté était affligée par les ravages du Turc, plus les accusations s'attaquaient au roi si fidèle allié de la Porte Ottomane : lorsque l'Anglais et l'Allemand s'approchaient de Paris, il était facile de justifier leurs violences les plus grandes, en rappelant les désastres d'Amalfi et de Piombino, dévastées par le capitan. Aux yeux de l'Europe chrétienne, François Ier n'était plus qu'un renieur de foi. Les Anglais campés autour de Montreuil envoyaient leurs avant-postes presque jusqu'à Compiègne. Les Allemands et les Espagnols sous Charles-Quint, malgré l'héroïsme du duc de Guise, arrivaient à Château-Thierry, et leur jonction devait se faire sur la Seine. Les alarmes grandissaient à Paris, et l'Empereur profita de l'indignation publique pour se proclamer le défenseur de l'Église, afin de mieux dépopulariser son ennemi. Sans doute il trouverait de la résistance dans sa marche en avant; la chevalerie française était trop glorieuse pour ne pas livrer bataille aux portes de Paris. Quel en serait le résultat? Avec des efforts inouïs, le roi avait à peine réuni sept mille lances et vingt-deux mille hommes d'infanterie, dernière ressource de la monarchie, en y comprenant même le corps du comte d'Enghien, détaché du Piémont. En face d'elle, cette armée avait les Allemands et les Espagnols de Charles-Quint qui formaient trente-sept mille hommes, et quarante mille Anglais de Henri VIII, sans compter les Flamands du comte de Nassau, prince d'Orange. L'ennemi conduisait de vieilles bandes, et presque toute l'armée de François Ier se composait de nobles et jeunes chevaliers et d'infanterie nouvellement levée. Une bataille aurait donc réduit la monarchie dans la fatale situation où elle se trouvait après Crécy et Poitiers.

La paix était le cri universel; il venait de partout, de la France comme de Rome, de l'opinion publique comme du souverain pontife qui en était le modérateur. La position de François Ier, allié du sultan, n'était pas naturelle; trop en dehors de l'opinion générale, elle ne pouvait durer, et le pape lui en fit de sévères remontrances : voulait-il demeurer comme le ravageur de l'Italie et le glaive de Mahomet? Ces paroles n'eussent point été entendues dans la jeunesse et la prospérité; mais le malheur flétrissait François Ier de ses plus rudes atteintes, et alors on écoute mieux. De son côté, Charles-Quint, les yeux fixés sur l'Allemagne, voyait Vienne une fois encore menacée par les Turcs, et le protestantisme grandissant par les divisions politiques; il voulait en finir par un double coup de main. Pour tout cela la paix lui était néces-

saire, et avec un traité la promesse solennelle de François Ier qu'il renoncerait à la ligue de Smalcalde et à l'alliance de Soliman II. Le chancelier Granvelle, esprit d'une supériorité si remarquable, avait voulu faire concourir François Ier lui-même au double résultat d'une répression du protestantisme et des envahissements du Turc; il lui paraissait facile d'entraîner cette noble chevalerie de France à une croisade contre les infidèles, et au moment où le huguenotisme menaçait la couronne, n'était-il pas dans les intérêts du roi de fortement le réprimer à l'aide du concile et d'un armement simultané avec l'Empereur?

Lorsque ces considérations frappaient l'esprit supérieur du chancelier Granvelle, Éléonore, la femme si sérieuse de François Ier, la sœur de Charles-Quint, intervint encore une fois pour amener la paix entre son frère et le roi, son mari et son maître. Caractère noble et fier que celui d'Éléonore, épouse délaissée pour des maîtresses, et qui n'intervient que dans les questions graves pour concilier de sanglantes disputes! Elle accourut trouver Charles-Quint, alors dans son lit, tout perclus de goutte et ne pouvant signer son nom ni apposer son scel; elle obtint que des conférences s'ouvriraient même sans le consentement de Henri VIII qui persistait à marcher sur Compiègne. Ces conférences furent d'abord désignées dans l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, près de Soissons (lieu qu'il faut visiter quand on veut se faire une juste idée des premiers temps de la monarchie et de ces palais de rois, dont on voit encore là les tombeaux). De Saint-Jean-des-Vignes, les conférences furent transportées à Crespy, où les questions sérieuses sur la paix furent seulement engagées. La première difficulté qui avait dominé les autres, était relative à l'investiture du Milanais, promise par Charles-Quint. A aucune époque de ses malheurs ou de ses prospérités, François Ier n'avait renoncé à ce désir immense d'avoir la Lombardie pour lui, et après avoir rêvé une suzeraineté personnelle, il la voulait pour l'un de ses fils avec les fleurs de lis sur l'écusson de Milan. Charles-Quint cédait à cette préoccupation du roi, mais sous la condition expresse que l'investiture du Milanais serait donnée au duc d'Orléans, lorsqu'il serait devenu époux de la fille ou de la nièce de l'Empereur, à son gré, et seulement après le mariage consommé. Or, comme les princesses étaient encore enfants, c'était ajourner indéfiniment la cession; et l'Empereur se réservait encore de substituer au Milanais le comté de Flandre ou la Franche-Comté. Cette investiture du duché de Milan même donnée, l'Empereur gardait les châteaux de Milan et de Crémone comme un gage; le Piémont devait être restitué à son duc; François Ier payerait à son fils, le duc d'Orléans, une pension annuelle de cent mille livres tournois, et Charles-Quint l'imposait comme condition expresse, ce qui ferait supposer des relations intimes et coupables. Par une clause définitive, le roi de France s'engageait immédiatement à mettre à la disposition de l'Empereur un corps de chevalerie pour combattre le Turc en Hongrie et sur le Danube, et comprimer les troubles religieux de l'Allemagne.

Ce traité entraînait donc par lui-même le changement absolu de la politique de François Ier (1) : quels avaient été, depuis quatre ans, sa tactique, ses projets et son but? Pénétré de la nécessité de combattre l'Empereur à outrance, François Ier s'était lié avec Soliman II, jusqu'à ce point de l'aider dans ses conquêtes et dans les pirateries de ses galères capitanes; puis il s'était uni avec les princes protestants de la Suède, du Danemark, afin d'également lutter contre l'unité catholique et impériale. Par le traité de Crespy, cette situation était complétement bouleversée; Charles-Quint obligeait François Ier à n'être plus qu'un auxiliaire de sa politique; il voulait combattre les Turcs, et un corps de chevalerie française allait l'accompagner; il voulait comprimer les électeurs protestants de l'Allemagne, et le roi l'aiderait dans cette œuvre. Et ce qu'il ne faut pas oublier encore, c'est que, par une politique habile, Charles-Quint se créa un appui au sein du conseil du roi; il sait l'antipathie qu'inspire au Dauphin le duc d'Orléans, il promet à ce jeune prince sa fille ou sa nièce, il le pose comme un obstacle au nouveau règne, car il voit bien que François Ier ne peut vivre longtemps. Quelle cause imposa donc ce traité au roi de France? On a écrit que la corruption l'acheta : « Quelques diamants donnés à la duchesse d'Étampes en amenèrent la conclusion. » Ces petites anecdotes, il faut les laisser aux vulgaires histoires. Le traité de Crespy fut imposé par la nécessité; l'ennemi n'était plus qu'à trois marches de Paris; dans un royaume épuisé, la résistance était impossible. Les vieilles bandes espagnoles auraient poussé devant elles les soldats de nouvelles levées, et sous ce point de vue, le traité de Crespy préserva Paris d'un siége et d'une capitulation inévitable

Un de ses résultats les plus actifs fut aussi de séparer la cause de Charles-Quint de celle du roi Henri VIII; un traité simultané eût été plus dur. Maintenant une convention étant signée avec Charles-Quint, les troupes anglaises demeuraient seules exposées aux coups de la chevalerie de France : à cette époque, il n'y avait pas de système et de coalition bien cimentée dans une cause commune; au moindre avantage on traitait séparément, et Charles-Quint ne crut pas manquer à sa parole en signant à part de Henri VIII. La guerre se continua donc, après le traité de Crespy, avec l'Anglais sur tout le littoral de la Manche, à la

(1) Le traité de Crespy fut signé le 18 septembre 1544. — Bibl. du Roi, cabinet de Gagnières, n° 406.

fois par terre et par mer. Il y eut orgueil à François Ier, même dans ses jours de malheur, d'essayer une lutte maritime avec la Grande-Bretagne, depuis la puissante reine de l'Océan! Le capitaine Paulin (baron de la Garde) avait acquis une grande renommée dans la Méditerranée, et lorsque la paix fut conclue avec Charles-Quint et l'Espagne, il partit de Marseille et parut sur les côtes de l'Océan avec vingt-cinq galères, plusieurs nefs et la capitane, le plus beau navire du monde. En même temps, le maréchal d'Annebaut avait réuni dans la rade du Havre toute la flotte de l'Océan, dans le dessein d'opérer un débarquement en Angleterre à l'aide des Écossais. François Ier vint lui-même visiter la flotte au Havre, à Dieppe; puis, essayant de grandes manœuvres, il déploya son pavillon royal dans la Manche. Lord Liste, grand amiral d'Angleterre, n'osa point engager le combat contre Paulin et le maréchal d'Annebaut. Tout dut se borner à des démonstrations où quelques bordées de canon furent jetées à la face de Portsmouth, comme de Dieppe ou du Havre. Aucun engagement sérieux ne vint constater la supériorité de l'une sur l'autre flotte. La souveraineté des mers fut disputée sans qu'une grande victoire l'accordât à la France ou à l'Angleterre.

Sur les côtes depuis Boulogne jusqu'à Montreuil, et de Montreuil à Compiègne, les deux armées de Henri VIII et de François Ier restaient, pour ainsi dire, à la face l'une de l'autre, sans se combattre vigoureusement. Bien que la paix séparée avec Charles-Quint eût laissé dans l'isolement les forces anglaises, néanmoins secondées par les Flamands et les lansquenets de Hanovre, ces forces étaient suffisantes sinon pour la conquête, au moins pour se maintenir dans la possession de Boulogne et de Montreuil, but de la campagne. Les bandes anglaises avaient la supériorité incontestable d'une vieille habitude de la guerre, tandis que la chevalerie de François Ier avait plus de courage que d'expérience. On se battit peu; les corps marchaient à la vieillesse, et les esprits à la paix : quelle activité pouvait-on espérer de Henri VIII tellement épaissi depuis deux ans, qu'il fallait le rouler dans un fauteuil à bras pour le mettre à table? Et là, il se livrait à sa brutale gloutonnerie, dévorant à lui seul une hure de sanglier, arrosée d'un broc de vin de Guienne. En face de lui, François Ier, pâle, décharné, si souffreteux de sa plaie profonde, qu'il ne pouvait plus se tenir à cheval, et poussait de lamentables cris sous sa tente. La paix! la paix! était donc la seule chose possible entre de tels princes. La jeunesse avec ses riantes idées, ses intrépides entraînements, peut désirer le bruit des batailles, le retentissement de la trompette et du cor, le sifflement du canon, le cliquetis des armes; mais, quand le corps est impotent, il n'aspire plus qu'à une seule chose, le repos profond et assuré pour les derniers jours qui restent à vivre.

Sous la tente, Henri VIII et François Ier purent donc traiter de la paix (1); à travers leurs différends et leurs querelles, ces deux princes avaient toujours conservé l'un pour l'autre des souvenirs d'amitié. Leurs lettres gardent les caractères d'une bienveillance continue; ils s'étaient prêté secours avec sympathie; momentanément séparés, Henri VIII ne gardait une certaine aigreur qu'à la suite de l'alliance du roi de France avec les Ottomans; cette cause cessant par le traité de Crespy, il ne fut plus question que de régler les conditions de la paix. Elles se résumèrent presque toujours, comme pour les Anglais, en des stipulations pécuniaires.

A Ardres, non loin du champ où s'était déployée la fastueuse entrevue du Drap d'or, il fut convenu « que l'ancienne dette contractée par François Ier envers la couronne d'Angleterre serait portée à la somme de cinq cent douze mille livres sterling, et, en outre, deux millions de livres sterling seraient ajoutées pour le rachat de Boulogne cédée au roi d'Angleterre jusqu'au payement de cette somme; moyennant quoi, l'armée anglo-flamande évacuerait le territoire de France pour se retirer sur la frontière. » Il se révèle désormais dans les conseils de François Ier une politique de décadence; la catastrophe avance, l'implacable mort s'agite pour affaiblir de ses doigts amaigris les destinées de la monarchie.

On remarquera, dans cette campagne des alliés contre la monarchie française, les mêmes conditions de force, de faiblesse, d'intérêts et de passions qui se déploient plus tard dans toutes les coalitions armées contre la grandeur et l'indépendance de la France; d'abord le dessein de partage, le projet de morceler la patrie, est la pensée absorbante de l'étranger. A mesure que la coalition fait des progrès, les dissentiments arrivent, les Allemands veulent marcher par le centre du territoire et les Anglais par les côtes, comme le duc d'York en 1793; les uns tendent à s'emparer d'Amiens, de Saint-Quentin, jusqu'à Senlis, les autres d'Abbeville et de Dieppe, de manière à dominer la Normandie; les intérêts des alliés en se déployant égoïstes préparent leurs divisions intestines et doublent la force des armées de France. Ici commence alors l'action de la diplomatie. Il n'est pas difficile d'obtenir des traités séparés, lorsque les vues et les plans de campagne le sont si profondément déjà. François Ier commence par négocier avec les Allemands; leurs intérêts sont moins opposés à ceux de la France; la guerre avec la Germanie est une question, tandis que les hostilités avec l'Angleterre

(1) Traité de paix entre François Ier et Henri VIII, roi d'Angleterre. 7 juin 1546. — Bibl. du Roi, cabinet de Gaignières, n° 490.

sont continues et permanentes; quand la paix est faite avec Charles-Quint, le roi s'adresse plus fermement aux Anglais; il les a isolés et toutes ses forces peuvent se porter contre eux; dès lors la paix devient facile, car jamais l'Angleterre n'osa une guerre sur le continent sans le concours de l'Europe.

## CHAPITRE XLI.

### DERNIERS ACTES ET MORT DE FRANÇOIS Ier.

Changement dans le caractère du roi. — Souffrances et ennuis. — Ses distractions forcées. — Opération chirurgicale d'Ambroise Paré. — Voyage et séjour. — Vieillesse de Marguerite de Navarre. — La duchesse d'Étampes. — Mort du duc d'Orléans, — du comte d'Enghien. — Actes de tyrannie. — Jugements par commission. — Arrêt contre le chancelier Poyet. — Législation et derniers actes de François Ier. — Mort de Henri VIII. — Impression qu'elle fait sur le roi. — Décadence et agonie. — La chasse et la mort.

### 1545—1547.

Le plus lamentable spectacle, celui qui porte aux plus sérieuses réflexions, c'est la dernière période de la vie dans un homme ou dans une chose qui a eu quelque grandeur. Quand l'existence a été vulgaire, elle n'a alors ni commencement, ni milieu, ni fin; elle ressemble à une glace unie sur laquelle le souffle à peine laisse quelques empreintes. Mais lorsqu'un homme a été grand, brillant, jeune et beau, et qu'on le voit brisé par la maladie et la mort; lorsqu'une vaste intelligence se flétrit et s'abîme, lorsqu'une beauté éclatante s'efface, lorsqu'une voix douce comme celle d'un ange du ciel s'altère et se perd, l'âme en éprouve une indicible mélancolie. Le châtiment de la jeunesse, ce sont les rides; la douleur de la force, c'est la faiblesse qui ne permet plus au bras de soutenir l'épée; le châtiment de l'esprit, c'est l'hébètement précoce qui vient aux vieillards. Oh! que nous sommes petits dans cet océan de grandeurs et de misères que Dieu a fait! et qu'il est bon de ne jamais marquer dans la vie que par les belles et nobles actions!

Ce sentiment vous saisit au cœur lorsqu'on arrive à la fin du règne de François Ier. Ce roi de France, tout couronné de force, de plaisir et d'espérance, nous allons le voir maintenant triste, découragé et comme poursuivi par les menaces et la voix intime de la mort. Depuis cinq années, le caractère du roi avait visiblement changé; dans sa jeunesse, brusque, colère souvent, il rachetait tout cela par la loyauté de son caractère, une magnificence de formes, une grandeur de sentiment, reconnues par tous; on aimait ses habitudes chevaleresques, la joyeuseté de ses propos, la morale aimable même de ses poésies d'un scepticisme railleur pour les plaisirs et les femmes.

Il n'y avait plus rien maintenant de ce François Ier si royal et si gentilhomme; le monarque souffrait d'une manière effrayante; la pâleur de ses traits, ses joues creuses et vides, signalaient la présence d'une de ces maladies incurables qui ne lâchent leur proie que pour la livrer aux vers du tombeau. Quelques amis seulement savaient qu'il avait un ulcère secret qui le rongeait et le dévorait par des souffrances indicibles; il venait d'appeler auprès de lui le plus habile des opérateurs, le chirurgien Ambroise Paré (1), presque un dieu pour les vieux capitaines, car il avait guéri les plus affreuses blessures : qu'on s'imagine le duc de Guise recevant entre l'œil et le nez deux pouces de pointe de lance, le fer et le bois restant dans la blessure, et l'habile Ambroise Paré, arrachant avec dextérité ce fer et ce bois pour guérir une blessure qui paraissait incurable : et l'âme du duc de Guise était si ferme, si impassible, que durant cette douloureuse opération, il ne fronça pas plus le sourcil que si on lui avait arraché un cheveu. Cet Ambroise Paré avait visité la plaie du roi, l'ulcère lui paraissait avoir des symptômes de gangrène tellement menaçants qu'il désespérait de l'en guérir. Ce n'était pas ici une blessure franche et sincère reçue à la face ou dans la poitrine par un coup de lance ou de bonne épée, mais une plaie dont le principe était dans le sang; on la fermait, elle se rouvrait plus puissante encore; elle jetait des matières inconnues; et l'art chirurgical ne pouvait rien : on disait que le principe de cette affreuse plaie était dans le mal de Naples, rongeur de toute force, de toute beauté.

Il est dans la nature de la souffrance de rendre l'homme morose, méchant, cruel quelquefois. Au milieu des douleurs, on ne peut avoir ces attentions et ces convenances qui rendent la vie heureuse : il faut posséder une belle âme pour, lorsqu'on épuise la coupe du malheur, applaudir au bonheur des autres. Les visages heureux vous font mal, et l'on s'explique très-bien comment le lépreux autrefois rendait au genre humain l'horreur qu'il inspirait. Or, lorsque cette souffrance se mêle au pouvoir, elle aide et prépare la tyrannie irritée, capricieuse, sanglante; on voudrait tout tapisser de noir quand on a le noir au cœur, et c'est ce qui explique ce malaise des actes et de la politique de François Ier aux époques qui précèdent sa mort. Il semble qu'il ne peut

(1) Né à Laval dans le Maine, vers le commencement du xvie siècle.

plus rester en place; tout lui pèse : de Fontainebleau il court à Amboise, à Villers-Cotterets, ne conservant plus qu'un goût immodéré pour les exercices violents, qui semblent lui faire oublier les douleurs de sa plaie; semblable au malade qui se tourne dans son lit pour obtenir un soulagement, et croit qu'il est mieux parce qu'il n'est plus là où il était. Hélas! la maladie comme la tristesse vous suit en croupe; cavalier de la mort, elle vous presse de ses étreintes, sans repos, sans relâche.

D'ailleurs tout vieillissait autour du roi; ceux qu'il avait aimés avec tendresse s'avançaient dans la vie au milieu des dégoûts et de l'ennui. Sa sœur chérie, Marguerite de Navarre, atteinte déjà de la maladie qui la conduisit au tombeau, n'écrivait plus que des livres de repentance, comme le *Miroir de l'âme pécheresse*, pour gagner les joies et le repos du paradis. Le roi avait encore auprès de lui sa maîtresse, la duchesse d'Étampes : mais quel délice pouvait-il goûter? à quel rôle était réduite cette favorite, garde-malade d'un roi; et ce qui est plus triste encore, témoin du désabusement, du dégoût et des efforts de l'homme impuissant à sentir? Il n'y a pas de rôle plus lamentable que celui d'une jeune femme obligée de distraire un de ces esprits et de ces corps ayant abusé de tout, et qui sont arrivés à la satiété : est-ce qu'on peut communiquer la vie à qui n'en a plus? donner la puissance d'aimer à ce qui reste insensible, ou animer le marbre toujours froid? C'est l'antique supplice du corps vivant enchaîné à un cadavre. Oh! qu'elles gagnent leur parure de diamants, les robes de pourpre, les rivières scintillantes aux cheveux et sur la poitrine, ces jeunes femmes qui se chargent de gazouiller quelques douces paroles auprès de ces vieux rois que rien ne peut plus amuser!

Quelque chose cependant restait encore vivace dans le cœur de François Ier, c'était le goût des arts (1), l'irrésistible attrait des palais et des monuments publics. A mesure qu'il se sentait devenir ruine lui-même, le roi voulait laisser quelque chose debout: Fontainebleau était achevé, au moins le bâtiment vieux, orné par le Primatice, par Rosso, d'une multitude de sujets mythologiques et de statues ciselées par Benvenuto Cellini; les jardins étaient pleins des chefs-d'œuvre des maîtres italiens; les arbres les plus rares du Midi se tressaient en treillage, et les eaux étaient parfaitement distribuées. A Villers-Cotterets, encore un palais, sorte de rendez vous de chasse dans la forêt, imitation du petit château de Madrid au bois de Boulogne. Saint-Germain offrait ses bâtiments à la manière italienne; et ce qui recevait le plus d'applaudissement du peuple de Paris, c'étaient les ailes que François Ier ajoutait au Louvre, jusqu'ici simple château fort, comme le Châtelet et la Bastille, et que le roi changeait en pavillons et en galeries, avec des colonnes, des marbres, comme les vastes bâtiments de Milan ou de Florence. L'attrait des arts a cela de particulier, qu'il console dans la vieillesse; il ne demande pas l'activité d'un esprit toujours jeune. Il vient un temps où le goût et la réflexion rendent plus de services à l'art que l'ardeur juvénile qui veut tout faire et tout ordonner d'une manière confuse.

On a déjà parlé des dissensions qui tristement agitaient la famille royale, surtout le Dauphin et le duc d'Orléans; s'il avait été permis au roi de changer l'ordre successorial, évidemment le duc d'Orléans eût été préféré. Indépendamment de la tendresse sincère que lui portait la duchesse d'Étampes, il y avait dans ce jeune prince quelque chose de bon, d'enjoué, qui le rendait plus agréable que le Dauphin, sérieux, et entièrement dominé par Diane de Poitiers. Il allait, se battant contre les Anglais, monseigneur le duc d'Orléans, dans le camp accablé par la peste, visitant le soldat, le caressant avec tendresse, lorsqu'il fut malheureusement atteint de la fatale maladie. Il mourut presque aussitôt (2). C'était le second fils que perdait François Ier : à la mort du premier, on avait fait peser le soupçon d'un empoisonnement, et l'Italien Montecucculi avait été écartelé. Cette fois, les mêmes soupçons arrivèrent; on accusa tout le monde, Diane de Poitiers et Charles-Quint surtout; on ne voulut pas trouver une cause naturelle à une mort pourtant qu'on pouvait expliquer par une affreuse contagion. Les soupçons auraient pu se porter sur Catherine de Médicis, depuis que le traité de Crespy assurait le Milanais au duc d'Orléans, car elle voulait ce duché pour elle-même et le Dauphin son mari. Catherine de Médicis, si jeune femme, si parfaitement agréable à François Ier, qu'elle suivait partout, dans ses chasses, n'avait qu'un désir, celui de lui plaire et de régner

(1) Voici encore un témoignage de cet amour des arts qui domine François Ier même à la fin de sa vie.

« Françoys, etc., a notre amé et féal conseiller et trésorier de nostre espargne Me Jehan Duval salut et dilection. Nous vous mandons que des deniers de notre d. espargne vous payez, baillez et delivrez comptant a notre cher et bien amé peintre Francisque de Boullongne la somme de six cens soixante quinze livres tournois, faisant la valleur de 300 escus d'or soleil à 45 s. tourn. pièce, que nous luy avons ordonnée et ordonnons par ces présentes, tant pour ung voyaige qu'il fait par ses journées de ceste notre ville de Doullens à Rome ou nous l'envoyons afin de pourtraire plusieurs médailles, tableaux, arcs triumphaux et autres anticailles exquises y estans que nous desirons veoir aussi choisir et adviser celles que nous y pourrons recouvrer et achapter que pour le séjour et despence que a cette occasion faire lui conviendra au d. Rome, etc. Donné à Doullens le 13e jour de février l'an 1539-40.

« Françoys. »

Bibl. du Roi, Mss. Fontanieu, portef. vol. 250. Reg. de François Ier.

(2) Le Dauphin mourut à Forêt-Montier, près d'Abbeville, le 9 septembre 1545.

après lui. Catherine était Italienne; la première, elle avait apporté à la cour de France cet art du poison, cette manière de se débarrasser à la florentine d'un ennemi, d'un adversaire. On la comparait à la fleur si belle et si éclatante du laurier-rose, et dont le suc néanmoins donne la mort. Mais qu'était-il besoin de ces soupçons? Pourquoi supposer une cause extraordinaire lorsque l'événement pouvait être naturel, simple, et résulter pour ainsi dire de ces mille accidents du trépas qui n'épargnent ni les princes ni les rois?

On était si habitué à chercher des crimes dans les événements les plus ordinaires, qu'on accusa aussi la jalousie du Dauphin pour Diane de Poitiers d'avoir préparé la mort du comte d'Enghien, le vainqueur de Cerisoles. Dans ces jours où les délassements mêmes étaient des batailles, on avait simulé un beau tournoi à la Roche-Guyon, et tandis que le comte d'Enghien était assis au pied d'un château fort, construit en bois pour l'ébattement des seigneurs, une pièce se détacha de l'échafaud, et le frappant à la tête lui brisa le crâne. On dit que c'était un fait exprès et que cette mort avait été amenée « par des jalousies de cour et des vengeances personnelles. » Rien de plus simple pourtant qu'un imprudent gentilhomme se fût aventuré à tous les coups comme à tous les hasards; qu'on se rappelle plus tard Henri II, mourant dans un tournoi, percé d'un coup de lance; était-ce là encore un attentat? La vie aventureuse de tous ces jeunes hommes se jouait avec le danger, comme dans les tableaux au moyen âge la mort se mêlait aux ébattements des dames et chevaliers. Les habitudes des camps donnaient ce laisser aller de l'existence et cette nonchalance dans le péril.

A cette période, les actes de François Ier s'empreignent d'un caractère inquiet de tyrannie; le roi s'était servi longtemps de l'action parlementaire pour aider son pouvoir; les gens de judicature lui avaient prêté appui en vertu du droit romain pour annuler les traités, protester contre la cour de Rome et établir cette haute jurisprudence publique qui avait rendu plus d'un service à la monarchie. Depuis, ces parlements parurent insuffisants au roi pour les procès criminels, capricieux et fantasques : alors fut adopté avec une sorte de régularité le système de *commission*, qui différait des arrêtés parlementaires en ce que celle-ci n'était pas une juridiction fixe, permanente, ayant ses garanties dans le passé, le présent et l'avenir. La commission était formée pour le cas spécial du procès, avec des juges désignés par le roi lui-même, la plupart choisis dans le parlement, mais qui n'étaient pas le parlement. Par ce moyen le prince pouvait avoir des juges tout à fait à sa dévotion et n'ayant d'autre but en leur pensée que de servir la couronne, ce qui leur créait une situation exceptionnelle. Presque toujours le chancelier désignait ces magistrats, et il se trouva précisément qu'à la fin du règne de François Ier, le chancelier fut traduit lui-même devant une commission, pour être jugé comme il en avait fait juger tant d'autres.

Le chancelier Poyet n'était point un homme vulgaire (1); l'auteur de l'ordonnance de Villers-Cotterets, qui le premier posa en France des idées générales de procédure, appartenait à cette classe d'esprits qui aiment à comparer les idées pour en tirer des systèmes de gouvernement et de sociabilité. Mais en même temps le chancelier Poyet avait un caractère d'obéissance et de soumission qui pouvait en faire un instrument fort utile à la tyrannie, instruments qui, une fois devenus impopulaires, sont souvent sacrifiés par les pouvoirs qu'ils ont servis. Il faut se faire quelquefois le bras d'un homme fort, mais on doit y apporter de certaines restrictions, une certaine manière de se ménager soi-même, afin que cet homme fort, pour gagner quelques applaudissements, ne vous sacrifie pas ensuite sans remords comme sans regrets. Telle fut la faute du chancelier Poyet; trop complétement dévoué aux caprices mêmes du roi, ou de ceux qui avaient sur le souverain une certaine puissance d'opinion, il fut obligé souvent de changer de bannière et de chercher la faveur avec soucis et peines; soumis successivement à la duchesse d'Angoulême, à la duchesse d'Étampes, à tout ce qui eut du crédit sur le roi, il fut brisé parce qu'à mesure que ce roi exigeait de nouveaux sacrifices du peuple par caprice ou par tyrannie, le monarque avait besoin de faire croire que ce n'était pas lui qui agissait, mais le chancelier : n'était-ce pas pour obéir à François Ier qu'il avait présidé la commission chargée de condamner Chabot, comte de Brion? Et dès que le roi eut besoin de réhabiliter la mémoire de l'amiral, il dut faire tomber la faute tout naturellement sur le chancelier, qui avait trop blessé le parlement, pour que le parlement ne

(1) *Lettre du chancelier Poyet au cardinal de Tournon.* — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, nº 8535, fol. 84.

« Monsegneur, la grandeur de votre cueur et bonté vous conduyra s'il vous plaist à donner ayde à celluy qui est au comble de toutes les tribulations et afflicsions qui pourroit jamais ainsy que avez peu entendre tant de mon honneur que de ma personne que l'on va présentement conduyre en cappetyvyté misérable. Je ne vous peulx autrement faire ma plaincte et suplycasion pour la détresse en laquelle je suis; aidez s'il vous plaist et secourez celuy qui ne l'a pas mérité et qui avoit déliberé le faire a son pouvoir. A Argilly le 3e d'aoust 1542 Votre très-humble et obeissant serviteur.

« Guillaume Poyet. »

*Lettre du chancelier Poyet au roi.* — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, vol. cot. 8505, p. 55.

« Syre, puisque je suys asy malheureux que estre en vostre indignation et male grace que m'est chose griefve que je ne le puis pourter, je vous supplye que me octroyés une grâce que sera se

fût pas trop heureux de le juger et même de le condamner. Le chancelier Poyet fut d'abord privé des sceaux, désormais confiés à François de Montholon, d'une famille parlementaire, hostile au chancelier Poyet. C'était presque une révolution dans l'ordre de judicature, et le chancelier, conduit immédiatement à la Bastille, dut subir un procès criminel. Cependant trois ans se passèrent en instructions, et ce ne fut que durant la dernière année du règne de François Ier que les débats commencèrent sur le procès du chancelier Poyet.

A ce procès, plusieurs questions se présentaient : l'une qui tenait à la personne, l'autre qui se rattachait à la dignité. Quant à la personne, y avait-il assez de délits pour motiver une condamnation, et une condamnation capitale comme on le désirait? Rien ne paraissait moins constant que les imputations faites au chancelier; il n'y avait qu'un seul fait malheureusement vrai contre lui, c'est qu'il avait servi le pouvoir en aveugle, avec une obéissance empressée; et ce pouvoir avait fait des actes arbitraires! Quand on est en disgrâce, les accusations viennent bientôt contre vous, la flatterie se change en horrible témoignage, et ce qu'il y eut de plus triste dans ce procès, ce qui doit peser sur la mémoire de François Ier, c'est que le roi lui-même vint déposer contre le chancelier Poyet. C'était contraire à toutes les règles, à tous les principes qui protégent les sujets et garantissent la majesté souveraine : un prince se faire témoin contre un ministre devant le parlement, c'était descendre bien bas, et faire monter le sujet bien haut. Mais à ce moment de malaise et de maladie, François Ier n'était plus le même; un certain esprit de douloureuse inquiétude s'était emparé de lui, et je m'imagine que Louis XI, dans sa dernière vie de Plessis-lez-Tours, se fût porté volontiers accusateur contre l'un de ses ministres, s'il avait eu le ferme dessein de le faire condamner.

Le second point à juger tenait à la dignité de chancelier, indélébile dans la personne du magistrat; il était de règle qu'on pouvait enlever les sceaux au chancelier quand il était en disgrâce, et le roi était toujours maître de désigner une personne pour garder son scel; cela s'était vu pendant le voyage de François Ier en Italie. Et tant il y avait de choses distinctes, le garde du scel privé n'était pas le garde des sceaux publics; or, Guillaume Poyet n'était plus que chancelier, et la simarre était adhérente à son corps, ainsi que la peau aux os, comme disaient les jurisconsultes. On ne pouvait la lui arracher que par un jugement public, et une *commission* fut réunie à cet effet. Dans d'autres circonstances, on aurait conclu à la mort, car il était toujours populaire d'élever un ministre aux fourches de Montfaucon; les règnes avaient besoin de cela quelquefois pour s'achever paisiblement. Mais y avait-il grief suffisant pour préparer une condamnation capitale? Qu'avait donc fait le chancelier Poyet que le roi n'eût approuvé et signé de sa main? Aussi la commission n'osa le condamner qu'à une amende et à un emprisonnement (1), sorte de satisfaction donnée aux ennemis du chancelier, homme remarquable du reste, travailleur comme les jurisconsultes de cette époque, où la rénovation du droit était dans toute sa splendeur. A partir de la disgrâce du chancelier Poyet, les édits et les lois de François Ier perdent l'éclat de cette législation générale qui caractérise les œuvres du chancelier Poyet.

En parcourant le livre des ordonnances, depuis le garde des sceaux Montholon jusqu'à Everault et le chancelier Olivier, on ne trouve plus aucun de ces actes qui indiquent une pensée générale d'administration. Ce sont des édits un à un, déterminés par les circonstances et passagers comme elles. Montholon néanmoins a quelque régularité dans l'esprit et des pensées de jurisprudence empruntées au parlement et au droit romain; c'est à lui qu'on doit la régularisation des gardes-scels ou notaires particuliers, chargés de conserver notes et actes même de bourgeois à bourgeois (2). Montholon divise la France en treize recettes générales (3), avec les électeurs pour les aides (4). On lui doit un règlement sur les mines de fer du royaume (5); il établit au sein du parlement de Paris une chambre spéciale pour le domaine (6), parce qu'il sait bien que là est le principal revenu de la couronne. Le garde des sceaux Everault, tiré de moins haut que Montholon, est un simple maître des requêtes, Piémontais de naissance. En lui se trouvent peu d'idées générales de législation; on le voit préparer des actes de discipline militaire; il poursuit les héré-

plaist à vostre majesté et bonté acostumée me faire congnoistre la faulte que je puys avoyr faicte, et je vous en satisferay promptement ou sy non, syre, pour l'honneur du service auquel il vous a pleu m'avoyr mys me permettre d'aller en ma maison ou je tiendray tel arest en sy grande surté qu'il vous plaira pour après faire de ma personne ce qu'il vous plaira en ordonner.

« Votre très-humble et obeissant subjet.

« Guillaume Poyet. »

Voyez *Procès criminel du chancelier Poyet.* — Bibl. du Roi, Mss. de Mesmes, in-fol., n° 8431-6.

(1) Arrêt de la commission du parlement qui déclare le chancelier Poyet inhabile à remplir aucun office royal, le destitue de son office de chancelier, le condamne par corps à 100,000 liv. d'amende pour concussions, malversations et abus de pouvoir, et ordonne que pendant cinq ans il restera en telle ville qu'il plaira au roi, sous la garde et surveillance qu'il voudra bien lui imposer. — Paris, 24 avril 1543, après Pâques. — Bibl. Roy. Mss. de Béthune, vol. cot. 852, fol. 47.

(2) Angoulême, novembre 1542 (Fontanon, I, 708).

(3) Cognac, décembre 1542 (Fontanon, II, 827).

(4) Saint-Germain-en-Laye, 17 mai 1543 (Fontanon, II, 890).

(5) Saint-Germain-en-Laye, 18 mai 1543 (Reg. du parl. de Paris, vol. N, fol. 22).

(6) Paris, mai 1543 (Fontanon, II, 243).

tiques comme conspirateurs et séditieux, et tous ceux-là sont hérétiques qui ne souscrivent pas les formules établies par la Sorbonne (1). Le chancelier Éverault se prononce contre le luxe; il ne veut ni habits d'or, ni draps de soie (2); il confie aux baillis et sénéchaux l'administration des hospices (3). Presque toujours à la suite de François Ier dans ses batailles, il s'occupe de la police des gens de guerre, de la levée du ban et de l'arrière-ban (4). La plus large ordonnance d'Éverault est une organisation de l'amirauté et de ses attributions comme juridiction militaire (5).

Le chancelier François Olivier, qui lui succède, est président au parlement de Paris, tout à fait à la fin du règne de François Ier, et l'ordonnance qui le nomme est datée de Romorantin (6). Plus grande capacité législative qu'Éverault, le premier il conçut l'idée un peu romaine d'employer les mendiants valides aux travaux publics (7); son règlement contre les officiers comptables et le péculat est éminemment remarquable (8). Les bases de l'administration des Quinze-Vingts à Paris furent établies par le chancelier Olivier (9), développant ainsi la généreuse pensée de saint Louis. Comme de grands désordres se manifestent dans le royaume depuis le calvinisme, le chancelier établit la peine de mort contre le port d'armes. « Nous avons esté advertis des meurtres et homicides qui se faisoient et commettoient en nostre royaume par plusieurs personnes de diverses qualitez, portans harquebuzes et harquebutes appelées petits pistolets d'Allemagne, et aussi que pour tels harquebutiers nos forests estoient grandement dépopulées de bestes et gibier, nous avons fait certaines ordonnances prohibitoires, de ne plus porter ny tenir ès maisons des particuliers aucunes des dites harquebutes, harquebuzes et pistolets : aussy de ne porter ny aller couvers d'armes, lesquelles ordonnances et prohibitions n'auroient esté observées et gardées, ainsi que nous esperions; sçavoir faisons que nul de quelque estat, qualité ou condition qu'il soit, encore qu'il soit gentilhomme, soit de nos ordonnances, de nos ban et arrière-ban et autres quelconques, sans aucuns excepter, n'ait à porter harnoys, ny aller couvert de quelques armes que ce soit, fors et exceptez toutes fois quant au port d'harnoys seulement les gens d'armes de nos dites ordonnances, qui pourront porter quand ils viendront en leur garnison, les harnois et armes dont ils ont accoustumé de se servir à la guerre, pour le devoir de leur estat; et semblablement quand ils seront mandez pour aller en quelque lieu ou voyage pour notre service. Et si huict jours après la publication de nos dites ordonnances et défenses, ils se trouvent aucuns portans et allans couverts des dits harnoys et armes, excepté nos dits gens d'ordonnances es cas dessus dits, nous ordonnons, voulons et nous plaist, qu'ils soient punis et saisis au corps, et sur le champ sans autre forme et signe de procès, pendus et estranglez (10). »

Ces actes inflexibles de précautions et de police étaient rédigés à l'époque où la décadence et la maladie faisaient des progrès considérables sur l'esprit et le corps de François Ier; il y avait encore chez lui cette activité fébrile, capricieuse, qui se manifeste par soubresauts dans les existences maladives. Jamais le roi n'avait fait tant de voyages; on peut le voir par la date des lieux où sont rendus ces édits : Fontainebleau, Moulins, Romorantin, Chanteloup, Saint-Germain, Arques, Blois, Chenonceaux, et partout il ne s'arrête que quelques instants; impatient de quitter un manoir pour un autre, un bois, une forêt, pour un autre bois, une autre forêt. Cette activité se manifeste même par des pensées de guerre, et à peine vient-il de signer les deux traités de Crespy et d'Ardres avec l'Empereur et Henri VIII, qu'il songe à renouveler les hostilités contre Charles-Quint. A peu près sûr de l'appui du roi d'Angleterre, il ne cherche qu'un prétexte : la mort du duc d'Orléans vient de faire naître tout à coup une question politique qui se lie essentiellement au traité de Crespy; par ce traité, Charles-Quint a promis de donner l'investiture du Milanais au duc d'Orléans; ce prince mort, le droit est-il éteint avec lui? François Ier ne doit-il pas en profiter, comme héritier naturel du duc son fils? C'est par suite de cette réclamation que le roi sollicite une nouvelle entrevue pour interpréter les clauses du traité de Crespy. Charles-Quint répond d'une manière évasive; trop préoccupé des affaires d'Allemagne et de la nécessité surtout de repousser le Turc de la Hongrie, il en renvoie la solution à un temps plus éloigné, lorsque les troubles du protestantisme seront apaisés et les infidèles jetés hors du territoire chrétien.

Cette réponse est bien loin de satisfaire François Ier, qui, dans la prévoyance d'une nouvelle situation de guerre, arme de nouveau; s'il est vieilli, malade, il a autour de lui une jeunesse belliqueuse et des gentilshommes tout disposés à reprendre les armes. Dans

(1) Paris, 23 juillet 1543 (Fontanon, IV, 423).
(2) Fontainebleau, 3 décembre 1543 (Fontanon, I, 966).
(3) Fontainebleau, 19 décembre 1543 (Fontanon, IV, 574).
(4) Fontainebleau, 3 janvier 1543-4 (Fontanon, IV, 660).
(5) Fontainebleau, février 1543-4 (Fontanon, II, 18).
(6) Lettres des provisions de l'office de chancelier de France, vacant par la destitution de Guillaume Poyet en faveur de François Olivier, président au parlement de Paris. Romorantin, 28 avril 1545.
(7) Saint-Germain-en-Laye, 16 janvier 1545-6 (Ordon. O, fol. 193).
(8) Saint-Germain-en-Laye, 1er mars 1545-6 (Fontanon, II, 629).
(9) Fontainebleau, mai 1546 (Fontanon, II, 129).
(10) Fontainebleau, 16 juillet 1546 (Fontanon, I, 645).

la dernière guerre il a remarqué que ce qui avait hâté les progrès si rapides de Charles-Quint en France sur les voies de Paris, c'est que les villes frontières de seconde et troisième ligne n'étaient pas fortifiées; et qu'une fois les places de l'extrémité soumises, l'ennemi pouvait marcher droit sur Paris. François Ier, avec son goût de bâtiment, son incessant besoin de construire, ordonne que des murailles soient partout élevées : Sainte-Menehould, Saint-Dizier, Chaumont, Ligny furent couronnées de créneaux sur leurs tourelles antiques; les portes furent bardées de fer et les chaînes des ponts suspendues sur des fossés profonds; la France fut couverte de ces petites cités à mangonneaux, dont les débris disparaissent chaque jour; bijoux de pierre, jolis castels à pavillon dont la girouette criarde annonçait pendant la nuit les grosses bouffées du vent d'automne! construire de ces castels tourelés avec des plates-formes pour l'artillerie, des meurtrières pour les arquebuses et les fauconneaux; élever des rendez-vous de plaisance et de chasse, des palais à la manière italienne, furent comme les derniers travaux et les derniers goûts de François Ier, alors même que la douleur l'abîmait sous ses étreintes mortelles.

Ce qui retentit aux oreilles d'un malade comme le bruit d'un glas funèbre, c'est la mort de ceux qui ont vécu de sa vie. Un triste avertissement pour François Ier, ce fut donc la charte scellée de noir qui lui annonça que Henri VIII avait touché la tombe (1). Ce prince tout sensuel, dont la corpulence était tellement arrondie qu'on était obligé de le hisser sur des poulies pour le jeter dans son lit, ce véritable pourceau matériel, comme l'autre réformateur Luther l'était au moral, ce tyran qui imposait à l'Angleterre sa séparation avec le catholicisme (2), ce tueur de jeunes femmes, avait vécu dans la plus haute intimité avec François Ier. Ce n'était que par hasard, instantanément que la guerre avait éclaté; entre eux les sympathies étaient grandes : du même âge, ils avaient à peu près les mêmes défauts; Henri VIII mourait d'un abcès à la cuisse, plaie affreuse qui le rendait dégoûtant. (Il fallait bien que le sensualisme fût puni dans son propre péché.) Et n'était-ce pas une plaie aussi sanglante qui préparait la mort de François Ier?

Cette mort de Henri VIII retentit comme quelque chose d'affreux qui ébranle les parois du crâne, et le roi de France se frappa de l'idée qu'il ne devait pas survivre à son allié. Alors il se mit encore à parcourir tous ses châteaux, ses résidences : d'une forêt il court à l'autre; qu'importe le froid qui gèle la terre et ne permet pas aux chevaux de galoper? lui veut courir; la chasse le secoue et le brise, qu'importe? il veut la chasse. Il erre comme une âme en peine : chaque phénomène, chaque événement naturel le frappe d'une égale terreur; les jappements d'un chien qui hurle; le corbeau ou le hibou qui vient s'abriter sur le toit; le vent qui souffle aux vitraux avec ses mille voix lamentables. Dans ce mois de février terrible de glaces et de verglas, on trouve des chartes datées de Dampierre, de la Muette, de Villepreux et de Saint-Germain.

Le voici maintenant à Limours dans le Hurepoix; il annonce qu'il veut y passer le carnaval : il y aura des mascarades et des fêtes; le roi lui-même paraîtra au bal; on fera du bruit, de la joie, un retour vers les saturnales de la jeunesse; et le lendemain tout à coup le roi part de Limours, et vient à Loches en Touraine. Là, des douleurs affreuses le saisissent; il souffre d'indicibles tourments; lui qui avait rêvé des fêtes, des plaisirs, des mascarades, il ordonne immédiatement le départ de ses équipages pour Saint-Germain. Là près de Paris, il a toutes ses aises, les médecins les plus savants, les opérateurs les plus habiles, et Ambroise Paré le premier. Un caprice le prend en route : c'est à Rambouillet qu'il s'arrête; il y arrive avec le dessein de n'y coucher qu'une nuit, nuit un peu plus heureuse, un peu moins souffrante. Le lendemain le son des cors retentit; il commande une chasse infernale avec des meutes contre le sanglier et le cerf. Ce fut comme la chasse de la mort, car le roi à son retour s'alita pour ne plus se relever. La fièvre le saisit, avec ces symptômes terribles qui annoncent la fin de l'homme. Alors revinrent à lui les souvenirs de sa vie, les scandales de son existence, et roi très-chrétien, il voulut mourir chrétiennement; il dicta ses dernières volontés, recommandant à son fils « le soulagement du peuple; » c'était le mot des rois à leur lit de mort; il lui conseilla d'employer le cardinal de Tournon et le maréchal d'Annebaut. Conservant ses méfiances contre le connétable de Montmorency, il répéta plusieurs fois au Dauphin de ne point s'en servir, et surtout de ne jamais donner trop de crédit aux ducs de Guise, à cette maison de Lorraine, qui pouvait mettre « les enfants royaux en pourpoint et tous les sujets en chemise. » Ce furent les dernières paroles du roi, qui expira le 31 mars 1547, à cinquante-deux ans environ, après en avoir régné trente-trois (3). Son corps fut porté à Saint-Denis en France, la demeure royale, où vous voyez encore son magnifique tombeau, témoignage splendide de la

(1) Henri VIII mourut dans la nuit du 28 au 29 janv. 1546-7, dans sa cinquante-cinquième année et la trente-huitième de son règne.

(2) Tout ce qui touche aux progrès de la réforme sous François Ier, avec l'histoire particulière de Luther et de Calvin, se trouve dans mon travail spécial sur *la Reforme et la Ligue*.

(3) *Le trespas, obsèques et enterrement du roy François, premier du nom. — Déploration de la mort de feu hault, puissant et noble roy François de Valois, premier de ce nom, avec plusieurs épitaphes à la louange du d. seigneur.* — Paris, Nicolas Buffet.— Bibl. du Roi, Rec. de pièces, cot. L, 613.

renaissance des arts. Selon le vieil usage, le cœur du roi fut donné à un ordre religieux, parce que cela signifiait que ce qui avait été grand et supérieur retournait après la mort à l'égalité du cloître, où tout était dans la fraternité la plus grande, comme dans la république des trépassés. Quand tout tombait en poussière, il était beau de voir gisant sur un sépulcre un corps tout de marbre avec l'épée au côté, les mains jointes, les pieds sur les sandales de pierre, ou bien agenouillé dans l'attitude de la prière. Et là on lisait au bas une courte et humble épitaphe qui traversait les âges. Au milieu de tant de débris dans les choses humaines, on trouve encore les ruines de quelques tombes abritées dans les églises, avec l'espérance de la vie éternelle, symbole de l'immortalité que donne la seule pensée catholique.

FIN DE FRANÇOIS Ier ET LA RENAISSANCE.






BIBLIOTEKA NAUKOWA
3393/3

Publications de la Société I

## LES FEMMES

Un beau volume in-8°, contenant 24 superbes gravures sur acier, gravées par Robinson.
Texte par le bibliophile Jacob.

---

# LA BELGIQUE EN 1841.

Un volume in-8°, contenant 16 superbes gravures sur acier, gravées par Robinson.
Texte par MM. E. Robin, V. Joly, Moke, A. Ferrier, Coomans aîné, etc.

---

## HISTOIRE
DE
## LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
### Par Thiers.

Deux vol. in-8° à deux colonnes, ornés de dix-huit portraits et autant de vignettes gravés sur acier.

---

## HISTOIRE DE FRANCE
### Par Théodose Burette.

Deux beaux volumes in-8°, illustrés de **500** dessins par Jules David, gravés par Chevin.

---

# OEUVRES DE M. CAPEFIGUE.

EFIGUE. OEuvres in-18. 81 vol.
— in-8°. 10 vol.
Histoire constitutionnelle de France. 4 vol in-18.
Histoire des Juifs au moyen âge. 2 vol. in-18.
Histoire de France, sous Philippe-Auguste; ouvrage ouronné par l'Institut de France. 5 vol. in-18.
Histoire de la Ligue et de la Réforme. 8 vol. in-18.
Richelieu, Mazarin, la Fronde et le siècle de Louis XIV; our faire suite à l'histoire de la Ligue. 8 volumes n-18.
Le gouvernement de juillet, les partis et les hommes olitiques, 1830 à 1835. 2 vol. in-18.
Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomaques avec les États de l'Europe. 6 vol. in-18.
Même ouvrage. 1 beau vol. in-8° à 2 col.
Philippe d'Orléans, régent de France, 1714-23. 2 vol. -18.
Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippeuguste. 4 vol. in-18.
— Philippe d'Orléans, régent de France. — Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe-Auguste. — Histoire philosophique des Juifs au moyen âge. 1 vol. grand in-8° à 2 col.
— L'Europe pendant le consulat et l'empire. 3 vol. in-8° à 2 colonnes.
— Même ouvrage. 20 vol. in-18.
— Les Cent Jours. 3 vol. in-18.
— Charlemagne. 3 vol. in-18.
— L'Europe pendant la révolution française. 6 vol. in-18.
— Même ouvrage. 1 vol. in-8°.
— Louis XV et la société du XVIII^e siècle. 6 vol. in-18.
— Même ouvrage. 1 vol. in-8° à 2 colonnes.
— Charlemagne; les Cent Jours. 1 vol. in-8° à 2 col.
— Les diplomates européens. 2 vol. in-18. 1844.
— François I^er et la renaissance. 4 vol. in-18.
CAPEFIGUE et le comte DE CAZES. Histoire de la restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons. 2 vol. in-8°.

BIBLIOTEKA NAUKOWA WAP
3393
3